





Nº

1067-

DEDALUS - Acervo - FM



10700060320

50810

MÉMORIAL
DE
THÉRAPEUTIQUE

SECONDE PARTIE.

LIBRAIRIE MÉDICALE GERMER BAILLIÈRE.

- AUBER (ÉDOUARD). Traité de la science médicale** (histoire et dogmes), comprenant : 1° un précis de méthodologie et de médecine préparatoire ; 2° un résumé de l'histoire de la médecine, suivi de notices historiques et critiques sur les écoles de Cos, d'Alexandrie, de Salerne, de Paris, de Montpellier et de Strasbourg ; 3° un exposé des principes généraux de la science médicale, renfermant les éléments de la pathologie générale. 1853, 1 fort vol. in-8. 8 fr.
- BECQUEREL. Des applications de l'électricité à la thérapeutique médicale et chirurgicale.** 1860, 2^e édition, 1 vol. in-8, fig. 7 fr.
- BECQUEREL. Traité clinique des maladies de l'utérus et de ses annexes**, par M. L.-A. BECQUEREL, médecin de l'hôpital de la Pitié, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, etc. 1859, 2 vol. in-8 de 1064 pages, avec un atlas de 18 pl. (dont 5 coloriées) représentant 44 figures. 20 fr.
- BOSSU. Nouveau compendium médical à l'usage des médecins praticiens**, contenant : 1° La *Pathologie générale* ; 2° un *Dictionnaire de pathologie interne*, avec l'indication des formules les plus usitées dans le traitement des maladies ; 3° un *Memento thérapeutique*, avec la définition de toutes les préparations pharmaceutiques. 1857, 2^e édit., 1 vol. gr. in 18. 7 fr.
- BRIERRE DE BOISMONT. Des hallucinations, ou Histoire raisonnée des apparitions, des visions, des songes, de l'extase, du magnétisme et du somnambulisme.** 1862, 3^e édition très augmentée. 7 fr.
- DESCHAMPS (d'Avallon). Manuel pratique d'analyse chimique**, 1859, 2 vol. in-8 de 1034 pages, contenant, l'un l'*Analyse qualitative*, l'autre l'*Analyse quantitative*, avec 80 fig. intercalées dans le texte. 12 fr.
- DUPUYTREN. Leçons orales de clinique chirurgicale faites à l'hôtel-Dieu de Paris**, par le baron Dupuytren, chirurgien en chef, recueillies et publiées par MM. les docteurs Brierre de Boismont et Marx, 1839, 2^e édition entièrement refondue, 6 volumes in-8. 14 fr.
- DURAND-FARDEL. Traité thérapeutique des eaux minérales de France et de l'étranger, et de leur emploi dans les maladies chroniques**, telles que les scrofules, les maladies de la peau, les affections catarrhales, la phthisie, le rhumatisme, la goutte, la dyspepsie, la gastralgie, l'entérite, les maladies du foie, les calculs biliaires, la gravelle, le catarrhe vésical, les maladies de la matrice, les paralysies, la syphilis, la chlorose, les fièvres intermittentes, l'albuminurie, le diabète, etc. 1857, 1 vol. in-8 de 774 pages, avec carte coloriée. 8 fr.
- DURAND-FARDEL. Traité pratique des maladies des vieillards.** 1854, 1 fort vol. in-8 de 924 pages. 9 fr.
- FABRE. Dictionnaire des dictionnaires de médecine français et étrangers**, avec un volume supplémentaire rédigé sous la direction du docteur Ambroise TARDIEU. 1851, 9 vol. in-8. 45 fr.
- HOUEL. Manuel d'anatomie pathologique générale et appliquée**, contenant le catalogue et la description des pièces déposées au musée Dupuytren. 1857, 1 vol. in-18 de 857 pages. 7 fr.
- MALGAIGNE. Manuel de médecine opératoire fondée sur l'anatomie normale et l'anatomie pathologique.** 1861, 7^e édit., 1 vol. gr. in-18. 7 fr.
- MAUNOURY ET SALMON. Manuel de l'art des accouchements**, précédé d'une description abrégée des fonctions et des organes du corps humain, et suivi d'un exposé sommaire des opérations de petite chirurgie les plus usitées, à l'usage des élèves sages-femmes. 1861, 2^e édit. corr. et aug. 1 vol. in-8 avec 32 fig. 7 fr.
- SANDRAS (feu) et BOURGUIGNON. Traité pratique des maladies nerveuses.** 1860-1861, 2^e édition, entièrement refondue, 2 vol. in-8. 12 fr.
- VELPEAU, BÉRAU D. Manuel d'anatomie chirurgicale, générale et topographique.** 1862, 1 vol. in-18, 2^e édit. 6 fr.

MÉMORIAL

DE

THÉRAPEUTIQUE

A L'USAGE DES MÉDECINS PRATICIENS

PAR

Le Docteur F. FOY

—
SECONDE PARTIE.

PARIS

GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17.

LONDRES

Hippolyte Baillièrè, Regent street, 219.

NEW-YORK

Baillièrè brothers, 440, Broadway.

MADRID, C. BAILLY-BAILLÈRE, PLAZA DEL PRINCIPE ALFONSO, 46.

1862

Droits de traduction et de reproduction réservés

No 3-01

615.5
F83m
1862
V. 2



HALLUCINATION. — Perception d'un bruit qui n'existe pas, qui n'a pas existé. Les hallucinations les plus fréquemment observées sont celles de l'ouïe; viennent ensuite celles de la vue, du toucher. Les hallucinations du goût, de l'odorat, sont rares.

Traitement. — Les hallucinations, souvent observées dans le cours des maladies graves et de longue durée, sont traitées par l'opium à petites doses (5 centigr.), par les sangsues derrière les oreilles s'il y a injection des conjonctives, tuméfaction de la face, délire, agitation générale.

Les autres hallucinations, symptômes ou éléments de la folie, sont traitées comme les diverses variétés des affections mentales.

HÉMATÉMÈSE. — Voy. HÉMORRHAGIE DE L'ESTOMAC.

HÉMATOCÈLE. — Épanchement de sang, soit par accumulation, soit par infiltration, soit par épanchement. Mais, comme définition propre, l'hématocèle est une *tumeur sanguine*.

Hématocèle de l'épididyme. — Rien de particulier, quant au traitement, de ce qui sera dit de l'hématocèle funiculaire.

Hématocèle funiculaire (*hématocèle du cordon spermatique*). — *Symptômes.* — Douleur vive dans la région inguinale. — Apparition d'une tumeur dure, allongée, allant parfois de l'épididyme à l'anneau abdominal, et même jusque dans la fosse iliaque. — Développement rapide de la tumeur. — Ecchymoses tégumentaires. — Infiltration sanguine de la verge, du scrotum, de la peau des cuisses.

Traitement. — Repos, position convenable, émollients quand l'hématocèle est diffuse et qu'il y a lieu d'espérer l'absorption de l'épanchement.

Une inflammation se développe-t-elle : anti-phlogistiques, incision.

Il y a-t-il collection, amas de sang : ponction ou incision si les moyens ci-dessus mis en usage ont échoué. Enfin compression par un bandage herniaire s'il y a hémorrhagie (Malgaigne).

Hématocèle pariétale (*épanchement de sang dans les enveloppes testiculaires extérieures à la tunique vaginale*). — A. PAR INFILTRATION. — *Symptômes.* — Aspect lisse et tendu de la tumeur. — Couleur violacée

et noirâtre de la peau des bourses. — Ecchymoses s'étendant quelquefois aux téguments du pubis, au prépuce et même au périnée, à la partie supérieure et intérieure des cuisses, à l'abdomen.

Traitement. — Dans les cas légers, simple soutien des bourses à l'aide d'un suspensoir. — Dans les cas contraires, repos au lit, suspensoir, compresses résolutive.

B. PAR ÉPANCHEMENT. — *Symptômes.* — Tuméfaction, tension, aspect violacé des bourses. — Tumeur pyriforme, molle, fluctuante, non transparente. — Vient-on à malaxer la tumeur entre les doigts : crépitation intérieure due à l'écrasement des caillots sanguins.

Traitement. — Repos. — Cataplasmes émollients. — Dans les cas peu graves, soutien des bourses. — N'ouvrir le foyer avec le bistouri qu'après l'insuccès des résolutifs, d'une position convenable.

Hématocèle pelvienne. — *Symptômes.* — Dans une observation rapportée par le docteur Gautier (de Genève) (*Union médicale*, février 1860, p. 358), on trouve, pour la première période de la maladie, les symptômes suivants : diarrhée, vomissements, coliques; pour la seconde période : douleurs abdominales rappelant celles de la colique de plomb; puis apparition d'une tumeur à l'épigastre, extension de cette tumeur dans la cavité pelvienne, dans le cul-de-sac vésico-rectal, et enfin disparition de l'hématocèle sous l'influence des toniques (il y avait anémie), des boissons acidules et laxatives, et de l'acétate d'ammoniaque.

Limonade laxative.

Crème de tartre soluble..	25 gram.
Eau... ..	500 gram.
Sirop de limon.....	30 gram.

Par tasse dans la matinée.

Potion avec l'acétate d'ammoniaque.

Eau de bourrache... ..	80 gram.
Acétate d'ammoniaque... ..	10 gram.
Sirop de pensée sauvage... ..	20 gram.

Mêlez. — Par cuillerées à bouche toutes les heures.

Hématocèle péri-utérine. — *Symptômes locaux.* — Douleurs pendant les règles. — Exacerbation des douleurs par le palper hypogastrique, la percussion, le toucher vaginal et rectal, l'introduction du spéculum.

Dans la fosse iliaque droite, tumeur lisse, arrondie, peu mobile, assez résistante, parfois fluctuante. — Son mat à la percussion sur l'hypogastre et par les différents touchers. — Percussion, toucher (ne les exercer qu'après avoir vidé le rectum à l'aide d'injections émollientes ou purgatives; cette règle est générale pour toutes les explorations du même genre).

Symptômes généraux. — Fièvre et ses conséquences. — Quelques symptômes de la péritonite. — Nausées. — Vomissements.

Traitement. — Dans la grande majorité des cas, expectation, simples boissons (tilleul, mauve, etc.) additionnées de 50 à 60 grammes d'acétate d'ammoniaque, agent sédatif des organes génitaux de la femme, soit en calmant les douleurs, soit en jouant le rôle d'un hémostatique.

Dans les cas graves, ouverture de l'hématocèle, d'abord par une ponction faite par le vagin, puis par une incision dans le sens de l'axe du même organe. — Vider la tumeur. — Injections, lotions émollientes, détersives, chlorurées, selon les cas. — Soutenir les forces de la malade.

Hématocèle du testicule. — *Symptômes.* — Assez obscurs. En effet, à moins d'un épanchement considérable, le volume anormal de l'organe, sa dureté et sa rénitente particulières, la douleur plus ou moins vive produite par une pression un peu forte, ne sont pas des caractères certains.

Traitement. — La résolution ne se manifestant pas, les antiphlogistiques, une position voulue, les émollients, les résolutifs sont nécessaires, ainsi qu'un débridement si la tunique vaginale se déchire et si le testicule devient apparent.

Hématocèle de la tunique vaginale. — A. TRAUMATIQUE. — *Symptômes.* — Tumeur arrondie, lisse, parfois pyriforme, d'un volume variable entre celui des deux poings et celui de la tête d'un fœtus à terme. — Peau distendue et d'un brun noirâtre. — Extension plus ou moins rapide et plus ou moins considérable de l'infiltration sanguine. — Douleur variable.

Traitement. — L'épanchement est-il peu considérable; peut-on espérer une résolution, une absorption : position, résolutifs, antiphlogistiques, c'est-à-dire : repos au lit, soutien des bourses, cataplasmes émollients, pas d'injection s'il y a des caillots sanguins. — Ponction et injection iodée si le liquide épanché peut sortir par la canule, si la membrane séreuse n'est pas enflammée, si les parois internes du foyer sont saines. — Incision si le foyer est abondant.

B. SPONTANÉE. — *Symptômes.* — Tumeur peu volumineuse à son début, augmentant assez promptement et susceptible de devenir très considérable. — Pyriforme, élastique, opaque (l'hydrocèle est transparente). — D'abord plus ou moins douloureuse, puis gênante par son propre poids. — La peau qui la recouvre est tendue, lisse, mobile, sans changement de couleur.

Traitement. — Ponction et injection iodée si la poche n'est pas dure,

élastique, et si l'épaississement de la tunique n'est encore qu'au premier degré. — L'épaississement est-il plus avancé : appliquer un séton ou pratiquer la décortication. — Enfin recourir à la castration si l'opération précédente n'est pas praticable.

HÉMATODE (fongus). — Bourgeon saignant d'une tumeur cancéreuse. — Voy. CANCER.

HÉMATURIE. — Sortie de sang et d'urine par l'urèthre. — *Pissement de sang.* — Plutôt symptôme que maladie. — En effet, le sang, mêlé à l'urine, peut provenir de l'urèthre, de la vessie, des uretères ou des reins.

Traitement. — Celui des causes ou de la maladie qui a donné naissance à l'hématurie, comme un calcul, un fongus, une tumeur prostatique, etc.

HÉMÉRALOPIE. — Variété de l'amaurose où l'œil ne distingue pas les objets éclairés par une lumière artificielle.

L'héméralopie n'est pas toujours une paralysie intermittente ; elle est souvent une sorte de cécité idiopathique produite dans l'obscurité et curable par l'obscurité. Il suffit, dans ce cas, de faire promener les sujets dans une cave ou tout autre lieu analogue, et les engager à faire tous leurs efforts pour voir les objets qui se trouvent autour d'eux.

Les fumigations azotées (médication ancienne et populaire) guérissent très bien la cécité nocturne. Ces fumigations ne sont autres que les vapeurs d'un décocté aqueux et concentré de foie de veau, de mouton ou de bœuf, dirigées sur les yeux, la tête du malade étant enveloppée d'une serviette. Des petits vésicatoires volants établis autour de l'orbite et pansés avec la strychnine, l'électricité, les lotions ou collyres liquides appliqués froids, les vapeurs d'ammoniaque conviennent encore contre l'héméralopie idiopathique ou simplement nerveuse.

L'héméralopie tient-elle à une lésion quelconque du cerveau, en un mot est-elle symptomatique : elle ne peut être confondue avec la précédente, ni traitée de la même manière. Elle réclame alors, avec les moyens qui viennent d'être indiqués, l'usage fréquent des purgatifs, l'emploi des saignées s'il y a congestion sanguine, celui des lunettes bleues, le séjour dans une chambre peu éclairée. Enfin, si l'affection dégénère en amaurose, on agit comme dans cette maladie, et s'il y a intermittence, on prescrit le sulfate de quinine.

Caractères distinctifs des héméralopies idiopathique et symptomatique.

HÉMÉRALOPIE IDIOPATHIQUE.

—

Vue impossible dans le jour, après le coucher du soleil.

Vue possible, même le jour et dans un lieu obscur, avec la lumière d'une bougie.

HÉMÉRALOPIE SYMPTOMATIQUE.

—

Vue impossible dans toutes les conditions ci-contre.

HÉMIOPIE. — Maladie de peu de durée et intermittente, dans laquelle les objets ne sont vus que dans leur moitié supérieure. L'hémiopie peut être due à une paralysie partielle de la rétine, ou bien à quelques-unes des affections graves des milieux de l'œil, comme les épanchements séreux sous-rétiniens, l'encéphaloïde de la rétine, etc.

Traitement. — Celui des causes qui, le plus ordinairement, sont de nature nerveuse.

HÉMIPLÉGIE. — Paralysie d'une moitié du corps.

Hémiplégie faciale. — Paralysie de la septième paire. Chez le nouveau-né, elle peut empêcher ou gêner la succion, rompre la symétrie de la figure, s'opposer à la fermeture de l'œil, etc. — Agir en conséquence ou garder l'expectation quand l'enfant peut prendre le sein. — Garantir de la lumière l'œil resté entr'ouvert.

HÉMOPHTHALMIE. — Épanchement de sang dans l'œil. Affection très analogue, par ses causes principalement, à l'*hypéma*, qui réclame un traitement local (topiques réfrigérants, compression, frictions résolatives, sangsues, paracentèse de la chambre antérieure à moins qu'il existe une ophthalmie chronique), un traitement général (saignées, purgatifs, iodures, tartre stibié, diète) sous forme altérante.

HÉMORRHAGIE EN GÉNÉRAL. — Tout écoulement de sang hors des vaisseaux qui le renferment. Énumérons les principales espèces ou variétés.

Hémorrhagie essentielle, celle qui a une existence propre, qui n'est liée à aucune autre maladie. — *Hémorrhagie symptomatique*, phénomène secondaire d'une maladie existante. — *Hémorrhagie traumatique, accidentelle ou active*, celle qui est due à une cause mécanique ou dyna-

mique. — *Hémorrhagie passive ou asthénique*, celle qui tient à une débilité générale. — *Hémorrhagie sthénique*, celle qui est liée à un état pléthorique. — *Hémorrhagie membraneuse*, quand elle se fait, soit à la surface de la peau, soit à la surface des séreuses ou des muqueuses. — *Hémorrhagie externe*, quand le sang s'épanche au dehors par une ouverture quelconque et naturelle. — *Hémorrhagie interne*, quand le sang est épanché et retenu dans une cavité. — *Hémorrhagie interstitielle ou intra-organique*, quand le sang reste interposé dans l'épaisseur ou le parenchyme des tissus, comme cela se voit pour le poumon, les muscles, etc., d'où le nom d'*apoplexies* improprement donné à ces épanchements sanguins. — *Hémorrhagie constitutionnelle*, celle qui tient à un état particulier et dominant de l'économie. — *Hémorrhagie supplémentaire*, celle qui se fait en dehors des voies naturelles et qui remplace, soit un flux physiologique comme les *menstrues*, soit un état morbide comme les *hémorrhoides*. — *Hémorrhagie critique*, celle qui survient dans le cours ou à la fin d'une maladie, et qui apporte avec elle un changement ordinairement favorable. Telles sont les diverses variétés d'hémorrhagies admises dans la science, variétés que la thérapeutique ne peut méconnaître.

Symptômes. — Toutes les fois que l'écoulement de sang se fait en dehors, qu'il est externe, un seul symptôme suffit, la vue du sang. Quand l'écoulement est interne, qu'il s'amasse, qu'il s'accumule en quantité plus ou moins considérable, les symptômes les plus ordinaires sont les suivants : Sensation, par le palper, d'une tumeur plus ou moins volumineuse, et, comme phénomènes généraux dont l'intensité est en raison directe de la quantité de sang extravasé : pâleur, refroidissement, faiblesse, vertiges, défaillances ; — affaiblissement du pouls ; — sueur froide ; — convulsions ; — mort. — Le sang est-il liquide : hémorrhagie récente. Est-il spumeux, aéré : hémorrhagie des voies respiratoires. Est-il caillé, noirâtre : l'hémorrhagie est ancienne.

Traitement. — Les causes des hémorrhagies une fois enlevées, que ces causes soient mécaniques ou accidentelles, morbides (c'est-à-dire par exhalation des surfaces muqueuses) ou traumatiques, on opposera à ces maladies un traitement expectant si la perte de sang est peu grave, habituelle critique, supplémentaire, etc. ; un traitement actif si l'hémorrhagie est elle-même active, dangereuse, tant par sa quantité que par sa durée.

Traitement expectant. — On fera de la médecine expectante toutes les fois qu'une hémorrhagie viendra dégorger un organe hyperémié, ou un état de pléthore générale. Cette médecine sera secondée par l'emploi de moyens calmants et tempérants, par des boissons émoullientes ou acide

fraîches, le repos général, et surtout le repos de l'organe ou du tissu frappé d'hémorrhagie, en évitant toutes les causes excitantes, etc.; et elle sera applicable chez les sujets jeunes, sanguins, d'une bonne constitution, chez lesquels une perte de sang abondante devient une cause de santé, un moyen prophylactique contre des affections plus graves.

La médication expectante est contre-indiquée si un organe important est menacé, si le sujet est âgé, déjà affaibli par la misère, les privations, des maladies antérieures, et chez lequel, par conséquent, les forces réparatrices n'ont que peu ou pas d'énergie.

Enfin, dans la médecine expectante, les premiers soins sont les suivants : Débarrasser le malade de tout ce qui peut gêner la circulation ou la respiration. — Le coucher sur un lit plutôt dur que moelleux, plutôt froid que chaud, la chambre également fraîche ou froide. — Lui donner une position, un décubitus tel que les parties lésées soient plutôt un peu élevées qu'inclinées. — Éviter les efforts, les mouvements, les cris, les émotions. — Soutenir, relever le moral du sujet. — Surveiller les évacuations naturelles.

Traitement actif. — La première indication du traitement actif, quand il y a pléthore, c'est de désemplir promptement le système sanguin veineux ou artériel par des saignées locales ou générales proportionnées, quant à leur quantité, à l'âge, au sexe, à la force, à la constitution, aux habitudes, aux idiosyncrasies, etc., du sujet. A ces premiers moyens, on ajoutera, pour atténuer, diluer le sang, le rendre moins stimulant, moins fibrineux, moins chargé de matière colorante plus aqueux, en un mot, on ajoutera tout ce qui a été indiqué pour le traitement palliatif. Tous ces moyens, que nous retrouverons au mot *inflammation*, seront continués et renouvelés, mais à des intervalles de plus en plus éloignés, tant que les indications resteront les mêmes, c'est-à-dire tant que l'hémorrhagie n'aura pas cessé ou éprouvé d'amendement salutaire ou voisin de la guérison. Aux boissons diaphorétiques, toujours un peu excitantes, conseillées par quelques praticiens dans les cas où l'hémorrhagie se renouvelle, où elle tend à devenir périodique, à se greffer sur l'économie, et à remplacer ou à diminuer quelques flux ordinaires (sueur, urine), on préfère l'usage de certains diurétiques, de la digitale par exemple, à la dose de 5 à 15 centigrammes par jour. Les purgatifs, si souvent employés par les médecins anglais, dans les mêmes vues et comme moyen antiphlogistique, ne conviennent guère que dans les cas où l'on voudrait prolonger une diarrhée qui, survenue naturellement, aurait amené quelque diminution dans la perte de sang.

L'hémorrhagie est-elle épiphénoménique d'un embarras gastro-intesti-

nal, d'une fièvre gastrique? on donnera un émétique en lavage, puis un purgatif cathartique si les symptômes de ces dernières affections sont prédominants; dans le cas contraire, c'est-à-dire dans le cas où l'hémorrhagie serait active, la fièvre intense, etc., on agirait comme dans les cas de pléthore.

L'hémorrhagie tient-elle à une hyperémie locale, et la partie ou l'organe hyperémié est-il extérieur: on applique des sangsues ou des scarifications, on pratique une ou deux saignées du bras s'il y a pléthore générale, et si cette pléthore peut contribuer à entretenir la congestion locale.

Les émissions sanguines seront faites sur les parties congestionnées, par des sangsues en petit nombre, souvent répétées, si l'hyperémie est ancienne, chronique; par des ventouses scarifiées et larges, par des sangsues en grand nombre, si l'afflux du sang est incessant, considérable. Les scarifications, les sangsues seront, dans ces cas encore, appliquées près ou loin du lieu malade, selon les cas. A tous ces moyens, on associera les cataplasmes sinapisés, l'immersion des extrémités dans l'eau chaude pure ou aiguisée par de la farine de moutarde, de l'ail, du poivre, du raïnot pilés, de l'acide hydrochlorique, etc. Ces hyperémies locales, dérivatives, produites par l'art, conviennent dans une foule de congestions sanguines.

L'hémorrhagie semble-t-elle se régulariser, prendre un caractère de périodicité: on fait usage du sulfate de quinine.

Le sujet est jeune, fort, vigoureux, pléthorique, arrivé à l'âge de puberté: — expectation.

Le sujet est une jeune femme, une jeune fille, mal ou non réglée; la perte de sang peu abondante (se comporter comme ci-dessus). L'hémorrhagie est-elle supplémentaire: on surveille la quantité de sang épanché, on la modère si elle est trop abondante. A cet effet, on prescrit des boissons froides et acidules (voy. p. 51, 350, 367), le petit-lait aluminé (voy. p. 350), des pilules astringentes, la tisane aluminée (voy. p. 350), la mixture astringente, le sirop de tannin, le looch astringent, les lavements d'eau à la glace.

Prophylaxie des hémorrhagies. — Bien que le médecin ne soit pas toujours appelé pour prévenir les maladies, mais seulement pour les guérir ou les traiter, il peut cependant, dans quelques cas, donner à ceux-là qui le consultent des moyens propres à prévenir le retour ou les récurrences d'une affection actuellement existante. Aux personnes qui présentent la diathèse, la disposition propre aux hémorrhagies, on conseille, après avoir traité, s'il y a lieu, la pléthore générale et l'hyperémie locale, des aliments légers, et de préférence les végétaux, la viande des jeunes animaux, la

modération dans l'usage du vin, du café, des liqueurs, des excitants moraux ou physiques, l'éloignement de tous les lieux de réunions nombreuses, l'habitation dans des chambres spacieuses, bien aérées, peu chauffées, etc.

Looch astringent (Svédiour).

Cachou purifié.. . . .	2 gram.
Eau de canelle . . .	125 gram.
Salep en poudre... . .	6 gram.
Sirop de coquelicot... .	60 gram.

Mêlez et agitez chaque fois. Dose : une cuillerée toutes les heures.

Mixture astringente.

Extrait de monésia	30 gram.	
Sirop de Tolu	} De chaque,	30 gram.
Sirop de ratanhia		
Eau pure	50 gram.	

Mêlez. — 2 cuillerées à bouche dans la journée : une le matin, une le soir.

Pilules astringentes.

Cachou en poudre.. . . .	45 gram.
--------------------------	----------

Alun en poudre..	10 gram.
Opium en poudre... . .	8 gram.
Miel rosat, quantité suffisante.	

Mêlez et faites des pilules de 25 centigrammes. Dose : 1, 2 et 4 par jour.

Autres.

Poudre de kino.. . . .	4 gram.
Baume du Pérou... . .	8 gram.
Poudre de tormentille, quantité suffisante.	

Mêlez, opérez et faites prendre comme ci-dessus.

Sirop de tannin.

Sirop de sucre contenant par 30 gram. 5 décigram. d'acide tannique. — Deux ou trois cuillerées par jour, pur ou dans un peu d'eau.

HÉMORRHAGIES EN PARTICULIER. — Hémorrhagie anale. —

Voy. HÉMORRHOÏDES. HÉMORRHAGIE INTESTINALE.

Hémorrhagie buccale (plus souvent symptôme que maladie). — *Symptômes.* — Perte de sang par la bouche sous forme de boue ou de crachats. — Toux, suffocation si le sang tombe dans le larynx.

Traitement. — Maintenir et renouveler des morceaux de glace dans la bouche, ou de l'eau très froide aiguillée d'eau de Rabel. — Faire sucer des tablettes de cachou ou d'alun, tablettes pesant un gramme et contenant chacune 10 centigrammes de base active. — Collutoires ou gargarismes fortement alunés et préparés avec : sirop de cachou ou de ratanhia, 60 grammes; alun, 2 à 5 grammes. — Cautérisation du point hémorrhagique.

Hémorrhagie cérébrale (capillaire ou autre). — Voy. APOPLEXIE.

Hémorrhagie du cervelet ou cérébelleuse. — *Symptômes.* — Érection du pénis. — Paralysie du sentiment. — Intégrité du mouvement.

— Impulsion irrésistible. — Amaurose. — Coma. — Voy. pour le traitement, *Apoplexie cérébrale*.

Hémorrhagie de la conjonctive oculaire. — Rien de particulier. En effet, un traitement général basé sur la constitution du sujet, des colyres astringents, la compression au besoin, sont les seules choses à faire.

Hémorrhagie de l'estomac. — *Symptômes.* — Sang noir ou rouge, en caillots ou liquide. — Sang mêlé ou non à des matières alimentaires.

Traitement. — Boissons glacées. — Topiques réfrigérants sur l'épigastre. — Pédiluves et manuluves froids.

Potion contre l'hématémèse.

Perchlorure de fer..... 20 goutt.
Potion gommeuse..... 100 gram.

Mêlez. — Par cuillerées à bouche toutes les deux heures.

Pilules astringentes (Cullen).

Poudre de sang-dragon... 10 gram.
Poudre d'alun..... 5 gram.
Conserve de roses, quantité suffisante.

Mêlez et faites 50 pilules. — 5 à 10 par jour.

Pilules d'alun (Helvétus).

Alun en poudre..... 10 gram.
Sang de dragon en poudre. 5 gram.
Miel rosat, quantité suffisante.

Mêlez et faites des pilules de 3 décigrammes : une à six par jour.

Potion hémostatique.

Extrait de seigle ergoté... 4 gram.

Eau distillée de cannelle.. 100 gram.
Sirop de digitale.. 20 gram.
Sirop de sucre..... 20 gram.

Par cuillerée toutes les demi-heures.

Potion alumineuse.

Alun 6 gram.
Eau distillée de roses..... 150 gram.
Sirop de sucre..... } De chaque,
Sirop diacode } 20 gram.

Par cuillerées.

Limonade sulfurique ou limonade minérale.

Sirop de sucre... .. 60 gram.
Eau commune.. 1000 gram.
Alcool sulfurique..... 3 gram.

Mêlez.

Poudre anti-hématémésique (Denton).

Acétate de plomb. ... 2 décigram.
Extrait de ciguë. ... 3 décigram.

Mêlez. Faites une poudre divisée en douze prises. Une toutes les deux heures.

Hémorrhagie foudroyante. — Voy. APOPLEXIE CÉRÉBRALE.

Hémorrhagie de la glande lacrymale. — LARMES SANGUINOLENTES, — Perte de sang venant de la surface de la conjonctive, et non de l'intérieur de la glande lacrymale ; phénomène très rarement observé. Cependant les archives de la science possèdent des exemples de ce genre sur des sujets scorbutiques et scrofuleux.

Hémorrhagie intestinale. — *Symptômes.* — Sang analogue à celui de l'hématémèse, à part les matières stercorales qui peuvent s'y trouver, les coliques accompagnant les déjections.

Traitement. — Donner, en injections anales et froides, les liquides indiqués pour *boissons* dans l'hématémèse, y ajouter une certaine quantité des extraits aqueux des mêmes substances (4 à 8 grammes par injection). — Compresses froides sur l'abdomen. — Donner dans la journée, sur la pointe du couteau, quelques grammes (1 à 3) de *conserves de roses* ou de *cynorrhodon*, préparations faites, la première, avec la poudre de roses (64), l'eau de roses (125), le sucre (500); la seconde avec : pulpe de cynorrhodons (fruits de l'églantier), 2 parties; sucre, 3 parties.

Hémorrhagie intra-thoracique (suite d'une blessure). — *Symptômes.* — Respiration courte, suffocante, suspirieuse, anxieuse. — Flexion du tronc en avant. — Décubitus sur le côté malade. — Flexion des cuisses. — Nécessité de l'élévation des épaules. — Pesanteur, douleur dans la région du diaphragme. — Matité de la poitrine, etc.

Traitement. — Médecine des symptômes.

Hémorrhagie intra-trachéale. — Perte de sang souvent et promptement mortelle.

Traitement. — Agrandir la plaie. — Pomper le sang. — Favoriser l'écoulement sanguin par la compression. — Ligature ou torsion.

Hémorrhagie des méninges. — CÉRÉBRO-RACHIDIENNE, DE LA MOELLE ÉPINIÈRE. — Dans ces hémorrhagies, dont les causes sont rarement bien connues, dont les caractères ou symptômes sont les mêmes que ceux de l'apoplexie cérébrale, il faut, sous le rapport thérapeutique, plutôt s'adresser aux conditions prédisposantes qu'à la maladie elle-même. On suit alors le premier et le plus important des principes de la thérapeutique : *Primo non nocere.*

Hémorrhagie nasale, épistaxis. — Perte de sang par l'une ou l'autre, ou par les deux ouvertures nasales antérieures, ou encore, ce qui est rare, par les ouvertures postérieures.

Symptômes. — Comme signes du *molimen hemorrhagicum*, mais plus ou moins marqués, il y a : Pesanteur de tête plutôt que céphalalgie. — *Bluettes* ou troubles de la vision. — Parfois, bourdonnements d'oreilles, humidité de la pituitaire. — Sang noir, en caillots ou liquide, quelquefois rouge.

Traitement prophylactique. — Ne pas s'abandonner à la vie sédentaire. — Éviter les travaux excessifs de cabinet, les expositions au soleil, les efforts de reins, les efforts musculaires. — Se garder des étternements violents. — Fuir les appartements trop chauds, les grandes réunions théâtrales ou autres. — Avoir un régime sobre, sévère. — Se priver des boissons chaudes et alcooliques.

Traitement curatif. — Rien à faire quand la perte de sang est faible, qu'elle a lieu goutte à goutte, qu'elle soulage le malade en détruisant le *molimen hemorrhagicum*, sorte de trop plein du système sanguin. Est-elle plus abondante, des dangers sont-ils imminents : Aspersions subites et répétées d'eau très froide sur la figure, le front, les tempes. — Pincer le nez momentanément dans le but d'obtenir la formation d'un caillot. — Inspirations d'eau froide, d'oxicrat, d'eau de Rabel affaiblie, d'une pincée de poudre absorbante quelconque (*amidon, gomme arabique, cachou, colophane, ratanhia, etc.*). Introduction brusque, imprévue, entre les épaules, d'un corps très froid (clef par exemple). — Application d'éponge, de linges mouillés et froids, sur les bras, les mains, les cuisses, le scrotum, les mamelles, le dos. — Arrosement des mêmes parties avec l'éther ou un soluté aqueux d'iodure de potassium. — Élévation de l'un des bras, principalement celui qui correspond au côté d'où se fait l'hémorrhagie.

L'épistaxis persiste, augmente ; le sujet est un enfant ; elle est interne ; le sang est avalé par une déglutition incessante : il faut examiner le fond du gosier, y porter des topiques réfrigérants, hémostatiques ou tamponner.

Tamponnement des fosses nasales. — A un bourdonnet de charpie préalablement roulé ou non dans une poudre astringente, ou trempé dans un liquide hémostatique, suffisamment gros, il faut attacher un double fil et un fil simple cirés. — Le double fil, à l'aide d'une sonde, est passé, de la bouche et du pharynx, dans la fosse nasale malade, entraînant avec lui le bourdonnet charpie. — Descendu ensuite par le nez, on écarte les deux chefs de ce fil, on fait glisser entre eux autant de charpie qu'il est nécessaire, et on ferme ainsi les deux orifices. Quand on juge que l'hémorrhagie est arrêtée, on coupe le nœuf du bouchon antérieur, et on retire le bouchon postérieur à l'aide du fil simple qui est resté dans la bouche et dont l'extrémité libre a été relevée sur la joue à l'aide d'une bandelette agglutinative.

Hémorrhagie de l'œsophage. — Suite d'un accident, d'une blessure, d'une ulcération, d'un cancer, etc. — Traitement palliatif, celui de l'hémorrhagie buccale, et insufflation de poudre astringente (*cachou, ra-*

tanhia, amidon, gomme, noix de galle, etc.). — Traitement curatif, chirurgical.

Hémorrhagie pleurale. — *Symptômes.* — Point de côté. — Aggravation de celui-ci par la toux et l'inspiration. — Anhélation. — Parole entrecoupée. — Matité complète. — Éloignement, abattement du bruit respiratoire, — parfois égophonie.

Traitement. — Celui de la pleurésie ordinaire, et des hémorrhagies en général.

Hémorrhagie du poumon (plus souvent symptôme que maladie. — *Symptômes.* — Crachement ou vomissement de sang. — Sang spumeux, vermeil quand le liquide sort avec force, par jets abondants (hémorrhagie active), qu'il contient de l'air, qu'il a promptement traversé les voies respiratoires. — Sang noir, en caillots quand il a séjourné dans les bronches, qu'il est descendu dans l'estomac, qu'il est rejeté au dehors par les efforts de vomissement. — Rien du côté du cœur et des gros vaisseaux; aucun signe de phthisie, d'anévrysmes si l'hémoptysie est essentielle. — Nulle trace de sang dans les fosses nasales à moins d'un crachement de sang très abondant. — Douleur, plénitude, chaleur du côté de la poitrine, s'il y a des tubercules.

L'hémorrhagie est spontanée, considérable, foudroyante, — voy. APOPLEXIE DU POUMON.

Traitement. — Saignées larges et abondantes. — Ventouses très larges sur les extrémités. — Affusions froides sur la poitrine. — Sinapismes entre les épaules. — Repos absolu de la parole. — Aucun exercice un peu violent. — Abandonner les instruments à vent. — Boissons astringentes et glacées. — Limonades minérales. — Opiats astringents.

Sirop de ratanhia.

Sirop de sucre contenant par 30 gram.
9 décigrammes d'extrait de ratanhia. —
Dose : une cuillerée à café toutes les
deux ou trois heures.

Potion au perchlorure de fer.

Perchlorure de fer liquide
d'une densité de 1,23
1 décigram. à 1 gram.
Eau distillé..... .. 120 gram.

Sirop de cannelle 20 gram.

A prendre par cuillerées.

Sirop d'orties (Desmartis).

Suc dépuré d'orties..... 1000 gram.
Sucre. 2000 gram.

Par cuillerées à bouche à différentes
époques de la journée.

Alcool sulfurique (eau de Babe!).

Acide sulfurique à 66°, 100; alcool à
33° Cart. (85 cent.), 300. Mélez peu à

peu en versant l'acide sur l'alcool; laissez déposer; décantez et conservez dans un flacon pour l'usage.

On colore ordinairement en rose avec de l'orcanelle. Dose: 15 à 20 gouttes dans un demi-verre d'eau sucrée.

Potion contre l'hémoptysie
(Moseley, Ruzf).

Sulfate de zinc 6 gram.
Alun 4 gram.
Eau 500 gram.
Teinture de cochenille, quelques grammes pour donner au mélange une belle couleur rose.

Dose: une ou deux cuillerées à bouche, le matin à jeun.

Julep mucilagineux opiacé (Clarus).

Carragahen 2 gram.
Eau commune 250 gram.

Faites bouillir jusqu'à réduction du quart ou 60 grammes. Passez et ajoutez:

Phosphate de soude 5 gram.
Sirop d'opium 20 gram.

Mêlez. — Par cuillerées toutes les deux heures dans l'intervalle des accès d'hémoptysie.

Potion astringente au tannin.

Eau commune 100 gram.
Eau de fleur d'oranger 20 gram.
Tannin 5 décigram.
Teinture de cannelle 2 gram.
Sirop d'œillet 30 gram.

Mêlez. — Par cuillerées d'heure en heure.

Sirop de perchlorure ou de sesquichlorure de fer (Deleau, etc.).

Sesquichlorure liquide à 30°. 10 gram.
Sirop de sucre 490 gram.

Mêlez. — A prendre par cuillerées à bouche deux ou trois fois par jour.

Ce sirop, d'une couleur jaune d'or, d'une saveur d'abord très astringente, puis atramentaire, ne se conserve pas. Il vaut donc mieux le préparer à mesure des besoins, ou lui préférer le *soluté magistral* suivant:

Soluté de sesquichlorure de fer à 30°. 2 gram.
Eau distillée 100 gram.
Sirop de sucre ou de fleur d'oranger 25 gram.

Mêlez. — A prendre par cuillerées comme le sirop. Comme ce dernier, ce soluté renferme 1 pour 100 de sel de fer (Duroy).

Hémorrhagies traumatiques. — Voy. PLAIES.

Hémorrhagie rénale. — *Symptômes.* — Écoulement de sang par l'urètre, précédé de douleurs ou seulement d'un sentiment d'embarras, de plénitude dans les voies urinaires. — Sang en filaments fibrineux ou en caillots filiformes.

Le sang sort-il avec difficulté, dans un rapport quantitatif inverse de celui de l'écoulement interne ou rénal: Douleurs vives, persistantes, s'irradiant dans la région lombaire, dans la partie antérieure de l'abdomen. — Tension, pesanteur vers l'hypogastre, le périnée et le rectum. — Besoins incessants d'uriner. — Anxiété vive chez le malade. — Soulagements aussitôt que la miction a lieu ou que le cathétérisme est pratiqué. —

Parfois, régurgitation de la vessie d'un liquide tantôt normal, tantôt sanguinolent.

Traitement. — Boissons froides. — Injections anales et topiques froids. — Injections opiacées dans le rectum s'il y a des douleurs internes. — Orangeade, citronade, édulcorées avec le sirop suivant.

<i>Sirop citrique gommeux.</i>		Sirop de sucre..... 150000 Dose : 60 à 80 gram. par 500 gram. de liquide.
Acide citrique.....	3200	
Gomme arabique.....	9600	
Eau.....	12 à 15000	

Hémorrhagie de l'urèthre. — *Symptômes.* — Écoulement de sang pur ou altéré, mêlé à un peu d'urine. — Tension, chaleur insolite dans le canal. — Douleur gravative allant du pénis au périnée, aux lombes, etc.

Traitement. — Celui des causes d'abord qui peuvent être traumatiques ou la conséquence d'une urétrite, d'une ulcération, etc. — Puis, expectation si l'écoulement est peu considérable. — Saignée du bras si le sujet est pléthorique. — Topiques froids autour de la verge. — Boissons froides. — Relever le pénis sur l'abdomen ; le maintenir sans forte compression. — Cathétérisme si le sang afflue dans la vessie.

Hémorrhagie de l'utérus. — *Symptômes.* — Perte subite, progressive ou foudroyante venant de l'utérus. — Sang liquide, pur, rutilant, chaud, très coagulable ou en caillots.

L'écoulement se fait-il lentement : Sang s'amointrissant en richesse, en couleur, en coagulabilité. Le sang s'accumule-t-il dans l'intérieur de l'utérus : — Horripilations, frissons, coliques. — Développement de l'organe. — Douleurs s'irradient du bassin vers les lombes, l'abdomen, les cuisses. — Ardeur et prurit vers les organes génitaux. — Contractions expulsives. — Par le toucher on constate soit le développement, la mollesse du col utérin, soit la dureté, l'inégalité de la même partie.

Traitement. — Continence dans les rapports sexuels. — Saignée du bras. Ventouses sèches sur les lombes, le ventre. — Ventouses humides sur les membres. — Tenir le bassin plus élevé que le tronc. — Comprimer l'aorte à travers les parois de l'abdomen. — Ligature des membres. — Dans les cas graves, foudroyants, tenter la transfusion, opération faite pour la première fois il y a plus de deux cents ans, condamnée, puis reprise et essayée en 1825. Agir lentement (avec une seringue à hydrocèle graduée) afin que la respiration ait le temps de débarrasser le sang de l'excès d'acide carbonique. — Topiques froids sur les mêmes parties. —

Immersions, douches avec des liquides frappés. — Tamponnements avec de la charpie trempée dans l'eau tenant en solution de l'alun ou du sulfate de fer, du vinaigre, du jus de citron. — Surveiller les effets de ce moyen qui peut donner lieu à une inflammation locale plus ou moins vive.

Potion contre la métrorrhagie
(Osiecki).

Salep. 20 centigram.
Eau. 200 gram.

Faites cuire et passer ; ajoutez :

Sirop de framboises. 20 gram.

Par cuillerées à bouche d'heure en heure.

Seconder l'action par des limonades froides et l'aération.

Le salep peut être remplacé par le monésia, le ratanhia, le perchlorure de fer.

Potion astringente au tannin.

Eau commune. 100 gram.
Eau de fleurs d'oranger. 20 gram.
Tannin 5 décigram.
Teinture de cannelle . . 2 gram.
Sirop d'œillet. 30 gram.

A prendre par cuillerée d'heure en heure.

Pilules d'ergot et de digitale.

Poudre de digitale. 1 gram.
Poudre de seigle ergoté . . . 4 gram.
Sirop, quantité suffisante.

28 pilules : 6 à 8 par jour.

Pilules narcotiques et astringentes
(Dumars).

Tannin 2 gram.
Extrait d'opium 2 centigram.
Conserve de roses, quantité suffisante.

Faites 20 pilules. Une toutes les deux heures.

Potion contre les pertes atoniques
(Gall).

Extrait de kina 2 à 8 gram.
Eau de menthe poivrée. . . . 125 gram.
Teinture thébaïque. 1 gram.
Sirop de gomme 30 gram.

Mélez. — Une cuillerée à bouche toutes les deux heures.

Des fongosités entretiennent-elles les hémorrhagies utérines : on a recours aux moyens suivants (Becquerel) : On met le col utérin à nu à l'aide du spéculum. Dans le museau de tanche, on introduit un crayon de tannin de 5 millimètres de diamètre et 3 millimètres de longueur. Un tampon imbibé de soluté concentré de tannin, maintient le tout en place pendant 10 à 12 heures. Après ce temps, on retire le tampon de charpie. Trois ou quatre heures de repos sont données à la malade. Puis on renouvelle l'application du topique, et cela trois, quatre et cinq fois, avec la même durée des temps d'intervalle et des temps de contact.

Hémorrhagie vésicale. — *Symptômes.* — Sensibilité insolite de la vessie aussitôt qu'un peu d'urine s'y est amassée. — Envies fréquentes d'uriner. — Dysurie. — Tension, chaleur et ardeur dans l'hypogastre. —

Excrétion de matière visqueuse, puriforme, fétide, nageant dans les urines, se précipitant quand celles-ci sont en repos. — Couleur brune ou noirâtre du liquide vésical.

Traitement. — Celui de l'hématurie.

Hémorrhagies (sous le rapport obstétrique). — Des hémorrhagies peuvent précéder, accompagner, suivre les accouchements. Les premières sont ordinairement le prélude ou la suite d'une fausse couche; les secondes deviennent souvent des causes de manœuvres propres à hâter la fin du travail, la délivrance de la femme.

Des pertes de sang qui peuvent survenir dans les six premiers mois de la grossesse (*épistaxis, hématemèse, hémoptysie, hématurie, métrorrhagie interne ou externe, etc.*), la dernière, la métrorrhagie, mérite de fixer plus particulièrement notre attention. C'est elle, en effet, qui précède ou suit presque toutes les fausses couches, si même elle n'en est pas la cause la plus directe et la plus ordinaire.

Symptômes. — Ils ont été donnés plus haut.

Traitement. — L'hémorrhagie est-elle peu abondante, peu fréquente: on conseille le calme de l'esprit, le repos du corps, quelques topiques frais, des boissons acidulées et froides, tous moyens déjà indiqués. Le *tamponnement* sera appliqué *dans quelques cas* (imminence de danger pour la mère), tout en ne perdant pas de vue que ce moyen hémostatique peut provoquer l'avortement en irritant les surfaces avec lesquelles il est en contact.

Les caillots rendus par la femme seront examinés avec soin, afin de s'assurer s'ils ne renferment pas le fruit et ses enveloppes.

L'hémorrhagie est-elle abondante: tamponnement; affusions froides sur le ventre, les cuisses, les bras, les jambes. — Boissons frappées.

Pertes de sang dans les trois derniers mois de la grossesse. — Aux causes de ces hémorrhagies, qui sont celles de l'avortement (voy. ce mot), il faut ajouter l'implantation vicieuse du placenta (voy. ce mot.)

Hémorrhagie (avant le travail de l'accouchement). — *Traitement.* — L'hémorrhagie est légère: Situation horizontale. — Repos absolu. — Air frais. — Boissons acidulées et fraîches. — Diète. — Saignée, s'il y a pléthore. — Cathétérisme, injections rectales pour vider la vessie et le rectum. L'hémorrhagie est grave: Comme ci-dessus, moins la saignée. — Topiques froids. — Seigle ergoté (2 à 3 grammes dans un peu d'eau sucrée, en trois fois, à dix minutes d'intervalle); et, ces moyens restant sans effet, tamponnement ou perforation des membranes.

Hémorrhagie (pendant le travail de l'accouchement). — *Hémorrhagie légère; orifice non dilaté et non dilatable; membranes entières* : — Comme ci-dessus encore, sans la saignée, à moins d'un état pléthorique très prononcé. Les membranes sont rompues : même conduite.

Orifice dilaté ou dilatable. — Membranes entières : Agir comme dans l'hémorrhagie qui précède le travail ; attendre ou rompre les membranes. — *Membranes rompues* : Expectation. Puis, donner le seigle ergoté, suivant que les douleurs sont lentes ou nulles.

Hémorrhagie grave. Orifice non dilaté et non dilatable. — Membranes entières : Mêmes moyens que dans l'hémorrhagie qui a lieu avant le travail, sauf la saignée. — Puis, réfrigérants, seigle ergoté si les douleurs sont faibles ; rupture des membranes, tamponnement si l'orifice ne permet pas la version. *Membranes rompues* : Expectation, réfrigérants, ergot de seigle, compression de l'utérus, tamponnement, accouchement forcé.

Orifice dilaté ou dilatable. — Membranes entières : Rupture de ces dernières. — Version. — Forceps. *Membranes rompues* : Version, la tête étant au-dessus de l'orifice. — Forceps, la tête étant dans l'excavation. — Extraction simple si l'extrémité pelvienne se présente.

Hémorrhagie (après l'accouchement, c'est-à-dire, avant, pendant et après l'expulsion de l'arrière-faix) : *Signes* (de l'hémorrhagie externe) faciles à reconnaître ; la vue constate l'écoulement du sang. — *Signes* (de l'hémorrhagie interne) : Au-dessus du pubis, plus de corps orbiculaire représentant l'utérus. — Mollesse de ce dernier, augmentation de son volume par le sang accumulé. — Dans l'abdomen, sentiment de chaleur. — Puis, faiblesse générale et progressive caractérisée par les symptômes suivants : Petitesse et fréquence du pouls. — Pâleur de la face. — Décoloration des lèvres. — Anxiété. — Dyspnée. — Bâillement. — Syncopes. — Nausées. — Vomissements. — Bourdonnements d'oreilles. — Éblouissement. — Obscurcissement de la vue. — Froid des extrémités. — Convulsions.

Traitement. — A part l'inertie de la matrice, qui est ici une des causes principales de l'hémorrhagie et que la thérapeutique peut parfois atteindre et combattre par une compression méthodique faite sur l'abdomen avec les mains, il y a peu de chose à faire pour prévenir la lenteur, la promptitude ou la difficulté d'un accouchement ; pour annihiler de suite la faiblesse de la femme, pour empêcher que les adhérences du placenta soient trop fortes, pour faciliter la sortie de l'arrière-faix, pour régulariser, harmoniser les contractions utérines. — Le traitement se bornera donc aux

indications suivantes : Frictions circulaires sur les parties de l'abdomen correspondantes au fond de l'utérus, afin de réveiller les contractions de ce dernier. — Aspersions d'eau glacée sur le ventre et les cuisses. — Injections de liquides également très froids dans le vagin.

On fera prendre toutes les heures ou toutes les demi-heures, une cuillerée ou une demi-cuillerée à bouche des potions suivantes :

Sirop de fleurs d'oranger... 30 gram.	Vin de Malaga ou de Bordeaux, d'Alicante, etc... .. 80 à 100 gram.
Eau de mélisse simple 80 à 100 gram.	Sirop de cannelle ou sirop
Teinture de cannelle 15 gram.	de menthe poivrée.... 30 gram.
Mélez.	Mélez.

L'hémorrhagie continue-t-elle; l'arrière-faix est-il encore dans l'utérus : Provoquer et opérer sa sortie par le *décollement artificiel* du placenta, Voy. PLACENTA. Provoquer également l'expulsion des caillots restés dans l'orifice utérin ou dans le vagin.

Le traitement des hémorrhagies dues, pendant le travail de l'accouchement, à la rupture de tumeurs sanguines, de varices siégeant dans le vagin, à l'orifice de l'utérus, etc., n'est autre que celui de toutes les pertes de sang plus ou moins abondantes.

Hémorrhagie consécutive à la chute du cordon ombilical. — Contre cette hémorrhagie, assez rare, mais qui survient quelquefois après les 7, 9, 11 et 13^e jours de la chute du cordon et qui se fait par suintement, avec intermittence et persistance plus ou moins grande, les topiques astringents, les poudres et corps absorbants, la compression, etc., ne sauraient remplacer la *ligature en masse*, ligature pratiquée en traversant la base du tubercule ombilical avec une épingle, passant au-dessous de celle-ci un fil double et serrant ce dernier de manière à empêcher l'écoulement du sang.

Les *hémorrhagies du gland, de l'ombilic, des uréters, du vagin*, n'offrent rien de particulier.

HÉMORRHAPHYLIE (*hémorrhagie de race, ou diathèse hémorrhagique, hémorrhagie constitutionnelle*). — *Symptômes.* — Les individus sujets à ce genre de maladie présentent les caractères suivants : Peau fine et mate, médiocrement velue. — Tissu adipeux rare ou lâche. — Flaccidité musculaire. — Translucidité scléroticale. — Couleur prononcée de la choroïde. — Saignement des plaies, abondant et difficile à arrêter. — Réunion immédiate impossible, réunion médiate très lentement obtenue. — Sur

es plaies encore, apparition de boutons charnus, pâles, mous, saignants, sécrétant du pus, se recouvraient d'un caillot mou, très adhérent, puis fétide.

Traitement. — Changement de lieu ou de climat. — Repos. — Alimentation corroborante. — Boissons toniques, préparations ferrugineuses.

HÉMORRHOÏDES (dilatations variqueuses des veines du rectum avec ou sans écoulement de sang). — *Symptômes de début* ou *fluxion hémorroïdale* (lents, graduels, intermittents). Fluxion sanguine et, par suite, gêne, pesanteur, parfois douleur vive vers la partie inférieure du rectum, surtout après la station debout un peu prolongée. — Irradiation de la douleur dans le bassin, le sacrum, les lombes, le périnée, les parties génitales.

Chaleur dans le bout inférieur du rectum. — Dureté, gonflement du pourtour de l'anus. — Besoins fréquents, mais souvent infructueux, d'aller à la selle. — Selles douloureuses, difficiles, d'où les retards apportés dans la satisfaction de ces besoins et une constipation qui va sans cesse en augmentant. D'où encore, l'agitation, l'insomnie, l'impatience, l'irascibilité des malades.

Traitement. — Mettre de côté les sièges, les lits trop moelleux. — Exercice actif, surtout après les repas. — Saignées locales, rarement opportunes. — Octions avec la pommade belladonnée ou l'onguent populéum. — Entretenir la liberté du ventre avec l'huile de ricin. — Boissons tempérantes et délayantes.

MALADIE CONFIRMÉE. — *Symptômes.* — Troubles digestifs. — Pesanteur rectale en rapport avec le volume de la tumeur hémorroïdale. — Douleur rectale plus vive, plus lancinante. — Tumeur faisant saillie ou non (*hémorroïdes externes ou internes*), fluente ou non fluente (*hémorroïde humide ou sèche*), apparaissant à des époques régulières ou irrégulières, sous forme active (*inflammatoire*) ou non.

Symptômes généraux. — Peu constants. — Fébriles.

Traitement. — Les moyens ci-dessus, plus, à l'intérieur, si les hémorroïdes sont passives, l'extrait ou la poudre de *capsicum annuum* à la dose de 80 centigrammes en pilules ou délayés dans de l'eau sucrée.

La racine de ficaire ou *petite chélidoïne*, a été vantée sous le nom de *plante hémorroïdale*. On l'emploie en extrait sous forme pilulaire. Dose, 1 à 4 grammes par jour, ou en fumigation dirigée sur le rectum. Cette fumigation n'est autre que la vapeur d'un décocté chaud de racine de ficaire (50 à 60 gram. de celle-ci pour 1000 gram. d'eau).

La tisane de millefeuille (2 à 5 gram. de sommités fleuries par litre d'eau bouillante) a été préconisée (Tessier) dans les mêmes cas.

Le rectum est-il complètement obstrué par la tumeur hémorroïdale ; celle-ci est-elle dure, sèche (*marisque*) ; y a-t-il troubles notables dans les fonctions digestives, dans le système nerveux : recourir à l'excision suivie de la cautérisation avec le fer rouge. — Pendant les deux ou trois premiers jours, se borner aux lotions ou irrigations froides. — Panser ensuite avec les cataplasmes émollients pour faciliter la chute des eschares. — Aider la cicatrisation par des bourdonnets de charpie enduits de pommade argentine préparée au minimum. — Continuer le *capsicum annuum*, la *ficaire*.

Le flux hémorroïdal modéré, habituel, périodique ou supplémentaire, ne réclame aucun traitement. Contre le flux actif, abondant, on oppose le repos, les topiques froids ou astringents, les douches ascendantes froides, la diète.

Les fissures, les ulcérations consécutives aux hémorroïdes, sont pansées avec la pommade au carbonate de plomb, au tannin, ou à la poudre de noix de galle, introduites dans le rectum après la défécation, à l'aide de tampons ou mèches de charpie.

Exciser par ébarbement les surfaces ulcérées, et les recouvrir d'un linge imbibé de pommade au carbonate de plomb.

La chute du rectum, si commune chez les hémorroïdaires, par suite des efforts de défécation, et à laquelle les malades remédient eux-mêmes en refoulant l'intestin avec les doigts garnis d'un linge huilé ou graissé, se guérit radicalement, soit par un bandage convenable et permanent, soit par l'excision des plis radiés de l'anus.

Le *bouurrelet hémorroïdal* étranglé et gangrené est enlevé par l'ablation.

Contre les ulcérations, causes ordinaires de la *leucorrhée anale* ou *hémorroïdes blanches*, et réfractaires à l'emploi de la pommade au carbonate de plomb, on fait usage des cathérétiques tels que le soluté aqueux de nitrate d'argent cristallisé, ou celui de sulfate de cuivre, de sulfate d'alumine et de potasse, etc., préparés dans les proportions suivantes, 10, 15 et 20 centigrammes de substance saline, par 15, 20 et 30 grammes de liquide.

Les hémorroïdes supprimées subitement, accidentellement, avec conséquence fâcheuse, sont rappelées avec l'aloès donné en pilules (15 à 20 centigrammes par pilules) ou par des onctions faites, trois ou quatre fois par jour, sur la région anale, avec gros comme une forte noisette de pommade aloétique.

Le suppositoire et le lavement aloétiques donnent les mêmes résultats.

Le beurre de cacao ou le suif, 4 à 5 centigrammes associés à 10 à

30 centigrammes de tartre stibié ou d'aloès réussissent également bien sous forme de suppositoire.

Les sangsues, les ventouses scarifiées, sur les cuisses, les lombes, entre les épaules, sont d'excellents adjuvants pour les moyens ci-dessus indiqués.

Régime. — Doux et régulier. — Pas d'aliments trop excitants, de boissons stimulantes. — Usage très modéré de café, de vins généreux, de liqueurs, de conserves alcooliques. — Exercice en plein air.

Bien que le tamponnement du rectum soit peu pratiqué aujourd'hui, voici cependant le procédé à suivre : introduire dans l'intestin, à l'aide d'une pince à anneaux, une vessie de porc. — Placer dans celle-ci autant de petits bourdonnets de charpie qu'il en faut pour lui donner la forme d'un tampon. — Chaque bourdonnet est lié et attaché séparément à un fil libre et flottant afin de pouvoir en faire l'extraction à volonté. — Laisser le tout à demeure jusqu'à ce que le besoin d'aller à la garde-robe soit devenu impérieux. A ce moment, défaire l'appareil, le rétablir ensuite.

Pommade contre les hémorroïdes
(Ware).

Poudre de noix de galle... 10 gram.
Poudre de camphre..... 5 gram.

Mélez et incorporez dans :

Cire liquéfiée..... .. 40 gram.

Ajoutez :

Teinture d'opium..... 40 gram.

5 grammes soir et matin, en légères frictions.

Autre (Cullen).

Poudre de noix de galle... 5 gram.
Axonge..... 40 gram.

Mélez.

Autre (Boyer).

Huile d'amandes..... 150 gram.
Cire blanche..... 20 gram.
Axonge..... } De chaque,
Suc de joubarbe..... } 100 gram.

Autre dite aloétique.

Axonge 15 gram.

Cire jaune..... 1 gram.
Aloès 2 gram.

Autre (Van Holbeck)

Onguent de peuplier... 6 gram.
Huile de lin... .. 2 gram.
Extrait de ficaire..... 4 gram.
Poudre d'opium... .. 3 décigram.

Mélez. — Enduire des mèches de charpie.

Autre (Formulaire anglais).

Pommade de belladone. 60 gram.
Camphre en poudre..... 4 gram.
Teinture d'opium camphrée. 4 gram.

Mélez.

Teinture d'opium camphrée
(Formulaire anglais).

Opium incisé..... } De chaque,
Acide benzoïque..... } 6 gram.
Camphre. } De chaque,
Huile essentielle d'anis... } 4 gram.
Alcool..... 1150 gram.

Filtrez après douze à quinze heures de macération.

Suppositoire calmant (Labordette).

Cire blanche.....	15 gram.
Onguent populéum.....	40 gram.
Extrait de fruit de belladone	5 gram.

Mêlez. — Pour 10 suppositoires.

Suppositoire aloétique.

Beurre de cacao.....	40 gram.
Aloès	1 gram.

Mêlez et coulez dans des cornets de papier.

Lavement aloétique.

Poudre d'aloès.....	3 à 5 gram.
Décocté d'avoine.....	250 gram.

Mêlez par trituration.

Onguent populéum.

Bourgeons secs de peuplier, 375 ;
feuilles récentes de pavot, de belladone,
de jusquiame, de morelle, de chaque
250 ; axonge, 2000.

HÉPATITE. — Inflammation aiguë ou chronique du foie.

ÉTAT AIGU. — *Symptômes locaux.* — Douleur dans la région du foie. — Irradiation de cette douleur. — Augmentation du volume de l'organe, avec tension dans l'hypochondre, résistance sous les fausses côtes droites et à l'épigastre.

Symptômes généraux. — Ictère. — Du côté de l'estomac : appétit ordinairement nul. — Bouche pâteuse — Soif vive. — Langue molle, blanchâtre, recouverte d'un enduit léger ; parfois d'un rouge vif dans son pourtour et pointillée au centre. — Nausées. — Vomissements bilieux. — Du côté de l'intestin : diarrhée ou constipation. — Selles tantôt liquides et colorées en jaune, tantôt sanguinolentes ou sanglantes, tantôt purulentes si un abcès s'est formé, soit dans la vésicule du foie, soit dans le foie lui-même. — Respiration gênée. — Décubitus du côté gauche peu facile. — Hoquet, rare. — Urine ordinairement rougeâtre ou orangée. — Fièvre. — Abcès pouvant s'ouvrir dans la veine cave, dans les intestins, le péritoine, les plèvres, les poulmons, etc.

Traitement. — Repos de l'esprit et du corps. — Habitation saine. — Vêtements chauds. — Ouvrir la veine tant qu'il y a de l'acuité, que le pouls a de l'ampleur, et que les forces, l'âge, l'état du sujet le permettent. — Sangsues (30 ou 40), ou ventouses scarifiées (8 à 10), et quelquefois les unes et les autres, sur l'hypogastre. — Purgatifs légers (huile de ricin, manne, 30 à 50 gram. ; crème de tartre soluble, 20 à 30 gram.) dans une tasse d'eau de veau, d'eau de pruneaux, etc., quand il y a constipation. — Vomitifs, mais avec indications bien précises. — Topiques émoullients sur la région du foie. Boissons tempérantes (limonades végétales).

ÉTAT CHRONIQUE. — *Symptômes locaux.* — Douleur d'abord sourde et gravative à l'épigastre, puis à l'hypochondre droit, devenant peu à peu

très vive, intermittente, augmentant par la pression, s'irradiant, mais moins que dans l'état aigu.

Symptômes généraux. — Teinte ictérique pas plus constante que dans l'état aigu. — Augmentation du volume du foie. — Respiration gênée. — Appétit capricieux, tantôt vif, tantôt médiocre, tantôt nul. — Digestion laborieuse. — Soif vive, bouche pâteuse, amère. — Alternatives de constipation, de diarrhée. — Selles décolorées ou selles bilieuses, parfois purulentes (quand il y a abcès, que cet abcès (du foie) s'est fait jour dans l'intestin). — Urines normales, à moins qu'il y ait ictère.

Traitement. — Encore les émissions sanguines, mais avec modération. — Purgatifs salins, peu à la fois, souvent renouvelés; ou bien : eau de rhubarbe (1 à 2 gram. de racine de rhubarbe déchirée et trempée dans 60 gram. d'eau) le matin à jeun. — Fondants : acétate de potasse, 5, 10 et 15 gram. dans une tasse d'eau de tilleul sucrée; ou savon médicinal, 20 à 30 centigram. en pilule : 10, 15 et 20 pilules semblables dans la journée; ou encore : calomel associé au soufre doré d'antimoine (pilules de Plummer).

Pilules de Plummer.

Soufre doré d'antimoine....	3 gram.
Résine de gaïac.....	2 gram.
Calomel	3 gram.
Sirop de gomme, quantité suffisante pour faire des pilules de 3 décigram.	
3 par jour.	

Poudre de James. — Voy. p. 109.

Mixture résolutive (Schwartz).

Crème de tartre soluble.	20 gram.
--------------------------	----------

Extrait mou de pissenlit...	10 gram.
Extrait de chélidoine.....	5 gram.
Eau distillée de mélisse....	150 gram.

A la dose d'une cuillerée toutes les deux ou trois heures.

Mixture fondante (Mutzer).

Eau commune.....	200 gram.
Tartrate de potasse.	15 gram.
Extrait de petite centaurée	} De chaque,
Extrait de gentiane.....	

15 grammes toutes les deux heures.

Pour boisson : eaux minérales alcalines (Vichy principalement), eaux douées de la propriété de fluidifier le sang hépatique et la bile, d'empêcher leur stase, d'accélérer leur mouvement, de s'opposer aux engorgements, aux dépôts calculeux. — Aux eaux alcalines associer quelquefois l'usage des eaux acidules qui calment les douleurs hépatiques, des eaux salines qui viennent en aide à l'action des eaux alcalines, des eaux sulfureuses qui entraînent au dehors les vices et humeurs hépatiques, des eaux ferrugineuses qui tonifient le foie et tout l'organisme.

Régime. — Après la diète, sévèrement observée dans l'état aigu, régime de moins en moins débilitant.

Hépatite calculeuse (colique hépatique). — *Symptômes locaux*. — Douleur spontanée, vive, atroce, partant de l'hypochondre droit, et allant en s'aggravant jusqu'à l'ombilic; ne donnant au malade ni repos ni trêve; déterminant des cris, des vertiges, du délire, des convulsions, des syncopes.

Symptômes généraux. — Du côté des voies digestives, pendant l'accès qui se renouvelle chaque fois qu'un calcul s'engage dans les canaux biliaires, il y a : sécheresse de la bouche et du pharynx, éructations, nausées, vomissements, tantôt muqueux, tantôt bilieux; appétence pour les boissons froides, anxiété précordiale, parfois distension de l'estomac, battements épigastriques, gêne de la respiration; — constipation ou, très rarement, selles liquides et biliuses. — Peau sèche. — Sueur froide. — Fièvre ardente surtout quand l'accès se prolonge. — Ictère. Caractère important, car il sert à distinguer la colique hépatique de la péritonite par perforation, de l'iléus, d'un empoisonnement, dont les débuts ont beaucoup d'analogie. — Les accès se renouvellent-ils, leur durée est-elle considérable, la douleur a-t-elle la même intensité: apparaissent rapidement tous les caractères de la langueur, du dépérissement, d'une fin prochaine.

Traitement. — Exercice modéré dans l'intervalle des accès. — Pendant la durée de ceux-ci, repos absolu. — Antiphlogistiques actifs et souvent répétés. — Fomentations émollientes, narcotiques, bains généraux longtemps continués. — Onctions belladonnées. — Opiacés, éther, à l'intérieur, à doses élevées. — Boissons adoucissantes, délayantes. — Purgatifs salins ou huileux.

<i>Potion.</i>	Éther....	4 gram.
Sirôp de sucre.	Mêlez. — Par cuillerées dans la jour-	
Eau de tilleul.. ..	née.	
	30 gram.	
	50 gram.	

Régime. — Aliments peu animalisés. — Végétaux amers. — Pas de vin pur, de liqueurs, de café.

Abcès du foie. — Abcès lents à se former. — Tumeur mal circonscrite. — Fluctuation tardive, difficile à juger, d'abord centrale. — Téguments empâtés, œdémateux. — Circonférence dure et gonflée.

Traitement. — Y a-t-il saillie au dehors, adhérence: ouvrir par incision. — Dans le cas contraire, provoquer les adhérences en divisant les tissus sous-jacents jusqu'à 2 à 5 millimètres de profondeur, remplissant la plaie de charpie fine. — Arriver ensuite à la ponction de la tumeur, aux injections pour remplir la cavité et empêcher le contact de l'air.

HERNIÉS EN GÉNÉRAL. — Tout déplacement ou toute sortie d'un viscère ou d'une portion de viscère à travers une ouverture quelconque, Cependant le mot *hernie* appartient le plus communément à la sortie d'une anse intestinale, d'une portion d'épiploon ou d'une partie d'un viscère abdominal, et c'est à ce genre de déplacement que se rapporteront nos généralités.

Symptômes locaux. — Constituée par l'intestin (*entérocele*), la hernie est représentée par une tumeur molle, élastique, sonore à la percussion. Elle rentre facilement, du moins dans la majorité des cas, quand le patient est couché sur le dos. On entend alors un bruit particulier dit *gargouillement*.

L'épiploon fait-il hernie (*épiplocèle*) : la tumeur est moins élastique, molle, pâteuse, réductible également, mais sans donner lieu au *gargouillement*.

Enfin y a-t-il tout à la fois entérocele et épiplocèle (*entéro-épiplocèle*), les symptômes participent des deux hernies séparées.

Symptômes généraux. — Dans les trois cas précédents, il y a : coliques sourdes, digestion difficile, flatulence, déperdition des forces générales.

Traitement considéré d'une manière générale. — Il est *palliatif* ou *curatif*.

A. *Palliatifs.* — Réduction à l'aide du *taxis* (manœuvres nécessaires pour la réduction), maintien des viscères à l'aide d'un bandage de forme convenable, comprimant les organes dans un sens inverse à celui qui a été suivi pour constituer la hernie.

B. *Cure radicale.* — Réduire, diminuer ou oblitérer le collet du sac herniaire, telles sont les conditions à remplir.

Chez le jeune enfant, et même chez l'adulte, quand la hernie est peu volumineuse, la position, ou plutôt la compression aidée de la position, d'une pelote agissant non-seulement sur l'anneau, mais sur le trajet qui, dans la hernie inguinale, existe entre l'anneau externe et l'anneau interne, suffit pour déterminer une inflammation adhésive entre les feuillets séreux du péritoine, pour avoir une cure radicale. Mais les cas ne sont pas toujours aussi simples, aussi favorables, et des opérations sanglantes peuvent devenir nécessaires. Parmi ces opérations : *castration, point doré, suture royale, incision des enveloppes, excision du sac, cautérisation, dilatation et scarification du collet du sac, introduction d'un corps étranger dans le sac* (petit sac de baudruche proposé par Belmas), *fixation du sac en dehors* au moyen de plusieurs aiguilles (procédé de Bennet), *autoplastie, inva-*

gination simple (Gerdy), *invagination et compression* (Leroy, d'Étiolles), *invagination et cautérisation* (Valette) *séton* (Mœsner), *enroulement du sac* (Vidal, de Cassis), *injections irritantes*, auxquelles on ne devra avoir recours qu'autant que les moyens les moins dangereux (position, bandage) ne peuvent donner aucun résultat satisfaisant, on donnera la préférence aux méthodes d'invagination.

COMPLICATION DES HERNIES (leurs causes, leurs symptômes, leur traitement). — A. *Irréductibilité*. — A cette complication due, ici à l'état particulier du sac herniaire, là au volume considérable des parties herniées, ailleurs à des adhérences, etc., on remédie par un suspensoir qui soutient la tumeur, par le repos au lit, la diète, les purgatifs souvent répétés; par un bandage ou une pelote concave en forme de cuiller, par des essais prudents et modérés de taxis, le malade étant plongé dans un bain.

B. *Engouement*. — L'engouement ou accumulation de gaz, de matières stercorales, de corps étrangers (vers, etc.), passés dans l'anse intestinale, est combattu par le repos au lit, un taxis plus ou moins prolongé, des lavements laxatifs ou irritants, des topiques astringents ou réfrigérants sur la tumeur.

C. *Inflammation*. — Dans les cas d'inflammation du sac herniaire, accident caractérisé par les symptômes suivants : douleur locale vive; — tuméfaction variable; — consistance de la tumeur moins prononcée que dans l'étranglement; — irréductibilité complète; — douleur aggravée par les tentatives de taxis; — coloration normale de la peau; — état physiologique du tissu cellulaire sous-cutané; — coliques, hoquets, nausées, vomissements, constipation, etc., comme dans l'étranglement.

Traitement. — La hernie est-elle récente, maronnée : il faut opérer, car il y a imminence d'étranglement. La réduction peut-elle être obtenue : on procède au taxis avec tous les ménagements convenables. La hernie est-elle volumineuse, le taxis a-t-il été sans résultats avantageux : pas de tentatives de réduction. Y a-t-il *péritonite herniaire*, péritonite qui peut, dans quelques cas heureux, se terminer par résolution, mais qui peut aussi donner lieu à un abcès, à la gangrène, à la perte du malade, et contre laquelle, alors, il faut se hâter d'opposer un traitement antiphlogistique énergique. La diète, le repos, les grands bains, les sangsues, les cataplasmes émollients, les lavements laxatifs, les purgatifs légers seront prescrits pour détruire l'éréthisme local, pour rétablir le cours des garderobes.

Un abcès s'est-il établi dans le sac herniaire : on en fait l'ouverture avec l'attention de ménager les portions d'épiploon qui pourraient s'y trouver ;

on donne issue au pus, on réduit l'anse intestinale si elle est saine. Dans le cas contraire on attend, surtout si les matières circulent librement.

D. *Perforation de l'intestin.* — Cet accident, provoqué soit par la présence d'un corps étranger dans l'anse intestinale, soit par une ulcération spontanée de la partie herniée, lentement annoncée par l'inflammation du sac, du gonflement, de la douleur, la rougeur de la peau, est attaqué par une incision à la peau et les moyens conseillés pour l'anus contre nature. Voy. p. 55.

E. *Étranglement.* — Que l'étranglement provienne du collet du sac, des anneaux fibreux ou de toute autre cause, voici les symptômes qu'il présente.

Symptômes locaux. — Au début, tumeur dure, douloureuse, irréductible. — Puis : coloration rouge des téguments, infiltration du tissu cellulaire sous-cutané, progression dans le volume de la tumeur.

Symptômes généraux. — Nausées, vomissements de matières alimentaires, de matières fécales. — Constipation. — Ramollissement du ventre — Intermittence du pouls. — Sueur froide, visqueuse. — Péritonite.

Traitement. — Réduction secondée ou facilitée par les moyens suivants. Saignée jusqu'à la syncope. — Sangsues à l'anus. — Bains chauds. — Narcotiques à l'intérieur. — Lavements purgatifs. — Lavement de tabac (4 gram. de celui-ci pour 400 gram. d'eau bouillante). Cette préparation, de vertu hyposthénisante, vantée par Vast et A. Cooper, a eu quelques succès. Il en a été de même des lotions, ablutions et topiques froids (eau frappée, glace pure ou mélangée au sel marin) préconisés par Baudens.

Ces moyens, tout à la fois chirurgicaux, médicaux et pharmaceutiques, échouent-ils, on a recours au taxis, à l'opération dite *opération de la hernie étranglée*.

TAXIS. — Après l'insuccès des bains, des lavements simples ou de tabac, des purgatifs, des saignées, des onctions opiacées ou belladonnées, de l'opium à l'intérieur, des topiques froids, astringents, etc., on procède à la réduction par le taxis, forcé ou prolongé selon les uns (Gosselin) pendant vingt à soixante minutes, moins prolongé, selon d'autres, et une position commode, c'est-à-dire une position qui relâche les muscles de l'abdomen, qui agrandit l'ouverture herniaire. Suivant le même praticien (Gosselin), le taxis devra précéder tous les autres moyens de réduction; il pourra aussi être appliqué dans les soixante et dix premières heures pour les hernies inguinales, dans les quarante-huit heures pour les hernies crurales et ombilicales.

Règles à observer. — Évacuation de l'urine amassée dans la vessie. —

Respiration libre. — Renversement de la tête en arrière. — Relâchement musculaire. — Pression modérée et continue des parties herniées. — Faire suivre aux parties la voie parcourue dans leur déplacement ; ainsi, dans les hernies inguinales récentes, repousser l'intestin d'abord directement en arrière, puis en arrière en haut et surtout en dehors, et enfin encore d'avant en arrière pour franchir le second anneau. — Dans les hernies congénitales et dans les hernies anciennes, repousser les parties en arrière et un peu en haut.

OPÉRATION DE LA HERNIE ÉTRANGLÉE. — Dans cette opération, dite encore *herniotomie*, on met à nu, par une incision convenable, le sac herniaire ou mieux les viscères déplacés, on détruit le cercle ou lien constricteur, en un mot, on opère le débridement.

DÉBRIDEMENT. — Placer le malade de manière à ce que les muscles abdominaux soient dans un grand état de relâchement. — Soulever par un repli suffisant, la peau qui recouvre la hernie. — Faire tenir une extrémité du repli cutané par un aide. — Diviser l'autre extrémité par une ponction de dedans en dehors. — Donner à cette ouverture une étendue nécessaire. — Tordre, froisser ou comprimer les vaisseaux qui ont été ouverts. — Mettre à nu le sac herniaire en divisant lentement et avec précaution les lames cellulaires qui le recouvrent. — N'inciser qu'après avoir reconnu du doigt et de l'œil si les parties qui se présentent ne sont pas des couches lardacées, des ganglions abcédés, des foyers purulents, des kystes, des plaques adipeuses simulant l'épiploon, etc.

Ouvrir le sac en bas, en avant et un peu en dehors s'il ne se présente aucune bosselure. — Glisser la sonde par l'ouverture. — Diviser largement le sac en haut jusqu'à l'anneau ; en bas, opérer de manière à ne laisser aucun cul-de-sac. — Détruire avec le doigt ou l'instrument tout ce qui tient aux parties herniées à l'exception des adhérences larges et intérieures. — Chercher le siège de l'étranglement qui peut être le collet du sac, l'anneau externe ou l'anneau ombilical. — Porter sur l'étranglement la lame tranchante d'un bistouri étroit et boutonné, convexe ou concave, garni de linge dans une partie de la longueur. — Opérer la section ou division directement en haut ; section unique et suffisamment étendue, ou sections multiples et profondes (précautions excellentes contre la lésion du vaisseau artériel).

Les parties herniées sont saines, on les réduit comme il a été dit en parlant du taxis. — On réunit par seconde intention.

Il y a *gangrène*, et celle-ci a peu d'étendue : retenir la partie malade

au niveau de l'anneau. — Attendre la réunion qui se fait après cinq à six semaines.

L'épiploon est gangrené. — Attendre la chute de l'eschare; ce qui reste sert de bouchon à l'anneau.

Une large portion de l'intestin est-elle gangrenée: on retient les deux bouts sains attachés à l'anneau: un anus artificiel, curable, en est le résultat. — Préfère-t-on exciser les parties malades? on procède de suite à la réunion des parties saines.

INSUCCÈS DE LA HERNIOTOMIE. — Les causes les plus fréquentes d'insuccès à invoquer sont: une *péritonite*, l'*inflammation et la suppuration du sac herniaire*, la *gangrène de ce dernier*, une *épiploïte phlegmoneuse*, l'*inertie et l'occlusion de l'intestin*.

A. PÉRITONITE. (Voy. PÉRITONITE TRAUMATIQUE.)

B. INFLAMMATION ET SUPPURATION DU SAC. — *Symptômes*. — Tuméfaction du sac. — Douleurs. — Hoquet. — Vomissements. — Constipation. — Retour de la sensation initiale due à l'existence de la hernie. — Accumulation de lymphes plastique dans le sac herniaire. — Soulagement du malade après l'évacuation du liquide épanché.

Traitement. — Médication antiphlogistique appropriée à la force, à l'âge du sujet, à l'intensité, à la persistance des phénomènes morbides. — Se bien garder d'ouvrir le sac et d'explorer l'anneau, si l'on veut éviter une péritonite mortelle.

C. GANGRÈNE DU SAC. — Accident généralement peu grave et qui ne demande rien de particulier touchant le traitement à opposer à la mortification des tissus organiques.

D. ÉPIPLOÏTE PHLEGMONEUSE. — *Symptômes*. — Tumeur large, bien limitée, peu douloureuse, siégeant dans la cavité abdominale, comprimant l'intestin, s'opposant aux mouvements péristaltiques et antipéristaltiques de ce dernier — Apparition lente de phénomènes inflammatoires plus ou moins violents. — Résolution assez commune de ces derniers, ou suppuration gagnant les parties les plus déclives et formant un foyer susceptible de s'ouvrir soit dans l'intestin, soit dans le péritoine.

Traitement. — Antiphlogistiques énergiques si le mal peut être connu à son début, ce qui est assez rare.

Du pus s'est-il donc formé et amassé en plus ou moins grande quantité: il faut compter sur les adhérences entre l'épiploon et la paroi abdominale, ouvrir le foyer en incisant les tissus couche par couche. Dans le cas où il y aurait doute sur l'existence de ces adhérences, on provoquerait ces dernières à l'aide de la potasse caustique.

E. INERTIE ET OCCLUSION DE L'INTESTIN. — Symptômes. — Aussitôt la réduction, cessation momentanée des accidents de la hernie étranglée, nous disons momentanée, car ces accidents (ballonnement du ventre, distension de l'anse intestinale par des gaz, refoulement du diaphragme, etc.) renaissent promptement.

Traitement. — Entérotomie pour évacuer les gaz et les matières stercorales. — Établissement d'un anus artificiel; — puis oblitération de ce dernier.

HERNIES EN PARTICULIER. — Hernie de l'appendice iléo-cæcal. — *Symptômes.* — Vomissements, constipation, etc., etc., mais non-interruption du cours des matières stercorales.

Traitement. — Empêcher la formation d'une fistule stercorale.

Hernie aqueuse. — (Voy. HYDROCÉPHALIE EXTERNE OU HERNIE CONGÉNITALE DU CERVEAU ET DE SES ENVELOPPES.)

Hernie du cerveau. Encéphalocèle. — *Symptômes.* — Tumeur lisse, arrondie, non douloureuse, sans changement de couleur à la peau, avec battements intérieurs isochrones à ceux du pouls; — parfois réductible et promptement reproduite; — emprisonnée à sa base par un cercle osseux; — donnant lieu, par la compression, à de l'assouplissement, à de la paralysie.

Traitement. — Soutien et maintien de la tumeur à l'aide d'une compresse et d'une bande légèrement appliquées. — Moyens artificiels pour protéger la tumeur contre les corps étrangers. — Ponction dans les cas d'hydrocéphalie.

Hernie du cæcum. — *Symptômes.* — Tumeur irrégulière, bosselée dans sa forme, réductible tant qu'elle est bornée à l'aîne, irréductible quand elle est descendue dans le scrotum; donnant lieu à des coliques quand elle augmente de volume; tiraillement et pesanteur après les repas et avant d'avoir été à la garde-robe; aggravation des symptômes quand il y a eu écarts de régime ou accumulation d'aliments mal digérés.

Traitement. — Maintien de la tumeur à l'aide d'une pelote concave.

Hernie de la cornée (Kératocèle). — Accident consécutif à l'opération de la cataracte par extraction. — *Symptômes.* — Vésicule d'un gris pâle, demi-transparente, ovale, remplie par l'humeur aqueuse.

Traitement. — Topiques froids et onctions mercurielles au-dessus de l'orbite.

Hernies crurales. — Déplacements viscéraux au-dessous de l'arcade crurale, soit par le canal crural, soit par une éraillure accidentelle.

Symptômes. — Les symptômes de la hernie crurale ou *fémorale*, hernie qui peut être *externe*, *interne* ou *moyenne*, sont les suivants, quand le déplacement est arrivé au second degré de son développement : Tumeur globuleuse ou ovalaire située à la partie moyenne et un peu interne du pli de la cuisse ; du reste, signes ordinaires des hernies en général. A son début, cette hernie n'offre que des symptômes très obscurs.

Caractères distinctifs des hernies inguinale et crurale, de l'adénite inguinale, des abcès par congestion et des varices.

HERNIE INGUINALE.	HERNIE CRURALE.	ADÉNITE INGUINALE.	ABCÈS PAR CONGESTION.	VARICE.
Tumeur piriforme et verticale, parfois arrondie, globuleuse. Située au dessus du pli de l'aîne, en dedans.	Tumeur arrondie, ou ovalaire transversalement. Dans le pli de l'aîne, plus en dehors.	Voyez ce qui a été dit page 126.	Voyez page 9.	Réduction. Sans gargouillement.

Traitement. — Taxis, contension, débridement.

Hernies diaphragmatiques. — Déplacements viscéraux à travers le diaphragme, distingués en ceux qui ont lieu : *a* à travers une solution de continuité traumatique du diaphragme ; *b* à travers l'écartement des fibres musculaires ; *c* à l'occasion de vices de conformation ; *d* à travers une ouverture normale du diaphragme.

A. Hernies par solution de continuité traumatique. — *Symptômes.* — Digestion difficile, nausées, vomissements, coliques, respiration gênée, étouffements.

B. Hernie intra-musculaire. — *Symptômes.* — Comme ci-dessus et comme il sera dit pour les plaies et déchirures du diaphragme.

C. Hernies congénitales ou par vice de conformation, par *éventration* quand la solution de continuité est considérable ; par *éraillure* quand elle est étroite. — *Symptômes.* — Ceux décrits en A.

D. Hernie par suite d'une ouverture naturelle. — Cette espèce est très rare.

Traitement. — Cause à trouver ; par conséquent, expectation ou traitement des symptômes.

Hernie de l'estomac. — *Symptômes.* — Troubles digestifs beaucoup plus prononcés que dans toutes les autres hernies, mais susceptibles assez souvent de disparaître quand l'estomac est distendu par des boissons ou des aliments.

Traitement. — Il ne peut être que symptomatique.

Hernies graisseuses de la ligne blanche, de la région ombilicale. — *Symptômes.* — Tumeurs généralement petites, ordinairement globuleuses, à surface égale et légèrement bosselée, souvent irréductibles, le plus souvent aussi sans gravité.

Traitement. — Expectation quand la tumeur est indolente. Dans le cas contraire, agir encore avec beaucoup de réserve touchant les opérations (excision, débridement, etc.) proposées par quelques-uns.

Hernie inguinale. — Déplacement viscéral par le canal inguinal ou par un des deux orifices de ce canal. Ce déplacement peut être *externe* ou *oblique externe, interne et direct, oblique interne, interstitiel, etc.* Aux hernies inguinales externes se rapportent les hernies congénitales et les *hernies accidentelles*. Enfin les hernies congénitales sont distinguées en *hernies spontanées* et en *hernies de force*.

Symptômes. — (Voy. HERNIES EN GÉNÉRAL.) — Toutefois, certaines tumeurs de la région inguinale et du scrotum pouvant être prises pour des hernies, nous allons donner le tableau synoptique des caractères distinctifs des unes et des autres.

<p style="text-align: center;">HERNIE.</p> <p>Tumeur se développant de haut en bas. Non transparente. Réductible.</p> <p>Augmentation du volume de la tumeur quand le malade tousse.</p>	<p style="text-align: center;">HYDROCÈLE.</p> <p>De bas en haut.</p> <p>Transparente. Irréductible, à moins de communication de la tunique vaginale avec le péritoine. Rien de semblable.</p>	<p style="text-align: center;">VARICOCÈLE.</p> <p>Tumeur molle, bosselée, disparaissant peu à peu dans le décubitus dorsal, ne se représentant pas tant que le sujet reste couché.</p>	<p style="text-align: center;">ADÉNITE INGUINALE.</p> <p>Les antécédents établissent la différence. Pas de réductibilité possible.</p>
<p style="text-align: center;">ABCÈS PAR CONGESTION.</p> <p>Tenir compte des commémoratifs.</p>	<p style="text-align: center;">ENGORGEMENTS AIGUS OU CHRONIQUES DE LA PORTION INTRINGUINALE DU CORDON SPERMATIQUE.</p> <p>— Invoquer les antécédents.</p>	<p style="text-align: center;">TUMEURS GRAISSEUSES DE LA RÉGION INGUINALE.</p> <p>Tumeur se développant lentement et sans aucune gêne. Réduction incomplète ou peu facile. Pas de troubles du côté des voies digestives.</p>	

Traitement. — Réduction par le taxis, maintien du viscère par une pelotte, un bandage convenables, c'est-à-dire, bandage avec ressort appuyé

en arrière sur le sacrum, en avant sur le pubis. — Demi-contour exact sur le bassin. — Pelotte d'une convexité peu conique, recouvrant complètement l'ouverture herniaire, exerçant une pression modérée en dehors de l'anneau externe.

Y a-t-il étranglement : Agir comme il a été dit aux généralités ; débrider en dehors si la hernie est oblique externe (afin de ménager l'artère épigastrique ; débrider en dedans quand la hernie est directe. Dans le doute sur la situation de l'artère, débrider en haut. (Scarpa et Dupuytren.)

Y a-t-il adhérence du testicule : Détruire les adhérences avec les ciseaux ou le bistouri. — Faire précéder les divisions d'un débridement suffisant si l'adhérence est très intime.

Y a-t-il hémorrhagie fournie par l'artère épigastrique : Pratiquer la ligature des deux bouts de l'artère lésée.

La réduction de la hernie s'est-elle faite *en bloc* : Attaquer les accidents qui peuvent en être la conséquence dans l'ordre de leur évolution. — Parfois, recourir au débridement.

Hernie de l'iris. — *Symptômes.* — Tumeurs s'engorgeant de plus en plus par le fait de son exposition à l'air, des larmes qui s'écoulent, de la chassie qui s'amasse, du frottement continuel des paupières. — Douleur comparée par le malade à celle qui résulterait d'une forte compression circulaire ou étranglement, ou bien à une piqure d'épingle dans l'œil. Inflammation aiguë de ce dernier. — Photophobie. — Forme ovalaire de la pupille, etc.

Traitement. — Quand la hernie est récente, peu prononcée, on fait des instillations d'atropine et de belladone, on prescrit des lotions froides, on donne quelques dérivatifs intestinaux. — Dans le cas contraire ou dans le cas d'insuccès, on cautérise 7 à 8 fois par jour la conjonctive avoisinant l'iris. — On ménage ce dernier dont le volume augmenterait sous l'influence du caustique.

Hernie ischiatique. — Hernie très rare, dont le traitement ne peut se trouver que dans l'habileté et la longue pratique du vieux chirurgien.

Hernie de la ligne blanche. — *Symptômes.* — Tumeur ovale, aplatie, de volume variable (ordinairement très faible), située dans la partie moyenne de la paroi abdominale antérieure, disparaissant dans le décubitus dorsal, reparaissant dans la station verticale et dans les mouvements de

flexion du corps en avant, réductible par la pression, accompagnée de troubles digestifs, etc.

Traitement. — Celui de la hernie ombilicale.

Hernies ombilicales. — Déplacements viscéraux à travers l'ombilic. Ils peuvent être *congénitaux* et être observés chez les enfants et chez les adultes.

Hernies ombilicales congénitales. — *Symptômes.* — Tumeur conique, lisse, transparente. Sa base, adhérente à la paroi abdominale n'est pas transparente. Son sommet semble servir de lien au cordon ombilical. Son volume augmente dans les cris, dans les efforts de la respiration, dans toute espèce de mouvement.

Traitement. — Réduction et ligature du cordon, quand la hernie est peu volumineuse. — Réduction et ligature encore si la tumeur est très grosse. — Bandage convenable.

La réduction est-elle impossible, le paquet intestinal est-il très considérable : Expectation. — Médecine des symptômes. — Faire concorder la rentrée des parties herniées avec les progrès de la cicatrisation consécutive à la chute du cordon.

Hernies ombilicales des enfants. — *Symptômes.* — Ceux des hernies congénitales. — De plus : Apparition de trois sillons sur la tumeur distendue, un supérieur, deux inférieurs. — N'y a-t-il qu'un seul sillon, la tumeur est bilobée.

Traitement. — Réduction, contention par le repos, par une pelotte en forme de bout de sein, hémisphérique, en caoutchouc, en cire, etc., et une compression suffisante au moyen d'une bande roulée autour du trouc.

Hernies ombilicales des adultes. — *Symptômes.* — Ceux des autres hernies.

Traitement. — Réduction par les manœuvres ordinaires, contention par des moyens variés et abandonnés à la sagacité, à l'expérience du praticien qui aura à peser l'étendue des adhérences, le degré de distension du sac herniaire, le nombre et la nature des corps étrangers qui peuvent s'y trouver logés, le volume de l'abdomen, l'étroitesse de l'anneau, etc., etc., considérations qui sont autant de complications attachées à ces sortes de hernies.

Ainsi, la pelotte est remplacée par un tube cylindrique en gomme éla-

stique appliqué horizontalement, et d'une longueur et d'une largeur suffisantes.

L'obturateur devra être moins large que l'anneau ombilical, afin de refouler les parties, de permettre à l'anneau de revenir sur lui-même. — On diminuera la largeur du tube à mesure que l'anneau perdra de son étendue.

La hernie s'étrangle-t-elle? la mettre à nu par une incision longitudinale ou en T. — Ouvrir le sac. — Débrider de haut en bas. — Débrider sans ouvrir le sac, si la hernie est volumineuse. — Réunir par première intention au moyen des bandelettes agglutinatives, ou par des points de suture. Ces précautions garantissent le péritoine du contact de l'air.

La hernie ombilicale formée par une portion de l'épiploon devenue dure et charnue prend le nom d'*épiplophale*; elle prend celui de *hydroépiplophale* quand il y a de la sérosité dans le sac herniaire. Distendue par des gaz, la même hernie constitue la *pneumatophale*. L'*hydroentéromphale* ou *hydromphale* est encore la même hernie avec sérosité dans le sac herniaire.

Hernie de l'ovaire. — *Symptômes.* — Tumeur petite, ovoïde, circonscrite, plus ou moins douloureuse, déterminant quelques tiraillements dans la station verticale et le décubitus du côté opposé, pouvant présenter les caractères de l'étranglement, etc.

Traitement. — Réduction et application d'un bandage. — Dans les cas irréductibles, protéger la tumeur contre les chocs extérieurs au moyen d'un appareil convenable.

Hernie périnéale. — *Symptômes.* — Tumeur molle, réductible, augmentant par la toux, les efforts, la station debout; disparaissant dans le décubitus dorsal; déterminant de la pesanteur au périnée, des coliques, de la constipation.

Traitement. — Réduction. — Bandage. — Débridement multiple en cas d'étranglement. — Inciser obliquement en arrière et en dehors.

Hernie du poumon (hernie consécutive à une plaie de poitrine). — *Symptômes.* — Tumeur molle, élastique, indolente, crépitante. — Couleur normale de la peau. — Dilatation de la tumeur pendant l'expiration, dans un accès de toux; affaissement pendant l'inspiration. A l'auscultation, murmure respiratoire simulant le râle crépitant. — Douleur variable. — Toux. — Oppression.

Traitement. — Réduction de la hernie pendant les moments d'inspi-

ration. — Maintien de la tumeur à l'aide d'une pelotte dont le volume et la configuration sont taillés sur la forme et l'étendue de la hernie.

Hernie sous-pubienne (ovulaire ou obturatrice). — Engagement viscéral dans le canal qui livre passage aux nerfs et aux vaisseaux sous-pubiens.

Symptômes. — Tumeur occupant la partie basse et interne de la cuisse quand la hernie a écarté les muscles pectiné et obturateur, ainsi que les muscles adducteurs. — Symptômes peu marqués, très obscurs lorsque les organes ont franchi le canal. Enfin, symptômes généraux des autres hernies quand la tumeur est encore dans le canal sous-pubien.

Traitement. — Réduction et maintien à l'aide d'une pelotte faite avec du linge usé et trempée dans un mélange fait avec : blanc et jaune d'œuf, eau-de-vie et vin. La pelote est placée dans le vide produit par l'écartement des muscles. (Garengéot.)

Hernie vaginale. — *Symptômes.* — Tumeur lisse, arrondie, disparaissant par la pression ou dans le décubitus dorsal, augmentant par la toux, la station debout; donnant lieu à la sensation que produirait un corps étranger dans le vagin; déterminant des coliques, des vomissements, des tiraillements de l'estomac, des envies fréquentes d'uriner, etc.

Traitement. — La réduction à l'aide de deux doigts introduits dans le vagin, le maintien des parties à l'aide d'un pessaire en bondon, d'un morceau d'éponge, suffisent pour obtenir une guérison radicale, ou du moins pour annihiler ou diminuer les inconvénients attachés à cette infirmité.

Hernie vagino-labiale. — *Symptômes.* — Ceux de toutes les hernies. Du reste, on la reconnaît facilement au siège qu'elle occupe (côtés du vagin et partie inférieure de la grande lèvre).

Traitement. — Miction naturelle ou cathétérisme. — Réduction et bandage. En cas d'étranglement : Incision de la grande lèvre, le bistouri étant porté vers le vagin.

Hernies ventrales. — Déplacements viscéraux siégeant dans l'épaisseur des parois abdominales antérieures et postérieures à la suite d'une plaie quelconque du ventre. Ces déplacements n'offrent rien de particulier à tout ce qui a été dit précédemment.

Hernie de la vessie. A. Cystocèle inguinale. — *Symptômes.* — Tumeur indolente, variable dans son volume, sa consistance, selon qu'on l'examine avant ou après la miction; sans changement de couleur à la

peau, donnant lieu au besoin d'uriner quand on la comprime, susceptible de présenter les complications suivantes : *irréductibilité, engouement, inflammation et étranglement, calculs.*

Traitement. — Bandage approprié, après réduction ; bandage et pelote concave ou suspensoir quand il n'y a pas possibilité de réduction. — Urination souvent pratiquée. — Parfois, nécessité du cathétérisme. Enfin médecine propre aux complications.

B. Cystocèle crurale et cystocèle périnéale. — Hernies des plus rares.

C. Cystocèle vaginale. — *Symptômes.* — Sensation analogue à celle que produirait un corps étranger tendant à s'échapper de la vulve. Entre les grandes lèvres : tumeur rougeâtre, ovoïde, molle, facile à réduire, augmentant dans les efforts, les mouvements ; disparaissant dans le décubitus dorsal. Tiraillements dans les aines ; douleurs dans les reins, coliques, faiblesse dans la marche, envies fréquentes d'uriner. Miction ordinairement difficile, douloureuse.

Traitement. — Topiques astringents et toniques. — Usage des pessaires quand les premiers moyens échouent, ce qui est assez fréquent. Quant à tenter une opération ou une *cure radicale*, les dangers sont plus nombreux que les succès.

Hernies de la trompe d'Eustache, de l'utérus. — Espèces très rares.

Hernies (sous le rapport obstétrique). — Les plus communes dans l'état de grossesse sont les *hernies crurale, inguinale, ombilicale, abdominale.*

L'accouchement se fera la femme étant couchée sur le dos, — les douleurs seront ménagées. — La hernie sera maintenue pendant les efforts de la femme. — Après l'accouchement, un repos plus prolongé que d'habitude est nécessaire. — Les exercices du corps devront être modérés. — Un bandage sera permanent.

HERPÈS EN GÉNÉRAL. — Affection caractérisée par une éruption de vésicules agglomérées sur une base enflammée, base circonscrite et séparée par des intervalles sains. — Marche aiguë ou chronique. — Durée de l'état aigu, un, deux et trois septénaires ; durée de l'état chronique, plusieurs mois — avec symptômes locaux et généraux. Les premiers seront

décrits à chaque espèce en particulier ; les seconds, ordinairement légers, consistent en malaise, abattement, anorexie, un peu de fièvre.

HERPÈS EN PARTICULIER. — **Herpès phlycténoïde.** — *Symptômes locaux.* — Vésicules très petites, constamment agglomérées, pouvant se rencontrer sur tous les points du corps, mais principalement sur les joues, le cou, la poitrine et les bras : occupant des surfaces égales à celle d'une pièce de cinq francs, ou à celle de la paume de la main. — Rugueuses au toucher, d'abord transparentes, puis opaques — avec prurit, desquamation et parfois ulcération, — laissant des empreintes lentes à disparaître.

Traitement. — Boissons délayantes, acidulées. — Régime léger. — Lotions mucilagineuses. — Bains tièdes.

Herpès labialis. — Première variété de l'herpès phlycténoïde, siégeant, comme son nom l'indique, au pourtour de la bouche.

Symptômes. — Groupes de vésicules plus ou moins nombreux, plus ou moins distincts, irréguliers dans leurs dispositions, — précédés ou non d'une certaine rougeur des tissus envahis, — donnant lieu à une chaleur âcre et brûlante, à de la tuméfaction et même à de la douleur, — se remplissant peu à peu d'un liquide d'abord transparent, puis lactescent ou séropurulent, lequel liquide se transforme en croûtes brunâtres qui se détachent et tombent du septième au huitième jour, pour se renouveler et rester plus longtemps si on les a forcément arrachées.

Traitement. — Nul s'il n'y a ni douleur, ni chaleur. — Dans ces derniers cas, lotions légères et souvent renouvelées avec l'eau de mélilot, l'eau de sureau additionnées ou non de quelques gouttes d'acétate de plomb liquide (une cuillerée à café pour un verre de liquide), de quelques centigramme de sulfate de zinc ou d'alun (15 à 20 pour 30 grammes d'eau de mélilo ou de sureau. — Éviter le froid et les rayons d'un foyer très ardent.

Herpès præputialis (deuxième variété de l'herpès phlycténoïde, étiologie aiguë). — *Symptômes.* — Taches rouges, larges comme une pièce d'un franc ou à peu près, bientôt recouvertes de petites vésicules globuleuses, transparentes. Inflammation légère. — Résorption prompte. — Desquamation ou formation de petites croûtes ternes qui ne tardent pas à tomber quand l'herpès occupe la face externe du prépuce. — Dans le cas opposé : inflammation plus vive. — Plaques vésiculeuses d'un rouge plus intense. — Vésicules augmentant de volume, se groupant, devenant confluentes. — Résorption rare. — Rupture des vésicules. — Érosion super-

ficielle. — Démangeaison légère. — Cuisson, au contraire, quand il y a eu érosion. Traces nulles.

Traitement. — Eau d'orge ou limonade pour boisson ; eau de guimauve concentrée pour lotions et bains locaux. — Placer entre le prépuce et le gland un morceau d'éponge taillé en anneau pour empêcher un rétrécissement ou une adhérence.

(État chronique.) — *Symptômes.* — Envahissement du tissu sous-muqueux. — Dureté du prépuce. — Rétrécissement de son ouverture. — Défaut de rapport de celle-ci avec le méat urinaire. De là une miction douloureuse, difficile, avec cuisson, démangeaison.

Traitement. — Lotions alternativement émollientes et alcalines, onctions résolutives, bains de vapeur, bains alcalins, bains sulfureux. Seconder cette médication, qui doit être longtemps continuée, par quelques laxatifs plus ou moins souvent renouvelés.

Herpès zoster ou zona. — *Symptômes.* — Série de groupes vésiculeux assez rapprochés les uns des autres, disposés en zone oblique à la base du tronc (le plus ordinairement) siégeant également au cou, à la face, rarement aux membres, plus souvent à droite qu'à gauche, et laissant entre eux des espaces parfaitement sains. Douleurs vives, comme névralgiques, dans chaque groupe ; persistant parfois longtemps encore (plusieurs années) après la disparition des vésicules.

Traitement. — Repos, régime sévère, boissons délayantes. — Empêcher la déchirure prématurée des vésicules en saupoudrant les parties malades, plusieurs fois le jour, avec l'amidon. — Recouvrir ce dernier avec du papier brouillard huilé. — N'imprimer à tout le corps que des mouvements doux et légers. — Bains généraux au moment de la dessiccation. — Continuer les bains s'il y a inflammation, si le sujet est irritable ou irrité. — Pansement des ulcérations avec le cérat opiacé. Boissons toniques et fortifiantes. — Ferrugineux à l'intérieur, régime substantiel si le malade est débilité par l'âge ou des causes antérieures. Enfin, poursuivre la douleur qui persiste après la disparition du zona par quelques vésicatoires volants et morphinés.

Herpès circiné (roulé sur lui-même), ou **nummulaire** (en forme de monnaie). — *Symptômes.* — Éruption de forme roulée ou arrondie et plate, étendue. — Centre intact. — Bords rouges, enflammés de la largeur d'une pièce de 1 franc, recouverts (les groupes) de vésicules globuleuses, très petites, bientôt transformées en plaques ou squames minces.

très ténues et d'un aspect comme farineux — siégeant, le plus fréquemment, sur le cou et la face. Durée : huit à dix jours.

Traitement. — Lotions alcalines (voy. pag. 21) pour calmer les démangeaisons. — Bains également alcalins (voy. pag. 21 et 139). Boissons délayantes et laxatives (voy. pag. 54 et 195).

Herpès iris (très rare). — *Symptômes.* — Plaque éruptive formée par un petit groupe vésiculeux entouré de quatre anneaux érythémateux, de nuances différentes (rouge-brun, blanc-jaunâtre, rouge foncé, teinte rosée), siégeant sur le front, les mains, les malléoles, en un mot sur tous les points saillants, se résorbant ou disparaissant par desquamation légère. Durée : dix à douze jours.

Traitement. — Rien à faire le plus souvent, ou agir comme dans l'*herpès circinatus*.

Herpès tonsurant. — *Symptômes.* — Plaques ordinairement bien arrondies, à surface inégale, sèche, parsemée d'aspérités ou cheveux rompus, sensibles à la vue et au toucher, larges comme une pièce de 1 à 5 francs, siégeant sur le cuir chevelu et principalement sur les parties latérales et postérieures de la tête, — s'agrandissant sans cesse, — recouvertes, au début, de vésicules très petites, lesquelles se renouvellent par un mouvement d'extension concentrique et continu, pour finir par une desquamation pulvérulente, blanche et fine. — Démangeaison nulle ou légère.

Traitement. — Frictions le soir avec le mélange suivant :

<i>Pommade antiherpétique</i> (Cazenave).		Axonge.....	20 gram.
Tannin.		1 gram.	

Le matin, lotion avec eau, 500 grammes, borax, 2 grammes. — Enfin, bains alcalins.

Herpès guttural. Voy. ANGINE HERPÉTIQUE, page 51.

Herpès syphilitique. — Rien de particulier en dehors de l'aspect cuivré des vésicules et du traitement spécifique ou spécial qui doit être appliqué.

HIPPURIE. — État particulier, non morbide de l'urine, dû à des troubles fonctionnels ou à des phénomènes de désassimilation de l'appareil digestif.

HOQUET (convulsif, idiopathique). — Soulèvement convulsif et spontané du diaphragme, avec secousse brusque des cavités thoracique et abdominale; bruit rauque, resserrement de la glotte, interception de la respiration.

Traitement. — Exercice, — distraction, — mastication vive d'une croûte de pain, d'un morceau de sucre, — sinapisme sur l'épigastre.

Dans les cas graves, persistants, cautérisation légère sur le creux de l'estomac, ou, sur le même point, compression à l'aide d'une pelote. — Enfin, un vomitif.

Le hoquet est souvent symptôme. — Exemple, dans l'œsophagite.

Potion contre le hoquet persistant
(Marage).

Huile d'amandes douces...	60 gram.
Chloroforme	20 goutt.
Sirop diacode.....	30 gram.
Sirop de menthe.....	12 gram.

Mêlez. — Par cuillerées à café toutes les trois heures.

Autre.

Chloroforme	5 à 40 goutt.
Jaune d'œuf	N ^o 4
Sirop de sucre.....	30 gram.
Eau.. ..	150 gram.

Mêlez et passez à travers un linge fin. — Par cuillerées à bouche toutes les deux heures.

Pilules contre le hoquet convulsif.

Extrait de belladone.....	1 gram.
Camphre....	10 gram.

Mêlez. — Pour 60 pilules. 1 le matin, 1 le soir; le deuxième jour 1 le matin, 1 à midi, 1 le soir; le troisième jour 2 le matin, 2 le soir; le quatrième jour 4 le matin, 4 le soir. Suspendre et reprendre après huit jours de repos.

HUMEURS FROIDES. Voy. SCROFULE.

HYALITE, HYALITIS, HYALOIDITE. — Inflammation plus supposée que réelle du corps vitré. En effet, cet organe, étant complètement dépourvu de vaisseaux, l'hyalite ne serait autre chose qu'un simple trouble de transparence, auquel on opposerait les saignées locales, les iodures à l'intérieur, les collyres iodurés. Voy LENTITE.

HYDARTHROSE. — Voy. HYDROPSIE ARTICULAIRE.

HYDATIDES. — Voy. PARASITES, où il sera question des *acéphalocystes*, des *cysticercques*, des *échinocoques*, etc., etc.

Hydatide de la glande lacrymale. — *Symptômes locaux.* — Sécheresse de l'œil, douleur sourde du côté de la région lacrymale. — Puis,

apparition d'une tumeur plus ou moins volumineuse, exacerbation de la douleur, sortie de l'œil de son orbite et amaurose.

Symptômes généraux. — Insomnie, fièvre, parfois apoplexie.

Traitement. — Ponction de la tumeur, extirpation de cette dernière quand l'hydatide est considérable. — Pansement des plaies suppurantes.

HYDRARGYRIE. — Éruption cutanée, analogue tantôt à la roséole, tantôt à l'eczéma, due à l'emploi *intus* et *extrà* du mercure ou de ses préparations.

Symptômes. — Petites vésicules avec ou sans fièvre. — Démangeaison. — Cuisson. — Suintement d'une humeur épaisse, fétide. — Desquamation. — Retour des mêmes phénomènes. — Disparition.

Traitement. — Cesser l'usage des préparations hydrargyriques. — Ablutions fraîches. — Bains tempérés. — Purgatifs. — Narcotiques. — Régime doux.

Médecine du curé de Deuil.

Racine de guimauve.	} De chaque,	15 gram.
Racine de patience.		
Racine de chiendent.		
Racine de réglisse.		
Feuilles de chicorée.		7 gram.

Faites bouillir ces cinq substances, coupées en petites parties, pendant dix minutes dans trois bouteilles d'eau de rivière. Ajoutez :

Follicules de séné.	} De chaque,	4 gram.
Rhubarbe de Chine concassée.		
Sulfate de soude.		

Laissez infuser le tout pendant deux

heures, et passez à travers une étamine.

A boire dans la matinée, en deux ou trois jours selon l'effet. (GARDES.)

Poudre d'Iroé (Hottot).

Jalap	120 gram.
Laque carminée.	150 gram.
Crème de tartre.	12 gram.
Sucre.	8 gram.
Rhubarbe.	4 gram.
Bol d'Arménie	14 gram.
Cannelle.	8 gram.
Iris de Florence	4 gram.

Mêlez et faites des paquets de 5 gram.

HYDROCÈLE. — Tumeur formée par l'accumulation de sérosité dans les bourses. Le liquide s'est-il infiltré entre les tuniques qui constituent le scrotum, on a affaire à l'*hydrocèle par infiltration*; la tunique vaginale est-elle envahie, on a l'*hydrocèle proprement dite*.

A. Hydrocèle par infiltration. — *Symptômes.* — La sérosité est-elle peu abondante : elle occupe la partie la plus déclive du scrotum et celui-ci n'est pas déformé. — Le contraire a-t-il lieu : le scrotum est transformé en une tumeur molle, pâteuse, conservant l'empreinte du doigt ; la peau est lisse, tendue, luisante, ses rides sont effacées.

Le liquide est-il abondant : les bourses sont dures. Enfin, les téguments de la verge et du prépuce peuvent être envahis.

Traitement. — Repos et mouchetures avec une aiguille à coudre ou à cataracte.

Hydrocèle de la tunique vaginale. — Affection qui est *simple* quand l'épanchement n'existe que d'un seul côté, *double* quand les deux tuniques sont envahies.

Symptômes de l'hydrocèle simple. — Tumeur ovoïde, élastique, pyriforme, transparente (pas de transparence dans le cancer du testicule, dans l'hématocèle). — Aspect lisse et uni de la peau qui la recouvre — sans changement de place par la pression ou la position horizontale, — indolente, qu'on la comprime ou non, — susceptible d'acquérir un volume considérable.

Traitement. — Il est *palliatif* et *curatif*. Dans le premier cas, on se contente de ponctionner la tumeur avec une lancette ou un bistouri, de laisser le liquide s'échapper, d'engager le malade à porter un suspensoir et de vaquer à ses affaires comme d'habitude, avec la précaution toutefois de ne pas trop se fatiguer. L'hydrocèle se renouvelant, on agit comme il vient d'être dit.

Comme traitement curatif, après avoir fait un usage plus ou moins long et plus ou moins actif, mais inefficace, des dérivatifs, des compresses imbibées de gros vin rouge ou d'un soluté aqueux et concentré de sel ammoniac, des onctions mercurielles, des vésicatoires volants, etc., on procède à la *ponction* et à l'*injection*.

Ponction et injection. — Placer le malade convenablement. — Tendre les téguments. — Écarter le testicule. — Saisir la tumeur à pleine main. Laisser saillir entre le pouce et l'indicateur la partie antérieure et inférieure de la tumeur. — Tenir cachée dans la paume de la main la partie supérieure et postérieure où se trouvent le cordon et le testicule. — Plonger le trocart, soit à la partie antéro-inférieure et de bas en haut, soit de bas en haut et un peu d'avant en arrière. — Oter la tige. — Empêcher la canule de sortir. — Évacuer le liquide. — Remplacer celui-ci par du vin chaud : 32 à 33° (à peu près 360 à 370 grammes), ou par de l'eau-de-vie camphrée, de la teinture d'iode. — Pousser les liquides à l'aide d'une seringue en argent ou en étain. — Renouveler cette injection deux ou trois fois à 3 ou 4 minutes de distance, dans le but d'obtenir, soit une inflammation adhésive des parois de la tunique, soit une modification dans la vitalité de la même tunique. Dans les cas douteux, s'assurer de l'existence

d'un liquide séreux dans la tunique vaginale en faisant une ponction exploratrice avec une aiguille à acupuncture.

Des accidents à craindre dans cette opération, comme la lésion des artères honteuse, épigastrique ou spermatique, comme la rencontre du testicule, le plus grave, le plus coupable, puisqu'il dépend du chirurgien qui a été négligent ou maladroit, c'est l'injection faite dans le tissu cellulaire du scrotum quand la canule a quitté la tunique vaginale, injection qui peut amener la gangrène. Il faut alors procéder au dégorgeement des parties en les incisant profondément.

Quand l'hydrocèle n'est pas complètement transparente, que le toucher n'a pas exactement précisé la situation du testicule, que l'on craint de blesser celui-ci, on procède de cette manière : on fait un petit pli transversal au scrotum, vers la partie inférieure et antéro-externe de la tumeur. On fait à ce pli une incision perpendiculaire et suffisante pour l'introduction du trocart. On pousse doucement ce dernier jusqu'à son entrée dans la tunique vaginale. Là, on s'arrête un moment pour tirer à soi le poinçon du trocart et cacher sa pointe dans la canule. Puis, on enfonce cette pointe de bas en haut, parallèlement à l'axe du corps, dans la cavité de la tunique vaginale. Enfin, on pousse l'injection. (Marcellin Duval.)

On agit de même quand le testicule est peu appréciable au toucher, ou peu apparent à la lumière artificielle, quand le liquide est peu abondant, le scrotum très épais.

Les injections ont pour but de provoquer une inflammation adhésive des parois distendues, séparées par la sérosité accumulée. Cette inflammation se manifeste par les phénomènes suivants : le malade éprouve un sentiment de pression sur le testicule, une douleur vive dans le trajet du cordon spermatique, et quelquefois même jusque dans la région lombaire. C'est alors qu'on évacue la dernière injection en comprimant légèrement la tumeur. Nous disons ordinairement, car ces phénomènes ne se présentent pas toujours, et d'ailleurs, ils ne sont pas indispensables pour le succès de l'opération. Lorsqu'on a lieu de croire au commencement ou à l'existence de la phlegmasie adhésive, on remplace le topique irritant par des cataplasmes émollients. On surveille la réaction, on la modère si elle est trop active; enfin, on s'attache, par tous les moyens possibles, à prévenir les accidents (gangrène du scrotum, hémorrhagie, phlébite du cordon spermatique) qui peuvent, dans quelques cas, très rares à la vérité, compromettre et l'opération et la vie du malade.

La *cautérisation*, opération très anciennement appliquée au traitement de l'hydrocèle, est généralement abandonnée. Il n'en est pas tout à fait de

même de l'*incision*, de l'*excision* et du *séton*, méthodes également très anciennes.

L'*incision* et l'*excision* conviennent dans les cas où il y a épaissement des parois de la tunique vaginale. D'autres leur préfèrent le *séton* comme étant moins dangereux, et ils établissent celui-ci soit avec des fils de soie ou de chanvre, soit avec des fils métalliques. Un suspensoir maintient et soulève les bourses ; une légère compression achève le pansement.

Certes, les injections iodées, camphrées ou vineuses comptent des succès, mais ces derniers sont plus nombreux, plus rapides si leur action est secondée par une compression méthodique au moyen de bandelettes enduites d'un emplâtre de diachylon épais et résistant. Voici les conseils donnés par le docteur Voillemier : ne pas croiser les premières bandelettes sur le pubis de manière à étrangler la verge, ce qui produirait un œdème douloureux ; ne pas trop serrer les circulaires placés à la base des bourses, ce qui amènerait de la douleur encore, des excoriations ensuite ; réappliquer le bandage qui se relâche ; ne retirer le liquide injecté qu'après 3 ou 5 minutes. Ce traitement ne force pas les malades à garder le lit ; de plus, il dispense souvent, à la grande satisfaction de ces derniers, de raser le pubis.

<i>Mixture résolutive</i> (Carus).		Eau distillée de rue.....	300 gram.
Chlorhydrate d'ammoniaque	} De chaque,	Vinaigre.	150 gram.
Teinture d'arnica....		} 40 gram.	Mêlez.

L'*électricité* a été appliquée (Pétréquin, Rodolphi, Burdel, etc.) au traitement de l'hydrocèle. A cet effet, deux épingles à insectes sont placées l'une à la base, l'autre au sommet de la tumeur, avec la précaution, bien entendu, de ne blesser ni le cordon spermatique, ni le testicule. Les rhéophores d'un appareil électrique (celui des frères Breton, ou celui de Bunsen, etc.) sont mis en contact avec les têtes d'épingles, et l'opération dure plusieurs minutes (10, 15, ou plus ou moins). On renouvelle l'opération si besoin est.

Un abcès tend-il à se former dans l'épaisseur du scrotum : on applique des sangsues, des cataplasmes émollients. — L'abcès est-il établi : on en fait l'ouverture aussitôt que la fluctuation est manifeste, et on agit comme il a été dit aux *abcès en général*.

La tunique vaginale est-elle frappée d'inflammation, de suppuration, c qui se reconnaît au gonflement, à la rougeur, à l'aspect luisant des bourses puis à l'œdème, à la fluctuation ou à la collection purulente, on ouvre largement la tunique vaginale, on retire le pus et les portions de lambeau

mortifiés qui s'y trouvent, on panse à plat, en exerçant à chaque pansement une compression expultrice. et la guérison se fait plus ou moins longtemps attendre.

Les veines du cordon spermatique s'enflamment-elles ? Voy. *Phlébite*.

Hydrocèle congénitale. — Hydrocèle dans laquelle la poche renfermant le liquide épanché communique avec le péritoine.

Symptômes. — Tumeur analogue à celle qui représente l'hydrocèle simple de la tunique vaginale, qui est plus volumineuse le soir que le matin, dont la limite n'est pas nettement accusée et dont la dimension diminue quand, par la pression, on fait refluer l'épanchement dans l'abdomen.

Traitement. — Chercher à détruire la communication de la tunique avec l'abdomen à l'aide d'un bandage permanent et modérément compressif. Ne tenter les injections iodées, de préférence aux injections vineuses, qu'avec la plus grande réserve, en raison d'une péritonite grave et dangereuse qui pourrait en être la conséquence.

Hydrocèles du cordon spermatique. — Quatre variétés ont été décrites par le professeur Malgaigne.

A. Hydrocèle par infiltration. — *Symptômes.* — Volume anormal du cordon, — renflement de ce dernier dans sa partie inférieure. — Tuméfaction remontant jusqu'à l'anneau abdominal et même jusque dans la fosse iliaque. — Tumeur mollassse et spongiense, indolente à la pression, mais gênante par son poids et le tiraillement qu'elle détermine.

Traitement. — Incision et évacuation du liquide.

B. Hydrocèle du cordon communiquant avec le péritoine. — Variété rare.

C. Hydrocèle du cordon communiquant avec la tunique vaginale. — Variété représentée par une tumeur tantôt pyriforme, tantôt en bissac. (Voy. *Hydrocèle de la tunique vaginale*.)

D. Hydrocèle enkystée du cordon. — *Symptômes.* — Tumeur dure, mobile, facilement réductible quand le kyste est enfermé dans le canal inguinal. — Tumeur allongée, mobile, réductible encore quand le kyste est situé mi-partie dans le canal, mi-partie en dehors. Enfin, tumeur arrondie ou ovoïde, transparente ou opaque suivant que le kyste est considérable ou non, et suivant que le liquide amassé et le kyste lui-même ont subi des altérations. — Douleur très rare; parfois un simple tiraillement,

Traitement. — Ponction et injection comme dans l'hydrocèle; ou bien ponctionner, vider la tumeur et tenir rapprochées les parois du kyste à l'aide d'une ou deux épingles.

Hydrocèle enkystée du testicule. — *Symptômes.* — Tumeur dure, fluctuante, de dimension variable, transparente, peu douloureuse dans son développement, gênante par son poids et son volume.

Traitement. — Au début, usage du suspensoir, puis : ponction, évacuation du liquide, injection iodée.

HYDROCÉPHALIE (hydropisie de la tête.) — Cette affection est dite *interne* quand l'épanchement siège soit entre la dure-mère et les os du crâne, soit dans la grande cavité de l'arachnoïde, soit dans les ventricules du cerveau où il peut être renfermé dans des espèces de kystes, soit enfin entre les méninges, ou encore dans le tissu même du cerveau ou du cervelet. Elle est dite *externe* quand il y a collection ou infiltration séreuse (voy. *Apoplexie séreuse*) ou séro-sanguinolente, soit sous le cuir chevelu, soit sous le péricrâne. Une autre distinction plus importante et que nous adopterons, c'est celle qui établit une *hydrocéphalie aiguë* et une *hydrocéphalie chronique*.

Hydrocéphalie aiguë. — *Symptômes.* — Les symptômes généraux et locaux de l'hydrocéphalie aiguë, regardés par quelques-uns comme le résultat d'un état morbide appelé *fièvre cérébrale*, dans laquelle quelques autres ont vu une *méningite*, une *encéphalite* ou une *méningo-encéphalite*, sont les suivants : vomissements, céphalalgie, changement incessant de la coloration de la face, tristesse, somnolence, fièvre vive, chaleur et fréquence du pouls, puis lenteur, plaintes, cris particuliers, sorte de grognements continus que Coindet a appelés *cris hydrencéphaliques* et que nous retrouverons en parlant de la *méningite tuberculeuse*. Puis encore dilatation et oscillation des pupilles, mouvements convulsifs des yeux et de la face; enfin, délire sourd, assoupissement, bruit anormal dans la tête quand celle-ci est soumise à l'auscultation, etc. Toutefois, ce dernier signe n'est pas assez constant pour établir le diagnostic des épanchements du cerveau.

Traitement. — Nul. En effet, quel résultat peut donner un soluté de sublimé corrosif (5 centigr. pour 250 grammes d'eau distillée) administré par cuillerées à café toutes les deux heures? Toutefois, il est sage d'essayer les saignées locales, les sangsues aux tempes ou derrière les oreilles,

à l'entrée des narines; les dérivatifs cutanés et intestinaux, les topiques froids sur la tête; les onctions avec le mélange suivant :

<i>Cérat de proto-iodure de mercure ioduré</i> (Golfin).	Camphre.....	2 gram.
Proto-iodure de mercure...	Cérat.....	32 gram.
Iodure de potassium.....	Mélez. — Gros comme une petite noix sur le pourtour de la tumeur.	4 gram.

Hydrocéphalie chronique. — Maladie parfois antérieure et parfois consécutive à la naissance, se déclarant, tantôt d'une manière lente et insidieuse, tantôt d'une manière assez rapide.

Symptômes locaux. — Augmentation du volume de la tête par suite de l'écartement des os du crâne. — Amincissement de ces derniers. — Fluctuation intérieure. — Face normale, à l'exception du front qui s'étend, s'élève et couvre les yeux.

D'autres fois : volume normal de la tête. — Pas de fluctuation. — Vacillation des muscles volontaires. — Difficulté de tenir le corps en équilibre. — Tristesse, tranquillité inaccoutumées. — Céphalalgie. — Affaiblissement ou perte de la vue. — Odorat insensible ou perdu. — Picotements, sécheresse des narines. — Exaltation, puis insensibilité, perte de l'ouïe. — Goût normal. — Bouche béante, écoulement de salive. — Parole lente et difficile. — Voix nasillarde. — Parfois, mutisme complet. — Enfin, accidents nerveux. — Agitation. — Paralyse, etc.

Traitement. — Il est *médical* ou *chirurgical*. Au début de la maladie et du traitement médical, on fait raser la tête. Matin et soir, on fait sur le cuir chevelu mis à nu des frictions avec le mélange suivant :

<i>Pommade antihydrocéphalique</i> (Gœlis).	Onguent mercuriel...	10 à 14 gram.
Onguent de genièvre.....	Mélez.	35 gram.

Dans l'intervalle des frictions, recouvrir la tête d'un bonnet de laine.

Deux fois par semaine, un bain alcalin. (Voy. pag. 21, 139). Enfin, matin et soir, une prise de calomel et de sucre.

<i>Saccharure mercuriel.</i>	Sucre pulvérisé.....	15 gram.
Calomel.....	Mélez et divisez en 30 paquets égaux.	3 décigram.

Surveiller les effets purgatifs; suspendre le saccharure dans le cas où les évacuations seraient trop abondantes; l'abandonner tout à fait si sa reprise donnait lieu aux mêmes accidents.

Le régime des enfants à la mamelle sera de tenir le petit malade exclu-

sivement au sein. L'enfant est-il plus âgé, de constitution lymphatique, scrofuleuse : on prescrit la viande et les œufs, le café de glands, le séjour à la campagne, au grand air, les boissons toniques. L'hiver, on le garantit du froid. Des matelas de crin ou de plantes aromatiques, de fougère, etc., doivent composer son lit.

Tous ces moyens échouent-ils : on a recours aux diurétiques, aux vésicatoires végétaux (mézereum, garou, etc.), à la pommade stibiée; aux sangsues, si des signes de méningite se manifestent.

L'iodure de potassium, à la dose de 25 milligrammes par jour, secondé par un purgatif à la scammonée administré tous les trois jours, a eu quelques succès.

Poudre de scammonée composée
(Formulaire anglais).

Résine de scammonée.	} De chaque,	
Résine de jalap.....		20 gram.
Racine de gingembre.....		5 gram.

Pulvérisez, mêlez et divisez en paquets de 3 à 5 décigrammes. — Un

paquet chaque fois, dans un véhicule convenable.

Pommade stibiée (Autenrieth).

Émétique.....	4 parties.
Axonge.....	12 parties.

Mêlez. — Gros comme une noisette pour une friction.

Moyens chirurgicaux. — Ponction et compression, non dans les cas d'hydrocéphalie ventriculaire avec altération profonde du cerveau, mais dans l'hydropisie arachnoïdienne. Puis encore, les injections iodées (Bramard) à la dose de 3 milligrammes d'iode, 6 milligrammes d'iodure de potassium, pour 30 grammes d'eau distillée.

HYDROMÉTRIE (par accumulation de mucosités). — *Symptômes.* — Tuméfaction lente et progressive de l'utérus, — saillie de ce dernier au-dessus du pubis. — Pas de fluctuation à moins d'une grande abondance de mucosités. — Douleurs abdominales simulant des *coliques* et des *tranchées utérines*. — Constipation opiniâtre, envies fréquentes d'uriner ou miction difficile quand la tumeur a acquis un grand développement.

Traitement. — Usage fréquent de la sonde pour débarrasser petit à petit l'utérus des mucosités qui s'y sont accumulées.

Hydrométrie (par accumulation de sérosité). — Symptômes analogues à ceux d'un commencement de grossesse; ainsi : Tuméfaction lente et progressive du ventre. — Parfois, suppression ou irrégularité des règles, — gonflement des mamelles, — peu ou point de douleur, — gêne, tiraillement, pesanteur vers les lombes. — Développement de l'utérus; transformation

de celui-ci en une tumeur plus dure, plus résistante que dans l'état de grossesse. — Son mat à la percussion. — Élévation de l'organe envahi vers le grand bassin, élévation reconnue par les touchers vaginal et rectal. Enfin, fluctuation, et surtout pas de *ballotement*, pas de *bruit* du cœur fœtal. — Pas de fluctuation quand la maladie est une tumeur solide, pas de déplacement de la fluctuation comme dans l'ascite.

Un kyste de l'ovaire, une rétention d'urine ou des règles, une hydatide ne sauraient être pris pour une hydrométrie. — Le premier n'occupe pas la partie médiane de l'abdomen ; la seconde cède à l'emploi de la sonde ; la troisième a des phénomènes qui lui sont propres ; la quatrième n'acquiesce jamais qu'un développement peu considérable.

Traitement. — Avoir peu de confiance dans les diurétiques tant internes qu'externes. Compter davantage sur les bains mucilagineux et les fomentations émollientes pour ramollir le col. — Tenter un vomitif, un sternutatoire pour rompre, par les efforts et les secousses qui en seront la conséquence, la poche renfermant le liquide.

Provoquer des contractions utérines à l'aide du seigle ergoté à haute dose (Fantonetti). — Enfin, les membranes résistent-elles aux efforts musculaires, donner issue au liquide en allant les perforer avec une sonde dirigée à travers le vagin et le col.

HYDROPHOBIE (horreur des liquides). — Symptôme que l'on rencontre dans certaines névroses, surtout celles du pharynx et de l'œsophage, et qu'il ne faut pas confondre avec la *rage*, maladie aiguë, transmissible des animaux à l'homme, et notamment des espèces du genre *canis* (voy. RAGE).

Chomel a décrit trois espèces d'hydrophobie : 1° la *simple horreur des liquides*, qui a été observée chez quelques femmes enceintes, qui n'est que momentanée et qui ne mérite pas de fixer l'attention du praticien ; 2° l'*hydrophobie symptomatique*, qui accompagne certaines fièvres graves, qui coïncide avec un délire violent, et dans laquelle surviennent, comme dans la rage proprement dite, des convulsions, des constriction du pharynx, un crachotement continu, des envies de mordre, etc.

Traitement. — Deux indications sont à remplir : attaquer la maladie à laquelle l'hydrophobie symptomatique est liée ; traiter l'hydrophobie elle-même par des moyens spéciaux, c'est-à-dire par des agents administrés par toute autre voie que celle de l'estomac. De là la prescription des lavements médicamenteux et alimentaires, des injections aqueuses dans les veines.

3° *Hydrophobie rabique* ou *spontanée*, celle qui s'est développée sous l'empire de la peur ou de la crainte d'avoir été mordu par un chien enragé, et qui peut naître des mois, des années après la cause présumée ou accusée.

Symptômes. — Horreur des liquides, de l'eau principalement. — Sentiment pénible quand le corps ressent l'impression de l'air frais, quand la vue se porte sur des objets brillants. — Constriction à la gorge. — Sputation. — Convulsions. — Perte de l'appétit, envies de mordre, délire, fièvre comme dans la rage. — Absence ou présence, le plus souvent absence de morsures, de cicatrices.

Traitement. — Rassurer le malade sur la santé de l'animal qui a mordu. — Ne point heurter sa confiance dans les pratiques ou agents empiriques qu'il réclame pour guérir. — Puis médecine symptomatique. — Bains. Antispasmodiques.

Régime. — Doux et analeptique.

HYDROPTHALMIE. — *Symptômes.* — Augmentation progressive du globe oculaire. — Saillie hors de l'orbite. — Intumescence des paupières. — Dilatation de la pupille. — Fixité de cette dernière. — Perte de la vue. — Douleur. — Insomnie. — Parfois ulcérations.

Traitement. — Purgatifs. — Onctions mercurielles sur les sourcils. — Puis, en cas d'insuccès, donner issue à l'épanchement avec la pointe d'un trocart ou par une incision à travers la cornée ou à travers la sclérotique.

On a conseillé l'excision de la cornée transparente. A cet effet : diviser la moitié antérieure de la cornée, — saisir le lambeau avec une érigne, — achever l'opération avec un bistouri boutonné ou des ciseaux courbes sur la lame. Quand l'hydrophthalmie reste stationnaire, on conseille l'usage des lunettes biconcaves afin d'allonger le foyer visuel et d'adoucir un peu l'état fâcheux du malade.

HYDROPSIES EN GÉNÉRAL. — Tout épanchement de sérosité dans une cavité quelconque du corps ou dans le tissu cellulaire. L'épanchement est dit *actif* quand il y a accroissement dans les fonctions exhalantes; *passif* quand les fonctions absorbantes languissent ou, en d'autres termes, quand il y a défaut d'harmonie entre l'exhalation et l'absorption.

Symptômes locaux et généraux. — Les hydropsies ont des symptômes variables selon les causes qui leur donnent naissance, selon le siège qu'elles

occupent ; toutefois, voici ceux que l'on observe le plus généralement : Compression, déplacement des organes voisins. — Changement de forme des viscères et tissus envahis, surtout distension des parois, des enveloppes. — Altération des fonctions des parties malades. — Tantôt augmentation, tantôt diminution dans l'activité vitale. — Accidents fébriles et nerveux. — Troubles digestifs, etc., etc.

Traitement en général. — Étudier les causes, les complications. Ne pas oublier que les hydropisies qui accompagnent les maladies du cœur et celles des reins disparaissent souvent à la suite de toute espèce de traitement ; mais de la dépendance qu'elles subissent de ces affections, généralement incurables, résulte leur retour, après un temps plus ou moins long, pour ne se terminer qu'à la mort.

S'assurer si certains conduits ou canaux ne sont pas obstrués par des corps étrangers. — Tenir compte de la suppression des sueurs ou de tout autre flux habituel ou accidentel. — Éviter le froid et l'humidité. — Fuir les lieux marécageux, les habitations mal aérées. — Vêtement de laine. — Repos de l'esprit. — Exercice modéré. — Ne pas compter sur la guérison spontanée, bien qu'on ait vu des flux excessifs (urine, bile, selles, sueur, salivation) faire disparaître l'ascite (principalement). — Ne pas accorder, non plus, trop de confiance aux médications internes dans les hydropisies des cavités closes. — Donner la préférence dans ces cas, aux moyens chirurgicaux (compression, ponction, incision, excision, etc.), et seconder les effets prompts et certains de ces dernières par une médication interne bien dirigée.

Dans toute hydropisie accompagnée de symptômes inflammatoires, saignée générale ou saignée locale. — Réveiller, entretenir les fonctions de la peau, celles des intestins par des boissons chaudes, dites apéritives, sudorifiques et laxatives (chiendent, bourrache, pariétaire, graine de lin, lait pur ou coupé, etc.). — Arriver peu à peu aux purgatifs drastiques (pilules de Bontius, page 239, de Morisson, écossaises, page 239, — lait purgatif, biscuits purgatifs sirop de scille composé (voy. les formules), aux diurétiques actifs, (digitale, scille et leurs préparations pharmaceutiques). Prescrire les boissons à la dose de plusieurs litres par jour. — Les pilules (3 ou 4), le vin diurétique amer (30, 60 et 100 grammes) le matin à jeun ; les teintures alcooliques de scille, de digitale, de colchique, d'aconit, quelques gouttes (15, 20, 30) dans une potion appropriée.

À l'extérieur, frictions avec un mélange à parties égales de teinture de scille et de digitale. — Fomentations avec les décoctés aqueux et concentrés de pariétaire, de buglosse, de bourrache, etc.

Révulsifs cutanés, rarement utiles quand ils ne sont pas dangereux.

Moyens mécaniques.—Compression méthodique, à moins qu'il y ait lésion organique, gêne ou obstacle dans la circulation veineuse. *Moyens chirurgicaux* (voy. chaque hydropisie en particulier).

Régime.—Doux, tant qu'il y a de l'acuité dans les symptômes. — Analeptique, fortifiant quand la maladie devient chronique. — Revenir de temps en temps aux purgatifs.

Biscuits purgatifs.

Résine de scammonée.... 10 gram.

Incorporez dans quantité suffisante de pâte pour 50 biscuits ordinaires.

Chaque biscuit contient 2 décigram. de résine. Un biscuit pour un enfant de sept ans.

Décocté de coloquinte.

Coloquinte 5 gram.

Faites bouillir pendant cinq minutes : dans :

Eau 500 gram.

Passiez et ajoutez :

Sirop d'écorce d'orange. 50 gram.

Ether sulfurique alcoolisé.. 5 gram.

Trois cuillerées toutes les deux heures. On en donnera de 6 à 12 cuillerées dans la journée, suivant l'effet.

Lavement diurétique.

Digitale..... } De chaque,
Scille..... } 6 gram.

Faites bouillir pendant dix minutes :

Eau..... 400 gram.

Passiez ; ajoutez :

Laudanum de Rousseau... 6 gout.

Mixture de Scudamore.

Carbonate de magnésie... 5 gram.

Eau de menthe poivrée... 120 gram.

Vinaigre de colchique.... } De chaque
Sirop simple..... } 15 gram.

Mélez, et agitez chaque fois.

Par cuillerée dans la journée comme stimulant et diurétique.

Potion hydragogue (Gaubius).

Suc d'écorce fraîche de sureau..... 30 gram.

Sirop de violettes..... 15 gram.

Par cuillerées à café dans la journée.

Apozème diurétique (Van der Bergh).

Écorce moyenne de sureau. 10 gram.

Baies de genièvre..... 3 décig.

Faites bouillir dans :

Eau quantité suffisante pour colature..... 400 gram.

Ajoutez :

Extrait de genièvre.... 30 gram.

Une cuillerée toutes les heures.

Pilules de Morisson.

Aloès, résine de jalap, extrait de coloquinte, gomme-gutte, rhubarbe, une partie ; myrrhe, deux parties, miel, quantité suffisante. — Pilules de 2 décigrammes. Trois à cinq par jour.

Cataplasme diurétique.

Pulpe de scille..... 100 gram.

Nitrate de potasse. ... 10 gram.

Mélez. Appliquez sur le ventre.

Autre.

Pulpe de bourrache fraîche.. } Parties
Pulpe de pariétaire fraîche.. } égales.
Pulpe de buglosse fraîche... }

Mélez et appliquez, à chaud, sur le bas-ventre.

Espèces diurétiques ou apéritives.

Racines sèches de fenouil, 32 ; de petit houx, 32 ; ache, 32 ; asperges, 32 ; persil, 32. Mélez.

15 à 30 grammes par litre d'eau, pour tisane.

Frictions diurétiques.

Teinture de scille..... } De chaque
Teinture de digitale..... } 50 gram.

Mélez. En frictions sur l'abdomen ou sur les cuisses. On remplace quelquefois, dans les hôpitaux de Paris, la teinture de scille par le vin scillitique.

Liniment diurétique.

Scille en poudre.... 5 gram.
Suc gastrique de veau... 50 gram.

Mélez. En frictions sur les lombes.

Liniment diurétique (Schubarth).

Feuilles de digitale..... 10 gram.
Eau bouillante.... 50 gram.

Faites infuser jusqu'à refroidissement, passez et ajoutez.

Essence de térébenthine... 30 gram.
Extrait de scille.. ... 5 gram.
Jaunes d'œufs..... N° 2.

En frictions sur l'hypogastre et l'intérieur des cuisses.

Mixture diurétique (Rayer).

Infusé de raifort, 125 gram.
Teinture de cantharides. 8 goutt.
Laudanum liquide de Sydenham..... 12 goutt.
Sirop simple. 16 gram.

En trois doses en vingt-quatre heures, dans l'hydropisie consécutive à la néphrite albumineuse chronique.

La dose de la teinture de cantharides peut être graduellement portée à 36 gouttes, en augmentant la dose du laudanum jusqu'à 18 gouttes.

Pilules diurétiques.

Scille en poudre.. . . . 1 gram.
Digitale..... } De chaque
Calomel..... } 5 décigram.

Sirop de gomme, quantité suffisante.

Faites 20 pilules. 2 à 4 par jour.

Poudre diurétique.

Poudre de scille.... 15 centigram.
Poudre d'opium 25 milligram.
Poudre de cannelle. 5 décigram.

Mélez.

En deux fois dans la journée.

Potion diurétique (ou scillitique).

Oxymel scillitique..... 20 gram.
Eau distillée d'hysope.. 100 gram.
Eau distillée de menthe.. 30 gram.
Alcool nitrique..... 2 gram.

Mélez. A prendre en deux fois (*Codex*).

Sirop de scille composé

(*Hive syrup* des Américains).

Scille en morceaux.... } De chaque
Polygala séneca en mor- } 120 gram.
ceaux. }

Faites bouillir dans :

Eau 1250 gram.

Réduisez à moitié par l'ébullition.

Ajoutez :

Sucre 1750 gram.
Tartre stibié. 250 gram.

4 à 8 grammes chez les adultes ;
5 à 15 gouttes chez les enfants.

Cette formule n'est pas exécutable. La quantité de sucre est trop forte. Pour le décocté réduit à moitié (625 gram.), 1250 gram. de sucre sont suffisants.

La dose pour les enfants nous paraît trop faible : il nous semble que 1 à 2 gram. peuvent être donnés dans la journée.

Teinture d'aloès composée.

Aloès, 36; gentiane, rhubarbe, zédoaire, safran, agaric blanc, thériaque, de chaque 4; alcool à 21° Cart., 1728.

— Dose : 10 à 30 gram.

Teinture de jalap composée (eau-de-vie allemande).

Racine de jalap, 250; racine de turbith, 32; scammonée d'Alep, 64; alcool à 21 Cart., 3000.—Dose : 5 à 10 gram.

Tisane diurétique.

Digitale fraîche..... 10 gram.
Sucre blanc..... 15 gram.

Triturez le tout ensemble, et versez dans :

Eau bouillante.. . . . 1000 gram.

Passez, ajoutez :

Sirop de sucre..... 100 gram.

Par petites tasses dans la journéc.

Vin scillitique (Codex).

Squames de scille sèche.. 32 gram.
Vin de Malaga..... 500 gram.

Contusez les squames de scille, faites-les macérer dans le vin pendant douze jours, passez et filtrez.

Dose, 10 à 50 grammes.

On préparera de la même manière les vins de bulbe de colchique, de semences de colchique.

Vin hydragogue.

Iris de Florence..... } De chaque,
Écorce intérieure de su- } 30 gram.
reau..... }
Racine d'aunée..... } De chaque
Feuilles de séné..... } 50 gram.
Racine de jalap..... 10 gram.
Vin blanc généreux..... 1000 gram.

Faites macérer pendant huit jours : Filtrez. Un verre le matin à jeun.

Vin hydragogue (de Breyne).

Jalap concassé..... } De chaque
Scille concassée..... } 8 gram.
Nitrate de potasse..... 15 gram.

Mêlez. On fait macérer ces substances dans un litre de vin blanc pendant vingt-quatre heures; cela fait, on en prendra 3 cuillerées par jour, une le matin, à midi et le soir, et deux heures avant les repas. Au bout de deux jours on en prendra 6 cuillerées, 2 matin, midi et soir; et encore deux jours après, on portera la dose à 9 cuillerées : également en trois fois. On continuera ainsi, l'estomac supportant bien le remède.

Tisane apéritive.

Espèces apéritives..... 12 gram.
Eau bouillante..... 1000 gram.

Faites infuser pendant quatre heures et passez. On y ajoute assez souvent :

Sirop des cinq racines apéritives..... 100 gram.

Vin amer scillitique.

(Vin diurétique amer de la Charité.)

Écorce de quinquina gris, 64; écorce de Winter, 64; de citron, 64; racines d'asclépias, 16; d'angélique, 16; squames de scille, 16; absinthe, 32; feuilles de mélisse, 32; baies de genièvre, 16; macis, 16; vin blanc, 4000. Filtrez après quinze jours de macération.

Dose : 20 à 100 grammes, comme tonique et diurétique.

Limonade au citrate de magnésie (Lefort).

Formules des limonades à différents degrés, le poids des matières premières étant exprimé en nombres ronds pour former du citrate de magnésie à 12 équivalents d'eau.

1° Limonade à 30 grammes.

Acide citrique en cristaux..	11 gram.
Magnésie blanche.....	12 gram.

2° Limonade à 40 grammes.

Acide citrique.....	17 gram.
Magnésie blanche.....	16 gram.

3° Limonade à 45 grammes.

Acide citrique..	20 gram.
Magnésie blanche.....	18 gram.

4° Limonade à 30 grammes.

Acide citrique.....	24 gram.
Magnésie blanche.....	21 gram.

5° Limonade à 60 grammes.

Acide citrique.....	28 gram.
Magnésie blanche.....	24 gram.

On délaye le carbonate de magnésie dans un mortier avec 250 ou 500 gram. d'eau, suivant que l'on veut obtenir une demi-bouteille ou une bouteille de limonade. Le mélange est introduit dans une bouteille dite à eau de Seltz, en verre très résistant; on y met l'acide citrique en cristaux, on bouche le vase avec soin

et on maintient le bouchon à l'aide d'une ficelle, ou mieux avec un serre-bouchon.

Maintenant, pour obtenir une limonade, on débouche une bouteille, on jette le soluté très gazeux sur un filtre et on reçoit le liquide dans une autre bouteille contenant, quelle que soit la proportion du citrate de magnésie, 8 grammes d'acide citrique en cristaux et 60 grammes d'un sirop quelconque non clarifié avec du blanc d'œuf. Comme le sirop garantit les cristaux d'acide du contact du liquide, on peut filtrer tout le soluté de citrate et bicarbonate de magnésie sans qu'il se dégage de l'acide carbonique provenant du dernier de ces sels. On achève de remplir le vase avec de l'eau ordinaire, on le bouche avec soin et l'on fixe le bouchon à l'aide d'une ficelle disposée en croix. En retournant le vase, le sirop se délaye dans le soluté salin, l'acide citrique décompose tout le bicarbonate de magnésie en reformant du citrate de magnésie, et l'acide carbonique mis en liberté se dissout dans le liquide par la forte pression à laquelle il est soumis.

HYDROPIE EN PARTICULIER. — Hydroisie abdominale ou du bas-ventre, Ascite. — Épanchement de sérosité dans le péritoine (*hydropéritoine*), plus souvent symptôme des maladies du cœur ou des gros vaisseaux, des reins, etc., etc.

Symptômes locaux. — Douleur plus ou moins vive, mais toujours augmentée par la pression. — Développement progressif du ventre à partir du petit bassin, des flancs, de l'ombilic. — Forme de la cavité abdominale régulièrement arrondie (le contraire est rare). — Pas de *gargouillement*, de *glouglou*. — Tension, rénitence de l'abdomen. — Peau du ventre normale ou amincie, blanche, luisante, parfois œdématiée. — Plus tard, sécheresse et aspect terreux de l'enveloppe cutanée, fluctuation.

Symptômes généraux. — Gêne de la respiration, accidents fébriles et digestifs, etc.

Traitement. — Avant de donner le traitement de l'ascite, traitement déjà pressenti par tout ce qui a été dit des généralités, rappelons que cette maladie peut *guérir spontanément* à la suite de certains flux plus ou moins

abondants, désignés sous les noms suivants : *crises par les urines*, ce sont les plus fréquentes ; *crises par les selles*, par les vomissements, par les sueurs. Les crises par la *salivation*, par un *écoulement vaginal*, une *surface sécrétoire accidentelle*, sont beaucoup moins observées. Cela dit, voyons les moyens et agents thérapeutiques proposés pour la cure de l'hydropisie du bas-ventre.

Ne recourir aux évacuations sanguines, soit générales, soit locales, qu'autant que la maladie est due à une cause irritante ou qu'elle est de nature traumatique. Faire usage des diurétiques (voy. les formules aux *généralités*), de la diète laitée (1 à 2 litres de lait froid par jour, puis 3, 4, puis 6). — Faire sucer des citrons (1 à 15 par jour). — Donner pour boisson les tisanes suivantes :

Tisane de caïça (François et Caventou).

Racine de caïça coupée et
concassée. 5 à 15 gram.
Eau commune. 1 litre.

Faites bouillir pendant 10 à 15 minutes, passez et ajoutez :

Sirop des cinq racines. 60 à 90 gram.

Tisane de seconde écorce de sureau.

Seconde écorce (fraîche autant que possible). . . 20 à 30 gram.
Eau bouillante. 1000 gram.

Passez après dix minutes d'infusion et ajoutez :

Sirop de pommes composé. 90 gram.

Vin de caïça.

Caïça 30 gram.

Vin de Malaga. 500 gram.

Filtrez après huit jours de macération. — 5 à 10 cuillerées à bouche dans la journée.

Suc de la seconde écorce de sureau.

Une cuillerée à bouche tous les matins. — Après huit jours, prescrire la tisane faite avec la même substance.

Pilules hydragogues contre l'hydrothorax et l'ascite (Champouillon).

Résine de scammonée. 10 centigram.
Gomme-gutte. 15 centigram.
Huile de Croton. 1/2 goutte.
Acide tartrique. 1 décigram.

Mélez et faites 4 pilules. A prendre dans la journée.

A-t-on lieu de supposer la répercussion de sueurs abondantes et habituelles, et, par suite, un état rhumatique : insister sur les boissons chaudes (tilleul, bourache, buglosse, etc.) et prescrire quelques décigrammes (5 à 10 par jour) de poudre de Dower.

Poudre de Dower.

Poudre de sulfate de potasse, 4 ; de nitrate de potasse, 4 ; d'ipécacuanha, 4 ;

de réglisse, 1 ; extrait d'opium sec et pulvérisé, 1.

Mélez exactement. — 3 à 6 décigrammes par jour comme diaphorétique.

L'économie tout entière est-elle affaiblie, délabrée : associer les toniques aux diurétiques. Ainsi, faire prendre le matin à jeun, une ou deux cuillerées à bouche de vin de kina, de vin de gentiane, de vin de columbo, de monésia, etc. (préparations officinales faites dans les proportions de 30 parties de substance par 1000 de liquide).

Frictions diurétiques, avec des mélanges à parties égales ou à parties différentes avec les teintures alcooliques et éthérées de scille, de digitale, sur les parois externes de l'abdomen des cuisses, des jambes.

Purgatifs et diurétiques réunis dans des proportions diverses. Ainsi : poudres de digitale, de scille, de caïnça, etc., etc., 5 à 10 décigrammes, avec poudres de scammonée, de gomme-gutte, de jalap, etc., 2 à 5.

Les narcotiques, les vésicatoires, les sétons, les moxas, les scarifications, la compression comptent peu de succès. Quelques-uns même de ces moyens (vésicatoires, sétons, moxas, scarifications) ne sont pas sans danger. Des cas de gangrène en ont été le funeste résultat, surtout chez les sujets débilités, ou quand la distension abdominale avait été très considérable, que la vitalité des tissus était altérée.

Paracentèse abdominale ou ponction de l'abdomen. — Les moyens ci-dessus ayant échoué, ainsi que la compression opérée à l'aide d'une large ceinture lacée et resserrée à mesure qu'elle se relâche, il faut recourir à la *paracentèse* ou ponction de l'abdomen. Cette opération est faite, soit dans le lieu d'*élection* ou milieu d'une ligne tirée entre l'ombilic et l'épine iliaque antérieure, soit, dans les cas particuliers (la grossesse par exemple), dans le *lieu de nécessité*.

Position du malade, — opération. — Placer le malade convenablement, c'est-à-dire sur le côté, très près du bord du lit. Passer une serviette sur les lombes, — rendre la fluctuation plus sensible en comprimant les parois du ventre, — plonger le trocart d'un coup sec et rapide, — retirer la tige, — diriger le liquide dans un vase disposé d'avance, — faciliter l'écoulement en continuant la pression du ventre. — Parer à tout obstacle qui pourrait interrompre l'écoulement, tel qu'un flocon albumineux ou la présence de l'épiploon ; — n'évacuer qu'une partie du liquide, d'où l'avantage d'une sonde en gomme élastique laissée à demeure dans la plaie ; — fermer celle-ci avec un morceau de sparadrap (une seconde, une troisième, une quatrième etc., opération étant souvent nécessaire). — Comprimer modérément l'abdomen avec un bandage de corps, — remédier à l'hémorrhagie qui peut survenir en introduisant dans la petite plaie un fragment d'éponge ficelée.

Injecter dans le péritoine, soit un mélange d'eau tiède ou d'alcool pur

ou camphré avec 250 grammes du premier liquide pour 45 à 50 du second, soit 30 à 40 grammes de teinture d'iode pour 250 à 300 grammes d'eau tiède.

La peau de l'abdomen est-elle épaisse, les parois du ventre sont-elles peu distendues; craint-on d'aller trop loin avec le *coup sec* que l'on donne habituellement à la ponction: on pratique sans pli préalable, une petite incision cutanée, et c'est par cette incision qu'on plonge le trocart (Marcellin Duval).

Chez la femme enceinte, la ponction seule se fait dans toute l'étendue du flanc gauche. Au surplus, en choisissant toujours le point où le liquide bombe le plus, et où la fluctuation se sent le mieux, en ayant de plus dans les cas douteux, la précaution d'inciser la paroi abdominale avec un bistouri, couche par couche jusqu'au péritoine, on arrive au foyer sans accident.

Les injections, autre moyen curatif consécutif à la ponction, sont faites, soit avec l'eau et l'alcool, soit avec l'eau et la teinture d'iode, soit enfin avec l'eau, la teinture d'iode et l'iodure de potassium; cette formule est la plus habituelle. Toutefois, les injections ne conviennent que dans les ascites essentielles, et, si les ascites symptomatiques peuvent être attaquées par le même moyen, cette indication ne devra être remplie que dans les cas où la maladie constituerait un symptôme grave.

Injection iodée (Jobert).

Eau tiède. 240 gram.
Alcool. 45 gram.

Mêlez. — Injectez après avoir retiré de l'abdomen une quantité de liquide à peu près égale à celle qui devra être injectée.

Autre.

Eau. 250 gram.

Teinture d'iode. 5 gram.

Agir comme ci-dessus.

Autre.

Eau. 100 gram.

Teinture d'iode. 30 gram.

Iodure de potassium. 2 gram.

Comme ci-dessus.

Régime. — Au régime doux et modéré, qui convient dans toutes les maladies d'une certaine gravité, on ajoute la *diète lactée* (voy. *Anasarque*, ou *Hydropisie générale du tissu cellulaire*).

Hydropisie articulaire, hydarthrose. — *Symptômes.* — Tumeur précédée ou non de phénomènes inflammatoires, de formes diverses selon le siège qu'elle occupe. Au genou, elle apparaît sous la forme de deux tumeurs placées sous les deux côtés de la rotule. Au cou-de-pied, deux tumeurs également sur les côtés des tendons extenseurs. — Au coude,

tumeur en arrière sur les côtés de l'olécrâne. — Dans l'un et l'autre cas, douleur légère ou nulle. — Gêne dans les mouvements. — Fluctuation. — Pas de changement de couleur à la peau. Souvent résolution après quelques jours de repos et l'application de topiques doux ou résolutifs. Parfois cependant, le mal résiste, les cartilages se ramollissent, les os se gonflent, deviennent fongueux, la suppuration s'établit, une *tumeur blanche* survient.

Traitement. — La cause est-elle générale : moyens généraux, tant hygiéniques que médicamenteux. Conseiller les balsamiques si l'hydarthrose est blennorrhagique (voy. BLENNORRHAGIE). Y a-t-il douleur et phlegmasie locale : Sangsues au pourtour et un peu loin des points malades. Vésicatoires volants et souvent renouvelés quand la maladie a une marche chronique. Aux vésicatoires révulsifs, associer les onctions avec la pommade mercurielle double, la compression, le repos. Enfin, les sétons, les moxas, les cautères, mais surtout la cautérisation transcurrente.

Le docteur Richart, de Soissons, a recommandé le traitement suivant : 1° Frictions matin et soir avec de la flanelle imbibée de vapeur ou de fumée provenant de bois de genièvre projeté sur de la braise de boulan-ger ; 2° après les frictions, embrocations avec le liniment suivant : gomme ammoniacque 30 grammes, vinaigre scillicique, quantité suffisante pour donner au mélange une consistance sirupeuse ; 3° après l'embrocation, application d'un emplâtre fait avec : gomme ammoniacque 30 grammes, vinaigre scillicique, quantité suffisante pour donner un mélange de consistance voulue. Faire en sorte que l'emplâtre dépasse un peu la surface de l'articulation malade ; 4° maintenir l'emplâtre en place quelques jours encore après la guérison, et le remplacer par une légère compression faite avec une bande de flanelle suffisamment longue et modérément large.

A la ponction suivie d'injections iodées (teinture d'iode 1 partie, eau 2 parties) et qui n'est pas toujours sans danger, on doit donner la préférence au *badigeonnage* avec la teinture ci-dessus employée pure (Armand Rey, Baudisson). A cet effet, on imprègne du liquide iodé un pinceau gros comme le doigt indicateur et fait avec un morceau de drap roulé. On promène à plusieurs reprises le pinceau tout autour de l'articulation, on recouvre les surfaces d'un linge plié en six ou huit doubles, et on fixe le tout par une bande de flanelle. Enfin, un exercice modéré n'est pas toujours défendu.

L'articulation devient-elle roide, difficile à mouvoir : on a recours au massage, aux frictions, aux bains émollients ou aromatiques, à la gymnastique, aux moyens mécaniques d'extension et de flexion (Bonnet).

Hydropisie des bourses muqueuses sous-cutanées. — Tumeur apparaissant lentement ou brusquement et avec douleur si la cause est un coup, une chute, etc. Dans le premier cas, le repos, quelques topiques froids suffisent pour obtenir guérison. Dans les cas traumatiques, l'incision, l'excision du kyste suivies d'injections iodées ou alcooliques, de badiageonne externe avec la teinture d'iode (3 fois par jour pendant deux semaines, puis 2 fois pendant une semaine) sont par fois, nécessaires.

Hydropisie du cerveau (voy. **Hydrocéphalie aiguë**). — **Hydropisie enkystée** (voy. **KYSTES**). — **Hydropisie du foie** (voy. **HYDATIDES DU FOIE**). — **Hydropisie de l'estomac** (voy. **DILATATION**). — **Hydropisie du médiastin**. Maladie plus supposée que réelle. — **Hydropisie de la moelle épinière** (voy. **HYDRORACHIS**). — **Hydropisie des ovaires** (voy. **KYSTES DES OVAIRES**).

Hydropisie du péricarde. — *Symptômes.* — Matité. — Voussure. — Éloignement des bruits du cœur. — Fluctuation. — Il semble parfois aux malades que le cœur nage dans l'eau. — Palpitations. — Faiblesse et intermittence du pouls. — Lipotimie. — Difficulté du décubitus dorsal. — Soulagement dans la station assise.

Traitement. — Après l'emploi des diurétiques, des purgatifs, en un mot, de tous les moyens conseillés contre les hydropisies considérées en général et reconnus inefficaces, on a recours à la paracentèse du péricarde, au sujet de laquelle Jean Riolan disait qu'une *chance de salut douteux valait mieux qu'un résultat funeste certain*. Desault pratiqua le premier cette opération, mais sans succès. (Voy. *hydrothorax* pour quelques autres réflexions.)

On arrive dans le péricarde : 1° par le cinquième ou sixième espace intercostal ; 2° en passant entre l'appendice xiphoïde et le cartilage de la septième côte ; 3° en perforant le sternum.

Qu'il y ait hémorrhagie ou non, on ne perce le péricarde qu'au moment où celui-ci fait saillie dans l'ouverture du sternum et qu'on a constaté la fluctuation. Pendant l'opération, le malade doit être incliné en avant.

Hydropisie de la plèvre ou des plèvres (voy. **HYDROTHORAX**). — **Hydropisie des reins** (voy. **RETENTION D'URINE DANS LA CAVITÉ RÉNALE**). — **Hydropisie du scrotum** (voy. **OÈDÈME DU SCROTUM**).

Hydropisie du sinus maxillaire. — *Symptômes.* — Accumulation lente et insidieuse d'un liquide séreux ou muqueux. — Distension des

parois du sinus. — Apparition d'une tumeur d'abord dure, puis molle, sans changement de couleur à la peau, proéminente en haut et au-dessous de l'orbite, en bas derrière la lèvre supérieure.

Traitement. — Vider la tumeur à l'aide d'une ouverture pratiquée, soit par incision sur la portion gingivale, au-dessus du bord alvéolaire, soit par l'arrachement d'une dent. Remplir l'ouverture de charpie, — panser chaque jour.

La face interne vient-elle à s'enflammer, à suppurer : attaquer l'abcès comme il a été dit page 6, à l'occasion des *abcès des cellules mastoïdiennes*.

Hydropisie sus-choroïdienne et sous-choroïdienne. — *Symptômes.* — Perte de la vue. Paralyse plus ou moins complète de l'ouïe. — Léger nuage en avant de la pupille. Fond de l'œil safrané.

Traitement. — Section de la cornée, quand quelques ponctions successives et évacuatrices n'ont pas amené la guérison.

Hydropisie de la tête (voy. HYDROCÉPHALIE).

Hydropisie générale du tissu cellulaire (anasarque). — Infiltration séreuse de tout le tissu cellulaire.

Symptômes locaux. — Sensation incommode plutôt que douleur dans les parties distendues. — Gonflement considérable, surtout dans les points pourvus ou entourés d'un tissu cellulaire lâche. — Peau rosée ou bleuâtre, couverte de sugillations quand la maladie s'est produite rapidement. — Empreinte persistante du doigt dans l'épaisseur de la peau. — Chaleur ou sécheresse de cette dernière.

Symptômes généraux. — Gêne de la respiration, de la circulation; coloration des urines, dépôt de ces dernières, fièvre, etc.

Traitement. — Au début, et dans tout le cours de la maladie, se garantir du froid, de l'humidité, des changements brusques de température. Pratiquer une saignée du bras, chez l'adulte, s'il y a de la fièvre; appliquer quelques sangsues à l'anus, chez l'enfant, — boissons sudorifiques, — bains de vapeur, — purgatifs doux, — manne, huile de ricin, crème de tartre, etc.). — Mouchetures, scarifications; ces deux derniers moyens, l'organisme étant altéré, ne sont pas sans danger.

Contre l'anasarque albumineuse on a recommandé les potions suivantes :

Potion tannique (Alvaringa).

Tannin]..... 40 centigram.
 Eau distillée..... } De chaque,
 Sirop de kina..... } [30 gram.

Mêlez. — A prendre en trois fois dans la journée. — On peut aller jusqu'à 2 grammes par jour.

Potion contre l'hydropisie consécutive à la néphrite albumineuse Rayer).

Infusé aqueux de 5 grammes
 de raifort. 125 gram.
 Teinture de cantharides... 8 goutt.
 et 10, 15 progressivement.
 Laudanum liquide.... 12 goutt.
 Sirop de sucre..... 20 gram.

Mêlez. En trois fois dans la journée.

Régime. — C'est ici qu'il faut insister sur la *diète lactée*, régime qui *guérit toujours* (Serre d'Alais), et qui se compose d'une soupe au lait par jour, d'un oignon mangé avec un peu de pain pour terminer le repas, et nul autre liquide ou solide alimentaire pendant un mois.

Hydropisie de l'utérus (voy HYDROMÉTRIE). — **Hydropisie des ventricules du cerveau** (voy. MÉNINGITE).

Hydropisie de la vésicule du foie. — *Symptômes.* — Tumeur circonscrite, modérément résistante, sans dureté des parties voisines, fluctuante.

Traitement. — Ponction de la vésicule. Traitement propre à toute hydropisie soit essentielle, soit symptomatique.

Hydropisie des yeux. — Voy. HYDROPTHALMIE.

HYDRORACHIS ou **SPINA BIFIDA.** — Hydropisie du canal rachidien. — *Symptômes.* — Tumeur lisse, dure, arrondie, à base large ou pédiculée, transparente ou non, donnant lieu à des phénomènes de paralysie si on vient à la comprimer; augmentant de volume dans l'expiration, diminuant d'ampleur dans l'inspiration, offrant au toucher des battements isochrones à ceux du pouls, etc.

Traitement. — Prévenir, par des moyens hygiéniques et mécaniques convenables, la lésion et l'ulcération de la tumeur. — Enlever celles-ci par l'*excision* s'il n'y a pas communication; pratiquer la *ponction* si la communication a lieu et si l'accumulation de la sérosité est très rapide (Malgaigne).

Rien à dire de la compression, des sétons, de la ligature qui sont abandonnés comme étant des méthodes dangereuses. Il n'en est pas tout à fait de même des injections iodées. Quelques tentatives, exemptes d'accidents graves, comptent quelques succès (Velpeau, Chassaignac, etc.).

HYDRORRHÉE. — Écoulement périodique d'un liquide jaunâtre, séro-albumineux, qui siège dans les parties génitales des femmes arrivées au troisième mois de leur grossesse, qui se fait, tantôt goutte à goutte, tantôt en plus grande quantité, et qui n'a aucun rapport avec l'eau amniotique. L'hydrorrhée est due à une anomalie de sécrétion de l'utérus. Elle ne réclame aucun traitement particulier. Graefe a donné le même nom au premier état de l'ophthalmie égyptienne.

HYDROTHORAX. — Voy. PLEURÉSIE CHRONIQUE.

HYPÉMA, HYPOHÉMA. — Épanchement de sang dans la chambre antérieure de l'œil, par suite d'une contusion, d'une blessure de l'iris, d'une ophthalmie violente, d'un cancer etc., contre lequel les résolutifs échouent le plus ordinairement, et qui réclame l'évacuation du liquide ou de ses caillots à l'aide d'une incision pratiquée dans la partie la plus déclive de la cornée.

HYPERESTHÉSIE. — Exagération de la sensibilité. — État particulier désigné par les anciens sous les noms vagues de : *douleurs, névroses, névralgies, phénomènes nerveux.*

Symptômes. — La douleur, élément principal de toute hyperesthésie, siège toujours dans la portion charnue des muscles superficiels. — Développement de la douleur quand on agace les fibres musculaires par un grattement léger avec les doigts. — Aggravation de la même douleur, si elle existait avant l'agacement. — Même phénomène sous l'influence des mouvements, des courants électriques. — Disparition de la douleur pendant le repos absolu.

Traitement. — Stimulation à l'aide de la faradisation, médication par excellence surtout dans le cas dont il s'agit, d'où la justesse de l'aphorisme : *Duobus doloribus simul abortis non in eodem loco, vehementer alter obscurat alterum.*

Des cas d'**hyperesthésie vulvaire** ont cédé, dit-on, à l'application de compresses imbibées de glycérine pure, à des lotions d'eau froide, matin et soir.

HYPERTROPHIE. — Exagération de nutrition, et par suite, augmentation dans le poids et le volume des organes. Maladies ordinairement incurables, caractérisées par des troubles notables dans les fonctions, par une induration, une transformation, une dégénérescence des tissus, etc.

Hypertrophie. — Atrophie des reins. — Maladies non connues, soit dans leur symptôme, soit dans leur traitement.

Hypertrophies acquise et congénitale de la glande lacrymale. — Maladies rares et qui n'offrent rien de particulier à ce qui sera dit des tumeurs. Voy. TUMEURS.

Hypertrophie des amygdales. — *Symptômes.* Voy. ANGINE., p. 48.

Traitement. — Faire usage des astringents, des caustiques, de la ligature, mais surtout et avant tout, pratiquer l'*excision* des amygdales avec le bistouri boutonné et une pince-érigne pour attirer à soi les organes malades. Le *Tonsillotome* est un instrument plus avantageux, plus apte que le bistouri.

L'artère carotide interne a-t-elle été blessée, survient-il une hémorrhagie après l'opération; on a recours aux topiques réfrigérants, à la glace ou à la ligature.

Hypertrophie du cerveau. — *Symptômes.* — Céphalalgies violentes, avec exacerbation, troubles des fonctions intellectuelles, étourdissements, stupeur, convulsions, parfois perte du sentiment et du mouvement, lenteur du pouls. — *Traitement.* — Celui des affections saturnines.

Hypertrophie et Dilatation du cœur. — Dans le premier cas, épaissement, dans le second amincissement des parois de l'organe. — Maladie dont le début est généralement lent, sourd, inaperçu. Toutefois, quelques palpitations intermittentes, puis continues et de plus en plus violentes, peuvent être observées comme symptômes précurseurs.

Symptômes locaux. — Augmentation des mouvements du cœur; impulsion telle que la poitrine semble en être ébranlée. — Matité précordiale très prononcée. — Perception du battement de la pointe du cœur entre la huitième et la neuvième côte (Bouillaud). — Parfois, voussure dans la région du cœur. — Premier bruit de ce dernier, sourd, obscur, étouffé, souvent prolongé, rarement accompagné du souffle doux aortique. — Faiblesse notable du second bruit.

L'hypertrophie est-elle accompagnée de contraction des parois du cœur: la matité est peu étendue; est-ce la dilatation qui prédomine: des bruits plus forts, plus éclatants, sont entendus, d'abord sous le sternum, sous la clavicule gauche, puis à droite dans les mêmes points dans la partie gauche, dans la partie latérale droite, et enfin, à la partie postérieure gauche de la poitrine (Laennec).

Symptômes généraux. — Pouls généralement fort, plein, large, régulier, mais il y a des exceptions, et le pouls peut être senti petit et déprimé. — Gêne dans la circulation veineuse, d'où l'aspect turgescent et violacé de la face, l'œdème, l'anasarque, les troubles de la respiration.

Les formes *simple, excentrique* et *concentrique* sous lesquelles on a divisé les hypertrophies du cœur importent peu au thérapeute. Il en est de même de la distinction de l'hypertrophie n'attaquant qu'une partie du cœur, qu'un ventricule, qu'une oreillette.

Caractères distinctifs de l'hypertrophie du cœur, des palpitations nerveuses, des palpitations chez les chlorotiques, de l'anémie.

HYPERTROPHIE DU CŒUR.	PALPITATIONS NERVEUSES.	PALPITATIONS CHEZ LES CHLOROTIQUES. — ANÉMIE.
Maladie généralement continue.	Maladie intermittente.	Signes généraux de la chlorose.
Amendement obtenu, incomplet.	Susceptible de disparaître.	<i>Idem</i> pour l'anémie, plus la décoloration des téguments.
Œdème des extrémités quand la maladie a pris un certain degré de gravité, qu'il y a lésion des orifices.	Pas d'œdème.	
Matité prononcée à la région précordiale.	Pas d'augmentation de la matité.	

Traitement. — Au début, mettre le malade à un régime sobre et sévère (poisson, légumes frais, laitage, œufs, etc.) ; pas de liqueur, de vin ou tout autre excitant, soit solide, soit liquide ; pas d'émotions vives. Ensuite ne point hésiter dans l'emploi des saignées, tantôt petites, mais fréquentes, puis copieuses et à des intervalles plus ou moins éloignés (3 à 400 gram. de sang chaque fois). Les enfants n'échappent pas à cette médication déplétive ; seulement la saignée doit être moins forte. Les saignées locales, sangsues ou ventouses scarifiées sur la région précordiale quand il n'y a aucune indication particulière, sangsues à l'anus quand il y a congestion sanguine du foie sont parfaitement indiquées.

Pour prévenir ou combattre les congestions séreuses, augmenter la sécrétion urinaire, prescrire les diurétiques à l'intérieur et à l'extérieur. La digitale et ses diverses préparations pharmaceutiques sont spécialement recommandées.

Dose de la digitale. Poudre, 1 à 6 décigrammes dans un peu d'eau

sucrée. Extrait, même quantité. Teinture alcoolique ou éthérée, 10 à 20 gouttes sur un petit morceau de sucre.

Digitaline. 2 à 5 milligrammes dans la journée, sous forme de granules.

Sirop de pointes d'asperges. 30 à 45 grammes dans une tasse d'eau ou un infusé de tilleul.

Purgatifs drastiques. Gomme-gutte, scammonée, résine de jalap, 4 à 5 décigram. dans un peu de confiture (coings, groseilles, pommes, etc).

Comme fondants ou agents dirigés sur le tissu hypertrophié, les eaux de Vichy, Carlsbad, Ems, Seltz, etc.

L'opium, les solanées sont parfois d'utiles adjuvants.

Les sels de plomb, l'acétate principalement, formulés à dose altérante (1 à 2 centigrammes par jour), ne sont pas sans danger.

La strychnine, le sulfate de strychnine (5 à 25 milligrammes, sur la peau dénudée) ont souvent apporté du soulagement dans le cas de dilatation des ventricules du cœur.

Potion atrophique (Magendie).

Iodure de potassium.....	12 gram.
Teinture alcoolique de digitale.....	9 gram.
Sirop de guimauve.....	80 gram.
Eau de fleurs d'oranger..	10 gram.
Eau de laitue.....	185 gram.

Mêlez. — Une cuillerée à café matin

et soir, dans l'hypertrophie des ventricules du cœur. Chaque cuillerée, qui contient 5 grammes de potion, représente : 20 centigrammes d'iodure, 15 centigrammes de teinture, ou le macéré alcoolique de 3 centigrammes de digitale (la teinture étant préparée avec : substance, 1 partie ; alcool, 5 parties).

Y a-t-il de l'œdème : une cuillerée toutes les heures de la potion suivante :

Potion diurétique.

Oxymel colchique.... .. 50 gram.

Acétate de potasse.....	5 gram.
Eau de pariétaire.....	100 gram.
Mêlez.	

Pour boisson habituelle, la maladie étant simple, l'un ou l'autre, des sirops de laitue, de pointes d'asperges, de pavot blanc ou de jusquiame blanche, à la dose de 60 à 90 grammes par litre d'eau ordinaire.

Hypertrophie du col utérin. — Affection qui n'atteint que les portions sus et sous-vaginales du col, qui n'est ni un déplacement, ni un prolapsus ou chute de l'organe, mais un simple prolongement hypertrophique dont il a été question à la page 217.

Traitement. — Pas de réduction, dit le docteur Huguier, car on sub-

stituerait un déplacement à un autre en sens inverse, mais résection d'une portion de l'allongement. Quant à l'amputation, moyen extrême, elle ne sera pratiquée qu'autant qu'il y aurait des accidents sérieux, que la femme souffrirait beaucoup, que tout travail lui serait impossible et que les autres modes de traitement auraient échoué.

Hypertrophie de l'estomac. — Voy. DILATATION DU MÊME ORGANE.

Hypertrophie du foie. — *Symptôme.* — Gêne, pesanteur dans l'hypochondre droit. — Augmentation du volume du foie. — Essoufflement ; puis, comme phénomènes secondaires : troubles digestifs. — *Rhonchus de compression hépatique* (Walshe), ou sorte de crépitation entendue pendant l'acte de la respiration.

Traitement. — Repos. — Régime sévère. — Légers purgatifs auxquels on revient de temps en temps. — Quelques sangsues à l'anus ou sur l'hypochondre droit. — Eaux minérales de Vichy, de Nérès, etc. En un mot, la plupart des fondants, des agents thérapeutiques conseillés dans l'hépatite chronique.

Hypertrophie des glandes parotides et sous-maxillaires. — *Traitement.* — Par une dissection habile et minutieuse, mettre à nu l'organe malade. — Isoler les nerfs. — Lier les artères. — Détacher la tumeur. — Atrophier la base de cette dernière par une ligature (en masse ou partielle) serrée, ou abattre la tumeur en un seul temps. — Tamponner. — Réunir par première intention : ou bien, avant toute opération, tenter les onctions suivantes :

<i>Liniment atrophique</i> (Bonorden).	Savon médicinal.....	8 gram.
Fiel de bœuf épaissi.....	Huile d'olives... ..	30 gram.
Extrait de ciguë.....	Mélez. —	4 onctions par jour ; 25 à 30 grammes du mélange chaque fois.

Hypertrophies glandulaires. — (Développement anormal des glandes faisant partie de la composition anatomique de la muqueuse buccale et siégeant le plus habituellement à la partie antérieure du voile du palais.) — *Symptômes.* — Obstruction lente et progressive de l'arrière-bouche. — Dépression de la base de la langue. — Accès de suffocation quand la base de la tumeur repose sur l'épiglotte. — Gêne de la déglutition, de la phonation quand le voile du palais est refoulé en haut et en arrière, et qu'il arrive à être en contact avec la partie supérieure du pharynx. — Du reste,

pas de ramollissement, pas d'ulcération, l'affection étant toute locale et ne résultant que de la distension, de l'amincissement des téguments.

Traitement. — Mettre la tumeur glandulaire à nu en incisant la partie antérieure du voile du palais, et opérer son énucléation.

Hypertrophie de la langue. — *Symptômes.* — Liberté de la parole tant que la langue n'est pas poussée hors de la bouche. — Plus tard, parole difficile ou impossible, déglutition gênée, perte incessante de la salive, enfin épuisement progressif du malade.

Traitement. — Topiques astringents ou stimulants (alun, poivre, etc.) sur l'organe malade. — Occlusion intermittente de la bouche. — Émission sanguine s'il y a de la douleur, de l'irritation locales. — Enfin extirpation de la portion saillante de l'organe malade, soit par incision, soit par ligature double ou triple, soit par écrasement linéaire.

Hypertrophie des lèvres, mais surtout de la lèvre supérieure. — Rien de chirurgical à faire si la cause est de nature scrofuleuse. — Dans le cas contraire, emporter une portion intérieure de la lèvre à l'aide d'une incision partant d'une commissure à l'autre commissure, et commençant sur le bord libre de l'organe.

Traitement général approprié à la constitution du sujet.

Hypertrophie générale de la mamelle. — *Symptômes.* — Développement plus ou moins rapide ou indolent du volume de la mamelle. — Élargissement de l'aréole. — Dépression du mamelon. — Mamelle tantôt pendante et pédiculée (*hypertrophie glandulaire* du professeur Velpeau), tantôt élargie, appliquée sur le tronc (*hypertrophie de la totalité des éléments de la mamelle*, du même professeur).

Traitement. — Extirpation quand les purgatifs, le calomel à doses fractionnées, les astringents, les émissions sanguines locales et générales ont échoué, quand l'organe malade est pédiculé ou qu'on peut en opérer l'étranglement ou l'isolement à l'aide d'une compression circulaire.

<i>Calomel à dose réfractée (Dany).</i>	<i>Autre formule.</i>
Calomel. 5 centigram.	Calomel. 30 centigram.
Sucre en poudre. 1 gram.	Magnésie. 15 décigram.
Divisez en 6 paquets. — Un paquet de deux heures en deux heures.	Divisez en 3 prises ; à prendre dans la journée.

Hypertrophie partielle de la mamelle. — *Symptômes.* — Développement lent et indolent de tumeurs mobiles, bosselées, inégales, élastiques, sans changement de couleur de la peau.

Y a-t-il ramollissement : la peau devient rouge, adhérente ; les veines sous-cutanées sont apparentes.

Les tumeurs ont-elles acquis un certain volume : il y a de la gêne, de la pesanteur, de l'engourdissement dans les parties voisines, mais il n'y a pas de douleurs, pas de dérangement dans la santé générale.

Traitement. — Quand les iodures à l'intérieur, les bains alcalins, les douches sur le sein, les purgatifs salins, les vésicatoires volants, les fondants (*emplâtres de savon, de Vigo, de ciguë, etc.*), les émissions sanguines locales, la compression ont échoué, ce qui malheureusement est le plus ordinaire, on pratique l'*extirpation*. Toutefois, ce moyen étant extrême, il ne faut y recourir qu'autant qu'il y a nécessité absolue, que la maladie fait des progrès, qu'elle cause de la douleur. On s'abstient, au contraire, de toute opération, si la maladie reste stationnaire.

La maladie est-elle de nature douteuse, sans danger imminent : tenter le topique suivant :

Poudre fondante (Chabrely).

Fécule.....	500 gram.
Iode en poudre..	2 à 4 gram.
Chlorhydrate de morphine.....	25 à 50 centigram.

Mêlez exactement. Répandre quantité suffisante de ce mélange sur une couche d'ouate et maintenir le tout à l'aide d'une bourse de suspensoir.

Hypertrophie de la mamelle chez l'homme. — Maladie rare, portant spécialement sur le tissu graisseux et fibreux, coïncidant souvent avec des déformations des organes génitaux, à laquelle on remédie par un bandage convenable ou par l'*extirpation* quand le poids de la tumeur, très considérable, donne lieu à de la gêne, à de la douleur.

Hypertrophie de la membrane pituitaire (souvent consécutive à un coryza). — *Symptômes.* — Gêne de la respiration, principalement dans les temps froids et humides. — Au fond des narines, saillie rougeâtre analogue à un polype, mais moins rouge que ce dernier et surtout non pédiculée.

Traitement. — Astringents en injections et en insufflations. — Tamponnement pour dilater les fosses nasales. — Cautérisation argentique. — Médication antiscrofuleuse ou autre selon la constitution du sujet.

Hypertrophie de la moelle. — Voy. MYÉLITE, INDURATION DE LA MOELLE.

Hypertrophie de la muqueuse des conduits lacrymaux. — Voy. CONJONCTIVITES, dont cette hypertrophie est la conséquence ; voy. également INFLAMMATION ET ABCÈS DES CONDUITS LACRYMAUX.

Hypertrophie des os ou Hyperostoses. — Maladie rare.

Symptômes. — Des symptômes de l'éburnation ou de la raréfaction du tissu osseux, phénomènes principaux de l'hyperostose, ne se manifestant guère à l'extérieur, à moins d'une marche rapide de la maladie, nous n'avons pas à nous en occuper. Il en sera de même du traitement à opposer : on n'en connaît aucun.

Hypertrophie éléphantiasique du pénis. — Cette hypertrophie, presque toujours liée à celle du scrotum, peut prendre des dimensions énormes. On y remédie par l'opération du phimosis par excision quand le prépuce seul est envahi, par une dissection habile et minutieuse, par des lambeaux empruntés aux parties voisines saines quand tout le fourreau de la verge est malade (Delpech). L'amputation est tout ce qu'il y a à faire quand tous les corps caverneux sont hypertrophiés.

Hypertrophie périkératique de la conjonctive. — *Symptômes.* — Opacité de la conjonctive, soit congénitale, soit acquise. — Encadrement ou enclavement de la cornée sous cette opacité ou cet épaissement. — Pas d'adhérence cornéenne. — Pâleur, ordinairement du moins, du tissu hypertrophié. — Gêne plus ou moins notable de la vue.

Traitement. — Voy. KÉRATITE VASCULAIRE.

Hypertrophie de la prostate. — Accroissement exagéré de partie ou totalité des tissus constitutifs de la prostate, c'est-à-dire du tissu glandulaire, du tissu musculaire, du tissu fibreux.

Symptômes. — Miction fréquente. — Jet d'urine bifurqué ou en spirale, parfois brusquement interrompu. — Sensation de chaleur au col de la vessie. — Défécation paraissant incomplète. — Constipation, incontinence d'urine, etc.

Traitement. — Après les émissions sanguines générales et locales quand la maladie fait suite à une inflammation de la prostate, après les onctions mercurielles sur la région périnéale, les topiques iodurés, les lavements purgatifs ne donnant que des améliorations peu marquées, lentes ou de peu de durée, aborder les moyens chirurgicaux qui sont : le *cathétérisme*

s'il y a rétention d'urine, la *dilatation* et le *redressement* de l'urèthre à l'aide de bougies qu'on laisse à demeure et dont on augmente progressivement le volume (Civiale), ou bien à l'aide de sondes coudées; courbées, etc., faites exprès (Mercier, Leroy, d'Étiolles, etc.).

Hypertrophie du tissu cellulo-adipeux de l'orbite. — *Symptômes.* — Tumeur molle, indolente, comme fluctuante, régulièrement développée autour de l'orbite. — Exophthalmos direct, lent à se manifester. — Paupières parfois œdématiées. — Abaissement difficile, parfois impossible, de la paupière sur le globe de l'œil.

Traitement. — Le docteur Desmarres conseille la compression de l'œil, l'iodure de potassium à l'intérieur (voy. BOISSONS IODURÉES à la *Table générale*), le rapprochement des paupières à l'aide d'un morceau de taffetas d'Angleterre afin de prévenir l'ulcération de la cornée.

Hypertrophie de la rate. — Voy. FIÈVRES INTERMITTENTES.

Hypertrophie de la vessie. — A. Par épaissement portant, tantôt sur la tunique musculuse, tantôt sur la tunique muqueuse, tantôt enfin sur la tunique celluleuse, soit isolément, soit réunies.

Symptômes. — Miction souvent renouvelée. — Dans l'intérieur de la vessie, perception, à l'aide d'une sonde, de rugosités ou colonnes charnues plus ou moins notables.

Traitement. — Traitement des causes et de la constitution du sujet. — Engager les malades à garder leur urine le plus longtemps possible, afin de distendre la vessie. — Favoriser ou produire cette distension par des injections aqueuses souvent répétées.

B. **Hypertrophie par ampliation de la vessie.** — Ampliation due, ici à l'épaisseur anormale des parois du réservoir urinaire, là à leur amincissement.

Symptômes. — Dans le premier cas : distension de la vessie par l'accumulation de l'urine. — Hypertrophie de la tunique musculuse. — Pas de colonnes charnues, pas de rugosités comme dans l'hypertrophie par épaissement. — Refoulement du péritoine. — Adhérences partielles de la vessie. Dans le second cas : pas de tumeur dure, arrondie, faisant saillie dans la région hypogastrique, comme cela se voit dans les deux espèces ou formes précédentes, mais perception d'une sorte d'empâtement flasque et mollasse rempli du liquide urinaire.

Traitement. — Vider la vessie à l'aide du cathétérisme, et combattre les causes par une médication générale ou spéciale.

HYPOCHONDRIE. — Maladie essentiellement cachectique, plus fréquente chez l'homme que chez la femme, caractérisée par des troubles divers dans les fonctions digestive et circulatoire, et notamment par une dyspepsie flatulente, des palpitations, de l'étouffement, une tendance à la mélancolie, laquelle porte les malades à exagérer leurs souffrances.

L'hypochondrie était décrite autrefois sous ces états morbides particuliers, dits *états anémique, chloro-anémique, gastralgique*, etc. Beaucoup d'auteurs modernes (Trousseau, Pidoux, Beau, Tardieu, etc.) se sont raliés aux auteurs anciens, et c'est comme *maladie constitutionnelle* et non comme *sympôme* que nous allons étudier l'hypochondrie.

PREMIÈRE PÉRIODE. — *Symptômes.* — Faux jugement des malades sur leur état. — Certitude qu'ils portent en eux le germe d'une maladie grave; d'où la préoccupation continuelle de leur personne, de leurs fonctions physiologiques (digestion, excrétions, etc., etc.); — mécontentement, changement de leurs médecins, des personnes qui les entourent; égoïsme porté au plus haut degré; méfiance de tout et sur tout.

DEUXIÈME PÉRIODE (*hypochondrie secondaire*). — Maladies du corps réunies à celles de l'esprit, c'est-à-dire troubles réels dans les fonctions d'un ou plusieurs organes, mais surtout dans celles de l'estomac, des intestins, de la poitrine, de la vessie.

Traitement. — Moral au début et rien que moral, comme dans la folie, ainsi: Prescription des distractions, des voyages, des promenades. — Flatter ou attaquer les défauts ou qualités de caractère. — Puis faire la médecine des causes qui ont pu faire éclater la maladie, qui peuvent l'entretenir ou la compliquer. — Peser l'opportunité d'une médication débilante, tonique, évacuante, calmante, révulsive.

Régime. — Doux, très varié et fortifiant. — Insister sur les bains de mer, sur l'exercice et les distractions agréables. — Surveiller tout d'abord et sans relâche les fonctions de l'estomac, organe presque constamment tourmenté par de la douleur, des rapports, une dyspepsie manifeste et incessante.

HYPOPYON. — Épanchement de pus dans la chambre antérieure de l'œil. L'hypopyon est *vrai* quand le pus est sécrété par l'iris; il est *faux* quand il provient d'un abcès de la cornée.

Symptômes. — Tache jaune située à la partie inférieure de la cornée, mobile quand le malade remue la tête, fixe quand le pus est concret ou que l'on a affaire à un abcès de la cornée ou de l'iris. — Pas de trouble de la vision tant que le pus ne s'élève pas au-dessus de la pupille. — Cécité

complète quand l'épanchement est considérable. — Ajoutez à tous ces symptômes ceux qui caractérisent les affections pathogéniques de l'hypopyon, telles que les inflammations d'une des parties constituantes de l'œil, de la membrane de l'humeur aqueuse, des procès ciliaires, de l'iris, etc.

Traitement. — Celui des causes d'abord, puis les purgatifs, les résolutifs, les mercuriaux, les émissions sanguines. — Vient ensuite la paracenthèse pratiquée sur le point de la cornée le plus éloigné possible de celui où séjourne le pus. Cette opération peut être renouvelée une ou deux fois. Elle peut également être précédée de l'emploi du collyre ioduré.

Collyre ioduré (Rivaud-Landrau).

Eau.	125 gram.
Teinture d'iode.	15 goutt.
Hydriodate de potasse.	5 centigram.

Mêlez. — Pour hâter la résorption du liquide épanché. Ne faire usage du collyre que dans la période de déclin de la phlegmasie.

HYPOSPADIAS. — Voy. FISTULES DE L'URÈTHRE et VICES DE CONFORMATION.

HYSTÉRALGIE. — Névralgie utérine dont les symptômes et le traitement se trouvent décrits avec ceux de l'hystérie.

HYSTÉRICISME. — État morbide de l'utérus très voisin de l'hystérie, mais moins prononcé dans ses symptômes, moins régulier dans ses retours.

HYSTÉRIE. — Maladie dont le point de départ est l'utérus (ce qui exclue les cas d'hystérie chez l'homme), et dont on admet deux formes : la *forme convulsive*, c'est la plus commune, la *forme non convulsive*. Cette distinction n'a pas assez d'importance thérapeutique pour qu'il soit nécessaire d'en établir les différences symptomatiques ; qu'il nous suffise de décrire les symptômes prodromiques et les symptômes des accès.

Symptômes prodromiques. — Changement notable du caractère, irritabilité excessive, mobilité extrême et incessante de l'esprit et de l'humeur, impatience, crampes, inquiétudes et fourmillements dans les membres, les inférieurs principalement. — Besoin irrésistible de s'étendre, de se mouvoir, de changer de place. — Idées tristes, pleurs ou rires sans motif, sans sujet. — Rêvasseries, songes bizarres ou effrayants, insomnies. — Troubles digestifs, battements de cœur, spasmes.

Traitement. — Commencer par éloigner les malades de tout ce qui

peut, personnes ou choses, les blesser, les irriter, les exalter. — Réprimer les penchants, les habitudes d'une vie molle et oisive, d'une enfance, d'une jeunesse gâtée ou mal dirigée dans son instruction, dans son éducation. — Fortifier la constitution par un exercice modéré et varié, par des occupations sérieuses en rapport avec l'esprit et l'intelligence du sujet, mais surtout avec sa position sociale, les besoins de son avenir. — Défendre les lectures, les conversations, les spectacles, les musées propres à exciter les sens, à réveiller les désirs vénériens.

S'assurer de la régularité des fonctions de l'utérus, provoquer celles qui font défaut, modérer celles qui sont trop actives.

Conseiller le mariage si l'âge, la force, la constitution du sujet le permettent. En un mot, ne pas oublier, que, tous, nous vivons *par* des sensations et *pour* des sensations, et que le médecin doit plutôt s'attacher à régler ces mêmes sensations qu'à les détruire complètement. De là la nécessité, souvent offerte dans la thérapeutique des affections nerveuses, de parlementer avec les malades et de partager leurs idées.

Prescrire, à l'intérieur, les toniques, les amers, les analeptiques, soit comme médicament, soit comme aliment. Conseiller les bains de mer, et, si les forces, si les moyens le permettent, quelques travaux journaliers du ménage, quelques voyages.

A ces conseils, à ce traitement, à ce régime dits *préventifs*, associer les calmants, les antispasmodiques recommandés dans les accès, mais ne les formuler alors que sous des doses un peu plus faibles, en interrompre l'administration et y revenir si besoin est.

Symptômes d'accès. — Les symptômes principaux, caractéristiques de l'accès d'hystérie sont les suivants : Sentiment d'une boule (*boule* ou *globe hystérique*) partant de l'utérus, faisant monter vers l'estomac une chaleur particulière plus ou moins vive ou un froid glacial, puis gagnant la poitrine et le cou, et produisant alors de l'étouffement, une sorte de strangulation.

Les malades se plaignent encore assez souvent d'une douleur particulière, vive, circonscrite (au *vertex* principalement), dite *clou hystérique*.

Pas de mouvements convulsifs de la face, pas d'écume à la bouche comme dans l'épilepsie. Enfin on a observé des courbures tétaniques du corps, c'est-à-dire des courbures en avant, en arrière, sur les côtés, avec mouvements particuliers du bassin simulant l'acte vénérien.

Des bâillements, des pandiculations, un écoulement muqueux vaginal, ont-ils lieu : l'accès est terminé.

Traitement. — Pendant les accès, potions antispasmodiques ou quel-

ques cuillerées d'eau de tilleul, d'eau ordinaire sucrée et aromatisée avec l'eau de menthe, l'eau de fleurs d'oranger. Dans l'intervalle des accès, les poudres de valériane ou de castoréum, de musc, d'oxyde blanc de zinc, d'asa fœtida, etc., à la dose de 1 gramme, associées ou non à 3 ou 4 grammes de sucre pulvérisé, n'ont ni plus ni moins d'action curative que l'acétate, le carbonate ou le succinate d'ammoniaque. L'élixir fœtide de Fulde, le zincater des Allemands, les pilules de Fuller ont été quelquefois très utiles. Il en est de même des *perles de Clertan*, perles contenant chacune quatre gouttes de teinture éthérée de castoréum, d'asa fœtida ou de valériane.

Des narcotiques proposés, l'opium mérite la préférence à la dose de 5 à 10 centigrammes, et plus progressivement.

Les inhalations fétides (plume, corne, etc., brûlées sous le nez des malades) sont remplacées par les sels de vinaigre, l'ammoniaque, les eaux de Cologne et des Carmes, etc.

Les lavements d'eau froide ont eu quelques succès ainsi que la ligature des membres.

Les émissions sanguines sont applicables dans les cas de pléthore, de congestion vers le cerveau, le poumon.

Pilules bénites de Fuller.

Aloès, 8 ; séné, 4 ; asa fœtida, 2 ; galbanum, 2 ; myrrhe, 2 ; safran, 1 ; maïs, 1 ; sulfate de fer, 12 ; huile de succin, 1 ; sirop d'armoise, quantité suffisante.

Pilules de 20 centigrammes. — 3 à 6 par jour.

Zincater (éther zincé).

Chlorure de zinc..... 20 gram.
Faites dissoudre dans :
Alcool rectifié..... 40 gram.

Éther sulfurique.... 80 gram.

Par gouttes (2 à 4), deux fois par jour dans de l'eau sucrée.

Élixir fœtide de Fulde.

Alcool rectifié..... 150 gram.
Castoréum... 20 gram.
Asa fœtida.... 10 gram.
Esprit de corne de cerf. } De chaque,
Opium..... } 5 gram.

Faites digérer pendant quatre jours, filtrez. — 4 grammes dans un véhicule convenable (eau de tilleul, de menthe, de camomille, etc.)

Aux potions antispasmodiques formulées aux pages 48, 68, 175, 363, ajoutez quelques grammes de l'une ou l'autre des teintures suivantes :

Teinture de castoréum..	3 à 5 gram.	Teinture de musc.....	1 à 2 gram.
Teinture de valériane.	1 à 3 gram.	Teinture d'asa fœtida...	1 à 2 gram.

Cette dernière teinture est-elle repoussée par les malades à cause de sa

mauvaise odeur : prescrivez l'un ou l'autre des lavements dont voici la formule.

<i>Lavement d'asa fœtida.</i>	<i>Lavement de castoréum ou de musc.</i>
Asa fœtida... 1 gram.	Castoréum ou musc... 1 gram.
Jaune d'œuf... N° 1	Jaune d'œuf... N° 1
Triturez et délayez dans :	Eau... 250 gram.
Eau de son... 250 gram.	Opérez comme il vient d'être dit.

L'hystérie est-elle compliquée d'anémie, de chlorose : prescrivez les pilules suivantes :

<i>Pilules antihystériques.</i>	
Iodure de fer...	} De chaque, 5 gram.
Asa fœtida...	
Poudre de valériane	
	Faites 100 pilules dont vous donnerez 5 à 6 par jour.
	Chaque pilule contient 1 centigramme de chacun des composants.

AFFECTIONS HYSTÉRIQUES ARTICULAIRES. — A l'étude de l'hystérie nous réunissons l'étude des maladies particulières des articulations que Barwell a décrites sous le nom d'*affections hystériques articulaires*, et qui nous semblent devoir être rattachées aux névropathies. En effet, la cause de ces affections, assez rares, observées principalement au genou et à la hanche, gît souvent dans l'imagination des femmes. Il suffit de dominer l'esprit de ces dernières par la conviction qu'elles doivent guérir pour qu'elles guérissent réellement.

AFFECTION HYSTÉRIQUE DU GENOU. — *Symptômes.* — Tantôt douleurs assez vives pour forcer les malades à tenir le genou à demi-fléchi sur la cuisse et complètement immobile. — Tantôt douleur permettant encore la marche, mais dans des limites variables. — Accroissement de la douleur à l'époque menstruelle. — Exagération de la même douleur quand on pince le tissu cellulaire graisseux sous-cutané de cette région. — Abaissement de température dans l'articulation malade. — Pas d'inflammation. — Simple gonflement des téguments.

AFFECTION HYSTÉRIQUE DE LA HANCHE. — *Symptômes.* — Dans le décubitus dorsale, élévation du bassin plus prononcée du côté malade que du côté sain. — Flexion du genou. — Sensibilité superficielle et exagérée de la hanche, de la cuisse. — Pas de douleur quand on exerce une pression sur les extrémités osseuses. — Gonflement. — Saillie de la fesse par le fait de la contracture des muscles qui la constituent. — Craquement des jointures. — Nulle trace d'inflammation.

Traitement. — La cause étant morale, le traitement sera moral. Ainsi,

pas d'émissions sanguines, pas d'antispasmodiques actifs, pas de ferrugi-
eux, de cautères, de vésicatoires, mais régime et exercices appropriés, et
surtout détourner l'esprit et l'attention des malades du point où elles res-
sentent les douleurs névralgiques. Un séton, formé d'un seul fil de soie
placé à une certaine distance de l'articulation et embrassant une faible
portion de peau, suffit quelquefois pour amener la guérison.

■

ICTHYOSE. — Affection squameuse ainsi caractérisée : épaisse-
ment et aspect squameux de l'épiderme. — Squames larges, dures, sèches,
d'un blanc grisâtre, comme imbriquées, comparables aux écailles de
poisson. — Base non enflammée. — L'ichthyose peut exister à l'état bénin
et à l'état grave.

ÉTAT BÉNIN. — *Symptômes.* — Épiderme cutané plus épais, plus sec,
s'exfoliant partiellement et continuellement.

Traitement. — Lotions et bains de nature émolliente et souvent renou-
velés. — Bains de vapeur. — Onctions avec l'axonge, la pommade de
concombres ou l'huile d'olives.

ÉTAT GRAVE. — *Symptômes.* — Épaississement, fendillement, dureté
de la peau. — Remplacement de l'épiderme par des écailles sèches, dures,
résistantes, superposées, d'un blanc nacré, luisantes et entourées d'un
cercle noirâtre ou de points farineux très peu adhérents. — Base rouge,
rude au toucher. — Chaleur, douleur, démangeaison nulles.

Traitement. — Comme ci-dessus; plus : bains de vapeur. — Onc-
tions avec une des pommades ci-dessous formulées :

<p><i>Pommade potasso-calcique opiacée.</i></p> <p>Axonge..... 30 parties. Carbonate de potasse.... 4 parties. Chaux vive..... .. 2 parties. Poudre d'opium brut... 1 partie.</p> <p>Mêlez. — 4 à 5 grammes pour chaque friction.</p> <p><i>Pommade mercurielle au goudron.</i></p> <p>Goudron..... 4 gram.</p>	<p>Turbith minéral..... 1 gram. Axonge..... 30 gram.</p> <p>Mêlez. — Dose ci-dessus.</p> <p style="text-align: center;"><i>Autre.</i></p> <p>Calomel..... 2 gram. Goudron .. 4 gram. Axonge..... 30 gram.</p> <p>Mêlez. — Même dose.</p>
---	--

Pour boisson habituelle : infusé aqueux et léger de fumeterre, de chi-
corée, de douce-amère, de scabieuse ou de toute autre plante analogue.

Les productions accidentelles ou congénitales rattachées à l'ichthyose, décrites sous les noms de *ichthyose cornée*, *épineuse*, *onguleuse*, *ariétine*, etc., incombent à la chirurgie qui en fait l'excision.

ICTÈRE, ICTÉRITIE. — Coloration jaune de la peau et des conjonctives par suite de la présence des éléments de la bile dans le sang. L'ictère est dit *idiopathique* ou *spasmodique* quand il a été occasionné par une affection morale vive (colère, chagrin, frayeur, etc.), affection qui a apporté des troubles dans la sécrétion biliaire. Il est *symptomatique* quand il dépend d'une maladie chronique du foie ou de ses annexes ; enfin, il est *sympathique* alors qu'il est dû à une maladie des organes digestifs. L'ictère est encore distingué en deux espèces : ictère simple ou bénin, ictère grave, selon l'intensité de ses symptômes.

Ictère simple ou bénin. — *Symptômes.* — Coloration progressive en jaune pâle, puis en jaune foncé, des sclérotiques d'abord, puis de la peau, des muqueuses, et, successivement, de la face, des ailes du nez, du pourtour des lèvres, de la surface du front, des joues, de la poitrine, des bras, du cou, du ventre, des avant-bras, des mains, des membres inférieurs, des ongles même. — Démangeaison cutanée assez vive pour interrompre le sommeil. — Parfois aussi desquamation furfuracée, chaleur brûlante à la peau.

Du côté du foie, dans l'hypochondre droit, douleur parfois spontanée, s'exaspérant par la pression, susceptible de s'irradier jusque dans le dos. — Urine généralement peu abondante, d'une teinte jaune-foncé ou rouge-brun, quelquefois un peu plus épaisse, sans pour cela perdre de sa transparence et sans donner plus de dépôt que dans l'état de santé. — Selles rares, dures, sèches, décolorées.

Traitement. — L'ictère simple, non inflammatoire, qui survient aussitôt ou peu de temps après une colère, un violent chagrin ou toute autre secousse morale ; l'ictère que l'on observe encore dans certaines saisons de l'année, au commencement de l'hiver par exemple, ou qui est lié à une constitution médicale particulière, que les localisateurs ne peuvent rattacher à aucune altération évidente, qui n'attaque que la couleur de la peau, et contre lequel tous les spécifiques populaires (et en particulier l'eau de carottes) ont beau jeu, cède presque constamment au repos du corps, au calme de l'esprit, à un régime modéré ou à la diète et à l'usage de quelques boissons purgatives.

L'ictère aigu est traité par la diète, le repos, les boissons acidules et

délayantes prises en grande quantité, puis par les limonades purgatives, les eaux alcalines gazeuses, les bains tièdes, les lavements laxatifs, un régime végétal et en particulier les fruits acides ou leurs conserves. On prescrira également les promenades, les distractions agréables, le séjour à la campagne et l'usage plus ou moins longtemps prolongé des eaux minérales acidules ou gazeuses.

La maladie est-elle symptomatique d'une autre affection : c'est sur cette dernière qu'il faut tout d'abord diriger le mode de traitement. Complique-t-elle un embarras gastrique, une fièvre bilieuse : les vomitifs et les purgatifs sont indiqués, à moins qu'il n'y ait en même temps une hépatite. On s'en tient à une médication délayante dans les cas douteux.

Contre la jaunisse chronique on recommande les tisanes diurétiques, les purgatifs, les amers, les toniques, les eaux minérales de Vichy, d'Aix, etc. Un air pur, des végétaux frais et des viandes bouillies ou rôties pour nourriture, la flanelle sur le corps, compléteront le traitement. Les viandes fumées ou salées, le laitage, ne conviennent pas.

L'aloès est spécialement recommandé dans l'ictère et dans toutes les maladies du foie. Il est promptement absorbé, promptement porté dans le torrent circulatoire. Il agit primitivement sur l'organe hépatique dont il augmente les fonctions de sécrétion, consécutivement sur le gros intestin, et cela après un certain temps et sans irriter la muqueuse gastro-intestinale. La dose est de 2 à 3 décigrammes à la fois en bols ou pilules, à cause de sa saveur excessivement amère.

Émissions sanguines, très rarement utiles.

Pilules anti-ictériques (Buchan).

Aloès succotrin pulvérisé.	} De chaque,	5 gram.
Rhubarbe pulvérisée. . .		
Savon médicinal râpé. . .		

Mêlez, et ajoutez quantité suffisante de sirop de sucre pour faire des pilules de 3 décigrammes. — 5 à 6 par jour. Dans l'ictère et les engorgements du foie.

Tisane anti-ictérique (Hufeland).

Crème de tartre. 15 gram.

Eau de fontaine.	1500 gram.
Suc de citron.	N° 1
Sucre	180 gram.

Par tasses dans la journée.

Pilules anti-ictériques (Coérolly).

Extrait de saponaire.	10 gram.
Calomel.	5 gram.

Mêlez, et faites 100 pilules. — 3 ou 4 par jour.

Régime. — Aliments doux et végétaux. — Eau gazeuse. — Repos. — Éviter le froid et l'humidité.

Ictère grave. — *Symptômes.* — Syncopes plus ou moins renouvelées, délire, hémorrhagies, ecchymoses — crampes, cardialgie, prostration, insomnie, frissons répétés, etc., se manifestant, tantôt lentement, tantôt subitement et rapidement. Puis : vomissements, diarrhée ou constipation, coma, paralysie, dilatation des pupilles, refroidissement de la peau, anéantissement du pouls, ventre ballonné, douloureux. — Urines ictériques.

Traitement. — Celui des causes encore, celui de l'ictère bénin ensuite, et enfin vomitifs, purgatifs, vésicatoires selon l'insuffisance des premiers moyens, selon la nature des symptômes prédominants.

Régime. — Diète, repos.

Ictère (chez le nouveau-né). — Cet état, généralement bénin, qui se manifeste dans les premiers jours de la naissance, ne réclame que des soins hygiéniques (bains de propreté, linges secs, etc.). — Si de la constipation survient, un ou deux laxatifs ramènent la liberté du ventre. — D'autres symptômes se présentant, une médecine appropriée leur est appliquée.

IDIOTIE, IDIOTISME. — Absence congénitale et presque complète de l'intelligence. Nous disons presque complète, car l'idiot est susceptible de recevoir un certain degré d'éducation. On peut le considérer, suivant le docteur Delassiauve, comme un homme mutilé, chez lequel on doit utiliser ce qui reste de discernement, ce qu'il y a de moralité.

Signalement de l'idiot. — Stature petite. — Constitution faible, scrofuleuse, rachitique ou épileptique. — Tête mal conformée. — Crâne petit. — Front étroit, aplati, fuyant en arrière ou très saillant. — Penchants mauvais, dépravés. — Tempérament apathique, colère. — Souvent voleur, lascif. — Parfois dangereux, disposé au meurtre.

L'idiotisme prend le nom de *stupidité*, d'*abrutissement*, quand les fonctions intellectuelles et affectives sont profondément altérées. On le nomme *crétinisme* quand aux caractères de stupidité se joignent un développement de la glande thyroïde, des déformations diverses et spontanées du corps, des habitudes honteuses, des vices ignobles et repoussants.

Chez le sujet stupide, les traits du visage sont concentrés vers la ligne médiane, les réponses sont lentes et brèves, la face est sans expression, les yeux sont largement ouverts et fixes, la pupille n'est pas dilatée, la démarche est incertaine, les soins de propreté sont nuls. Enfin, on observe parfois quelques courts moments de lucidité.

Traitement. — Hygiénique et moral. — Avec l'hygiène on tentera de modifier, de refaire la constitution organique. — Avec la morale, on réprimera les mauvaises habitudes, on corrigera les vices. Avec l'éducation et l'instruction, incessantes, appropriées, progressives, on cherchera à développer, à étendre quelques facultés, quelques aptitudes. Enfin, par une volonté ferme, un dévouement constant, on donnera aux instincts mauvais et dépravés une direction nouvelle et meilleure.

Les purgatifs, les diurétiques, les sudorifiques, les révulsifs cutanés (vésicatoires, sétons, moxas) ont eu quelques avantages dans le traitement de la stupidité, de l'abrutissement.

ILŒUS. — Maladie qui tire son nom, soit de la partie intestinale dite *iléon*, dans laquelle elle semble siéger, soit de ses symptômes ou caractères traduits par une sorte de roulement, d'entortillement qu'éprouve le canal digestif, et qui donnent lieu à des douleurs atroces; d'où les dénominations de *volvulus*, *miserere* sous lesquelles on désigne encore l'ilœus. Voy. ÉTRANGLEMENT INTERNE.

A l'occasion de l'*ilœus*, disons que l'*entérite phlegmoneuse* ou *circonscrite*, que les *entérites rhumatique, arthritique, hémorrhoidale, catarrhale*, etc., n'offrent pas assez de particularités distinctes pour être étudiées à part et en faire autant d'espèces ou de variétés différentes. Voir pour la symptomatologie et la thérapeutique de ces inflammations intestinales ce que nous avons dit des diarrhées et des dysenteries, soit aiguës, soit chroniques.

ILLUSION (affection mentale). — Aberration du sens de l'ouïe consistant en une perception incomplète d'un bruit qui a eu ou qui n'a pas eu lieu. Ainsi que les hallucinations, les illusions constituent les éléments ou symptômes les plus fréquents de la folie.

IMBÉCILLITÉ. — Développement incomplet de l'intelligence. — Premier degré de l'idiotisme. — Héritaire comme ce dernier, mais pas constamment. — Incurable comme l'idiotisme. — L'imbécile peut remplir quelques devoirs sociaux, l'idiot ne le peut pas, ou il le peut bien rarement. Il peut être (sans l'être toujours) bon, généreux, dévoué, etc.; l'idiot a rarement de bonnes qualités.

IMMOBILITÉ de la mâchoire inférieure. — Rien à faire s'il y a ankylose. — La cause est-elle une adhérence par suite d'ulcérations mal

dirigées dans leur terminaison : détruire cette adhérence par une incision convenable. — Placer entre les mâchoires et tenir en permanence un coin en bois dur et résistant. — Éloigner la paroi interne des lèvres à l'aide d'éponges fines. — Dans les cas d'ankylose, frayer un passage aux aliments en enlevant une ou deux dents et plaçant dans l'espace vide la sonde œsophagienne.

IMPERFORATIONS. — Occlusions congénitales ou accidentelles, complètes ou incomplètes (il n'y a alors qu'un rétrécissement plus ou moins considérable. Voy. ce mot) d'un conduit ou d'une cavité qui, naturellement, doivent être ouverts.

Imperforation de l'anus. — L'ouverture naturelle est-elle assez large pour permettre la sortie du méconium : on se contente d'élargir davantage l'ouverture anale au moyen de mèches, d'un morceau d'éponge, d'un suppositoire un peu dur, etc.; et, si ces agents de dilatation ne suffisent pas, on a recours au bistouri.

L'imperforation est-elle constituée par la peau seulement : on sent une tumeur brunâtre, fluctuante, remplie par le méconium, augmentant de volume quand l'enfant crie ou qu'il fait des efforts de défécation. On remédie à cette imperforation par une incision faite sur le diaphragme cutané, par des mèches de charpie enduites de cérat et placées entre les lèvres de la plaie pour en maintenir l'écartement.

L'imperforation ou le rétrécissement est-il considérable ; les matières stercorales ne sortent-elles qu'avec peine ou ne sortent-elles pas du tout à cause de leur dureté : on agit comme ci-dessus.

On agira encore de même quand l'imperforation sera complète, qu'il y aura des accidents comparables à ceux de la hernie étranglée, accidents traduits par de l'agitation, des coliques, des vomissements (lait, matières vertes, méconium plus ou moins altéré), des hoquets, le ballonnement du ventre, l'embarras de la respiration, la coloration bleue de la peau, l'abaissement de la chaleur du corps. Le méconium sort-il par une ouverture anormale, en d'autres termes, y a-t-il absence d'anus naturel : on se comporte comme dans le cas de fistule à l'anus.

L'imperforation tient-elle à une absence complète de l'anus ; n'y a-t-il aucune trace de fluctuation sur le lieu ordinairement occupé par l'anus : dans la direction naturelle de ce dernier on pratique en arrière, le long de la concavité du coccyx, une incision de 3 centimètres de long. N'a-t-on pas pu atteindre la tumeur rectale : on fait une ponction exploratrice à

l'aide d'un trocart. Échoue-t-on encore : on agit comme dans les cas où le rectum s'ouvre dans la vessie, ou bien on établit un anus artificiel.

ANUS ARTIFICIEL. — Pour créer un anus artificiel, il faut coucher l'enfant sur le dos, pratiquer un peu au-dessus du ligament de Fallope, entre l'épine iliaque antéro-supérieure et le pubis, une incision de 25 à 50 millimètres intéressant successivement la peau, l'aponévrose du grand oblique, les fibres inférieures du petit oblique, le fascia transversal et le péritoine. — Aller chercher avec l'indicateur une anse de l'S iliaque du côlon, l'amener en dehors, la maintenir avec une anse de fil passée à travers son mésentère. — L'ouvrir dans le sens de la plaie du ventre. — Attendre les adhérences de l'intestin au péritoine, les adhérences de ceux-ci à la plaie extérieure. — Retirer le fil du mésentère.

Les matières sont-elles dures au lieu d'être délayées et faciles à couler, à s'échapper; une cystite par le fait du contact des matières stercorales et tous les caractères des corps étrangers dans le réservoir urinaire se déclarent-ils : prescrire des délayants, des laxatifs. Puis voy. **CYSTITE, CORPS ÉTRANGERS.**

Enfin, le rectum est-il ouvert dans l'urèthre seulement; y a-t-il, comme conséquence, un écoulement continu de méconium, ou bien, l'ouverture n'a-t-elle lieu que dans la vessie, l'expansion des matières fécales ne se fait-elle qu'au moment de la miction; celle-ci est-elle difficile ou nulle : on fait une incision au périnée, on découvre le rectum, on l'ouvre, on l'abaisse, on le fixe à la plaie des léguments. Ne peut-on opérer l'abaissement à cause de la situation trop haute de l'organe : on dilate l'ouverture avec des mèches enduites de cérat. Enfin, ne peut-on atteindre le rectum : on établit un anus artificiel.

Le rectum est-il ouvert dans le vagin : ne rien faire tant que les matières peuvent se frayer un passage. Dans le cas contraire, attendre que l'âge ait développé la constitution et les forces du sujet.

Le rectum manque-t-il en totalité ou en partie, ou bien, ce qui revient au même, est-il trop haut placé pour être atteint : vice de conformation constaté par une ponction exploratrice : on établit un anus artificiel.

Deux méthodes sont conseillées pour établir un anus artificiel, la *méthode de Littre*, qui ouvre l'intestin dans la fosse iliaque, la *méthode de Callissen*, qui ouvre l'S iliaque du côlon dans la région lombaire gauche. Cette dernière méthode s'applique principalement à l'occlusion de l'intestin grêle.

Imperforation de la bouche. — Un nouveau-né, présentant ce vice

de conformation et reconnu viable, subira les opérations suivantes : Incision linéaire dans le sens de l'orifice buccal. — Séparation ou écartement des parties divisées au moyen d'un linge fin enduit de cérat.

Derrière cette imperforation, ainsi détruite, trouve-t-on des adhérences tenant aux gencives ou à la langue : on détruit les unes et les autres à l'aide des ciseaux ou du bistouri. Voy. ADHÉRENCES.

Imperforation du gland. — Inciser plus ou moins profondément suivant l'étendue de l'imperforation. — Sonde ou bougie à demeure jusqu'à cicatrisation complète, afin d'éviter le rétrécissement de l'ouverture ou de la plaie qui a été faite.

Imperforation du prépuce. — Sur la saillie faite par l'accumulation du liquide urinaire plonger la pointe d'un bistouri. — Excision d'une partie du prépuce quand il est trop long. — Voy. PHIMOSIS.

Imperforation du vagin. — A ce vice de conformation, inaperçu jusqu'à l'époque menstruelle, caractérisé au moment des règles par des malaises, des coliques, de la céphalalgie, qui se renouvellent chaque mois et qui vont en s'aggravant par le fait de l'accumulation du sang dans le vagin et la cavité utérine, accumulation qui donne lieu à une tumeur convexe que l'on sent facilement avec les doigts en écartant les grandes et les petites lèvres, on remédie par une incision, une canule ou une mèche à demeure pendant quelques jours.

IMPÉTIGO. — Maladie de peau offrant plusieurs variétés et ainsi caractérisée : pustules tantôt agglomérées, circonscrites (*impetigo figurata*), existant le plus souvent à la face, sur les joues des enfants arrivés à l'époque de la dentition, sur celles des jeunes gens et des femmes lymphatiques ou sanguines, à teint frais, à peau fine et impressionnable; tantôt disséminées, éparses, sans forme régulière (*impetigo sparsa*), occupant les membres, et principalement les plis des articulations.

Impetigo figurata. — *Symptômes locaux.* — Élevures plus ou moins saillantes, rapprochées, isolées ou réunies à leur circonférence. — Rougeur de la peau plus ou moins intense. — Prurit notable. — Vers le troisième ou le quatrième jour, ouverture des élevures passées à l'état pustuleux. — Écoulement d'un liquide purulent. — Transformation de celui-ci en croûtes plus ou moins épaisses, jaunâtres, très friables, semi-transparentes, simulant l'aspect d'un suc gommeux ou celui du miel desséché. — Continuation de l'écoulement et de la formation des croûtes. — Base

des pustules de plus en plus rouge et irritée. — Durée : quinze à trente jours.

Symptômes généraux. — Simple malaise ou céphalalgie légère, ou rien de bien marqué. Cependant on a vu des circonstances où l'*impetigo figurata* présentait tous les caractères d'une inflammation vive, avec fièvre, cuisson brûlante, chaleur et injection érysipilateuse (*Impetigo erysipelatodes*).

Traitement. — Commencer par attaquer les causes. Ainsi, ceux-là qui manient journellement et constamment des corps durs et râpeux, comme le sucre, la chaux, les métaux solides ou en poussière, etc., feront bien de cesser leurs occupations, du moins pendant un certain temps. — On se garantira du froid et de l'humidité des soirées et matinées du printemps et de l'automne; on fuira les excès de table ou autres, les veillées très prolongées, les travaux fatigants, les chagrins, la crainte.

Ces premières conditions étant remplies, la maladie ayant peu d'étendue, l'inflammation qui peut l'accompagner étant légère; on se contente de prescrire des boissons rafraîchissantes, des lotions émollientes (eau de guimauve ou de son, lait pur ou coupé, émulsion d'amandes, etc.).

L'impétigo est-il très étendu; est-il accompagné d'une violente inflammation : une saignée du bras ou quelques sangsues à l'anus, la diète, le repos, les grands bains à 25 ou 27 degrés Réaumur sont parfaitement indiqués.

Le mal persiste-t-il : on ordonne les douches et les bains de vapeur, afin de modifier la vitalité de l'enveloppe cutanée; puis on arrive aux purgatifs (calomel, sulfate de magnésie ou de soude, jalap, huile de ricin, etc.); enfin, bains alcalins, bains sulfureux, et, avant les uns et les autres, tenter les lotions alcalines et les lotions acides.

Les eaux sulfureuses les plus employées, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur, pures ou coupées avec le lait, sont celles de Barèges, Enghien, Bonnes, Cauterets.

L'*impetigo figurata* peut exister à l'état chronique; on le rencontre alors sur les membres, sur le tronc où il est représenté par des plaques crustacées d'une étendue variable.

Caractères distinctifs de l'impetigo figurata, de l'eczéma, de la mentagre, du prurigo favosa, de la gale, d'une syphilide.

IMPETIGO FIGURATA. —	ECZÉMA. —	MENTAGRE. —
Pustules. Croûtes épaisses.	Vésicules. Croûtes minces, lamelleuses.	Callosités. Tubercules.
PRURIGO FAVOSA. —	GALE. —	SYPHILIDE. —
Pustules enchâssées dans l'épiderme. Croûtes en godet.	Vésicules acuminées. Sarcopte.	Croûtes reposant sur des chairs violacées.

Impetigo sparsa. — Même description que ci-dessus, avec cette différence que les pustules sont irrégulièrement distribuées, qu'elles passent plus facilement à l'état chronique. Cette variété persévère plus à l'automne qu'en toute autre saison; elle persiste tout l'hiver et disparaît à la belle saison. — *Traitement.* — Celui de l'*impetigo figurata*.

Impetigo scabida. — Variété caractérisée par des croûtes muqueuses et verdâtres, facilement et promptement déchirées, fendillées, donnant un liquide ichoreux, brunâtre, corrosif, abondant, ulcérant, déformant et détruisant les parties voisines et sous-jacentes. — *Traitement.* — Même observation que pour l'*impetigo sparsa*.

Impetigo rodens. — Variété laissant après elle des ulcérations assez profondes, et par suite, de véritables cicatrices. — *Traitement.* Voir *impetigo figurata*.

Impetigo larvalis. Gourme. Croûte de lait. — Pustules superficielles d'un blanc jaunâtre, plus ou moins confluentes, réunies en groupes, accompagnées de démangeaison plus ou moins vive, s'ouvrant spontanément ou par l'action des ongles; donnant lieu à un écoulement visqueux qui se transforme bientôt en croûtes jaunâtres et verdâtres, lamelleuses et minces, ou épaisses et rugueuses qui tombent et se renouvellent: pouvant siéger sur toutes les parties du corps des très jeunes enfants, mais occupant principalement le cuir chevelu, les oreilles, les lèvres, et souvent la face tout entière; de là le nom de *masque* qu'on lui donne encore.

Les surfaces occupées par les croûtes et mises à nu par la chute de ces dernières, sont rouges, douloureuses. Le suintement qui les recouvre

exhale une odeur nauséabonde très prononcée. Pas de cicatrices après la guérison ; simple teinte rosée qui finit par disparaître.

Au cuir chevelu, les pustules sont très rapprochées, d'un blanc jaunâtre, entremêlées de cheveux et parfois de vésicules. — Mêmes démangeaisons qu'au visage ou ailleurs ; même suintement, même formation de croûtes qui tombent, se renouvellent, exhalent une odeur repoussante et recouvrent des myriades de poux qui entretiennent et augmentent le prurit, l'inflammation.

Traitement. — Le traitement de l'impétigo, maladie non contagieuse, parfois suivie de la chute des cheveux, chute accidentelle momentanée (les bulbes n'étant pas détruits), est, dans la plupart des cas, des plus simples et des plus faciles. — Lotions avec l'eau tiède, le lait ou l'eau de guimauve pour empêcher les croûtes de s'accumuler, pour calmer l'inflammation, diminuer le prurit. Chez l'enfant à la mamelle, le lait de la nourrice, injecté sur les parties malades, remplace parfaitement les liquides précédents. Les sangsues derrière les oreilles suffisent quand l'inflammation locale est un peu tombée ; il est rare qu'une saignée du bras soit nécessaire.

Les cheveux seront coupés très courts ; des cataplasmes de fécule seront appliqués sur la tête et souvent renouvelés.

Les laxatifs légers (manne, sirop de pomme, sirop de chicorée, etc.) ne seront pas négligés chez les jeunes enfants. Les adultes seront purgés avec le calomel (40 à 20 centigrammes par jour), le sulfate de soude ou tout autre sel neutre.

Des douches sulfureuses et alcalines, des bains de même nature, seront employés tour à tour dans les cas un peu graves et persistants. Pas de révulsifs cutanés, vésicatoires ou autres.

Enfin, dans les cas tout à fait rebelles et exceptionnels, faire de l'expectation ou une médication douce et palliative, et attaquer, par un traitement général, la constitution du sujet, cette constitution étant mauvaise.

Potion purgative (médecine commune).

Séné.	8 gram.
Sulfate de soude	16 gram.
Sirop de nerprun	30 gram.
Eau bouillante	140 gram.

En une fois, le matin à jeun.

Pilules purgatives (Alibert).

Résine de jalap.	} De chaque, 5 gram.
Mercure doux	
Savon blanc.	
Huile essentielle d'écorce d'orange	8 goutt.

Faites des pilules de 2 décigrammes.

— 4 toutes les demi-heures, jusqu'à effet purgatif.

*Sirop de chicorée ou de rhubarbe
composé (Codex).*

Racine de rhubarbe... ..	} De chaque,	
Racine de chicorée.....		192 gram.
Feuilles sèches de chicorée		282 gram.
Feuilles sèches de fumeterre	} De chaque,	
Feuilles sèches de scolopendre.....		96 gram.
Baies d'alkekenge.. ...		96 gram.
Cannelle	} De chaque,	
Santal citrin.....		16 gram.
Sirop simple.		4500 gram.

Une cuillerée à café deux ou trois fois par jour, le matin, pour les enfants. Pour les adultes, 40 à 50 grammes.

Sirop de pommes composé.

Séné.....	250 gram.
Fenouil.	40 gram.
Girofle	10 gram.
Suc de pommes.. ..	2000 gram.
Suc de bourrache.....	} De chaque,
Suc de buglosse	

Sucre... .. 2000 gram.
Dose : 50, 60 et 80 grammes.

Bain oleo-alkalin (Jeannel).

Carbonate de soude brut.. 350 gram.
Faites dissoudre dans :
Eau commune tiède..... 1000 gram.
D'une autre part, faites dissoudre :
Carbonate de soude brut.. 50 gram.
dans :
Eau..... 500 gram.

A ce second soluté, versé dans un flacon, ajoutez :
Huile d'amandes douces, de noix ou de noisette, 250 gram.

Agitez le tout et jetez dans l'eau du bain, préparée d'avance, le premier soluté, puis le second.

Dans toutes les maladies de peau caractérisées par un prurit plus ou moins prononcé.

Impetigo granulata. — *Symptômes.* — L'*impetigo granulata*, variété de l'*impetigo larvalis*, se manifeste par les symptômes suivants : pustules d'un blanc jaunâtre, avec inflammation vive et prurit des plus violents, avec un ou deux cheveux qui les traversent. — Ouverture des pustules. — Suivement assez abondant. Bientôt : croûte brunâtre, rugueuse avec agglutination de cheveux. — De ces mêmes croûtes, devenues dures, bossuées, inégales, de couleur grisâtre, se détachent des granulations petites, sèches, friables, éparses dans les cheveux. — Odeur nauséabonde s'exhalant de la tête. — Odeur insupportable quand il y a absence de propreté. Enfin, sur les croûtes et dans les cheveux, quantité innombrable de poux. — Pas d'alopécie, pas de destruction du bulbe des cheveux, pas de contagion.

Traitement. — Enlever les croûtes à l'aide de lotions, de cataplasmes émoullients ; couper les cheveux, mettre à nu les parties malades, telles sont les premières indications à remplir. — Faire suivre ces indications des soins de propreté. — Mettre en usage les boissons délayantes et laxatives. — Appliquer en même temps les topiques émoullients, alca-

lins ou sulfureux. — Tenir compte des avantages obtenus, afin de faire choix de la médication la plus convenable.

<i>Pommade contre l'impétigo chronique</i> (Hencke).		Huile d'amandes douces... . 30 gram.
Beurre frais... 30 gram.		Mêlez et agitez chaque fois.
Oxyde de zinc. 2 gram.		<i>Lotion contre l'impétigo chronique</i>
Poudre d'opium brut.. . . 5 centigram.		(Biett).
Mêlez. — En onctions sur les surfaces malades.		Alun... 12 gram.
<i>Liniment contre l'impétigo avec prurit</i> (Biett).		Sel ammoniac, 4 gram.
Extrait de belladone... 1 gram.		Faites fondre dans :
Eau de chaux... 100 gram.		Eau commune... 250 gram
		Ajoutez :
		Sulfure de potasse liquide. . . . 30 gram.
		Agitez le tout chaque fois.

Impétigo des narines. — Affection dont les symptômes se rapprochent beaucoup du coryza chronique, et dont voici les principaux caractères : Tension et rougeur du nez. — Augmentation du mucus nasal. — Épaississement et endurcissement de ce dernier à l'entrée des narines ; de là : des picotements, des éternuements plus ou moins fréquents, des difficultés de respirer plus ou moins prononcées.

Traitement. — Celui du coryza chronique, plus les fumigations émollientes, les topiques adoucissants pour détacher les croûtes épaisses, abondantes, tenaces qui obstruent l'entrée des fosses nasales.

INCONTINENCE. — Écoulement involontaire d'une matière excrémentitielle, liquide, molle ou solide.

Incontinence d'urine. — Affection qui peut se présenter sous les trois formes que voici : *incontinence par paralysie* quand l'urine s'échappe goutte à goutte, que son excrétion n'est plus sous l'empire de la volonté ; *incontinence par regorgement* quand l'écoulement goutte à goutte est la conséquence du trop plein de la vessie ; *incontinence nocturne* quand le jet urinaire se fait la nuit, pendant le sommeil et que le sujet n'en a pas conscience.

Symptômes (de l'incontinence due à la paralysie du sphincter de la vessie). — Émission involontaire, permanente ou intermittente de l'urine, soit la nuit, soit le jour, mais surtout la nuit, pendant le sommeil. — Rougeur érythémateuse, ulcération, endurcissement, épaississement de la

peau du scrotum et des cuisses par suite du contact de l'urine. — Pas de douleur à l'hypogastre.

Traitement. — La cause de la maladie étant connue, la combattre par les moyens qui lui sont propres ; ici, par des toniques, des ferrugineux à l'intérieur, là avec des bains de siège froids donnés par surprise, par des topiques froids, additionnés ou non de teinture de quinquina, d'alcoolat de vulnéraire, etc. On a recours ensuite aux formules et moyens suivants :

L'incontinence est-elle permanente ; est-elle liée à un état de débilité générale : le docteur Millet prescrit avec avantage un électuaire préparé de la manière suivante :

<i>Électuaire tonique et stimulant.</i>		} De chaque, 125 gram.
Poudre de cannelle.....	45 gram.	
Limaille de fer porphyrisée.	125 gram.	} Mêlez. — 1 gramme par jour pour un adulte.
Ergot de seigle pulvérisé..	15 gram.	

On a encore préconisé (Descotes) l'extrait de *Rhus radicans* (sumac vénéneux) à la dose de 5 centigrammes par jour. Mais ce médicament a l'inconvénient de causer des vertiges, et il faut souvent en interrompre l'emploi avant d'en avoir obtenu le succès désiré.

L'incontinence est-elle nocturne : on a recours à l'une ou l'autre des formules que voici :

<i>Pilules contre l'incontinence nocturne, d'urine</i> (Vigla, Debout).		} Mêlez, et faites 128 pilules. A prendre en quatre jours, 16 le matin, autant le soir, dans une cuillerée de compote, chez les enfants âgés de plus de dix ans.
Mastic.....	32 gram.	
Sirup de sucre, quantité suffisante.		

Le malade a-t-il moins de dix ans, faites avec la même quantité de mastic et suffisante quantité de miel un opiat que vous ferez prendre en six ou huit jours. Chaque dose sera enveloppée dans du pain azyme mouillé.

La guérison n'a-t-elle pas lieu : recommencez immédiatement l'emploi du même médicament, aux mêmes doses, et abandonnez la maladie à la nature si vous avez un nouvel échec.

<i>Autres</i> (Mondière).		<i>Pommade contre l'incontinence d'urine</i> (Kennard).	
Extrait alcoolique de noix vomique.....	5 décigram.	Sulfate de morphine..	} De chaque, 50 centigram.
Éthiops martial.....	5 gram.	Vératrine.....	
Mêlez. — Pour 30 pilules. 1 par jour, puis 2, 3, etc.		Axonge.....	20 gram.
		Mêlez. — Pour trois frictions sur le	

périnée : une le matin, une à midi, une le soir. — Continuer pendant quelques jours.

Poudre contre l'incontinence nocturne d'urine (Faure).

Sous-carbonate de fer. 15 centigram.

Extrait de belladone... } De chaque,
Noix vomique pulvérisée } 3 centigram.

Mêlez. — A prendre dans la journée. Sept à huit prises semblables amènent ordinairement la guérison.

Mais de tous les médicaments proposés contre l'incontinence d'urine, la belladone mérite la préférence, du moins, telle est l'opinion de quelques-unes de nos célébrités médicales (Morand, Trousseau, Blache, etc.). La belladone est administrée en pilules.

Pilules contre l'incontinence nocturne d'urine.

Extrait de feuilles

de belladone. 1/2 ou 1 centigram.

Poudre de racine

de belladone. . . 1 à 2 centigram.

Mêlez et faites une pilule. Une chaque

soir pendant huit jours, chez les enfants et les adolescents ; puis deux la seconde semaine, et une seulement la troisième semaine. Le même traitement est continué et interrompu, non pas seulement des mois entiers, mais des années. Des années ! Le temps, ici, n'est-il pas le meilleur agent curatif ?

Quant aux moyens moraux, qui consistent à *faire honte* aux enfants devant leurs camarades, ils échouent généralement. Et d'ailleurs, en admettant que ces moyens aient eu quelques succès dans les cas d'incontinence d'urine, que peuvent-ils sur un enfant endormi, qui urine sans en être averti. Il est donc plus sage, dans cette circonstance, d'avoir l'attention de réveiller l'enfant et de le faire uriner une ou plusieurs fois la nuit.

Nous passons sous silence toutes les formules dans lesquelles il entre des cantharides, agent aussi infidèle qu'il est dangereux. Nous taisons également les moyens mécaniques, comme la *compression de l'urèthre sous le pubis*, l'*application du bandage à crémaillère* ou *constricteur de la verge*, la *cautérisation*, soit du canal uréthral, soit du col de la vessie. Les succès de ces divers modes de traitement sont loin de compenser les douleurs qu'elles occasionnent, la gêne et les inconvénients qui en sont la conséquence.

L'introduction d'une sonde dans la vessie a eu quelques résultats avantageux ; on peut donc, on doit même ne pas abandonner ce moyen. L'instrument est passé cinq à six fois tous les deux ou trois jours ; on appuie légèrement sur le col du réservoir urinaire. On a proposé de porter sur ce dernier quelques gouttes de teinture de cantharides. La teinture de strychnine est préférable ; le succès est plus certain.

Tous les moyens échouent-ils ; le sujet est-il un vieillard : on conseille l'usage permanent d'un urinal.

Régime. — Doux et léger tant qu'il y a une vive irritation de la vessie. — Tonique fortifiant, si le sujet est débilité par une constitution mauvaise ou par des maladies antécédentes.

L'incontinence simulée est dévoilée par le cathétérisme.

Incontinence des matières fécales. — Le succès de la belladone dans les cas d'incontinence d'urine a amené son emploi dans le traitement de l'incontinence des matières fécales. On donne cette substance en sirop et en pommade. Le sirop à la dose de 15 à 20 grammes, pur ou étendu d'un peu d'eau ; la pommade sous forme de topique : on en étend une quantité voulue sur une mèche de charpie que l'on introduit dans le rectum. La guérison est, dit-on, prompte et complète. Nous croyons peu à un résultat aussi heureux. En effet, douée de propriétés essentiellement sédatives, comment la belladone peut-elle donner lieu à l'astriiction nécessaire dans l'espèce. Les astringents, les toniques, nous paraissent préférables ici, comme ils le sont toutes les fois qu'il s'agit d'écoulement, de pertes, de flux involontaires.

INDIGESTION. — Phénomène anormal, nerveux, accidentel, dans lequel la digestion est suspendue.

Symptômes précurseurs. — Malaise, abattement, langueur. — Pesanteur, plénitude pénible dans l'estomac. — Sensation d'une chaleur insolite dans l'isthme du gosier. — Dégout prononcé pour les aliments. — Nausées, hoquets, rapports ou acides ou fétides (sulfureux). — Épigastre tendu, gonflé, rarement douloureux à la pression. — Son mat dans la région abdominale, l'épigastre l'hypochondre gauche, accompagné de douleurs assez vives. — Soulagement quand le malade vomit.

Symptômes généraux. — Pouls faible, parfois concentré et plutôt lent qu'accélééré. — Gêne de la respiration en rapport avec la distension de l'estomac. — Céphalalgie. — Douleurs contusives dans les membres. — Un peu de fièvre.

Les vomissements manquent-ils : borborygmes, déjections alvines abondantes, ardeurs à l'anus. — Quand les vomissements manquent, il y a alors *indigestion intestinale*.

Traitement. — Repos, calme physique et moral. — Ensuite : aider au besoin instinctif du vomissement en titillant la luette, en enfonçant les

loigts dans la gorge, en buvant de l'eau chaude pure ou tenant en solution 5 à 10 centigrammes de tartre stibié (par tasse de liquide).

Le vomissement est-il impossible ; des accidents graves se présentent-ils : on vide l'estomac à l'aide de la pompe stomacale, ou d'une seringue munie d'un long tube de caoutchouc.

Les accidents sont-ils légers ; les envies de vomir nulles ou peu prononcées, redoutées par le malade : gorger ce dernier de boissons tièdes sucrées (thé, tilleul, camomille, feuilles d'oranger).

Les selles, d'utiles et avantageuses qu'elles ont été d'abord, se prolongent-elles, deviennent-elles fatigantes : on prescrit des quarts ou demi-lavements d'amidon légèrement opiacés.

Pratiquer une saignée du bras si des accidents cérébraux se déclarent, s'il y a danger d'apoplexie.

Régime. — Diète tant que l'estomac n'est pas rentré dans son état normal.

On a vanté la préparation suivante pour combattre les suites fâcheuses d'une indigestion non symptomatique, telles que l'atonie, la paresse de l'estomac :

Vin d'aloès ou teinture sacrée.

Vin d'Espagne.....	260 gram.
Aloès	30 gram.
Poivre de la Jamaïque..	} De chaque,
Gingembre..	

Filterer après huit à dix jour de macération. — Une cuillerée à bouche tous les matins dans un véhicule approprié, ou tout simplement dans de l'eau.

Les *élixirs de longue vie* (voy. la *Table*), de *Garus* (p. 68), les *liqueurs des Chartreux* (p. 645), conviennent également. Nous ne multiplierons pas davantage les formules, la diète étant de toutes les recettes pharmaceutiques la meilleure à mettre en usage après une indigestion.

INDURATION. — Dégénérescence caractérisée par l'endurcissement progressif des tissus. — Généralement, effet ou résultat des maladies chroniques, ou encore du rapprochement, de la condensation des parties solides entrant dans la composition d'un organe ; ou enfin, de l'infiltration et de la concrétion d'un fluide séro-fibrineux.

Symptômes. — Dureté, résistance, compacité, indolence des tissus. — Conservation, augmentation ou diminution du volume de l'organe malade. — Matité prononcée et accessible à la percussion quand l'organe induré est superficiel. — Gêne et douleur dans les parties contiguës. — Embarras ou troubles dans les fonctions de ces mêmes parties.

Traitement. — Il doit être résolutif. Les fondants (mercuriaux et iodurés), les bains alcalins ou sulfureux, les douches, les frictions de même nature constituent le traitement tant interne qu'externe. Toutefois, disons que les insuccès sont plus nombreux que les succès.

INFRACTUS. — Production morbide considérée comme une fausse hypertrophie, dans laquelle les tissus ont perdu leur forme ou structure normale par suite d'une infiltration ou d'une substitution d'une substance nouvelle, amorphe, granuleuse, fibroïde, plus ou moins tenace. Les corps fibreux de l'utérus, l'induration du poumon frappé d'hémorrhagie sont des infractus. L'intestin, les muqueuses, le mésentère, les épiploons ont fourni parfois des produits morbides de ce genre. Ces derniers sont du domaine de la nature médicatrice; les autres sont inaccessibles aux ressources de l'art.

INFECTION PURULENTE. — Introduction du pus dans les veines. Maladie fébrile consécutive à une saignée, à un accouchement (*fièvre puerpérale*), à une opération, à une amputation principalement.

Symptômes. — Au début : frisson violent, plus ou moins prolongé; toutefois ce symptôme n'est pas constant. — Chaleur insolite, puis régulière. — Aspect flasque et mou des plaies existantes. — État sanieux, odeur fétide du pus. — Diminution dans la quantité de ce dernier.

Chez la femme en couches, suppression des lochies, suspension de la sécrétion laiteuse.

L'infiltration a-t-elle marché : Chaleur intense. — Sueurs abondantes. — Pertes de l'appétit, rougeur et sécheresse de la langue. — Enduit saburral sur cette dernière. — Fuliginosité des dents. — Parfois vomissements, diarrhées, selles fétides, nombreuses, involontaires. — Parfois aussi ballonnement du ventre.

Du côté du système nerveux : agitation. — Délire. — Affaissement. — Dépression des forces. — Coma profond.

Traitement. — Peu certain quand la maladie est confirmée: peu de chances de succès quand elle est à son début. Toutefois, il ne faut pas rester dans l'inaction. — Il faut se hâter d'administrer les mercuriaux, les antimoniaux, de faire usage des toniques stimulants, etc. Voy. PHLÉBITE SUPPURÉE.

<i>Potion contre l'infection purulente</i> (Turcheti).	Eau.....	120 gram.
Sulfate de quinine..	Eau de Rabel...	1 gram.
Alcoolature d'aconit.....	Méléz. — Par cuillerées à bouche	
	dans la journée.	

Infection putride. — État morbide général résultant de la *résorption purulente*, ou absorption d'un pus vicié et fétide. Ici pas de frissons violents comme dans l'infection purulente. Ici encore préexistence de foyers remplis de pus, et ouverts au contact de l'air; là, au contraire, foyers purulents consécutifs à une phlegmasie et non en contact avec l'extérieur.

Traitement. — Quand, par des injections chlorurées ou par des injections de vin de quina, mais surtout par des injections iodées faites de manière à empêcher complètement l'accès de l'air dans les foyers purulents (en agissant sous la peau), on n'est pas parvenu à prévenir ou à arrêter les progrès de l'infection, il faut combattre les dangers de celle-ci par la teinture d'iode déjà indiquée, par des boissons amères et toniques, par des viandes rôties, du vin généreux, le repos, un air pur, une grande propreté autour du malade.

La formule de la teinture d'iode pour injection a été donnée page 90.

INFILTRATION. — Épanchement ou effusion d'un liquide quelconque dans les aréoles du tissu cellulaire, mais sans poche intermédiaire. Le liquide épanché ou infiltré peut être de la sérosité (*hydropisie*), de l'urine, du pus, du sang, etc. L'infiltration est-elle générale : *anasarque*; est-elle partielle : *œdème*.

Infiltration d'urine. — Accident morbide qui peut avoir lieu : dans le tissu cellulaire du bassin, dans le tissu cellulaire du périnée.

Symptômes. — Gonflement œdémateux de toutes les parties envahies. — Rougeur plus ou moins vive des téguments. — Tension, aspect luisant, chaleur, douleur (à la pression) de la peau. — Puis eschare, emphysème. — Pouls petit, accéléré. — Enfin, abattement général. Puis : rupture des eschares. — Infiltration urineuse et purulente. — Odeur fétide et urineuse exhalée par les malades.

Traitement. — Mouchetures plus ou moins profondes pour faire couler l'urine, le pus infiltré. — Toniques à l'intérieur. — Pansement des eschares avec des cataplasmes saupoudrés de quinquina et de charbon pulvérisé. — Lotions des plaies avec le décocté aqueux et concentré d'écorce de chêne, de maronnier, de saule, etc. ; prévenir les cicatrices vicieuses. — Régime fortifiant.

INFLAMMATION. — État morbide particulier, caractérisé par un afflux de sang dans les vaisseaux plus considérable qu'à l'état normal, non identique dans tous les tissus, analogue à lui-même dans beaucoup de cas, mais dissemblable dans beaucoup d'autres. Exemple : l'inflammation du parenchyme, des muqueuses, des séreuses.

Symptômes. — A l'état aigu : congestion sanguine. — Gonflement. — Tension. — Chaleur. — Rougeur.

A l'état chronique : induration ou ramollissement, etc.

Traitement de l'inflammation aiguë. — La résolution étant la fin la plus heureuse de l'inflammation aiguë, et par conséquent sa véritable et unique terminaison (l'épanchement, l'adhérence, la suppuration, l'ulcération, l'induration, la granulation, la cicatrisation et la gangrène n'en étant que la continuation, ou plutôt n'étant que des conditions morbides nouvelles), l'art doit faire tous ses efforts pour hâter cette terminaison, quand la nature ne peut ou ne doit pas s'en charger.

Les moyens thérapeutiques propres à amener cette résolution, à prévenir les conditions morbides nouvelles que nous venons d'énumérer, sont distingués en *moyens généraux* ou *constitutionnels*, en *moyens locaux* ou *topiques*, et en *moyens locaux* et *généraux* tout à la fois.

Le traitement sera général si l'inflammation se propage, si elle s'étend sur des organes importants, si ces organes ne sont point accessibles aux moyens locaux, et si enfin elle détermine des troubles généraux dans l'économie. Il sera local quand la maladie sera locale elle-même, qu'elle sera franche idiopathique, et que l'organisme n'en ressentira aucun trouble ; il sera local et général tout à la fois, s'il y a tout à la fois et des phénomènes morbides locaux et des phénomènes morbides généraux. En résumé, tout traitement antiphlogistique doit être subordonné à l'intensité de la maladie, à la nature, aux causes et au siège de cette maladie, à son degré d'acuité ou de chronicité.

Le premier de tous les agents antiphlogistiques généraux, c'est sans contredit le *repos* des parties enflammées, repos qui sera plus ou moins complet, plus ou moins facile, suivant le genre d'organe affecté, la nature des fonctions que remplit cet organe, etc.

Après le repos vient la *diète*, la privation absolue de tout aliment, de tout excitant, n'importe de quel genre il soit. Mais une fois les accidents généraux disparus, on peut céder à la demande des malades, avec restriction et prudence cependant, c'est-à-dire qu'il ne faut accorder que des aliments très légers, peu nutritifs, des végétaux par exemple, des viandes blanches, quelques potages féculents, etc.

Les boissons délayantes, mucilagineuses, prises en abondance et en petites quantités à la fois, viendront ajouter à l'insuffisance du repos et de la diète ; puis on aura recours au traitement *antiphlogistique* proprement dit. Nous voulons parler des émissions sanguines, émissions qui se font soit avec la lancette, soit par les sangsues, soit par les scarifications, et qui, dans leur application, doivent être considérées, et sous le rapport de la quantité, et sous le rapport du mode. (Voy. SAIGNÉE, chap. *Médications.*)

Comme moyens généraux, mais secondaires, capables de triompher de l'inflammation en agissant par révulsion ou dérivation, ce sont les purgatifs, et les purgatifs salins de préférence, tels que le phosphate de soude, le tartrate de potasse et de soude, le sulfate de soude, celui de magnésie, etc., à des doses qui varient depuis 10 jusqu'à 15 grammes toutes les demi-heures, et jusqu'à évacuation suffisante ; mais ces moyens ne sont applicables que dans les cas d'inflammations chroniques ou de complications saburrales prédominantes. Hors de là, le praticien doit se borner aux lavements laxatifs, médicaments suffisants et permis, surtout dans les inflammations aiguës, pour entretenir la liberté du ventre, éviter la constipation, provoquer l'évacuation nécessaire une fois au moins dans les vingt-quatre heures.

Une autre indication de l'utilité et de l'avantage des purgatifs dans les inflammations, c'est le dérangement des organes digestifs ou biliaires. (Voy. PURGATIFS.)

Les bains de pieds conviennent dans les inflammations de la tête, de la gorge et quelquefois des poumons.

Les bains généraux sont très avantageux dans les inflammations de l'abdomen et des viscères qui s'y trouvent renfermés. La température de ces bains varie entre 23 1/2 et 28 degrés Réaumur ; 29 1/2 ou 55 degrés centigrades. (Voy. BAINS.)

Si les laxatifs sont quelquefois utiles dans les phlegmasies aiguës, nous n'en dirons pas autant des sudorifiques tant vantés par les médecins anglais ; du moins cette médication n'est pas aussi souvent indiquée.

Quant à certains antimonialx, tant prônés d'abord, on sait qu'ils sont bien moins employés maintenant dans le traitement des inflammations. Il n'en est pas de même des contro-stimulants si généralement usités en Italie, et beaucoup vantés en France par Laennec. Enfin, il est une autre médication antiphlogistique que nous ne pouvons passer sous silence, et qui est toute spéciale : c'est celle dont l'efficacité a été démontrée par l'expérience, nous voulons parler de l'emploi : 1° du mercure, qui agit comme antiplastique ; 2° de l'opium, qui engourdit le système nerveux ;

3° de la digitale, qui modère les mouvements trop brusques du cœur; 4° du copahu, de la térébenthine, qui conviennent dans les phlegmasies soit aiguës, soit chroniques des organes génito-urinaires, etc.

Le froid et le chaud excessifs agissant souvent comme causes inflammatoires, il sera bon de placer le malade dans une chambre dont la température sera douce; on le protégera également contre les changements brusques de l'atmosphère. Ses boissons seront tièdes en hiver, légèrement acidulées en été. Toute occupation active et sérieuse de l'esprit sera momentanément suspendue. Quant aux impressions vives, subites et tristes de l'âme, impressions toujours actives et fâcheuses, leur éloignement sera confié aux soins de l'amitié, à la bienveillance des personnes qui entoureront le malade. Tel est l'ensemble de la thérapeutique à opposer à l'inflammation aiguë considérée d'une manière générale.

Les *moyens locaux* ou *topiques* avec lesquels on doit tenter la résolution de l'inflammation aiguë, moyens dont l'usage est plutôt dicté par l'expérience que par le raisonnement, sont distingués : 1° en ceux qui sont appliqués sur les parties qui ont entre elles des rapports directs; 2° ceux qui doivent agir sur des parties contiguës et sans rapport direct; 3° ceux dont l'action ne doit s'exercer que sur des parties éloignées, nullement en rapport par conséquent, si ce n'est par le système nerveux général, système qui se trouve en jeu dans tous les actes, dans toutes les fonctions de l'économie.

Parmi les moyens locaux capables de faire refluer le sang des parties enflammées, mais utiles seulement dans le début d'une inflammation externe peu intense, se trouvent les topiques liquides et froids employés sous forme d'irrigations continuelles, ou à l'aide de compresses, d'éponges imbibées. Ces liquides, le plus ordinairement aqueux, tenant en solution ou en suspension les principes actifs des substances étudiées dans les ouvrages de matière médicale sous les noms d'*astringents*, de *toniques*, de *répercussifs*, etc., doivent être renouvelés de temps en temps. Leur température ne doit pas être excessivement basse (nous préciserons les exceptions), et, dans tous les cas, leur usage demande beaucoup de prudence et de sagacité.

Quand ces moyens n'ont pu faire *avorter* l'inflammation, qu'ils ne l'ont point *jugulée*, *suffoquée*, comme le disaient Baglivi et Stoll en parlant de l'emploi des larges saignées comme agents antiphlogistiques, on a recours aux sangsues, aux scarifications, moyens particuliers de révulsion et surtout de déplétion.

Traitement de l'inflammation chronique. — Avant de faire usage, dans

la thérapeutique de l'inflammation chronique, des rubéfiants, des vésicants et des cautérisants, on a recours à des émissions sanguines peu considérables, souvent renouvelées et faites sur le siège du mal; puis aux dérivatifs cutanés sur un point très éloigné de l'organe phlogosé. On emploie également avec avantage les émétiques, les purgatifs, les diurétiques, les toniques, les sudorifiques, les balsamiques, etc. Ces trois derniers genres de médicaments conviennent surtout chez les vieillards, les sujets épuisés par des excès, etc.

Les personnes atteintes d'inflammation chronique seront mises à l'abri du froid et des changements brusques de température; leur alimentation sera peu abondante. Elle consistera d'abord dans l'usage des substances qui fournissent peu de matières excrémentielles, comme les féculs, le pain bien blanc et bien léger, les végétaux frais et cuits, les fruits sucrés bien mûrs, les viandes blanches; puis on arrivera peu à peu à des aliments plus substantiels et plus assimilables.

L'état du moral ne sera pas négligé non plus par le médecin. Celui-ci veillera à ce que toutes les impressions désagréables et tristes, les peines, etc., soient éloignés du malade. Enfin on entretiendra, on surveillera la régularité des excréments naturels ou artificielles.

SUPPURATION. — Terminaison ordinaire d'une inflammation survenue dans les tissus cellulaire, parenchymateux, etc., annoncée par de légers frissons, par la rémission des symptômes qui ont caractérisé sa formation, par la douleur devenue gravative de lancinante et aiguë qu'elle était; par un sentiment de pesanteur et de gêne, par une fluctuation notable dans le lieu malade.

La suppuration doit être surveillée dans sa marche et ses qualités, dans sa durée et sa quantité. Régulière et louable, elle présage des bourgeons charnus, roses et vermeils qui sont l'indice d'une prompte cicatrisation. Des qualités contraires, sa persistance, son abondance, ne tardent pas à fatiguer et à épuiser le malade.

En créant des voies pour l'issue du pus; en prenant des précautions contre l'infiltration, l'absorption de ce dernier (voy. INFECTION PURULENTE, PHLÉBITE); en appliquant des exutoires sur les parties voisines; en prescrivant des boissons sudorifiques, une alimentation et une hygiène indiquées par l'état du malade et par la nature de la phlegmasie, on diminue les chances fâcheuses d'une inflammation qui s'est terminée par suppuration.

Suppuration bleue. — Pus coloré par une matière renfermant de la bile verdâtre, du fer, etc.

Suppuration conjointe (des gencives et des alvéoles dentaires). — Sorte de scorbut local caractérisé par la tuméfaction, la mollesse, la sanguinolence et la douleur sourde des gencives; par l'écoulement d'une matière blanchâtre et gluante, par la sensibilité, le *déchaussement*, la chute des dents, etc.

Traitement. — Collutoires avec les sucs de verjus ou de citron, le vinaigre et le miel.

Inflammation articulaire. Arthrite. — Affection qui se développe spontanément, qui est plus rare que le rhumatisme, moins mobile que ce dernier (ces deux caractères, rareté et mobilité, ne se trouvent pas dans le rhumatisme articulaire aigu), et dont l'existence laisse des traces assez durables. L'arthrite est *aiguë* ou *chronique*. Son siège de prédilection est l'épaule.

ÉTAT AIGU. — *Symptômes précurseurs.* — Tantôt malaise, céphalalgie, courbature, anorexie; tantôt frissons répétés ou simple frissonnement continué ajouté aux symptômes ci-dessus. — Parfois, douleur subite, plus ou moins vive, sans cause bien appréciable.

Symptômes locaux et confirmatifs. — Douleur articulaire promptement intense et violemment augmentée par les mouvements, par la pression. — Chaleur dans l'articulation. — Rougeur des téguments. — Gonflement. — Épanchement séreux, parfois purulent, si, comme cela a été observé quelquefois, il y a phlébite, et surtout si l'arthrite est consécutive à une lésion traumatique.

Symptômes généraux. — Aggravation des phénomènes fébriles, céphalalgie, dégoût complet des aliments, soif vive, constipation (le plus ordinairement), insomnie, etc.

Traitement. — Saignées générales et locales, ventouses scarifiées; opium, 5, 10, 15, 20 et 25 centigrammes par jour, avec surveillance des effets produits. — Cataplasmes narcotiques ou remède de Pradier (p. 524), cataplasme du professeur Trousseau, de Bonnet, etc. Repos absolu du membre tant qu'il y a de l'acuité, de la douleur; compression méthodique au moyen de bandelettes de diachylon. — Liniments calmants.

Cataplasme anti-arthritique
(Trousseau).

Cataplasme de mie de pain. 500 gram.
Eau-de-vie camphrée. 23 gram.
Laudanum. 13 gram.

Extrait de belladone. 8 gram.

Mélez et appliquez sur les parties douloureuses. — N'enlevez les topiques qu'après quarante-cinq ou cinquante heures.

Autres (Bonnet).

Mélange de cataplasme de farine de lin et d'alcool saturé de camphre, ou même cataplasme additionné de vinaigre.

Liniment calmant (Foy).

Eau de laurier-cerise.....	16 gram.	
Éther sulfurique.....	2 gram.	
Extrait de belladone.....	} De chaque,	1 gram.
Extrait de jusquiame.....		

Mêlez et agitez chaque fois.

Autre (Reveill -Parise).

Liniment ci-dessus dans lequel on remplace les extraits narcotiques par le laudanum de Rousseau (2 gram.).

Ces deux liniments sont tr s efficaces dans la goutte et le rhumatisme, soit aigus, soit chroniques.

 lectuaire anti-arthritique (Buchan).

Sulfure d'antimoine pulv�ris�.....	50 gram.
------------------------------------	----------

R sine de g a ac..... 30 gram.

M lez et incorporez dans :

Conserve de roses..... 60 gram.

Ajoutez :

Sirop de gingembre, quantit  suffisante.

1   5 grammes deux fois le jour.

Pilules anti-arthritiques (Gall).

Extrait aqueux de g a ac 10 gram.

Antimoine cru..... 2 gram.

Opium gommeux.... 25 centigram.

M lez et faites 60 pilules. — 3 le matin, 3   midi et 3 le soir.

Pilules anti-arthritiques (Gracffe).

Kerm s min ral..... } De chaque,

Extrait d'aconit..... } 5 gram.

Extrait de douce-am re. } De chaque,

R sine de g a ac..... } 10 gram.

Baume du P rou noir, quantit  suffisante.

Pilules de 10 centigrammes. — 4   8 matin et soir.

R gime. — Repos. — Di te.

 TAT CHRONIQUE. — *Sympt mes locaux et g n raux.* — Ceux de l'arthrite aigu  quand l'affection est cons cutive   cette derni re; mais moins de violence, moins d'intensit  dans leur manifestation. — Si ge ordinaire des sympt mes :  paules, genoux, hanches.

Traitement. — Topiques irritants conseill s dans le rhumatisme articulaire aigu, dans la goutte, les n vralgies, etc. — Caut risations avec l'acide sulfurique concentr  (Legroux). — Calorique concentr , c'est- -dire entourer le lieu malade de sachets remplis de sable tr s chaud (Trousseau). — Onctions avec la pommade argentine : 5 grammes d'azotate pour 32 grammes d'axonge (Bicchi). — Cataplasmes avec l'alcool camphr  (Bonnet). Enfin : v sicatoires volants ou suppuratifs, — caut risations transcurrentes, moxas, acupuncture, douches et bains de vapeur. — Eaux thermales sulfureuses, narcotiques *intus* et *extr *. — Mais surtout, mouvements de plus en plus  tendus et forc s   mesure que la douleur diminue. — M me recommandation dans l' tat aigu, la douleur ayant un peu diminu  ou  tant superficielle, dans la crainte d'une ankylose.

Régime. — Peu sévère. — Réparateur, — Promenades n'allant pas jusqu'à la fatigue.

Inflammation catarrhale de l'oreille moyenne et obstruction de la trompe d'Eustache. — *Symptômes.* — Douleur nulle ou légère. — Sentiment de plénitude, de pression ou de craquement dans le fond de l'oreille. — Ouïe presque normale. — Opacité, rougeur de la membrane du tympan. — Impossibilité d'injecter de l'air dans la cavité auriculaire s'il y a obstruction, possibilité dans le cas où il n'y a qu'une affection catarrhale; on perçoit alors le bruit du râle humide.

Traitement. — Boissons chaudes et émollientes, un vomitif, un purgatif si l'affection est simplement catarrhale. — Cathétérisme, insufflation d'air s'il y a obstruction.

Traitement général contre les causes prédisposantes, occasionnelles ou déterminantes.

Inflammation de la cornée (par l'action de la chaux). — Se hâter de laver le point vulnéré avec : Eau distillée saturée de sucre (Gosselin), sans négliger cependant l'emploi des antiphlogistiques nécessaires et ordinaires.

Inflammation du cristallin. Voy. LEUCITE, PHACITE.

Inflammation des ligaments larges. — *Symptômes.* — Très bornés. — Tumeur hypogastrique douloureuse qui se propage dans l'une des fosses iliaques ou dans les deux à la fois, appréciable par la palpation et la percussion, ou mieux par le toucher vaginal et par le palper hypogastrique combinés.

Traitement. — Celui des phlegmasies péri-utérines.

Inflammation du mamelon et de l'aréole. — *Traitement.* — S'assurer tout d'abord des causes qui ont donné lieu à cette inflammation, et qui, souvent, ne sont autres qu'une chemise ou qu'un corset trop dur. — Enlever et remplacer l'une et l'autre. — Lotions avec le lait pur ou coupé, avec l'eau de mauve, de guimauve, de mélilot, de sureau, etc. — Y a-t-il des croûtes sur les surfaces malades : faire tomber les croûtes à l'aide de cataplasmes émollients, et appliquer sur les parties ainsi mises à nu l'une ou l'autre des préparations indiquées pour les crevasses, gerçures, etc. Voy. ces mots.

Inflammation de la membrane de l'humeur aqueuse. Aquocaputite. — *Symptômes.* — Aspect normal de la face antérieure de la cornée.

Regardée de face, la même membrane paraît obscurcie, nébuleuse. — Augmentation sensible du volume du globe de l'œil. — Distension de la chambre antérieure. — Adhérence de l'iris avec la cornée. — Troubles fonctionnels plus ou moins prononcés. — Photophobie. — Larmolement. — Pesanteur, douleur dans l'œil.

Traitement. — Antiphlogistiques, purgatifs, vésicatoires, sétons, onctions mercurielles, ponction de la cornée.

Inflammation de la membrane du tympan (Myringitis). — *Symptômes.* — Douleur vive, continue ou intermittente, simulant très bien une otalgie simple. — Troubles plus ou moins notables de l'ouïe, bourdonnements, tintements ou sifflements d'oreille.

Le tympan vient-il à se perforer : cessation de la douleur et des bourdonnements, mais persistance de l'altération de l'ouïe, ou même, abolition complète de cette dernière, surtout si la rupture est considérable. Dans le cas où une cicatrice peut se faire, l'ouïe n'est que diminuée. Enfin, un épaissement des parois internes du conduit auditif a-t-il lieu : l'ouïe reste incomplète.

Traitement. — Au début, sangsues derrière les oreilles. — Application de sangsues une par une de manière à avoir une perte de sang permanente. — Une saignée du bras s'il y a de la fièvre, et congestion vers le cerveau. — Injections tièdes, mucilagineuses ou huileuses dans le méat auditif. — Purgatifs, et principalement le calomel à dose réfractée.

La maladie devient-elle chronique : révulsifs cutanés et locaux, c'est-à-dire vésicatoires, sétons, moxas, cautères, onctions avec les pommades stibiée ou crotonée autour de l'oreille.

Traitement général basé sur la cause diathésique de la myringite.

Enfin, tous les moyens ayant échoué, y compris les précautions contre le froid et l'humidité, préférer, à la perforation artificielle du tympan, l'usage du petit appareil de Toynhée, appareil qui consiste en une membrane mince de caoutchouc vulcanisé et facile à placer et à déplacer.

Inflammation des paupières. Voy. BLÉPHARITE.

Inflammation et abcès des points et conduits lacrymaux. — Affections assez communes, principalement observées dans les conjonctivites granuleuses et dans les simples coryzas, et qui nécessitent l'emploi de la lancette pour donner issue au pus amassé. — Voy. GRANULATIONS, CORYZAS.

Inflammation de la vésicule et des conduits biliaires. — *Sym-*

ptômes locaux et généraux. — Douleur très vive au niveau du rebord des fausses côtes droites. — Augmentation de cette douleur par la pression, la respiration, le décubitus dorsal. — Décubitus latéral droit, très difficile, très douloureux, parfois impossible. — Flexion des membres sur l'abdomen. — Irradiation, interruption, retour de la douleur. — Ictère. — Vomissements soit de matières aqueuses, soit de matières bilieuses. — Accidents fébriles.

Y a-t-il abcès suppuré : diminution de la fièvre, amendement de la douleur devenue sourde, pulsative. — Parfois des calculs.

Traitement. Voy. COLIQUE HÉPATIQUE, HÉPATITE.

Inflammation des vésicules séminales. — Suite de la prostatite ou de l'urétrite aiguë. — *Symptômes.* — Douleurs excessives au moment de l'éjaculation. — Éjaculation devant parfois l'érection complète. — Pesanteur au périnée. — Défécation douloureuse. — Constipation.

Traitement. — Antiphlogistiques en rapport avec l'intensité du mal, la force du malade.

L'inflammation de l'anus, des bourses séreuses sous-cutanées et sous-musculaires, des bourses séreuses, des tendons, des canaux parotidiens, de la caroncule lacrymale, du cordon spermatique, du corps thyroïde, de la glande lacrymale, des muscles, du pavillon de l'oreille, des tendons, de la vulve n'offrent rien de particulier.

L'inflammation du cerveau (par cause traumatique), de la moelle épinière, du tissu cellulaire péri-utérin, de la tunique vaginale sera étudiée aux mots : PLAIE, MYÉLITE, ORCHITE et PHLEGMON PÉRI-UTÉRIN.

INFLUEUNZA. — Voy. GRIPPE.

INSOLATION. L'action trop longtemps prolongée du soleil sur certaines parties du corps, et principalement sur la tête, donne lieu à des accidents souvent foudroyants ou mortels, contre lesquels on emploie la saignée, les scarifications sur les tempes, derrière les oreilles, sur le cuir chevelu. Le repos à l'ombre, des lotions à l'eau fraîche sont les premiers moyens auxquels on a recours. Une espèce de coiffure, dite *Couvre-nuque*, à demeure ou permanente pendant les heures de travail, peut être utile.

INSOMNIE NERVEUSE. — Contre cette insomnie entretenue ou causée par une peine morale vive, une préoccupation absorbante. un

fonctionnement intellectuel trop actif ou trop prolongé, on emploie avec succès une potion gommeuse additionnée de quelques gouttes (5 à 10) de chloroforme. (Fonssagrives), ou bien encore le mélange suivant :

<p><i>Mélange belladonné et opiacé</i> (Simon).</p> <p>Extrait de belladone..... } De chaque, Laudanum liquide..... } 5 gram.</p> <p>Mêlez. — En onctions chaque soir sur</p>	<p>la tempe avec une boulette de coton imprégnée du mélange. — Recouvrir les parties frictionnées avec un morceau de taffetas gommé.</p>
--	--

INSUFFISANCE AORTIQUE, DES VALVULES MITRALES ET TRICUSPIDES. — Voy. RÉTRÉCISSEMENT DE L'AORTE.

INTERTRIGO. — Voy. ÉRYTHÈME.

INTOXICATION. — Empoisonnement lent par des miasmes, par des vapeurs paludéennes, métalliques ou autres.

Les *fièvres intermittentes pernicieuses*, les *fièvres larvées*, certaines *névralgies*, etc., sont des formes diverses d'*intoxication palustre*.

Intoxication saturnine, colique de plomb, colique saturnine, colique des peintres. — *Symptômes précurseurs* (qui peuvent manquer). — Pâleur, flaccidité et amaigrissement des chairs. — Teinte jaune pâle, subictérique de la face, de la sclérotique. — Couleur foncée des urines. — Anémie générale, diminution des forces. — Troubles digestifs plus ou moins prononcés. — Saveur sucrée et styptique. — Haleine fétide, saburrale. — Parfois : amaurose, céphalalgie, douleurs dans les membres ou absence de cette douleur (*analgesie*, Beau) surtout dans les bras et les avant-bras.

Symptômes réels. — Colique ou douleur partant de l'ombilic et s'irradiant dans les lombes et les parties génitales. — Douleurs névralgiques, soit dans la continuité des membres, soit dans les articulations (*arthralgie saturnine*, Tanquerel). — Resserrement du ventre. — Urine rare. — Miction difficile. — Constipation opiniâtre. — Agitation continuelle. — Face grippée. — Yeux enfoncés. Puis : accidents nerveux des plus graves (Grisolle, *Encéphalopathie saturnine*, Tanquerel), précédés de : céphalalgie, vertige, somnolence, hébétude, tristesse, engourdissement et fourmillement dans les membres. — Et enfin, paralysie partielle, souvent circonscrite (*Paralysie saturnine*, Tanquerel), affectant principalement les muscles extenseurs et surtout ceux du poignet et des doigts ; *anesthésie* ou abolition de la sensibilité tactile ; *cachexie saturnine*, si le mal se prolonge.

Traitement. — Repos. — Eloignement des causes. — Grande propreté. — Intervention de l'eau dans le maniement de la céruse. — Broiement de celle-ci avec l'huile dans l'intérieur des ateliers. — Aération convenable de ces derniers. Telles sont les premières indications à remplir avant d'arriver à la médication *évacuante* dite de la *Charité*, médication qui guérit en 6 à 7 jours.

Traitement de la Charité.

Premier jour. Lavement purgatif des peintres. Dans la journée, eau de casse avec les grains. Le soir, lavement anodin des peintres. Après le lavement anodin, bol calmant (thériaque, 4 gram.; poudre d'opium, 5 centigram.).

Deuxième jour. Eau bénite, à prendre en deux fois, à une heure d'intervalle. Dans la journée, tisane sudorifique. Le soir, bol calmant.

Troisième jour. Tisane sudorifique laxative. Le matin, potion purgative des peintres. Le soir, le lavement anodin, bol calmant.

Quatrième jour. Comme le troisième.

Cinquième jour. Dans la journée, tisane sudorifique simple. Le soir, à quatre heures, le lavement purgatif. Le soir, à six heures, le lavement anodin. à huit heures, le bol calmant. Si le mal n'a pas cédé, on recommence ce traitement en supprimant l'eau bénite et en insistant sur les purgatifs jusqu'à ce que le malade ne ressente plus de douleurs abdominales et aille régulièrement à la selle.

Lavement purgatif des peintres.

Substances composant la potion purgative des peintres, traitées par 500 grammes d'eau au lieu de 125 grammes.

Eau de casse avec les grains.

Casse en gousse. 60 gram.
Eau chaude. 1 litre.

Faites macérer pendant 20 à 25 minutes, passez et ajoutez :

Émétique... 15 centigram.
Sulfate de magnésie. 30 gram.

Par tasses dans la journée.

Lavement anodin des peintres.

Huile de noix. 200 gram.
Vin rouge..... 400 gram.

Mêlez.

*Eau bénite ou potion vomitive.**

Émétique 3 décigram.
Eau... 250 gram.

Tisane sudorifique simple.

Gaiac râpé..... 60 gram.
Salsepareille coupée.... 30 gram.
Sassafras coupé..... 10 gram.

Faites bouillir pendant une heure dans :

Eau..... 1500 gram.

Ajoutez :

Réglisse déchirée..... 10 gram.

Décantez. — Par tasses dans la journée.

Tisane sudorifique laxative.

Gaiac râpé..... 30 gram.
Salsepareille coupée..... 15 gram.
Sassafras râpé... 5 gram.
Eau..... 700 gram.

Faites bouillir jusqu'à réduction de 500 gram. du liquide; ajoutez :

Réglisse déchirée.. . . . 5 gram.

Séné.....	45 gram.	Poudre de jalap.....	4 gram.
Par tasses dans la journée.		Séné.....	8 gram.
<i>Potion purgative des peintres.</i>		Sirop de nerprun.....	30 gram.
Électuaire diaphœnix....	30 gram.	Eau bouillante.	125 gram.

Traitement chimique. — Dans ce traitement, fondé sur une hypothèse, et qui, dit-on, guérit tout aussi promptement que celui de la Charité, on prescrit : Limonade sulfurique (eau 1 litre, acide sulfurique 2 grammes, sucre, quantité suffisante) 2 pots ou 2 litres par jour. — Julep gommeux avec addition de 5 à 6 grammes d'alun (par cuillerées dans la journée). — Le soir, 5 centigr. d'extrait d'opium sous forme pilulaire. — Tous les deux jours un bain sulfureux. — Continuer les bains jusqu'à ce que la peau du malade ne noircisse plus.

Régime. — Diète d'accord avec l'appétit ordinaire du malade, — fortifiants dans la convalescence.

Un purgatif est quelquefois prescrit dans la médication chimique.

L'huile de croton, irritant fortement les intestins, doit être abandonnée.

La *faradisation*, proposée sur l'idée que le mal ou la cause du mal siège bien plus dans les muscles de l'abdomen que dans l'intestin, est-elle appelée à un grand succès ?

Enfin, l'alun, proposé (Kapeler, etc.) comme agent curatif et comme agent préservatif, est complètement abandonné.

Y a-t-il *cachexie saturnine* : la combattre par l'iodure de potassium administré à dose croissante (15 à 20 décigr. par jour, en trois fois), jusqu'à ce que la quantité de plomb, contenue dans l'urine, ait complètement disparu. 165 grammes ont été donnés en 75 jours ; et 74 grammes en 50 jours (Oeltinger).

Intoxication par la liqueur d'absinthe. — *Symptômes.* — Cette intoxication, analogue par ses résultats funestes sur les fonctions génésiques, sur le nombre toujours croissant de ces êtres rachitiques et scrofuleux qui peuplent les fabriques et les hôpitaux, qui diminue d'autant les forces viriles de la population, a pour symptôme, non plus ce tremblement musculaire qui caractérise la première période de l'alcoolisme, mais une torpeur particulière que le docteur Delasiauve a nommée *stupeur ébrieuse*. A cette torpeur ajoutez : l'inquiétude peinte sur la physionomie, l'isolement recherché par les malades ; puis les hallucinations, les troubles de la myotilité signalés dans le *delirium tremens*, mais surtout dans l'alcoolisme.

Traitement. — Voy. p. 26 et 316.

Intoxication arsenicale. — *Symptômes.* — Les principaux symptômes de l'intoxication arsenicale sont : la bouffissure des paupières, l'injection conjonctivale périphérique.

Traitement. — Suspension de la médication, laquelle est employée principalement dans les affections rebelles de la peau, et dont les guérisons, ou plutôt les amendements apportés, ont si peu de durée.

Intoxication iodique. — Voy. IODISME.

INVAGINATION DU RECTUM. — *Symptômes.* — Ceux de l'étranglement intestinal, puis les suivants : à la région anale, tumeur cylindrique, molle, rouge, recouverte par une muqueuse et perforée de manière à pouvoir recevoir une sonde assez grosse.

Traitement. — L'insuccès des moyens proposés détermine le praticien à établir un anus artificiel.

IODISME. — Sorte d'intoxication due à l'usage très longtemps prolongé de l'iode ou de ses préparations, dont le docteur Rilliet décrit trois espèces, et dont voici les symptômes.

Symptômes (1^{re} espèce). — Troubles digestifs. — Palpitations. — Amaigrissement. — Abattement. — Faiblesse générale, tristesse, insomnie, susceptibilité nerveuse exagérée.

(2^e espèce.) — Troubles nerveux, névralgies tintements d'oreilles, mouvements convulsifs, ivresse iodique. — Troubles des sécrétions : coryza, ophthalmie, salivation diarrhée, éruptions cutanées diverses. — Et enfin, atrophie des glandes mammaires et des testicules.

(3^e espèce.) — Dans cette espèce, désignée par Coindet sous le nom de *saturation iodique*, dénommée par d'autres *cachexie iodique* ou *iodisme constitutionnel*, on constate un amaigrissement rapide, un appétit exagéré, des palpitations nerveuses, une atrophie glandulaire, etc., symptômes qui ne doivent pas être attribués à des troubles digestifs, à cause de l'amaigrissement progressif, général et profond que nous avons signalé, mais à une action directe du métalloïde ou de ses dérivés sur l'innervation et la nutrition.

D'après ces différents symptômes, auxquels il faut ajouter un état fébrile presque constant, accusé par de la céphalalgie, de la somnolence, une hypersécrétion de la salive, de l'urine, du mucus nasal ; par de l'enchiffrement, de l'enrouement, une angine pharyngée œdémateuse et un état saburral concomitant, l'iodisme serait un danger, un résultat funeste de la médication iodée poussée un peu trop loin. D'où l'opinion du

docteur Rilliet ainsi exprimée : L'iodisme affaiblit, détériore, amoindrit, flétrit, atrophie et tue. Suivant d'autres, le docteur Boinet surtout, l'iodisme serait un fait thérapeutique utile, avantageux, un fait qui prévient, guérit, corrobore, modifie les constitutions, fait cesser les diathèses et imprime une énergie nouvelle à l'organisme. Quelle dissidence plus radicale ? Que faire entre des manières de voir aussi opposées ? Manier avec la plus grande modération certains produits fournis par la chimie minérale à la médecine pratique et surveiller les résultats d'action.

En effet, en thérapeutique tout est bon, tout est mauvais. Le choix, l'opportunité, la dose, le mode d'administration, la tolérance décident du pour ou du contre. Il en est de même des aliments et de l'alimentation. Ce qui plaît à celui-ci ne peut être supporté par l'estomac de celui-là, et *vice versa*. D'où l'extrême et sage réserve à apporter dans l'appréciation de la valeur thérapeutique de tout médicament, de toute médication.

IRIDÉRÉMIE. — Absence congénitale, partielle ou totale de l'iris. Affection rare, dont on atténue les effets à l'aide de verres arrondis bleus et légèrement convexes.

IRITIS (inflammation de l'iris). — **ÉTAT SIMPLE AIGU.** — **PREMIER DEGRÉ.** — *Symptômes locaux.* — Teinte mate, aspect terne et dépoli de l'iris. — Pupille un peu resserrée, peu mobile, légèrement altérée dans sa forme, dans sa couleur. — Vue un peu trouble. — Peu de douleur et de photophobie.

DEUXIÈME DEGRÉ. — *Symptômes.* — Augmentation des symptômes ci-dessus avec obscurcissement des humeurs de l'œil ; hypopion. — En arrière du cercle ciliaire, un anneau vasculaire rouge. — Vaisseaux fins, parallèles et radiés. — Couleur de l'iris altérée dans sa grande et petite circonférence. — Villosités et taches sur l'iris. — Photophobie. — Épiphora. — Douleur.

TROISIÈME DEGRÉ. — Intensité prononcée de la conjonctive. — Refoulement de l'iris d'arrière en avant ; forme convexe de ce dernier du côté de la cornée. — Petits abcès. — Aspect terne de la cornée. — Dans l'organe malade, éclats de lumière vifs et passagers. — Perte de la vue. — Douleur vive et atroce.

Traitement. — Antiphlogistiques. — Dilatation de la pupille à l'aide des onctions ou instillations belladonnées. — Purgatifs. — Pilules bleues, p. 220. — Calomel jusqu'à salivation. — Vésicatoires. — Ouverture des abcès. — Repos. — Diète. — Abri de la lumière.

Soluté d'aconitine pour embrocations
(Turnbull).

Aconitine 1 gram.
Alcool rectifié 120 gram.

Faites dissoudre.

Soluté de vératrine pour embrocations
(Turnbull).

Vératrine 1 gram.
Alcool rectifié 16 gram.

Faites dissoudre.

Soluté de delphine pour embrocations
(Turnbull).

Delphine 1 cm.
Alcool rectifié 16 gram.

Faites dissoudre.

Ces trois formules ont été employées pour combattre plusieurs maladies des yeux, et toujours les succès ont été plus prononcés quand on a fait succéder alternativement ces trois alcalis tous les trois ou quatre jours. On faisait des frictions sur le front pendant un quart d'heure, deux à trois fois par jour.

Iritis chronique. — *Symptômes.* — Inflammation bénigne ou obscure. — Peu de lymphé plastique. — Diminution ou perte de la vue. — Peu de douleurs. — Atrésie complète ou incomplète.

Traitement. — Comme ci-dessus, les déplétions sanguines exceptées, à moins d'indications précises.

Traitement des iritis séniles
(N. Guillot).

Ces affections, communes chez les vieillards, et qui produisent la cécité dans les périodes avancées de la vie,

sont combattues par quatre instillations journalières du collyre suivant :

Eau distillée 30 gram.
Bichlorure de mercure 5 à 30 centigram.

Les doses du bichlorure varient selon les cas.

Le docteur Tavignot a proposé, contre l'iritis aiguë et l'iritis chronique, une méthode appelée *ponction kérato-irienne*. Cette méthode convient toutes les fois que les sujets sont réfractaires à la salivation mercurielle (si avantageuse dans l'espèce). Elle convient encore chez les enfants, les vieillards et chez toutes les personnes qui ne veulent pas se soumettre à la salivation.

La *ponction kérato-irienne* se pratique avec une aiguille dite *régulatrice*, analogue à l'aiguille à cataracte ordinaire, mais plus courbée en fer de lance, moins large, et pourvue d'un collet qui limite sa pénétration ou son entrée dans les tissus.

Iritis syphilitique. — *Symptômes.* — Près du bord pupillaire, espèces de condylomes d'un jaune rougeâtre, ou petites élévations tomenteuses. — Teinte cuivrée du petit cercle iridien. — Teinte rouge terné du cercle sclérotique. — Douleurs vives, surtout la nuit.

Traitement. — Les moyens rationnels ci-dessus indiqués, plus le spé-

cifique (mercure) sous l'une ou l'autre de ses formes pharmaceutiques les plus usitées, et principalement les pilules suivantes.

<i>Pilules de proto-iodure de mercure</i>		Mêlez. — Pour 60 pilules; 1 le soir, puis 1 soir et matin, cinq heures après le repas. Chaque pilule contient 5 centigrammes d'iodure et de thridace, 2 centigrammes d'opium et 10 centigrammes de ciguë.
<i>composées (Ricord).</i>		
Proto-iodure de mercure. . .	} De chaque,	
Thridace sèche.		3 gram.
Extrait d'opium.		1 ^{gr} ,20
Extrait de suc de ciguë.		6 gram.

L'iritis séreuse siègeant à la face antérieure de l'iris; *l'uvéite* affectant la face postérieure de la même membrane; *l'iritis parenchymateuse* occupant la partie moyenne de l'organe, n'offrent rien de particulier. Rien à dire non plus des *iritis scrofuleuse, rhumatismale, arthritique, mercurielle*, etc., etc., ni des formes *éruptive* et *phlegmasique* décrites par le docteur Tavignot à l'occasion de *l'iritis syphilitique*.

IRRITATION. — Excitation de l'organisme poussée à sa plus haute puissance et en dehors des limites normales; rupture de l'équilibre physiologique de toutes les fonctions.

Symptômes. — Céphalalgie. — Photophobie. — Sensibilité de l'ouïe. Vertige. — Éblouissement. — Tintements d'oreilles. — Picotements, fourmillements, douleurs dans les membres, aux extrémités tactiles principalement. — Insomnie. — Délires divers. — Surexcitation des facultés intellectuelles. — Contraction de la pupille. — Contraction continue ou intermittente des muscles convulsifs. — Tremblements.

Traitement. — Sédatifs. — Antiphlogistiques.

IVRESSE. — Aliénation mentale passagère. — *Symptômes.* — Station debout incertaine, chancelante, parfois impossible. — Perte de connaissance. — Coma. — Face turgescence et violacée. — Haleine vineuse ou alcoolique. — Yeux saillants. — Respiration difficile.

Traitement. — Dans les cas simples: diète, repos, boissons tempérantes. Quelques gouttes (8 à 10) d'ammoniaque liquide dans un verre d'eau.

Dans les cas graves, un émétique. — Injection anale avec sel de cuisine (une ou deux cuillerées pour 400 grammes d'eau). — Repos et diète absolus.

Si le sujet est jeune, vigoureux, apoplectique, si les accidents cérébraux sont à craindre, il sera prudent de pratiquer une saignée du bras, d'appliquer des sangsues derrière les oreilles, à l'anus.

En cas d'*ivresse convulsive*, il sera sage de faire vomir avec l'eau tiède seulement, et non avec l'émétique, et de donner cette eau dans des vases de bois, d'étain ou de cuir bouilli, le malade pouvant briser ceux en verre et en avaler quelques fragments.

L'*ivresse nautique* n'est autre que le *mal de mer*.

Contre l'ivresse souvent répétée, habituelle chez certains individus, en un mot contre l'*ivrognerie*, on a proposé les boissons amères aiguisées d'acide sulfurique, la teinture d'opium associée à une teinture aromatique quelconque et également acidulée; mais comme il faut que l'ivrogne veuille bien prendre ces différentes compositions, toujours moins agréables pour lui que l'eau-de-vie, l'alcool et les liqueurs, le vrai préservatif de l'ivresse ne se trouve encore que dans la tempérance soutenue par la raison.

Potion anti-acide (Chevallier).

Eau distillée... ..	150 gram.
Eau de menthe.....	20 gram.
Ammoniaque liquide.....	3 goutt.

Mêlez. — A prendre en deux fois, contre les rapports acides. En ajoutant 12 gouttes d'ammoniaque au lieu de 3, on a la *potion contre l'ivresse*.

IVRESSE QUINIQUE ou QUINISME. — Sorte d'intoxication due à l'administration intempestive ou mal surveillée du sulfate de quinine à haute dose. — *Symptômes.* — Étourdissements. — Tibulation. — Éblouissements ou troubles quelconques dans la vue. — Surdit . — Délire. — Soulèvement de l'estomac. — Ardeur épigastrique.

Traitement. — Suspension de la médication.

J

JAUNISSE. — Voy. ICTÈRE.

K

KÉLOIDE, CANCROIDE. — Tubercule siégeant sur la poitrine, dans l'épaisseur du derme; irrégulier ou ovale dans sa forme; saillant, indolent, dur au toucher, stationnaire, sans action fâcheuse sur la santé générale, disparaissant en totalité ou en partie, avec cicatrice persistante.

Traitement. — Onctions iodurées, douches de vapeur et applications du caustique sulfo-safrané (voy. p. 152).

KÉRATITE. — Inflammation de la cornée, et, comme conséquence, altération et trouble de nutrition des membranes capsulaires de l'œil. Les auteurs, Sichel principalement, reconnaissent deux espèces de kératites, les *primitives*, les *secondaires*.

A. Kératites primitives. — Deux espèces sont décrites par Desmarres.

a. Kératite disséminée, interstitielle, plastique. — *Symptômes.* — Aspect terne et dépoli de la cornée, dans le centre d'abord, puis dans la masse totale. Plus tard, épanchement blanc-jaunâtre interlamellaire. — Transformation de l'épanchement en plaques plus ou moins étendues. — Pas de conjonctivite, pas de rougeur, à moins que la maladie ne prenne une marche aiguë : il y a alors inflammation de la conjonctive et de l'iris. — Troubles fonctionnels peu considérables ; un peu de larmoiement, un peu de photophobie, vision imparfaite.

Traitement. — Il n'y a pas de réaction sur les membranes internes, la maladie marche lentement. — Dilater la pupille avec le collyre suivant :

Eau distillée... .. .	5 gram.		Sulfate neutre d'atropine	2 centigram.
			Mêlez.	

Instiller en même temps, matin et soir, une goutte du collyre suivant.

Eau distillée et laudanum.....	De chaque, parties égales.
--------------------------------	----------------------------

Le collyre est-il bien supporté : en user pendant quelques jours (deux ou trois), le remplacer ensuite par le laudanum pur.

A ces moyens, ajouter un traitement général approprié à la constitution des sujets qui, ordinairement, sont débiles et scrofuleux.

La kératite prend-elle une forme aiguë ; la cornée se couvre-t-elle d'opacités et de vaisseaux engorgés, très fins ; la sclérotique et la conjonctive sont-elles injectées ; y a-t-il photophobie, prescrivez : Saignée du bras (rarement nécessaire). — Sangsues derrière les oreilles. — Scarification de la pituitaire ; et, le sujet n'étant point atteint d'anémie, faites-lui prendre le matin, à midi et le soir, un des paquets suivants.

Calomel.....	30 centigram.		Opium brut pulvérisé..	6 centigram.
			Mêlez. — Pour trois paquets égaux.	

Instillations du collyre d'atropine afin de dilater la pupille et empêcher les adhérences. — Médication tonique. — Air pur. — Exercice modéré. — Ne pas trop couvrir les yeux.

L'inflammation a-t-elle diminué : vésicatoires volants, larges comme une pièce d'un franc, autour de l'orbite. — Un tous les trois jours.

Collyre boraté (borax, 20 centigram, eau distillée tiède, 100 gram.).

Scarifier les vaisseaux engorgés. Enfin continuer les toniques et purger de temps en temps avec les sels neutres.

b. Kératite ponctuée ou pointillée. — *Symptômes.* — Sur la lame superficielle ou la lame profonde de la cornée, apparition de petits points non saillants, opaques, gros comme une pointe d'épingle, tantôt isolés, tantôt réunis ou agglomérés. — Un peu de rougeur de la conjonctive au pourtour de la cornée. — Troubles de la vue au début de la kératite, mais pas de photophobie, pas de larmolement. — Apparition de mouches volantes comme dans le commencement de l'amblyopie.

Traitement. — Collyres excitants, astringents, argentiques. — Vésicatoires autour de l'orbite. — Instillation d'atropine, de belladone. — Séton à la nuque. — Saignée locale s'il survient de l'inflammation. — Insister sur ces divers moyens, car la maladie est tenace, souvent rebelle. Insister également sur un traitement interne fortifiant et réparateur, la plupart des sujets atteints de kératite ponctuée étant lymphatiques, scrofuleux, anémiques.

B. Kératites secondaires ou consécutives à une inflammation de la conjonctive, inflammation qui peut être simple, ou de nature scrofuleuse ou de forme pustuleuse.

Les kératites secondaires, distinguées en *vasculaires* suivant le nombre assez considérable de vaisseaux apparents sur la cornée, en *suppuratives* si du pus se trouve entre les lamelles de cette membrane, peuvent être aiguës ou chroniques; elles peuvent être superficielles ou profondes; les auteurs les décrivent sous les noms de *kérato-conjonctivite* et *kératite conjonctivale*.

Kératite aiguë. — *Symptômes.* — Faisceau vasculaire siégeant sur le bord de la cornée et se continuant avec les vaisseaux de la conjonctive enflammée (*kératite simple*). Vascularisation parfois distincte ou circonscrite, parfois confluyente; présentant assez souvent soit une petite vésicule, soit une petite pustule (*kératite pustuleuse*) placée tantôt sur la circonférence de la cornée, tantôt sur la cornée elle-même. La *kératite en fusée* appartient à cette dernière variété. Vue plus ou moins altérée, œil douloureux, photophobie, larmolement.

Traitement. — S'assurer si un corps étranger, cause assez fréquente de la kératite aiguë simple, n'existe pas dans la cornée et se hâter d'en faire l'extraction. — Émissions sanguines générales ou locales proportion-

nées à l'acuité de la maladie, à la force, à l'âge du sujet. — Collyre astringent ou argéotique. — Purgatif salin. — Traitement général suivant la constitution du malade. — Instillation de quelques gouttes de laudanum de Rousseau. — Enfin collyre au sublimé (5 centigram. par 30 gram. d'eau distillée), ou collyre au ratanhia, au tannin (voy. p. 529, *Tannin mucilagineux*).

<i>Collyre au ratanhia</i> (Quadri).		Faites bouillir jusqu'à réduction de 30 grammes. — Filtrez et lavez l'œil trois ou quatre fois par jour avec un morceau de linge fin imbibé du liquide.
Ratanhia.....	5 gram.	
Eau..	60 gram.	

Donnons, comme résumé du traitement, quelques exemples empruntés au docteur Desmarres.

Sujet de quinze ans, excitable. — Kératite vasculaire aiguë, partielle, avec ou sans épanchement partiel, petit, ulcéré ou non. — Pustules sous la cornée. — Injection de la sclérotique et de la conjonctive. — Photophobie. — Prescrivez : Dix sangsues près de la tempe. — Le lendemain, 60 gram. de manne dans de l'eau ordinaire ou dans de l'eau de pruneaux. — Matin et soir, à partir du lendemain du purgatif, une des pilules faites avec :

Calomel.....	20 centigram.	Extrait de belladone.. 8 centigram. Mêlez. — Pour 8 pilules.

Dans le jour, cinq à six frictions sur le front et sur les tempes avec gros comme une noisette de la pommade suivante :

Graisse mercurielle double.	10 gram.	Eau distillée, quantité suffisante pour avoir un mélange mou et homogène.
Extrait de belladone sans fécule	20 gram.	

Pas de collyre argéotique, pas d'instillations belladonnées, le sujet étant, nous l'avons dit, très excitable. — Garder la chambre. — Repos de l'œil malade. — Potages pour toute nourriture.

Le sujet est-il peu excitable : instiller toutes les demi-heures pendant quelques heures, puis d'heure en heure, une goutte du collyre suivant :

Eau distillée.....	10 gram.	Nitrate d'argent cristallisé.... 40 à 60 centigram.

Suspendre ce collyre quand la photophobie a disparu, et ne pas s'étonner de la rougeur et du gonflement des paupières, de la douleur de l'œil ; ces accidents ou plutôt ces effets du topique persistent rarement et la

lumière redevient supportable. Toutefois, le contraire a-t-il lieu, il faut abandonner les excitants locaux et prescrire :

Eau distillée.....	120 gram.	Borax 10 à 50 centigram.
Eau de laurier-cerise filtrée	5 gram.	

Un vésicatoire volant derrière l'oreille. — 60 gram. de manne ou 10 à 20 gram. d'huile de ricin. — Une pilule de 5 centigram. d'aloès matin et soir.

Kératite chronique. — *Symptômes.* — Aspect trouble et dépoli de la cornée. — Taches superficielles plus ou moins larges et plus ou moins nombreuses. — Vascularisation plus pâle, plus considérable. — Troubles moins notables de la vue. — Disparition presque complète de la photophobie, du larmoïement, de la douleur.

Traitement. — Mêmes moyens que ci-dessus, du moins pour les collyres. mais la dose des composants (camphre, précipité rouge, borax, azotate d'argent, etc.) sera plus élevée (4 à 5 gram. pour 30 gram. de liquide). La cautérisation, la scarification, sont quelquefois nécessaires. Il en est de même de la pommade suivante :

Beurre frais et lavé... ..	2 gram.	Précipité rouge porphy-
Camphre..... ..	5 centigram.	

Kératite suppurée ou Abscess de la cornée. — *Symptômes.* — Les abscess de la cornée, distingués, suivant le siège et la profondeur qu'ils occupent, en *superficiels*, *moyens* ou *profonds*, ont une couleur et des formes toutes particulières. Ils sont d'un blanc légèrement bleuâtre dans leur circonférence, d'une opacité notable dans leur partie centrale, nuageux dans leur pourtour, jaunes quand le pus est abondant. Leur forme est ordinairement circulaire; cependant on peut en rencontrer d'incomplètement circulaire (demi ou quart). Le pus est souvent remplacé, et ce sont les cas les plus dangereux, par une matière pultacée, caséuse, qui donne à l'abcès une forme, un aspect plus large.

Complications. — Photophobie, vascularisation, conjonctivite, iritis, atrésie pupillaire, épiphora, douleur vive.

Traitement. — Celui de toutes les ophthalmies purulentes. — Attaquer l'inflammation à son début par les antiphlogistiques locaux et généraux. — Combattre la photophobie par les frictions belladonnées autour de l'orbite. Prescrire les dérivatifs intestinaux. — Telle est la méthode de traitement à suivre dans l'espèce. Cette méthode est préférable aux méthodes dites

abortives ou *ectrotiques* avec l'azotate d'argent, qui ne sont pas toujours sans dangers, qui ne conviennent que dans les cas d'épanchements sanguins à l'état aigu. Nous en dirons autant des onctions mercurielles, les sujets étant lymphatiques, des ponctions avec la lancette pour donner issue au pus. Un état cachectique succède souvent à l'emploi du mercure, et la destruction de la cornée est la conséquence de la division par l'instrument tranchant.

Kératite ulcéreuse. — Voy. ULCÈRE DE LA CORNÉE.

KOPIOPIE (affaiblissement de la vue, congestion de la rétine). — Variété de la rétinite chronique.

Symptômes. — Sentiment de gêne dans l'œil, troubles lents et progressifs de la vue, confusion des images, céphalalgie, fixité et resserrement de la pupille, injection légère du pourtour de la sclérotique.

Traitement. — Purgatifs. — Émissions sanguines modérément appliquées.

KYSTE. — Poche ou sac sans ouverture, ordinairement membraneux, développé accidentellement par dilatation des culs-de-sac ou des conduits excréteurs des diverses espèces de glandes, dont l'orifice finit par s'oblitérer (Robin). Les kystes peuvent encore avoir pour point de départ : 1° les vésicules closes des glandes sans conduit excréteur ; 2° les vésicules de Graaf ; 3° les synoviales ; 4° un épanchement sanguin ou séreux dans le tissu lamineux. Sous le rapport de leur contenu, les kystes sont distingués en *séreux*, *muqueux*, *hydatiques*, *hématiques* ou *sanguins*. Dans les premiers se trouve un liquide séreux plus ou moins coloré par des globules sanguins, par des granulations graisseuses ou par des globules granuleux ; les seconds renferment un liquide visqueux ; les troisièmes sont constitués par des parasites ; enfin, dans les quatrièmes, on trouve la partie séreuse du sang, le coagulum ayant été absorbé.

Kyste articulaire du creux poplité. — *Symptômes.* — Tumeur globuleuse, d'un volume souvent égal à celui d'un œuf de poule, rendue plus ferme, plus résistante dans l'extension que dans la flexion du membre, rendant la marche difficile, ne donnant lieu à aucune gêne, à aucune douleur dans l'état de repos et quand la jambe est à demi fléchie sur la cuisse. Fluctuation difficile à constater quand le membre est tendu, facile au contraire à sentir dans la flexion. Ce kyste, constitué par la membrane

synoviale, fait hernie à travers le ligament postérieur de l'articulation fémoro-tibiale. Il est généralement consécutif à l'hydarthrose.

Traitement. — Celui de l'hydarthrose, avec la précaution, quand on fait l'injection iodée ou toute autre, de se tenir la jambe dans l'extension. Cette précaution a pour but, s'il y avait communication du kyste avec la synoviale du genou, d'empêcher l'entrée du liquide irritant dans cette dernière membrane.

Kystes du cou (*ganglionnaires* ou *congénitaux*). — Sont-ils un peu volumineux, uniloculaires ou multiloculaires : on les traite par des ponctions successives, suivies de l'excision de la poche, ou par la ponction combinée aux injections iodées. Sont-ils très nombreux et petits : on les attaque par plusieurs petits sétons filiformes. — Survient-il une inflammation après les injections iodées : ne pas intervenir de suite avec une médication antiphlogistique ; cette règle est générale (Velpeau, Boinet, etc.). Bientôt les accidents se dissipent ; l'expectation est donc la seule chose à faire.

Kystes dermoïdes (de la région sourcilière). — Espèce très adhérente avec le périoste, et pour laquelle l'extirpation est nécessaire.

Kystes de la face (hydatiques ou autres). — Ces tumeurs, rarement douloureuses, réclament la main du chirurgien pour en faire l'extirpation, quand la difformité qu'elles peuvent occasionner devient trop marquée.

Kystes fœtaux, Kystes pileux des ovaires. — Après les *kystes séro-fibreux* ou *kystes simples* que nous venons d'étudier, qui ne renferment que de la sérosité, de là le nom d'*hydropisie enkystée des ovaires* sous lequel on les désigne encore, nous devons dire quelques mots seulement des *kystes fœtaux* et des *kystes pileux*. Les premiers, dus à une grossesse ovarique, sont difficiles à être bien caractérisés, bien reconnus pendant la vie ; l'anatomie pathologique donne seule certitude de leur existence. Les seconds, qui renferment des cheveux, des poils, comme leur dénomination l'indique, mais dans lesquels on peut également rencontrer des dents, des portions d'os, des lambeaux de peau, etc., sont dans le même cas. C'est donc contre les accidents prodromiques et consécutifs de ces produits morbides que le praticien devra diriger sa thérapeutique.

Kyste du foie, Hydropisie enkystée du foie. — *Symptômes locaux.* — Douleur sourde, obscure dans la région du foie. — Volume du foie plus considérable. — Tumeur faisant saillie dans l'hypochondre.

Symptômes généraux. — Troubles digestifs, ictère, épanchement séreux dans le péritoine, péritonite, etc.

Traitement. — Celui des accidents causés par la compression du kyste sur les organes voisins. — Puis, le kyste étant bien dessiné, bien apparent, évacuer son contenu par une ponction faite avec un trocart. A ce premier traitement palliatif, facile à renouveler si cela est nécessaire, ajouter le traitement curatif, c'est-à-dire les injections de teinture d'iode et d'eau mêlées à parties égales.

Kystes des glandes sudorifères. — Espèce encore peu connue et dont l'extirpation doit faire justice.

Kystes hydatiques. — Voy. PARASITES.

Kystes de la mamelle chez l'homme. — Ces kystes ou *tumeurs hypertrophiées* sont fort rares. La ponction et les injections iodées en font justice. L'ablation n'est qu'exceptionnellement nécessaire.

Kystes muqueux. — Les *loupes*, les *tannes*, les *mélicéris*, etc., sont des kystes muqueux développés dans les follicules sébacés et dans les follicules pileux, renfermant dans leur cavité tantôt une matière blanchâtre analogue à la bouillie (*athérome*), tantôt une matière consistante comme le miel (*mélicéris*), tantôt enfin des poils, etc., etc.

Symptômes. — Petite inégalité allant sans cesse en augmentant, pourvue d'un orifice, pertuis ou *goulot* dont on peut faire sortir une matière suiveuse ; n'ayant d'autre gravité que la gêne et la difformité qui en sont la conséquence.

Traitement. — Vider la poche en la comprimant modérément. — Enlever cette poche en entier quand, après une première et une seconde injection iodée, on n'est pas parvenu à modifier la vitalité de ses parois internes. L'extirpation se fait à l'aide d'un bistouri et d'une pince.

Kystes muqueux des grandes lèvres. — Les uns, les plus importants, se développent dans la partie inférieure de la grande lèvre, les autres dans le voisinage de l'anneau. Le liquide qu'ils renferment est analogue à l'albumine de l'œuf ; il est filant, épais, transparent.

Symptômes. — Au début, un peu de gêne, un peu de douleurs dans les parties sexuelles. — Augmentation de ces deux symptômes par la marche et le coït. — Examinés à l'œil nu, ces kystes apparaissent sous forme de tumeurs arrondies, presque sphériques, parfois oblongues, molles, élastiques, fluctuantes. Regnoli a décrit sous le nom d'*hydrocèle de la femme*,

en raison de la nature du contenu et de la structure anatomique des parois du foyer, des kystes de nature séreuse développés dans le canal de Nuck.

Traitement. — Simple *ponction* pour les kystes muqueux d'un petit volume, quand l'expectation et les topiques émollients n'en ont pas fait justice. La tumeur est-elle rebelle ou reparaît-elle : pratiquer une large incision, remplir la plaie de charpie sèche et faire suppurer quelque temps.

Les kystes séreux sont traités comme l'hydrocèle de la tunique vaginale et du cordon spermatique chez l'homme.

Kystes muqueux du sinus maxillaire. — Les uns dits *miliaires*, à cause de la petitesse de leur volume, celui d'un grain de millet, ne sont autre que la dilatation de la partie périphérique du canal excréteur. Ils renferment une matière filante et transparente. Les autres, plus *volumineux* (comme un gros pois ou un œuf de pigeon), formés par la dilatation de tout le sinus folliculaire et souvent multiples, contiennent un liquide parfois transparent, parfois jaunâtre, visqueux, épais.

Symptômes. — Tumeur dure, sans changement de couleur à la peau, située sur la joue au niveau de la fosse canine, avec proéminence en haut au-dessous de l'orbite, en bas derrière la lèvre supérieure. — Après quelque temps, ramollissement de la tumeur, diminution de la crépitation initiale.

Traitement. — Ouverture du sinus, évacuation de la matière contenue. Pansement avec la charpie comme dans un abcès. Résultat : une fistule qui empêche le retour de la maladie et qui parfois finit par se fermer.

Kystes muqueux de l'utérus. — Il y en a de superficiels, il y en a de profonds ; mais aucun n'attaque le corps proprement dit de l'utérus. — Le col de cet organe, les lèvres de l'orifice utérin, l'intérieur du col, la région inférieure de la cavité utérine, tels sont les points ordinairement envahis. Le liquide contenu est albumineux, épais, filant, gélatiniforme.

Symptômes. — Rien de bien appréciable au début de la maladie ; ce n'est qu'après un certain temps que les femmes accusent une leucorrhée abondante, qu'elles observent de l'irrégularité dans leurs règles, ou qu'une hémorrhagie remplace ces dernières ou les aggrave. Puis de la gêne, de la douleur se manifestent dans l'utérus, à l'hypogastre, dans les lombes, à la partie supérieure des cuisses. — Le kyste fait-il saillie dans le vagin : le toucher y constate une tumeur souple molle, semi-fluctuante.

Traitement. — *Excision simple* pour les petits kystes situés au voisinage du col. — Cautérisation de la cavité du kyste. — *Excision* encore

pour les kystes pédiculés. — *Cautérisation* pour les kystes multiples et peu volumineux.

Kystes des os. — Poches ou cavités closes *uni* ou *multiloculaires* renfermant tantôt une matière tuberculeuse, tantôt une matière cancéreuse, ou bien des produits solides ou liquides, ou enfin des hydatides. Le liquide peut être séreux, transparent ou visqueux, filant, sanguinolent.

Symptômes. — Au début : tumeur dure, indolente, sans changement de couleur à la peau. — Augmentation lente et incessante du volume de la tumeur. — Crépitation comparable au froissement d'une feuille de parchemin sèche. — Intermittence dans la crépitation; la coque osseuse, affaissée par la main qui l'a comprimée, ne reprenant que peu à peu sa forme primitive. — Enfin, phénomènes divers selon la forme, le volume, la longueur, l'épaisseur, le siège de l'os malade. Ainsi le mal a-t-il envahi l'une des mâchoires : la mastication est devenue difficile; les os de la tête sont-ils atteints : il y a de la compression, de la céphalalgie, des vertiges, de la paralysie, etc. Les os longs perdent de leur force, de leur solidité; de là des fractures au moindre choc, etc.

Un kyste osseux peut-il être pris pour un anévrysme des os? Non. Ce dernier se développe dans le tissu spongieux, il offre des mouvements d'expansion; rien de semblable dans le kyste.

Traitement. — Ouvrir le foyer du kyste. — Évacuer la matière contenue par des moyens divers selon la nature ou la qualité de cette dernière. Opérer un simple écoulement si l'on a affaire à un corps liquide. — Injection détersive dans l'intérieur de la poche. — Empêcher la putréfaction au moyen des chlorures. — Provoquer une suppuration et une cicatrisation.

Le corps renfermé dans le kyste est-il fibreux, adhérent : on en fait l'extraction à l'aide de mouvements de traction et de torsion. Est-ce une hydatide : on ouvre le kyste largement, soit avec le bistouri, soit avec une ou plusieurs couronnes de trépan, soit avec la scie quand l'os est très dur. On enlève l'hydatide avec son enveloppe, ou la désorganise, et on l'attaque, soit avec les caustiques introduits au moyen des boulettes de charpie, soit avec le fer rouge. Les kystes des os longs sont détruits par la résection ou par l'amputation quand la résection échoue ou qu'elle ne peut être pratiquée.

Kystes des ovaires. — Sous le rapport de leur structure anatomique, les kystes des ovaires sont *uniloculaires*, *multiloculaires*, *aréolaires* ou *vésiculaires*. De ces derniers, le docteur Becquerel décrit trois espèces sous

le nom de *kystes colloïdes*; ce sont les *tumeurs colloïdes* du professeur Cruveilhier et de Virchow, les *cysto-sarcomes* et les *cysto-carcinomes* ou *cancers des ovaires* de Scanzoni. En égard à leur contenu, les kystes des ovaires sont distingués en *séreux*, *albumineux*, *gélatineux*, *solides*.

Symptômes. — Début lent et inaperçu, pas de douleur à moins d'une péritonite partielle. Puis, le volume de la tumeur augmentant, il y a de la gêne, de la pesanteur, des tiraillements. Le ventre, du côté malade, est bosselé, inégal. Du côté opposé, il est affaissé, aplati. En palpant l'abdomen on sent une tumeur lisse ou bosselée, mate ou fluctuante, selon que le kyste est uniloculaire, multiloculaire, selon qu'il contient une matière solide ou liquide. L'utérus peut être déplacé, la menstruation dérangée ou supprimée, la digestion troublée, la respiration gênée, etc.

Signes distinctifs des kystes de l'ovaire avec l'ascite, la grossesse simple, la grossesse extra-utérine et les corps fibreux de l'utérus.

KYSTES DE L'OVAIRE.	ASCITE.	GROSSESSE SIMPLE.	GROSSESSE EXTRA- UTÉRINE.	CORPS FIBREUX DE L'UTÉRUS.
Début lent et inaperçu. Ventre bosselé, inégal du côté malade; du côté opposé, il est affaissé. Pas de changement dans les divers décubitus, à moins d'hydropisie avancée. A la pression: fluctuation notable et facile à percevoir.— Fluctuation partielle si le kyste est multiloculaire. A la percussion: son mat; matité perçue à la partie antérieure, supérieure et inférieure de l'abdomen; sonorité dans les flancs.	Affection symptomatique d'une maladie organique. Développement régulier du ventre. Changement de forme du ventre, suivant la position du malade. Ventre sonore à son sommet, matité dans les flancs.	Tumeur occupant la ligne médiane. Suppression des règles; Puis, à une certaine époque, battements du cœur du fœtus, souffle placentaire, État particulier du col; ballonnement du ventre. Tuméfaction et sensibilité des seins.	Tumeur restant stationnaire; Puis, à une certaine époque, symptômes analogues à ceux d'un accouchement prochain.	Développement lent. Tumeur dure, non fluctuante. Adhérence avec l'utérus. Hémorragies fréquentes.

Traitement. — Dans les cas où la tumeur aurait acquis le volume de la tête d'un fœtus, que cette tumeur serait mobile, que son développement aurait été très lent, mais dans ces cas seulement où la ponction serait une faute grave, il est permis d'essayer les fondants internes et externes, et la transformation en eschares nombreuses des parois de l'abdomen correspondant au kyste. Dans les cas contraires, le traitement doit être chirurgical. On a recours alors aux méthodes suivantes.

Ponction. — Elle sera *abdominale* quand la tumeur se présentera sous forme d'une saillie notable et bien circonscrite; elle sera *vaginale* quand

il y aura complication de grossesse et quand la tumeur fera saillie dans le vagin.

ACCIDENTS DE LA PONCTION. — *Inflammation du kyste, péritonite, hémorrhagie, syncope* (voy. ces différents mots).

Compression. — Très utile adjuvant de la ponction et des injections iodées, en aidant au retrait des parois du kyste, en augmentant le contact et l'imprégnation du liquide injecté, en prévenant l'afflux et la stase du sang dans les vaisseaux de la tumeur, etc.

Sonde à demeure. — Avantageuse dans les cas où le liquide sécrété est purulent et fétide.

Injections iodées. — Elles sont parfaitement indiquées toutes les fois qu'une ponction exploratrice a fait connaître la nature séreuse du liquide épanché; que la femme a une bonne santé, du reste; qu'elle n'a pas dépassé quarante-cinq à cinquante ans; mais leur puissance n'est pas la même quand la matière du kyste est huileuse, grasse, onctueuse.

Les injections iodées sont encore un excellent antiseptique pour prévenir ou combattre la putridité du foyer. Toutefois, leur action devra être surveillée, car elle est souvent une arme à deux tranchants. C'est ainsi que tantôt elle hâte la guérison en modifiant la vitalité de la membrane interne du kyste, en provoquant des adhérences promptes et heureuses; tantôt elle détermine une réaction assez vive traduite par une chaleur plus ou moins intense, une saveur désagréable dans la bouche, des nausées, des vomissements, une péritonite, l'inflammation de la poche ovarique.

Incision. Séton. Extirpation. — Moyens dangereux et abandonnés.

Kystes du pancréas. — Rien de particulier en dehors des selles graisseuses rendues par les malades. Dans cette affection, comme dans toutes celles du pancréas, les aliments gras, n'étant plus émulsionnés par le liquide pancréatique, sont rendus tels qu'ils ont été pris.

Kystes des paupières. — Petites tumeurs siégeant, les unes sur le bord libre des paupières, entre les cils et du côté de la peau, les autres dans l'épaisseur de la paupière ou sous la conjonctive. Les premières, désignées sous les noms de *millet, chalazions, grêlons, lithiasis* (voy. ces mots), remplies par un liquide séreux ou par de la matière sébacée, ne gênent qu'autant qu'elles sont devenues considérables. Il en est de même des secondes et des troisièmes. Pour les enlever, on les saisit avec un ténaculum, on les excise avec les ciseaux en agissant soit sur la face palpébrale, soit sur la conjonctive; on cautérise le fond de la plaie avec un

crayon de nitrate d'argent ou de pâte de Vienne, et la guérison ne se fait pas longtemps attendre.

Kystes des reins. — *Symptômes locaux.* — Assez obscurs pendant quelque temps; puis gêne et douleur dans la région lombaire; puis encore, tumeur plus ou moins appréciable par la palpation; — urine claire, abondante, parfois purulente.

Symptômes généraux. — Troubles digestifs. Du côté du cerveau, la maladie faisant des progrès et devant être funeste: somnolence, coma, perte de l'intelligence, délire, etc.

Traitement. — Très incertain, soit au moyen de l'iode ou de ses préparations, soit par tout autre agent thérapeutique.

Kystes sébacés de la vulve. — Fort rares, siégeant superficiellement dans les grandes et petites lèvres. *Incision et extirpation* par énucléation.

Kystes du sein. — Ils sont *un* ou *multiloculaires*. Eu égard à leur contenu ils sont: *séreux, séro-sanguins, séro-muqueux*.

Symptômes. — Au début, tumeur petite, dure, mobile, indolente. Plus tard, la tumeur est plus volumineuse, fluctuante, lisse à la surface quand elle est uniloculaire; bossuée, inégale quand elle est multiloculaire. — Induration des tissus voisins. — Mamelle lourde et fatigante pour la malade. — Disparition lente et progressive de la couleur normale de la peau.

Traitement. — Ne pas compter sur les fondants internes et externes. — Attaquer par la *ponction simple* les kystes uniloculaires exempts de toute induration, de tout épaissement. Joindre à la ponction simple les *injections iodées* quand la tumeur est assez volumineuse pour permettre l'emploi du trocart. — *Extirper* les kystes à parois épaisses et indurées. — *Extirper* ou *inciser* les très petits kystes.

Abandonner l'*incision*, les *caustiques* et le *séton*, modes de traitement non exempts de dangers.

A-t-on affaire à un kyste multiloculaire: on agit successivement sur chacun des lobules comme il vient d'être dit pour les kystes uniloculaires.

Kystes séreux. — *Symptômes.* — Au début, petite tumeur indolente. — Peu à peu, développement de cette tumeur, gêne, déformation, douleur dans les parties voisines.

Traitement. — Quand le kyste n'a pas disparu spontanément, sans inflammation, ou après inflammation de la poche et abcès ouvert à l'extérieur, ou qu'il reste une fistule recouverte ou non de végétations fon-

gueuses, il faut nécessairement recourir aux moyens chirurgicaux, et surtout à la *ponction combinée à l'injection* de la teinture d'iode étendue d'eau. Nous passons sous silence la *ponction seule* qui n'est qu'un moyen palliatif; la *cautérisation*, qui ne convient qu'aux kystes peu volumineux; le *séton simple ou multiple*, dont il sera question à l'occasion de la *tumeur du corps thyroïde*; l'*extirpation complète* applicable aux tumeurs de petite dimension et accessible à l'instrument tranchant; enfin l'*extirpation partielle* employée dans le cas où le kyste repose sur des organes importants. Quant aux fondants, tant internes qu'externes, il ne faut pas y compter.

Kystes séreux de l'utérus. — Très rares, non reconnus pendant la vie, incombant, par conséquent à l'anatomie pathologique.

Kystes tendineux du creux poplité. — *Symptômes.* — Tumeur siégeant sur les côtés de la ligne médiane, à une hauteur subordonnée à la quantité de synovie enkystée. Développement, direction et forme soumis à la forme de la bourse séreuse elle-même, à la pression exercée par les tendons, suivant le lieu occupé, l'ancienneté du kyste, le volume de celui-ci. Le liquide contenu est albumineux ou gélatineux, transparent, jaune, filant. Enfin ces kystes sont mous, dépressibles, élastiques, fluctuants, à moins que le contenu ait une consistance gélatineuse trop prononcée, et ils peuvent rendre la marche difficile et très douloureuse.

Traitement. — Par l'*incision* et la *ponction simple*, avec le soin, pour empêcher la récurrence, d'irriter l'intérieur de la poche, soit avec le bec d'une sonde cannelée, soit en faisant une injection iodée, une injection aluminée, etc. (20 à 30 centigram. d'alun pour 30 gram. d'eau).

Kystes du testicule (ou développés dans l'intérieur même de la tunique albuginée). — *Symptômes.* — Début lent et indolent. — Bosselures, inégalités sur la surface du testicule. — Fluctuation d'un liquide tantôt épais, visqueux, et parfois teint de sang. — Enfin, lourdeur du testicule.

Traitement. — Ablation du testicule.

Kystes thyro-hyoïdiens (*grenouillette sous-hyoïdienne*, Nélaton). — On la traite comme la grenouillette proprement dite, puis par les injections iodées.

Kystes folliculaires du vagin (Huguier). — De même que les kystes muqueux de l'utérus, ils sont distingués en *superficiels* et en *profonds*. Les premiers sont situés au niveau et au voisinage de l'orifice du vagin, les

seconds se développent dans la moitié supérieure de la paroi antérieure du vagin. — Les premiers sont uniques ou multiples, sessiles, arrondis, d'une grosseur qui tient le milieu entre celle du grain de chènevis et celle de la noisette. Les seconds sont sessiles, sphériques, puis ovales et pédiculés.

Symptômes. — Tumeur molle, élastique et fluctuante : nous avons donné son volume. — Un peu de gêne dans les rapports sexuels, dans la marche.

Traitement. — Incision et cautérisation des parois profondes. — Excision si le kyste est pédiculé. — Expectation quand la maladie est légère, indolente, qu'elle est stationnaire.

Les *kystes séreux et hydatiques de la glande lacrymale*, les *kystes de la glande parotide, de la prostate*, n'offrent rien de particulier.

L

LAGOPHTHALMIE, LAGOPHTHALMOS, CEIL-DE-LIÈVRE. — Disposition vicieuse de la paupière supérieure, accidentelle, rarement congénitale, par suite de laquelle le globe de l'œil reste découvert, soit en totalité, soit en partie, et que le chirurgien est appelé à traiter comme il a été dit pour la quatrième variété de *Pectropion* ou par la *blépharoplastie*.

LAIT RÉPANDU. — Nom donné par le vulgaire à l'éruption dartreuse et superficielle, qui survient parfois sur la figure des nouvelles accouchées, et contre laquelle on peut employer la pommade suivante :

Précipité blanc.....	1 gram.	} Mêlez. — En onctions légères, le soir principalement.
Beurre de cacao..	30 gram.	
Baume du Pérou.....	4 gram.	

LARMOIEMENT, ÉPIPHORA. — Nous rapprochons les deux mots, bien qu'ils n'expriment pas tout à fait la même chose. En effet, l'*épiphora* est un état dans lequel les larmes sont sécrétées en trop grande abondance, et le *larmolement proprement dit* est l'état dans lequel les larmes ne suivent pas leur voie ordinaire. L'*épiphora* est toujours un symptôme, soit d'une maladie de la glande lacrymale, soit, ce qui est plus commun, d'une affection de la cornée, de la conjonctive ou de quelques-

unes des membranes internes de l'œil. Le larmolement est également un symptôme. Il est l'indice d'une affection des organes excréteurs des larmes.

Symptômes de l'épiphora. — Spasmes des muscles orbiculaires. — Douleur vive et contraction subite des paupières quand la lumière vient à frapper les yeux. — Abondance de larmes ruisselant sur les joues. — Le malade tient-il obstinément, instinctivement les yeux fermés : un jet de larmes peut s'échapper et être lancé à une certaine distance.

Symptômes du larmolement. — Ceux des causes du larmolement, c'est-à-dire : une affection organique ou accidentelle de la glande lacrymale, un dérangement du bord libre des paupières, une maladie des points et conduits lacrymaux, une affection du sac ou du canal lacrymal.

Traitement des deux affections. — Celui des causes ou maladies qui leur ont donné naissance.

LARYNGITE (inflammation du larynx). — ÉTAT AIGU. — *Symptômes locaux.* — Gêne légère dans la partie supérieure du larynx. — Impression désagréable causée par l'inspiration de l'air froid. — Altération du timbre de la voix. — Douleur à la partie supérieure du larynx si le mal est intense. — Sensation d'un corps étranger dans le même point. — Difficulté d'avaler les liquides. — Raucité, affaiblissement de la voix. — Respiration pénible, sifflante, etc.

Symptômes généraux. — Parfois quelques symptômes d'asphyxie. — Fièvre. — Accidents cérébraux (délire, coma, etc.).

Traitement. — Éviter le froid et l'humidité. — Garder le silence. — Porter des sous-vêtements de flanelle. — Boire des tisanes émollientes et adoucissantes. — Se gargariser avec des liquides de même nature. — Bains de pieds légèrement synapisés. — Liberté du ventre. — Fumigations tièdes ou eaux sulfureuses poudroyées *loco dolenti*. — Sédatifs le soir (une pilule d'opium de 1 à 2 centigram.; ou sirop de pavot blanc, de thridace, de jusquiame blanche, etc., 15 à 20, 30 gram.). — Quelques centigrammes (5 à 15) de kermès ou de soufre doré dans les vingt-quatre heures. — Le mal est-il violent : saignée du bras ou application de sangsues à la partie antérieure du cou. — Boissons alcalines. — Calomel à l'intérieur à dose altérante. — Un vomitif s'il y a menace de suffocation. — Frictions autour du cou avec l'huile de croton. — Petits vésicatoires volants sur la même partie. — Enfin, moyen extrême : trachéotomie.

Julep kermétisé.

Kernès minéral... 5 à 15 centigram.
 Julep gommeux..... 100 gram.

Mêlez. — Par cuillerées à bouche dans la journée.

Julep avec le soufre doré d'antimoine

Soufre doré, même quantité que ci dessus; Julep gommeux, 100 grammes

Même mode d'administration.

Des laryngites légères, franches ont été attaquées à leur début par des gargarismes, des collutoires à l'eau froide, répétés vingt, trente fois par heure. Bon nombre de succès ont couronné cette médication abortive, non seulement dans l'espèce, mais dans les angines également exemptes de toute gravité, de toute complication.

ÉTAT CHRONIQUE. — *Symptômes.* — Altération de la voix. — Enrouement habituel. — Douleur nulle ou légère. — Toux particulière. — Cra-chats jaunâtres ou grisâtres, opaques, non striés de sang. — Gêne de la respiration, râle vibrant.

Traitement. — *Révolusifs*: vésicatoires, séton, pommade stibiée, huile de croton, fongicules sur les côtés du larynx. — *Narcotiques* opium à l'intérieur, cigarettes ou fumigations avec la belladone, le stramonium. — *Vapeurs sèches ou humides* de goudron, de résine, de baumes (tolu, Pérou, etc.), de décoctés émollients. — *Caustiques*: soluté concentré de nitrate d'argent porté à l'aide d'un fragment d'éponge attaché à une tige flexible. — *Astringents*: insufflations de poudre d'alun, de nitrate de bismuth, de calomel, de nitrate d'argent cristallisé, mélangés ou non avec 100 parties de sucre pour 1 ou 3 parties de l'une ou de l'autre des autres substances.

Les *laryngites pseudo-membraneuses* ou *laryngo-trachéite diphthérique, œdémateuse et séro-purulente, ulcéreuse, diphthérique spécifique, striduleuse, spasmodique*, ont été ou seront étudiées aux mots **CROUP VRAI, OÈDÈME DE LA GLOTTE, PHTHISIE LARYNGÉE, CROUP FAUX.**

LENTITE ou **PHACITE.** — Altération de nutrition du cristallin, et non-inflammation du même organe, puisque celui-ci est dépourvu de vaisseaux.

LÈPRE. — Affection squameuse avec plaques écailleuses, arrondies, bords élevés et à centre déprimé, sèches, d'un blanc chatoyant. Trois espèces sont décrites par les auteurs.

Lepra vulgaris. — *Symptômes.* — Au coude, au genou, au cuir chevelu, éruption de petits points rouges promptement recouverts, mais in-

complètement, d'une squame légère et saillante. — Affaissement, extension, forme arrondie de la portion saillante. — Dépression et état sain de la partie centrale de l'éruption. — Formation de disques à bords saillants, recouverts de petites écailles minces, d'un blanc chatoyant, sèches, tombant et se renouvelant sans cesse. — Base rouge. — Peau centrale, saine. Les plaques sont-elles tout à fait rondes et pâles : *lepra alphoides* ou *alphos*, espèce qui se voit d'habitude chez les enfants et les sujets blonds, à peau fine, de constitution lymphatique ; ont-elles une coloration noire : *lepra nigricans*.

Traitement. — Contre la lèpre, maladie difficile à guérir, sujette à disparaître et à revenir, on emploie des moyens généraux, des moyens externes et des moyens hygiéniques. Cette médication, comme on voit, est à peu près invariable dans toutes les affections cutanées graves ou rebelles.

Comme moyens généraux, on met en usage la saignée du bras, les bains simples, les boissons délayantes ou tempérantes, un régime sévère, le repos ; nous supposons le sujet vigoureux, jeune, pléthorique, ou sous l'influence d'une perte de sang habituelle arrêtée, interrompue ; nous supposons également la maladie de forme inflammatoire. Les émissions sanguines locales sont rarement possibles et généralement peu praticables. Chez les individus âgés, faibles, languissants, cachectiques, on se dispense de la saignée, on donne les toniques, les fortifiants, les analeptiques, avant de ne rien faire d'actif.

Aux topiques ou médicaments externes (racine de brione, alun calciné, alcool, onguents de poix, de goudron, vésicants, cautérisants), il faut préférer les remèdes internes pris dans la classe des amers, des dépuratifs (scabiense, douce-amère, patience, fumeterre, houblon, gentiane, chicorée, etc.), que l'on administre sous forme de tisane, de sirop, d'extraits, etc. Les purgatifs drastiques, les préparations cantharidées, le soufre et ses diverses combinaisons, les arsenicaux (liqueurs de Fowler, de Pearson, pilules asiatiques), les mercuriaux, les antimoniaux, les iodures, les bromures, peuvent encore être employés. Dans ces derniers temps, on a employé l'hydrocotyle et quelques-unes de ses préparations.

Les remèdes externes, tels que bains, lotions, pommades, onguents, sont préparés avec des substances d'abord peu actives, peu irritantes, surtout s'il y a de la rougeur, de la chaleur, de la cuisson à la peau. Peu à peu, on augmente les propriétés excitantes, détersives, cathartiques, évacuantes, etc., des topiques mis en usage (soufre sublimé, précipité blanc, iodures de soufre, de plomb, etc., associés à l'axonge, au cérat, à l'opium).

Quant aux moyens hygiéniques, prophylactiques, ils consistent à éloigner les sujets des causes qui peuvent avoir engendré la maladie ou qui peuvent l'entretenir, tels que la vie crapuleuse, la malpropreté, les écarts de régime, l'ivrognerie, etc. Le régime alimentaire sera doux ou un peu excitant, selon l'état sthénique ou asthénique du malade.

Pilules d'iodure arsénieux (Thompson).

Iodure arsénieux. 5 centigram.

Extrait de ciguë. 4 gram.

Mêlez. — Pour 10 pilules; 1 tous les huit jours. Chaque pilule contient 5 milligrammes d'iodure et 10 centigrammes d'extrait.

Pommade de goudron. — Voy. PSORIASIS.

Pommade à la naphthaline (Émery).

Naphthaline 2 gram.

Axonge. 30 gram.

Mêlez.

Pommade contre la lèpre (Bielt).

Protonitrate de mercure. 2 gram.

Axonge. 50 gram.

Mêlez.

Sirop d'hydrocotyle (Lépine).

Extrait alcoolique d'hydrocotyle asiatique. 2 gram.

Sucre candi. 670 gram.

Eau distillée. 330 gram.

Triturez l'extrait et le sucre; ajoutez l'eau peu à peu. — Chaque cuillerée de sirop contient 5 centigrammes d'extrait. — 2 à 3 cuillerées par jour.

Le même extrait peut être donné en pilules. — Chaque pilule contiendra 1 à 2 centigrammes d'extrait. — 2 à 4 pilules par jour.

LEUCÉMIE, LEUCOCYTHÉMIE, LEUKÉMIE. — Augmentation considérable des globules blancs du sang, et, par suite, teinte gris-rougeâtre de ce dernier. Maladie très rare, observée parfois sur des sujets présentant un développement morbide du foie, de la rate, des ganglions lymphatiques.

Symptômes. — Ceux de l'anémie, de la chlorose, des cachexies chlorotique, scrofuleuse.

Traitement. — Celui des états morbides qui viennent d'être nommés.

LEUCOMA ou **LEUCOME.** — Tache de la cornée plus profonde que l'*albugo*, suite ou conséquence d'ulcérations, de perforations, qui entraîne la perte de la vue et qui nécessite souvent, comme moyen de guérison, soit l'opération de la pupille artificielle, soit l'*abrasion* des lames opaques de la cornée (Malgaigne).

LEUCORRHÉE. — Écoulement de matière muqueuse, sans altération appréciable des organes génitaux de la femme; écoulement venant de l'utérus et du vagin.

Symptômes locaux. — Douleur nulle quand la maladie est légère ; douleur prononcée si l'écoulement est abondant, si les parties sur lesquelles il s'épanche sont irritées, excoriées (conséquences de l'écoulement). La matière de l'écoulement vient-elle du col utérin : elle est fluide ou albumineuse avec ou sans transparence, opaque, blanche ou jaune s'il y a du pus, une érosion, ou une lésion quelconque au col (conséquences encore de l'écoulement). Vient-elle du vagin ? Elle est blanche, crémeuse ou caillée. Notons toutefois, que très ordinairement, les deux humeurs apparaissent et s'écoulent ensemble.

Taches du linge, grisâtres, comme spermatiques, donnant au tissu une sorte d'empesage.

Symptômes généraux. — Ordinairement nuls, à moins d'une abondance, d'une durée notables dans l'écoulement. Il y a alors, fièvre, accidents nerveux, troubles digestifs, troubles menstruels, etc., etc.

Traitement. — La leucorrhée est-elle légère, récente, sans complication : on peut se borner à des soins de propreté, à un régime analeptique et fortifiant, à un repos modéré. A ce degré, la maladie disparaît souvent seule, d'où les *cures merveilleuses* que l'industrialisme médical colporte et affiche effrontément aux dépens de l'honneur de la profession et de la morale publique.

Traitement de l'écoulement leucorrhéique simple non symptomatique (Nélaton). — 1° Injection vaginale matin et soir avec 500 grammes d'eau contenant en dissolution 2 grammes de sulfate de cuivre ; 2° vin de quinquina, 150 grammes ; 3° sirop d'iodure de fer, de 30 à 60 grammes à prendre en deux fois chaque jour ; 4° régime tonique ; 5° le soir, une pilule d'extrait alcoolique de belladone de 25 milligrammes, pour prévenir la constipation.

L'écoulement devient-il plus abondant, sans pour cela causer de la douleur dans les parties de la génération : on insiste sur les moyens ci-dessus, en y joignant les grands bains ou les bains de siège, les fumigations, les lotions et injections aromatiques (eau de sureau, de mélilot, etc.) et rendues légèrement astringentes, soit avec l'alcoolat de citron composé (p. 68), soit avec la teinture composée de noix de galle, le vinaigre rosat (p. 87), etc., très étendus d'eau.

Teinture de noix de galle composée
(Lepère).

Noix de galle en poudre
grossière.. .. . 500 gram.

Faites bouillir dans :

Eau commune..... 2000 gram.
jusqu'à réduction de.. 1000 gram.

Passez et ajoutez :

Alcool rectifié..... .. 1000 gram.

Alcoolat de citron composé 125 gram.

Filtrez et conservez. — En lotions et

injections à la dose de 1 partie pour 6, 8 et 10 parties d'eau.

A l'intérieur, on donne les *sirops de citrate de fer, de citrate de potasse ferrugineux, le sirop chalybé, l'opiat antileucorrhéen, es pilules de Blaud* ou de *Valet*, celles de *styrax* (p. 190, 116).

Sirop de citrate de fer (Trousseau).

Sirop de sucre contenant par 30 grammes 2 à 3 décigrammes de citrate de fer. — 15 à 30 grammes le matin à jeun, dans un peu d'eau.

Sirop de citrate de potasse ferrugineux.

Sirop préparé avec 30 grammes de citrate de potasse et de fer liquide, et 470 grammes de sirop de sucre. — Même dose que ci-dessus.

Sirop chalybé (Willis).

Sulfate de fer. 5 gram.

Eau bouillante..... 10 gram.

Faites dissoudre et mêlez à :

Sirop de gomme..... 700 gram.

. 30 à 60 grammes par jour, pur ou dans un peu d'eau.

Opiat antileucorrhéen.

Conserve de roses rouges.	} De chaque,	90 gram.
Poudre de quina.....		
Poudre de cachou.....		5 gram.
Essence de cannelle....		3 à 5 goutt.

Mêlez. — 5 à 10 grammes le matin à jeun, dans du pain azyme mouillé.

Vin chalybé (Soubeiran).

Tartrate de protoxyde de fer	} De chaque,	1 gram.
Acide tartrique.....		
Vin blanc.....		1000 gram.

Mêlez et filtrez s'il y a nécessité. — 30 à 60 grammes le matin à jeun.

Les pertes deviennent-elles plus considérables, sont-elles accompagnées de douleurs, de cuissons, d'embarras, de pesanteur : on s'assure de l'état des organes, soit par une simple inspection des parties externes de la génération, si le sujet est très jeune, et, si d'ailleurs on n'a pas lieu de supposer l'existence d'une lésion organique, soit au moyen du spéculum. L'emploi de l'instrument que nous venons de nommer ne doit avoir lieu, comme on le conçoit facilement, que dans les cas d'absolue nécessité, surtout chez les filles vierges.

Aucun corps étranger, aucune lésion mécanique ou physique capable de produire ou d'entretenir la leucorrhée, n'existant, soit dans le vagin, soit au col de l'utérus, on prescrit des injections et lotions émollientes, calmantes et même narcotiques, selon la plus ou moins grande acuité des symptômes existants. On isole les surfaces malades à l'aide de tampons ou de morceaux d'éponges taillés et placés convenablement, et préalablement imprégnés des liquides à injection. Ces mêmes corps (tampons ou éponges)

servent encore à retenir dans l'intérieur du vagin les liqueurs mucilagineuses, narcotiques, détersives, désinfectantes, etc., qu'on veut y faire séjourner. Le vagin, préalablement lavé par des injections d'eau blanche, peut être rembouré avec du coton cardé ou avec de la charpie.

Les parties sont-elles rouges, irritées, tuméfiées, gorgées de sang : on applique quelques sangsues aux aines, au périnée, à l'anus ou à l'hypogastre ; on ouvre la veine du bras s'il existe des phénomènes de pléthore générale.

La phlegmasie locale a-t-elle cédé : on emploie, sinon avec énergie, du moins avec persévérance, les substances amères, toniques, ferrugineuses, astringentes et résolatives, etc., que nous allons formuler :

Bain d'hydriodate de fer.

Hydriodate de fer.... 15 à 60 gram.
Eau..... 500 gram.

Faites dissoudre et versez dans l'eau du bain.

Chocolat ferrugineux. — Voy. p. 191.

Eau gazeuse ferrée (Colombat).

Sulfate de fer pur..... 2 gram.
Acide tartrique. 6 gram.
Sucre 12 gram.

Divisez en 12 paquets dans du papier bleu.

Bicarbonate de soude..... 8 gram.
Sucre. 52 gram.

Divisez en 12 paquets dans du papier blanc.

On fait dissoudre séparément chacun de ces paquets dans un demi-verre d'eau. On mêle et l'on avale au moment de l'effervescence.

Eau hydriodatée (Pierquin).

Hydriodate de fer. 15 gram.
Eau pure... 1000 gram.

100 à 400 grammes en lavements, en injections, en lotions, plusieurs fois par jour.

Eau ferrée. — Voy. p. 4, 190.

Élixir fortifiant (Selle).

Extrait de cascarille...	} De chaque,
Extrait de gentiane.....	
Eau de menthe.....	1000 gram.
Teinture de mars astringente.....	60 gram.

Mêlez. — Quelques cuillerées le matin à jeun, dans de l'eau sucrée.

Élixir américain (Courcelles).

Alcool à 31°.....	420 litres.
Racine d'aunée.....	8000 gram.
Fleurs de millepertuis...	4000 gram.
Feuilles d'oranger.	3000 gram.
Fleurs de sureau.....	2500 gram.
Feuilles de baume.....	2000 gram.
Fleurs de tilleul	1250 gram.

Racine de canne de Provence	} De chaque,	
Baies de genièvre.....		1000 gram.
Fleurs de romarin.....		
Opium		
Racine d'asarum.....	500 gram.	

Faites macérer pendant huit jours ; après avoir ajouté assez d'eau pour ramener la liqueur à 24 degrés, on obtient 200 litres d'élixir. — Une cuillerée à café dans un demi-verre d'eau sucrée.

1 centilitre de cet élixir contient la matière active de 5 centigrammes d'opium brut.

Lavement ioduré ferrique.

Iodure de fer. .. 5 à 10 gram.
Eau de guimauve.. 400 à 500 gram.

Mêlez. — A prendre en deux fois.

Monésia.

Poudre, teinture, extrait. — 1 à 5 grammes par jour dans un julep gommeux.

Pilules d'iodure de potassium (Pierquin).

Iodure de potassium... 10 gram.
Pain biscote..... 30 gram.
Eau, quantité suffisante pour faire 200 pilules.

Chaque pilule contient 5 centigrammes

d'iodure. — 6 pilules par jour : 2 le matin, 2 à midi, 2 le soir.

Poudre ferrugineuse de Quesneville.

Bicarbonate de soude.. 12 gram.
Acide tartrique..... 16 gram.
Sulfate de fer pur.. .. 60 centigram.
Sucre..... 40 gram.

L'acide tartrique et le bicarbonate sont introduits dans le mélange en poudre grossière. On renferme le tout dans un flacon. Une cuillerée à café pour 250 grammes d'eau sucrée.

Seigle ergoté.

Poudre récemment faite 10, 20, 50 et 60 centigrammes renfermés dans du pain azyrne mouillé.

Le tannin, le ratanhia, le cachou, etc., sont encore très utiles. Le docteur Aran recommande les injections vaginales. Pour qu'elles soient efficaces, les malades doivent être couchés ou assises et les jambes relevées, afin que le liquide puisse être conservé pendant un certain temps dans le vagin. Il importe aussi que la température de ce liquide soit appropriée à la susceptibilité des malades, car il y a des femmes chez lesquelles les injections froides produisent des coliques utérines atroces, et même des métropéritonites. Voici les formules les plus employées :

1° Sulfate d'alumine et
de potasse..... 4 à 8 gram.
Eau..... 500 gram.
2° Sulfate d'alumine et de
potasse..... 2 gram.
Sulfate de zinc.... 2 gram.
Eau... 500 gram.
3° Sous-acétate de plomb.. 4 gram.
Eau..... 500 gram.
4° Sulfate d'alumine et de
potasse..... 4 gram.
Décocté d'écorce de
chêne..... 500 gram.
5° Tannin..... 4 gram.
Sulfate de zinc..... 4 gram.
Eau..... 500 gram.

6° Tannin... 5, 10; 15 et 20 gram.
Vin rouge du Midi..... 500 gram.

7° Extrait d'inula cam-
pana..... 15 à 30 gram.
Vin rouge du Midi. ... 500 gram.

La formule n° 4 est d'une application très générale et rend les plus grands services. Si la leucorrhée persiste, on passe aux formules suivantes, qui sont plus actives, et dont l'usage exige des soins de propreté particuliers, attendu que le tannin se combine avec le mucus du vagin et forme des lamelles qui se superposent et finiraient par obstruer ce canal, si l'on n'avait pas la précaution de le débarrasser de ces corps étrangers par de fréquents lavages.

Les injections suivantes méritent d'être connues et employées.

Injection acétique saturnine (Young).

Extrait de saturne. 10 gram.
Vinaigre distillé. 250 gram.
Eau distillée de roses. 750 gram.

Contre la leucorrhée chronique non accompagnée de douleurs : 30 grammes en injection deux ou trois fois par jour.

Injection avec le perchlorure de fer
(Sandras).

Décocté de racine de guimauve. 1000 gram.
Soluté de perchlorure de fer marquant 45° Baumé 15 à 20 gram
Mêlez. — Deux ou trois injections par jour avec le mélange légèrement chaud.

Injection de Girtanner.

Potasse caustique. 5 décigram.
Eau distillée. 600 gram.
Opium pur. 2 décigram.

Injection de Pringle.

Sulfate de zinc. } De chaque,
Alun calciné. } 10 gram.

Faites dissoudre dans :

Eau pure. 500 gram.

Injection contre la leucorrhée chronique.

Cachou pulvérisé. } De chaque,
Myrrhe pulvérisée } 5 à 6 gram.
Eau de chaux. 200 gram.

Mêlez et agitez chaque fois.

Nous mentionnerons également, comme essais déjà tentés et à renouveler dans les cas de leucorrhées chroniques et rebelles : 1° la méthode *hydrosudopathique* appliquée de la manière suivante par le docteur Gibert : bains de siège froids, journaliers et peu prolongés (quelques minutes) ; douches ascendantes et injections froides ; aliments froids et substantiels ; 2° les injections vaginales avec un soluté d'acétate de plomb suivies immédiatement d'autres injections avec un soluté de sulfate de soude (Félix Darcet) ; 3° l'emploi de l'air chaud d'après la méthode du docteur Guyot, et temporairement (Blatin et Nivet), au moyen d'un appareil convenable appelé *hystérotherme*.

La leucorrhée peut-elle être attribuée à des rétrocessions cutanées, à des suppressions sanguines habituelles, à des arrêts brusques dans des plaies ou émonctoires suppurants déjà anciens : il faut, par des émissions sanguines locales ou générales, par des vésicatoires volants ou permanents, des dérivatifs sur la peau ou le canal digestif, rappeler ces rétrocessions, suppléer à ces écoulements sanguins ou autres.

A-t-on lieu de penser que la persistance de la leucorrhée est liée à l'existence d'une vaginite blennorrhagique ancienne ou récente, et de nature douteuse : on a recours aux balsamiques, aux résineux (cubèbe, copahu, térébenthine, baume de tolu, du Pérou, etc.).

Suppositoire balsamique.

Copahu ou styrax.	} De chaque,	
Beurre de cacao.		} 5 gram.
Extrait d'opium.		

Mêlez. — Appliquez le soir dans le rectum, dans les cas de leucorrhée chronique et indolente.

Tisane de bourgeons de sapin.

Bourgeons de sapin.	15 à 20 gram.
Eau bouillante.	1000 gram.

Passez après quinze à vingt minutes d'infusion et sucez au goût du malade. — Par tasses dans la journée.

Les injections iodurées seront encore très avantageuses.

Des érosions, granulations, ulcérations, etc., du vagin, du col de l'utérus, existent-elles ? *Voir* ces maladies.

La leucorrhée est-elle sympathique d'une lésion de l'estomac, d'un état chlorotique, de l'aménorrhée, de la dysménorrhée, etc. : on attaque d'abord ces causes prédisposantes ou occasionnelles par des médications, un régime et un hygiène qui leurs sont propres, et qui ont été indiquées. Enfin, c'est dans cette forme de la maladie qui nous occupe qu'on doit mettre tous ses soins à détruire les habitudes vicieuses et secrètes, l'oisiveté, les passions tristes de l'âme. On doit empêcher également les veilles prolongées, la lecture des livres ou écrits capables d'exalter la vie sensuelle. Enfin les rapports sexuels doivent être modérés.

Quand un écoulement blanc tient à l'ingestion dans l'estomac de certains aliments (moules et autres coquillages), de certaines boissons (bière, cidre, poiré, vin blanc nouveau, etc.), ce qui arrive quelquefois, il suffit de changer de régime pour voir la maladie diminuer ou cesser promptement.

La perte en blanc est-elle critique : on ne lui oppose que des soins de propreté, si elle est peu abondante ; puis on lui applique peu à peu les remèdes curatifs convenables. Entraîne-t-elle avec elle quelques vers vermiculaires ? on fait des injections avec des liquides amers (Storck).

La leucorrhée que l'on observe chez les jeunes filles de quatre à douze ans, tout à fait semblable à l'écoulement *pseudo-gonorrhéique* dont il sera question en parlant de la vaginite, n'offre rien de particulier dans son traitement. Tenir compte des causes, des sympathies et des complications ; éloigner ou combattre les mouvements fluxionnaires qui se passent vers les organes génitaux internes et externes au moyen des révulsifs et des antiphlogistiques ; diminuer la sécrétion muqueuse plus ou moins abondante à l'aide des toniques et des astringents, et surtout des bains froids ; opposer aux complications des médications spéciales.

La *leucorrhée* qui s'observe au début de la grossesse ou dans la seconde

moitié de cet état passager chez la femme, qui est souvent accompagnée de phénomènes d'irritation locale, de douleurs dans les reins, dont l'écoulement est fort en odeur, en couleur verdâtre, etc., est traitée par des soins de propreté seulement, par les bains, les lotions ou injections légèrement détersives (ajouter à l'eau de toilette une cuillerée à café d'eau de Cologne, de teinture de benjoin, de teinture de noix de galle composée ou aromatique).

Leucorrhée anale. — Voy. HÉMORRHOÏDES BLANCHES.

LICHEN (éruption papuleuse ainsi définie : petites élevures agglomérées, ordinairement rouges, avec sécrétion séro-purulente, légère desquamation).

Symptômes. — Papules de la grosseur d'un grain de millet, siégeant au cou, au visage ; agglomérées, rouges, avec prurit et chaleur incommodes, mais supportables. — Durée, huit à quinze jours. — Extinction progressive par desquamation légère. (*Lichen simple* ou *bénin.*) — Papules très rouges, saillantes, acuminées, accompagnées de chaleur ardente, de tension douloureuse, de cuisson mêlée de démangeaison ; développées sur des surfaces érythémateuses siégeant (principalement) sur les mains, la face dorsale des doigts ; susceptibles d'augmenter de volume, de s'ulcérer, d'exsuder un liquide séro-purulent promptement desséché et transformé en croûtes, petites, jaune-verdâtre, rugueuses, proéminentes, très peu adhérentes à des points chagrinés et séparés par des intervalles où la peau semble hérissée de papules. — Chute des croûtes, le quatorze ou le quinzième jour, par desquamation. — Nouvelle éruption. — Nouvelle ulcération, avec croûte et desquamation nouvelles. — Prurit intolérable. — Épaississement, teinte jaune de la peau (*Lichen agrius*). Affection papuleuse de la base des poils (*Lichen pilaris*). Papules d'une teinte pourprée, mélanique, observée sur les sujets faibles, anémiques (*Lichen lividus*). Papules disposées en rubans arrondis, en espèces de cercles presque complets (*Lichen gyratus*). Papules en groupes distincts (*Lichen circumscriptus*). Papules rappelant, par leur forme et leur saillie assez prononcées, les plaques de l'urticaire (*Lichen urticans*).

Traitement. — Celui du prurigo pour le lichen simple. — Antiphlogistiques, topiques et bains émollients ou mucilagineux dans le lichen agrius. Puis, l'acuité ayant disparu, lotions alcalines et mercurielles, cautérisations rapides et superficielles avec le nitrate d'argent. — Onction avec l'huile de cade, ou application de celle-ci à l'aide d'un pinceau, en

couches minces et souvent renouvelées. — Frictions avec l'axonge, le beurre, le cérat associés au camphre ou à l'oxyde de mercure rouge.

Limonaie nitrrique. — Voy. p. 367.

Mélange pour lotions (Cazenave).

Acide nitrrique.	} De chaque,	
Acide hydrochlorique.		25 goutt.
Eau distillée.		300 gram.

Mélange pour lotions (Bielt).

Douce amère.	} De chaque, une poignée.	
Jusquiamé.		
Morelle.		
Racine de guimauve.	60 gram.	
Eau.	4 litre.	

Faites bouillir le tout pendant quinze à vingt minutes ; passez. — En lavage contre le lichen aigu ou douloureux.

Pommade d'iodure mercurieux

Proto-iodure de mercure . . .	1, 2, 3, 4 gram.
Graisse benzi- née.	19, 18, 17, 16 gram.

Mélez. — 1 gramme de ces pommades représente 5, 10, 15 et 20 centigrammes d'iodure.

Pommade mercurielle au goudron. — Voy. ICHTHYOSE.

Sirop alcalin (Devergie).

Bicarbonaté de soude.	15 gram.
Sirop de sucre.	250 gram.

Une cuillerée à bouche le matin, une le soir, dans un quart de verre d'eau.

Pour les enfants, une cuillerée à café aux mêmes heures et dans les mêmes conditions.

Sirop d'hyposulfite de soude (Bielt).

Sirop de fumeterre.	400 gram.
Sirop de pensée sauvage.	100 gram.
Sulfite sulfuré de soude.	10 gram.

Deux cuillerées par jour.

LIENTÉRIE. — Espèce de diarrhée symptomatique (d'une indigestion ordinairement), dans laquelle les aliments sont rendus à demi digérés. Celle des enfants à la mamelle cède assez facilement aux opiacés pour ne pas recourir tout de suite au tartrate de potasse et de soude (2 à 5 grammes), au sous-nitrate de bismuth (5 à 10 centigram.), au sel de cuisine (2 à 4 grammes), à la magnésie calinée (5 à 15 centigram.) administrés dans un peu d'eau, un peu de lait, etc. Voir DIARRHÉE.

Potion contre la lientérie.

Sirop de pavot blanc.	} De chaque,	
Sirop de jusquiamé blanche		15 gram.
Eau de menthe.		50 gram.

Mélez. — 3 cuillerées à café par jour.

Autre.

Eau de tilleul.	100 gram.
Sirop d'opium.	30 gram.
Blanc d'œuf.	N° 2

Mélez. — 3 cuillerées à bouche dans la journée.

LIPOME. — Hypertrophie locale du tissu adipeux. Tumeur d'une pesanteur spécifique peu considérable, indolente, avec bosselures arrondies,

nombreuses, saillantes, d'un tissu mou, peu élastique, jaune et très peu vasculaire, peu susceptible, par conséquent, de s'enflammer. — L'*extirpation* est le moyen le plus employé pour débarrasser le malade.

Le *lipome de l'orbite*, celui *de la mamelle* réclament la même opération. Disons, toutefois, que ces affections, après avoir pris un certain développement, restent souvent stationnaires, et que, ne donnant lieu, le plus ordinairement, à aucun trouble fonctionnel, les personnes qui en sont affectées ne réclament aucun traitement.

LITHIASE. — Affection du globe oculaire consistant en concrétions pierreuses, jaunâtres, dures, ordinairement anguleuses, de la grosseur d'une tête d'épingle, développées dans le tissu des paupières, pouvant donner lieu à une conjonctivite, à une sclérotite accompagnée ou non de photophobie, etc. On appelle encore *lithiase* la formation de calculs dans les voies urinaires.

Le traitement de la lithiase oculaire se borne à l'extraction des petits corps étrangers, ouverture pratiquée avec une aiguille à cataracte ou avec la pointe d'un bistouri effilé.

Après la *lithiase* doit être placée la *dacryolithe de la conjonctive*, affection tout aussi rare que la précédente, qui n'est qu'un dépôt calcaire fourni par les larmes et les autres sécrétions de l'œil, et dont l'extraction encore doit faire justice. Il est difficile, en effet, de croire à la possibilité de guérir une affection de ce genre au moyen des fondants ou dissolvants donnés à l'intérieur.

LOCHIES. — Écoulement utéro-vaginal consécutif à l'accouchement, nul ou à peine sensible pendant la fièvre de lait, formé dans les trois ou quatre premiers jours, par du sang presque pur (*lochies rouges*), qui finit par ressembler à de l'eau grasse (*lochies blanches* ou *laiteuses*), et qui demande à être respecté. On éloignera donc toutes les causes capables de l'interrompre ou de le supprimer, telles que des lotions, des injections ou applications froides ou astringentes sur les surfaces ou dans les cavités du corps. On évitera avec soin le refroidissement des pieds, des mains, des mamelles. On empêchera les émotions morales vives et subites, soit gaies, soit tristes. Toutes ces précautions sont rigoureusement nécessaires pendant les neuf à douze jours qui suivent l'accouchement; après quoi la femme peut sortir, reprendre ses occupations habituelles, mais toujours avec prudence et modération.

Les lochies sont-elles très abondantes, fétides; se prolongent-elles au

delà des limites ordinaires : on se comporte comme si on avait affaire au catarrhe utérin chronique. Sont-elles accompagnées de douleurs : on a recours aux injections avec l'eau de laurier-cerise, avec un décocté léger de feuilles de ciguë, de morelle ; à des bains de siège ou généraux ; à des cataplasmes, sur le pubis et les parties externes de la génération, préparés avec de la farine de lin, des feuilles de mauve, de guimauve, des capsules de pavot, etc.

Les lochies sont-elles supprimées : on promène des cataplasmes chauds, des flanelles également chaudes sur les jambes, les cuisses et l'abdomen ; on donne des boissons tièdes et diaphorétiques ; on élève un peu la température de la chambre ; on augmente le nombre des couvertures du lit ; on recommande le repos. Enfin, on combat par des moyens appropriés et difficiles à indiquer d'avance, les accidents consécutifs à la suppression lochiale.

La plus grande propreté, une alimentation légère, sont nécessaires à la nouvelle accouchée. On ne permettra pour toute nourriture qu'un ou deux potages maigres dans la journée, un ou deux bouillons gras aux femmes délicates et faibles. Pour boisson, on donnera le lait coupé, l'eau de gruau, l'eau panée : tous ces liquides doivent être pris un peu chauds. Aux femmes qui nourrissent leurs enfants on permet, le troisième et le quatrième jour, des soupes faites avec le bouillon de veau ou de poulet, le pain ou la fécule ; on permet encore un peu de viande, mais on défend les légumes flatulents les herbes cuites ou arrangées au gras, etc.

Pendant trois, quatre et six semaines, les nouvelles accouchées feront bien de se garantir des appartements froids, des courants d'air, de l'humidité. Elles auront la précaution, quand elles changeront de linge, qu'elles iront à la garde-robe, qu'elles feront leur toilette, etc., de se tenir couvertes, surtout en hiver, de robes ou de peignoirs de laine. Leur première sortie aura lieu par un beau temps, au moment du soleil, et cette sortie sera aussi courte que possible.

L'air de la chambre sera renouvelé plusieurs fois par jour si cela est nécessaire, et cette aération n'aura lieu qu'après que la femme et l'enfant auront été mis à l'abri de l'air froid, au moyen de couvertures convenables.

Le quatrième ou cinquième jour après l'accouchement, la femme n'a-t-elle point encore été à la garde-robe : on lui administre un lavement laxatif, des boissons délayantes ; de plus, a-t-elle une rétention d'urine : on pratique le cathétérisme.

LOMBAGO. — V. NÉVRALGIE LOMBO-DORSALE.

LOUPE. — Tumeur enkystée sous-jacente à la peau, indolente, circonscrite, mobile, susceptible de devenir très volumineuse, contenant, soit une matière sébacée (*tanne, athérome stéatome*), soit une substance jaunâtre, onctueuse, liquide comme la synovie (*meliceris*).

L'*extirpation* est le seul remède à apposer à la loupe devenue dangereuse, soit par son volume et son poids, soit par les troubles qu'elle apporte dans l'économie.

LUPUS (*esthiomène* d'Alibert). — Tubercules d'un rouge livide, indolents, d'un volume variable, s'ulcérant facilement, labourant les tissus et se couvrant de croûtes brunâtres, très adhérentes; se renouvelant et présentant les mêmes caractères. Bielt en décrit trois variétés :

1° Lupus qui détruit en surface. — *Symptômes.* — Point rouge obscur, saillant, dur, d'abord peu étendu en surface et en profondeur, parfois stationnaire. — Parfois aussi prenant du volume, se multipliant, s'irradiant et creusant les tissus, détruisant les surfaces seulement, siégeant à la face, au nez, sur les joues, — disparaissant par exfoliation épidermique, — laissant après lui une teinte rouge ou rosée, une cicatrice analogue à celle d'une brûlure, douloureuse au toucher ou à la suite d'un exercice violent, d'un excès alcoolique ou vineux.

Traitement. — La thérapeutique du lupus est générale ou locale. On remplit la première indication en prescrivant les amers, les bains et les douches de vapeur, et toutes les précautions hygiéniques possibles contre une chaleur trop ardente, un froid trop rigoureux. Chez la femme, on tiendra compte des époques menstruelles pour modérer ou suspendre la médication spéciale. Le sujet est-il scrofuleux, anémique, chlorotique, débilité : on prescrit (docteur Valérius) l'huile de foie de morue (30 à 60 grammes tous les matins), l'iodure de fer (en sirop, p. 89), l'iodure de potassium (en tisane : 2 à 3 grammes par litre, d'infusé de savonnaire).

Mixture calcique contre le lupus scrofuleux.

Hydrochlorate de chaux.	5 gram.
Eau distillée.	280 gram.
Sirop de gentiane.	125 gram.

Faites dissoudre le sel de chaux dans

l'eau et ajoutez le sirop. — 1 ou 2 cuillères à bouche matin et soir.

Pommade contre différents lupus
(Cazenave).

Bi-iodure de mercure.	20 parties.
-------------------------------	-------------

Axonge } De chaque,
Huile d'olives } 10 parties.

Mêlez. — En couches légères, tous les six ou huit jours, sur les lupus ulcérés, tuberculeux, avec hypertrophie, et même sur le lupus érythémateux.

Mucilage bi-ioduré contre le lupus tuberculeux (Casenave, Devergie).

Bi-iodure de mercure } Parties
Mucilage de gomme adragant . . } égales.

Mêlez. — En légères couches à l'aide d'un pinceau.

Lorsqu'il existe de l'anémie sans complication scrofuleuse, on a recours au tartrate de potasse et de fer et à l'huile de foie de morue. Dès que l'anémie a été combattue, il convient de compléter le traitement à l'aide de l'iodure de fer. Chez un sujet anémique et scrofuleux, il faut administrer l'iodure de fer et l'huile de foie de morue.

Régime. — Quel que soit l'état du malade, un régime fortifiant est indispensable pour hâter la guérison.

2° Lupus qui détruit en profondeur (*Lupus excedens*). — *Symptômes.* — Gonflement des parties intéressées. — Ulcération. — Croûtes. — Chute naturelle ou provoquée de ces dernières. — Augmentation en largeur et profondeur de l'ulcération. — Destruction des tissus voisins. — Écoulement fétide. — Douleurs vives. — Persistance du gonflement. — Aspect horrible du mal et du malade.

Traitement du docteur Bonnaric, par la pâte de Cauquin (v. p. 151). — 1° Le traitement général est impuissant à guérir le *lupus excedens* ulcéreux; 2° localement, les escharotiques superficiels sont sans efficacité contre cette maladie, quelque répétée que soit leur application; 3° la cautérisation avec la pâte de chlorure de zinc détruit la déviation phagédénique du *lupus excedens* ulcéreux, et le transforme en une plaie simple dont la cautérisation se fait avec rapidité; 4° dans les lupus étendus en surface et en profondeur, la cautérisation doit être faite de manière à ne laisser en dehors de son action aucune portion du mal. Si quelques parties de l'ulcère ont échappé ou ont été rebelles à l'action du caustique, une nouvelle application devient nécessaire. Cette application sera renouvelée jusqu'à ce que la surface ulcéreuse soit transformée en une plaie de bonne nature. En général, trois ou quatre applications conduisent à ce résultat. Les pommades au proto et deuto-iodure de mercure peuvent également convenir, ainsi que l'eau rouge.

Pommade au proto-iodure de mercure
(Bielt).

Proto-iodure de mercure 1 gram.

Axonge 30 gram.

Mêlez. — 1 gramme chaque fois.

Pommade au deuto-iodure de mercure
(Riett).

Deuto-iodure de mercure 5 décigram.
Axonge.. .. . 40 gram.

Mélez. — Même dose.

Eau rouge.

Eau distillée colorée par l'orcanette,
et tenant en solution 4 grammes de sub-
limé corrosif par 500 grammes.

3° **Lupus avec hypertrophie** (*lupus non exedens*, et non *excedens*, comme il est dit à la page 688). — *Symptômes.* — Simple gonflement de la peau et des tissus sous-jacents. — Tubercules mous, indolents, sans ulcération à leur sommet. — Traits de la face altérés, hideux, dégoûtants.

Traitement. — Les mêmes moyens généraux et locaux, et insister sur les bains simples ou de vapeur, et surtout sur les douches de vapeur.

LUXATIONS EN GÉNÉRAL. — Ruptures de contiguïté entre des surfaces articulaires, distinguées en *accidentelles* ou *traumatiques*, en *spontanées*, *pathologiques* (Malgaigne) ou *consécutives*, en *graduelles* (Nélaton). Enfin, il y a des *luxations congénitales*, espèce rare, due à une affection originelle des surfaces articulaires.

Symptômes. — Déformation du membre, changement de rapport entre les saillies osseuses. — Dépressions ou élévations là où les surfaces étaient planes. — Raccourcissement ou allongement du membre; toutefois, il est des luxations où la longueur reste normale. — Gêne ou impossibilité dans les mouvements d'adduction ou d'abduction. — Douleur plus ou moins vive au moment de l'accident. — Enfin, crépitation, mais dans certaines luxations seulement.

Traitement. — Réduire la luxation, maintenir la réduction, rendre au membre les fonctions normales, combattre les accidents ou les complications par des moyens convenables, telles sont les indications à remplir.

1° *Réduction.* — Trois manœuvres sont indispensables : la *contre-extension*, l'*extension*, la *coaptation*. Dans ces manœuvres on distingue les méthodes de *pression*, de *dégagement*, de *glissement* ou d'*impulsion*, de *douceur*, suivant la manière dont on procède pour opérer la réduction.

La *contre-extension*, qui a pour but d'empêcher l'os contigu au tronc de céder à la traction, s'exécute à l'aide de serviettes, de draps pliés en plusieurs doubles, appliqués, dans leurs pleins, sur l'os articulé à l'os déplacé, et solidement attachés à un point fixe. Dans les hôpitaux, c'est ordinairement un anneau scellé dans le mur, de l'amphithéâtre qui sert de point d'appui. En ville, ce sera un poteau, une porte, etc.

La réduction est-elle difficile ou impossible par le fait d'une inflamma-

tion plus ou moins vive des parties luxées, ou à cause de la force ou de l'état pléthorique du sujet, ou soumet celui-ci à un traitement préparatoire débilitant, poussé quelquefois jusqu'à la syncope, par le moyen de la diète, des saignées, des bains longtemps prolongés, des embrocations émollientes, huileuses, etc.

L'*extension* se fait au moyen de lacs appliqués, autant que possible, sur l'os déplacé ; des aides exercent des tractions sur les lacs. Les mouffles peuvent remplacer les tractions exercées par des aides. Les bains chauds, une saignée, une interpellation vive, brusque, adressée au malade pour détourner son attention et détruire la contraction musculaire, sont souvent nécessaires pour venir en aide à la manœuvre. Les inhalations anesthésiques peuvent également être très avantageuses.

Les tractions seront lentes, modérées, progressives, quand la luxation sera ancienne. Dans ce cas, encore, il ne faut pas oublier que des brides fibreuses peuvent s'opposer à la réduction.

La *coaptation* consiste à remettre l'os luxé en contact avec la surface qu'il a abandonnée. Cette dernière manœuvre, dont le succès est annoncé par un bruit qui se passe à l'intérieur, par la diminution considérable de la douleur, par la possibilité de quelques mouvements habituels, mais très limités, la coaptation, disons-nous, est généralement suivie des moyens propres à maintenir la réduction, et à rendre tout déplacement impossible. Ces moyens sont des bandages ou des appareils disposés de manière à pouvoir rester en place un certain temps, et permettre peu à peu la reprise des mouvements du membre. Enfin, des bains, des douches, le massage, sont des adjuvants auxquels il est bon d'avoir recours si l'articulation tarde à reprendre ses fonctions.

La réduction opérée, on conseille le repos, l'immobilité du membre. Les bandages sont portés pendant vingt-cinq à quarante jours. Puis, peu à peu, des mouvements sont essayés. S'il y a de la rigidité, on a recours aux bains, aux douches.

Accidents. — Il y en a de deux sortes : les uns *primitifs*, les autres *consécutifs*. Parmi les premiers figurent les *contusions*, les *ruptures des ligaments et des muscles*, les *fractures*, les *déchirures des vaisseaux et des nerfs*, les *plaies*, les accès fébriles. Les seconds comprennent l'*inflammation*, la *gangrène*, le *tétanos*, l'*ankylose*. Tous ces accidents, toutes ces complications ont été ou seront le sujet d'une étude à part.

LUXATIONS EN PARTICULIER. — Luxation de l'appendice xiphoïde. — *Symptômes.* — Dépression à la région épigastrique. —

omissements violents et persistants tant que la réduction n'est pas faite, ce qui n'est pas toujours facile, et ce qui, de plus, est rarement suivi de succès.

Luxations de l'articulation du coude. — *Luxation des deux os de l'avant-bras sur le bras.* — La luxation a lieu en arrière ; elle est complète. — *Symptômes.* — L'avant-bras peut être en pronation ou en supination et dans la demi-flexion, ou bien (ce qui est plus rare) il est dans l'extension. Les mouvements de flexion et d'extension sont difficiles et douloureux. — Saillie considérable de l'olécrâne. — Ramollissement de l'avant-bras.

Traitement. — En général, il faut réduire de bonne heure. Quant aux procédés, subordonnés qu'ils sont aux complications, ils se trouvent dans la sagacité et l'expérience du chirurgien.

La luxation est incomplète. — *Symptômes.* — Les précédents, moins prononcés. Le sommet de l'olécrâne est situé au-dessous des tubérosités humérales ; le membre est fléchi à angle droit.

Traitement. — V. plus haut.

La luxation est en arrière et en dehors. — *Symptômes.* — Augmentation du diamètre transversal de l'articulation du coude. — Distance entre l'olécrâne et l'épitrôchlée assez prononcée. — Rapprochement de l'olécrâne et de l'épicondyle. — Tête du radius en dehors et un peu au-dessus de l'épicondyle. — Poulie de l'humérus à nu sous la peau. — Dépression latérale externe de cette même poulie.

Traitement. — Réduire comme dans la luxation en arrière, avec la précaution, dans la coaptation, de porter l'avant-bras un peu en dedans.

La luxation est en arrière et en dedans. — *Symptômes.* — Saillie du condyle de l'humérus en dehors. — Dépression au-dessous de ce condyle. — Élévation de l'olécrâne en arrière. — Saillie en avant du bord interne de la trochlée. — Flexion légère et supination de l'avant-bras. — Inflexion en dedans de l'avant-bras.

Traitement. — Réduire en repoussant l'olécrâne en dehors et en avant.

La luxation du coude a lieu en avant ; elle est complète. — *Symptômes.* — En arrière, un vide à la place qu'occupait l'olécrâne. — Au-dessous, une tumeur transversale formée par l'extrémité inférieure de l'humérus, plus inférieurement encore, une dépression. En avant, tumeur inégale formée par l'olécrâne. En dehors et en bas, le toucher constate la présence de la tête du radius en avant du condyle. Raccourcissement ou allongement du

membre; flexion de l'avant-bras à angle droit sur le bras. — Mouvements communiqués assez étendus.

Traitement. — Contre-extension exercée sur le poignet. — Extension sur le bras au-dessus de l'articulation.

La luxation est incomplète. — *Symptômes.* — Un vide à la place de l'olécrâne. — Une saillie due à l'extrémité inférieure de l'humérus. — Allongement du membre. — Rétrécissement des diamètres transverse et antéro-postérieur de l'articulation. — Extension de l'avant-bras. — Facilité des mouvements communiqués. — Possibilité des mouvements de latéralité.

Traitement. — Extension et refoulement de l'olécrâne en arrière, ou bien flexion simple et flexion autour d'un corps rond.

La luxation est en avant avec fracture de l'olécrâne. — *Symptômes.* — Mobilité du fragment de l'olécrâne. — Attraction de celui-ci en haut par la contraction du triceps. — Saillie en arrière formée par l'extrémité inférieure de l'humérus.

Traitement. — Réduction.

La luxation du coude a lieu en dehors : elle est complète. — *Symptômes.* — Élargissement du diamètre transversal du coude. — Saillie considérable du côté externe du bras. — Dépression au-dessous de l'épitrôchlée et de la trochlée. — Cavité olécrânienne perceptible sous la peau. — Flexion de l'avant-bras. — Torsion en dedans.

Traitement. — Ramener l'avant-bras en supination, — puis : extension de l'avant-bras.

La luxation du coude en dehors est incomplète. — *Symptômes.* — Élargissement du coude. — Saillie de l'épitrôchlée. — Vide au-dessous de la trochlée. — Saillie du radius en dehors et en avant. — Flexion de l'avant-bras. — Pronation ou torsion en dedans. — Possibilité des mouvements de pronation et de supination.

Traitement. — Comme ci-dessus.

La luxation du coude est en dedans ; elle est incomplète. — *Symptômes.* — Pronation et légère flexion de l'avant-bras. — Saillie de l'épicondyle. — Position de l'olécrâne en dedans. — L'épitrôchlée est débordée, la cavité olécrânienne est vide.

Traitement. — Étendre l'avant-bras, le ramener en supination ; repousser le cubitus en dehors pendant qu'on appuiera sur l'humérus.

Luxations isolées du cubitus. — Elles sont assez rares. — *Symptômes.* — Augmentation du diamètre antéro-postérieur de l'articulation. — Saillie de l'épitrôchlée en dedans, de l'olécrâne en arrière. — Flexion de l'avant-

bras. — Impossibilité des mouvements de flexion et d'extension. — Intégrité des mouvements de pronation et de supination.

Traitement. — Placer l'avant-bras dans la supination et dans l'extension. — Diriger les forces ou les manœuvres suivant l'axe de l'avant-bras.

Luxations isolées du radius. — La luxation a lieu en arrière. —

Symptômes. — A la partie antérieure de l'avant-bras, enfoncement au-dessous du condyle. — En arrière, saillie roulant sous le doigt dans les mouvements de pronation et de supination. — Flexion et pronation de l'avant-bras. — Mouvements de flexion et d'extension très bornés. — Supination impossible.

Traitement. — Faire la contre-extension sur le bras, l'extension sur l'avant-bras et porter celui-ci en supination. — Maintenir la réduction en plaçant, en dehors et en arrière, une compresse graduée retenue par un bandage en huit de chiffre.

La luxation est en avant. — *Symptômes.* — En avant du pli du bras, tumeur roulant sous le doigt dans les mouvements de pronation et de supination. — Dépression plus ou moins prononcée en arrière, au-dessous du condyle et en dehors du cubitus. — Raccourcissement du côté externe de l'avant-bras, — flexion de l'avant-bras entre la pronation et la supination.

Traitement. — Contre-extension sur le bras, extension sur l'avant-bras placé dans la supination et dans la demi-flexion. — Maintien à l'aide d'une compresse graduée placée au niveau de la tête du radius et retenue par un bandage convenable.

La luxation est en dehors : Elle est incomplète. — *Symptômes.* — Pas de déformation du coude. — Demi-flexion de l'avant-bras. — Supination du coude impossible. — Coude douloureux. — Aggravation de la douleur dans les mouvements d'articulation.

Traitement. — Saisir le bras d'une main, — étendre le bras sur l'avant-bras avec l'autre main en portant, en même temps, le radius en arrière ; placer le membre en supination aussitôt que la coaptation a eu lieu.

Luxation du cubitus en arrière et du radius en avant. — *Symptômes.* — Ceux de la luxation du radius en arrière, et ceux de la luxation du radius en avant.

Traitement. — Réduire en deux temps, un pour chaque luxation, en d'autres termes, réduire chaque luxation séparément. A cet effet, le professeur Nélaton conseille le procédé suivant : Éloigner les surfaces articulaires l'une de l'autre à l'aide de l'extension et de la contre-extension. — Imprimer à l'avant-bras, saisi dans sa partie supérieure, un mouvement de

torsion en dehors. — Repousser l'extrémité supérieure du radius en arrière et en dehors.

Luxation de l'extrémité inférieure du cubitus. — Ces luxations peuvent se faire en avant ou en arrière. — Elle est en avant. — *Symptômes.* — Membre en supination, poignet dans l'abduction, parties molles soulevées par le cubitus.

Traitement. — Voy. plus bas.

La luxation est en arrière. — *Symptômes.* — Membre dans la pronation, poignet dans l'abduction, bras et avant-bras légèrement fléchis. — Soulèvement des chairs en arrière par la tête du cubitus.

Traitement. — Après avoir porté aux complications (déchirures, tuméfaction des parties molles, etc.), les soins nécessaires, procéder à la réduction par les manœuvres suivantes : Extension et contre-extension par des aides. — Écartement des deux os (cubitus et radius) avec les pouces du chirurgien. — Puis, exécution du mouvement de supination par la main de l'un des aides, si la luxation est en arrière, mouvement de pronation, si le déplacement est en avant. Enfin, maintenir la réduction au moyen de l'appareil destiné à la fracture de l'extrémité inférieure de l'avant-bras.

Luxations du poignet. — *Symptômes.* — Déformation du poignet. — Augmentation du diamètre antéro-postérieur. — Raccourcissement du membre mesuré de l'extrémité du doigt médius à l'olécrâne. — Longueur normale quand la mesure est prise de l'extrémité inférieure des os de l'avant-bras à l'olécrâne.

La luxation a-t-elle lieu en arrière : on trouve à la partie postérieure une saillie lisse, convexe, formée par les os de la première rangée du carpe. A la partie antérieure, on voit les muscles de la main recouverts par les extrémités inférieures des os de l'avant-bras. — Les doigts sont fléchis.

La luxation a-t-elle lieu en avant : saillie comme dans le cas précédent, mais moins prononcée et située à la partie antérieure de l'avant-bras. — De plus, soulèvement des fléchisseurs ; à la partie postérieure, soulèvement des extenseurs.

Traitement. — Extension et contre-extension. — Repousser le carpe d'abord en bas, puis en avant et en arrière, en sens contraire au déplacement. — Appareil : celui de la fracture de l'avant-bras.

Luxations de la main. — Des variétés ou espèces étudiées une seule

mérite d'être signalée ; les autres sont très rares, à moins d'accidents et de désordres très graves, tels que écrasements, fractures, etc., etc.

La *luxation du grand os du carpe* se reconnaît aux caractères suivants : Sur la partie moyenne et postérieure du carpe, existence d'une tumeur dure, circonscrite, fixe et d'autant plus saillante que les personnes sont plus maigres.

Traitement. — Réduction en ramenant la main dans l'extension et repoussant le grand os qui ne tarde pas à reprendre sa place. — Maintenir la réduction à l'aide de compresses graduées, d'une attelle et d'un bandage roulé. Tout l'appareil de contention doit porter sur l'os qui a été luxé.

Luxations du bassin. — De ces luxations, qui peuvent être compliquées de déchirures des parties molles, de fractures des parties solides, etc., trois doivent être signalées.

1° Luxations de la symphyse pubienne. — Dans cette luxation on constate : un écartement de la symphyse pubienne, une dépression plus ou moins forte, des douleurs très vives au niveau des symphyses sacro-iliaques.

Traitement. — Rapprochement du pubis, compression du bassin par un bandage de corps. — Réunion permanente des genoux. — Flexion de la cuisse sur le bassin. — Flexion de la jambe sur la cuisse.

2° Luxations de la symphyse sacro-iliaque. — Cette luxation est caractérisée par une douleur vive augmentée par les mouvements, par la mobilité de l'os iliaque, par un déplacement souvent assez étendu pour pouvoir plonger les doigts dans la symphyse disjointe.

Traitement. — Immobilité du bassin après la réduction faite. — Maintien de l'immobilité par un bandage de corps ou une ceinture de cuir rembouré.

3° Luxations du coccyx. — La douleur, accusée par les malades dans la région sacrée, est augmentée par la toux, l'éternement et la respiration. — Il y a de plus : Impossibilité de s'asseoir. — Vide et saillie à la région coccygienne reconnus par le toucher anal. — Constipation. — Défécation difficile. — Miction fréquente.

Traitement. — Réduire le plus promptement possible en repoussant le coccyx avec le doigt introduit dans le rectum, et maintenir l'os en place à l'aide d'une mèche placée dans le rectum.

Luxations coxo-fémorales. — On en trouve six variétés dans les auteurs : nous allons donner le tableau synoptique de leurs caractères différentiels.

Caractères distinctifs des luxations du fémur.

LUXATION ILIO-ISCHIATIQUE.	LUXATION ISCHIO-PUBIENNE.	LUXATION ILIO-PUBIENNE.	LUXATION SUS-COTYLOÏDIENNE.	LUXATION SOUS-PÉRINÉALE.
<i>Idem.</i> Sulcité de la fesse. Élévation du pli fessier.	Aplatissement de la fesse. Abaissement du pli fessier.	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>
Tête du fémur sentie au niveau de l'ischion.	Tête du fémur sentie à la partie supérieure et interne de la cuisse.	Tête du fémur saillante au-dessus du pli de l'aîne,	Tête du fémur sentie entre les deux épines iliaques antérieures.	Tête du fémur sentie au périnée.
Grand trochanter projeté en arrière et élevé.	Abduction. Rotation en dehors.	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i> Rotation en dehors très considérable.	<i>Idem.</i> Rotation en dehors très légère ; une fois en dedans.
Abduction. Rotation en dedans.	<i>Idem.</i>	Extension de la cuisse sur le bassin et de la jambe sur la cuisse.	<i>Idem.</i>	Cuisse écartée du tronc à angle droit et portée un peu en avant.
Flexion de la cuisse sur le bassin et de la jambe sur la cuisse.	Allongement apparent de 3 à 5 centimètres, à cause de l'abduction du membre.	Les mouvements communi- qués possibles sont : l'abduction, la rotation en dehors, la flexion.	Les mouvements communi- qués possibles sont : l'abduction et la rotation en dehors.	
Raccourcissement de 4 à 4 centimètres.	Raccourcissement dans la flexion ; l'extension donne un peu d'allongement.	<i>Idem.</i>		
Les mouvements communi- qués possibles sont : l'ad- duction, la rotation en de- dans, la flexion.				

Traitement. — On réduit les *luxations ilio-ischiatique, ischiatique et ischio-pubienne* en couchant le blessé sur le côté sain, la jambe fléchie sur la cuisse et la cuisse sur le bassin. Un lacs contre-extenseur, placé dans le pli de l'aîne, prend son point d'appui sur l'épine iliaque antérieure et supérieure, et sur la tubérosité ischiatique. L'extension est appliquée sur le genou, puis par des tractions convenables la réduction est opérée.

Dans la *luxation ilio-pubienne*, on étend la cuisse et la jambe, on fait la contre-extension suivant l'axe du fémur, l'extension dans le sens du déplacement, c'est-à-dire en dehors. De légers mouvements de rotation seront imprimés au fémur. Dans les cas d'insuccès, on peut essayer la méthode que voici : Fléchir la jambe sur la cuisse et la cuisse sur le bassin, exagérer le mouvement de flexion et d'abduction, faire exécuter au membre un mouvement de rotation en dehors, ramener la cuisse en bas et en dedans. (Pouteau, Després.)

La *luxation sus-cotyloïdienne incomplète* peut être réduite par la flexion et l'abduction réunies à la rotation en dedans (Barrier), ou par la flexion et la pression d'avant en arrière. (Gerdy.) Pour la même luxation complète, trois manœuvres sont nécessaires : forte traction en bas et en arrière, soulèvement du fémur, comme cela se pratique pour la luxation iliaque, abduction et rotation en dedans.

Enfin, pour la luxation sous-périnéale, on procède ainsi : Tractions, tantôt en haut, avec direction de la tête en face de la cavité, au moyen d'une serviette placée sous la cuisse et par le soulèvement du membre en avant et en dehors, tantôt en bas avec une rotation modérée, tantôt transversales à l'axe du membre.

Luxation du sacrum. — Beaucoup de praticiens doutent de son existence.

Luxations de la rotule — La luxation a lieu en dehors; elle est complète. — *Symptômes.* — Déformation du genou. — Placement de la rotule presque de champ sur le côté externe du condyle externe du fémur. — Soulèvement de la peau. — Élargissement de l'articulation, aplatissement de sa partie antérieure. — Par le toucher avec les doigts on sent la partie intercondylienne, surface osseuse, lisse et déprimée dans sa partie centrale. En dehors, saillie osseuse formée par la rotule. — Sous la peau, saillie oblique, de haut en bas et de dedans en dehors, due au muscle triceps. — Saillie inverse par le tendon rotulien. — Flexion de la jambe sur la cuisse. — Extension difficile du membre. — Mouvements articulaires également difficiles.

Traitement. — Pour opérer la réduction, le malade doit être couché sur un lit ; la jambe luxée doit être soulevée graduellement par le chirurgien dont une des mains est passée sous le talon. Quand le membre est dans l'extension sur la cuisse, quand celle-ci est fléchie sur le bassin et qu'un aide soutient le membre abandonné par le chirurgien, celui-ci repousse en avant, puis en dedans, la rotule saisie par son bord externe. Un bandage convenable ou une genouillère maintient et protège la réduction.

La luxation est incomplète. — *Symptômes.* — Déformation du genou. — Élargissement, aplatissement de l'articulation en dedans. — Saillie en avant formée par le condyle interne. — Saillie en avant et en dehors formée par le bord externe de la rotule. — Facilité de sentir en arrière la face postérieure de la rotule. — Extension de la jambe sur la cuisse.

Traitement. — Par une flexion brusque de la cuisse, dégager l'angle interne de l'os déplacé et glisser celui-ci dans la poulie cartilagineuse.

Les luxations de la rotule en dedans, qui peuvent être complètes ou incomplètes, sont trop rares pour nous y arrêter. Il n'en est pas tout à fait de même des suivantes, divisées en internes et en externes.

La luxation de la rotule est verticale ou de champ. — *Symptômes.* — Déformation, forme anguleuse du genou. — Saillie en avant et sur la partie moyenne de l'articulation. — Deux dépressions sur les parties latérales. — Extension du membre et difficulté de le fléchir. Toutefois, on cite des cas où la flexion a été possible, et même indolente.

Traitement. — Faire asseoir ou coucher le malade, étendre la jambe sur la cuisse, fléchir la cuisse sur le bassin. Dans ces manœuvres, la rotule sera soulevée et repoussée en bas. Ajoutons toutefois que les choses ne se passent pas toujours aussi facilement, et que des incisions aux téguments, des sections sur les tendons, etc., ont eu besoin d'être pratiquées.

La luxation a lieu par un renversement de la rotule de dedans en dehors. — *Symptômes.* — Saillie de 2 centimètres et demi formée par la rotule qui repose, par son bord externe, sur le côté externe et supérieur de la poulie articulaire du fémur, poulie qu'elle ne recouvre que dans une largeur de 6 à 8 millimètres. Sous la peau, les deux facettes articulaires de la rotule sont tournées en avant, la jambe est à demi-fléchie.

Traitement. — Simple mouvement de rotation d'arrière en avant et de dehors en dedans.

Luxations du tibia. — Luxations dont les variétés sont nombreuses et qui peuvent être complètes ou incomplètes.

Symptômes. — Le diamètre antéro-postérieur du genou est augmenté ; les deux tubérosités tibiales forment des saillies peu considérables ; le membre est allongé ; on peut communiquer à la jambe des mouvements de latéralité d'une certaine étendue ; la flexion en avant est possible ; la rotule a gardé sa position normale : *luxation en avant et incomplète.*

La jambe est mobile, mais raccourcie ; la rotule, horizontalement placée, est appliquée, ainsi que son ligament, sur les surfaces articulaires : *luxation en avant et complète.*

Le diamètre antéro-postérieur de l'articulation du genou est augmenté ; la jambe est étendue ou fléchie ; les condyles du fémur font en avant une saillie peu considérable ; la rotule est entraînée en arrière ; un raccourcissement n'est qu'apparent : *luxation en arrière incomplète.*

La jambe est étendue ou peut l'être forcément. — Saillies considérables formées par les condyles du fémur et par les tubérosités du tibia. La rotule est à peu près horizontalement placée ; sa face antérieure regarde en bas, son bord supérieur en avant. Il y a un raccourcissement de 2 à 3 centimètres : *luxation en arrière complète.*

Les malades accusent une douleur vive soit en dedans, soit en dehors du point correspondant au déplacement. — Sur le côté interne, sur le côté externe de l'articulation, dépression qui augmente quand la jambe est portée dans le sens opposé à la luxation. — Plus d'écartement entre les surfaces articulaires quand la jambe est dirigée dans le sens du déplacement. Un peu de mobilité anormale : *subluxation latérale.*

Saillie du fémur en dedans, déviation de la rotule en dehors, inclinaison de la jambe en dedans, saillie du genou en dehors, mouvements communiqués peu douloureux : *luxation tibio-rotulienne en dehors incomplète.*

Flexion de la jambe sur la cuisse. — Forte saillie en dedans formée par le condyle interne du fémur. — Possibilité de sentir en dehors le condyle externe du tibia. — Rapport de la rotule avec le condyle externe du fémur. Jambe et pied tournés en dehors : *luxation incomplète du tibia et complète de la rotule.*

La jambe, inclinée en dehors ou fléchie sur la cuisse, fait un angle ouvert en dehors. — Jambe et pied portés dans la rotation en dedans. — Saillie du tibia en dedans. — Saillie du fémur en dehors. — Obliquité de la rotule en bas et en dedans : *luxation du tibia en dedans et incomplète.*

Saillies ci-dessus considérables : *luxation du tibia en dedans et complète.*

On sent le rebord de la tubérosité interne du tibia en dedans ; saillie de

la rotule moins forte du côté malade que du côté sain. — Aplatissement et élargissement du genou. — Impossibilité des mouvements volontaires. — Possibilité des mouvements passifs, de l'extension, de la flexion : *luxation en avant et en dedans*.

On constate un ramollissement considérable : *luxation en avant et en dehors*.

Au-devant et au-dessous du condyle correspondant au fémur, saillie formée par la tubérosité interne du tibia, tubérosité qui est le siège le plus ordinaire du déplacement : *luxation par rotation*.

Les *luxations des fibro-cartilages inter-articulaires* sont des cas rares et peu dignes d'intérêt.

Traitement. — En général, la réduction des luxations du tibia est facile. La contre-extension sur le bassin, l'extension sur la partie inférieure de la jambe sont les manœuvres auxquelles on a recours. On complète ces manœuvres en obéissant aux préceptes suivants : La luxation est-elle en avant : exercer une pression d'arrière en avant sur le fémur, et une pression d'avant en arrière sur la partie supérieure du tibia ; ou bien, faire fléchir la jambe sur la cuisse. La luxation est-elle en arrière : agir en sens inverse. Est-elle en dehors : presser sur les tubérosités du tibia et sur les condyles du fémur de dedans en dehors et de dehors en dedans, suivant la direction du déplacement.

Dans la subluxation on ramène la jambe dans le sens du déplacement. — Inutilité de l'extension et de la contre-extension.

Les luxations antéro-latérales (luxations en avant et en dedans) sont réduites comme les luxations en avant et directement latérales.

Maintenant, comme complément de tous les modes de réduction, le malade sera tenu au lit, et ce ne sera que vers la quatrième ou sixième semaine qu'il lui sera permis d'exécuter quelques mouvements dont l'étendue sera chaque jour de moins en moins limitée.

Luxations du péroné sur le tibia. — Luxations très rares.

Luxations tibio-tarsiennes. — *Symptômes*. — Pied tourné en dedans ; bord interne du pied dirigé en bas, bord externe regardant en haut. — En dedans, double saillie formée par la malléole interne de l'astragale : *luxation en dedans*. — Déplacement en sens inverse ; *luxation en dehors*.

Diminution dans la longueur de l'avant-pied ; intervalle très prononcé entre le tibia et le tendon d'Achille : *luxation en arrière*. — Augmentation de la longueur de l'avant-pied, contact du tibia et du tendon d'Achille, rapport des malléoles avec le talon : *luxation en avant*. — Élargissement

de l'espace intermalléolaire, contact des malléoles avec le sol : *luxation en haut*.

Traitement. — Réduction facile. — Contre-extension sur la jambe. — Extension sur le cou-de-pied et le talon. — Traction, d'abord dans le sens du déplacement, puis tourner le pied en sens opposé. — Donner aux fractures, aux plaies des téguments, des vaisseaux, etc., les soins appropriés à chacune de ces complications.

Luxations des os du tarse. — *Symptômes.* — Soulèvement de la peau et des tendons extenseurs des orteils par l'astragale, renversement du dos du pied en dehors, direction de son bord externe en bas : *luxation double de l'astragale en avant*.

Direction du pied en dehors, écartement de 3 centimètres entre l'axe du pied et celui de la jambe. — Pas de déviation. — Vide considérable au-dessous de la malléole externe. — Saillie prononcée formée par la malléole interne. — Tête de l'astragale logée au-dessous de la malléole interne et formant tumeur osseuse. — Mouvements spontanés impossibles, mouvements communiqués très bornés : *luxation double en dedans*.

Aucune déviation, mais apparences d'un raccourcissement du pied. — Tumeur volumineuse au-dessus du calcanéum, entre le tibia et le tendon d'Achille. — Refoulement de ce dernier en arrière. — Dépression en avant du tibia. — Raccourcissement de la jambe : *luxation double en arrière*.

Pas de symptômes constants et certains pour les *luxations doubles par rotation et par renversement*.

Traitement. — Ne pas tenter la réduction des luxations non compliquées de plaies. — Pratiquer l'extirpation de l'astragale, car cet os, vivant en parasite aux dépens des surfaces articulaires qui l'entourent, et étant séparé de ces mêmes surfaces, finit par devenir corps étranger. — Après l'extraction, placer le membre dans un appareil de fracture de jambe, surveiller les plaies, recourir parfois aux irrigations continues.

Les délabrements sont-ils très considérables : pratiquer l'amputation de la jambe, extrémité à laquelle il faut obéir toutes les fois qu'on a affaire à des fractures comminutives des os du pied et de la jambe, avec plaies, dilacération, décollements, etc.

Luxations sous-astragaliennes. — *Symptômes.* — Abduction du pied, élévation de son bord externe ; — plante du pied dirigée en dehors ; — allongement du talon ; — écartement notable entre le tendon d'Achille et le tibia ; — saillie antérieure formée par la tête de l'astragale ; — rac-

courcissement du pied ; — mouvements de flexion et d'extension seuls possibles, mais très douloureux : *luxation en avant*.

Flexion du pied sur la jambe. — Refoulement des os de la jambe en arrière. — Talon effacé. — En dehors, saillie de l'astragale. — Possibilité de quelques légers mouvements de flexion et d'extension. — Plus de mouvements latéraux. — Marche impossible sans béquilles. — Talon portant sur le sol : *luxation en arrière*.

Adduction du pied, élévation de son bord interne. — Saillie en haut et en dehors de la tête de l'astragale. — Dépression au-dessous de la malléole externe. — Au-dessus de la malléole interne, saillie formée par le bord interne du calcanéum. — Bord interne du pied concave et raccourci, bord externe convexe. — Possibilité de porter le pied dans l'extension la flexion, l'adduction. — Abduction impossible : *luxation en dehors*.

Axe du pied porté dans l'abduction ou dirigé transversalement. — Élévation du bord externe du pied. — En dedans, saillie de l'astragale, en dehors saillie du calcanéum. — Conservation des mouvements communiqués de flexion et d'extension : *luxation en dedans*.

Traitement. — La réduction de la *luxation en avant* n'étant pas toujours exécutable, on y supplée par un appareil capable de redresser le pied. Rien de précis pour la *luxation en arrière*. La *luxation en dehors* est réduite par les manœuvres suivantes. Un aide soutient la jambe, un autre aide tire d'une main sur le talon, de l'autre main sur l'avant-pied. Le chirurgien, les deux pouces appliqués sur la tête de l'astragale, refoule cet os en dedans, en arrière et en bas.

Pour la *luxation en dedans*, la réduction est obtenue à l'aide de la contre-extension sur la jambe, de l'extension sur le pied.

La luxation existe-t-elle sans plaie : tenter la réduction. Échoue-t-on : préférer l'expectation à l'extirpation de l'astragale. Y a-t-il plaie : il faut réduire. La réduction n'est-elle pas possible : faire la section des tendons et des ligaments. Enfin extraire l'astragale ou amputer la jambe, la gravité des lésions exigeant cette dure et dernière extrémité.

Nous nous contenterons de mentionner les *luxations du calcanéum, du scaphoïde, médio-tarsiennes, des cunéiformes, des articulations tarso-métatarsiennes, des orteils, des sésamoïdes*. Toutes ces luxations, possibles, mais bien rares, surtout à l'état simple, c'est-à-dire exemptes de désordres plus ou moins considérables soit des parties molles, soit des parties solides, rentrent tout à la fois dans la classe des plaies graves et compliquées, dans la classe des fractures comminutives, etc. ; là se trouvent tout naturellement leur symptomatologie et leur thérapeutique.

Les *luxations des os de la tête, des os de la face*, sont très rares, si même il y en a sans fracture (celles du maxillaire inférieur exceptées).

V. FRACTURES.

Luxation de la mâchoire inférieure. — Elle peut exister sur un seul ou sur les deux condyles.

Symptômes (dernier cas). — Ouverture permanente de la bouche. — Saillie en avant de la mâchoire inférieure. — Plus de rapport des dents molaires entre elles. — Écoulement involontaire de la salive. — Difficulté d'articuler les sons et d'avalier. — Mastication impossible. — Aplatissement des joues. — Saillie des masséters en arrière.

Dans la luxation d'un seul côté ou sur un seul condyle, la bouche est moins entr'ouverte, le menton est dévié, la commissure labiale du côté sain est tirée en bas. — Aplatissement de la joue du côté luxé.

Traitement. — Réduction à l'aide de manœuvres plus faciles à comprendre et à exécuter, quand on est devant le malade, qu'à décrire.

Luxations de la clavicule. — Trois variétés sont décrites par le professeur Nélaton.

A. Luxations sterno-claviculaire. — La luxation a lieu en avant. : — *Symptômes.* — Douleur vive au niveau de l'articulation ; douleur augmentée par les mouvements des bras. Devant le sternum et au-dessous de la fourchette dorsale : tumeur dure, arrondie. — Élévation de la clavicule quand la luxation est incomplète. — Direction en avant, en dedans et en bas de la même clavicule quand la luxation est complète. — Saillie intérieure du faisceau interne du sterno-mastoïdien. — Profondeur notable du creux sus et sous-claviculaire.

Traitement. — Réduire en tirant l'épaule en dehors et en arrière, en repoussant l'extrémité interne de la clavicule dans sa cavité articulaire. Maintenir la réduction à l'aide d'un simple bandage herniaire dont le ressort passe sous l'aisselle du côté sain.

La luxation a lieu en arrière. — *Symptômes.* — Douleur locale vive, exagérée par les mouvements du bras et la rotation de la tête. — Gêne de la déglutition, de la respiration. — Tête inclinée du côté de la luxation. — Élévation et saillie de l'épaule en avant et en dedans. — Obliquité de la clavicule en bas, en dedans et en arrière. — Dépression du sterno-mastoïdien. — Disparition du creux sus-claviculaire.

Traitement. — Opérer la réduction en portant l'épaule en arrière et en bas. — Maintien de la réduction en tenant les épaules renversées en arrière à l'aide d'un appareil de bandage en huit de chiffre.

La luxation est en haut. — *Symptômes.* — Même douleur que dans les cas précédents. — Abaissement et rapprochement de l'épaule de la ligne médiane. — A la partie supérieure du sternum : tumeur dure, arrondie, formée par l'extrémité interne de la clavicule. — Dépression entre la clavicule, la facette articulaire sternale et la première côte.

Traitement. — Réduction obtenue en portant l'épaule en haut et un peu en arrière.

B. Luxations acromio-claviculaires. — *Symptômes.* — Douleur locale comme dans les cas précédents. — Dans la luxation incomplète : saillie à peine sensible de la clavicule. — Dans la luxation complète : élévation de la clavicule. — Écartement notable entre les deux os. — Clavicule tantôt fixe, tantôt mobile. — Omoplate porté en bas, en dedans et en avant.

Traitement. — Réduction en abaissant la clavicule et élevant le bras en le portant en dehors.

Dans les *luxations sous-acromiales*, la douleur est vive à la région de l'épaule, les mouvements volontaires sont presque impossibles, les mouvements communiqués sont douloureux, l'aplatissement de l'épaule est notable ainsi que la dépression de la clavicule et la saillie de l'acromion. La *réduction* se fait facilement en retirant l'épaule en dehors et en arrière.

Jusqu'à présent, la *luxation sous-coracoïdienne* a plutôt été décrite comme possible, que réellement observée.

Luxation des deux extrémités de la clavicule. — La science ne possède encore qu'un seul exemple de ce genre de luxation. Dans cet exemple, l'extrémité interne de la clavicule était luxée en haut et avant, l'extrémité externe l'était en haut et en arrière. L'appareil de Desault, avec des compresses graduées appliquées sur les deux extrémités de la clavicule, maintient la réduction de la luxation externe, la seule qui peut être réduite.

Luxations des côtes et de leurs cartilages. — Rien à dire des symptômes et du traitement de ces sortes de luxations. Trop de désordres, trop de gravité dans ces désordres en sont les conséquences pour donner l'espoir du moindre succès.

Luxations de l'humérus. — Luxations les plus fréquentes. Six espèces sont décrites par les auteurs. Nous allons en donner les *symptômes* ou plutôt les *caractères distinctifs* sous la forme de tableau synoptique que nous empruntons tout entier à l'excellent *Manuel de pathologie et de clinique chirurgicale* du docteur Jamain.

Caractères distinctifs des luxations de l'humérus.

LUXATION SOUS-CORACIENNE.	LUXATION SOUS-CLAVICULAIRE.	LUXATION SUS-CORACOIDIENNE.	LUXATION SOUS-CLAVICULAIRE.	LUXATION SUS-CORACOIDIENNE.	LUXATION SOUS-CLAVICULAIRE.	LUXATION SUS-CORACOIDIENNE.	LUXATION SOUS-ÉPINEUSE INCOMPLÈTE.
Aplatissement du moignon de l'épaule. Saillie de l'acromion.	<i>Idem.</i> <i>Idem.</i> <i>Idem.</i>	<i>Idem.</i> <i>Idem.</i> <i>Idem.</i> <i>Idem.</i>	<i>Idem.</i> <i>Idem.</i> <i>Idem.</i> Tête faisant saillie dans la région sus-claviculaire.	<i>Idem.</i> <i>Idem.</i> <i>Idem.</i> <i>Idem.</i>	<i>Idem.</i> <i>Idem.</i> <i>Idem.</i> Tête ne pouvant être sentie même profondément dans l'aisselle et très rapprochée de ses côtés.	<i>Idem.</i> <i>Idem.</i> <i>Idem.</i> <i>Idem.</i>	Déformation peu prononcée du moignon de l'épaule. Dépression de la partie antérieure de l'épaule.
Allongement de la paroi antérieure de l'aisselle. Creux sous-claviculaire effacé.	Creux sous-claviculaire conservé. <i>Idem</i> située au niveau du grand pectoral. <i>Idem</i> très écarté.	Tête sentie très profondément dans l'aisselle, superficiellement dans l'élevation du bras. <i>Idem</i> moins écarté.	Coude rapproché du tronc.	<i>Idem</i> plus prononcée et de manière à masquer l'apophyse coracoïde. Tête ne pouvant être sentie dans l'aisselle.	Comité écarté du tronc. Raccourcissement du bras.	<i>Idem</i> plus ou moins prononcée au-dessous de l'acromion.	<i>Idem</i> plus ou moins prononcée au-dessous de l'acromion.
Tête humérale dans l'aisselle, située profondément.	Allongement du bras de 5 à 6 millimètres, quelquefois pas de modification dans la longueur, quelquefois raccourcissement.	Allongement du bras, quelquefois pas de modification dans la longueur, quelquefois raccourcissement.	<i>Idem.</i>	Comité écarté du tronc. Raccourcissement du bras.	<i>Idem.</i>	Coude rapproché du tronc et porté en avant, Allongement du bras.	Coude rapproché du tronc et porté en avant, Allongement du bras.
Mouvements actifs possibles.	Impossibles.	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	Mouvements communi- qués difficiles et très douloureux.	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>
Mouvements communi- qués possibles, peu douloureux, excepté l'adduction.	<i>Idem</i> , mais non douloureux.	<i>Idem</i> , mais douloureux.	Mouvements communi- qués difficiles et très douloureux. L'humérus a conservé sa direction normale. <i>Idem.</i>	L'humérus dans la rotation en dedans. Crépitation rare.	<i>Idem.</i>	Coude rapproché du tronc et porté en avant, Allongement du bras.	Mouvements communi- qués presque nuls et très douloureux. Rotation de l'humérus en dedans.
Crépitation assez fréquente.	Crépitation rare.	Crépitation rare.	<i>Idem.</i>	Crépitation rare.	<i>Idem.</i>	Coude rapproché du tronc et porté en avant, Allongement du bras.	Crépitation rare.

Complications. — Inflammation. — Fractures diverses (du corps ou col chirurgical de l'humérus, quelquefois de l'acromion, de l'apophyse coracoïde ou du col de l'omoplate). — Compression ou même déchirure des nerfs axillaires. — Déchirure de l'artère axillaire. — Tumeur emphysémateuse.

Traitement. — La réduction des *luxations sous-coracoïdiennes sous-glénoïdiennes* se fait par les procédés ordinaires (*contre-extension extension, coaptation*) procédés auxquels on est parfois obligé d'ajouter d'autres dits *brusques, de douceur* ou de *bascule*. Un quatrième procédé, celui de *circumduction*, et une méthode que son auteur (Colombat) a appelée *ostéotropique*, ont été employés. Colombat imprimait au membre un mouvement de fronde et dirigeait le coude circulairement en dedans et en dehors.

La *luxation intra-coracoïdienne* exige (Velpéau) des mouvements de traction horizontale, auxquels on ajoute (Malgaigne) des mouvements de pression et de bascule.

Dans la *luxation sous-claviculaire*, les tractions doivent être faites obliquement et de haut en bas. — Enfin, l'extension verticale ou oblique de haut et en dehors, l'extension en bas, en avant et en dedans, la rotation en dedans avec une légère traction sont les moyens propres à réduire sinon toujours, du moins très souvent, les *luxations en arrière*. A ces moyens, comme à tous ceux qui précèdent, il faut ajouter, comme traitement consécutif, le repos du membre pendant une vingtaine de jours le rapprochement du bras près du tronc.

Luxation du sternum. — *Symptômes.* — A la région antérieure de la poitrine, douleur plus ou moins vive augmentant par la pression du doigt et dans les mouvements respiratoires. — Raccourcissement du sternum. — Tête penchée en avant et en bas. — Courbure du tronc en avant. — Voûture du dos. — Saillie des apophyses épineuses. — Difficulté dans les mouvements d'extension du tronc.

Traitement. — Réduction en faisant coucher le malade sur le dos, manœuvres propres à exercer des tractions suffisantes sur les parties supérieures et inférieures de la poitrine. — Bandage de corps. — Décubitus dorsal.

Luxations des vertèbres. — Déplacements toujours incomplets, moins de fractures existant alors comme complications. Les auteurs rapportent des exemples de *luxations occipito-atloïdienne et atloïdo-axillaire*. Dans cette dernière, la tête est immobile, inclinée en avant,

face est vultueuse, le pouls est petit et rare, la sensibilité et les mouvements sont détruits, enfin, la mort peut être subite.

Traitement. — Sur un individu qui survivrait à un accident de ce genre, on pourrait tenter la réduction à l'aide de la manœuvre suivante : Faire asseoir le malade par terre ; — passer sous son menton une serviette solide ; — attacher celle-ci au cou du chirurgien qui, placé derrière, exercerait des tractions convenables en relevant le cou et en dirigeant les manœuvres avec les mains.

Luxations des cinq dernières vertèbres cervicales. — Les plus fréquentes sont les luxations en avant ; les autres, extrêmement rares, sont dites *luxations unilatérales* ou *articulaires*, et *luxations en arrière*. Dans la première il y a inflexion de la tête, rapprochement du menton sur le sternum. Dans la seconde, la tête est inclinée du côté opposé à la luxation. Enfin, dans la troisième espèce, la mort est instantanée.

Traitement. — Manœuvre à peu près semblable à celle qui a été décrite pour la luxation atloïdo-axoïdienne.

Luxations des vertèbres dorsales et lombaires. — Très rares et mortelles.

Luxations congénitales du membre inférieur. — *Symptômes.* — Déformation du membre. — Abaissement de la hanche qui correspond au côté malade. — Inflexion de la colonne vertébrale du côté sain. — Élévation du pli fessier. — Dépression en arrière de la partie inférieure de la fesse, saillie arrondie de sa partie antérieure et latérale. — Raccourcissement du membre. — Obliquité de la cuisse en bas et en dedans. — Tension de la jambe à se porter en dehors. — Direction des genoux en dedans.

Vient-on à fléchir la cuisse sur le bassin, la rotation de la tête du fémur, sur son axe ordinaire, est remplacée par un mouvement en arc de cercle qui paraît avoir pour point central l'union du col avec le grand trochanter. Applique-t-on le pouce sur la région inguinale, les doigts sur le grand trochanter, on ne sent pas la tête du fémur rouler sous le pouce, et, fléchit-on, à angle droit, la cuisse sur le bassin, on s'aperçoit que le grand trochanter passe derrière une ligne tirée de l'épine iliaque antérieure et supérieure, et le point le plus saillant de la tubérosité ischiatique. (Nélaton). Conservation des mouvements du membre, ceux de l'abduction exceptés. — Claudication pendant la marche.

Traitement. — *Réduction.* — Cette réduction n'est possible qu'autant que le sujet est jeune, qu'il n'a pas dépassé l'âge de douze à quinze ans, qu'il n'y a pas de pseudarthrose, que des mouvements de glissement, d'abaissement et d'élévation peuvent encore être imprimés au fémur, à la

surface de l'os iliaque. Le docteur Pravaz a divisé le traitement en trois temps : *extension préparatoire* à l'aide de mouffles et d'un temps qui peut aller jusqu'à six mois ; *réduction* à l'aide de tractions, de pression exercées en haut et en bas, et d'arrière en avant, sur l'extrémité supérieure du fémur ; *consolidation* obtenue avec une ceinture à pression latérale.

Luxations graduelles, ou consécutives au relâchement et à la rupture des ligaments.

Symptômes. — Déformation de l'articulation. — Douleur nulle ou très légère. — Mobilité plus prononcée. — Mouvements volontaires et communiqués, plus faibles, plus étendus que dans les luxations traumatiques. — Réduction très facile, mais reproduction également facile.

Abandonnées à elles-mêmes, les luxations graduelles présentent les phénomènes suivants : ou bien elles restent stationnaires, ou bien elles augmentent, et alors il y a : déformation des surfaces osseuses, compression de ligaments interosseux, formation de nouvelles cavités où se loge la tête des os, déperdition, atrophie du membre.

Traitement. — Dans les cas très peu avancés, une attitude nouvelle donnée au corps suffit quelquefois pour amener la guérison ; bien entendu que la réduction sera faite, si besoin il y avait. Dans les cas plus avancés il faut réduire d'abord comme dans les cas les plus récents ; mais il faut de plus maintenir la réduction avec des appareils orthopédiques variés tenus longtemps appliqués, et seconder l'action de ceux-ci par une position convenable du corps et du membre.

LYMPHITE MAMMAIRE ET AXILLAIRE. — Affection parfois observée chez les femmes qui nourrissent, qui est due à la distension des voies galactophores par une surabondante sécrétion laiteuse, laquelle hypersecretion favorise le développement et l'extension de l'inflammation, et donne lieu à de la fièvre, à des gerçures, à des douleurs, à des abcès, etc.

Pour calmer les douleurs causées par les gerçures principalement, on conseille de donner le sein deux fois dans la journée et aux mêmes heures. — On protège le mamelon par un bout de sein peu volumineux et un peu ferme. — On revêt ensuite le même mamelon d'une couche de collodio-s'il est dénudé, ou bien on le saupoudre de benjoin, de baume de tolu ; on l'enduit de gelée, de pommade, de liniment dont voici les formes.

<i>Gelée de glycérine.</i>		Glycérine purifiée et fraîche	30 gram
Gomme adragante.	8 à 15 gram.	Eau de roses.	100 gram
Eau de chaux.	120 gram.		
		Mélez. — Onctions ou embrocation	

Liniment contre les gerçures du sein.

Huile de cade.	2 gram.
Huile d'amandes.	4 gram.
Glycérine	30 gram.

Mêlez. — On peut augmenter la proportion de l'huile de cade, quand les fissures sont très larges et très profondes.

On porte le soluté, au moyen d'un pinceau de blaireau, sur les parties fendillées ou ulcérées, de manière à les couvrir complètement. Cette opération est renouvelée chaque fois que l'enfant a tété.

Pommade à la sultane (Cadet).

Cire blanche.	20 gram.
Blanc de baleine.	50 gram.

Faites liquéfier à une douce chaleur dans :

Huile d'amandes douces.	100 gram.
---------------------------------	-----------

Coulez dans un mortier de porcelaine, et triturez le mélange jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de grumeaux ; incorporez ensuite :

Eau de roses	50 gram.
Baume de la Mecque.	2 gram.
Teinture de benjoin.	12 goutt.

Le mal persiste-t-il, surtout au mamelon : persévérer dans l'allaitement de l'enfant, malgré les douleurs, si celles-ci sont tolérables. Dans le cas contraire, revenir *aux bouts de seins artificiels*, ou cesser l'allaitement, circonstance fâcheuse, car des nodosités, des engorgements, des abcès mammaires en sont trop souvent les tristes conséquences.

Enfin, traitement général, si les gerçures tiennent à une diathèse quelconque.

M

MAL DE MER. — *Symptômes.* — Après l'étonnement, le tournoiement de tête qui constituent le *vertige* au premier degré du mal de mer ; après la sensation de malaise à l'épigastre, après les nausées, les vomissements qui sont des symptômes gastriques et le second degré du mal, vient le collapsus au troisième degré, c'est-à-dire, un abattement général, une défaillance complète, un état difficile à comprendre pour ceux-là qui sont bien *amarinés*.

Bientôt, les vomissements ayant eu lieu, le sujet tombe comme une masse inerte ; il est sans mouvements, insensible et complètement indifférent à tout ce qui l'entoure, aux siens propres comme aux étrangers. — Toutes les fonctions languissent, et il n'est pas très rare de voir des malades laisser échapper sous eux les urines et les matières fécales.

Traitement. — Aussi riche en insuccès qu'en moyens ou agents préposés, vantés et employés. — Sulfate de quinine, préconisé par ceux qui comparent le mal de mer à l'intoxication paludéenne.

Prophylaxie. — Ne pas s'embarquer à jeun. — Se placer au centre du

bâtiment, s'y coucher horizontalement ou dans un hamac. — Se tenir sur la pointe des pieds quand on ne peut, ni occuper le centre du bâtiment, ni se coucher, ni s'étendre suspendu. — Promener et varier ses regards, son attention dans l'espace. — Porter une ceinture abdominale. — Sucrer un citron, une orange. — Prendre, avant de s'embarquer, quelques pilules contenant chacune 2 décigrammes de sulfate de quinine si on croit à l'influence paludéenne.

MAL DE POTT ou MAL VERTÉBRAL. — *Symptômes locaux et généraux.* — Destruction et suppuration du corps des vertèbres, avec gibbosité, inflexion, courbure de la colonne vertébrale. — Gêne dans les mouvements, les attitudes. — Trouble dans la circulation, la respiration, et souvent paralysie, abcès par congestion, etc., selon le siège du mal. — Abcès quand le mal occupe les parties dorsale ou lombaire; abcès rares dans la portion cervicale.

Traitement. — Au début, un ou plusieurs moxas que l'on convertit en larges et profonds cautères pansés avec des mélanges sédatifs quand ils sont par trop douloureux. — Entretien des moxas. — Repos. — Immobilité ou redressement progressif, et position du corps selon les formes et degrés des inclinaisons. — A cet effet, construire un appareil amidonné de la manière suivante : mouler le dos du sujet couché sur le ventre et dans la position la plus verticale possible. — Faire sécher le plâtre. — Garnir l'intérieur des pièces nécessaires à l'appareil amidonné pour rendre son contact doux et supportable. — Pratiquer dans cette espèce de corset ou de cuirasse, des ouvertures propres au passage de l'air, de la perspiration cutanée.

A l'intérieur, régime tonique et fortifiant, en rapport, bien entendu, avec l'état de l'estomac et des intestins, et boissons amères et légèrement stimulantes. Voy. ANÉMIE, SCROFULE.

Pommade calmante (Pott).

Poudre de ciguë..... 20 gram.
 Axonge balsamique..... 50 gram.
 Mêlez. — En frictions à la dose de
 10 à 20 grammes.

Autre pommade calmante.

Extrait de suc dépuré de ciguë. 5 gram.
 Délayez dans très peu d'eau. — Mêlez
 avec cérat, 40 gram.

MAL PERFORANT DU PIED. — *Symptômes.* — Épaississement, couleur jaune pâle ou blanc mat de l'épiderme. — Compression douloureuse et endurcissement du derme entre les os et la couche épidermique. — Liquide séro-sanguinolent dans une cavité logée entre l'épiderme et le

derme. Vient-on à enlever la portion endurcie du derme : une fongosité rougeâtre ne tarde pas à faire saillie au dehors. Cette fongosité s'ulcère-t-elle : on a l'*ulcère verruqueux* de Marjolin. — Prompte inflammation des bourses séreuses avoisinant les durillons. — Propagation de l'inflammation dans les gaines tendineuses, les articulations, sur le périoste et les os. De là, un ou plusieurs phlegmons de la plante du pied, une suppuration des articulations, une carie, une nécrose des os du pied.

Traitement. — Dès le début, enlever le durillon en en faisant l'excision couche par couche, panser avec des pommades excitantes (digestifs, p. 186), la teinture d'iode, etc. — Cautériser l'ulcération avec le nitrate d'argent ou la potasse caustique.

MAL DE VERS ou DE BASSINE (maladie vésiculeuse, parfois pustuleuse, des ouvriers qui manient le coton, mais surtout la soie).

PREMIÈRE FORME. — *Symptômes.* — Après 8 ou 15 jours d'un travail assidu et régulier (sur des cocons anciens et doubles, ceux de l'année passent pour être sans danger), manifestation d'une démangeaison, peu pénible d'abord, avec teinte érythémateuse, sur la main droite, dans l'intervalle des doigts, entre la première et la dernière phalange, quelquefois même sur le dos et dans les plis de la main. — Bientôt rougeur érysipélateuse. — Extinction momentanée de la rougeur sous la pression des doigts. — Gonflement. — Douleur cuisante. — Chaleur vive. — Marbrures, plaques brunnâtres sur la peau. — Soulèvement de l'épiderme. — Éruption miliaire. — Vésicules, petites, régulières, ordinairement arrondies, proéminentes, s'accroissant promptement, se remplissant, comme de véritables bulles, d'un liquide clair et transparent, puis trouble, épais, visqueux. — Mouvements de la main, travail, pénibles, difficiles.

Y a-t-il épanchement du liquide par suite du déchirement volontaire ou accidentel des vésicules : soulagement, et parfois, guérison.

Traitement. — Interruption du travail. — Repos de quelques jours.

DEUXIÈME FORME. — *Symptômes.* — Transformation des vésicules en pustules, ou apparition entre les premiers boutons, de pustules franches, non ombiliquées, analogues dans leur dimension aux boutons de vaccine. L'ouverture des pustules est-elle prématurée : éruption nouvelle. — Y a-t-il eu formation de pus : cessation des douleurs. — Possibilité de travailler, bien que le derme soit à nu, que les surfaces soient ulcérées.

Traitement. — Pas d'antiphlogistiques. — Évacuation du pus. — Avantage des toniques, des aromatiques, des stimulants, des astringents, en boissons, en sirops, en topiques, lotions avec l'urine (remède des ouvriers).

TROISIÈME FORME. — *Symptômes.* — Altération profonde de la peau, du tissu cellulaire sous-cutané. — Gonflement énorme des parties. — Déformation des doigts et de la main. — Tuméfaction œdémateuse du poignet, de l'avant-bras, du bras. — Engorgement douloureux des vaisseaux lymphatiques, des glandes de l'aisselle. — Du cinquième au sixième jour, phlegmons arrondis, circonscrits sur les pustules; ouverture des phlegmons du huitième au dixième jour. — Accidents généraux. — Amendement, quand le pus s'est fait jour. — Guérison du dix-huitième au vingtième jour.

Traitement. — Comme dans la seconde forme, plus : Cataplasmes avec poudre de camomille, de kina, camphre, tannin, etc. — Cautérisations superficielles avec le nitrate d'argent fondu. — Contre les démangeaisons, lotions avec le sureau, le mélilot, etc.

Régime. — Analeptique et réparateur.

MALADIES. — Successions d'actes anormaux qui, avec la lésion d'un organe ou d'une fonction d'organe pour point de départ, offrent des différences très notables d'un individu à un autre, et, qui plus est, sur le même individu, selon les âges, les lieux, et selon un très grand nombre de circonstances dépendantes du malade. Le but de notre travail, étant la thérapeutique, nous n'entrerons dans aucun détail touchant les considérations générales relatives aux maladies proprement dites. Nous nous bornerons à la définition des affections aiguës et des affections chroniques, à l'indication des principaux symptômes qui les caractérisent, des moyens qu'il convient d'employer pour les guérir.

Les *maladies aiguës* sont des affections qui ont toujours une certaine intensité, une durée peu prolongée; les *maladies chroniques*, au contraire, sont moins violentes, plus lentes dans leur invasion, plus uniformes dans leur marche et leur terminaison.

Symptômes des maladies aiguës (première période : commencement ou invasion). — Frisson, tremblement (non constant); défaillance, perte de l'appétit, soif vive, douleur fixe dans quelque organe ou seulement sensation inaccoutumée; nausées, vomiturations, dyspnée, fréquence du pouls, hémorrhagie, délire, convulsions ou tout autre phénomène insolite; diminution ou suspension des évacuations; troubles fonctionnels de plus en plus notables.

(Deuxième période : période d'état ou de violence.) Exaspération des symptômes ci-dessus, accidents secondaires ou sympathiques, complications.

(Troisième période : déclin.) Crises, retour à la santé, retour plus ou moins prompt, plus ou moins certain.

Traitement. — Il est : *abortif* quand l'homme de l'art est appelé au début : *palliatif*, *expectant*, quand le mal ne présente aucun danger, qu'on peut se borner à en atténuer les effets ou en ralentir la marche, ou que la force médicatrice de l'économie peut suffire ; *curatif*, quand la maladie est confirmée ; *débilitant*, quand les symptômes sont violents ; *calmant*, quand l'élément douleur prédomine ; *antispasmodique* s'il y a des troubles nerveux ; *prophylactique*, dans les temps d'épidémies et dans la crainte des récidives ; *évacuant*, contre les embarras intestinaux ; *spécifique*, si le mal a un cachet particulier, constant ; *local ou général*, suivant que l'affection est limitée à un seul organe ou à un seul système d'organes, ou que l'ensemble de l'économie est envahi ; *rationnel*, quand il se déduit de la connaissance des causes et de la nature des maladies ; *empirique*, quand il s'appuie sur l'expérience, qu'il agit par tâtonnement, par analogie ; *perturbateur*, quand le mal reste stationnaire. Toutefois, la perturbation thérapeutique devra toujours venir après l'*expectation thérapeutique*. En effet, en médecine pratique, il ne suffit pas de vouloir être utile, il faut encore être sûr de ne pas être nuisible, et jamais la médication perturbatrice ne donne cette certitude. C'est ici qu'il faut dire, avec les anciens : *Melius anceps quam nullum.* — *Homœopathique* : Cette médication n'est autre que le *mica panis* des praticiens honnêtes et honorables qui savent que le *temps*, la *patience*, la *confiance* et l'*espérance* sont de grands médecins, bons à consulter, avantageux à réunir à deux autres médecins, plus grands encore, la *diète* et l'*eau*.

A toutes ces médications, dont l'action devra être en rapport avec la violence des symptômes prédominants, joindre un régime diététique et hygiénique propre à seconder les effets de ces mêmes médications.

Symptômes des maladies chroniques. — Les mêmes que dans les maladies aiguës, avec cette grande différence que les périodes sont complètement effacées, que les symptômes sont continus, peu prononcés, souvent obscurs ou insidieux.

Traitement. — C'est aux maladies chroniques que s'attachent tous les fabricants de recettes miraculeuses dont l'expérience a constaté les vertus. Nous qui devons raisonner nos méthodes thérapeutiques comme le chirurgien raisonne ses opérations, ses procédés, nous voulons quelque chose de moins absolu, de plus rationnel que les inventeurs de panacées, et, si nous ne guérissons pas toujours, c'est que des limites, souvent insurmontables, ont été posées au pouvoir de notre art. Le médecin ne saurait

donc être responsable de cette impuissance. Son devoir alors n'est pas de *rien faire*, ce qui, bien souvent, est *faire beaucoup*, c'est de placer le malade dans des conditions hygiéniques et morales telles, que rien ne puisse enrayer les efforts de la nature médicatrice. Il a, de plus, l'obligation de seconder ces efforts par l'emploi raisonné et raisonnable des agents divers, simples ou composés, que lui fournissent la physique, la chimie et la pharmacie.

Parmi ces agents, dont nous ne contestons pas l'infidélité, trop souvent renouvelée, nous avons : les *débilissants*, si quelques symptômes d'acuité se présentent ; les *stimulants locaux et généraux*, si une fonction sécrétante ou excrétoire languit, si une atonie locale ou générale paralyse les efforts de la nature ; les *révulsifs cutanés et intestinaux*, si quelques signes métastatiques se manifestent ; les *iodures*, les *mercuriaux* contre les engorgements viscéraux ou autres ; les *antipériodiques*, quand la maladie prend une marche intermittente ; enfin le *régime*, les *eaux minérales artificielles* pour les malades qui ne peuvent jouir des bénéfices des voyages et des déplacements, et dont l'affection a été réfractaire à tout ce qui lui a été opposé. Parmi les stations thermales plus ou moins éloignées, disons un mot de celles où sont appliquées les *cures du petit-lait et de raisin* dans le traitement des maladies chroniques et en particulier dans le traitement des névroses, des troubles fonctionnels des organes digestifs, des pléthores (abdominale, hépatique, etc.), de la phthisie tuberculeuse, des affections des voies respiratoires, des engorgements de la rate, des dyscrasies (scrofuleuse, rhumatose, etc.).

Cure de petit-lait et de raisin. — La cure du raisin est plus ancienne que la cure du petit-lait. Beaucoup de vieux auteurs en ont parlé, et, depuis des siècles, la médecine populaire en fait usage dans certaines contrées de la France. Dans les Pyrénées, le petit-lait est associé aux eaux sulfureuses ; dans l'Alsace, le raisin est mangé en abondance comme médicament ; dans l'Aveyron, le petit-lait est bu pur et chaud le matin à jeun. Les bords de la Loire, les bords du Rhin ont leurs stations lactées. Enfin, c'est avec le raisin des riches vignobles du Languedoc que, tous les ans, les *cacarots* (vendangeurs pyrénéens) réparent les tristes effets de leur misère et de leurs privations. Toutefois, disons que la France, si riche par ses produits, si belle par ses sites et ses prairies, qui a tout, qui peut tout, mais qui, très souvent, est un peu tiède, un peu pyrrhonienne à l'endroit des médicaments, est en arrière sous le rapport des établissements analogues à ceux que l'Allemagne et la Suisse ont régularisés, systématisés depuis longtemps. Nous pourrions donc, comme nos voisins,

onder des cures de raisin et de petit-lait, car les faits, les succès sont là ; l'expérience a parlé.

Emploi du raisin. — Faire dans la journée quatre repas uniquement composés de raisin. Commencer par 500 grammes, pour aller progressivement jusqu'à 1000, 2000 et même 4000 grammes.

Le premier repas de raisin est fait de bonne heure, dans la vigne, avant que le soleil n'ait évaporé la rosée qui recouvre la grappe. Ce repas est suivi d'une promenade de deux heures, du déjeuner au pain et à l'eau. La promenade est faite au grand air quand il fait beau, sous des galeries couvertes quand le temps est mauvais.

La première recommandation, celle qui a rapport au repas de raisin, et qui s'adresse aux organisations ou dyscrasies qui ont besoin de mouvements, de bains d'air pur et oxygéné, ne convient pas aux phthisiques. Ces malades doivent au contraire obéir strictement aux indications suivantes : ne pas sortir avant que le soleil ait pénétré de sa douce et vivifiante influence les couches de l'air atmosphérique ; rentrer chez eux aussitôt que le soleil a disparu de l'horizon.

Le second repas de raisin se prend avant le dîner qui a lieu sur les deux heures ; le troisième, vers quatre ou cinq heures du soir ; le quatrième, peu d'instants avant le coucher : il fait suite à la collation qui termine la journée. Enfin, à chaque repas de raisin, on doit consommer à peu près la même quantité de fruit, fruit bien mûr et de premier choix. Chaque cure doit durer cinq à six semaines.

Emploi du petit-lait. — Le petit-lait, véritable soluté séro-chloruré, se donne trois fois par jour, à la dose de 120 à 130 grammes : capacité du verre de Carlsbad. La première dose est prise le matin à jeun ; un quart d'heure après on prend la seconde. La troisième est donnée dans la journée. La cure est continuée pendant six à huit semaines.—On prend un repos d'une quinzaine de jours, et l'on recommence. Pour le reste, mêmes soins hygiéniques, mêmes promenades que dans la cure de raisin.

Maladie de Bright. — Voy. NÉPHRITE ALBUMINEUSE.

Maladie bronzée ou Maladie de bronze. — Anémie, du moins quelquefois, liée à une altération des capsules surrénales, et dans laquelle il y a, comme dans la *maladie de Bright*, la *leucémie*, etc. : un allanguissement général, une débilité extrême, un dépérissement progressif, une pâleur des tissus, un bruit de souffle dans les vaisseaux respiratoires, un dégoût de la viande, etc.

Traitement. — Tonique et réparateur. — Boissons amères, préparations

de quinquina et ferrugineuses, alimentation fortifiante, viandes noires, vins généreux, en tenant compte, toutefois, de l'état et de la tolérance du tube digestif.

MALADIES DIVERSES. — Chaque état, chaque profession a sa maladie. Personne n'est exempt d'un dérangement, d'un ébranlement plus ou moins prononcé dans le mécanisme admirable de l'organisme vivant. Celui-là qui n'exerce que son esprit est exposé à tous les genres de névroses. Les luxations, les fractures, les contusions, les hernies, les phlegmasies, etc., sont les conséquences des travaux du corps. Une attitude forcée dans l'exercice d'un art ou d'un métier entraîne après elle des accidents toujours déplorables, souvent funestes, surtout si le sujet est jeune, débile, mal nourri, mal logé, non suffisamment protégé contre les injures du temps et des saisons.

Les gens sédentaires sont lymphatiques, bouffis, lourds, empâtés et disposés aux affections chroniques. Chez les grands parleurs, les chanteurs, les crieurs dans les ventes ou les rues, on observe les altérations des organes de la voix.

L'horloger, le joaillier, le bijoutier, le naturaliste, le graveur, et tous ceux qui ont besoin de loupes grossissantes pour exercer leur profession, voient promptement le sens mis en jeu plus ou moins promptement altéré. Les doreurs sur métaux, les fabricants d'instruments de cuivre, de plomb de chasse, de céruse, les peintres en bâtiment sont plus exposés que tout autre ouvrier à l'intoxication métallique, aux affections de poitrine, au tremblement mercuriel. Dans les laboratoires de chimie, de produits chimiques, la toux, l'irritation des bronches, l'asphyxie incomplète, l'hémoptysie, la phthisie pulmonaire, la diarrhée sont fréquentes. Les filateurs de coton, les tailleurs de pierre et de grès, les boulangers, les plâtriers succombent aux affections de poitrine. Les débardeurs sont promptement atteints par l'œdème et les varices des membres inférieurs. L'ouïe, l'odorat, le toucher sont également placés sous l'influence des exercices auxquels ont les soumet chaque jour.

Enfin, les instruments que l'on manie, les milieux dans lesquels on passe les heures de travail, la nature des matières mises en œuvre, la constitution des individus avec lesquels on est constamment en contact, donnent raison des blessures, des piqûres, des anémies, des chloroses, de la scrofule, des maladies contagieuses, etc., etc., qui sont si fréquentes dans les ateliers, les manufactures, les fabriques, etc.

Certes, nous n'avons ni la prétention, ni l'intention de passer en revue

toutes les maladies dites professionnelles ; nos connaissances, nos forces n'y suffiraient pas. Nous dirons seulement, qu'à part certains épiphénomènes dus à la profession elle-même, ou plutôt à la manière dont elle s'exerce, dus également à la nature de la matière première, laquelle peut être solide, liquide, gazeuse ou pulvérulente, matière qui peut avoir une texture dure ou polie, une qualité acide, alcaline, neutre ou vénéneuse, à part, disons-nous, ces épiphénomènes qui seront les conséquences de ces conditions et considérations diverses, et que la sagacité, l'expérience des médecins sauront toujours saisir, comprendre et apprécier, rien d'extraordinaire ne sera invoqué dans le traitement de la très grande majorité de ces maladies. Les symptômes, ici, comme dans beaucoup d'autres affections, serviront de guide au praticien. En voici quelques exemples.

Aux *ouvriers en papier peint* qui emploient le vert de Schweinfürt (matière arsenicale), dont les mains, le visage, les pieds se couvrent de vésicules, de pustules, de plaques muqueuses, etc., on conseille tout d'abord, la suspension momentanée ou absolue du travail, les soins de propreté, la poudre de calomel sur les parties lésées.

Aux *ouvriers tailleurs de critaux et de verrerie*, chez lesquels on voit l'émail des dents s'altérer, le corps des mêmes organes se piquer de points noirs, s'user au collet et se briser ; chez lesquels, encore, les gencives, promptement ramollies, exhalent une odeur fétide qui infecte l'air de l'atelier, on prescrit des gargarismes astringents, le repos à la chambre ou à la campagne. Puis, comme moyens prophylactiques, on fait placer entre la bouche de l'ouvrier et l'objet travaillé une plaque en verre, ou bien on fait exécuter le travail sous l'eau courante ou dans de l'eau souvent renouvelée.

A l'*ouvrier en caoutchouc*, qui éprouve, assez promptement, des troubles graves du côté des voies digestives (diminution de l'appétit, nausées, vomissements) ; qui se plaint aussi de désordres nerveux (affaiblissement des sens de la vue, de l'ouïe, du goût, — perte de la mémoire, — maux de tête, éblouissement, douleurs dans les membres, démarche chancelante) ; dont la peau et les muqueuses se décolorent, dont la face prend un aspect terreux, etc., on ordonne le grand air, la suspension des travaux, une médication d'accord avec les symptômes morbides prédominants.

Enfin, la carie des dents, la névrose des os maxillaires, la périostite, l'altération plus ou moins profonde de tout le système osseux qui se développent chez les *fabricants d'allumettes phosphorées*, réclament l'abandon prompt et plus ou moins longtemps prolongé du travail, les antiphlo-

gistiques, plus l'emploi de tous les moyens conseillés dans les mêmes affections quelle qu'en soit la cause première.

Maladies (qui peuvent rendre l'accouchement difficile) : *Ascite, hydrocéphalie, tumeurs diverses intra et extra-utérines; rétroversion, chute, obliquité de la matrice; adhérences, atrésies, hernies, anévrysmes, hémorrhoides, vices de conformation du bassin.*

MANIE. — Désordre général de l'intelligence avec ou sans excitation. — *Symptômes.* — Pensées extravagantes, délirantes, parfois furieuses. — Agitation continuelle. — Volubilité extraordinaire de paroles sans suite ou exprimant une idée juste. — Désirs fantasques, suivis de colère, d'irritation vive quand ces désirs ne sont pas satisfaits. — *Traitement.* — Curabilité possible. Voy. FOLIE. — 3 à 4 grammes d'éther, et 3 à 400 grammes d'eau en lavement, ont calmé des accès de manie furieuse.

L'opium, dit le docteur Legrand du Saullé, réussit très bien contre la manie, mais dans les cas seulement où le malade, sous l'influence de l'entraînement opiacé, éprouve, le deuxième ou le troisième jour, une agitation notable et continue. Au surplus, voici la médication : un bain le premier jour ; un purgatif le second, puis une potion ainsi formulée :

Julep gommeux...	120 gram.	les deux jours, augmentation de 2 à 3 centigrammes d'extrait. On peut aller ainsi jusqu'à 20, 30, 40 et 50 centigrammes.
Extrait gommeux d'opium... ..	1 à 5 centigram.	
A prendre dans la journée. — Tous		

Les accès maniaques ont-ils atteint le degré de leur plus haute puissance : on cesse brusquement la médication, et on attend, dans une expectation vigilante, que la convalescence ait commencé.

L'extrait d'opium, le laudanum liquide de Sydenham (remplaçant l'extrait) à la dose moyenne de 30 à 80 gouttes, ne peuvent-ils être supportés : on les remplace par les sels de morphine dans des proportions équivalentes, c'est-à-dire, 2 centigrammes de sulfate, acétate, hydrochlorate pour 5 centigrammes d'extrait.

MARASME. — Épuisement et dessèchement de toute l'économie, maigreur extrême de tout le corps, suite ordinaire des maladies graves, de longue durée ou devenues chroniques. Le marasme peut encore être l'effet de l'âge, d'une alimentation insuffisante, des peines morales concentrées.

Le marasme est le dernier degré de la *consumption* ou destruction, exténuation lente et progressive de toute l'habitude du corps. *Consumptior*

et phthisie sont deux états qui se confondent, du moins sous le rapport final ; les causes pathogéniques sont les mêmes, beaucoup de symptômes se ressemblent. Voy PHTHISIE.

SYMPTÔMES DU MARASME.

Figure décharnée, cadavéreuse, exprimant la tristesse, l'abattement. — Cou grêle et allongé. — Omoplates en apparence détachées du tronc et menaçant de percer la peau. — Saillie des côtes. — Ventre en bateau ou tendu, boursoufflé. — Doigts effilés. — Articulations saillantes, volumineuses. — Faiblesse extrême des muscles. — Voix éteinte. — Peau sèche, livide, terreuse. — Toux rare. — Troubles digestifs peu constants. — Sueurs nocturnes ou diurnes rarement observés. — Système nerveux, intelligence, ordinairement intacts.

SYMPTÔMES DE LA CONSOMPTION.

Fièvre lente et continue, avec exaspération le soir, redoublements plus ou moins irréguliers. — Chaleur insolite des mains et des pieds, mais surtout des mains. — Sueurs plus ou moins abondantes le jour et la nuit (plus souvent la nuit que le jour dans la phthisie). — Respiration fréquente. — Toux sèche, augmentée par le moindre exercice. — Diminution progressive de l'appétit. — Indigestions et diarrhées fréquentes. — Exagération de la susceptibilité nerveuse. — Sensibilité au froid, même dans les temps peu rigoureux. — Débilité musculaire notable et allant sans cesse en augmentant. — Abaissement progressif de l'intelligence.

Traitement du marasme. — Tenir compte des causes et les attaquer par le régime et l'hygiène, si elles dépendent de l'âge, des privations, de la misère, etc. ; voy. ANÉMIE, CHLOROSE, pour les formules suivantes : *thé de bœuf, capsules hématiques, chocolat ferrugineux*, etc., etc. Par la médecine active ou expectante, si le marasme est dû à une maladie aiguë ou chronique ; par la morale, si le mal est la conséquence de chagrins profonds, de passions vives et ardentes non satisfaites.

Traitement de la consommation. — Voir PHTHISIE où le traitement et le régime à suivre dans cette terrible maladie reposent tout à la fois sur les causes initiales et sur les causes secondaires ou déterminantes. Voir également MALADIES CHRONIQUES et ORGANIQUES où sont indiqués les soins hygiéniques, les cures de petit-lait et de raisin, etc., etc.

MASTITÉ MASTOITE, MASTOIDITE. — Inflammation de la partie glanduleuse du sein et de son tissu cellulaire interlobulaire, survenue à la suite des couches. Cette définition, et surtout la cause signalée disent de suite que cette affection s'éloigne un peu de celles que nous avons décrites sous le nom générique d'*engorgements des mamelles*, bien que des engorgements, des indurations puissent succéder à la mastite aiguë. L'en-

gorgement dû à l'impression subite du froid sur les seins, ou aux gerçures du mamelon, que les femmes du peuple désignent sous le nom de *poil*, en est un exemple ; la *glande au sein* ou induration du tissu mammaire, en est un autre.

Mastite aiguë. — *Symptômes locaux.* — Dureté, tension des seins, précédées d'un peu de frisson, d'un peu de chaleur. — Tension gagnant les aisselles. — Suppression de l'excrétion laiteuse. — Puis, douleur vive, pongitive, bientôt suivie de symptômes cérébraux, de fluctuation, de foyers purulents, si les premiers moyens thérapeutiques employés n'ont pas enrayé ou jugulé la maladie à son début.

Symptômes généraux. — Aux symptômes cérébraux déjà signalés, il faut ajouter tous ceux qui peuvent dépendre de la violence des accidents fébriles, de l'étendue, du nombre et de la profondeur des foyers purulents, de la difficulté de diminuer la suppuration, etc.

Traitement. — Une grande partie du traitement de la mastite a été donnée aux mots ALLAITEMENT, NOURRICE, LACTATION, FIÈVRE DE LAIT; peu de choses nous reste à indiquer. Ainsi, comme traitement ou moyen préventif, on fait teter l'enfant à mesure que les seins se remplissent. Échoue-t-on, la succion devient-elle insupportable par la douleur qui l'accompagne : on éloigne l'enfant de la mère ; on couvre les seins de topiques résolutifs (eau de savon, eau blanche, eau de sureau, etc.), de peaux d'agneau ou de peaux de cigne ; on excite l'écoulement des lochies à l'aide de cataplasmes chauds promenés sur les mollets, sur les cuisses ; on provoque quelques évacuations alvines à l'aide d'un minoratif (huile de ricin, manne, sirop de pomme, etc.).

Le sein peut-il être redonné à l'enfant : on se hâte de le faire, et peu à peu, l'état normal se rétablit. Dans le cas contraire, on fait la médecine des accidents consécutifs ou concomitants.

Régime. Voy. NOURRICE, ACCOUCHEMENT.

Mastite chronique. — Voy. ENGORGEMENT MAMMAIRE, p. 397.

MÉLANCOLIE. — Délire roulant exclusivement sur une série particulière d'idées. — Variété de la monomanie dite *lypémanie*, par Esquirol.

MÉLANOSE. — Tissu noir, homogène, un peu humide, dans l'interstice moléculaire duquel se trouve infiltrée la *mélaïne* ou *mélanine*, substance organique, demi-solide, noire ou rougeâtre, et qui, à l'état granuleux, constitue les *cancers mélaniques*. Voy. CANCER.

MÉNINGITE. — Inflammation des méninges ou enveloppes du cerveau, du rachis, d'où la *méningite cérébrale* ou *fièvre cérébrale*, la *méningite rachidienne*.

Méningite simple aiguë. — *Symptômes.* — La méningite débute assez souvent par de la céphalalgie et des vomissements; toutefois, ces symptômes peuvent manquer, c'est ce qui arrive quand la méningite se développe dans le cours d'une autre maladie, la fièvre typhoïde (et dans ce cas, la méningite est dite *secondaire*). Le début alors est insidieux, et rien de certain n'a mis le médecin sur ses gardes.

Une fois confirmée, la maladie dite *primitive*, ou franche, sans complication, offre les symptômes suivants: céphalalgie frontale, violente, continue, avec exacerbations, plaintes incessantes des malades, des enfants principalement. — Perversion prompte de l'intelligence. — Agitation extrême. — Délire violent, parfois furieux. — Somnolence succédant au délire ou alternant avec lui. — Coma, perte de connaissance. — Photophobie. — Dilatation ou contraction, déformation, immobilité des pupilles. — Enfin, parfois, perte de la vue, strabisme. — Perversion ou abolition de la sensibilité. — Face animée, contractée, grimaçante. Yeux, tantôt hagards et brillants, ou vitrés, cernés, excavés, sans expression; tantôt hébétés ou exprimant l'égarément, l'effroi, la fureur. Parfois, rire inintelligent. — Sécheresse des narines et des lèvres, pâleur de ces dernières. Vomissements ordinairement bilieux, fréquents, abondants, parfois continus, le plus souvent intermittents et de peu de durée. — Langue sèche, souvent rouge, sale. — Constipation. — Rétraction du ventre. — Respiration irrégulière. — Fièvre.

Traitement. — Placer le malade dans une chambre spacieuse, à demi éclairée, modérément chauffée. — Enlever tous les vêtements qui peuvent gêner la circulation. — Couvrir le lit légèrement. — Tenir la tête un peu élevée. — Pas de bruit, pas d'émotions. — Antispasmodiques actifs, énergiques, en rapport avec les symptômes. — Compresses froides, glacées sur la tête. — Boissons tempérantes, délayantes. — Dérivatifs cutanés, toujours nuisibles dans l'état aigu, toujours très douloureux pour les malades, trop peu certains dans leur efficacité, même dans l'état chronique.

Dans ce dernier cas, dérivatifs intestinaux, comme dans l'état aigu; plus, calomel à l'intérieur, à dose fractionnée et souvent répétée (1, 2 et 3 centigrammes toutes les demi-heures, chez les enfants; 3, 4 et 5 centigrammes tous les quarts d'heure, chez les adultes; ou bien: potion sti-

biée (15 à 20 centigrammes, chez les enfants ; 30 à 40 centigrammes, chez les adultes).

A l'intérieur, frictions mercurielles sur la tête préalablement rasée, et sur les parties latérales du cou : 8, 10, 20 et 30 grammes de graisse mercurielle double ; ne pas craindre la salivation (modérée, bien entendu).

— Compression des carotides.

Régime. — Diète absolue. — Puis, alimentation réparatrice.

Glace artificielle.

En plaçant au milieu d'un mélange fait avec :

Sulfate de soude.....	3 parties,
Acide nitrique dilué... ..	2 parties,
un vase contenant de l'eau ordinaire,	on obtient de la glace artificielle.

Méningite simple chronique. — *Symptômes.* — Abattement, somnolence, convulsions, etc.

Traitement. — Celui des symptômes prédominants.

Méningite tuberculeuse. Tuberculisation des méninges. — *Symptômes précurseurs.* — Céphalalgie persistante et violente. — Vomissements. — Tristesse. — Malaise général. — Constipation. — Fièvre.

Symptômes réels (première période). — Céphalalgie frontale, parfois syncipitale, vive, arrachant des plaintes incessantes, cris particuliers (*hydrocéphaliques*) dont il a été question à l'occasion de l'hydrocéphale aiguë, et qui sont ici bien plus caractéristiques que dans l'hydropisie du cerveau. — Stupeur. — Élévation machinale, continuelle des mains vers la tête. — Altération légère des fonctions intellectuelles. — Assoupissement, somnolence, coma, etc.

Taches méningitiques. — Elles sont d'un rouge vif, diffuses, peu durables. On les produit à l'aide de la pression de la peau entre les doigts, ou en traçant sur celle-ci, à l'aide de l'ongle, une traînée de longueur variable.

(Deuxième période.) Céphalalgie moins intense. — Délire tranquille, alternant, parfois, avec la somnolence. Dans ce cas, il peut être bruyant, agité, loquace. — Coma profond. — Face décolorée, grimaçante, sans expression ou portant les traces de la stupeur, de l'effroi, de la douleur. — Convulsions, surtout chez les enfants. — Roideur et contraction des membres. — Paralysie complète ou incomplète. — Dilatation des pupilles. — Strabisme intermittent. — Progrès interrompus ou continus dans les symptômes fébriles et nerveux. — Enfin, tous les signes caractéristiques de la phthisie pulmonaire, du marasme, d'une fin prochaine.

Traitement. — Saignée. — Sangsues sur la pituitaire. — Lotions, affu-

sions froides, glace sur la tête. Mercuriaux *intus et extrà*. — Purgatifs. — Vésicatoires, ou plutôt liniments irritants, moxas à l'eau chaude. — Antispasmodiques, tartre stibié.

Le malade est-il un enfant fort, bien constitué : 6 à 12 sangsues à l'anus ou à la partie interne des cuisses. — Laisser couler le sang une ou deux heures selon l'âge du sujet, l'intensité des symptômes. Dans la journée, 5 à 10 centigrammes de calomel toutes les deux heures. — Un lavement huileux (huile de ricin 30 grammes, dans eau quantité suffisante). — Tenir les pieds chauds en les enveloppant de flanelle, en les recouvrant de cataplasmes de farine de lin saupoudrés de farine de moutarde.

Le lendemain, renouveler la même médication si besoin est. — Fric-tionner la partie interne des cuisses avec 10 à 15 grammes de graisse mercurielle double. — Topiques froids ou irrigation froide et continue sur la tête préalablement rasée.

Le surlendemain, insister sur les évacuants, si la constipation persiste. — Révulsifs cutanés avec de l'eau très chaude ou moxas. — Vésicatoires à la partie interne des cuisses sur les jambes, etc., si les liniments irritants, les moxas n'ont pas produit l'effet désiré. — Compression des carotides comme dans la méningite simple aiguë.

Régime. — Seconder le traitement par un régime doux et le repos. — Rendre le régime prophylactique en prescrivant une alimentation convenable, l'exercice au grand air, en tenant la tête légèrement convertie, les cheveux plutôt courts que longs et abondants. — Ménager le travail de l'esprit, surveiller la marche des exanthèmes. — Tenir compte de la répercussion d'une affection cutanée, etc.

Méningite cérébro-spinale épidémique ou Méningite cérébro-rachidienne. — *Symptômes précurseurs.* — Céphalalgie, nausées, vomissements, rachialgie, douleurs dans les membres, vertiges, malaises, diarrhée, délire, tremblements, mouvements fébriles. Ces symptômes peuvent être subits et d'une rapidité effrayante; on a vu des individus forts, jeunes, vigoureux, pleins de vie, être atteints au milieu de la santé la plus belle, dans la rue, etc., et périr comme frappés par la foudre. D'autres fois, le début de la maladie est moins brusque, moins funeste.

Symptômes réels. — Céphalalgie vive, atroce (le plus ordinairement), frontale d'abord, puis générale; tantôt pulsative, térébrante, lancinante, aiguë; tantôt gravative, compressive, etc., augmentée par la lumière et le bruit, intermittente, parfois remplacée par le délire ou le coma, s'exaspérant le soir ainsi que les symptômes suivants : rachialgie, générale ou

partielle, semblable par ses formes diverses à la céphalalgie, exagérée par les mouvements du tronc, non par la pression; s'irradiant dans les membres inférieurs. — Sensibilité extrême de la peau. — Vue rarement abolie, simplement pervertie. — Ouïe dure, avec bourdonnements, tintements. — Odorat, goût, à leur état normal. — Contractures. — Convulsions. — Crampes, etc. — Paralyse rare. — Intelligence profondément altérée. — Délire tantôt calme, tantôt furieux, avec intermittence et exacerbation. — Coma, somnolence, etc. — Face d'abord injectée, puis pâle, terreuse, exprimant souvent la souffrance, la terreur. — Tête souvent renversée en arrière. — Accidents fébriles des plus graves.

Traitement. — Isoler les malades; les placer dans les lieux spacieux, bien aérés, plutôt frais que trop chauds; les garantir du bruit, de la lumière vive. — Antiphlogistiques, mais modérés. — Topiques froids, rarement utiles et plus rarement supportés par les malades. — Avantages des mercuriaux (calomel à doses fractionnées). — 10 et 30 grammes de graisse mercurielle double pour chaque friction faite sur le cuir chevelu préalablement rasé, à la partie interne des cuisses, dans les aisselles, le long de la colonne vertébrale. — Pas de révulsifs cutanés. — Évacuants parfois nécessaires. — Opium (extrait, à la dose de 2 à 3 décigrammes et plus dans les vingt-quatre heures); son emploi exerce une heureuse influence sur la maladie. — Sulfate de quinine contre les accidents intermittents. — Toniques diffusibles sur la fin et dans la convalescence de la maladie.

Régime. — Diète sévère dans les premiers temps et la durée de la maladie. — Alimentation progressivement substantielle et réparatrice dans la convalescence.

Méningite cérébro-spinale sporadique. — Inflammation des enveloppes du cerveau et du rachis. — *Symptômes.* — (Moins brusques, moins violents que ceux de la méningite cérébro-spinale épidémique). — Aux symptômes de la méningite simple aiguë, ajoutez les suivants : Convulsions, roideur, contractures des muscles du rachis. — Douleur vive dans une certaine étendue de la colonne vertébrale, et surtout à la partie postérieure du cou, au niveau des premières vertèbres dorsales.

Traitement. — Émissions sanguines locales le long du rachis et à la base du crâne. Du reste, comme dans la méningite simple aiguë.

Méningite spinale ou rachidienne aiguë. — *Symptômes.* — Au début, douleur peu prononcée, simples picotements ou fourmillements dans les membres. — Puis, douleur violente se propageant dans toute

l'étendue des membres inférieurs, et occupant une grande partie du trajet de la moelle épinière. — Exagération de la douleur dans les mouvements du tronc, non par la pression. — Exaltation de la sensibilité générale. — Contracture tétanique des muscles rachidiens : opisthotonos. — Parfois trismus, convulsions cloniques. — Motilité presque intacte, à moins de complication du côté de la moelle. — Respiration difficile, anxieuse. — Circulation, rien ou peu de chose, à moins d'accidents fébriles. — Cœur, mouvements forts et désordonnés. — Dans les intervalles des accès tétaniques, sueur abondante sur tout le corps. — Vessie, intestins douloureux pendant les efforts d'excrétion.

Traitement. — Celui de la méningite cérébro-spinale épidémique.

Méningite spinale ou rachidienne chronique. — *Symptômes.* — Encore mal connus, mal définis.

Traitement. — Comme ci-dessus, plus l'emploi des vésicatoires le long de la colonne vertébrale, l'usage des boissons stimulantes, des eaux sulfureuses, des eaux ferrées.

Méningo-encéphalite. — Voy. TUBERCULISATION DES MÉNINGES.

MÉNOPAUSE. — Temps critique chez la femme arrivée à l'âge de quarante à quarante-cinq ans. — *Symptômes.* — Irrégularité dans la menstruation. — Écoulement blanc. — Hémorrhoides. — Parfois congestion sanguine vers la tête, la poitrine, etc. — Ordinairement bouffées de chaleur, étouffements, palpitations. — Souvent céphalalgie, vertiges. — Éruption cutanée.

Traitement. — Plutôt moral et hygiénique que pharmaceutique. — En effet, la médecine ne peut rien contre l'âge critique, rien pour l'empêcher, bien entendu ; mais, unie à l'hygiène, elle peut rendre moins orageuse cette époque de la vie où la femme perd tout à la fois et ses facultés procréatrices et les charmes qui ont fait son bonheur et le nôtre.

Aux femmes qui sont sur le point de *perdre*, on défend les grandes réunions, les bals, la danse, et tous les lieux où l'air est chaud et renfermé, On défend également les vêtements décolletés, trop serrés ou insuffisants contre le froid et l'humidité. Les lits trop mous et trop chauds, en éveillant les sens et disposant aux plaisirs vénériens, sont encore nuisibles à l'âge critique. Un exercice modéré, le délassement de l'esprit, les occupations douces et agréables, le séjour à la campagne, la fréquentation de gens gais et spirituels, des aliments doux et tempérants, le repos de l'âme sont nécessaires à l'âge de retour. C'est alors que la sollicitude, la ten-

dresse, le dévouement des enfants, d'un mari, doivent éloigner et combattre les ennuis, les chagrins qui viennent assaillir la femme incapable de supporter avec courage, avec résignation, la conséquence d'une vie qui a eu son commencement, qui doit avoir sa fin.

MÉNORRHÉE, MENSTRUATION. — Écoulement des règles chez les jeunes filles arrivées à l'âge de douze à quatorze ans (du moins en général). — Trois périodes constituent cet écoulement : l'*invasion*, l'*état*, la *cessation*. — L'étude ou la description de ces périodes appartenant bien plus à la physiologie qu'à la médecine proprement dite, nous resterons dans notre rôle de thérapeute en indiquant les précautions à prendre avant, pendant et après chaque époque menstruelle.

Avant et pendant l'époque de ses règles, la jeune fille ou la jeune femme évitera les impressions morales vives, telles que la frayeur, la colère, etc. — A moins d'une habitude forcée par le genre de profession (blanchisseuses, femmes de bains, femmes de peine dans les fermes, etc.), il faut éviter les causes de refroidissement subit, l'immersion des mains et des pieds dans l'eau froide, l'usage des bains froids, celui des boissons glacées, que le corps soit en sueur ou non. Les coups, les chutes et tout autre accident du même genre, peuvent encore retarder le cours des règles, l'interrompre ou l'arrêter. — Voy. AMÉNORRHÉE, DYSMÉNORRHÉE. — Sont également nuisibles les appartements trop chauds, les habitudes vicieuses ou cachées, le coït, la fréquentation des bals, les vêtements trop serrés.

Ce qu'on a dit du *chauffoir* porte bien plus sur l'abus que sur l'usage. En effet, comment une femme, abondamment réglée, pourrait-elle vaquer à ses occupations journalières sans avoir placé sur la vulve un linge qui empêche l'écoulement du sang sur le sol, et qui satisfait aux exigences de la propreté et des convenances? Le *chauffoir* est donc chose utile, non chez toutes les femmes, puisque quelques-unes perdent à peine deux ou trois cuillerées de sang, mais chez le plus grand nombre, où il sera appliqué de manière à ne pas comprimer les parties externes de la génération, à ne point suspendre le cours du sang, à ne point froisser, irriter, érailler les organes.

Le *chauffoir* sera fait d'un linge fin et doux de chanvre ou de lin ; il sera changé le plus souvent possible, afin d'éviter son dessèchement, sa dureté et l'odeur désagréable du sang écoulé.

Pendant les règles, les soins de propreté ordinaire seront continués. Les lotions seront faites avec de l'eau tiède en hiver, de l'eau prise dans l'appartement en été. Les digestions seront surveillées, les aliments seront

choisis et appropriés à l'énergie digestive de l'estomac. Les exercices habituels du corps ne seront interrompus ou diminués qu'autant qu'ils nuiront à la menstruation, qu'ils augmenteront l'écoulement, qu'ils occasionneront des douleurs ou qu'ils aggraveront celles qui préexistaient. La jeune fille sera dirigée par sa mère, la jeune femme par sa mère ou son médecin, la femme plus âgée par son expérience. Après la fin des règles et pendant tout le temps qui s'écoulera jusqu'à leur retour, la femme reprendra peu à peu ses habitudes, ses occupations, admettant, bien entendu, que les unes et les autres sont bonnes et régulières.

Potion contre le ténésme utérin qui accompagne quelquefois la menstruation (Bennet).

Chloroforme.....	50 centigram.
Camphre.....	25 centigram.
Éther sulfurique.....	} De chaque,
Teinture de myrrhe...	
Mucilage de gomme arabique...	8 gram.
Eau camphrée.....	60 gram.

Mêlez et agitez chaque fois. — Par cuillerées dans la journée.

Vin emménagogue (Donnet).

Vin blanc généreux.....	500 gram.
Teinture de safran.. ..	20 gram.

Esprit de Mindréerus..	5 gram.
Sirop d'armoise. . . .	125 gram.

Mêlez. — Un verre à liqueur deux fois par jour. Pour faciliter l'écoulement des règles quand rien, d'ailleurs, n'en a suspendu le cours.

Pilules de Rufus.

Aloès	20 parties.
Myrrhe..... ..	10 parties.
Safran.....	15 parties.

Mêlez, et avec quantité de miel blanc, faites des pilules de 20 centigrammes. 1 ou 2 par jour, dans les mêmes circonstances que le vin emménagogue.

MENTAGRE. — Voy. AGNÉ MENTAGRA.

MÉTASTASE. — Déplacement d'une maladie et de la cause qui lui a donné naissance, transport de l'une et de l'autre dans un autre lieu plus ou moins éloigné, plus ou moins important à la conservation de la vie ; d'où l'innocuité ou la gravité d'une métastase. Ce mot nous amène à dire quelque chose des *abcès métastatiques*, abcès seulement indiqués à la page 10, avec renvoi à l'article INFECTION PURULENTE.

ABCÈS MÉTASTATIQUES. — Abcès développés dans les organes à la suite de l'infection purulente. Comment ou par quelle cause ? On n'en sait rien. Le siège, ou, si l'on aime mieux, les organes le plus souvent envahis par les abcès de ce genre, sont : le *poumon*, le *foie*, la *rate*, le *cerveau*, le *cœur*, les *cavités séreuses*, puis les *muscles* et le *tissu spongieux des os*.

Les abcès métastatiques sont souvent multiples, et ordinairement c'est

à la superficie ou à la périphérie des organes qu'ils s'établissent et qu'ils peuvent se présenter sous l'un ou l'autre des cinq états suivants : *injection vasculaire, infiltration sanguine avec ramollissement, infiltration purulente, collection du pus en foyer, circonscription du foyer par une membrane pyogénique.*

Symptômes. — Aux symptômes qui caractérisent la diathèse purulente (voy. page 342), il faut ajouter quelques symptômes locaux, tels que la toux et la douleur de poitrine quand l'abcès est dans le poumon, de la douleur dans la région du foie, dans les articulations, etc., suivant le siège du foyer purulent, et de plus une augmentation dans la faiblesse générale, une gêne notable de la respiration, etc.

Traitement. — Difficile, purement symptomatique ou palliatif, quand l'abcès est profond, inaccessible à la main du chirurgien armée d'un instrument tranchant.

MÉTRITE. — Inflammation du tissu propre de l'utérus, corps et col compris. Il est difficile, en effet, en médecine pratique, d'admettre l'inflammation de l'un sans l'inflammation de l'autre.

Métrite simple aiguë. — *Symptômes locaux.* — Ceux de la congestion utérine quand la phlegmasie est légère. — Douleur peu vive quand l'inflammation n'atteint que la cavité du col. — Douleur profonde, grave, continue, dans le cas contraire. — Irradiation de la douleur aux lombes, à l'anus, aux aines, aux cuisses. — Pesanteur à peu près constante au périnée. — Tension vers le bassin. — Exacerbation de la douleur par le palper hypogastrique, par le toucher anal ou vaginal. — Tuméfaction, dureté, pesanteur, chaleur de l'utérus reconnus par le toucher rectal. — Mollesse ou dureté du col constatée par le toucher vaginal. — Écoulement, d'abord séreux, puis muco-purulent. — Parfois encore, métrorrhagie. — Parfois, phlegmons dans la fosse iliaque, impossibilité de marcher, de rester debout. — Station assise, forcée, soit sur un lit, un canapé, une dormeuse, etc. — Antéflexion du tronc pour soustraire l'utérus à l'action du poids des organes abdominaux. — Défécation douloureuse, difficile, surtout s'il y a de la constipation.

Symptômes généraux. — Nuls ou peu prononcés dans les cas légers.

Traitement. — Éviter les rapports sexuels. — Ne point abuser des soins de propreté et surtout des lotions, des injections astringentes. — Repos du corps et de l'esprit. — Station horizontale. — Pas d'émotions morales. — Pas d'encombrement. — Antiphlogistiques tant internes qu'externes.

Métrite chronique. — *Symptômes locaux.* — Les mêmes que ci-dessus, mais plus lentement développés, plus modérément exprimés. — Parfois, douleurs continues ou intermittentes, simulant la colique utérine et augmentées par la pression, le coït, la station debout ou assise trop prolongée, la marche à pied ou en voiture, les mouvements violents du tronc. — Troubles de la menstruation. — Soumis à l'examen du spéculum, le col utérin apparaît rouge ou brun, son orifice est béant ou fermé, chargé ou non de bosselures, de granulations, d'érosions.

Symptômes généraux. — Troubles des fonctions digestives. — Névralgies du tube intestinal, etc.

Traitement. — A peu près le même que dans l'état aigu. — Plus, des sangsues sur le col même de l'utérus et maintien des topiques dans l'intérieur du vagin à l'aide du décubitus dorsal et du tamponnement. — Médecine des symptômes, des complications. — Évacuants des premières voies, rarement utiles. — Liberté du ventre. — Peu d'avantages des révulsifs cutanés, des mercuriaux, de l'iode et des iodures, des préparations d'or, etc., à l'intérieur.

Les injections, les cautérisations intra-utérines comptent à peine quelques partisans.

Onctions avec la pommade stibiée (axonge, 30, pour émétique, 4) comme médication altérante. Le premier jour, le matin, une friction sur une jambe; le soir, une autre friction sur l'autre jambe. Les deuxième, troisième et quatrième jours, mêmes opérations sur les cuisses, les bras et les côtés du thorax. — Absorber le liquide leucorrhéen au moyen de gâteaux ou de tampons de charpie sèche introduits dans le vagin.

Métrite granuleuse, folliculeuse ou mamelonnée. — Voy. FONGOSITÉS DE L'UTÉRUS et GRANULATIONS DU CORPS ET DU COL DE L'UTÉRUS.

La *métrite catarrhale* ou *superficielle*, inflammation de la muqueuse interne de l'organe utérin; la *métrite subaiguë* ou *congestion utérine*, phlegmasie du même organe, ne méritent pas d'être étudiées séparément. Ces affections ne diffèrent des précédentes que par des degrés moindres dans les symptômes qui les caractérisent. — Pour la *métrite puerpérale*, voy. FIÈVRE PUERPÉRALE.

Existe-t-il un traitement thermal spécialement applicable aux affections chroniques de l'utérus? Non. La médication possible, dans ces cas, est toute *diathésique, reconstituante, sédative*. Les eaux sulfurées, chlorurées, sodiques et à température élevée, rempliront la première indication, la dia-

thèse étant herpétique ou lymphatique; les eaux bicarbonatées sodiques et ferrugineuses rempliront la seconde, et les eaux légèrement sulfatées constitueront la médication sédative.

Les eaux seront administrées à l'intérieur ou en bains; jamais en douches, soit ascendantes, soit à percussion.

Les eaux d'Ems seront préférées à celles de Vichy pour les femmes hystériques et dans tous les cas de névropathies utérines.

Régime. — Il sera d'accord avec les phases de la maladie, avec l'état de la malade, et surtout avec l'état diathésique ou constitutionnel de cette dernière.

MÉTRORRHAGIE. — HÉMORRHAGIE DE L'UTÉRUS. — Les avantages de la prescription suivante ont été trop souvent constatés pour ne pas en donner la formule.

Poudre de rue.....	60 centigram.		Sirop, quantité suffisante pour 4 pilules
Poudre de sabine.....	20 centigram.		

Ces pilules conviennent principalement dans les cas de métrorrhagie entretenue soit par la présence d'un corps étranger dans l'utérus (fragments de placenta, débris de fœtus), soit, l'organe étant vide, par un état d'anémie ou de chloro-anémie prononcée. (Beau.) On sait que la rue est pour l'utérus ce que la digitale est pour le cœur, la noix vomique et la strychnine pour le système cérébro-spinal, la cantharide pour la vessie, la belladone pour le système vasculaire. On sait encore que cette plante jouit, comme la sabine, de propriétés énergiques, et que l'emploi de l'une et de l'autre demande de l'attention et de la surveillance. On les dit *abortives*, rien de certain à cet égard. Mais ce qui n'est pas douteux, c'est le danger d'en faire usage, n'importe dans quel but, sans prescription médicale.

MIGRAINE. — Voyez pour les symptômes le mot CÉPHALALGIE. Nous ne donnerons ici que quelques formules qu'il est bon de connaître et avantageux d'employer.

Mélange sédatif pour inhalations.

Acétate de morphine.	25 centigram.
Acide acétique.....	5 goutt.
Eau de laurier-cerise .	5 gram.
Acide prussique médi-	
cinal.....	10 goutt.

Mêlez et étendez une quantité voulue, 1 gramme par exemple, de 1 gramme

d'eau ordinaire, et faites respirer de temps en temps.

Pilules avec le sulfate de quinine.

Sulfate de quinine	6 décigram.
Extrait d'absinthe, quantité suffisante	
pour 6 pilules de 25 centigrammes.	
A prendre en trois fois, ou 2 par jour.	

Potion contre la céphalalgie (Boileau).

Chlorhydrate de morphine.. 1 centigram.
 Infusé de café. 100 gram.

A prendre en une fois.

Eau pour la migraine.

Camphre 30 gram.

Dissolvez dans :

Alcool à 22° 250 gram.

Ajoutez :

Ammoniaque liquide 60 gram.

Huile d'anis 8 gram.

On fait respirer ce mélange, et l'on en applique sur le front des compresses imbibées.

Potion contre les céphalalgies nerveuses (Baraillier).

Eau de mélisse ou de menthe 60 gram.

Chlorhydrate d'ammoniaque 3 gram.

Sirop d'écorces d'oranges. 25 gram.

Mêlez. — En trois doses à une demi-heure d'intervalle. Dans les accès de migraine idiopathique, dans ceux de migraine consécutive à une menstruation plus abondante que de coutume; non quand il y a irrégularité ou suppression menstruelle.

La même potion convient encore contre les douleurs de tête qui accompagnent les troubles digestifs qui surviennent au déclin des fièvres graves.

Pommade contre la migraine (Trousseau et Réveil).

Éther chlorhydrique mono-

chloré. 12 gram.

Cyanure de potassium 10 gram.

Axonge 60 gram.

Cire 2 gram.

Mêlez à chaud la cire et l'axonge. Ajoutez quand le mélange sera presque froid l'éther et le cyanure. — En frictions sur le point douloureux.

MOLE. — Ovule dégénéré ou *faux germe*. — Produit d'une grossesse vicieuse, représenté tantôt par l'œuf rempli d'un liquide séreux, par du sang ou de l'air, tantôt par la transformation de l'œuf en vésicules pleines d'eau, agglomérées les unes à côté des autres comme les grains d'une grappe de raisin; tantôt enfin par un corps informe, charnu ou fibreux, d'où les *môles séreuses, sanguines, vésiculeuses, charnues, fibreuses*, etc.

Symptômes (obscur, douteux). — Malaise notable, développement très rapide de l'abdomen. — Pesanteur et pression insolites, incommodes dans le ventre. — Douleur augmentée par le toucher. — Gonflement des mamelles. — Liquide aqueux et non lactiforme. — Lassitude générale. — Frissons. — Amaigrissement de la face, etc.

La môle peut être expulsée du troisième au cinquième mois, avec douleurs violentes, hémorrhagie, etc. — Un fœtus bien conformé peut l'accompagner. — Il y a alors avortement.

MOLLUSCUM. — Tubercules globuleux ou aplatis, gros comme un pois ou un œuf de pigeon, de couleur blanche ou brunâtre, stationnaires, sans phénomènes généraux, distingués en *contagieux* et *non contagieux*.

— Rares en Europe. — Difficiles à guérir. — On propose les lotions avec le sulfate de fer, le sulfate de cuivre.

MONOMANIE. — Délire caractérisé par la prédominance d'une idée, d'une passion. Hors de là, l'esprit paraît sain ; il l'est réellement jusqu'au retour de l'accès. — Rarement curable.

VARIÉTÉS ET DÉNOMINATIONS DIVERSES DE LA MONOMANIE. — *Mélan-colie*, *lypomanie*, monomanie de la tristesse ; *théomanie*, *démonomanie*, *ascétisme*, etc., monomanie de la religion ; *érotomanie*, monomanie de l'amour ; *ænomanie*, monomanie des liqueurs fortes ; *kleptomanie*, monomanie du vol ; *pyrétomanie*, monomanie de l'incendie. — Il y a de plus les *monomanies du suicide*, de *l'homicide*, variétés moins rares que la justice et les lois sociales paraissent le croire. — Voy. FOLIE.

MORSURES (plaies formées par les dents d'un animal venimeux ou non). — *Symptômes locaux.* — Douleurs vives, souvent extrêmes, soit dans toute la longueur du membre attaqué, soit dans l'épaisseur des parties molles. — Autour des plaies : rougeur, tuméfaction progressive, engorgement pâteux, luisant, d'un aspect souvent livide ; parfois éruption phlycténoïde. — Puis, aggravation des douleurs.

Symptômes généraux. — Du douzième au quinzième jour après l'accident, tuméfaction plus considérable des parties intéressées ; teinte ictérique de tout le corps ; — sueur froide et visqueuse ; — refroidissement des extrémités ; — somnolence ; — soif vive ; — ralentissement du pouls ; syncopes. — Ordinairement, mort du malade (mordu ou piqué par le crotale, la vipère fer-de-lance, la vipère bicorne) en quelques minutes. — Survit-il trois ou quatre heures, ce qui est rare : agonie des plus pénibles ; — gangrène des plaies ; — écoulement d'un sang noir et sanieux dans diverses parties du corps ; — tuméfaction énorme de la langue ; — sortie de cette dernière de la cavité buccale.

Traitement. — Avant l'arrivée du médecin, se hâter de placer une ligature au-dessus de la plaie avec une cravate, une bretelle, une jarretière ; serrer convenablement. — Examiner les plaies, en reconnaître le nombre, enlever tout ce qui peut s'y trouver de mobile et d'étranger, les laver, les sucer ou les faire sucer faute de ventouses ; appliquer celles-ci sur les plaies si on en a à sa disposition. — Frotter les plaies avec du suc de citron ou de l'urine, des chlorures liquides, un décocté ou un infusé de plantes aromatiques. — Enfin, cautériser avec le fer rouge, un charbon ardent, un moxa, etc., etc., si la plaie est simple et suffisamment béante ; avec l'acide

itrique si la plaie est sinueuse. Dans ce dernier cas, débrider, inciser, diviser les anfractuosités. — Coucher le malade et le tenir chaudement. — Relever, soutenir son courage s'il est effrayé. — Boissons diaphorétiques et excitantes. — Topiques émollients et résolutifs, afin de s'opposer autant que possible à la formation de phlegmons ou d'abcès consécutifs. Ceux-ci ont-ils établis : faciliter, hâter l'écoulement du pus par des incisions multipliées. — Amputation immédiate si la morsure occupe un doigt, un orteil; excision des lambeaux et cautérisation si les désordres sont graves, si la gangrène est étendue. On donne ensuite des boissons amères, des toniques.

En Afrique, le docteur Tisseire recommande, contre la morsure de la vipère bicorne (*Vipera cerastes*), le suc de l'*Euphorbia Guyoniana*, plante très abondante dans les régions où se trouvent les vipères bicornes. Le suc se donne à la dose de 6 à 8 gouttes dans un verre d'eau; il est pris aussitôt l'accident. Les effets de la morsure sont-ils graves: on ajoute 10 gouttes du suc de la plante au lieu de 8. — Une heure après, on fait prendre un second mélange d'eau et de suc, mais avec 5 gouttes seulement de ce dernier. Deux ou trois heures après, encore 5 gouttes de suc pour un verre d'eau. — Dans les intervalles du mélange euphorbiacé, on donne à boire un infusé de sureau ou de bourrache chaud, additionné de quelques grammes (3 à 5) d'acétate d'ammoniaque. — Enfin, les accidents restant les mêmes ou ne s'amendant que très lentement, on revient au suc de la plante à la dose de 5 gouttes chaque fois.

Régime. — Fortifiant, réparateur.

*Pommade contre les piqûres et morsures
d'animaux.* (Fournier).

Onguent mercuriel dou-
ble 50 gram.
Onguent basilicum . . . 25 gram.
Poudre de cantharides. 50 centigram.

Mêlez. — Deux pansements par jour avec cette pommade étendue sur de la charpie.

Eau de Luce.

Ammoniaque à 22°	1400 gram.
Alcool à 36°	100 gram.
Huile de succin	2 gram.
Savon blanc	} De chaque,
Baume de la Mecque . . .	

Mêlez. — 10 à 20 gouttes dans un verre d'eau pour laver les plaies.

Morsures des sangsues. — Voy. SANGSUES, chapitre *Médication*.

MORT APPARENTE. — Déjà nous avons traité de l'*asphyxie*, qui n'est autre que la mort apparente. Si nous y revenons, c'est pour rappeler les symptômes de quelques états pathologiques qui peuvent lui être com-

parés, et que l'on désigne sous les noms de *coma vigil* ou *cataplexie* (p. 174), *coma somnolentum*, *carus*, *léthargie*.

COMA SOMNOLENTUM.	CARUS.	LÉTHARGIE.
<p>Assoupissement plus ou moins profond, qu'une excitation quelconque peut interrompre, mais qui recommence après que l'excitation a cessé.</p> <p>Réponse juste du malade qu'on vient de réveiller.</p>	<p>Dernier degré du coma. Insensibilité à l'action des stimulants les plus forts. Le malade n'entend pas, ne répond pas.</p> <p>Le carus tient le milieu entre la léthargie et l'apoplexie.</p>	<p>Sommeil profond et continu. Réveillé, le malade parle, mais il ne sait ce qu'il dit; il oublie même ce qu'il dit, et s'endort de nouveau si on le laisse tranquille.</p>

MORT. — Un mot semblable doit être étonné de figurer dans un ouvrage où l'on ne s'occupe que du traitement et de la guérison des maladies. Cependant il doit s'y trouver. Le thérapeutiste ne peut ignorer les signes à l'aide desquels il reconnaîtra si un enfant à terme est mort avant, pendant ou après l'accouchement; si la mère est morte pendant la grossesse, pendant l'accouchement ou après la délivrance.

Mort de l'enfant avant l'accouchement. — *Signes.* — Cessation des mouvements de l'enfant. — Cessation des pulsations fœtales. — Arrêt dans le développement du ventre de la mère. — Affaissement de l'abdomen. — Tension, mollesse, mobilité de l'utérus. — Sentiment de froid et de pesanteur dans la cavité utérine. — Déplacement utérin chaque fois que la femme se meut ou prend une position latérale différente. — Suintement mammaire lactiforme. — Flaccidité des seins. — Viennent ensuite chez la femme, après les commémoratifs qui ont une valeur réelle comme preuve de la mort : des frissons, de la lassitude, de la pesanteur dans les membres inférieurs, de l'inappétence, une haleine fétide, une altération plus ou moins profonde de la physionomie, une bouffissure de la face ou du corps.

Mort de l'enfant pendant le travail de l'accouchement. — L'enfant qui meurt pendant le travail de l'accouchement présente les phénomènes suivants : Plus de mouvements, plus d'efforts naturels ou favorables à sa sortie. — Plus de pulsations fœtales. — Présence du méconium dans les eaux. — La poche des eaux est-elle encore intacte : la tumeur qu'elle forme est molle et flasque. — Les membres (main, pied) qui apparaissent sont également mous, peu résistants; de plus, on n'y perçoit aucune pulsation. — L'orifice anal est béant. — Le cordon ombilical n'offre aucune

pulsation. — Quant à la fétidité des eaux, à la mobilité, au chevauchement des os du crâne, à la crépitation que ces derniers peuvent faire entendre, aux ecchymoses, aux traces de putréfaction observées sur le corps de l'enfant, etc., ils ne peuvent être attribués qu'à une mort survenue quelque temps avant le commencement du travail. La preuve de cette remarque se trouvera dans les observations que voici : la femme s'était constamment bien trouvée jusqu'au moment du travail de l'accouchement; les pulsations fœtales étaient entendues non-seulement avant, mais encore dans les premiers temps du travail; la partie de l'enfant qui se présentait était ferme et tendue au toucher; on pouvait compter les pulsations du cordon ombilical.

Mort de l'enfant aussitôt après sa naissance. — S'assurer tout d'abord s'il n'y a pas de traces de violences, s'il n'y a que mort apparente ou asphyxie, et se comporter comme il a été dit page 69.

Mort de la femme pendant la grossesse ou pendant le travail de l'accouchement. — L'expérience ayant prouvé qu'un enfant peut continuer à vivre dans l'utérus après la mort de sa mère, ou n'entertera une femme qui aura succombé subitement dans un état de grossesse avancée qu'après avoir délivré l'enfant. La délivrance se fera par l'*opération césarienne* si le travail de l'accouchement n'était pas commencé, par l'extraction ordinaire si l'état des choses et celui des organes le permettent.

La grossesse est-elle peu avancée; les signes de la vie de l'enfant sont-ils parfaitement évidents ou douteux : on agira de même.

Enfin, après l'accouchement, la mort a-t-elle frappé la femme par suite d'une perte, d'une convulsion ou de tout autre accident : on se comportera comme dans les cas de mort apparente; on fera toutes les tentatives propres à rappeler la vie, et l'on n'abandonnera complètement le sujet qu'après l'apparition des signes certains de la mort réelle, signes qui sont ceux de la putréfaction, c'est-à-dire des taches bleuâtres et vertes sur différentes parties du corps.

MORVE. — ÉTAT AIGU. — *Symptômes.* — Douleurs articulaires très intenses, semblables à celles du rhumatisme articulaire aigu, souvent générales, mais siégeant principalement dans les épaules, les coudes, les genoux, parfois dans l'épaisseur des chairs.

La maladie est-elle due à l'infection : malaise, brisement des membres. — Frisson intense, prolongé ou erratique. — Prostration extrême. — Nausées, vomissements. — Diarrhée. — Céphalalgie. — Éruption ou in-

inflammation érysipélateuse à la face, au cuir chevelu, au niveau des articulations, dans l'épaisseur des muscles, dont la fin peut être ou une eschare gangréneuse ou une dénudation, une ulcération de la peau, des muqueuses, etc. — Inflammation des parties molles du visage (nez, yeux et points circonvoisins), avec teinte jaunâtre ou livide, empâtement, gonflement des paupières. — Sécrétion jaune, épaisse, âcre, de la muqueuse palpébrale.

La morve est-elle consécutive à l'inoculation : pendant quelques jours, tension, aspect érysipélateux du point inoculé et des points environnants.

Une plaie existe-t-elle : aspect blafard et fongueux des bords de cette plaie. — Pus sanieux. — Pus (quelquefois du moins) tous les signes d'une phlébite, d'une lymphangite, avec engorgement des ganglions, avec suppuration du tissu cellulaire, etc.

Puis encore : pustules pointues ou aplaties, ordinairement discrètes, rarement confluentes, siégeant à la face, sur le tronc, sur les membres, avec aréole rosée, pus dans leur intérieur, pus séreux, fétide, avec bourbillon gangréneux. — Pustules parfois remplacées par des phlyctènes avec liquide sanguinolent ou noirâtre, ou par des tubercules rougeâtres, semblables à des *naevi*, faciles à déchirer.

Traitement. — Isolement des malades. — Soins minutieux et incessants de propreté. — Aération souvent renouvelée, surtout après les hivers pluvieux et pendant les chaleurs longtemps prolongées et humides de l'été. Désinfectants. — Ne pas coucher dans les écuries, et à plus forte raison quand il y a des chevaux malades ; ne jamais toucher à ces derniers quand on porte des plaies aux mains, aux doigts, à la figure. — Abattre les animaux malades.

Comme traitement direct, tout a échoué jusqu'alors. — Tenter de nouveau les injections avec les sulfures de potasse ou de chaux, l'eau iodée, l'iodure de soufre, l'eau créosotée, les bains sulfureux, les cautérisations, l'ouverture prompte des abcès. — Entretenir la suppuration avec des vésicatoires souvent renouvelés. — Détacher les croûtes au moyen de cataplasmes émollients.

A l'intérieur, prescrire les émétiques, les purgatifs, les toniques, les antiseptiques, les boissons minérales, les limonades, l'eau vineuse.

Nous n'avons rien dit des émissions sanguines, leur emploi étant rarement nécessaire, leur efficacité plus rare encore.

ÉTAT CHRONIQUE, MORVE FARCINEUSE. — *Symptômes.* — Douleur dans la trachée, espèce d'étranglement. — Voix altérée ou éteinte. — Toux avec dyspnée, expectoration. — Parfois bronchite capillaire ou

pneumonie. — Enchifrènement, renflement continu. — Occlusion des narines. — Douleur à la racine du nez, entre les deux yeux, allant quelquefois jusqu'aux sinus. — Mucus nasal, parfois mêlé à du sang en caillots, à du pus grisâtre constituant le jetage. — Ulcération des fosses nasales, du voile du palais, du pharynx, du larynx et de la trachée, avec ou sans croûtes difficiles à détacher, et aussi avec perforation de la cloison du nez. — Engorgement des ganglions sous-maxillaires. — Peau ordinairement intacte. — Pieds, jambes parfois œdématisés. — Douleurs articulaires et musculaires. — Diarrhée. — Fièvre. — Teint jaune et terreux. — Amaigrissement. — Cachexie profonde.

Traitement. — Comme dans l'état aigu.

MOUCHES VOLANTES. — Corpuscules divers par leur configuration, leur couleur, etc., aperçus par les personnes affectées de cataracte commençante ou de congestion sanguine vers les yeux. Les mouches volantes sont donc des symptômes d'ophtalmie à leur début, ou une des complications de la cataracte.

On a encore désigné sous le même nom des taches, des points, des ligaments, etc., diversement colorés et plus ou moins brillants, que l'on aperçoit dans l'espace quand on a cessé de regarder en face soit le soleil, soit un nuage blanc, une lumière vive et artificielle. Ce phénomène d'optique n'est nullement dangereux, nullement inquiétant.

MUGUET, MILLET. — Maladie caractérisée par une grande exsudation buccale, par beaucoup d'autres symptômes provenant du tube digestif, et par le développement d'un parasite végétal (*Oïdium albicans*) sur les parties ulcérées, parasite considéré par quelques-uns comme cause pathogénique, mais qui, selon nous, n'est qu'un produit de la maladie. — Le muguet n'est autre qu'une forme particulière de la stomatite.

Symptômes de début. — Chez les enfants, où le muguet est beaucoup plus commun que chez les adultes, on observe une éruption érythémateuse qui va quelquefois jusqu'aux aisselles, et qui peut se communiquer aux mamelons de la mère ou de la nourrice. Surviennent ensuite de la diarrhée, quelques mouvements fébriles.

Traitement. — Commencer par isoler les malades. — Ne pas les laisser trop longtemps dans leur lit sans les lever, les promener. — Aérer leur chambre. — Éviter le froid et l'humidité. — Laver souvent la bouche avec une éponge imbibée d'eau d'orge, d'eau de guimauve, d'eau de mauve, etc., miellée ou sucrée. — En faire autant pour les mamelons envahis. — Ap-

pliquer à l'érythème le traitement qui lui est propre. — Combattre la diarrhée avec des quarts de lavements préparés avec :

Amidon..	10 gram.	Ajouter aux lavements, si besoin est, 5 à 6 gouttes de laudanum.
Blanc d'œuf.	N° 1	
Eau ordinaire.	300 à 400 gram.	

Deux ou trois sangsues à l'anus si la diarrhée augmente, si la fièvre s'allume.

Régime. — Redonner le sein à l'enfant si depuis quelque temps il était nourri avec des potages ou des féculs. — Continuer l'allaitement s'il n'a pas été interrompu, si la succion n'est point empêchée par l'intensité de la phlegmasie buccale. — Changer la nourrice si le lait, la constitution de cette dernière peuvent être causes du début ou des progrès de la maladie. Dans ce cas, nourrir le petit malade avec du lait coupé, avec des boissons gommeuses ou mucilagineuses.

MALADIE CONFIRMÉE. — *Symptômes locaux.* — Coloration en rouge de la bouche et surtout de la langue. — Coloration plus foncée, parfois écoulement de sang si l'on enlève la couche pseudo-membraneuse qui recouvre la langue. — Gonflement et saillie des papilles de la langue, aussitôt l'apparition de la rougeur. — Augmentation, puis diminution progressives du gonflement et des saillies.

Du second au troisième jour, exsudation pseudo-membraneuse : sur la langue, au sommet des papilles, sous forme de grains petits, isolés, mais bientôt réunis ; sur la face interne des lèvres et des joues, sous forme de masses peu étendues ; sur la voûte palatine et le voile du palais, sous forme de feuillets. — Puis, trois ou quatre jours après, augmentation en étendue et en épaisseur des grains et des plaques, et envahissement par les unes et les autres de la totalité ou d'une partie seulement de la cavité buccale.

Traitement local. — Envelopper le doigt indicateur de l'une des mains d'un morceau de toile un peu dure ; frotter fortement avec ce même doigt toute la bouche de l'enfant, de manière à enlever le plus possible de la matière blanche, parfois jaunâtre ou brunâtre, molle et facile à écraser sous les doigts, qui a envahi la muqueuse. Promener ensuite légèrement sur la langue et sur les parois buccales un crayon de nitrate d'argent en maintenant la bouche béante avec un bouchon de liège. Renouveler cette petite opération une seconde fois si le muguet reparaît, ce qui est rare et ce qui explique la rareté d'une troisième opération.

A ce mode de traitement, peu facile à appliquer chez beaucoup d'enfants, à cause de leur indocilité d'abord, puis à cause de la douleur qui

doit résulter de cet arrachement forcé et non préparé, quelques praticiens préfèrent employer tout d'abord, comme moyens préparatoires, des collutoires émoullients qui, humectant et ramollissant la matière pultacée, nécessitent des tractions moins rudes pour en opérer l'arrachement.

Après chaque traction, chaque détachement du produit morbide, on touche l'intérieur de la bouche avec un pinceau trempé soit dans un liquide adoucissant (lait pur ou lait coupé, décocté de mauve, de pepins de coings, de racine de guimauve, etc.), quand les surfaces sont très rouges, très irritées ; soit dans un soluté d'alun ou de borax (1 à 2 gram. pour 30 gram. d'eau), soit encore dans du suc de citron, de l'eau vinaigrée, de l'eau chlorurée.

Quelques praticiens saupoudrent les surfaces malades avec un mélange de sucre et de calomel à parties égales ; d'autres préfèrent l'alun pulvérisé.

Le médecin est-il arrivé trop tard, ou le traitement employé n'a-t-il pu prévenir la formation d'ulcérations discrètes ou confluentes, à fond blanc, jaune, rouge, à bords taillés à pic et ovalaires : on touche les parties malades avec le miel rosat et l'acide hydrochlorique mêlés à parties égales, ou bien avec l'eau salée (1 à 2 gram. de sel marin pour un verre d'eau).

Comme traitement général, prescrire les toniques, les amers, les reconstituants, etc., selon l'état constitutionnel ou diathésique du malade.

Muguet chez les adultes. — *Symptômes.* — Picotements, ardeur dans la bouche, gêne dans la déglutition, surtout si le mal a envahi le voile du palais et le pharynx.

Traitement. — Comme chez les enfants.

MUTISME. — Nous n'avons à nous occuper ici que du *mutisme accidentel*, mutisme qui a pour cause une émotion vive, un accès d'épilepsie, d'hystérie, etc. Celui-là guérit souvent seul ou spontanément. Toutefois, on cite des cas où l'électricité a été nécessaire. On fit usage de la pile de Volta ; le pôle zinc a été appliqué sur les vertèbres cervicales, le pôle cuivre sur les côtés de la glotte. Douze séances de 200, 300, 400 secousses ont suffi.

Quant au mutisme dû à la destruction ou à l'altération des nerfs récurrents ou à une attaque d'apoplexie, sa guérison est subordonnée à celle des affections dont il est devenu un des symptômes.

Le sulfate de quinine, l'inspiration du gaz ammoniac, un vomitif, ont quelquefois fait justice du mutisme périodique.

Le *mutisme simulé* est souvent reconnu par une accusation brusque, odieuse, révoltante, portée contre celui qui cherche à tromper.

MYDRIASE ou **MYDRIASIS**. — Paralysie de l'iris, et dilatation permanente de la pupille. Affection congénitale ou traumatique. Elle peut encore être symptomatique d'une lésion du cerveau ou de ses enveloppes, d'une paralysie du nerf de la troisième paire, du ganglion ophthalmique, etc.

Symptômes. — Dilatation plus ou moins considérable de la pupille; permanence de cette dilatation, l'œil étant exposé à une vive lumière: ainsi, différences notables entre les alternatives de resserrement et de dilatation de l'iris du côté malade avec l'iris du côté sain. — Éblouissement de l'œil par la lumière. — Vision incomplète en plein jour. — Perception des objets quand l'œil regarde à travers une petite ouverture faite dans une carte. — Vision plus nette au moment du crépuscule, plus facile dans l'obscurité chez les mydriatiques que chez les personnes dont l'œil est sain.

Traitement. — Saignées locales et générales s'il y a quelques signes de congestion vers la tête. — Dérivatifs intestinaux. — Collyres stimulants et astringents. — Vésicatoires volants sur les régions sourcilière et frontale.

Ces moyens échouent-ils: faire de l'expectation, c'est-à-dire se borner aux moyens suivants: Repos de l'œil malade. — Tenir le malade dans une chambre obscure; l'engager à ne pas fixer longtemps les objets de petite dimension. — Faire porter des lunettes recouvertes d'un papier percé d'un petit trou à son centre. — Quant aux causes traumatiques ou autres qui ont pu donner naissance à la mydriase (*accidentelle*, bien entendu) ou qui peuvent l'entretenir, le praticien a dû tout d'abord diriger contre elles les moyens directs ou indirects indiqués par la nature des symptômes et sanctionnés par l'expérience.

MYÉLITE. — Inflammation bornée à la substance nerveuse de la moelle.

ÉTAT AIGU. — *Symptômes locaux et généraux*. — Douleur vive, sans exacerbation marquée, augmentée par les mouvements du tronc, précédée ou non de fourmillement, d'engourdissement dans les doigts et les orteils. — Parfois convulsions partielles ou paralysie complète de la motilité, ou encore mouvements involontaires ramenant dans la flexion les membres étendus, ou roideur notable de ces derniers. — Paralysie ou non de la vessie, du rectum. — Sensibilité générale affaiblie, exaltée ou

intacte. — Douleurs névralgiques dans les membres inférieurs. — Rien ou peu de chose du côté du tube digestif, à moins d'accidents fébriles. — Urines alcalines.

Symptômes propres aux différents sièges de la maladie. — A. *Myélite du bulbe céphalique.* — Troubles des sens, — Délire furieux. — Trismus. — Grincement des dents. — Langue rouge et sèche. — Déglutition difficile. — Parole impossible. — Respiration fréquente, tumultueuse. — Vomissement. — Parfois hydropisie. — Contracture des membres. — Convulsions. — Dyspnée. — Mouvements irréguliers du cœur. — Hémiplégie ou paralysie complète et générale.

B. *Myélite de la portion cervicale.* — Douleur vive à la nuque et dans la partie supérieure du cou. — Rigidité des muscles des mêmes parties et des membres supérieurs. — Respiration diaphragmatique. — Un peu de gêne dans la respiration, quelques accès fébriles, des fourmillements dans les doigts, de la dyspnée peuvent avoir précédé les symptômes ci-dessus.

C. *Myélite de la région dorsale.* — Secousses convulsives et continues du tronc. — Agitation générale suivie d'une résolution marquée. — Respiration courte, précipitée. — État fébrile. — Palpitations, battements irréguliers du cœur.

D. *Myélite de la portion lombaire.* — Paralysie des membres inférieurs. — Selles involontaires ou constipation. — Rétention ou incontinence d'urine. — Douleurs profondes dans les lombes. — Parfois coliques vives, contractions convulsives des parois de l'abdomen, resserrement pénible dans le ventre.

Chez la femme, menstruation douloureuse.

Traitement. — Saignées générales copieuses et souvent répétées si le sujet est jeune, vigoureux, sanguin; applications de sangsues, de ventouses scarifiées dans le voisinage du foyer phlegmasique. Des bains chauds, des cataplasmes, des fomentations le long de la colonne vertébrale, viendront seconder les bons effets des déplétions sanguines. Des boissons adoucissantes et délayantes, le repos, la diète, etc., seront prescrits aux malades, ainsi que les opiacés tant internes qu'externes, s'il y a de très vives douleurs. Quand la détente sera obtenue, on remplacera les boissons mucilagineuses par les limonades végétales. On s'en tiendra aux bains généraux, aux topiques locaux, aux vésicatoires volants le long du rachis, si le sujet est faible.

ÉTAT CHRONIQUE. — *Symptômes.* — Douleur notable, avec alternatives de diminution et de recrudescence. — Fourmillement, engourdisse-

ment, faiblesse, puis paralysie dans les pieds et les jambes. — **Roideur**, contracture, convulsions cloniques moins fréquentes que dans l'état aigu. — Flexion incessante des membres ; rapprochement, éloignement involontaires ou provoqués de ces derniers. — Sensibilité tantôt normale, tantôt annulée, rarement exaltée. — Vessie et rectum non constamment paralysés. — Urines alcalines. — Fièvre rare.

Traitement. — Dans la myélite chronique, on combat encore les accidents d'irritation ou de congestion par des émissions sanguines, mais celles-ci doivent être pratiquées avec modération. On administre les purgatifs répétés si des symptômes de paralysie se manifestent. Dans les mêmes cas, on prescrit les douches d'eau chaude fortement salée, et dirigées le long du rachis, à l'aide d'un conduit mobile adapté à un bassin élevé de 2 à 3 mètres ; on varie la force et l'étendue du jet en ouvrant plus ou moins le robinet qui termine le conduit du liquide. Des vésicatoires volants, des sétons, des moxas, un cautère ou plusieurs cautères permanents, sont encore d'une très grande utilité. Il en est de même des bains de mer, des bains d'eaux minérales factices ou naturelles, du galvanisme, des préparations de strychnine. Le malade accuse-t-il de violentes douleurs dans quelques points de la colonne vertébrale : on applique quelques milligrammes d'hydrochlorate de morphine par la méthode endermique.

S'il y a rétention des urines ou des matières fécales, on videra la vessie ou le rectum à l'aide de moyens appropriés. — On prescrira quelques potions ou juleps strychninés dans les cas d'émissions involontaires des urines.

Régime doux. — Repos absolu s'il y a carie vertébrale ; exercice modéré dans le cas contraire.

L'*atrophie*, l'*hypertrophie* de la moelle, suites ou effets de la myélite chronique ou de toute autre cause, sont des affections au-dessus des ressources de l'art.

MYOLÉTHE (oubli du muscle).— Quand le système musculaire, placé dans l'exercice de ses fonctions sous l'influence de l'appareil cérébro-spinal, perd cette influence, il en résulte des phénomènes qui ont passé inaperçus ou qui n'ont pas été exactement expliqués. Ce sont ces phénomènes que le docteur Heurteloup a présentés sous le nom de *myoléthe*, et que l'on observe toutes les fois que notre esprit est dominé par une tension intellectuelle forte et continue, par la peur, la colère, l'admiration, le chagrin, la joie, etc. Dans ces conditions, en effet, le cerveau est complé-

tement absorbé ; il oublie son rôle de maître absolu de l'organisme ; il ne préside plus aux mouvements des muscles ; ceux-ci alors ne tardent pas à tomber dans le relâchement. D'où l'ouverture automatique, permanente, de quelques cavités naturelles, de la bouche principalement, quand, dans les réunions, les assemblées, les spectacles, la grandeur et la majesté de ce qui est vu et entendu captivent tout à la fois et notre intelligence et notre attention.

Poussée trop loin, et même à l'état passager, la myolétie peut donner lieu à des désordres graves, désordres dont la gravité sera en rapport avec l'importance de l'organe frappé de *l'oubli du muscle*.

Traitement. — Il se trouve dans l'étude et la connaissance des causes.

MYOPIE, VUE COURTE, VUE BASSE. — Vice particulier, congénital ou acquis, de l'organe visuel, qui ne permet de voir que les objets placés en deçà de la distance moyenne. La myopie existe à des degrés variables ; tel myope peut lire à 20 centimètres de distance, tel autre a besoin d'avoir le livre sous le nez, Enfin, les deux yeux peuvent être atteints à des degrés différents.

Symptômes. — Saillie prononcée des yeux. — Convexité de la cornée. — Ouverture notable de la pupille et peu de mobilité de cette dernière. — Strabisme convergent. — Clignement presque continu. — Abaissement ou froncement des sourcils. — Rapprochement des cils. — Préférence (par les myopes) des lieux sombres aux lieux largement éclairés.

Traitement. — Il est prophylactique et palliatif. — Avec le premier, on cherche à habituer les yeux à ne pas regarder de trop près. A cet effet, on bannit l'usage des lorgnons, des lunettes. Aux personnes menacées de myopie par l'exercice d'une profession où la vue est constamment portée sur des objets de très petite dimension, on conseille soit l'abandon complet de la profession, soit un travail modéré pour chaque jour

L'emploi de verres concaves en rapport avec la convexité de la cornée constitue le traitement palliatif. Ce mode de traitement a ses critiques ; il augmente l'infirmité, disent ces derniers. On a proposé (Foltz) de lui substituer la *compression de l'œil par les paupières*, sorte de gymnastique qui, souvent répétée et longtemps continuée, est tout à la fois palliative et curative. Quant à la *myotomie*, elle n'est appliquée que dans la myopie compliquée de strabisme.

MYOSIS. — Resserrement ou rétrécissement de la pupille ; affection au-dessus des ressources de l'art quand elle est passive, attaquant par les

moyens employés dans les maladies dont elle est un symptôme. — Voy. PARALYSIE DE L'IRIS, HYSTÉRIE, KÉRATITE, AMAUROSE, etc.

MYOSITE, ou mieux **MYITE**. — Inflammation des muscles. On en distingue (Paul Fischer) cinq classes ou espèces : *myosite symptomatique, par contiguïté, traumatique, spontanée aiguë, spontanée chronique*. Nous ne parlerons que des deux dernières.

ÉTAT SPONTANÉ AIGU. — *Symptômes*. — Rien de particulier à ce qui a été dit des symptômes caractérisant l'inflammation simple.

Traitement. — Rien à faire dans les cas légers, la résolution se faisant très bien seule. Dans les cas graves, antiphlogistiques énergiques. — Diète. — Repos.

ÉTAT SPONTANÉ CHRONIQUE OU RHUMATISMAL. — *Symptômes*. — Gonflement des parties malades, parfois induration. — Pas de douleur quand le malade est en repos. — Pas de changement de couleur à la peau. — Pas de fièvre, pas de chaleur, pas de soif, etc.

Traitement. — Onctions mercurielles, ou mieux vésicatoires volants. — Compression. — Diète peu sévère. — Exercice modéré.

MYITIS SYPHILITIQUE. — *Symptômes*. — Rétraction musculaire. — Nodosités dans le trajet du muscle. — Extension du même muscle gênée, difficile, non douloureuse, mais donnant lieu à un tiraillement. — Diminution, puis perte de la contractilité.

Traitement. — Voy. SYPHILIS.

N

NÆVI, NÆVUS. — Taches congénitales, de forme, d'étendue, de coloration très diverses, dues, les unes à l'altération du pigment, les autres à l'altération du système vasculaire. A ces dernières se rattachent les tumeurs érectiles (*nævi vasculaires*), les taches rouges ou violettes (*taches de vin, taches de sang*). — Voy. les mots TACHE, TUMEUR.

NARCOTISME. — Engourdissement général, assoupissement, vertiges, nausées, délire sourd et continu, gonflement des yeux, etc., etc., effets ordinaires de l'empoisonnement par les narcotiques, l'opium et ses préparations. — Voy. EMPOISONNEMENT par ses substances, où il a été question du traitement par les stimulants, le café à l'eau, etc.

NAUSÉES. — Envies de vomir causées soit par la vue d'un aliment qui dégoûte ou répugne, soit par la surabondance de saburres gastriques, soit par l'effet d'un émétique. La nausée est plus généralement un symptôme qu'une maladie.

NÉCROSE. — Mortification du tissu osseux. — *Symptômes.* — Dé nudation d'une partie ou de la totalité d'un os. — Décoloration des parties molles environnantes, adhérence des mêmes parties avec l'os malade. — Couleur d'un gris sale de ce dernier. — Cercle inflammatoire circonscrivant la portion qui va être éliminée. — Développement de bourgeons charnus au-dessous de la portion de l'os frappé de mort. — Mobilité et chute de cette portion nécrosée.

La nécrose est-elle due à une cause interne ; des parties molles entourent-elles l'os malade : des douleurs variables dans leur intensité se font sentir, une tuméfaction circonscrite s'établit, un empâtement se manifeste, une fluctuation a lieu, la peau rougit, se perfore, du pus s'écoule, une fistule se forme ; enfin des abcès, des fusées purulentes, de la fièvre, etc., peuvent être observés.

Introduit-on un stylet dans les trajets fistuleux : on constate soit un son clair rendu par l'os malade, soit une mobilité due à l'existence d'un ou plusieurs séquestres.

Traitement. — La mort partielle ou totale de l'os étant évidente, il faut faciliter la sortie du séquestre. On y parvient à l'aide d'une incision dans les parties molles, ou bien en brisant l'enveloppe osseuse au moyen de la gouge, du maillet ou du trépan. Si le séquestre est mobile, si le trajet fistuleux le permet, on se sert de la pince. Le repos absolu est ensuite conseillé au malade.

La mortification d'un os n'est-elle qu'imminente ; la cause qui la fait craindre tient-elle à une violence extérieure ou à un abcès sous-périostal : on réapplique les parties molles, ou bien on y supplée par des topiques émollients quand elles ont été détruites. On facilite et on attend la formation des bourgeons charnus, on soutient les forces des malades par un bon régime ; on combat l'état diathésique du sujet par un traitement général.

Nécrose du maxillaire inférieur (principalement observée sur les fabricants d'allumettes phosphorées). — *Symptômes.* — Aux signes ordinaires de la nécrose considérée d'une manière générale, ajoutez les symptômes suivants : Engorgement des joues et des parties supérieures et

latérales du cou. — Suppuration prompte, abondante, fétide. — Fistules dans la bouche, au cou, à la joue. — Ébranlement et chute des dents. — Fongosités des gencives.

Traitement. — Émoullients contre l'engorgement phlegmoneux. — Ouverture des foyers purulents. — Extraction des séquestres mobiles. — Injection irritante, iodée; cautérisation des trajets fistuleux. — Régime fortifiant. — Éloignement momentané de l'atelier ou abandon complet de la profession.

Nécrose des cartilages de la cloison du nez. — Dans le mois de mars 1860, le docteur Roger a entretenu la Société médicale des hôpitaux d'une affection assez rare de *rhino-nécrosie* ou *nécrose des cartilages de la cloison du nez*. Cette affection, observée à deux fois différentes, l'une à la fin d'une fièvre rhumatismale compliquée d'une endocardite chronique, l'autre dans la convalescence d'une fièvre typhoïde, a déjà été signalée dans la science, mais, nous le répétons, des faits de ce genre, observés dans le cours ou à la fin d'un typhus, d'une fièvre continue, d'un coryza, d'une laryngite, etc., ne sont pas fréquents.

Symptômes. — Rien de particulier, de spécial au début. Un léger nasonnement de la voix est le seul symptôme à noter. Plus tard, la vue, le toucher aident au diagnostic.

Traitement palliatif. — Faire porter au malade un obturateur en or ou en platine, en caoutchouc, etc., semblable à ceux dont on se sert pour les perforations de la voûte palatine.

NÉPHÉLION, NUBÉCULE. — Affection se présentant sous forme de nuage, due à des gouttelettes très fines de granulations graisseuses, peu grave, susceptible de disparaître spontanément, ou cédant facilement à l'usage des collyres secs (sucre candi et calomel, ou sucre ordinaire et nitrate de bismuth), ou bien à des instillations de laudanum.

NÉPHRITE. — Inflammation des reins, caractérisée, comme toutes les inflammations, par la rougeur, le gonflement, le ramollissement et la suppuration. Nous en décrirons plusieurs espèces ou variétés : la *néphrite simple aiguë non calculeuse*, la *néphrite simple aiguë calculeuse*, etc.

Néphrite simple aiguë non calculeuse. — *Symptômes locaux.* — Douleur vive, profonde, sourde ou superficielle, augmentant à la moindre pression, au plus léger mouvement, à la plus minime secousse, dans les

grandes inspirations, etc. — D'autres fois, simple tension dans les régions génito-urinaires, tension ou douleur s'irradiant souvent dans toutes les parties de l'abdomen. — Émission d'urine fréquente ou rare, mais toujours faible par sa quantité (quelques gouttes seulement dans certains cas). — Rétraction du testicule du côté malade, des deux testicules si les deux reins sont affectés.

Symptômes généraux. — Dérangements digestifs très variables. — Fièvre plus ou moins intense.

Un abcès s'est-il formé dans le rein : après un peu de calme la fièvre se rallume, des frissons ont lieu, une douleur pulsative se fait sentir, une tumeur s'élève entre les muscles et le péritoine, dans la région lombaire, etc.; ou bien la tumeur est profonde, difficile à constater.

L'abcès s'ouvre-t-il ; du pus descend-il dans la vessie : l'urine est purulente ; dans le côlon, du pus se trouve dans les selles.

Caractères distinctifs de la néphrite simple aiguë non calculeuse et de la colique néphrétique.

NÉPHRITE SIMPLE AIGUE NON CALCULEUSE.

—
Invasion graduelle, quoique souvent rapide.

Douleur supportable, graduelle.

Diminution de l'urine, puis suppression.

Agitation légère.

Pouls d'abord élevé, dur, résistant.

COLIQUE NÉPHRÉTIQUE.

—
Invasion brusque, subite.

Douleur excessive, subitement portée à un très haut degré.

Suppression brusque de l'urine.

Agitation extrême, défaillance, altération des traits de la face.

Pouls petit, irrégulier, misérable.

Caractères distinctifs de la néphrite aiguë non calculeuse et de la colique hépatique.

NÉPHRITE AIGUE NON CALCULEUSE.

—
Douleur graduelle, partant du rein, s'irradiant vers la vessie et le testicule.

Pas d'ictère.

Diminution ou suppression de l'urine.

COLIQUE HÉPATIQUE.

—
Douleur subite, partant de l'hypochondre droit et allant à l'épigastre.

Ictère intense.

Écoulement et état bilieux des urines.

Caractères distinctifs de la néphrite simple aiguë et du lumbago.

NÉPHRITE SIMPLE AIGUE.

Un seul rein est malade, du moins ordinairement.

Mouvements encore faciles, quoique douloureux.

Troubles dans l'appareil urinaire.

LUMBAGO.

Douleur ressentie des deux côtés du tronc, du moins habituellement.

Mouvements presque impossibles ou arrachant des cris au malade.

Point de troubles semblables.

Traitement. — Émissions sanguines générales et locales, que la cause soit traumatique ou non. — Boissons émoullientes et délayantes (graine de lin, chiendent, queues de cerises, etc.). — Cataplasmes mucilagineux sur la région des reins. — Demi-bains ou bains de siège souvent répétés. — Diète, repos. — Cathétérisme s'il y a rétention d'urine. — Laxatifs, purgatifs, s'il y a constipation et si cette dernière dure déjà depuis quelques jours. — Faire sucer des morceaux de glace s'il y a des vomissements. — Dans les mêmes cas, donner quelques gorgées d'eau fraîche ou frappée, additionnée de quelques gouttes de laudanum.

Eau purgative.

Phosphate de soude.....	40 gram.
Acide citrique.....	10 gram.
Bicarbonate de soude.....	4 gram.
Eau.....	625 gram.

Dans une bouteille bien bouchée et ficelée. — Par verres jusqu'à effet purgatif.

Eau laxative de Vienne.

Feuilles de séné....	} De chaque,	15 gram.
Raisins de Corinthe.		
Racine de polypode...	1 gram.	
Semence de coriandre.	5 décigram.	
Bitartrate de potasse..	2 gram.	
Eau bouillante	1000 gram.	

Faites dissoudre :

Manne.....	30 gram.
------------	----------

n verre tous les matins à jeun.

Néphrite simple chronique. — *Symptômes locaux.* — Au début, souvent obscur, le malade éprouve des besoins fréquents d'uriner, et la miction est incommode, peu abondante sinon douloureuse.

Une fois confirmée, voici les symptômes qui caractérisent la néphrite simple chronique : Douleur *spontanée*, sourde, profonde; douleur *provoquée* par la pression du flanc gauche et de la région lombaire, ou par les mouvements du malade, plus vive sans être intense et sans aller non plus au degré de la néphrite calculeuse. — Pas de suppression de l'urine, mais altération de la sécrétion urinaire, et excrétion fréquente et peu abondante.

Symptômes généraux. — Nuls ou à peu près quand la maladie est

franche, primitive ; à peine s'il y a de la fièvre. — Les troubles digestifs, signalés par quelques-uns, ne s'observent, en général, que dans la néphrite chronique consécutive à une autre affection qui lui a donné naissance, ou pendant le cours de laquelle elle s'est développée.

Traitement. — Repos. — Bon régime. — Émissions sanguines locales. — Narcotiques à l'intérieur. — Cautères à la région lombaire.

Néphrite calculeuse, colique néphrétique. — *Symptômes* très obscurs au début et très peu certains quand la maladie est confirmée. En effet, l'augmentation de volume et la grande sensibilité de l'organe, constatées par une palpation faite avec modération, peuvent tout aussi bien être le résultat d'un obstacle quelconque à l'écoulement de l'urine et du pus que celui de la présence d'un calcul. Invoquera-t-on l'écoulement du sang et de la matière purulente, la violence des douleurs, leurs irradiations, leur cessation, leur retour, etc. : mais la colique néphrétique offre les mêmes symptômes.

Traitement. — Le traitement sera mixte, complexe ou symptomatique. — Lavement avec huile de croton 2 gouttes, ou julep gommeux du Codex avec 30 gouttes de chloroforme (Saurel).

Néphrite albumineuse, Albuminurie, Maladie de Bright. — *Symptômes.* — Nous examinerons cette affection sous les formes aiguë et chronique.

FORME AIGUE. — *Symptômes.* — Au début, on a quelquefois noté des frissons, mais ces frissons sont rares ; il n'en est pas de même des suivants : Douleur plus souvent sourde que vive, ressentie dans la région rénale, augmentée par la pression. — Urines moins abondantes que les boissons ingérées et toujours au-dessous de leur quantité normale. — Miction douloureuse, du moins quelquefois ; coloration du même liquide variable, tantôt brunâtre ou rouge, tantôt jaunâtre, feuille-morte, lie de vin, etc. ; aspect louche ou trouble ; odeur d'abord fade, rappelant après vingt-quatre heures de repos celle du bouillon de bœuf ; l'agitation la rend mousseuse comme l'eau de savon ; l'insufflation à l'aide d'un chalumeau la rend bulleuse. — On a encore vu l'urine sanguinolente, d'une densité moindre ou plus grande, d'une saveur acide, avec une proportion d'urée plus faible, une quantité d'albumine plus élevée, en un mot avec des caractères particuliers, spéciaux que le microscope et la chimie font assez bien connaître. (Voyez, après le traitement, les différents modes d'exploration de l'urine.)

L'anasarque, l'ascite, compliquent souvent l'albuminurie. Ajoutons que

ces trois affections (ascite, anasarque, albuminurie), mais surtout les deux dernières, ne sont pas très rares chez les femmes enceintes.

Traitement. — Saignée du bras. — Sangsues, ventouses scarifiées sur les lombes. — Boissons sudorifiques et diurétiques, gazeuses s'il y a des vomissements, et, de plus, ce dernier cas se présentant, potions laudanisées, glace dans la bouche. Acide gallique. — Tannin (2 à 4 gram. par jour). — Bains et douches de vapeur. — Purgatifs. — Soins hygiéniques. — Éviter le froid et l'humidité. — Repos. — Diète. — Habillements de flanelle. — Jusqu'alors, rien de positif sur les avantages de la médication thermale.

Tisane de fleurs de genêt.

Fleurs de genêt. 10, 15 et 30 gram.
Eau bouillante. 1000 gram.

Passez après dix minutes d'infusion et ajoutez :

Oxymel scillitique. 50 gram.

Par petites tasses dans la journée.

Pilules d'acide gallique.

Acide gallique. 3 gram.
Mucilage. q. s.

Pour 20 pilules. Une toutes les trois heures.

Tisane d'uva-ursi.

Uva-ursi 10 à 15 gram.
Eau bouillante. 1000 gram.

Passez après vingt minutes d'infusion et ajoutez :

Sirop des cinq racines. 60 gram.

Par tasses dans la journée.

Tisane de bourrache.

Feuilles de bourrache. } De chaque,
Racine de réglisse. } 15 gram.
Eau bouillante. 1 litre.

Passez après un quart d'heure d'infusion. — Par tasses dans la journée.

Limonade gazeuse en poudre.

Sucre râpé. 50 gram.
Acide citrique. 3 gram.

Mélez, divisez en quatre parties renfermées dans un papier bleu. D'autre part :

Bicarbonate de soude. 2 gram.

Divisez également en quatre parties renfermées dans un papier blanc.

Lorsqu'on veut en faire usage, on fait dissoudre le contenu d'un paquet bleu dans un verre d'eau, puis on ajoute le sel et l'on boit pendant le dégagement de gaz qui a lieu.

Purgatif drastique.

Eau de fontaine. 120 gram.
Poudre de jalap . . 10 à 15 décigram.

Mélez. — A prendre en une fois, le matin à jeun.

Purgatif léger.

Eau de chicorée tiède. . . 100 gram.
Sirop de nerprun. 30 gram.
Sulfate de magnésie. . . . 15 gram.

Faites fondre le sel, ajoutez le sirop. — En une fois, le matin à jeun.

Mixture purgative (Cruveilhier),

Miel de Narbonne . . . } De chaque,
Sirop de nerprun. } 30 gram.

Poudre de follicules de

séné. } De chaque,
Poudre de racine de } 4 gram.

jalap. }

Poudre de scammonée 1 gram.

Poudre de scille. 40 centigram.

Poudre de calomel. 41 centigram.

Poudre de digitale. 40 centigram.

Mélez et partagez en quatre doses. Une dose tous les deux jours.

Examen de l'urine. — Un mot sur les différentes manières d'explorer ou d'examiner l'urine.

Le microscope, pour ceux qui savent manier cet instrument, y démontre la présence de globules, de lamelles, de filaments, etc., qu'on ne trouve pas dans l'urine normale, du moins en quantité aussi considérable.

L'acide nitrique, employé dans le même but, doit être versé presque goutte à goutte dans l'urine récemment rendue par le malade. Une plus grande quantité d'acide a le double inconvénient de redissoudre une partie de l'albumine précipitée, de *crisper* le coagulum formé et de gêner l'estimation du volume réel de celui-ci.

Avant de se servir du calorique, troisième mode d'exploration, il faut s'assurer de l'état alcalin, de l'état neutre ou de l'état acide de l'urine. Dans les deux premiers états, il n'y a pas ou il y a peu de coagulum ; dans l'état acide, le précipité est toujours plus constant, plus abondant ; il faut donc acidifier l'urine avant de la chauffer. Quelques gouttes d'acide azotique suffisent. Cela fait, on chauffe l'urine dans un tube de verre ou dans une capsule de porcelaine, à l'action d'une lampe à esprit-de-vin ou à la chaleur d'un ou de deux charbons ardents. Apparaissent aussitôt un nuage, des stries blanches, des grumeaux, des flocons, qui peu à peu gagnent le fond du vase ou s'arrêtent sur ses parois.

FORME CHRONIQUE. — *Symptômes.* — Les symptômes de la *néphrite albumineuse chronique* sont à peu près les mêmes que dans la néphrite à forme aiguë. Ainsi il y a des troubles dans les fonctions digestives (vomissements, diarrhée, etc.), mais ces troubles sont moins fréquents. La fièvre est également plus rare, moins violente. Les accidents nerveux sont nuls ou peu prononcés. En dehors de l'anasarque, de l'ascite, les complications sont plus nombreuses, plus diverses.

Traitement. — Antiphlogistique encore, mais avec modération et à la condition qu'il y aura quelques accidents pyrétiques. — Mêmes boissons que dans la forme aiguë. — Puis les diurétiques, les diaphorétiques, les balsamiques, les purgatifs, les potions acides, les toniques, les ferrugineux, les exutoires. Quant aux soins hygiéniques, ils seront les mêmes que dans la forme précédente. — Le régime sera tonifiant et réparateur.

Mixture antinéphrétique.

Eau distillée de cannelle . . . 20 gram.
Teinture de digitale 10, 15 et 20 goutt.

Mélez. — Trois doses semblables par jour.

Autre.

Crème de tartre soluble.. 6 à 8 gram.
Eau 100 gram.

Mélez. — Trois doses semblables par jour.

Le traitement interne des névralgies n'est pas moins complexe et moins variable que le traitement externe ; il est vrai qu'il y a peu de maladies qui soient autant réfractaires aux ressources de l'art et qui fassent davantage le désespoir des malades et des médecins. Comme médicaments internes, on a conseillé et employé les calmants, les stimulants, les émoullients, les antispasmodiques. A la tête des antinévralgiques ayant quelque efficacité se trouvent l'huile de térébenthine et les pilules de Méglin, de Fuller (pag. 207, 621), etc. Après ces médicaments, qui comptent quelques succès, viennent les préparations ferrugineuses, le carbonate de fer principalement, puis l'oxyde de zinc, le magistère de bismuth, le carbonate de plomb, les sels de morphine, la teinture de galbanum, le soufre doré d'antimoine uni au nitrate de potasse, l'extrait de jusquiame associé au calomel, la teinture thébaïque à la dose de six à huit gouttes par jour ; l'aloès et la rhubarbe mêlés ensemble, la teinture de colchique (vingt à quarante gouttes dans la journée), les looch, mixture, miel et lavement térébenthinés, les perles d'éther, le chloroforme, etc.

Le malade ne peut-il avaler aucun des nombreux agents thérapeutiques que nous venons d'énumérer, il faut recourir à la méthode endermique, enlever une portion de l'épiderme à l'aide de la pommade ammoniacale, et déposer sur le derme, mis à nu, une dose très minime (1 centigram.) d'acétate ou d'hydrochlorate de morphine, de cyanure de potassium, etc.

Les commotions morales vives, l'usage de l'électricité et du galvanisme, la compression des points douloureux, une distraction vive, un exercice violent, une marche précipitée, un léger excès de liqueurs spiritueuses, etc., ont fait cesser de violents accès névralgiques.

Névralgies symptomatiques. — La névralgie due à une affection syphilitique, mal ou incomplètement traitée, sera combattue par les frictions mercurielles, les fumigations de cinabre, les pilules de calomel ou de sublimé uni à l'opium, le sirop de Cuisinier composé (voy. SYPHILIS). Contre les douleurs nerveuses qui dépendent de la suppression d'une affection herpétique ou psorique, ou qui coïncident avec l'une ou l'autre de ces maladies, on conseille d'abord un vésicatoire le plus près possible du siège du mal, puis les bains sulfureux, la tisane de douce-amère, les iodures, etc.

On recommande l'usage de la flanelle aux névralgiques goutteux ou nés de parents goutteux, à ceux qui seront rhumatisants ou nés de parents qui auront eu des rhumatismes. Un cautère à demeure, une alimentation douce (viandes blanches, végétaux, lait), l'usage fréquent des bains et des douches d'eaux thermales, l'emploi à l'intérieur des eaux de Vichy, du

Mont-Dore, de Contrexeville, etc. ; le séjour dans un pays chaud ou à température douce et peu variable conviendront aux personnes affectées tout à la fois de goutte, de rhumatisme et de névralgie.

Les sujets lymphatiques, scrofuleux, atteints de névralgies, recevront un traitement peu excitant, en raison de l'exaspération qu'en éprouverait la maladie principale. Les douleurs névralgiques intermittentes, périodiques, ont cédé à l'administration du sulfate de quinine, depuis 8 jusqu'à 10 et 15 décigram. dans le moment où les douleurs ont cessé, ou à l'instant de leur rémission s'il n'y a pas de véritable intermittence. La dose du sulfate est partagée en deux ou quatre parties inégales. On fait prendre la plus forte dose à l'époque la plus éloignée de l'accès qui doit suivre, et ainsi des autres de trois heures en trois heures, si l'intervalle libre est assez grand pour que la totalité soit consommée dans le temps de l'intermission.

Une névralgie coïncidant avec un état de grossesse peut être attaquée par la saignée générale. Celle qui est accompagnée de convulsions sera traitée par les opiatiques, soit en lavement, soit par la méthode endermique. Celle qui est consécutive à la section incomplète d'un nerf ou d'un filet nerveux cède assez souvent à la section complète du cordon nerveux. Un ganglion sous-cutané donne-t-il lieu à des douleurs névralgiques : on pratique l'extirpation du ganglion. Enfin, une contusion est-elle cause d'une névralgie : on applique ou le séton, ou le moxa, ou le fer rouge, le galvanisme, l'électricité, etc., après avoir préalablement recouru à l'un des nombreux moyens, soit internes, soit externes, que nous avons énumérés.

Peut-on prévenir les accès de névralgie, peut-on éviter le retour de ces atroces douleurs quand elles ont cessé : un vésicatoire placé sur le lieu douloureux avant le début du paroxysme a quelquefois empêché le retour de l'accès névralgique. Quant aux moyens de s'opposer au retour de la maladie, on les trouve souvent, d'abord en se soustrayant aux causes connues, puis en évitant le froid et l'humidité par l'usage de la flanelle, en entretenant la perspiration cutanée par des frictions sèches, des bains de vapeur ; en suivant un régime alimentaire doux, léger, composé de végétaux, de viandes blanches, de lait ; en favorisant les évacuations alvines, urinaires, les écoulements sanguins habituels, etc.

A part les cas heureux, mais trop rares, où la névralgie cesse d'elle-même, nous ne terminerons pas cet article sans faire observer : 1° que l'énergie, la durée et la variabilité nécessaires de tout traitement antinévralgique devront être en rapport avec l'intensité du mal, avec son opiniâ-

treté, le nombre des nerfs actuellement intéressés, sans pour cela perdre de vue l'âge, le sexe, la constitution, l'idiosyncrasie du sujet ; 2° que le traitement sera local seulement si la douleur est récente, modérée; qu'il sera général au contraire si le mal se fait sentir violemment, s'il porte le trouble dans toute l'économie, si l'organe est important à l'entretien de la santé, à la durée de la vie.

NÉVRALGIE EN PARTICULIER. — Névralgie cervico-brachiale.

— *Symptômes.* — Sont frappés de douleur les points : cervical inférieur, post-claviculaire, deltoïdien ou circonflexe, axillaire, épitrochléen, cubito-carpien, radial, radio-carpien, digitaux. Douleur partant de l'extrémité des doigts d'une ou des deux mains, cheminant le long de l'avant-bras jusqu'au coude ou à peu près, et ressentie la nuit (*névralgie brachiale nocturne*) chez les personnes qui fatiguent beaucoup les membres supérieurs.

Traitement. — Celui de la névralgie cervico-occipitale.

Névralgie cervico-occipitale. — *Symptômes.* — Douleur entre l'apophyse mastoïde et les premières vertèbres cervicales, avec retentissement dans l'oreille et les points occipital, cervical superficiel, pariétal, mastoïdien.

Traitement. — En dehors des moyens internes, nous recommandons les vésicatoires volants multipliés et morphinés, et de plus la cantérisation transcurrente.

Névralgie dentaire. — Odontalgie nerveuse. — *Symptômes.* — Douleurs traduites par des élancements déchirants et intermittents.

Traitement. — Saignées ou sangsues, s'il y a pléthore. — Collutoires narcotiques et émoullients préparés avec l'une ou l'autre des substances suivantes : Têtes de pavot, feuilles de morelle, de belladone, de jusquiame, 15 gram., pour eau, 200 gram. Passez après cinq à six minutes d'ébullition et ajoutez : sirop d'opium, 30 à 40 gram.

Aux premiers moyens, associer les soins de propreté de la bouche (voy. DENTS et DENTITION, DENTIFRICES). — Excitation des glandes salivaires en mâchant quelques fragments de gingembre, de pyrèthe, quelques feuilles de cochléaria, de cresson. — Extraction de la dent ou des dents malades.

Dans les excavations dentaires, un peu de coton imprégné d'une à deux gouttes de créosote, de laudanum, d'essence de girofle, de chloro-

forme (de préférence à la conicine), d'alcoolat de cochléaria, etc.; — ou injections subites et intermittentes de gaz acide carbonique, ou d'un soluté aqueux d'extrait d'opium et d'extrait de belladone. — Les cigarettes de stramonium, de belladone ont eu quelques succès. Nous en dirons autant des boulettes de gutta-percha, de gomme copale arrosées de chloroforme.

Mixture odontalgique (Lemazurier).

Eau distillée de laurier-

cerise 60 gram.

Acétate de morphine. 5 centigram.

Faites dissoudre. — 5 à 6 gouttes pour chaque gargarisme ou chaque verre d'eau tiède.

Mixture calmante (Balloy).

Acétate de morphine. 1 décigram.

Acide acétique. 2 goutt.

Eau de Cologne. 8 gram.

Mêlez. — Un tampon de coton, imbibé de ce mélange et placé dans l'oreille correspondante à l'odontalgie, calme la douleur.

Mixture odontalgique au tannin (Villemensens).

Tannin pur. 8 gram.

Alcool à 86°. 120 gram.

Teinture de benjoin. 8 gram.

Essence de menthe. 2 gram.

Mêlez et filtrez. — Quelques gouttes dans un verre d'eau, ou plutôt quelques gouttes sur un morceau de coton appliqué sur la dent malade.

L'usage de cette liqueur ou de toute autre analogue à celle-ci doit être précédé de l'emploi, pendant quelques jours, de collutoires émollients si les gencives, les alvéoles sont enflammées, douloureuses. Il faut, de plus, avoir débarrassé les dents de la couche tartreuse, granuleuse que la suppuration a pu y déposer.

Contre l'élément *douleur* on emploie (Gueneau de Mussy) avec efficacité le mélange anesthésique que voici :

Esprit-de-vin ou eau de Co-

logne 2 parties.

Chloroforme. } De chaque,

Teinture d'aconit. } 1 partie.

On recouvre l'index d'une pièce de linge mou et épais, on le plonge dans le mélange, et l'on frotte doucement

les gencives pendant quelques minutes.

Si la névralgie est symptomatique d'une maladie organique (affection des dents, inflammation chronique des gencives ou des alvéoles, nécrose superficielle de l'os maxillaire), l'esprit-de-vin est remplacé par la teinture d'iode.

Contre l'*odontalgie catarrhale* ou *séreuse*, reconnue aux symptômes suivants : gonflement des gencives, supersécrétion de salive et de mucus buccal, tuméfaction pâteuse des joues (espèce de *fluxion*), on emploie les collutoires et les fumigations aromatiques, les laxatifs les précautions ordinaires contre le froid et l'humidité.

Collutoire ou fumigation aromatique.
 Espèces aromatiques..... 15 gram.
 Eau bouillante..... 200 gram.
 Passez après vingt minutes d'infusion.

Dirigez la vapeur du liquide dans l'intérieur de la bouche; ou dans le même liquide, destiné à être employé comme collutoire, ajoutez 60 grammes de sirop d'oranges ou de sirop de framboises.

L'*odontalgie rhumatismale* ou *goutteuse*, dite encore *odontagre*, attaquant les dents saines ou cariées, est combattue : par les sudorifiques, par les frictions chaudes et aromatiques, les vêtements de laine sur la peau, et par les moyens propres à préserver tout l'organisme de l'action du froid, cause principale de la maladie.

L'*odontalgie sanguine* ou *inflammatoire*, due à la suppression d'un écoulement sanguin habituel, ou à l'abus d'aliments irritants, caractérisée par la rougeur, la chaleur, la tuméfaction des gencives — (symptôme que l'on ne trouve pas dans l'odontagre) par une douleur pulsative plus ou moins violente, est traitée : par les émissions sanguines locales (sangsues au-dessous de la branche de la mâchoire ou sur les gencives mêmes, par les collutoires tempérants, les boissons délayantes (eau de veau, eau de poulet, bouillon aux herbes).

Collutoire tempérant.

L'un des sirops de groseilles, tartri-

que, citrique ou vinaigre framboisé, 30 gram.; eau ordinaire, 40 à 50 gram.

En lotions sur les gencives.

Névrалgie dorso-intercostale, ou thoracique, intercostale, des nerfs intercostaux, des nerfs spinaux. — *Symptômes locaux.* — Douleurs tantôt *spontanées*, tantôt *provoquées* (par les grandes inspirations, les efforts de toux, les grands mouvements des bras et du tronc, etc.). Les premières, *continues* ou *intermittentes*, sont, dans le premier cas, souvent contusives; dans le second, elles sont vives et traduites, ici par des élancements, là par un sentiment de déchirure ou de piquêre.

Les lieux d'élection de l'élément douleur sont les suivants : point postérieur ou vertébral, point latéral, point antérieur, sternal ou épigastrique.

Symptômes généraux. — Troubles ordinairement légers et peu constants dans les fonctions respiratoires et digestives.

Traitement. — Celui de la névrалgie occipitale.

Névrалgie du foie. — *Symptômes.* — Peu précis, analogues à ceux de la gastralgie, du cancer, etc., qui se traduisent généralement par une constriction particulière, des élancements, des battements, des exacerbations.

tions extraordinaires, partant de l'épigastre ou de l'hypochondre droit, allant à l'épaule et à la clavicule droite, etc.

Traitement. — Narcotiques, antispasmodiques, révulsifs cutanés (voy. GASTRALGIE, HÉPATITE).

Névralgie du grand sympathique, gastro-entéralgie, colique nerveuse. — *Symptômes.* — Douleurs intermittentes plus ou moins vives, arrachant des cris aux malades, forçant ceux-ci à se courber en avant en comprimant l'abdomen pour se procurer du soulagement, ce qui arrive quelquefois ; précédées, pendant quatre à cinq jours, de malaise, de nausées, d'abattement général, de froid aux pieds, d'oppressions, etc. — Déformation, tension du ventre, — tympanite, constipation, — enduit saburral sur la langue, — perte de l'appétit. — parfois hoquets et vomissements, — face contractée, anxieuse, etc.

Traitement. — Un caustique, un vomitif, les narcotiques, les antispasmodiques, en un mot le traitement de la colique des peintres, sont parfaitement applicables.

Névralgie ilio-scrotale ou Névralgie lombo-abdominale propagée au scrotum et à la grande lèvre. — Cette variété des affections nerveuses, caractérisée par des douleurs excessivement vives, partant du scrotum, se propageant aux grandes lèvres, sera traitée comme il a été dit pour les névralgies de la vessie et lombo-abdominale. Nous en dirons autant des *névralgies lombo-dorsale, multiple, erratique, crurale*, en rappelant toutefois l'indication suivante pour les cas de névralgies ambulantes : placer autant de topiques sédatifs qu'il y a de points douloureux, et poursuivre ceux-ci partout où ils vont se faire sentir.

Névralgie lombo-abdominale. — *Symptômes.* — Douleurs spontanées ou provoquées, ressenties à l'hypogastre, un peu en dehors de la ligne blanche, traduites par un sentiment de torsion qui fait dire aux malades qu'ils ont la *colique*.

Traitement. — Rien de particulier à ce qui a été dit de la névralgie cervico-occipitale.

Névralgie de la mamelle. — *Symptômes.* — Douleurs plus ou moins vives, continues ou intermittentes, s'exaspérant au moindre frottement, s'irradiant dans tous les sens, sans gonflement, sans rougeur de la mamelle, assez fréquentes à l'âge de retour, souvent très rebelles et assez intenses pour déterminer des accidents généraux.

Traitement. — Sédatifs tant internes qu'externes, mais surtout externes,

Pommade de Poggioli.

Extrait de belladone.... 5 gram.
 Chlorhydrate de morphine..... 40 centigram.
 Onguent populéum.... 16 gram.
 Axonge macérée dans quantité suffisante de datura..... 1 gram.
 Eau et essence de lavande, quantité suffisante.

L'application du médicament consiste en frictions douces et prolongées.

Liniment anodin.

Extrait d'opium..... } De chaque,
 Extrait de belladone..... } 5 gram.
 Onguent d'Althæa..... 30 gram.

Mêlez. — En onctions sur les surfaces malades.

Névralgie du maxillaire inférieur. — Voy. pour le traitement: NÉVRALGIE TRIFACIALE.

Névralgie de l'œil. — Deux de ces affections méritent de fixer l'attention du praticien, la *névralgie sus-orbitaire* ou *frontale*, la *névralgie sous-orbitaire*. La première a pour siège la branche frontale externe ou sus-orbitaire du nerf frontal; la seconde siège dans la branche sous-orbitaire ou nerf maxillaire supérieur.

Symptômes communs. — Douleurs continues ou intermittentes (le plus souvent intermittentes), n'ayant rien de particulier dans leur nature ou leur manifestation; offrant des redoublements plus violents le soir que le matin; se faisant sentir plus souvent la nuit que le jour; donnant lieu tantôt à des larmoiements, à de la photophobie, à une conjonctivite, à de la chaleur dans le nez, à une supersécrétion nasale, à des bourdonnements d'oreille; tantôt à des convulsions, à des spasmes, à des tremblements de la face.

Traitement. — Collyres opiacés, — parfois une ou deux saignées, — repos complet de l'œil, — sulfate de quinine si le mal est périodique, — fumigations tièdes avec l'infusé aqueux de camomille, fomentations narcotiques sur le front.

Collyre opiacé.

Infusé de safran... } De chaque,
 Infusé de coquelicot..... } 30 gram.
 Laudanum de Rousseau... 10 goutt.

Mêlez.

Autre.

Eau de roses..... 100 gram.
 Extrait de jusquiame..... 1 gram.

Mêlez.

Un mot sur la *névralgie ciliaire*, névralgie qui se manifeste lentement quand elle est idiopathique (nous ne nous occuperons que de cette espèce), subitement quand elle survient à la suite d'une lésion traumatique.

Symptômes. — Au début, douleur sourde, gravative, puis photophobie.

— Contraction de l'iris. — Clignement des paupières. — Larmoiement abondant.

Traitement. — Celui des symptômes : ainsi, émissions sanguines locales s'il y a de l'acuité dans les symptômes. — Frictions résolatives ou altérantes (avec la pommade stibiée, l'huile de croton, etc.) et narcotiques (laudanum de Rousseau ou de Sydenham pur ou étendu d'un peu d'eau) sur le front et les tempes. — Sulfate de quinine pour s'opposer aux intermittences. — Purgatifs drastiques (poudre de jalap ou de scammonée, 1 grammé du premier drastique, 3 à 4 décigrammes du second), narcotiques à l'intérieur. — Révulsifs cutanés (vésicatoires aux tempes).

Enfin, dans les névralgies oculaires, le praticien n'oubliera pas que ces affections sont souvent liées à des maladies dentaires, et que celles-ci, traitées convenablement, hâtent ou favorisent la guérison de celles-là.

Pommade antinévralgique.

Camphre.....	32 gram.
Axonge.....	125 gram.
Teinture de benjoin....	6 gram.

Mélez. — En onctions sur le front et les tempes, avec gros comme une noisette pour chaque friction. Recouvrir les parties frictionnées avec un morceau de

flanelle, et sur celle-ci un morceau de taffetas gommé.

Autre.

Axonge.....	..	} De chaque,	
Cérat simple.....			60 gram.
Camphre.....			30 gram.

Mélez. — Comme ci-dessus.

Névralgie de l'oreille. — *Symptômes.* — Douleur lancinante, pouvant occuper le pavillon de l'oreille, le conduit auditif externe ou interne, ayant du retentissement dans la tête, la face, le front, les yeux, etc.

Traitement. — Injections, fumigations narcotiques dans l'intérieur de l'oreille; — topiques de même nature sur le pavillon et les parties voisines, — vésicatoires volants et morphinés.

Névralgie de la peau ou Dermalgie. — *Symptômes.* — Deux espèces de douleurs, pouvant avoir lieu séparément ou spontanément, caractérisent cette névralgie, une fixe, une intermittente. La première, à son degré le plus faible, consiste dans une légère exaltation de la sensibilité; il semble au malade qu'une toile d'araignée froisse la surface de la peau. Dans son degré le plus élevé, la douleur rappelle ou simule celle de l'enlèvement de l'épiderme ou de la dénudation du corps papillaire.

La douleur intermittente, toujours plus vive que la précédente, qui empêche les mouvements de la partie affectée, qui interrompt le sommeil du malade, est comparable à celle qui résulterait d'une étincelle

électrique, d'un coup d'épingle ou d'un clou enfoncé dans les chairs.

Traitement. — Boissons chaudes (bourrache, sureau, etc.). — Éviter le froid et l'humidité, — flanelle sur le corps, — provoquer la sueur à l'aide de douches de vapeur, — régime sobre, — ne pas négliger l'emploi des vésicatoires volants, moyen si avantageux toutes les fois que la douleur est circonscrite et qu'elle n'occupe pas une grande étendue.

<i>Topique calmant</i> (Diday).		Chloroforme..... .. 4 parties
Extrait de belladone..... 6 parties.		Mêlez. — Compresses imbibées et placées sur les points douloureux.
Laudanum..... .. 2 à 3 parties.		

Névralgie plantaire. — Voy. NÉVRALGIE SCIATIQUE.

Névralgie sciatique fémoro-poplitée ou tout simplement **Sciatique**.

— Nerf sciatique frappé de douleur dans un ou plusieurs des points suivants : lombaire, sacro-iliaque, iliaque, fessier, trochantérien, fémoral (supérieur, moyen et inférieur), poplitée, rotulien, péronéo-tibial, péronien, malléolaire, dorsal du pied, plantaire externe.

Symptômes. — Plusieurs éléments *douleurs* doivent être examinés. —

a. La douleur spontanée, distinguée en *contusive*, *continue*, et en *lancinante* et *intermittente*. La première occupe les principaux points douloureux ci-dessus énumérés. La seconde consiste, soit en des *élançements* qui s'irradient plus ou moins loin du point initial, soit en un *sentiment de froid* ou de *chaleur brûlante*, ou de *chaleur corrosive* qui semble couler le long du nerf. Enfin, chez d'autres, la douleur se traduit par des *crampes*, des *secousses* plus ou moins violentes.

b. La douleur provoquée par la pression avec l'extrémité du doigt, par les mouvements du membre inférieur, par la marche, etc., est parfois intolérable, elle l'est surtout au moment où le malade pose le pied sur le sol. Parfois, au contraire, la douleur est supportable; elle l'est quand, par une volonté ferme et décidée, le malade persiste à marcher et que le membre est *échauffé*, comme on le dit vulgairement.

Traitement. — Comme traitement externe nous retrouvons ici tout ce qui déjà a été passé en revue : Émissions sanguines, vésicatoires permanents, — cautères, — cautérisation transcurrente avec l'acide nitrique ou sulfurique, — moxas, — topiques froids ou chauds, — hydrothérapie, — bains de mer, — électricité, — acupuncture, — onctions mercurielles, — narcotiques, — incisions sous-cutanées, — méthode endermique, — cataplasme dit *ischiatique*, ainsi composé :

Cataplasme ischiatique.

Farine de moutarde. 250 gram.
 Poivre blanc. } De chaque,
 Gingembre. } 15 gram.
 Oxy-mel simple, quantité suffisante pour
 donner au tout une consistance de
 bouillie épaisse.

Pommade de Sanchez.

Mercure. 120 gram.

Nikel de Narbonne. 15 gram.

Triturez ces deux substances jusqu'à
 extinction du métal et ajoutez :

Camphre en poudre. 13 gram.
 Beurre de cacao. 240 gram.

Triturez de nouveau, et, le malade
 étant déshabillé et placé devant un bon
 feu, frictionnez pendant huit à dix minu-
 tes toutes les parties douloureuses avec
 8 à 15 grammes du mélange ci-dessus.

Comme traitement interne, nous allons faire connaître les agents théra-
 peutiques et les formules qui ont été plus spécialement recommandés.

Looch térébenthiné (Martinet).

Jaune d'œuf. N° 1
 Essence de térébenthine. 12 gram.
 Sirop de menthe. } De chaque,
 Sirop de fleurs d'oranger. } 64 gram.

Mêlez. — Trois cuillerées par jour.
 Si des vomissements surviennent, faites
 ajouter :

Laudanum. 1 à 3 gram.

Miel térébenthiné (Récamier).

Huile de térébenthine. 8 gram.
 Miel rosat. 128 gram.

Mêlez. — 2 à 6 cuillerées par jour.

Mixture térébenthinée opiacée (Rayer).

Émulsion. 64 gram.
 Essence de térébenthine. 36 goutt.
 Sirop diacode. 24 gram.

A prendre le soir en se couchant, en
 une seule dose.

La quantité de l'huile essentielle de
 térébenthine peut être portée graduelle-
 ment à 4 grammes, sans augmenter la
 dose du sirop diacode.

Opiat térébenthiné (Martinet).

Huile de térébenthine. 8 gram.
 Poudre de gomme arabique. 48 gram.
 Sucre pulvérisé. 16 gram.

Sirop de fleurs d'oranger. 32 gram.

Mêlez. — A prendre, en trois jours,
 dans du pain azyme mouillé.

Autre.

Huile de térébenthine. 4 gram.
 Magnésie calcinée. 3 gram.
 Huile de menthe. 8 goutt.

Mêlez. — Gros comme une noisette,
 trois fois par jour, comme ci-dessus.

Lavement térébenthiné.

Huile blanche. 60 gram.
 Huile de térébenthine. 15 gram.
 Eau de son. 400 gram.

Mêlez.

Liniment contre la sciatique (Lombard).

Huile d'olives. 250 gram.
 Essence de térébenthine. 60 gram.
 Ammoniaque liquide. 40 gram.
 Teinture de cantharides. 15 gram.

Mêlez. — Deux frictions par jour.

*Pois à cautère contre la sciatique
(Trousseau).*

Extrait d'opium. } De chaque,
 Extrait de belladone. } 2 gram.
 Mucilage et poudre de gaïac, quantité
 suffisante pour faire 20 petites masses
 de la grosseur et de la forme d'un petit

pois. Chacun de ces derniers contient 10 centigrammes de substances actives.

Soluté narcotique (Hamel).

Eau ou décocté de guimauve.. 1000 gram.

Extrait aqueux d'opium. 8 gram.

Délayez l'extrait dans le décocté de guimauve ; appliquez à chaud à l'aide de morceaux de flanelle recouverts de morceaux de taffetas gommé.

Le traitement par les vésicatoires sera secondé par le repos au lit, la flanelle sur le corps, un appartement sec et chaud. La liberté du ventre au moyen des laxatifs, un régime varié et assez abondant, à moins de contre-indications formelles, seront recommandés dans cette névralgie, comme dans toute autre.

Le traitement par la *cautérisation sulfurique* (Legroux et Dubourg), consiste en une abstersion plus ou moins immédiate faite avec l'acide sulfurique dilué pour les cas légers, un peu concentré dans les cas graves et rebelles. L'acide est promené rapidement sur les foyers douloureux, de haut en bas d'abord, puis de bas en haut, en dépassant, dans ce sens, le point de départ, afin de bien étendre la couche d'acide. Un pinceau de charpie, bien ébarbé, plus ou moins olivaire et plus ou moins volumineux, est trempé dans l'acide et retiré de manière à ne pas être trop chargé.

Soluté de sulfate d'atropine (Wood, Béhier Becquerel, Hérard).

Sulfate d'atropine. 30 centigram.
Eau distillée. 30 gram.

En injection dans les tissus correspondants à la névralgie. On introduit d'abord

un trocart dans les tissus ; on retire le trocart. Dans la canule restée dans la plaie, on visse le corps de seringue ; on fait marcher le piston. Chaque demitour de celui-ci lance une goutte de liquide atropique. Une seule injection suffit rarement ; il faut y revenir.

Ce mode de traitement est-il exempt d'inconvénients ? Non, sans doute. Toutefois, ces inconvénients qui sont les suivants : sécheresse de la bouche et de la gorge, céphalalgie, étourdissements, vertiges, troubles de la vision, nausées, vomissements, dilatation des pupilles, ne sont pas de longue durée.

L'électricité a été proposée et employée ; mais ce moyen, considéré comme excellent hyposthénisant, est très douloureux ; de plus il agit lentement et un grand nombre de séances sont nécessaires. — Ne peut-on pas alors se demander si, dans cette méthode thérapeutique, comme dans beaucoup d'autres du même genre, le temps n'a pas été plus efficace que la médication.

Enfin, l'*infusé concentré de camomille* (2 à 5 gram. par tasse d'eau bouillante), additionné ou non de quelques gouttes de teinture d'aconit a eu, dit-on, quelques succès. Il en a été de même du mélange suivant :

Eau commune.....	4 à 5 parties.	que vous placerez, chaudes ou froides, sur les points malades, et que vous recouvrirez de taffetas gommé.
Chloroforme.....	1 partie.	
Mêlez et versez sur des compresses		

Névralgie du testicule et du cordon spermatique. — *Symptômes.*

— Pesanteur, malaise partant des testicules, s'étendant au cordon spermatique, à l'hypogastre, au périnée, à l'anus, — puis, dans les mêmes points, fourmillements, picotements insupportables, — enfin, douleur très vive ressentie dans le bas-ventre, dans l'abdomen, souvent comparable, dans son intensité, à la colique néphrétique ; une douleur moins vive dans l'épididyme, le cordon spermatique, la fosse iliaque, — contraction du scrotum, — élévation du testicule vers l'anneau inguinal, — agitation continue du malade qui ne sait quelle position garder dans son lit.

Traitement. — Incertain ou inefficace comme dans beaucoup d'autres névralgies. Toutefois, voici les principaux moyens de calmer le malade : Sulfate de quinine si les accès sont périodiques ; — antiphlogistiques, émollients, bains généraux et locaux longtemps prolongés, — antispasmodiques, narcotiques par l'estomac ou par la méthode endermique ; — moxas quelquefois ; castration jamais, la maladie pouvant disparaître, comme elle est apparue, sans cause connue.

Pilules avec le valérianate de zinc.

Valérianate de zinc....	30 centigram.
Extrait de jusquiame..	15 centigram.
Extrait d'opium.....	8 centigram.
Conserve de roses, quantité suffisante pour 6 pilules. — 2 ou 3 par jour, à 3 heures d'intervalle.	

Pilules antinévralgiques
(Boiron).

Extrait de digitale....	20 centigram.
Musc.....	10 centigram.
Extrait thébaïque....	5 centigram.
Mêlez. — Pour 4 pilules ; 2 pendant l'accès.	

Névralgie trifaciale ou faciale. — *Symptômes locaux.* — Douleur partielle ou générale, le plus souvent partielle, précédée ou non, pendant quelques jours, d'un sentiment de chaleur, d'un prurit, d'élancements dans les rameaux nerveux qui vont être affectés. Cette douleur est ressentie dans les points sus et sous-orbitaires, palpébral, nasal, malaire, alvéolaire, labial, temporal, mentonnier, pariétal ; d'où : photophobie, larmolement, rougeur de l'œil, chaleur de la narine, sécrétion muqueuse nasale abondante, bourdonnements d'oreilles, contorsions, spasmes, tremblement de la face.

Symptômes généraux. — Quelques troubles du côté des voies digestives, — rien du côté de la respiration, — accidents fébriles très rares.

Traitement. — Voy. le traitement des névralgies considérées en général, où ont été dosés et formulés les médicaments spéciaux ou antispasmodiques que nous allons énumérer avec les autres moyens de traitement : la belladone, l'aconitine, l'atropine unies à l'axonge, les sels de morphine, à la dose de 8 à 10 centigram. par jour, en plusieurs inoculations faites sous la peau du cuir chevelu, du front, de la face, en un mot sur tous les points douloureux; les pilules de Méglin, le valérianate de zinc, les compresses trempées dans l'eau froide ou frappée, la glace pilée, et renfermée dans une vessie, l'électricité. Dans ce dernier mode de traitement, implantation de l'aiguille correspondant au pôle positif sur le tronc du nerf, implantation de l'autre aiguille dans le point le plus douloureux où se rendent les filets nerveux. Les courants sont établis avec les appareils de Clarke, de Breton ou du docteur Duchenne (de Boulogne).

Cautérisation profonde. — Incision ou excision du nerf malade. — Une dent cariée, un corps étranger sont-ils causes de la névralgie : on en pratique de suite l'extraction.

Pommade avec l'extrait de belladone.

Extrait de belladone.....	5 gram.
Axonge.....	90 gram.
Mêlez.	

Pommade avec l'extrait d'aconit.

Axonge.....	30 gram.
Extrait d'aconit.....	5 gram.
Mêlez.	

Pommade avec l'aconitine.

Aconitine.....	10 centigram.
Axonge.....	30 gram.
Mêlez.	

Pommade avec l'atropine.

Axonge.....	12 gram.
Atropine.....	15 centigram.
Mêlez.	

Névralgie de l'urèthre. — *Symptômes.* — Chaleur le long du canal. — Douleur partant de l'extrémité de la verge et gagnant le pubis, les aines, le sacrum, les lombes. — Crises plus ou moins rapprochées. — Miction plus ou moins difficile.

Traitement. — Sonde à demeure. — Injections d'eau fraîche. — Cautérisation du canal avec le nitrate d'argent. — Dérivatifs cutanés et intestinaux. — Opiacés à l'intérieur. — Topiques narcotiques sur la région lombaire, hypogastrique et périnéale. — Sulfate de quinine, s'il y a de la périodicité. — Boissons émulsives et nitrées. — Repos. — Régime doux.

Névralgie utéro-lombaire, névralgie de l'utérus. — *Symptômes.* —

Douleur étendue des lombes à l'utérus et affectant les points : lombaire, iliaque, hypogastrique, inguinal, la grande lèvre, le col utérin.

Traitement. — Celui de la névralgie lombo-abdominale.

Névralgie de la vessie. — Cystalgie. — Elle peut être symptomatique ou essentielle.

Symptômes locaux. — Ténésme. — Douleur vésicale. — Besoins fréquents d'uriner provoqués par ces mêmes douleurs. — Exagération de celles-ci pendant le premier et le dernier jet de l'urine. — Après la miction, douleurs dans les régions lombaire, hypogastrique, sacrée et périnéale. — Malaise, excès de sensibilité aggravés par les marches forcées, la défécation, les rapports sexuels, le travail congestif menstruel. Ajoutez à ces douleurs celles que les malades accusent dans les reins, l'urèthre, à la marge de l'anus. Tels sont les principaux symptômes de la cystalgie essentielle.

Existe-t-il un vice vénérien : la névralgie est périodique et plus souvent ressentie la nuit que le jour. — Est-elle de nature rhumatismale : le temps, les saisons la modifieront notablement, soit en plus, soit en moins dans sa manifestation. Enfin, les affections herpétiques ont également une influence marquée sur l'état symptomatique de cette névralgie.

Symptômes généraux. — Troubles digestifs plus ou moins prononcés (gastralgie, entéralgie, dyspepsie). — Anémie, chlorose, perturbation morale (chagrin, tristesse, misanthropie, etc.).

Traitement. — Tout d'abord attaquer les causes présumées ou connues, si la cystalgie est symptomatique. — Puis : régime sévère, temps et patience, remèdes souverains dans beaucoup de maladies, mais surtout dans les névralgies. — Est-elle essentielle : pratiquer la continence dans les rapports sexuels. — Prescrire des tisanes de chiendent, de pariétaire, coupées avec l'eau de Vichy ou l'eau de Pougues. — Bains généraux et locaux, dans lesquels on fera entrer un décocté aqueux et concentré d'une plante narcotique, comme la belladone, la morelle, la jusquiame, etc. — Appliquer quelques sangsues au périnée si la douleur est très vive, la difficulté d'uriner très prononcée.

Dans la journée ou le soir, avant le coucher, une ou deux des pilules suivantes :

Extrait d'opium ou de belladone.	} De chaque, 2 à 4 centigram.		<i>Lavement calmant.</i>	
Valérianate de quinine.			Eau de son. 400 gram. Baume tranquille. 30 gram.	
			Mêlez.	

Pommade sédative.

Axonge...	30 gram.
Extrait de belladone.....	3 gram.

Mélez. — En onctions sur les régions lombaire, hypogastrique, périnéale. Gros comme une forte noix chaque fois.

Après le traitement médical vient le traitement moral. Ce dernier est d'une haute importance dans l'espèce. Presque toutes les personnes atteintes de névralgie vésicale sont exposées à des troubles physiques exprimés par la crainte de l'impuissance dans l'exercice des fonctions viriles. Cette crainte est incessante, elle les accable, elle les conduit à l'hypochondrie, parfois au suicide. Au médecin donc, mais au médecin philanthrope, le soin de chasser de l'esprit du malade la pensée que le mal qui le tourmente aujourd'hui est incurable; à lui encore le devoir de faire croire au prochain retour de la santé, retour accompagné des facultés et du bonheur un moment suspendus.

Névralgie de la vulve. — *Symptômes.* — Douleur lancinante, avec cuisson, sentiment de brûlure, irradiation dans les tissus voisins. Chez quelques femmes, les rapports conjugaux, les soins de toilette, donnent lieu à cette névralgie.

Traitement. — Celui de la cystalgie chez la femme, avec cette différence que, ayant affaire à une jeune fille, on devra remplacer la sonde ou la mèche par un petit vésicatoire morphiné, placé sur l'une des grandes lèvres, ou mieux encore par un suppositoire enduit d'une légère couche de pommade belladonnée. Un prurit local, un eczéma existant et pouvant être la cause de la névralgie, seront tout d'abord attaqués par les moyens convenables et suffisamment indiqués.

NÉVRALGIE GÉNÉRALE. — Affection caractérisée par la douleur que la pression fait ressentir dans presque tous les points de la surface du corps, et par des symptômes cérébraux toujours assez notables.

Symptômes. — Douleurs. Elles sont les mêmes que dans toutes les névralgies. Elles sont de plus accompagnées d'affaiblissement, de tremblement dans les membres; puis des éblouissements, des étourdissements se manifestent quand le malade veut marcher. L'intelligence reste à peu près la même. La face est souvent grimée, affaissée. — La digestion, la respiration, la circulation restent naturelles ou sont très peu troublées.

Traitement. — Antispasmodiques, sédatifs, révulsifs, etc., comme dans la névralgie partielle; mais il faut surtout insister sur la cautérisation transcurrente.

Pilules antinévralgiques.

Masse de Vallet..... 5 gram.
Sulfate de quinine..... 2 gram.

40 pilules. On en administre 4 chaque jour. Ces pilules conviennent surtout

dans les cas de névralgies compliquées de chlorose. Quand à cette affection se joint l'élément hystérique, on associe avec avantage à ces substances : asa-fœtida, 2 gram.

A-t-on lieu de soupçonner un état atonique et atrophique des parois vésicales par suite de la dysurie qui accompagne souvent la cystalgie : on vide la vessie à l'aide de la sonde, d'abord trois ou quatre fois dans la journée, puis une ou deux fois seulement. On profite de l'introduction de la sonde, soit pour faire des injections froides dans le réservoir urinaire, soit pour oindre le canal de l'urèthre avec la graisse belladonnée, soit encore pour diriger un courant électrique sur la région hypogastrique et périnéale, ou mieux, pour mettre en contact avec la paroi interne de la vessie l'un des électrodes, consistant en un cathéter recouvert d'une couche isolante qui n'en laisserait libre que l'extrémité, l'autre électrode, armé d'une éponge, étant appliqué au-dessus du palais; ou bien enfin en pratiquant la cautérisation potentielle hypogastrique (Hamon), cautérisation qui s'attaque principalement à l'élément douleur, et qui s'exécute de la manière suivante : une mèche de coton ou de laine d'une grosseur proportionnée à la largeur que l'on désire donner à la cautérisation est fixée par chacune de ses extrémités à l'extrémité d'un bâtonnet. De l'acide nitrique est versé dans une assiette. On trempe la mèche dans une étendue de 10 à 12 centimètres, et on pratique à l'hypogastre, le pubis étant pris pour point central, une cautérisation rayonnée, superficielle. Cinq à six applications suffisent, et chaque application ne doit pas durer plus d'une demi-seconde. Un contact plus longtemps prolongé peut déterminer des eschares, des accidents. Les douleurs causées par le caustique sont promptement calmées par des lotions à l'eau froide.

Les accidents paralytiques cèdent au cathétérisme et à la régularisation de l'urination.

Y a-t-il quelques lésions organiques peu profondes du côté du canal de l'urèthre, de la prostate, du col vésical : on a recours à la sonde à demeure, sonde qui, une fois tolérée par l'organe, supportée par le malade, émousse à la longue le ténésme vésical, excite la vitalité de la partie lésée, et hâte la cicatrisation de cette dernière.

Les lésions ci-dessus signalées sont-elles profondes; des rétrécissements uréthraux, des fongosités, des tumeurs variqueuses, etc., entretiennent-ils la névralgie vésicale : le praticien redoublera de vigilance pour modifier

le traitement mis en œuvre; le malade appellera à son secours un nouveau courage, une nouvelle résignation.

Enfin, une fièvre nerveuse, continue, est-elle la triste compagne de la cystalgie : on insiste sur l'emploi des bains et des calmants, secondés par une alimentation et une hygiène d'accord avec le degré de la maladie, avec la constitution, l'âge, les forces du sujet.

Baume anodin (Bath).

Savon blanc..... 60 gram.
Opium brut. 15 gram.

Réduisez ces deux substances en petites parties. Faites-les digérer pendant trois jours dans :

Alcool à 30°..... 200 gram.
Camphre..... 6 gram.
Essence de romarin..... 10 gram.

8 à 16 grammes en frictions.

Pommade contre la névralgie
(Debreyne).

Extrait aqueux de belladone } De chaque,
Axonge..... } 12 gram.

Mélez. — Pour une pommade que vous aromatiserez avec quelques gouttes d'huile volatile de thym. Le matin, à midi et le soir, et surtout au moment des plus fortes douleurs, on frictionnera les parties affectées avec gros comme une petite noisette de cet onguent. Chaque friction se fera pendant cinq ou six minutes, ou jusqu'à parfaite absorption.

Pommade contre la névralgie
(Debourge).

Cérat 20 gram.
Carbonate de plomb..... 15 gram.
Extrait de belladone.. . 5 gram.

Mélez.

NÉVRITE. — Inflammation des nerfs ; affection rare, toujours confondue avec la névralgie.

Symptômes. — Douleur constante, spontanée, particulière (déchirement, engourdissement, élancement, fourmillement, chaleur, etc.), partant des points enflammés et s'irradiant dans les parties saines, dans les membres principalement, lesquels peuvent être, par suite des progrès de la maladie, frappés de paralysie, de convulsions, de tétanos, etc.

Traitement. — Celui des phlegmasies et des névralgies.

La *névrilémite*, ou inflammation du névrilème, est une affection que l'on doit confondre avec la névrite, sous le double rapport du diagnostic et du traitement.

NÉVRÔMES. — Tumeurs de nature fibro-cartilagineuse ou fibro-plastique développées, soit dans l'épaisseur du tissu nerveux, soit sur le trajet des nerfs, comprimant ces mêmes nerfs, gênant leurs fonctions, etc., et dont l'extirpation doit faire justice.

On a encore donné le nom de *névrômes* ou *tumeurs irritables* (Ast. Cooper) à des nodosités décrites par le docteur Ruz, sous le nom

d'*affection douloureuse des glandes mammaires*. Ces nodosités ou tumeurs siègent principalement au pourtour de la glande mammaire, du côté de l'aisselle et sur le bord du muscle grand pectoral.

Symptômes. — Douleurs vives, lancinantes, s'irradiant dans plusieurs sens, intermittentes, exaspérées par le moindre contact, la plus légère pression.

Traitement. — Topiques émollients, sédatifs pour apaiser les douleurs. — Opiacés à l'intérieur. — Petits vésicatoires volants et morphinés. — Extirpation quand le nombre des nodosités est très petit.

Les onctions avec le baume tranquille et l'huile de camomille camphrée (voy. la *Table générale*) ne doivent pas être négligées.

NÉVROSE. — Lésions du sentiment ou du mouvement, sans fièvre et sans altération locale manifeste (Cullen), ou lésion de l'innervation, ou encore modification très diverse de l'élément nerveux.

Les névroses sont partagées en celles du *sentiment*, de l'*intelligence* et du *mouvement*. — Puis, selon les degrés de leur manifestation, on les distingue de celles qui existent par *exaltation*, par *diminution* ou par *perversion* des fonctions du système nerveux.

Les premières, celles par exaltation, dites *hyperesthésiques* ou mieux *hyperesthésies*, caractérisées par un excès de la sensibilité, comprennent la photophobie, le satyriasis, la nymphomanie, les névralgies, etc. Dans les secondes, ou *anesthésies*, c'est-à-dire diminution ou privation de la sensibilité, se trouvent l'extase, la catalepsie, la léthargie, etc. Les hallucinations des sens constituent les *hétéresthésies* ou aberration de la sensibilité. Sous le nom de *véanies* on étudie tous les troubles nerveux, offrant simultanément, successivement ou séparément, soit de l'augmentation, soit de la dépression, soit de la perversion dans les fonctions intellectuelles ou morales. Enfin, les mots *hypermyotilies*, les *amyotilies* et les *hétéromyotilies* s'appliquent : 1° à l'accroissement clonique ou tonique de la contractilité musculaire (convulsions, palpitations, toux, épilepsie, etc., pour les affections cloniques; tétanos, crampes, contractures, catalepsie, spasmes, etc., pour les affections toniques); 2° à la paralysie générale ou partielle du système musculaire; 3° à tous les mouvements irréguliers et désordonnés qui ont lieu en sens inverse de l'état normal. Le *delirium tremens*, l'iléus, le vomissement nerveux, etc., sont des névroses hétéromyotiliques.

Symptômes. — Ils varient selon les espèces ou variétés de névroses. Les décrire ici serait répéter ce qui a été dit à chacune des affections que

nous venons d'énumérer. Toutefois, rappelons brièvement les symptômes communs. Douleur particulière, différence de celle de l'inflammation, se développant peu à peu, ordinairement précédée de phénomènes morbides, fugaces, légers, successifs. — Irrégularité protéique dans la marche de la maladie. — Inquiétude, tristesse, pusillanimité, découragement, désespoir du malade. — Pensées incessantes au suicide. — Du côté de la peau, sécheresse, abaissement de la chaleur, sueur rare. — Les urines sont abondantes et limpides, surtout chez les femmes des grandes villes. Chez les nourrices, le lait est parfois assez altéré pour déterminer des coliques aux enfants.

Des gaz intestinaux, des flatuosités, des borborygmes, des érections, etc., tourmentent et fatiguent les sujets nerveux.

La névrose siège-t-elle dans l'estomac, les intestins : troubles notables et parfois rapides des fonctions nutritives; allanguissement, détérioration de l'organisme tout entier. Dans le cas contraire, aucun changement physique ne se fait remarquer; le névropathe conserve sa chaleur, son embonpoint ordinaire.

L'intermittence est le caractère ordinaire des névroses. — Cependant il y en a de continues, de rémittentes. Enfin, quelques-unes peuvent être aiguës; le plus grand nombre affecte une marche chronique.

Traitement. — Si la localité, la saison, le climat peuvent être considérés comme causes hygiéniques des névroses, on combattra cette influence en déplaçant le malade.

Quant au régime alimentaire excitant, cause beaucoup plus fréquente que les précédentes, il suffira de le modifier, de le changer complètement pour ramener la santé ou amender la maladie. Il en sera de même des influences exercées par les passions, les spectacles, les grandes réunions, la lecture des romans, les travaux de cabinet poussés trop loin, la vie sédentaire ou, par contre, la vie désordonnée, dissolue, exposée à de perpétuelles contrariétés.

Après ces premières indications, viennent les moyens physiques et pharmaceutiques, moyens nombreux, variés, mais dont le nombre et la variété seuls indiquent de suite leur peu d'efficacité. Toutefois, les bains frais ou froids, les antispasmodiques et surtout l'éther, le camphre, le musc, l'asa-fœtida, la valériane, l'oxyde de zinc, etc., etc., seront prescrits et plus ou moins longtemps continués. Les *perles d'éther* du docteur Clertan (1 à 4 par jour) et le *sirop d'éther* du Codex (par cuillerées à café dans la journée) sont ici d'une grande utilité. Le sirop d'éther est préparé avec 32 gram. d'éther par 500 gram. de sirop de sucre.

NODOSITÉ, NODUS. — On appelle ainsi, 1° les incrustations tophacées qui avoisinent les articulations chez les gouteux et les rhumatisants ; 2° les *ganglions* des chirurgiens ; 3° le *renflement* d'une portion de tendon ou d'un faisceau fibreux ; 4° les *petites tumeurs syphylitiques* de la langue. (Voy. ces différents mots.)

On peut rapprocher des affections ci-dessus les *nœuds et ganglions des corps caverneux*, petites tumeurs solitaires ou multiples, siégeant dans l'épaisseur ou à la surface du pénis, de nature indolente, dures à la pression, etc., et dont l'*extirpation* fait justice.

NOLI ME TANGERE. — Petit ulcère siégeant ordinairement sur les lèvres, ayant de l'analogie avec l'hypertrophie des mamelles, débutant par un bouton rouge (*bouton chancreux*) qui, souvent, s'irrite sous l'action des agents thérapeutiques et qu'on ne doit attaquer, quand cela devient urgent, que par l'instrument tranchant ou le feu (*excision, cautérisation*).

NOMA ou NOME. — Ulcère gangréneux de la joue des jeunes enfants, de la vulve des jeunes filles.

Symptômes. — Taches rouges, un peu livides, sans fièvre, sans douleur ou sans gonflement, — passant promptement à l'état gangréneux.

Traitement. — Caustiques souvent renouvelés. — Agents toniques à l'intérieur, non-seulement sous forme médicamenteuse, mais sous forme alimentaire et hygiénique. En Amérique on vante beaucoup le traitement suivant : purger le malade avec :

Huile de ricin.....	15 gram.	Eau bouillante.....	180 gram.
Essence de térébenthine...	25 goutt.	Acide chlorhydrique.....	30 goutt.
Essence de menthe verte..	1 goutt.	Faites dissoudre et ajoutez :	
Donner ensuite toutes les deux ou		Créosote.....	3 goutt.
trois heures d'une potion ainsi formulée :		Vin.....	15 gram.
Chlorate de potasse.....	8 gram.	(Reid.)	

Sans avoir une grande confiance dans ces moyens, on peut en essayer, mais seulement dans les cas où il n'y a pas urgence d'agir énergiquement.

NOSTALGIE. — Maladie du pays, maladie du retour, à qui quelques nosologistes refusent le titre de maladie proprement dite, mais qui n'en est pas moins une au même titre que l'hypochondrie et autres névroses.

Symptômes. — Tristesse profonde, parfois cachée ou dissimulée, rarement surmontable, bientôt suivie d'une langueur générale, de troubles dans les fonctions digestives, respiratoires et circulatoires, d'amaigrissement, de dépérissement, et même de la mort, si, par un excès de rigueur et de sévérité, ou par une impossibilité matérielle, le malheureux malade ne peut satisfaire ses désirs : *revoir son pays!*

Le nostalgique recherche l'isolement, la solitude. Honteux de son peu de courage, il fuit ses camarades, ses amis ; seul, il espère apaiser sa douleur, quand au contraire, cet isolement, cette solitude, après lesquels il court sans cesse, aggravent et exaspèrent son état.

Traitement. — Retourner au pays, passer quelques heures avec les miens, et je serai guéri, s'écrie à chaque instant le nostalgique, celui dont l'âme, inquiète et chagrine, brise le corps, détruit toute énergie. Mais un marin, un militaire, un homme de service, transportés au delà des mers, ne peuvent être renvoyés chez eux. Entourez ceux-là de soins, de douceurs, de ménagement. Donnez-leur une occupation constante, mais sans fatigue. — Promettez l'accomplissement des vœux désirés. — Facilitez les causeries, les rapports entre les personnes du même pays, et surtout, ne raillez jamais, ni légèrement, ni sévèrement ; un désespoir funeste peut en être la conséquence.

NOUVEAU-NÉ. — *Soins qui lui sont dus jusqu'à l'époque du sevrage.* (Quelques mots sur le cordon ombilical, qui assurément eussent été mieux placés à l'article ACCOUCHEMENT, se trouveront à la fin de cet article.) Constater le bon état de l'enfant. — S'assurer s'il respire facilement, s'il ne porte aucun vice de conformation, sont les premiers soins à donner.

Le *chevauchement des os* de la tête est généralement une chose peu grave. L'expectation est tout ce qu'il y a à faire. Peu à peu les bords des os se relèvent, se rapprochent et s'unissent.

Le corps de l'enfant sera débarrassé de l'enduit visqueux qui le recouvre, en totalité ou en partie, en le frottant légèrement avec un peu d'huile, du cérat, de l'axonge ou du beurre, et l'essuyant avec un linge fin et sec. — On le lavera ensuite avec de l'eau tiède pure ou mêlée d'un peu de vin.

L'habillement de l'enfant se bornera : à une petite coiffe (de toile fine ou de calicot) ou *béguin* sur la tête, à un second bonnet (de laine) attaché sous le menton, à une demi-chemise de coton, une camisole ou *brassière* (de laine) enveloppant le dos et la poitrine. Des précautions seront prises pour que la tête ne se renverse pas brusquement en arrière. Une

serviette, pliée en cravate, passée sous les reins, rabattue sur les cuisses, relevée sous les parties sexuelles en guise d'alèze, remplacera le *maillot* de toile ou de laine dans lequel les malheureux enfants sont encore emprisonnés dans quelques provinces ou par certaines nourrices. Aucune épingle ne sera employée dans l'habillement du nouveau-né. Partout des cordons seront mis au lieu et place de ces causes incessantes de cris, de larmes, de piqûres, de déchirures, d'écorchures, etc.

Le cordon sera maintenu sur le ventre entre un linge troué et huilé, une petite compresse également graissée et un bandage de corps.

L'enfant sera changé, lavé toutes les fois qu'il sera mouillé par les urines, sali par les excréments. — Il sera couché à peu près horizontalement sur l'un des côtés du thorax, dans les premières heures de sa vie extra-utérine, pour faciliter la sortie des mucosités buccales, puis il sera placé alternativement sur le côté droit et sur le côté gauche, et toujours en face de la lumière, afin qu'il ne s'habitue pas à loucher. Aucun balancement ne sera imprimé à la *bercelonnette* si on veut éviter les états comateux congestifs qui enlèvent un si grand nombre d'enfants.

Avant l'évacuation du méconium, qui d'ordinaire est naturelle, et qui a lieu après la sixième, huitième ou dixième heure de la naissance, mais qu'il est parfois nécessaire de provoquer par un léger laxatif (sirop de chicorée composé et huile d'amandes douces, de chaque une ou deux cuillerées à café), la nourriture de l'enfant se borne à quelques gorgées d'eau sucrée. Un peu plus tard, c'est-à-dire quinze, dix-huit, vingt-quatre et trente-six heures (il s'agit alors d'une nourrice étrangère), on lui présente le sein. — Ce dernier peut être offert quand la mère nourrit son enfant. On a l'avantage ici de pouvoir faire teter l'enfant une ou deux heures après sa naissance, et d'avoir un lait léger, séreux, propre à l'expulsion du méconium.

On donne à teter d'abord toutes les deux ou trois heures; puis on allonge les intervalles, et on arrive à régler les heures de l'allaitement aussi bien pour le jour que pour la nuit. Les excès en trop ou pas assez sont également nuisibles. La mère et l'enfant ont besoin de repos, la digestion demande du temps pour se faire avec profit, et le lait doit être complètement formé. Préciser exactement ces indications diverses n'est pas chose facile; on prévoit, en effet, combien d'exceptions à ces règles générales. Toutefois, disons que la nuit un enfant peut rester six heures sans teter.

A quel âge peut-on ou doit-on ajouter d'autres aliments à l'allaitement par la mère ou par la nourrice; à quel âge doit-on sevrer l'enfant?
Règle générale, l'enfant doit teter pendant cinq, six et huit mois, ou jusqu'à

l'époque de l'éruption des premières dents. Venir en aide, avant cette époque, à l'alimentation par le sein et gorger l'enfant de la bouillie épaisse et grossière de la plupart des nourrices de campagne, est chose mauvaise, dangereuse, par conséquent coupable. Une panade légère et bien cuite, faite avec la croûte de pain séchée et pulvérisée, une crème de riz, de gruau ou de fécnle, seront données pures ou légèrement sucrées, d'abord par cuillerées à bouche (deux ou trois) matin et soir, puis un peu plus, trois ou quatre fois dans la même journée.

MALADIES DU NOUVEAU-NÉ. — Le nouveau-né peut se présenter dans un état de mort apparente, avec des taches d'ecchymoses, des tumeurs séro-sanguines, des fractures, des épanchements sanguins *entre les méninges*, une compression du cerveau, une hémiplegie faciale, une paralysie des membres supérieurs, l'arrachement du cordon ombilical.

L'enfant peut encore venir au monde dans un état de faiblesse, de débilité dite *congénitale*, mais qui d'ordinaire ne se prolonge pas beaucoup au delà de la quatrième ou cinquième semaine, et contre laquelle, par conséquent, l'expectation est tout ce qu'il y a à faire. Il n'en sera pas de même du *frein* ou *filet* de la langue, filet qui peut être trop long ou trop court, et s'opposer à la succion de l'enfant. On y remédie de la manière suivante :

OPÉRATION DU FILET. — Asseoir l'enfant sur sa nourrice ou sur sa mère ; — lui renverser la tête en arrière ; — lui faire ouvrir la bouche en lui pinçant le nez ; — soulever la langue à l'aide de la sonde cannelée, avec la précaution d'engager dans la rainure de cette dernière le filet que l'on coupe en un seul temps.

Y a-t-il hémorrhagie : toucher la petite plaie avec un stylet chauffé à blanc. Un accident plus grave, le renversement de la langue, peut-il être la suite d'une opération aussi simple ? On en cite des exemples, mais ils sont très rares, et la chirurgie y remédie en ramenant promptement l'organe à sa position normale.

CORDON OMBILICAL. — L'enfant est sorti et gît entre les cuisses de la mère. — Ne couper le cordon qu'après huit ou dix minutes, quand les pulsations y ont cessé. — En faire la ligature tout aussitôt, à moins qu'il n'y ait signe évident de congestion sanguine. — Faire cette ligature à trois travers de doigt de l'ombilic, un peu plus loin s'il y a hernie ombilicale.

Longueur trop faible ou trop considérable, entortillement, déchirure, chute, inflammation du cordon.

Le cordon peut être excessivement court, trop court pour la facilité de l'accouchement (ce qui est très rare) ; de plus, il peut être entortillé (ce qui est fréquent) autour du con de l'enfant.

Les signes de l'entortillement du cordon, avec présentation de la tête, sont obscurs, incertains. Ainsi il y a avancement et reculement alternatifs de la tête. — Faible écoulement de sang après chaque douleur. — Douleurs violentes dans le fond ou sur les côtés de l'utérus, angoisses, etc. (tous phénomènes vus dans d'autres circonstances ou présentations de l'enfant). Ce n'est donc, en général, qu'après la sortie de la tête que l'on peut reconnaître l'état des choses et y remédier, c'est-à-dire élargir le tour formé par le cordon, faire glisser celui-ci au-dessus des épaules ou le couper, etc., afin d'éviter une compression trop prolongée de ce même cordon, sa déchirure complète ou incomplète, sa chute ou le décollement du placenta, une hémorrhagie, un renversement de l'utérus, etc.

Le cordon a-t-il été déchiré, en faire la ligature. La déchirure a-t-elle eu lieu près du corps de l'enfant : un morceau d'amadou, ou tout autre corps hémostatique sera appliqué sur l'ombilic, et convenablement maintenu.

Le cordon ombilical s'est-il détaché pendant l'accouchement, au moment ou aussitôt après la rupture de la poche des eaux, deux indications se présentent : expectation quand il n'existe aucun accident grave ; achever l'accouchement dans les cas contraires, et ce sont les plus fréquents.

Quand le travail inflammatoire ou d'élimination du cordon ombilical dépasse les limites physiologiques, qu'il se congestionne et se ganglie, soit par défaut de propreté, soit par suite de tiraillements maladroits ou de toute autre cause, il faut ne pas négliger l'emploi des topiques émoullissants et adoucissants. Ces moyens échouent-ils, la suppuration s'établit-elle : on agit comme dans les abcès superficiels. Enfin, une ulcération envahit-elle les tissus : des pansements avec les préparations unguentacées et balsamiques, des cautérisations avec le nitrate d'argent, des lotions chlorurées, etc., deviennent nécessaires.

NOURRICE. — La femme qui allaite son enfant ou celui d'une autre est une nourrice. En donnant les conditions d'un bon allaitement (voy. p. 26), nous avons effleuré les qualités d'une bonne nourrice ; nous allons y revenir un peu plus longuement, indiquer les soins hygiéniques qu'elle doit avoir de sa personne, et dire un mot de la *lactation* et de la *médication intermédiaire*. Les qualités de la nourrice étrangère doivent être celles de la nourrice-mère, d'où l'exigence ou la recherche des conditions suivantes : mine et santé florissantes ; — dix-huit à vingt-six ans d'âge ; — caractère calme, doux, joyeux ; — mœurs irréprochables ; — délivrance ou accouchement comptant sept à huit semaines avant la

naissance de l'enfant qui va lui être confié; — mamelles modérément grosses, bien pleines et toutes deux propres à l'allaitement; — pas d'éruptions sur la peau; — pas de ganglions indurés dans les seins et les mamelons; — bonne conformité de ces derniers; — pas de gerçures, de crevasses, etc. Les dents seront belles et entières, les gencives saines et fermes; — l'haleine sera pure; — pas de sueurs fétides ou désagréables. — Chez la nourrice, les parties génitales externes, les aines, ne devront porter aucunes traces de maladies syphilitiques, aucunes cicatrices, etc.; chez elle encore les habitudes de la vie, les occupations journalières, etc., devront rester les mêmes. La couleur rouge des cheveux ne saurait être seule une cause de refus.

La femme qui nourrit doit être très modérée dans les rapports sexuels. Elle doit aussi préserver ses mamelles de tout refroidissement. Elle aura donc, la nuit principalement, l'habitude de couvrir cette partie du corps d'un linge doux plié en quatre et renouvelé chaque fois qu'il a été mouillé. De plus, les mamelles doivent être constamment, mais modérément soutenues. Le mamelon sera lavé chaque fois. L'enfant tetera alternativement l'une et l'autre mamelle. Une émotion vive, les repas récemment pris doivent faire reculer un peu le moment de l'allaitement. Enfin, si tout le lait n'est pas absorbé par l'enfant, une pipette convenablement disposée pourra dégorger les seins. — Survient-il une *lymphite* : voy. ce mot.

La nouvelle accouchée qui doit nourrir ne sera jamais soumise à une diète absolue. Dès le lendemain ou le surlendemain de ses couches, on doit lui permettre des bouillons, d'abord légers, puis de plus en plus substantiels. On diminue la nourriture quand la fièvre de lait, assez légère généralement, est venue. — Celle-ci passée, on arrive aux bouillons, aux potages, aux aliments albumineux, aux viandes blanches, etc.

LACTATION. — *Définition.* — *Colostrum*; ses caractères. — *Lait*; ses qualités, sa composition. — *Influence de la nourriture de la nourrice.* — *Durée de la lactation.* — *Influence exercée sur elle par la menstruation, la grossesse.* — Lactation, sécrétion du lait dans les glandes mammaires, fonction vitale passagère, provoquée par l'allaitement chez la femme, par la traite quotidienne dans les espèces animales domestiques.

La sécrétion du lait commence dans les premiers temps de la grossesse. Deux mois avant l'accouchement, on voit le mamelon humecté par un liquide lactiforme plus ou moins abondant; mais ce n'est qu'après l'accouchement que la sécrétion, précédée d'un gonflement douloureux des mamelles, d'un peu de fièvre, s'établit complètement.

Le premier liquide produit, appelé *colostrum*, est jaunâtre, facilement séparable en deux parties, l'une séreuse, l'autre grasse et visqueuse, surmontée d'une couche jaune et onctueuse ou *crème*. Il est, de plus, très albumineux, promptement coagulable par la chaleur, il s'acidifie facilement, indice du sucre de lait qu'il contient déjà. Toutefois, il ne renferme pas encore les vrais globules. Ce que l'on voit flotter dans la masse n'est autre que des corpuscules particuliers, spéciaux, qu'on ne rencontre dans aucune autre humeur de l'économie.

Le lait de femme est alcalin au moment de son extraction; cependant on peut le trouver acide. Sa densité est généralement un peu plus considérable que celle de l'eau. Sa composition chimique est peu différente de celle du lait des espèces animales domestiques. On y trouve en dissolution, comme dans les autres laits, de la matière sucrée (*lactose*), des sels, du caséum (*caséine*), de l'albumine; en suspension, des corps gras, des sels insolubles. Voici dans quelles proportions :

	LAIT DE FEMME.	LAIT DE CHÈVRE.	LAIT D'ANESSE.
Eau.....	88,6	82,0	90,5
Beurre.....	2,6	4,5	1,4
Sucre de lait et sels solubles.	4,9	4,5	6,4
Caséum, albumine et sels insolubles ...	3,9	9,0	1,7

(Regnault.)

L'abondance et la qualité du lait étant en rapport direct avec la quantité et la qualité des aliments, il est essentiel de surveiller le genre d'alimentation de la femme nourrice, de permettre l'usage de telle substance, de défendre, momentanément du moins, celui de telle autre. Ainsi l'ail, qui communique au lait son odeur désagréable, l'absinthe qui le rend amer, le thym qui lui donne trop d'arome, seront proscrits chez les nourrices : des accidents, des coliques peuvent en être la conséquence chez les nourrissons.

Les qualités du lait seront démontrées par la bonne santé, la bonne mine de la nourrice, par la fraîcheur de l'enfant qu'elle allaite ou qu'elle a allaité. Dans le cas d'absence ou de mort récente du dernier élève, le lait devra être trouvé d'un blanc légèrement bleuâtre, épais, crémeux, sucré, agréable. Versé par goutte sur de l'eau contenue dans un verre, une tasse ou une cuiller, il devra produire à la surface du liquide un nuage léger et prompt à disparaître. Une goutte, encore, tombée sur l'ongle incliné, laissera sur celui-ci une tache blanchâtre et appréciable.

A part les circonstances occasionnelles ou accidentelles qui peuvent

diminuer ou suspendre la lactation, celle-ci a une durée très variable. Chez la femme qui, seule, doit nous occuper ici, la sécrétion laiteuse tarit dans le courant de la seconde année. A cet âge de l'enfant, les organes propres à la mastication ont pris assez de développement et assez de force pour déchirer et broyer les aliments ordinaires. Mais la lactation étant une fonction, plutôt provoquée par l'état de grossesse de la femme et par la succion du nouveau-né, qu'une fonction spontanément exercée, on la verrait cesser avant l'époque que nous venons de dire, si l'enfant ne l'entretenait pour sa nourriture de chaque jour. D'où les lactations extrêmement prolongées citées par les auteurs; d'où encore les phénomènes du même genre, phénomènes extraordinaires, pour ne pas dire plus, observés chez des femmes âgées, des filles à peine pubères, et même chez des hommes!

Règle générale, l'écoulement des règles chez la femme qui nourri est une chose fâcheuse; beaucoup d'enfants en ont souffert, beaucoup en souffriront encore. Aussi, tout en convenant qu'on a bien certainement exagéré le nombre des accidents, nous disons qu'il ne faut pas repousser ou railler les appréhensions, les préjugés des gens du monde. La nourrice qui n'aura pas ses règles sera préférable à celle qui les aura. Une autre influence beaucoup plus fâcheuse, et sur laquelle aucun doute ne s'élève, c'est celle qui résulte de l'état de grossesse, état dans lequel la sécrétion est diminuée, le produit altéré et impropre à l'alimentation de l'enfant. Enfin, les rapports sexuels, sans être trop fréquents, nuisent encore aux bonnes conditions de la lactation. Il en est de même des maladies aiguës ou chroniques, d'un mauvais régime, de la misère, des émotions morales répétées et profondes.

La sécrétion est-elle trop abondante, ou la succion est-elle insuffisante pour vider les seins; puis, comme effets de ces deux circonstances, les mamelles, gonflées à l'excès, occasionnent-elles une tension douloureuse: il y a *fièvre de lait* et nécessité de recourir à une médication dérivative, c'est-à-dire à la prescription de boissons chaudes, de purgatifs légers, des topiques chauds sur les cuisses, le bas-ventre, etc.; enfin, à tous les moyens propres à faciliter l'écoulement des lochies. — Voy. FIÈVRE DE LAIT, LOCHIES.

La sécrétion laiteuse, devenue nécessaire, vient-elle à cesser: on en cherche les causes et on les combat. — Vient-elle à manquer (*agalaxie*): on la rétablit à l'aide de la succion avec la bouche d'une grande personne, d'une ventouse, d'une pompe aspirante, et aussi au moyen de linges chauds appliqués sur les seins. — Dans les cas d'insuccès (*agalactie com-*

plète), on a recours à l'allaitement artificiel, ou bien on prend une nourrice étrangère. Enfin, une femme accouche d'un enfant mort, le nouveau-né ne vit que quelques jours; ou, encore, on a besoin de sevrer brusquement un enfant, on se comporte alors comme il a été dit pour la fièvre de lait, et comme il sera fait à l'époque du sevrage.

MÉDICATION INTERMÉDIAIRE. — Un nourrisson malade peut-il être traité par voie intermédiaire, c'est-à-dire en faisant passer dans le lait de sa nourrice, à la faveur de la digestion et de l'assimilation nutritive, les médicaments qui lui sont nécessaires? La thérapeutique répond oui; la chimie, reconnaissant franchement, pour certaines analyses, l'insuffisance des moyens qu'elle a à sa disposition, reste dans le doute, ou du moins ne partage l'opinion des médecins qui croient à l'*entraînement médicamenteux* (Bouley, Labourdette, etc.) que sous bénéfice de nouvelles expériences. Quoi qu'il en soit de cette sage et prudente réserve, la médecine pratique, qui compte déjà un assez grand nombre de faits favorables à la médication intermédiaire, ne saurait abandonner une méthode de traitement à laquelle jusqu'alors rien de fâcheux n'a pu être attribué.

NYCTALOPIE. — Cécité de jour. — Maladie dont la marche, la durée et le traitement sont les mêmes que ceux de l'héméralopie.—Voy. ce mot.

NYMPHOMANIE. — Exaltation de l'appétit vénérien chez la femme, ou penchant irrésistible et insatiable de l'acte vénérien. — *Symptômes.* — Désir constant des rapprochements sexuels. — Lascivité de l'imagination. — Chaleur vive, spasmes, tension, prurit incessant dans les organes génitaux. — Douleurs sourdes dans les reins, les lombes. — Parfois écoulement vaginal. — Puis animation du teint et des yeux; ou bien abattement, tristesse, rougeur ou pâleur du visage. — Lutte continuelle de la raison, du devoir, de la pudeur, contre le désordre des sens. — Attouchements solitaires. — Insuffisance de ces derniers comme moyens sédatifs. — Irritation produite par l'onanisme. — Enfin, véritable fureur érotique accusée par un maintien, des gestes ou paroles qui ne laissent aucun doute sur la nature des idées qui obsèdent la malade, qui la poussent à des actes les plus révoltants, la jettent dans les bras du premier venu.

Traitement. — La satisfaction des désirs et des besoins des sens, quand ces désirs et ces besoins seront licites et possibles, qu'ils auront eu pour cause une continence forcée, pourra être très utile. Toutefois, pas d'abus, car le coït irrite plus souvent les désirs effrénés qu'il ne les calme, à moins de le faire précéder et de l'accompagner de l'usage de quelques

bains généraux prolongés, de boissons tempérantes ou émulsives, de potions, de lavements antispasmodiques, d'une saignée du bras si le sujet est pléthorique, de sangsues à la partie interne et supérieure des cuisses s'il y a aménorrhée ou dysménorrhée. On s'assure encore si une affection prurigineuse ne siège pas sur la vulve; si l'utérus, les ovaires ne sont pas enflammés; si des vers n'existent pas dans le rectum; si des lésions, des anomalies de certains organes, comme l'étendue, la grosseur du clitoris, etc., n'entretiennent pas la maladie. De cet examen, fait avec tous les ménagements voulus, découlent les indications à remplir.

La tisane de nymphæa (10 à 15 gram. par litre d'eau), les limonades avec les sirops de Berberis, de cerises, de groseilles, etc. (80 à 100 gram. par litre d'eau), le petit-lait (p. 430), sont prescrits comme tempérants et sédatifs. — Le régime lacté ou végétal sera un excellent adjuvant des boissons ci-dessus. On a vanté (Tielmann), comme anti-aphrodisiaque, la formule suivante.

<i>Poudre anti-aphrodisiaque.</i>		Mêlez et divisez par portions de 10 à 15 centigrammes. — Une prise toutes les deux ou trois heures.
Bromure de potassium.	75 centigram.	
Sucre	4 gram.	

NYSTAGMUS. — L'oscillation continuelle du globe de l'œil (voy. p. 478), sorte de spasme incessant des muscles oculaires, caractérisée par un clignotement continu et fatigant, non pour les personnes qui en sont atteintes, mais pour celles qui les regardent, n'a pas encore de traitement bien arrêté. On a conseillé d'exercer l'œil droit ou gauche, mais seul, sur des objets gros et éloignés; mais les succès ne sont encore que des *desiderata*. Peut-être pourrait-on lui appliquer la ténotomie des muscles de l'œil. (Desmarres.)



OBÉSITÉ. — Embonpoint excessif ou hypertrophie du tissu adipeux dû au repos du corps, à la vie sédentaire, au régime doux et féculent. Toutefois, une disposition particulière, naturelle, une diathèse enfin, est nécessaire, car tous les sujets qui se livrent au *far niente* de l'oisiveté et de l'indolence ne deviennent pas obèses. L'obésité est encore une véritable infirmité contre laquelle les purgatifs, la diète, les boissons sudorifiques, toujours utiles, malgré leur nombreux insuccès, n'ont pas les dangereux

inconvéniens de cette erreur populaire qui veut qu'on boive du vinaigre pour devenir moins gras.

L'iode et les fucus, qui presque tous renferment ce métalloïde, sont considérés comme agents amaigrissans. A ce sujet, le docteur Duchesne-Duparc signale le *fucus vesicularis*, qu'il donne, en décoction à la dose de 45 à 20 gram. par 500 gram. d'eau, par tasse dans la journée. Prendre 5 à 10 gram. du décocté le matin, à jeun, dans une tasse de lait.

Le régime de l'*entraînement* des Anglais, pour les coureurs et les jockeys, peut avoir son utile application, basé qu'il est sur l'exercice, l'exercice musculaire principalement.

OBLITÉRATION, OCCLUSION. — État d'un conduit fermé soit par un dépôt interne, soit par adhérences de ses parois. — Voy. RÉTRÉCISSEMENT.

Le diagnostic de ces affections est facile; la vue, le toucher suffisent pour le porter. Nous ne dirons rien ou peu de chose des symptômes.

Oblitération de l'artère pulmonaire. — Phénomène pathologique étudié dernièrement par le professeur Rudolf Virchow sous le nom d'*embolie*, et qui peut être observé dans les conditions suivantes : 1° coagulation du sang par suite d'une compression ou d'une ligature appliquée sur un des points d'une branche de l'artère pulmonaire; 2° coagulation du sang, *loco citato*, à la suite d'une injection de substance délétère, injection déterminant une inflammation du vaisseau artériel; 3° coagulation spontanée du liquide sanguin, ou coagulation du même liquide causée par un élément quelconque qui se mêle à lui; 4° masse plus ou moins compacte fournie par la circulation, et agissant dans le tube artériel où elle est immobile et déplacée, comme le ferait un coin ou un bouchon.

L'embolie, contre laquelle l'art ne peut rien, ne doit pas être confondue avec les caillots sanguins formés dans les vaisseaux, soit à la suite d'une phlegmasie, soit pendant l'agonie, soit après la mort.

Oblitération du conduit auditif. — Rien à faire quand l'oblitération est due au rapprochement des parois osseuses. — Dilatation permanente quand il y a adossement des parties molles et que le conduit préexistait normalement. — Incision cruciale et excision des lambeaux si une membrane jouait ici le rôle d'un diaphragme. — Corps dilatants, creux ou canaliculés, s'ils doivent être permanents, pleins s'ils ne doivent être que momentanés.

Oblitération des conduits de la glande lacrymale. — Rien à faire, ou inutilité des collyres mucilagineux contre une affection ainsi caractérisée : sécheresse plus ou moins marquée de la surface du globe

oculaire ressentie par le malade, mais non appréciable par le médecin. — Gêne dans les mouvements de l'œil. — Sensation d'un corps étranger roulant sous la paupière.

Oblitération des points lacrymaux (par dessèchement et exfoliation épidermique). — On y remédie en enlevant le produit morbide, en faisant des injections émoullientes, stiptiques, argentiques, etc., avec la seringue d'Anel, et attaquant en même temps, par des moyens appropriés, la cause occasionnelle ou déterminante, c'est-à-dire la blépharite.

Oblitération de la pupille. — Y remédier par la *pupille artificielle*, opération praticable par trois méthodes : l'*incision* ou *coréctomie*, l'*excision* ou *corectomie*, le *décollement de l'iris* ou *coréodialyse*. La première méthode est abandonnée ; la seconde est applicable quand la cornée est saine ; la troisième donne peu de succès.

Oblitérations du col utérin chez la femme enceinte. — Elles peuvent siéger soit à l'orifice interne, soit à l'orifice externe du col (Depaul).

Symptômes. — Obscurs dans les cas où l'oblitération siège sur l'orifice interne ; plus faciles à constater quand c'est l'orifice externe qui est obstrué. Au fond du vagin, on constate, à l'aide d'un spéculum ou du doigt une tumeur lisse et arrondie, profondément engagée dans l'excavation pelvienne, assez ferme, surtout si la tête de l'enfant se présente la première. D'autres fois, la tumeur est assez hémisphérique ; elle fait saillie dans le vagin, et ne présente, comme la précédente, aucune ouverture à constater par le toucher.

Traitement. — Agir sur l'oblitération elle-même à l'aide d'incisions transversales et légères, faites couche par couche avec un hystérotome ordinaire conduit sur le doigt indicateur de la main gauche. Les incisions devront avoir 8 à 10 millimètres d'étendue. Avant d'opérer, on aura tenu compte du temps écoulé depuis le commencement du travail de l'accouchement, de la violence ou de la faiblesse des contractions utérines, de la réaction de l'organisme, de l'imminence de l'éclampsie, des craintes de ruptures organiques.

Oblitération de la vulve par l'hymen. — Incision cruciale. — Excision des lambeaux. — Corps intermédiaires (tampon, mèche de charpie, etc.) pour empêcher la réunion des parties divisées. — Maintenir une dilatation suffisante jusqu'à cicatrisation complète.

OBSTRUCTION. — Expression populaire désignant toute espèce d'en-

gorgement ou point d'arrêt dans les organes creux, mais surtout dans les viscères abdominaux. Les obstructions trouvent leurs causes génésiques dans les hypertrophies, les abcès, les kystes, les hydatides, le cancer et l'inflammation du foie, la cirrhose, etc.

ODONTALGIE. V. NÉURALGIE DENTAIRE.

OEDÈME. — Gonflement général ou partiel du tissu cellulaire, etc., rarement du tissu parenchymateux, dû à une infiltration séreuse (l'hydro-pisie est un épanchement de sérosités). L'œdème général prend le nom d'*anasarque*; l'œdème partiel prend celui de la partie qu'il occupe; ainsi il y a l'*œdème des paupières*, celui des *muscles*, des *poumons*, du *scrotum*, etc.

Symptômes. — Tumeur diffuse, pâteuse, indolente, rarement inflammatoire (ce qui la distingue du phlegmon, qui est accompagné de symptômes inflammatoires), cédant à la pression du doigt, conservant l'empreinte de ceux-ci pendant un certain temps, formée par de la sérosité infiltrée.

Traitement. — V. chaque œdème en particulier.

Œdème arsenical (des paupières, de la face). Effet de l'usage prolongé des arsenicaux. — Suspension du traitement. — Antidote de l'arsenic.

Œdème de la glotte. — Gonflement œdémateux dû à l'infiltration séreuse ou séro-purulente des replis muqueux du larynx, par suite d'une inflammation angineuse, d'un abcès, d'une ulcération, etc.

Symptômes. — Douleur au larynx, précédée ou non d'un malaise, d'une gêne plus ou moins notables. — Déglutition difficile, sinon impossible. — Voix altérée. — Respiration gênée. — Ronflement guttural. — Toux. — Expectoration glaireuse, striée, purulente, etc. Parfois, tous les signes de l'asphyxie.

Traitement. — Au début, le mal étant encore peu violent, on a proposé et employé avec succès l'insufflation, ou plutôt les instillations d'un soluté aqueux et concentré de tannin (Trousseau, Meynier, etc.). Ces instillations doivent être faites en suivant la méthode de *poudroïement* du docteur Salle-Girons. Ces instillations, dont les bons effets dans les affections des voies aériennes sont journellement constatés, sont faites avec les appareils que nous allons faire connaître.

Deux appareils ou *pulvérisateurs* ont été imaginés, l'un par M. Charrière qui réduit l'eau en poussière par le choc, et qui lance cette poussière jusqu'au fond de la gorge; l'autre est celui de M. Mathieu qui poudroie

l'eau par la ventilation forcée. Avec le premier appareil, lubrification des surfaces muqueuses par de l'eau très peu chargée d'air et très peu irritante, peu excitante par conséquent ; avec le second, même résultat, mais irritation, excitation par la grande quantité d'air entraînée par la ventilation. Il y a donc un choix à faire dans les deux appareils, car tous deux ont une utilité réelle. Dans les maladies aiguës des voies respiratoires, où l'air, par l'oxygène qu'il contient, est d'un mauvais effet, il faut employer le pulvérisateur par le choc. On remplit, avec cet appareil, l'indication donnée par le professeur Trousseau, de couvrir la bouche et les narines des diphthéritiques d'une cravate molle et moite, qui atténue l'action de l'air sur la muqueuse lésée. Mais dans les affections du même genre, où l'atonie, l'indolence prédominent, où, par conséquent, l'action de l'air et la surexcitation de l'oxygène doivent être d'un bon effet, le pulvérisateur par la ventilation forcée devra avoir la préférence.

Les premiers moyens, les agents tanniques ont-ils échoué, il faut se hâter de recourir aux moyens ordinaires, c'est-à-dire aux antiphlogistiques énergiques, aux révulsifs cutanés et intestinaux puissamment actifs, aux scarifications sur les replis muqueux de la glotte supérieure, ou sur l'orifice du larynx (siège naturel de la maladie), pour donner issue à la sérosité accumulée. Deux ou trois mouchetures et une légère compression suffisent. Renouveler l'opération, si cela est nécessaire, ou, dans les cas extrêmes, pratiquer la *trachéotomie* ou la *laryngotomie*.

Régime. — Diète absolue, quand il y a fièvre et vive irritation. — Diète légère chez les enfants. — Aliments doux, de facile digestion (poissons, laitage, œufs, légumes frais, viandes grillées) ; pas de café, de liqueurs, de vin pur, tant que l'inflammation n'a pas disparu. Aliments de plus en plus confortables quand le mal est devenu chronique, qu'il persiste, que les forces se perdent, etc.

Œdème des jambes (chez la femme enceinte). — Cet œdème, dû à l'obstacle apporté par l'utérus (comprimant les veines et les vaisseaux lymphatiques au retour du sang et de la lymphe qui y circulent, et propagé jusqu'aux parties génitales externes) empêche parfois la femme de marcher, de pourvoir à ses occupations habituelles. Le repos, dans ce cas, devient nécessaire, ainsi que l'application de topiques chauds, de fumigations aromatiques (baies de genièvre, encens, baume de Tolu, sucre, etc), de fomentations avec la camomille, la mélisse, l'origan, le pouillot, etc.).

Œdème des paupières. — *Symptômes.* — Aspect luisant, pâleur,

demi-transparence et gonflement des paupières, empreinte facile du doigt sur ces dernières. Puis, l'œdème augmentant : diminution, disparition des plis transversaux des paupières; mouvements de celles-ci gênés ou rendus impossibles par la douleur.

Traitement. — Celui des causes d'abord, lesquelles causes peuvent être un corps étranger, une plaie, une inflammation, etc., d'où une extraction à pratiquer, un pansement à faire, des antiphlogistiques locaux et généraux à employer, un traitement interne à formuler, suivant que le sujet est débile, lymphatique, scrofuleux, etc.

La maladie est-elle devenue chronique; la paupière supérieure, très relâchée, recouvre-t-elle le globe oculaire : enlever un lambeau transversal de la peau palpébrale et attendre la cicatrisation. Chez les personnes pusillanimes, l'application d'un vésicatoire sur la paupière, l'entretien de ce vésicatoire pendant quelques jours, pourraient éviter l'excision.

L'œdème est-il syphilitique : on a recours au traitement spécifique de la syphilis.

Œdème du poumon. — Gonflement du poumon par suite d'une infiltration de sérosité telle que l'organe a perdu de sa perméabilité à l'air.

Symptômes. — Obscurs. — *Traitement.* — Difficile, empirique ou symptomatique. — Inhalation des eaux sulfureuses pulvérisées ou tamisées.

Œdème des nouveau-nés. — ENDURCISSEMENT, INDURATION DU TISSU CELLULAIRE. — Œdème étendu, accompagné ou non, à une certaine époque de la maladie, de l'endurcissement du tissu adipeux, et de plus, d'une stase sanguine veineuse, de torpeur dans les fonctions organiques, etc.

Symptômes. — Infiltration générale du corps. — Bouffissure de la face. — Demi-transparence des paupières. — Empreinte faite au doigt dans toutes les parties indurées. — Plissement impossible de la peau. — Couleur violacée de cette dernière, surtout aux extrémités et à la face. — Espèce d'ecchymose sur la surface cutanée. — Température générale un peu abaissée. — Circulation toujours faible et embarrassée. — Respiration rarement normale. — Cris de l'enfant, normaux ou aigus, entrecoupés, étouffés, voilés. — Appétit altéré. — Sensations presque détruites. — Occlusion permanente des paupières. — Parfois gangrène.

Traitement. — Habitation et vêtements chauds. Lotions avec l'eau de savon chaude, l'eau ordinaire chargée de principes aromatiques, des alcoolats de citron et de mélisse composée. Aux lotions, pratiquées dans le but d'activer les fonctions de la peau, ajouter le massage, les frictions

sèches, une légère déplétion sanguine opérée à l'anus avec deux ou trois sangsues. Parfois, révulsifs intestinaux et cutanés. Aider la respiration, toujours ralentie, par l'insufflation ou la respiration artificielle. (LÉTOURNEAU.)

Régime. — Lait d'une bonne nourrice ou d'une bonne étable.

Œdème de la rétine. — *Symptômes.* — Pâleur du fond de l'œil; empatement autour du nerf optique; soulèvement, teinte jaune, aspect moins brillant de la rétine; peu de troubles dans la vision.

Traitement. — Celui de la maladie qui a produit l'œdème, et dont il est un symptôme.

ŒSOPHAGISME (constriction plus ou moins complète et plus ou moins durable du tube pharyngo-œsophagien).

Symptômes (subitement produits). — Rejet brusque et inattendu des aliments quand le spasme siège à la partie supérieure de l'œsophage. — Régurgitation antipéristaltique si la partie inférieure de l'œsophage est frappée de ténésme. — Douleurs à chaque vomissement ou à chaque régurgitation.

Dans les intervalles de la déglutition : gêne, constriction dans la gorge. — Sensation dans le même lieu d'un corps étranger, d'une sorte de boule, d'une masse ovalaire comparable à un œuf de pigeon. — Hoquet. — Voix presque éteinte. — Respiration saccadée. — Parfois suffocation imminente. — Parfois encore hydrophobie (non rabique : *horreur des liquides*), ou bien répulsion de l'estomac, tantôt pour les liquides chauds, tantôt pour les liquides froids, d'autres fois pour les solides seulement.

Traitement. — Ne pas oublier que le spasme de l'œsophage peut guérir subitement, comme il est apparu, surtout s'il a été provoqué par une attaque d'hystérie. — Ne recourir aux émissions sanguines qu'autant qu'il y a indication évidente, c'est-à-dire pléthore, suppression de flux sanguin. — Insister sur les antispasmodiques (*julep camphré, tisane d'Hoffmann*), les narcotiques surtout, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sous forme de potions, quand la déglutition est possible, de fumigations (avec l'asa-fœtida), de lavements (avec le musc ou le castoréum) dans le cas contraire; sels de morphine par la méthode endermique. Électro-magnétisme sur l'arrière-gorge. — Glace dans la bouche. — Cathétérisme de l'œsophage avec une sonde enduite d'extrait de belladone. L'instrument doit-il rester quelque temps en place : on l'introduit par la fosse nasale. — Dans les cas de rétrécissement à dilater, de corps étrangers à retirer,

de liquides à injecter soit comme aliments, soit comme contre-poisons, ou de liquides à évacuer, la bouche est la voie d'introduction. A cet effet, on abaisse la langue, on porte la sonde, munie de son mandrin recourbé, jusqu'au delà de l'orifice pharyngien de l'œsophage; on relève le mandrin; on pousse la sonde plus avant.

Pendant le traitement de l'œsophagisme on évitera les émotions morales, on tiendra compte de la tolérance des parties malades pour la température des boissons et des aliments.

Julep camphré.

Camphre 30 à 40 centigram.

Julep gommeux. 120 gram.

Mélez. — Par cuillerées toutes les heures.

Tisane d'Hoffmann.

Feuilles de sauge	} De chaque, 15 à 20 gram.
Feuilles de véronique	
Sommités de mille-feuilles	
Fleurs de camomille	
Semences de fenouil	
Semences d'anis	
Eau bouillante	1500 gram.

Passez après une demi-heure d'infusion. — Par tasses dans la journée, en ajoutant un peu de sucre chaque fois, selon le désir du malade.

Fumigation antispasmodique
(Mondière).

Asa-foetida 10 gram.

Infusé très chaud de sauge

ou de romarin 300 gram.

Triturez l'asa-foetida dans l'infusé. — Trois ou quatre fumigations dans l'œsophage, en engageant le malade à faire, pendant la fumigation, quelques mouvements de déglutition.

Lavement calmant.

Musc ou castoréum 1 à 2 gram.

Jaune d'œuf N^o 1

Eau de guimauve 400 gram.

Triturez le tout ensemble. — Pour un lavement.

OESOPHAGITE (inflammation de l'œsophage). — **Oesophagite simple aiguë.** — *Symptômes locaux.* — Douleur toujours assez notable à la partie inférieure du pharynx, puis au larynx, à l'œsophage, entre les deux épaules, à l'appendice xiphoïde (mais à la pression), enfin au cardia. Augmentation de la douleur par le fait du passage des aliments et des boissons, d'où la gêne de la déglutition, gêne que les malades expriment en disant qu'un *nœud* semble exister dans leur gorge. — Spasme de l'œsophage par suite de cette gêne de la déglutition. — Expulsion difficile de mucosités glaireuses et abondantes. — Le long de l'œsophage, chaleur et sécheresse, ou état normal. — Toux gutturale. — Soif vive, surtout quand il y a de la fièvre. — Soif devenant très incommode par suite du refus des malades à ingérer des liquides.

Symptômes généraux. — Fièvre, agitation, etc.

Traitement. — Silence absolu. — Repos au lit ou à la chambre. — Saignée du bras (3 à 400 grammes). — Sangsues (10 à 12 chez l'adulte, 2 à 4 chez le jeune enfant). — Cataplasmes, liniments narcotico-émollients sur les parties latérales du cou; révulsifs sur les membres inférieurs (sinapismes, bains de pieds, salés ou alcalins); sur le tube digestif (vomitifs, purgatifs). — Fumigations sédatives (avec le pavot, la morelle) sur les parties malades; lubrifier ces dernières avec des substances huileuses, substances qui ont un autre avantage, celui de tenir le ventre libre. — Calmer la soif avec des tranches d'orange, quelques cuillerées de gelée de groseilles, de cerises; quelques morceaux de glace.

Régime. — Diète. — Analeptiques, tant qu'il y a de la fièvre. — Puis : fortifiants dans les cas d'ulcération, de gangrène.

Potion huileuse.

Huile d'amandes douces
15 à 20 gram.
Gomme adragante. 4 à 5 décigram.
Sirop de capillaire..... 30 gram.
Eau de laitue..... 100 gram.

Mélez. — Par cuillerées dans la journée.

Liniment narcotico-émollient.

Baume tranquille.... } Parties égales.
Huile d'olives.. }

Mélez. — Imbibez de ce mélange un morceau de flanelle que vous disposerez en cravate et que vous laisserez autour du cou après avoir fait quelques légères frictions.

Cataplasme narcotico-émollient.

Décocté concentré de têtes de pavot et de feuilles de laitue, et farine de lin, quantité suffisante pour faire un cataplasme.

Appliquez autour du cou.

Chez les très jeunes enfants il faut continuer à donner le sein, ou faire boire, peu à la fois et souvent, du lait pur ou coupé. Cette boisson devra avoir la température du lait sortant de la mamelle de la nourrice. — Cataplasmes autour du cou. — Quelques cuillerées de lait miellé en lavements.

Rien de positif, de certain sur la nature, l'existence même de l'*œsophagite folliculeuse* simple ou franche.

L'*abcès de l'œsophage*, qui peut être la terminaison de l'*œsophagite* aiguë a été traité page 9.

La *gangrène de l'œsophage*, liée par voie de communication à la gangrène du pharynx, n'offre rien de particulier, sinon qu'il faut relever les forces par les toniques, porter les médicaments dans l'intestin, de préférence à l'estomac, pour éviter la déglutition, qui peut amener la rupture du conduit œsophagien.

Œsophagite chronique (affection très rare, si même elle a été bien

connue). — *Symptômes*. — Douleur sourde, persistante, ayant son siège dans une des parties du cou, augmentant pendant la déglutition et le passage des aliments solides. — Parfois arrêt ou rejet de ces derniers. — Troubles digestifs : pyrosis, hoquet, expuition de mucosités filantes, etc.

V. RÉTRÉCISSEMENT SQUIRRHEUX DE L'ŒSOPHAGE, où nous retrouverons tous ces symptômes.

Traitement. — Sangsues. — Purgatifs répétés. — Vésicatoires *loco dolenti*. — Bains de vapeur ou fumigations locales. — Enfin, moxa si le mal est rebelle.

Régime. — Moins sévère que dans l'état aigu.

Mixture drastique (Andral).

Eau-de-vie allemande..	} De chaque,
Sirop de nerprun.	

En une fois, le matin à jeun. Cette mixture produit des selles abondantes, sans coliques, et qui ne s'accompagnent d'aucune réaction sur la circulation générale.

Potion purgative.

Eau-de-vie allemande...	10 gram.
Sirop de nerprun	20 gram.
Eau... ..	160 gram.
Alcoolat de citron.... ..	2 gram.

Mélez. — En une fois, le matin à jeun.

Œsophagite pseudo-membraneuse. — Maladie rare, surtout à l'état franc ou isolé, et contre laquelle on devra employer le tartre stibié à dose vomitive (5 à 6 centigrammes pour un verre d'eau chaude, à prendre en trois fois), pour provoquer l'expulsion de la fausse membrane, celle-ci étant évidente.

Œsophagite ulcéreuse. — *Symptômes*. — Ceux de l'œsophagite simple aiguë, mais plus circonscrite et prononcée, surtout la douleur provoquée par la déglutition. Vomissements de matières glaireuses diversement colorées. — Parfois impossibilité d'avaler les aliments solides.

Traitement. — Celui de l'œsophagite simple aiguë et tenir compte de l'intensité des symptômes.

OGNON ou OIGNON. — Tumeur dure et douloureuse qui siège au voisinage des articulations, celles du métatarse principalement, qui consiste en un gonflement osseux et qu'il ne faut pas confondre avec le cor, le durillon, la callosité, etc.

Les topiques adoucissants et narcotiques sont les seuls remèdes à opposer à ce genre d'affection qui est plutôt une gêne qu'une maladie.

ONANISME. — Si l'onanisme n'est pas une maladie, il est trop souvent cause de maladies, et de maladies fort graves, pour qu'il n'en soit pas fait

question dans un ouvrage de thérapeutique ; en effet, dans beaucoup de circonstances, la thérapeutique peut être préventive avant d'être curative.

Soins, surveillance qui se rattachent à l'onanisme. — L'habitude funeste d'abuser de soi-même est de tous les âges, de tous les sexes. On l'a observée chez de très jeunes enfants, et même chez des vieillards ; toutefois, c'est ordinairement entre dix et vingt ans qu'on s'y livre avec plus de fureur. Après ce dernier âge, un autre besoin s'empare de nous, l'union des sexes ; mais cette union, pratiquée même avec quelques excès, est, toutes choses égales d'ailleurs, moins dangereuse que l'onanisme. Les raisons en sont très simples : ici, le malheureux qui se pollue, est seul, isolé ; son imagination ne trouve d'excitants que dans elle-même, et les manœuvres auxquelles il s'abandonne sont d'autant plus pernicieuses qu'elles se répètent plus souvent, ou qu'elles n'ont pas été précédées d'une continence naturelle ou suffisante. Dans l'acte vénérien, au contraire, le concours des deux sexes suffit pour enfanter les désirs, pour aider à l'exaltation des sens, et rendre, par conséquent, moins fatigants, moins funestes, plus naturels, en un mot, les phénomènes de commotion, de spasmes qui vont se passer dans l'économie.

L'onanisme, dans le premier âge, ne s'observe guère, en général que chez les petites filles. La cause s'en trouve ici, et dans la forme même des parties sexuelles, et dans la malpropreté de ces dernières, ou encore dans la présence de petits vers qui passent de l'anus au vagin. Toutes ces circonstances, comme il est facile de le prévoir, donnent lieu à des démangeaisons qui poussent l'enfant au besoin impérieux de se gratter ou de se frotter, afin d'obtenir un peu de calme, un peu de repis, et, si le prurit se renouvelle ou persiste, si les manœuvres employées à le faire cesser se répètent, si quelques sensations agréables en sont la conséquence, on ne tarde pas à voir l'enfant maigrir, perdre de sa fraîcheur, faire de mauvaises digestions, s'épuiser par des écoulements blancs.

Les jeunes garçons sont également entraînés à la masturbation, mais un peu plus tard que les jeunes filles ; les causes sont variables. Elles peuvent tenir, les unes, au besoin d'uriner qu'une paresse inexplicable retient ou empêche ; les autres, à la présence de calculs dans la vessie, de vers dans les intestins, etc. Enfin, il y a des causes, et celles-là sont des plus fréquentes, les plus difficiles à détruire, qui proviennent tantôt de l'exemple ou des conseils donnés par des camarades, par des domestiques ou des bonnes, tantôt d'une vie de célibat, de continence à laquelle on a cru pouvoir toujours se soumettre impunément.

L'onanisme a-t-il chez tous les sujets des inconvénients égaux ? Des cir-

constances particulières peuvent-elles les permettre quelquefois? Enfin est-il plus pernicieux, quoique modéré, que ne l'est le coït également modéré? En bonne et sérieuse morale, de pareilles questions ne sauraient être résolues autrement que par la négative.

A l'exemple de tous les philosophes et de tous les moralistes qui se sont occupés de l'éducation des enfants, mettrons-nous sous les yeux du lecteur, comme leçons et avertissements, le tableau hideux et effrayant des maux physiques et moraux qui minent peu à peu le malheureux onaniste? Dirons-nous la rapidité avec laquelle le sommeil devient pénible et agité; quelle chaleur brûlante dévore la peau; quelle sueur abondante inonde tout le corps; quelles difficultés la digestion éprouve à se faire; quels dérangements, quelles altérations surviennent dans les facultés intellectuelles, etc.? Ajouterons-nous que l'imbécillité, l'idiotisme, l'abrutissement, la folie, le rachitisme, le mal de Pott, l'épilepsie, la phthisie, la rétention d'urine, les écoulements uréthraux, les fleurs blanches, l'impuissance, la stérilité, les maladies du cœur et des gros vaisseaux, les pollutions nocturnes, les spasmes ou convulsions, l'affaiblissement de la vue, etc., etc., sont les effets inévitables de la masturbation? Des énumérations, des peintures de ce genre, toutes vraies qu'elles sont, n'ont jamais valu, pour éviter le mal dont il s'agit, la surveillance active, intelligente et dévouée d'un père, d'une mère, d'un maître, sincèrement attachés à un fils, à une fille, à un élève.

Seront surveillés à toute heure du jour et de la nuit, les enfants qui cherchent la solitude, qui ont la figure pâle et maigre, les yeux caves et cernés, la physionomie triste et honteuse, le dos un peu voûté, la tête un peu baissée et comme détachée du cou, la voix prématurément grave, le menton et les organes sexuels garnis de poils avant le temps marqué par la nature, les seins également développés plus tôt que de coutume, la main presque toujours près des parties génitales, des attitudes, des poses particulières, non naturelles; des mouvements presque continuels dans les cuisses et le bassin.

Les mêmes enfants seront encore surveillés dans leurs jeux, leur lit, leur sommeil, leur temps d'étude, de travail. Dans leurs jeux, quand ceux-ci ne sont pas partagés avec des enfants du même âge du même sexe, et sous les yeux de leurs parents, de leurs maîtres. Dans leur lit, en s'assurant s'ils ne s'endorment pas aussitôt couchés, s'ils s'agitent et se remuent en tous sens, si leurs mains ne sont pas en dehors de la couverture, ou loin des parties sexuelles; si le bassin, les cuisses ne sont pas tenus en repos. Pendant leur temps d'étude et de travail si, dans la station

assise ou debout, ils ont les cuisses ou le bassin constamment en mouvement.

Après ces premières indications, viennent les suivantes : on soumettra les onanistes à des exercices actifs, variés et souvent renouvelés, afin de leur donner un pressant besoin du repos. On les couchera tard, on les fera lever de bonne heure ; on les visitera la nuit, à leur insu ; on enlèvera brusquement leur couverture, si on a raison de penser que leur sommeil est simulé ; enfin on ne les laissera dans le lit qu'autant qu'ils y dormiront réellement. Le lit sur lequel ils reposeront sera plutôt dur que moelleux, et leurs couvertures seront légères. On a observé, en effet, que la chaleur et la mollesse du coucher prédisposaient à l'excitation des sens et à la volupté.

La digestion éveillant le sens génital, on ne permettra le coucher qu'un certain laps de temps après le dernier repas, deux ou trois heures par exemple. Les liqueurs fortes, le café, le thé, les mets de haut goût seront défendus aux onanistes ; on leur donnera du vin très étendu d'eau, très peu de viandes noires, des viandes blanches préférablement, et surtout des légumes, du lait. On conseillera des voyages, des exercices gymnastiques, les lectures agréables et instructives, des bains tempérés, et on renouvelera souvent ces derniers.

On tiendra les parties sexuelles dans un grand état de propreté ; on s'assurera que celles-ci ne sont le siège d'aucun prurit, d'aucun corps étranger, d'aucun vice de conformation ; on surveillera les besoins d'uriner et les garderobes. Enfin, si on a lieu de soupçonner l'existence de calculs dans la vessie, de vers dans les intestins ou au pourtour de l'anus ; si des écoulements ont lieu par l'urèthre, le vagin, etc., on s'empressera d'en confier la guérison à un homme de l'art. A tous ces moyens physiques, on ne manquera pas de joindre les exhortations, les admonestations, punitions plus ou moins sévères, faites ou appliquées en famille d'abord, si l'enfant montre de la docilité ou du repentir ; puis en public, ou devant des camarades, des enfants du même âge, si le sujet est susceptible d'éprouver les sentiments de la honte, de l'amour-propre.

Les personnes qui ont à surveiller les onanistes ne sauraient être trop circonspectes, trop prudentes, trop chastes dans leurs actions et dans leurs paroles, dans leurs rapports avec les enfants. Elles ne sauraient non plus apporter trop de réserves dans les recherches qu'elles ont à faire pour s'assurer de l'existence du vice qu'elles veulent réprimer. Comme moyen d'investigation on a conseillé (Donné) l'emploi du microscope, instrument qui décèle, dans les urines rendues peu de temps après la consommation du

funeste attouchement, du mucus et de l'oxalate de chaux en quantité notable. Mais, ce mode d'examen bon pour les médecins, est difficilement accessible aux gens du monde ; ceux-ci devront donc s'en tenir à une sollicitude constante et dévouée.

Des liens, des bandages, des camisoles, des caleçons, etc., ont été imaginés par l'industrie orthopédique pour empêcher la masturbation. Nous ne saurions trop recommander l'usage de ces moyens divers, surtout si leur application est dirigée par une main sage et prudente.

Le mariage est encore un bon moyen à opposer à la masturbation ; son emploi est subordonné, bien entendu, à l'âge, à la force et à la constitution du sujet.

ONGLE INCARNÉ. — Irritation de la pulpe de l'orteil par suite de l'entrée des bords de l'ongle dans les chairs.

Symptômes. — Douleur plus ou moins vive et allant en s'aggravant à mesure que le mal fait des progrès. — Douleur augmentée par la marche, et par suite, impossibilité d'exécuter cette dernière. — Production d'une ulcération plus ou moins profonde. — Dureté, callosités du bord de l'ulcère. — Parfois inflammation des ganglions lymphatiques de l'aîne. Enfin, suppuration plus ou moins abondante et fétide. — Fongosités douloureuses.

Traitement. — Aux méthodes de rétrécissement, de redressement, d'arrachement, d'amputation des chairs, préférer celle-ci : inciser la portion incarnée, la saisir avec une pince et la déchirer en travers. — Un peu de charpie râpée sur la chair, etc. — Reconimencer l'opération quand il y a lieu. La matrice de l'ongle est-elle malade : extirpation de l'ongle à l'aide de deux incisions, une demi-circulaire allant au delà de la matrice, une longitudinale. — Renversement et arrachement des deux portions de l'ongle, pansement à plat.

ONGLÉE. — Engourdissement douloureux, fourmillement dans les doigts par suite d'un froid prolongé. — Friction avec la neige, l'eau froide, puis l'eau un peu tiède. — Voy. CONGÉLATION et ASPHYXIE PAR LE FROID.

ONYXIS, ONYGOSE. — Affection traumatique, spontanée, aiguë ou chronique de la matrice de l'ongle.

A. Onyxis traumatique. — *Symptômes.* — Douleur plus ou moins

vive selon le degré d'inflammation, lentement ou subitement développé dans le voisinage de la racine de l'ongle. Pus déposé en quantité variable entre la matrice et l'ongle. — Ébranlement, chute de ce dernier.

Traitement. — Émollients, bains locaux. — Quelques sangsues autour des parties malades. — Repos. — Évacuation du pus quand celui-ci s'est formé, quoi qu'on ait fait, et application de charpie sèche ou enduite d'une légère couche de cérat opiacé.

B. Onyxis chronique. Onglade. — *Symptômes.* — Tuméfaction légère, cercle rougeâtre au niveau de la racine de l'ongle. — Gonflement allant sans cesse en augmentant. — Teinte violacée, petite ulcération de la peau. — Suintement ou écoulement d'un pus jaunâtre ou grisâtre très fétide. — Couleur terne, décollement, chute de l'ongle. — Douleur très vive dans les parties malades. — Enfin, inflammation consécutive des vaisseaux et ganglions lymphatiques de l'aîne.

Traitement. — Extirpation de l'ongle. — A l'intérieur, mercuriaux, iodure, si le mal est de nature syphilitique.

OPACITÉS DE LA CORNÉE. — Affections survenues à la suite des kératites, des ulcères, des plaies de la cornée, gênant plus ou moins l'exercice de la vision, et qui peuvent être divisées en trois classes : la *nubécula* ou le *néphélion*, l'*albugo*, le *leucoma*. V. ces deux derniers mots et l'article TACHES DE LA CORNÉE pour les deux autres.

OPHTHALMIE. — Nom générique de toute inflammation partielle ou totale de l'œil ou des différentes parties qui le composent. Toutefois, les mots *blépharite*, *conjonctivite* et *ophthalmie* sont souvent synonymes dans le langage médical, mais surtout dans le langage vulgaire. Les ophthalmies sont *franches* ou *spécifiques*, selon les causes qui les ont fait naître. Les espèces ou variétés dites *arthritiques*, *varioliques*, *rubéoliques*, *scarlatineuses*, *érysipélateuses*, etc., etc., qui se manifestent pendant le cours d'une affection goutteuse ou rhumatismale, pendant la durée d'une variole, d'une rougeole, d'une scarlatine, d'un érysipèle, etc., etc., sont des subdivisions, des classifications au moins inutiles.

Symptômes. — V. les mots sous lesquels on désigne l'inflammation de chacun des tissus de l'œil (BLÉPHARITE, KÉRATITE, IRITIS, CONJONCTIVITE, SCLÉROTITE, RÉTINITE, etc.).

Traitement (considéré d'une manière générale). — Dans toutes les ophthalmies, écarter, combattre les causes pathogéniques. — Repos de l'organe

malade. — Abri de celui-ci des rayons solaires, de la lumière des bougies, des lampes, des foyers ardents, à l'aide de bandeaux, de garde-vue, de lunettes, etc. ; compléter ces premières indications par les émissions sanguines, par l'action répercutive des lotions, des collyres argentiques ou astringents, largement et profondément appliqués; par la propriété déplétive et dérivative des purgatifs; par l'action révulsive des vésicatoires, des sétons, des moxas. — Topiques : émollients s'il y a tension palpébrale, aromatiques si les tissus sont frappés d'atonie, atropiques si l'inflammation est très vive, s'il y a pression interne des parties constituantes de l'œil, et si l'on veut rendre plus certaine l'action des astringents. — Topiques narcotiques s'il y a de la douleur. — Un éméto-cathartique s'il y a affection gastrique, érysipélateuse. — Boissons sudorifiques s'il y a quelques signes propres à la goutte, au rhumatisme, au catarrhe bronchique ou autre. — Régulariser la circulation veineuse par les aloétiques, la menstruation par les emménagogues. — Combattre l'état lymphatique par les amers, les iodures, les ferrugineux; l'état plastique du sang par les mercuriaux, les alcalins; l'inertie des fonctions de la peau par les antimoniaux. Enfin, dans certaines ophthalmies (la scrofuleuse principalement) on a conseillé l'occlusion palpébrale. Ce moyen ne saurait être une méthode générale de traitement. La cautérisation directe avec le crayon de nitrate d'argent, de potasse caustique, de sulfate de cuivre, mais surtout avec le premier caustique, trouve, au contraire, une plus fréquente et plus heureuse application.

A l'occasion de ces généralités sur les maladies des yeux, rappelons quelques formules qui ne figurent pas aux mots BLÉPHARITE et CONJONCTIVITE, et qui ont leur valeur et leur importance.

Blanc d'œuf alumineux.

Alun pulvérisé	5 décigram,
Blanc d'œuf	N ^o 1
Eau de roses	40 gram.

Collyre de belladone.

Extrait de suc dépuré de belladone.
10 grammes.
Eau, quantité suffisante pour délayer l'extrait en consistance sirupeuse.

Dans les cas d'ophthalmie douloureuse où de contraction spasmodique de la pupille, on étend une certaine quantité

de ce mélange autour de l'œil avec un pinceau.

On prépare de même et l'on emploie dans les mêmes conditions le *collyre de stramonium* et le *collyre de jusquiame*.

Collyre résolutif (Scarpa).

Tuthie préparée	4 gram.
Aloès succotrin	} De chaque,
Calomel	
Beurre frais	15 gram.

Mêlez.

Embrocation d'aconitine (Turnbull).

Aconitine 1 gram.
Alcool rectifié 120 gram.

Faites dissoudre.

Embrocation de vératrine (Turnbull).

Vératrine 1 gram.
Alcool rectifié 16 gram.

Faites dissoudre.

Embrocation de delphine (Turnbull).

Delphine 1 gram.
Alcool rectifié 16 gram.

Faites dissoudre.

Ces trois formules ont été employées pour combattre plusieurs maladies des yeux, et toujours les succès ont été plus prononcés quand on a fait succéder alternativement ces trois alcalis tous les trois ou quatre jours : l'iritis, l'amaurose récente, ont été guéries par leur emploi ; M. Turnbull prétend même que l'opacité de la cornée et la cataracte capsulaire ont également été guéries. Le traitement a toujours été local. On faisait des frictions sur le front pendant un quart d'heure deux ou trois fois par jour.

Collyre alumineux.

Alun 1 gram.
Eau de roses } De chaque,
Eau de plantain } 30 gram.

Dans les ophthalmies rebelles.

Collyre mercuriel calmant (Conradi).

Sublimé 25 milligram.
Poudre de gomme adra-
gante 6 décigram.

Faites dissoudre dans :

Eau de roses 60 gram.

Ajoutez :

Laudanum liquide 9 goutt.

Dans les ophthalmies syphilitiques.

Collyre antisiphilitique.

Sublimé corrosif 5 centigram.
Faites dissoudre dans :
Eau de roses 200 gram.

Collyre émollient.

Eau de gomme 100 gram.
Lait 50 gram.

Autre.

Eau de guimauve 100 gram.
Mucilage de gomme adra-
gante 2 gram.

Cataplasme alumineux.

Alun en poudre 4 gram.
Blancs d'œufs N° 2

Mêlez exactement. — Appliquez entre deux linges sur l'œil atteint d'ophthalmie chronique ou d'ophthalmie purulente.

Emplâtre résolutif (Tavignot).

Poix résine } De chaque,
Cire jaune } 100 gram.
Térébenthine 50 gram.
Euphorbe en poudre 25 gram.
Cantharides en poudre 15 gram.
Huile de croton 5 gram.

Mêlez à chaud et remuez jusqu'à refroidissement complet. Révulsif moins douloureux que l'emplâtre stibié, qu'on applique derrière le cou quand l'ophthalmie chronique est double, derrière l'oreille quand elle n'affecte qu'un seul œil, et qui peut rester douze à quinze jours en place.

Onguent de tuthie.

Tuthie porphyrisée 1 partie.
Beurre lavé à l'eau de roses } De chaque,
Onguent rosat } 2 parties.

Mêlez. — Gros comme une lentille chaque fois. — Contre les affections chroniques.

Pommade anti-ophthalmique
(Grandjean).

Précipité rouge.. 1 partie.
Cérat sans eau.. 4 parties.

Mélez. — Gros comme une lentille chaque fois.

Poudre résolutive (Tavignot).

Iris pulvérisé 25 gram.

Calomel pulvérisé.. . . . 4 gram.
Camphre pulvérisé..... 2 gram.

Mélez et faites priser à la manière du tabac cinq à six fois par jour, après avoir fait moucher le malade. — Fortes aspirations. — Dans les ophthalmies chroniques compliquées d'accidents nerveux. — Observer s'il y a tolérance; interrompre l'usage dans le cas contraire; y revenir pour continuer.

Ophthalmie inflammatoire des nouveau-nés (Chassaignac).—*Symptômes.* — Tuméfaction des paupières. — Déviation des cils en dedans. — Rougeur de la conjonctive palpébrale. — Apparition d'une fausse membrane sous forme d'une toile fine, demi-transparente, devenant bientôt opaque et plus épaisse sous l'influence du traitement; enfin, sécrétion d'un liquide muqueux ou muco-purulent.

Traitement. — Douches émollientes s'il y a de l'irritation, révulsives ou astringentes dans le cas contraire.

ORCHITE, inflammation des testicules. **ÉPIDIDYMITE**, inflammation de l'épididyme. — En médecine pratique il est difficile de séparer ces deux maladies l'une de l'autre. Les parties affectées sont trop intimement unies pour ne pas être simultanément atteintes par voie d'extension (Velpeau) d'une inflammation partant de l'urèthre, du canal éjaculateur, de la vésicule séminale, du canal déférent. Le professeur Velpeau décrit deux espèces d'orchite : l'une dite *orchite uréthrale*, qui partirait de l'urèthre ou des voies urinaires; à cette espèce appartiendrait l'*orchite blennorrhagique*, ou *chaude-pisse tombée dans les bourses*; l'autre serait indépendante de toute affection des voies urinaires.

Orchite uréthrale aiguë ou orchite blennorrhagique. — Inflammation du testicule ou de l'épididyme survenue dans le cours d'une blennorrhagie.

Symptômes locaux. — Sensation de pesanteur dans les bourses, de douleurs dans l'aîne, au périnée, dans la région lombaire, d'envies fréquentes d'uriner; quelquefois des pollutions nocturnes assez douloureuses, précédées ou non de fièvres légères, de frissons, de malaise. Puis, dans le testicule, douleur d'abord légère et bientôt des plus vives pendant quinze, vingt ou vingt-quatre heures. — Diminution de cette douleur après quatre ou cinq jours, disparition complète vers le quinzième jour. — Enfin,

apparition d'une tumeur dont le volume peut égaler celui d'un œuf de poule ou du poing, tumeur formée par le gonflement du testicule, de l'épididyme, et un épanchement de sérosité dans la tunique vaginale. — Tension du scrotum. — Aspect luisant et adhérence de ce dernier aux tissus sous-jacents. — Diminution progressive de la tumeur. — Deux bosselures ou saillies formées, l'une par le testicule, l'autre par l'épididyme.

Symptômes généraux. — Assez rares, la résolution commençant assez promptement, l'état chronique étant rare, la suppuration plus rare encore.

Traitement. — Au début, repos au lit. Élévation et soutien des bourses sur l'abdomen par un large cataplasme émollient; bains généraux ou bains de siège avec le son, l'amidon, la fécule. — Une saignée, s'il y a de la fièvre (ce qui est rare), et si le sujet est pléthorique, vigoureux. — Saignées locales (sangues dans les aines), si le cordon est dur, douloureux. — Onctions mercurielles opiacées. — Compression modérée au moyen du suspensoir. — Lavements laxatifs pour prévenir la constipation. — Boissons tempérantes (eau de graine de lin, de chiendent, édulcorée avec le sirop d'orgeat). — Diète.

Quant aux ponctions nécessaires pour évacuer le liquide amassé dans la tunique vaginale, leur utilité ne peut être contestée. Il n'en est pas de même de la compression avec des bandelettes agglutinatives; ce moyen est trop difficile dans son application. Nous en dirons autant des lotions et fomentations froides, des solutés d'alun, de sulfate de fer; avec ces agents résolutifs on joue à quitte ou double (Velpeau). Le collodion, ce topique immédiat, proposé comme moyen de compression, a eu quelques succès (Bonnafont). Celui dont nous allons donner la formule est dans le même cas.

Topique résolatif (Diday).

Extrait de belladone.....	6 gram.
Eau,	15 à 20 goutt.
Teinture d'iode.....	6 gram.

Mêlez. — Topique plus actif à cause de son adhérence. — Dans l'épididymite, après amendement notable de l'inflammation aiguë.

Orchite chronique. — *Symptômes.* — Les symptômes de cette affection, assez rare et étudiée par le professeur Nélaton, sont les suivants: Altération de la sécrétion spermatique (sperme rouge ou rosé, analogue à de la gelée de groseilles). — Retour de la normalité du liquide spermatique. — Augmentation du volume du testicule malade. — Palpé entre les doigts, l'organe offre dans sa masse totale des parties dures et des parties molles; on constate en même temps des noyaux engagés dans l'épididyme et le corps du testicule, une éraillure dans la tunique vaginale. Enfin, le testi-

cule malade est plus douloureux à la compression que le testicule sain.

Traitement. — Sangsues en petit nombre et souvent renouvelées sur le trajet du cordon, ou mieux dans les aines. — Onctions mercurielles. — Emplâtre de Vigo à demeure.

L'orchite est-elle symptomatique, on fait la médecine des causes.

Orchite non blennorrhagique. — Orchite rare, consécutive à des affections de l'urèthre, de la prostate, du col de la vessie, à des manœuvres de lithotritie ou de cathétérisme, à la présence d'un calcul dans la vessie, aux jouissances secrètes, à l'abus du coït, à des contusions du testicule, à des oreillons, des fièvres graves, etc.

Symptômes et traitement. — Variables comme les causes. Celles-ci partent-elles de l'urèthre : les douleurs sont légères et bientôt dissipées par l'emploi du repos, des émoullients, des boissons émulsives.

La maladie est-elle due à des jouissances physiques illicites ou permises, mais poussées trop loin : l'épididyme est rarement atteint, le gonflement peu considérable. Dans ce cas l'abandon des mauvaises habitudes, la modération dans les rapports sexuels suffisent au retour de l'état physiologique ou normal.

A la suite des contusions du testicule, l'organe lésé reste seul affecté. Le gonflement qui en résulte est inégal, bosselé. Des noyaux plus ou moins durs, séparés par des intervalles mous et souples, existent le long du cordon. Enfin, il n'est pas rare de voir l'orchite se terminer par suppuration.

Une orchite de cette nature réclame, dès son début, un traitement anti-phlogistique énergique. Puis, un foyer de pus étant formé, il faut se hâter d'en opérer l'ouverture.

L'orchite due à un *effort* (explication ou réponse des malades soumis à l'examen du médecin), c'est-à-dire qu'on ne peut rattacher à une inflammation, irritation ou lésion de l'urèthre, débute comme l'orchite blennorrhagique en attaquant le cordon testiculaire et l'épididyme. Même traitement que l'espèce à laquelle elle ressemble.

Dans l'orchite consécutive aux oreillons il y a gonflement de l'épididyme, augmentation de volume des deux testicules, pas de liquide dans la tunique vaginale ; ici la résolution est prompte. — Repos. — Cataplasmes émoullients. — Compresse d'eau blanche. — Guérison en quelques jours, du moins dans l'immense majorité des cas.

Enfin, l'orchite survenue dans le cours ou au déclin d'une fièvre grave, qui devient un épiphénomène très sérieux, qui marche rapidement et qui

se termine très vite par la suppuration, exige un traitement subordonné à la nature de l'affection primitive.

OPHTHALMOZOAIRES. — Parasites (*Dragonneau, cysticerque, etc.* Voir le mot PARASITE) logés dans le tissu cellulaire sous-conjonctival, dans le tissu cellulaire de l'orbite.

A. CYSTICERQUE SOUS-CONJONCTIVAL. — *Symptômes.* — Tumeur ou masse sphéroïde, dure, grosse comme un petit pois ou comme une petite noisette, au centre de laquelle se trouve logé le parasite ou cysticerque reconnaissable à sa couleur jaune.

Traitement. — Incision de la partie antérieure de la poche, ou extirpation de la poche tout entière.

B. CYSTICERQUE INTRA-OCULAIRE. — *Symptômes.* — Un peu de gêne dans le globe de l'œil, troubles de la vision quand l'animal, nageant librement dans l'humeur aqueuse, est placé sur le champ de la pupille, — puis, à la longue, développement de l'animal, ophthalmies internes des plus graves.

Traitement. — Faire une incision suffisante à la cornée, etc., aller chercher le parasite, avec une pince érigne, dans la chambre antérieure.

OREILLON. — Gonflement du tissu cellulaire qui entoure la glande carotide, qui se montre principalement, dans les saisons froides et humides, chez les jeunes enfants et les adultes, qu'il ne faut pas confondre avec l'inflammation de la glande parotide (*parotidite*), ni avec l'engorgement des ganglions sous-maxillaires, ni avec les tumeurs scrofuleuses du cou, et qui, généralement, n'a pas de gravité.

Symptômes locaux. — Empâtement plus ou moins considérable de la région parotidienne et sous-maxillaire. — Peu de changement de couleur à la peau. — Augmentation progressive du gonflement œdémateux. — Déformation, et parfois aspect effrayant de la face. — Alors : douleur vive, s'irradiant dans les yeux, les oreilles; mastication, déglutition difficiles, souvent impossibles, ainsi que l'ouverture de la bouche.

Symptômes généraux. — Accidents fébriles très rares et très légers.

Traitement. — Le repos, les boissons chaudes, la chaleur suffisent pour la guérison des oreillons, quand, pendant l'expectation, habituellement pratiquée, la résolution ne termine pas la maladie. Par exception, un abcès s'établit-il : on se hâte d'en faire l'ouverture. Les émissions sanguines, les purgatifs sont rarement nécessaires.

ORGELET. — Petite tumeur furonculaire auprès du bord libre des

paupières, de préférence vers la commissure interne et plus souvent à la paupière supérieure qu'à l'inférieure. L'orgelet peut se présenter à l'état aigu et à l'état chronique.

Orgelet aigu. — *Symptômes.* — Tumeur de la grosseur d'un grain d'orge (de là son nom), dure, d'une couleur rouge-foncé dans sa partie centrale, plus rose dans sa périphérie, très douloureuse surtout quand on la touche. — Gonflement, aspect luisant et infiltré de la paupière malade. — Chémosis séreux. — Augmentation de la sécrétion des glandes de Méibomius et des autres glandes. — Enfin formation de pus avec bourbillon central.

Traitement. — Au début, tenter les répercussifs : fomentations glacées principalement. Le mal fait-il des progrès : cataplasmes de feuilles et d'eau de guimauve. — Onctions mercurielles. — Purgatifs salins. — Ouverture du foyer purulent. — Évacuation du pus. — Cautérisation du fond et des parois du foyer avec le crayon de nitrate d'argent taillé en pointe.

Poudre purgative.

Poudre de jalap 1 décigram.
 Poudre de rhubarbe . . . } De chaque,
 Poudre de cannelle . . . } 5 centigram.

Mêlez. — En une seule dose pour les enfants.

Poudre de Sedlitz composée.

Sulfate de magnésie en
 poudre 10 gram.
 Bicarbonate de soude 3 gram.

Mêlez exactement.

D'autre part, dans un second paquet :

Acide tartrique en poudre . . 2 gram.

Mêlez les deux paquets dans 250 grammes d'eau, et prenez au moment de l'effervescence. (*Planche.*)

Poudre purgative.

Poudre de jalap 15 décigram.

Sulfate de soude 20 gram.

Divisez en trois parties égales. — A prendre toutes les demi-heures jusqu'à effet purgatif. On délaye chaque dose dans un verre de bouillon aux herbes. — Purgatif aussi efficace qu'économique.

Sedlitz Powder (poudre de Sedlitz).

Acide tartrique 30 gram.

Divisez en douze paquets dans du papier blanc.

Bicarbonate de soude 30 gram.

Tartrate de potasse et de soude 100 gram.

Mêlez et divisez en douze paquets dans du papier bleu.

On fait dissoudre l'acide dans un verre d'eau ; on ajoute le sel, et l'on agite. — Boisson gazeuse tempérante et laxative.

Orgelet chronique. — *Symptômes.* — Les mêmes que ci-dessus, mais beaucoup plus modérés dans leur évolution, leur marche, leur violence. Suppuration lente à s'établir, ou établie sous l'influence des cataplasmes

émollients dont on fait usage. D'autres fois, pas de suppuration, mais induration plus ou moins notable.

Traitement. — Insister sur les moyens conseillés dans l'orgelet aigu, et prescrire quelques drastiques.

Poudre de jalap composée.

Jalap..... 100 gram.
 Bitartrate de potasse..... 200 gram.
 Racine de gingembre.... 10 gram.

Mélez. — Bon purgatif à la dose de 4 grammes.

Poudre de scammonée composée.

Résine de scammonée..... } De chaque,
 Résine de jalap..... } 20 gram,
 Racine de gingembre..... } 5 gram,

Mélez et pulvérisez. — 3 à 5 décigrammes dans un véhicule convenable.
 (*Formulaire anglais.*)

ORTHOPNÉE. — Dyspnée dans laquelle la respiration ne se fait facilement que dans la station debout ou assise, symptôme bien plus que maladie, qui trouve son traitement dans celui de l'affection qu'elle sert à caractériser, et pour laquelle on peut formuler, si par hasard elle était idiopathique, les pilules suivantes :

Pilules de cyanure de potassium
 (Bally).

Cyanure de potassium... 1 décigram.
 Amidon et sirop de gomme, quantité suffisante pour des pilules de 25 milligrammes.

Dose : 1 matin et soir.

Autres (Rougier).

Sulfate de morphine... 15 centigram.
 Cyanure de potassium. 30 centigram.
 Mucilage de gomme, quantité suffisante pour 24 pilules.

2, 4 et 6 par jour; on peut aller jusqu'à 12.

OSSIFICATION. — Incrustation calcaire entre les fibres organiques ou prenant leur lieu et place. — Dégénérescence au-dessus des ressources de l'art.

OSTÉITE. — Inflammation du tissu osseux. Les anatomopathologistes décrivent des *ostéites végétante, écailleuse, raréfiante, bulleuse, condensante, érodante, ulcérente*, suivant l'état ou la forme d'altération éprouvée par les os. Le thérapeutiste n'en reconnaît que deux espèces, l'*ostéite aiguë*, l'*ostéite chronique*.

Ostéite aiguë. — *Symptômes.* — Obscurs ou mal définis en raison des affections nombreuses qui compliquent l'ostéite, en raison aussi de la périostite qui l'accompagne et dont les symptômes sont à peu près les mêmes. Quoi qu'il en soit, voici les caractères de l'inflammation aiguë du tissu

osseux : gonflement notable de l'os et des parties voisines. Douleur très vive ressentie aussi bien le jour que la nuit. — Exagération de la douleur sous l'influence des mouvements. — Enfin, douleur tantôt augmentée, tantôt diminuée par les frictions et par la compression. — Puis, tuméfaction, œdème, fluctuation. — Formation d'*abcès ossifluents, migrants, par congestion, circonvoisins*, si on ne se hâte de donner issue au pus.

Traitement. — Antiphlogistiques si la maladie est traumatique. — Traitement général si elle est développée sous l'influence du vice scrofuleux, syphilitique, dartreux, etc.

Ostéite chronique. — *Symptômes.* — Ceux de l'ostéite aiguë, plus lents dans leur marche, moins intenses dans leur expression, et conduisant à l'induration ou à la nécrose du tissu malade.

Traitement. — D'abord un traitement général approprié à l'état diathésique du sujet, puis les fondants tant internes qu'externes, mais surtout ces derniers secondés par les bains alcalins ou hydrosulfurés, par les onctions mercurielles, les emplâtres de savon, de Vigo, les moxas, les sétons.

Ostéite, carie des vertèbres. — *Symptômes locaux.* — Au début, douleur sourde, profonde, souvent confondue avec une douleur rhumatismale. Abscès comme dans l'ostéite aiguë, mais surtout abcès par migration ou congestion.

Symptômes généraux. — Perte de l'appétit et des forces. — Amaigrissement. — Fièvre.

Traitement. — Ouverture de l'abcès. — Écoulement du pus. — Traitement général appliqué aux causes. (V. ABCÈS PAR CONGESTION, MAL DE POTT.)

OSTÉOMALACIE — Ramollissement des os. — *Symptômes.* — Ceux du scorbut, de la syphilis, du rhumatisme, du cancer, du rachitisme, dont l'ostéomalacie est ordinairement la conséquence.

Traitement. — Celui des causes.

OSTÉOMYÉLITE. — Inflammation de la moelle des os à la suite des amputations des membres ou des coups de feu.

Symptômes. — Assez vagues. Ainsi, on a signalé la sortie de la moelle par l'extrémité de l'os amputé, la couleur rouge-foncé et la densité anormale de cette substance ; une douleur vive, un écoulement purulent et fétide, un empâtement général du membre sans traces d'inflammation des parties molles ; la phlébite, des abcès métastatiques, etc.

L'ostéomyélite est une contre-indication des amputations secondaires, une indication des désarticulations, seul moyen de débarrasser le malade de tout foyer d'inflammation purulente.

Traitement. — Nul quand le mal n'a pu être prévenu par un traitement antiphlogistique convenable.

OSTÉOPHYTE COSTAL PLEURÉTIQUE. — Production osseuse développée sur la face interne des deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième côtes à la suite de la pleurésie chronique. Quatre degrés ou quatre états de cette affection ont été admis par le docteur Parise : *état liquide, état semi-osseux, état solide* ou *ossification complète, état compacte* ou *fusion de la côte avec l'ostéophyte*. Nous ne décrirons pas ces divers états, ils incombent à l'anatomie pathologique.

Symptômes. — Au début, confusion des symptômes avec ceux de la pleurésie. — Quand le mal est confirmé : diminution de l'élasticité des arcs costaux, troubles dans le jeu ou la mobilité des côtes, et, par suite, gêne notable dans la respiration.

Traitement. — La nature des symptômes, l'état du malade guideront le praticien dans le choix du traitement à appliquer.

OSTÉOSARCOME. — Tumeur charnue développée dans l'épaisseur des os. L'expectation ou la médecine des symptômes est le seul moyen à opposer à une affection de ce genre. Vient ensuite l'amputation comme moyen extrême.

OTITE. — Phlegmasie de la membrane muqueuse de l'oreille, distinguée en *aiguë* et en *chronique*, en *externe* et en *interne*, caractérisée par une douleur plus ou moins vive, un bourdonnement continu et insupportable, etc.

Otite externe aiguë. — Inflammation qui ne va pas au delà de la membrane du tympan. — *Symptômes locaux.* — Douleur, bourdonnement persistant pendant quelques jours (3 ou 4). — Puis, suintement séreux ou sanguinolent, devenant bientôt jaunâtre, puriforme. — *Symptômes généraux.* — Nuls.

Traitement. — Éviter le froid et les courants d'air, — s'assurer si du cérumen n'est pas amassé et concrété. — Dans ce cas, topiques huileux sur un peu de coton. — Puis, injections émoullientes, fomentations narcotiques, cataplasmes de même nature.

Huile balsamique.

Huile d'amandes.....	100 gram.	
Baume de Tolu.....	} De chaque,	2 gram.
Benjoin		
Essence de citron.....	} De chaque,	2 goutt.
Essence de roses.....		

Faites digérer pendant trois heures, à une température de 60° centigrades, les baumes et l'huile ; laissez refroidir ; ajoutez les essences ; filtrez.

Très utile en injections.

Otite interne aiguë, inflammation qui s'étend jusque dans la caisse du tympan et dans la trompe d'Eustache.

Symptômes locaux. — Analogues aux précédents, mais plus violents. — Céphalalgie intense. — Pharyngite et amygdalite. — Puis, mais après un temps plus long que dans l'otite externe, excrétion mucoso-purulente, écoulement de celle-ci après la rupture spontanée ou provoquée de la membrane du tympan. — Soulagement subit.

Symptômes généraux. — Parfois œdème fébrile.

Traitement. — Antiphlogistiques énergiques (saignée, sangsues aux apophyses mastoïdes). — Fomentations, injections, cataplasmes avec le lait, l'eau de guimauve, la farine de lin. — Bains de pieds sinapisés. — Évacuation du pus en perforant la membrane du tympan, soit avec un stylet d'écaille enfoncé dans la partie antérieure et inférieure de la membrane, soit avec le perforateur du docteur Deleau. — Revenir aux injections mucilagineuses, remplacer celles-ci par des injections détersives, chlorurées. — Enfin, seconder l'action de cette médication par les purgatifs drastiques, le repos, la diète, les boissons tempérantes.

Pilules de Morisson.

N° 1.

Aloès des Barbades.....	2 gram.
Gomme-gutte.....	} De chaque,
Extrait de nerprun.	
Crème de tartre.....	
Sirop et poudre inerte, quantité suffisante.	

Faire 40 pilules.

N° 2.

Aloès des Barbades.....	} De chaque,
Gomme-gutte	
Extrait de nerprun..	
Crème de tartre.. ..	

Poudre inerte et sirop, quantité suffisante pour 40 pilules. — 2 ou 3 par jour.

Topique sédatif.

Extrait alcoolique de belladone.....	1 gram.
Eau.....	40 gram.
Baume tranquille....	5 gram.

Mélez. — Agitez chaque fois.

Enduire un peu de coton ; introduire celui-ci dans le conduit auditif externe.

L'otite est-elle de nature herpétique :

Soluté résolutif et sédatif (Ménière).
 Sous-acétate de plomb li-
 quide. 1 gram.
 Laudanum de Rousseau... 2 gram.

Eau distillée. 120 gram.
 De 5 à 15 gouttes le soir, en instilla-
 tion dans l'oreille. Fermez l'oreille avec
 un tampon de coton.

Otite externe ou interne chronique, otorrhée. — *Symptômes locaux.* — Les mêmes que les précédents, moins l'intensité et la rapidité avec lesquelles ils se manifestent. — Suppuration fétide ou non, jaunâtre.

Symptômes généraux. — Rares ou généralement nuls.

Traitement. — Celui de l'affection à laquelle l'otorrhée est très souvent liée. — Puis, comme traitement local, quelques ventouses sèches ou scarifiées, quelques vésicatoires volants, un séton, des purgatifs légers de temps en temps. Puis encore, comme dans toutes les affections du même genre, garantir de l'humidité et du froid la tête, les oreilles, les pieds.

Sirop de pruneaux.

Follicules de séné 250 gram.
 Suc dépuré de pruneaux. 2000 gram.
 Sucre 4000 gram.
 Eau 1000 gram.

Faites un sirop comme il est dit dans l'ancien *Codex*.

Préparation purgative très efficace, à la dose de 50 à 100 grammes.

Potion purgative à la manne.

Séné 6 gram.
 Sulfate de soude.. . . . 16 gram.
 Manne 60 gram.
 Eau bouillante.. . . . 100 gram.

Baume acoustique.

Alcoolat de Fioraventi, 5; huile d'amandes douces, 10; fiel de bœuf, 20.

Mêlez.— Quelques gouttes sur un peu de coton,

Pommade contre l'otorrhée (Ménière).

Iodure mercureux. 1 gram.
 Chlorhydrate de mor-
 phine.. . . . 20 centigram.
 Pommade de concom-
 bres 18 gram. 80 centigram.

Mêlez. — 1 gramme contient 5 centigrammes d'iode et 1 centigramme de sel de morphine. — Gros comme un pois sur un peu de coton introduit dans l'oreille.

OVARITE. — Inflammation de l'ovaire, pouvant être observée à l'état aigu et à l'état chronique.

Ovarite aiguë. — *Symptômes locaux.* — Douleur vive, spontanée, s'exaspérant sous la pression, s'irradiant souvent dans les lombes, les cuisses et devenant parfois pulsative. — Tumeur dans une des fosses iliaques, très rarement dans les deux à la fois, grosse comme un œuf de poule, plus souvent fixe que mobile, généralement résistante et donnant un son mat à la percussion.

Symptômes généraux. — Fièvre, troubles digestifs et menstruels, gêne dans la respiration, la circulation, et parfois accidents nerveux.

Traitement. — Antiphlogistiques énergiques. — Bains généraux souvent répétés et longtemps prolongés. — Boissons délayantes et tempérantes. — Onctions avec le baume tranquille, l'huile de camomille camphrée sur l'abdomen, et surtout sur les points correspondants au siège de la douleur; quelques laxatifs ou cathartiques. — Repos, diète en rapport avec la violence des symptômes.

Boisson purgative au thé.

Séné.....	} De chaque,	10 gram.
Thé....		
Sulfate de magnésie.....		15 gram.
Eau.....		300 gram.

Faites bouillir quelques minutes, passez, ajoutez :

Sirop de sucre.....	60 gram.
---------------------	----------

Boisson purgative.

Séné.	15 gram.
------------	----------

Faites infuser dans :

Décocté de pruneaux,...	500 gram.
-------------------------	-----------

Passez, ajoutez :

Miel blanc.....	50 gram.
-----------------	----------

Par verrées dans la matinée. Manière commode et efficace d'administrer le séné aux personnes difficiles.

Ovarite chronique. — *Symptômes.* — Douleur sourde. — Tuméfaction indolente, et, comme terminaison, souvent réfractaire à la médecine active : dégénérescences diverses et plus ou moins profondes (kyste, corps fibreux, cancer, etc.).

Traitement. — Moyens indiqués dans l'ovarite aiguë, moyens le plus souvent insuffisants, mais dont il faut cependant continuer l'usage.

OXALURIE. — État morbide dans lequel les urines contiennent une quantité exagérée d'oxalates calcaires et autres, et qui amène peu à peu une maigreur extrême chez les sujets qui en sont atteints.

Le traitement de cette affection, ou plutôt de ces symptômes caractéristiques de certaines dyspepsies, se trouve dans le traitement de la maladie à laquelle elle est liée.

OXYOPIE, CLAIRVOYANCE. — Maladie ou plutôt exagération momentanée ou durable de la faculté visuelle. L'oxypie tient plus à un état particulier et inconnu du cerveau qu'à une affection de la rétine. On l'observe dans certaines névroses, quelques vésanies, etc. Elle peut être périodique. Son traitement alors est très facile. Mais, dans la généralité des cas, cette particularité de la vue ne saurait être traitée autrement que par l'expectation.

P

PALPITATIONS NERVEUSES, battements fréquents et exagérés du cœur. — Souvent symptômes d'une affection de cet organe ou des gros vaisseaux. Toutefois les palpitations peuvent être idiopathiques ; c'est sous ce rapport que nous allons les étudier.

Symptômes. — Pas de matité. — Mouvements exagérés du cœur sous l'influence des causes les plus légères, avec léger bruit de souffle, ou malaise indéfinissable, ou enfin, douleurs intercostales, agitation générale, fréquence et vivacité du pouls.

Traitement. — Exercice modéré du corps et de l'esprit. — Régime doux. — Émissions sanguines s'il y a pléthore, suppression menstruelle, hémorrhéïdale ou autre. — Antispasmodiques et calmants à l'intérieur, en frictions et par la méthode endermique. — Préparations de digitale et surtout la teinture éthérée de la même substance, par quelques gouttes (3 ou 5) sur un morceau de sucre ou dans un peu d'eau sucrée. — Inhalations légères avec l'éther ou le chloroforme. — Bains frais ou tièdes, selon la saison. — Ne pas oublier que les sels de plomb administrés à l'intérieur, à doses altérantes (1 à 2 centigrammes), sous forme pilulaire, ne sont pas sans dangers. Leur préférer les sirops de digitale, p. 63 ; de pavot blanc, p. 105 ; de laitue, p. 114 ; de morphine, p. 116 ; d'acide prussique, etc. L'eau de laurier-cerise, de fleurs d'oranger, d'amandes amères, etc.

Sirop d'acide prussique.

Sirop simple (c'est-à-dire
sirop préparé avec : su-
cre blanc, 2 parties ;
eau filtrée, 1 partie).. 500 gram.
Acide prussique médicinal. 4 gram.

Mêlez très exactement. — Dose : 20 à 30 grammes pur ou dans un peu d'eau.

Eau de laurier-cerise (Deschamps).

Feuilles de laurier-cerise bien vertes et
cueillies avant le développement des
fleurs..... .. 1 partie.

Eau, quantité suffisante.

Coupez les feuilles, pilez-les, laissez-

les macérer au moins douze heures et distillez pour obtenir une quantité d'eau égale au poids des feuilles employées. Agitez le récipient, filtrez l'eau à travers un filtre double et humide, et ajoutez, pour assurer la conservation du produit, une goutte d'acide sulfurique à 66° pour 500 grammes de liquide.

30 grammes d'eau distillée de laurier-cerise contiennent 32 milligrammes d'acide hydrocyanique anhydre.

Eau d'amandes amères.

Tourteau d'amandes amères..... 1000 gram.

Eau, quantité suffisante pour avoir un mélange de consistance de bouillie claire.

Introduisez ce mélange dans la cucurbitte d'un alambic, et distillez au moyen de la vapeur d'eau provenant d'une chaudière contenant de l'eau en ébullition. Arrêtez l'opération quand vous aurez ob-

tenu 2000 grammes de produit. Filtrez ce dernier à travers un filtre double et humide, afin de séparer l'huile essentielle non dissoute. Opérez comme ci-dessus pour la conservation.

Dose : 10 à 30 grammes dans une potion appropriée.

PANARIS. — Tumeur phlegmoneuse siégeant dans un point des doigts et des orteils, mais surtout des doigts. On distingue les variétés suivantes :

TOURNOLE. — Panaris développé entre l'épiderme et la peau après une piqure superficielle, ou par suite de l'arrachement d'une de ces pellicules épidermiques appelées *envies*.

Symptômes locaux. — Douleur plus ou moins vive, avec prurit et gonflement rosé et luisant, bientôt suivie du soulèvement de l'épiderme, de la formation d'une vésicule remplie d'un liquide séro-purulent ou sanguinolent, occupant la surface pulpeuse du doigt ou le pourtour de l'ongle.

Rompue spontanément ou artificiellement, la vésicule laisse voir le derme couvert d'une exsudation albumineuse, et souvent un ulcère ou une perforation du tissu cellulaire sous-jacent.

Traitement. — Topiques abortifs :

Onguent abortif (Debreyne).

Onguent mercuriel double.	10 gram.
Extrait de belladone.....	5 gram.
Opium brut en poudre ..	5 gram.

Mélez. — Quantité suffisante pour recouvrir la tumeur.

Emplâtre brun ou brûlé, p. 5.

Même mode d'emploi.

A-t-on échoué : topiques émollients et sédatifs, ou sangsues. — Insister sur ces divers moyens jusqu'à guérison complète.

Les symptômes continuent-ils ; l'épiderme est-il soulevé : donner issue à la sérosité en incisant ou ponctionnant la vésicule. — Pansement avec la charpie ou des compresses fines trempées dans le

Baume du commandeur de Permes.

Racine d'angélique..	..	16
Hypéricum..	32
Alcool à 31°.....	1125
Myrrhe.....	16

Oliban	16
Baume de Tolu	96
Benjoin	96
Aloès.....	16

Filtrez après un mois de macération.

MAL D'AVENTURE. — Panaris proprement dit, celui qui réside soit dans

le tissu cellulaire (*panaris phlegmoneux*), soit dans la gaine des tendons (*panaris tendineux*).

Symptômes locaux ou *communs*, mais plus prononcés dans le *panaris tendineux*. — Douleur profonde et brûlante. — Élançements insupportables. — Angoisses atroces. — Suppuration, carie ou nécrose si l'on ne se hâte de pratiquer une incision, les antiphlogistiques étant généralement insuffisants pour juguler l'inflammation intense qui caractérise le mal d'aventure.

Traitement. — Faire comme nous venons de le dire, une incision profonde ; plonger aussitôt après la main ou le doigt seulement dans un bain émollient ou dans un soluté d'hypochlorite de soude, puis dans un liquide calmant, et panser avec le digestif (p. 186) si la plaie a besoin de suppurer, avec le cérat (p. 122) dans le cas contraire ; enfin, avec les liquides résolutifs (eau blanche, eau de sureau, eau de Goulard, etc.) additionnés ou non de liqueurs alcooliques (eau vulnéraire, eau-de-vie camphrée, etc., p. 68, 3).

Soluté d'hypochlorite de soude pour bain
(Praag).

Hypochlorite de soude liquide.....	30 gram.
Eau distillée.....	220 gram.

Mélez. — Faites prendre à la partie malade, une fois par jour, un bain d'une demi-heure, dans le liquide versé dans un verre ou tout autre vase convenable.

Mais, avant de venir aux moyens que nous venons d'indiquer ; avant, surtout, d'user des instruments tranchants, on fera bien, le mal ne commandant pas absolument l'opération, de revenir soit au mélange anesthésique, soit à l'onguent abortif ainsi formulés :

Mélange anesthésique.

Éther.....	2 parties.
Camphre.....	1 partie.

Faites dissoudre et enveloppez le doigt malade de compresses imbibées et souvent arrosées.

Onguent abortif (Debreyne).

Voir ci-dessus.

En onction ou plutôt en topiques sur du linge ou de la charpie.

PANCRÉATITE. — Inflammation du pancréas.

Pancréatite aiguë. — *Symptômes*. — Douleur fixe, profonde, avec chaleur à la région épigastrique et dans l'hypochondre droit. — Diarrhée. — Selles ressemblant à de la salive, ou bien, constipation. — Tension. — Tuméfaction du ventre. — Troubles digestifs.

Traitement.—Émissions sanguines et topiques émollients, *loco dolenti*. Boissons adoucissantes et délayantes (bouillon de veau, de poulet, sérum, etc.). Repos; régime doux.

L'inflammation s'est-elle développée sous l'influence du mercure : on prescrit les boissons acidulées ou limonades végétales, les gargarismes acidulés, les minoratifs.

<i>Gargarisme acide.</i>	<i>Minoratif.</i>
Eau d'orge..... 400 gram.	Eau de pruneaux 100 gram.
Acide hydrochlorique... 5 gram.	Manne en sorte 40 gram.
Sirop de mûres... .. 30 gram.	Faites fondre et passez. En une fois le matin à jeun.

Pancréatite chronique. — *Symptômes.* — Salivation continuelle. — Évacuation avec excrétion d'un liquide filant et jaunâtre. — Alternatives de constipation, de diarrhée. — Selles liquides analogues au flux de la bouche. — Anorexie. — Soif. — Crampe de l'estomac. — Pyrexie.

Traitement. — Celui des gastralgies chroniques.

PANNUS. — Maladie de la cornée caractérisée par un réseau vasculaire adhérent à l'organe, le recouvrant en totalité ou en partie, à la manière d'un voile membraneux. Dans l'état le plus simple, le pannus est une kératite vasculaire superficielle et partielle, avec gêne de la vision, mais non abolition; dans l'état le plus avancé, qui n'est autre qu'une exagération des caractères de la kératite chronique, la vue n'a plus lieu; elle est empêchée par des épanchements de qualités diverses qui se sont faits dans l'épaisseur même des lamelles cornéennes.

Traitement. — Les cas légers sont attaqués par les collyres gras (pommades) et argentiques appliqués le soir entre les paupières. Les cas graves ou plus avancés sont combattus par le nitrate d'argent ou la potasse caustique portée directement sur les parties malades, ou par le collyre lunaire (argentique) préparé à parties égales.

A ces moyens qui réussissent souvent, quand on y met la persévérance voulue, et quand le mal reconnaît pour causes des granulations préalablement détruites, il faut joindre un traitement général et une hygiène appropriés à la constitution, à l'idiosyncrasie du sujet. — Voy. PTÉRYGION où se trouvent les caractères distinctifs de cette affection avec le pannus.

Pannus hépatique, lenticulaire. — Voy. ÉPHÉLIDES, LENTIGO.

PAPULE. — Élevure cutanée ne contenant ni pus comme la pustule, ni sérosité comme la phlyctène, et caractérisant un groupe de maladies de la peau comprenant le *lichen*, le *prurigo*, le *strophulus* (modification du lichen).

PARACOUSIE. — Phénomène acoustique produit, tantôt par un bourdonnement ou un tintement d'oreilles dû à un bruit qui se passe dans l'intérieur de l'organe auditif, tantôt par une anomalie dans la perception des sons. Le traitement d'une affection semblable varie autant que les causes qui l'ont produite.

PARALYSIE. — Diminution ou abolition du mouvement ou du sentiment, ou de l'un et de l'autre en même temps. La paralysie prend des noms différents selon les points du corps qui se trouvent affectés et aussi selon les causes qui l'ont produite. Elle est appelée *hémiplégie* quand elle occupe tout un côté du corps, *paraplégie* quand elle affecte la moitié inférieure. On la dit *locale* quand un seul ou plusieurs muscles de la même région sont atteints. Elle est encore *locale* quand elle frappe un seul nerf, qu'elle s'étend sur une surface plus ou moins étendue de la peau et que le tact de celle-ci est émoussé ou aboli, ou encore quand un des organes des sens a été lésé.

Symptômes. — Traitement. — Les symptômes des paralysies varient selon les causes, selon le point affecté. Quant au traitement, il est souvent empirique. Cela tient à ce que les causes invoquées (*congestion, hémorrhagie, exostoses syphilitiques, compression, etc.*), ne sont pas constantes. On a vu des épanchements considérables dans le cerveau, des plaies profondes dans l'encéphale, des injections artificielles dans la boîte crânienne ne pas produire de paralysie. Toutefois, l'empirisme thérapeutique sera rationnel. Ainsi, la cause peut-elle être supposée congestive, apoplectique, hémorrhagique : on pratiquera tout d'abord une ou plusieurs saignées, on appliquera des sangsues à l'anus, à la base du crâne, aux apophyses mastoïdes. On placera le sujet dans des conditions hygiéniques appropriées à son âge, à son sexe, sa constitution, ses habitudes, etc.

Le système nerveux n'a-t-il éprouvé aucune lésion ; aucun corps étranger, aucune compression, ne nuisent-ils à l'intégrité de sa fonction : on a recours aux stimulants de toute espèce, aux vésicatoires, aux moxas, sétons, douches, morphine et strychnine introduits sous la peau, extrait de noix vomique, cautérisations transcurrentes superficielles, électricité, galvanisme, hydrothérapie, eaux minérales, massage, purgatifs, etc., etc.

Pilules d'extrait alcoolique de noix vomique (Fouquier).

Extrait alcoolique de noix vomique 1 gram.
Poudre de guimauve, quantité suffisante.
Faire 100 pilules. 1 à 2 par jour. Ou

élève successivement la dose jusqu'à 9 par jour et plus.

Pommade avec la strychnine (Sandras).
Strychnine 1 gram.
Axonge 30 gram.
En frictions sur les membres.

Le *liniment phosphoré*, l'*émulsion phosphorée*, ont été recommandés (Tavignot) contre les paralysies musculaires, celles de l'œil principalement.

Liniment phosphoré.

Huile de noix 100 gram.
Naphthe 25 gram.
Phosphore 20 centigram.

En frictions au moyen d'un morceau de flanelle plié en forme de tampon, morceau dédoublé ensuite et laissé sur le front toute la nuit.

Émulsion phosphorée ou mixture huileuse phosphorée.

Huile d'amandes douces. 10 gram.
Phosphore 10 centigram.
Sirop de gomme 90 gram.
Gomme 2 gram.

Mêlez et agitez chaque fois. — Une cuillerée à café chaque jour, puis deux, puis trois. Cette préparation remplace très bien des pilules contenant chacune 2 milligrammes de phosphore.

Y a-t-il, au contraire, rupture, déchirure, altération profondes dans les centres nerveux, ou seulement dans quelques-unes de leurs nombreuses divisions et subdivisions : l'expectation est la seule thérapeutique possible, expectation soutenue par un régime doux, sobre, et par quelques formules médicales propres à entretenir l'espoir et la confiance du malade.

L'affection est-elle locale : agir localement d'abord à l'aide des topiques stimulants, de l'électricité ou du galvanisme principalement, des onctions avec la strychnine unie à la graisse, avec l'huile de croton, etc. Pour boisson, quelques tasses d'infusé d'arnica (arnica, 2 à 3 grammes, eau bouillante, 1000) dans la journée.

Parmi les eaux minérales, administrées en bains, en douches, à l'intérieur, dans le traitement des paralysies, on conseille particulièrement, pour les cas d'hémiplégie (paralysie dépendant d'une altération cérébrale), les eaux chlorurées sodiques fortes (*Balaruc*, *Bourbon-l'Archambault*, *La Motte*, *Bourbonne*) qui agissent à la manière des résolutifs actifs. Ces eaux sont données, à Balaruc, en bains tempérés, en boisson, en douches; à Bourbon-l'Archambault, à la dose de 4 à 6 verres par jour, puis en bains de 28° ou 30° centigrades de température, etc., enfin en

douches (5 à 6), à température modérée ; à La Motte, en bains et douches à température élevée, en boisson ; à Bourbonne, en boisson, en douches,

Paralysie de la troisième paire. — *Symptômes.* — Œil en dehors, difficulté de le remuer en dedans. — Œil, parfois humide, larmoyant. — Dilatation de la pupille. — Diplopie. — Affaiblissement de la vue. — Insensibilité de la conjonctive. — **Paralysie de la cinquième paire.** — *Symptômes.* — Exaltation, puis abolition de la sensibilité. — Face sans expression. — Opacité de la cornée, ouverture permanente de la bouche. — **Paralysie de la sixième paire.** — Double strabisme. — **Paralysie des paupières.** — Chute de l'organe. — **Paralysie du muscle dentelé.** — Saillie du bord interne de l'omoplate.

Paralysie de la septième paire (hémiplegie faciale, paralysie partielle ou complète de la face). — *Symptômes précurseurs.* — Chez l'adulte : douleur sourde dans les parties qui vont être paralysées. — Céphalalgie légère. — Malaise général. Chez l'enfant : somnolence, strabisme, dilatation de la pupille, etc. — *Symptômes consécutifs ou caractéristiques.* — Douleur, non constante. — Sensibilité, souvent intacte. — Perte du mouvement (symptôme principal) dans le pavillon de l'oreille, dans le muscle orbiculaire des paupières, mais conservation de la sensibilité. — Affaissement, immobilité de la joue quand le rire et la parole se manifestent. — Plus de rides transversales du côté du front affecté. — Sourcil pendant. — Ouverture permanente de l'œil. — Renversement en dehors de la paupière inférieure. — Irritation, sécheresse, rotation presque continuelle de l'œil. — Rougeur de la conjonctive. — Opacité de la cornée. — Chute des larmes sur les joues. — Immobilité, léger affaissement de la narine malade. — Plus de rides sur la peau qui couvre la moitié du nez. — Direction de celui-ci du côté sain. — Paralysie de la moitié des lèvres. — Écoulement de la salive et des aliments hors de la bouche. — Difficulté de prononcer la voyelle *o*, les consonnes *b*, *s*, *p*. — Impossibilité de siffler, de cracher. — Flaccidité de la joue, déviation de la langue. — Rétraction, défaut de symétrie d'une moitié de la face. — Ouïe un peu dure ou intacte. — Goût perverti. — Fièvre nulle ou très légère. — Chez le nouveau-né, défaut de symétrie dans les traits de la face aussitôt que l'enfant pousse des cris.

Traitement. — Les vésicatoires, les calmants, l'électricité, les purgatifs ont échoué contre les paralysies partielles de la troisième, de la cinquième et de la sixième paire. 2 centigrammes de strychnine appliqués sous la peau,

à l'aide de la pointe d'une lancette, sous l'épiderme de la paupière, ont eu quelques succès heureux.

Contre l'hémiplégie faciale : émissions sanguines locales, si les parties affectées sont irritées, douloureuses. — Topiques chauds sur les points de sortie du nerf. — Dérivatifs intestinaux. — Frictions sèches ou alcoolo-aromatiques. — Vésicatoires volants. — Cautérisations transcurrentes et légères. — Pansements avec la strychnine. — Ferrugineux à l'intérieur, s'il y a atonie générale. — Chez le nouveau-né, abriter l'œil de la lumière trop vive. — Aider à la succion de l'enfant par tous les moyens possibles. — Éviter ses pleurs le plus possible.

Paralysie arsenicale. — *Symptômes.* — Affaiblissement des membres inférieurs, puis des membres supérieurs. — Crampes. — Secousses douloureuses, engourdissements, fourmillements. — Diminution de la sensibilité, de la caloricité.

Traitement. — Faire cesser la cause (la médication arsenicale) ou la combattre s'il y a eu empoisonnement.

Paralysie diphthéritique. — Résultat d'un trouble de l'innervation, sans lésions appréciables des centres nerveux, ayant pour cause (Maingault et Trousseau) l'intoxication de l'économie par le principe morbide qui a donné lieu à la diphthérie, et qui se rapproche beaucoup de l'empoisonnement par le plomb. Cette paralysie, qui a été si longtemps méconnue, mais qui a fini par prendre droit de domicile dans la pathologie, peut être locale ou se borner au voile du palais et au pharynx, ou bien elle se généralise, s'étend à tous les muscles du corps, principalement ceux des membres inférieurs, du tronc, de l'œil, de la langue, de la vessie, etc.

Symptômes. — Dans la paralysie diphthéritique locale, on observe : un amaigrissement brusque, beaucoup d'irascibilité, surtout chez les enfants. Dans la seconde variété, aux symptômes précédents s'ajoutent : une diminution progressive dans les forces générales, et principalement dans celles des muscles du cou, du tronc, de la face, de la langue, des yeux, de la vessie, du rectum. Un fourmillement particulier, des douleurs se font sentir dans les membres inférieurs d'abord, puis dans les membres supérieurs. On signale encore une constipation fréquente et tenace ; l'intelligence devient plus lente, plus paresseuse.

Traitement. — Les toniques, les ferrugineux, le quinquina (sirop, à la dose de 50 à 100 gram.), les bains sulfureux, les bains salés, les bains de mer, les affusions froides, la noix vomique, la strychnine (en sirop ou mieux en pilules, à cause de sa saveur amère) sont employés

isolément ou concurremment. Les pilules suivantes sont souvent formulées.

Pilules toni-stimulantes.

Carbonate de fer..... 1 gram.
Strychnine... .. 25 centigram.
Conserve de roses, quantité suffisante
pour faire 10 pilules.

2 chaque jour, puis 4, 6, 8 après le deuxième, troisième et quatrième septénaire.

Régime. — Substantiel. — Promenades au grand air. — Exercice varié.

Sirop ferrugineux ammoniacal
(Trousseau).

Citrate de fer. 25 gram.
Ammoniaque liquide..... 20 gram.
Eau..... 50 gram.

Faites chauffer jusqu'à ce que le soluté ne dégage plus de vapeur ammoniacale. Ajoutez :

Sirop de sucre 950 gram.

Dose : Deux cuillerées par jour, le matin.

Sirop de sulfate de strychnine
(Trousseau).

Sirop contenant 5 milligrammes de sel de strychnine par 10 grammes de sirop de sucre. Cette dose (10 gram.) peut être donnée en quatre ou six fois dans la journée. On diminue la dose si les secousses convulsives sont trop fortes. Toutefois, il faut aller jusqu'à ce que le médicament détermine un léger prurit à la peau.

Paralyse générale des aliénés (et principalement les déments). — *Symptômes.* — La langue, premier organe affecté, est notablement déviée; il en est de même des commissures des lèvres, des traits du visage. — Les pupilles sont inégalement dilatées. — Les mots sont mal articulés. — Les jambes sont moins fermes que les bras. — Le rectum, la vessie, les muscles de la déglutition, en un mot presque tous les organes internes sont affectés. — Enfin, l'intelligence est frappée avant la myotilité, tantôt c'est celle-ci qui est primitivement attaquée, ou bien l'une et l'autre sont prises simultanément. — Des accès convulsifs sont souvent observés.

A cette paralyse, les médecins aliénistes reconnaissent une *période prodromique*; seulement chacun d'eux appuie son opinion sur des faits différents, faits qui peuvent se présenter, soit isolément, soit simultanément, ce qui place la vérité dans l'un et l'autre camp. Le docteur Billod considère le *délire mélancolique* comme précurseur de la paralyse générale. Le docteur Baillarger veut que la *mélancolie hypochondriaque* soit le signe précurseur, et le docteur Briere de Boismont signale la *perversion des facultés morales et affectives* comme caractère spécial de cette période.

Suivant ce même et habile praticien, cette perversion débute lentement, insidieusement. Elle permet encore au sujet menacé de continuer ou d'accomplir, pendant un temps plus ou moins long, ses devoirs sociaux et professionnels. Mais, aux bizarreries de caractère, aux impatiences, aux irritabilités sans cause et incessantes, qui ne tardent pas à éveiller péniblement l'attention de la famille et des amis, succèdent, peu à peu, un chagrin plus ou moins profond, une ambition démesurée des honneurs et de richesses, un penchant au vol, un dérèglement honteux, etc., que le médecin seul est apte à connaître et à juger.

Traitement. — Expectation ou médecine hygiénique. La thérapeutique est impuissante contre les lésions qui produisent ce genre de paralysie.

Paralysie générale progressive. — Affection qui n'est pas nécessairement liée à la folie, mais dans laquelle des actes de folie peuvent se manifester. — Affection qui ne présente pas les *accès convulsifs* signalés dans la paralysie générale des aliénés. — Affection, enfin, qui n'a pas pour résultats anatomopathologiques les lésions observées dans le cerveau des aliénés paralytiques.

Traitement. — On a cité le succès du mélange suivant : Rhus toxicodendron, 5^l centigram. ; sucre, 30 gram., divisé en 10 paquets, dont on a donné 3 par jour. On est allé, dans les vingt-quatre heures, jusqu'à 1 grain. 50 centigram. — La poudre est prise dans de l'hostie mouillée.

Paralysie idiopathique. — Celle qui se manifeste au milieu d'un trouble nerveux quelconque, qui accompagne certaines névroses ou qui les constitue, comme dans l'hystérie, l'épilepsie, la catalepsie, l'extase, l'intoxication saturnine, l'épuisement général, le rhumatisme.

Traitement. — Celui de la maladie concomitante, et celui de la constitution du sujet.

Paralysie du muscle de l'épaule et principalement du deltoïde. — *Symptômes.* — Engourdissement, sentiment de froid dans les points malades. Puis : mouvements plus ou moins faciles, plus ou moins complets, soit dans le muscle de l'épaule, soit dans ceux du bras ou de l'avant-bras ; sensibilité cutanée diminuée ou abolie. La maladie persiste-t-elle : il n'est pas rare de voir survenir une atrophie des muscles paralysés, atrophie qui indique que le mal aura une certaine durée (plusieurs mois), et qu'il ne guérira qu'autant qu'on verra les tissus malades reprendre leur état normal sous l'influence d'une régénération nutritive convenablement préparée.

Traitement. — Tenir compte des causes qui peuvent être une contu-

sion, une chute sur le moignon de l'épaule, sur le coude ou sur la paume des mains, et qui ont pu agir de suite (*paralysie primitive*), ou quelques jours après l'accident (*paralysie consécutive*). Employer les révulsifs et les excitants cutanés (vésicatoires volants, frictions ammoniacales, cautérisations transcurrentes, etc.), mais leur accorder peu de confiance, surtout quand l'électricité, mise en œuvre, ne produit aucune contraction musculaire. Dans ce cas, assez fréquent, l'expectation de la part du médecin, la patience du côté du malade, sont nécessaires pour attendre l'atrophie et la régénérescence dont nous avons parlé plus haut. A cette période de la maladie, l'électricité jouit de toute la plénitude de son influence curative.

Paralysie des muscles de l'œil. — On en distingue deux espèces : une partielle ou *paralysie de la troisième paire*, une générale ou *ophthalmoptose*. Leur traitement n'offre rien de particulier à ce qui a été dit pour le traitement des paralysies consécutives en général. Même observation pour la *paralysie de la quatrième paire* ou du pathétique (nerf destiné tout entier au muscle grand oblique), maladie très rare et peu connue.

Paralysie nerveuse. V. APOPLEXIE CÉRÉBRALE et CONTRACTURE SPASMODIQUE.

Paralysie des points lacrymaux. — Le larmolement, l'absence de constriction ou l'insensibilité des points lacrymaux quand on les touche avec un stylet, sont les principaux symptômes de cette paralysie, laquelle paralysie accompagne ordinairement celle de la face. Les collyres astringents, employés contre cette affection, ne réussissent guère que chez les jeunes sujets.

Paralysie du rectum. — Les symptômes principaux de cette paralysie consécutive, soit à une lésion de la moelle épinière, soit à l'âge ou à une atonie générale, sont les suivants : accumulation des matières stercorales dans le rectum, dureté progressive de ces dernières ; paresse de l'organe, compression du col de la vessie, rétention d'urine, etc. Les fèces restent-elles liquides, sortie involontaire de celles-ci à la moindre contraction du diaphragme et des muscles abdominaux.

Traitement. — Combattre la cause si elle est connue et si elle est accessible aux moyens thérapeutiques. Vider le rectum avec le doigt recourbé en crochet ou une longue curette, quand les lavements, les bains de siège, les boissons délayantes et laxatives ont échoué. Régime végétale.

Paralysie saturnine. — *Symptômes.* — Ceux d'une paralysie complète (cas les plus ordinaires). — Membres supérieurs plus souvent atteints que les inférieurs. — Muscles fléchisseurs moins affectés que les muscles extenseurs. — Lèvres tremblantes. — Langue gênée dans ses mouvements. — Parole embarrassée. — Parfois aphonie, affaiblissement notable dans la sensibilité de la peau (*anesthésie cutanée saturnine*). — Quelquefois asphyxie.

Traitement. — Électricité, mais surtout le galvanisme. A l'intérieur, strychnine, à la dose de 7 à 8 milligrammes par jour. — 1 centigramme le troisième jour ; puis, progressivement, 5, 6, 7 centigrammes. En bols, pilules, potion, ou mieux par la méthode endermique. Dans ce traitement doit figurer l'emploi des eaux chlorurées sodiques ou sulfureuses à haute température.

Paralysie symptomatique. — Celle qui se rattache à une lésion organique, et dont la durée, la gravité sont en raison de l'importance fonctionnelle de l'organe lésé.

Traitement. — Celui de la cause occasionnelle ou déterminante.

Paralysie tremblante des vieillards. — Rien à faire.

Paralysie de la vessie. — V. RÉTENTION D'URINE.

PARAPLÉGIE. — Paralysie dépendante d'une altération de la moelle épinière, affectant la partie sous-diaphragmatique du corps, ayant souvent pour cause le rhumatisme, l'hystérie, l'épuisement, la myélite, l'apoplexie du rachis, etc.

Symptômes. — Douleurs traduites par des fourmillements, des picotements semblables à des piqûres d'épingles ressenties dans la plante des pieds, la partie moyenne des membres et des deux côtés à la fois, ce qui, pour ce dernier symptôme, ne s'observe pas dans la sciatique. — Douleurs moins intenses que dans cette dernière affection. — Peu de douleur dans les mouvements, mais il y a de la roideur dans les muscles, une difficulté dans la défécation et la miction. Rien de tout cela dans la sciatique.

Traitement. — Aux mesures indiquées pour la paralysie considérée d'une manière générale, ajoutons la médication thermale, médication qui sera déduite des causes auxquelles la paraplégie pourra être attribuée, et que nous avons énumérées.

La paraplégie est-elle rhumatismale : on fera choix des eaux chlorurées sodiques peu minéralisées et à température très élevée, telles que Tœplitz, Mont-Dore, Plombières, Bourbon-Lancy, Luxeuil, Chaudes-Aigues, etc.

Contre la paraplégie hystérique, on essayera les eaux peu actives de *Saint-Sauveur*, de *Schlungenbad*, etc.

Les paraplégiques par épuisement dû à des fatigues excessives, à de longues privations, se trouveront très bien des eaux chlorurées sodiques fortement minéralisées, comme celles de *Balaruc*, *La Motte*, *Wiesbaden*, *Bourbon-l'Archambault*, etc. *Wildbad*, *Gastein* conviennent à l'épuisement sénile. Enfin, on traitera par l'hydrothérapie le marasme causé par les excès vénériens, les pertes séminales. Quand ces dernières ne peuvent être invoquées comme cause de la faiblesse du malade, on conseillera avec quelque chance de succès les eaux de *Wildbad*, de *Luxeuil*, de *Bourbon-Lancy*, etc.

On enverra à *Plombières*, à *Bourbon-Lancy*, au *Mont-Dore*, à *Bagnols* (Orne), les paraplégiques par suite de fièvres graves, et si la paraplégie est de date ancienne, on indiquera de préférence les eaux chlorurées fortes déjà nommées : *Balaruc*, *Bourbonne*, *Kissingen*, etc.

En Allemagne on vante les eaux de *Tæplitz* dans les cas de paraplégie survenue à la suite de couches plus ou moins laborieuses. Enfin, on a employé le *rhus radicans* contre les paralysies idiopathiques. C'est sous forme d'extrait et en pilules que cette substance est administrée. Une pilule de 20 centigrammes par jour. On augmente d'une pilule chaque jour et on s'arrête à la seizième pilule. Pour les enfants les pilules sont de 5 centigrammes.

PARAPHIMOSIS, étranglement du gland par le prépuce retiré en arrière.

Symptômes. — Est-il nécessaire de décrire des symptômes tels que ceux-ci, et qui sautent aux yeux : constriction et tuméfaction du gland, — couleur pourpre et gonflement extraordinaire de ce dernier, — parfois phytènes, déchirures, rétention d'urine, gangrène, etc. ?

Traitement. — Réduction au moyen du massage, de la compression, ou de toute autre manœuvre exercée sur le gland enveloppé d'un linge huilé, graissé, belladonné — Échoue-t-on : recourir au débridement à l'aide d'un bistouri à lame concave, que l'on fait marcher de dedans en dehors et devant soi. — Incision simple ou multiple sur la bride étranglant la verge. — Bains locaux, émollients d'abord, puis légèrement résolutifs. — Boissons tempérantes et émulsives :

<i>Pommade sédative</i> (Mignot).		Axonge benzinée.	40 gram.
Extrait de belladone.		5 gram.	Mélez. — En onctions sur le pénis.

<i>Autre</i> (Mignot).	Eau pure.	120 gram.
Extrait de belladone. . .	1 gram.	Mélez. — Comme ci-dessus.
Extrait d'opium.	3 décigram.	

PARASITES. — Êtres organisés, vivant aux dépens de la propre substance d'autres êtres organisés, sur lesquels ou dans l'intérieur desquels ils se sont développés. On en distingue deux classes, les *parasites animaux* et les *parasites végétaux*. Les premiers font partie des insectes ou arachnides, et des vers. Ils prennent le nom d'*épizoaires*, quand ils naissent et vivent sous l'épiderme ; celui d'*entozoaires intestinaux* quand ils se développent dans l'intérieur du tube digestif, et celui d'*entozoaires viscéraux* quand on les rencontre dans l'épaisseur même des organes. Les entozoaires intestinaux (*helminthes, vers intestinaux*) seront étudiés au mot VERS INTESTINAUX. Reste l'étude des épizoaires (*acares, poux, etc.*), celle des entozoaires viscéraux (*cysticérque, échinocoque*) et celle des hydatides, que nous allons faire. Pour la description du *filiaire* ou *dragonneau*, du *cœnure*, autres parasites viscéraux, très rares (le premier) dans nos climats, douteux (le second) chez l'homme, nous renvoyons le lecteur aux traités spéciaux d'histoire naturelle.

Un autre parasite, le *trichina spiralis*, très commun dans l'espèce porcine, a été rencontré chez l'homme (voy. *Union médicale*, 4^{er} novembre 1860). On sait que ce ver filiforme appartient à la famille des nématoides, qu'il a tout au plus un demi ou un tiers de millimètre de longueur, qu'il vit dans les muscles, et surtout dans les muscles soumis à la volonté, etc. Les symptômes auxquels il donne lieu sont très obscurs ; on signale ceux de la goutte, du rhumatisme. L'existence de ce parasite, qui a pu être méconnue, méritait d'être signalée.

ACARE. — Genre sarcopte, classe des arachnides, famille des acarides ; insecte globuleux, blanc à l'œil nu, marqué de points noirs quand on l'examine à la loupe, couvert d'une sorte de carapace, pourvu de huit pattes, ayant un quart ou un demi-millimètre de diamètre ; sur l'abdomen deux grandes soies comme appendices inférieurs, et deux paires de soies plus petites sur la partie antérieure du corps. Cet acare a une telle ressemblance avec le ciron du fromage, que ce dernier a passé pendant longtemps pour être le véritable sarcopte. Enfin, c'est encore à l'espèce acare que doivent être rapportés les petits vers qui se trouvent à l'orifice des glandes sébacées du nez et que l'on fait sortir si facilement en pressant la cloison des fosses nasales. — *Traitement.* — Voy. GALE.

POU. — Genre aptère. Celui qui se trouve sur le cuir chevelu, à la tête,

a le corps cendré, des lobes ou découpures arrondis sur l'abdomen. Le pou du corps est blanc, sans taches, avec découpures moins saillantes que celles du pou de la tête. Le pou du pubis, ou *morpion*, a le corps arrondi et large, le corselet très court, l'abdomen confondu avec le corselet, et quatre pattes postérieures très fortes. La bouche des poux est tubulaire, disposée en suçoir à l'extrémité antérieure de la tête.

Traitement. — Soins de propreté. Oindre les cheveux et le cuir chevelu avec des huiles ou d'autres corps gras associés au précipité blanc ou au précipité rouge, mélanges qui ont le double avantage de tuer les insectes en les asphyxiant, de détruire les *lentes* ou œufs dont l'éclosion a lieu en quatre ou cinq jours. Couper les cheveux ou raser la tête si les œufs et les poux sont nombreux.

CYSTICERQUES. — Parasites dont la tête, imperceptible à l'œil nu, paraît obronde ou ovoïde à la loupe, et qui se termine par une sorte de trompe obtuse et garnie à sa base de quatre oscules. — Crochets recourbés à la base de la trompe. — Col étroit unissant la tête au reste du corps, dont la forme est conique, la longueur variable, la texture blanche, résistante et comme étranglée de distance en distance comme dans le ténia. — Vessie caudale terminant le corps. Dans cette vessie, tantôt grosse comme une noix et plus, se trouve un liquide séreux et limpide. Chaque cysticerque est logé dans un kyste à parois plus ou moins épaisses.

Traitement. — Nul ou inconnu, comme l'étiologie comme le diagnostic.

ÉCHINOCOQUES. — Entozoaires cestoïdes contenus dans une *hydatide* ou *acéphalocyste* homogène, blanche, opaline, épaisse, tremblante, etc.

L'échinocoque ne peut être vu qu'à la loupe. Il consiste en une simple vésicule ovoïde, inégalement déprimée dans le sens de sa longueur. La plus petite portion, ou extrémité caudale, est munie de quatre oscules et terminée par un rostre à base pourvue d'un double rang de crochets. La portion la plus grosse constitue la vessie caudale.

Traitement. — Celui des hydatides.

HYDATIDES. — Kystes contenant un plus ou moins grand nombre de poches ou vésicules appelées *acéphalocystes* (Laennec), lesquelles poches ne sont elles-mêmes autre chose que de simples vessies ou vésicules aqueuses renfermant toujours dans leur intérieur un certain nombre d'*échinocoques* (Lebert et Livois).

Hydatides du foie. — *Symptômes locaux.* — Assez obscurs au début ou dans la première période de la maladie. Ainsi, de la gêne, de la pesan-

teur plutôt que de la douleur se font sentir dans l'hypochondre, à l'épigastre ou dans ces deux points à la fois.

Dans la seconde période : douleur vive qui a tous les caractères d'un abcès ou de l'hépatite aiguë, et que l'on doit rapporter non pas au développement de l'hydatide, mais au changement survenu dans la substance propre de l'organe environnant la poche ou vésicule aqueuse. — Modifications dans le volume et la forme du foie ; élévation des bords de celui-ci au-dessus des fausses côtes. — Enfin, apparition de la tumeur ou des *tumeurs hydatiques*, tumeurs siégeant sous l'épigastre ou dans l'hypochondre droit, de forme arrondie, plate, lisse et régulière, ou bosselée, inégale, rénitente, élastique, avec fluctuation plus ou moins facile à constater. *Bruit ou frémissement hydatique*, non constant, mais important quand la *percussion* ne peut plus laisser de doutes sur son existence. — Tintement semblable au cliquetis produit par des grains de sable jetés en abondance dans un vase de verre (Guillemain) ; ce symptôme est encore plus rare que le précédent.

Symptômes généraux. — Ictère, ascite, œdème des membres inférieurs, troubles du côté des voies digestives, respiratoires, circulatoires, assimilatrices, etc.

Caractères distinctifs des hydatides du foie et des abcès du foie,

HYDATIDES DU FOIE.

—
 Marche lente de la maladie.
 Pas de fièvre.
 Douleur sourde, ou tout simplement gêne et pesanteur.
 Ictère rare.
 Fluctuation difficile à accuser.

ABCÈS DU FOIE.

—
 Marche rapide.
 Fièvre.
 Douleur vive.
 Ictère fréquent et prononcé.
 Fluctuation facile à constater.

Caractères distinctifs de la tumeur hydatique et de la tumeur cancéreuse.

TUMEUR HYDATIQUE.

—
 Dépérissement nul au début, lent par la suite.
 Rénitence, élasticité de la tumeur.
 Affection cancéreuse nulle.
 Troubles digestifs légers.

TUMEUR CANCÉREUSE.

—
 Dépérissement marqué, puis rapide.
 Dureté ou consistance pâteuse de la tumeur.
 Affection cancéreuse dans l'estomac, et parfois ailleurs.
 Troubles digestifs très marqués.

Traitement. — Le traitement interne ou médical doit inspirer peu de confiance. Que peuvent en effet le chlorure de sodium en solution (*eau de mer factice*), le mercure, l'iode, les vermifuges, etc. ? Le traitement chirurgical mérite seul d'être employé ; nous disons seul, car l'acupuncture, l'électropuncture n'ont eu aucun succès. Les cautères sur la région du foie ne produisent que des amendements passagers. Restent donc la ponction du foie, l'ouverture de la tumeur, l'issue des entozoaires, les injections iodées pour modifier la sécrétion purulente qui pourrait s'établir.

Méthode du professeur Jobert (de Lamballe). — Faire sur la tumeur, avec un trocart dont la canule n'a pas plus d'un millimètre de diamètre, une ponction qui donne issue à la plus grande quantité possible de liquide; laisser la canule en place pendant vingt-quatre heures. L'inflammation adhésive des parois du kyste ne se faisant pas, une nouvelle quantité de liquide s'étant reproduite, répéter la ponction, faire des injections iodées, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'effet désiré soit produit. L'inflammation devient-elle trop vive ; y a-t-il de la fièvre, de la douleur : on a recours aux antiphlogistiques locaux et généraux, à la diète, au repos.

Le liquide évacué contient-il de l'albumine : les hydatides sont mortes ; on peut alors se borner à l'opération et espérer la résolution de la tumeur. Elles sont vivantes quand il n'y a pas d'albumine : celle-ci sert à la nourriture des parasites à mesure qu'elle se prodnit.

Hydatides du cerveau, du larynx, du poumon, de la trachée. — Diagnostic difficile. — Traitement peu connu. — **Hydatides de la mamelle.** — Affection très rare.

Parasites végétaux. — Certains végétaux du genre *algues* ou *champignons* peuvent, dans des conditions pathologiques déterminées, se développer et vivre sur le corps de l'homme ; tels sont les *épiphytes*, les *dermophytes* et les *mycrodermes*. — Voy. MUGUET, TEIGNE, MENTAGRE, etc., maladies où ces parasites sont considérés, par quelques-uns comme *causes*, par un plus grand nombre de médecins, comme *effets*.

Parasites dans l'œil. — Sept espèces de parasites (*animaux* ou *végétaux*) ont été observées dans l'œil de l'homme. L'*echinococcus hominis*, le *cysticercus cellulosæ*, le *monostoma*, le *distoma*, le *filaria oculi humani*, le *filaria medincnsis*, le *trichina spiralis* déjà signalé dans la chair musculaire de l'homme.

L'*extraction* est le seul remède à opposer aux parasites de l'œil. Toutefois, il est des cas où l'on peut, à l'exemple du docteur Alessi, tenter l'ap-

plication d'un vésicatoire volant autour de l'orbite, et le pansement du vésicatoire avec le calomel et la sautonine.

Dans son bel ouvrage sur les *végétaux parasites*, le docteur Ch. Robin rapporte un fait relatif à la présence, dans l'œil, d'un végétal (le *leptomitius*) de la famille des algues (classe des *isocarpées*, tribus des *psorospermées*).

PAROTITE, PAROTIDITE, inflammation du tissu propre de la glande parotide. La parotidite peut être idiopathique ; elle peut être encore symptomatique. C'est ainsi qu'on l'observe dans le cours ou à la fin des fièvres graves. Dans le premier cas, elle entraîne un pronostic fâcheux ; dans le second, elle est *critique* et son augure est moins défavorable. Il n'en est pas de même quand elle se termine par suppuration, qu'elle donne lieu à un *abcès* dont voici les symptômes.

Symptômes locaux. — Tension, douleur, chaleur, tuméfaction des parties envahies. — Amincissement de la peau, aspect luisant de cette dernière, fluctuation, etc. — *Symptômes généraux.* — Accidents fébriles, parfois accidents cérébraux, tels que délire, convulsions, etc., etc.

Traitement. — Ouvrir de bonne heure les abcès sous-cutanés, afin de prévenir les altérations de la peau. Suivre le même précepte, et plus promptement encore, si le foyer purulent siège dans l'aponévrose d'enveloppe. On doit craindre alors l'envahissement du conduit auditif interne par le pus, la destruction du nerf facial, la paralysie de la face qui en serait la conséquence, le décollement du pharynx, de la trachée, etc. Inutile d'ajouter que la diète, le repos au lit ou à la chambre, les boissons tempérantes et délayantes, des topiques mucilagineux et laudanisés auront préparé, secondé ou accompagné les moyens chirurgicaux qui constituent le traitement vraiment curatif.

PARULIE ou PARULIS. — Petit phlegmon développé dans le tissu fibro-muqueux des gencives.

Symptômes. — Douleur pongitive, chaleur, rougeur vermeille, puis : ramollissement de la gencive, apparition d'un petit point central, blanc, fluctuant.

Traitement. — Enlever la cause qui, le plus souvent, est une dent cariée. Mâcher ensuite, en guise de topiques émoullissants, des morceaux de racine de guimauve, ou des figes grasses que l'on a fait cuire ou ramollir dans du lait ou dans de l'eau de riz. Recourir tout d'abord à cette médication calmante, si la cause n'est pas une dent cariée, ou si, cette cause

existant, le malade refuse l'extraction. — Ouvrir l'abcès avec la pointe d'un bistouri très acéré, et laver la bouche plusieurs fois dans la journée avec de l'eau d'orge miellée, puis miellée et vinaigrée.

PASSIONS. — Affections permanentes, tendances continuelles, désirs fixes, volontés immuables, ou penchants irrésistibles pour un objet ou une action quelconque. Psychologiquement parlant, les passions sont la maladie de l'âme, et, comme celles du corps, elles ont leurs degrés d'état ou de manifestation. Modérées dans leurs expressions, dirigées par l'intelligence, l'esprit et le jugement, elles constituent l'émulation, l'amour et l'admiration des nobles et belles choses. Elles élèvent, grandissent, distinguent et placent au premier rang celui qu'elles maîtrisent et qu'elles conduisent. Mais, portées au plus haut point de leur diapason, refrénées par aucun sentiment de respect de soi-même ou des autres, chassant elles le devant lois et les habitudes sociales, les passions font de nous des êtres nuls ou dangereux. Elles nous placent alors dans les classes des délirants, des furieux, et nous appartenons au médecin aliéniste.

Pour celui-ci, en effet, les passions exagérées sont des formes diverses et infinies du délire caractérisé par l'aberration de la volonté, des désirs, des instincts, c'est-à-dire toutes les monomanies.

Traitement. — A part l'éducation de famille qui doit s'attacher à réprimer les mauvais penchants, à faire naître et entretenir les bons; à sauvegarder les enfants des dangers attachés aux nourrices ou gouvernantes vicieuses; à part les avantages d'une instruction publique largement et sagement établie, rien ne convient mieux pour modérer ou annihiler nos passions que le travail, l'étude et le contentement du sort donné à chacun de nous. Un savant confrère, un médecin vraiment philanthrope, sincèrement ami de ses semblables, M. Foissac, vient de publier un ouvrage ayant pour titre : *Hygiène philosophique de l'âme*, dont la lecture et la méditation seront d'un immense et précieux secours pour ceux qui croient aux maladies de l'âme, aux influences de celles-ci sur les maladies du corps, à l'insuffisance des moyens ordinaires de la thérapeutique contre les passions.

Passion hystérique. — Voy. HYSTÉRIE.

Passion iliaque. — V. INVAGINATION INTESTINALE.

PEAU BRONZÉE ou TEINTE BRONZÉE. — La *teinte bronzée*, ou plutôt la *teinte sale* de la peau, que l'on a voulu rattacher à une altération des capsules surrénales, se reconnaît à la vue bien plus qu'au toucher. En

effet, pas de saillies, pas d'élevures, de vésicules, de bulles, etc. Rien qu'une tache uniformément répandue sur presque toute la surface du corps, mais surtout sur les parties les plus exposées à la lumière.

La teinte bronzée peut être congénitale ou essentielle. Elle ne donne lieu à aucun trouble de l'économie ; elle n'est donc pas une maladie. C'est un phénomène particulier dont on ne connaît pas la cause et contre lequel le thérapeutiste n'a rien à faire. Maintenant est-il nécessaire de faire observer que ces quelques lignes n'ont aucun rapport avec la coloration de la peau qui survient à la suite de l'administration du nitrate d'argent comme anti-épileptique ? Nous ne le pensons pas.

PÉDÉRASTIE. — Vice que la morale seule peut réprimer et guérir, et qui entraîne après lui une foule de maladies plus graves les unes que les autres et qui incombent à la chirurgie.

PÉDIONALGIE. — Affection spasmodique de la plante des pieds, caractérisée par une douleur vive, lancinante, revenant par accès et à des intervalles indéterminés, sans rougeur ni enflure.

Traitement. — Lotion alcoolique opiacée et mercurielle.

Bichlorure de mer-		Extrait d'opium...	5 à 10 centigram.
cure....		Alcool à 30°...	50 à 60 gram.

PELLAGRE. — Diathèse particulière, chronique, non contagieuse, caractérisée par des lésions fonctionnelles siégeant tout à la fois dans les voies digestives, dans l'arc cérébro-spinal et dans le système cutané. L'*acrodynie*, l'*ergotisme* ont quelques rapports d'analogie avec la pellagre. La pellagre peut se rencontrer à l'état sporadique dans toutes les localités ; elle est endémique dans les départements pyrénéens.

Symptômes locaux. — Couleur noire ou couleur chocolat des parties du corps les plus exposées aux rayons du soleil. — Sécheresse, desquamation, chute de l'épiderme. — Pas de rougeur, pas de prurit. Simple altération de la matière pigmentaire, altération qui a fait donner à la maladie une foule de noms, tels que : *mal rosso* ou *des Lombards*, *pellarina*, *pella-cella*, *ichthyosis pellagra*, *mal rouge*, *mal de la rosa*, *elephantiasis ita-lica*, *tuber pellagra*, *lepra asturiensis*, *lepra lombardica*. D'autres fois, érythème paraissant presque toujours en mars, avril et mai, diminuant et cessant en juin, juillet, août et septembre. Parfois érysipèle, phlyctène avec sérosité jaunâtre, avec cuisson très vive. — Disparition de celle-ci

quand les parties ont été abritées du contact de la lumière solaire. — Retour de la desquamation épidermique. — Chute de l'épiderme. — Couleur naturelle du derme à moins d'une exfoliation profonde. Dans ce dernier cas, amincissement, aspect luisant de la peau, cicatrice légère, ou, ce qui est très rare, surface cicatrisée, épaisse, calleuse, crevassée.

Symptômes généraux. — Nerveux, tantôt légers, tantôt prononcés, et principalement ceux de la paralysie progressive, de la folie aiguë, de la démence sénile, de la cachexie entéritique, de la maladie d'Adisson et de beaucoup de dermatoses chroniques, d'où l'opinion de quelques auteurs, que cette maladie a pu exister dans le centre de la France et qu'elle y a été méconnue.

Symptômes nerveux ou Folie pellagreuse. — Tristesse, abattement, pusillanimité exagérée, idées délirantes. — Tendance au suicide, à la strangulation principalement (Strambio). — Le docteur Brierre de Boismont a signalé chez les sujets atteints de la folie pellagreuse, une envie irrésistible de tuer leurs enfants par strangulation ou par immersion.

Les malades conservent-ils leur raison, on observe les symptômes suivants : vertiges, bourdonnements d'oreilles, troubles dans la vue, céphalalgie, douleurs rachidiennes, contractures, propulsion involontaire en avant, faiblesse des membres inférieurs pouvant aller jusqu'à la paralysie.

Traitement. — Subordonné aux prodromes qui se traduisent le plus habituellement par des troubles digestifs, une anémie générale, une faiblesse extrême, de la constipation ou de la diarrhée, quelques vomissements; la lividité, la sécheresse, la gerçure des lèvres, la pâleur, et quelquefois l'excoriation de la muqueuse buccale, un goût salé dans la bouche, de la salivation, etc. Seront donc très utiles et nécessaires, les boissons adoucissantes, les lavements amidonnés, les opiacés, les émoullients, les fomentations, les bains simples à 25 ou 26° Réaumur, les eaux sulfuro-alcalines, et parfois les saignées générales ou locales les antispasmodiques, les toniques. Puis, comme traitement spécial de l'affection cutanée, le régime et quelques préparations pharmaceutiques.

Régime. — Alimentation saine, suffisante, tonique, fortifiante. — Pain de froment et non celui de maïs. — Éviter l'insolation. — Saupoudrer de fleurs de soufre les parties dénudées ou privées d'épiderme. — Appliquer quelques sangsues dans le pourtour des points les plus congestionnés. Pour boisson, l'eau d'orge coupée avec le lait de chèvre. — Quelques bains sulfureux.

Pilules contre la pellagre.

Iodure de fer..... 50 centigram.
 Poudre de gayac. 2 gram.
 Miel, quantité suffisante pour faire
 50 pilules. 1 à 20 par jour.

Pommade avec carbonate de potasse et chaux.

Carbonate de potasse.. } De chaque,
 Chaux éteinte..... } 1 à 3 gram.
 Axonge..... 30 gram.

Mêlez.

Pommade de goudron.

Poudron. 1 partie.
 Axonge..... 3 parties.

Mêlez.

Pommade mercurielle avec goudron.

Goudron..... 2 parties.
 Axonge..... 3 parties,
 Onguent mercuriel double. 3 parties.

Mêlez.

PEMPHIGUS. — Éruption bulleuse ainsi caractérisée : Soulèvement de l'épiderme. — Formation de bulles dont le volume varie entre celui d'un pois, d'une noisette ou d'une amande. Réunion des bulles en groupes, en ampoules grosses comme un œuf d'oie. — Entre les groupes, peau saine, intacte. — Autour des bulles ou ampoules, aréole inflammatoire. — Sous les bulles, surface rouge et enflammée (*Pemphigus aigu*). — Dans l'intérieur des bulles, un liquide séreux, ou muqueux, ou séro-purulent.

Du troisième, quatrième au cinquième jour, rupture des bulles, écoulement de la sérosité trouble et jaunâtre, résorption de cette dernière; affaissement, disparition de la bulle en lamelles desséchées; ou bien, excoriation, formation de croûtes minces, noirâtres, faiblement adhérentes, mobiles (*pemphigus foliacé*) dont la chute est rapide. — Trace ou empreinte d'un rouge brun, assez persistante. — Parfois, permanence ou continuité, et confluence des bulles (*pemphigus permanent et continu*). — Quelques papules de prurigo sont-elles réunies aux bulles du pemphigus : on a le *pemphigus pruriginosus*. L'éruption siège-t-elle sur les lèvres : elle prend le nom de *pemphigus labialis*, affecte-t-elle l'enfant nouveau-né : Voy. *Rupia escharotica*.

Le mal occupe-t-il les paupières : celles-ci sont gonflées dans leur bord libre, parfois renversées et privées de mouvements. — Sensibilité extraordinaire de l'œil. — Injection de la conjonctive oculaire et palpébrale. — Irritation, excoriation de la peau par l'écoulement des larmes. — Foyer de douleurs vives et intenses. — Odeur fade, nauséabonde de la peau macérée.

L'oreille est-elle cuivrée : l'affection est de nature syphilitique. Enfin, les symptômes sont-ils permanents, moins aigus : la maladie est chronique.

Traitement. — Dans l'état aigu, la diète, le repos, les boissons délayantes

(eau de veau, limonades végétales, eau de pruneau, bouillon aux herbes) sont les moyens à mettre en usage. Les émissions sanguines, les dérivatifs intestinaux sont rarement utiles. On atténuera les inconvénients de tout contact, de tout frottement, en saupoudrant la peau d'amidon sec et réduit en poudre fine, ou d'amidon et de kina pulvérisés et mélangés à parties égales.

Le pemphigus chronique sera traité par les bains simples et amidonnés, rarement par les topiques gras.

Comme médication générale, on préférera les eaux ferrugineuses, le café de gland, la limonade vinense, la tisane amère (chicorée, fumeterre, houblon, etc.). On attaquera le *pemphigus labialis* par des caustiques très faibles d'abord, puis de plus en plus actifs (nitrate acide de mercure affaibli, iode caustique léger, etc.).

Régime. — Doux et modéré dans l'état aigu : réparateur ou fortifiant dans l'état chronique.

PERFORATION. — Ouverture accidentelle due, soit à une lésion externe, soit à une maladie interne de longue date.

Perforation de l'estomac. — *Symptômes précurseurs.* — Ceux de l'ulcère simple. Le mal est-il dû aux progrès d'un cancer ulcéré : douleurs, vomissements, amaigrissement comme dans la cachexie cancéreuse.

Symptômes consécutifs. — Y a-t-il communication avec un des organes voisins de l'estomac (rate, foie, etc.) : cardialgies très sensibles, persistant souvent des journées entières. — Évanouissement. — Vomissements considérables de sang. — Garderobes sanguinolentes. — Fistule stomacale quand la perforation s'est faite vis-à-vis des parois de l'abdomen.

La perforation fait-elle communiquer ensemble l'estomac et le péritoine : apparition de symptômes violents (ceux de la péritonite suraiguë), c'est-à-dire : douleur subite et excessive. — Frisson général. — Froid aux extrémités. — Inflexion du corps en avant. — Pas de vomissement de sang. — Le malade se ramasse sous sa couverture, etc. — Voy. PÉRITONITE.

Traitement. — Tout d'abord : repos absolu du corps et de l'esprit. Quant à la médication, elle est très bornée, la maladie étant généralement et promptement mortelle. — Tromper la soif des malades avec des morceaux de glace, des tranches d'orange. — Prescrire des lavements fortement opiacés (20, 30 et 40 gouttes de laudanum de Sydenham) : appliquer des

fomentations émollientes sur l'abdomen. — 40, 50 et 60 sangsues sur le ventre si la fièvre est violente.

Régime. — Diète forcée. — Alimentation ou soutien des forces du malade par le rectum à l'aide de liquides nutritifs.

Perforation des intestins. — Voy. PÉRITONITE, ENTÉRITE.

Perforation de l'œsophage. — *Symptômes.* — L'œsophage communiquant avec la trachée-artère, avec les bronches, les plèvres ou les poumons, le malade accuse, le long du conduit œsophagien, une douleur plus ou moins vive, un sentiment de constriction plus ou moins prononcé. Survient ensuite des vomissements, une toux souvent convulsive, de la suffocation, et parfois une hématomèse foudroyante.

Traitement. — Il ne peut être que palliatif. Les médicaments employés, les calmants, sont introduits dans le rectum à l'aide du clysopompe.

Régime. — Analeptique et fortifiant au moyen de substances alimentaires demi-liquides ingérées dans l'estomac avec la sonde œsophagienne.

Perforation et fistule de la cornée. — A. PERFORATION. — *Symptômes.* — Écoulement subit de l'humeur aqueuse. — Application immédiate de l'iris sur la face postérieure de la cornée.

Traitement. — Maintenir les paupières complètement et constamment fermées à l'aide de bandelettes de taffetas anglais. Engager le malade à rester couché sur le dos; de temps en temps toucher l'ulcère avec le nitrate d'argent ou le sulfate de cuivre. — Pas de collyre.

B. FISTULE. — *Symptômes.* — Écoulement incessant de l'humeur aqueuse. — Application de l'iris sur le cristallin. — Texture flasque et ridée de la cornée. — Application de celle-ci sur l'iris. — Diminution du volume de l'œil. — Bientôt altérations diverses et graves dans toutes les parties du globe oculaire. — Abolition de la vision.

Traitement. — Moyens ci-dessus; plus, de temps en temps, toucher la plaie avec le crayon de nitrate d'argent. — Pas de collyre.

Perforation de la membrane du tympan. — Cet accident, consécutif soit à un abcès profond du conduit auditif, soit à une plaie, une piqûre, une manœuvre maladroite pour extraire un corps étranger, etc., est traité par le repos de l'organe malade, c'est-à-dire par l'éloignement de toute espèce de bruit, par les antiphlogistiques, les calmants, suivant les épiphénomènes qui surviennent dans le cours de la maladie.

Perforation de la prostate. — *Symptômes.* — Fausse route du cathé-

térisme, et sortie d'un peu de sang par la glande quand la perforation est incomplète. — Écoulement de l'urine par la perforation, quand celle-ci est complète; infiltration urineuse, si la perforation communique avec le tissu cellulaire du bassin.

Traitement. — Sonde à demeure jusqu'à cicatrisation ou fermeture de la perforation.

Perforation de la voûte palatine. — Peu de chances de succès avec la palatoplastie, à moins d'une perforation peu étendue et régulière, à moins d'un malade très docile, et chez le chirurgien, d'une main très habile et très exercée.

La cautérisation, d'après le procédé du professeur Cloquet, est préférable à tout ce qui a été conseillé. L'obturateur en bois est plutôt un moyen palliatif qu'un moyen curatif.

Cette perforation, qui gêne beaucoup la mastication, la phonation, est-elle due au vice syphilitique : le malade subit un traitement spécifique.

Traitement. — Prendre des précautions contre les variations atmosphériques, les émotions morales vives. — Garder un décubitus horizontal, la tête un peu élevée. — Pratiquer quelques saignées du bras, larges, abondantes et souvent renouvelées. — Recourir aux sangsues, aux ventouses scarifiées, si la douleur précordiale est vive. — Prescrire des boissons diurétiques. — Chez les enfants, préférer les sangsues à la saignée et donner les mêmes tisanes.

Surveiller l'état des voies digestives : un laxatif, un purgatif, un émétocathartique, selon les cas. — Insister sur les purgatifs, s'il y a épanchement et nécessité d'aider aux fonctions absorbantes. — Dans les mêmes circonstances ne pas négliger l'emploi des exutoires. — Combattre les symptômes ou accidents nerveux par les narcotiques, les antispasmodiques, les bains émollients, etc. Compter, dans ce cas, sur le musc associé à l'opium, à la dose, pour chacun d'eux, de 15, 20 et 25 centigr. par jour, sous forme pilulaire ou toute autre. — Faire usage des pilules bleues (page 220), du calomel (75 à 120 centigram.) associé à l'opium (9 à 15 centigram.), quand les antiphlogistiques ont échoué et qu'il n'est plus possible d'y revenir. — Seconder la médication ci-dessus par les moyens suivants : frictions, matin et soir, dans le creux des aisselles ou au pli de l'aîne, avec 10 à 30 grammes de graisse mercurielle. — Ne rien craindre d'une salivation modérée. — Bains sulfureux. — Topiques froids, sur la région du cœur, contre les palpitations.

Régime. — Diète et repos absolus. — Puis alimentation légèrement réparatrice, mais nullement excitante.

PÉRICARDITE. — Inflammation du péricarde ou enveloppe du cœur. La péricardite est *aiguë* ou *chronique*, mais surtout aiguë.

Péricardite aiguë. — *Symptômes.* — Au début, légers frissons, légère douleur précordiale. — Troubles dans les mouvements du cœur. — Fièvre. — Un peu plus tard, quand la maladie est confirmée : douleur précordiale assez vive ; exaspération de celle-ci par la toux et la respiration. Palpitations. — Battements tumultueux et irréguliers du cœur, surtout pendant les accès des palpitations.

Y a-t-il épanchement (*hydropéricarde*), ce qui est assez ordinaire : saillie ou voussure à la région précordiale. — Matité dans le même point. — Bruit respiratoire d'abord nul, puis appréciable. Parfois, bruits du cœur (bruit de souffle, de frottement, péricarditique, de cuir neuf, de râpe) également sensibles, mais beaucoup moins que dans la *péricardite sèche* ou sans épanchement. — Quelquefois, tintement métallique. — Souvent, céphalalgie médiocre. — Rarement bourdonnement d'oreilles, éblouissements, vertiges. — Fréquemment, réveil en sursaut et syncopes très profondes. — Troubles digestifs, écarts menstruels peu fréquents.

Traitement. — Comme dans la cardite et l'endocardite aiguë, émissions sanguines ; diurétiques, digitale, narcotiques, antispasmodiques, purgatifs, mercuriaux, révulsifs, topiques sédatifs et réfrigérants. Les saignées seront abondantes, souvent répétées (tenant compte toutefois de l'état général du sujet). Pour boisson, l'eau d'orge, de chiendent ou de graine de lin additionnée de nitrate ou d'acétate de potasse (1 à 2 grammes par litre de liquide), et édulcorée avec 50 à 60 grammes de sirop des cinq racines. Voy. pour quelques autres formules les mots **CARDITE** et **ENDOCARDITE**.

Régime. — Diète sévère pendant toute la durée de l'acuité de la maladie. — Abstinence de mets excitants. — Puis alimentation de plus en plus tonique et réparatrice. — A ce régime, ajouter les précautions contre le froid, l'humidité, les changements brusques de température, les émotions morales vives. — Faciliter la respiration, éloigner toute imminence de suffocation en faisant prendre au malade un décubitus tel que la tête soit un peu élevée.

Péricardite chronique. — *Symptômes.* — Douleur ou plutôt simple

embarras précordial. — Matité. — Impulsion du cœur nulle ou faible. — Bruits anormaux. — Pouls intermittent, irrégulier, fréquent. — Face pâle, bouffie. — Œdème des jambes.

Traitement. — Peu ou point d'émissions sanguines. — Révulsifs cutanés (cautères, moxas ou sétons).

Régime. — Alimentation tonique, boissons amères et fortifiantes (kina, houblon, gentiane, chicorée, etc.).

PÉRINÉPHRITE. — Inflammation du tissu qui enveloppe le rein à l'extérieur, par opposition à la *néphrite* qui est l'inflammation du rein lui-même, à l'*endonéphrite* qui est l'inflammation de la membrane du bassinet. Voy. NÉPHRITE. On comprend la difficulté, l'inutilité de séparer des affections qui sont aussi voisines et aussi analogues.

PÉRIOSTITE. — Inflammation du périoste.

Symptômes locaux. — Douleur vive, continue ou intermittente dans le point enflammé. — Irradiation plus ou moins étendue de la douleur. — Exaspération de celle-ci par la pression. — Gonflement, soit du périoste, soit des parties molles environnantes, soit de l'un et des autres simultanément.

Symptômes généraux. — Fièvre, insomnie, délire, soubresauts des tendons, etc.

Traitement. — Antiphlogistiques locaux et généraux. — Onction mercurielle, emplâtre stibié *loco dolenti*. — Diète. — Repos, boissons alcalines. — Ouverture des foyers purulents quand ceux-ci sont manifestes et fluctuants.

PÉRIOSTOSE. — Tuméfaction du périoste par suite d'une inflammation (*périostite*) de longue durée, susceptible de se convertir en exostose, de s'exfolier, de se ramollir, de suppurer, etc.

Traitement. — Celui des causes (scrofuleuses, syphilitiques, etc.) par les moyens chirurgicaux (excision, résection, cautérisation, amputation).

PÉRIPHACITE, CAPSULITE. — Inflammation de l'enveloppe du cristallin, inflammation plus supposée que réelle, par la raison toute simple que l'anatomie n'a jusqu'alors démontré aucune trace de vascularité dans la membrane cristalline, du moins pendant tout le cours de la vie. La capsulite est un trouble dans la nutrition et rien de plus.

On lui oppose les antiphlogistiques, le calomel jusqu'à salivation, les purgatifs.

PÉRITONITE. — Inflammation du péritoine. Cette inflammation peut être *aiguë*, *suraiguë* ou *chronique*, *partielle* ou *générale*. La première est *simple* ou *spontanée*. Dans ce dernier cas, elle est ordinairement due à une rupture, à une perforation des intestins, ou bien à une plaie de l'abdomen. Cette dernière cause constitue la *péritonite traumatique*. Enfin, l'inflammation du péritoine peut être *latente*; c'est celle qui arrive dans les affections graves, dans la fièvre typhoïde par exemple, où les malades, atteints de délire, n'accusent aucune douleur.

Péritonite aiguë. — *Symptômes locaux.* — Douleur abdominale vive, persistante, tantôt fixe, tantôt générale, subite et déchirante (*péritonite suraiguë*) s'il y a perforation; douleur augmentée par la pression la plus légère, les mouvements les plus faibles. — Tuméfaction du ventre soit par des gaz (cas le plus fréquent), soit par l'accumulation d'un liquide entre les fausses membranes déjà établies dans le péritoine. — Sonorité dans le premier cas, matité dans le second. — Rénitence de l'abdomen. — Fluctuation non constante en raison des fausses membranes emprisonnant le liquide épanché. — Parfois, bruits divers (frottement, craquement) dus au glissement de fausses membranes (rugueuses) les unes sur les autres.

Symptômes généraux. — Voies digestives : nausées fréquentes. — Vomissements (rares chez les enfants) bilieux, d'abord jaunes ou verdâtres, ou d'un vert foncé, porracés, d'une saveur amère, puis aqueux. — Augmentation de la douleur par le fait des vomissements devenus incoercibles, ou par la régurgitation qui les remplace. — Constipation, du moins assez ordinairement (diarrhée chez les enfants). — Face grippée, anxieuse, symptôme important. Réuni à la tuméfaction du ventre, à la douleur ressentie dans celui-ci par la palpation, ce dernier symptôme, l'aspect ridé et anxieux de la face, sert à diagnostiquer la *péritonite latente*.

Dans les cas graves, langue sèche, brunâtre, fendillée. — Miction difficile. — Appétit nul. — Soif intense. — Fièvre, toujours assez violente. — Refroidissement des extrémités. — Sécheresse de la peau. — Anxiété générale. — Angoisse. — Respiration accélérée, costale. — Agitation. — Délire. — Face hippocratique. — Prostration. — Coma. — Perte de l'intelligence.

Caractères distinctifs de la péritonite, de la métrite et de la colique utérine.

PÉRITONITE.	MÉTRITE.	COLIQUE UTÉRINE.
— Douleur partant du bassin, s'irradiant rapidement dans le reste du ventre.	— Douleur fixe dans la région hypogastrique, ne s'étendant ailleurs que par moments.	— Douleurs intermittentes, correspondant aux contractions utérines, appréciables par la palpation.
— Abdomen très sensible à la pression.	— Abdomen douloureux à la pression, mais dans une certaine étendue seulement.	— Abdomen à peine douloureux à la pression.

Caractères distinctifs de la péritonite par perforation et des coliques hépatique et néphrétique.

PÉRITONITE PAR PERFORATION.	COLIQUES HÉPATIQUE ET NÉPHRÉTIQUE.
— Douleur subite, violente, s'étendant rapidement à tout l'abdomen. Douleurs exaspérées par la pression.	— Douleur violente, subite, fixée dans les canaux biliaires ou dans les uretères. Douleur peu augmentée au niveau de l'affection, non augmentée au delà du point malade.

Caractères distinctifs de la péritonite simple spontanée, du rhumatisme des parois de l'abdomen et de la névralgie lombo-abdominale.

PÉRITONITE SIMPLE SPONTANÉE.	RHUMATISME DES PAROIS DE L'ABDOMEN.	NÉVRALGIE LOMBO-ABDOMINALE.
— Douleur exaspérée par la pression et augmentant par la même pression exercée plus profondément. Douleur dans tout le ventre à chaque mouvement du tronc.	— Douleur moins vive, que la pression soit légère ou profonde. Douleurs musculaires seulement dans les mouvements du tronc.	— Douleur fixée à la colonne vertébrale. Douleur dans le trajet des nerfs lombaires. Pression pouvant soulager ou du moins n'augmentant pas la douleur.

Traitement. — Repos absolu de l'esprit, immobilité complète du corps. — Rien de pesant sur l'abdomen. — Soutenir les couvertures à l'aide de cerceaux convenablement disposés. — Chambre vaste et bien aérée. —

Saignée du bras plusieurs fois répétée à moins d'une dépression notable du pouls. — Sangsues sur l'abdomen, en très grand nombre (50, 60, 80, 100 et plus), et parfois renouvelées. — Pas de ventouses scarifiées qui augmenteraient la douleur. — Fomentations émollientes, laudanisées, de préférence aux cataplasmes dont le poids est trop lourd. — Bains généraux longtemps prolongés (deux heures et plus). — Empêcher les vomissements par l'extrait d'opium à haute dose (5, 10, 15 et 25 centigr.) à la fois, par les boissons gazeuses frappées, la glace en petits morceaux dans la bouche, les lavements laudanisés (5, 10 et 20 gouttes de vin d'opium composé pour 400 ou 500 grammes de liquide). — Pas de vésicatoires. Leur utilité est contestable, leurs inconvénients ne le sont pas. Pas de frictions irritantes, révulsives. — Onctions mercurielles à haute dose. — Boissons délayantes.

Péritonite chronique. — Affection du péritoine donnant lieu, dans le cours de sa marche et de sa durée, à des symptômes inflammatoires lents et continus. Tenant compte des causes les plus ordinaires de cette péritonite, les auteurs en ont décrit deux espèces : la *péritonite chronique tuberculeuse*, la *péritonite chronique cancéreuse*.

Péritonite chronique tuberculeuse. — *Symptômes.* — Augmentation du volume du ventre avec gêne dans les mouvements, dans les vêtements, ou bien avec douleur abdominale partielle ou générale, augmentant par la pression et la percussion. — Parfois, diarrhée, fluctuation ou météorisme. — Nausées, vomissements assez rares. — Dans certains cas, acuité nulle, abdomen non douloureux, urine non albumineuse.

Péritonite chronique cancéreuse. — *Symptômes.* — Ils sont à peu près les mêmes que dans la péritonite chronique tuberculeuse ; toutefois, la diarrhée, les sueurs n'existent pas, et la fièvre est moins forte.

Traitement. — Contre ces trois affections, qui n'en font qu'une quand on les considère sous le rapport thérapeutique, il est difficile, malgré le peu d'intensité des symptômes inflammatoires, de ne pas faire usage des antiphlogistiques, non des saignées générales, mais des sangsues, des fomentations émollientes, des bains. Les sangsues sont posées en petit nombre (8, 10 au plus, selon les forces du malade) sur l'abdomen, et parfois renouvelées. L'opium en lavement est d'un avantage réel. Les révulsifs cutanés sont rarement applicables. — Il en est de même des onctions mercurielles ou iodurées. Les cataplasmes de ciguë et de graine de lin, les bains sulfureux et alcalins ont été recommandés. Voici la formule des cataplasmes :

<p><i>Cataplasme contre la péritonite chronique</i> (Trousseau et Pidoux). Farine de lin 1 partie.</p>	<p>Poudre de ciguë 2 parties. Eau, quantité suffisante pour donner au mélange la consistance voulue.</p>
--	--

Régime. — Repos absolu. — Aliments doux et légers. — Diète lactée.

Péritonite puerpérale. — Voy. FIÈVRE PUERPÉRALE.

PERTE. — Nom vulgaire de l'*hémorrhagie utérine*.

Perte du lobule (ou même d'une portion du pavillon de l'*oreille*). — Cicatrice pour cicatrice, est-il prudent de courir les chances d'un insuccès antiplastique? Toutefois, voici l'opération qui peut être faite : Régulariser et rafraîchir le bord altéré ou incomplet de l'*oreille*. — Tailler un lambeau de peau dans les parties voisines, tirer un peu ce lambeau sans tordre le pédicule, le rapprocher des bords mis à vif; réunir par des points de sutures entrecoupées comprenant l'épaisseur de l'*oreille* et des lambeaux. Puis, pour empêcher les adhérences, un linge, enduit de cérat, est placé entre le pavillon de l'*oreille* et les surfaces qui ont prêté le lambeau.

PERTES SÉMINALES INVOLONTAIRES. — Écoulement involontaire du sperme, *spermatorrhée*.

Symptômes. — Pollutions nocturnes, sans érection, sans jouissances, à la suite de songes érotiques. — Plus tard, éjaculation sans sensation aucune, soit en allant à la selle, soit à la moindre excitation. — Sperme fluide, peu épais, peu odorant, moins riche en animalcules, donnant au linge peu de résistance, peu de dureté. Les traces qu'il laisse sur les cuisses, le scrotum, le pubis, ressemblent assez bien aux traînées du colimaçon. — Le mal continue-t-il : altération profonde de l'organisme. — Faiblesse extrême du malade. — *Impuissance*. — Perte de toute énergie morale. — Accidents nerveux, etc.

Traitement. — Exercice modéré. — Éloigner du malade tout ce qui peut éveiller ou entretenir les désirs vénériens. — Précautions contre le froid, l'humidité, la malpropreté du gland. Une accumulation de matière sébacée s'est-elle faite entre celui-ci et le prépuce : détacher la matière à l'aide de lotions savonneuses. — Recourir parfois à l'excision du prépuce.

Y a-t-il des oxyures dans le rectum ou au pourtour de l'anüs : prescrire des lavements d'eau froide, ou des douches ascendantes à la même température sur le rectum. Des lavements avec des plantes ou substances amères conviennent également.

<i>Lotion savonneuse.</i>	Eau de son tiède... 40 à 50 gram.
Savon blanc ordinaire.. 3 gram.	Faites fondre et agitez chaque fois.

Des lotions, des douches sulfureuses seront ordonnées s'il y a quelque affection dartreuse locale.

<i>Lavements contre les oxyures</i>	Faites infuser pendant un quart d'heure, passez et administrez.
Tanaisie..... 3 gram.	
Eau bouillante..... 400 gram.	

La tanaisie peut être remplacée par une quantité égale de semencontra, d'absinthe, de mousse de Corse, ou par une cuillerée à bouche de sel marin.

N'avoir qu'une confiance très limitée dans la noix vomique (poudre ou extrait alcoolique) donné par 5 centigr. pendant cinq jours, par 10 cent. pendant cinq autres jours, et ainsi de suite pendant un mois en augmentant de 5 centigrammes tous les cinq jours. La lupuline, à la dose de 1 à 4 grammes par jour, dans un peu d'eau sucrée, n'a pas beaucoup plus d'efficacité. Les amers, le seigle ergoté ont eu quelques succès.

<i>Pilules de seigle ergoté (Robert).</i>	<i>Poudre contre les pertes séminales (Heim).</i>
Seigle ergoté 20 centigram.	Lycopode 45 gram.
Camphre 10 centigram.	Quassia.... 4 gram.
Miel blanc, quantité suffisante pour faire 2 pilules. — Une le matin, une le soir, pendant huit à dix jours.	Mêlez. — Faites une poudre. Une cuillerée à café matin et soir.

Dans les cas d'*impuissance* tenant à une aphrodisie idiopathique, on a recommandé les préparations suivantes :

<i>Diablotins (Virey).</i>	<i>Éther phosphoré de Lœbelius.</i>
Mastic en larmes... 12 gram.	Phosphore..... 1 décigram.
Poudre de safran oriental 8 gram.	Éther 15 gram.
Poudre de musc. . . 4 gram.	Essence de menthe. . . 24 gouttes.
Poudre de gingembre.. 2 décigram.	Faites dissoudre le phosphore dans l'éther. Deux gouttes sur du sucre. Toutes les deux heures on augmente successivement la dose.
Poudre d'ambre gris. } De chaque,	<i>Pastilles du sérail (Dorvault).</i>
Poudre de girofle.... } 4 gram.	Vanille. 8 gram.
Sucre en poudre..... 500 gram.	Musc 4 décigram.
Infusé de teucrium amarum, quantité suffisante.	Cannelle..... 4 gram.
Faire des bols olivaires de 15 à 20 centigrammes.	

Safran..	12 gram.
Ambre gris.. . . . }	De chaque,
Girofle }	4 gram.
Cubèbe.	30 gram.
Gingembre	12 gram.
Macis	23 gram.
Mucilage à l'eau de rose, quantité suffisante.	

Faites des pastilles de 15 centigram. qu'on peut dragéifier.

Potion phosphorée (Soubeiran).

Éther phosphoré.	4 gram.
Eau de menthe }	De chaque,
Sirop de gomme. }	64 gram.

Une cuillerée toutes les heures.

Potion phosphorée (Soubeiran).

Huile phosphorée. }	De chaque,
Gomme arabique pulvérisée. }	8 gram.

Eau de menthe	96 gram.
Sirop de sucre	64 gram.

Par cuillerée toutes les heures. — Avec ces deux recettes, on peut administrer le phosphore avec sécurité.

Huile phosphorée (Lescot).

Phosphore divisé.	30 gram.
Faites macérer quinze jours dans :	
Huile d'amandes douces.	500 gram.

Poudre stimulante.

Sucre vanillé	50 gram.
Cannelle }	De chaque,
Muscade }	10 gram.
Ambre gris.	2 gram.

Divisez en 15 paquets. — En prendre 2 ou 3 par jour.

Quelques symptômes nerveux accompagnent-ils les pertes séminales : la poudre de racine de belladone, administrée ainsi qu'il suit : 25 centigr. pendant huit jours, 50 centigr. la seconde semaine, 75 centigr. la troisième, 1 gr. la quatrième, a eu de bons résultats. Il en a été de même des onctions sur le périnée avec le mélange suivant :

Extrait alcoolique de belladone.	10 gram.
Axonge.	20 gram.
Mêlez.	

Le suppositoire belladonné, préparé avec :

Extrait alcoolique de belladone.	10 centigram.
Beurre de cacao.	5 gram.

compte également quelques succès. Mais, de tous ces moyens ou agents thérapeutiques, le meilleur, sans contredit, c'est le nitrate d'argent porté rapidement, pendant douze à quinze jours, sur la portion prostatique de l'urèthre. Nous donnerons plus loin le mode de cautérisation du professeur La llemand.

Pendant la durée des cautérisations on peut, selon l'état des malades, selon les causes et les complications de la maladie, donner, à l'intérieur, les

toniques, les ferrugineux, les balsamiques, les résineux, comme dans la blennorrhagie.

A la cautérisation argentique, qui n'a pas réussi entre les mains de quelques praticiens, par la raison peut-être que tous les soins recommandés par le chirurgien de Montpellier n'ont pas été exactement et minutieusement pris, à cette cautérisation, disons-nous, quelques-uns donnent la préférence à la *compression de la prostate* au moyen d'une forte olive en caoutchouc, enduite d'un corps gras, placée dans le rectum et maintenue en place par un bandage convenable.

Régime. — Doux au début. — Alimentation progressivement substantielle. — Pas d'excès dans la continence.

Cautérisation de la portion prostatique de l'urèthre. — Prendre la longueur exacte de l'urèthre, vider la vessie, telles sont les premières indications à remplir. On y arrive de la manière suivante : sonder le malade ; retirer lentement la sonde pendant que l'urine s'écoule ; s'arrêter quand l'urine ne coule plus, c'est-à-dire quand les ouvertures placées à l'extrémité de la sonde sont rentrées dans le canal. La verge étant alors tendue, le pouce et l'indicateur étant appliqués sur l'instrument, au niveau du gland, et mesurant l'intervalle qui sépare les doigts et les yeux de la sonde, on a la longueur de l'urèthre. On transporte cette longueur sur le porte-caustique où on la fixe d'une manière invariable. Pour cela, il suffit d'appliquer les yeux de la sonde contre l'extrémité olivaire du porte-caustique, et de fixer au niveau du doigt, un curseur mobile sur le tube, mais arrêté par une vis de pression.

Le porte-caustique doit avoir les qualités suivantes : le renflement qui termine la cuvette doit avoir une forme olivaire un peu allongée. Le volume du même renflement doit dépasser un peu le calibre du tube. Ces conditions ont l'avantage, 1° de rendre sensible à la main de l'opérateur la secousse qui a lieu quand l'instrument franchit le col de la vessie, 2° d'expliquer la résistance première au moment où le porte-caustique est retiré et porté sur la face inférieure de la prostate.

Le caustique a dû être fondu dans la cuvette à la flamme d'une lampe à esprit de vin. Sa surface doit être unie. Le fond de la cuvette doit être un peu rugueux, anfractueux, afin que le sel d'argent y adhère plus fortement. Ces détails, ces soins minutieux, recommandés par le docteur Lallemand, sont d'une grande importance pour le succès de l'opération.

La cautérisation devra être ainsi faite : Coucher le malade, laisser *tomber* l'agitation qui résulte de l'introduction du porte-caustique. — Saisir le moment où le renflement olivaire pénètre dans la vessie. — Tirer l'ins-

trument à soi, appuyer le renflement contre le col, le maintenir dans cette position, saisir le mandrin d'une main, faire remonter le tube de l'autre main, et promener très rapidement le caustique, mis à découvert, à la surface du lobe inférieur de la prostate. Aussitôt après, faire rentrer la cuvette dans le tube et retirer lentement l'instrument fermé.

Pendant les deux ou trois premiers jours qui suivent la cautérisation, il ne faut s'étonner ni des mictions douloureuses, fréquentes, parfois même sanguinolentes, ni d'une augmentation dans les pertes séminales. Tant que l'inflammation locale, due aux manœuvres opératoires et au caustique, persistent, les mêmes phénomènes peuvent se présenter; mais peu à peu, tout se dissipe, le calme renaît, la sante se rétablit.

PESTE, FIÈVRE PESTILENTIELLE, TYPHUS D'ORIENT. —

Pyrexie réputée contagieuse, caractérisée par des troubles nerveux, des bubons, des pétéchies, une altération du sang.

Symptômes locaux. — Apparition sur diverses parties du corps de taches (rarement une seule) semblables à des piqûres de puce, parfois cuisantes, brûlantes, à base dure, s'agrandissant peu à peu, colorées en violet. — Sur la tache ou sur les taches, éruption de vésicules ou phlyctènes. — Plus tard, coloration noire du centre de la tache, coloration rouge du pourtour. — Agrandissement nouveau de la tache dite alors *charbon*. — Alors aussi, accidents fébriles, légers quand le mal doit aboutir à une eschare petite et promptement détachée (premier mode de début de quelques auteurs), graves, souvent funestes dans les cas contraires ou second mode de début ou d'évolution.

Symptômes du second mode de début. — Abattement considérable. — Lassitude générale. — Frissons marqués. — Grande susceptibilité au froid. — Céphalalgie frontale, parfois très violente. — Bourdonnements d'oreille, vertiges, marche chancelante. — Anxiété complète. — Traits de la face, abattus, tirés. — Yeux, rouges et hagards. — Langue blanche, comme nacrée, ou d'un blanc jaunâtre. — Soif. — Douleurs épigastriques. — Vomissements bilieux ou non et pénibles. — Douleur dans les lombes, les aines. — Respiration anxieuse, accélérée. — Rarement de la diarrhée. — Peau, chaude, sèche, âcre. — Gonflement des parotides. — Pouls, petit, serré, faible, toujours fréquent. — Sang non couenneux.

BUBONS. — Tumeurs arrondies, quelquefois bosselées, d'un volume égal ou supérieur à celui d'un œuf de pigeon, à surface d'un rouge violacé, parfois normale, c'est-à-dire sans changement de couleur de la peau; douloureuses, pouvant s'abcéder et fournir un pus de bonne qualité (pronostic

favorable), ou de mauvaise nature (chance défavorable) ; pouvant encore rester stationnaire ou disparaître par délitescence, ce qui est un autre espoir de guérison.

Les bubons se développent aux aines quand les taches ou charbon siègent sur les membres inférieurs, aux parties génitales, dans le creux des jarrets (plus rarement), aux aisselles, quand la poitrine, les bras sont les lieux d'éruption.

PÉTÉCHIES. — Taches violettes ou noirâtres, plus ou moins nombreuses, parfois confluentes, ne disparaissant pas sous la pression des doigts.

Traitement curatif. — Rien de précis. — Agir sur les symptômes prédominants est la thérapeutique la plus sage. Les saignées en petit nombre et en petite quantité, les vomitifs, les purgatifs, les préparations de quinquina, le sulfate de quinine, le camphre et beaucoup d'autres antiseptiques, ont eu, tour à tour, des résultats heureux et des résultats fâcheux. Le *haschisch* (extrait de chanvre d'Égypte), employé sur les lieux, a eu quelques succès entre les mains du docteur Aubert Roche.

Les bubons seront ouverts aussitôt que leur fluctuation sera manifeste. Les charbons seront pansés avec le vin aromatique, la poudre de quinquina, le cérat saturné (cérat contenant par 30 gram., 1 à 3 gram. d'acétate de plomb liquide).

Traitement prophylactique. — L'isolement des malades est le moyen prophylactique par excellence, c'est lui qui doit commencer le traitement. Vient ensuite, avec ses avantages nombreux et certains, l'abandon des habitations établies sur des terrains d'alluvion ou sur des terrains marécageux. L'air chaud et humide, les maisons basses, mal aérées, encombrées; l'accumulation d'une grande quantité de matières animales et végétales en putréfaction ; une alimentation insuffisante et malsaine ; une grande misère physique et morale, la négligence des lois de l'hygiène publique et privée, sont encore des causes favorables au développement de la peste ; il faut donc les fuir et les abandonner promptement. Toutes ces causes se rencontrant encore en Égypte, rien d'étonnant que la peste ne se déclare souvent dans un pays autrefois le plus civilisé et le plus sain du monde, et que des *quarantaines* soient imposées à tout ce qui en provient, soit sur bâtiments de marine militaire, soit sur navire postal ou autre. Toutefois, les quarantaines ne seront réellement utiles et supportables qu'autant qu'elles s'appliqueront à des vaisseaux venant de contrées suspectes (Alexandrie, le Caire, Beyrouth, Damas, Smyrne, Constantinople, etc.), et ayant à leur bord des individus tombés malades dans les dix premiers jours

du départ. Nous disons individus, car jusqu'à présent, rien n'a prouvé la transmissibilité de la peste par les marchandises.

LAZARETS. QUARANTAINES. — Les lazarets sont les lieux destinés au séjour des individus ou des objets soupçonnés capables de transmettre, par leur contact, une maladie dite *miasmatique* ou *contagieuse*. Pour les sujets atteints de maladies contagieuses ou réputées telles, les lazarets deviennent des établissements de secours ou de traitement, c'est-à-dire des hôpitaux. Enfin, dans les mêmes lieux, on soumet à la désinfection tous les objets matériels suspects. D'après ce qui précède, les lazarets, pour atteindre leur but, doivent être complètement isolés des lieux sains, suffisamment spacieux, bien exposés, pourvus de tout ce qui peut être utile aux individus bien portants, aux malades et aux convalescents, et surveillés de manière à empêcher toute communication au dehors avant le temps prescrit par les règlements sanitaires. Le temps consacré à l'isolement est appelé *quarantaine*. On a donné le nom de *patente* au renseignement écrit ou imprimé fourni par les consuls des ports d'où partent les navires. Ce renseignement porte principalement sur la nature de la cargaison et sur le rapport que cette cargaison et l'équipage ont pu avoir avec les foyers d'infection ; de là des patentes *nette*, *touchée*, *soupçonnée* et *brute*. Dans la première, il est dit : La santé de l'équipage est bonne, et il ne peut y avoir soupçon de peste ou de maladie contagieuse. La seconde tient le même langage quant à la santé et à la non-existence de la contagion, mais elle ajoute : Dans le lieu d'où est parti le navire étaient arrivés des bâtiments provenant de lieux infectés, mais dont l'équipage était en bonne santé. La patente soupçonnée constate, dans le lieu où elle a été délivrée, l'existence d'une maladie grave, se propageant dans les familles ; ou bien elle avertit qu'il y a libre communication avec les caravanes et les marchandises venant de lieux où il y a la peste et la fièvre jaune. Enfin, la patente brute affirme qu'il y a maladie contagieuse dans les pays ou voisinages quittés par le navire, et que des marchandises arrivées des mêmes contrées font partie de la cargaison.

La patente, comme on le voit, est une espèce de signalement, de passeport, indiquant tout à la fois et la nature des marchandises, et l'état sanitaire du lieu d'où viennent ces marchandises ; c'est d'après elle enfin que la durée de la quarantaine est fixée. Cette durée varie de quinze à vingt-cinq jours et plus, pour les patentes nettes ; elle est de quarante jours et plus pour les patentes brutes. La quarantaine des hommes est plus courte que celle des marchandises. Ce principe repose sur ce fait d'observation générale, qu'un être vivant ne peut garder plus de vingt jours le germe

d'une maladie contagieuse sans que sa santé en soit altérée ; tandis que des matières organiques, privées de la vie, peuvent le conserver beaucoup plus longtemps.

La quarantaine des marchandises, réglée et modifiée suivant la cargaison, et plus ou moins susceptible de contagion, se fait toujours à terre. Elle a lieu dans les lazarets, si la patente est nette ; loin de ces derniers dans le cas contraire, c'est-à-dire quand le navire vient d'un lieu douteux, qu'il y a des malades à bord, qu'il en a perdu quelques-uns pendant la traversée.

La quarantaine des hommes se fait à bord, soit au lazaret. A bord, les provisions sont passées à travers des barrières en fer ; du moins c'est ainsi qu'on a agi à Marseille. Quant aux quarantainaires des lazarets, on les parfume à plusieurs reprises. Sont-ils arrivés avec une patente nette, ils peuvent communiquer avec leurs parents ou amis à la barrière du lazaret, et sous la surveillance de gardiens spéciaux. La patente du bâtiment qui les a transportés est-elle brute, ils sont renfermés pendant quinze jours dans leurs chambres. Meurt-il quelqu'un de leurs compagnons de voyage pendant la durée de leur quarantaine : celle-ci recommence à partir du jour de la mort.

La quarantaine du vaisseau a lieu dans l'intérieur du port, si la patente est nette ; loin du port, et dans un lieu indiqué d'avance, si la localité quittée par le navire, les communications qu'il a eues, présentent des doutes sur le point de vue sanitaire.

La quarantaine et les lazarets peuvent-ils empêcher l'importation et même l'extension d'une maladie contagieuse, quand celle-ci n'exerce encore ses ravages que sur un petit nombre d'individus ? Des réformes, d'accord avec les observations et l'état actuel de la science, d'accord aussi avec les intérêts et les besoins du commerce, peuvent-elles être faites ? Personne n'oserait infirmer la propagation de la peste. C'est sous l'influence de cette propagation que naquirent et que devaient naître toutes les opinions touchant la transmission de ce fléau par contagion, par infection, ou par impulsion épidémique. C'est encore sous la même influence que les relations de peuple à peuple, que tous les avantages qui en découlent, eurent beaucoup à souffrir ; mais cette rigueur était indispensable en présence d'un mal qui tend à la destruction complète de l'espèce humaine. Honneur donc à ceux qui n'ont pas craint de sacrifier les intérêts du commerce et de l'industrie à ceux de la santé et de la vie des nations ! Honneur aussi à ceux qui veulent qu'on examine le passé, qu'on modifie ce qu'il offre de vicieux, de contraire aux progrès de la science, aux

intérêts matériels et généraux! Ainsi, tout en avouant l'utilité du système de législation qui dure depuis bien des siècles; tout en rapportant à ce même système la rareté des épidémies qui tous les vingt ou vingt-cinq ans viennent décimer l'Europe, on ne peut s'empêcher de proclamer hautement la nécessité d'une réforme dans les lazarets et les quarantaines, réforme déjà commencée chez quelques nations, et que la France ne saurait négliger sans nuire à son commerce, à sa réputation de grande intelligence. Que dans cette réforme on procède sans précipitation; qu'on abandonne peu à peu les mesures les plus rigoureuses, celles surtout qui paraissent les moins indispensables; qu'une étude nouvelle des causes et des effets soit confiée à des médecins instruits, dévoués, exempts de toute idée préconçue; que sur des observations nombreuses et variées, sur des expériences habilement et sagement conduites, on base les changements à faire, les modifications à apporter, cela est prudent, indispensable. Mais, encore une fois, au nom de l'honneur de notre pays et de la civilisation, en faveur de notre commerce, que la science, secondée par le gouvernement, se mette à l'œuvre et qu'elle prononce.

CORDONS SANITAIRES. — Les quarantaines sont applicables à un petit nombre d'individus atteints ou menacés d'une maladie contagieuse; elles ne le sont plus, si le nombre des sujets placés dans les mêmes circonstances est considérable. Alors, en effet, le mal augmente, se propage, non plus par le fait du contact, mais par celui de l'infection; de là le besoin d'étendre la surface du lazaret, d'établir ce qu'on appelle des *cordons sanitaires*. Ces cordons, ou moyens d'isolement, peuvent envelopper un ou plusieurs quartiers d'une ville, d'une cité, ou bien une province tout entière. Leur étendue, calculée d'après la quantité des malades, la violence de la maladie, le nombre des victimes, doit être assez considérable pour mettre entre les sujets sains et les foyers d'infection un espace plutôt trop grand que trop petit. Maintenant, ces cordons ont-ils une utilité, des avantages réels? Il est permis d'en douter. Nous avons vu, en effet, en 1831 et 1832, la marche rapide et meurtrière du choléra asiatique, et cependant les cordons sanitaires ne manquaient pas. Il est vrai que, si tous ceux qui ont été établis à cette époque ressemblaient à ceux que nous avons subis en revenant de Pologne, nous ne devons plus nous étonner de l'inefficacité de semblables moyens de préservation.

PEARINGITES. — Voy. **ANGINES.**

FIMOSIS. — Si le paraphimosis est l'étranglement du gland par le

prépuce, le phimosis est l'étouffement du gland par l'étroussure naturelle ou accidentelle du prépuce.

Symptômes et traitement. — Ils varient selon la nature et la cause de la maladie. La blennorrhagie est-elle cause (ce qui est très ordinaire) : la matière de l'écoulement séjourne dans la partie du prépuce qui s'étend au delà du gland, l'irrite, l'enflamme, le tuméfie. — Cette première espèce de phimosis peut céder aux bains locaux, c'est-à-dire à l'immersion de la verge dans de l'eau de guimauve, dans du lait tiède, ou à des injections intra-préputiales faites avec les mêmes liquides. Si le mal résiste, si on peut soupçonner l'existence d'un ou de plusieurs chancres (causes encore très fréquentes) sur le gland, il faut ajouter aux moyens ci-dessus la mise à nu du gland à l'aide d'une incision plus ou moins étendue, les pansements des chancres avec de la charpie, des pommades mercurielles, iodurées, sédatives, etc.

Le phimosis des vieillards, dû à la tuméfaction, à l'épaississement du prépuce, exige très souvent l'excision totale ou partielle de l'enveloppe du gland. Il en est de même du phimosis consécutif à des affections graves du pénis, à un état squirrheux du prépuce, à des végétations cancéreuses ou syphilitiques du gland.

Le phimosis séreux ou résultat d'une accumulation de sérosité analogue à l'hydrocèle par infiltration symptomatique, réclame des mouchetures comme celles que l'on pratique sur les bourses œdématisées.

Résumé — Le phimosis aigu, inflammatoire, se traite par les sangsues au périnée, jamais sur le pénis; par les topiques émollients, les cataplasmes, les bains locaux, les onctions huileuses, belladonnées, narcotiques : puis, les symptômes étant amendés, diminués, on prescrit les résolutifs, les astringents. Enfin on a recours à l'opération, soit pour élargir le prépuce, soit pour le raccourcir, s'il est trop long ou altéré.

Opérations. — Trois méthodes sont en présence : la *circoncision*, l'*excision partielle*, l'*incision simple*.

Pour faire la *circoncision* on saisit le prépuce de la main gauche, on le tire en avant comme on le ferait d'une bourse fermée; on s'assure de l'éloignement suffisant du sommet du gland, et, avec un petit couteau à amputation tenu de la main droite, on fait une section complète en un seul temps et de haut en bas. Le malade a pu rester debout, assis ou couché. On laisse couler le sang; on met le gland à découvert; on le coiffe d'une compresse taillée en croix de Malte et trouée dans son milieu. (Labat.)

Autre procédé. — Avec le nitrate d'argent fondu ou l'encre, tracer sur le

prépuce tiré en avant une ligne circulaire indiquant la section à faire. — Abandonner le prépuce à lui-même. — S'assurer si, étant coupé, il sera encore suffisant pour recouvrir le gland. — Exécuter la section obliquement de haut en bas et d'avant en arrière. (Ricord.)

Excision partielle. — Saisir le bord dorsal du prépuce, l'écartier du gland; puis, avec des ciseaux courbes sur le plat et bien tranchants, exciser un lambeau semi-lunaire dont la plus grande hauteur répond à la région moyenne de la face dorsale du prépuce. (Lisfranc.)

L'incision simple, la plus généralement suivie, consiste à fendre le prépuce, soit dans sa partie supérieure, soit sur un de ses côtés, d'avant en arrière jusqu'à la couronne du gland. Le malade est assis, debout ou couché. L'opérateur, placé devant lui, tire le prépuce à lui avec la main gauche, introduit le bistouri de la main droite et tient l'instrument de manière à couper de dedans en dehors. On protège les parties en appuyant le dos du bistouri sous le prépuce et soulevant un peu celui-ci afin de ne pas blesser le gland. Arrivé à la couronne du gland, le chirurgien abandonne le prépuce, saisit la verge de la main gauche, retire en un seul temps le bistouri dont la pointe, suffisamment élevée par un mouvement de bascule, a pénétré dans le prépuce et opéré la division.

Le pansement est des plus simples : un petit plumasseau de charpie sèche est placé sur chacune des lèvres de la plaie pour tenir celles-ci écartées; une compresse pliée en croix de Malte, trouée dans son milieu comme il a été dit plus haut, coiffe le gland, maintient la charpie, permet la miction. Quelques tours de bandes sur la verge pour empêcher le sang de couler achèvent le premier pansement. La verge doit être relevée sur le ventre. Enfin, les pansements subséquents sont faits avec du cérat ordinaire ou saturné, étendu en couche très mince sur des plumasseaux de charpie.

PHLÉBITE. — Inflammation des veines, distinguée en *phlébite simple* ou *adhésive* et en *phlébite suppurative*.

Phlébite simple. — *Symptômes locaux.* — Douleur sourde augmentant par la pression. — Gonflement peu résistant, puis dureté dans les parties voisines de la veine malade. — Besselures, nodosités quand le vaisseau enflammé est superficiel, rougeur de la peau qui le recouvre. Y a-t-il plaie de la veine (*phlébite traumatique*) : les bords de cette plaie sont fortement rosés, béants, humectés d'un pus plus ou moins lié et plus ou moins louable.

Symptômes généraux. — Fièvre, troubles digestifs, agitations, etc., d'une intensité généralement modérée.

Caractères distinctifs de la phlébite, de la lymphangite et du phlegmon.

PHLÉBITE.	LYMPHANGITE.	PHLEGMON.
—	—	—
Cordon dur, noueux, plus ou moins profond, sans rougeur notable de la peau.	Traînées rougeâtres, superficielles, entrecroisées, parfois diffuses.	Pas de cordon noueux.
Douleur sourde.		Douleur vive.
Gonflement médiocre.		Gonflement considérable.
La phlébite se sent plutôt qu'elle ne se voit. (Velpeau).	Se voit plutôt qu'elle ne se sent. (Velpeau.)	Se voit et se sent.
Œdème des parties sous-jacentes.	Douleur des ganglions sous-jacents.	

Traitement. — Repos au lit. — Pas d'encombrement. — Air frais et souvent renouvelé autour du malade. — Topiques émollients et narcotiques. — Tisane (bardane, chicorée ou bourrache) édulcorée avec le sirop de gomme. — Saignées plus ou moins abondantes. — Sangsues en plus ou moins grand nombre dans les environs des points affectés. — Légers purgatifs (manne, huile de ricin) pour entretenir la liberté du ventre.

Cataplasme émollient et calmant.

Farine de lin, décocté aqueux de mo-

relle, de têtes de pavot, de jusquiame, de belladone, etc. — Quantité suffisante pour faire un cataplasme.

Régime. — Diète absolue.

Phlébite suppurative. — *Symptômes locaux.* — Douleur beaucoup plus vive que dans la phlébite simple. — Gonflement plus douloureux, surtout autour de la plaie (nous admettons l'existence de celle-ci), ce qui nuit à la constatation des bosselures ou cordon noueux formé par le vaisseau malade.

Symptômes généraux. — Fièvre, accidents ou signes de la suppuration, c'est-à-dire : tantôt un abcès, comme cela arrive à la suite d'une saignée mal faite, ou d'une saignée faite dans des conditions mauvaises provenant, soit du malade lui-même, soit de la constitution médicale; abcès développé aux environs de la piqûre et s'étendant plus ou moins loin; tantôt apparition sur les côtés de la veine, de noyaux durs et bientôt suppurés.

Traitement. — Quand les antiphlogistiques, énergiquement employés,

ont échoué, prescrire pour boisson la tisane de houblon et de fume-terre édulcorée avec le sirop de gentiane. Donner dans la journée quelques cuillerées de julep tonique, de tartre stibié à haute dose, quelques pilules drastiques, le calomel, etc., selon les indications.

Julep tonique.

Poudre de quina.....	40 gram.
Décocté de quina..	400 gram.
Teinture de quina.... . . .	20 gram.
Sirop d'écorces d'orange...	30 gram.

Mêlez.

Tartre stibié à haute dose.

Émétique..	40 à 50 centigram.
Eau de feuilles d'oran- ger.....	100 gram.
Sirop de gomme	30 gram.

Une cuillerée à bouche toutes les deux heures.

Pilules de gomme-gutte composées
(pharmacopée de Londres).

Gomme-gutte	4 gram.
Extrait d'aloès	6 gram.
Gingembre	2 gram.
Savon	8 gram.

Réduisez les substances en poudre, mélangez avec le savon, formez en broyant un tout bien homogène, et faites des pilules de 20 centigrammes. — 2 et 6 par jour.

Savon de gomme-gutte.

Gomme-gutte.	5 gram.
Savon médicinal.	10 gram.

Faites dissoudre dans quantité suffisante d'alcool à 22°. Distillez et évaporez le résidu en consistance pilulaire (pilules de 2 décigrammes).

Mêmes propriétés que la gomme-gutte pure, mais l'action est plus douce, et il faut en doubler ou en tripler la dose (4 à 12 par jour).

Bols drastiques.

Huile de croton.....	5 centigram.
Poudre de gui- mauve	} De chaque, quantité suffisante.
Mucilage	

Mêlez et faites quatre bols. — Un tous les quarts d'heure, jusqu'à effets purgatifs.

Pilules de croton.

Huile de croton.....	20 centigram.
Mie de pain, quantité suffisante pour une pilule à prendre comme ci-dessus,	

Tablettes d'huile de croton.

Huile de croton.....	25 centigram.
Divisez dans un mortier de porcelaine avec :	

Amidon.	1 gram.
Sucre	5 gram.

Incorporez le tout dans :

Pâte de chocolat à la vanille.	10 gram.
--------------------------------	----------

Mêlez exactement et faites du tout 30 pilules, que vous aplatirez légèrement sur une plaque de fer-blanc chauffée. Chaque tablette contient un sixième de goutte d'huile de croton. Il en faut six à douze pour obtenir une forte purgation.

Calomel, 40 à 50 centigram. par jour, dans du pain azyme mouillé.

Frictions mercurielles sur les membres et sur l'abdomen. Badigeonnage avec la teinture d'iode.

Diurétiques (oxymel scillitique, sirop de digitale, sirop des cinq racines,

nitrate de potasse), à la dose de 50, 80 et 400 gram. par jour, pour les trois premières préparations étendues dans un peu d'eau de chiodent, de graine de lin ou d'orge; à la dose de 5 à 15 gram. pour la dernière, dissoute dans 4 à 500 gram. d'eau.

Régime et hygiène. — Les mêmes que dans la phlébite adhésive.

INFECTION PURULENTE. — *Symptômes.* — Au début, frissons violents et assez prolongés. — Chez la femme (en couche), suppression des lochies, suppression de la sécrétion laiteuse. Plus tard, la maladie étant confirmée : chaleur d'abord faible, puis intense. — Perte de l'appétit. — Rougeur et sécheresse de la langue. — Fuliginosités sur les dents. — Vomissements. — Diarrhées fétides, abondantes, involontaires. — Ballonnement du ventre. — Agitation. — Délire. — Affaïssement. — Dépression des forces. — Coma. — Enfin, abcès çà et là répartis. — Teinte jaune paille de la face. — Urine et haleine fétides.

Traitement. — Boissons amères, toniques et diffusibles (camomille, serpentinaire de Virginie, douce-amère, mélisse, etc.), préparées dans les proportions suivantes : Substances actives, 5 à 10 gram.; eau bouillante, 1000 gram.; édulcorants (sirop de kina, d'écorces d'orange ou de grenade, de capillaire, etc.), 60 à 70 gram.

Insister sur les purgatifs drastiques, sur le calomel et l'émétique; insister également sur le régime, sur les précautions recommandées dans la phlébite adhésive, et, avant tout, se hâter de donner issue au pus amassé en collections plus ou moins nombreuses et plus ou moins considérables.

Boisson tonique (Cruveilhier).

Racine de bardane.	30 gram.
Eau	500 gram.

Faites macérer pendant une heure; passez et ajoutez :

Sirop sudorifique..	30 gram.
Esprit de Mindérérus.....	30 gram.

Mêlez. — Par grands verres dans la journée.

Phlébite de l'utérus. — *Symptômes.* — Vingt ou vingt-quatre heures après l'accouchement, voici ce qu'on observe quelquefois chez la femme : Douleur plus ou moins aiguë dans la région de la matrice. — Frisson unique, violent, ou plusieurs frissons successifs. — Suppression des lochies. — Accélération du pouls. — Céphalalgie. — Incohérence des idées. — Malaise général et prononcé. — Parfois, nausées et vomissements. — Puis, chaleur, tressaillements dans les muscles de la face et des extrémités. — Pouls rapide et faible. — Respiration anxieuse et précipitée. — Grande soif. — Langue brune et sèche.

Traitement. — Celui de la phlébite simple et celui de la phlébite suppurée.

Phlébite de la veine dorsale de la verge (parfois observée au début des principaux symptômes locaux d'une bleunorrhagie aiguë). — *Symptômes.* — Gêne et gonflement à la partie supérieure de la racine du pénis. — Augmentation de cette gêne pendant les érections. — Courbure de la verge en arrière et adossement de celle-ci sur le ventre. — Douleur vive quand on veut écarter la verge de l'abdomen. — Tuméfaction considérable, dureté du dos du pénis. — Bosselures, nodosités des vaisseaux sanguins. — Bourrelets dans le voisinage du prépuce.

Traitement. — Celui de la phlébite simple.

PHLEGMASIE. — Mot qui est synonyme du mot *inflammation*, mais qui s'applique plus particulièrement aux inflammations des organes intérieurs. La phlegmasie n'est donc qu'une surexcitation appelant le sang dans les vaisseaux capillaires d'un organe, et amenant, pour résultat, de la douleur, de la rougeur, de la chaleur, du gonflement, une suppuration, des adhérences, etc., etc.

PHLEGMATIA ALBA DOLENS. — Maladie beaucoup plus rare chez l'homme que chez la femme, et surtout chez la femme grosse ou en couche. Dans ce dernier cas, la maladie représente le *dépôt laiteux* des anciens, la *phlébite* ou l'*oblitération des veines* des modernes.

Symptômes locaux. — Douleur constante, tantôt aiguë et lancinante, tantôt sourde et profonde, parfois semblable à un engourdissement, augmentant par la pression ou les mouvements, occupant la totalité ou partie seulement d'un ou des deux membres abdominaux; suivant, le plus ordinairement, le trajet des vaisseaux cruraux. — Est-elle limitée: c'est dans le pli de l'aîne, dans l'espace poplité et au mollet qu'on la ressent. — Gonflement notable des parties douloureuses (on a vu celles-ci doubler de volume); de là: Tension, blancheur, aspect lisse et compression difficile de la peau; à peine si les doigts peuvent former une empreinte sur sa surface. — Sur cette même surface, apparition de bandes ou traînées rouges; des vésicules noirâtres, des phlyctènes, des érysipèles, des eschares avec gangrène ont été signalés (cas rares). — Chaleur de la peau plus élevée que dans l'état normal.

Symptômes généraux. — Fièvre et toutes les conséquences fâcheuses d'une maladie grave.

Traitement. — Il est interne et externe. Le premier est celui de la

phlébite simple, y compris, bien entendu, l'hygiène et le régime. — Repos du membre affecté sur un plan incliné (l'extrémité du membre doit être plus élevée que la partie adhérente au tronc). Insister sur l'emploi de l'émétique, des purgatifs, des limonades végétales, des diurétiques.

Le traitement externe, plus efficace que le premier, consiste en : Vésicatoires, moxas, scarifications, à moins que l'inflammation ne soit très vive, le membre très volumineux et très douloureux.

Dans la journée, deux ou trois frictions avec 2 à 3 gram. de graisse napolitaine pure ou associée avec parties égales de poudre de jusquiame ou de digitale. — Compression méthodique quand il n'y a plus de danger, mais simple obstruction de la veine ou des veines.

Recourir aux résolutifs (vinaigre étendu, vin chaud, eau blanche, etc.), dans les mêmes circonstances que pour la compression. — Ouvrir les abcès. — Prescrire des purgatifs pour entretenir ou provoquer la liberté du ventre.

Régime. — Diète sévère tant qu'il y a acuité, fièvre. — Aliments légers, réparateurs s'il y a inflammation suppurative.

PHLEGMON EN GÉNÉRAL. — Inflammation du tissu cellulaire sous-cutané ou sous-aponévrotique, sans membrane isolante ou de nouvelle formation, comme cela a lieu pour l'abcès proprement dit, abcès qui n'est réellement *phlegmoneux* qu'autant qu'il est le résultat de la réunion en un seul foyer de petites collections purulentes survenues à la suite 1° d'une inflammation diffuse ou circonscrite dans l'épaisseur du tissu; 2° de déchirement des brides cellulenses des mêmes tissus. Le pus de ce genre d'abcès est dit *louable* ou de *bonne nature*, quand il est épais, crémeux, d'un jaune noirâtre, etc.

Symptômes communs. — *Variété des phlegmons.* — Douleur, d'abord pulsative, puis gravative. — Suppuration. — Amollissement de la tumeur, fluctuation. — Pâleur de la peau, puis point blanchâtre au centre de la tumeur, lequel point s'ouvre souvent seul, et donne lieu à un écoulement de pus. — Celui-ci s'est-il logé entre une seule couche musculaire : *phlegmon diffus*. Toutes les couches du membre sont-elles envahies : *phlegmon diffus total*. La diffusion a-t-elle lieu par nappe un peu épaisse; cette nappe occupe-t-elle la couche du tissu cellulaire extérieur à une aponévrose : *phlegmon diffus par nappe purulente*. Le pus réside-t-il exclusivement dans les mailles du tissu cellulo-adipeux qui double la peau : *phlegmon diffus panniculaire*. Enfin, le pus est-il renfermé dans les gaines musculaires : *phlegmon diffus sous-aponévrotique*.

Traitement. — Subordonné aux causes, à l'intensité, au siège du mal. Toutefois, les antiphlogistiques au début, l'ouverture des foyers purulents; une seule incision pour le phlegmon par diffusion, plusieurs incisions pour le phlegmon diffus. Les incisions, ici, doivent être réparties sur toute l'étendue des couches envahies, et accompagnées de débridement quand le phlegmon est sous-aponévrotique. Amputation dans l'article quand le phlegmon diffus occupe tout un membre, qu'il menace de gagner le tronc. Compléter ces premières indications par le repos, un régime doux, un air pur et frais dans la chambre du malade, des boissons tempérantes (limonades végétales ou minérales, eau vineuse, sirops de fruits acidules étendus d'eau, etc.); des boissons, des préparations toniques et amères quand la maladie se prolonge, que les forces du malade s'épuisent par la suppuration; entretenir la liberté du ventre par des lavements laxatifs ou purgatifs.

Tisane amère.

Petite centaurée.. 1 à 2 pincées.
Eau commune..... 1 litre.

Faites infuser pendant huit à dix minutes, passez et ajoutez :

Sirop de ratanhia.. 60 gram.

Par petites tasses dans la journée.

Autre.

Racine de gentiane. 15 gram.
Eau commune..... 1 litre.

Faites bouillir pendant 5 à 6 minutes, passez et ajoutez :

Sirop de quina..... 60 gram.

* Par tasse dans la journée.

Les racines de colombo, de tormen-
tille, de bistorte, etc., peuvent remplacer
la racine de gentiane.

Potion tonique.

Eau distillée de camomille. } De chaque,
Eau distillée de petite cen- } 50 gram.
taurée.....

Sirop de sucre.... 30 gram.

Extrait de quinquina..... 5 gram.

Par cuillerées dans la journée.

Le matin, à jeun, une ou deux cuillerées à bouche de sirop de ratanhia ou de sirop de cachou, pur ou dans un peu d'eau. Le premier contient 1 gram. de ratanhia par 30 gram.; le second, 4 décigr. de cachou par 30 gram. Enfin, les *gruins de cachou* (p. 512), pris par quart de cuillers à café, peuvent remplacer les sirops.

PHLEGMONS EN PARTICULIER. — **Phlegmons des bourses.** — Suites d'une plaie, d'une contusion, d'une fatigue ou d'une marche forcée.

Symptômes locaux (phlegmons simples). — Aspect rosé, tendu, luisant, œdématisé, de la peau du scrotum; peau violette, livide, avec taches fauves,

cendrées, quand le phlegmon est *diffus*. — Disparition plus ou moins complète des rides qu'elle présente habituellement. Inflammation gagnant parfois la peau de la verge, le périnée, les aines, la partie interne des cuisses.

Symptômes généraux. — Fièvre, peu intense dans le phlegmon simple, très prononcée dans le phlegmon diffus.

Traitement. — Dans le premier cas : repos. — Décubitus horizontal. — Tenir les bourses un peu élevées à l'aide du suspensoir ou de compresses convenablement disposées. — Cataplasmes émollients. Dans le second cas, ouvertures larges et promptement faites pour chasser en dehors les liquides délétères (urine ou matière stercorale infiltrée); enlever par excision les parties mortifiées ou gangrenées; appliquer sur les plaies la poudre de quina et de charbon; soutenir les forces du malade par une alimentation et une médication tonique et fortifiante.

Phlegmons et abcès du cou (régions sus-hyoïdienne, thyro-hyoïdienne, latérales, rétro-pharyngienne).

Symptômes locaux et communs. — Chaleur, tension, douleur, turgescence de la face. — Gêne des mouvements de la mâchoire, gêne de la déglutition, de la phonation, de la respiration.

Traitement. — Les émissions sanguines locales et générales, quand la maladie est à l'état aigu. — Seconder ces premiers moyens par les boissons émollientes et tempérantes, le repos, la diète, les topiques adoucissants. — Pratiquer des ouvertures convenables quand la fluctuation est manifeste.

Passés à l'état chronique, les phlegmons sont combattus par les onctions mercurielles, les sangsues en petit nombre, le liniment ammoniacal, les vésicatoires, les douches sulfureuses ou alcalines.

Phlegmons et abcès des gaines synoviales (de la paume de la main). — *Symptômes locaux.* — Douleur extrêmement vive, exaspérée par les mouvements des doigts. — Flexion permanente de ces derniers, extension impossible. — Rougeur à peine sensible. — Disparition plus ou moins complète des dépressions de la paume de la main.

Symptômes généraux. — Fièvre, céphalalgie, insomnie, délire.

Traitement. — Antiphlogistiques très énergiques. — Bains locaux très prolongés. — Sangsues. — Topiques émollients. — Élévation de la partie malade, c'est-à-dire plan incliné, le coude étant plus bas que la main.

Phlegmons et abcès de la glande mammaire proprement dite. — Consécutifs à l'engorgement laiteux. Voy. MASTITE, ABCÈS LAITEUX.

Les *phlegmons et abcès de la glande vulvo-vaginale* (limités aux conduits excréteurs de la glande, ou étendus à son parenchyme); ceux de la *vulve* n'offrent rien de particulier. La plupart se terminent par résolution. — Cependant on a vu des fistules, des gangrènes en être la conséquence. Les fistules sont traitées comme il a été dit en parlant de ces lésions, et la gangrène pourra être prévenue par de larges incisions des tissus sus-jacents aux foyers purulents.

Phlegmons et abcès de la paume de la main. — Les auteurs décrivent les formes suivantes : *forme superficielle* ou *sous-épidermique*, *forme sous-cutanée*, *forme profonde* ou *sous-aponévrotique*. La première est subdivisée en trois variétés : l'*abcès superficiel* proprement dit, l'*abcès phlycténoïde*, l'*abcès anthracôïde*.

Symptômes locaux et communs. — Au début, douleur vive, s'irradiant de l'avant-bras au bras. — Coloration rouge, gonflement de la paume de la main. — Extension difficile des doigts. — Puis, fluctuation, et, dans la forme sous-cutanée, *abcès en boutons de chemise*. (Velpeau).

Traitement. — Antiphlogistiques plus ou moins énergiques. — Saignées locales ou générales. — Bains locaux. — Position élevée de la main. — Onctions mercurielles. — Incision et évacuation du foyer aussitôt que la fluctuation sera constatée.

Phlegmons intra-péritonéaux ou iliaques.—Abcès consécutifs à des péritonites partielles et contenus dans la portion du péritoine qui tapisse la fosse iliaque. Voy. ABCÈS DE LA FOSSE ILIAQUE.

Phlegmon de l'œil. Ophthalmite. — Inflammation de la totalité du globe oculaire.

Symptômes locaux. — Douleur extrêmement vive s'irradiant de l'œil au front et aux parties voisines. — Photophobie intense. — Larmolement continu. — Proéminence souvent considérable de l'œil. — Saillie, tension, aspect luisant des paupières. — Bientôt : suppuration de l'œil, opacité de la cornée; sang et pus dans la chambre antérieure; perforation de la sclérotique, de la cornée, etc.

Symptômes généraux. — Fièvre, délire, troubles digestifs, etc.

Traitement. — Dans la première période, nommée *pyropsie*, pratiquer la paracentèse du globe oculaire. — Ce moyen abortif échoue-t-il, ou ne peut-il être tenté : antiphlogistiques énergiques, saignées coup sur coup si le sujet est jeune, pléthorique; sangsues, de préférence aux ventouses scarifiées, sur les tempes et sur les apophyses mastoïdes. — Compresses

glacées et permanentes sur le globe de l'œil. — Boissons nitrées (chientent, réglisse, ou orge, bourrache miellée, avec sel de nitre 1 à 2 gram. par litre de liquide). — Calomel et opium à l'intérieur : 1 décigr. du premier, 3 centigr. du second, mêlés exactement. Trois à quatre prises semblables dans la journée.

La suppuration est-elle manifeste : ne point hésiter à faire une incision sur la choroïde ou sur la cornée pour donner issue au pus, et empêcher ou diminuer les accidents cérébraux.

Phlegmons de l'orbite. — *Symptômes locaux.* — Douleur sourde augmentant promptement en intensité et en violence. — Déplacement de l'œil. — Exophtalmie directe ou oblique. — Chémosis assez fréquent. — Gêne ou empêchement des mouvements du globe oculaire. — Troubles de la vision, photophobie, mydriase, diplopie, amaurose. — Tuméfaction des paupières et des parties voisines. — Parfois enfin, kératite, ophthalmie, abcès, perforation et fonte purulente de l'œil.

Symptômes généraux. — Dans les cas graves, ceux de la purulence de l'œil principalement, il y a de la fièvre, de l'agitation, de l'insomnie, du délire, etc.

Traitement. — Antiphlogistiques énergiques au début de la maladie. — Dérivatifs sur le canal digestif. — Topiques réfrigérants sur l'œil. — L'abcès n'ayant pu être évité, hâter sa maturité par des topiques convenables et faire une prompte ouverture, placer une mèche de charpie entre les lèvres de la plaie, éviter avec soin les cicatrices vicieuses en surveillant la marche de la cicatrisation.

Cataplasme émollient et maturatif.

Pulpe d'oignon blanc, pulpe de ca-

rottes, vieille graisse : parties égales.

En raison de la difficulté de se procurer de la glace à la campagne, nous donnons les formules suivantes, formules avec lesquelles on obtient, à volonté, toutes les boissons frappées, tous les topiques froids qui peuvent être nécessaires pour la santé ou la maladie.

Mélanges frigorigènes.

Sel ammoniac	} De chaque,	
Sel de nitre.		} 100 gram.
Eau		} 300 gram.

Autre.

Sel ammoniac.	50 parties.
Nitrate de potasse	10 parties.
Hydrochlorate de potasse.	30 parties.
Eau	400 gram.

Mélez.

<i>Autre.</i>	Acide nitrique étendu d'eau. 200 gram.
Sulfate de soude. 300 gram.	Mêlez.

Phlegmon des paupières. — V. BLÉPHARITE SIMPLE.

Phlegmons péri-utérins.—Inflammation du tissu cellulaire occupant le pourtour du point de réunion du col et du corps de l'utérus, et qui ne s'étend qu'accidentellement aux ligaments larges. Deux principales espèces sont décrites par les auteurs : 1° le *phlegmon rétro-utérin*, inflammation du tissu cellulaire situé entre le cul-de-sac postérieur du vagin, l'excavation péritonéale recto-utérine, l'utérus et le rectum ; 2° le *phlegmon anté-utérin*, inflammation du tissu cellulaire logé entre le cul-de-sac antérieur du vagin, l'excavation péritonéale vésico-utérine l'utérus et la vessie. Quant au *phlegmon péri-utérin chronique d'emblée*, il n'est point admis.

Symptômes du phlegmon péri-utérin.—Réunion des symptômes caractérisant les phlegmons rétro et anté-utérins.

Traitement. — Même observation.

Phlegmon rétro-utérin. — *Symptômes précurseurs.* — Malaise, pesanteur et chaleur vers le rectum. — Frissonnements passagers. — Inappétence. — Constipation. — *Symptômes réels.* — Douleur constante, parfois excessive, avec exacerbations et mouvements fébriles. — Sensations internes diverses : ici, une chaleur brûlante ; là, des élancements ; ailleurs, des battements qui arrachent des cris aux malades, et que la pression, la percussion, le toucher, la défécation provoquent, aggravent et exaspèrent. Du côté du rectum, pressé par la tumeur (reconnue par le toucher rectal et vaginal), douleurs expulsives, incessantes, mais infructueuses. Voies digestives : troubles divers. Voies urinaires : rien, à moins d'une phlegmasie locale ou circonvoisine ; facies souvent anxieux.

Phlegmon anté-utérin. — *Symptômes.* — Douleurs hypogastriques vives, avec exacerbation. — Vacuité et souplesse du cul-de-sac postérieur, tension marquée, résistance insolite du cul-de-sac antérieur, reconnues, les unes et les autres, par le toucher vaginal. — Tension et résistance douloureuses à la pression. — Contractions utérines douloureuses, souvent renouvelées. — Miction fréquente et fatigante. — Symptômes péritonéaux peu marqués.

Traitement. — Émissions sanguines générales et locales, souvent répétées. — Ventouses scarifiées. Combattre les douleurs par de petits vésicatoires volants, morphinés et renouvelés quand ils sont secs. — Cata-

plâmes émollients, demi-bains de son et de morelle, injections laudanisées. Narcotiques à l'intérieur. — Boissons gazeuses, limonades glacées s'il y a des vomissements. Soins de propreté à chaque ouverture d'abcès.

Régime. — Diète, repos.

Phlegmons et abcès sous-mammaires. — Collections purulentes situées derrière la mamelle, dans la bourse séreuse ou dans le tissu cellulaire lamelleux, logé entre la glande et les parois du thorax.

Symptômes locaux. — Soulèvement et saillie de la mamelle en avant, pas de bosselures, pas d'inégalité dans son intérieur, mais une résistance comme spongieuse. — Douleur profonde, pongitive, n'augmentant pas par la pression. — Couleur normale de la peau.

Symptômes généraux. — Fièvre intense, insomnie, délire, etc.

Traitement. — Compter très peu sur les antiphlogistiques locaux. — Donner la préférence à la médication perturbatrice ou révulsive générale, c'est-à-dire à l'émétique à grande dose, au calomel, aux purgatifs répétés. (Velpeau.) — Donner issue au pus aussitôt que la fluctuation sera évidente; soutenir et comprimer le sein après chaque évacuation purulente, afin de rapprocher les parois du foyer ou des foyers, et aider à leur réunion.

L'abcès est-il *fétide* ou *gazeux*, et cela à cause de la proximité des poumons ou de la dilatation probable des conduits galactophores, dilatation qui amènerait de l'air dans le foyer purulent : vider promptement ce dernier et faire quelques injections iodées.

L'abcès est-il devenu *chronique* : il peut alors simuler un abcès froid, ou faire croire à l'existence d'une tumeur de mauvaise nature, tumeur pour laquelle on pourrait proposer l'extirpation, si une attention minutieuse et l'expérience du médecin n'empêchaient pas une erreur de ce genre.

Phlegmons et abcès du tissu cellulaire situé autour des reins. — Effets d'une contusion très violente de la région lombaire, ou bien d'une infiltration urineuse.

Symptômes. — Obscurs au début. — Puis douleur profonde sur l'un des côtés de la région lombaire (différence avec le lumbago qui se fait sentir des deux côtés). Plus tard : tumeur plus ou moins volumineuse et fluctuation. — Œdème du tissu cellulaire sous-cutané.

Traitement. — Les antiphlogistiques peuvent réussir quand le phlegmon est simple. — Dans tous les cas, il faut se hâter de donner issue au pus, si l'on veut soulager promptement le malade, empêcher des décollements extrêmement étendus, une suppuration abondante, l'épuisement progressif et général.

PHTHISIE ou **CONSUMPTION**, **PHTHISIE PULMONAIRE**, **PHTHISIE TUBERCULEUSE**. — Désorganisation progressive se terminant par tuberculisation et ulcération du parenchyme pulmonaire.

PÉRIODE D'IMMINENCE OU DE DÉBUT (lente et insidieuse). — *Symptômes*. — Toux petite, fatigante, persévérante, sèche, plus fréquente le soir que dans la journée, dite vulgairement *rhume d'irritation*, *rhume négligé*. Après la toux : langueur, essoufflement dans les grands mouvements et surtout dans l'action de monter. — Amaigrissement plus ou moins notable, sueurs nocturnes plus ou moins abondantes. D'autres fois, presque rien des symptômes précédents, mais hémoptysies plus ou moins considérables et plus ou moins fréquentes.

Traitement. — Tous les praticiens de bonne foi étant d'accord sur cette triste vérité, que la phthisie, arrivée au second degré ou à la période de *ramollissement*, est au-dessus des ressources de l'art, que le malade n'a plus, à cette période, que quelques chances de points d'arrêt dans la marche du mal, nous allons tout d'abord parler du traitement *prophylactique* de la consommation.

Le sujet soumis à l'observation, ayant eu déjà quelques accès de toux, une expectoration particulière et un peu abondante, une ou deux hémoptysies, devra être étudié, avec le plus grand soin, sous le triple rapport de sa constitution physique, de ses fonctions physiologiques, de ses maladies antécédentes. On verra s'il porte quelque trace de déformation, surtout du côté du thorax ; si la poitrine est étroite et facile à s'irriter, à s'enflammer. On s'assurera s'il n'est pas né de parents phthisiques ou scrofuleux, etc. Ces conditions mauvaises existant, on commencera par faire changer le malade de lieu et de pays. On enverra à Pau (les mois de février, mars et avril exceptés), à Cannes, à Villefranche, aux environs de Nice, à Menton, Sorrente, Madère (l'automne excepté pour Madère) ; à Alger (du mois de janvier au mois de mai), au Caire (pendant l'automne et l'hiver), les individus nés de parents phthisiques.

Venise, Sorrente, Gênes, Cannes, Villefranche, Hyères (octobre et novembre exceptés), conviendront aux lymphatiques et aux scrofuleux.

Venise, Alger, Albano, Frascati, les environs de Naples, Florence seront choisis pour les sujets accablés par la tristesse, les habitudes licencieuses, les passions vives.

Menton, Pise, Madère, Venise seront désignés aux sujets nerveux. On défendra le climat de Venise et ses environs aux malades atteints de lésions du cœur ou des gros vaisseaux.

Mais tous les sujets menacés de phthisie ne peuvent pas profiter des

avantages attachés aux pays que nous venons d'indiquer; il faut donc tenir compte des moyens de déplacement. Dans les cas où ceux-ci manquent, on conseille les lieux de la France peu éloignés de la mer, où la température est chaude et égale; Hyères possède toutes ces bonnes conditions climatériques. Nous en dirons autant des pays boisés de sapin, entourés de prairies. Le séjour dans les étables, vanté par quelques-uns, laisse encore à douter de son influence salutaire. Il n'en est pas de même de l'usage de la flanelle sur la peau, des chaussures sèches, des bas de laine.

On préférera un régime alimentaire analeptique et fortifiant (voy. *Régime* de la première période), la phthisie pouvant devenir, une fois confirmée, une maladie locale et une maladie générale, une maladie liée à une profonde altération des liquides et des solides de l'économie. On prescrira également une gymnastique peu fatigante, une grande modération dans les travaux intellectuels, dans les émotions vives de l'âme. On portera son attention sur le moral du malade; on chassera de son esprit toute idée de gravité du mal dont il est menacé. On proscriera le chant, la déclamation et la lecture à haute voix. Les conversations intimes et longtemps continuées seront défendues; l'écriture ici devra être préférée à la parole.

Un cautère au bras ou à la cuisse pourra être appliqué et entretenu pendant quelque temps, à moins que la nature n'ait pris soin de prévenir toute irruption vers les poumons par quelque affection cutanée, par une sueur locale habituelle, une perte de sang périodique, ou toute autre émanation favorable au rappel de la santé.

Le sujet est-il une femme, une jeune fille: on s'assurera des époques menstruelles; on combattra les dérangements ou suppressions survenues de ce côté, soit par des saignées générales, soit par des sangsues à la partie interne et supérieure des cuisses, soit par des bains de siège, des fumigations, des pédiluves, etc.

MALADIE CONFIRMÉE. (PREMIÈRE PÉRIODE.) — *Symptômes.* — Toux sèche, comme dans le début, accompagnée, après un temps plus ou moins long (quelquefois plusieurs mois) de crachats mousseux, clairs, semblables à de la salive battue. — Dyspnée, plus ou moins intense et continue, causée par la toux devenue quinteuse, surtout le soir. — Oppression très variable. — Chez quelques-uns, douleurs notables dans l'un ou dans les deux côtés de la poitrine, suivant qu'un seul ou les deux poumons sont affectés; chez d'autres malades, douleurs entre les deux épaules et non dans la poitrine. — Hémoptysies. — Son obscur sous l'une ou l'autre des clavicules, ou dans l'une ou l'autre des fosses sus-épineuses, ou des deux côtés à la fois. — Par l'auscultation on constate soit une légère altération

du bruit respiratoire, soit une respiration dure, sèche, dite *bruit râpeux*, *froissement pulmonaire*. A ces phénomènes sont bientôt ajoutés les suivants : râle crépitant léger, craquement divers, râle sonore, bronchophonie, quelques troubles digestifs, diarrhée, augmentation dans l'amai-grissement, dans les sueurs nocturnes. Puis : décoloration de la peau, faiblesse de plus en plus prononcée, malaise général.

Traitement. — Contre la toux, boissons avec fleurs de bouillon blanc, de tussilage, de violettes, etc., sucrées avec le sirop de tolu ou de capillaire. Une pincée de fleurs pour un litre d'eau bouillante, et 80 à 100 grammes de sirop.

Le soir, une pilule de 3 à 5 centigrammes d'extrait d'opium pour calmer les quintes de toux, faciliter le sommeil. Les sirops diacode, de codéine, de laitne peuvent remplacer l'opium (p. 40, 105, 114).

Y a-t-il oppression, douleur dans la poitrine : appliquer sur le sternum, ou entre les deux épaules, soit un large emplâtre de poix de Bourgogne ou de diachylon, soit l'emplâtre du pauvre homme, soit enfin l'huile de croton en onction.

L'hémoptysie est-elle légère, mais persistante : quelques sangsues sur les parois de la poitrine (10 à 12 chez les adultes, 2 à 4 chez les jeunes enfants). Augmente-t-elle : faire prendre, dans la journée, quelques cuillerées de sirop de ratanhia, d'écorces de grenade, d'écorces d'orange, etc., pur ou étendu d'eau. Le malade peut-il se déplacer : l'envoyer à l'une ou l'autre des stations ci-dessus indiquées. Est-il privé des avantages de la fortune : le soumettre au *traitement lacto-chloruré* (A. Latour) ou *lacto-iodé* (G. Guyot), traitements qui peuvent être appliqués partout où il y a du lait, du sel, de l'iode, une chèvre, une vache.

Traitement du docteur A. Latour — Lait d'une chèvre nourrie avec des aliments additionnés de chlorure de sodium. — Aliments sains et abondants. — Chèvre jeune, bonne laitière, promenée chaque jour dans les champs ou dans les prés.

Mélanges alimentaires pour la chèvre. — Les premiers jours, 12 à 15 grammes de sel mêlés avec du son ou des croûtes de pain pilées. Tous les cinq jours, augmenter de 5 grammes la dose de sel, aller jusqu'à 30 grammes et s'en tenir là.

Traitement du docteur G. Guyot. — Tous les jours pendant un mois, un litre de lait de chèvre iodé (1 à 5 gram. iodure de potassium); prendre ce lait par petites portions ou gorgées dans le courant de la journée. — S'assurer de l'absorption, de l'assimilation du liquide. — Tous les mois, accorder quatre à cinq jours de repos avant de reprendre le traitement.

Régime du malade. — Comme base du régime alimentaire, viande de bœuf et de mouton rôtie ou grillée. — Repas légers, plusieurs fois renouvelés dans la journée.

Le matin, au lit ou aussitôt le lever, une bouillie alternativement faite avec de la farine de maïs ou de la farine d'avoine ; bouillie bien cuite, faite avec de bon lait de vache, additionnée d'un peu de sel, de sucre et d'un aromate (zeste d'orange ou de citron). A dix heures, une côtelette de mouton grillée, un fruit mûr de la saison ; à quatre heures, potage gras, bœuf rôti ou grillé, assaisonné de cresson ; légumes et fruits de la saison ; à neuf heures, potage gras (semoule, sagou, tapioka, etc.). Boisson des repas : vin vieux de Bordeaux, mêlé d'un macéré de quina (30 grammes de celui-ci pour 2 litres d'eau froide). Chez les enfants, des tartines de bon beurre salé de Bretagne peuvent remplacer le régime ci-dessus.

Le fer réduit par l'hydrogène sera avantageusement mélangé aux aliments, dans des proportions minimales d'abord (1 à 6 centigrammes), puis progressivement plus élevées (8 à 50 centigrammes) si le phthisique est lymphatique ou scrofuleux.

Le thé de bœuf, les capsules hématiques (p. 191), les tartines de pain recouvertes de chair de veau, de bœuf ou de mouton râpée et cachée par une couche mince de confiture de groseilles, de gelée de pommes ou d'abricots, le pain salé trempé dans le lait de chèvre, ou celui-ci additionné de quelques grains de sel, conviennent parfaitement aux phthisiques, soit comme médicaments analeptiques, soit comme substances alimentaires (1).

L'huile de foie de morue peut également faire partie des aliments donnés aux phthisiques. En effet, si cette huile ne guérit pas plus que d'autres substances vantées comme curatives, elle améliore l'état du malade en s'assimilant à l'organisme, en le nourrissant, comme le ferait une autre substance grasse. Toutefois, il ne faut pas la donner sans discernement. — Il faut surveiller ses effets ou son action sur le tube digestif.

La fin des repas pourra être terminée par quelques cuillerées de gelées végétales ou animales.

Gelée de colle de poisson.

Ichthyocolle 5 gram.

Mettez l'ichthyocolle coupée par petits morceaux dans un petit pot, versez de

l'eau froide dessus ; laissez-la macérer pendant douze heures, faites bouillir, ajoutez :

Sucre 125 gram.

(1) Salerne avait dit : *Lac, sal, mel junge, bibat contra consumptus abunde* : Que le phthisique boive abondamment du lait mêlé de sel et de miel. (A. Latour.)

Acide citrique..... 50 centigram.
 Eau de fleurs d'oranger. 15 gram.
 Eau, quantité suffisante pour avoir 250
 grammes de gelée.

Gelée de grénétine.

Grénétine 8 gram.
 Acide citrique..... 50 centigram.
 Eau aromatisée..... 117 gram.
 Sucre 125 gram.

Faites fondre au bain-marie et passez.

Gelée de fucus crispus.

Fucus crispus.... 20 gram.
 Eau.... 1200 gram.

Faites bouillir jusqu'à coction complète du fucus ; passez à travers un linge, évaporez pour avoir 500 gram. de liquide.

Puis, prenez :

Décocté concentré ci-des-
 sus..... 500 gram.
 Sucre..... 1000 gram.
 Huile volatile de cannelle. 2 goutt.

Faites fondre le sucre, coulez dans des pots, laissez refroidir, placez sur la gelée un disque de papier mouillé avec de l'eau-de-vie, et conservez.

Cette gelée peut-être conservée pendant très longtemps.

Le régime alimentaire, comme le traitement lacté, sera interrompu de temps en temps ; de plus, l'un et l'autre seront appliqués petit à petit sur des sujets déjà d'un certain âge, malades depuis quelques années et accoutumés, par conséquent, à une autre médication, à une autre alimentation.

Les exercices du corps et de l'esprit font partie du régime à imposer aux phthisiques ; ils sont d'un puissant secours ; mais il faut qu'ils soient appliqués avec sagesse et intelligence. A toutes les époques de la maladie, les forces le permettant, les malades feront chaque jour, vers le milieu de la journée, au grand air et au soleil, une promenade à pied, à cheval ou en voiture. Si quelques crachements de sang ont lieu, on suspend l'équitation. Dans le cas contraire, on la continue.

Enfin, signalons, à propos du régime, la profonde erreur dans laquelle sont tombés ceux qui ont cru que le mariage pouvait avoir une influence heureuse ou prophylactique sur la phthisie pulmonaire. Une idée semblable, dans son application, ne serait pas même un moyen de reculer le terme fatal ; elle deviendrait, au contraire, un moyen perpétuel de procréation de malheureux dont l'existence serait constamment compromise ou incertaine.

MALADIE CONFIRMÉE. (DEUXIÈME PÉRIODE.) — *Symptômes.* — Toux plus fréquente, plus quinteuse, plus difficile, donnant souvent lieu à des vomissements et occasionnant l'insomnie. Devenue plus grasse, elle amène bientôt après elle des crachats d'abord blancs, muqueux et plus ou moins aérés ; puis des crachats verdâtres, opaques, non aérés, striés de lignes jaunes et comme panachés. Chez certains malades, on a vu les stries remplacées par des parcelles de matière blanche, opaque, semblable à des grains

de riz cuit. Enfin, à ces stries ou grains riziformes, succèdent des crachats homogènes, arrondis ou lacérés dans leur pourtour, consistants, verdâtres, encore assez imprégnés d'air pour flotter à la surface de l'eau sur laquelle on les reçoit, ou occuper la surface du liquide clair expectoré par les malades. De verdâtres qu'ils sont restés plus ou moins longtemps, ces crachats finissent par prendre une teinte grisâtre et un aspect d'une purée parfois souillée de sang et enveloppée d'une auréole rosée.

Hémoptysie, mais plus rare que dans la première période. C'est le contraire pour la dyspnée, l'oppression, les douleurs de poitrine : ces derniers symptômes ont fait des progrès notables.

Par la percussion et surtout par l'auscultation on constate : une obscurité notable ou une matité complète du son, des craquements secs et prononcés, un râle sous-crêpitant ou *cavernuleux* (Hirtz et Fournet). Au sommet du poumon, le bruit respiratoire devient rude, trachéal. Plus tard, on entend successivement un râle crêpitant, la bronchophonie, du gargouillement, une pectoriloquie plus ou moins parfaite, une respiration caverneuse ou amphorique, le bruit de *pot fêlé*, le tintement métallique, et comme conséquence de tous ces caractères et progrès de la maladie : une dépression sous-claviculaire, l'immobilité des côtes, la fièvre avec tous les caractères qui lui sont propres et les suivants, tracés par Arétée : le nez est effilé, les pommettes sont saillantes et leur coloration tranche sur la pâleur du reste de la face. Les conjonctives sont luisantes et d'un léger bleu de perle : les joues sont caves, les lèvres rétractées. Le cou paraît oblique et gêné dans ses mouvements ; les omoplates sont ailées ; les côtes deviennent saillantes, tandis que les espaces intercostaux s'enfoncent. Quelquefois la poitrine semble rétrécie ; quelquefois même elle l'est réellement. Enfin, lorsque la maladie marche lentement, le ventre est aplati et rétracté, les articulations semblent plus grosses, les *ongles se recourbent*. Ajoutez : des troubles digestifs, des vomissements, une diarrhée abondante dite *colliquative*.

Résumé synoptique des symptômes réels de la phthisie pulmonaire.

1 ^{re} PÉRIODE.	2 ^e PÉRIODE OU FIN DE LA 1 ^{re} .	3 ^e PÉRIODE OU FIN DE LA 2 ^e .
Toux sèche avec ou sans expectoration muqueuse. — Gêne de la respiration. — Douleur dans la poitrine. — Sueurs nocturnes. — Dépérissement. — Obscurité du son sous l'une ou l'autre des clavicules. — Bruit respiratoire faible ou un peu altéré. — Souvent hémoptysie.	Toux fréquente. — Crachats opaques, grisâtres ou verdâtres. — Hémoptysie. — Sueurs nocturnes. — Diarrhée fréquente, persistante. — Dépérissement prononcé. — Matité complète. — Bruit de souffle. — Râle sous-crêpitant. — Retentissement de la voix.	Toux opiniâtre. — Crachats grisâtres, sales, opaques, déchiquetés, teints de sang, striés. — Marasme. — Extension de la matité. — Respiration trachéale, caverneuse. — Râle muqueux. — Gargouillement. — Pectoriloquie.

Caractères distinctifs de la phthisie, du catarrhe pulmonaire, de la pneumonie chronique et de la dilatation des bronches.

PHTHISIE.	CATARRHE PULMONAIRE.	PNEUMONIE CHRONIQUE.	DILATATION DES BRONCHES.
Toux sèche. Sueurs nocturnes.	Expectoration muqueuse. Pas de sueurs nocturnes.		Pas de sueurs nocturnes.
Hémoptysie.	Pas d'hémoptysie.		Pas d'hémoptysie.
Dépérissement.	Pas de dépérissement notable.		Dépérissement peu notable.
Gêne de la respiration médiocre.	Gêne de la respiration considérable.		
Obscurité du son sous les clavicules.	Son normal sous les clavicules.		
Altération du bruit respiratoire sous la clavicule.	Bruit respiratoire normal sous la clavicule.		
Bruit respiratoire normal à la partie postérieure et inférieure de la poitrine.	Râle sous-crépitant à la partie postérieure et inférieure de la poitrine, des deux côtés.		
Se développe spontanément.		Est la terminaison d'une pneumonie aiguë.	
Souvent accompagnée de dévoïement.			Pas de dévoïement habituel.
Siège au sommet ou à la partie antérieure des poumons.		Siège à la partie inférieure et postérieure de la poitrine.	
Signes stéthoscopiques perçus dans les lobes supérieurs.			Signes physiques situés ailleurs qu'au sommet des poumons.
Matité ou son anormal au niveau des cavernes.			Quelquefois pas de matité.

Traitement. — Au début de cette période, continuer les moyens employés dans la première. Puis, remplacer les tisanes précédentes par celles de mauve, de capillaire, de corne de cerf, de fruits pectoraux, de lichen (privé de son principe amer par une première infusion), édulcorées avec le sirop simple ou le sirop de gomme, dans les proportions (des substances et des édulcorants) déjà indiquées.

Une phlegmasie intercurrente vient-elle s'ajouter aux symptômes de la phthisie : prescrire les boissons adoucissantes (mauve, guimauve, bouillon blanc, etc.). — Pratiquer une saignée de 200 ou 300 grammes, ou mieux faire une application de sangsues et donner, toutes les deux heures, une cuillerée à bouche de la potion suivante :

Tartre stibié.....	10 centigram.	Sirop diacode.....	10 gram.
Eau de fleurs d'orange.....	100 gram.	Sirop simple.....	25 gram.
		Mélez.	

Contre la diarrhée, formuler les pilules et poudres suivantes :

Pilules de tannin (Charvet).

Tannin pur 1 gram.
 Conserves de roses, quantité suffisante.

Faites 36 pilules. — A prendre 1 à 4 chaque soir.

Poudre astringente.

Acétate de plomb pul-
 vérisé 50 centigram.
 Opium see pulvérisé.. 50 centigram.
 Sucre see. 2 gram.

Mélez et divisez en 20 paquets égaux.
 — Un le matin, un le soir.

Autre.

Agarie blanc en poudre .. 2 gram.
 Sucre blanc en poudre. 4 gram.

Mélez et faites 10 paquets égaux. —
 2 à 8 ou 10 par jour. — S'arrêter s'il y
 a superpurgation. Continuer la tisane de
 lichen ainsi préparée :

Lichen d'Islande. 8 à 10 gram.
 Eau bouillante. 1000 gram.

Laissez infuser pendant 30 ou 35 mi-
 nutes, passez et jetez le liquide. Ajoutez

une nouvelle quantité d'eau (12 à 1500
 grammes), faites bouillir jusqu'à réduc-
 tion de 1000 grammes. Passez de nou-
 veau et édulcorez avec : sirop de Tolu,
 de quina, ou tout autre analogue, 60 à
 70 grammes.

Tisane de corne de cerf.

Corne de cerf râpée. 125 gram.

Lavez la corne de cerf à l'eau tiède ;
 faites-la bouillir pendant une heure avec
 suffisante quantité d'eau pour obtenir un
 litre de tisane ; passez.

*Tisane avec les fruits béchiques ou pec-
 toraux, ou quatre fruits.*

Dattes privées de leurs noyaux	} De chaque, 15 gram.
Jujubes.	
Figues violettes	
Raisins de raisin	

Eau 1000 gram.

Faites bouillir pendant 20 à 25 mi-
 nutes, passez. — Par tasse dans la jour-
 née.

Faciliter l'expulsion de crachats qui obstruent les bronches, causent la
 dyspnée, empêchent l'oxygénation du sang, en donnant au malade des
 tablettes d'ipéca (p. 114), ou celles de gomme, de guimauve (p. 105) ; ou
 bien les pâtes adoucissantes formulées aux pages 105, 113 ; le sirop de
 capillaire, le looch blanc kermétisé, p. 113. Le sirop de Tolu, la pâte de
 lichen, les gelées de lichen ou de corne de cerf.

Pâte de lichen.

Lichen d'Islande. 500 gram.
 Gomme arabique. 2500 gram.
 Sucre blanc 2000 gram.

Gelée de lichen d'Islande.

Lichen d'Islande. 64 gram.
 Sucre. 125 gram.
 Colle de poisson incisée .. 4 gram.

Gelée de corne de cerf.

Corne de cerf râpée et
 lavée 250 gram.
 Eau commune. 2000 gram.
 Sucre blanc. 125 gram.
 Citron N° 1

Sirop de Tolu.

Baume de Tolu. 125 gram.

Eau tiède 500 gram.
Sucre 1000 gram.

Faites digérer le baume de Tolu dans l'eau (à vase couvert) pendant 10 à 12 heures en agitant le tout de temps en temps. — Filtrez et faites fondre le sucre.

Dose : 30 à 40 grammes dans une potion ; 60 à 100 grammes pour un litre de tisane.

Sirop d'ipécacuanha.

Extrait alcoolique d'ipécacuanha 32 gram.

La diarrhée devient-elle plus abondante, est-elle *colligative* : revenir aux poudres d'acétate de plomb, ou les remplacer par les pilules du docteur Fouquier, par le julep astringent, la tisane de riz (p. 194), la décoction blanche (p. 349), les demi ou quart de lavements avec le blanc d'œuf (p. 195), la graine de lin, etc.

Pilules d'acétate de plomb (Fouquier).

Acétate de plomb } De chaque,
Poudre de guimauve } 5 gram.

Triturez ensemble et avec suffisante quantité de sirop simple. — Faites 50 pilules.

4 à 5 par jour.

Julep astringent.

Infusé de roses rouges . . . 120 gram.
Teinture de cachou 5 gram.
Sirop de coing 30 gram.

Mêlez. — Par cuillerées dans la journée.

Eau pure 250 gram,
Sirop 4500 gram.

Faites fondre l'extrait dans l'eau ; filtrez ; faites évaporer à une douce chaleur ; ajoutez au sirop ; ramenez celui-ci à sa consistance voulue et conservez. 30 grammes représentent 20 centigrammes d'extrait, ou la substance de 80 centigrammes de racine.

Dose : 15 à 20 grammes. — En deux ou trois fois chez les enfants ; en une seule fois chez les adultes.

Potion antidiarrhéique (Cormak).

Acide sulfurique dilué 2 gram.
Sirop de safran 30 gram.
Eau distillée 150 gram.

Mêlez. — Une cuillerée après chaque selle.

Lavement de graine de lin.

Graine de lin 5 gram.
Eau 400 gram.

Faites bouillir pendant 15 à 20 minutes ; passez et ajoutez : laudanum, 15 à 20 gouttes pour les adultes, 3 à 6 pour les enfants.

Le diascordium, la thériaque (p. 350), électuaires informes et complexes, surtout le dernier, qui contient 5 centigrammes d'opium brut par 4 grammes, encore recommandés dans le même cas, ne valent pas l'eau de gomme albumineuse, ni le lavement au ratahia.

Eau de gomme albumineuse.

Eau 1000 gram.

Sirop de gomme 60 gram,
Blancs d'œufs N° 4 à 5.

Agitez le tout ensemble.

<i>Lavement au ratanhia.</i>	Eau.....	400 gram.
Extrait de ratanhia... 1 à 3 gram.		

Contre les sueurs nocturnes, on a formulé des pilules avec l'extrait de jusquiame, le tannin, l'oxyde de zinc, le fer porphyrisé, etc., pilules du poids de 20 à 25 centigrammes, dont on prend deux tous les soirs en se mettant au lit. A ces pilules ou toute autre préparation du même genre, quelques praticiens préfèrent des couvertures légères sur le lit des malades, un air pur et souvent renouvelé dans la chambre, et l'alimentation corroborante.

A toutes ces formules et beaucoup d'autres que nous retrouvons plus ou moins modifiées aux mots : ANGINE, BRONCHITE, RHUME, LARINGITE, ajoutez : 1° les stations ou le séjour à Pau, Hyère, Cannes, Villefranche, Madère, Alger, aux époques ou saisons indiquées ; 2° les fumigations, les inhalations ; 3° les préparations sulfureuses et ferrugineuses ; 4° le sel marin sous forme de sirop, le petit-lait et le raisin ; 5° l'huile de foie de morue seule ou associée à une eau minérale ; 6° les cigarettes narcotiques ; 7° la sève de pin à la dose de 1 à 4 verres par jour, la jusée, le sirop de phellandrium, la poudre d'Irschel ; 8° le charbon de peuplier (Belloc) ; 9° le..., mais arrêtons-nous dans cette longue énumération ; ne nous mettons pas dans le cas de dire : *Plura refero quam credo*.

Fumigations. — Celles du chlore (Gannal, Richard, Cottereau) ont fait leur temps et laissé peu de souvenir, si ce n'est celui de leur insuffisance ou de leur danger.

Inhalations. — Les vapeurs de goudron, de styrax, de fenouil, de benjoin, de tolu, de plantes aromatiques, mais surtout celles des eaux sulfureuses dirigées dans la poitrine avec les appareils dont nous avons parlé page 785, comptent assez de succès pour être employées dans les périodes d'imminence, et même quand la maladie a fait quelques progrès. Avec ces inhalations on a l'espoir d'empêcher ou d'arrêter la marche de la tuberculisation.

Préparations sulfureuses. — A part l'usage des eaux sulfureuses par la méthode des inhalations ; à part l'emploi des mêmes liquides, sur place ou dans les établissements thermaux ou chez soi, qui, certes, ne guérissent pas la diathèse tuberculeuse, mais qui conviennent parfaitement contre toutes les affections qui compliquent la tuberculisation pulmonaire, d'autres préparations ayant le soufre pour base ont été recommandées, telles que les tablettes (voy. la *Table générale*) et la poudre suivante :

Soufre sublimé et lavé.	5 centigram.	blable le matin, une autre le soir, dans du pain azyme mouillé. Le soufre et les préparations ont pour but de faciliter l'expectoration.
Kermès minéral.....	1 centigram.	
Sucre.	10 centigram.	
Mêlez. — Pour une prise. Une sem-		

Préparations ferrugineuses. — Le docteur Dupasquier préconise un sirop, une eau gazeuse et des pilules au protoiodure de fer. Le sirop a été formulé à la page 89, les pilules à la page 131. Le sirop de citrate de fer qui peut également être prescrit, se trouve à la même page 89.

Eau gazeuse proto-iodo-ferrée.

Soluté normal de protoiodure de fer (p. 89)..	1 gram.
Eau gazeuse	1 bouteille.
Sirop de gomme..	80 gram.

A prendre dans la journée, dans les cas de phthisies entées sur une constitution lymphatique ou scrofulcuse.

Pilules antiphthisiques (A. Latour).

Sel marin....	10 gram.
Tannin.....	10 gram.
Conserves de roses, quantité suffisante pour 100 pilules de 25 centigrammes.	
— Une toutes les heures pendant un mois.	

Voulant régulariser la dose du sel marin, on a préparé le sirop suivant :

Sirop de chlorure de sodium (Mialhe, Grassi).

Eau distillée.....	200 gram.
Chlorure de sodium (sel marin)	125 gram.
Sucre	400 gram.

Eau de laurier-cerise ... 30 gram.
30 grammes représentant 5 grammes de chlorure. Par cuillerées à café, puis par cuillerées à bouche, dans du lait, celui de chèvre préférablement.

Cure de petit-lait et de raisin. — En Allemagne et en Suisse, le petit-lait et le raisin, comparés, dans leur composition chimique, aux eaux minérales salines les moins riches en principes minéralisateurs, sont employés depuis longtemps contre la phthisie pulmonaire. Les bons effets de ces deux composés organiques, dont nous avons recommandé l'emploi dans le traitement des maladies chroniques, et dont les éléments constitutifs sont beaucoup plus appréciables que les éléments constitutifs des eaux minérales, sont secondés par l'estivation, séjour permanent dans les climats où l'été semble perpétuel. — Nous avons nommé ceux de l'Italie et de la France. Pour l'Allemagne et la Suisse, nous citerons, pour les *cures de petit-lait* : Rehburg, Kreuth, Gais, Méran, Ischl; pour les *cures de raisin* : Durheim, Gleiswaler, Neustadt, Méran qui a du raisin comme il a du petit-lait.

Les guérisons obtenues dans les stations que nous venons de nommer

sont tellement bien établies que de nombreuses monographies ont été publiées sous les titres suivants : *Cure de petit-lait* et *Cure de raisin*. Ces monographies ont été récemment et sérieusement analysées par le docteur Carrière. (Voy. les numéros des 24 avril et 5, 8, 12 mai 1860, de l'*Union médicale*.)

Huile de foie de morue seule. — Comme le sel marin, l'huile de foie de morue doit être employée aussitôt que la poitrine est gravement menacée. Des nombreuses et diverses formes pharmaceutiques imaginées pour faire prendre facilement ce médicament, la meilleure est encore la forme naturelle. L'huile est donnée pure, le matin à jeun. Sa dose peut être très élevée. De 1, 2, 3 et 4 cuillerées par lesquelles on commence, on peut aller à 200 et 300 grammes. Nous avons vu des enfants de dix, douze et quinze ans en prendre jusqu'à 500 grammes par jour. Mais ce sont là des exceptions. — La quantité ordinaire et journalière est de 2 ou 3 cuillerées à bouche. On la choisit pure, récemment préparée, peu colorée. On doit rejeter toutes les imitations.

Huile de foie de morue et Eaux-Bonnes réunies. — On alterne l'usage de l'huile de foie de morue et des Eaux-Bonnes par périodes de huit jours. La première semaine, on donne, tous les matins, un grand bol de lait chloruré ; la seconde semaine, un demi-verre ou un verre d'Eaux-Bonnes, coupée avec le lait simple. L'huile de foie de morue est administrée, la troisième semaine, à la dose de 60 à 80 grammes.

Cigarettes. — Les cigarettes de belladone, de jusquiame, de datura, de benjoin, etc., comme agents sédatifs ou excitants, ont rendu et rendent encore de bons services. Nous n'osons pas en dire autant des cigarettes arsenicales.

Avec la *jusée*, liquide provenant des tanneries, on prépare un *extrait* qui s'administre aux doses de 20 centigrammes à 1 gramme (Barruel, Vigla).

Poudre d'Irschel.

Sucre de lait.....	60 gram.	
Gomme arabique ...		} De chaque,
Salep.....	30 gram.	
Poudre de phellandrium...	5 gram.	

Mêlez. — Pour une poudre dont on prend une cuillerée à café dans un verre d'eau sucrée; trois ou quatre fois par jour.

Sirop de phellandrium (Thélu).

Fruits de phellandrie	192 gram.
Vin blanc généreux	1200 gram.

Concassez les fruits de phellandrie et mettez-les avec le vin dans le bain-marie d'un alambic. Après trois jours de macération, distillez pour obtenir 500 gram. de liqueur aromatique dans laquelle vous ferez fondre 750 grammes de sucre blanc.

D'autre part, passez avec expression la matière restée dans le bain-marie, clarifiez la liqueur par le repos, et faites avec le reste du sucre un sirop bien cuit

et clarifié, auquel, après refroidissement, vous ajouterez le sirop aromatique. 31 grammes 25 de ce sirop re-

présentent 2 grammes de phellandrie.
— Une à deux cuillerées par jour.

Charbon de peuplier. — A la poudre de charbon de peuplier, ou à celle du charbon de quinquina, de chêne, de saule, de maronnier, etc., proposée, à l'intérieur, pour masquer la fétidité de l'haleine, on donne la préférence aux inhalations de vapeurs alcooliques ou d'éther chargées des principes aromatiques des baumes de Tolu, du Pérou, de la Mecque, etc.

Régime. — Quels que soient la date ou les progrès de la maladie, il y a toujours (à part les phlegmasies intercurrentes) la nécessité de soutenir les phthisiques par un régime tonique et fortifiant. Malheureusement l'appétit se tait quelquefois; il faut le réveiller, le stimuler. On y parvient généralement par l'usage des *bouillons*, des *consommés* alternés avec celui de quelques mélanges analeptiques féculents, tels que le *racahout*, le *palamoud*, le chocolat au lichen, à la polenta, etc.

Bouillon d'écrevisses (Astruc).

Poulet maigre..... 4 moitié.
Écrevisses écrasées....N° 6

Faites bouillir dans : Eau, 1500 gram.
jusqu'à réduction de 4 kilogram. Faites infuser :

Bourrache fraîche..... 1 poignée.
Cerfeuil frais..... 1 pincée.

Passez. — A prendre tiède dans la journée.

Bouillon pectoral.

Dattes et jujubes privées }
de leurs noyaux... } De chaque,
Figues } 15 gram.
Raisins }

Faites bouillir pendant une demi-heure dans :

Bouillon de poulet 1250 gram.

Passez et édulcorez avec :

Sirop de Tolu. 60 gram.

Bouillon de poulet.

Poulet maigre..... 125 gram.

Faites cuire dans :

Eau de fontaine..... 1000 gram.

Par tasses dans la journée.

On prépare de la même manière les bouillons de colimaçons, de tortue, de grenouilles, etc.

Palamoud.

Cacao torréfié..... 30 gram.
Farine de riz..... }
Fécule de pommes de } De chaque,
terre... } 120 gram.
Santal rouge..... 4 gram.

Dose et mode d'administration du racahout.

Racahout des Arabes.

Cacao torréfié..... 15 gram.
Fécule de pommes de }
terre..... } De chaque,
Farine de riz.. } 40 gram.
Sucre. 60 gram.
Vanille..... 2 gram.

1, 2 ou 3 cuillerées dans 250 gram. d'eau, de lait ou de bouillon. — Comme analeptique.

Chocolat au lichen.

Sucre en pain.....	3500 gram.
Cacao caraque de choix..	3000 gram.
Cannelle de Ceylan... ..	30 gram.
Extrait de lichen sec, privé d'amertume	390 gram.
Gelée de lichen.....	500 gram.

Chocolat au lichen (Cadet).

Pâte de chocolat sucrée ..	1500 gram.
Cannelle pulvérisée.. . .	10 gram.
Fécule de pommes de terre.	100 gram.
Mêlez à chaud.	

PHTHISIE LARYNGÉE ou LARYNGITE ULCÉREUSE. — Affec-
tion qui peut se présenter à l'état aigu et à l'état chronique. — *Sym-
ptômes locaux et généraux de l'état aigu.* — Au début, mal de gorge
plus ou moins violent. — Voix altérée, rauque. — Respiration gênée, mais
pas de suffocation. — Fièvre. — Un peu plus tard, après un, quatre ou
cinq jours, la maladie est confirmée, et voici ce qu'on observe : Voix
éteinte ou complètement rauque. — Douleur et anxiété dans les efforts
de la parole. — Toux fréquente et comme *croupale*. — Douleur dans le
larynx. — Respiration anxieuse, sifflante, stridente. — Expectoration
muqueuse, muco-purulente, abondante. — Fièvre.

Traitement. — Sangsues à la partie antérieure du cou. — Saignée du
bras. — Boissons émoullientes. — Gargarismes adoucissants. — Fumigations
narcotiques *loco dolenti*. — Large vésicatoire sur le larynx.

Régime. — Diète. — Repos de la parole. — Flanelle sur le corps. —
Éviter le froid et l'humidité, la marche contre le vent, la poussière des
rues et des ateliers.

Symptômes locaux et généraux de l'état chronique. — Lents ou subits.
Voici les principaux : Douleur généralement peu intense. — Rejet des
boissons par le nez. — Voix enrouée; puis dure, criarde. — Toux fré-
quente et *éructante*. — Crachats abondants, spumeux, filants, striés, non
sanguinolents, respiration plus ou moins gênée. — Fièvre.

Traitement. — Les exacerbations qui surviennent dans le cours de l'état
chronique sont combattues comme il a été dit pour l'état aigu. — Puis les
tisanes excitantes (*sauge, romarin, lierre terrestre, capillaire*, etc.) sont
données par tasses dans la journée. — Grandes vésicatoires, ou frictions sti-
biées à la partie antérieure du cou, à la nuque, sur la poitrine. — Fumiga-
tions narcotiques. — Sédatif à l'intérieur.

Émulsion sédative (J. Franck).

Semence de jusquiame noire.....	1 gram. 25 centigram.
Amandes douces.....	8 gram.

Poudre de gomme* ara- bique.....	De chaque, 8 gram.
Sucre en poudre.....	
Émulsion.....	500 gram.

Triturez le tout ensemble; passez et faites boire par petites tasses dans la journée.

Fumigations avec la ciguë (Hawkins).

Feuilles de ciguë..... 5 gram.

Eau bouillante 500 gram.

Versez l'eau sur la ciguë.

Le malade enveloppera sa tête d'un linge et respirera pendant cinq à dix minutes la vapeur chargée des principes calmants de la ciguë.

Régime. — Nutritif et tonique. — Permettre un peu de vin vieux aux repas.

La *laryngite ulcéreuse* est-elle compliquée d'accidents syphilitiques: on associe les mercuriaux, les iodures, les sudorifiques, aux traitements ci-dessus indiqués.

Nous passerons sous silence la *phthisie bronchique*, qui n'a pour le praticien qu'un intérêt très secondaire.

PHYSOMÉTRIE. — Accumulation de gaz dans l'utérus due, assez souvent, à la décomposition putride de débris de fœtus ou de placenta après l'accouchement, mais qui peut être le résultat de beaucoup d'autres causes.

Symptômes. — Nuls quand la tympanite est sèche ou gazeuse; simple plénitude du bassin et de l'abdomen quand il y a mélange de gaz et de liquide. — Un peu de sensibilité quand on comprime l'hypogastre. — Utérus globuleux, s'élevant parfois jusqu'à l'ombilic et au-dessus; moins pesant que d'habitude. — Dyspnée légère. — Un peu d'altération dans les fonctions digestives. — Assez ordinairement, suspension des règles; quelquefois un peu de fièvre. — Expulsion de gaz inodores ou fétides, tantôt brusque, bruyante et souvent instantanée, tantôt lente et entretenant alors la persistance des autres symptômes ou augmentant leur gravité. — Bruit de glou-glou, de gargouillement dans certains mouvements de la malade.

Traitement. — Bains entiers. — Injections émollientes, fumigations narcotiques dans le vagin. — Pression méthodique sur l'hypogastre. — Onctions belladonnées sur le col utérin, si la physométrie est sèche, de nature hystérique. — S'assurer s'il n'y a pas de corps étrangers (pessaires, polypes, caillots sanguins, etc.) dans l'utérus, et se comporter en conséquence. — Agir de même, c'est-à-dire enlever par *extraction*, *dilatation* ou autrement, les débris de fœtus ou de placenta qui peuvent être restés dans la cavité utérine. Dans ces cas, le seigle ergoté (2 à 4 grammes dans un peu d'eau sucrée) sera très utile, surtout si l'inertie de la matrice empêche la sortie des corps étrangers.

Régime. — En rapport avec l'état et les forces de la malade ; mais il est rare qu'il ait besoin d'être sévère.

PIAN. V. FRAMBOISIA, où la formule ci-dessus eût dû être placée.

<i>Bols antipsoriques</i> (Levacher).	} De chaque,	Fleurs de soufre..... 2 gram.		
Extrait de gaïac . .			} 1 gram.	Mêlez, et divisez en 6 bols égaux. — 2 le matin et 2 le soir. Boire par-dessus une tasse de tisane sudorifique.
Extrait de salsepareille				

PIED-BOT. — Difformité causée par la rétraction continue de quelques-uns des muscles de la jambe dont les tendons viennent s'insérer sur les os du pied.

Pied varus. — Pied dévié en dedans par le fait de la rétraction, d'abord des jambiers antérieur et postérieur, puis des jumeaux et des fléchisseurs des orteils. — Relâchement et affaiblissement des péroniers.

Pied valgus. — Pied dévié en dehors. Rétraction opposée à la précédente.

Pied équin. — Pied dans une extension forcée et ne posant sur le sol que par les orteils. Défaut de longueur dans les tendons d'Achille et, par conséquent, dans les muscles jumeaux et soléaire.

Pied talus. — Pied dont les orteils sont relevés, qui ne porte sur le sol que par le talon. Ici il y a raccourcissement des extenseurs des orteils, du jambier antérieur et des péroniers.

Pied équin varus. — Difformité dans laquelle prédomine la première espèce des déviations qui constituent le pied-bot.

Pied varus équin. — Prédominance de la troisième espèce de déviation.

Traitement. — Ténotomie, puis moyens orthopédiques comme agents contentifs. Médication interne, hygiène, régime subordonnés à la constitution générale du sujet.

Pied plat. — Aplatissement général de la surface plantaire. Cas de réforme pour le service militaire. Moyens orthopédiques (bas lacés, souliers avec semelle garnie d'une lame de tôle, convexe d'avant en arrière, jusqu'au niveau de l'extrémité antérieure des os du métatarse).

PINGUECULA. — Tumeur de la conjonctive, de la grosseur d'un grain de chènevis, dure, arrondie et brillante à sa surface, d'une couleur jaunâtre, siégeant entre la cornée et le grand angle de l'œil, qui ne réclame d'autre traitement que l'ablation.

PIQÛRE. — Plaie étroite faite par un instrument simplement aigu, ou aigu et tranchant, ou allongé et mousse, ou enfin par un insecte. De là quatre sortes de piqûres : *Piqûres simples*, *Piqûres par instrument aigu et tranchant*, *Piqûres par instrument allongé et mousse*, *Piqûres par des insectes*. Une cinquième espèce de piqûres, la *Piqûre anatomique* sera étudiée sous le nom de *Piqûre empoisonnée*.

Piqûre simple. — *Symptômes.* — La pointe de l'instrument est-elle allée jusqu'au sac séreux (*piqûre pénétrante*) : épanchement, infiltration intérieure ou extérieure de sérosité pure ou sanguinolente. La piqûre n'est-elle que superficielle ou peu profonde : il y a ou il n'y a pas de perte de sang ; mais, dans l'un et l'autre cas, la pointe de l'instrument, un morceau de vêtement, etc., peuvent se trouver dans la plaie ; de plus, le corps étranger peut y être visible ou caché, mobile ou fixe, accompagné ou non d'accidents subits (inflammatoires, nerveux, vénéneux, etc.), d'accidents consécutifs (phlegmons, étranglement, tétanos, hémorrhagie, etc.).

Traitement. — Faire saigner la plaie en plongeant la partie blessée dans de l'eau tiède, ou en l'arrosant avec le même liquide et la comprimant légèrement. — Prévenir la réaction ou modérer son énergie par une ou plusieurs saignées, des émissions sanguines locales. — Boissons émollientes ou tempérantes. — Quelques laxatifs pour entretenir la liberté du ventre. — Topiques simples, froids, résolutifs, quand la plaie est simple, peu profonde, sans suintement notable. -- Ne pratiquer de débridement qu'autant qu'il y a étranglement ou douleurs intolérables dus à la présence d'un corps étranger. — S'abstenir, en général, de sonder une plaie par piqûre. — Amener à l'état de plaie simple la piqûre compliquée de lésion d'un viscère, d'un vaisseau important. — Arriver à la cicatrisation après suppuration. — Dans le cas contraire, réunion par première intention. — Extraire les corps étrangers à l'aide des doigts ou des pinces, selon qu'ils sont plus ou moins faciles à saisir. — Faire une contre-ouverture dans le cas où le corps étranger est profondément logé, qu'il ne peut être retiré par l'ouverture d'entrée, ou que celle-ci ne peut être impunément agrandie, ou enfin quand l'incision, faite sur la coiffe celluleuse qui souvent enveloppe le corps étranger, ne suffit pas pour opérer l'extraction.

Parfois abandonner le corps étranger, s'il ne gêne pas, si sa sortie peut être suivie d'une hémorrhagie. — En cas d'hémorrhagie, recourir aux ligatures, aux torsions, aux liquides hémostatiques, à la compression, etc.

V. HÉMORRHAGIES DANS LES PLAIES.

Piqûres avec instrument piquant et tranchant. — Réunir ces plaies par première intention en rapprochant avec soin les tissus qui, par leur propriété rétractile, tendent à s'écarter, à faire une plaie béante et suppurative. V. PLAIES.

Piqûres avec instrument moussé. — Ces plaies, dans lesquelles il y a tout à la fois écartement, déchirement et contusion des tissus, sont beaucoup plus graves que les deux précédentes. Elles demandent un traitement actif et énergique, celui des déchirures, des contusions (V. PLAIES); autrement elles sont suivies de phlegmons diffus, de panaris dont la guérison est toujours longue et difficile.

Piqûres ou plaies sous-cutanées. — Ces piqûres ou plaies obliquement faites avec un instrument long et peu large, sont d'autant moins graves et plus promptement guéries qu'elles sont plus étroites et moins profondes. Leur disposition s'oppose au contact de l'air. Il suffit de les faire saigner un peu et les recouvrir de compresses trempées dans de l'eau froide ou dans de l'eau de boule (soluté de 1 gramme de tartrate de potasse et de fer — *boules de Nancy* — dans un verre d'eau ordinaire). L'eau d'Alibour convient également :

<i>Eau d'Alibour.</i>		Faites digérer le tout à une douce chaleur et en agitant le mélange dans : Eau commune..... 120 gram. Après vingt-quatre heures, filtrez et conservez.
Sulfate de zinc....	} De chaque, 4 gram. 5 décigram. 2 décigram.	
Sulfate de cuivre.....		
Camphre.....		
Safran.....		

Piqûre d'un insecte venimeux ou non (abeille, cousin, fourmi, frelon, guêpe, moustic, tarentule, etc.).

Symptômes locaux et généraux. — Douleur vive, brûlante, — gonflement, — rougeur, — tension, — fièvre légère. — Puis : amendement. — Guérison. — Accidents nerveux, rares.

Traitement. — Faire saigner la plaie, puis : lotionner avec eau vinaigrée, eau ammoniacale, eau de Luce, eau blanche (15, 20 et 30 grammes de vinaigre, d'ammoniaque, d'extrait de Saturne, par demi-verre d'eau). — Eau salée (une cuillerée à café de sel marin dans un verre d'eau).

La piqûre du *scorpion d'Europe* (classe des Arachnides) est peu dangereuse ; celle du *scorpion d'Afrique* est souvent mortelle. Cette dernière donne lieu à une inflammation et à une tuméfaction locales des plus pernicieuses, à une fièvre violente, à des vomissements, au tremblement général du corps, etc. On a vu quelques cas semblables à la suite de la piqûre de l'abeille ordinaire.

Traitement. — Celui de la morsure de la vipère.

<i>Eau de Luce.</i>	<table style="border: none;"> <tr> <td style="padding: 0 5px;">Huile de succin.....</td> <td style="padding: 0 5px;">4 décigram.</td> </tr> <tr> <td style="padding: 0 5px;">Savon blanc.....</td> <td style="padding: 0 5px;">} De chaque,</td> </tr> <tr> <td style="padding: 0 5px;">Baume de la Mecque..</td> <td style="padding: 0 5px;">} 5 centigram.</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="padding: 0 5px;">10 à 20 gouttes dans un verre d'eau.</td> </tr> </table>	Huile de succin.....	4 décigram.	Savon blanc.....	} De chaque,	Baume de la Mecque..	} 5 centigram.	10 à 20 gouttes dans un verre d'eau.	
Huile de succin.....		4 décigram.							
Savon blanc.....		} De chaque,							
Baume de la Mecque..		} 5 centigram.							
10 à 20 gouttes dans un verre d'eau.									
Ammoniaque liquide à 22°. 70 gram.									
Mêlez avec la teinture suivante :									
Alcool à 86° 5 gram.									

Piqûres (sous le rapport médico-légal). — Savoir que quelques-unes peuvent être faites dans la profondeur des ouvertures naturelles, ne pas être visibles à l'extérieur et donner lieu à des accidents mortels. Ne pas oublier non plus que celles de l'*œil* peuvent causer la cécité ; celles des *artères vertébrales*, de la *jugulaire interne* sont suivies de mort ; que des mouvements convulsifs se manifestent souvent après la *piqûre des nerfs*. Enfin, de la *piqûre du pénis* en érection surviennent quelquefois des anévrysmes variqueux, l'impossibilité du coït, etc.

Piqûre anatomique ou empoisonnée. — *Symptômes locaux.* — Inflammation des vaisseaux lymphatiques du bras qui a été piqué. — Éruption pustuleuse sur la plaie ou dans le voisinage. — En deux mots, tous les accidents locaux du phlegmon, de la phlébite, de l'angioleucite.

Symptômes généraux. — Fièvre violente et déprimante. — Nausées, frissons, céphalalgie, vomissements. — Abscess multiples.

Traitement. — Laver la plaie à l'eau tiède et faire saigner le plus possible, ou appliquer dessus, pendant deux ou trois jours, des compresses arrosées avec un soluté aqueux et saturé d'alun ou de sulfate neutre d'alumine. — Sangsues aussitôt que les douleurs se font sentir. — Topiques émollients, camphrés ou laudanisés après la chute des sangsues. — Incision des parties tuméfiées pour faciliter l'écoulement de la sérosité ou du pus. — Attirer au dehors, à l'aide de ventouses ou de pompes aspirantes, les liquides contenus ou fournis par la plaie. — Faire suppurer celle-ci pendant quelque temps.

Régime. — Soutenir les forces des malades par des boissons stimulantes (tisane de serpentaire, p. 416), les diffusibles, le vin et un régime toni-

fiant. Les pilules toniques camphrées (p. 416), la potion stimulante (p. 60), conviennent également.

PITUITE. — Rejet d'un liquide aqueux et filant qui a lieu le matin ordinairement, et particulièrement chez les vieillards atteints de catarrhe pulmonaire chronique ou de quelques maladies légères de l'estomac. La pituite est plutôt un symptôme d'atonie, de faiblesse de l'organe digestif, qu'une maladie réelle.

Traitement. — Quand la pituite n'est liée à aucune affection grave ou prédominante, qu'elle est pour ainsi dire idiopathique ou habituelle, on se contente de faire mâcher, à jeun, un ou deux petits fragments de rhubarbe ou de quinquina.

PITYRIASIS. — Inflammation chronique et superficielle de la peau, avec exfoliation sans cesse renaissante de petites écailles furfuracées et de coloration diverse, pouvant occuper toutes les parties du corps, mais siégeant le plus ordinairement sur les parties velues et surtout sur la tête. De là, sous le rapport de la coloration et du siège, les variétés suivantes :

Pityriasis capitis. — *Symptômes.* — Chez les enfants nouveau-nés, cette variété se manifeste sous la forme d'une crasse légère qui s'en va en petites squames imbriquées; chez l'adulte, c'est une desquamation continue et souvent rebelle.

Le pityriasis est accompagné d'une démangeaison assez vive pour forcer le malade à se gratter sans cesse, à faire tomber une certaine quantité de parcelles d'épiderme, bientôt remplacées, pour tomber de nouveau et se reproduire encore.

Le plus souvent, la lamelle, analogue à une molécule de son, large comme une lentille ou à peu près, détachée et tombée, met à nu une surface pâle et molle, ou bien une surface rouge (*pityriasis rubra*), noire (*pityriasis nigra*), de couleur diverse (*pityriasis versicolor*), qui n'offre rien de grave.

Traitement. — Grande propreté, couper les cheveux, brosser la tête; lotions émoullientes, puis alcalines (eau de savon) pour le *pityriasis capitis*; une ou deux saignées, douches de vapeur aqueuse pour le *pityriasis rubra*; bains sulfureux et lotions sulfureuses pour les *pityriasis nigra* et *versicolor*, et, comme dans toutes les variétés d'affections squameuses, boissons amères (chicorée, houblon, petit chêne, fumeterre, etc.); laxatifs ou purgatifs salins longtemps continués, souvent interrompus, pour y revenir quand il est nécessaire.

Boisson amère.

Feuilles fraîches de chi-
corée..... 5 à 10 gram.
Eau très chaude 1000 gram.

Passer après 20 minutes de digestion
et ajoutez :

Miel ou réglisse, quantité suffisante pour
édulcorer.

Boisson purgative.

Tisane ci-dessus, moins l'édulcoration,
dans laquelle on fait fondre, par litre,
15, 20 et 30 grammes de sulfate de
soude ou de magnésie.

Les moyens ci-dessus échouent-ils : on a recours aux onctions faites avec
l'un ou l'autre des mélanges suivants :

Pommade contre le pityriasis (Bonnet).

Calomel..... 4 gram.
Soufre sublimé..... 4 gram.
Eau de laurier-cerise 5 gram.
Axonge balsamique. 30 gram.

Mêlez. — Pour une ou deux onctions
le soir, au moment du coucher.

Autre (Deschamps).

Proto - iodure
de mercure. 1, 2, 3, 4 gram.
Graisse benzi-
née..... 19, 18, 17, 16 gram.

Mêlez. — Chaque gramme représente
5, 10, 15 et 20 centigrammes d'iodure
mercureux.

La *graisse benzinée* n'est autre que
l'axonge fraîche et récente que l'on a
fait digérer au bain-marie, pendant deux
heures, sur 20 grammes de benjoin pul-
vêrisé. On passe à travers un linge et on
conserve dans un pot bien fermé.

La *graisse populinée*, employée dans
les mêmes cas que la précédente, se pré-
pare avec :

Axonge pure 3000 gram.
Bourgeons de peuplier... 500 gram.
Eau..... 250 gram.

On place le tout sur le feu dans une
bassine étamée. Quand l'eau est évapo-
rée, on passe et on coule dans un pot
que l'on bouche exactement.

*Mélange calmant (contre le prurit du
pityriasis capitis).*

Baume tranquille..... } De chaque,
Axonge..... } 30 gram.
Oxyde blanc de zinc..... 5 gram.

Mêlez et agitez chaque fois.

*Lotion contre le pityriasis capiti-
(Mialhe).*

N° 1.

Sous-borate de soude..... 10 gram.
Eau de roses..... 125 gram.
Alcool..... 125 gram.

Faites dissoudre le sel dans l'eau,
ajoutez l'alcool et filtrez.

N° 2.

Glycérine..... 50 gram.
Eau de roses.. 120 gram.
Chlorhydrate d'ammo-
niaque..... 60 centigram.

Mêlez et agitez. — Touchez, matin et
soir, les parties malades avec un petit
tampon de linge imprégné de l'un ou de
l'autre des solutés.

*Pommade contre le pityriasis du cuir
chevelu (Mialhe).*

Axonge..... 60 gram.
Pro-iodure de mercure. 130 centigram.

Bisulfure de mercure. 25 centigram.

Essence de roses. 5 gouttes.

Mêlez exactement.

En onctions sur le cuir chevelu, en

écartant les cheveux le plus possible.

Le *pityriasis menti* exige l'emploi des ciseaux pour couper la barbe.

PLACENTA. — *Son implantation vicieuse, son décollement, sa rétention dans la cavité utérine, etc.* — *Placenta* : corps mollassé, spongieux, aplati, circulaire, ovulaire ou réniforme, chargé de puiser dans le sang de la mère, par voie endosmotique, les matériaux nécessaires à la nutrition et au développement du fœtus; adhérent, par une de ses faces, à la paroi interne de l'utérus; visible après le vingt-cinquième ou trentième jour de la conception; donnant naissance, par l'autre face, aux vaisseaux ombilicaux; d'une largeur, en moyenne, de 16 à 21 centimètres; d'une épaisseur très variable; tapissé, dans sa face interne ou *fœtale*, par le chorion qui le supporte, par l'amnios qui peut en être séparé; fongueux, irrégulier dans sa face externe ou *utérine*; correspondant, dans l'utérus, à l'intervalle de l'insertion des deux trompes; attaché quelquefois près du col, d'autres fois (causes ordinaires d'hémorrhagie) à l'orifice du col; occupant, *complètement* ou *incomplètement*, le fond de la matrice.

Les signes de *l'implantation vicieuse du placenta* sont : dans la grossesse avancée, le peu de développement du ventre, des hémorrhagies subites par causes connues ou inconnues, le peu d'intensité de ces hémorrhagies, la facilité avec laquelle elles cèdent au repos, à la moindre médication, facilité non moins rare avec laquelle elles reparaissent pour devenir alors un signe important.

L'implantation a-t-elle lieu sur l'orifice utérin : l'hémorrhagie apparaît plus tôt; elle apparaît tard, vers la fin de la grossesse, ou même au commencement du travail, quand l'insertion est faite dans le *voisinage* du même orifice. Enfin, il y a encore hémorrhagie quand l'insertion siège sur l'orifice interne de l'utérus, ou que cet orifice est recouvert par le bord du placenta. Ici, la perte de sang est souvent arrêtée par la tête ou le siège de l'enfant (présentations assez ordinaires dans l'implantation vicieuse du placenta) qui exerce une compression sur le point du segment inférieur de l'utérus, d'où le placenta est détaché. L'implantation du placenta sur l'orifice interne est une chose grave, souvent fatale, si une main habile, exercée, ne vient promptement au secours de la femme.

Décollement artificiel du placenta qui peut être enchatonné, très adhérent, etc. — Introduire la main droite fermée en cône dans la cavité utérine, — longer le cordon ombilical, — chercher le point d'insertion du

placenta, — fixer le fond de l'utérus avec la main gauche appuyée sur l'abdomen, — exercer le décollement avec les doigts, mais lentement, progressivement, — l'amener au dehors en le tenant dans la main, — s'assurer des contractions de l'utérus, de l'intégrité de l'arrière-faix. — S'il y a hémorrhagie, remplir les indications voulues. Voy. HÉMORRHAGIES (après l'accouchement).

Rétention du placenta. — Assez rare. Cependant il y a dans la science des faits de *rétention*, d'*adhérences* telles, qu'il y a eu absorption complète, ou partielle du placenta. Expectation quand aucun accident ne se présente, — attendre une inflammation suppurative, éliminatrice, — combattre, à l'aide du calomel, les phénomènes de pyogénie qui peuvent se manifester, — aider la nature dans ses efforts d'expulsion au moyen des crochets, ou d'abord à l'aide des injections à grande eau faites avec une longue canule de caoutchouc.

PLACENTITE — L'inflammation du placenta est une maladie difficile à bien diagnostiquer, dans laquelle il y a : douleur dans les régions utérines et lombaires, douleurs ressenties la nuit principalement et quand la femme se tient debout. — La fièvre, l'insomnie, des troubles digestifs, etc., accompagnent souvent la *placentite*, affection rare contre laquelle le praticien ne peut opposer que la médecine des symptômes.

PLAIES EN GÉNÉRAL. — Solution de continuité des parties molles de l'organisme par cause mécanique. Suivant la forme ou la nature de la cause vulnérante, les plaies sont distinguées en : *piqûres* (voy. ce mot) ; *coupures* ou *incisions*, celles qui sont faites par un instrument tranchant ; *plaies contuses*, celles qui sont dues à l'action d'un corps contondant ; *déchirures* ou *plaies par arrachement*, celles qui sont le résultat de tractions violentes.

Les plaies sont dites *simples* quand, malgré la perte de substance qui peut être plus ou moins étendue, elles n'affectent qu'un ou deux tissus et qu'elles peuvent se réunir immédiatement ou sans suppuration. Elles sont *composées*, quand elles intéressent plus de deux tissus superposés ; *compliquées*, quand elles sont accompagnées d'accidents graves ou de maladies qui offrent des indications particulières ; *envenimées*, quand elles ont été faites par un animal venimeux (v. MORSURE), ou par un instrument empoisonné ; *virulentes*, quand elles sont dues à l'inoculation d'un virus, tel que celui de la rage, de la morve, de la syphilis (voy. RAGE, MORVE, SYPHILIS).

ACCIDENTS DES PLAIES. INDICATIONS A REMPLIR. — Après toute lésion de continuité de nos tissus, il peut survenir, à des degrés différents : *perte de sang, douleur, délire nerveux* ou des *opérés, inflammation, tétanos, érysipèle, pourriture d'hôpital, diathèse purulente, infection purulente*. De tous ces accidents ou états pathologiques particuliers, un seul, la *perte de sang* ou *hémorrhagie traumatique*, va être étudié ; les autres l'ont été ou le seront dans le cours de l'ouvrage.

HÉMORRHAGIES TRAUMATIQUES. — Les hémorrhagies qui sont dues à des accidents sont plus fréquentes et plus abondantes avec les coupures ou divisions par instruments tranchants, qu'avec les piqûres, les plaies contuses, les déchirures ou les coups de feu. L'étroitesse de l'ouverture faite par un instrument piquant, l'état de stupeur où se trouve l'organisme tout entier, l'écrasement produit par les contusions et par les coups de feu, l'allongement des tissus déchirés, expliquent l'absence ou la petite quantité de perte de sang. Toutefois, les phénomènes que nous venons de signaler ne sont pas constants et réguliers. Quelques-uns peuvent manquer, d'autres peuvent être exagérés ou mal caractérisés.

La perte de sang suit-elle immédiatement l'accident, l'hémorrhagie est *primitive* ; elle est *consécutive* quand le sang ne coule un peu abondamment qu'après la chute des eschares. Sous le rapport des vaisseaux intéressés, les hémorrhagies sont dites *artérielles, veineuses, capillaires*.

HÉMORRHAGIES ARTÉRIELLES. — Écoulement de sang rouge, vermeil, par jets saccadés, isochrones aux battements du pouls, — suspension de l'écoulement quand on exerce une compression entre la plaie et le cœur. — Point de changement ou de diminution dans la perte de sang quand la compression est faite entre la plaie et les extrémités.

Un gros vaisseau est-il ouvert à la racine d'un membre : les phénomènes sont les mêmes. Est-il ouvert au sommet du membre : on voit sortir du bout supérieur un jet de sang saccadé, isochrone aux battements du cœur, rouge et vermeil. Le sang du bout inférieur est un peu moins rouge, mais son jet est également saccadé.

Les anastomoses sont-elles peu larges : le sang coule en nappe ; sa couleur est noire. Le vaisseau sanguin n'est-il ouvert qu'en partie : une portion de sang s'écoule dans la partie inférieure de la plaie, l'autre s'échappe par jets saccadés, isochrones aux battements du cœur. Enfin, la plaie est-elle très étroite : le sang s'écoule au dehors en nappe et en petite quantité ; en dedans, il s'infiltré, s'amasse en plus ou moins grande abondance ; la peau se colore en violet, se gonfle, se distend.

Traitement. — Bien qu'une syncope puisse arrêter une hémorrhagie

artérielle, le praticien ne peut avoir une confiance absolue dans une probabilité semblable; il devra donc agir et agir promptement, soit par la *compression* ou la *torsion*, soit par la *cautérisation* ou la *ligature*, soit encore par les liquides hémostatiques quand les vaisseaux sont d'un petit calibre. V. HÉMORRHAGIES CAPILLAIRES.

COMPRESSION. — Elle est *directe*, quand on l'exerce perpendiculairement au vaisseau; elle est *latérale*, quand on agit parallèlement au vaisseau; elle est *provisoire* quand elle est faite par les doigts d'un aide pendant une opération; *permanente* ou *définitive* quand elle est pratiquée par les doigts encore et pendant un temps plus ou moins long, ou au moyen de morceaux d'agaric superposés en pyramide, de compresses graduées et plus ou moins épaisses, ou d'instruments spéciaux (*garrot, tourniquet, compresseur*, etc.).

Torsion. — Opération applicable aux artères seulement. Le vaisseau est saisi par une pince et tordu plusieurs fois (*torsion libre*, pour les petits vaisseaux seulement); ou bien le vaisseau, un peu volumineux, est saisi avec une pince, attiré au dehors, saisi en travers par une autre pince, et tordu plusieurs fois (*torsion limitée*, plus fréquemment employée).

Cautérisation. — Elle se fait avec le fer rouge ou les caustiques. Le premier moyen est le meilleur. On ne cautérise guère que les petits vaisseaux artériels et les vaisseaux capillaires.

Ligature. — Le plus simple et le plus sûr des moyens hémostatiques. Dans leur mode d'action, les ligatures sont *définitives*, *incessantes* ou *progressives*, selon la nature des tissus organiques auxquels on a affaire, selon les effets que l'on veut produire. Les premières une fois faites, on n'y revient plus; les secondes sont resserrées de temps en temps à l'aide de pinces ou d'instruments convenables; les troisièmes sont relâchées ou resserrées à volonté par le praticien, et cela en faisant usage du garrot, du serre-nœud, etc. Les ligatures sont faites avec des fils de lin, de chanvre ou de soie. Ces fils doivent avoir une grosseur calculée d'avance; trop forts, ils froncent les vaisseaux plutôt qu'ils ne les étirent dans des limites voulues; trop petits, ils peuvent couper l'artère ou la veine et donner lieu à une autre perte de sang. C'est donc entre ces deux extrêmes que le choix doit être fait pour remplir les conditions suivantes: constriction circulaire suffisante pour empêcher le sang de passer, pour obtenir la rupture des tuniques moyenne et interne, déterminer l'inflammation qui doit donner naissance à la lymphe plastique, arriver à la coagulation du sang, à l'occlusion des vaisseaux.

Règles générales des ligatures. — Nous rappellerons les suivantes

empruntées au professeur Malgaigne : 1° On s'assure d'abord de la position de l'artère. 2° L'artère reconnue, on détermine avec les quatre doigts de la main gauche posés perpendiculairement sur la peau, la direction et l'étendue que l'incision doit avoir. 3° Quand l'artère est superficielle et sensible au toucher, l'incision extérieure peut se faire parallèlement à sa direction ; quand elle est profonde, il vaut mieux que l'incision la croise un peu obliquement. 4° La peau divisée, si l'artère ne se trouve pas immédiatement au-dessous de l'aponévrose, on ouvre l'aponévrose par une ponction à côté du vaisseau. 5° Si l'artère est profonde, on fait contracter les muscles pour mieux reconnaître leurs interstices : on les sépare avec le doigt, la sonde cannelée ou le manche du bistouri, et on les relève du côté le moins déclive de la plaie. 6° Arrivé sur l'artère, le chirurgien la reconnaît à sa couleur d'un blanc mat, à sa position, à son aplatissement quand elle est comprimée du côté du cœur, à ses battements quand cette compression n'existe pas. 7° Si l'artère est petite, ou si elle est jaunâtre, ce qui indique une altération de sa tunique, il ne faut point ouvrir sa gaine. 8° On passe alors sous l'artère la sonde cannelée tenue comme une plume à écrire. 9° Pour les artères un peu profondes, on courbe le bec de la sonde ; pour celles qu'elle ne pourrait aisément atteindre, on a recours à l'aiguille de Deschamps. 10° En général, pour les vaisseaux d'un petit calibre, s'il y a un nerf collatéral, on commence par introduire la sonde entre l'artère et le nerf, entre la veine et l'artère s'il n'y a qu'une veine. 11° Si la veine est très volumineuse, sa lésion étant fort grave, c'est entre elle et l'artère qu'il faut passer la sonde. 12° Quand l'artère est d'un gros calibre, on la fixe à 9 ou 10 millimètres au-dessus ou au-dessous du point où pénètre la sonde. 13° L'artère étant saisie et mise à cheval sur la sonde, on s'assure de ses battements pour prévenir toute méprise. 14° Pour passer la ligature, on conduit sur la sonde un stylet aiguillé muni de fil, et on dégage l'instrument en laissant le lien ; si l'on se sert de l'aiguille de Deschamps, qui porte son chas près de son extrémité, dès que cette extrémité apparaît de l'autre côté de l'artère, on dégage le fil, et on retire l'aiguille par le même chemin qu'elle a parcouru. 15° Quand la plaie des téguments est dans la direction de la plaie artérielle, on agrandit la première pour mettre le vaisseau à découvert. 16° Si le trajet de la plaie est très oblique, on recherche, par l'introduction d'un stylet boutonné, à quelle profondeur elle pénètre, dans quelle direction et à quel point l'artère a été lésée. 17° Tant qu'on n'est pas parvenu à l'artère, il faut établir sur son trajet une compression solide. Quand l'artère est à nu, on fait lever la compression pour s'assurer de l'endroit lésé,

on introduit un stylet dans l'artère pour la soulever légèrement, et le placement de la ligature devient facile. 18° On évite le retour de l'hémorrhagie par le bout inférieur, en mettant deux ligatures, l'une au-dessus, l'autre au-dessous de la plaie, et rapprochant ensuite les liens le plus possible. 19° Quand l'artère lésée est très profonde, quand il y a doute sur le vaisseau, comme à la partie supérieure de l'avant-bras et de la jambe, il est préférable de lier le tronc brachial ou fémoral, et d'établir une compression modérée sur la plaie.

HÉMORRHAGIES VEINEUSES. — Écoulement de sang en jet continu ou en nappe; — interruption de l'écoulement quand on comprime entre la plaie et les capillaires; — augmentation quand on agit entre le cœur et la plaie, ou que l'on fait contracter les muscles traversés par les vaisseaux blessés. La veine n'est-elle lésée qu'incomplètement : une portion du sang remonte vers le cœur, l'autre coule en nappe sur les bords de la plaie. Si on comprime entre la plaie et le cœur, tout le sang s'échappe en jet par la plaie : c'est ce qui arrive quand on fait la saignée du bras. L'ouverture de la plaie n'est-elle point en rapport avec l'ouverture de la veine : il y a *thrombus* ou épanchement de sang dans le tissu cellulaire.

Traitement. — Quand aucun signe n'indique la cessation spontanée d'une hémorrhagie veineuse, il faut recourir aux moyens hémostatiques, c'est-à-dire à la compression, à la ligature, aux styptiques, etc., suivant le calibre du vaisseau lésé, suivant la quantité de sang qui s'écoule, etc.

HÉMORRHAGIES CAPILLAIRES. — Écoulement en nappe d'un sang plus rouge que le sang veineux, mais moins rouge, moins vermeil que le sang artériel.

Traitement. — Par les absorbants, les réfrigérants, les styptiques, la compression, la cautérisation. Voy. **HÉMORRHAGIES ARTÉRIELLES** pour la *compression* et la *cautérisation*.

A. *Absorbants.* — Charpie râpée ou ordinaire, mais fine; fragments d'éponges fines et sèches; morceaux d'agaric présentant les mêmes qualités; poudre de colophane, de gomme arabique; telles sont les substances avec lesquelles on peut arrêter les hémorrhagies capillaires. On les applique sur la plaie étanchée, et on seconde leur mode d'action par une compression plus ou moins forte.

B. *Réfrigérants.* — Eau frappée, glace pilée. L'une et l'autre s'appliquent directement; la première à l'aide de compresses imbibées; la seconde est renfermée dans une vessie de porc ou dans un nouet de linge fin. Toutes deux sont renouvelées le plus possible.

C. *Styptiques. Astringents.* — Soluté de sulfate de fer, de sulfate de

cuivre dans les proportions suivantes : Sulfate, 1 gram. ; eau, 100 gram., alcool pur, eau de Rabel pure (p. 557) ; eau vinaigrée, préparée avec un tiers ou moitié de vinaigre ; eaux hémostatiques, perchlorure de fer, collodion, etc., ci-dessous formulés.

Eaux hémostatiques.

Eau ordinaire chargée des principes solubles et aromatiques du sang-dragon, de la térébenthine, du seigle ergoté, de la résine, de certains baumes, etc., etc.

Eau hémostatique de Neljabin.

Castoréum de Sibérie...	30 gram.
Ambre gris.....	30 gram.
Seigle ergoté	125 gram.
Baume de la Mecque	12 gram.
Baume du Canada.....	60 gram.
Cannelle... ..	420 gram.
Fleurs de romarin.....	750 gram.
Sommités de menthe poivrée.	560 gram.
Huile de cajeput.....	15 gram.
Alcool rectifié.....	500 gram.
Eau, quantité suffisante.	

Contusez ou incisez toutes les matières, faites macérer pendant 12 heures dans l'eau alcoolisée, et distillez pour retirer 8750 grammes de produit.

Eau de Brocchieri.

Eau ordinaire distillée sur des copeaux de sapin. On arrose les plaies saignantes ou bien on recouvre celles-ci de compresses imbibées.

Eau de Pagliari.

Benjoin.....	250 gram.
Alun.....	500 gram.
Eau	3000 gram.

Faire bouillir pendant six heures dans un pot vernissé, remplacer l'eau qui s'évapore par de l'eau bouillante, filtrer.

Même mode d'emploi.

Eau de Tisserand.

Sang-dragon.....	100 gram.
------------------	-----------

Térébenthine des Vosges.	100 gram.
Eau chaude.....	1000 gram.

Faites digérer 12 heures. — Comme ci-dessus.

Eau hémostatique avec le seigle ergoté.

Ergot de seigle coneassé.	100 gram.
Eau bouillante	1000 gram.

Faites infuser et digérer pendant 4 à 5 heures. Filtrez et ajoutez :

Alcoolat de citron.....	5 gram.
-------------------------	---------

Même usage.

Soluté alumineux benziné (Mentel).

Eau.....	2000 gram.
Sulfate d'alumine pur...	1000 gram.
Benjoin amygdaloïde concassé.....	100 gram.

Faites digérer pendant 6 à 8 heures. Évaporez jusqu'à 30° aréomètre Baumé. Laissez déposer pendant quelques jours. Décantez et employez dans les mêmes circonstances et de la même manière que les préparations précédentes et suivantes.

Perchlorure de fer.

Saturez avec du peroxyde de fer hydraté humide de l'acide hydrochlorique pur ; évaporez jusqu'à ce que le soluté froid marque 30° au pèse-sel. Quelques gouttes dans un demi-verre d'eau.

Hémostatique un peu douloureux au moment de son application, mais sans action irritante sur les plaies.

Collodion.

Fulmi-coton bien sec et divisé en ouates très légères et peu volumineuses.....	16 gram.
--	----------

Éther sulfurique 175 gram.

On introduit, sans le tasser, le fulmicoton dans un ballon sec, on verse dessus 429 grammes d'éther sulfurique, et l'on bouche le ballon hermétiquement. Après quelques minutes, lorsque tout le fulmicoton est bien pénétré d'éther et qu'il s'est affaissé sur lui-même, on secoue le vase pour diviser la masse gélatineuse, et on l'abandonne pendant quinze ou vingt minutes au soleil. Après ce temps, on ajoute le reste de l'éther, et l'on agite pour opérer la dissolution de la masse gélatineuse.

Collodion élastique. — Voy. p. 421.

Hémostatique interne ou sirop de seigle ergoté (Hébert).

Seigle ergoté pulvérisé... 50 gram.

Vin blanc de Bourgogne... 300 gram.

Filtrez après huit jours de macération.

D'une autre part, épUIsez le marc par trois décoctions successives faites chaque fois avec :

Eau ordinaire..... 100 gram.

Laissez reposer. Décantez. Ajoutez le macératé ci-dessus, plus 500 gram. de sucre, et faites un sirop. — Dose : 50 à 60 gram. dans un liquide approprié.

Contre les hémoptysies et les métrorrhagies.

Pierre styptique (Hesselbach),
poudre caustique (Hammon).

Alun..... 65 gram.

Sulfate de fer..... 32 gram.

Sulfate de cuivre..... 16 gram.

Vert-de-gris..... 4 gram.

Chlorhydrate d'ammoniaque. 2 gram.

Faites fondre dans un creuset et coulez le mélange sur une plaque de marbre. Dose : une partie dans 24 parties d'eau.

Soluté hémostatique.

Eau..... 100 gram.

Ergotine..... 10 gram.

Faites dissoudre, filtrez. Imbibez des tampons de charpie de ce soluté, et appliquez sur les surfaces saignantes.

Régime. — Dans les hémorrhagies artérielles et veineuses, diète rigoureuse. — Boissons froides et acidules. — Puis, l'alimentation étant possible ou devenue nécessaire, prescrire les bouillons, les consommés, les analeptiques, les fortifiants.

TRAITEMENT DES PLAIES EN GÉNÉRAL. — Réunion par première ou par seconde intention. — Pansement. — Autoplastie quand il y a perte de substance un peu considérable.

Réunion par première intention, ou réunion immédiate. — On réunit par première intention les plaies dont les bords sont nets et faciles à rapprocher.

Conditions de la réunion immédiate. — Bien que ce mode de pansement semble avoir fait son temps, bien que ses avantages, peut-être trop vantés, soient infirmés par quelques-uns, nous dirons cependant ses conditions de succès. — Laisser saigner la plaie pendant un certain temps. — Faire la ligature ou la torsion des vaisseaux sanguins. — Purger la plaie de tout corps étranger. — Affronter des surfaces similaires. — Posi-

tion rationnelle du malade et des parties lésées. — Moyens contentifs. — Compression. — Cautérisation.

La *position des parties lésées* ne saurait être indiquée d'une manière générale; elle varie à l'infini. Qu'il nous suffise de dire qu'elle ne doit occasionner aucun tiraillement, aucun écartement sur les bords de la plaie.

La *position du malade*, dit le professeur Nélaton, n'est pas indifférente. Bonne, c'est-à-dire favorable à la circulation en retour, elle peut faire avorter les phlegmasies légères, annihiler ou diminuer la douleur, la tuméfaction des phlegmasies intenses; mauvaise, c'est-à-dire le pus ne pouvant s'écouler facilement, les bords des solutions de continuité étant tirillés, on voit s'établir des foyers purulents, des infiltrations putrides, la réunion ne se fait pas, etc.

MOYENS CONTENTIFS (bandelettes agglutinatives, sutures, serres-fines, bandages). — Les bandelettes agglutinatives sont des bandes plus ou moins longues, plus ou moins larges, taillées dans un morceau de sparadrap ou toile de lin, de chanvre, de coton, recouverte d'une substance emplastique. La soie, les tissus légers en caoutchouc peuvent encore fournir à la préparation des bandelettes agglutinatives. Les tissus en caoutchouc sont très avantageux dans les cas où il est nécessaire d'exercer une certaine compression permanente. Les emplâtres ordinairement employés à la confection des sparadraps sont : l'*emplâtre de diapalme*, celui de *diachylon*, de *Vigo* (voy. p. 4), etc. La colle de poisson fondue et étendue sur de la soie noire, rose ou blanche, constitue le *taffetas d'Angleterre*.

Emplâtre diapalme.

Emplâtre simple	1000 gram.
Cire blanche.	60 gram.
Sulfate de zinc	32 gram.

Emplâtre simple.

Litharge en poudre fine. } Graisse de porc } Huile d'olive }	De chaque, 2000 gram.
Eau.	4000 gram.

Placez sur un feu doux, remuez jusqu'à évaporation complète de l'eau, et partagez le tout en masses égales et plus ou moins volumineuses dites *magdaléons*.

Emplâtre diachylon.

Emplâtre simple	1000 gram.
---------------------------	------------

Cire jaune.	96 gram.
Poix blanche.	96 gram.
Térébenthine	96 gram.
Gomme ammoniacque	32 gram.
Bdellium.	32 gram.
Galbanum	32 gram.
Sangapeum.	32 gram.

Emplâtre au minium brûlé (Colson).

Huile d'olive.	500 gram.
Minium.	250 gram.
Cire jaune.	185 gram.

Étendu sur de la toile, cet emplâtre n'est point irritant.— Il peut, dans beaucoup de cas, remplacer ceux de *Vigo*, de *diachylon*.

Le sparadrap diachylon pouvant donner lieu à des coliques (toutefois, ces cas sont rares), ayant de plus l'inconvénient de noircir les parties sur lesquelles il est appliqué, quand ces parties sont en contact avec des vapeurs sulfureuses, on a proposé (Guéneau de Mussy) de le remplacer par un sparadrap fait avec un emplâtre à base de zinc. Cet emplâtre a été préparé de la manière suivante par un pharmacien de Luchon (Boileau fils) :

Décomposer un soluté de savon blanc par un soluté de sulfate de zinc; laver et faire sécher le précipité ou *oléo-margarate de zinc*; combiner celui-ci avec la gomme-résine et les autres substances entrant dans la composition du diachylon.

Sparadrap opiacé.

Sur un morceau de taffetas serré et un peu épais, étendre deux ou trois couches d'extrait aqueux d'opium mêlé à un sixième de son poids de poudre de gomme arabique.

SUTURES. — Moyens de réunion à l'aide de fils, d'aiguilles et d'épingles, etc. — Six espèces sont décrites par les chirurgiens :

1° *Suture entrecoupée.* — Formée par un ou plusieurs fils passés perpendiculairement à la plaie. Ainsi un fil est passé d'avant en arrière sur un des bords de la plaie, d'arrière en avant sur le bord opposé. On continue la même opération autant de fois que cela est nécessaire pour affronter complètement les parties divisées. Du troisième au quatrième ou cinquième jour, les fils peuvent être retirés, en totalité ou en partie, en appuyant l'extrémité de l'un des doigts sur la partie antérieure et inférieure de l'ouverture faite par l'aiguille.

2° *Suture à anse.* — Elle est abandonnée pour les artères et les veines, à cause du froncement qu'elle fait éprouver aux tissus, mais elle sert encore dans le mode de jonction par *affrontement* (voy. PLAIES INTESTINALES). Deux procédés sont suivis. Dans le premier, une anse de fil est passée dans le milieu de la plaie intestinale : celle-ci est rapprochée de la plaie extérieure, et les extrémités du fil sont fixées sur les téguments à l'aide d'un emplâtre agglutinatif. Dans le second (*procédé de Ledran*), des fils, dont le nombre varie, sont passés au travers des bords de la plaie à 6 ou 7 millimètres de distance les uns des autres. On noue ensemble les chefs du même côté, et l'on tortille les deux faisceaux qui en résultent.

3° *Suture continue, en surjet, ou du Pelletier.* — Cette suture ressemble au lacement du corset.

4° *Suture en faufile.* — C'est la même que la précédente, mais plus écartée dans ses surjets.

5° *Suture entortillée.* — C'est la suture entrecoupée, dans laquelle les fils sont remplacés par des épingles, et sur lesquelles épingles on entortille du cordonnet fin et solide.

6° *Suture enchevillée.* — On passe des fils doubles dans les lèvres de la plaie. Dans l'anse de chaque fil attiré à soi, on passe le tuyau d'une plume, ou mieux un petit cylindre de sparadrap qui a l'avantage de se plier à la forme des parties lésées. Sur l'autre lèvre de la plaie on place un autre cylindre de sparadrap sur lequel sont attachés, en exerçant une certaine pression, les chefs de chaque bout de fil.

Règles à suivre dans l'application des sutures. — Laver préalablement la plaie. — Enlever tous les corps étrangers qui peuvent s'y trouver et qui s'opposeraient à la réunion immédiate. — Serrer les fils de manière à éviter toute constriction ou étranglement. — Veiller à ce qu'il ne s'établisse pas de foyers purulents. — Ménager une issue dans le point le plus déclive pour y passer une mèche de charpie en cas de suppuration. — Placer assez de sutures pour empêcher qu'il n'y ait aucun écartement des bords de la plaie. — Laisser entre chaque suture un intervalle de 3 à 5 millimètres pour les plaies superficielles, 8 à 10 millimètres pour les plaies profondes. — Commencer par la partie moyenne de la plaie, ou près des bords d'un organe, quand un organe a été blessé dans son bord libre. — Éviter de blesser les vaisseaux, aponévroses et filets nerveux voisins un peu considérables.

Précautions à prendre pour retirer les sutures. — Voy. LEVÉE DES APPAREILS.

SERRES-FINES. — Petit instrument proposé par Vidal (de Cassis) pour rapprocher les bords des coupures et remplacer les sutures. La serre-fine n'est autre qu'un fil d'argent courbé sur lui-même, et formant dans la partie centrale, deux spirales susceptibles de s'écarter plus ou moins et d'agir à la manière d'une pince. C'est dans cet écartement que l'on place les bords des plaies.

PINCES A PRESSION CONTINUE OU GRADUÉE. — Aux serres-fines, le docteur Marcellin-Duval, chirurgien en chef de la marine à Brest, préfère les suivantes qui dérivent du *barillet d'une montre*. Ces pinces, qui peuvent servir tout à la fois de moyen de réunion, de moyen hémostatique et de compresseur dans le cas où l'on voudrait tenter l'atrophie de certaines tumeurs, sont faites avec des fils de fer zingué, ou d'acier bruni, ou d'argent, ou d'alliage non oxydable. Elles présentent deux ressorts réunis par une tige transversale, munie d'un trou dans lequel s'engage une vis qui augmente la force de constriction des mors de la pince. Les mors

affectent des formes différentes suivant les indications à remplir : ils sont ou droits, ou recourbés, ou en griffes. Celles-ci s'appliquent à nu (après certaines opérations, celle du phimosis par exemple). Les mors des autres formes sont garnis d'un morceau d'agaric épais ; avec cette précaution, les pinces n'agissent que *médiatement* sur la peau et les tissus.

BANDAGES. — Les bandages sont le complément de tout pansement des plaies. Le même nom s'applique encore à des appareils mécaniques destinés à soutenir, à rapprocher, comprimer, etc., les organes ou parties d'organes tendant à prendre une direction vicieuse. Les bandages ont reçu des noms différents. On les dit : *contentifs, préservatifs ou préventifs, unissants, divisifs, expulsifs, compressifs, suspensifs*. On a appelé *appareils orthopédiques* les bandages mécaniques employés au redressement des membres déviés, des os incurvés, etc.

Classification des bandages (Gerdy).

1° **BANDAGES SIMPLES.** — *Bandages circulaires.* Ils forment autour de nos parties des circulaires horizontaux qui se recouvrent plus ou moins complètement. — *Bandages obliques.* Lorsqu'ils forment des circulaires obliques. — *Bandages spiraux.* Dans ce bandage, la bande décrit des tours de spire appelés *doloires*. Ces tours se recouvrent quelquefois à moitié, d'autres fois ils ne sont que juxtaposés ; enfin, les doloires peuvent être plus ou moins éloignées les unes des autres. — *Bandages croisés ou en huit de chiffre.* On donne ce nom aux bandages formés par des tours de bande également appelés *doloires*, et croisés de manière à présenter plus ou moins complètement la forme d'un 8. — *Bandages noués.* Ceux qui forment un nœud. — *Bandages récurrents.* Ceux dont les tours de bande vont et reviennent alternativement sur leurs pas. — *Bandages pleins.* Ceux qui sont faits avec une large pièce de linge entière. — *Bandages invaginés ou unissants.* Ils sont formés par une bande perforée dans une partie quelconque de son plein, et qui reçoit dans les ouvertures, soit un de ses chefs taillé en autant de lanières qu'il y a d'ouvertures, soit les chefs d'une autre bande taillée de la même manière. — *Liens.* Dans ce dernier genre, nous rangerons tous les bandages simples qui ne peuvent être placés dans les genres que nous venons de nommer : ce sont les bandages contentifs des sondes ou des luxations.

2° **BANDAGES COMPOSÉS.** — *Bandages en T ou en croix.* — *Bandages en fronde.* Quand ils sont formés par une large pièce de linge, dont les deux extrémités sont taillées longitudinalement de manière à présenter un nombre égal de chefs. Ce bandage ressemble assez à la fronde dont se servaient les anciens. — *Bandages en bourse, ou suspensoirs.* On donne ce nom aux bandages qui ont la forme d'un petit sac dans lequel on place l'organe que l'on veut soutenir. — *Bandages en gaine, ou vaginiformes.* Quand ils ont la forme d'une gaine. — *Bandages lacés en boucles.* Quand ils sont garnis de cordons, de boucles, etc.

3° BANDAGES MÉCANIQUES. — 1. Bandage à plaque, composé d'une plaque et d'un cordon. — 2. Bandage contentif élastique des sondes. — 3. Bandage à ressorts spiraux. — 4. Bandage à ressorts courbes : bandage herniaire, par exemple. — 5. Bandages compressifs des vaisseaux. — 6. Bandages destinés à rendre par leur élasticité le mouvement aux parties qui l'ont perdue. — 7. Appareils de fracture. — 8. Appareils orthopédiques.

Réunion médiate ou par seconde intention. — On réunit ainsi les plaies qui sont dans des conditions contraires aux précédentes ; telles sont les *plaies contuses*, les *plaies par armes à feu*, les *brûlures*, etc.

Y a-t-il perte de substance ; celle-ci est-elle peu considérable : agir comme dans la division ou coupure simple, en exerçant toutefois une traction assez forte pour réunir les tissus divisés. Dans le cas où cette traction devrait aller au delà des limites élastiques des parties coupées, laisser la plaie suppurer, attendre, non plus la formation du tissu cicatriciel (nous avons vu la lymphe plastique lui donner naissance en quarante-huit heures et devenir tout à fait solide en huit à dix jours), mais la *cicatrisation*, mode de guérison dû aux efforts de la nature secondés par les ressources de l'art ou par celles des diverses méthodes d'autoplastie.

CICATRISATION. — Déjà nous avons défini la *cicatrice*, nous avons dit les vices ou difformités, les maladies de ce dépôt, de cette condensation et organisation de la lymphe plastique. Maintenant, un mot sur la marche de ce mode de guérison des plaies avec perte de substance, ou des plaies qui doivent suppurer.

Pendant quelque temps un suintement séro-sanguinolent a lieu ; puis la plaie sèche ; sa surface est irrégulière, d'un rouge blafard. Un nouvel écoulement séreux, sanguinolent, un peu visqueux, se manifeste et devient de plus en plus consistant, crémeux, jaunâtre : c'est du pus. Bientôt des granulations (*bourgeons charnus*) coniques et rouges couvrent la plaie. Les bords tuméfiés de celle-ci se dégorgent et s'affaissent ; son contour se rapproche, un rétrécissement a lieu. Ce rétrécissement mérite toute l'attention du praticien, car au rétrécissement mal surveillé, doivent être attribuées ces cicatrices vicieuses qui font le désespoir des malades et qui nécessitent souvent de nouvelles opérations.

Quand au pus a succédé une couche blanchâtre et très mince de lymphe plastique, quand cette couche a pris de la consistance et une certaine épaisseur, que dans son intérieur rampent, au milieu d'une matière amorphe finement granuleuse (sorte de *blastème* demi-solide) des vaisseaux sanguins, quand enfin cette couche organisée a gagné le centre de la plaie, la *cicatrice* est formée, la *cicatrisation* est faite.

La cicatrisation ne peut-elle être tentée, ni espérée en raison de l'étendue de la perte de substance : recourir aux moyens autoplastiques. Enfin, ces derniers moyens n'étant pas nécessaires et la cicatrisation languissant, on a proposé (Demarquay et Leconte) de hâter sa marche à l'aide du gaz acide carbonique reçu dans des espèces de manchons en caoutchouc enveloppant la partie blessée. L'air chaud et humide, appliqué de la même manière, procure les mêmes avantages. Voy. INCUBATION.

AUTOPLASTIE. — Opération qui a pour but la restauration des parties mutilées, et qui peut se réduire aux *méthodes de Celse, italienne et indienne*.

Méthode de Celse. — Réparation des parties lésées aux dépens de la peau des parties voisines, à la condition que cet emprunt, qui sera double, qui donnera une cicatrice linéaire, ne sera pas complètement détaché, qu'il sera mis en contact, par glissement et traction, avec des tissus similaires dont les bords auront été préalablement rafraîchis (nous supposons la perte de substance déjà ancienne).

Méthode italienne. — Dans cette méthode l'emprunt est fait à une partie plus ou moins éloignée du siège de la blessure, à la peau du bras principalement. A cet effet, on prend, avec un morceau de papier, la forme exacte de la perte de substance, on porte ce patron sur la partie du corps qui doit fournir le lambeau. On taille celui-ci de manière qu'il dépasse un peu tout le pourtour du morceau de papier. On ménage un pédicule au lambeau pour que la vie y soit entretenue. On applique le lambeau sur la plaie ; on le retient avec quelques points de suture. Le bras qui a prêté le lambeau est élevé et maintenu de manière qu'aucun tiraillement ne gêne ou empêche la réunion. Celle-ci une fois faite, on coupe le pédicule, on dégage le bras, on enlève les moyens de suture.

Méthode indienne. — Ici l'emprunt est encore fait aux parties voisines, le lambeau est simple et porté par renversement de son pédicule sur la plaie, avivée si elle est ancienne, simplement lavée, dans le cas contraire.

PANSEMENT EN GÉNÉRAL. — Soins donnés à une plaie au moyen d'appareils et de topiques convenables. Les pansements sont *provisoires, définitifs* ou *rares*. Le pansement provisoire consiste dans la ligature des gros vaisseaux, dans l'application d'un linge cératé sur la plaie, d'un peu de charpie sur le linge, d'une compresse sur la charpie, d'une bande autour de la compresse. Au bout de quelques heures, on enlève le tout, on examine l'état de la plaie ; avec de l'eau tiède on détache les caillots sanguins s'il y en a, et on procède au *premier appareil* ou *pansement définitif*.

Pansement définitif. — Il a pour but la cicatrisation de la plaie, cicatrisation obtenue soit sans suppuration ou par *réunion immédiate*, soit après suppuration ou par *réunion médiate*. Voici les règles qu'il faut observer : Placer le malade de manière que rien ne puisse le gêner pendant la durée du pansement. Avoir à sa portée tous les objets nécessaires au pansement (instruments, pièces d'appareils, topiques, eau froide, eau chaude, éponges, vases vides pour recevoir les objets ou pièces inutiles, flambeau, bougie, lumière). — Placer tous ces objets dans l'ordre de leur utilité, — un nombre suffisant d'aides intelligents, calmes, bienveillants, mais non obséquieux, pusillanimes, bavards, etc. Garantir le lit ou le plan sur lequel repose le blessé au moyen d'une alèze, d'un drap ou d'une serviette (suivant l'importance du pansement) pliés en double.

Se hâter lentement, c'est-à-dire ne point user d'une rapidité qui puisse nuire au malade ou à la plaie. Laisser celle-ci le moins longtemps possible en contact avec l'air ambiant. Seconder cette précaution en tenant fermées les portes et fenêtres de la chambre. Retirer avec ménagement les premiers appareils ou les premières pièces de pansement. — Arroser, humecter avec de l'eau tiède ou de l'eau fraîche (de l'huile, du cérat, si le corps adhérent est un emplâtre) tout ce qui sera dur et collé aux tissus blessés. — Ne laisser aucun fil, aucun corps étranger sur la surface ou sur les bords de la plaie. — Enlever le pus, le sang épanchés dans les anfractuosités de la plaie, avec des boulettes de charpie douce et molle, ou bien avec des morceaux d'éponges fines. Respecter la suppuration qui est de bonne nature en ne lavant pas trop souvent, soit à chaud, soit à froid, la plaie dont le fond est rose et vermeil.

Pansement à plat. — Les premières conditions ci-dessus indiquées étant remplies, la plaie étant mise à nu, débarrassée de tout ce qui lui avait été appliqué d'abord, on procède au pansement simple ou *pansement à plat* qui est celui-ci : Sur la plaie un linge fenêtré et enduit de cérat ; sur le linge fenêtré un plumasseau de charpie également enduit de cérat (le cérat a pour but d'empêcher les adhérences de la charpie avec la plaie, du plumasseau de charpie avec le linge fenêtré) ; sur la charpie des compresses, et sur celles-ci un bandage pour maintenir le tout et achever le pansement.

Doit-on n'employer que de la charpie sèche, afin d'irriter le fond de la plaie, augmenter ou activer la suppuration : dans ce cas, on recouvre les bords de la plaie de bandelettes de linge fenêtrées et graissées de cérat, de cétine, d'huile ou de tout autre corps gras.

Le bandage, comme dernier temps du pansement et comme moyen

contentif général, ne doit être ni trop ni pas assez serré. Trop serré, il peut donner lieu à l'étranglement, à la gangrène des tissus ; trop lâche, toutes les pièces du pansement se dérangent et des conséquences fâcheuses (érailllements, déchirures, etc.) en sont le résultat.

Pansement rare. — Le but final de tout pansement étant la cicatrisation de la plaie, la cicatrisation se faisant d'autant plus promptement qu'on met plus de soin et d'attention à enlever les pièces d'appareil souillées par le pus, à remplacer les linges malpropres, à refaire un pansement plus ou moins serré, à remédier aux hémorrhagies, aux accidents, à modifier la nature des topiques, etc., il est difficile de remplir toutes ces indications avec le pansement rare. Aussi rien d'absolu sur les avantages et les inconvénients de cette manière de faire. L'appareil inamovible lui-même, appliqué dans les premiers jours d'une fracture et laissé en place jusqu'à consolidation complète, appareil qui entraîne nécessairement le pansement rare, ne doit être employé que sur des parties non tuméfiées. Les tissus présentant des conditions contraires, étant gonflés, œdémateux et relevant sur eux-mêmes, laisseraient un intervalle libre au déplacement des fragments, ce qui donnerait lieu à un résultat négatif. Toutefois, si le pansement rare a son inconvénient, il a son bon côté. Il met la plaie moins souvent en contact avec l'air ; il ébranle moins souvent aussi les surfaces adhérentes ou en travail d'adhésion ; il conserve à la plaie sa chaleur normale. et cette chaleur est favorable à la sécrétion de la lymphe plastique. Bref, ce pansement est utile dans les plaies peu graves, qui suppurent peu abondamment et qui ne doivent pas guérir par première intention ; il ne l'est pas dans les plaies où une certaine constriction est nécessaire à la réunion immédiate ; il ne l'est pas non plus dans les plaies qui suppurent abondamment, qui répandent une odeur fétide, etc. ; plaies qui demandent quelquefois deux pansements par jour, un le matin, l'autre le soir, et à douze heures environ d'intervalle.

Le moment des pansements quotidiens est généralement indifférent ; cependant, toutes choses égales, le soir vaut mieux. Le repos de la nuit, toujours préférable au repos du jour, est plus certain.

Pansements par immersion, irrigation, incubation. — L'incubation peut être locale ou circonscrite, diffuse ou générale. — Les pansements par immersion dans l'eau froide ou tiède, par irrigation continue avec le même liquide, par incubation locale ou application d'une température uniforme, constante et égale à celle du corps, sont abandonnés à la sagacité, à l'expérience du praticien. Ces diverses méthodes de traitement ont été employées avec succès contre la diphthérie des plaies, la pourriture d'hô-

pital, les amputations, les ulcères, les plaies récentes par arrachement ou écrasement, les érysipèles, etc. L'incubation diffuse a été appliquée à la chlorose, à l'aménorrhée, l'œdème, l'ascite, les névralgies, etc. La scrofula, le rachitisme, l'anémie, etc., ont été traités par l'incubation générale. C'est au moyen d'une lampe à alcool qu'on obtient le degré voulu de chaleur.

PANSEMENT A L'ALCOOL ET LES COMPOSÉS ALCOOLIQUES. — L'alcool et ses composés pharmaceutiques coagulent l'albumine partout où ils la rencontrent. Cette propriété, bien connue des anciens (Hippocrate, Galien, Dionis), explique l'antique usage de ces préparations dans le pansement des plaies. Que trouve-t-on, en effet, à la surface des solutions de continuité ? du sang, de la sérosité, de la synovie, trois liquides qui contiennent de l'albumine. Cette albumine, promptement coagulée quand elle est en contact avec les alcooliques, est transformée en une pellicule blanc-grisâtre, laquelle pellicule arrête le sang qui provient des petits vaisseaux, favorise la réunion immédiate en jouant le rôle d'hémostatique.

Appliqué sur les tissus vivants, à la surface des plaies, l'alcool ne provoque aucun accident fâcheux (Bataillé, Guillet, Lecœur). Il active la sécrétion de la lympe plastique; il donne lieu aux mêmes phénomènes qui se passent à la surface des séreuses, c'est-à-dire qu'il détermine l'union, l'adhérence des parties divisées. Il a de plus l'immense avantage d'empêcher les phlegmons diffus, de s'opposer au développement de la fétidité, d'empêcher les fusées purulentes des synoviales tendineuses, de prévenir les phlegmasies internes, la phlébite, l'infection purulente, etc.

L'alcool et ses composés divers peuvent être employés indifféremment dans le pansement des plaies; cependant il y a avantage dans les choix suivants : *Esprit de vin* (alcool pur), *Eau-de-vie*, *Alcoolat de vulnéraire*, toutes les fois qu'on a affaire à des plaies récentes, à des plaies d'opérations; Alcool chargé de principes résineux, balsamiques, térébenthacés, aloétiques, etc. (*Baume du Commandeur*, *Élixir de longue vie*, etc.), pour les plaies anciennes, avec sécrétion sanieuse, eschares, gangrène, etc. Quoi qu'il en soit du choix adopté, c'est par affusion, lotions et compresses imbibées qu'on fait usage de l'alcool et des alcooliques.

Papier huilé pour le pansement des plaies. — Au taffetas ciré, ou à l'étoffe de gutta-percha, employés dans les grands hôpitaux pour le pansement des plaies et qui peuvent resservir après un nettoyage convenable, le docteur Mac-Ghié propose, comme but d'économie, l'usage d'un

papier imprégné d'huile de lin siccativ. Voici la formule donnée par le docteur V Gauthier (de Genève).

Huile de lin	1500 gram.
Acétate de plomb.	30 gram.
Litharge	30 gram.
Cire jaune.	15 gram.
Térébenthine	15 gram.

Mélez et faites bouillir le tout pendant une heure ou deux. Avec un pinceau ou une brosse, étendez une certaine quantité du liquide sur une feuille de papier de soie. Sur cette première feuille, placez-en une autre de même forme et de même dimension. Faites en sorte que celle-ci

dépasse un peu un des bords de celui-là. Passez la brosse ou le pinceau chargé de la liqueur. Passez une troisième, une quatrième, une cinquième feuille et opérez de même. Enfin, séparez les feuilles les unes des autres, et faites sécher séparément au soleil ou à l'étuve sur des cordes tendues. Si on a à craindre l'adhérence des feuilles entre elles, quand on les superpose pour les emmagasiner, on peut les saupoudrer de craie pulvérisée.

LEVÉE DES APPAREILS. — Le premier pansement des plaies réunies par première intention n'est généralement levé que du quatrième au cinquième jour; ce temps est nécessaire à l'établissement complet de la suppuration; mais cette règle n'est pas absolue. On peut, avant cette époque, enlever quelques pièces du pansement, surtout celles qui ont été promptement salies par un pus abondant et un pus fétide. D'ailleurs les bandelettes agglutinatives, maintenant les rapports des tissus entre eux, rendent possibles et faciles ces sortes de demi-pansements.

Les bandes seront roulées sur la main à mesure qu'on en débarrassera la plaie. — Les bandelettes agglutinatives, placées en travers, seront détachées en deux temps, avec ménagement, sans effort de traction; on commencera par un côté de la plaie; on soulèvera la bandelette à partir de son bord libre jusqu'au niveau de la solution de continuité. On agira de même pour le côté opposé. Un des doigts de la main gauche appuyera légèrement sur les chairs à mesure que la bandelette s'en séparera. Précaution déjà recommandée dans l'extraction des fils ou des aiguilles employés dans les sutures.

Les bandelettes sont-elles placées longitudinalement: on les enlève en masses, avec ménagement encore; mais ici le ménagement pourra être moins minutieux.

La levée du premier appareil de la réunion médiate est faite dans le même temps et avec des précautions à peu près semblables aux précédentes. Nous disons à peu près, car le cérat, dont la charpie, les lèvres de la plaie, le linge fenêtré sont enduits, empêche toute adhérence un peu considé-

rable, et permet le soulèvement partiel et même général de toutes les pièces du pansement.

Enfin, dans tous les pansements ou levées d'appareils, n'exercer aucune traction sur les fils des ligatures avant le sixième ou le dixième jour pour les petites artères, avant le douzième ou le vingtième pour les artères un peu volumineuses. Mais, comme rien n'est absolu, pas plus en chirurgie qu'en médecine, on pourra tenter quelques tractions sur les ligatures des mammaires externes après le dixième jour de leur application, après le douzième jour pour les ligatures des radiales, après le vingtième pour les ligatures de la crurale.

Plaies par coupures. — Plaies par instruments tranchants. — Division nette (du moins le plus ordinairement) des chairs; c'est le contraire dans les déchirures.

Symptômes locaux primitifs ou instantanés. — Perte de sang, douleur, écartement plus ou moins considérable des bords de la division (effet de la contractilité et de l'élasticité des tissus).

Symptômes locaux consécutifs. — Réunion immédiate, ou écartement des bords de la plaie, suppuration, etc.

Symptômes généraux. — Nuls ou peu sérieux quand la plaie est peu profonde. — Accidents fébriles et nerveux, troubles digestifs, etc., en rapport avec l'intensité de l'inflammation consécutive, avec l'abondance de la suppuration (nous supposons une plaie suppurante ou non réunie par *première intention*), avec l'absorption de celle-ci, etc. — Voy. INFLAMMATION, INFECTION PURULENTE, DÉLIRE DES OPÉRÉS, EMBARRAS GASTRO-INTESTINAUX.

Traitement. — Pour la perte de sang par trop considérable, voyez HÉMORRHAGIE TRAUMATIQUE; pour la douleur, voy. *Médication calmante, sédative.* Ces deux premières indications remplies, *réunion immédiate ou réunion médiate.*

Régime. — En général, continuation du régime habituel.

Plaies contuses. — Plaies avec solution de continuité du tégument externe ou de la peau, et meurtrissures, écrasement des parties molles sous-jacentes. La plaie contuse est plus que la *contusion*. Dans celle-ci, en effet, la peau reste intacte, mais les tissus qu'elle recouvre sont plus ou moins intéressés. Aux plaies contuses se rattachent les plaies par armes à feu.

Symptômes locaux. — Bords de la plaie irréguliers, mâchés, donnant

peu de sang. — Extravasation de celui-ci et formation d'ecchymoses superficielles ou profondes; dans ce dernier cas, il peut y avoir véritable épanchement sanguin, et par suite inflammation, abcès phlegmoneux, décollement de la peau, etc.

Symptômes généraux. — Ceux de la contusion au troisième degré.

Traitement. — Celui des contusions au troisième degré, celui des plaies par armes à feu.

CONTUSIONS. — Lésions des tissus sans solutions de continuité, avec extravasation de liquide dans les parties molles. La contusion n'est qu'un écrasement plus ou moins considérable; de là trois degrés de contusion: 1° simple déchirure des petits vaisseaux ou *simple ecchymose*; 2° déchirure des vaisseaux plus forts ou *épanchement de sang*; 3° destruction profonde ou *gangrène consécutive* des parties contuses.

ECCHYMOSE. — *Symptômes locaux.* — Lésion d'un violet foncé ou d'une teinte très noire dans sa partie centrale quand elle est considérable, d'un violet plus pâle sur ses bords. — Extension de la coloration dans les lames celluleuses et surtout dans les parties les plus déclives. — Peu à peu, décoloration de la partie lésée, teinte verdâtre, puis jaune, puis couleur normale de la peau.

Traitement. — Repos, résolutifs alcool-camphrés, eau blanche (p. 3), compression légère avec des morceaux d'agaric arrosés d'un infusé concentré d'arnica (arnica, 5 grammes, pour eau bouillante, 300 grammes).

Résolutif alcool-acétique (Théden).

Alcool rectifié.	} De chaque,
Vinaigre d'Orléans.	

Mêlez et conservez. — On applique des compresses imprégnées de cette li-

queur sur les parties nouvellement contuses.

Eau d'arquebusade. — Voy. ALCOOLAT DE VULNÉRAIRE, p. 48.

ÉPANCHEMENT DE SANG. — Ecchymose plus forte que dans la contusion au premier degré, qui peut cependant se terminer par résolution, mais qui peut aussi donner lieu à l'inflammation des parties voisines, et constituer les abcès désignés sous le nom d'*abcès sanguins*.

Symptômes. — Tumeur molle, fluctuante au centre, dure sur les bords. Peau d'une teinte violette toujours assez foncée. — Douleur profonde. — Mouvements difficiles dans les parties contuses.

Traitement. — Tous les résolutifs employés contre l'ecchymose simple. — Pas de saignées locales. — Compression méthodique. — Enfin, si un abcès s'est formé, évacuer le pus à l'aide d'incisions obliques sous-cutanées.

CONTUSION AU TROISIÈME DEGRÉ. — Contusion amenant peu à peu une altération profonde de la peau et des parties sous-jacentes.

Symptômes locaux. — Douleur profonde. — Engourdissement local. — Parfois perte complète de la sensibilité. — Refroidissement. — Aspect livide de la partie lésée. — Empâtement dû à l'écrasement des parties molles. — Puis retour de la chaleur. — Gangrène par inflammation.

Symptômes généraux. — Stupeur en rapport avec l'ébranlement de l'organisme. — Sueur froide. — Pâleur de la face. — Pouls petit et très faible, etc.

Traitement. — Réveiller le malade et la sensibilité générale par des frictions sèches ou alcool-aromatiques, par des boissons stimulantes, diffusibles (tisane de kina, eau vineuse, limonades), par des toniques, des cordiaux (voy. la *Potion avec le café et le kina*, p. 409; la *Potion cordiale*, p. 68; la *Potion tonique*, p. 247).

Faire usage des émoullients et des résolutifs selon les indications. — Pratiquer une saignée si le pouls devient dur et fréquent. — Enfin, enlever par ablation ou excision, les tissus mortifiés, par amputation les membres totalement broyés.

Régime. — Dans les contusions : eau d'orge, eau panée, eau de riz pour boisson; bouillon aux herbes, bouillon gras coupé pour alimentation. Puis, analeptiques et fortifiants.

Plaies par armes à feu. — *Symptômes locaux.* — Ils varient selon qu'il y a eu ou qu'il n'y a pas eu atteinte de corps solides et durs, comme balles, boulets, mitraille, etc. Dans le second cas, les parties lésées sont tout simplement plus ou moins meurtries, brûlées, noircies par la *bourre*. Toutefois cette dernière pouvant faire *balle*, la plaie peut ressembler, mais à un degré généralement plus faible, aux plaies faites par un projectile quelconque, lesquelles présentent les caractères suivants : aspect noirâtre des parties molles, ouverture d'entrée plus étroite que l'ouverture de sortie quand le coup a été tiré de loin. Effet inverse dans le cas contraire.

Dans la première supposition, ouverture nette d'un diamètre égal à celui du projectile ou un peu plus faible. — Parfois bords anguleux, flétris, flottants, privés de vie. Dans la seconde supposition, ouverture infundibuliforme fort étroite, irrégulière. — Séjour du projectile quand la plaie est borgne ou sans ouverture de sortie. — Trajet du corps vulnérant direct, sans déchirure, ou sinueux, haché, mâché, ne permettant pas l'entrée du petit doigt. La conflagration de la poudre a-t-elle eu lieu dans une cavité,

la bouche, par exemple : il peut y avoir déchirure des lèvres, des joues, du voile du palais, etc.

Symptômes généraux. — Commotion. — Stupeur de l'organisme. — Abaissement de température dans les parties voisines de la plaie. — Parfois désordres profonds, mort rapide, bien que la peau n'ait pas été entamée; ou encore : mort subite, sans lésion de la peau, mais forte contusion interne due au vent du boulet ou déplacement brusque et violent de l'air.

COMPLICATIONS DES PLAIES PAR ARMES A FEU. — Voir les accidents des plaies considérées d'une manière générale.

Traitement. — Combattre l'hémorrhagie. — Extraire les corps étrangers, les esquilles, etc. — Prévenir la réaction phlegmoneuse, les accidents inflammatoires par la médication antiphlogistique, le repos, la diète, les irrigations d'eau froide, le débridement, le camphre pulvérisé et placé entre deux linges mouillés. — Faire un pansement qui laisse aux tissus, aux organes une position aussi normale que possible, qui permette au pus un écoulement facile et complet, aux parties molles le gonflement consécutif à la lésion qui les a frappées, qui donne à la cicatrisation une fin prochaine, une régularité parfaite. Abriter les blessures contre le contact de l'air, contre le frottement des corps étrangers. Entretenir autour d'elles une propreté minutieuse, et sur elles une compression légère. Renouveler souvent l'air des salles, surtout s'il y a de l'encombrement, beaucoup de plaies suppurantes, des déjections alvines, abondantes, toutes conditions fâcheuses et favorables à la *pourriture d'hôpital*.

La commotion sera traitée comme il a été dit page 220. La stupeur sera combattue par les excitants et les stimulants, voy. pages 60, 118, 405, 416; par les tisanes d'arnica, de polygala, de serpentaire de Virginie, etc. On aura recours aux mêmes moyens pour rétablir la calorification, la circulation ralentie ou diminuée.

L'amputation devient-elle indispensable : voy. page 475. Existe-t-il une *ostéomyélite*, ce qui est assez fréquent quand un coup de feu a fracturé un membre et que l'amputation n'a pu être faite dans le temps voulu? il faut procéder à la désarticulation. Telle est la proposition toute récente du docteur Jules Leroux, voy. *Union médicale*, 26 avril 1860.

Dans la mémorable et sanglante guerre d'Italie (1859), par un retour aux doctrines chirurgicales antérieures à Ambroise Paré, on a appliqué (Larghi) la cautérisation au pansement des plaies d'armes à feu. On a enfoncé hardiment la pierre infernale dans le trajet *sinueux* des balles; on a promené le même caustique sur les surfaces labourées par les projectiles et

jusque sur les lambeaux de moignons amputés. Par cette manœuvre, déjà couronnée de succès dans l'armée piémontaise, en 1848 et 1849, on a évité bien souvent (Bertherand) la fonte purulente, la pourriture nosocomiale et le tétanos.

Pendant la même campagne d'Italie, dans celle de l'Algérie et de la Crimée, on a fait usage, comme appareil inamovible, de gouttières de fer-blanc très minces. A celles destinées aux brisures des membres inférieurs était soudée une semelle destinée à soutenir le pied. Au niveau du talon, existait un trou pour l'écoulement du pus des plaies compliquées.

DÉBRIDEMENT DES PLAIES PAR ARMES A FEU. — Le débridement, opération qui a pour but de transformer la plaie contuse en plaie saignante, qui ne se pratique ordinairement que sur les plaies des membres ou du crâne, ne doit se faire que dans les cas suivants : 1° la balle a traversé les aponévroses, il y a imminence ou commencement d'étranglement ; 2° des corps étrangers, des esquilles ne peuvent être retirés sans élargissement de l'entrée de la plaie ; une ligature ne peut être faite sans écartement des bords de la plaie.

Le débridement sera fait parallèlement à l'axe du membre et dans la partie la plus déclive. Il sera fait de manière à permettre l'introduction d'une pince à polype pour les balles, d'une pince ordinaire pour les esquilles, etc. On ménagera les vaisseaux et les nerfs. Le bistouri sera conduit avec le doigt ou la sonde cannelée, et il agira de dedans en dehors. Les aponévroses seront coupées en long, en travers, et parfois en étoile. On détruira tout l'étranglement. On ira jusqu'au vaisseau qui devra être lié. On pansera comme dans les plaies suppurantes.

Régime. — Plutôt tonique et réparateur que débilitant, du moins dans la généralité des cas, et surtout quand les plaies doivent avoir une longue durée. Venir ainsi en aide à la nature médicatrice et curative. Dans la journée, boissons tempérantes ou délayantes selon l'état du tube digestif. Entretenir la liberté du ventre par le petit-lait tamariné, les demi-lavements laxatifs. Pour boissons, *limonades végétales et minérales*, voy. pages 51, 120. Remplacer les limonades par la poudre et les tablettes suivantes :

<i>Poudre acidule ferrugineuse.</i>		Mêlez. — Un gramme pour un verre d'eau.
Bicarbonate de soude.....	25 gram.	
Acide tartrique.....	30 gram.	<i>Tablettes tempérantes.</i>
Sulfate de fer purifié.. . .	1 gram.	
Sucre pulvérisé..	80 gram.	
		Association du sucre et des acides tartriques, citriques, à l'aide d'un mucil-

lage de gomme. Tablettes de 4 à 6 décagrammes. Deux ou trois et plus dans la journée.

Sirop imitant le sirop de groseilles.

Acide citrique.....	20 gram.
Sirop de sucre.....	1000 gram.
Eau de laurier-cerise....	30 gram.
Éther nitrique alcoolisé...	20 goutt.

Mêlez. — Dose ; 80 et 100 grammes par litre d'eau.

Soluté acide pour remplacer les oranges.

Acide citrique.....	8 gram.
Gomme arabique pulvérisée.	8 gram.
Sirop simple.....	60 gram.
Eau.....	200 gram.
Alcoolé d'orange.....	6 goutt.

Mélanger l'alcoolé et le sirop en agitant le tout dans un mortier de verre.

Ajouter l'acide préalablement dissous dans l'eau. Faites sucer aux malades une petite éponge imbibée du soluté et renfermée dans un linge fin.

Alcoolés d'huile volatile.

Les alcoolés d'huile volatile, très commodes pour aromatiser les boissons, les potions, juleps, etc., sont préparés avec :

Huile volatile pure.....	5 parties.
Alcool absolu.....	15 parties.

(Deschamps.)

Petit-lait au tamarin.

Tamarin.....	60 gram.
--------------	----------

Délayez dans :

Petit-lait clarifié et chaud.	1000 gram.
-------------------------------	------------

Passez. — Par petites tasses dans la journée.

Plaies par arrachement ou Déchirures. — L'arrachement complet ou incomplet d'une partie du corps, de ses appendices, des membres principalement, constitue une *déchirure*, une *plaie par arrachement*.

Symptômes locaux. — Plaie irrégulière, peu douloureuse, peu ou point saignante. L'absence d'hémorrhagie tient : 1° à l'inégalité de résistance et de contractilité des tuniques artérielles ; 2° à la rétractilité des artères elles-mêmes. Dans ces plaies les muscles, les tendons, les nerfs sont plus ou moins visibles à l'extérieur : effet dû à la rétraction de la peau.

Symptômes généraux. — Moins graves dans les arrachements complets que dans les arrachements incomplets. Il n'est pas rare de voir ici tous les accidents des inflammations violentes, tous ceux des luxations et d'une suppuration plus ou moins longue. Cependant, les chances défavorables sont moins graves que dans les plaies contuses et les plaies par armes à feu. Quelques-unes peuvent guérir par première intention.

Traitement. — Dans les arrachements complets, le traitement se réduit aux indications que voici : Égaliser les bords de la plaie. Reséquer les parties d'os dénudées. Réunir par première intention. Dans les arrachements incomplets : Tenter encore la réunion immédiate au moyen des antiphlogistiques, des irrigations continues d'eau froide, du repos, pour prévenir l'inflammation. Ne point hésiter à remettre en place des lambeaux d'une

certaine étendue, mais encore quelque peu adhérents et pleins de vie. Des succès, presque miraculeux, légitiment cette hardiesse chirurgicale. (Voy. PLAIES DU NEZ, de la PULPE DES DOIGTS, etc.). Donner aux membres, aux parties lésées, une position remplissant les conditions demandées pour les plaies par coupures. Seconder cette position par les agglutinatifs, les bandages, les compresses.

La plaie est-elle considérable : s'en tenir tout d'abord à la ligature, à la torsion des vaisseaux sanguins. (Voy. PLAIES DES ARTÈRES, DES VEINES.) Un peu plus tard, la plaie ne fournissant plus de sang, terminer le pansement, réunir en un seul faisceau les fils des ligatures. Attacher ce faisceau au dehors à l'aide d'un morceau de diachylon.

Le pansement sera fait à *plat*, voy. p. 897. La charpie sera arrosée de chlorure de chaux ou de soude s'il y a de l'odeur (voy. POURBITURE D'HÔPITAL), d'un infusé aromatique aqueux quelconque si la plaie est pâle et blafarde, de décoctés de plantes narcotiques s'il y a de la douleur.

La plaie est-elle frappée d'atonie : enduire les gâteaux ou plumasseaux de charpie de l'une ou de l'autre des préparations huileuses, onguentacées ou balsamiques suivantes :

Baume du samaritain. — Voy. p. 122.

Baume de genièvre.

Huile d'olives.....	370 gram.
Cire jaune.....	60 gram.
Santal rouge.....	15 gram.
Térébenthine.....	120 gram.
Camphre.....	2 gram.

Agissez par liquéfaction.

Onguent de styrax.

Huile de noix.....	375 gram.
Styrax liquide....	250 gram.
Colophane.....	500 gram.
Résine éliminée.	250 gram.

Cire jaune..... 250 gram.

Agissez comme ci-dessus.

Huile verte, ou Baume vert de Metz ou de Feuillet.

Huile de lin.	} De chaque.
Huile d'olives.... .	
Térébenthine	60 gram.
Huile volatile de genièvre..	15 gram.
Bicarbonate de soude....	12 gram.
Aloès succotrin	8 gram.
Sulfate de zinc.....	6 gram.
Huile volatile de girofle..	4 gram.

Mélez à l'aide d'une chaleur douce.—

Application légère sur les parties dont on désire modifier l'état.

Déterger les trajets sinueux ou fistuleux, avec des injections aqueuses, iodées, chlorurées, toniques, astringentes, aromatiques, stimulantes, etc., selon l'état des parties. Réprimer les chairs fongueuses, les végétations avec le nitrate d'argent fondu, les trochisques de minium, l'alun calciné, l'acide acétique concentré, etc. S'assurer si les bourgeons charnus, en fermant la plaie, ne recouvrent pas une exfoliation, une nécrose, une carie.

Dans les plaies de mauvais aspect, préférer, comme modificateurs des surfaces, les liquides aqueux cathérétiques ou stimulants (soluté argenteux, teinture d'iode, d'alun, iodure d'amidon, alcool ou alcoolat quelconque, eau-de-vie camphrée, eau chlorurée, etc.).

Topique iodé (Casten).

Gelée d'amidon 200 gram.
Teinture d'iode. 8 gram.

Mélez. — Cet empois est étendu en couche épaisse sur des gâteaux de charpie et appliqué sur les plaies. Avant le pansement on rase les poils avoisinants.

Injection chlorurée.

Chlorure de soude 20 gram.
Eau. 500 gram.

Mélez. — On augmente graduellement la dose du chlorure; on peut la porter à 40 grammes.

Iodure d'amidon.

Teinture d'iode. 8 gram.
Empois d'amidon } De chaque,
Eau. } 3 parties.
Amidon 1 partie.

Quantité suffisante pour avoir un mélange mou et homogène.

Opérer à froid. Appliquer cet iodure préalablement étendu en couche épaisse sur un gâteau de charpie comme il a été dit pour le topique iodé.

Le pansement à l'iodure d'amidon a beaucoup d'analogie avec l'appareil inamovible. Comme ce dernier, il séjourne sur les tissus, s'en détache à la longue, et met à nu une cicatrice belle et complète. Cependant, si la suppuration était très abondante, si des douleurs vives et cuisantes étaient accusées par le malade, il faudrait laver toutes les pièces du pansement avec de l'eau tiède et les renouveler.

Des vers éclosent-ils dans la plaie : ne point s'effrayer, ne pas se presser de les détruire par les lotions chlorurées ou vinaigrées. Ces hôtes parasites, vivant aux dépens des eschares et des matières purulentes, finissent par être utiles à la cicatrisation. Nous avons vu des cas semblables, en France, en 1814 et 1815, en Pologne en 1831, mais nous sommes loin de croire à l'utilité de l'expectation. La plaie est-elle profonde : veiller à ce que la cicatrisation se fasse du fond à la surface. Seconder ce résultat à l'aide d'une mèche de charpie enduite d'un corps gras et tenant à distance les parois qui ne doivent se réunir qu'en dernier lieu.

Régime. — Subordonné à l'état du malade. — Éloigner celui-ci du bruit, du tapage des rues, des cours, des ateliers, etc. En effet, autant les mouvements, l'agitation sont utiles aux léthargiques, aux extatiques, etc., autant les blessés et les opérés ont besoin de calme et de repos autour d'eux.

PLAIES EN PARTICULIER. — **Plaies de l'anus et du rectum.** — Les *piqûres* faites pendant une opération chirurgicale, les *déchirures* par armes à feu, les *perforations* par la canule d'une seringue mal dirigée, etc., sont des plaies complexes qui demandent une thérapeutique prompte, habile et intelligente. En effet, des difficultés nombreuses sont attachées aux accidents de ce genre. Une grande sagacité, une longue expérience, peuvent seules les dominer.

Plaies des articulations. — La *contusion* directe, qui n'intéresse que les parties molles, se rapproche, par ses symptômes (douleurs gagnant toute l'articulation, gonflement, ecchymose, épanchement de sang, gêne dans les mouvements) et son traitement, de la contusion des autres parties du corps. Mais les ligaments sont-ils atteints, les os contus, brisés, etc. : on doit prévoir toutes les conséquences de l'arthrite aiguë. (Voy. ce mot.)

La *contusion par contre-coup* est beaucoup plus grave. Ses symptômes (douleurs légères, gêne dans les mouvements), obscurs, insidieux dans leur début, ne tardent pas de marcher rapidement. L'inflammation gagne de proche en proche la synoviale tout entière, puis les ligaments, les téguments articulaires. D'autres fois l'affection revêt les caractères chroniques, et le résultat final est une *tumeur blanche*. (Voy. ce mot.)

Les *plaies non pénétrantes* des articulations se traitent comme toutes les plaies simples. Tenter la *réunion immédiate* quand il n'y a pas perte de substance ou que celle-ci est très légère, la *réunion médiate* dans le cas contraire, sont les seules indications à remplir.

La plaie est-elle *pénétrante, simple* (piqûre ou coupure), récente, oblique, étroite ; l'air n'a-t-il point encore frappé les surfaces lésées : la réunion par première intention est indiquée et possible. Elle l'est encore si la plaie a une certaine étendue, à la condition toutefois qu'elle n'a pas été longtemps en contact avec l'air atmosphérique, qu'aucun corps étranger n'est venu l'irriter.

La plaie *pénétrante* est-elle *compliquée* ? les accidents sont beaucoup plus graves. La fréquence de ces plaies, les dangers qu'elles font courir aux malades, nous obligent à entrer dans un peu plus de détails que nous ne l'avons fait pour les plaies précédentes.

Symptômes locaux (des plaies pénétrantes des articulations). — Obscurs jusqu'au quatrième ou cinquième jour de l'accident, les symptômes apparaissent avec les caractères suivants : léger gonflement de l'articulation, gêne dans les mouvements, douleurs de plus en plus violentes, tension et aspect luisant de la peau ; bords de la plaie écartés, blafards, tuméfiés, renversés

en dehors, recouverts de sérosité. Augmentation considérable de l'articulation. Peau de plus en plus chaude, tendue et luisante, pâle. Plus tard, douleurs intolérables, invasion des coulisses synoviales, abcès profonds, décollement, gangrène, etc. Les cas où les symptômes ont une marche moins fâcheuse, où la diminution du gonflement a lieu, où l'affaissement des bords de la plaie se produit, où la cicatrisation termine la maladie, sont malheureusement fort rares.

Symptômes généraux. — Langue sèche, dents et gencives noirâtres, fuligineuses. Pouls fréquent. Accidents tétaniques (principalement quand la plaie est une piqûre, l'articulation petite). Épuisement progressif du malade par une suppuration abondante et incessante.

Traitement. — Empêcher par tous les moyens possibles l'entrée de l'air dans la cavité articulaire; placer le membre dans une immobilité complète; prévenir ou diminuer l'inflammation consécutive au moyen des irrigations continues, des antiphlogistiques énergiques si l'inflammation n'a pas pu être évitée. Après l'insuccès des saignées locales et générales, des grands bains, entourer l'articulation malade de larges vésicatoires volants et renouvelés tous les jours. Amputer dans les cas de vastes plaies et d'abondantes suppurations; reséquer les parties saillantes; réduire les déplacements; extraire les corps étrangers. En cas d'hémorrhagie, ne tamponner qu'à la dernière extrémité. Ne point hésiter à donner issue au sang, au pus amassés par des incisions et des contre-incisions en rapport d'étendue avec la capacité des foyers de collection. Faire des injections iodées dans le trajet fistuleux et dans les cas d'infection putride. — Amputer le membre dont une articulation a été largement compromise par une arme à feu, et avec lequel on ne peut tenter les bénéfices d'une ankylose. Soutenir les forces du malade par un régime tonique, par les préparations de quinquina (vin, sirop simple ou vineux, extrait mou ou sec).

Enfin, les plaies articulaires avec ou sans issue de la tête de l'os, compliquant les luxations, demandent le sacrifice du membre : 1° quand le sujet est vieux, faible, d'une mauvaise constitution; 2° quand l'articulation est vaste et que les parties osseuses offrent une grande tendance au déplacement; 3° quand la plaie est énorme et que la gangrène peut survenir; 4° quand avec la plaie et la luxation il y a fracture comminutive dans l'articulation luxée; 5° quand une grosse artère a été rompue, et qu'on ne peut y remédier autrement; 6° quand il y a nécrose, eschares larges et profondes, tétanos, fièvre purulente. On se borne à la résolution : dans les cas où, 1° l'os n'a pu être réduit, malgré le débridement; 2° quand une fracture intra-articulaire accompagne la lésion;

3° enfin, quand les os réduits ne peuvent être maintenus en place. (Samuel Cooper.)

Plaies des bourses séreuses. — Si les *piqûres* et *coupures* des bourses séreuses se guérissent promptement et sans accident, il n'en est pas de même des *plaies contuses*. Celles-ci, en effet, un peu considérables, sont bientôt suivies d'une inflammation qui réclame impérieusement : 1° le traitement antiphlogistique comme moyen abortif ; 2° des incisions pour donner issue au liquide purulent ou séro-purulent amassé dans l'épaisseur des tissus. Si l'inflammation est peu étendue, peu intense, le repos, les réfrigérants, les agglutinatifs suffisent pour obtenir la guérison par réunion immédiate.

La *contusion des bourses séreuses* est-elle suivie d'un épanchement sanguin : se comporter comme il a été dit page 406 pour l'épanchement de pus, et page 407 pour l'épanchement de sérosité.

Les *plaies et contusions des bourses séreuses des tendons*, accidents toujours plus graves que les plaies sous-cutanées des mêmes parties, susceptibles de déterminer des épanchements dans la gaine du tendon, etc., sont traitées comme les plaies contuses des bourses séreuses.

Plaies du cerveau et de ses enveloppes. — Plaies d'autant plus graves qu'elles se rapprochent davantage de la base de l'organe, qu'elles atteignent le cervelet et le commencement de la moelle allongée.

Les *piqûres* du cerveau et de ses enveloppes n'ont pas toujours la gravité qu'elles semblent devoir présenter. On a des exemples où la présence d'instruments piquants restés implantés dans la substance cérébrale n'a point interrompu le cours de la vie. On cite des exemples semblables, mais plus rares, à la suite des *coupures* des mêmes organes.

Les *contusions* sont généralement plus graves. Les symptômes que nous avons donnés de la *commotion du cerveau* (voy. ce mot), ceux que nous allons décrire pour caractériser la *contusion* en sont la preuve.

Les symptômes de la contusion du cerveau, catégorisés en deux séries ou présentant deux degrés, sont pour le premier degré : agitation continue des malades, respiration lente et difficile, perte de connaissance, contractures des muscles, contraction de la pupille, etc. ; pour le second degré : encéphalite, délire, convulsion, fièvre, paralysie, etc.

Traitement. — Moyens excitants dans l'espoir d'une réaction favorable. — Au moment où celle-ci va se manifester, prévenir l'encéphalite au moyen des réfrigérants locaux, des dérivatifs sur le canal digestif, d'une

ou de plusieurs saignées du bras, des sangsues en petit nombre et en permanence aux apophyses mastoïdes.

Plaies du cœur. — Plaies d'une gravité extrême, mais toutes ne sont pas absolument mortelles aussitôt qu'elles ont été faites. La science possède un certain nombre de guérisons. Sont rangées dans ce dernier cas, les plaies du péricarde. Sont considérées comme instantanément mortelles, les plaies qui atteignent le ventricule gauche ; laissent vivre encore quelques heures ou même quelques jours, les plaies du ventricule droit.

Symptômes. — Au moment de l'accident, ou le blessé chancelle et tombe ; le visage est pâle, les membres sont inertes, la circulation et la respiration suspendues, la mort est instantanée ; ou bien le blessé tombe, comme dans le cas précédent, mais il n'a qu'une syncope. Il a conservé sa connaissance et assez de forces pour demander ou aller chercher du secours, puis il succombe. D'autres fois, la vie se prolonge, et voici ce qu'on observe : Plaie saignante à la région précordiale. — Crainte des moindres mouvements. — Prostration complète. — Couleur violacée ou pâleur excessive du visage. — Abattement extrême. — Faiblesse de la voix. — Réponses lentes et tardives aux questions adressées. — Pouls petit, ou régulier ou intermittent, insensible. — Battements du cœur nuls ou point appréciables. — Anxiété de la respiration, inspiration profonde par suite d'un épanchement de sang ou de sérosité dans le péricarde. — Froid aux extrémités, vertiges, tintements d'oreilles, vomissements, incontinence d'urine et de matières fécales.

Un caillot vient-il à fermer la plaie du cœur ? l'hémorrhagie s'arrête-t-elle ? les forces du malade se relèvent peu à peu ; l'abattement, la prostration se dissipent, la vie renaît et avec elle l'espoir d'une guérison prompte et certaine. De là des imprudences et, comme conséquence, une mort brusque. Le malade survit-il ? Apparition (du quatrième au cinquième jour) des symptômes de la péricardite. Voy. ce mot.

Traitement. — Boucher l'ouverture de la plaie pour empêcher la perte de sang et provoquer la formation d'un caillot qui, à son tour, devient agent obturateur. Modérer les mouvements du cœur à l'aide de la digitale en poudre (50 à 60 centigrammes dans du pain azyme mouillé), ou de la digitaline (2, 4 et 5 milligrammes dans la journée), des topiques froids sur la région précordiale, des saignées souvent répétées. Repos le plus absolu et du corps et de l'esprit.

Plaies de la cornée. — Les piqûres, coupures et contusions de la cornée réclament, comme traitement préventif et curatif, la fermeture de

l'œil, les réfrigérants, les antiphlogistiques quand une inflammation devient imminente.

Plaies du cou. — A. *Plaies transversales de la région antérieure.* — Elles sont traitées par la réunion médiate aidées des bandelettes agglutinatives. — B. *Plaies de la région sus-hyoïdienne.* — Agir comme ci-dessus. Nourrir et médicamerter le malade avec la sonde œsophagienne introduite par le nez de préférence à la bouche. — C. *Plaies de la région hyo-thyroïdienne.* — Un point de suture à chaque angle de la plaie qui présente un écartement un peu considérable. Cette demi-réunion permet le libre passage de l'air, l'écoulement du sang, celui des mucosités. Plus tard, quand des granulations couvrent les parois de la plaie, que celle-ci est dans des conditions favorables à la cicatrisation, fermer son ouverture par de nouvelles sutures. Enfin, pratiquer la trachéotomie s'il y a danger d'asphyxie, et dans tous les cas, emploi des antiphlogistiques contre les accidents inflammatoires.

L'épiglotte ferme-t-elle l'orifice supérieur du larynx : on la remet en place à l'aide d'une pince. Retombe-t-elle de nouveau : on la retient au dehors par un fil passé dans son bord libre et maintenu au dehors sous un morceau de diachylon, ou bien on la coupe si elle ne tient plus que par un pédicule très étroit. Les boissons, tant désirées par les malades, sont données avec la sonde œsophagienne.

Plaies du diaphragme. — Très rares comme *plaies simples* ; assez communes comme *plaies compliquées*, c'est-à-dire comme lésions intéressant tout à la fois le foie, la rate, l'estomac, l'aorte, les intestins, etc. Voy. ces plaies diverses.

Plaies de l'estomac. — Elles sont plus ou moins étendues, selon que l'estomac est plein ou vide ; d'où la difficulté du diagnostic sous le double rapport de la dimension de la plaie et de sa gravité.

Symptômes. — Sortie par la plaie des matières alimentaires et chymeuses, à moins qu'il y ait obliquité ou étroitesse notable de l'ouverture. — Vomissements sanguinolents ou de sang pur. — Selles sanguinolentes. — Pertes par la plaie, d'une partie des boissons ingérées dans l'estomac. — Anxiété. — Froid aux extrémités. — Horripilation. — Syncope. — Épanchement, etc. Voy. ces mots.

Traitement. — Diète et repos absolus. Boissons frappées ou glacées et à petites doses, du moins dans les premiers jours de l'accident. Petit-lait aluné, page 350, contre l'hémorrhagie, ou limonade minérale, pages 51,

120, 367. Quelques points de suture sur la portion de l'estomac qui fait hernie à travers la plaie, puis réduction. Abandonner ce mode de traitement s'il faut débrider la plaie pour aller chercher la solution de continuité. Enfin, des difficultés insurmontables existant et s'opposant aux moyens ci-dessus, en référer au temps et à la nature. Se comporter de même si la plaie a été faite par une arme de guerre et si un corps étranger, perdu dans les tissus, ne peut être retiré sans quelques tentatives ou recherches incertaines.

Plaies du foie. — *Symptômes.* — On doit supposer une *piqûre* du foie toutes les fois que, en dehors des commémoratifs, il y a hémorrhagie externe, épanchement abdominal, hoquet, vomissements, gêne de la respiration, ictère, décoloration des matières stercorales, teinte jaune des urines, douleurs et tension dans l'abdomen, douleurs sourdes s'irradiant à l'épaule et au larynx quand la plaie siège à la face convexe de l'organe, douleurs aiguës vers l'appendice xiphoïde quand c'est la face concave qui a été blessée.

Traitement. — Antiphlogistiques énergiques et promptement appliqués. — Compression du foie. Topiques froids, boissons froides et acidulées pour arrêter ou modérer l'hémorrhagie. Même conduite à tenir dans les *contusions* et *déchirures* ainsi caractérisées : Hémorrhagie, petitesse et faiblesse du pouls, pâleur de la face, douleurs dans la région hépatique, ictère (un peu de temps après l'accident).

Même conduite encore dans les *blessures et ruptures de la vésicule* et *des conduits biliaires*, accidents dans lesquels surviennent promptement : Un épanchement dans la cavité abdominale, une tension et une douleur excessives dans le ventre, des vomissements, de la constipation, la petitesse du pouls, l'ictère, l'insomnie, le refroidissement des extrémités ; bref, tous les symptômes de la péritonite suraiguë.

Plaies de la glande parotide. — Les *piqûres, coupures* et *contusions simples* sont généralement sans gravité. Sont-elles compliquées, y a-t-il perte de substance : voir PLAIES PAR ARRACHEMENT, et porter son attention à ce qu'il ne s'établisse aucune fistule, aucune cicatrice vicieuse. On agira de même pour les PLAIES DU CANAL DE STÉNON.

Plaies des intestins. — *Symptômes.* — Sang dans les selles, tympanite, distension et douleur de l'abdomen s'il y a épanchement. Mais du sang se trouve également dans les plaies de l'estomac ; mais l'épanchement peut provenir d'une lésion de l'épiploon ou du mésentère. Dans ces cas, les

commémoratifs viendront en aide au diagnostic. Enfin, des vomissements peuvent avoir lieu, mais ils sont moins constants que dans les plaies de l'estomac.

Traitement. — Expectation quand l'intestin blessé est resté dans la cavité abdominale. Surveiller les phénomènes consécutifs qui peuvent être une hémorrhagie, une péritonite au moment où il y a chute d'une eschare plus ou moins ancienne. L'intestin est-il sorti : fixer les bords de la plaie au niveau de la peau et attendre. La plaie a-t-elle plus d'un centimètre d'étendue : on a recours à l'*affrontement direct* ou à l'adossement des séreuses. L'*opposition d'une membrane séreuse à une membrane muqueuse* est abandonnée.

AFFRONTEMENT DIRECT. — Cette méthode de réunion est *simple* quand elle n'est autre que l'application de l'une ou de l'autre des sutures suivantes : *suture en surjet* ou du *pelletier*, *suture à anse* ou *suture à points passés*, ou en *faufil*, voy. page 892.

AFFRONTEMENT AVEC INTERPOSITION D'UN CORPS ÉTRANGER. — Application de la suture simple ou de la suture entrecoupée sur les deux bouts de l'intestin soutenus, intérieurement, par un cylindre creux en gélatine, lequel cylindre se trouve par la suite absorbé ou rendu par les selles.

ADOSSEMENT DES SÉREUSES. — Plusieurs procédés méritent d'être connus. Celui du professeur Jobert (de Lamballe) est une invagination du bout supérieur de l'intestin, complètement divisé, dans le bout inférieur renversé dans lui-même. Des fils, en nombre suffisant, passés dans la duplication du bout inférieur ; d'autres fils, correspondants aux premiers, placés à 2 ou 3 millimètres au-dessus de l'extrémité inférieure du bout supérieur et tirés en sens inverse, abouchent les bouts de l'intestin, mettent les séreuses en contact. On réduit l'intestin dans la cavité abdominale ; on place à l'angle inférieur de la plaie de la peau les fils réunis en un seul faisceau, et on fixe ce dernier au moyen d'un morceau de diachylon. Le quatrième ou cinquième jour, les fils peuvent être retirés.

Le procédé du docteur Gély (de Nantes) est une *suture piquée* applicable à toutes les plaies intestinales, plaies longitudinales ou transversales, complètes ou incomplètes, avec ou sans perte de substance. Ce procédé est considéré comme la meilleure méthode d'entéroraphie.

Plaies de la portion sous-diaphragmatique du tube digestif. — Ces plaies guérissent assez promptement, surtout si elles sont simples et étroites. L'exsudation plastique fournie par le péritoine suffit à leur réunion par la suture. Les plaies plus larges, avec saillie de la muqueuse, guérissent encore

de la même manière. Mais que deviennent les fils ? Ou bien les chefs de ces derniers sont fixés en dehors et retirés plus tard, ou bien ils ont été disposés de manière à tomber dans la cavité intestinale, et à être rejetés ensuite par les garderobes.

Plaies de l'iris. — Au traitement des *piqûres* et *coupures* de la cornée, on ajoute l'introduction dans l'œil d'une petite quantité d'extrait de belladone pour dilater la pupille et empêcher son oblitération ou sa déformation.

Plaies du larynx. — *Symptômes.* — Dans les *piqûres*, *coupures*, *contusions*, etc., du larynx, on observe, au moment de l'expiration ou de la phonation, la sortie de l'air par la plaie, sortie faite avec sifflement. — Perte de la parole si la lésion existe au-dessous des cordes vocales. — Emphysème s'il y a défaut de parallélisme entre la plaie du larynx et la plaie de la peau. Cet emphysème peut être évité si on tient écartées les lèvres de la plaie.

Traitement. — Antiphlogistiques énergiques. Usage de la sonde œsophagienne pour médicamenter et alimenter le malade si le pharynx et le larynx ont été ouverts en même temps. Les plaies avec perte de substance, parfois suivies de fistules à cause de la difficulté de vaincre, par les agglutinatifs, la mobilité de la région malade nécessitent souvent les moyens antiplastiques.

Les *plaies du corps thyroïde* ne sauraient être séparées, sous le double rapport du diagnostic et du traitement des plaies du cou, du larynx, de la trachée. Il faut en dire autant des *plaies de l'œsophage et du pharynx*.

Plaies des muscles. — Les *contusions légères* ne donnent lieu à aucun accident. Quelques compresses d'eau fraîche suffisent pour ramener les parties lésées dans leur état normal. La contusion a-t-elle été considérable, une inflammation vive en a-t-elle été la conséquence ; celle-ci, réfractaire aux moyens antiphlogistiques mis en usage, s'est-elle terminée par un abcès : voy. ce mot.

Les *divisions* ou *coupures longitudinales* des muscles sont traitées par extension des muscles. Dans les plaies transversales, un ou plusieurs bandages, joints à la position rationnelle du membre, méritent la préférence sur les bandelettes agglutinatives et sur les sutures. Les plaies sont-elles dues à un arrachement : voy. RUPTURES.

Plaies des nerfs. — Les *piqûres*, *coupures*, *meurtrissures*, etc., des nerfs, n'offrent rien de particulier, sinon la douleur excessive qui en résulte

et qui peut amener des phénomènes généraux d'une gravité excessive. On a vu des cas de paralysie, de tétanos, etc., succéder aux plaies de ce genre et nécessiter l'amputation. De là l'obligation, pour le chirurgien, de surveiller les opérations (cautérisations, ligatures, torsions, etc.), pratiquées dans le voisinage des filets nerveux un peu importants.

Plaies du nez. — Les *coupures* partielles, obliques ou transversales, sont réunies par des bandelettes agglutinatives ou par des points de suture. La section complète du nez est traitée de la même manière. Si on échoue, on enlève les lambeaux mortifiés, et on traite la plaie comme une plaie suppurante. Les *piqûres* du nez ne demandent l'attention du praticien qu'autant qu'elles ont été profondes, qu'elles ont pu atteindre le cerveau, etc.

Quand les *contusions* du nez se bornent à un épanchement sanguin, à une ecchymose, un bain de pied, des topiques réfrigérants suffisent comme traitement local et général. S'est-il formé un abcès sous-muqueux, il faut se hâter d'en faire l'ouverture si on veut éviter les décollements des cartilages, la mise à nu des os, et l'enfoncement du milieu du nez après la guérison.

Le nez a-t-il été emporté complètement, en établir un autre au moyen de la *rhinoplastie*, et, des méthodes proposées, faire choix de la méthode indienne. (Voy. AUTOPLASTIE.)

La sous-cloison du nez est-elle seule intéressée, la régénérer de la manière suivante : rafraîchir ce qui reste de la cloison ; tailler un lambeau sur la lèvre supérieure, sur la ligne médiane, sans aller cependant jusqu'au bord libre de la lèvre. Retourner le lambeau en tordant son pédicule, attacher le lambeau à la partie interne de la pointe du nez à l'aide de deux aiguilles. — Réunir par première intention la plaie de la lèvre. — Consolider cette réunion par deux aiguilles. — Introduire dans le nez deux tuyaux de plumes garnis de charpie enduite de cérat, afin de faciliter la respiration et d'aider à l'écartement des narines. Maintenir le tout à l'aide de bandelettes agglutinatives et d'un bandage.

Plaies de l'œil. — Plaies généralement graves. En effet, l'opacité du cristallin et de sa capsule, la paralysie totale ou partielle de la rétine, la perte de l'humeur aqueuse peuvent être le résultat d'une *piqûre*, d'une *coupure* du globe oculaire. La plaie se borne-t-elle à la coque oculaire : on peut espérer la réunion immédiate à l'aide d'un traitement prompt et convenable. A-t-on affaire à une simple *contusion* : les topiques résolutifs suffisent pour amener la guérison. Une parcelle de fer se trouve-t-elle

logée dans le globe de l'œil : on en fait la recherche et même l'extraction à l'aide d'une aiguille aimantée.

Plaies de l'orbite. — Elles ne réclament les soins du chirurgien qu'autant qu'elles sont profondes. Dans ces cas, assez fréquents, la médecine des symptômes, celle des complications (amaurose, commotion, contusion du cerveau, etc.), les moyens dits préventifs de l'inflammation et de ses conséquences, constituent tout le traitement à leur opposer.

Plaies des os des membres. — Les *piqûres* simples et légères des os des membres ne présentent en général aucun danger. Les *coupures* avec simple entaille, les *plaies contuses* superficielles ou un peu profondes, assez ordinairement suivies d'*ostéite*, demandent le traitement ordinaire des inflammations traumatiques. Pour les *contusions* avec fêlure, pour les *écrasements* si fréquents des doigts, des orteils, voy. FRACTURE.

Plaies des os du crâne. — Les *piqûres* superficielles du crâne sont sans importance. Il n'en est pas de même des piquûres qui ont déterminé un épanchement de sang intracrânien, une fracture, une fêlure ou un éclat de la table interne ; des accidents sérieux en sont presque toujours la conséquence. — Voy. COMPRESSION DU CERVEAU.

Les *coupures* peu étendues de ces os du crâne sont traitées comme les coupures légères des parties molles, par la réunion médiate, avec la précaution de réserver une issue pour la sortie du pus. Les coupures plus considérables, avec portion d'os détachée ou peu adhérente, exigent l'enlèvement des fragments osseux, la suppuration de la plaie, la cicatrisation de celle-ci, par l'usage habituel d'une calotte de métal, de cuir bouilli, de caoutchouc, etc., pour protéger le cerveau, empêcher sa sortie ou sa hernie.

Les *contusions* légères peuvent être considérées comme des accidents nuls. Les contusions avec fracture, enfoncement partiel de la voûte crânienne, *écartement des sutures* (très rares chez les vieillards, à cause de l'ossification de tous les points de jonction) demandent tout d'abord le régime et le traitement antiphlogistique, surtout si la peau n'a pas été entamée (ce qui rend le diagnostic très difficile) ; l'application du trépan quand des symptômes de compression se manifestent.

Plaies des parois de l'abdomen. — Les *piqûres*, *coupures*, *déchirures* n'offrent rien de particulier. Les mêmes lésions allant au delà des parois abdominales, *plaies pénétrantes*, méritent peu d'attention, surtout quand elles sont simples. Quelques compresses d'eau fraîche, un

bandage de corps suffisent pour tout pansement et traitement. Y a-t-il hémorrhagie, perte de substance, présence de corps étrangers : nous savons les indications à remplir. Mais une anse intestinale sort-elle, l'intestin est-il libre : il faut le repousser dans l'abdomen en mettant les muscles de ce dernier dans le relâchement, en engageant le malade à ne faire aucun effort. L'intestin est-il étranglé; l'étranglement est-il dû à une accumulation considérable de gaz : on dispersera celui-ci à l'aide de pressions légères, et si l'on échoue, on débridera les lèvres de la plaie au lieu de piquer l'intestin comme on l'a conseillé, ce qui n'est pas sans danger. Le débridement sera fait de dedans en dehors ou de dehors en dedans si une sonde cannelée ou un bistouri ne peut être glissé entre les lèvres de la plaie. — Voy. ÉTRANGLEMENT INTESTINAL.

Y a-t-il issue de l'épiploon ; celui-ci est-il sain, non étranglé : en opérer la réduction, mais sans s'aider de la moindre pression. L'organe est-il étranglé, et alors faut-il débrider ? Non. Abandonner la portion herniée à elle-même, portion qui d'abord augmente de volume et qui disparaît ensuite. La tumeur reste-t-elle stationnaire : on fait la résection. On agira de même s'il y a gangrène et on remettra en place les parties saines débarrassées des parties mortifiées. Survient-il une *hernie consécutive* ou *hernie ventrale* : faire porter au malade un bandage convenablement disposé.

Un corps étranger, une balle dans la cavité abdominale, ne sont pas toujours des causes d'insuccès dans le traitement des *plaies perpendiculaires* de l'abdomen. On fait alors de la chirurgie expectante ou symptomatique.

Plaies du pavillon de l'oreille. — Les coupures nettes se réunissent très bien par première intention. Les *déchirures* sont traitées comme les plaies par armes de guerre. Dans les divisions du lobule par le poids d'un bijou, il suffit d'aviver les bords internes du lobule, de passer quelques points de suture, et laisser un fil de plomb au centre de la plaie pour avoir une prompte guérison.

Les accidents, les eschares produits, soit par la *contusion* ou la *compression* du lobule, soit par un bandage trop serré ou par le poids de la tête appuyée sur un oreiller ou un coussin un peu dur, sont prévenus par l'interposition entre l'oreille et le crâne d'un gâteau de charpie ou de coton suffisamment épais et arrosé d'un topique balsamique. Quant aux effets (décollement de la peau, kystes séro-sanguins, hypertrophie du tissu cellulaire sous-cutané, renversement des oreilles) de la compression obser-

vée chez les luteurs par les deux têtes fortement appliquées l'une contre l'autre, on y remédie par quelques sutures et un bandage convenable.

<i>Topique balsamique</i> (Mignot).	Alcoolat de vulnéraire. 30 gram. Mêlez et agitez chaque fois.
Baume du Pérou liquide. 4 gram.	

Plaies de poitrine. — *Symptômes.* — Dyspnée plus ou moins prononcée. — Hémoptysie en rapport avec le calibre des vaisseaux ouverts par une *piqûre*, une *coupure*, etc. — Sang *rutilant*, puis brunâtre. — Même couleur dans les crachats qui d'abord étaient rouges, épais, visqueux. — Pendant l'expiration, sortie d'une certaine quantité d'air et de liquide spumeux par la plaie. — Altération des traits de la face. — Petiteesse du pouls. — Refroidissement des extrémités, etc.

La plaie est-elle étroite : pas d'hémorrhagie externe, simples crachats sanguinolents, mais *épanchement sanguin*.

La plaie est-elle une forte *contusion* : il y a épanchement sanguin ou séreux, inflammation des organes thoraciques ; la mort peut être subite.

Y a-t-il *déchirure* par suite de la contusion, et la déchirure a-t-elle porté sur le poumon, sur la plèvre viscérale : il y a épanchement d'air et de sang dans la cavité pleurale ; il y a, de plus, de la douleur dans la poitrine, de la toux, un crachement de sang, et l'on peut observer aussi les signes d'un hydro-pneumothorax, du gargouillement, etc. Les vésicules pulmonaires sont-elles seules divisées : la plèvre reste intacte, l'épanchement se fait dans le tissu pulmonaire lui-même. Dans ce cas, l'air pénètre dans la racine des bronches, s'infiltré dans le médiastin, gagne le cou ; il y a *emphysème*.

Traitement. — Les indications à remplir se déduisent des causes et des effets ou symptômes, de la nature de la plaie pénétrante ou non pénétrante, des complications, etc. Dans tous les cas, les antiphlogistiques, la diète, le repos, sont rarement nuisibles, au contraire ; ils peuvent empêcher l'inflammation de la plèvre, du poumon. Une seule chose est généralement contre-indiquée : c'est la recherche avec le doigt, un stylet ou tout autre corps, de la profondeur, de la direction de la blessure. Quand rien ne presse, que la vie du malade n'est pas en danger, qu'il n'y a pas d'hémorrhagie très active, il faut s'en tenir à la médecine des symptômes, sans négliger, bien entendu, l'application des moyens chirurgicaux conseillés dans les cas de piqûres, de contusions, de coupures, etc.

Le *poumon* est lésé : Repos et silence absolu. — Évacuations sanguines générales et locales. — Fermeture de la plaie avec une mouche de taffetas

ou de diachylon gommé, si c'est une simple piqûre. — Réunion des bords de la plaie et maintien de ceux-ci à l'aide de sutures, de bandelettes agglutinatives, d'un bandage de corps si la plaie est un peu étendue. — Pansements rares.

Le poumon fait *hernie* ou *saillie* en dehors : voy. HERNIE. Le poumon renferme un corps étranger, une balle, par exemple, et cela impunément (il y a des cas de ce genre dans la science) : attendre encore les événements. — Voy. CORPS ÉTRANGERS. Il y a emphysème, épanchement sanguin : voyez plus bas. Il y a hémorrhagie : voy. HÉMORRHAGIE INTRA-THORACIQUE.

L'artère intercostale est lésée : faire la ligature ou la torsion de l'artère quand celle-ci est visible et saisissable (ce qui est assez rare pour l'intercostale), ou mieux, exercer une compression de dedans en dehors. Dans ce but, on pousse jusqu'au dedans de la plaie le milieu d'une compresse fine, on remplit de charpie cette espèce de sac ; puis, on attire tout à soi.

ÉPANCHEMENT DE SANG DANS LA POITRINE. — Sang liquide ou en caillot épanché spontanément (le plus souvent) ou consécutivement à la suite d'une lésion des artères de la paroi thoracique, du cœur, du poumon ou des vaisseaux qui se rendent dans cette cavité.

Symptômes. — Pâleur de la face, refroidissement des extrémités, sueurs froides, petitesse et accélération du pouls, tintement d'oreilles, etc., si l'hémorrhagie a été considérable. — Puis : dyspnée, respiration pénible et fréquente, agitation du malade, décubitus horizontal impossible. Même observation pour le décubitus latéral du côté sain ; dilatation du thorax plus prononcée du côté blessé que du côté opposé. De l'air se trouve-t-il mélangé à l'épanchement : sonorité dans le point correspondant, matité là où il n'y a pas d'air ; peu ou point de murmure vésiculaire. Ecchymose à la région lombaire correspondant à l'épanchement, abstraction faite de l'infiltration sanguine avoisinant la plaie, abstraction faite également d'une contusion. Pendant les respirations un peu fortes, sortie d'une certaine quantité de liquide par la plaie.

Traitement. — La plaie est-elle béante : profiter de cette circonstance pour faire sortir le sang épanché. — Favoriser cette sortie en faisant prendre au malade une position convenable. On peut encore placer une canule dans la plaie et faire des aspirations avec une pompe aspirante. — Le sang est-il coagulé : le délayer à l'aide d'injections d'eau tiède. Échouet-on : contre-ouverture à la partie la plus déclive du foyer. Y a-t-il commencement de putridité : injections iodées. Y a-t-il absence de plaie extérieure, peu de sang épanché, nul signe de putridité : attendre la résorption

ou la favoriser par les émissions sanguines générales, par les dérivatifs intestinaux.

L'épanchement a-t-il acquis de la fétidité : se hâter d'y donner issue, non plus par une ponction oblique comme elle doit être faite toutes les fois qu'on veut empêcher l'entrée de l'air dans les plèvres, mais par une ouverture d'une certaine étendue. Comme médication interne : boissons chaudes et stimulantes.

EMPHYÈME TRAUMATIQUE. — Infiltration de l'air dans le tissu cellulaire sous-cutané, par suite ou d'une rupture spontanée dans les canaux aériens, ou d'une blessure interne ou externe des mêmes organes, ou des organes circonvoisins.

Symptômes. — Peau distendue, luisante, conservant sa couleur normale ; dépressible, avec crépitation ; dyspnée, face rouge ou livide, lèvres bleuâtres, et tout ce qu'on observe dans les cas d'asphyxie par cause mécanique. — Sonorité très grande quand il y a de l'air dans les plèvres et que l'on percute la poitrine.

Traitement. — Expectation si l'infiltration est peu considérable, scarification dans le cas contraire et après avoir tenté la compression de la poitrine pour enrayer les progrès de l'épanchement de l'air. — Médication interne dirigée contre les symptômes prédominants.

L'emphyème spontané, accident rare, mais très grave des fractures, réclame impérieusement l'amputation (Malgaigne). En effet, ici, la gangrène est imminente, fréquente et promptement établie.

Plaies de la prostate. — La prostate peut être *piquée, contuse, coupée* de dedans en dehors ou de dehors en dedans. Ses plaies sont rarement simples. Souvent une hémorrhagie les accompagne et souvent aussi elles sont bientôt suivies d'une phlébite, d'une oblitération des canaux éjaculateurs. Dans tous les cas, du sang, du sperme, de l'urine peuvent sortir par la solution de continuité, comme cela se voit dans les lésions de la partie membraneuse de l'urèthre. De la douleur peut être accusée par les malades, douleur légère quand la plaie est simple, douleur très vive quand il y a une forte contusion, perte de substance, et qu'une suppuration abondante se prolonge.

Traitement. — Repos. — Sangsues et ventouses au périnée. — Bains de siège. — Boissons tempérantes.

Plaies du rachis, de la moelle épinière et de ses enveloppes. Plaies d'une gravité irréfutable. *Symptômes* variables selon le point vulnéré. Paralyse de tous les organes recevant des filets nerveux placés

au-dessous de la lésion. — Paralysies des membres placés au-dessus quand la division de la moelle est incomplète. — Paralysie du sentiment quand la lésion porte sur les faisceaux nerveux postérieurs. — Paralysie du mouvement si la plaie atteint les faisceaux antérieurs. — Paralysie des membres inférieurs, troubles fonctionnels de la vessie, du rectum (*rétenion, incontinence, miction par regorgement, etc.*), quand la plaie siège à la partie inférieure de la moelle. — Paralysie des muscles de l'abdomen et du thorax quand la blessure a lieu à la région dorsale, au-dessous du plexus brachial. — Paralysie des membres supérieurs, troubles de la circulation et de la respiration, mais plus profonds que dans le cas précédent, si la blessure a porté au-dessus du plexus. — Asphyxie subite quand les nerfs phréniques sont lésés. — Phénomènes analogues toutes les fois que les plaies de la moelle ne sont pas des solutions de continuité complètes.

Accidents ou symptômes de la *myélite* quand la moelle a été fortement contuse.

Traitement. — Repos absolu sur un sommier de crin. — Prévenir l'inflammation par les moyens ordinaires. — Surveiller la défécation, la miction. — Boissons tempérantes. — Régime en rapport avec les symptômes et les épiphénomènes.

PLAIES DU REIN. — *Symptômes locaux.* — Dans les *piqûres* et *coupures* du rein les malades accusent une douleur qui s'irradie vers la région inguinale, avec rétraction du testicule, envies fréquentes d'uriner. Urine sanguinolente si elle tombe dans le bassinnet ou dans un des calices, normale dans le cas contraire. Sortie du sang et de l'urine à travers la plaie si l'urèthre est obstrué, si le col de la vessie est fermé par un caillot. Parfois infiltration urinaire, abcès urinaire.

Symptômes généraux. — Syncopes. — Vomissements. — Pâleur de la face. — Froid des pieds et des jambes. — Faiblesse et fréquence du pouls, etc.

Traitement. — Saignées. — Repos. — Diète. — Topiques émoullients. — Bains généraux, laxatifs. — Eau de groseilles pour boisson. — Quelques diurétiques en potion ou pilules. — Sonder le malade s'il n'urine pas. — Injection d'eau tiède s'il y a des caillots. — Réfrigérants et non tamponnement qui arrêterait l'écoulement de l'urine et favoriserait l'infiltration.

Les *contusions*, les *plaies contuses* et *plaies par armes à feu* du rein, les *lésions des uretères* sont traitées comme il vient d'être dit.

Plaies des sinus frontaux. — Les *piqûres*, *coupures* et *déchirures*, accompagnées de corps étrangers, d'enfoncement des sinus, de destruction

de la membrane pituitaire, du passage de l'air des fosses nasales dans le tissu cellulaire ambiant, d'un emphysème du front, des paupières, etc., doivent être traitées ainsi qu'il suit : relever les enfoncements, extraire les corps étrangers, arrêter le passage de l'air par une compression légère, employer les résolutifs et les antiphlogistiques.

Plaies du sinus maxillaire. — Les *piqûres* simples guérissent seules et promptement. Les *contusions* avec écrasement, brisement des parties solides, exigent l'emploi des moyens propres à relever les fragments osseux, à extraire les esquilles, à éviter le plus possible les difformités qui peuvent résulter de ces sortes de plaies.

Plaies des téguments du crâne. — Les *piqûres* perpendiculaires, obliques et complètes ou incomplètes, c'est-à-dire traversant ou ne traversant pas les ligaments de dedans en dehors, sont des accidents légers qui, généralement, cèdent promptement aux topiques réfrigérants. Cependant, une hémorrhagie, un érysipèle, un phlegmon peuvent en être la conséquence. Dans ce cas, le traitement est un peu plus long, mais il n'en est pas moins certain.

Les *coupures* ressemblent à toutes les coupures des autres parties du corps. Le peu d'écartement qu'il y a entre les bords de la plaie, l'immobilité des parties intéressées, permettent une réunion immédiate, facile et complète. Il suffit de raser la tête et d'appliquer quelques bandelettes agglutinatives.

Les *contusions* peu violentes ne méritent aucune attention. Celles qui donnent lieu à un épanchement de sang entre le tissu cellulaire sous-cutané, ou entre l'os et le péri-crâne, exigent l'emploi de la compression, des résolutifs, d'une incision. Par la compression on change l'épanchement en une infiltration ; avec les résolutifs on obtient la résolution du liquide infiltré ; l'incision donne issue au liquide qui a résisté à la compression. (Voy. BOSSE A LA TÊTE, CÉPHALÉMATOME, ÉPANCHEMENT.)

Les *plaies contuses* sont traitées comme les *coupures* quand elles sont nettes, comme les *déchirures* quand leurs bords sont mâchés et lacérés. Y a-t-il des lambeaux : on remet ceux-ci en place ; on les fixe à l'aide de bandelettes agglutinatives. — Du sang, du pus, viennent-ils à s'amasser à la base de la plaie réunie ou cicatrisée : la compression fera justice du dépôt sanguin, et, par la rupture de la cicatrice ou par une incision, on évacuera le pus.

Plaies de la trachée. — Les plaies longitudinales, transversales,

obliques, etc., de la trachée, dans lesquelles l'hémorragie est toujours grave à cause de l'introduction du sang dans les veines aériennes, demandent une aspiration prompte du liquide épanché, et non une suture sur la plaie externe qui augmenterait le danger.

La division de la trachée est-elle complète : il y a imminence d'asphyxie. Dans ce cas il faut rétablir la respiration en plaçant une canule courbe dans la trachée-artère, canule d'une longueur suffisante et laissée en place jusqu'à ce que les deux bouts de la trachée aient formé par leur réunion avec les parties voisines un nouveau canal aérien.

Dans les plaies de la trachée, qui doivent être traitées comme les plaies suppurantes, la phonation est nulle à moins qu'on ne ferme exactement la plaie chaque fois que le malade a besoin de parler.

Plaies et contusions de l'urèthre. — L'urèthre peut être divisé en travers ou en long ; il peut être rompu, déchiré, contusionné dans sa portion périnéale, mutilé accidentellement ou par violence homicide dans sa portion pénienne, etc.

Symptômes. — Perte de sang en rapport avec l'ouverture de la plaie (nous supposons une lésion par instrument tranchant). — Mélange de sang et d'urine sortant par la plaie et le méat, ou par le méat seulement quand la division est étroite, par le méat encore quand un gonflement consécutif a obstrué la solution de continuité. — Douleurs dans le trajet du canal et de la plaie pendant la miction. — Parfois, rétention d'urine par suite du gonflement des parois uréthrales et de la diminution du calibre du canal. — Infiltration urinaire.

Dans les *contusions* et dans les *plaies contuses*, mêmes symptômes. — Rétention d'urine plus complète. — Infiltration urinaire plus rapide, plus étendue.

Y a-t-il lésion de la membrane muqueuse seulement : écoulement de sang par le canal, gonflement des parois internes de ce dernier et, par suite, rétention d'urine, de sang, de caillots, infiltration urinaire.

Enfin, l'urèthre seul est-il divisé : accumulation de sang entre la peau externe et la peau interne ou muqueuse ; rétrécissement du canal ; rétention, infiltration urinaire.

Traitement. — Introduction d'une sonde dans la vessie pour s'opposer à l'infiltration de l'urine. — Cette première indication ne peut-elle être remplie : pratiquer la boutonnière périnéale ou la ponction de la vessie. — Dans ce dernier cas, laisser la sonde à demeure, non pour empêcher complètement l'infiltration urinaire qui finit par se faire à cause du relâche-

ment du col de la vessie, mais pour diriger convenablement le travail de la cicatrisation de l'urèthre.

Y a-t-il eu *fausse route* par suite des opérations nécessaires à un diagnostic certain sur la nature et le siège de la lésion, ou par le fait d'un cathétérisme malheureux ou difficile : s'en tenir à la sonde à demeure.

On combattra par le cathétérisme, les contusions et les plaies contuses. Le cathétérisme est très difficile ; peut-il occasionner des désordres sérieux à cause des déviations, des courbures, de l'aplatissement du canal, de la tuméfaction des parties voisines, etc. : on débride au niveau de la plaie, ou l'on fait une boutonnière au périnée.

Régime. — Modéré, et repos au lit ou à la chambre seulement.

Plaies des vaisseaux lymphatiques. — Plaies fréquentes, consécutives aux saignées du bras ou du pied, prédisposant à l'angioleucite. — Voy. ce mot et PHLÉBITE.

Plaies des veines. — Moins graves que celles des artères. Toutefois, la compression peut être insuffisante, la ligature nécessaire. Dans ce dernier cas, le fil est appliqué au-dessus du vaisseau quand celui-ci est d'un petit calibre et que des veines collatérales peuvent le remplacer. Dans le cas contraire, les lèvres de la plaie seront saisies avec une serre-fine ou une pince continue et graduée, de manière à interrompre l'hémorragie seulement et non le cours du sang.

Plaies de la vessie. — *Symptômes locaux.* — Les symptômes de ces plaies (*simples, uniques, doubles* ou *compliqués* faites par des instruments piquants, tranchants ou contondants) varient selon le siège de la lésion, le parallélisme de cette même lésion, l'état de plénitude ou de vacuité de la vessie. Ainsi, tantôt l'urine est mêlée de sang ou elle est remplacée par du sang pur. D'autres fois, aucun écoulement n'a lieu ; le sang s'accumule, se coagule dans le réservoir de l'urine et obstrue l'urèthre. L'urine ne s'écoule-t-elle que par intermittence ou en très petite quantité : il y a infiltration urineuse dans le tissu cellulaire du bassin, parfois épanchement dans le péritoine ; de là une péritonite grave, souvent mortelle.

La vessie, le rectum et le vagin sont-ils ouverts en même temps : on voit l'urine sortir par l'anus et la vulve ; on voit également l'urèthre servir de passage aux matières fécales.

La vessie est-elle perforée près de son col : le cathétérisme devient impossible ou inutile dans le but proposé. L'urine s'infiltré dans les tissus ou coule au dehors à côté de la sonde.

Symptômes généraux. — Ceux de toutes les blessures graves ; au surplus, voy. PLAIES DU REIN.

Traitement. — Combattre les accidents locaux et généraux par les émissions sanguines, les bains généraux, les émollients, les réfrigérants, le repos, la diète. — Faciliter l'écoulement de l'urine en mettant le malade dans une position convenable. — Maintenir une sonde à demeure dans la vessie et la renouveler ou remplacer de temps en temps dans la crainte d'une incrustation.

Plaies dont les caractères ou symptômes et le traitement sont suffisamment indiqués, soit dans les considérations générales, soit dans l'étude de chaque plaie en particulier.

Plaies de l'aîne, de l'aisselle, des artères, de l'artère axillaire. — Voy. *Plaies composées ou compliquées.*

Plaies de la caisse du tympan. — Voy. *Plaies du crâne, des os.*

Plaies du cordon spermatique, des enveloppes du testicule. — Voy. *Plaies du testicule.*

Plaies des doigts. — Voy. *Phlegmon, Panaris.*

Plaies de la face. — Voy. *Plaies d'armes à feu.*

Plaies de la langue. — Voy. *Plaies des muscles.*

Plaies des lèvres. — Voy. *Bec-de-lièvre.*

Plaies de la main. — Voy. *Abcès, Phlegmon.*

Plaies des mamelles. — Voy. *Ecchymoses, Engorgement, Épanchement, Abcès, Phlegmon.*

Plaies des orteils. — Voy. *Phlegmon.*

Plaies du pancréas. — Voy. *Plaies composées ou compliquées.*

Plaies des paupières. — Voy. *Plaies des muscles.*

Plaies du pénis. — Voy. *Plaies de l'urèthre.*

Plaies du pied. — Voy. *Abcès, Phlegmon.*

Plaies de la rate, des tendons. — Voy. *Plaies composées ou compliquées.*

Plaies du testicule. — Voy. *Abcès, Phlegmon.*

Plaies de l'utérus, du vagin, de la vulve. — Voy. *Plaies composées ou compliquées.*

PLAIES (sous le rapport de la médecine légale). — Le classement des blessures établi sous le rapport de leur léthalité et de la responsabilité des personnes qui les auront causées soit volontairement, soit autrement, est le suivant : *plaies de tête et du cœur, plaies des poumons, des viscères, de l'abdomen, des membres.* — Ne pas oublier cependant que la chirurgie a vu maintes fois des désordres traumatiques très considérables du crâne et du cerveau ne point briser la vie immédiatement, laisser persister les fonctions de relation pendant des heures, des jours, des années ; il y a même eu des cas de guérison. Les mêmes circonstances se sont présentées pour les plaies du poumon, des gros vaisseaux, du cœur même. Tou-

tefois, la distinction des plaies en *plaies mortelles par elles-mêmes* ou *nécessairement mortelles* et en *plaies accidentellement mortelles*, doit rester dans la science. Les premières n'ont pas besoin de définition ; le fait seul les exprime et les constate. Les secondes sont une addition à des états morbides déjà très graves et préexistants ; tels sont principalement les anévrysmes. D'autres plaies ne donnent lieu qu'à des difformités plus ou moins prononcées, telles sont les *ablations du nez, du cartilage de l'oreille, du pénis* (castration), etc.

LÉTHALITÉ DES PLAIES CONSIDÉRÉES ISOLÉMENT. — D'une manière générale, les fractures compliquées de luxations sont plus graves que les fractures simples ; celles-ci le sont moins que les fractures compliquées d'écrasement, de déchirures des parties molles. La luxation simple vient après la fracture. Les plaies à lambeaux, contuses, meurtries, par déflagration et projectile, demandent plus de soins que les luxations. Les coupures sont moins dangereuses que les écrasements, que les déchirures. Les ecchymoses, les écorchures, les excoriations cutanées, ont généralement peu de gravité.

Plaies des sinus frontaux. — Toujours graves par les complications qui surviennent.

Plaies de la glande parotide et du canal excréteur — Il en résulte des fistules difficiles à guérir.

Plaies de la langue. — La perte de la parole en est la conséquence.

Plaies du cou au-dessus de l'os hyoïde, dans l'arrière-bouche. — Elles entraînent la chute de la langue, l'écoulement de la salive et des boissons au dehors, ou leur entrée dans le larynx.

Plaies des veines jugulaires externes. — Non mortelles, à moins que la compression, facile à faire, ait été négligée ou tardivement appliquée.

Plaies de la région sous-hyoïdienne, entre l'os hyoïde et le larynx. — Ou la voix reste intacte, ou la voix et la déglutition sont altérées. Dans le dernier cas, il peut y avoir encore : sortie de l'air et des aliments par la plaie, chute de ces derniers sur la glotte, pénétration dans la trachée-artère, et enfin gangrène des parties.

Plaies du larynx au-dessous de la glotte, avec division de la trachée. — Asphyxie promptement mortelle ; parole impossible, à moins de rapprocher les parties divisées, d'empêcher l'air de passer par la plaie.

Plaies de l'œsophage. — Incurabilité quand la section de l'organe est complète ; blessures toujours graves.

Plaies du ventricule du cœur. — Guérison possible s'il n'y a pas de perte de sang un peu notable ; mort rapide dans le cas contraire.

Plaies des poumons. — Funestes par l'hémorrhagie qui en est l'inévitable conséquence.

Plaies du diaphragme, du canal thoracique, des vertèbres dorsales, des nerfs diaphragmatiques, de l'artère épigastrique, des nerfs et de la moelle épinière. — Toutes plaies graves, souvent et promptement mortelles quand elles ont un peu d'étendue.

Plaies de la colonne vertébrale, de la moelle épinière : région de l'abdomen. — Paralyse des extrémités inférieures, du rectum, de la vessie.

Plaies des conduits excréteurs, de la vésicule biliaire. — Dangers en rapport avec l'ouverture de la plaie.

Plaies du pancréas. — Peu dangereuses, à moins d'une hémorrhagie.

Plaies des reins, des uretères et de la vessie. — Toujours graves.

Plaies de l'estomac, des intestins et du foie. — Généralement graves par les épanchements qui en sont la suite. Toutefois, ces derniers peuvent être empêchés par le contact immédiat et naturel des viscères, par la promptitude et la facilité des adhérences. Toutefois encore, des hernies, des anus contre nature peuvent succéder aux plaies de l'abdomen, ne pas entraîner la mort, mais donner lieu à des infirmités qui ne peuvent être qualifiées légères ou innocentes.

Plaies des vaisseaux sanguins. — Dangers subordonnés à la largeur de la plaie, au volume du vaisseau, à la difficulté à vaincre pour exercer la compression, au nombre des branches collatérales vasculaires capables de suppléer à la circulation suspendue.

Plaies des articulations. — Toujours graves, entraînant souvent la carie des surfaces osseuses, l'infiltration des membres, leur immobilité ou l'*ankylose*.

EXAMEN JURIDIQUE D'UN HOMME BLESSÉ. — Un pansement a-t-il été fait : donner l'état physique et moral du blessé, l'état du pouls, le degré de chaleur du corps, etc. — Rester dans l'expectation vis-à-vis d'une plaie non saignante, accompagnée d'engorgement considérable, de corps étrangers (vulnérants ou autres) pouvant empêcher une hémorrhagie.

La plaie est-elle à nu : en décrire la position, la forme, l'étendue, la profondeur, le voisinage. — Donner la forme, la nature de l'instrument vulnérant, le nombre des coups portés, d'organes lésés, de blessures faites. Voir si la forme de l'instrument du crime est représentée par la forme de la plaie. — Tenir compte du retrait des parties quand la blessure date de quelques jours ou même de quelques instants. — Tenir compte également, par la forme de la plaie, par la nature de l'instrument, des positions respectives du blessé et de l'accusé, de la force, de la constitution de l'un

et de l'autre. — Ne qualifier les blessures qu'avec la plus grande circonspection, c'est-à-dire ne pas ignorer que celle qui est légère peut devenir grave, que celle-ci peut devenir mortelle. — Appuyer sa circonspection sur la constitution, le tempérament, l'idiosyncrasie, l'âge, le sexe, la position matérielle du sujet ; sur les milieux dans lesquels il est placé, les constitutions médicales régnantes, les conditions climatériques, atmosphériques, etc., les succès ou insuccès du premier pansement fait, ceux des second, troisième, etc. ; la marche régulière ou irrégulière de la guérison, de la cicatrisation ; l'absence ou la présence de toute infirmité, la gravité de cette dernière.

Plaies sur un cadavre. — Faites *longtemps après la mort*, on ne trouve aucun des caractères suivants : inflammation, commencement de cicatrisation ou de suppuration ; *quelques instants avant* : bords de la plaie rétractés et gonflés ; caillot sanguin, adhérence du même caillot, infiltration de sang dans le tissu cellulaire environnant ; *quelques heures après* : lèvres de la plaie rétractées, mais pâles, non gonflées, non recouvertes de sang coagulé ; tissu cellulaire voisin non infiltré de sang ; enfin, et comme dernière observation, diagnostic difficile quand un tronc veineux considérable a été ouvert. Dans cette circonstance, un caillot peut se former.

PLAQUES MUQUEUSES. — Symptôme syphilitique particulier caractérisé par des élevures saillantes plus ou moins rosées ou violacées, plus ou moins arrondies, elliptiques ou irrégulières ; plus ou moins étendues, planes ou bombées à leur surface ; recouvertes par une surface en apparence muqueuse, d'une consistance molle, sécrétant un liquide gluant, dense, d'une odeur forte, *sui generis* ; prurigineuses ou non ; siégeant au voisinage des ouvertures naturelles du corps, et surtout au pourtour des organes génitaux, de l'anus, de la bouche, du pharynx, mais particulièrement à la base des ongles (Davasse et Deville).

Eruption. — Tantôt la plaque muqueuse peut être le résultat de la transformation d'un chancre (*transformatio in situ*, Ricord), tantôt son *invasion* peut être spontanée. Le docteur Bassereau a observé un troisième mode de développement, celui qui a lieu sur la cicatrice d'un chancre récemment guéri.

Variétés. — La plaque muqueuse est *discrète* ou *confluente*, *ulcérée*, *diphthéritique*, *végétante*. Les deux premières n'ont pas besoin d'être définies. La troisième a pour caractère une ulcération irrégulière, grisâtre, plus ou moins profonde ; son pus est fétide. La quatrième se distingue par la fausse membrane grisâtre qui la recouvre. La cinquième est consti-

tuée par les *condylomes*, plaques muqueuses faisant saillie au pourtour de l'anus, par les *rhagades*, plaques muqueuses occupant la circonférence du même orifice et donnant lieu à des symptômes analogues à ceux des *fissures à l'anus*.

Les *plaques muqueuses du cuir chevelu* sécrètent un liquide gluant et fétide qui agglutine les cheveux. Celles des *membres*, du *tronc*, des *joues*, se couvrent de croûtes jaunâtres et transparentes. Sur les *commisures des lèvres* les croûtes sont granuleuses.

Les *plaques muqueuses de la langue* ont une teinte grisâtre ou d'un rouge terne; celles des *amygdales*, du *voile du palais*, sont d'un blanc grisâtre; une exsudation plastique les humecte très souvent. Enfin, les *plaques muqueuses* siégeant à la base des *orteils* simulent les rhagades.

Traitement local. — Onctions mercurielles deux fois par jour. Dix minutes après l'onction, lotions avec l'eau de savon. Après trois jours de traitement, la guérison est la règle commune.

On peut encore tenter, soit les onctions avec la pommade au calomel, soit la dispersion du calomel en poudre sur la surface malade, soit enfin les lotions avec le chlorure d'oxyde de sodium (Ricord). Ces lotions sont faites, deux fois par jour, avec : Eau, 4 parties; chlorure, 1 partie. On augmente peu à peu la dose du chlorure jusqu'à ce que le liquide produise un léger picotement, de la chaleur, un peu de cuisson, et l'on saupoudre ensuite avec le calomel. Une compresse, une bande, achèvent le pansement.

Les plaques muqueuses de la bouche sont exposées à la vapeur du calomel, ou touchées à plusieurs reprises et superficiellement avec le nitrate acide de mercure.

Les plaques muqueuses sont-elles ulcérées et douloureuses : pansement avec le cérat opiacé; puis, les douleurs ayant cessé, cautériser avec le crayon de nitrate d'argent, ou avec le même sel dissous dans l'eau (4 à 5 parties d'azotate pour 30 parties d'eau pure), ou encore avec le nitrate acide de mercure, l'acide hydrochlorique.

Traitement général. — Celui de la syphilis et des syphilides, les plaques muqueuses n'étant que des conséquences ou des effets très intimes de la même cause pathogénique.

Les *plaques cartilagineuses, ossiformes*, etc., sont des dégénérescences qui incombent bien plus à l'anatomo-pathologiste qu'au thérapeutiste.

PLÉTHORE. — État de plénitude du système vasculaire. Comparant ici la pléthore au tempérament, et celui-ci étant distingué en *sanguin*,

bilieux, lymphatique et nerveux, nous diviserons les pléthores en *sanguine, bilieuse ou hépatique, lymphatique, nerveuse*.

Pléthore sanguine. Polyémie.—Augmentation dans la masse du sang.

Signes du sujet pléthorique. — Face fortement colorée. — Yeux brillants. — Tête lourde. — Bourdonnements et tintements d'oreille. — Troubles de la vue. — Objets paraissant colorés en rouge. — Étourdissement après certains efforts musculaires. — Somnolence continue. — Envie de dormir après les repas. — Sommeil lourd, pénible, non réparateur. — Réveil difficile. — Bouffées de chaleur. — Palpitations. — Puls large, difficile à déprimer. — Inspiration gênée.

Traitement. — Éviter l'action directe du soleil sur la tête, les changements brusques de température. Les excès en chaud et en froid ayant les mêmes résultats fâcheux : afflux périphériques des liquides de l'organisme dans le premier cas ; reflux concentrique dans le second. Ainsi, pas de bains trop chauds, pas de bains trop froids. Fuir les lieux encombrés et resserrés. Choisir des appartements bien aérés. Porter des vêtements plutôt légers et peu serrés que lourds et comprimant les organes. — Exercice surtout après les repas. — Pas d'efforts musculaires, pas de cris, de chant, de déclamations, d'émotions morales. — Puis : Saignée du bras. — Sangsues à l'anus. — Respecter les flux habituels. — Boissons tempérantes. — Liberté du ventre.

Régime. — Nourriture plutôt végétale que substantielle ou animale. Pas de liqueurs spiritueuses, pas d'excitant et aucun excès.

Pléthore bilieuse ou hépatique. — *Signes.* — Les personnes chez lesquelles l'état bilieux prédomine ont les cheveux noirs, la face jaune ou basanée, le pouls fort et actif. — Chez elles la vigueur, l'embonpoint sont médiocres ; les sensations, peu vives en apparence, mais durables, persistantes, tenaces, rendent capables des déterminations les plus fortes, poussent aux ambitions les plus démesurées, aux tentatives les plus hardies. Bref, cette pléthore est le cachet des grands génies comme il est aussi celui des grands criminels. Elle dispose aux affections du cœur, de l'estomac, du duodénum, etc.

Traitement. — L'usage des purgatifs et surtout des aloétiques ne saurait être trop recommandé aux personnes affectées de pléthore bilieuse. Toutefois, cet usage devra être dirigé par le médecin. Il en sera de même des *cures de petit-lait et de raisin*, cures dont il a été question à l'article *maladies chroniques*, et dont les bons effets ont été signalés par un grand nombre de praticiens.

Le régime sera celui des pléthoriques sanguins et des pléthoriques nerveux.

Pléthore lymphatique. — *Signes.* — Les personnes qui présentent cette pléthore sont généralement peu sensibles, plutôt indifférentes que démonstratives. A leur intelligence élevée, étendue, se joignent souvent une raison, un jugement dont on trouve la cause dans l'absence presque complète de toute passion un peu énergique. Le caractère est doux, la démarche lente ; la disposition au repos, à la paresse est notable. Les cheveux sont blonds, les yeux bleus, la peau blanche et fine, les lèvres épaisses, les articulations volumineuses, les chairs molles, l'embonpoint prédominant.

Comme affections concomitantes, surtout dans le jeune âge, on observe des engorgements glandulaires, la scrofule, le rachitisme.

La pléthore lymphatique est aussi souvent acquise que congénitale. Il suffit de naître ou d'être transporté dans tel climat, d'être placé dans telle condition pour devenir lymphatique. Dans tous les pays bas, froids, humides et marécageux, cet état morbide est endémique.

Traitement. — Fuir de bonne heure les pays, les lieux froids, humides, marécageux, couverts de bois et de forêts. Porter des vêtements légers et chauds. Se nourrir d'aliments toniques, de légumes frais et un peu amers. Couper le vin des repas avec les infusés aqueux et légers de houblon, de kina, de gentiane, de fumeterre, de chicorée, de café de gland, de feuilles de noyer, etc. Les préparations ferrugineuses, l'huile de foie de morue, à l'intérieur ; les exercices modérés à pied, à cheval, en voiture, sur l'eau ; les bains frais, les bains d'eau courante en été ; les travaux manuels en plein air et non en chambre ou dans les ateliers, sont d'excellents moyens de combattre la pléthore lymphatique. Inutile d'ajouter que l'éducation morale, adjuvant important des moyens et agents physiques, ne saurait être négligée.

Pléthore nerveuse. — *Signes.* — Les individus nerveux se reconnaissent aux caractères suivants : Susceptibilité extrême. — Mobilité très grande des passions et des sensations. — Des caprices au lieu et place de la volonté, du raisonnement. — Passage rapide du plaisir à la peine, de la peine à la joie, à la gaieté, joie et gaieté plus ou moins folles. — Santé générale, délicate, souffreteuse, du moins en apparence. — Embonpoint médiocre. — Énergie morale plus forte, plus prononcée que l'énergie physique.

Traitement. — Fuir le séjour des villes, et surtout la vie oisive des salons, la fréquentation des bals, des spectacles, des grandes réunions. —

Pas de lectures romanesques. — Exercices modérés des champs, du jardinage, des promenades. — Bains frais, en pleine eau, à la mer, etc., alimentation douce et peu azotée. — Boissons antispasmodiques, parfois toniques et un peu amères.

PLEURÉSIE. PLEURITE. — Inflammation de la plèvre. Deux états de cette inflammation sont décrits dans les auteurs.

ÉTAT AIGU. — *Symptômes locaux.* — Froid initial, douleur dite *point de côté* ou *point pleurétique*, précédée ou non de quelques jours de nausée, de faiblesse, d'inappétence, d'une susceptibilité notable pour le froid. — Douleurs siégeant sous l'un ou l'autre sein. — Accroissement, puis diminution de cette même douleur qui peut être vive, persistante, etc., qui se manifeste et s'aggrave au moindre mouvement du tronc, dans l'acte de la respiration, par la toux qui ne tarde pas à paraître. — Respiration toujours un peu gênée. — Toux sèche, souvent convulsive.

L'expectoration se fait-elle : il n'est pas rare de voir les crachats muqueux comme ceux du catarrhe pulmonaire, mais très rarement sanguinolents (ce qui est le contraire dans la pneumonie).

Voix normale ou entrecoupée. — Décubitus latéral, facile des deux côtés à moins d'un épanchement. — Absence d'élasticité sous le doigt qui percute. — Vibrations de la poitrine anéanties. — Respiration limitée entre le bord interne de l'omoplate et la colonne vertébrale. — Égophonie un peu au-dessous du même point. — Bruit et frottement quand la pleurésie est sèche ou sans épanchement.

Symptômes généraux. — Accidents fébriles, troubles digestifs, etc.

Traitement. — Repos au lit. — Température modérée de la chambre. — Éviter les efforts de la voix et les conversations prolongées. — Saignées plusieurs fois renouvelées. — Ventouses scarifiées. — Sangsues sur la partie douloureuse. — Boissons émoullientes (mauve, guimauve, coquelicot, bouillon blanc, fleurs de bourrache, etc.). — Cataplasmes mucilagineux, opiacés ou non, ou fomentations de même nature. — Potions gommeuses et huileuses. — Narcotiques (opium ou ses dérivés). — Diurétiques (nitre, acétate de potasse) dans les boissons. — Sirop des cinq racines, de pointes d'asperges, de digitale, etc., par cuillerées dans la journée. Topique rubéfiant (emplâtre de poix de Bourgogne) sur le côté malade. Thoracentèse dans les cas de suffocation imminente. — Voy. PLEURÉSIE CHRONIQUE.

Régime. — Diète absolue au début, sévère dans le cours de la maladie, afin de favoriser la résorption du liquide.

Potion diurétique contre la pleurésie avec épanchement.

(Fouquier et Blache.)

Acétate de potasse . . .	4 gram.
Azotate de potasse	4 gram.
Eau distillée	150 gram.
Sirop de cinq racines	50 gram.

Mêlez.— Une cuillerée à bouche toutes les heures.

Pilules mercurielles diurétiques
(Cruveilhier).

Calomel	1 gram.
Poudre de scille	50 centigram.
Poudre de digitale	25 centigram.
Sirop de nerprun, quantité suffisante.	

Faites 12 pilules. — 1 à 2 par jour.

Cataplasme antipleurétique.

Gingembre en poudre	50 gram.
Poivre long en poudre	12 gram.
Blanc d'œuf, quantité suffisante.	

Mêlez.

Céroène.

Poix de Bourgogne	375 gram.
Poix noire	96 gram.
Cire jaune	120 gram.
Suif	40 gram.
Bol d'armoise	104 gram.
Myrrhe	} De chaque, 20 gram.
Encens	
Minium	

Mêlez par liquéfaction ; coulez sur une bande de toile, et coupez sur celle-ci un morceau capable de recouvrir le point douloureux.

ÉTAT CHRONIQUE. — *Symptômes locaux.* — Peu différents des symptômes de la pleurésie aiguë. — Douleur obscure, fugace, rarement ponctive. — Dyspnée, oppression en rapport avec l'épanchement. — Toux plus ou moins vive, plus constante que dans l'état aigu. — Dilatation notable de la poitrine. — Abaissement de l'omoplate, etc.

Symptômes généraux. — Dépérissement, décoloration de la face, sécheresse et teinte terreuse de la peau ; fièvre lente, offrant parfois des exacerbations. — Anxiété. — OEdème général, etc.

Traitement. — Tisane de chiendent nitrée et édulcorée avec le sirop des cinq racines. — Céroène sur le thorax. — Vésicatoire sur le côté malade. — Insister sur les purgatifs, les cautères, les moxas, les sétons, les onctions avec la pommade stibiée, l'huile de croton, etc. — Prescrire les eaux minérales sulfureuses. Enfin, pratiquer l'opération de l'empyème.

OPÉRATION DE L'EMPYÈME OU PARACENTÈSE THORACIQUE. — L'opération de l'empyème, faite dans des conditions voulues, est une opération utile, précieuse ; mais quelles sont ses conditions de succès ? nous les trouvons dans la *Grande Chirurgie*, où il est dit : « Avant de pratiquer l'ouverture dans la poitrine, vous devez 1° considérer attentivement si les forces du malade sont assez bonnes afin qu'il la puisse supporter ; car, si vous jugiez qu'il dût mourir en la faisant, vous ne la devez point

» entreprendre, parce qu'on vous accuserait d'avoir avancé la mort du
 » malade ; 2° prendre bien garde à l'utilité qui lui en peut revenir, car, si
 » le poumon ou les autres parties étaient gâtées et ulcérées, et que vous
 » vissiez qu'il ne peut pas aller loin ni vivre trois ou quatre jours après
 » l'opération, il vaudrait mieux ne la faire pas, parce qu'en la faisant on
 » décrédite un secours qui peut être avantageux pour une infinité d'autres
 » quand il est prudemment ménagé. » (*Gaz. méd.*, 1837, p. 72.) A ces
 préceptes nous ajouterons les suivants, dus au docteur Sédillot, dans un
 travail intitulé : *De l'opération de l'empyème*. Sur l'époque de l'opération,
 l'auteur se résume ainsi : 1° ne pas opérer dans la période aiguë ; 2° opé-
 rer, dans les épanchements chroniques, les sujets dont les viscères sont
 sains, avant que les poumons aient perdu la possibilité de se dilater ;
 reculer le plus possible l'opération, lorsqu'il existe des complications
 incurables, et n'y recourir qu'à titre de palliatif.

L'entrée de l'air dans la poitrine, à la suite de la *thoracentèse*, est mui-
 sible. Cette opinion est d'accord avec celle de beaucoup de praticiens, et
 aussi avec la méthode des injections après l'opération de l'empyème.

On empêche l'entrée de l'air dans les plèvres en injectant de l'eau tiède
 en quantité décroissante, afin de faciliter le retour progressif des poumons
 sur eux-mêmes. Les injections sont faites avec une seringue ordinaire.
 Des précautions doivent être prises pour que la seringue ait absolument
 la même température que le liquide à injecter ; on y parvient en plongeant
 l'instrument dans le liquide quelques minutes avant de faire l'injection.
 Les injections doivent être pratiquées aussitôt après chaque évacuation de
 l'épanchement. La quantité du liquide injecté doit être égale, pour la
 première fois, à la quantité du liquide évacué. Une autre précaution à
 prendre pour être plus sûr que l'espace laissé vide dans la poitrine est bien
 réellement rempli par l'injection, consiste à faire prendre au malade une
 attitude propre à refouler dans la cavité thoracique les viscères de l'abdo-
 men. Dans cette intention, on relève continuellement le bassin par des
 coussins placés sous le siège. Enfin les injections peuvent être renouvelées
 tous les deux ou trois jours seulement. (*Bulletin thérapeutique*, t. XII,
 p. 16.)

L'opération étant décidée, agir sur le *lieu de nécessité*, c'est-à-dire sur
 la saillie faite par la collection de liquide circonscrite par des adhérences ;
 sur le *lieu d'élection* quand l'épanchement occupe toute la cavité du tho-
 rax. Dans ce cas on opère, soit entre les troisième et quatrième fausses
 côtes à gauche, et les quatrième et cinquième à droite ; soit dans l'inter-
 valle des sixième et septième côtes en comptant de haut en bas ; soit enfin

dans la partie la plus déclive du thorax. L'incision portera alors entre les troisième et quatrième fausses côtes à droite, et un espace intercostal plus bas à gauche. Le foyer ouvert, on ne laisse échapper que la moitié environ du liquide accumulé. On place dans la plaie une mèche à demeure afin d'être à même, en retirant celle-ci, de faire des évacuations nouvelles; de pratiquer, comme dernier moyen de traitement, des injections émoullientes, détersives, chlorurées, iodées, etc., suivant la nature de la matière épanchée.

Des instruments, le bistouri ou le trocart, propres à faire la ponction, on préfère le dernier comme étant moins susceptible de blesser les vaisseaux, de laisser l'air pénétrer dans la poitrine. De plus, il a l'avantage de faciliter les injections devenues nécessaires.

PLEURODYNIE. — Rhumatisme des muscles intercostaux caractérisé par une douleur à chaque respiration, par l'absence de la fièvre (il y en a dans la pleurésie). La pleurodynie est traitée comme le rhumatisme musculaire, c'est-à-dire par le repos, les émissions sanguines, les bains, etc. — Voy. RHUMATISME.

PLIQUE POLONAISE. — Dermatose endémique siégeant le plus ordinairement au cuir chevelu (elle peut exister partout où il y a des poils), caractérisée : 1° par une exsudation plus ou moins abondante, visqueuse, gluante et fétide, susceptible de se dessécher, de former des croûtes, etc.; 2° par un feutrage des poils et des cheveux, une démangeaison assez vive, etc.

Symptômes locaux. — Inflammation, sensibilité des bulbes pilifères; accroissement rapide des cheveux et des poils; disposition et agglutination particulières et plus ou moins bizarres des uns et des autres, des cheveux principalement. Tantôt, ce sont des mèches isolées, plus ou moins longues, flexueuses (*caput Medusæ* des auteurs). D'autres fois, les mèches sont en lanières ou en vrilles, en masses, à queue, etc.

Symptômes généraux. — Malaise général, mouvements fébriles, précédés ou non d'enchifrènement, de céphalalgie, de sensibilité au froid, etc.

La plique peut exister sans exsudation; c'est la *plique sèche*, variété beaucoup plus rare que la précédente.

La plique est-elle un mode épuratoire naturel; doit-elle être respectée; sa guérison serait-elle une nouvelle boîte de Pandore. A ces trois questions souvent agitées sur le sol natal de la maladie, c'est-à-dire en Pologne, Desgenelles a répondu : *La plique appartient à messieurs les perru-*

quiers. Nous sommes à peu près de cet avis; de là le traitement à suivre.

Traitement. — Il est plutôt prophylactique que curatif. En effet, les amers, les antimoniaux, les sulfureux, ont peu de succès. Une bonne hygiène, une bonne alimentation, l'usage de coiffures moins lourdes, moins chaudes que les bonnets de peaux ou de laine portés par les paysans polonais, russes et juifs; la section des cheveux, les soins de propreté de la tête, les bains de vapeur, des onctions sur le cuir chevelu avec des pommades à l'oxyde de zinc, au précipité blanc, etc.; l'entretien d'un exutoire à l'un des bras, sont des moyens prophylactiques sur l'efficacité desquels on doit compter.

PNEUMATOCÈLE. — Tumeur arrondie, circonscrite, non fluctuante, sonore, due à la distension de la tunique vaginale par des gaz. Quelques topiques résolutifs suffisent pour la faire disparaître quand elle est idiopathique (ce qui est très rare). Traitement de la maladie principale quand la pneumatocèle succède, soit à une plaie pénétrante, soit à une inflammation de la tunique, à un épanchement de pus, de sang, de sérosité plus ou moins altérés.

PNEUMATOSE. — Développement et accumulation de gaz. Si l'*emphysème* est la pneumatose du tissu cellulaire (voy. PLATIES), le *pneumothorax*, celle de la plèvre, le *pneumopéricarde*, celle du péricarde, la *physomètre*, celle de l'utérus, la *pneumatocèle*, celle de la tunique vaginale, les *vents*, les *flatuosités*, les *coliques venteuses*, la *tympanite*, sont les pneumatoses de l'estomac et des intestins. — Voy. FLATULENCE, DYSPEPSIE, INDIGESTION.

La pneumatose, effet d'une plaie pénétrante, de gaz développés par suite d'un épanchement sanguin, purulent, séreux, etc., est bien plus un symptôme qu'une maladie. Son traitement est donc celui de la maladie dont elle est la conséquence.

PNEUMONIE. — Inflammation du parenchyme pulmonaire. *Péripleurmonie* quand l'inflammation est superficielle. La pneumonie peut être *primitive* ou *consécutive*, et, sous ces deux états, elle peut présenter les formes *aiguë*, *chronique*, *bilieuse*, etc.

Pneumonie primitive, aiguë, franche. — *Symptômes prodromiques.* — Malaise général. — Diminution des forces et de l'appétit. — Douleurs lombaires. — Coloration des pommettes. — Sensibilité très

grande au froid extérieur. — Frissons. — Fièvre dite péripleuristique.

Traitement prophylactique. — Repos absolu, au lit, et entretenir dans la chambre du malade une température douce et uniforme (trop de chaleur serait dangereux). — Air pur et souvent renouvelé. — Silence complet. — Boissons tièdes, adoucissantes, agréablement édulcorées (eau de mauve, de guimauve, de gomme, etc.). — Régime doux et modéré. — Précautions contre le froid et l'humidité.

Pneumonie primitive, franche, confirmée. — *Symptômes locaux.* — Douleur thoracique très prononcée, d'abord lancinante et ponctive, puis profonde et contusive, toujours aggravée par la respiration qui est plus ou moins gênée par la toux, les mouvements (*vibrations*) de la poitrine et la pression de la cavité thoracique. — Toux constante, rarement quinteuse, moins pénible que dans le catarrhe pulmonaire.

Crachats (ceux des trois premiers jours) visqueux, demi-transparentes, finement aérés, d'une teinte de brique pilée, ou bien orangés, d'un jaune citron, safranés, ou encore, mais rarement, d'un vert foncé, ou d'une teinte jus de réglisse ou jus de pruneaux. Les crachats sont encore variables par leur nombre ou quantité. Ainsi, tantôt un ou deux, tantôt davantage, sont rendus par le malade, et presque tous adhèrent les uns aux autres ainsi qu'au vase qui les reçoit. Ils forment alors une nappe demi-transparente et visqueuse. Incline-t-on le vase pour les examiner, on voit leur masse se séparer en plusieurs points, et laisser çà et là des prolongements encore adhérents, mais qui finissent parfois par tomber en masse ou en totalité.

Chez les enfants au-dessous de cinq à six ans, absence des crachats de couleur brique pilée ou rouillés (un des caractères pathognomoniques de la maladie); ces derniers sont remplacés, parfois, sinon toujours, par une écume sanguinolente particulière. Dans la période d'exsudation, crachats avec concrétions bronchiques, très petites, ramifiées et fibreuses. Matité dans le point enflammé. Bruits divers accompagnés, dans certains cas, du râle crépitant, de la respiration bronchique, de bronchophonie ou d'un souffle voilé. Enfin, le sommet du poumon étant envahi, absence de tout bruit respiratoire, ou râle muqueux et crépitant. Chez les enfants et chez les vieillards, crépitation moins sèche, moins égale que chez les adultes.

Symptômes généraux. — Fièvre plus ou moins violente. — Épistaxis. — Rarement du délire. — Plus rarement encore du coma. — Diminution dans les forces générales. — Face animée, fortement colorée surtout aux

pommettes, ou pâle, puis livide, jaunâtre, terreuse quand la maladie continue et que la fin doit être fatale. — Décubitus dorsal, surtout si les douleurs sont vives, si la maladie fait de graves et rapides progrès.

Le mal s'amende-t-il? Calme dans les symptômes fébriles. — Abaissement du pouls et de la chaleur. — Retour du sommeil. — Expectoration facile. — Disparition du sang dans les crachats. — Couleur grisâtre, aération de ces derniers. — Cessation du point de côté. — Respiration de plus en plus normale. Le malade doit-il succomber: Persistance, aggravation des symptômes, moins la douleur qui peut disparaître. — Gêne de la respiration, de l'expectoration. — Crachats petits, d'un gris sale, quelquefois striés, souvent tout à fait purulents. — Râle muqueux. — Face livide, terreuse. — Décomposition des traits. — Sueur visqueuse sur tout le corps. — Refroidissement des extrémités. — Affaiblissement, fréquence, irrégularité du pouls, etc.

Signes distinctifs de la pneumonie et de la pleurésie.

PNEUMONIE.

—

Au début, fièvre assez forte.
Râle crépitant ou sous-crépitant.
Crachats rouillés.
Matité peu marquée.
Souffle bronchique.
Toux. — Dyspnée.
Vibrations thoraciques augmentées.

PLEURÉSIE.

—

Fièvre légère.
Pas de râle.
Crachats muqueux.
Matité absolue.
Souffle bronchique, moins fréquent.
Toux, dyspnée plus légères.
Vibrations thoraciques très faibles.

Traitement. — Repos absolu au lit et à la chambre. — Changement fréquent de décubitus dorsal et latéral. — Repos de la parole. — Abandonner les pays froids et humides. — Choisir les climats peu tourmentés par l'intempérie des saisons. — Saignées générales ou locales, tartre stibié (moyens utiles, efficaces, les autres ne sont que des adjuvants dont le choix repose bien plus sur les complications que sur les symptômes de la maladie elle-même).

Émissions sanguines. — Saignées du bras larges, souvent répétées, selon les uns (d'où la formule des *saignées coup sur coup*) (1), rares selon

(1) « *Premier jour.* — Une saignée du bras, de quatre palettes, le matin; une autre le soir, de trois à quatre palettes. Dans l'intervalle des deux saignées on appliquera sur le côté douloureux trente sangsucs ou des ventouses scarifiées, de manière à obtenir trois palettes de sang environ.

» *Deuxième jour.* — Une troisième saignée du bras, de la même quantité que les

d'autres (il y en a même qui les regardent comme *inutiles*), mais toujours subordonnées aux lois prescrites par la vieille et sage expérience. — Pratiquer les saignées le plus près possible du début de la maladie. — Seconder ou augmenter les bons effets de la saignée par des sangsues, par des cataplasmes émollients, des fomentations, ou mieux par des ventouses scarifiées sur le côté douloureux.

Les praticiens qui repoussent la saignée se bornent aux moyens suivants : Expectation. — Régime. — Alimentation. — Quelques alcalins pour détruire la viscosité du sang. — Le pouls étant tombé : thé de bœuf, aliments légers. — 2 à 3000 grammes de vin. — Diurétiques si les urines ne coulent pas, s'il n'y a pas de sueurs ou de garderobes.

Chez les enfants très jeunes, préférer les sangsues ou les ventouses scarifiées. Chez les enfants de huit à dix ans, on peut ouvrir la veine.

Pour boissons émollientes et pectorales (mauve, guimauve, fleur de bouillon blanc, de coquelicot, etc.) édulcorées avec le sirop de gomme. Dans la journée, juleps gommeux (pages 104 et 113) à prendre par cuillerées. Le soir, lavements émollients.

Émétique à haute dose comme modificateur de l'économie dans le cas où la maladie est franche.

<p><i>Julep contro-stimulant</i> (Laennec).</p> <p>Infusé léger et froid de feuilles d'oranger... 70 gram.</p> <p>Tartre stibié 5 centigram.</p>	<p>Et progressivement, 6, 7, 8, 10 et 12 centigram.</p> <p>Sirop de guimauve ou de gomme 15 gram.</p> <p>Mêlez. — A prendre en une seule fois.</p>
--	--

deux précédentes ; et si la douleur du côté persiste, on réitère l'application des sangsues ou des ventouses.

» *Troisième jour* — Une troisième saignée du bras, de la même quantité que les deux précédentes, et si la douleur du côté persiste, on réitérera l'application des sangsues ou des ventouses.

» *Quatrième jour*. — La péripneumonie, même quand elle est parvenue au second degré, résiste rarement au delà du quatrième jour. Dans les cas où il en est ainsi, on peut pratiquer encore une nouvelle saignée ; mais, le plus ordinairement, il est mieux d'y renoncer et d'appliquer un large vésicatoire sur le côté malade.

» *En règle générale*. — On ne doit renoncer décidément aux émissions sanguines que du moment où la réaction fébrile est nulle, et que la dyspnée et la douleur ont à peu près complètement cessé. Si, comme toutes les règles générales, celle-ci comporte quelques exceptions, elles sont très-rares. »

Avant de terminer il faut dire que la méthode des saignées coup sur coup est un de ces instruments énergiques, un de ces instruments violents qu'on ne saurait manier avec trop de prudence, et dont il ne faut jamais confier l'exercice à des mains inhabiles. Il faut prendre garde de ne frapper que sur la maladie, et non sur le malade.

Renouveler le julep toutes les deux heures jusqu'à ce qu'on ait obtenu un amendement notable, ou le remplacer par une des potions suivantes.

Potion stibiée (Louis).

Émétique..... 3 décigram.
 Infusé de tilleul et de
 feuilles d'oranger .. 150 gram.
 Sirop diacode... .. 30 gram.

Mêlez. Par cuillerées toutes les heures.

Autre (Deschamps).

Émétique... .. 30 centigram.
 Eau de fleurs d'oranger. 10 gram.
 Sirop simple... .. 30 gram
 Eau distillée..... 110 gram.

Mêlez.— Une cuillerée contient 5 centigrammes d'émétique, 1 gramme d'eau de fleurs d'oranger, 3 grammes de sirop.

Looch antimonié.

Looch blanc du codex additionné de 1 gramme de kermès ou 4 à 5 grammes d'antimoine diaphorétique.

Par cuillerée dans la journée.

Julep béchique ou incisif.

Ipéca concassé ... 2 à 3 gram.
 Eau chaude..... 120 à 280 gram.

Passez après 20 minutes de digestion et ajoutez :

Sirop de pavot..... 20 à 60 gram.

Par cuillerées dans la journée.

Laisser reposer le malade pendant quelques heures (sept à huit).

Y a-t-il évacuation trop abondante, intolérance pour le médicament : Remplacer le sirop de gomme ou de guimauve du julep contro-stimulant de Laennec, par le sirop diacode (30 à 60 gram.), ou par l'extrait aqueux d'opium (4 à 10 centigr.).

Le malade est-il un enfant, un vieillard : Modérer la dose du tartre stibié, en surveiller l'action ou l'effet. S'assurer également si le pharynx et l'œsophage sont fortement irrités, couverts de pustules ou d'ulcérations. Suspendre alors la médication stibiée, et se borner à l'emploi des adoucissants.

Laxatifs. — Peu utiles, peu avantageux, à part le besoin de rétablir la liberté du ventre.

Narcotiques. — Excepté l'opium, ces médicaments sont rarement utiles.

Révuifs cutanés. — Doivent être proscrits.

Régime. — Diète absolue, ou un peu de lait coupé.

FORMES DIVERSES DE LA PNEUMONIE PRIMITIVE. — 1^o *Forme bilieuse*, caractérisée par l'aspect jaunâtre de la face, la pesanteur de tête, une soif vive, l'enduit jaune ou verdâtre de la langue, l'amertume de la bouche, la plénitude de l'estomac, des évacuations bilieuses. 2^o *Forme typhoïde ataxique ou adynamique.* — Quand il y a comme symptômes généraux :

Faiblesse extrême, étourdissements, agitation vive, délire, etc. 3° *Forme catarrhale* — Si la pneumonie s'est déclarée dans le cours d'un catarrhe pulmonaire, et surtout s'il existe une épidémie de bronchite ou de grippe. 4° *Forme traumatique*. — Si la maladie est due à une violence extérieure. 5° *Formes rhumatique, arthritique, etc.* — Si des douleurs rhumatismales, des accès de goutte se manifestent dans le cours de l'affection.

Telles sont les formes diverses de la pneumonie, formes dont on a exagéré l'importance, et auxquelles on satisfait suffisamment en apportant au traitement de la maladie primitive et franche des modifications d'accord avec les phénomènes prédominants. Ainsi : Pour la *pneumonie bilieuse*, on préférera, le premier jour, de l'eau d'orge miellée pour boisson, une ou deux saignées de 200 à 300 grammes, un émétocathartique. Le second jour, une bouteille d'eau de Sedlitz à 30 ou 40 grammes.

On insistera sur ce traitement jusqu'à ce qu'il y ait guérison ou amendement marqué.

Pneumonie typhoïde ataxique. — Pour tisane : Infusé de tilleul léger et sucré. Une ou plusieurs saignées. Potion suivante :

Potion musquée.

Musc..... 50 à 60 centigram.
 Infusé de valériane .. 250 gram.
 Triturez et passez à travers un linge.
 Ajoutez :

Kermès minéral. 20 à 30 centigram.
 Sirop de polygala .. 30 gram.

Mélez et agitez chaque fois. — Par cuillerées dans la journée.

Pneumonie typhoïde adynamique. — Pour boisson : Infusé de camomille, de matricaire, de petite centaurée, etc., édulcoré avec le sirop de Kina. 80 à 100 gram. par 500 gram. de liquide. Saignées rarement utiles, ou très modérées si elles sont indispensables.

Relever les forces du malade par le julep suivant :

Julep tonique.

Décocté de kina. 130 gram.
 Teinture de cannelle 10 gram.
 Acétate d'ammoniaque 30 gram.
 Sirop d'écorces d'orange... 30 gram.

Mélez. — Par cuillerées. — Seconder les bons effets du julep par 20 à 50 gram. mes de vin de malaga ou d'alicante, tous les matins.

Le julep et les vins d'Espagne n'ayant

pas de succès, donner la poudre suivante :

Poudre antimoniale camphrée
 (Deschamps).

Camphre.. . . . 15 décigram.
 Ipéca De chaque,
 Soufre doré d'anti- }
 moine.. . . . } 1 gram.
 Sucre 10 gram.

Mélez et divisez en 10 paquets égaux.	} De chaque,
— Un toutes les deux heures.	
<i>Poudre de Mursiana.</i>	} 1 gram.
Poudre de camphre.	} 2 gram.
	} Mélez et divisez en douze prises. —
	} Une toutes les deux heures.

Pour les formes *traumatique, rhumatique, arthritique, intermittente, rémittente, vermineuse*, etc., combiner le traitement de la pneumonie ordinaire avec celui des affections qui sont venues là compliquer.

Enfin, contre la *pneumonie hypostatique*, forme où il se manifeste une grande tendance à l'hépatisation du poumon : Saignée. — Diminution des boissons. — Usage des cordiaux, des analeptiques, des expectorants, des vésicatoires sur le thorax, du décubitus varié. — Eau de Vichy si quelques signes d'hépatisation se présentent.

Pneumonie consécutive. — *Symptômes.* — Ceux de la pneumonie primitive ou à peu près ; ainsi, le point de côté est plus rare ou moins violent, la dyspnée est également moins prononcée, moins en rapport avec l'étendue de l'inflammation ; la toux, presque constante, est moins intense. Les crachats, si caractéristiques dans le premier cas, sont assez rares. La crépitation est plus grosse, plus humide ; la fièvre est moins forte, etc.

Traitement. — Celui de la pneumonie franche et primitive, en tenant compte, bien entendu de l'absence, de la modification de certains symptômes.

FORMES DIVERSES DE LA PNEUMONIE CONSÉCUTIVE. — Deux seulement méritent d'être mentionnées. 1° La *forme lobulaire*, qui n'attaque guère que les enfants et qui a pour caractères : des noyaux d'hépatisation répandus dans les poumons ; un râle sous-crépitant qui tient à l'hépatisation ; une toux quinteuse nocturne ; la peau chaude et un peu moite ; pas de sommeil ; *facies* pâle et anxieux, etc., et qui se traite comme la bronchite capillaire, comme la pneumonie chronique. 2° La *forme métastatique* qui n'a aucun symptôme propre, et qui n'est autre qu'une complication. Les anciens admettaient une *forme latente* ; mais aujourd'hui, que l'auscultation et la percussion donnent tant de précision au diagnostic des maladies thoraciques, cette forme doit être rayée du cadre nosologique.

Pneumonie chronique. — *Symptômes.* — État fébrile diminué ou disparu. — Plus de douleurs de côté. — Crachats blancs, opaques, non visqueux, non rouillés. — Parfois de l'appétit. — Persistance de la matité,

de la respiration bronchique, de la bronchophonie. — Râle muqueux ou absence de toute espèce de bruits respiratoires. — Dyspnée, toux, mais plus humide.

Signes distinctifs de la pneumonie chronique, de la bronchite chronique et de la phthisie.

PNEUMONIE CHRONIQUE.	BRONCHITE CHRONIQUE.	PHTHISIE.
Suite (presque constante) d'une pneumonie aiguë.	Succède à une bronchite aiguë.	Effet rare d'une pneumonie aiguë.
Matité plus ou moins étendue.	Pas de matité.	
Souffle bronchique, bronchophonie, ou absence de tout bruit.	Râle sous-érépitant.	
Fièvre, dépérissement, marasme.	Pas de fièvre, à moins d'exacerbation.	
Pas d'hémoptysies, d'amaigrissement lent, de sueurs nocturnes.	Pas de dépérissement.	Hémoptysies, amaigrissement, sueurs nocturnes.

Traitement. — Évacuations sanguines, mais modérées, si quelques signes d'acuité existaient ou se présentaient. — Narcotiques, expectorants à l'intérieur. — Tisanes de lierre terrestre, d'hysope, de polygala, etc., édulcorées avec le sirop de capillaire, de Tolu, de bourgeons de sapin, ou tout autre analogue. — Révulsifs cutanés au niveau des points affectés : Vésicatoires, sétons ou moxas sur la poitrine.

Mixture narcotique (Hufeland).

Décocté de salep. 60 gram.
Eau de fleurs d'oranger. 40 gram.
Extrait de jusquiame... 25 centigram.
Sirop de guimauve ... 30 gram.

Mêlez. — Par demi-cuillerées à bouche dans la journée.

Poudre expectorante.

Kermès. 15 centigram.
Sucre 50 centigram.
Poudre de gomme. . . . 5 centigram.

Mêlez pour trois prises égales. — A prendre dans la journée dans du pain azyne mouillé. — Une le matin, une à midi, une le soir.

Potion expectorante avec le baume de Tolu.

Baume de Tolu. 1 gram.
Jaune d'œuf. N° 1.
Eau. 100 gram.
Sirop de gomme. . . . 30 gram.

Mêlez et agitez chaque fois. — Par cuillerées dans la journée.

Régime. — Celui de la pneumonie aiguë; mêmes précautions contre

le-froid, l'humidité, mais moins de sévérité sous le rapport de l'alimentation. Conseiller le séjour dans les pays chauds, faire changer fréquemment de position les enfants, les vieillards, les adultes affaiblis.

PNEUMOTHORAX (Accumulation de gaz dans la cavité pleurale). — *Symptômes locaux.* — Douleur subite dans un des côtés de la poitrine. — Irradiation de cette douleur. — Dyspnée considérable, avec anxiété vive, oppression très pénible. — Parfois, impossibilité de se coucher sur le côté malade. — Station assise pour faciliter la respiration. — Son tympanique. — Bourdonnement amphorique. — Tintement métallique.

Y a-t-il épanchement (*pneumohydrothorax*) : distension des parois thoraciques, et parfois, effacement presque complet des côtes. — Son, bourdonnement et tintement comme ci-dessus ; de plus : matité et perception d'un flot de liquide quand on opère la *succussion hippocratique*. Déplacement du cœur, quand le pneumothorax, simple ou avec épanchement, est considérable. — Toux pénible. — Expectoration abondante. — Parfois, aphonie.

Symptômes généraux. — Rares. — Accès fébriles, etc.

Traitement. — Repos absolu. — Beaucoup de modération dans les émissions sanguines. — Peu de révulsifs cutanés. — Narcotiques contre les douleurs. — Boissons émoullientes et tempérantes. — Empyème en cas d'épanchement. — Diète au début de la maladie.

POIREAU. — Excroissance verruqueuse ou hypertrophie de l'épiderme développée sur les mains principalement, et dont l'excision, de préférence à la cautérisation, fait justice.

POLYCHOLIE. — Sécrétion biliaire excessive. Affection assez fréquemment observée sur les Européens qui, pour la première fois, se trouvent placés sous l'influence des pays chauds, des Indes par exemple. Toutefois, la polycholie n'est pas excessivement rare dans nos climats. On la rencontre chez les personnes molles et indolentes.

Symptômes locaux. — Elle se traduit par une plénitude et une pesanteur insolite dans la région hépatique, par une teinte ictérique notable, du malaise, une diarrhée bilieuse, de la céphalalgie, une saburre gastrique, une urine trouble, etc.

Symptômes généraux. — Faiblesse extrême, irritabilité excessive, hypochondrie, amaigrissement, etc.

Traitement. — Eau d'Ems, en boissons et en bains. — Purgatifs salins et autres.

Lavement purgatif.

Sulfate de soude. 30 gram.
Décocté de guimauve. . . . 500 gram.

On prescrit quelquefois le double de sulfate de soude.

Poudre d'Ailhaut.

Scammonée 5 gram.
Suie } De chaque,
Colophane } 10 gram.

Mêlez. — 2 grammes comme drastique.

Poudre cathartique.

Jalap } De chaque,
Scammonée } 1 gram.
Crème de tartre 2 gram.

Mêlez. — Dose : 2 à 4 grammes.

Sel de Cheltenham composé.

Sulfate de soude } De chaque,
Sulfate de magnésie } 100 gram.
Sel commun }

Mêlez. — Employé comme purgatif à la dose de 40 grammes.

POLYDIPSIE. — Affection dans laquelle il y a : soif dévorante, inextinguible. — Désir de boissons acidulées, d'eau rougie (quinze et vingt litres de liquide sont parfois engloutis dans la journée). — Sécheresse de la gorge. — Urines fréquentes, abondantes, aqueuses. — Voy. DIABÈTE INSIPIDE.

Traitement. — Encore mal établi. — Les toniques, les amers, les ferrugineux, les diurétiques salins, à hautes doses, sont prescrits.

Régime. — Subordonné à l'état des voies digestives.

POLYPES. — Excroissances charnues, fongueuses, fibreuses, carcinomateuses, etc., susceptibles de se développer sur les membranes muqueuses en général, et en particulier sur celles des fosses nasales, de l'utérus, du vagin. Les mêmes excroissances, de nature fibreuse, logées dans le tissu cellulaire sous-muqueux, portent le nom de *tumeurs* ou *corps fibreux*. — Voy. TUMEURS.

Trois genres de polypes sont décrits : les *polypes cellulo-membraneux* comprenant les espèces *muqueuse*, *lardacée*, *fongueuse* et *granuleuse*; les *polypes plus ou moins durs*, c'est-à-dire les *cartilagineux*, les *osseux* ou *pierreux*, les *fibreux* et les *sarcomateux*; les *polypes mixtes* ou *composés*.

Symptômes locaux. — Tumeurs plus ou moins volumineuses, avec ou sans prolongements en profondeur ou en largeur, avec sensibilité ou non au toucher; susceptibles de remplir la cavité où elles sont nées, de distendre ces mêmes cavités, de refouler, de presser, d'irriter, d'enflammer,

d'ulcérer les organes voisins ; de donner lieu à des pertes de sang, de porter le trouble dans les fonctions des organes envahis, etc.

Symptômes généraux. — Accidents fébriles, nerveux, digestifs, toujours assez graves.

Traitement. — Les moyens de traitement sont nombreux ; ce sont : l'*exciccation*, la *cautérisation*, l'*excision*, l'*arrachement*, le *déchirement* ou le *broiement*, le *séton*, la *ligature*, l'*écrasement linéaire*, le *galvano-caustique*, la *compression*. Dans les articles spéciaux, nous verrons que ces moyens peuvent être employés séparément ou combinés.

Polypes du conduit auditif externe et de la membrane du tympan. — Difficiles à reconnaître quand ils sont profondément situés. Dans le cas contraire, il peuvent être : rosés, mous, remplis d'un liquide séreux (*polype muqueux*) ; ou bien : résistants, charnus, saignant au moindre attouchement. Enfin il y en a qui sont *sarcomateux*.

Traitement. — On *arrache* ceux qui sont pédiculés et superficiellement implantés ; on coupe par une *ligature* ceux dont le pédicule peut être embrassé par un fil ; on *excise* ceux qui siègent à l'orifice du méat et qui ont un pédicule étroit ; enfin, on *cautérisé* ceux qui sont peu volumineux. Quant aux polypes de la membrane du tympan, on comprend la difficulté de les atteindre. On se réduit alors à l'expectation ou à la médication palliative.

Polypes de la conjonctive. — Polypes analogues aux polypes muqueux des fosses nasales. On les attaque par l'excision et la cautérisation.

Polypes mous, muqueux ou vésiculaires des fosses nasales. — *Symptômes.* — Au début, gêne analogue à celle d'un coryza commençant. Puis développement d'une tumeur qui apporte à la respiration des obstacles de plus en plus prononcés, qui forcent les malades à dormir la bouche ouverte, à se moucher fréquemment quand le temps est humide, et qui donnent lieu, par la difficile circulation de l'air dans les fosses nasales, à un bruit particulier désigné par Dupuytren sous le nom de *bruit de drapeau*.

Traitement. — Des méthodes proposées : *exciccation* (à l'aide d'une poudre astringente), *compression*, *déchirement*, *séton*, *cautérisation*, *excision* ; l'*arrachement* est généralement préféré.

Polypes fibreux des fosses nasales. — *Symptômes.* — A peu près ceux des polypes muqueux. Les différences qu'ils présentent sont les suivantes : dureté et résistance dans leur texture ; besoin moins impérieux

de se moucher quand l'air est chargé d'humidité, déformation du nez.

Traitement. — Pour ce genre de polypes, beaucoup plus graves que les précédents, on a recours à l'*arrachement* pour ceux qui sont simples, à pédicule étroit, légèrement implantés et cédant à de faibles tractions ; à l'*excision* pour le polype développé près du bord libre de la narine ; à la *ligature* si le polype est peu profond et supporté par un pédicule étroit ; à la *ligature* combinée à l'*excision* et à la *cautérisation* si on craint l'hémorrhagie ; enfin à l'élargissement préliminaire de l'espace que doivent parcourir les instruments liants, tranchants ou cautérisants.

Quatre méthodes d'élargissement préparatoire sont connues. Toutes quatre sont utiles, susceptibles d'être associées, mais aucune ne saurait prétendre à une suprématie absolue.

Méthode nasale. — Méthode très ancienne, indiquée dans les livres d'Hippocrate. Elle consiste : à pénétrer directement d'avant en arrière, en divisant le nez dans sa partie médiane ou latérale, dans sa portion molle seulement, ou dans sa portion molle et sa portion osseuse, avec ou sans résection de la cloison, des cornets, des os propres ou de l'apophyse montante de l'os maxillaire supérieur. A cette méthode se rattache le procédé du docteur Rampolla, procédé où la ligature est employée comme moyen de section et appliquée sur des polypes à pédicule volumineux, siégeant à la base du crâne, sans ramifications osseuses, irrégulières, inégales, étendues.

Méthode buccale. — A cette méthode, qui date de 1717, est rattachée la *boutonnière styphiline* de Dieffenbach, la *résection de la voûte palatine* de Michaux (de Louvain), résection si avantageusement perfectionnée par le professeur Nélaton. Le *procédé mixte* de Botrel se rapproche également de la méthode buccale.

Méthode faciale (Verneuil). — Dans cette méthode, la voie est creusée à travers le maxillaire supérieur, l'os tout entier est sacrifié (Flaubert fils), ou bien il est perforé, et le plancher orbitaire ou l'apophyse palatine reste intact.

Incision de la lèvre supérieure (Syme). — A cette quatrième méthode on préfère généralement l'incision de la narine sur la face dorsale du nez ou sur l'aile du nez.

Les *polypes des sinus frontaux et maxillaires* n'offrent rien de particulier à ce qui vient d'être dit des polypes des fosses nasales.

Polypes du larynx. — *Symptômes.* — Que les excroissances soient de nature muqueuse ou fibreuse, voici les principaux symptômes auxquels

elles donnent lieu : Enrouement, aphonie plus ou moins marquée, toux croupales plus ou moins intense, etc.

Traitement. — Quand le polype ne peut être extrait par la bouche, qu'il y a danger imminent, on pratique la trachéotomie.

Polypes naso-maxillaires et naso-frontaux. — Polypes dont les racines sont irradiées dans les sinus maxillaires et frontaux, qui peuvent aller jusque dans le cerveau, le pharynx, la cavité buccale, etc.

Traitement. — Opérations complexes dont l'exécution, plus ou moins facile, sera préparée par l'élargissement dont il a été question pour les polypes fibreux.

Polypes naso-pharyngiens. — *Symptômes.* — Dyspnée en rapport avec le volume de la tumeur, avec le lieu plus ou moins élevé qu'elle occupe dans le pharynx. — Gêne de la déglutition, dureté de l'ouïe, etc.

Traitement. — Créer une voie suffisante au passage des instruments en incisant le voile du palais, en enlevant une partie de la voûte palatine. — Détruire ensuite, d'abord le corps du polype en le *broyant* au moyen des pinces de Museux, puis les racines des polypes par l'acide nitrique monohydraté. Cet acide est porté sur le point malade à l'aide d'un tampon de charpie ou d'amiante que l'on glisse dans un tube de verre et que l'on fait sortir par la bouche (Nélaton).

Polypes du rectum. — *Symptômes.* — Gêne, douleur au moment de la défécation ; pesanteur au périnée ; suintements sanguinolents par l'anus. Dans le rectum, tumeur lisse, molle, élastique, pédiculée.

Traitement. — Suture à l'aide d'une ligature quand le polype est pédiculé et situé près de la marge de l'anus ; constriction du pédicule entre les deux mors d'une pince quand celui-ci est étroit.

Polypes de l'urèthre. — *Symptômes.* — Analogues à ceux du rétrécissement du même canal. Parfois douleur nulle ou très vive, spontanée ou consécutive à la miction. Difficulté presque constante dans l'accomplissement de l'excrétion urinaire.

Traitement. — Une *ligature* quand la tumeur est externe, visible, pédiculée ; ou bien : *excision* et *cautérisation*, opérations beaucoup plus faciles et moins douloureuses que l'*arrachement*, à l'aide d'une forte sonde dont on laboure les parois internes de l'urèthre.

Polypes de l'utérus. — Pour ces excroissances, décrites par les auteurs sous les noms de *polypes cellulo-vasculaires, vésico-vasculaires, utéro-*

folliculaires, voy. le mot TUMEUR où il sera question des *corps et polypes fibreux*.

Polypes du vagin. — *Symptômes.* — Ceux des kystes pédiculés du même organe ; puis, la tumeur étant volumineuse : distension du canal vulvo-utérin, proéminence de la vulve, prolapsus du vagin ; déplacement du rectum, de la vessie ; déviation de l'urèthre.

Traitement. — Excision après ligature préalable si le pédicule est long et large, ou bien écrasement linéaire.

Polypes de la vessie. — Polypes très rares, pédiculés ou non, muqueux ou fibreux, etc., pour le traitement desquels nous renvoyons au mot FONGUS.

POLYURIE, DIABÈTE INSIPIDE ou AQUEUX. — Maladie qui peut se présenter avec les caractères suivants : Excrétion d'urine qui a perdu une certaine quantité de ses principes solides ; urine avec diminution notable ou perte complète d'urée ; urine dans laquelle la quantité d'urée a augmenté.

Symptômes. — Ils sont sous l'influence des phénomènes morbides ci-dessus. Y a-t-il diminution relative du principe soluble de l'urine : ou la santé reste la même, ou bien elle est dérangée et le malade se plaint d'affaiblissement, de langueur, de sécheresse de la gorge, d'épaississement de la salive. De plus il dépérit notablement : la miction est fréquente, l'urine très claire, spécifiquement moins pesante, acide ou neutre.

L'urée a-t-elle beaucoup diminué ou disparu, on constate les symptômes suivants : soif vive, douleur au creux de l'estomac, langueur, amaigrissement, dépression des forces, urine jaune paille, inodore, peu ou point d'urée.

La quantité d'urée a-t-elle augmenté ; mêmes symptômes que ci-dessus : soif vive, langueur, diminution des forces, émaciation, urine peu colorée et peu odorante, etc.

Traitement. — Celui de la polydipsie, c'est-à-dire : opium, antispasmodiques, ferrugineux, toniques, astringents, etc.

PORRIGO. — Inflammation du cuir chevelu, de nature contagieuse, caractérisée par de petites pustules jaunes, enchâssées dans l'intérieur de la peau, se convertissant de bonne heure en croûtes d'un jaune particulier, déprimées en godets, et tendant spécialement à produire une alopecie permanente (Casenave, Valleix). Ainsi défini, le porrigo correspond au

porrigo lupinosa (Willan), au *porrigo favosa* (de Cazenave, Schedel et quelques autres), au *tinea lupinosa* (Guy de Chauliac), à la *teigne faveuse* (Mahon et Bazin), à la *vraie teigne*, au *véritable favus* (Rayer), au *favus vulgaris* (Alibert). Au mot TEIGNE, nous donnerons les espèces admises par le docteur Bazin.

Symptômes. — Pustules petites, non saillantes, comme enchâssées dans l'épaisseur du cuir chevelu (siège habituel du favus), d'un jaune safrané, traversées par un ou plusieurs cheveux (par un seul ordinairement). — Liquide sécrété, promptement solidifié. — Croûtes d'un aspect particulier, pathognomonique, disséminées (*favus disséminé*), ou disposées en cercle (*favus en cercle*).

Plaques du favus en cercle. — Arrondies, de 2 à 3 centimètres d'étendue, aspect greu, chagriné (gonflement de l'extrémité de chaque conduit pilifère). — Squame petite, blanchâtre, sèche, adhérente, surmontant chaque conduit. — Chute des squames. — Apparition de petits points jaunes (*favus*).

Croûtes. — Tantôt déprimées dans leur partie centrale, représentant des espèces de godets traversés par un cheveu; tantôt isolées, tantôt confluentes. — Chute des croûtes sous forme pulvérulente. — Surfaces mises à nu, rouges, ulcérées, humides. — Odeur d'urine de chat s'exhalant de la tête. — Parfois, nouvelles pustules, nouvelles croûtes, sans suintement. — Alopecie incurable. — Prurit incessant et irrésistible. — Excoriations (déchirures de la peau par les ongles des malades) douloureuses. — Engorgement des ganglions lymphatiques du cou, assez fréquent.

Traitement. — Faire tomber les croûtes à l'aide de cataplasmes émollients, d'onctions huileuses ou graisseuses. — Épiler la tête en tirant les cheveux un à un avec une pince à mors, ou avec les doigts, ou bien à l'aide de poudres, pommades ou topiques épilatoires. — Faire précéder l'épilation d'onctions faites avec l'huile de cade, ou l'huile de noix d'acajou, d'olives, d'amandes douces, d'œillette, etc. — Faire suivre l'épilation de lotions avec un soluté mercuriel, ou d'onctions avec les pommades au turbith ou à l'huile de cade. — Continuer les lotions ou onctions matin et soir, pendant trois à quatre jours. — Donner à l'intérieur quelques boissons amères additionnées de bicarbonate de soude.

Régime. — Fortifiant.

<i>Pommade et poudre contre la teigne</i>		Chaux éteinte	4 gram.
(Petel).		Axonge	120 gram.
Soude du commerce	60 centigram.	Faites une pommade.	

Chaux vive. 120 gram.
 Charbon pulvérisé.. . . . 8 gram.

Faites une poudre.

Lorsqu'un teigneux se présente on fait couper les cheveux à 7 millimètres de la peau; on fait tomber toutes les croûtes par des applications de cataplasmes de farine de graine de lin; on nettoie le cuir chevelu avec des lotions d'eau de savon ou de lessive légère. Cela fait, vers le sixième jour, on commence des frictions avec la pommade sur toutes les parties malades, frictions qu'on renouvelle une fois chaque jour; puis on entretient la propreté de la tête avec un peigne fin enduit d'un corps gras, et à l'aide des lotions ci-dessus répétées tous les six ou huit jours. Sous l'influence de ce traitement, le gonflement et la rougeur du cuir chevelu diminuent peu à peu, mais sans jamais cesser entièrement. Les favus, dont la reproduction successive entretient la maladie, deviennent plus rares et bientôt ne se montrent plus qu'à de longs intervalles. Il faut, pour arriver à ce degré, six semaines, deux mois, et souvent plus. Alors, on sème tous les deux jours dans les cheveux une pincée de poudre.

Peu à peu les cheveux perdent leur adhérence à la peau, et il devient facile de les arracher avec une pince ou avec les doigts. L'évulsion s'opère sans douleur. Elle est complète en quelques séances.

Quand toutes les parties malades ont été entièrement dénudées, le traitement est à peu près terminé; il suffit de graisser la tête avec la pommade tous les deux ou trois jours et d'entretenir une grande propreté; les cheveux repoussent partout où la maladie n'en avait pas détruit la racine. On cesse les frictions quand la peau a repris ses couleurs naturelles.

Topique contre la teigne (Ordinaire).

Amidon..... .. 110 gram.

Poix de Bourgogne..... 220 gram.
 Poix résine.. . . . 100 gram.
 Térébenthine..... .. 50 gram.
 Vinaigre blanc. 1250 gram.

Faites une colle avec le vinaigre et l'amidon; ajoutez ensuite les poix et la térébenthine; retirez après une légère ébullition. On étale ce topique en couche assez épaisse sur des bandelettes que l'on applique sur les seuls endroits malades, après avoir coupé les cheveux. Le lendemain, la toile est tellement adhérente au cuir chevelu, qu'il devient impossible de la détacher sans enlever tous les cheveux. Après l'extraction du topique, on enduit la partie d'huile d'olive et on la recouvre de papier joseph. On continue alternativement l'usage des bandelettes agglutinatives et des frictions huileuses, jusqu'à ce que le cuir chevelu ait acquis la netteté de la peau dans son état normal.

Ce moyen, que l'auteur assure être infiniment moins douloureux que l'ancien procédé barbare de la calotte, avec lequel on pourrait le confondre, est employé à l'hôpital de l'Antiquaille, à Lyon. Il a fallu, dans cet hôpital, de quinze à vingt applications de pommade, qui sont renouvelées deux à trois fois par semaine pour guérir radicalement.

Pommade contre la teigne (Pinel).

Oxyde rouge de mercure... 10 gram.
 Carbonate de soude sec . . . 16 gram.
 Sulfate de zinc. 6 gram.
 Tuthie..... .. 4 gram.
 Fleurs de soufre..... .. 16 gram.
 Axonge..... .. 125 gram.

Mêlez exactement. Enduire le soir les parties malades avec cette pommade, et les laver le lendemain avec de l'eau de savon chaude.

Topique ou pommade des frères Malou.

Axonge..... .. 80 gram.

Soude du commerce. 15 gram.
 Chaux éteinte. 10 gram.

Mêlez exactement.

Poudre des frères Mahon (ou du moins résultat de l'analyse faite par M. O. Figuier).

Cendres de bois neuf. 100 gram.
 Charbon porphyrisé. 50 gram.

On fera varier la quantité de charbon suivant l'alcalinité des cendres et la susceptibilité des malades. On recouvre chaque jour la tête du malade avec cette poudre.

Onguent contre les teignes de la tête (Sydenham).

Huile d'amandes.	} De chaque,	
Huile de laurier.		30 gram.
Cendres de feuilles d'au- zone.		

Mêlez avec soin, et faites un liniment.

On en oindra toute la tête chaque matin, en frictionnant avec soin et en superposant ensuite une vessie de cochon.

Pommade avec le turbith (Bazin).

Axonge.	15 gram.
Huile d'amandés.	} De chaque,
Glycérine.	
Turbith minéral.	50 centigram.

Mêlez.

Pommade à l'huile de cade (Bazin).

Axonge.	20 gram.
Huile de cade.	2 gram.

Mêlez.

Pommade de soufre et de charbon.

Charbon.	30 gram.
Soufre sublimé.	60 gram.
Axonge.	150 gram.

Mêlez.

Pommade contre la teigne (Bories).

Suie en poudre fine.	60 gram.
Sulfate de zinc.	30 gram.
Axonge.	150 gram.

Mêlez.—Deux frictions par jour, avec gros comme une petite noix..

Pommade contre la teigne.

Charbon de bois pulvérisé.	} De chaque,
Fleurs de soufre.	
Suie.	} De chaque,
Carbonate de potasse.	

Mêlez et incorporez :

Axonge.	400 gram.
-----------------	-----------

Le soir, enduire la tête avec ce mélange ; le lendemain matin, laver avec de l'eau de savon et continuer ainsi jusqu'à guérison.

Pommade de suie.

Axonge.	200 gram.
Suie en poudre impalpable.	50 gram.
Carbonate de potasse.	20 gram.

Soumettez pendant 24 heures à une douce chaleur.

On coupe les cheveux ; on recouvre la tête d'un cataplasme ; on la lave avec le *décocté de suie de Blaud*, puis on la recouvre de la pommade.

Décocté de suie (Blaud).

Suie tamisée.	40 parties.
Eau.	100 parties.

Passiez après une demi-heure d'ébullition.

Pommade avec l'acétate de cuivre (Bazin).

Acétate de cuivre.	1 partie.
Axonge.	500 gram.

Mêlez.

Tisane amère et alcaline.

Infusé de houblon 1 litre.
 Bicarbonate de soude . . . 1 à 3 gram.
 Sirop de gentiane 400 gram.

Par tasses dans la journée.

Lotion dite de Barlow.

Sulfure de potasse 8 gram.
 Savon blanc 10 gram.
 Alcool rectifié 8 gram.

Triturez le tout ensemble dans un mortier de porcelaine, et ajoutez :

Eau de chaux 220 gram.

Mélange pour lotions (Biett).

Sulfure de potasse 5 gram.
 Savon blanc 10 gram.
 Eau distillée 300 gram.

Mélez.

Pommade de créosote (Hiff.).

Créosote 80 gouttes.
 Oxyde de zinc 4 gram.
 Axonge 50 gram.

Mélez.

Pommade de Banyer.

Litharge 60 gram.
 Alun calciné } De chaque,
 Calomel } 45 gram.
 Térébenthine de Venise 250 gram.
 Axonge 1000 gram.

Mélez.

Topique avec le sulfhydrate de chaux (Bœttger).

Épilatoire obtenu en faisant absorber de l'hydrogène sulfuré, jusqu'à saturation; par une bouillie faite avec deux parties de chaux éteinte ou hydratée et trois parties d'eau. Cette matière se présente sous forme d'une gelée d'un bleu verdâtre. Il suffit d'en appliquer une couche de l'épaisseur de 2 mil-

limètres sur une partie couverte de poils, pour qu'en enlevant la pâte, au bout de deux ou trois minutes, à l'aide d'un épiloir en ivoire ou d'un linge, on trouve la peau sous-jacente débarrassée de poils, sans que l'épiderme soit aucunement entamé ou excorié, et sans que l'individu ait éprouvé la moindre douleur.

Dans l'emploi de ce topique, ménager les parties voisines et saines, et, après son action, toucher les points malades avec un pinceau trempé dans de l'eau froide.

Pommade alcaline.

Sous-carbonate de potasse . . . 8 gram.
 Axonge 60 gram.

Mélez.

Pommade épilatoire.

Axonge 30 gram.
 Chaux 4 gram.
 Sous-carbonate de soude . . . 8 gram.

Mélez.

Épilation avec les doigts.

Les frères Mahon épilent les malades de la même manière qu'on plumerait un oiseau. Ils se servent du peigne et des doigts (Bazin). Avant l'opération, ils emploient des poudres et pommades alcalines. Une préparation analogue était déjà indiquée par Sydenham. — Voy. *Onguent contre les teignes.*

Épilation avec des pinces (Bazin).

L'épilation est beaucoup moins douloureuse que la calotte; elle ne l'est pas plus que l'épilation avec les doigts; elle est plus efficace, car on peut extraire les poils et duvets sans en laisser un seul; on n'en casse qu'un petit nombre, parce qu'on les tire dans le sens de leur implantation naturelle. Toutefois, dans la teigne tonsurante, les poils se brisent.

Lotion parasiticide (Bazin).

Sublimé corrosif. 4 gram.
Eau distillée. 1 litre.

Faites dissoudre.

Autres (Lafargue).

N° 1.

Eau distillée. 250 gram.
Sulfate de cuivre. 4 gram.

N° 2.

Sublimé corrosif. 4 gram.

Eau distillée. 200 gram.

Faites dissoudre.

Sirop alcalin (Devergie).

Bicarbonate de soude. 15 gram.

Dissolvez dans une très petite quantité d'eau, et ajoutez à :

Sirop de sucre 250 gram.

Une cuillerée à bouche le matin, chez les adultes, une le soir, dans un quart de verre d'eau ; chez les enfants une cuillerée à café aux mêmes heures et dans les mêmes conditions.

Porri \dot{g} o scutulata. — Cette variété, ou plutôt cette sous-variété des dermatoses teigneuses, offre trop peu de différences avec le *porri \dot{g} o favosa* pour mériter une description particulière. Qu'il nous suffise de dire que le *porri \dot{g} o scutulata* se rapproche quelquefois de l'*impetigo figurata*, de l'*herpès tonsurant*, du *porri \dot{g} o lupinosa*, mais que son traitement est identique avec celui du véritable favus.

POURPRE POURPRE BLANC. — Exanthème caractérisé par de petites taches pourprées, circonscrites, dues à une hémorrhagie sous-épidermique. — Voy. SLETTE MILIAIRE.

POURRITURE D'HOPITAL. — Gangrène des plaies, des ulcères par suite de l'encombrement, d'un air impur ou vicié, ou par toute autre cause. La chirurgie décrit deux formes de pourriture d'hôpital, la *forme ulcéreuse* et la *forme pulpeuse* ou *couenneuse*.

A. FORME ULCÉREUSE. — *Symptômes locaux.* — Douleur légère, sourde, puis de plus en plus sensible et intense dans la surface de la plaie. — Changement d'aspect de cette dernière. — Excavation centrale avec bords taillés à pic, avec teinte foncée, vinacée. — Fond de la plaie ichoreux, brunâtre. — Matière excrétée très adhérente.

FORME PULPEUSE OU COUENNEUSE. — *Symptômes locaux.* — Changement total ou partiel de la plaie. — Couleur violacée des bourgeons charnus. — Pellicule demi-transparente, blanchâtre, recouvrant les bourgeons charnus. — Adhérence prononcée de la pellicule. — Douleurs dans la plaie. — Mortification rapide des bourgeons charnus.

Symptômes généraux des formes ci-dessus. — Prompte destruction de

la peau, du tissu cellulaire inter-musculaire, des muscles, des tendons, des vaisseaux, des nerfs. — Ouverture des articulations, etc.

Traitement. — Évacuation de l'hôpital ou de l'appartement. — Dans le cas où cette première et importante médication ne pourrait pas être remplie, désinfecter et aérer les pièces occupées par les malades à l'aide du chlorure de chaux ou de soude, ou par une ventilation prudemment établie. N'avoir recours aux *fumigations guytoniennes* qu'autant que les malades pourraient être momentanément placés dans une autre salle. N'employer que du linge et de la charpie parfaitement propres; les arroser de chlorure, de vinaigre aromatique, d'eau-de-vie camphrée, de suc de citron. Pour détacher les eschares faire usage de cataplasmes vineux. Panser les plaies avec des topiques stimulants (onguent de styrax, digestif animé, cérat camphré, voir la *Table générale*), des plumasseaux de charpie arrosés de teinture d'iode pure ou mélangée avec un tiers, un quart, une demi-partie d'eau. Ce topique est surtout avantageux dans la forme pulpeuse. La forme ulcéreuse réclame le cautère actuel (fer rouge).

On peut encore répandre sur la surface des plaies une couche plus ou moins épaisse de poudre de kina rouge, d'écorce de chêne, de marronnier, de noix de Galles, de ratanhia, etc. Beaucoup de plaies, de mauvaise nature, ont été préservées de la pourriture d'hôpital par un pansement par occlusion avec la beaudruche (Laugier, Broca); par l'usage du vin *intus et extra*.

Un excellent moyen d'empêcher la pourriture d'hôpital, d'annihiler l'infection et la fétidité des plaies, ce serait de supprimer la suppuration. Tel est le problème que le docteur Hervieux se propose de résoudre à l'aide de l'eau *chlorurée* (eau, 6 à 10 parties; chlorure sec, 1 partie), dont on imprègne des éponges, que l'on renouvelle souvent, ou que l'on tient en permanence sur les surfaces malades.

A l'intérieur, comme traitement général, on prescrira les toniques, les amers, les préparations de quinquina, les limonades végétales, minérales, vineuses, etc., l'état de l'estomac permettant cette médication tonique et excitante.

Régime. — Tonique et réparateur à base de viandes grillées ou rôties, et arrosées de vin rouge de Bordeaux.

Electuaire stimulant.

Poudre de racine d'arnica... 50 gram.
Poudre d'opium brut..... 5 centig.

Sirop de sucre, quantité suffisante.

Mélez et divisez en dix doses. Une toutes les heures.

Vinaigre antiseptique.

Sommités sèches de grande et de petite absinthe...	}	De chaque, 64 gram.
Romarin		
Sauge		
Menthe		
Rue des jardins.		
Fleurs de lavande ...	}	De chaque, 8 gram.
Calamus aromaticus.....		
Ecorce de cannelle.....		
Girofles		
Noix muscades.....		
Ail.....		16 gram.
Camphre.....		64 gram.
Vinaigre radical.....		4000 gram.

Filtrez après 15 à 20 jours de macération.

Vinaigre aromatique anglais.

Acide acétique très concen- tré.....	65 gram.
Camphre.....	64 gram.
Huiles volatiles de lavande..	3 gram.
— de girofles..	2 gram.
— de cannelle.	1 gram.

Mêlez et conservez.

Fumigation de chlore ou guylonienne.

Sel marin pulvérisé	300 gram.
Bioxyde de manganèse. ..	100 gram.
Acide sulfurique à 66°.....	200 gram.
Eau commune.. ..	200 gram.

Mêlez et agitez. — Ce mélange suffit pour une salle de 100 mètres cubes de capacité.

Chlorure désinfectant extemporané.

Sel marin, 2 cuillerées à bouche.

Minium, 2 cuillerées à café. — Mêlez et versez dessus :

Eau froide 1 litre.
Acide sulfurique à 66° (Baumé), 1 verre à liqueur. — Mêlez et distribuez le tout, dans des assiettes plates, çà et là dans les salles de malades.

Cataplasme vineux (Payan).

Mie de pain et vin rouge, quantité suffisante. — Faire bouillir en agitant continuellement le mélange.— Renouveler le cataplasme deux fois par jour.

Vinaigre camphré.

Camphre.....	30 part.
Vinaigre fort.. ..	1250 gram.

Faites une solution et conservez pour usage externe.

Fomentation avec le chlorure de soude.

Eau distillée.....	300 gram.
Chlorure d'oxyde de sodium.	100 gram.

Faites une solution.

On augmente la dose du chlorure jusqu'à ce que le mélange produise un léger picotement ou un peu de cuisson.

Eau antiputride de Beaufort.

Acide sulfurique à 66°.....	33 gram.
Eau.....	500 gram.

Mêlez. — Pour arroser les compresses et la charpie destinée au pansement. Cette eau peut remplacer le suc de citron. L'acide hyponitrique dilué est encore un excellent antiputride.

A Milan (1859), la poudre de MM. Corne et Demeaux, dont nous donnons quelques formules nouvelles, a modifié avantageusement la surface des plaies suppurantes et gangrenées. Toutefois, l'usage de ce mélange de plâtre et de coaltar n'a eu de véritables succès, qu'autant qu'on a su

judicieusement alterner la poudre et la pommade. — Voy. page 498. — Voy. également, pour quelques autres formules qui trouveraient ici une utile application, les mots GANGRÈNE EXTERNE, PLAIES.

Emulsion de coaltar saponiné
(F. Lebéuf).

Teinture alcoolique de coaltar saponiné. 1 partie.
Eau de fontaine. 400 parties

Mêlez et agitez chaque fois. — Pour laver et panser les plaies.

La *teinture alcoolique de coaltar saponiné* ou *teinture mère*, est un mélange de 1000 parties de *coaltar*, et de 2400 parties de *teinture de saponine*, teinture préparée comme toutes les teintures simples du Codex.

Modification à la préparation du plâtre coallé (Demeaux).

Saturer d'eau une certaine quantité de plâtre : faire sécher et pulvériser. Mêler

2 tiers en volume de plâtre hydraté avec 4 tiers en volume de plâtre anhydre. On obtient ainsi un mélange très absorbant, n'acquérant jamais une consistance très considérable, et pouvant être employé sous forme pulvérulante de cataplasme, etc.

Charpie désinfectante et absorbante
(Demeaux).

Coaltar. 100 parties
Huile. 500 parties

Faites dissoudre à chaud (100° de température à peu près). Dans le mélange plongez du vieux linge. Après quelques minutes d'immersion, retirez le linge ; exprimez celui-ci et faites sécher à l'action de l'air et de la chaleur.

PRESBYTIE. — Vue longue, c'est-à-dire vue sur laquelle les objets paraissent obscurs quand on les examine de près, nets quand ils sont éloignés. Le traitement de la presbytie n'est que palliatif ; il se trouve dans l'usage de lunettes bi-convexes, avec la précaution de ne passer d'un numéro à un autre qu'après une nécessité indispensable.

PRIAPISME. — *Symptômes.* — Érection permanente et douloureuse du pénis, avec ardeur brûlante et sans désir vénérien.

Traitement. — Celui des causes souvent locales et siégeant dans la vessie, le rectum, autour du gland, dans l'urèthre, etc. Boissons tempérantes, orgeat. Émulsion d'amandes. Potions avec la lupuline.

Potion avec la lupuline.

Lupuline. 50 à 60 centigram.
Julep gommeux. 125 gram.

Mêlez et agitez chaque fois. — Par cuillerées dans la journée.

Pommade avec la lupuline.

Lupuline. } De chaque
Extrait de belladone. . . } 1 gram.
Axonge. 30 gram.

Mêlez. — En onctions autour du pénis.

PRODUCTIONS ANORMALES. — Tissu accidentel développé dans

une partie quelconque de l'organisme, mais analogue à quelque tissu naturel du corps humain, distinction importante entre la production qui est qualifiée *homœomorphe*, et le *corps étranger* qui est dit *hétéromorphe*. — Voy. TUMEUR, VERRUE, etc.

PROSTATITE. — Inflammation de la prostate. Maladie plus souvent chronique qu'aiguë, dont le diagnostic est difficile, et dont le traitement est celui de toutes les affections du même genre.

PRURIGO. — Affection caractérisée par des papules plus ou moins étendues et plus larges que celles du lichen, sans changement de couleur à la peau, développée, le plus souvent, dans le sens de l'extension, et constamment accompagnée d'un prurit quelquefois insupportable (Casenave et Schedel).

Symptômes. — Papules petites, isolées, peu saillantes, siégeant au cou, au visage, sur les membres, aux parties génitales (*prurigo pudendi*), à l'anus (*prurigo podicis*). — Démangeaison légère (*prurigo mitis*). Papules larges, saillantes. Démangeaison extrême. — *Prurigo formicans*, lequel peut être accompagné d'un grand nombre de poux (*prurigo pedicularis*). Démangeaisons se manifestant le soir principalement, et aussi pendant le travail de la digestion, sous l'influence de la chaleur du lit. — Parfois, au sommet des papules, légères croûtes noirâtres dues à un peu de sang extravasé à la suite de déchirures opérées par les ongles des malades.

Traitement (prurigo mitis). — Bains frais. — Boissons alcalines. — Sirop alcalin (voy. PORRIGO). — Tisane avec l'hyposulfite de la soude (2 à 5 grammes). — Régime doux. — *Traitement (prurigo formicans).* — Bains alcalins, bains sulfureux ou gélatino-sulfureux. — Soins de propreté. — Lotions souvent répétées avec l'eau de savon ou le soluté alcoolio-ioduré. — Lotions, fumigations narcotiques, s'il y a de la douleur. — Onctions avec la pommade alcaline, ou bien avec la glycérine tenant en solution son poids égal de tannin. Enfin, contre le *prurigo pedicularis*, fumigations avec le cinabre, et contre le *prurigo chronique*, eaux thermales, salines et sulfureuses.

PRURIT DE LA VULVE ou *prurigo pudendi*. — Démangeaisons vives, incessantes, insupportables, cédant, en général et promptement, à des onctions faites le soir avec gros comme une noisette du mélange suivant :

Oxyde blanc de zinc.	3 gram.	Pommade anti-prurigineuse (Gibert).
Camphre.....	50 centigr.	
Axonge ou cérat...	.. 30 centigr.	
		Alun....
	 1 gram.

Camphre 75 centigr.
Axonge..... 30 gram.

Mêlez.

Bain sulfuro-alcalin (Hardy).

Sulfure de sodium..... } De chaque
Carbonate de soude..... } 32 gram.
Sel marin..... 16 gram.
Eau..... 500 gram.

Faites dissoudre et versez dans l'eau du bain.

Pommade de chloroforme.

Chloroforme 5 gram.
Graisse ou pommade de concombres 40 gram.

Mêlez.

Mélange pour lotions (Bielt).

Cyanure de potassium 5 décigr.
Émulsion d'amandes amères. 20 gram.

Pommade alcaline.

Carbonate de potasse ou de soude..... 1 partie.
Axonge..... 10 gram.

Mêlez.

Soluté alcool-ioduré.

Iode..... 75 centigr.
Iodure de potassium..... 40 centigr.
Eau distillée..... 150 centigr.
Alcool pur..... 30 centigr.

Dissolvez et agitez chaque fois.

Autre ou topique de Hancke.

Iode 1 gram.
Iodure de potassium.. 3 gram.
Eau distillée. 200 gram.
Alcool. 50 gram.

Dissolvez. Appliquez des compresses imbibées de ce mélange.

PSORIASIS. — Inflammation et suppuration du muscle psoas. — *Symptômes locaux.* — Douleur allant de la région lombaire vers l'aîne et la partie supérieure de la cuisse, s'exaspérant par les mouvements du membre, augmentant par la marche; puis, impossibilité de cette dernière. — Flexion de la cuisse sur le bassin. — Direction du pied dans la rotation en dedans.

Symptômes généraux. — Altérations du côté des voies digestives. — Infiltration des tissus. — Abscès. — Fièvre hectique, etc.

Traitement. — Faire tous ses efforts pour juguler la maladie (antiphlogistiques, bains, ventouses, onctions mercurielles, etc.). — Ouverture de l'abcès. — Injections iodées. — Toniques à l'intérieur. — Régime réparateur.

PSORIASIS. — Affection caractérisée par des plaques irrégulières, saillantes, étendues, recouvertes de squames minces, sèches (*psora sicca*), d'un blanc chatoyant, etc. Nous décrivons les variétés suivantes :

Psoriasis guttata. — *Symptômes.* — Éruption de petits points distincts, saillants, offrant bientôt dans leur partie centrale, une écaille sèche, légère et blanche, simulant des gouttelettes d'eau; occupant de grandes

surfaces sur le tronc et la face externe des membres; pouvant gagner les muscles, les genoux, la paume des mains, le prépuce, les lèvres, les paupières, etc., dont elles altèrent les caractères physiques ou anatomiques, dont elles gênent et empêchent les fonctions physiologiques; donnant lieu à un léger prurit, à une desquamation mince, grisâtre, adhérente ou lentement détachée (*psoriasis gyrata*), ou diffuse (*psoriasis diffusa*) de plaques rubanées. Sur les surfaces mises à nu, par la chute naturelle ou forcée des écailles: teinte d'un rouge terne, parties molles, bientôt plissées, chagrinées, grises, sèches, écailleuses ou squameuses.

Traitement. — Celui de la lèpre appliqué avec plus d'énergie, car le mal est ici plus rebelle, plus réfractaire. Faire usage du sirop diaphorétique dans une tisane amère. Tenter les effets du copahu, etc.

Sirop diaphorétique (Cazenave).

Sous-carbonate d'ammonia-
que. 10 gram.
Sirop sudorifique 250 gram.

Faites fondre le sous-carbonate dans une très petite quantité d'eau, et ajoutez au sirop.

Deux à quatre cuillerées par jour. —

Interrompre quand il survient de l'anorexie.

Traitement par le copahu (Hardy).

M. Hardy commence le copahu par la dose de 3 grammes; puis il l'élève à 4 grammes, puis à 9 grammes. Le copahu s'administre le matin à jeun et dans l'intervalle des repas.

Psoriasis inveterata. — *Symptômes.* — Squames sèches et abondantes. — Peau sous-jacente, gercée dans tous les sens. — Gercures très rapprochées, comme confondues. — Squames remplacées par une poussière farineuse, abondante et promptement réformée. — Aspect particulier de la peau qui, devenue peu à peu épaisse et squameuse, simule une enveloppe, une sorte d'étui rugueux, épais, inégal, saillant et profondément crevassé. D'où l'impossibilité des mouvements sans déchirure des tissus, sans écoulement de sang. D'où encore, la déformation des parties malades, la chute des ongles, etc.

Traitement. — Aux boissons sudorifiques associer les préparations arsenicales (*soluté de Fowler*, voy. ACNÉ); soluté de Pearson, pilules asiatiques, les arseniates d'ammoniaque, de soude (1 décigr. pour 24 pilules, dont on donne 4 ou 2 par jour).

Pilules asiatiques.

Acide arsénieux. 5 centigr.
Poivre noir pulvérisé. 6 décigr.
Gomme arabique pulvérisée. 4 décigr.

Eau commune, quantité suffisante.

Mélez avec le plus grand soin en triturant pendant longtemps; divisez en 12 pilules. 1 à 2 chaque jour.

Liqueur ou soluté de Pearson.

Arséniate de soude cristallisé. 4 gram.
 Eau distillée. 500 gram.
 Faites dissoudre. — 15 à 20 gouttes par jour, dans de l'eau sucrée ou un verre de tisane de saponaire.

Liqueur acide.

Acide arsénieux. 5 centigr.
 Eau pure. 600 gram.
 Opérer à chaud. — Divisez le tout en 12 doses ou fioles. — Une dose chaque matin, à jeun, dans un verre d'eau de chicorée édulcorée avec le miel.

Les préparations arsenicales doivent être continuées pendant un certain temps, mais leur emploi n'est pas sans danger. De plus, elles n'empêchent pas la récurrence ; elles donnent lieu à des maux d'estomac, à de la chaleur à la gorge, à des douleurs d'entrailles, à des contractures dans les muscles extenseurs, à des névroses du cœur, etc. Elles impriment à la peau des taches indélébiles ; le praticien doit donc prévoir et peser toutes ces conséquences.

Psoriasis ophthalmica. — *Symptômes.* — Petites squames fixées aux angles des yeux et aux paupières. — Tension et gêne des mouvements de ces dernières. — Démangeaison assez vive. — *Traitement.* — Insister sur les purgatifs et les onctions avec la pommade au proto-chlorure de mercure (pages 99, 370).

Psoriasis labialis. — *Symptômes.* — Cercle squameux entourant plus ou moins complètement la bouche. — Ligne allant de la circonférence du cercle au bord des lèvres, fronçant ces dernières, et imprimant à la figure un aspect désagréable. — *Traitement.* — Celui du *psoriasis ophthalmica*.

Psoriasis præputialis. — *Symptômes.* — Épaississement et gerçures de la peau. — Parfois rétrécissement imitant le phimosis. — Difficulté de découvrir le gland. — *Traitement.* — Bains locaux, émollients et onctions avec la pommade au calomel (page 370), ou à la naphthaline (voy. LÈPRE), avec l'huile de cade pure ou mélangée.

Huile de cade ou huile cadée.

Mélange de 2 parties d'huile d'amandes ou d'huile de foie de morue et 1 partie d'huile de cade.

Glycérolé de goudron.

Glycérine bien pure. 30 gram.
 Goudron purifié. 2 gram.
 Amidon, quantité suffisante pour donner au mélange la consistance d'une pommade molle et homogène. — Opérer à chaud.

Psoriasis scrotalis et vulvaris. — *Symptômes.* — Peau sèche rugueuse, épaisse, fendillée, avec rhagades, etc.

Traitement. — Fumigations sulfureuses ou cinabrées. — Pommade de goudron camphrée.

<i>Pommade de goudron camphrée</i> (Baumès).	Goudron 8 gram.
Axonge 60 gram.	Camphre 1 gram.
	Mêlez.

Psoriasis palmaria. — *Symptômes.* — Élevure d'un rouge prononcé, siégeant à la paume des mains ou à la plante des pieds. — Cuisson et vive chaleur, puis : apparition sur l'élevure, d'une squame blanche et sèche, plus ou moins étendue, tombant assez facilement et bientôt remplacée par une seconde, une troisième, etc. — Et, enfin, comme résultat final : épaissement, dureté, gerçures de la peau, gêne ou impossibilité des mouvements des doigts, des orteils, qui finissent par être envahis.

Traitement. — Ramollir les surfaces avec l'eau de son, l'eau de tripes ou l'eau de vaisselle ; onctions avec les pommades iodurée, mercurielle, goudron, iodure de soufre, etc. (Voy. pages 370, 396, etc.) Sirop alcalin, pur ou dans les tisanes de douce-amère, de sassafras, de gayac, etc.

<i>Sirop alcalin.</i>	de pensée sauvage, ou tout autre sirop
Sirop de gentiane, de fumeterre ou	amer, contenant par 20 ou 30 grammes,
	1 gramme de carbonate de soude.

Psoriasis dorsalis (gale des boulangers). — *Symptômes.* — A la face dorsale des mains et des doigts, squames larges, sèches, dures, avec gerçures profondes et douloureuses au niveau des articulations.

Traitement. — Le même que celui du *psoriasis palmaria*.

Psoriasis unguium. — *Symptômes.* — Déformation des ongles. — Aspérités, inégalités, lamelles recouvrant leur surface. — Altération plus ou moins profonde de leur tissu propre.

Traitement. — Le même que celui des *psoriasis palmaria et dorsalis*.

PTÉRYGION ou ONGLET CELLULEUX. — Hypertrophie partielle de la conjonctive oculaire. Eu égard à la nature du ptérygion, le docteur Desmarres décrit les variétés *sarcomateuse* ou *charnue*, *membraneuse* et *graisseuse* ; eu égard au traitement, il n'en admet que deux : le *ptérygion à base large*, le *ptérygion à base étroite*.

Symptômes. — La conjonctive oculaire est d'un rouge vif et proéminente. La saillie qu'elle forme, volumineuse et triangulaire, est sillonnée par des vaisseaux nombreux (*ptérygion sarcomateux ou charnu*); il y a épaissement du tissu cellulaire sous-conjonctival, ou vascularisation et épaissement de l'expansion aponévrotique de l'un des muscles droits; la rougeur est moins prononcée (*ptérygion membraneux*), des granulations ou des masses d'apparence grasseuse sont éparses dans les parties hypertrophiées (*ptérygion grasseux*). A ces symptômes, ajoutez les suivants: Gêne plus ou moins prononcée des mouvements des paupières quand le ptérygion est borné à la conjonctive; vue plus ou moins troublée quand le mal s'avance vers la cornée.

Caractères distinctifs du ptérygion, du pannus.

PTÉRYGION.	PANNUS.
—	—
Parfaitement limité par une bandelette fibreuse nacrée.	Non limité.
Triangulaire.	Très rarement triangulaire.
Sommet en forme de lance.	Larmoiement.
Pas de photophobie.	Troubles de la vue.
Pas de sensation désagréable.	Consécutif à une ophthalmie chronique.
N'est pas l'effet d'une maladie antérieure.	Marche rapide. Il peut recouvrir la cornée en entier ou en partie.
Marche très lente. Il s'étend peu sur la cornée.	Il occupe la partie supérieure de la cornée.
Occupe l'angle interne de l'œil.	Très peu irritable.
Très irritable.	Sujet à récidence.
Peu sujet à récidence.	Difficile à détacher par la dissection.
Facile à enlever par la dissection.	

Traitement. — Favoriser la résorption à l'aide des collyres résolutifs ou astringents (sucre et alun pulvérisés et projetés par insufflation). Cautérisation avec la pointe d'un crayon d'azotate d'argent. Extirpation partielle ou totale et par le sommet, quand le ptérygion est à base large; extirpation semblable, mais par la base, quand celle-ci est étroite; enfin, recourir à la *déviaton* (Desmarres) quand l'extirpation n'a pas réussi.

Déviaton. — Deux temps constituent cette opération. Dans le premier: écartement des paupières avec des éleveurs pleins. — Saisie du ptérygion à quelques millimètres de la cornée au moyen d'une pince à agrafe. Incision de la muqueuse en haut et en bas, sur les côtés du mal, depuis la

cornée jusque dans l'angle interne. — Dissection du sommet du ptérygion sur la cornée, renversement de celui-ci sur sa base, du côté du nez. Pendant la dissection du ptérygion, un aide injecte de l'eau fraîche avec la seringue d'Anel pour entraîner le sang.

Dans le second temps, la portion détachée du ptérygion est placée dans une incision faite sur le bord inférieur de la plaie de la conjonctive. L'incision a été pratiquée suivant une direction parallèle à la circonférence de la cornée.

PULSATIONS ABDOMINALES IDIOPATHIQUES. — *Symptômes.*

— Battements plus ou moins forts ressentis dans la région abdominale, depuis l'appendice xiphoïde jusqu'à l'ombilic et parfois jusqu'à la bifurcation de l'aorte, précédés ou non de troubles digestifs, de tiraillements dans l'estomac, de vomissements spasmodiques.

Traitement. — Incertains. — Opiacés. — Antispasmodiques.

PUNAIS, PUNAISIE. — Voy. p. 354.

PURPURA. — Maladies qui se manifestent par des hémorrhagies internes et externes sans violences extérieures. Des ecchymoses, des pétéchies, caractérisent les purpura externes. Deux espèces seulement méritent d'être étudiées.

A. Purpura simplex. — *Symptômes locaux.* — Éruptions successives de taches d'un rouge vif ou brunâtre (surtout chez les vieillards), passant d'un rouge livide, puis à la teinte jaunâtre comme dans les ecchymoses. — Ne disparaissant pas sous la pression des doigts. — Plus intenses dans les points déclives. — Arrondies. — Du volume d'une lentille ou à peu près. — Distinctes. — Sans altération de la peau pour les points non envahis. — Avec gonflement notable, surtout quand les membres inférieurs sont le siège du mal.

Symptômes généraux. — Malaise, courbature, fièvre, etc.

Traitement. — Antiphlogistiques modérés, boissons tempérantes, bains frais, repos, perchlorure de fer pour les cas simples comme pour les cas graves.

Julep avec le perchlorure de fer
(Devergie).

Perchlorure de fer à 30°. 1 gr. 5 décigr.

Julep gommeux.....	125 gram.
	Mêlez et agitez chaque fois (3 ou 4)
	qu'on en donnera dans la journée. Con-
	tinuer pendant quatre à cinq jours.

Le perchlorure de fer (*liqueur de Bestuchef* ou du docteur *Klaproth*, *gouttes d'or du général Lamotte*) agit, selon les uns, comme sédatif des mouvements du cœur, selon d'autres, comme modificateur de la constitution du sang, enfin quelques-uns pensent que ses bons effets dans les anévrysmes et les hémorrhagies, sont dus à son action astringente sur les vaisseaux de petit calibre. Quoi qu'il en soit de son *modus agendi*, toujours est-il que son emploi hâte la guérison du purpura simple, affection qui, il faut bien le dire, guérit souvent seule.

Teinture de Bestuchef. — Perchlorure de fer, 1 à 4 parties ; liqueur d'Hoffmann, 28. Mettez le tout dans un flacon bouché à l'émeri ; la solution se fera d'elle-même. Dose, 6 à 20 gouttes dans un verre d'eau sucrée.

B. Purpura hæmorrhagica. — *Symptômes locaux.* — Les précédents, mais plus prononcés, et parfois suintements sanguins ou sanguinolents sur les muqueuses. — *Symptômes généraux.* — Plus prononcés également que dans le *purpura simple*. — *Traitement.* — Comme ci-dessus encore.

Régime. — *Hygiène.* — Alimentation douce et fortifiante. — Éviter les salaisons, les épices. — Air pur. — Habitation saine. — Ablutions fraîches et souvent répétées du corps tout entier. — Eaux minérales sulfureuses à l'intérieur.

PUSTULE. — Petite tumeur cutanée suppurant à son sommet, ce qui la distingue du *bouton* qui ne suppure pas, de la *phlyctène* qui contient de la sérosité. Plusieurs espèces des pustules sont décrites par les auteurs.

Pustule maligne ou charbon inoculé. — Affection gangréneuse produite par l'inoculation du virus charbonneux, qui attaque la peau d'abord, qu'il ne faut pas confondre avec le *charbon proprement dit*, *charbon malin*, *spontané* ou *symptomatique*, et qui, dans son invasion, présente quatre périodes assez bien tranchées.

PREMIÈRE PÉRIODE. — *Symptômes.* — Deux ou trois jours après l'inoculation, apparaît sur la peau un point semblable à la morsure d'une puce. — Dans ce point, chaleur, démangeaison. — Bientôt phlyctène ; ouverture de celle-ci, apparition d'un petit tubercule rénitent et livide, gros comme une lentille.

Traitement. — Ouvrir la vésicule, placer dans le fond un petit morceau de nitrate d'argent, de potasse caustique, ou une boulette de charpie imbibée d'acide nitrique monohydraté. Topiques propres à faciliter la chute des eschares. — Pansement des plaies simples. L'absence de l'aréole autour

de la plaie indiquera la guérison. — *Régime.* — Tonique et excitant, réparateur.

DEUXIÈME PÉRIODE. — *Symptômes.* — Étendue plus ou moins notable de l'auréole ou aréole qui entoure le tubercule. — Couleur brune de l'auréole. — Douleur, cuisson, gonflement, phlyctènes, tache gangréneuse, centrale.

Traitement. — Comme ci-dessus. Y a-t-il des eschares : on les fend, on détache les lambeaux en respectant les parties saines. — On recouvre les plaies de charpie arrosées de caustiques argentiques ou acides. On a vanté la térébenthine, la poix de Bourgogne en topiques. On pourra en essayer dans les cas où les dangers ne seront pas imminents.

Régime. — Comme dans la première période.

TROISIÈME ET QUATRIÈME PÉRIODE. — *Symptômes.* — Envahissement du tissu cellulaire, des muscles, de toutes les parties profondes.

Symptômes généraux. — Ces symptômes, parfois observés à la fin de la deuxième période et annonçant l'infection purulente, sont les suivants : Pouls petit, faible, inégal. — Peau brûlante. — Soif vive. — Langue sèche. — Vomissements. — Accablement extrême. — Respiration gênée, anxieuse. — Hémorragies. — Sueurs colliquatives. — Syncopes. — Délire, etc.

Caractères distinctifs de la pustule maligne et du charbon malin.

PUSTULE MALIGNE.

Résultat d'une action locale.

Affecte la peau seulement, et principalement les parties de la peau non recouvertes par les vêtements.

Marche de dehors en dedans, avec les caractères suivants : Vésicule. — Eschare, gangrène. — Symptômes généraux.

Eschare chagrinée, citronnée.

Peau environnant l'eschare, gonflée, tendue.

CHARBON MALIN.

Affection spontanée, ou résultat d'un virus septique introduit dans les voies digestives ou respiratoires.

Attaque indistinctement toutes les parties du corps.

Marche de dedans en dehors. — Symptômes généraux précédant l'apparition d'une tumeur gangrenée, d'un volume variable.

Eschare noire, lisse, située au centre de la tumeur. Tumeur mieux circonscrite, plus régulière.

Peau tendue et luisante autour de l'eschare.

Traitement de la troisième et de la quatrième période. — Enlever les

lambeaux de peau gangrenée. — Déterger la plaie au moyen de scarifications plus ou moins nombreuses. — Absterger les chairs. — Isoler les parties saines des parties malades par des incisions circulaires. — Promener sur les surfaces malades un cautère nummulaire large et épais. — Renouveler les cautérisations, toujours hardiment et profondément faites, jusqu'à ce que les tissus soient modifiés de manière à rappeler une vitalité grandement compromise, mais non complètement et non partout éteinte. — Panser les surfaces cautérisées avec les feuilles fraîches de noyer (Poymarols), ou de tout autre arbre ou plante, pourvu qu'il y ait fraîcheur et légère humidité. Les nervures des feuilles devront être écrasées.

A l'intérieur : Toniques. — Excitants. — Kina. — Camphre. — Vin. — Acétate d'ammoniaque. — Vomitifs et purgatifs (contre les complications gastro-intestinales). — Limonade vineuse minérale (pages 420, 367, 564) ; tisane tonique, de serpentaire (pages 416, 448) ; potions toniques, cordiales, stimulantes (pages 155, 68, 60) ; pilules toniques camphrées (page 416).

Régime. — Diète absolue tant qu'il y a de la fièvre. — Puis, alimentation fortifiante et réparatrice.

<i>Potion stibiée</i> (Breschet).		Sirop diacode.....	15 gram.	
Eau de tilleul.		150 gram.	Essence d'anis..	2 gouttes.
Tartre stibié.....		30 centigram.	Mêlez. — A prendre par cuillerées	toutes les deux heures.

Traitement du charbon malin. — Il sera local et général comme pour la pustule maligne, et les moyens et médicaments seront les mêmes, ainsi que le régime.

Pustule maligne des paupières. — Dans le cas de pustule maligne, de brûlure ou de sphacèle des paupières, le docteur Debrou propose, pour prévenir la difformité due au déplacement des bords de la plaie, de pratiquer la suture des paupières immédiatement après la chute des eschares, et de maintenir leur réunion pendant la formation des cicatrices, jusqu'à ce que le tissu inodulaire ait épuisé toute la durée de sa rétraction.

Pustule plate, humide ou muqueuse. — Voy. SYPHILIS.

PYÉLITE. — Inflammation de la muqueuse des bassinets et des calices des reins. Il existe deux états de cette inflammation : *état aigu, état chronique*. De plus, ces états présentent des symptômes différents suivant qu'il existe ou non un calcul ou des corps étrangers dans la région rénale.

Pyélite aiguë. — *Symptômes locaux.* — Douleur rénale légère, quand la maladie est simple. Douleur un peu plus prononcée, miction plus ou moins gênée s'il existe dans le rein un calcul ou tout autre corps étranger se déplaçant ou empêchant l'émission des urines. Dans ce dernier cas, pus ou muco-pus dans l'urine.

Symptômes généraux. — Mouvements fébriles plus ou moins intenses et plus ou moins fréquents. — Troubles digestifs, nerveux, etc.

Traitement. — Quelques émissions sanguines, boissons émollientes (lin, chiendent, guimauve, bourrache, pariétaire, etc.), additionnées de quelques grains de bicarbonate de soude. — Bains adoucissants et longtemps prolongés. — Voy. NÉPHRITE. — *Régime.* — Diète, repos.

Pyélite chronique. — *Symptômes locaux.* — Rien à dire de la pyélite chronique simple ; à peine connaît-on un seul exemple de cette affection. Quant à la *pyélite chronique calculeuse*, maladie assez fréquente, elle se traduit par des caractères semblables à ceux de la *pyélite aiguë calculeuse*, caractères auxquels s'ajoutent à la longue les symptômes suivants : Urine purulente. — Dépérissement et amaigrissement du malade. — Fièvre hectique. — Abscess rénaux, etc.

Traitement. Régime. — Comme ci-dessus. Puis, pratiquer la *néphrotomie* s'il existe des abscess ou dépôts purulents dans la substance propre du rein. — Voy. NÉPHRITE.

NÉPHROTOMIE. — Opération dont le but est la sortie des corps étrangers contenus dans le rein, l'évacuation du pus renfermé dans le même organe. On pratique cette opération, dit le docteur Rayer, toutes les fois qu'une tumeur fluctuante, consécutive à des phénomènes inflammatoires, fait saillie dans la région lombaire. On agit de même en l'absence de la tumeur, s'il y a anurie complète, et si les commémoratifs rappellent les symptômes de la pyélite aiguë ou chronique.

PROCÉDÉS OPÉRATOIRES. — *Incision simple, incision et ponction, cautérisation et incision.* — Tels sont les trois procédés principaux. *L'incision* sera faite à 7 ou 8 millimètres du bord externe de la masse sacro-lombaire ; elle sera parallèle à la colonne vertébrale. Elle n'intéressera que la peau et le tissu cellulaire sous-cutané ; elle s'étendra du bord inférieur de la dernière côte à la crête de l'os des îles. — Arrivé à la collection purulente ou sur le corps étranger, on plonge en un seul temps la pointe d'un bistouri. Celui-ci est aussitôt enlevé et remplacé par un autre bistouri à pointe boutonnée. Avec ce dernier instrument, on opère un débridement suffisant. Enfin, à l'aide d'un stylet mousse, on s'assure du point où

l'on a pénétré, et on termine l'opération par un pansement convenable.

La ponction exploratrice précédant l'incision n'offre aucun avantage. La cautérisation préparant l'incision, n'est pas plus avantageuse. Par la lenteur de son action, par la douleur qu'elle occasionne, elle ajoute aux souffrances déjà supportées par les malades.

Formules. — Pour les formules et prescriptions, voyez celles qui ont été données à l'article NÉPHRITE.

PYOTHORAX. — Épanchement de pus dans la poitrine. — Voy. PLEURÉSIE.

PYROSIS. — Symptôme plutôt que maladie. La pyrosis est ainsi caractérisée : Chaleur brûlante qui, de l'estomac, se propage dans toute la longueur de l'œsophage et se porte jusqu'à la gorge. — Dans cette région : Sensation analogue à celle que produirait un corps chaud et irritant. — Excrétion de salive abondante et limpide. — Nausées, flatuosités, rapports, soif, faim excessive, constipation, céphalalgie.

Traitement. — Éloigner la cause la plus ordinaire du pyrosis, c'est-à-dire l'alimentation consistant en substances grasses, en fritures, salaisons, fromages avancés, etc. Prescrire la diète lactée et végétale, les boissons légèrement amères et aromatiques, quelques absorbants ou neutralisants, à cause des acides lactique et acétique contenus dans le liquide aqueux de l'estomac.

Poudre de carbonate de magnésie avec la soude (Nicolai).

Régliste en poudre. . .	1 gram.
Carbonate de magnésie. . .	2 déeigram.
Carbonate de soude. . .	} De chaque,
Poudre de gingembre. . .	

Mélez. En une seule fois.

Poudre de carbonate de magnésie (Frank).

Carbonate de magnésie. . .	2 gram.
Poudre de rhubarbe. . .	} De chaque
— de cannelle.	

Mélez. — En deux fois.

Mixture de craie (Ph. Lond.).

Craie préparée.	} De chaque	
Sucre blanc.		10 gram.
Gomme arabique en poudre. . .		5 gram.

Triturez dans un mortier en ajoutant peu à peu :

Eau de fontaine.	250 gram.
30 à 60 grammes par jour.	

Potion absorbante (Swédiaur).

Rhubarbe en poudre.	10 gram.
Bicarbonate de soude.	3 gram.
Sirop de sucre.	50 gram.
Eau de menthe.	250 gram.

Deux cuillerées trois fois par jour. Agitez chaque fois.

R

RACHITISME, RACHITIS, RAKITIS. — Perturbation de nutrition dans tous les tissus de l'économie, mais principalement dans le tissu osseux qui perd de sa matière calcaire.

PREMIÈRE PÉRIODE. — *Symptômes.* — Changement notable dans le caractère habituel. A la gaieté, à la vivacité, aux rires ordinaires de l'enfant, succèdent bientôt la tristesse, l'inquiétude, l'ennui, l'indolence. Le moindre mouvement le fatigue; il repousse les caresses de ses parents; il maigrit, pâlit, s'étiole. L'appétit reste le même ou augmente. Puis une diarrhée continuelle survient. Les urines sont chargées de carbonate de chaux. Une fièvre continue se déclare. La tête, le ventre augmentent de volume. Le foie est énorme, la poitrine est rétrécie, la respiration fréquente. Les extrémités des membres sont gonflées (d'où l'expression populaire : *l'enfant se noue*), les jambes sont plus courtes, la dentition s'arrête ou marche irrégulièrement.

Traitement. — Air de la campagne. — Habitation sèche et spacieuse. Bains de soleil. — Exercice gymnastique en rapport avec l'âge, le sexe et les forces du sujet, en rapport surtout avec la solidité du système osseux. — Station couchée si les os sont mous et si l'on doit craindre les déviations; dans ce cas donner la préférence aux exercices passifs. — A la plume, à la laine, au crin des oreillers, des matelas ou traversins du lit, mêler une certaine quantité de fougère sèche et hachée. — Frictions sèches sur tout le corps. — Enfin, moyens orthopédiques sagement combinés, judicieusement appliqués. Voy. DÉVIATION DU RACHIS.

A l'intérieur, toniques et ferrugineux. Ainsi : Pilules de Blaud ou de Valette. — Capsules hématiques. — Sirop d'iodure de fer (pag. 89, 190, 191). — Huile de foie de morue, de phoque, de baleine, etc. — Beurre, graisse d'oie, pain trempé dans de la friture. — Tisane de feuilles de noyer, de fleurs de houblon. — Sirop de gentiane et de quina mélangés à parties égales. — Quelques tasses de café de gland, le matin à jeun. — Bains de mer ou bains salés. — Bains sulfureux. — Bains iodés, alcalins, aromatiques. — Douches de même nature.

Quel que soit le médicament employé à l'intérieur, suspendre son administration tous les vingt ou trente jours. Cette recommandation s'adresse principalement à l'usage des corps gras, dont l'assimilation ne peut avoir

lieu que pendant trois ou quatre semaines, après quoi un repos de deux ou trois semaines est nécessaire.

Régime. — Progressivement substantiel. — Vin généreux coupé avec le houblon, la gentiane, etc. — Alternen les végétaux frais et les viandes rôties ou grillées.

DEUXIÈME PÉRIODE. — *Symptômes.* — Douleurs spontanées, vives, arrachant des cris aux malades. — Troubles digestifs très prononcés. — Diarrhée opiniâtre. — Insomnie. — Fièvre continue. — Épuisement incessant, rapide. — Déformations osseuses manifestes.

Traitement. — Continuer les médications et les moyens hygiéniques de la première période. Modérer l'alimentation, c'est-à-dire tenir compte de l'état du tube digestif, de la diarrhée principalement. Calmer les douleurs, l'insomnie, par des bains préparés avec les plantes narcotiques, par quelques cuillerées de potions calmantes. Insister sur les secours de l'orthopédie.

TROISIÈME PÉRIODE. — *Symptômes.* — Difformité complète et irrémédiable si les secours de l'art, appelés à temps, n'ont pas interrompu la marche de la maladie, si l'appétit n'est pas revenu, si le ventre ne s'est pas assoupli et affaissé, si la diarrhée n'a pas cessé, si enfin les urines ne sont pas redevenues normales, les sueurs moins abondantes, les douleurs moins vives.

Traitement. — Que la maladie soit devenue incurable ou que la santé se rétablisse chaque jour davantage, s'en tenir au régime et à l'hygiène de la première période.

A l'article PHTHISIE, nous avons dit que la meilleure manière d'employer l'huile de foie de morue était de la donner pure ou naturelle. Mais, ne voulant pas être absolu dans notre manière de voir, et reconnaissant d'ailleurs que certains malades ne peuvent la supporter ainsi, voici quelques-unes des formes pharmaceutiques sous lesquelles on peut l'administrer.

Gelée de foie de morue (Stanislas Martin).

Huile de foie de morue 60 gram.

Blanc de baleine 10 gram.

Sirop agréable 25 gram.

Rhum 25 gram.

Mélez à chaud.

Autre.

Grénétinc pure 16 gram.

Eau commune 125 gram.

Sirop simple 125 gram.

Huile de foie de morue 250 gram.

Essence et citron 10 goutt.

Agissez au bain-marie.

Autre avec le fucus crispus.

Fucus crispus 16 gram.

Eau de fontaine 375 gram.

Sirop simple. 125 gram.
 Huile de foie de morue. . . 250 gram.
 Zestes de citron coupés en très petites
 lanières, quantité suffisante pour don-
 ner à la préparation une odeur agréa-
 ble.

Dans le décocté de fucus, mêlez, à
 chaud et en agitant, le sirop et l'huile.
 — Sur la fin, ajoutez l'aromate.

Autre, avec le lichen (Sauvan).

Gelée de lichen. 125 gram.
 Gélatine 5 gram.
 Huile de foie de morue. . . . 125 gram.
 Essence d'amandes amères. . . 2 goutt.

Opérez au bain-marie.

Doses. Toutes ces gelées se donnent
 par deux et trois cuillerées par jour.

RADÉZIGE. — Nom donné, en Norvège, à une maladie qui a de l'a-
 nalogie avec le pian et certaines variétés de la lèpre. — Voy. PIAN, LÈPRE.
 D'autres, Roech principalement, considèrent le radézige comme une
 syphilide serpigineuse.

RAGE. — Maladie aiguë due à l'inoculation d'un virus dit *virus*
rabique, et caractérisée par un désordre général et profond des fonctions
 nerveuses.

Symptômes précurseurs. — Du côté de la morsure : picotements, dou-
 leur, tuméfaction, écartement des bords de la plaie. Du côté du cerveau :
 céphalalgie, tristesse, inquiétude, agitation, spasmes, pandiculations, fris-
 sonnements.

Symptômes consécutifs ou maladie confirmée. — Horreur complète ou
 incomplète des liquides, de l'eau principalement ; — anxiété extrême ; —
 constriction à la gorge ; — suffocation imminente. — Augmentation des
 symptômes ci-dessus si quelques gouttes d'eau sont introduites avec force
 ou non dans la cavité buccale. — Du côté des sens : Vue péniblement et
 fortement affectée par tous les objets brillants. — Mouvements convulsifs
 déterminés par le moindre bruit subit ou inattendu. — Du côté du cer-
 veau : Loquacité extrême. — Incohérence dans les idées. — Délire calme
 ou furieux. — Hallucinations. — Parfois satyriasis ou nymphomanie.

Du deuxième au troisième jour : constriction pharyngienne très pro-
 noncée. — Expuition convulsive, incessante et par jets fortement lancés,
 d'une salive ou bave écumeuse (*bave rabique*). — Respiration difficile. —
 Constriction pénible ou douloureuse à l'épigastre, dans la poitrine. —
 Parfois hoquet, soif très vive. — Appétit perdu. — Constipation. — Yeux
 fixes et hagards. — Pupilles dilatées. — Pouls petit, serré, fréquent. —
 Asphyxie.

Traitement. — Étant donnée une plaie suspecte, la presser dans tous
 les sens pour en faire sortir le sang et la bave. — Laver ensuite la plaie

avec de l'ammoniaque étendue d'eau, avec de l'eau salée, de l'eau de lessive, de l'urine, de l'eau pure en l'absence des autres liquides. — Débrider s'il y a lieu. — Cautériser hardiment, profondément, avec un morceau de fer chauffé à blanc.

La cautérisation ne pouvant être faite, *ce qui sera toujours fâcheux*, soutirer de la plaie, à l'aide de la ventouse, le sang qui s'y trouve accumulé. — Ne recourir aux *prétendus spécifiques qu'après la cautérisation*, et pour complaire à la crédulité publique. — Prescrire les calmants, les antispasmodiques à doses très élevées, et sous toute autre forme que la forme liquide. — Ne pas négliger l'emploi des drastiques. — Tenter de nouveau la poudre de l'écorce de la racine de *cucumis abyssinica*, à la dose de 5 à 6 décigrammes dans un peu de miel. — Seconder les effets vomitifs et purgatifs de cette poudre par de nombreuses tasses de petit-lait (en admettant que le malade veuille boire).

Régime. — Presque toujours subordonné aux désirs du malade.

PROPHYLAXIE. — La meilleure manière de se préserver de la rage, dit le secrétaire adjoint de la Société centrale de médecine vétérinaire (A. Sanson), c'est de fuir l'animal qui peut la donner; mais pour fuir ce dernier il faut le connaître. Voici le signalement qu'en donne le docteur anglais Youatt. Le chien qui est sous l'influence de la rage reste pendant plusieurs heures consécutives dans sa loge ou dans sa niche. Il ne cherche point à mordre; il obéit encore, mais lentement, à la voix qui l'appelle. Il est ramassé sur lui-même; sa tête est cachée profondément entre ses pattes de devant. Bientôt il devient inquiet, il change de place pour en prendre une autre et en changer encore; il s'agite continuellement. Son regard devient étrange. Son attitude est sombre et suspecte. Il va d'une personne à une autre; il regarde chacune d'elles et semble demander un remède au mal qu'il ressent; et enfin, s'il attaque quelqu'un, il est rare que ce soit son maître ou les personnes avec lesquelles il vit habituellement.

RAMOLLISSEMENT. — Altérations particulières de la nutrition des tissus de l'économie, consécutives à des affections chroniques, et qui, en général, incombent bien plus à l'anatomo-pathologiste qu'au thérapeutiste.

Ramollissement blanc du cerveau. — Ce ramollissement, dit non *inflammatoire* des auteurs, *pulpeux* (Durand-Fardel), a pour symptômes: Diminution de la contractilité et de la sensibilité, paralysie, stupeur, iner-

tie de l'intelligence, etc.; pas de contractures, de douleur, de délire, etc., comme dans le ramollissement inflammatoire.

Ramollissement inflammatoire du cerveau ou cérébrite. — Affection qui a été étudiée sous ses deux états (*aigu* et *chronique*) et sous ses deux formes (*apoplectique* et *ataxique*) sous le nom d'*encéphalite*, page 389, et dont il est bon de rappeler les symptômes prodromiques, afin de les combattre aussitôt leur apparition.

Symptômes prodromiques. — Douleur de tête fixe et tenace, avec mouvements instinctifs et incessants des malades à y porter la main (rien de cela dans l'hémorrhagie cérébrale franche); engourdissements, fourmillements, gêne et pesanteur; parfois contractures et crampes, et même convulsions dans les membres du côté opposé à la céphalalgie (nul symptôme semblable dans l'hémorrhagie cérébrale).

Ramollissement de la cornée. — Effet de la kératite chronique. — Dans cette affection, la cornée est aplatie sur elle-même, ou bien elle fait saillie, ou bien encore elle affecte une forme conique. — Voy. STAPHYLOME.

RAMOLLISSEMENT DE L'ESTOMAC. — Le *ramollissement blanc* avec *amincissement* de la muqueuse gastrique, offre peu de chances de guérison. Voyez, pour les symptômes et le traitement, GASTRITE CHRONIQUE.

Ramollissement gélatiniforme. — *Symptômes de la première période.* — Troubles de la digestion. — Dévoiement brusque. — Dépérissement rapide des malades (les enfants ordinairement). — Caractère difficile, hargneux. — État morose, capricieux. — Désir incessant de teter. — Refus des aliments habituellement recherchés. — Soif très vive.

Symptômes de la deuxième période. — Tension et douleur (surtout au toucher) de l'épigastre. — Vomissements des aliments (liquides ou solides) mêlés à des matières jaunes ou vertes comme des herbes hachées, précédés ou non de nausées. — Déjections alvines fétides, analogues aux vomissements. — Parfois toux avec régurgitation. — Peau froide, surtout aux extrémités. — Pouls ordinairement irrégulier. — Physionomie exprimant la douleur. — Face ridée. — Cris plaintifs. — Respiration saccadée. — Agitation continuelle. — Puis prostration, insensibilité avec des retours d'agitation et de plaintes. — Insomnie. — Enfin, grincements des dents, émaciation, aspect cadavéreux.

Traitement curatif. — Modérer la quantité des boissons. — Grands

bains tièdes et émollients d'abord, puis aromatiques, puis toniques. — Toutes les deux heures une cuillerée à café de potion opiacée. — Ne recourir aux émissions sanguines qu'avec la plus grande réserve. — Considérer les révulsifs cutanés, comme étant généralement plus nuisibles qu'utiles.

Traitement prophylactique. — Ne point sevrer les enfants faibles avant l'âge d'un an. — Sevrer ceux qui sont forts à l'âge de neuf à dix mois. — Les sevrer petit à petit en les accoutumant au bouillon gras coupé avec du lait, puis pur et de moins en moins léger. — Ne faire usage des purgatifs et des vermifuges qu'autant qu'il y a urgence. — Combattre promptement le dévoiement.

Ramollissement des gencives, des os. — Voy. SCORBUT, OSTÉOMALACIE.

RECTOCÈLE. — Saillie ou hernie du rectum dans le vagin produite par la dilatation progressive de l'intestin, et finissant par opérer sur celui-ci un véritable déplacement.

Symptômes. — Tumeur dont le volume peut varier entre celui d'un œuf de poule et celui du poing, distendant au moindre effort la paroi postérieure du vagin, donnant lieu à une constipation opiniâtre : de là des coliques, de mauvaises digestions, la perte de l'appétit, etc.

Traitement. — Pessaire en caoutchouc et de la forme d'un sablier irrégulier (Malgaigne).

RENVERSEMENT. — Acte par lequel un organe a pris une forme, un aspect, une position contraire à sa normalité.

Renversement de l'utérus. — Affection dans laquelle l'utérus est renversé comme un doigt de gant rentré dans lui-même.

Symptômes. — La vue, le toucher suffisent pour reconnaître le renversement complet ou incomplet de l'utérus, un des accidents consécutifs et dangereux de l'accouchement. Heureusement qu'il est très rare, bien que les causes occasionnelles ne le soient pas autant. Voici les principales : efforts inconsidérés de la femme pendant le travail de l'expulsion de l'arrière-faix. — Éternuements violents. — Toux incessante. — Vomissements. — Station droite du corps. — Polypes utérins. — Brièveté du cordon. — Tractions sur celui-ci encore très adhérent.

Traitement. — On le trouve en partie dans l'énumération des causes, mais surtout dans la réduction de l'organe, réduction qui comprendra :

le refoulement du placenta s'il y a forte adhérence de ce dernier avec l'utérus ; la réduction de l'organe seul si le placenta, en partie détaché, peut l'être entièrement sans danger. — La réduction ne pouvant pas se faire, pratiquer l'extirpation de l'utérus ; mais, avant d'en venir à une extrémité semblable, ne pourrait-on pas tenter le renversement total du corps, tête en bas, comme cela a été proposé et, nous croyons, pratiqué ?

Renversement du vagin. — Réduction. — Maintien de l'organe à l'aide d'un pessaire. — Y a-t-il insuccès ou récurrence : excision des plis de l'orifice vaginal externe. — Enfin excision complète de l'organe formant tumeur irréductible ou altérée.

RÉSORPTION PURULENTE. — Phénomène possible, sans accident aucun, du moins dans certains cas d'abcès commençants, peu volumineux, etc. Dans ce phénomène morbide, comme dans les conditions d'assimilation nutritive, les parties solides du pus sont peu à peu liquéfiées et portées dans le torrent de la circulation. — Voy. **PHLÉBITE, PÉRITONITE PUERPÉRALE, PLAIES.**

Électuaire stimulant.

Poudre de racine d'ar-
nica..... 50 gram.
Poudre d'opium brut.. 5 centigram.

Sirop de sucre, quantité suffisante pour donner au mélange la consistance d'un miel épais.
Divisez en 10 doses. Une toutes les heures.

RÉTENTION. — Séjour anormal d'un liquide ou d'un solide, mais surtout d'un liquide, dans les conduits excréteurs ou dans les réservoirs qui leur sont naturels.

Rétention de la bile. — Plutôt symptôme que maladie. — A. Par un obstacle dans le canal hépatique. — *Symptômes.* — Gêne, pesanteur, douleurs réelles dans l'hypochondre droit. — Augmentation du volume du foie sans changement de forme. — Ictère intense. — Vomissements bilieux. — Constipation. — Décoloration des selles. — Urine d'un jaune rougeâtre. — Colique hépatique si l'obstacle est un calcul. — B. Par rétrécissement ou occlusion du canal cystique. — Symptômes ci-dessus non constants. — Puis, distension de la vésicule. — C. Par obstacle dans le canal cholédoque. Cas le plus fréquent. — *Symptômes.* — Tous ceux indiqués à A. De plus, distension de la vésicule, c'est-à-dire transformation de cette dernière en une tumeur arrondie, sans dureté des parties environnantes, sans altération de la peau, mais fluctuante quand on

presse ou que l'on comprime; bruit de collision s'il y a des calculs. — Son mat à la percussion. — Douleur mobile et en rapport d'intensité avec le volume de la tumeur. — Intermittences dans la rétention en raison du déplacement ou de la sortie d'un calcul, en raison du retour d'un nouveau calcul. Le cours de la bile, interrompu pendant un temps variable, s'est-il rétabli: garderobes liquides, abondantes, d'un vert foncé, contenant parfois des calculs.

Traitement. — Voir ce qui a été dit pour les phlegmasies des voies biliaires, les coliques hépatiques; ajouter la *ponction* de la tumeur à l'aide d'un trocart très fin.

Rétention d'urine (dans les reins), **Hydronéphrose.** — *Symptômes.* — Assez obscurs tant qu'il n'y a pas de signes extérieurs. Une tumeur apparaît-elle dans la région lombaire: cette tumeur est indolente, sans changement de couleur à la peau; son volume est très variable. Puis, soumis à la *palpation*, on y constate des bosselures, une fluctuation plus ou moins notable.

Traitement. — Celui des causes d'abord, puis faciliter le cours des urines par tous les moyens possibles: position du malade, cathétérisme, incision, etc.

Régime. — En rapport avec l'état du malade, les symptômes prédominants, la marche, la durée de la maladie.

Rétention d'urine (dans la vessie). — *Symptômes locaux.* — Paresse, insensibilité de l'organe; puis distension, plénitude, douleur de la vessie. — Miction par jets peu volumineux, filiformes (*dysurie*) par gouttes (*ischurie*); miction nulle (*strangurie*). — Aggravation de la douleur. — Parfois regorgement de l'urine, ou tumeur formée par le réservoir urinaire plein et distendu. — Distension pouvant aller de l'hypogastre au rectum ou au vagin. — Fluctuation de la tumeur démontrée par le toucher rectal ou vaginal.

Symptômes généraux. — Nausées, vomissements, fièvre, odeur urineuse, coma, délire, etc.

Traitement. — Le traitement doit être subordonné aux causes de la maladie, et celles-ci sont très nombreuses. Chez l'homme comme chez la femme il peut y avoir paralysie, névrose, spasmes, cystites, corps étrangers (polypes, calculs, fungus, etc.), soit dans la vessie, le col de la vessie et l'urèthre, soit dans les organes voisins. Chez l'homme, considéré isolément, une direction vicieuse de l'urèthre, un rétrécissement du même canal ou du col de la vessie, une tumeur de la prostate donnent lieu à la

réten tion d'urine. Chez la femme, les tumeurs fibreuses du corps et du col de l'utérus, les déviations de l'utérus ont le même résultat. C'est donc tout d'abord contre ces divers états morbides que le praticien doit porter son attention, après avoir évacué, par le cathétérisme, le liquide accumulé.

Ces indications étant remplies, on invite les malades à ne pas uriner étant couchés, à se faire réveiller de trois heures en trois heures, à ne pas remettre le besoin qui se manifeste, à boire peu. Puis, la vessie n'étant encore qu'affaiblie, appliquer sur l'hypogastre, les cuisses, le scrotum, les mains, des linges imbibés d'eau à la glace ou de mélanges réfrigérants.

La réten tion est-elle complète : prescrire des bains généraux, des boissons diurétiques, des cataplasmes émollients, et n'avoir qu'une confiance très limitée dans ces divers moyens. Ne faire usage de la potion gommeuse cantharidée qu'avec les plus grands ménagements.

Le cathétérisme est-il impossible : faire la ponction de la vessie. Y a-t-il paralysie essentielle : tenter l'électricité, le magnétisme, la noix vomique. Y a-t-il rétrécissement : arriver peu à peu, par des injections forcées ou par le cathétérisme forcé, à la possibilité de laisser à demeure une sonde ou une bougie dont on augmente progressivement le calibre.

Ponction de la vessie. — Opération grave, praticable par l'urèthre, le rectum, le périnée, l'hypogastre. De ces quatre voies à suivre ou à choisir, la première est abandonnée, la seconde est facile, la troisième compte peu de partisans ; reste la quatrième, qui est généralement adoptée et qui se pratique ainsi qu'il suit : on plonge perpendiculairement à l'axe du corps, à travers la ligne blanche, à 4 centimètres au-dessus de la symphyse du pubis, le trocart courbe du frère Côme ou le trocart ordinaire. Arrivé dans la vessie, on retire le poinçon et l'urine s'écoule par la canule. On laisse l'instrument en place jusqu'au rétablissement normal du cours de l'urine. Des rubans attachés au pavillon de la canule maintiennent celle-ci sur place. Enfin l'instrument doit-il rester quelque temps à demeure : il est prudent de le remplacer par une sonde en gomme élastique.

Mixture cantharidée (Rayer).

Soluté de gomme 125 gram.
Teinture de cantharides.. 12 gouttes.
Laudanum liquide de Sydenham. 10 gouttes.

A prendre par cuillerées en vingt-quatre heures, dans les cas de paralysie de la vessie.

Autre (Deschamps).

Teinture de cantharides
au 10^e. 50 centigram.
Extrait d'opium. 5 centigram.
Sirop de gomme. 40 gram.
Eau de canelle. 10 gram.
Eau. 100 gram.

Mélez. — A prendre par cuillerées

toutes les heures. Une cuillerée représente le macératé de 5 milligram. de cantharides, 5 milligram. d'extrait d'opium, 1 gram. d'eau de canelle.

Potion avec la strychnine.

Strychnine 1 décigram.
Potion gommeuse 100 gram.

Mêlez. Par cuillerées dans la journée.
Paralysie de vessie.

Potion diurétique sédative contre l'ischurie.

Nitrate de potasse 8 gram.
Eau de laurier-cerise 10 gram.
Sirop de digitale 50 gram.
Eau de laitue 125 gram.

Mêlez.—Par cuillerées à bouche toutes les deux heures.

Boisson diurétique.

Oxymel scillitique 30 gram.

Acétate de potasse 2 gram.
Infusé de pariétaire 500 gram.

Mêlez. — Par petites tasses dans la journée.

Potion contre l'ischurie et la strangurie (Janh.).

Huile d'amandes 20 gram.
Gomme arabique en poudre 10 gram.
Jaune d'œuf 5 gram.
Sirop diacode 30 gram.
Eau de chaux 100 gram.

Mêlez et agitez chaque fois. — Par cuillerées toutes les heures.

Cataplasme contre l'ischurie.

Oignons blancs hachés n° 6.
Feuilles de pariétaire fraîche 50 gram.
Décocté de racine de guimauve, quantité suffisante.

Recouvrez le pubis et le pénis.

Cathétérisme chez l'homme. — Le cathétérisme simple, évacuatif (1), celui qui doit nous occuper ici, se pratique avec la sonde ou les bougies de la manière suivante. Le malade est couché sur le bord gauche de son lit, la tête soutenue par un oreiller, les cuisses fléchies sur le bassin. Le chirurgien saisit la verge avec la main gauche, découvre le gland, introduit avec la main droite la sonde préalablement graissée ou huilée. Cette introduction se fait lentement et en trois temps : 1° glissement de la sonde parallèlement au ventre du malade ; entrée de la sonde dans l'urèthre jusqu'au niveau du pubis ; 2° direction du pavillon de la sonde en avant jusqu'à ce qu'il soit perpendiculaire à l'abdomen ; direction du bec de la sonde sous le pubis et entrée dans le col de la vessie ; 3° abaissement du pavillon de la sonde entre les cuisses du malade ; arrivée de la sonde dans le réservoir de l'urine.

On reconnaît que la sonde est dans la vessie aux signes que voici : plus de résistance à l'extrémité de l'instrument, mouvements faciles de la

(1) Le cathétérisme est dit *explorateur* quand il a pour but de constater l'état des organes, *conducteur* quand il sert de guide à un instrument quelconque, *dés-obstruant* et *dilatant* quand il détruit des rétrécissements, *dérivatif de l'urine* quand la sonde reste à demeure.

sonde à droite et à gauche, écoulement de l'urine si le chirurgien lève le doigt placé sur le pavillon.

Procédé dit le tour de maître. — Ce procédé offre encore plus de difficultés que le précédent. De plus, il est assez douloureux : de là son abandon.

D'autres procédés, celui d'Albernethy, d'Amussat, etc., etc., peuvent encore être suivis. Nous ne les décrirons pas, nous préférons renvoyer le lecteur aux ouvrages *ex professo* des Civiale, Philipps, Leroy, Mercier, Caudmont, etc.

Évacuation de l'urine. — Quel que soit le procédé mis en pratique, l'urine devra s'écouler par les ouvertures du bec de la sonde. Un bassin plat sera placé convenablement pour recevoir le liquide. Celui-ci coulera plus ou moins facilement. — On facilitera la sortie par des pressions légères sur la région hypogastrique.

L'écoulement est-il interrompu par du mucus, des caillots, de petits graviers, etc. : un stylet introduit dans la sonde, une ou deux injections d'eau tiède pourront détruire ces obstacles. Est-ce la membrane muqueuse vésicale revenant sur elle-même qui ferme les ouvertures de la sonde : il suffit de ramener celle-ci en avant, de changer sa position dans la vessie, pour rétablir le cours de l'urine.

Une très grande quantité d'urine s'est-elle amassée dans la vessie : n'en opérer l'évacuation qu'en plusieurs séances. Ce défaut de précaution a eu des résultats funestes.

Sondes à demeure. — On laisse la sonde à demeure toutes les fois que la quantité d'urine ne peut être évacuée en une seule séance, que le malade a besoin d'être sondé souvent, que l'urine ne doit pas se trouver en contact avec les parois lésées ou non de l'urèthre ou du col de la vessie, qu'il existe un rétrécissement et qu'une dilatation permanente est nécessaire. Toutefois, plusieurs accidents sont à craindre ; ainsi, des *abcès*, une *orchite*, des *cystites*, une *cystalgie*, une *perforation*, des *érections*, etc., peuvent être la conséquence de la sonde à demeure. Dans ces cas, deux indications principales se présentent : retirer la sonde, combattre les épiphénomènes.

Moyens contentifs de la sonde à demeure. — Le plus simple de tous les moyens proposés est celui-ci : deux cordons de coton suffisamment longs et fixés près du pavillon de la sonde, sont tournés à plusieurs fois et en sens inverse sur une compresse enveloppant le pénis tout entier. Les jours des cordons sont placés les uns à côté des autres et non superposés ; puis ils sont noués.

Cathétérisme chez la femme. — Le canal de l'urèthre étant ici très court, facile à trouver, la sonde devra être moins longue, plus aisément introduite. Il suffit que la malade soit couchée, que les cuisses soient écartées et un peu fléchies sur le bassin, que le chirurgien sépare les petites lèvres avec le pouce et le médius de la main gauche pour arriver dans la vessie avec la sonde présentée par la main droite dans le méat urinaire. La concavité de la sonde doit être tournée en haut; une fois que l'instrument a franchi la symphyse du pubis, on abaisse légèrement son pavillon, et l'on entre dans la vessie.

Chez la femme, la sonde est maintenue à l'aide de quatre rubans de coton de longueur égale. Ces cordons sont d'abord, comme dans le cas précédent, attachés au pavillon de la sonde. Puis on sépare les quatre chefs les uns des autres; on les fixe solidement sur un espèce de caleçon de bain enveloppant complètement le bassin et le haut des cuisses. Enfin, ce caleçon est fortement soutenu sur les hanches à l'aide d'une ceinture.

Accidents fébriles à forme intermittente à la suite du cathétérisme. — Ces accidents, non-seulement observés après le cathétérisme, mais encore après toutes les opérations pratiquées, soit sur l'urèthre, soit sur la vessie, sont souvent très graves, parfois funestes. Aussi, beaucoup de praticiens sont-ils dans l'habitude de prescrire comme préliminaires ou moyens préparatoires : un grand bain; du sulfate de quinine (40, 50 et 60 centigrammes) enveloppé dans des fragments d'hostie mouillée. Le bain sera pris la veille ou la veille de l'opération, le sel fébrifuge, quatre ou cinq jours auparavant.

Symptômes fébriles. — Immédiatement après le cathétérisme : frisson, tantôt léger, tantôt violent, se prolongeant pendant plus d'une heure. Après le frisson, chaleur plus ou moins forte dans tout le corps, moiteur de la peau, sueur plus ou moins abondante. Le lendemain, rien de semblable, à moins que la sueur n'ait été très faible ou nulle. Ces dernières conditions se présentant, de nouveaux accès de fièvre se manifestent, mais plus graves, plus sérieux. Aux symptômes qui les caractérisent, s'ajoutent les suivants : sécheresse de la langue, soif vive, délire, douleur au col de la vessie ou dans les reins, les muscles, les articulations, en un mot, tous les signes propres à l'inflammation phlegmoneuse, à l'arthrite purulente.

Désinfection de l'urine séjournant dans la vessie. — Il n'est pas rare de rencontrer, chez les vieillards atteints de rétrécissement de l'urèthre, de maladies de la prostate, d'inertie de la vessie, des urines muqueuses, purulentes, fétides, qui, réagissant sur l'urée, finissent par donner lieu à la fermentation ammoniacale du liquide urinaire, à rendre ce liquide alcalin

et peu propre à tenir en suspension le phosphate calcaire qui fait partie de sa constitution chimique. Un dépôt se forme, des concrétions s'établissent; des graviers, des calculs occupent le fond de la vessie. C'est à prévenir la formation de ces calculs, de ces graviers, de ces concrétions, que doit arriver le praticien en débarrassant régulièrement et complètement la vessie du pus qu'elle contient, par des cathétérismes évacuatifs souvent répétés, par des lotions ou des irrigations à l'eau pure souvent renouvelées.

L'eau pure est-elle insuffisante, on lui ajoute, par litre, une cuillerée à café d'abord, puis une, deux et trois cuillerées à bouche, du soluté aluminé de Mentel. Voir la *Table générale*.

RÉTINITE. — Inflammation de la rétine, qui peut se présenter à l'état aigu et à l'état chronique. — Maladie difficile à distinguer de quelques autres affections de l'œil, de l'iritis principalement.

ÉTAT AIGU. — *Symptômes.* — Photophobie. — Bluettes lumineuses — Larmoiement. — Douleurs vives. — Tension dans le globe oculaire. — Rétrécissement de la pupille. — *Traitement.* — Antiphlogistiques énergiques. — Frictions locales avec la graisse mercurielle belladonnée, calomel à l'intérieur jusqu'à salivation. — Repos de l'organe malade. — Régime doux.

ÉTAT CHRONIQUE. — *Symptômes.* — Vue moins nette que d'habitude, excessivement sensible (les malades recherchent l'obscurité). — Apparition de traînées de feu au moindre mouvement. — Pupille resserrée, irrégulière dans sa forme, peu mobile. — Taches concaves, opalines, jaunâtres sur la rétine. — Aggravation des troubles de la vue. — Mouches noires et fixes. — *Traitement.* — Fomentations narcotiques sur le front, et, sur la même partie, onctions mercurielles belladonnées.

RÉTRACTION, FLEXION FORCÉE ET PERMANENTE. — État d'un organe, et principalement d'un muscle, d'un tendon, d'une aponévrose qui a perdu de ses dimensions normales, et qui est revenu sur lui-même.

Rétraction musculaire. — Effet de la *contracture*, c'est-à-dire effet de cet état dans lequel une difformité accidentelle ou autre tient un muscle en contraction permanente. Le traitement se borne à l'emploi des bains, des douches, des frictions sèches ou humides, des incisions, etc., ou bien on a recours à l'orthopédie, à la ténotomie. Ainsi : *Pour le muscle sterno-*

mustoïdien : la peau est incisée transversalement dans une étendue qui dépasse la largeur du muscle. — On divise celui-ci le plus haut possible, à petits coups avec un bistouri convexe. — On place de la charpie dans la plaie. — On maintient la tête convenablement, et on attend la cicatrisation. — *Pour le muscle peaucier* (en cas de torticolis) : inciser la peau et le muscle dans toute sa largeur, avec un bistouri convexe et à coups ménagés. — *Pour le tendon d'Achille* : incision verticale à la peau. — Tendon mis à nu. — Section de celui-ci de dedans en dehors à l'aide d'un bistouri glissé dans une sonde cannelée. — Appareil convenable pour ramener le pied dans une position également convenable.

Rétraction permanente des doigts et des orteils. — Rétraction palmaire ou plantaire, aponévrotique. (*Crispatura tendinum* des anciens.)

Étiologie. — L'étiologie de cette affection est encore obscure ; on a invoqué certaines maladies de la peau, notamment un érythème nommé *paratrimé* par Alibert. Puis, les phlegmons de la main, les durillons, les travaux pénibles (*rétraction des mains laborieuses*), une inflammation particulière dite *rétracture*, etc., ont été considérés comme causes plus réelles. Mais, en admettant qu'on soit ici dans le vrai, il faut ajouter à toutes ces causes une *prédisposition* particulière chez les sujets qui sont atteints. En effet, la rétraction permanente et aponévrotique ne s'observe pas chez toutes les personnes qui ont ou qui ont eu des affections cutanées, qui travaillent péniblement, dont les mains sont sans cesse et fortement pressées par des corps rudes et durs, ou qui ont eu des durillons, des phlegmons, etc.

Symptômes. — Toute description est inutile là où la vue suffit pour constater une maladie.

Traitement. — Aux incisions transversales et multiples pratiquées sur les brides, il faut ajouter l'*excision* des mêmes brides, surtout quand ces brides sont très longues (Goyraud, Jobert). Puis, l'*extension* sur des planchettes disposées exprès achèveront une guérison qui sera plus complète, plus durable, que celle que l'on a cherché à obtenir en se bornant aux moyens orthopédiques et ténotomiques ordinaires.

Rétraction du testicule. — Symptômes de la néphrite calculeuse, caractérisés par l'élévation du testicule jusque vers l'anneau inguinal, par les vides imprimés sur la partie du scrotum qui correspond au côté malade, par une douleur plus ou moins vive, etc. Les bains, les cataplasmes émollients, les topiques sédatifs sont les moyens de traitement.

RÉTRÉCISSEMENT. — État d'un conduit, d'un canal, d'une cavité dont les parois internes sont revenues sur elles-mêmes.

Rétrécissement de l'anüs et du rectum. — *Symptômes.* — Au début, constipation de plus en plus opiniâtre. Puis, coliques plus ou moins intenses. — Garderobes irrégulières. — Ventre dur, tendu, ballonné, sensible au toucher. — Matières fécales, en cordons mous et arrondis, ou comme passées à la filière si elles sont dures. — Tumeur dans la fosse iliaque quand le rétrécissement est un peu haut placé dans l'intestin; tumeur due à l'accumulation des *féces*, lesquelles ont la forme et le volume ordinaire, etc.

Traitement. — Au début, boissons laxatives et lavements émoullients (Voy. CONSTIPATION). Puis, bains généraux ou bains de siège; purgatifs, douches ascendantes, et enfin, comme traitement curatif (les premiers moyens ne sont que des palliatifs), dilatation de l'organe avec des mèches de charpie dont on augmente peu à peu le volume, quand le rétrécissement est organique et profond. Pratiquer une *incision* avec le bistouri boutonné et garni quand le rétrécissement est peu épais et membraneux. — Incision simple si le mal est situé latéralement. — Incision multiple (deux, trois et plus) s'il résulte d'une cloison circulaire. Le tranchant du bistouri, conduit à plat sur la face palmaire du doigt indicateur gauche et introduit dans le rectum, est retourné contre le rétrécissement; la bride est coupée en retirant l'instrument. — Modifier les surfaces malades et aider à la dilatation de l'organe par des *cautérisations* avec le nitrate d'argent ou la potasse caustique (les médecins anglais préfèrent ce dernier caustique), portés sur le point rétréci au moyen du porte-caustique ou d'une bougie en cire ordinaire.

Caustique argentique (Casenave, de Bordeaux).

Poix blanche.....	15 gram.
Cire blanche.....	8 gram.
Huile d'amandes douces...	2 gram.

Faites liquéfier à une douce chaleur dans une capsule de porcelaine : sortez le vase du feu, remuez avec un tube de

verre jusqu'à ce que le mélange ait acquis la consistance pâteuse, et incorporez-y :

Azotate d'argent fondu et pulvérisé.	25 gram.
---	----------

Lorsque le mélange sera complet, coulez la pâte dans un pot et fermez celui-ci hermétiquement.

Enfin, pratiquer l'*extirpation* si le rectum est frappé de dégénérescence, ou établir un anus artificiel quand le rétrécissement est reconnu *incoercible* et trop étroit pour la défécation.

Le rétrécissement de l'anus, consécutif à l'ablation des tumeurs hémorroïdales, sera évité en n'enlevant que les deux tiers du pourtour de l'anus, et appliquant sur la perte de substance un lambeau autoplastique, ou bien en pratiquant l'écrasement linéaire des vaisseaux engorgés.

Rétrécissement de l'aorte. — *Symptômes.* — Douleur locale, tantôt vive, tantôt sourde et fatigante, consistant en fourmillements ou élancements, ressentie, ici sous le sternum, là dans l'hypocondre droit, ailleurs autour de la poitrine, ou, encore, dans la partie inférieure de l'abdomen. — Palpitations fréquentes, augmentant dans les mouvements du corps et sous l'influence des émotions morales. — Battements du cœur plus intenses que d'habitude. — Bruit de souffle dans l'aorte et dans les carotides. — Matité dans le bruit respiratoire. — Puls généralement plein, dur et accéléré, parfois petit et faible. — Battements des artères superficielles très visibles. — Veines du cou gonflées, saillantes, avec injection de la face. — Œdème. — Sentiment de froid, de faiblesse, d'engourdissement dans les membres inférieurs. — Taches rouges, livides sur les pieds, les jambes.

Traitement. — Thérapeutique des engorgements, des hydropisies, des infiltrations, c'est-à-dire : diaphorétiques, diurétiques, révulsifs cutanés. — Régime sévère.

Rétrécissement des bronches. — Diagnostic obscur. — Traitement de la bronchite.

Rétrécissement de l'œsophage. — *Symptômes locaux.* — Gêne plutôt que douleur dans un point fixe de l'œsophage. — Tension ou plénitude de l'organe augmentant lors du passage du bol alimentaire. — Plus tard, difficulté dans la déglutition.

Le rétrécissement occupe-t-il la partie supérieure de l'œsophage : rejet presque immédiat des aliments mêlés de salive et de mucosités. L'obstacle est-il rapproché du cardia : accumulation des aliments, distension de l'œsophage en forme de poche, et vomissement ou régurgitation des matières amassées. — Régurgitation, tantôt douloureuse et avec efforts, tantôt indolente et facile. — Régurgitation complète ou incomplète. Dans ce dernier cas, gargouillement notable (indice qu'une certaine quantité des liquides ingérés a pu descendre dans l'estomac).

Entre les repas et l'ingestion des tisanes, gêne permanente dans le point affecté, et, quelquefois, douleur continue ou intermittente s'étendant, tantôt le long de la gorge jusqu'à la base du crâne, tantôt de la trompe d'Eus-

tache à l'oreille, mais partant, le plus souvent, de l'appendice xiphoïde pour s'irradier le long de la colonne vertébrale.

Symptômes généraux. — Dépérissement, marasme, etc.

Traitement. — Comme traitement médical ou palliatif, moyens conseillés dans le cancer de l'œsophage ; comme traitement chirurgical ou curatif : dilatation par les sondes introduites par la bouche quand elles ne doivent pas devenir permanentes, par les fosses nasales dans le cas contraire. Dilatation par des éponges petites, très fines, disposées exprès et attachées à une tige flexible. — Porter les médicaments dans l'estomac à l'aide de la sonde œsophagienne. Explorer le lieu malade avec le porte-empreinte de Ducamp, et cautériser avec des morceaux d'éponge imbibés d'un soluté aqueux de nitrate d'argent cristallisé. — Ne recourir aux scarifications, incisions, à l'œsophagotomie et à la gastrotomie que dans les cas désespérés.

Régime. — Nourrir les malades avec des aliments demi-liquides introduits dans l'estomac au moyen d'une sonde de gomme élastique.

Rétrécissement de l'orifice buccal. — Par des dissections minutieuses et délicates séparer les parties réunies, et tenir celles-ci écartées jusqu'à cicatrisation complète. Mais, si l'indication est facile, l'exécution ne l'est pas autant. De là une foule de procédés plus ou moins ingénieux pour l'application et la simplification desquels nous renvoyons à l'ouvrage du professeur Velpeau.

Rétrécissement de l'urèthre. — Quatre variétés sont décrites par les auteurs, mais il n'en existe réellement qu'une seule, le *rétrécissement organique*, caractérisé par la diminution permanente et progressive du diamètre du canal, par la transformation de la muqueuse uréthrale en un tissu pathologique particulier, et susceptible d'être accompagné de phénomènes nerveux (*rétrécissement spasmodique*), de phénomènes inflammatoires (*rétrécissement inflammatoire*).

Symptômes. — Diminution du volume du jet de l'urine, miction moins rapide avec (le plus ordinairement) deux jets convergents et s'enroulant l'un dans l'autre (*jet tortillé en vrille*). Miction de plus en plus difficile et en rapport avec le degré de coarctation du canal ; de là des efforts de la part des malades ; de là, aussi, des gaz, des fusées de matières fécales qui s'échappent du rectum. — Pas de douleurs en urinant à moins que l'urèthre ne soit enflammé, irrité, ulcéré, tourmenté par des spasmes, des érections fréquentes.

Traitement. — Sonder le malade, vider la vessie, telles seront les pre-

mières indications à remplir ; tel sera le premier traitement à appliquer, traitement *palliatif*, bien entendu. — Puis, le siège, le degré et l'étendue du rétrécissement étant donnés par le cathétérisme pratiqué, non plus avec la bougie de Ducamp (bougie terminée par une boule de cire), mais avec une bougie terminée en olive, dont on se sert comme il a été dit à l'occasion de la cautérisation de la portion prostatique de l'urèthre dans les cas de pertes séminales. Comme traitement curatif on fera choix de l'une des méthodes suivantes.

Dilatation. — C'est la méthode la plus simple, la plus usitée, la moins dangereuse. On l'obtient à l'aide de sondes, de bougies ou d'instruments spéciaux qui sont de nature, de forme et de calibre très divers ; il y en a qui ont un douzième de millimètre : ce sont de véritables fils offrant cependant une certaine résistance. La dilatation est *temporaire* ou *permanente*, suivant que l'instrument reste plus ou moins longtemps en place. La première est encore distinguée en *dilatation forcée* et en *dilatation graduelle*, selon que le chirurgien emploie de suite un dilatateur de gros calibre qu'il introduit brusquement, ou un dilatateur de très petit calibre qu'il fait pénétrer peu à peu dans l'urèthre, et qu'il remplace tous les deux, trois ou quatre jours, pour un autre dilatateur de plus en plus volumineux. La progression, ordinairement suivie par le docteur Béniqué, comprend 60 numéros de 0 à 10 millimètres de diamètre, ce qui donne un sixième de millimètre à chaque dilatation. Nous disons ordinairement, il est des cas, en effet, où l'on peut *sauter* d'un numéro à un autre sans suivre l'ordre mathématique. Ainsi, par exemple, on peut passer des numéros 2 ou 3 aux numéros 7 et 8.

Le dilatateur ne restera dans l'urèthre que le temps nécessaire pour l'introduire et le retirer. Une séance aura lieu chaque jour à moins d'irritation locale. Dans ce cas, un repos de quelques jours sera accordé au malade. Enfin, on incisera le méat urinaire s'il était par trop étroit.

Dilatation forcée. — Les dangers nombreux de cette méthode l'ont fait abandonner.

Cautérisation. — Cette méthode, non complètement exempte de dangers (la rétention d'urine, due à la chute des eschares, à l'inflammation de l'urèthre, en est souvent la conséquence), est préférable à la précédente. On la pratique, soit directement, soit latéralement, soit d'arrière en avant, avec l'azotate d'argent ou la poudre de Vienne.

Incision de dedans en dehors ou de dehors en dedans. — Dans le premier cas on va des parties profondes vers la peau ; dans le second on va de la peau à la muqueuse de l'urèthre. L'incision est appelée *scarification*,

coarctotomie, quand elle est superficielle, *uréthrotomie* quand elle est profonde. Cette opération se fait avec ou sans conducteur. Le premier mode, dit *uréthrotomie externe* est plus sûr et moins dangereux.

La scarification, faite d'avant en arrière ou d'arrière en avant, a pour but la division de la muqueuse uréthrale. Une fois celle-ci divisée, on place une sonde dans le canal pour empêcher la réunion immédiate des lèvres de la plaie. L'uréthrotomie réclame les mêmes précautions afin d'obtenir une cicatrice mince, simple et large.

Nous avons dit les dangers de la dilatation forcée, de la cautérisation; énumérons maintenant ceux de l'incision qui sont non moins nombreux et souvent très graves.

Dangers de l'incision. — Douleur. — Elle est très vive, mais de courte durée.

Inflammation de l'urèthre, de la plaie. — Elle ne présente rien de plus grave que dans les autres méthodes.

Hémorrhagie primitive ou secondaire. — Elle peut être assez considérable pour nécessiter l'introduction d'une bougie ou d'une sonde assez volumineuse pour exercer sur le tissu spongieux une compression suffisante. Échoue-t-on : on fait asseoir le malade sur un tampon de linge épais placé sur la région périnéale dans la direction du canal urinaire.

Accumulation de sang dans la vessie. — Très rare. Des injections aqueuses seront faites et souvent répétées si l'accumulation a eu lieu, si des caillots existent, si le malade a besoin d'être sondé, etc.

Infiltration sanguine, infiltration urineuse, phlébite. — Peu ou pas de gravité de l'infiltration sanguine; une résorption salutaire est assez prompte. Pour les deux autres accidents, voy. p. 461 et 850.

Rétrécissement et étroitesse du vagin. — On y remédie par *incision* quand des brides, des adhérences sont les seules et uniques causes de la maladie, et que celles-ci sont accessibles à l'instrument tranchant; par les dilateurs ordinaires (bougies, sondes, morceaux de racines de guimauve, de gentiane, d'agaric, d'éponges, etc.) dans les cas où le rétrécissement est congénital ou accidentel, et qu'un écartement mécanique et permanent peut le faire cesser.

RHAGADE. — Gerçure ulcéreuse siégeant dans les interstices des plis de l'anus, de nature souvent syphilitique. — Voy. SYPHYLIS.

RHUMATISME. — Ce mot, mal défini, exprimant tantôt une phleg-

masie, une névrose dite *rhumatismale*, produite par le froid, tantôt une affection constitutionnelle spéciale, un vice rhumatismal confondu avec la goutte (la goutte est attribuée à la suranimalisation du sang), ne doit être appliqué qu'à l'inflammation du tissu séro-fibreux entrant dans la composition des appareils de locomotion. Le *rhumatisme proprement dit* ne sera donc qu'une maladie articulaire et musculaire caractérisée : par la rougeur, la chaleur, la tuméfaction et la douleur des parties séro-fibreuses de l'économie ; par de la fièvre, l'augmentation de la fibrine du sang, la mobilité des symptômes locaux, l'absence de toute suppuration dans les articulations (c'est souvent le contraire dans l'arthrite spontanée).

Rhumatisme articulaire. — Inflammation du tissu séro-fibreux des articulations, inflammation qui n'est pas semblable à celle qui constitue la pneumonie, la pleurésie, etc., et pour l'invasion de laquelle il faut une *prédisposition* individuelle ou constitutionnelle. En effet, tous les sujets qui sont exposés aux causes occasionnelles (froid, humidité, travaux à l'injure du temps, etc., etc.) de cette affection, ne sont pas atteints. Le rhumatisme articulaire est distingué en *aigu*, *sur aigu* ou *subaigu* (selon le degré d'intensité de l'élément *douleur*), et en *chronique*.

ÉTAT AIGU. — *Symptômes locaux.* — Ces symptômes, précédés ou non de ce que l'on a désigné sous le nom de *fièvre rhumatismale*, c'est-à-dire de malaise, frisson, chaleur, courbature, etc., sont les suivants : douleur toujours assez vive et augmentée par la pression ou par les mouvements imprimés à la partie malade. — Gonflement de l'articulation, épanchement séreux (du moins dans quelques articulations, celle du genou par exemple).

Symptômes généraux. — Troubles digestifs, respiratoires, circulatoires (du côté du cœur principalement), sueurs généralement copieuses. Céphalalgie légère, diminution progressive des forces, etc.

Traitement. — Difficile, eu égard aux nombreux moyens proposés, eu égard également au choix à faire parmi ces mêmes moyens ; facile, au contraire, si l'on se borne à attaquer les symptômes dans l'ordre de leur invasion et de leur prédominance, si le rhumatisme est simple, et si l'on se trouve satisfait des avantages momentanément obtenus. Nous disons momentanément, car il est des cas où, quoi qu'on fasse, rationnellement, irrationnellement ou empiriquement, la maladie suit son cours et dure des semaines, des mois, des années, avec des intervalles de repos, de rémissions très variables. Toutefois, il est une indication qui se présente presque toujours et qu'il faut remplir, c'est de surexciter les fonctions de a

peau d'une manière presque constante, et c'est la chaleur qui en est le moyen par excellence : d'où l'usage et les avantages des eaux minérales à température élevée. — Voir plus bas la *médication thermale*.

Émissions sanguines. — Une ou deux saignées du bras. — Sangsues au pourtour des points douloureux. — Cataplasmes émollients. — Bains généraux avec la précaution, pour ne pas se refroidir, de s'envelopper dans une couverture de laine à mesure qu'on sort de l'eau, et de se coucher dans un lit préalablement baigné. Boissons fraîches et en petite quantité à la fois, si les sueurs sont très abondantes ; boissons tièdes dans le cas contraire ; boissons chaudes sur la fin de la maladie. Et, enfin, suc de citron, acide citrique, bains de vapeur.

Comme *médication spéciale*, les saignées coup sur coup ; l'émétique, le nitrate de potasse, le sulfate de quinine à haute dose, n'ont pas encore force de loi en thérapeutique. De plus, ces moyens ou agents ne sont pas complètement exempts de danger.

Vomitifs, purgatifs, s'il y a quelques troubles digestifs. — Oxyde blanc d'antimoine, 1 gramme et plus dans un looch blanc. — Préparations de semence de colchique (vin, teinture, sirop, etc.), à la dose de quelques grammes (1, 2, 3, 4, 5 et plus progressivement) le soir et le matin, dans un peu d'eau sucrée.

À la *médication sédative* ou *anesthésique*, la meilleure de toutes, ajouter le temps et beaucoup de patience ; puis l'opium à haute dose : 10 à 15 centigrammes par jour, jusqu'à 50 et 60 ; puis ses différents dérivés soit à l'intérieur par l'estomac ou le rectum, soit par les méthodes endermique ou sous-cutanée. Chloroforme, étendu d'eau ou associé à l'huile d'olive ou d'amandes douces, au blanc d'œuf, en topique.

Médication peu certaine, douteuse, c'est-à-dire : calomel à l'intérieur, à dose altérante, onctions mercurielles jusqu'à production de la salivation. — Compression à l'aide de bandes roulées et arrosées de liquides émollients. — Bandage amidonné et inamovible. — Hydrothérapie. — Vésicatoires volants. — Emplâtre de poix de Bourgogne. — Céroène. — Onctions avec les baumes tranquille, nerval, opodeldoch, l'huile de camomille camphrée. — Lotion avec l'eau émétisée, avec l'eau de laurier-cerise belladonnée et opiacée. — Médication sudorifique. — Poudre de gaïac, de feuilles d'oranger, de Dower. — Tisane de bourrache, de sureau. — Extrait d'artichaud. — Fleurs de soufre.

Médication spécifique. — Pilules de Lartigue (pag. 526).

Régime et prophylaxie. — Diète et repos absolus tant qu'il y a de la fièvre et de la douleur. — Alimentation légère aussitôt que la fièvre a nota-

blement diminué ; alimentation substantielle quand elle a complètement disparu. — Éviter avec le plus grand soin le froid et l'humidité. — Séjourner dans les lieux chauds et élevés. — S'habiller de flanelle de la tête aux pieds. — Lits mécaniques facilitant les mouvements et les besoins naturels des malades.

Acide citrique contre le rhumatisme aigu (Harteing).

Acide citrique..... 20 gram.
Eau..... 250 gram.
Sirop..... 75 à 100 gram.

Mêlez. — A prendre, en trois jours, par cuillerées à bouche.

L'emploi de ce mélange ne doit pas empêcher le malade d'envelopper les articulations de ouate ou de flanelle.

Chloroforme albumineux (Massart).

Chloroforme... 1 partie.
Blancs d'œuf..... 1 partie.

Mêlez. — Si on agit à froid, trois heures sont nécessaires pour que le mélange acquière la consistance de gelée. A chaud, au bain-marie, trois à quatre minutes suffisent ; mais alors on ne mêle qu'une partie d'albumine à quatre parties de chloroforme.

Saccharure de fleurs de colchique (Joyeux).

Suc de fleurs de colchique.. 100 gram.

Sucré .. 500 gram.

Mêlez et évaporez dans le vide. 4 gram. par jour, divisés en 10 prises à prendre d'heure en heure. Suspendre s'il y a effet purgatif.

Suc de citron contre le rhumatisme poly-articulaire (Lebert, de Zurich).

120 grammes de suc de citron par jour, dans de l'eau sucrée, à prendre par cuillerées à bouche de temps en temps. La dose peut être portée à 180 et 250 grammes. La guérison devient définitive dans la troisième semaine.

Teinture de semences de colchique.

Semences de colchique. 1 partie.
Alcool à 33°. 4 parties.

Filtrez après huit jours de macération. Dose : 1 à 5 grammes dans la journée, dans de l'eau sucrée ou une tisane sudorifique.

ÉTAT CHRONIQUE. — *Symptômes locaux.* — Un peu vagues. En effet, la douleur ressentie dans une ou plusieurs articulations, non augmentée par la pression, augmentée par les mouvements, exaspérée par le froid, diminuée par la chaleur ; l'absence du gonflement et de toute altération de la peau, sont des symptômes caractérisant tout aussi bien une névralgie peu intense, limitée, qu'une affection rhumatismale.

ÉTAT CHRONIQUE INTENSE. — *Symptômes locaux.* — Douleur vive, mais moins vive cependant que dans l'état aigu, presque nulle quand l'articulation reste dans un repos complet. — Mouvements encore possibles, mais dans certaines limites. — Gonflement, chaleur, peu prononcés.

Symptômes généraux. — Troubles digestifs, atrophie des parties molles,

eschares dans les régions dorsale et lombaire quand les malades ne peuvent plus se lever ou se mouvoir.

Traitement. — De toutes les formules que nous allons rapporter, aucune n'est supérieure ou inférieure à une autre ; aucune, non plus, ne mérite le titre de *spécifique*, de *remède certain*. Un spécifique, en effet, est le médicament, la médication, qui guérit seule, sans le secours d'aucun adjuvant ; qui ne tient compte ni du temps, ni du lieu, ni du repos, ni de la diète, ni des états moraux et physiques du malade, etc. Il guérit quoi qu'on fasse, par sa seule qualité ou propriété spécifique. Nous ne trouverons donc, dans notre longue énumération, que des agents et des moyens de traitement qui, dans certaines circonstances données et favorables, ont apporté un amendement, un soulagement, une suspension plus ou moins durable dans la marche de la maladie.

Emissions sanguines. — Rarement utiles, à moins d'épiphénomènes d'acuité. Dans ce cas, une ou deux petites saignées, quelques sangsues, mais en petit nombre.

A l'intérieur. — Purgatifs, sudorifiques, diurétiques, mercuriaux, eaux minérales sulfureuses, etc.

A l'extérieur. — Topiques excitants, stimulants, bains, frictions, douches, hydrothérapie, électricité, massage, fumigations, etc.

Régime. — Moins sévère quant à la diète et au repos. Conseiller, au contraire, quelques promenades de temps en temps, afin de préparer le retour des occupations habituelles. Quant aux moyens prophylactiques, user de la même sévérité dans leur application.

Bain aromatique.

Espèces aromatiques 1 kilogr.
Eau bouillante 12 kilogr.

Faites infuser pendant une heure, passez, et mélangez avec l'eau du bain.

Bain de vapeur aromatique.

Espèces aromatiques 60 gram.
Eau, quantité suffisante.

Bain de vapeur au benjoin.

Benjoin 160 gram.

On fait chauffer le benjoin, et l'on dirige sa vapeur dans un appareil approprié.

Baume acétique camphré.

Savon animal râpé 10 gram.
Camphre 18 gram.
Éther acétique 80 gram.
Huile volatile de thym 30 goutt.

Faites dissoudre à une douce chaleur dans un flacon bien bouché.

Baume antirhumatismal (Fontaine).

Baume de Fioraventi 250 gram.
Savon 30 gram.
Camphre 25 gram.
Ammoniaque 8 gram.
Essence de romarin 6 gram.
— de thym 2 gram.

Comme ci-dessus, gros comme une noix, en frictions légères sur les parties malades.

Baume nerval.

Moelle de bœuf.	de chaque
Huile épaisse de muscade. }	125 gram.
Huile volatile de romarin. . .	8 gram.
Huile volatile de girofles. . .	4 gram.
Camphre pulvérisé	4 gram.
Baume de Tolu.	8 gram.
Alcool à 34° (Cartier).	16 gram.

Même dose et même emploi que les baumes précédents et toutes les préparations qui suivent.

Baume opodeldoque liquide (Giseke).

Savon d'Espagne blanc et sec.	50 gram.
Camphre.	15 gram.
Alcool très rectifié.	500 gram.
Essence de thym.	4 gram.
— de romarin. . .	8 gram.
Ammoniaque caustique liquide.	30 gram.

Mêlez et faites dissoudre. Puis filtrez et introduisez aussitôt le produit de la filtration dans des flacons qui devront être bouchés avec soin.

Baume opodeldoch.

Savon animal.	32 gram.
Camphre.	24 gram.
Ammoniaque.	8 gram.
Huile volatile de romarin. . .	6 gram.
Huile de thym.	2 gram.
Alcool à 34° (Cartier).	250 gram.

Baume tranquille, ou huile narcotique (Deschamps).

Feuilles fraîches de belladone, de jusquiame, de morelle, de nicotiane, de pavot, de stramonium.	De chaque 150 gram.
Huile d'olive.	

Faites digérer pendant trois à quatre semaines. Filtrez au bain-marie.

Veut-on aromatiser le baume tranquille : on ajoute les plantes suivantes coupées en très petites parties, comme les précédentes ont dû l'être.

Feuilles sèches d'absinthe, de romarin, de sauge, de thym, de menthe poivrée, fleurs sèches de lavande. }	De chaque 60 gram.
---	-----------------------

Filtrez après quinze jours de macération. On peut remplacer les plantes aromatiques par des huiles essentielles, et cela dans les proportions suivantes :

Dans 500 grammes d'huile aromatique, versez :

Huile volatile de menthe. . .	20 centigr.
Huile volatile de lavande, de romarin, de sauge, de thym.	De chaque, 40 centigr.

Liniment antirhumatismal (extrait du Recueil des formules favorites américaines, publié par le docteur Noiro).

Mélange à parties égales d'huile d'origan, d'ammoniaque, de teinture d'opium, et d'huile d'olives.

En frictions douces avec la main, ou application permanente de morceaux de toile ou de flanelle imbibés du liniment. Dans ce dernier cas, recouvrir le tout de taffetas ciré pour empêcher une évaporation trop prompte.

Bols diaphorétiques anglais.

Soufre sublimé	De chaque, 2 gram.
Bitartrate de potasse.	
Résine de gaiac pulvérisée. . .	1 gram.
Sirop de sucre, quantité suffisante.	

Faites quatre bols, à prendre dans la journée.

Boisson sudorifique.

Racine de salsepareille.	30 gram.
Eau chaude.	1 litre.

Faire digérer pendant deux ou trois heures. Décantez. — Par tasses dans la journée.

Autre (Deschamps, d'Avallon).

Gaïac râpé.....	50 gram.
Salsepareille coupée....	25 gram.
Sassafras râpé....	5 gram.
Racine de réglisse	25 gram.
Eau..	1500 gram.

Faites bouillir le gaïac jusqu'à ce que le décocté et le gaïac pèsent 800 gram. Versez le tout sur la salsepareille, le sassafras et la réglisse. — Faites infuser pendant douze heures et passez.

Un verre (150 grammes) représente le décocté de 10 grammes de gaïac, l'infusé de 5 grammes de salsepareille et de 5 grammes de réglisse, l'infusé de 1 gr. de sassafras.

Ceinture antirhumatisme (Marjolin).

Camphre pulvérisé....	5 gram.
Benjoin pulvérisé	De chaque,
Euphorbe pulvérisé.....	
Chlorhydrate d'ammoniaque	20 gram.

Mêlez et en saupoudrez une couche mince de ouate de 10 à 12 centimètres environ de longueur, renfermée dans une double enveloppe de flanelle, et piquée légèrement avec celle-ci, pour éviter que le tout ne vienne à se masser.

Douche aromatique (Pleuck).

Espèces aromatiques..	200 gram.
Baies de laurier.....	De chaque,
Baies de genièvre....	
Eau commune.....	3000 gram.

Faites bouillir pendant un quart d'heure, passez, et ajoutez :

Sel ammoniac.....	125 gram
Esprit de genièvre.....	500 gram.

Eau émétiée pour lotions (Fontanelles)

Émétique	10 gram
---------------------	---------

Eau pure... 150 gram.

Mêlez. — La solution est promptement faite.

Eau de laurier-cerise belladonée et opiacée, pour lotion ou topique.

Eau de laurier-cerise ...	200 gram.
Extrait de belladone.....	2 gram.
Extrait d'opium.....	1 gram.

Triturez le tout ensemble et filtrez s'il est nécessaire.

Eau de M. le Premier.

Alcoolat de Fioraventi.....	300 gram.
Essence vulnérable... . . .	10 gram.

Mêlez. — 8 à 16 grammes et plus, en frictions et en applications avec des compresses.

Embrocation stimulante (Ronx).

Baume de Fioraventi....	De chaque,	
Alcoolat de romarin....		40 gram.
Ammoniaque liquide..		3 à 18 gram.

Mêlez.

Fumigation aromatique.

Espèces aromatiques.....	400 gram.
Eau bouillante.....	1000 gram.

Passez avec force expression après une heure d'infusion. — D'un autre côté (nous supposons le malade dans la nécessité de faire des économies de temps et d'argent), faites chauffer fortement, rougir même, deux ou trois briques ordinaires. Mettez une de ces briques dans un large plat de terre placé sous une chaise à claires-voies, une chaise de jardin, par exemple. Sur cette chaise, asseyez le malade complètement déshabillé (la fumigation devant être générale) et enveloppé, à partir du cou jusqu'à l'extrémité des pieds, d'une large et épaisse couverture de laine. Arrangez le tout de manière à ce que la couverture fasse la cage. Soulevez un des côtés de celle-ci ;

arrosez la brique d'une certaine quantité d'infusé aromatique. Abaissez la couverture et renouvelez l'addition du liquide en changeant la brique chaque fois et la remplaçant par une autre également rougie au feu.

Les *fumigations locales* ou *partielles* s'administrent de la même manière, c'est-à-dire en n'exposant à l'action de la vapeur que les parties malades.

Les *fumigations de vapeur sèche* se donnent dans le lit du malade ou dans des boîtes ou baignoires faites exprès.

Fumigation de benjoin.

Benjoin pulvérisé 15 gram.

On le verse sur des charbons ardents et l'on recueille les vapeurs sur une étoffe de laine avec laquelle on fait des frictions.

Fumigations de genièvre.

Genièvre concassé. 250 gram.

On le met dans une bassinoire garnie de charbons ardents, et on passe celle-ci entre les draps.

Huile de camomille.

Fleurs sèches de camomille. 100 gram.
Huile d'olive. 1000 gram.

Faites digérer pendant quinze jours. — Filtrez au bain-marie. — 1 gramme représente le digéré de 10 centigrammes de camomille.

Huile de camomille térébenthinée.

Camomille sèche. 1500 gram
Eau chaude. 2 litres.

Laissez macérer, ajoutez :
Essence de térébenthine. . . 125 gram.
Distillez. En frictions.

Huile camphrée.

Camphre 40 gram.

Huile d'olive 360 gram.
Mêlez. 1 gramme représente 10 centigrammes de camphre.

Huile de laurier.

Feuilles et baies récentes } De chaque,
de laurier. } 500 gram.
Huile d'olive. 1000 gram.

Faites digérer (au bain-marie ou à l'étuve) pendant vingt-cinq à trente jours. — Filtrez à l'étuve. En remplaçant l'huile par l'axonge ou à la *pommade de laurier*.

Embrocations ou onctions.

Julep avec le colchique.

Infusé de saponnaire. 100 gram.
Teinture de colchique d'autonne. 2 à 3 gram.
Sirop de salsepareille simple. 30 gram.

Mêlez. — Par cuillerées dans la journée.

Liniment anti-arthritique (Home).

Camphre. 3 gram.
Essence de térébenthine. . . 10 gram.
Savon noir. 30 gram.
Baume nerval. 15 gram.
Cumin pulvérisé. 10 gram.
Carbonate d'ammoniaque . . . 1 gram.

Mêlez. En frictions.

Liniment calmant.

Dans 60, 80 ou 100 parties d'huile d'olives, d'amandes douces, de lin, de noix, de navettes, etc., récemment préparée, ajoutez 1, 2 ou 3 parties de laudanum de Sydenham.

Autre, p. 647.

Liniment camphré.

Dans 100 parties de l'une des huiles ci-dessus, ajoutez 2 à 4 parties de camphre.

Liniment cantharidé.

Dans 100 parties de l'une des huiles ci-dessus, ajoutez 5 parties de teinture de cantharides.

Liniment éthéré ammoniacal.

Ajoutez 10 parties d'éther sulfurique à 20 parties de liniment volatil.

Liniment résolutif.

Alcoolat de Fioraventi . . . } De chaque
— de mélisse comp. . . } 50 gram.
Mêlez.

Liniment résolutif (Pott).

Essence de térébenthine . . . 20 gram.
Acide hydrochlorique 10 gram.
Mêlez.

Liniment stimulant résolutif.

Alcoolat de Fioraventi . . . } De chaque
— de romarin } 50 gram.
Teinture de cantharides . . . 10 gram.
Mêlez.

Liniment stimulant anglais (Baume de vie).

Savon médicinal râpé 30 gram.
Faites dissoudre dans :
Esprit de serpolet 2000 gram.
Essence de térébenthine . . . 250 gram.
Puis ajoutez :
Ammoniaque liquide 16 gram.

Liniment volatil.

Dans 100 parties de l'une des huiles d'olives ou d'amandes douces, ajoutez 10 parties d'ammoniaque liquide.

Liniment volatil camphré.

Mêlez à parties égales le liniment volatil et le liniment camphré.

Pilules contre le rhumatisme articulaire aigu (Bouchet).

Extrait de gaïac 10 centigram.
— d'aconit 5 centigram.
Calomel à la vapeur 1 centigram.

Faites une pilule. Une semblable toutes les deux heures. Bon adjuvant des boissons nitrées.

Pommade camphrée.

Camphre 20 gram.
Axonge 180 gram.

Mêlez. 1 gramme représente 10 centigrammes de camphre.

Pommade phosphorée.

Phosphore 50 centigram.
Axonge 49 gram. 50 centigram.

Mêlez. 1 gramme représente 1 centigramme de phosphore.

Potion avec la propylamine.

Propylamine 10 à 15 gouttes.
Eau 80 à 100 gram.
Sucre arrosé de 2 à 3 gouttes d'essence de menthe poivrée 30 gram.

Mêlez. — Une cuillerée à bouche toutes les deux heures. La propylamine est un produit retiré des saumures de harengs, d'anchois, de morue, de sardines, etc.

Potion contre le rhumatisme articulaire chronique (Bounyer).

Iodure de potassium 25 centigram.
Sirop de pavot blanc 15 gram.
Eau distillée 90 gram.

Mêlez. Pour une potion à prendre en trois fois, le matin, à midi et le soir.

Potion iodurée (Wardeleworth).

Iodure de potassium 2 gram.
Eau de menthe 200 gram.
Sirop de safran 20 gram.

Faites dissoudre et mêlez. — Prendre cette potion trois fois par jour à la dose de 30 grammes.

Potion stibiée (Rayer).

Soluté de gomme	125 gram.
Tartre stibié	15 centigram.
Sirop diacode	16 gram.

Mêlez. — A prendre par cuillerées à bouche, à deux heures d'intervalle, de concert avec les saignées quand le rhumatisme est aigu.

Poudre fumigatoire.

Oliban en poudre.. . . .	} De chaque	20 gram.	
Mastic id.			
Succin id.			
Storax calamite.	10 gram.	} De chaque	5 gram.
Benjoin			
Laudanum.. . . .			

Mêlez. — Quantité nécessaire sur des charbons ardents. On dirige la vapeur sur les parties malades.

Savon acétique (Pelletier).

Éther acétique	40 gram.
Savon animal	5 gram.

Faites dissoudre au bain-marie, et filtrez. 2 à 4 grammes et plus en frictions.

Savon acétique camphré.

Savon animal	} De chaque	10 parties.	
Camphre			
Éther acétique.	80 parties.	} De chaque,	32 gram.
Essence de thym ou toute autre	2 parties.		

Le camphre et l'essence étant supprimés, on a le *Savon animal éthéro-acétique*.

Savon amygdalin ou médicinal.

Lessive caustique des savonniers à 36°	1000 parties.
Huile d'amandes douces.	2100 parties.

Ce savon ne doit être employé qu'après deux mois de préparation.

Savon animal.

Moelle de bœuf purifiée	500 gram.
Lessive des savonn. à 36°	250 gram.
Eau	1000 gram.
Sel marin	100 gram.

Sirop de rhum (Deschamps).

Rhum de la Jamaïque	100 gram.
Eau	200 gram.
Sucre	480 gram.

Pesez le tout dans un ballon, et faites fondre au bain-marie. 50 à 100 grammes par jour.

Teinture aromatique.

Noix muscades	} De chaque	64 gram.
Girofle		
Cannelle	} De chaque	48 gram.
Fleurs de grenadier.		
Alcool à 31° Cartier	1000 gram.	

Filtrez après 15 jours de macération.

Teinture éthérée de cantharides.

Éther sulfurique (500 grammes) tenant en solution les principes actifs de 60 à 70 grammes de poudre de cantharides.

Teinture dite vulnéraire (Eau vulnéraire rouge).

Feuilles fraîches de basilic et de calament, hysope, marjolaine, mélisse, menthe, origan, romarin, sarriette, sauge, serpolet, thym, feuilles d'absinthe, feuilles d'angélique, feuilles de fenouil, rue, hypericum, lavande	} De chaque,	32 gram.
Alcool à 31° Cartier		

Faites macérer pendant 15 à 20 jours, filtrez. — En frictions, comme l'*alcoolat vulnéraire*.

Tisane diaphorétique (Bréra).

Écorce intérieure d'orme . . . 50 gram.
 Racine de patience 20 gram.
 Eau commune, quantité suffisante pour

avoir 1500 grammes de colature.
 qu'on édulcore à volonté.
 Dose : 125 à 150 gram. deux ou trois
 fois dans la journée.

Médication thermale. — Tenir compte ici, comme dans toutes les affections réfractaires ou de longue durée, de l'état diathésique ou constitutionnel du sujet ; faire, en un mot, la médecine de la maladie et la médecine du malade. Pour la maladie, quand elle sera simple, toutes les eaux minérales chaudes donnent des résultats satisfaisants. Mais ces eaux présentant de graves différences dans leur constitution et leurs propriétés, et le mal lui-même pouvant se montrer dans des conditions très diverses, il faut faire un choix, établir un rapprochement entre les propriétés des remèdes et les caractères de la maladie. Ainsi, aux individus mous et lymphatiques on ordonnera des eaux actives (*Aix* (Savoie), *Baréges*, *Luchon*, *Ax*, *Bagnols*, *Baden-Baden*, *Baden* (Suisse), *Saint-Gervais*), etc., ou bien les eaux chlorurées sodiques (*Bourbon-l'Archambault*, *Bourbonne*, *Balaruc*, *Wiesbaden*, *Uriage*, *Aix-la-Chapelle*).

Dans les cas de rhumatismes musculaires ou rhumatismes nerveux, on aura recours aux eaux de *Néris*, *Plombières*, *Luxeuil*, *Bourbon-Lancy*, *La Malou*, *Wildbad*.

Les rhumatisants dyspeptiques seront envoyés à *Vichy* (eaux bicarbonatées sodiques).

Baréges, *Bourbon-l'Archambault*, *Bourbonne*, *Balaruc*, *Lamotte*, *Uriage*, *Boues de Saint-Amand*, *Dax*, conviendront aux rhumatismes accompagnés d'engorgements ou d'épanchements articulaires.

Néris, *Plombières*, *Luxeuil*, *Bains*, seront indiqués comme des stations favorables aux accidents consécutifs à un rhumatisme aigu encore récent.

Les eaux seront prescrites en bains (à la piscine préférablement), en douches, etc.

Rhumatisme cérébral. — *Symptômes.* — Tantôt, agitation insolite, avec ou sans recrudescence de la fièvre ; délire ordinairement tranquille, facile à calmer ; tantôt, délire violent, mouvements convulsifs, soubresaut des tendons, plaintes inarticulées ; respiration pénible, entrecoupée. — Petitesse et irrégularité du pouls. — Agitation extrême, puis abattement, coma, etc. — Tantôt, enfin : agitations, angoisse subite, respiration accélérée, anxiété, sueurs abondantes sur toute la peau. — Prostration, refroidissement, etc.

Traitement. — Voy. MÉNINGITE AIGUE.

Rhumatisme épierânien (céphalodynie). — Rhumatisme du muscle occipito-frontal, caractérisé par une douleur ressentie vers l'occiput, le front et le sommet de la tête. Cette affection peut être confondue avec les névralgies trifaciale et occipitale. Ce qui la distingue, c'est son siège (elle occupe les deux côtés de la tête; il n'en est pas de même dans les névralgies); ses élancements moins vifs; la douleur qu'elle détermine et qui n'est point augmentée par la pression, mais qui l'est toutes les fois que le muscle qui tend à mouvoir le cuir chevelu se contracte.

Au rhumatisme, désigné encore par quelques-uns sous le nom ridicule de *gravedo*, qui donne lieu à cet état de céphalalgie chronique appelé *céphalée*, on oppose les topiques excitants, calmants, froids, chauds, etc., après avoir fait raser la tête.

Rhumatisme goutteux. — Rhumatisme articulaire chronique avec dépôt ou formation de concrétions tophacées sur les surfaces malades; ou réunion du rhumatisme proprement dit et de la goutte. — Les eaux bicarbonatées sodiques sont la base du traitement du rhumatisme goutteux; mais on peut leur associer l'usage de quelques-unes des préparations suivantes, et, de plus, le badigeonnage de toutes les articulations malades avec la teinture d'iode, la compression méthodique, etc.

Eau médicinale (Husson).

Bulbes de colchique frais.. 50 gram

Faites macérer pendant cinq à six jours dans :

Alcool à 36°..... 100 gram.

Filtrez et conservez. — 20 à 60 gouttes dans la journée, dans un verre d'eau sucrée.

Julep iodé antirhumatismeal.

Julep gommeux..... 100 gram.

Teinture d'iode... 30 goutt.

Mélez. — Par cuillerées dans la journée.

Mixture diurétique (Hildebrand).

Teinture de semence de colchique.....	} De chaque, 10 gram.
Teinture de digitale.	
Éther nitrique alcoolisé..	2 gram.

20 gouttes toutes les trois ou quatre heures.

Mixture de Scudamore, voy. p. 598.

Pilule antigoutteuse (Halfort).

Sulfate de quinine..	} De chaque, 1 décigram.
Extrait acétique de colchique... ..	
Extrait de coloquinte composé.. ..	
Poudre de Dower...	

Une pilule qu'on administre chaque jour, après avoir employé pendant quelques jours 30 à 40 gouttes de vin de colchique soir et matin.

Pommade de vératrine.

Vératrine.....	2 décigram.
Axonge.... ..	32 gram.

En frictions.

Potion diurétique.

Oxymel colchique...	50 gram.
Acétate d'ammoniaque ...	10 gram.
Eau distillée...	100 gram.

Mêlez. — Une cuillerée toutes les heures.

Teinture ou alcoolé de véralrine.

Véralrine..	2 décigram.
Alcool.	32 gram.

12 gouttes dans une potion gommeuse, ou à l'extérieur en frictions. (Magendie.)

Rhumatisme métallique ou Arthralgie saturnine. — *Symptômes.*

— Douleur de nature névralgique, presque générale, mais surtout dans les membres et dans le sens de la flexion de ces derniers. — Crampes, spasmes, rigidité dans les extrémités. — Pas de fièvre. — Gêne de la respiration. — Altération de la face. — Intermittence dans les accès. — Augmentation de la douleur sous l'influence des courants d'air froid. — Calme de la douleur par une pression largement et prudemment faite.

Traitement. — Bains sulfureux. Un tous les jours. — Guérison, ordinairement du moins, après le septième ou huitième bain. A l'intérieur, iodure de potassium (2 grammes par jour dans un peu d'eau sucrée) chez les sujets faibles, cachectiques.

Rhumatisme musculaire. — Rhumatisme étudié sous le nom de *myosite* ou *myite*, caractérisé par de simples douleurs ayant leur siège dans les muscles, et de nature nerveuse. — Voy. page 744.

Les *rhumatismes des muscles palpébraux, oculaires, temporaux, masséters, latéraux du cou* (torticolis ou cou tors), de la *partie postérieure de la tête* (cervicodynie ou variété du torticolis), de la *région dorsale* (dorsodynie), de la *région lombaire* (lumbago), des *parois thoraciques* (pleurodynie), de l'*épaule* (capsulodynie), des *viscères, des parois antérieures et latérales de l'abdomen*, n'ont besoin que d'être énumérés. Leurs symptômes, généralement locaux, et leur traitement n'offrent rien de particulier à tout ce qui a été dit précédemment.

Il en est de même des *rhumatismes interne ou viscéral*, de ceux de la *langue*, du *pharynx*, de l'*œsophage*, de l'*estomac*, des *intestins*, du *diaphragme*, de l'*utérus*, en un mot de tous les organes où la fibre musculaire fait partie constituante. Le *cœur*, la *plèvre* n'en sont pas exempts.

REHUME. — Ce mot, synonyme de *bronchite*, de *catarrhe bronchique*, etc., ne figure ici que pour donner quelques formules très souvent employées, comme adoucissantes et analeptiques, dans les affections de poitrine.

Bouillon de Nauche.

On fait bouillir la moitié d'une cervelle de veau ou de mouton avec des navets, la moitié d'un chou rouge, des carottes et une botte de cresson dans un litre et demi d'eau jusqu'à réduction à moitié. On donne ce bouillon par tasses dans la journée, en le coupant avec un cinquième de lait ou en y ajoutant du sirop de gomme.

Émulsion purgative avec l'huile de ricin.

Huile de ricin..	30 gram.
Jaune d'œuf.....	N° 1.
Eau de menthe.....	16 gram.
Eau commune...	64 gram.
Sirop simple.....	52 gram.

Mélez par longue agitation. — A prendre en une seule fois le matin à jeun.

Escargot ou colimaçon.

Ce gastéropode est considéré comme un des remèdes les plus efficaces dans ces maladies de poitrine. Le docteur Chrestien (de Montpellier) l'a beaucoup employé en nature, associé au sucre et aromatisé avec l'eau de fleurs d'oranger. M. Figuier a préparé avec l'escargot des pâtes, des sirops, des tablettes qui sont doués de propriétés émollientes et nutritives irrécusables, et qui ne répugnent pas comme l'animal lui-même. Cependant nous préférons l'emploi de ce dernier tel que la nature le fournit. On le fait avaler comme on avale l'huître, saupoudré d'un peu de sucre, arrosé de quelques gouttes d'eau de fleurs d'oranger, condiment et aromate qui sont pour l'escargot ce que le gros poivre ou la mignonnette est pour l'huître d'Ostende ou ou de Marennes.

Hydrogalat.

Lait.....	250 gram.
Eau commune...	750 gram.

Mélez. — On préparera dans les

mêmes proportions toutes les tisanes qu'il sera prescrit de couper avec du lait.

Marmelade laxative au café.

Manne en larmes.....	} De chaque,	
Casse cuite		} 50 gram.
Huile d'amandes douces.		
Sucre blanc concassé..		
Infusé concentré de café...	75 gram.	

Faites fondre la manne dans l'infusé de café; passez; ajoutez selon l'art les autres substances; mêlez intimement. Donnez deux cuillerées à café le matin et autant le soir, trois heures au moins après le dernier repas.

l'alamoud.

Cacao torréfié et pulvérisé.	30 gram.
Farine de riz.	} De chaque,
Fécule de pommes de terre.....	
Santal rouge en poudre....	4 gram.

Faites du tout un mélange exact.

Potion à la mannite.

Mannite ..	15 gram.
Faites dissoudre dans :	
Eau..	100 gram.
Ajoutez :	
Sucre.....	20 gram.
Alcoolat de citron.....	6 goutt.

Filtrez. A prendre en une fois.

Potion laxative de Fernel.

Manne en larmes..	30 gram.
Faites dissoudre dans :	
Eau..	100 gram.
Passez et mêlez avec :	
Casse cuite.....	} De chaque,
Huile d'amandes.	

Une cuillerée à bouche toutes les demi-heures à jeun.

Poudre de lichen sucré (Bobinet).

Lichen d'Islande mondé... 500 gram.

Faites macérer pendant deux jours dans quantité suffisante d'eau froide, en renouvelant celle-ci toutes les six heures, afin d'enlever l'amertume de la plante. Exprimez et faites bouillir ensuite dans une quantité suffisante de nouvelle eau, jusqu'à ce que la majeure partie soit dissoute; passez avec expression, et ajoutez :
Sucre blanc pulvérisé..... 500 gram.

Évaporez à une douce chaleur, en agitant continuellement jusqu'à ce que la matière soit desséchée et pulvérulente; passez au tamis et conservez.

Racahout des Arabes.

Cacao torréfié et pulvérisé. 15 gram.
Fécule de pommes de terre..... } De chaque,
Farine de riz..... } 40 gram.
Sucre..... 60 gram.
Vanille..... 2 gram.

Triturez la vanille avec le sucre; ajoutez les autres substances et faites du tout un mélange exact.

1, 2 ou 3 cuillerées dans 250 gram. d'eau, de lait ou de bouillon.

Sirop de manne (Lachambre).

Manne (débris de larmes).. 60 gram.
Eau à 12 ou 15°..... 80 gram.

On agite de temps en temps jusqu'à ce que la manne soit dissoute et que la solution soit tout à fait fluide; on filtre au papier et l'on ajoute :

Sucre..... 150 gram.
que l'on fait fondre au bain-marie. On passe à l'étamine.

*Tablettes de manne de Manfredi
(Pastilles de Calabre).*

Racine de guimauve... 100 gram.

Faites macérer pendant vingt-quatre heures dans :

Eau... 2000 gram.

Faites fondre :

Manne..... 200 gram.

Passez et ajoutez :

Sucre... 3000 gram.

Extrait d'opium dissous

dans un peu d'eau... 6 décigram.

Évaporez en consistance d'électuaire solide. Incorporez :

Eau de fleurs d'oranger. 100 gram.

Essence de bergamotte. 10 gram.

Quand la masse commence à s'épaissir, coulez-la dans des carrés de papier huilé et divisez en tablettes de 1 gram, 8 à 12 par jour.

Tablettes pectorales de Boubel.

Ricin dépouillé de son spermoderm..... 125 gram.
Mannite en poudre.... 64 gram.
Baume de Tolu concassé. 12 gram.

Comme arabique en poudre..... 16 gram.

Sucre en poudre..... 500 gram.

Laque carminée..... 4 décigram.

Faites des tablettes de 2 gram. — 3 à 10 par jour.

Tisane pectorale.

Fruits béchiques..... 100 gram.

Faites bouillir dans :

Eau..... 1500 gram.
jusqu'à réduction à 1000 gram.

Passez et ajoutez :

Miel blanc..... 50 gram.

Wakaka des Indes.

Sucre en poudre..... 320 gram.

Cacao mondé et torréfié. 120 gram.

Vanille..... 4 gram.

Cannelle en poudre. 15 gram.
 Ambre gris. 3 décigram.
 Pilez le cacao à froid, incorporez la
 vanille; triturez avec le sucre et ajou-

tez successivement les autres substances.
 Une cuillerée à bouche dans un potage
 au riz, au vermicelle, du lait.

ROSÉOLE, RUBÉOLE. — Exanthème fébrile ainsi caractérisé : en été, principalement, éruption à la face, au cou, sur la poitrine, l'abdomen, de taches nombreuses rosées, de 10 à 15 millimètres de diamètre, non saillantes, parfois disposées en anneaux (*roseola annularia*), parfois encore accompagnées de fièvre, de douleurs articulaires et mobiles (*roseola rheumatica*); disparaissant sous la pression des doigts, pour reparaître aussitôt; laissant entre elles des espaces sains; d'une durée de vingt-quatre, quarante-huit ou soixante heures; s'éteignant par desquamation (*roseola infantilis*).

Traitement. — Régime, repos, chaleur modérée de la chambre ou du lit. — Boissons tempérantes, délayantes. — Alimentation légère.

ROSSIGNOL — Nom donné par les ouvriers tanneurs à une petite ouverture qui se fait à l'extrémité de la pulpe des doigts et qui donne lieu à des douleurs encore plus vives et plus atroces que celles du *choléra des doigts*. Quelques jours de repos amènent la guérison. L'usage des gants huilés serait sans doute un excellent préservatif (docteur Arnieux).

ROUGEOLE. — Maladie fébrile, contagieuse, caractérisée par l'apparition sur la peau de taches rouges particulières (Valleix). La rougeole doit être distinguée en quatre espèces ou variétés : *régulière, irrégulière, maligne, compliquée*. La première présente trois périodes : *invasion, éruption, desquamation*.

INVASION DE LA ROUGEOLE RÉGULIÈRE. — *Symptômes locaux et généraux.* — Après un premier temps qui n'est pas une période, qu'on a appelé *incubation*, dont la durée varie entre quelques heures (vingt-quatre), ou quelques jours (six, trente et cinquante), on observe du malaise, de l'anéantissement, de la céphalalgie; puis (ce qui n'est pas ordinaire) du frisson, de la chaleur, des sueurs, soit générales, soit à la tête seulement, ayant une odeur fade. Le pouls est accéléré. — Éternement fréquent. — Écoulement d'un mucus nasal âcre. — Rougeur et gonflement de la muqueuse. — Bref, coryza intense. — Yeux rouges, larmoyants, sensibles à la lumière. — Picotement insolite. — Larmes cuisantes. — Toux forte, sonore, grave, rude, rarement légère, souvent continuelle, parfois

quinteuse, avec timbre particulier (*toux férine*). — Respiration accélérée, difficile. — Oppression légère. — En un mot, tous les signes d'un bronchite. — Pharynx parfois enflammé, sec, frappé de constriction. — Ganglions sous-maxillaires tuméfiés si la pharyngite est intense. — Voies digestives : appétit perdu ou diminué. — Soif notable. — Nausées. — Vomissement. — Douleur épigastrique. — Diarrhée, surtout si la maladie survient dans le cours de la première dentition. — Urine dense, rouge, chargée de principes solides.

Traitement. — Commencer par isoler les malades, surtout s'il y a épidémie. — Maintenir une température douce dans l'appartement. — Repos au lit. — Boissons diaphorétiques (tilleul, mauve, fleurs de bourrache, etc.) édulcorées avec le miel, le sirop de pomme ou de fleurs de pêcher. — Régime diététique en rapport avec l'intensité des phénomènes morbides.

ÉRUPTION DE LA ROUGEOLE RÉGULIÈRE. — *Symptômes locaux et généraux.* — Le docteur Blache décrit ainsi cette seconde période : petites taches d'un rouge assez vif, surtout dans les moments où la fièvre redouble ; analogues par la dimension aux papules de la variole commençante ou de la fièvre typhoïde, ou encore aux piqûres de puces, avec cette différence qu'elles disparaissent sous la pression des doigts et qu'elles reparaissent aussitôt. — Taches d'abord distinctes et arrondies, puis bientôt réunies sous forme de groupes irréguliers de plaques inégalement découpées, de demi-cercles ou petits croissants, siégeant sur le menton d'abord, puis sur le front, les joues, le cou, la poitrine, le dos, les extrémités.

Du deuxième au troisième jour, démangeaison incommode. — Puis : fluxion oculo-nasale, mucus conjonctival et pituitaire plus consistant. — Transformation de celui-ci en croûtes solides. — Dyspnée. — Toux. — Voix rauque et affaiblie. — Râles du catarrhe bronchique. — Face bouffie, — Peau sèche, chaude. — Pouls très élevé. — Rougeur du pharynx et du voile du palais. — Sécheresse de la gorge. — Enduit blanchâtre ou jaunâtre de la langue, avec piqueté rouge. — Soif et inappétence. — Sur les gencives, et surtout au pourtour des alvéoles, pellicules blanches, minces, peu adhérentes, faciles à détacher.

Traitement. — Comme ci-dessus et redoubler de soins pour éviter l'action funeste du froid et de l'humidité.

DESQUAMATION DANS LA ROUGEOLE RÉGULIÈRE OU TROISIÈME PÉRIODE. — *Symptômes locaux et généraux.* — Après les trois ou quatre jours de l'éruption, on voit, pendant trois ou quatre jours encore, les taches pâlir et s'affaïsser, les aréoles se dissiper, leur couleur devenir violacée,

terne ou jaunâtre, et résister à la pression. — Une poussière épidermique blanche et sèche, comme farineuse, se détache et tombe. Pendant la desquamation, qui peut manquer ou n'être que partielle, amendement très notable des principaux symptômes.

Traitement. — La troisième période ne demande que des soins hygiéniques et diététiques sagement et prudemment dirigés. Les laxatifs, les purgatifs sont rarement nécessaires. Quelques quarts ou demi-lavements huileux serviront à entretenir la liberté du ventre. Le régime sera analeptique et de plus en plus tonifiant.

Rougeole irrégulière, maligne, compliquée. — *Symptômes locaux et généraux.* — Violence ou absence de la fièvre, du coryza, de la bronchite, absence de la période d'invasion.

L'éruption peut être le premier et le seul signal de la maladie, dite alors *rougeole anormale*, elle peut débiter ailleurs que sur la face, se borner au tronc, etc. Elle peut encore être à peine sensible (*rougeole fugace*); ou bien elle peut simuler des ecchymoses (*rougeole hémorrhagique*). La desquamation peut être remplacée par la délitescence des taches. Des épistaxis, la gangrène de la bouche, celle des fosses nasales, du poumon, du larynx, de l'anus, de la vulve, peuvent être observées, ainsi que des phénomènes ataxiques et adynamiques, ainsi que la pneumonie, la pleurésie, certaines angines, etc., etc.

Traitement. — Il ne peut être que celui des accidents, des complications qui viennent se surajouter aux symptômes propres de la maladie : d'où le recours à quelques émissions sanguines, au tartre stibié à doses contro-stimulantes, les vomitifs, les purgatifs, les narcotiques, les anti-spasmodiques, les vésicatoires sur le cuir chevelu mis à nu ou rasé, les toniques, etc., suivant qu'il y a des signes de congestion sanguine vers la tête ou la poitrine, que des troubles se manifestent du côté du tube digestif, du système nerveux cérébro-spinal, etc. Les bains alcalins, les fumigations cinabrées conviendront dans les cas de rougeole syphilitique.

Traitement prophylactique. — Après l'isolement, qui doit commencer et assurer tout traitement curatif, vient l'*inoculation* des larmes ou du sang qui s'écoule d'une petite incision faite aux taches, opération qui ne préserve pas toujours de la maladie, mais qui la rend plus bénigne. Quant au camphre, au soufre, à la belladone, proposés par quelques-uns, ils ne peuvent pas encore passer pour des *spécifiques* et des *préservatifs* certains.

Potion antispasmodique (Trousseau).
 Eau distillée de valériane... 40 gram.
 Teinture de belladone... 1 à 3 goutt.
 Sirop d'éther.... 10 gram.

Sirop de fleurs d'oranger.. 10 gram.
 Mêlez. — Par demi-cuillerées à bouche toutes les deux heures, dans la période prodromique.

RUPIA. — Affection cutanée de nature bulbeuse. — Les auteurs en décrivent trois espèces principales.

Rupia simplex. — *Symptômes.* — Bulles petites, aplaties, apparaissant sur les membres inférieurs, rarement sur le tronc et les membres supérieurs. — Remplies d'un liquide d'abord séreux et transparent, puis épais, ou véritable pus. — Concrétion de ce dernier; affaissement, plissement des bulles. — Formation de croûtes brunâtres, rugueuses, plus épaisses dans leur partie centrale que dans leur circonférence, adhérentes à l'épiderme notablement soulevé. — Chute des croûtes. — Prompte cicatrisation des ulcérations sous-jacentes. — Nouvelles exsudations. — Nouvelles croûtes. — Traces d'un rouge livide.

Traitement externe. — Ouvrir les bulles. — Faire écouler le liquide. — Panser avec le linge fenêtré et la charpie sèche. Bandage contentif.

Rupia proeminens. — *Symptômes.* — Bulles plus grosses que dans le *rupia simplex*. — Soulèvement de l'épiderme. — Collection d'une sérosité citrine ou noirâtre. — Concrétion du même liquide. — Formation de croûtes épaisses, analogues à une écaille d'huître, cernées par une aréole érythémateuse, se superposant parfois et imitant les coquillages univalves appelés *lepas* ou *patelle*. Sous les croûtes, épaisses, persistantes, ulcérations profondes et bientôt ulcères blafards, arrondis, avec bords tuméfiés et d'un rouge livide. — Traces purpurines.

Traitement externe. — Cautériser les ulcérations avec le nitrate d'argent fondu, l'acide hydrochlorique étendu ou le nitrate acide de mercure. — Panser avec la pommade au proto ou au deuto-iodure de mercure. — Hâter la cicatrisation des ulcérations par des lavages avec le vin aromatique miellé, ou en saupoudrant la plaie avec de la crème de tartre très finement pulvérisée. — Bains simples, puis alcalins.

Rupia escharotica ou **Pemphigus gangrenosus.** — *Symptômes.* — Bulles isolées, distinctes, siégeant sur des taches livides que, souvent, les enfants nouveau-nés portent au cou, à la poitrine, à l'abdomen, au scrotum, à la paume des mains, à la plante des pieds. — Dans ces bulles, un liquide séreux ou sanguinolent, dont la quantité devient telle que, par-

fois les bulles deviennent de véritables ampoules. — Aréole violacée à la base de ces dernières. — Flétrissure, rupture rapide des ampoules, des bulles. Ulcérations sous-jacentes, profondes, avec suppuration fétide, aspect gangréneux. — Douleur. — Fièvre. — Éruptions souvent renouvelées, et, souvent aussi, de nature syphilitique.

Traitement externe. — Celui du *rupia proeminens*. Plus, les mélanges à parties égales de poudre de kina, de charbon, d'amidon, pour recouvrir les plaies quand les topiques simplement émollients ne suffisent pas.

Traitement interne (applicable à toutes les formes du *rupia*). — Chez le jeune enfant, lait d'une bonne nourrice; chez l'adulte, le vieillard, boissons toniques et amères, alimentation substantielle, air pur, soins de propreté.

RUPTURES. — Solution de continuité brusque, susceptible de guérison quand elle a lieu sur un muscle, un tendon, etc.; ordinairement mortelle si elle porte sur l'aorte, le cœur, l'estomac, l'intestin, l'utérus, la vessie. Passons en revue les unes et les autres, et disons de suite que les ruptures de l'abdomen, dans le cours de l'ascite, que celles de l'intestin dont les symptômes sont ceux de la péritonite, constituent des cas pathologiques presque toujours incurables; heureusement que les ruptures de ce genre ne sont pas fréquentes.

Rupture d'un anévrysme. — Accident mortel, mais heureusement très rare; mortel, non pas toujours (instantanément, l'ouverture étant étroite, sinueuse, obstruée par des caillots, etc.), mais consécutivement. Cette rupture devant se produire sur un anévrysme superficiel, on est prévenu de son imminence par l'amincissement de la peau, la couleur violacée et le ramollissement de cette dernière; on se hâtera alors d'appliquer des topiques réfrigérants et astringents, des plaques protectrices en caoutchouc, en cuir bouilli, etc. Quand l'anévrysme est profond et qu'il se rompt, le diagnostic est des plus difficiles. On peut avoir affaire à une péritonite, à un épanchement, à une hématocele, etc., sur lesquels il faut diriger toute son attention et tous les moyens de traitement.

Ruptures du diaphragme. — Rarement simples; le plus ordinairement compliquées de lésion des viscères, tels que le foie, la rate, l'estomac, l'aorte, le poumon, le cœur, les intestins, etc., et presque toujours au-dessus des ressources de l'art. Le centre aponévrotique, et surtout le voisinage de l'union de la partie musculaire gauche avec le centre phrénique, non loin des piliers, sont les lieux ordinaires des ruptures du diaphragme.

Traitement. — Palliatif et symptomatique.

Rupture de l'estomac. — *Symptômes précurseurs.* — Douleur violente, dilacérante, gonflement notable, pesanteur marquée dans la région épigastrique. — Nausées. — Efforts infructueux pour vomir. — Simples rejets de matières muqueuses. — Point d'évacuations alvines, à moins qu'on ne fasse usage de lavements; des matières alors sont rendues à l'état normal. — Anxiété profonde. — Agitation extrême, continuelle, ou calme intermittent et de peu de durée. — Ventre rétracté, rentré en lui-même, douloureux à la pression. — Soif vive, difficile à satisfaire, en raison du rejet subit des liquides ingérés. — Langue pâle, large, humide. — Pouls lent et régulier, mais étroit, serré.

Symptômes indiquant qu'il y a rupture. — Douleur brûlante et mobile. — Soulèvement, ballonnement, sensibilité extrême du ventre. — Moins d'agitation chez le malade. — Encore quelques efforts inutiles pour vomir. — Pouls très fréquent, petit, serré, misérable. — Refroidissement de la peau, des extrémités, sueur glaciale et visqueuse, bref, tout l'appareil symptomatique de la perforation de l'estomac.

Traitement. — Avant l'accident traitement de l'indigestion ordinaire, à part les évacuants, dont les effets ajouteraient aux symptômes précurseurs et feraient éclater, sans nul doute, le mal qu'on doit chercher à éviter. Le repos, les calmants seront donc les premiers moyens à employer. Après l'accident, la *percussion* ayant fait constater l'ampliation de l'estomac par des liquides et des gaz, on a recours à la *pompe stomacale* (1) pour évacuer les liquides qui donnent lieu à une matité marquée dans la courbure inférieure de l'organe, à un son clair vers la région épigastrique.

Rupture de l'œsophage. — Accident très grave et contre lequel le médecin n'a que des palliatifs à opposer. Ces moyens sont les suivants: Abstinence complète des boissons. — Remplacer celles-ci par des fragments de glace, des tranches d'orange, quelques cuillerées de gelées de fruits, etc. Alimenter le malade avec la sonde œsophagienne. Calmer les douleurs avec les opiacés *intus et extra* (potions, lavements, cataplasmes laudanisés, etc.

(1) Cette pompe est composée d'une seringue bien calibrée, munie à son extrémité d'une grosse sonde œsophagienne en gomme élastique, d'un piston bien enfoncé dans la seringue. La sonde étant introduite dans l'estomac, on attire à soi le piston, et, les liquides suivant ce dernier, l'opération est faite. Prévoit-on le besoin de la renouveler, on laisse la sonde en place.

Ruptures musculaires. — *Symptômes.* — Les ruptures des muscles par la seule action musculaire, sans plaies concomitantes (arrachement ou autre), caractérisées par une douleur très vive au moment de l'accident, par une dépression notable au niveau de la solution de continuité quand celle-ci est complète, par une ecchymose plus ou moins marquée, guérissent ou s'amendent promptement au moyen d'un bandage circulaire appliqué *loco dolenti*.

Dans le *tour de rein* ou déchirure musculaire incomplète, variété du *lumbago*, accident très fréquent chez les personnes qui remuent ou soulèvent de lourds fardeaux, les ventouses scarifiées constituent l'unique et le meilleur traitement. Il est rare que les émissions sanguines soient nécessaires dans les ruptures complètes ou incomplètes des muscles.

Rupture du périnée. — Est-elle légère, antérieure : le repos pendant plusieurs jours, les cuisses rapprochées l'une de l'autre, une grande propreté suffisent. Est-elle centrale : *ut supra*. Est-elle complète, la vulve et l'anus forment-ils un cloaque : recourir à la suture entortillée, éviter les déchirures secondaires en pratiquant quelques incisions latérales et superficielle, afin d'aider à l'extension des tissus voisins; laisser les points de suture en place jusqu'à parfaite et solide réunion, laquelle n'a lieu que par *seconde intention*, et parfois après le vingtième ou trentième jour.

PÉRINÉORAPHIE. — Opération qui a pour but la restauration du périnée rompu, soit pendant le travail de l'accouchement, soit par toute autre cause, mais surtout par la première. Suivant que cette rupture est simple ou composée, on a recours à des procédés opératoires différents; voici les principaux, ceux que l'expérience et le génie pratiques doivent modifier selon les cas à traiter.

Suture entortillée (Guillemeau); *suture à points séparés* (Dupuytren); *simple réunion immédiate des parties divisées* (Danyau); *avivement et suture enchevillée* (Roux); *avivement et position* (Sédillot); *cautérisation avec le fer rougi à blanc* (Cloquet); *rapprochement avec les serres-fines* (Vidal); *avivement, points de suture, périnéoplastie* (Jobert); *suture à surjets* (Maisonneuve); *sutures superposées* (Demarquay), etc., etc.

De tous ces procédés, le préférable, selon nous, c'est celui qui se réduit à un décubitus favorable à un rapprochement permanent, rapprochement qui amène la réunion immédiate. Cette réunion, il est vrai, est le but final des sutures, de la cautérisation, de l'emploi des serres-fines, de l'avivement, etc., et ce but a été souvent atteint. Mais il en a été de même avec la position seule et convenablement dirigée. Avec ces conditions on évite

au malade les douleurs des sutures et celles de l'avivement, l'attente des eschares produites par le fer rouge, etc.

Maintenant, le procédé opératoire étant choisi, quand doit-on l'appliquer : aussitôt l'accident ou quelque temps après ? En l'appliquant tout de suite, on retrouve les avantages que donnent la *position* et le *contact immédiat* des tissus.

Rupture de la portion vaginale du col. — Elle peut dépendre d'une mauvaise direction des forces expultrices, de l'inclinaison vicieuse de l'utérus et du fœtus, de la déviation du col, de son oblitération ou de quelque autre altération organique, ou encore d'une mauvaise introduction du forceps.

Symptômes. — Ceux de la grossesse extra-utérine. On a signalé, de plus, un état emphysémateux du tissu cellulaire sous-cutané environnant (région hypogastrique), emphysème attribué à quelques déchirures ou fissures des voies génitales.

Indications à remplir. — Que la lésion ait lieu de l'orifice utérin à l'insertion du vagin, ou qu'elle ait commencé dans un point compris entre l'orifice et l'insertion du vagin, et plutôt en avant que dans tout autre sens, il est de bon précepte de terminer l'accouchement quand il est assez avancé, de rester dans l'expectation quand aucun danger ne se présente, de provoquer la délivrance de la femme dans les cas contraires, afin de conjurer les conséquences primitives ou secondaires qui ne manquent pas de se produire.

Rupture de la rate. — Le docteur Vigla donne les symptômes suivants : Douleur constante dans l'hypochondre gauche ; douleur mobile, se propageant dans toutes les parties du tronc et de l'abdomen, et devenant de plus en plus vive, aiguë, lancinante, atroce, arrachant des cris aux malades, augmentée par la moindre pression, rendant la position debout peu durable, forçant les patients à se tenir couchés ou assis, à fléchir les jambes sur les cuisses, celles-ci sur le ventre. Face grippée exprimant la frayeur. — Ventre ballonné. — Nausées. — Vomissements muqueux, bilieux. — Alternatives de diarrhée, de constipation. — Langue, bouche, gencives d'un rouge et d'une sécheresse prononcés. — Fièvre violente. — Respiration gênée. — Toux sèche. — Intelligence intacte jusqu'aux derniers moments.

Traitement. — Sédatif, par l'opium à haute dose, par le repos, la diète

RUPTURES DES TENDONS. — *Symptômes.* — La rupture siège-t-elle au fond d'une plaie : pâleur, puis inflammation, exfoliation des deux bouts de tendon ; une fois ces deux bouts séparés, développement des bourgeons charnus, réunion pêle-mêle des tissus voisins, perte des fonctions des muscles ou difformité, si la main du chirurgien n'a pu agir à temps. La plaie est-elle à l'abri du contact de l'air : réunion immédiate si les bouts de tendon sont restés en contact. L'écartement est-il peu considérable : la réunion se fait encore au moyen de la lymphe plastique : c'est ce qui arrive dans la ténotomie. La réunion n'a-t-elle pu avoir lieu à cause d'un écartement trop considérable : les deux bouts se cicatrisent, le muscle perd ses fonctions. Enfin, la rupture est-elle incomplète : les chances de réunion ou d'accidents consécutifs sont égales.

Traitement. — Deux moyens : la *position* et les *bandages* méritent seuls d'être cités, la suture, également proposée, n'étant point applicable. Ainsi, on met le membre dans une position qui favorise le rapprochement et le contact des deux bouts de tendon, c'est-à-dire dans l'extension quand la solution de continuité a porté sur le tendon d'un muscle extenseur, dans la flexion quand c'est un tendon fléchisseur qui a été rompu ; on seconde la position par des attelles en bois ou en carton maintenues par des bandages roulés ; ou bien on place le membre dans une gouttière métallique ou dans l'appareil inamovible.

Rupture du tendon d'Achille. — *Symptômes.* — Au moment de l'accident, chute du malade sur le sol. — Progression difficile. — Au bout de quelque temps, ecchymose plus ou moins étendue. — Dépression plus ou moins notable dans le point correspondant à la rupture.

Traitement. — Mettre le pied dans l'extension et l'entourer de plâtre et de gélatine (appareil inamovible du docteur Richet).

Rupture du tendon crural antérieur. — *Symptômes.* — Douleur vive au moment de l'accident. — Chute du malade et impossibilité de se relever. — Flexion de la jambe sur la cuisse également impossible. — Dépression au-dessus de la rotule. — Abaissement et mobilité extrême de cette dernière.

Traitement. — 1° Appareil dextriné depuis le pied jusqu'au genou ; 2° affrontement des bouts divisés à l'aide de l'extension, de la pression exercée de bas en haut sur la rotule, et de haut en bas sur le crural antérieur ; 3° continuer l'appareil dextriné jusqu'à la racine du membre ; 4° attelle postérieure jusqu'à la solidification du mélange dextriné.

Rupture du tendon rotulien. — *Symptômes.* — Ambulation rétrograde. — Mobilité transversale de la rotule. — Élévation de celle-ci au-dessus du condyle du fémur. — Enfoncement là où siège la solution de continuité.

Traitement. — Extension du membre ; abaissement de la rotule ; maintien de l'abaissement par une bande dextrinée placée au-dessus des condyles fémoraux, attirée de haut en bas par une autre bande passée sous la plante du pied, relevée sur la jambe et fixée par un autre bandage dextriné.

Ruptures de l'utérus. — *Symptômes.* — Ils varient selon les causes qui ont produit la rupture, selon les circonstances dans lesquelles celle-ci a eu lieu, selon l'étendue et le siège de la solution de continuité.

Comme cause principale et ordinaire, le travail de l'accouchement est la première. Pendant ce travail, le corps, le col de l'utérus peuvent se rompre. La rupture peut être *incomplète* ou *complète*. Dans le premier cas l'enfant est retenu entre les lèvres de la déchirure ; la femme accuse une douleur vive, elle éprouve une anxiété extrême ; une chaleur notable et insolite se répand dans l'abdomen. Puis la douleur diminue et apparaissent tous les symptômes d'une hémorrhagie interne (syncopes, horripilations, sueur froide, etc.).

Dans la rupture complète, l'enfant tombe dans la cavité péritonéale. Cette chute, précédée d'une douleur déchirante, est parfois accompagnée d'un *bruit de craquement* perçu par la femme. Puis, comme dans le cas précédent, apparaissent les symptômes d'un épanchement sanguin, d'une péritonite suraiguë.

La rupture a-t-elle lieu dans l'*état de vacuité* de l'utérus : développement rapide des symptômes de péritonite suraiguë. La cause de cette rapidité tient évidemment à la qualité irritante des liquides provenant de l'utérus et épanchés dans le péritoine.

Traitement, ou plutôt *conduite à tenir* quand il doit y avoir accouchement. — Hâter ce dernier ; modifier les manœuvres suivant que l'enfant est resté dans la cavité utérine ou qu'il a passé, en totalité ou en partie, dans le péritoine. Le passage dans le péritoine est-il incomplet : appliquer le forceps si la tête est restée dans l'utérus et si elle n'est pas trop élevée. — Extraire l'enfant par les pieds s'il y a présentation pelvienne et si la tête ne peut être saisie par le forceps. Ne pas craindre, dans cette manœuvre, ménagée d'ailleurs dans tous ses détails, d'aller chercher les pieds à travers la déchirure et même d'agrandir celle-ci par un *débridement* stricte-

ment limité. Passé tout entier dans la cavité péritonéale, l'enfant est amené avec la main introduite dans la solution de continuité. Enfin, l'enfant est-il tombé dans le ventre, mort ou vivant, la *gastrotomie* est indiquée.

Rien à dire des indications à remplir dans les cas de ruptures du col, celles-ci étant favorables à la promptitude de l'accouchement.

Les ruptures utérines, survenues pendant une grossesse encore peu avancée, sont traitées par l'expectation ou par la médecine des causes d'abord, puis par celle des symptômes ou accidents consécutifs (péritonite, inflammations profondes, abcès péri-utérins, etc.). Enfin les ruptures qui ont lieu dans les derniers temps de la gestation demandent l'application des préceptes posés pour les cas d'avortement, d'accouchements provoqués, etc.

Rupture de la vessie. — *Symptômes.* — Aussitôt après l'accident, douleur très vive dans la région hypogastrique; besoin fréquent d'uriner; émission d'une faible quantité d'urine sanguinolente; épanchement d'urine; altération des traits du malade; face grippée; sécheresse de la langue; petitesse et fréquence du pouls; hoquets; nausées; vomissements; en un mot, tous les caractères de la péritonite et de l'infiltration urinaire.

Traitement. — Arrêter la marche ou les progrès de l'infiltration urinaire ou donnant issue à l'urine à l'aide d'une sonde placée dans la vessie. — Combattre activement les accidents inflammatoires. — Voy. PÉRITONITE, INFILTRATION DE L'URINE.

S

SALIVATION (sialorrhée). — Affection caractérisée par un flux de salive sans lésion appréciable de la bouche et des glandes salivaires.

Symptômes. — Écoulement continu (la nuit et le jour) et au dehors de la bouche d'une salive abondante, parfois fétide, de saveur très variable, ou ingestion par déglutition de cette même salive. — Insomnie consécutive. — Bouche béante. — Peu de douleur. — Pesanteur, oscillation dans la région parotidienne. — Gêne de la prononciation, de la mastication. — Dépravation du goût. — Troubles de l'estomac. — Constriction à la gorge. — Constipation. — Flatuosités. — Soif vive. — Dépérissement. — Enfin, accidents nerveux.

Traitement. — Saignée générale s'il y a pléthore. — Purgatifs salins.

— Bains généraux. — Pédiluves sinapisés. — Boissons aqueuses, adoucissantes et abondantes (eau de graine de lin, de mauve, de guinauve, d'orge, etc., édulcorée avec le sirop de limons, de groseilles, de sucre, etc.). — Gargarismes astringents. — Opium à haute dose. — Extrait de belladone. — Enfin, contre la débilité générale qui a pu survenir, les toniques et les ferrugineux.

Régime. — Léger, puis réparateur.

Salivation mercurielle. — Voy. STOMATITE MERCURIELLE.

SARCOCÈLE. — Nom donné aux tumeurs ou engorgements du testicule (le même nom a été appliqué à l'*éléphantiasis du scrotum*). Les sarcocèles sont des affections de nature diverse et plus ou moins curables. Déjà nous connaissons le cancer du testicule ou *sarcocèle phymatoïde*. — Voy. CANCER.

Sarcocèle syphilitique, Testicule syphilitique. — *Symptômes.* — Au début, augmentation du volume de l'organe, douleur ou plutôt gêne à peine marquée. — La tumeur est-elle devenue considérable : deux parties la composent : une qui est due au développement du testicule et de l'épididyme, l'autre qui est formée par une hydrocèle. — La première est représentée par une masse dure, compacte, divisée en plusieurs segments, indolente, à part les tiraillements occasionnés par les liquides de la masse elle-même, masse hérissée de petits mamelons, dont le volume égale celui d'un petit pois ou d'une amande.

Signes distinctifs du testicule syphilitique, du sarcocèle tuberculeux et du cancer du testicule.

TESTICULE SYPHILITIQUE.	SARCOCÈLE TUBERCULEUX.	CANCER DU TESTICULE.
—	—	—
Antécédents : chaneres.	Commémoratifs : signes de la tuberculisation, de la scrofule.	
Douleur sourde, légère ou nulle.	Nulle d'abord, vive à mesure que la fonte purulente fait des progrès.	Vive et lancinante.
Hydrocèle.		
Peau saine, sans adhérences.		Altération, adhérence de la peau.
Envahissement des deux testicules.	Un seul testicule est malade.	Un seul ou tous les deux.

Traitement. — Celui des accidents tertiaires de la syphilis. Iodure de potassium à la dose de 1 à 4 grammes par jour dans une tisane de salsepareille ou de douce-amère.

Sarcocèle tuberculeux (*engorgement scrofuleux* de quelques-uns). — *Symptômes.* — Épididyme envahi par des bosselures assez régulièrement arrondies, saillantes, nettement détachées de la surface du testicule, peu résistantes. — Puis, envahissement du testicule. — Sensations douloureuses dans les bosselures. — Ramollissement, adhérences des bosselures avec les téguments. — Inflammation, ulcération de ces derniers. — Écoulement ou suintement d'un pus grumeleux. — Infiltration ou hydrocèle vaginale très rare. — Extension de la tuberculisation de l'épididyme et du testicule au canal déférent, à la prostate, aux vésicules séminales.

Traitement. — Comme traitement général, formuler les médicaments propres aux affections tuberculeuse et scrofuleuse, et comme traitement local recourir aux moyens suivants : antiphlogistiques s'il existe des symptômes inflammatoires ; bains sulfureux, alcalins, savonneux, salés, quand la maladie a perdu de son acuité ; résolutifs : iode, iodures, mercuriaux, *intus et extrà*, quand le sarcocèle est à l'état de crudité ; cautérisation, injections cathérétiques s'il y a des fistules, des plaies sinueuses, etc. —

SATYRIASIS. — Exaltation morbide des fonctions génitales ainsi caractérisée : Érection continuelle. — Éjaculation fréquente sans fatiguer le sujet. — Désirs incessants de l'acte vénérien. — Odeur particulière et forte exhalée par la peau. — Tendance à la manie, etc.

Traitement. — La cause étant connue et supprimée (l'usage des aphrodisiaques, par exemple), prescrire les antiphlogistiques, les émoullients, les tempérants, les calmants, les anesthésiques locaux.

L'érection, turgescence du pénis, du clitoris, est-elle incessante, douloureuse ; a-t-elle lieu dans le cours d'une blennorrhagie : formuler les préparations suivantes :

Pilules avec le lupulin.

Extrait de belladone..	10 centigram.	} De chaque,
Lupulin récent... ..		
Camphre en poudre.	60 centigram.	

Mêlez et faites 8 pilules. 1 à 4 dans la soirée (les érections étant, le plus souvent, nocturnes).

Poudre contre les érections douloureuses.

Camphre en poudre..	} Parties égales.
Opium brut pulvérisé.	

Mêlez. — 1 à 15 centigrammes, matin et soir, dans du pain azyme mouillé.

Poudre avec le lupulin.

Lupulin..... 100 centigram.
 Sucre pulvérisé..... 50 centigram.

Mélez et divisez en quatre doses. Une le soir.

Lavement sédatif contre les érections.

Camphre. 5 décigram.
 Extrait d'opium..... 3 centigram.
 Jaune d'œuf.....N° 1.
 Eau de mauve. 300 gram.

Mélez.

SCARLATINE. — Affection fébrile, contagieuse, caractérisée par une angine plus ou moins violente, une éruption cutanée particulière, et des symptômes généraux un peu différents, suivant qu'ils appartiennent à la scarlatine *régulière* ou à la scarlatine *irrégulière*.

Scarlatine régulière. — *Symptômes.* — Avant l'*invasion*, signalée par de la fièvre, par une chaleur vive, une céphalalgie parfois intense, le brisement des membres, la soif, la perte de l'appétit, un peu de douleur à la gorge, l'accélération du pouls, etc., avant cette invasion, disons-nous, on observe, assez ordinairement, un temps dit d'*incubation* : on désigne ainsi les trois ou cinq jours qui s'écoulent depuis que le sujet a été exposé à la contagion. Le premier mouvement fébrile, précédé ou non de frissons, de vomissements, etc., est bientôt suivi d'un second, qui va croissant, avec chaleur âcre, et 110, 120 et 140 pulsations à la minute.

La langue est rouge à la pointe ; le fond de la bouche et le pharynx, la voûte palatine, le voile du palais, etc., sont piquetés et d'un rouge plus ou moins foncé. — Anorexie complète ; soif plus vive, agitation, etc.

ÉRUPTION OU SECONDE PÉRIODE DE LA SCARLATINE RÉGULIÈRE. En deux ou trois jours), apparaissent au cou, à la face, aux joues, aux extrémités (pieds et mains), puis sur tout le corps, en nombre infini, de petits points rouges sur un fond rose, sans saillie visible ou sensible. — Réunion du pointillé fin, rouge, confluent et régulier, en plaques inégalement larges, isolées d'abord, puis agglomérées et étendues, donnant à la surface de la peau une teinte écarlate uniforme, disparaissant momentanément sous la pression des doigts. — Peau brûlante, sèche, rugueuse, prurigineuse, tuméfiée à la face, aux pieds, aux mains principalement. Pharynx d'un rouge notable (symptôme déjà noté). — Tonsilles volumineuses, couvertes de plaques molles, unies, blanchâtres, pultacées. — Ganglions sous-maxillaires, engorgés (ajoutant encore au volume des tonsilles). — Langue d'un rouge foncé, lisse et comme vernissée, ou bien couverte d'aspérités (gonflement des papilles) qui lui donnent l'aspect d'une fraise.

Symptômes généraux. — Fièvre plus ou moins violente. — Visage

souffrant et anxieux. — Yeux animés et brillants. — Agitation. — Délire nocturne (causé par un prurit insupportable, invincible). — Angine pharyngée très notable. — Respiration laborieuse. — Soif et inappétence. — Diarrhée. — Coliques.

Durée de l'éruption. — Six à huit jours. — *Desquamation.* — Atténuation progressive dans la teinte de la peau. — Décollement ou soulèvement de l'épiderme. — Chute de celui-ci par lamelles ou écailles, ou sous forme pulvérulente.

Traitement curatif. — La scarlatine simple et bénigne se traite comme la rougeole. Seulement les soins et les précautions contre le froid, l'humidité, contre les changements brusques de température, doivent être plus minutieux, plus longtemps prolongés. On donnera des boissons diaphorétiques, additionnées d'esprit de Mindérérus; on prescrira les purgatifs, les vomitifs (le sirop d'ipéca principalement) dans les cas où il y a une angine intense. Le régime ne sera pas très sévère, les émissions sanguines seront très modérées, à moins de complications inflammatoires du côté du cerveau. On prévientra les accidents consécutifs à la période de desquamation avec la médication suivante (Scoutetten, etc.) : frictionner toute la surface du corps des malades avec l'huile d'amande douce ou l'huile d'olives légèrement chauffée. — Remettre les malades au lit où ils restent environ deux heures. — Le lendemain, un bain tiède (28 à 29° Réaumur). Après le bain, d'une heure de durée, repos d'une à deux heures au lit. — Friction nouvelle si la peau reste sèche ou farineuse. — Renouveler tant que le derme n'est pas revenu souple. — Affusions froides quand il survient des accidents nerveux, moyens moins dangereux, dit-on, que la théorie peut le faire craindre, mais que nous ne proposons pas. En effet, il faut de la hardiesse pour agir ainsi dans une maladie qu'on peut regarder comme naturelle, que chaque individu a eu ou peut avoir, et qui n'est dangereuse que par ses complications.

Esprit de Mindérérus.

Acide acétique marquant 3 degrés, saturé de carbonate d'ammoniaque. 10 à 20 grammes dans une potion; 50 à 100 grammes dans une tisane.

Sirop d'ipécacuanha.

Sirop de sucre contenant, par 30 grammes, 2 décigrammes d'extrait alcoolique d'ipéca ou la substance de

8 décigrammes de racine. 15 à 30 gram. dans une tasse d'eau chaude.

Potion purgative (Cruveillier).

Huile d'amandes douces.	} De chaque,	
Huile de ricin.		} 30 gram.
Sirop de guimauve .		

Mêlez. — A prendre en une ou deux fois.

Potion purgative.

Huile de ricin.....	50 gram.
Sirop de nerprun	60 gram.
Eau de menthe..	50 gram.

Mélez en triturant le tout avec un jaune d'œuf. En deux fois le matin à jeun.

Traitement prophylactique. — Tenter l'inoculation. — Isoler les malades. — Faire prendre quelques gouttes ou quelques grammes de l'une ou de l'autre des préparations suivantes :

Extrait de suc dépuré de

belladone... ..	1 décigram.
Eau distillée.....	30 gram.

Faites dissoudre. Deux gouttes quatre fois par jour aux enfants de dix ans, pour prévenir la scarlatine.

Voici les préparations usitées par M. Godelle :

N° 1.

Extrait de belladone ..	15 centigram.
Eau distillée.....	30 gram.

Mélez par solution.

On donne aux enfants d'un an et au-dessous, matin et soir, 2 ou 3 gouttes ; aux enfants de deux ans, 3 ou 4 gouttes ; et l'on augmente progressivement avec l'âge, sans dépasser 15 gouttes chez les adultes.

N° 2.

Racine de belladone en poudre.. ..	15 centigram.
Sucre en poudre .	8 gram.

Mélez.

En 60 doses. — Deux à trois doses pour les enfants d'un an, à augmenter avec l'âge des sujets.

Voici comment M. Stievenart prescrit la belladone comme prophylactique de la scarlatine : Depuis un an jusqu'à trois, deux gouttes de teinture alcoolique dans une potion à prendre dans la journée ; de trois à six ans, trois gouttes, et après cet âge augmenter d'une goutte de teinture par chaque année jusqu'à quinze ans.

Gouttes ou teinture d'atropine.

Atropine... ..	1 gram.
Alcool à 85°.....	100 gram.

Faites dissoudre. En potions à la dose d'une goutte par jour dans un demi-verre d'eau sucrée pour un enfant de cinq ans, deux gouttes pour un enfant de dix ans, trois gouttes à quinze ans, et cinq gouttes pour un adulte.

Mixture d'acide acétique dilué (Brown).

Acide acétique dilué (acide, 1 partie ; eau, 7).....	30 gram.
Sirop simple.....	15 gram.
Eau distillée.....	120 gram.

Mélez. — Deux cuillerées à bouche toutes les quatre heures chez les enfants de neuf ans. — Continuer pendant toute la durée de la scarlatine, quelle qu'en soit la forme, et jusqu'à desquamation complète.

Mixture iodurée (Reeves).

Iodure de potassium..	1 gram.
ode.....	10 centigram.
Chlorate de potasse...	4 gram.
Nitrate de potasse....	4 gram.
Soluté aqueux de po- tasse.....	4 gram.
Eau pure.....	240 gram.

Mélez. — A prendre par cuillerées à café ou par cuillerées à bouche, toutes les quatre heures, selon que le malade est un enfant ou un adulte.

Scarlatine irrégulière. — *Symptômes.* — Absence des signes fébriles ou précurseurs de l'invasion. — *Éruption*, symptôme unique, ou développement de symptômes tantôt très graves, tantôt très bénins. — Teinte pâle ou très foncée de la peau. — Desquamation furfuracée ou exfoliée.

Traitement. — Faire la médecine des symptômes.

Scarlatine anormale. — *Symptômes.* — Pas d'angine, pas d'éruption extérieure, ou éruption incomplète (sorte d'exanthème intestinal), même dans les temps d'épidémie scarlatineuse.

Traitement. — Expectation et médecine des accidents qui se présentent.

Scarlatine maligne, putride, ataxique, adynamique. — Variété dans laquelle les principaux symptômes sont exagérés dans leur manifestation, qui se rapproche beaucoup, par certains caractères prédominants, des fièvres graves, dans laquelle encore l'éruption peut être légère ou très considérable.

Traitement. — Attaquer les symptômes dans l'ordre de leur évolution et avec une énergie d'action en rapport avec les degrés de leur violence.

Scarlatine hémorrhagique, gangréneuse. — La seconde est caractérisée par la couleur livide ou noirâtre de l'éruption, la première par les pétéchies, les ecchymoses, les pertes de sang qui se produisent sur les diverses muqueuses.

Traitement. — Quelques toniques et astringents *intus* et *extrà*, peuvent être utiles. Le choix de la médication incombe à la sagacité et à l'expérience du praticien.

COMPLICATION DE LA SCARLATINE. — Comme complication de la scarlatine on a noté : un coryza avec fausses membranes envahissant les fosses nasales (*coryza pseudo-membraneux*), une *laryngite* et une *bronchite pseudo-membraneuse*, une *vaginite*, une *méningite*, une *cébrérite*, l'*albuminurie*, etc., etc. Voir ces diverses affections.

SCIATIQUE (GOUTTE). Voy. NÉVRALGIE FÉMORO-POPLITÉE.

SCLÉRÈME, SCLÉRÉMIE. — Maladie des adultes, caractérisée par la dureté, la rigidité de la peau ; par la tension, la coloration pâle (*sclérème blanc*), ou la coloration brune (*sclérème brun*) de cette enveloppe ; par la difficulté des mouvements, la normalité de la chaleur, des fonctions sudorales, etc. La sclérémie ne doit pas être confondue avec l'*œdème des nouveau-nés*, ni avec l'*endureissement du tissu adipeux*.

Traitement palliatif. — Amollir la peau par tous les moyens appropriés : bains, onctions huileuses, fomentations, etc. — *Régime* : Doux.

L'*endurcissement adipeux*, symptôme de l'agonie, et parfois lésion cadavérique, se traduit par les caractères suivants : — Peau blanche avec ou sans taches livides (peau violette ou violacée dans l'*œdème des nouveau-nés*). — Au toucher, sensation d'un tissu compacte dans l'endurcissement ; sensation d'un tissu mou ou souple dans l'œdème. Dans ce dernier, production facile de l'empreinte des doigts, et prompte disparition de cette empreinte. Dans l'endurcissement, difficulté de plisser ou de déplacer la peau qui recouvre les tissus sous-jacents, difficulté par conséquent d'y produire des empreintes, et, celles-ci ayant été faites, leur disparition n'a lieu que très lentement.

Dans certains cas d'érysipèle chez le nouveau-né, confondus par quelques médecins allemands avec l'endurcissement adipeux, il y a de la douleur, de la rougeur dans les parties malades ; il y a de la fièvre, de l'agitation, etc., qu'on ne trouve pas dans l'endurcissement qui nous occupe, et qu'il ne faut pas confondre non plus avec le *sclérome* ou endurcissement n'affectant que la peau.

Traitement. — Notre définition indique suffisamment l'impuissance de la médecine contre l'endurcissement adipeux.

SCLÉROTITE. — Maladie peu connue, existant rarement seule, et qui, jusqu'à présent, doit rester confondue avec les affections inflammatoires désignées sous le nom générique d'*ophthalmies*.

SCORBUT. — Maladie ainsi caractérisée : affaiblissement général. — Hémorrhagies diverses. — Ecchymoses cutanées. — Tuméfaction fongueuse et sanguinolente des gencives, etc.

Symptômes. — Face pâle, bouffie. — Apparition subite, sous la peau un peu comprimée, de petites tumeurs molles et indolentes (*ecchymoses*) ou d'un pointillé bleuâtre, rougeâtre ou noirâtre. — Gêne de la respiration. — Palpitations. — Couleur verdâtre des lèvres, des caroncules lacrymales. — Gonflement, ramollissement, putridité, saignement facile, état spongieux, couleur rouge foncé des gencives. — Fétidité de l'haleine. — Parfois, peau sèche et rugueuse. — Parfois aussi, infiltration de l'un ou des deux membres inférieurs, le soir surtout. — Infiltration attaquant d'abord l'articulation tibio-tarsienne, puis tout le membre. — Douleurs dans les lombes, les mollets. — Courbature générale. — Intelligence généralement intacte. — Alternatives de constipation ou de déjections

faciles et très fétides. Puis : faiblesse extrême, syncopes, ulcérations des parties ecchymosées, avec écoulement de sanie sanguinolente. — Ulcérations fongueuses, à bords saillants, gonflés, irréguliers et saignant à la moindre pression. — Destruction des tissus. — Dénudation des tendons, des os. — Ébranlement et chute des dents. — Carie des mâchoires. — Épistaxis. — Perte de sang par le voile du palais, les intestins, etc.

Traitement curatif. — Boissons acidules (limonades minérales et végétales). — Stimulants dits antiscorbutiques (cresson, cochléaria, raifort, houblon, gentiane, ménianthe, fumeterre), en tisane, sirop, salade, etc. Suc et chair du citron en abondance. Le citron est sans contredit le meilleur des antiscorbutiques. — Purgatifs quand il y a constipation. — Astringents quand il y a hémorrhagies locales, diarrhée sanguinolente.

Toucher les gencives, gonflées ou ulcérées, avec le chlorure de chaux ou de soude, ou bien avec l'infusé aqueux de sauge, le décocté aqueux d'écorce de chêne, le suc de cresson ou de cochléaria adoucis avec le miel ordinaire ou le miel rosat ; ou encore, avec un mélange de miel et d'acide hydrochlorique à parties égales, ou un soluté d'alun (8 à 10 gram. d'alun par 3 ou 400 grammes d'eau). Faire choix, selon les symptômes ou caractères dominants de la maladie, de l'une ou de l'autre des nombreuses préparations ci-dessous formulées.

Traitement prophylactique et régime. — Vêtements de laine ; les changer aussitôt qu'ils sont humides. — Excessive propreté. — Ventilation souvent renouvelée des vaisseaux, des habitations. — Grattage et blanchissage à la chaux des surfaces internes et externes des maisons et des murs circonvoisins. — Exercice varié et modéré. — Renoncer aux aliments salés. — Préférer les farineux, les viandes fraîches, les fruits bien mûrs, les légumes verts. — Boissons vineuses, un peu amères et alcoolisées. — Eau pure et bien aérée.

Scorbut de terre. — Voy. PURPURA HÆMORRHAGICA.

Alcoolat de cochléaria (esprit de cochléaria).

Feuilles fraîches de cochléaria	1500 gram.
Alcool rectifié à 80 centésimaux	3000 gram.
Distillez au bain-marie jusqu'à ce que vous ayez obtenu en alcoolat 2500 gram.	

Dose : 20 à 50 gram. dans une tisane appropriée.

Alcoolat de cochléaria composé.

Feuilles de cochléaria...	2500 gram.
Raifort sauvage.....	320 gram.
Alcool à 31° ..	3000 gram.

Faites selon le codex. Dose : 20 gram.

Bière antiscorbutique (sapinette).

Raifort récent.	60 gram.
Cochléaria.	} De chaque,
Bourgeons de sapin.....	
Alcoolat de cochléaria....	60 gram.
Bière nouvelle	2000 gram.

Faites macérer le tout pendant quatre ou cinq jours. — Filtrez et conservez.

Dose : par petites tasses dans la journée.

Collutoire détersif.

Miel rosat..	50 gram.
Eau de Rabel	5 gram.

Mêlez et agitez chaque fois. Pour humecter légèrement les gencives.

Décocté de citrons (Minsicht).

Citrons coupés.....	N ^o 5.
---------------------	-------------------

Faites bouillir dans :

Eau.....	2250 gram.
----------	------------

jusqu'à réduction de 1250 grammes.

Passez et faites fondre :

Sucrose.....	120 gram.
--------------	-----------

Dose : par tasses dans la journée.

Gargarisme détersif (Pringle).

Alun	10 gram.
--------------	----------

Faites dissoudre dans :

Infusé de roses	120 gram.
-----------------------	-----------

Ajoutez :

Miel rosat.....	50 gram.
-----------------	----------

Julep de Frank.

Extrait de quinquina.....	10 gram.
---------------------------	----------

Faites dissoudre dans :

Décocté de quinquina....	80 gram.
--------------------------	----------

Ajoutez :

Alcoolat de cannelle ...	} De chaque,
Sirop de pavot.....	

Par cuillerée, de demi-heure en demi-heure.

Potion antiscorbutique.

Sirop de quinquina.....	50 gram.
Eau de menthe.....	150 gram.
Alcoolat de cochléaria....	10 gram.
Suc de citron.....	50 gram.

Mêlez. — Une cuillerée toutes les heures.

Autre (Frank).

Décocté de quinquina....	150 gram.
Alcoolat de cannelle.....	60 gram.
Sirop de pavot blanc.....	30 gram.
Extrait de quinquina.....	25 gram.

Dose : Une cuillerée toutes les demi-heures.

Potion au cochléaria et au citron (Vogel).

Eau distillée... ..	180 gram.
Alcoolat de cochléaria....	15 gram.
Suc de citron.....	} De chaque,
Sirop de coquelicot.....	

Mêlez. — Une cuillerée toutes les heures.

Sirop de cresson de Para (Béral).

Sirop simple.....	500 gram.
Alcoolature de cresson de Para.	60 gram.

Mêlez dans un poëlon d'argent, et faites évaporer tout l'alcool; retirez du feu et laissez refroidir.

Dose : 15 à 30 grammes dans un véhicule approprié.

Sirop de raifort composé (sirop antiscorbutique).

Feuilles de cochléaria...	} De chaque,	
Trèfle d'eau		500 gram.
Cresson.....		
Raifort		
Oranges amères		
Cannelle.	16 gram.	
Vin blanc.	} De chaque,	
Sucrose.....		2000 gram.

Opérez d'après le codex.

Suc antiscorbutique (Boerhaave).

Suc d'oseille et de pissenlit. 160 gram.

Ajoutez le suc d'un citron et sucre, 30 grammes. — Une cuillerée toutes les trois heures.

Suc antiscorbutique.

Feuilles de cresson...	} Parties égales.
Feuilles de cochléaria.	
Feuilles de trèfles d'eau	

Pilez ces plantes dans un mortier de marbre; exprimez-en le suc, et filtrez-le au papier. — Dose : 100 grammes, le matin à jeun.

Teinture de raifort composée.

Racine de raifort...	250 gram.	
Semences de moutarde noire.	125 gram.	
Sel ammoniac ..	64 gram.	
Alcool à 21° Cart....		} De chaque, 500 gram.
Alcoolat de cochléaria composé.....		

Filtrez après 15 jours de macération. Dose : 16 à 32 grammes, dans une tisane ou une potion appropriée.

Tisane de raifort composée.

Raifort sauvage récent et brisé.....	50 gram.
---	----------

Faites infuser dans :

Eau.. .. .	1000 gram.
------------	------------

Passez et ajoutez ;

Sirop antiscorbutique..	100 gram.
-------------------------	-----------

A prendre par petites tasses.

Tisane antiscorbutique.

Espèces amères.. .. .	8 gram.
Teinture antiscorbutique..	15 gram.
Eau.. .. .	1000 gram.

Faites infuser les espèces, passez, ajoutez la teinture.

Dose : Par tasses dans la journée.

Vin antiscorbutique.

Raifort.	32 gram.	
Feuilles récentes de co- chléaria.....	16 gram.	
Cresson de fontaine...		} De chaque, 16 gram.
Trèfle d'eau.....		
Semences de moutarde noire.		
Hydrochlorate d'ammonia- que.....	8 gram.	
Vin blanc généreux.. ..	1000 gram.	
Alcoolat de cochléaria com- posé.....	16 gram.	

Filtrez après 15 jours de macération.

— Dose : 32 à 125 grammes.

SCROFULE. — État morbide général, ordinairement congénital, ainsi caractérisé : altération des glandes et vaisseaux lymphatiques; altération des liquides qui les pénètrent et les parcourent; existence ou absence de tubercules, de coryza.

Symptômes locaux. — Tumeurs petites, mobiles, ovalaires, développées sans cause déterminante appréciable (c'est le contraire dans les engorgements chroniques des ganglions lymphatiques), indolentes (douleur au début des engorgements chroniques des ganglions), séparées les unes des autres, siégeant dans les ganglions du cou et ailleurs. — Accroissements, réunion de ces tumeurs en une masse bosselée, dure. — Plus tard : chaleur intense, rougeur obscure, fluctuation dans la masse totale des tumeurs réunies. — Enfin, amincissement, rupture de la peau,

écoulement d'un liquide purulent (parfois du pus, mais mal lié, contenant des grumeaux de consistance caséuse). — Formation d'un ulcère profond, irrégulier, généralement peu étendu, avec bords souvent décollés, mais qui finissent par se réunir en donnant lieu à une cicatrice frangée, particulière, facile à distinguer de toute autre.

Extension de la scrofule au système osseux (le début de l'altération des os est indolent), aux tissus blancs, aux tendons, aux cartilages, aux ganglions mésentériques ; d'où : les tumeurs blanches, le carreau.

Symptômes généraux. — Langueur générale. — Légère pâleur de la face. — Faiblesse prononcée. — Puis, amaigrissement, aspect terreux de la face. — Symptômes du catarrhe bronchique, de la phthisie. — Diarrhée chronique. — Épuisement. — Cachexie. — Fièvre. — Rachitisme.

Traitement. — Avant de commencer le traitement interne ou général, il faut remplir les indications suivantes : Placer les malades dans des habitations spacieuses, élevées, aérées. — Éviter les encombrements et surtout les lieux bas, humides, mal éclairés. — Faire porter des vêtements chauds et propres. — Un exercice modéré, une gymnastique variée, des bains de soleil, des bains de mer, un coucher sur des matelas ou coussins faits avec de la fougère, quelques plantes aromatiques, seront prescrits et suivis pendant longtemps. Viendront ensuite, et pendant longtemps encore, l'usage plusieurs fois interrompu et plusieurs fois repris, des boissons amères (houblon, gentiane, fumeterre, chicorée, feuilles de noyer, etc.) ; puis, le matin à jeun, l'un ou l'autre des médicaments que nous allons indiquer et formuler :

Huile de foie de morue ou de foie de squales, de raies, etc, 30, 40 et 120 gram. ; Vin de kina, de gentiane, 60 à 120 gram. ; Sirop, vin de feuilles de noyer, 30, 40, 60 gram. ; Sirop hydriodaté, d'iodure de fer, 50 à 60 gram. ; Café de glands, une tasse ou deux, préparé comme le café ordinaire ; Eaux minérales iodées (naturelles ou artificielles) par demi-verres : voy. MÉDICATION THERMALE à la fin des formules.

Bain avec l'iodure de fer (Pierquin).

Iodure de fer..... 30 gram.

Faites dissoudre dans :

Eau..... 500 gram.

Versez dans le bain. On augmente successivement la dose d'iodure de fer.

Bain ioduré. N° 1.

Iode..... 8 gram.

Iodure de potassium.... 15 gram.

Eau..... 6 décilitres

Dissolvez par trituration et mélangez avec l'eau du bain. Le bain n° 2 contient 10 gram d'iode, et le bain n° 3, 12 gram

Boisson de Russel.

Décoté de quinquina.... } De chaque,
Eau de mer..... } 200 gram.

Mêlez — 3 ou 4 doses dans les vingt-quatre heures.

Café de glands.

Glands torréfiés... 16 gram.

Faites bouillir pendant un quart d'heure dans :

Eau. 100 gram.

Passez et ajoutez :

Sucre. 50 gram.

Chlorure de baryum (Payan).

Soluté de 5, 10 et 15 centigram. de chlorure de baryum pour 100 gram. de liquide (eau distillée), que les malades prennent par cuillerées de deux en deux heures. Tous les deux ou trois jours, il faut augmenter de 5 centigram. la proportion du chlorure de baryum ; et l'on fait prendre jusqu'à 35 centigram. par jour, sans aucun effet nuisible.

Chocolat de glands (Mayrhofer).

Glands de chêne (mondés de leur épiderme) torréfiés et mou-

lus. 500 gram.

Garao Martinique en pâte.. 288 gram.

Sucre blanc en poudre. . . 256 gram.

Broyez sur un feu doux, et divisez la masse, bien mélangée, en tablettes du poids de 32 gram. chacune.

Dans la journée, par tasses.

Eau antiscrofuleuse (Righini).

Chlorure de calcium. 4 gram.

Sirop de mousse de Corse. 50 gram.

Eau distillée. 350 gram.

Mêlez. A prendre en trois fois dans la même journée.

Eau iodée pour boisson (Lugol).

Iode. 2 décigram.

Iodure de potassium.. 4 décigram.

Eau distillée. 1000 gram.

Triturez l'iode et l'iodure dans un mortier de verre ou de porcelaine, et ajoutez peu à peu l'eau distillée. Chaque demi-décilitre de liqueur contient 1 centigramme d'iode.

On en boit 3 ou 4 verres par jour, ou pure ou coupée avec de l'eau sucrée.

Élixir amer (Dubois).

Racine de gentiane coupée. 50 gram.

Faites macérer pendant cinq à six jours dans :

Eau de-vie. 1000 gram.

Ajoutez :

Carbonate de potasse. . . . 5 gram.

Filtrez et conservez. — 10 à 20 grammes et plus, selon l'âge.

Élixir antiscrofuleux de Peyrilhe.

C'est le même, où l'on remplace le carbonate d'ammoniaque par 10 grammes de carbonate de soude. Mêmes doses.

Élixir de gentiane (Deschamps).

Gentiane pulvérisée.. . . . 80 gram.

Carbonate d'ammoniaque pulvérisé 16 gram.

Alcool à 82° centésimaux. 528 gram.

Eau. 1056 gram.

Laissez macérer pendant huit jours, passez, et, dans deux parties de liqueur obtenue, faites fondre une partie de sucre. Filtrez. Mêmes doses que l'*élixir de Peyrilhe*. Cette liqueur est d'une administration beaucoup plus facile. 30 grammes représentent 20 centigrammes de carbonate, et le macéré de 1 gramme de gentiane.

Espèces amères.

Mélange à parties égales de feuilles sèches de germandrée, de sommités de petite centauree, de sommités d'absinthe. — Dose : 2 à 3 grammes par litre d'eau bouillante. Pour tisane.

Pilules antiscrofuleuses (Henri et Guibourt).

Scammonée pulvérisée....	} De chaque,	15 gram.
Æthiops minéral.		
Antimoine diaphorétique....		4 gram.
Savon médicinal.....		30 gram.

Mêlez, et faites des pilules de 3 décigrammes. 4 par jour.

Autre (Baudelocque).

Sulfure de mercure noir. 1	décigram.
Magnésie.....	5 centigram.
Poudre de ciguë... ..	1 décigram.

Mêlez, et faites 1 pilule. 1 matin et soir, en augmentant progressivement jusqu'à 10 par jour.

Pilules de douce-amère iodurées (Vogt).

Iodure de potassium...	15 gram.	} De chaque,
Extrait de douce-amère..	} 20 gram.	
Éponge calcinée.		

Pilules de 30 centigrammes. 6 pilules, 3 par jour.

Pilules de sulfure de fer (Bielt).

Sulfure de fer.	2 gram.
Poudre de guimauve....	1 gram.

Sirop, quantité suffisante.

Faites 20 pilules. 1 à 4 par jour.

Potion antiscrofuleuse.

Carbonate de soude.. ..	5 gram.
-------------------------	---------

Faites dissoudre dans :

Eau de camomille.....	100 gram.
-----------------------	-----------

Ajoutez :

Sirop de gentiane.	30 gram.
Teinture de quinquina jaune.	5 gram.

Mêlez. — Par cuillerées dans la journée.

Autre.

Chlorure de baryum.. ..	1 décigram.
Eau distillée.	200 gram.
Sirop de sucre. ..	50 gram.

Mêlez. A prendre par cuillerées, 3 à 4 par jour.

Sirop antiscrofuleux (Boinet).

Sirop de gentiane, de kina, } d'écorces d'orange....	} De chaque,	500 gram.
Iodure de potassium.....		
Tartrate de fer ammoniacal.		18 gram.

Mêlez. — 3 cuillerées par jour dans un infusé de gentiane, de pensée sauvage, de feuilles de noyer, de fumeterre, de chicorée, etc.

Autre.

Sirop de gentiane.	} De chaque,	500 gram.
Sirop de quinquina. ...		
Sirop d'écorces d'oranger.		

Mêlez. 3 cuillerées dans la journée.

Autre (Dcbreyne).

Sirop de quinquina au vin.	100 gram.
Sirop de rhubarbe.....	50 gram.
Teinture de gentiane.....	6 gram.

Mêlez. Au-dessous de quatre ans, on donne deux petites cuillerées à café par jour, et l'on continue pendant trois mois au moins.

Sirop de curaçao iodé (Chaix).

Extrait alcoolique de curaçao... ..	30 à 60 gram.
Iode pur.....	1 gram. 60 centigram.
Alcool à 86° centésimaux..	2 gram.
Sirop de sucre concentré.	970 ou 940 gram.

Mêlez. — Dose : 2 cuillerées par jour.

Même formule pour les sirops iodés de feuilles de noyer, de brou de noix, de gentiane, de houblon, de quina, de sal-separeille, etc.

Sirop d'écorces d'oranges amères iodurées (Debauque).

La cuillerée à bouche de ce sirop, pe-

sant 20 grammes, représente 40 centigrammes d'iodure; la cuillerée à café, ou 5 grammes de sirop, n'en contient que 10 centigrammes.

Sirop iodo-tannique ou de ratanhia iodé
(Guillermou).

Ratanhia en poudre grossière.....	250 gram.
Eau pure. ..	1000 gram.
Alcool à 20° cent. ..	500 gram.
Sirop simple.....	2000 gram.
Iode.....	2 gram.

Épuisez le ratanhia par l'eau, en agissant par la méthode de déplacement. Dans le liquide filtré, ajoutez l'iode dissous dans l'alcool et mélangez le tout au sirop.

Dose : 30 à 60 grammes. — 20 grammes représentent 4 centigrammes d'iode modifié, et 2 grammes des principes actifs du ratanhia.

On prépare de la même manière le *sirop de noix de galle iodé*. Ce sirop contient par cuillerées de 20 grammes, le macéré de 1 gramme 20 centigrammes des principes actifs de noix de galle.

Sirop d'iodure de potassium.

Sirop d'écorces d'oranges amères ou curaçao....	500 gram.
Iodure de potassium.....	10 gram.

La cuillerée à bouche, ou 20 grammes, représente 40 centigrammes d'iodure.

Sirop d'iodure de fer et de quinine.

Iode.....	5 gram.
Fer.....	2 gram.
Eau.	20 gram.

Faites digérer à une douce chaleur jusqu'à ce que la liqueur soit incolore; filtrez et mêlez avec :

Sirop de sucre.....	1120 gram.
---------------------	------------

Ajoutez d'autre part :

Sulfate de quinine.....	1 gram.
Dissous dans :	
Eau acidulée..	10 gram.

A prendre par cuillerées.

Sirop tannique ioduré (Puche).

Iodure de potassium.	20 gram.
Iode.	1 gram.
Tannin.	2 gram.
Sirop d'écorces d'orange...	450 gram.
Eau.	27 gram.

Dose : 30 à 60 grammes. — 20 grammes représentent 80 centigram. d'iode et 8 centigrammes de tannin.

Sirop de radis noir (Foy).

Suc de radis noir râpé et exprimé.	1 partie.
Sucre blanc.	2 parties.

Faites fondre à une douce chaleur. — Dose : 1 cuillerée à bouche tous les matins, pur ou dans un peu d'eau.

Sirop de sulfure de fer (Cazenave).

Sirop de saponaire.	125 gram.
Sulfure de fer en poudre impalpable.	2 gram.

Mêlez et agitez chaque fois. — Une cuillerée à bouche matin et soir.

Soluté atrophique (Magendie).

Iodure de potassium.....	15 gram.
Sirop de guimauve.	50 gram.
Eau de laitue.	250 gram.
Eau de fleurs d'orange..	5 gram.
Teinture de digitale..	10 gram.

Mêlez. — Une cuillerée à café matin et soir.

Soluté ioduré pour injections.

Iode.	2 décigram.
Iodure de potassium.	5 décigram.
Eau distillée... ..	500 gram.

Tisane contre les scrofules.

Racine de garance. 10 gram
 Houblon. 5 gram.

Faites infuser dans :

Eau. 1000 gram.

Passez, et ajoutez :

Sirop de quinquina jaune
 au vin. 100 gram.

Par petites tasses dans la journée.

Tisane d'iodure d'amidon.

Amidon. 20 gram.

Délayez dans :

Eau bouillante. 1 kilogram.

Ajoutez :

Teinture d'iode. 40 gram.

Sirop de gomme. 60 gram.

Vin amer (Dubois).

Quinquina gris et quin- } De chacun,
 quina jaune concassés. } 150 gram.

Écorce de Winter et can- }
 nelle concassées. . . } De chaque,
 Baies de genièvre. . . } 40 gram.

Écorce de citron. }

Faites macérer pendant huit jours
 dans :

Vin de madère. 9 kilogram.

Ajoutez :

Carbonate de soude. 5 gram.

Filtrez et conservez. 30 à 60 gram,
 le matin à jeun.

Vin de feuilles de noyer.

Feuilles fraîches de
 noyer. 50 à 60 gram.

ou, extrait des mê-
 mes feuilles. 15 à 20 gram.

Vin de Malaga ou
 de Lunel. 1000 gram.

Mélez et agitez. — Dose : 50 à 60
 grammes le matin à jeun

Vin iodé (Leriche).

Vin de Bordeaux. 250 gram.

Infusé concentré de roses
 de Provins. 50 gram.

Teinture d'iode. 6 gram.

Mélez. — Dose : 1 à 2 et 5 cuillerées
 le matin. — 30 grammes représentent
 5 centigrammes d'iode.

MÉDICATION PAR LES HUILES. — A l'huile de foie de morue, généralement employée, non-seulement dans la scrofule, mais dans la phthisie, l'anémie, etc., l'huile de squalé devrait être préférée. En effet, cette huile est plus riche en éléments inorganiques (iode, soufre, brome, phosphore) que l'huile de foie de morue, que celle de foie de raie, huiles que l'on trouve dans le commerce avec des nuances diverses (*ambrée, blonde, brune, noire*), mais que l'on doit choisir le moins colorées possible, les éléments constitutifs diminuant à mesure que leur coloration augmente.

L'huile de squalé, la plus riche en iode et en phosphore, la plus riche également en brome et en soufre, convient dans l'ostéomalacie scrofuléuse.

L'huile de foie de raie est employée dans les cas de diarrhées séreuses, d'engorgements mésentériques (carreau) compliquant les accidents de la dentition. Comparée à l'huile de foie de morue, elle contient moitié moins d'iode, un quart en moins de soufre, un tiers en plus de phosphore ; com-

parée à l'huile de squalé, celle-ci lui est également supérieure, eu égard à la quantité d'iode (on trouve dans cette dernière deux fois et demie plus d'iode). Le phosphore est un peu plus abondant dans l'huile de foie de raie que dans l'huile de squalé.

En résumé, les huiles de squalé et de morue doivent être considérées comme des huiles médicamenteuses par excellence. On doit les préférer aux huiles de foie de raie et surtout à toutes les huiles artificielles (*iodées, iodurées, bromurées, etc., etc.*) que l'on a préconisées et que l'on préconise chaque jour comme d'excellents succédanés.

MÉDICATION THERMALE. — Les eaux chlorurées sodiques fortes de *Kreuznach, Nauheim, Salins* (eaux mères), *Uriage, Bourbonne, Balaruc, Niederbronn, etc.*), les eaux très iodurées de *Saxon, Challes, Wildegg, etc.*, constituent la médication spéciale des scrofules.

Les eaux sulfurées de *Luchon, Ax, Cauterets, Bagnols* (Lozère), *Enghien, etc.*, ne sont que des adjuvants, mais des adjuvants précieux pour les eaux précédentes.

L'âge devant être tenu en grande considération dans le traitement de la scrofule, on conseillera les *eaux-mères* aux très jeunes enfants; les *bains de mer* à la première enfance jusqu'à la puberté, bains qui deviennent alors d'excellents moyens prophylactiques; les *eaux sulfuro-ferrugineuses* aux sujets pubères; enfin les *eaux chlorurées sodiques, fortement minéralisées* aux adultes.

Y a-t-il engorgements ganglionnaires: on ordonnera les *eaux salines fortes* et les *eaux-mères*.

Les abcès, fistules, ulcères scrofuleux, seront combattus par les *eaux sulfurées, les eaux chlorurées faibles, les bains de mer*.

Toutes ces eaux, prises à l'intérieur (la plupart du moins), à des doses plus ou moins élevées, pures ou coupées avec de l'eau ordinaire ou avec une tisane tonique, amère, excitante, etc., ou bien administrées à l'extérieur sous forme de douches, de bains, de fumigations, lotions, injections, sont un puissant secours de l'action des pommades iodées et iodurées que nous formulerons aux mots *tumeurs* et *ulcères* de nature scrofuleuse.

Régime. — Tonique et fortifiant: viandes rôties, végétaux frais, vins de Bordeaux; bière ou tisane de houblon pour boisson habituelle et pour couper le vin du repas.

Rattachons au régime les exercices du corps et de l'esprit, disons que les uns et les autres devront toujours être en rapport avec l'âge et les forces du sujet. Disons de plus, à l'égard des travaux intellectuels, qu'il serait fâcheux d'abuser de l'aptitude précoce de presque tous les enfants

lymphatiques, de ne point modérer cette aptitude, d'en tirer vanité comme le font beaucoup de parents qui, fiers et orgueilleux d'abord de l'esprit, des *moyens* de leurs enfants, payent plus tard, en regrets et en larmes inutiles, leur joie et leur imprévoyance.

On donne encore le nom de scrofule, *scrofule des muqueuses*, aux flux muco-séreux et muco-purulents; *scrofule du tissu cellulaire*, aux abcès froids superficiels ou profonds; *scrofule des ganglions lymphatiques*, aux engorgements des mêmes ganglions; *scrofule cutanée*, aux tumeurs ulcérées et fluentes du cou.

SEVRAGE. — A quel âge doit-on sevrer un enfant; quelles sont les précautions que l'on doit prendre pour que le sevrage ne soit pas préjudiciable; quelle nourriture doit remplacer le lait de la mère ou de la nourrice? Telles sont les diverses questions que nous allons rapidement passer en revue.

L'époque du sevrage est variable, comme chaque praticien le sait parfaitement; elle dépend de la force de l'enfant, de la plus ou moins grande difficulté de la dentition, de l'état de la mère ou de la nourrice après l'allaitement, de la nature du lait fourni par les seins, etc. Un enfant fort, bien constitué, ayant déjà percé deux ou trois dents, pourra être sevré de bonne heure, à huit et à dix mois, par exemple, surtout si la mère ou la nourrice sont affaiblies ou appauvries par l'allaitement, et si leur lait n'a plus les qualités vivifiantes voulues. On sevrera plus tard, à un an et plus, le nourrisson faible et cachectique, celui qui sera tourmenté par l'évulsion dentaire, qui aura des convulsions, etc. Si la mère ou la nourrice ne peuvent, par les motifs que nous venons d'exposer, continuer à donner le sein, on remplacera le tétin par le biberon.

Les précautions à prendre pour sevrer un enfant sont les suivantes : la nourrice présente le sein une fois de moins par jour la première semaine, deux fois de moins la seconde, et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'enfant ne tète plus qu'une fois dans les vingt-quatre heures. Elle mettra ensuite un jour d'intervalle, puis deux, puis trois. Pendant ce temps les seins se dégorgent peu à peu; on donne à l'enfant du lait de vache, d'ânesse, de brebis, de chèvre, etc., coupé avec de l'eau d'orge ou de gruau. Peu à peu le lait est pris pur; enfin, on arrive aux soupes, aux panades, aux potages maigres, puis gras, et tous ces aliments, nous l'avons déjà dit, doivent être peu consistants, un peu sucrés, surtout ceux qui sont préparés au maigre, si l'on veut qu'ils soient facilement digérés.

La quantité d'aliments donnés à l'enfant mis au sevrage ne peut être

déterminée d'avance ; elle varie à l'infini, et les causes de cette variabilité sont également très nombreuses, difficiles à signaler. Qu'il suffise de savoir que les jeunes enfants dépensent beaucoup, qu'ils acquièrent tous les jours plus de force, plus de capacités organiques, et qu'il faut, par conséquent, leur donner à manger souvent et peu à la fois : *Omniium vero minime pueri jejunium ferunt*, a dit Hippocrate. Enfin, si nous avons à nous occuper ici de l'hygiène du jeune enfant, de son éducation physique ou matérielle, nous dirions les soins assidus, les attentions minutieuses qu'il faut apporter au régime diététique, à l'époque du sevrage ; de ce régime, en effet, bien commencé, bien soutenu, sans cesse surveillé, dépendent, en général, le développement complet des organes, la régularité des formes, l'harmonie des fonctions, et aussi, malgré quelques rares exceptions, l'étendue, la justesse de l'intelligence. Nous ne partageons pas cependant, du moins entièrement, l'opinion de ceux qui pensent que l'on peut imprimer à l'homme des modifications semblables à celles que d'habiles et infatigables agronomes font éprouver aux végétaux et aux animaux, soit en produisant, chez les premiers, à certaines époques de la végétation, des arrêts de développement dans quelques organes, soit en changeant le mode de culture, la nature des engrais, etc., soit enfin en rapprochant, éloignant ou croisant les races chez les seconds. Nous ne croyons pas, en d'autres termes, que l'on puisse à volonté, faire des hommes grands ou petits, gras ou maigres, comme on change la hauteur d'un arbre, la saveur d'un fruit. Nous croyons moins encore aux heureux avantages de l'*entraînement* appliqué à l'homme (*voir* à ce sujet la brillante et spirituelle lecture faite par le professeur Royer-Collard, dans la séance annuelle de l'Académie de médecine, le 6 décembre 1842), comme on le fait en Angleterre pour les boxeurs, les coureurs, les jockeys, le cheval, le coq, etc. Ces avantages, d'ailleurs, sont tout matériels ; ils portent sur les forces physiques seulement ; l'intelligence n'y gagne absolument rien. Et encore, parmi les individus qui se livrent ainsi, de gré ou par calcul, à ce genre de vie tout animal, tout mécanique, combien s'en trouve-t-il d'élus, c'est-à-dire combien résistent à ces transformations, à ces mutations forcées de la nature ? Ne sait-on pas encore qu'il en est des boxeurs, des coureurs, des jockeys, etc., comme il en est des danseurs : l'esprit des uns et des autres se trouve souvent dans la force du poignet ou du jarret. Nous avons peu de foi, nous le répétons, dans l'avenir, dans la solution de semblables problèmes physiologiques ; ce que nous croyons seulement, sincèrement, c'est qu'un régime, une hygiène, une gymnastique et une diététique, choisis, abandonnés, repris, modifiés, selon notre constitution,

notre idiosyncrasie ou notre individualité, auront toujours sur nos forces physiques et morales, sur notre santé et notre longévité, une heureuse et bienfaisante influence.

MALADIES ou plutôt **DÉRANGEMENTS DES ENFANTS AVANT OU PENDANT LE SEVRAGE.** — Les coliques, les diarrhées des très jeunes enfants se guérissent avec le lait de la nourrice; toute autre nourriture doit donc être supprimée aussitôt que ces dérangements se présentent. Si cette nourriture ne suffit pas, si les accidents persistent, il faut sevrer l'enfant, ou mieux lui donner une autre nourrice. Toutefois, on devra, avant d'en venir à cette extrémité, essayer quelques petits lavements émollients, quelques cataplasmes de même nature sur l'abdomen, quelques bains dans de l'eau de son ou de guimauve.

L'enfant est-il constipé, et la constipation ne cède-t-elle pas aux bains de siège, aux fomentations adoucissantes sur le ventre, aux onctions huileuses sur la même partie, aux demi-quarts de lavements émollients : on devra encore tenter le changement de nourrice, surtout si l'examen du lait de cette dernière n'est pas satisfaisant.

Les dérangements dont il vient d'être question, s'observent-ils chez des enfants déjà sevrés, habitués depuis quelques jours à une nourriture plus substantielle que celle du tétou? on diminue la quantité ordinaire des aliments, peu à peu, bien entendu, et si cette diminution ne rétablit pas la santé, on met l'enfant au régime lacté, moyen plus sûr, moins dangereux que tous les médicaments vantés en pareille circonstance, et utiles, il est vrai, mais dans un âge plus avancé.

Comme moyen *abortif* de la sécrétion laiteuse, on a proposé des onctions faites autour du mamelon avec un mélange, à parties égales, d'extrait de belladone et de glycérine. Ces onctions, conseillées dans tous les cas où un abcès, un phlegmon, la mort subite de l'enfant, etc., exigeraient la cessation de l'allaitement ont, pour inconvénients, la dilatation de la pupille, une photophobie plus ou moins intense; mais ces inconvénients ont peu de durée. Rappelons l'utilité des purgatifs légers.

SOMNAMBULISME. — État particulier des fonctions cérébrales caractérisé par une aptitude à faire, à dire, à répéter ce que d'habitude on dans la journée on a fait, pensé ou entendu dire. — Traitement des névroses, des vésanies, ou plutôt expectation. — Simple surveillance du sujet.

Sous le rapport moral, le somnambule n'ayant que des perceptions incomplètes, quand il y en a, n'est pas responsable de ses actes.

Quant aux *somnambules*, de l'un ou de l'autre sexe, aptes à diagnos-

tiquer et à guérir les malades, ils ne peuvent exercer leur incapacité médicatrice que sur des sujets dépourvus de jugement et de bon sens, sujets qu'il n'est pas rare de rencontrer, même parmi les lettrés et les savants. On a vu, en 1832, des hommes d'esprit, des membres de l'Institut, porter des sachets de camphre sous leur chemise, pour se préserver du choléra. Tout récemment, on est allé voir *tourner les chaises*, etc. Preuves nouvelles que l'esprit et le savoir prennent souvent la place du jugement.

SPASME. — Contraction des muscles non soumis à la volonté, ou perversion dans les mouvements et fonctions contractiles de la fibre organique; plutôt symptôme que maladie, et contre lequel les sédatifs, les anesthésiques, les antispasmodiques sont utilement employés.

SPINA BIFIDA. — Voy. HYDRORACHIS SPINA VENTOSA. Boursouffure d'un os frappé d'hypertrophie, d'abcès, etc. et contre laquelle l'amputation est le seul remède.

SPLÉNITE. — Inflammation de la rate. — ÉTAT AIGU. — *Symptômes.* — Mouvement fébrile précédé ou suivi de troubles digestifs, de vomissements, de tension, de gêne, de douleur dans l'hypochondre et à l'épigastre; irradiation de la douleur, de la tension et de la gêne dans l'abdomen, etc.

Traitement. — Antiphlogistiques énergiques locaux et généraux. — Limonade végétale. — Entretenir la liberté du ventre par les laxatifs huileux, le miel mercurial. — Eurer la périodicité de quelques symptômes par le sulfate de quinine. — Diète. — Repos.

ÉTAT CHRONIQUE. — *Symptômes.* — Ceux de l'état aigu, avec moins de violence. Puis: fièvre hectique, et parfois *abcès, engorgement*. Dans le premier cas: Symptômes de l'abcès du foie, c'est-à-dire: gonflement, empâtement, rougeur diffuse, fluctuation; dans le second: développement d'une tumeur débordant les fausses côtes gauches, se portant souvent vers l'ombilic et même vers le bassin. — Douleur presque nulle, ou gêne, tension légère de l'hypochondre gauche, augmentant dans les mouvements pendant la marche, etc. — Quelquefois, déformation du ventre; quelquefois aussi, ascite, et toutes les affections consécutives à l'engorgement splénique de longue durée.

Traitement. — Boissons acidulées, eau de Spa, ouverture de l'*abcès*, évacuation du pus. — Régime tonique et réparateur.

Contre l'*engorgement*, sulfate de quinine à doses progressives, et préparations iodées dans une tisane de quina, de douce-amère, de pensée sauvage.

Enfin, l'*apoplexie de la rate* se traite par le repos, le silence, des topiques froids sur les points malades.

SQUIRRIE. — Voy. CANCER SQUIRRHEUX.

STAPHYLÔME. — Nom donné à diverses affections des parties constituantes de l'œil. La cornée, l'iris, la sclérotique, peuvent être atteints de staphylôme. Il y a *staphylôme de la cornée* quand cette membrane est distendue par l'humeur aqueuse et qu'elle représente une convexité plus ou moins saillante. L'amincissement de la cornée avec adhérence à l'iris, la hernie de celui-ci à travers une perforation de la cornée, constituent le *staphylôme de l'iris*. Enfin, le *staphylôme de la sclérotique* est formé par des bosselures de cette même membrane.

Staphylôme de la cornée. — Deux espèces sont décrites par les ophthalmologistes, le *staphylôme opaque*, le *staphylôme pellucide*. Le premier, distingué en *sphérique* ou *conique*, en égard à sa forme, peut être *général* ou *partiel*. Dans le staphylôme général, la cornée forme une tumeur arrondie, lisse, blanchâtre ou rosée, vasculaire; ou bien elle représente un cône surmonté d'une petite plaque transparente, laquelle, sans cesse irritée par les paupières, finit par s'enflammer, s'ulcérer et amener la fonte de l'œil. Dans le staphylôme partiel, qui peut devenir promptement général, il y a adhérence d'une portion de l'iris à la cornée, déformation de la pupille, etc.

Traitement. — La compression, la cautérisation, n'ayant le plus souvent aucun succès, il faut en venir à l'ablation totale de la tumeur et à l'application d'un œil artificiel sur le moignon auquel le globe oculaire se trouve réduit.

Staphylôme pellucide. — Cette espèce est caractérisée par une saillie convexe de la cornée, par une prompte ulcération du sommet de cette saillie, par une myopie en rapport avec la déformation, ou encore par un nystagmus ou du strabisme. Dans cette affection, qui peut rester longtemps stationnaire, la vision est légèrement troublée. Toutefois, une inflammation plus ou moins vive, une perforation de la cornée, peuvent survenir, ainsi que la perte de l'œil.

Traitement. — Cautérisation argentique, ponction et compression

réunies. La maladie restant stationnaire, on conseille l'usage des verres très concaves.

STOMATITE. — Inflammation de la membrane muqueuse de la bouche. Les auteurs décrivent plusieurs espèces de stomatites.

Stomatite simple ou érythémateuse. — *Symptômes et traitement.* — Teinte rosée et superficielle des parois buccales, de la langue, du pharynx, disparaissant en quelques jours, surtout si les causes (introduction dans la bouche de boissons très chaudes, de substances âcres ou caustiques, etc.) qui lui ont donné naissance, ont cessé d'elles-mêmes ou après l'usage de collutoires doux et émollients (eau d'orge miellée, lait pur ou coupé avec l'eau de gomme, l'eau de guimauve, etc.). La stomatite simple coïncide-t-elle avec l'époque de la dentition, avec l'accumulation du tartre dentaire : faire la médecine des symptômes prédominants et ne point négliger les préceptes de l'hygiène dentaire.

Stomatite grave ou étendue (*palatite* quand elle siège au palais, *gingivite* quand les gencives sont envahies, *glossite* si la langue est enflammée). — *Symptômes locaux.* — Douleur, gonflement, rougeur, boursoffure, mollesse de la membrane muqueuse. — Couches de mucosités épaisses et blanches recouvrant cette dernière. Très grande sensibilité de la bouche. — Afflux très abondant de la salive. — Dégoût permanent. — Transformation de la salive en un liquide filant et épais. — Fétidité de l'haleine.

Symptômes généraux. — Accidents fébriles toujours assez violents.

Traitement. — Boissons et gargarismes adoucissants avec l'eau d'orge, le lait pur ou coupé, les décoctés de dattes, de figes, de jujubes, de racine de guimauve, etc. — Fumigations émollientes et narcotiques pour apaiser la douleur. — Légers purgatifs ou laxatifs pour entretenir la liberté du ventre. — Lavements huileux pour atteindre le même but. — Entretien de la propreté de la bouche et des dents. — Faire enlever le tartre qui les recouvre ou qui leur est adhérent. Prescrire des collutoires, des gargarismes astringents, détersifs, aromatiques, etc., avec la noix de galle, le ratanhia, la sauge, le romarin, les roses rouges, etc. (15 à 20 gram. de substance pour 200 gram. d'eau et 30 gram. de sirop de groscilles).

Stomatite couenneuse (*stomacace*, etc.) ou **pseudo-membraneuse.** — *Symptômes locaux.* — Exsudation grisâtre, d'apparence ulcéreuse, précédée d'un peu de gêne, d'une douleur légère dans les gencives,

gagnant peu à peu la face interne des lèvres, des joues, et allant quelquefois jusqu'au pharynx et les fosses nasales. Dépôt gris, brun ou couleur de rouille sur les dents. Tendance notable de l'exsudation à se reproduire ou à disparaître selon qu'il doit y avoir persistance ou cessation de la maladie. — Ne pas prendre pour des ulcères les enfoncements produits çà et là par les boursouffures de la muqueuse buccale.

Y a-t-il ulcérations réelles : Aspect grisâtre, livide ou noirâtre des ulcères, avec bords gonflés et d'un rouge violacé. — Parties molles se détachant par lambeaux. — Sérosité sanieuse, abondante, s'échappant jour et nuit. — Haleine d'une fétidité extrême. — Tuméfaction du tissu cellulaire environnant, des glandes salivaires, des ganglions lymphatiques. — Mouvements difficiles de la mâchoire inférieure. — Déglutition pénible si le pharynx est envahi.

Symptômes généraux. — Fièvre, faible d'abord, augmentant ensuite, etc.

Traitement curatif. — A l'intérieur, les amers, les toniques, les fortifiants; à l'extérieur la *médication topique*, la seule convenable et efficace. Ainsi : cautériser avec un pinceau imbibé d'acide hydrochlorique ou d'un soluté argentique concentré (1 gram. d'azotate d'argent pour 15 gram. d'eau pure). — Faire pénétrer les caustiques dans les interstices, les anfractuosités malades, à l'aide de boulettes de papier ou de charpie fine, placées dans un tube et poussées avec une tige de verre : on ménage ainsi les parties voisines qui sont encore saines.

La cautérisation peut-elle être retardée : toucher les surfaces malades d'abord avec la teinture d'iode étendue de moitié de son poids d'eau, puis avec le collutoire suivant (alun, 15 gram., sirop de mûres, 150). Ces deux topiques ont pour but et pour résultat de substituer une phlegmasie de bonne nature, à une phlegmasie de mauvaise nature, et de ne pas désorganiser tout de suite les tissus à la manière des acides hydrochlorique, sulfurique et nitrique.

La bouche est désinfectée avec un mélange, à parties égales, de kina, de charbon et de chlorure de chaux pulvérisés et délayés dans un peu d'eau (Guéprate).

Traitement prophylactique. — Changer les conditions hygiéniques du sujet si elles sont mauvaises. — Conseiller le séjour dans un lieu sec, élevé et bien aéré. — Donner une nourriture saine et abondante. — Enlever les dents cariées. — Entretenir une grande propreté autour des abcès, des plaies, des fistules qui peuvent exister dans la cavité buccale.

Stomatite ou Gingivite expulsive. — *Symptômes locaux.* — Dou-

leur très aiguë quand le chaud ou le froid frappe les dents ; douleur plus vive encore, avec *craquement*, quand les dents se touchent ou se rencontrent un peu brusquement ; gêne extrême de la mastication ; déchaussement progressif des dents, ce qui les fait paraître plus longues qu'elles ne le sont réellement ; ébranlement, écartement, déviation des mêmes organes ; fétidité extrême de la bouche ; bruit sourd de la dent malade quand on la frappe légèrement avec un corps dur.

Traitement. — Soluté aqueux d'iode en topique, à doses diverses, en commençant par les solutés de Lugol pour bains iodés. Puis : précautions minutieuses contre le froid et l'humidité ; entretien incessant de la propreté de la bouche et des dents ; alimentation de bonne nature et en quantité suffisante (Marchal, de Calvi).

Stomatite folliculeuse. — Voy. APHTHES.

Stomatite gangréneuse. — Trois formes distinctes sont décrites par le docteur Taupin. — *Symptômes de la première forme* (forme couenneuse). — Gencives (siège unique de la maladie) couvertes d'une couche grisâtre, pultacée, infecte, se renouvelant à mesure qu'on l'enlève. — Tissu des gencives rouge, violacé, inégal, hérissé de saillies frangées. — Entre ces saillies, enfoncements irréguliers et excoriations plutôt qu'ulcérations de la muqueuse.

Symptômes de la seconde forme (forme ulcéreuse). — Trois états peuvent se présenter : 1° Destruction des parties molles commençant au bord libre des gencives, s'étendant ensuite aux parties voisines et constituant l'ulcère ; 2° simples points d'un blanc jaunâtre, de la grosseur d'une tête d'épingle, sans saillie bien prononcée, avec muqueuse çà et là rouge, gonflée, douloureuse ; 3° soulèvement de l'épithélium, exsudation blanchâtre ; déchirement de l'épithélium ; ulcères apparents, partiels d'abord, puis réunis ; enfin, gangrène évidente, couenneuse ou ulcéreuse. Dans le premier cas, solution de continuité des tissus recouverts par l'exsudation non apparente. Dans le second, solution de continuité très profonde, beaucoup plus longue que large, tapissée au centre et sur les bords par une couche grise assez épaisse, et taillée à pic sur les côtés.

Symptômes de la troisième forme (forme charbonneuse). — Gonflement pâle des parties affectées. — Œdème des tissus voisins. — Teinte extérieure de l'œdème plus tranchée, rouge. — Muqueuse blanchâtre et s'ulcérant de plus en plus. — Coloration de la peau en noir. — Formation d'une eschare volumineuse, molle, infecte, noire, se détachant par lambeaux du côté de la bouche.

Symptômes communs aux trois formes ci-dessus. — Douleur vive, surtout dans la forme ulcéreuse. — Difficulté de la mastication. — Fétidité extrême et particulière de l'haleine. — Suintement, dans la cavité buccale, d'un liquide saucieux, putride, déterminant une salivation incessante et abondante, qui peut être avalée, surtout par les jeunes enfants. — Enfin, gonflement des parties environnantes et principalement des ganglions lymphatiques sous-maxillaires.

Symptômes généraux. — Tristesse prononcée. — Abattement des forces. — Affaissement profond. — Assoupissement pendant le jour. — Insomnie la nuit. — Perte de l'appétit. — Diarrhée. — Parfois vomissements. — Tension, douleur du ventre. — Embarras de la respiration, etc.

Traitement curatif. — Le mal est superficiel. Prescrire, pour boisson dans la journée, un infusé de petite centaurée édulcoré avec le sirop de fleur d'oranger. Des phénomènes de réaction, des symptômes inflammatoires existent-ils : 2 à 5 sangsues (suivant l'âge) à l'angle de la mâchoire.

Reséquer les lambeaux de fausses membranes de l'eschare gangréneuse; panser avec le mélange désinfectant (charbon, chlorure de chaux et kina) non étendu d'eau. — Régime tonique et analeptique.

Le mal est profond : tisane de quina édulcorée avec le sirop de gentiane. — Scarification des parois internes des joues. — Cautérisation avec l'acide hydrochlorique. — Saupoudrer les plaies avec le chlorure sec. — Régime comme ci-dessus.

Traitement prophylactique. — Éloigner les malades du foyer de l'infection. — Les placer dans un lieu sec et bien aéré. — Nourriture saine et suffisante. — Habillements chauds. — Avulsion des dents cariées. — Entretien de la propreté de la bouche.

Stomatite mercurielle (salivation mercurielle). — *Symptômes locaux.* — Au début, chaleur dans la bouche. — Léger gonflement des gencives. — Goût métallique désagréable, persistant. — Puis, gencives pâles et blafardes. — Enduit léger sur la langue. — Irritation des glandes salivaires indiquée par une certaine sensibilité à la base de la mâchoire et derrière le bord postérieur de ses branches. Puis, la maladie étant confirmée : Douleur beaucoup plus vive. — Tuméfaction des gencives plus prononcée, avec mollesse et rougeur vers le collet dentaire. — Gonflement de la membrane muqueuse buccale et de la langue. — Empreinte des dents sur cette dernière. — Enduit épais sur les dents. — Augmentation de volume, de la douleur, dans les glandes salivaires. — Sensibilité extrême quand les dents viennent à se toucher. — Salivation des plus abondantes

et presque continuelle. — Salive épaisse, filante, blanchâtre et des plus fétides. — Ramollissement progressif des gencives. — Saignement, ulcération de ces dernières, surtout du côté des dents. — Détachement et chute des gencives sous forme de lambeaux. — Ébranlement, déchaussement, chute des dents. — Ulcérations de la bouche, arrondies, couvertes d'une pellicule grisâtre ou blanchâtre. — Gonflement extraordinaire des glandes salivaires.

Symptômes généraux. — Accidents fébriles assez rares. — Rien non plus du côté des voies digestives. — Mais il peut survenir de l'agitation, de l'insomnie, une miction colorée, rare, etc.

Traitement curatif. — Au début, eau d'orge miellée pour boisson. — Eau de Sedlitz (2 ou 3 verres). — Toucher rapidement les gencives avec un pinceau de charpie imbibée d'acide hydrochlorique pur ou associé à l'alun, au tannin, au miel rosat, etc. — Pédiluve sinapisé ou acide (moutarde en poudre ou acide hydrochlorique).

La maladie a-t-elle déjà un certain degré d'intensité : limonade tartrique pour boisson. — Gargarisme avec l'eau blanche un peu chargée (30 gram. d'acétate de plomb pour 1 litre d'eau).

15 à 20 sangsues à l'angle de la mâchoire inférieure, si les glandes salivaires sont fortement gonflées.

Purgatif salin ou savonneux. Voy. les formules. Émétique à doses fractionnées : 10 à 12 milligrammes toutes les deux heures (Finlay).

Neutraliser l'action du mercure par le soufre en nature ou en tablettes, par l'iode, le chlorate de potasse, etc. Voy. les formules.

Le chlorate de potasse peut être remplacé par l'iodate de la même base. Ce sel se donne à la même dose; il est un peu plus soluble et n'exige pas l'intervention de la chaleur pour se dissoudre. Ajoutons qu'il n'est pas plus un *spécifique* contre la maladie que ne l'est le chlorate. L'expérience a prouvé que ces deux sels n'étaient que de bons adjuvants.

La stomatite est-elle rebelle, y a-t-il des ulcérations : limonade sulfurique pour boisson. — Tartre stibié. — Cautérisation avec le nitrate d'argent, ou mieux avec l'acide hydrochlorique. — Gargarisme avec l'alun, le borax, le chlorure de chaux. — Révulsifs cutanés, pédiluves. — Régime doux.

Gargarisme astringent.

Noix de galle concassée.	5 gram.
Eau bouillante.....	500 gram.
Miel.	50 gram.

Après 15 à 20 minutes d'infusion de la noix de galle dans l'eau, passez à travers un linge, et ajoutez le miel.

Gargarisme boraté (Bahi).

Semence de coings....	32 gram.
Eau commune... ..	750 gram.
Miel rosat.....	64 gram.
Borax en poudre....	12 gram.

Faites bouillir la semence dans l'eau pendant une demi-heure ; passez et ajoutez le miel et le borax.

Gargarisme contre la stomatite mercurielle peu aiguë (Ricord).

Eau de laitue.	250 gram.
Alun.....	2 gram.
Miel rosat.....	40 gram.

Mêlez. — On peut remplacer l'alun par 1 gramme d'acide hydrochlorique.

Potion neutralisante avec l'iode.

Iode pur.....	25 centigram.
Alcool.....	8 gram.
Eau de cannelle.....	75 gram.
Sirop de sucre.....	15 gram.

Mêlez par trituration dans un mortier de verre. — 1 demi-cuillerée, puis 1 cuillerée entière 4 fois par jour.

Potion contre la stomatite mercurielle (Herpin).

Chlorate de potasse....	2 à 4 gram.
Eau simple.	150 gram.
Sirop de limons ou de framboise... ..	30 gram.

Mêlez à chaud. — Par cuillerées dans la journée pendant 4 à 5 jours, temps nécessaire pour la guérison.

Traitement prophylactique. — Interrompre le traitement mercuriel si le malade est atteint de syphilis et s'il est traité par les mercuriaux. Agir de même pour les travaux journaliers si, dans ces travaux, le mercure est constamment employé. La médication antisyphilitique et mercurielle est-elle redevenue nécessaire : associer le mercure au camphre, au soufre, aux sulfures, à l'iode, à l'hydrate de chaux, à l'hydrochlorate d'ammoniaque

Poudre contre la stomatite mercurielle (Foy).

Chlorate de potasse en poudre.	1 gram.
Acide citrique en poudre.	3 décigram.
Sucre en poudre.....	2 gram.

Mêlez. — 4 paquets par jour dans un peu d'eau tiède.

Poudre de soufre (Wedekind).

Soufre lavé..	1 gram. 80 centigram.
Poudre de racine de <i>calamus aromaticus</i> , sucre en poudre, de chaque :	1 gram. 20 centigram.

Mêlez et divisez en 6 paquets. — 1 tous les soirs dans du pain azyme mouillé.

Purgatif salin.

Sulfate de soude ou de magnésie.	30 gram.
Eau de chicorée.....	3 tasses.

A prendre en 3 fois.

Purgatif savonneux (Lagneau).

Savon médicinal.	60 gram.
Rhubarbe en poudre.....	45 gram.
Aloès en poudre.....	15 gram.

Mêlez, et faites des pilules de 30 centigrammes. — 3 à 6 par jour.

Tablettes iodurées contre la salivation mercurielle.

Tablettes de gomme et de sucre contenant chacune 5 centigrammes d'iodure de potassium... ..	4 à 5 par jour.
---	-----------------

Continuer pendant 8 à 10 jours après la guérison.

(Voy. SYPHILIS); et, de toutes les préparations mercurielles, donner la préférence au deutochlorure.

La *salivation mercurielle*, produite par le calomel à l'intérieur, et des onctions avec l'onguent napolitain, employée comme moyen thérapeutique contre les péritonites, la métropéritonite, la méningite simple, la kératite, la rétinite, l'amaurose par congestion ou irritation, l'orchite et l'ovarite rebelles, certains engorgements chroniques, donne-t-elle lieu, ce qui est très rare, à quelques accidents graves : on y remédie, d'une part, en interrompant le traitement; de l'autre, en frictionnant les gencives avec l'alun pulvérisé (Velpeau), ou bien en les touchant avec un pinceau trempé dans l'acide hydrochlorique (Ricord).

Stomatite ulcéreuse. — *Symptômes locaux.* — Excoriation d'abord superficielle, puis profonde, ou bien, ramollissement des parties molles. — Chute de ces dernières, et, conséquemment, ulcère à forme irrégulièrement arrondie, à fond blanchâtre, à bords rouges et douloureux, siégeant le plus souvent sur le frein de la langue, à la voûte palatine, le long de la ligne médiane, et parfois à la base de la langue, à la face interne des joues. — Fétidité constante de l'haleine.

Symptômes généraux. — Rien de précis; rien de constant.

Traitement. — Boissons toniques et amères. — Gargarismes astringents et chlorurés; badigeonnage des surfaces malades avec le chlorure de chaux délayé en bouillie avec de l'eau, mais surtout cautérisations souvent renouvelées avec le soluté argentique concentré, et, de préférence, avec l'acide hydrochlorique. — Potion mucilagineuse avec le chlorate de potasse. — Régime doux. — Laxatifs légers.

Collutoire contre la stomatite ulcéreuse
(Pressat).

Alun.	16 gram.
Tannin.	4 gram.
Miel blanc. ...	32 gram.
Eau de roses. . .	64 gram.

Mêlez et agitez chaque fois.

L'eau de roses peut être remplacée par un infusé de sauge, de romain, de camomille, de matricaire, etc.

Potion mucilagineuse avec le chlorate de potasse.

Mucilage de gomme.	120 gram.
Chlorate de potasse.	4 gram.
Sirop de kina.	30 gram.

Mêlez. — Par cuillerées dans la journée. La consistance de ce mélange prolonge son adhérence et son contact avec les tissus malades.

La *stomatite ulcéreuse* observée sur les soldats par le docteur Bergeron, n'est autre que la *stomatite ulcéro-membraneuse* des enfants. Comme chez ces derniers, des ulcérations siègent sur les gencives, sur la face

interne des joues, la voûte et le voile du palais, la face postérieure et le bord des lèvres, et enfin sur la langue. Chez les uns et les autres, les ulcérations (celles des gencives exceptées) sont *unilatérales*. Chez les soldats les amygdales sont envahies (*amygdalite ulcéreuse*), ce qui n'a pas lieu chez les enfants. Enfin, symptômes suivants : adénite sous-maxillaire, adénite cervicale, fétidité de l'haleine, carie des dents, pyorrhée alvéolo-dentaire, diphthérie, comme chez les enfants, et salivation. Ce dernier caractère est moins prononcé chez les enfants. Chez les enfants encore, pas de douleur lancinante, pas d'insomnie comme chez les soldats.

Traitement. — Julep gommeux avec 4 gram. de chlorate de potasse. Gargarisme ou plutôt collutoire émollient (eau d'orge concentrée et miellée). — Eau de pruneaux ou bouillon de veau pour boisson. — Régime doux tant que la maladie présentera des symptômes inflammatoires, que la mastication sera douloureuse, la déglutition difficile ; puis changer, améliorer la nourriture, cause principale de la maladie, quand elle est mauvaise. La preuve de cette vérité, c'est la rareté de la stomatite ulcéreuse chez l'officier dont l'hygiène, en général, et la nourriture, en particulier, sont meilleures que chez le soldat.

STÉATOME. — Loupe séhacée, d'une consistance, d'une pesanteur spécifique plus prononcée que dans le lipome, plus vasculaire, plus susceptible de s'enflammer, de s'ulcérer, de passer à l'état cancroïde. Voy. LOUPE. CANCROÏDE (tumeur).

STÉRILITÉ. — Quand la stérilité dépend d'une déviation utérine, d'un vice de conformation, de l'étroitesse du col de l'utérus, etc., la main du chirurgien, armée d'un instrument tranchant (la cause n'étant pas une déviation), peut souvent y remédier ; mais quand la cause est vague ou inconnue, l'art n'a rien à faire.

La stérilité est-elle liée à la *pauvreté*, à l'*épuisement* du sperme chez l'homme, par suite de pertes séminales habituelles, continues, abondantes : Voy. PERTES SÉMINALES.

STRABISME. — Direction anormale de l'un ou des deux yeux à la fois. On y remédie par la section de partie ou totalité des muscles antagonistes. Succès souvent incomplets, ou strabisme nouveau.

STROPHIULUS, FEUX DE DENTS (affection papuleuse de la peau, avec démangeaison, etc.) — *Symptômes.* — Papules d'un rouge vif, sié-

geant sur les joues, les avant-bras, le dos de la main des très jeunes enfants. — Plaques rouges, érythémateuses, non saillantes, logées entre les papules (*strophulus intertinctus*). — Parfois, confluence dans les papules (*strophulus confertus*). — Durée éphémère de l'éruption (*strophulus volaticus*). — Pâleur des papules (*strophulus albidus*). — Absence d'aréole (*strophulus candidus*).

Traitement. — Lotions avec l'eau tiède, ou avec le lait de la nourrice. — Bains simples.

SUETTE MILIAIRE. — Pyrexie caractérisée par de grandes sueurs, par une éruption papulo-vésiculeuse dont les boutons ont la grosseur du grain de millet; de là le nom qui lui a été donné. La suette miliaire est tantôt un symptôme ou un épiphénomène, tantôt une maladie proprement dite. Cette affection est souvent épidémique, rarement sporadique.

Symptômes de l'invasion ou période prodromique bientôt suivie de la *période sudorale*. — Frissons, précédés ou non de : céphalalgie, douleurs articulaires et épigastriques, anorexie, lassitude, nausées, vomissements, etc. — Sueur d'une abondance telle, que les vêtements, les draps, les matelas peuvent en être imprégnés; d'une odeur particulière, caractéristique. — Élévation de la chaleur de la peau; sensibilité particulière, indéfinissable, pathognomonique, de cette dernière.

Symptômes de l'éruption, ou période éruptive. — L'éruption a lieu entre le troisième, quatrième, cinquième, sixième et même le septième jour après l'apparition des sueurs. Elle est annoncée par un sentiment de picotement, de fourmillement général, de douleurs dans tout le corps.

Les parties affectées sont : la surface antérieure de la poitrine, de l'abdomen, du dos; puis : les membres supérieurs et inférieurs, la face, le cuir chevelu, les pieds (rarement), le voile du palais (quelquefois), la langue (jamais).

Nature de l'éruption. — 1° Petites taches de 2 à 5 millimètres de diamètre, de la grosseur (déjà indiquée) du grain de millet, de couleur rouge (*miliaire rouge*), légèrement saillantes, donnant de la rudesse à la peau, disparaissant momentanément sous la pression, surmontées d'une petite vésicule visible à la loupe; 2° petites vésicules (*miliaire vésiculeuse*, ou *vésicules pustuleuses*), plus prononcées que les taches, avec aréole rouge à la base, pleines d'un liquide transparent et qui, peu à peu, prend un aspect séro-puriforme. La sérosité est-elle abondante : on a la variété miliaire dite *suettes miliaires bulleuses* ou *phlycténoïdes*. Y a-t-il ana-

logie entre les vésicules et les sudamina : la miliaire est dite *suette blanche*.

Période de la desquamation. — Elle a lieu du septième au vingt et unième jour ; elle est furfuracée ou en écailles épidermiques.

Symptômes généraux. — Symptômes prodromiques plus prononcés, et parfois de l'agitation, du délire, etc.

Traitement. — Commencer par ne pas ajouter à l'augmentation anormale des fonctions sudorales de la peau en donnant des boissons chaudes. Prescrire, au contraire, des tisanes fraîches, et maintenir dans l'appartement un air frais et souvent renouvelé. — Renouveler également le linge de corps et celui du coucher. — Soins de propreté. — Précautions incessantes contre tout refroidissement subit. — Repos du corps et de l'esprit. — Saignée modérée du bras, s'il y a de la fièvre. — Sanguées à l'anus s'il y a de la céphalalgie, à l'épigastre s'il y a constriction dans cette région. — Vomitifs (ipéca : principalement, s'il n'y a pas d'intermittence); purgatifs, s'il y a troubles ou embarras digestifs. — Antispasmodiques associés aux narcotiques contre les accidents nerveux. — Révulsifs sur les membres inférieurs s'il y a menace de suffocation. — Toniques amers (tisane de kina, eau vineuse, etc.) s'il y a faiblesse concomitante ou consécutive. — Lotions fraîches sur la peau quand celle-ci est chaude, sèche, mais non couverte de sueur. — Sulfate de quinine s'il y a périodicité et si la cause est paludéenne.

Régime. — En rapport avec les symptômes généraux. — Alimentation substantielle sur la fin.

SUEUR. — Liquide condensé à la surface de la peau en gouttelettes plus ou moins abondantes, par suite d'une élévation de la température ambiante, de la suspension momentanée de la respiration, de mouvements énergiques et prolongés, de certaines émotions ou maladies. La sueur du corps, quelle que soit la cause de sa production, doit toujours être ménagée et respectée. Dans l'état de santé, elle devient un émonctoire naturel et favorable à l'organisme tout entier. On l'entretient dans les conditions de *quantité* en évitant les grandes élévations et les grands abaissements de température ; en se mettant en garde contre les changements de chaud et de froid ; en s'habillant légèrement en été, chaudement en hiver et dans les saisons humides.

La sueur a-t-elle été tout à coup supprimée, répercutée ; est elle *rentrée*, comme on le dit vulgairement : Prescrire des boissons légèrement chaudes, sucrées ou miellées, des bains tièdes, des frictions sur la peau, l'exercice du corps.

Dans l'état de maladie, la sueur peut être une *crise*, un mode de terminaison également favorable. On ne doit en modérer l'abondance et la fréquence que dans certaines conditions pathologiques fâcheuses : la phthisie tuberculeuse, la suette miliaire, etc., présentent ces conditions. Voy. PHTHISIE, SUETTE. Mais, contre la sueur *partielle* ou *localisée*, excessive ou trop abondante, devenue, non pas une maladie, mais une incommodité incessante et désagréable, comme cela se voit chez quelques personnes dont les pieds et les mains *suent continuellement* il est permis d'essayer les pédiluves frais et acidulés avec l'acide hydrochlorique. On a conseillé également de toucher l'intervalle des orteils avec un pinceau trempé dans le topique suivant :

<i>Topique astringent</i> (A. Coffard).		guide. 29 parties.
Oxyde rouge de plomb.	1 partie.	Mêlez par trituration dans un mortier	
Sous-acétate de plomb li-		de porcelaine, et agitez chaque fois.	

Toutefois, ces tentatives doivent être surveillées, abandonnées même, si leur effet était suivi de quelque accident.

La sueur trop abondante des doigts, chez les personnes qui s'occupent de travaux manuels délicats et légers, et que l'on veut avoir d'une propreté irréprochable, est facilement diminuée avec le lycopode. Il suffit de plonger l'extrémité des doigts dans cette matière pulvérulente pour atteindre le but désiré.

SURDITÉ. — Privation du sens de l'ouïe, et par effet ou conséquence, privation de la parole (*surdi-mutité*).

Traitement. — Celui des causes d'abord qui peuvent être une inflammation aiguë ou chronique (otite), une paralysie de la pulpe auditive ou du tronc même du nerf auditif, ou un obstacle mécanique au libre accès des sons. Recourir parfois à la perforation de la membrane du tympan au moyen d'un emporte-pièce ou sorte de trépan que l'on conduit renfermé dans une canule, que l'on déploie ensuite, et que l'on fait agir à la manière d'un tire-bouchon. Le cathétérisme de la trompe d'Eustache peut aussi être pratiqué.

On peut encore tenter l'électricité (van Holsbeeck), l'éther. Mais quand l'affection est congénitale, qu'elle ne tient pas à une altération commençante du nerf auditif, altération curable par le temps ou la médecine, la guérison est impossible (Ménière).

Pour l'électricité, voici comment on procède. La tête du malade est

inclinée de manière à ce que l'oreille puisse être remplie à moitié d'eau tiède. Dans cette eau, on plonge l'excitateur auriculaire que l'on met en contact avec le *pôle positif* de l'appareil, et l'on place à la nuque un excitateur garni d'une éponge imbibée d'eau en rapport avec le *pôle négatif*. On produit un courant d'abord faible, puis progressivement plus fort. L'opération est renouvelée tous les jours.

L'éther est instillé à la dose de quelques gouttes (5 à 8) à chaque opération.

Contre la surdité idiopathique, traitement empirique, c'est-à-dire : injections faites avec le baume acoustique, la térébenthine de Venise, le savon médicinal, la créosote, les gouttes d'aconitine, etc.

Baume acoustique créosoté.

Alcoolat de mélisse composé 10 gram.
Huile d'amandes douces. 20 gram.
Fiel de bœuf..... 10 gram.
Créosote..... 10 gouttes

Mélez exactement, et agitez chaque fois. — Quelques gouttes sur un peu de coton que l'on place dans l'oreille.

Gouttes d'aconitine (Turnbull).

Aconitine. 1 gram.
Alcool rectifié..... 8 gram.

Faites dissoudre.

On préparera de même les *gouttes de véraltrine* et les *gouttes de delphine*.

On emploie ces gouttes tantôt en frictions faites sur la face ou sur le derrière de l'oreille, tantôt en introduisant la substance médicamenteuse dans le conduit auditif même. Un des effets les plus remarquables est le rétablissement de l'écoulement du cérumen s'il avait cessé. De bons effets sont encore obtenus dans les conditions suivantes : surdité due à un gonflement des glandes tonsillaires (alors on fait des frictions sur les glandes mêmes); surdité provenant de l'obstruction de la trompe d'Eustache (comme il arrive après la fièvre scarlatine et d'autres fièvres éruptives); sur-

dité tenant à une affection nerveuse ou à la paralysie.

Alcoolature de racine d'aconit.

Racine fraîche d'aconit... 100 gram.
Alcool à 40°..... 100 gram.

Contusez la racine fraîche d'aconit, laissez la pâte pendant 6 heures à une température de 36°, puis placez-la dans un flacon bien fermé avec l'alcool; après deux jours de macération, décantez, exprimez, filtrez, et conservez pour l'usage.

Cette teinture pourra remplacer les *gouttes d'aconitine* de Turnbull.

Huile créosotée.

Créosote. 5 gram.
Huile d'amandes..... 20 gram.

Mélez et agitez chaque fois.

On en introduit quelques gouttes dans l'oreille, matin et soir, avec un pinceau.

Injection de térébenthine (Detharding).

Savon médicinal. 20 gram.
Térébenthine de Venise... 10 gram.
Eau distillée..... 200 gram.

Mélez, et ajoutez au mélange :

Teinture de benjoin..... 5 gram.

3 ou six injections par jour.

CATHÉTÉRISME (*de la trompe d'Eustache*). — Porter jusque dans la trompe une sonde de gomme élastique, soutenue par un mandrin de 110 à 160 millimètres de long, sur 1 à 2 millimètres de diamètre, avec courbure assez forte à une extrémité, et un anneau à l'autre. — Retirer le mandrin. — Injecter de l'air ou un liquide quelconque renfermé dans une seringue ou une bouteille de caoutchouc adaptée à la sonde.

SYMPHYSIS. — Adhérence *congénitale* ou *accidentelle*, *totale* ou *partielle* du prépuce avec le gland. Rien à faire quand il n'y a pas d'accidents, de conséquences graves. Agir par incision sur les adhérences partielles par l'introduction d'une petite feuille de myrte quand l'adhérence est totale. A-t-on pratiqué l'incision : à chaque pansement, séparer la surface sanglante par un linge enduit de cérat.

SYNCHYSIS. — Ramollissement du corps vitré, distingué en *synchysis simple* et *synchysis étincelant*.

Affection au-dessus des ressources de l'art. En effet, que peuvent les praticiens les plus habiles contre un organe qui a perdu de sa transparence, qui est déformé, qui présente une dépression centrale, des bosselures, etc. (caractères du *synchysis simple*) ; et comment rétablir la vue dans un œil où flottent, çà et là, des paillettes de cholestérine, sous forme de petits points lumineux (caractères du *synchysis étincelant*) ?

SYNCOPE. — Suspension momentanée des battements du cœur, des mouvements respiratoires, des fonctions sensoriales, de la locomotion, etc. — La syncope est souvent un symptôme, mais elle peut constituer une maladie distincte ; c'est sous ce rapport que nous allons indiquer son traitement.

Traitement. — Transporter les malades dans un lieu spacieux, frais et bien aéré. — Déliair tous les cordons, tous les vêtements. — Décubitus horizontal, la tête un peu basse. — Projeter de l'eau froide sur la face. — Faire avaler un peu d'eau pure ou légèrement aiguisée d'ammoniaque, d'éther, de vinaigre, d'alcool, de rhum, de kirch ou d'eau-de-vie. — Faire respirer des liqueurs spiritueuses (eau de Cologne, de mélisse), ou des flacons de sels, de vinaigre. — Frictionner les tempes avec de l'eau vinaigrée, le corps avec des morceaux de flanelle chauds et secs, ou imbibés de liqueurs alcooliques. — Agiter, secouer le malade. — Donner un lavement avec le sel, le vinaigre, etc., si les premiers moyens échouent.

On traite de la même manière la *simple défaillance* ou *lipothymie*,

premier degré de la syncope ou syncope incomplète, dans laquelle la respiration et la circulation continuent, mais très faiblement.

Enfin, les cas de syncope pendant le travail de l'accouchement exigent la prompte délivrance de la femme.

SYNDACTYLIE. — Adhérence des doigts. Il y en a plusieurs variétés, selon que les doigts sont réunis par un prolongement du pli cutané interdigital, selon que les doigts sont maintenus en rapport par des adhérences des tissus sous-cutanés, et selon que le squelette des deux doigts voisins est confondu. Rien à faire dans ce dernier cas. Dans les deux autres vices de conformation, on a recours à des procédés opératoires que le génie des chirurgiens doit modifier et approprier, qu'il est difficile d'indiquer d'avance, mais qui se résument tous en incisions, divisions, dissections, ou méthodes autoplastiques.

SYNÉCHIE. — Adhérence vicieuse de l'iris. Accident heureux quand la réunion est antérieure, qu'elle a remédié à certaines brèches de la cornée, et que la belladone peut guérir l'iritis. Quand la synéchie est totale, invétérée, rien à faire.

La synéchie antérieure n'est-elle que partielle : rien à faire. Dans le cas contraire, introduire à travers la cornée un couteau à cataracte ou une aiguille en fer de lance, détruire l'adhérence de bas en haut, éviter l'écoulement de l'humeur aqueuse. Enfin, quand la synéchie est postérieure, qu'elle existe sur les deux yeux, on a recours à la pupille artificielle.

SYPHILIDES. — Accidents secondaires de la syphilis, affectant la peau sous les formes *exanthématique, vésiculeuse, bulleuse, papuleuse, pustuleuse, tuberculeuse et squameuse*, et ayant une tendance à détruire les tissus.

1° **Syphilide érythémateuse.** — A. *Roséole syphilitique.* — Affection siégeant sur le tronc. Taches rosées, puis, grisâtres et brunâtres, durée variable, rarement inflammatoires, susceptibles de *récidives*, n'exigeant aucun traitement particulier. Toutefois, quelques-uns recommandent les bains alcalins, les fumigations cinabrées.

B. *Erythème syphilitique.* — Éruption lente et progressive, siégeant sur le tronc, puis sur le ventre et les flancs. — Taches roses à peine visibles d'abord, puis la teinte augmente, devient violacée, simule des marbrures vasculaires, bleuâtres que le froid développe quelquefois sur

certaines sujets. — Pas de fièvre. — Troubles digestifs non constants. — Rien de particulier pour le traitement.

2° **Syphilide vésiculeuse.** — A. *Eczema syphilitica.* — Teinte d'un rouge peu vif, couleur cuivrée des auréoles, vésicules plus grosses que dans l'eczéma ordinaire, durée plus longue, couleur noire des croûtes. — Pas de fièvre. — Rien de particulier sur le traitement.

B. *Herpès syphilitique.* — Vésicules ayant la forme de disques variables en étendue (pièces de 50 centimes à 1 franc). — Teinte cuivrée, puis grisâtre. — Pas de fièvre. — Aucun traitement particulier.

C. *Varicelle syphilitique.* — Un peu de fièvre annonce l'éruption; passage rapide de celle-ci à l'état chronique.

3° **Syphilide bulleuse.** — A. *Rupia syphilitique.* — Croûte succédant à la bulle plus noire et plus dure que dans le rupia ordinaire. — Auréole cuivrée comme dans toutes les syphilides. — Ulcère profond, grisâtre, avec bords durs et taillés à pic.

4° **Syphilide pustuleuse.** — A. *Acné syphilitique* ou *syphilide lenticulaire.* — Éruption siégeant au cuir chevelu, au visage, sur les membres inférieurs. — Pustules plus ou moins nombreuses, plus confluentes que dans l'acné ordinaire. — Peau sèche et flétrie; pas de tannes, d'auréole, d'ulcération; cicatricules arrondies et déprimées (elles sont saillantes, plissées, oblongues dans l'acné ordinaire). — *Traitement interne* : celui de la syphilis. — *Traitement externe* : bains de vapeur, bains sulfureux, bains alcalins, fumigations cinabrées, vésicatoires (Hervieux). Voy. ACNÉ.

B. *Impétigo syphilitique.* — Éruption confluyente ou non confluyente. — Symptômes généraux plus prononcés dans la première variété que dans la seconde. — Croûtes verdâtres et aréole cuivreuse dans l'impétigo syphilitique confluyente ou *syphilide pseudo-crustacée.*

Marche lente et aiguë des deux variétés. — Pustules intactes et isolées dans la variété non confluyente. — Traitement commun.

C. *Ecthyma syphilitique.* — Siége sur le visage, le tronc, très rarement sur les membres inférieurs. — Rare chez les enfants, plus fréquent chez les adultes. — Pustules phlycténiées. — Ulcérations profondes. — Tégument voisin terreux et flétri. — Cicatricules rondes, déprimées, profondes. Comme *traitement* : chez les enfants, la *pommade à l'oxychlorure ammoniacal de mercure*; chez l'adulte, *pommade avec l'iodure de mercure.* Voy. les formules placées après SYPHILIS.

5° **Syphilide tuberculeux.** — Affection peu différente du molluscum,

du frambœsia, du lupus exedens, du bouton d'Alep, etc. — A. *Syphilide tuberculeuse en groupes*. — Tubercules de la grosseur d'un pois ou d'une tête d'épingle, à sommet grisâtre, et recouverts d'une squame petite, sèche et grisâtre. — Pas d'ulcération, pas de cicatrice. — Siège : cou, front, membres inférieurs.

B. *Syphilide tuberculeuse disséminée*. — Tubercules d'une teinte cuivrée, gros, saillants, arrondis ou ovalaires, à base large et dure, pouvant envahir tout le corps, mais ayant pour siège de prédilection la face et les membres.

C. *Syphilide tuberculeuse perforante*. — Tubercules nombreux, volumineux, promptement ulcérés et détruisant promptement les tissus.

D. *Syphilide tuberculeuse serpigineuse*. — Affection détruisant les tissus en rampant plus ou moins profondément dans leur épaisseur. — Ulcération rapide des tubercules. — Formation de croûtes noires, épaisses, coniques. — Sous ces croûtes, simulant des écailles d'huître : ichore saïeux, puriforme, fétide. — Cicatrices irrégulières, étendues, sur la partie antérieure du tronc, à la face (sièges habituels de cette variété) dont elles ont rongé les ailes du nez, les lèvres, les paupières.

Traitement. — La syphilide tuberculeuse et ses variétés doivent être traitées comme la syphilis d'abord, puis par les pommades mercurielles, les lotions excitantes, les cautérisations légères, les poudres d'alun, de sabbine, etc.

6° **Syphilide papuleuse**. — Une seule espèce ou variété a été décrite, c'est le *lichen syphilitique*. Cette éruption est parfois pyrétique; elle est confluente ou discrète; sa teinte cuivrée est remarquable, ses papules sont plus ou moins grosses, et la face, le cou sont les points du corps où on les rencontre le plus habituellement. Du reste, rien de particulier sur son traitement, à part les vésicatoires (Hervieux).

7° **Syphilide squameuse**. — A. *Psoriasis syphilitique*. — Légère adhérence des squames; couleur cuivrée ou brune des plaques; couleur rouge cuivré du fond sur lequel reposent les squames; bords des plaques plus élevés que le centre; cicatrices légères.

B. *Syphilide squameuse éornée*. — Squames épaisses, saillantes, dures, grisâtres, siégeant sur des plaques isolées ou confluentes. Teinte cuivrée de l'auréole. Sièges de prédilection : plante des pieds, paume des mains. — Pas de démangeaison. — Traitement antisyphilitique interne.

8° **Syphilide maculée ou taches syphilitiques**. — Taches brunâ-

tres isolées, d'une étendue égale ou à peu près à celle d'une pièce de 5 francs, ne disparaissant pas sous la pression des doigts, non prurigineuse, occupant la partie antérieure du cou, les membres inférieurs. — Traitement mercuriel interne.

Bain mercuriel (Widekind).

Bichlorure de mercure...	} De chaque,	15 gram.
Chorhydrate d'ammonia-		
que.....		
Eau distillée.....		500 gram.

Faites dissoudre, et versez dans une baignoire de bois remplie d'eau.

Bichlorure de mercure albumineux (Mercure animalisé ou combinaison du mercure avec l'albumine) (Lassaigne).

Blancs d'œufs.....	n° 2.
Eau distillée....	500 gram.
Soluté de sublimé corrosif..	6 gram.

Mêlez le tout par trituration. Laissez déposer. Recueillez le précipité, lavez-le à l'eau distillée, et faites-le sécher à l'étuve.

Base des *Biscuits antisypilitiques* d'Olivier.

Décocté de salsepareille composée.

(P L.)

Salsepareille coupée.....	250 gram.
Faites bouillir dans :	
Eau.....	4000 gram.
Jusqu'à réduction de. . .	2000 gram.

Ajoutez :

Gaïac râpé ..	50 gram.
Écorce de garou incisée.	10 gram.

Enfin faites infuser pendant une demi-heure :

Sassafras coupé.	} De chaque,	50 gram.
Réglisse ratissée et coupée		

Passez. Par tasses dans la journée.

Espèces sudorifiques (Smith).

Salsepareille.....	30 gram.	
Squine.	} De chaque,	40 gram.
Réglisse.		
Gaïac ..		

Coupez, incisez ou râpez chaque substance, et mêlez exactement. 30 grammes pour 1 litre d'eau.

Essence concentrée de salsepareille.

Salsepareille.....	500 gram.
Sassafras....	100 gram.
Alcool à 21°.....	4000 gram.

Après deux jours de digestion, versez cette teinture dans :

Eau bouillante.....	4000 gram.
---------------------	------------

Vingt-quatre heures après, passez, filtrez, et ajoutez :

Sirop de sucre..	1000 gram.
------------------	------------

On prend ordinairement 4 cuillerée ou 2 de ce médicament délayé dans un verre d'eau chaude, qu'on réitère 4 ou 5 fois par jour.

Gargarisme antisypilitique.

Décocté de gruau.....	100 gram.
Miel.	20 gram.
Liqueur de Van Swieten...	10 gram.

Mêlez et agitez chaque fois.

Gargarisme avec le sublimé (Ricord).

Décocté de ciguë et mor-	} De chaque,	250 gram.
relle.		
Deutochlorure de mer-		1 décigram.
cure.....		

On augmente la dose jusqu'à 5 centigrammes pour 30 grammes.

Gargarisme avec le cyanure de mercure
(Parent).

Cyanure de mercure... 5 décigram.
Décocté de guimauve. 500 gram.

Faites dissoudre. — Gargarisez cinq ou six fois par jour. Ne pas avaler.

Mélange mercuriel (Cazenave).

Oxyde rouge de mercure. 5 centigram.
Sucre blanc..... 3 gram.

Mêlez. — Divisez en 10 paquets égaux.

Un le matin d'abord ; puis, le second jour, un autre le soir. On pourrait augmenter ainsi jusqu'à 2 ou 3 paquets matin et soir.

Mercure gommeux de Plenck.

Mercure..... 1 gram.
Gomme arabique en poudre... 3 gram.
Sirop diacode..... 4 gram.

Triturez dans un mortier de porcelaine jusqu'à extinction du mercure.

2 grammes dans un véhicule approprié, ou sous forme de bols ou pilules.

Mixture antisyphilitique (Cazenave).

Sirop de daphné-mézérèum. 100 gram.
Sirop de Tolu..... 200 gram.
Sous-carbonate d'ammonia-
que..... 5 gram.

Mêlez. — 1 cuillerée matin et soir.

Pastilles mercurielles (Corbel-Lagneau).

Mercure métallique.... } De chaque,
Beurre de cacao. .. } 5 gram.

Triturez jusqu'à extinction avec :

Huile d'œuf, quantité suffisante. Ajoutez :
Chocolat à la vanille. ... 40 gram.

Faites 100 pastilles. — Depuis 2 jusqu'à 6.

Pastilles mercurielles altérantes.

Pâte de chocolat à la vanille. 500 gram.
Calomélas bien lavé..... 1 gram.

Faites 100 pastilles après avoir mêlé intimement le calomélas à la pâte de chocolat. On peut remplacer le chocolat par 500 grammes de pâte faite avec du sucre en poudre et du mucilage d'eau de fleur d'oranger. Chaque pastille contiendra 1 milligramme de calomélas.

10 par jour (soit 1 centigramme de calomel), prises 1 toutes les heures ou toutes les deux heures. Chaque jour, on augmentera de 2 le nombre des pastilles. Quand on sera arrivé à 20 (2 centigrammes de calomel), il sera prudent de s'arrêter. On continuera cette administration pendant 3 mois au moins, 6 mois au plus.

Pilules de proto-iodure de mercure.

Proto-iodure de mercure. 5 décigram.
Rob de sureau..... 2 gram.
Poudre de réglisse, quantité suffisante.

Faites 50 pilules. On en prendra 1 le matin et 1 le soir.

Autres (Biett).

Proto-iodure de mercure.... 1 gram.
Thridace..... 4 gram.

Pour faire 100 pilules. De 1 à 5.

Pilules de proto-iodure de mercure et de gaïac (Biett).

Proto-iodure de mercure.... 2 gram.
Extrait de gaïac..... 4 gram.
Thridace..... 3 gram.
Sirop ou poudre de salsepareille, quantité suffisante.

Faites une masse, que vous diviserez en 72 pilules. 1, puis 2 par jour.

Pilules de proto-iodure de mercure et de ciguë (Ricord).

Proto-iodure de mercure. | De chaque,
Thridace..... | 3 gram.
Extrait thébaïque..... 1 gram.
Extrait de ciguë..... 6 gram.

Faites 60 pilules. — On fait prendre une de ces pilules le soir, cinq heures après le dernier repas. Lorsqu'on en augmente la dose, on les prescrit matin et soir.

Deuxième formule (Ricord).

Proto-iodure de mercure.	} De chaque,	
Thridace..... ..		5 gram.
Poudre de feuilles de bel- ladone..... ..		
Extrait thébaïque..... ..	1 gram.	

Faites 60 pilules. — Même dose.

Pilules de deuto-iodure de mercure (Magendie).

Deuto-iodure de mercure. 5 centigram.
Extrait de genièvre..... 5 décigram.
Poudre de réglisse, quantité suffisante.

Mêlez et faites 8 pilules, dont on donnera d'abord 2 le matin et 2 le soir ; puis 4 le matin et 4 le soir.

Pilules de proto-iodure de mercure (Hardy).

Proto-iodure de mercure.. 1 gram.
Thridace..... .. 2 gram.

Mêlez, et faites 40 pilules. — 1, puis 2, puis 3 et 4 par jour, avec intervalle ou repos à chaque augmentation de la même dose continuée pendant une semaine. A l'action de ces pilules, joindre celle du gaïac, de la salsepareille en tisane.

Pilules de sublimé au gluten.

Sublimé corrosif.. .. 1 gram.
Gluten frais.... .. 15 gram.
Poudre de gomme.. .. 4 gram.
Poudre de guimauve..... 8 gram.

Mêlez, et faites 160 pilules. — Chaque pilule contient 6 milligrammes environ de sublimé. Dose : 1 à 2 par jour.

Pilules d'iodhydrargyrate de potassium (Puche).

Bi-iodure de mercure.. 4 décigram.

Iodure de potassium... 4 décigram.
Sucre de lait. 3 gram.
Sirop de gomme, quantité suffisante.

Faites 32 pilules. — 1 à 4 par jour.

Pilules suédoises.

Calomel.. 6 gram.
Sulfure noir de mercure.... 4 gram.
Kermès minéral..... 4 gram.
Mie de pain, quantité suffisante.

Faites 144 pilules. — 3 ou 4 par jour.

Pilules de mercure soluble de Hahnemann (Cazenave).

Mercure soluble de Hahne-
mann. 1 gram.
Thridace. 3 gram.

Faites 40 pilules. — 1, puis 2 par jour.

Pilules d'aconit (Biett).

Extrait alcoolique d'aconit.. 2 gram.
Poudre de guimauve, quantité suffisante.

Mêlez et divisez en 48 pilules. — 1 à 2 matin et soir.

Pilules d'onguent mercuriel (Lagneau).

Pommade mercurielle double. 4 gram.
Poudre de guimauve..... 3 gram.

Faites 144 pilules. — 3 par jour.

Pilules mercurielles (Sédillot, Rayer).

Pommade mercurielle double. 3 gram.
Savon médicinal. 2 gram.
Poudre de réglisse..... 1 gram.

Mêlez, et faites des pilules de 2 décigrammes. — Dose : 2 pour les femmes et 3 pour les hommes.

Pilules mercurielles (Biett).

Onguent mercuriel. } De chaque,
Poudre de salsepareille. } 5 gram.

Mêlez, et divisez en 50 pilules. — De 1 à 3 par jour.

Pommade avec l'oxychlorure ammoniacal de mercure (Gibert).

Cérat opiacé..... 30 gram.

Oxychlorure ammoniacal de
mercure..... 2 gram.

Mélez. — Pour panser les ulcérations.

Pommade au proto-iodure de mercure (Gibert).

Axonge..... 30 gram.

Proto-iodure de mercure. 1 à 2 gram.

Mélez. — Dans le pansement des ulcérations.

Poudre cathérétique.

Alun calciné et pulvérisé.. 1 partie.

Sabine en poudre..... 2 parties.

Mélez. — Pour saupoudrer les surfaces ulcérées.

Poudre mercurielle (Hahnemann).

Opium pulvérisé.. 1 gram.

Mercure soluble d'Hahnemann. 1 gram.

Gomme adragante en poudre. 10 gram.

Mélez. — Dose : 8 décigrammes.

Poudre contre les végétations vénériennes (Vidal).

Alun. 2 gram.

Poudre de sabine. 1 gram.

Mélez. — Appliquez sur les végétations. Si le gland est naturellement recouvert par le prépuce, en ramenant ce dernier sur lui-même, la poudre se trouve maintenue sur les végétations. Dans le cas contraire, un pansement simple fait le même office. D'ailleurs, la sécrétion de la muqueuse suffit d'abord pour fixer la poudre. Deux fois par jour ou renouvelle le pansement.

Rob dépuratif.

Salsepareille. 200 gram.

Écorce de daphné-mézéréum. 100 gram.

Faites infuser dans :

Eau, quantité suffisante
pour obtenir colature. 2000 gram.

Dans cette colature faites fondre :

Sucre..... 4000 gram.

Proto-iodure de fer... 25 gram.

Dose : 2 à 6 cuillerées par jour.

Sirop de deuto-iodure ioduré de mercure (Boutigny, Gibert).

Bi-iodure de mercure.... 1 gram.

Iodure de potassium.... 50 gram.

Eau..... 50 gram.

Dissolvez, filtrez au papier, et ajoutez :

Sirop de sucre blanc marquant 36° à
froid..... 2400 gram.

La capacité d'une cuillerée à soupe ordinaire contient 25 grammes de ce sirop, et c'est à cette dose que M. Gibert l'administre à ses malades. Cette dose représente 1 centigramme de bi-iodure et 50 centigrammes d'iodure.

Sirop de Larrey (additionné).

Sirop dépuratif de Larrey. 500 gram.

Deutochlorure de mercure.....	} De chaque, 25 centigram.
Hydrochlorate d'ammoniaque.....	
Extrait aqueux d'opium.....	
Liquideur d'Hoffmann..	2 gram.

Mélez. — 20 à 60 grammes.

Sirop de salsepareille.

Extrait de salsepareille... 192 gram.

Eau pure..... 2000 gram.

Sucre blanc..... 4000 gram.

Faites dissoudre l'extrait dans l'eau à la chaleur du bain-marie; filtrez la li-

queur chaude ; ajoutez-y le sucre, et faites un sirop par simple solution.

Dose : 60 à 120 grammes dans les tisanes.

Sirop de squine.

On le prépare de même avec l'*extrait alcoolique de squine*, extrait qui s'obtient comme celui de salsepareille. — Mêmes doses, dans les mêmes cas.

Sirop contre les syphilides (Bazin).

Bi-iodure de mercure.. 20 centigram.
Iodure de potassium.. 10 gram.
Sirop de saponnaire... 500 gram.

Mêlez. — 2 cuillerées, puis 4 par jour. — Seconder les bons effets du médicament par les eaux sulfureuses, les cautérisations, les antiseptiques, etc., selon les cas.

Sirop végétal de Velno.

Racine de bardane..... 60 gram.
Racine de pissenlit..... 30 gram.
Feuilles de menthe verte.. 30 gram.
Séné..... }
Coriandre..... } De chaque,
Réglisse..... } 5 gram.
Eau..... 750 gram.
Sucre..... 1000 gram.

Faites un sirop auquel on ajoute, d'après la prescription du médecin, 10 centigrammes de sublimé corrosif par 500 grammes de sirop.

Sirop de Bellet (réformé).

Sirop de sucre..... 500 gram.
Éther nitrique... 2 gram.

Mêlez. — 1 cuillerée le matin dans un verre d'eau ou de tisane.

Si, en donnant le sirop de Bellet, le médecin entend prescrire une préparation mercurielle, il faut qu'il indique la dose du composé mercuriel : 1 centigramme de sublimé corrosif par 30 grammes de sirop, dose convenable pour les

enfants. On le prescrit alors par cuillerée à café. Si le médecin ne prescrit point l'addition du sel mercuriel, le pharmacien devra composer son sirop sans mercure.

Sirop de Portal.

Racine de gentiane... 20 gram.
Racine de garance... 10 gram.
Écorce de quinquina... 10 gram.

Faites infuser dans quantité suffisante d'eau ; passez, filtrez et ajoutez :

Sirop de sucre..... 1500 gram.

D'autre part, faites un autre sirop avec :

Racine de raifort..... 20 gram.
Suc de cresson..... 60 gram.
Suc de cochléaria..... 60 gram.
Sucre blanc... 220 gram.

Passez et mêlez les deux sirops. On ajoute à cette préparation, à mesure du besoin, 5 centigrammes de deutochlorure de mercure pour 500 grammes ; mais, d'après ce que l'on sait de l'action du soufre des plantes crucifères sur les substances métalliques, il est évident que ce sel se trouve décomposé et réduit à l'état de sulfure de mercure.

Dose : 50 à 60 grammes.

Sirop de daphné-mézéréum (Cazenave).

Extrait alcoolique de
daphné-mézéréum.. 1 décigram.
Sirop de sucre..... 500 gram.

Mêlez. — 40 à 60 grammes par jour.

Sirop de Peyrilhe.

Eau... 1000 gram.
Feuilles de mélisse. 120 gram.
Follicules de séné... 15 gram.

Faites infuser pendant une heure à une douce chaleur ; passez et ajoutez dans 350 grammes de l'infusé :

Sucre..... 720 gram.
Carbonate d'ammoniaque. 4 gram.

Faites dissoudre — Un demi-verre toutes les 6 heures.

Sirop d'iodhydrargyrate de potassium
(Puche).

Iodhydrargyrate de potassium.	1 gram.
Teinture de safran.	10 gram.
Sirop de sucre.	489 gram.

Mêlez. — Dose : de 25 à 100 gram. par jour dans une tisane appropriée.

Ce sirop contient, pour chaque dose de 25 grammes, 5 centigrammes d'iodhydrargyrate de potassium.

Sirop antisyphilitique composé (Puche).

Iodhydrargyrate de potassium.	1 gram.
Iode.	1 gram.
Iodure de potassium.	20 gram.
Sirop de coquelicot.	478 gram.

Mêlez. — Dose : 1 à 5 cuillerées dans une tisane convenable.

Ce sirop, très énergique, facile à doser, contient, pour chaque dose de 20 grammes, 1 milligramme d'iodhydrargyrate, 41 milligrammes d'iodure de potassium, et 2 milligrammes d'iode.

Sirop de salsepareille composé
(Sirop de Cuisinier).

Salsepareille.	1000 gram.
Bourrache.	64 gram.
Roses pâles.	64 gram.
Séné.	64 gram.
Anis.	64 gram.
Sucre.	1000 gram.
Miel blanc.	1600 gram.

Faites un sirop d'après les règles du Codex.

64 à 125 grammes par jour. Par cuillerée ou dans une tisane sudorifique.

On ajoutera quelquefois, par 500 grammes de ce sirop, 4 décigrammes de sublimé corrosif dissous dans 8 gram.

d'alcool. On n'en prescrit alors que 2 ou 3 cuillerées par jour.

Cette addition ne doit être faite que sur l'ordonnance du médecin.

Soluté iodo-mercuriel (Hardy).

Eau distillée.	250 gram.
Iodure de potassium.	16 gram.
Bi-iodure de mercure.	5 à 10 centigram.

Chaque cuillerée à bouche représente à peu près 1 gram. d'iodure et 3 milligrammes de bi-iodure.

Dose : 1 cuillerée par jour pendant une semaine, puis 2 cuillerées, etc.

Soluté d'iodhydrargyrate de potasse
(Puche).

Bi-iodure de mercure.	4 décigram.
Iodure de potassium.	4 décigram.
Eau distillée.	250 gram.

Dose : 50 à 20 grammes dans les vingt-quatre heures. — Dans les mêmes cas que la liqueur de Van-Swieten.

Tisane de gaïac composée (Chaussier).

Gaïac râpé.	50 gram.
Raisins secs.	30 gram.

Faites bouillir pendant une demi-heure dans :

Eau.	2500 gram.
--------------	------------

Faites infuser.

Sassafras râpé.	} De chaque,
Racine de réglisse coupée.	

Passez. — 1 ou 2 litres par jour.

Tisane antisyphilitique (Dupuytren).

Squine coupée.	} De chaque,	
Gaïac coupé.		10 gram.
Salsepareille coupée.		

Eau.	1500 gram.
Sirop de Cuisinier.	120 gram.

Faites bouillir les racines jusqu'à ré-

duction de 1000 grammes de liquide ; passez, et ajoutez le sirop. A boire dans la journée.

Tisane de mézéréum (Thompson).

Écorce de daphné-mézéréum. 5 gram.

Faites bouillir dans :

Eau. 1500 gram.
jusqu'à réduction de. 1000 gram.

Faites infuser :

Racine de réglisse. 10 gram.

Passez. — Par tasses dans la journée.

Tisane de mézéréum composée.

Écorce de mézéréum. . . 10 gram.
Tiges de douce-amère. 20 gram.
Racine de bardane. . . . 50 gram.
Eau commune. 2000 gram.

Faites bouillir jusqu'à réduction d'un quart, et versez sur :

Racine de réglisse ratissée. 10 gram.

Passez. — Une demi-tasse toutes les quatre heures

Tisane de Zittmann.

N° 1.

Salsepareille. 400 gram.

Faites digérer pendant vingt-quatre heures dans :

Eau. 24000 gram.

Ajoutez :

Sucre d'alun (alun, 4 ; kina, 1). 50 gram.
Calomel 15 gram.
Cinabre. 5 gram.

Faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers et ajoutez :

Feuilles de sénè. 100 gram.
Racine de réglisse. . . . 50 gram.
Anis } De chaque,
fenouil. } 15 gram.

Laissez infuser quelques instants, passez. Demi-litre matin et soir.

N° 2.

Résidu du décocté précédent, plus :

Salsepareille. 200 gram.

Faites bouillir dans :

Eau. 9000 gram.

Ajoutez :

Écorce de citron, car- } De chaque,
damone, cannelle, ré- } 10 gram.
glisse }

Passez. — Un demi-litre au milieu du jour. L'usage des préparations ci-dessus est souvent précédé de l'administration du purgatif suivant :

Résine de jalap. 1 décigram.
Comme-gutte. 25 milligram.
Aloès. 2 décigram.

Mêlez pour une pilule, le matin.

Tisane de Feltz (F. H. P.).

Salsepareille. 60 gram.
Gelée de poisson. . . . 10 gram.
Sulfure d'antimoine lavé. . . 90 gram.
Eau. 2 litres.

Faites bouillir et réduire à un litre. A prendre dans la journée par verres.

Cette tisane jouit d'une grande célébrité ; elle contient une très faible proportion d'acide arsénieux et d'oxyde d'antimoine. On lave ordinairement le sulfure d'antimoine à l'eau bouillante. Ce lavage enlevant une partie de l'arsenic, le docteur Rayet préfère la formule qui suit :

Decocté de salsepareille. 500 gram.
Arséniate de soude. . . . 3 milligram.

Faites un soluté que vous donnerez par petites tasses dans la journée.

Tisane antisyphilitique, dite Tisane ou Rob d'Arnould.

Sulfure d'antimoine renfermée dans un nouet. . . . 50 gram.
Salsepareille incisée. . . . 60 gram.

Gaïac râpé, écorce de }
 buis, écorce de garou, } De chaque,
 colle de poisson } 8 gram.
 Eau 1500 gram.

Faites bouillir jusqu'à réduction de 1000 gram. — Par verres.

Tisane sudorifique (Biett).

Gaïac râpé 30 gram,

Faites bouillir dans un litre et demi d'eau jusqu'à réduction à un litre. Ajoutez à la fin de l'ébullition :

Daphné-mézéréum 2 gram.

Quatre verres dans la journée, deux le matin et deux le soir.

Tisane sudorifique (Casenave).

Salsepareille 45 gram.

Eau 1250 gram.

Faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers ; ajoutez, vers les dix dernières minutes de l'ébullition :

Daphné-mézéréum 1 gram.

Passez et édulcorez avec :

Sirop de squine 100 gram.

Trois verres dans la journée.

Tisane de Pollini (réformée).

Salsepareille coupée . . }
 Squine coupée } De chaque,
 Pierre ponce pulvérisée . } 50 gram.
 Sulfure d'antimoine . . . 100 gram.
 Brou de noix sec 350 gram.

Mettez le sulfure d'antimoine dans un nouet de linge, et faites bouillir lentement dans : eau, 7000 gram., jusqu'à réduction de 3500 gram.

Passez, laissez reposer et décantez. — Demi-verre toutes les heures.

Tisane lusitanienne.

Gaïac râpé 30 gram.

Mézéréum coupé 15 gram.

Salsepareille coupée . . . 1000 gram.

Sulfure d'antimoine (dans un nouet) 60 gram.

Faites bouillir dans : eau, 6000 gram., jusqu'à réduction à 4000 gram.

Jetez le décocté bouillant sur :

Santal rouge concassé . . } De chaque,

Santal blanc concassé . . } 100 gram.

Réglisse concassée 15 gram.

Bois de rose } De chaque,
 Sassafras } 30 gram.

Passez après 25 à 30 minutes d'infusion.

1 ou 2 litres par jour.

Tisane antisiphilitique (Cazin).

Bardane 250 gram.

Vin blanc } De chaque,

Eau } 1000 gram.

Follicule de séné 30 gram.

Faites digérer le tout au bain-marie pendant 20 heures ; passez au tamis fin. — Deux à trois verres le matin à jeun.

Tisane sudorifique (F. H. P.).

Bois de gaïac râpé 60 gram.

Racine de salsepareille . . 30 gram.

Racine de sassafras 8 gram.

Racine de réglisse 10 gram.

L'eau, quantité suffisante pour 1 litre de tisane préparée par longue digestion (5 à 6 heures).

Médication thermale. — Conseiller les eaux de Baréges, d'Aix (en Savoie), de Bagnères-de-Luchon, quand il y a cachexie syphilitique.

SYPHILIS. — Maladie spécifique, multiforme, due à un virus particulier, transmissible après application et absorption, capable d'atteindre

tous les tissus de l'économie, donnant lieu à des accidents divers, ou se traduisant par des symptômes distingués en *primitifs*, *successifs*, *secondaires* et *tertiaires*.

Les mots *syphilis* et *vérole* sont synonymes ; les mots *vénérien* et *syphilitique* ne le sont pas. La syphilis est une maladie vénérienne acquise par un contact impur, ou transmise par voie d'hérédité. La blennorrhagie est également une maladie acquise, une maladie vénérienne, mais elle n'est pas syphilitique ; seulement elle peut compliquer la syphilis. Pour être dite *syphilitique* ou *virulente*, la blennorrhagie doit exister avec un chancre dans l'urèthre, donner naissance à des chancres, présenter ensuite les accidents de la vérole, ou avoir été gagnée avec un sujet portant des chancres en dehors de l'urèthre, et dont le mucus des parties sexuelles était imprégné de virus syphilitique. Cela étant bien entendu, voyons les accidents ou symptômes de la syphilis, et suivons-les dans l'ordre de leur évolution, la marche de la maladie étant régulière.

Symptômes primitifs. — (*Chancre, blennorrhagie*.)

Symptômes successifs ou *intermédiaires*. — (*Lymphangite* ou *angioleucite, bubon* ou *poulain*. Le bubon est considéré par quelques-uns comme accident primitif ; il est dit alors *bubon* (*d'emblée*).

Symptômes secondaires, constitutionnels ou *syphilis constitutionnelle*. — Ces accidents ou symptômes sont les suivants : *plaques muqueuses* (*pustules plates, pustules* ou *plaques muqueuses, tubercules muqueux*) ; *syphilides, chancre induré, rhagades, condylome, onyxis, iritis, alopécie, végétations* (*crêtes de coq, choux-fleurs, etc. Douleurs névralgiques vénériennes*).

Symptômes tertiaires, ce sont : le *sarcocèle syphilitique* ou *testicule vénérien*, les *tumeurs gommeuses*, les *affections* 1° des tissus fibreux et osseux (*périostose, exostose, névrose, carie*) ; 2° du système musculaire ou *myotie syphilitique* (*convulsions, rétraction, rigidité, paralysie*) ; 3° de la sensibilité (*douleurs musculaires et ostéocopes, migraine, amaurose, dyspepsie*) ; la *cachexie syphilitique* (*amaigrissement, atrophie générale, phthisie*) ; les *gourmes sous-cutanées, sous-muqueuses* et *intermusculaires*.

Enfin, comme *accidents cérébraux* de la syphilis constitutionnelle, il faut noter : les *vertiges*, les *tremblements*, les *convulsions épileptiformes*, la *faiblesse des membres*, etc.

Syphilis héréditaire. — Cette affection est caractérisée par les symptômes du second ordre. Elle est plus souvent postérieure à la naissance

que congénitale; cependant des enfants peuvent venir au monde avec des signes évidents de syphilis. On en a signalé des exemples, sous la forme de bulles de pemphigus, siégeant à la paume des mains et à la plante des pieds.

Symptômes. — Non congénitale, la syphilis débute, tantôt par une éruption érythémateuse, tantôt par un enchifrènement, des épistaxis répétées, mais peu abondantes. Le mucus nasal est sanieux, irritant, corrosif. Les ailes du nez, la lèvre supérieure se couvrent d'ulcérations, de croûtes, de fissures. Les membres sont envahis. La peau, celle de la face principalement se ternit, prend une teinte bistre, parfois très prononcée. Des plaques muqueuses apparaissent autour des organes sexuels et de l'anus. Des nodus tuberculeux occupent le menton et les fesses. Les fosses nasales, la bouche, la gorge, sont envahies par des ulcérations saignantes. Des fissures rayonnées se forment peu à peu au pourtour des ouvertures naturelles. Enfin, la peau des mains, celle de la plante des pieds s'épaississent, se durcissent, se crevassent et prennent une teinte rouge sombre, et, comme terminaison fatale, la respiration, gênée par le coryza, s'embarasse la nutrition devient insuffisante, la cachexie se déclare, le petit malade succombe, si l'art n'a pas été assez heureux pour enrayer le développement et la marche de la maladie.

Syphilis chez les enfants. — Rien de particulier si ce n'est la gravité de l'affection, son apparition qui se fait rarement à l'époque de la naissance, l'irrégularité de la marche et de la succession des symptômes.

Traitement. — Faire précéder tout traitement antisyphilitique des précautions suivantes : placer le malade à l'abri du froid, de l'humidité. — Maintenir la chaleur du corps et de l'appartement un peu élevée. Puis faire choix de l'une ou de l'autre des nombreuses préparations et formules rapportées à l'article *Syphilides*; modifier, alterner tous ces composés selon les cas, selon l'âge, le sexe et la force des sujets; interrompre de temps en temps la médication qui devra avoir une longue durée afin de maintenir la dose des médicaments dans des proportions rationnelles; suivre avec attention le mode d'action ou le résultat d'action des agents mis en œuvre; appliquer les sels de mercure, le deuto-chlorure principalement, pour ne pas dire exclusivement, aux accidents primitifs et secondaires; réserver les iodures alcalins, mais surtout l'iodure de potassium pour les accidents tertiaires. Pour boisson habituelle, les infusés tièdes de sassafras, de bourrache, de douce-amère; les macérés ou digestés, également tièdes, de gaïac, squine, salsepareille, etc. Le matin ou le soir,

les pilules de sublimé, la liqueur Van-Swieten, ou toute autre préparation dite antisiphilitique.

A l'intérieur, les lotions mercurielles, les bains de sublimé, les fumigations de calomel, de cinabre, etc.

Chez les enfants à la mamelle, au traitement indirect ou par la nourrice, qui est parfois insuffisant, quelques-uns préfèrent la médication directe ainsi dirigée : Bain de son. — Frictions lentes et douces, pendant quelques minutes, sur les parois latérales de la poitrine, en remontant vers l'aisselle, avec 4 gramme de graisse mercurielle double, chez les enfants de deux mois; 2 grammes chez les sujets plus âgés. Le lendemain, faire la même opération du côté opposé. — Deux fois par semaine, bains tièdes, contenant 2 à 4 grammes de sublimé.

Chez les enfants on peut encore faire des frictions sur les gencives et sur la langue avec 10 à 12 milligram. de calomel ou de proto-iodure de mercure incorporés au miel.

Chez les adultes, le chlorure d'or et de soude, associé à la poudre d'iris ou au lycopode dans les proportions de 5 centigr. du premier, pour 1 décigram des seconds, a été employé comme chez les enfants. Le mélange est d'abord divisé en 15 parties égales; il l'est en 14 pour la seconde fois, en 13 pour la troisième, en 12 pour la quatrième, etc.

T

TACHE. — Altération de la couleur de la peau. Les taches sont *congénitales* ou *acquises*. Les premières ou *macules* (*teinte bronzée, lentigo, éphélides, nævi, signes, vitiligo*) sont des décolorations ou des colorations répandues çà et là sur quelques parties du corps. Toutes celles qui se trouvent cachées sous les vêtements sont plus ou moins désagréables, mais peu sont nuisibles ou dangereuses. De là le peu d'attention que leur apporte le thérapeutiste.

Les taches acquises, celles qui sont *bleuâtres* ou *ardoisées*, ou *rosées*, ou *fauves, lenticulaires, rubanées*, etc., que nous nommons *symptomatiques*, parce que quelques-unes font partie des signes caractéristiques de certaines affections graves, comme la fièvre typhoïde, la méningite, l'hépatite, etc., méritent de fixer l'attention du praticien. Voy. ces diverses maladies.

Taches accidentelles. — Sorte de tatouage produit par le taffetas d'Angleterre qui a servi à réunir une petite plaie de la face, des mains, des bras, du cou, etc. On évite ce désagrément, petit ou nul chez les hommes, *grave* chez les femmes, en n'employant que du taffetas rose ou blanc.

Les *taches d'encre* des doigts, des mains, etc., s'enlèvent avec un soluté aqueux de sel d'oseille.

Taches de la cornée. — Effets d'un épanchement, d'un abcès, d'un ulcère. Les taches sont *superficielles*, *moyennes* ou *profondes*. Les premières comprennent le *néphélium*, la *nubécule*, le *nuage*, les secondes constituent l'*albugo*; les troisièmes portent le nom de *leucome*.

Viennent ensuite : 1° les *taches métalliques* qui sont dues à l'usage longtemps continué des collyres saturnins laudanisés : on reconnaît ces taches aux caractères suivants : opacité irrégulière, anguleuse, d'une teinte jaunâtre quand le mal est ancien, d'un blanc brillant quand il est récent ; 2° les *taches osseuses* qui sont, ainsi que les précédentes et les *plaques écailleuses* ou *plaques cornées*, au-dessus des ressources de l'art ; 3° l'*arc* ou *cercle sénile* (*gérontoxon*), qui représente un anneau ou arc opaque. L'arc sénile est incurable.

Traitement. — Les taches superficielles et moyennes disparaissent quelquefois sous l'influence des résolutifs (*collyres liquides*, *secs* ou *pulvéru-lents*). On achève ou on consolide la guérison des taches moyennes par les cautérisations avec le nitrate d'argent. Voy. NÉPHÉLION, ALBUGO, LEUCOME.

Collyre iodo-ioduré (Desmarres et Evermann).

Iode 5 centigram.
Iodure potassium. 1 gram.
Eau. 50 gram.

Faites dissoudre.

Autre (Gimbernat).

Potasse à la chaux 1 décigram.
Eau pure. 40 gram.

Faites dissoudre et instillez entre les paupières.

Autre (Maître-Jan).

Potasse caustique en pou-
dre 6 décigram.

Huile de ricin. 15 gram.

Mélez. — Touchez avec un pinceau imbibé du mélange que l'on agitera chaque fois.

Autre (Græffe).

Os de sèche porphyrisés. 12 décigram.
Sucre en poudre 2 gram.

Fiel de bœuf, quantité suffisante pour avoir un mélange homogène et demi-solide. — Même mode d'emploi que le précédent.

Collyre contre l'épaississement de la cornée.

Précipité rouge. 2 gram.

Agaric blanc. 2 gram.
 Sucre blanc 30 gram.

Passez au porphyre ces trois substances préalablement réduites en poudre. — Par petites pincées et par insufflation.

Collyre contre les taies (Dupuytren).

Tuthie préparée. . . . }
 Calomel à la vapeur. . . } De chaque,
 Sucre candi. } parties égales.

Mêlez sur le porphyre. — Même mode d'administration que le précédent.

Taches de rousseur. — Quelques taches de rousseur ou éphélides (voy. ce mot) ont cédé ou beaucoup perdu de leur intensité sous l'influence des préparations suivantes :

Lait virginal.

Teinture de benjoin 10 gram.
 Eau de roses ou de mélilot. 400 gram.

Mêlez et agitez. — En lotions comme eau de toilette. — Une ou deux cuillerées à café dans un demi-litre d'eau ordinaire.

Lotion de borate de soude.

Borate de soude 2 gram.
 Eau de roses. 20 gram.

Eau de fleurs d'oranger. . . . 20 gram.

Humecter les taches de rousseur trois ou quatre fois par jour avec ce soluté, en ayant soin de le laisser sécher sur les parties.

Soluté boraté (Hufeland).

Borax. 30 gram.
 Eau de roses ou de plan-
 tain. 375 gram.

En lotions comme le lait virginal.

Taches de naissance. — Accidents de peu d'importance, généralement stationnaires, peu saillants, de couleurs très diverses, parfois couverts de poils.

Taches de sang. — Vice de conformation dû à la distension des vaisseaux capillaires, traduit par une tache rouge ou bleuâtre, souvent très petite, peu appréciable, ne s'élevant pas au-dessus du niveau de la peau, mais susceptible d'accroissement, de passer à l'état de tumeur variable dans sa forme, dans son étendue, dont la vaccination *super et circum* a souvent fait prompt justice.

On a proposé de cerner les *taches de sang, de vin, etc.*, dans une suture entortillée ; mais le remède nous paraît pire que le mal : une inflammation, un érysipèle, etc., peuvent être la conséquence d'un pareil traitement.

TAIE. — Nom vulgaire de l'*albugo*, du *leucome*, du *nuage*, en un mot de toutes les taches de la cornée.

TÆNIA. — Voy. VERS INTESTINAUX.

TARENTISME. — Maladie nerveuse due à la piqûre de la tarentule, ou à une surexcitation générale, traduite par de la mélancolie, de la tristesse, et qui s'amende sous l'influence de la musique, de la danse, etc. — Voy. CHORÉE.

TEIGNE. — Maladie décrite sous le nom de *porrigo*, que le docteur Bazin définit ainsi : *Affection des poils, produite ou entretenue par la présence d'un végétal parasite* (genre champignon), et dont il admet cinq espèces : 1° *teigne faveuse* (*porrigo favosa* ou *scutulata*); 2° *teigne tonsurante* (*teigne tondante* de Mahon, *herpès tonsurant* du docteur Cazenave); 3° *teigne mentagre* ou *sycosique*; 4° *teigne achromateuse* (*porrigo decalvans* de Bateman, *vitiligo du cuir chevelu* du docteur Cazenave); 5° *teigne décalvante* (alopécie idiopathique). La teigne, dit notre honorable confrère, est *produite* ou *entretenu*. Entretenu, c'est possible; produite, non. La teigne n'est pas plus un végétal implanté sur le système pileux, que la gale n'est le fait d'un insecte logé sous l'épiderme. Qu'un parasite végétal, qu'un parasite animal, se développe au milieu d'une sérosité, d'une sanie purulente, ulcéreuse, rien de moins osé qu'une proposition semblable. Raisonner ainsi, c'est aborder la grande question du jour, celle des *générations spontanées*, question qui n'est pas jeune, comme le dit le docteur Claude Gigon, dans un travail de haute valeur inséré dans l'*Union médicale* (mai, juin et juillet 1860). Mais, que la gale soit due à un insecte, que la teigne, le muguet, soient des végétaux, cela ne nous est pas parfaitement démontré.

TEINTE BRONZÉE. — Voy. p. 828.

TÉNESME. — Symptômes plutôt que maladie. Le ténesme est un sentiment douloureux de tension et de constriction dû à une inflammation, à une irritation locale. L'anus, les intestins, l'œsophage, la vessie enflammée, sont souvent frappés de ténesme. — Voy. CYSTITÉ, OESOPHAGISME, etc.

TÉTANOS. — Maladie particulière et souvent mortelle, rarement idiopathique, le plus souvent traumatique, ainsi caractérisée :

Symptômes précurseurs (non constants). — Frissons, courbature, abattement. — Parfois, insomnie, vertiges. Au moment de l'attaque, il y a : Roideur dans le cou et les mâchoires. — Constriction à la gorge, à l'épigastre. — Tension le long de la colonne vertébrale. — Contraction excessive du pharynx, et, par suite, déglutition difficile. — Contraction involontaire du tronc et de tous les membres.

Le tétanos est-il général, ce qui est rare ; on observe les symptômes suivants : Contracture convulsive de tout le corps. — Antagonisme des muscles fléchisseurs et des muscles extenseurs, d'où une tension directe et verticale (*tétanos droit*). — Rigidité des mâchoires. — Serrement des dents considérable et impossible à détruire, ou, ce qui est plus rare, écartement involontaire et permanent des mâchoires. — Immobilité plus ou moins complète de la poitrine, de l'abdomen. — Parfois, rétraction notable de cette dernière cavité. — Douleur en rapport avec les crampes, les secousses convulsives.

Symptômes généraux. — Soif intense. — Accumulation de la salive dans la bouche (en raison de la déglutition qui ne se fait pas). — Appétit conservé, mais impossible à satisfaire, le malade ne pouvant avaler. — Imminence de suffocation si on cherche à faire pénétrer de force des aliments ou des boissons dans le pharynx. — Écoulement involontaire, incessant, de la cavité buccale, d'un liquide épais, spumeux, quelquefois mêlé de sang. — Vomissements (très rares). — Constipation ou diarrhée. — Rétention ou incontinence d'urine. — Gêne de la respiration. — Parfois, asphyxie. — Sur la fin de l'attaque, sueur froide et visqueuse sur tout le corps. — Hydrophobie, très rare : il y a désir, mais impossibilité de boire.

Tétanos partiels. — *Trismus* ou *tétanos maxillaire* : contraction et rigidité insurmontables des mâchoires. — *Tétanos facial* : contraction de la face et des yeux ; phénomène effrayant. — *Tétanos cervical* : renversement de la tête en arrière, impossibilité de la fléchir (observé dans la méningite rachidienne supérieure). — *Opisthotonos* : convulsion des muscles de la partie postérieure du tronc, d'où, simple courbure si l'attaque est légère ; arc de cercle ferme et tendu, repos du malade sur deux points extrêmes, la tête et les talons, si la convulsion est violente. *Emprosthotonos* : convulsion et position opposées. *Pleurosthotonos* (assez rare) : convulsion des muscles d'un des côtés du tronc et du cou ; courbure latérale du corps.

Traitement. — Antispasmodiques, calmants, opium à haute dose (10, 15, 20, 30 centigr. et plus ; aller jusqu'au narcotisme) si la déglutition peut se faire ; lavements opiacés dans le cas contraire. — Inhalations de chloroforme ou d'éther. — Saignée du bras. — Sangsues le long du rachis. — Dénudation de la peau de cette partie du corps et pansement avec les sels de morphine. — Onction mercurielle (20 et 30 gram. par jour de graisse napolitaine) sur la colonne vertébrale. — Affusions froides.

— Électricité. — Acupuncture. — Révulsifs cutanés (moxas, sétons, caustères).

Le curare, le chanvre indien, ne comptent encore aucun succès. Il n'en est pas de même des formules suivantes :

Liniment camphré et opiacé (Levacher).

Alcool camphré..	100 gram.	} De chaque,
Ammoniaque liquide.		
Laudanum de Sydenham.	25 gram.	

Mêlez et agitez chaque fois.

En friction avec de la flanelle.

Liniment stimulant (Petit).

Essence de térébenthine... 500 gram.

Ammoniaque liquide. 500 gram.

Mêlez. — Employé en frictions et en applications sur la colonne vertébrale.

Potion émétisée.

Émétique 4 décigram.

Infusé d'arnica 150 gram.

Sirop diacode. 30 gram.

Mêlez. Par cuillerée toutes les heures.

Régime. — Peu sévère, subordonné d'ailleurs à l'état du sujet, à la marche, à la durée de la maladie.

Tétanos traumatique. — Rien de particulier comme symptômes, comme caractères, à ce qui a été dit du tétanos non traumatique. Quant au traitement, quelques modifications peuvent être apportées. Ainsi, une lésion de continuité, une plaie est-elle la cause de la maladie : un débridement est souvent nécessaire et même très utile. Un coin de bois placé entre les mâchoires empêche le trismus, facilite l'ingestion des médicaments, des aliments, évite l'emploi de la sonde œsophagienne.

THROMBUS ou THROMBOSE. — Tumeur sanguine due à une saignée mal faite, et qui disparaît assez promptement au moyen de compresses trempées dans l'eau salée, l'eau-de-vie camphrée, ou mieux l'eau simple. Deux ou trois applications du même topique suffisent généralement.

Contre le *thrombus de la vulve, du vagin, du périnée*, on se contente de l'expectation, quand l'épanchement est peu volumineux et que la résolution spontanée paraît certaine. Quand la tumeur prend une dimension considérable, on pratique une incision plutôt du côté de la peau que du côté de la muqueuse, et on évacue les caillots sanguins. Une hémorrhagie a-t-elle lieu : tamponner le foyer avec des boulettes de charpie imbibée de perchlorure de fer.

L'affection ci-dessus, survenue après l'accouchement, est toujours assez grave pour exiger une opération, l'incision, bien entendu. On incisera

dans les cas de thrombus sus-périnéaux en voie de progrès. On se comportera de même quand le thrombus empêchera complètement les fonctions des organes extrapelviens.

TIC. — Contraction convulsive de certains muscles, ceux de la face principalement. On distingue deux espèces de tics : l'un simplement *convulsif, idiopathique, non douloureux* ; l'autre *convulsif et douloureux*. Le premier se présente sous deux formes : *forme clonique ou non continue, intermittente* ; *forme tonique ou continue*. Le dernier, dit *tic douloureux de la face*, fait partie des névralgies. Voy. ce mot.

Tic non douloureux. — (*Rire sardonique, spasme cynique.*) — *Symptômes du tic clonique ou convulsions intermittentes.* — Mouvements rapides, passagers dans les muscles superficiels de la face, donnant lieu à un rire particulier, à un tiraillement du nez et de la bouche vers le côté malade. — Intégrité de la mastication. — Simple gêne de la parole, de l'appréhension des aliments. — Douleur nulle.

Traitement. — Celui du tic continu ou convulsions continues.

Symptômes des convulsions continues. — Plus rapides que les précédents, plus promptement amenés à un haut degré d'intensité. — Direction de l'angle de la bouche en bas. — Élévation du sourcil. — Fossettes au-dessus du sourcil et fossette du menton très marquées. — Pointe du nez tirée vers le côté malade. — Possibilité de la mastication du côté malade. — Impossibilité de siffler. — Difficulté de prononcer les lettres sifflantes.

Traitement. — Les convulsions cloniques et toniques ont résisté jusqu'alors à tous les agents, internes ou externes pris parmi les antispasmodiques et les calmants. Les révulsifs cutanés, les sédatifs sous-épidermiques (*morphine et ses composés*). — Les stimulants (*strychnine et ses sels*) appliqués de la même manière, n'ont pas eu plus de succès. Il en a été de même des ferrugineux, des amers, des vermifuges administrés sous toutes les formes. La ténotomie seule a eu quelques rares et heureux résultats.

Le professeur Trousseau a rapproché du *tic non douloureux*, une espèce de chorée partielle, n'affectant qu'un ou plusieurs muscles, incurable, mais permettant une vie assez longue. Les mouvements singuliers, bizarres qui se passent dans la tête, les bras, les épaules, les jambes, etc., sont souvent accompagnés d'un cri caractéristique, espèce d'aboïement chez quelques-uns, facile à reconnaître quand on a vu et entendu un de ces malades.

TOPHUS ou CONCRÉTION TOPHACÉE. — Dépôt de substance dure,

comme osseuse, trouvé, soit dans l'épaisseur des tissus, soit aux environs des articulations chez les goutteux et les rhumatisants.

TORSION DU PÉNIS. — La torsion du pénis en état d'érection donne lieu à des anévrysmes variqueux, empêche le coït et constitue une mutilation punissable. Le traitement à appliquer est celui des plaies contuses.

TORTICOLIS. — Inclinaison vicieuse de la tête sur l'une ou l'autre épaule. Le torticolis est *musculaire* ou *non musculaire*. Le dernier est dû à des cicatrices vicieuses dont la science peut avoir raison, du moins quelquefois. Voy. CICATRICES VICIEUSES.

Torticolis musculaire. — *Symptômes.* — Inclinaison de la tête. — Douleur plus ou moins vive, continue ou cessant par le repos, augmentant par les mouvements. Y a-t-il paralysie : inclinaison de la tête du côté sain, direction des traits de la face du côté affecté. Y a-t-il raccourcissement musculaire : inclinaison du cou vers le côté malade, direction des traits de la face du côté opposé.

Traitement. — Antiphlogistiques, émollients, narcotiques. S'il y a quelques symptômes inflammatoires. — Révulsifs cutanés (vésicatoires, onctions stibiées, etc.), massage, électricité, s'il y a paralysie; ténotomie, s'il y a raccourcissement musculaire; seconder les bons effets de l'opération par des appareils propres à maintenir la tête dans la position la plus normale possible.

TOUX. — Bruit particulier produit par l'air sortant avec quelques difficultés des bronches et de la trachée-artère frappées d'inflammation. Voy. BRONCHITE, RHUMES, CATARRHE.

Crème pectorale (d'Huc).

Beurre de cacao	} De chaque, 50 gram.
Sirop de limaçons	
Sirop de violettes	
Sucre	

Mélez à une douce chaleur.

Par cuillerées dans les toux sèches et opiniâtres.

Électuaire huileux (Sachs).

Huile d'amandes douces	60 gram.	} De chaque, 30 gram.
Sirop de violettes		
Sirop de capillaire		

Sucre candi pulvérisé, quantité suffisante.

Mélez. — Une cuillerée à café toutes les demi-heures.

Espèces béchiques.

Prenez parties égales de fleurs de mauve, de pied de chat, de tussilage, de pétales de coquelicot; mélez exactement. — Un pincée ou deux pour un litre d'eau bouillante. Passez après 20 minutes d'infusion, et sucrez agréablement. Par tasses dans la journée.

Espèces pectorales.

Parties égales de capillaires du Canada, de véronique, d'hysope, de lierre terrestre. Coupez en portions égales; mêlez exactement.—Même usage, mêmes doses, même mode d'emploi que les espèces précédentes.

Looch huileux.

Huile d'amandes douces.)	De chaque,
Gomme arabique en pou-	15 gram.
dre	
Sirop de gomme.	30 gram.
Eau de fleurs d'oranger ..	5 gram.
Eau commune..... ..	90 gram.

Mêlez dans un mortier et agitez chaque fois. — Par cuillerées dans la journée. Dans les affections aiguës de la poitrine.

Looch pectoral.

Réglisse

5 gram.

Faites infuser dans :

Eau..... 200 gram.

Puis faites une émulsion avec seize amandes douces; mêlez avec :

Gomme adragante..... 1 gram.

Huile d'amandes douces.. 30 gram.

Sirop diacode..... 15 gram.

Eau de fleurs d'oranger .. 10 gram.

Mêmes doses et mêmes cas que le précédent.

Poudre calmante (Harveng).

Oleo-saccharum de fenouil.

2 gram. 50 centigram.

Kermès minéral.....	} De chaque,	
Extrait de jusquiame. }		10 centigram.
Opium brut.....		5 centigram.

Mêlez et divisez en deux doses. — Une le soir dans une tasse d'eau de tilleul. Dans les affections chroniques des voies respiratoires.

Sirop de guimauve.

Racine de guimauve sèche

et coupée

30 gram.

Eau froide..... ..

190 gram.

Sirop simple..... 1000 gram.

Faites cuire en consistance voulue. Pour édulcorer, à la dose de 60, 80 et 100 grammes, les boissons employées dans les affections aiguës de la poitrine.

Tablettes de Spitzlay.

Poudre d'anis..... 3 gram.

Sucre

500 gram.

Extrait d'opium..... 50 centigram.

Gomme arabique..... 64 gram.

Gomme adragante...) De chaque,

Suc de réglisse.... } 8 gram.

Tablettes de 1 gram. Trois à quatre par jour.— Vieille et bonne préparation à tort négligée et oubliée.

Toux bleue, convulsive, quinteuse. — Voy. COQUELUCHE.

Toux utérine. — Symptôme des fièvres graves qui doit être rapporté à la concomitance d'un catarrhe pulmonaire.

Toux gastrique. — Toux sèche qu'on ne peut rapporter à une autre cause qu'au trouble survenu dans l'innervation de l'utérus.

TRACHÉITE. — Inflammation de la trachée. — Affection constamment liée aux *bronchites*, *laryngites*, *pharyngites*, ou confondues avec les maladies étudiées sous le nom générique d'*angines*.

TRANCHÉES. — Coliques violentes intestinales ou utérines. Ces dernières ont principalement lieu après l'accouchement au moment de l'expulsion du placenta et des derniers caillots sanguins. Voy. *Suite de couches*, au mot COUCHES.

TREMBLEMENT. — Oscillation continuelle du corps ou de quelques parties du corps, des membres le plus ordinairement. Le tremblement est-il un effet de l'âge : il est incurable. Est-il l'indice d'une paralysie commençante, d'une lésion de la moelle épinière : le traitement doit être dirigé contre la cause occasionnelle ou déterminante. Est-il dû à l'abus des liqueurs alcooliques, de l'opium, etc. : l'interruption, l'abandon de cet abus sont le seul et unique remède. Enfin, est-il produit par des agents spéciaux, comme le mercure, le plomb, le cuivre, etc., agents qui le font désigner sous le nom de *tremblement métallique* ou *mercuriel* (le mercure ayant une influence plus fréquente, plus fâcheuse que les deux autres métaux) : on conseille, comme premier moyen de curabilité, la cessation des travaux où le mercure, le plomb et le cuivre sont mis en œuvre. On prescrit ensuite les boissons sudorifiques, les calmants, les antispasmodiques.

Tremblement nerveux. — Affection dans laquelle la motilité n'est plus sous l'empire de la volonté. Nous avons dit qu'il n'y avait rien à faire au tremblement dû à l'âge ; nous en dirons autant de celui qui provient d'une émotion morale vive, de l'hérédité. Contre le tremblement consécutif à l'épuisement, à l'abus du coït, aux excès de la masturbation, il faut avoir recours à la morale, à la médecine, à l'hygiène. La morale exhortera le changement de conduite ; la médecine prescrira les toniques, les analeptiques ; l'hygiène tracera le régime de chaque jour, régime qui sera essentiellement fortifiant et réparateur.

Le *tremblement de l'iris* est une affection peu préjudiciable à la vision et dont on ne connaît encore aucun traitement certain. Le *tremblement de l'œil* a été étudié au mot NYSTAGMUS.

TUBERCULE, TUBERCULISATION, TUBERCULOSE. — Le tubercule est le produit morbide de la tuberculisation. La tuberculisation est le résultat morbide de la tuberculose ou *diathèse tuberculeuse*.

Symptômes. — Les symptômes de la tuberculose, passée à l'état chronique, sont les suivants : développement remarquable des cheveux, des poils, des cils, des dents. — Faiblesse notable des systèmes osseux et musculaire. — Finesse et pâleur de la peau. — Extrémité des doigts apla-

tie et simulant une sorte de massue, disposition dite *hippocratique*. — État fébrile presque continu.

Traitement. — La tuberculose confirmée étant généralement au-dessus des ressources de l'art, c'est à prévenir cette diathèse que tous les efforts du praticien doivent tendre. Une éducation physique et morale bien dirigée, commencée de bonne heure, poursuivie avec persévérance, sera donc la première indication à remplir chez les enfants nés de parents lymphatiques, scrofuleux ou phthisiques. Puis, l'usage du lait et des corps gras comme alimentation habituelle, une atmosphère douce et pure, l'abandon des lieux élevés, le séjour dans les pays un peu humides, les bords de la mer par exemple, les voyages dans les pays chauds et de long cours, des vêtements de flanelle, des bains tièdes émollients et sulfureux, les toniques, les amers, les ferrugineux, l'huile de foie de morue, etc., seront d'un grand et puissant secours, non-seulement comme traitement préventif de la tuberculose, mais encore comme traitement palliatif et curatif du tubercule naissant.

Les *inhalations iodo-camphrées* (iode 1 partie, camphre 99 parties) ont été recommandées (Philippart, Barrère, Chartroule, etc.) comme moyen curatif de la tuberculisation pulmonaire et des catarrhes chroniques. Une médication semblable demande une grande surveillance de la part des praticiens, et beaucoup de ménagement de la part du malade. Et d'ailleurs, cette médication compte-t-elle quelques succès; a-t-elle été plus heureuse que les médications par le brôme et le chlore ?

Tubercules muqueux de la langue. — Affection de nature syphilitique, attaquant la membrane muqueuse de la langue, reconnaissable aux caractères suivants : tubercules arrondis, saillants, d'un rouge violacé, isolés ou réunis, d'une marche assez lente, susceptibles de s'ulcérer et de prendre l'aspect du cancer. Le traitement antisiphilitique (celui des accidents tertiaires de la syphilis) donne le diagnostic de la maladie.

Tubercules des os. — Le professeur Nélaton a fait connaître, anatomiquement, les *tubercules enkystés* et les *infiltrations tuberculeuses des os*. Quant au diagnostic, au traitement de ces deux affections, rien de précis, rien de certain. C'est au traitement de la carie, de la névrose qu'il faut avoir recours quand on a devant soi des cas de ce genre. Les toniques, les amers, l'huile de foie de morue, etc., constitueront le traitement interne ou général, et de l'état des parties malades sortira le traitement local.

Tubercules de la prostate. — *Symptômes.* — Douleur, ténésme vésical, dysurie, parfois hématurie ; parfois aussi écoulement dit *blennorrhagie tuberculeuse*. (Ricord.)

Traitement. — Symptomatique, puis général (amers, toniques, ferrugineux, huile de foie de morue, etc.).

Tubercules du testicule. — *Symptômes.* — Au début, légère douleur vers l'épididyme. Puis, développement d'une tumeur inégale, bosselée, plus ou moins sensible au toucher selon la profondeur qu'elle occupe ; augmentation du volume de l'organe, conservation de la forme de ce dernier. Puis enfin ramollissement, envahissement des tissus voisins, ouvertures fistuleuses, écoulement d'une matière molle, caséeuse, mélangée de pus, etc.

Traitement. — Diète, repos, antiphlogistiques, s'il y a des symptômes inflammatoires. — Injections iodées si de la sérosité est épanchée dans la tunique vaginale. — Ouverture de l'abcès si une fistule, lentement établie, ne donne pas issue à la matière tuberculeuse. Enfin, la suppuration étant très abondante, les forces du malade s'épuisant de plus en plus, recourir à la castration, la poitrine étant dans de bonnes conditions. — A l'intérieur, toniques, amers, ferrugineux.

Tuberculisation galopante du tubercule. — Au début, symptômes de l'orchite aiguë. — Causes inconnues. — Fonte rapide du testicule (en moins d'un mois). Sur la fin : symptômes locaux de l'orchite chronique. Puis symptômes du ramollissement. (Docteur Simon Duplay, *Union médicale*, 3 mai 1860.)

Tuberculisation de la vessie. — Rien de précis. — Thérapeutique des symptômes.

TUMEUR EN GÉNÉRAL. — En pathologie médicale, on entend par *tumeur* toute éminence circonscrite et plus ou moins considérable, due à l'expansion, à la tuméfaction, à la distension d'un organe ou d'un tissu d'organe à la suite d'un développement de gaz, d'une accumulation de liquide, de la présence d'un corps étranger, etc. En chirurgie ou pathologie externe, on donne le même nom de *tumeur* à des productions morbides persistantes, de génération nouvelle, et caractérisées par une tuméfaction limitée. Les *polypes*, les *condylomes*, les *fungus*, les *corps fibreux*, les *lipomes*, les *enchondromes*, les *squirrhes*, les *hypertrophies*, les *cancers*, etc., etc., sont des tumeurs.

Symptômes locaux et généraux. — Compression des organes voisins.

— Tension de la peau. — Douleurs, gêne plus ou moins prononcée. — Diminution du calibre des vaisseaux placés dans la direction de la tumeur. — Troubles fonctionnels, etc., etc.

Traitement en général. — De la connaissance, de la nature, de la cause, des propriétés ou qualités de la tumeur, ressort le traitement palliatif ou curatif. Voy. chaque tumeur en particulier. Toutefois, établissons d'une manière générale que les *fondants* ou agents pharmaceutiques prétendus tels, font souvent perdre un temps précieux, et que, à part certaines tumeurs fibro-plastiques, à part aussi les hypertrophies glandulaires d'un volume médiocre, toutes les tumeurs doivent être enlevées par l'instrument tranchant. Mais, avant de faire usage de ce dernier, une ponction exploratrice fera connaître quelle matière constitue ou remplit la tumeur.

Tumeurs (*emphysémateuses, sanguines, ganglionnaires*) **de l'aisselle.** — Les premières sont traitées comme l'emphysème traumatique; les autres sont extirpées.

Tumeurs cartilagineuses. — ENCHONDROME (Müller, Nélaton). — CHONDROPHYTE (Cruveilhier). — Tumeur bien plus souvent rencontrée sur les os (voy. p. 426) que sur les parties molles de l'économie, dont le professeur Velpeau a fait une variété de cancer fibro-plastique, sous le nom de *cancer napiforme* ou *chondroïde*, en émettant la pensée que l'état colloïde n'est souvent qu'une période de cette variété de cancer. L'enchondrome est encore peu connu pour en fixer les caractères et les symptômes. Son diagnostic, son traitement se rapprochent de ceux des tumeurs squirrheuses ou cancéreuses. Voy. ces mots.

Tumeurs (*syphilitiques, adipeuses*) **du cordon spermatique.** — Les premières ne présentent rien de particulier pour le thérapeute; les secondes ne demandent aucun traitement.

Tumeur épidermique (renvoi de *callosités, cors aux pieds*). — Tumeur traversée dans sa partie centrale par un prolongement papilliforme vasculaire, que l'on ne trouve pas dans le calus, la callosité, le durillon, simples épaisissements des couches de l'épiderme. C'est au prolongement papilliforme qui se gonfle par l'humidité et la chaleur que doivent être rapportées les douleurs ressenties à chaque variation atmosphérique. Les callosités, les durillons ne causent aucune douleur: ils gênent, voilà tout.

Traitement. — Aux moyens déjà indiqués page 447. ajoutons les suivants: — *Excision* souvent répétée avec un bistouri convexe agissant en dédolant sur la partie centrale et élevée du corps. — Aller jusqu'à la

partie rosée du tissu épidermique. — Cautériser chaque fois avec l'azotate d'argent. — Inutile de dire qu'un pédiluve de propreté aura été prescrit la veille de l'opération. — Par une cause quelconque, le cor a-t-il dû être ramolli : on l'enlève avec des ciseaux courbes, et l'on cautérise chaque fois encore avec l'azotate d'argent ou le bout d'une allumette trempé dans de l'acide azotique.

Chez les personnes qui redoutent les plus petites opérations chirurgicales, ou pourra essayer la teinture d'iode appliquée deux ou trois fois par jour à l'aide d'un pinceau imbibé. — Si le cor est situé entre les orteils (*œil de perdrix, œil de pie*), on le couvrira d'une petite boulette de charpie trempée dans un mélange de glycérine et de teinture d'iode fait à parties égales, ou dans du suc de citron, du vinaigre, du suc d'ail, etc. On peut encore y appliquer du *papier chimique*, de la *cire verte*, etc.

Papier chimique (Dorvault).

Le papier chimique (Fayard, Blain et Poussier) est, dit-on, des feuilles de papier entières trempées dans de l'emplâtre de Nuremberg, et passées entre deux règles à la manière de la toile de mai. Cependant, d'après le brevet aujourd'hui expiré, ce papier serait préparé avec :

Huile de lin.....	500 gram.
Ail	30 gram.
Essence de térébenthine..	500 gram.
Sel de Saturne	60 gram.
Cire jaune.....	30 gram.
Minium.	15 gram.

On fait d'abord bouillir l'ail avec l'huile ; on passe, et l'on ajoute les autres substances ; on applique le mélange sur des feuilles de papier de soie à l'aide d'un pinceau en blaireau, forme queue de morue ; on fait sécher à l'étuve.

Papier chimique (Soubeiran).

On prend du *papier mousseline* ou du *papier joseph* ; on l'enduit légèrement avec de l'huile siccativée et on le laisse sécher. Ensuite on recouvre chaque feuille, sur une de ses faces, d'une couche très mince d'emplâtre de minium.

Emplâtre d'acétate de cuivre (*Cire verte*).

Cire jaune.. ..	125 gram.
Poix blanche... ..	64 gram.
Térébenthine.....	} De chaque.
Verdet phorphyrisé.....	

Opérez à chaud et remuez jusqu'à refroidissement. On étend un peu de cet emplâtre sur un morceau de taffetas ou de baudruche, et on l'applique sur le cor ramolli et coupé.

Tumeurs fluctuantes du cuir chevelu. — Tumeurs se rapprochant des *kystes dermoïdes*, des *bosses à la tête* ou *céphalématomes*, des *hématomocèles*, qu'il faut attaquer par la cautérisation superficielle et souvent répétée, et non par l'*extirpation* qui détermine parfois des érysipèles réfractaires à tous les moyens de traitement.

Tumeurs des gencives (épulis). — Trois espèces sont décrites :

1° les tumeurs fongueuses consécutives à la carie d'une dent ou à la nécrose, analogues aux ulcères atoniques, et qui cèdent à l'extraction de la dent cariée ; 2° les tumeurs élastiques dues à une contusion, organisées comme le tissu des gencives, qu'on détruit par la ligature quand elles sont pédiculées, par l'excision si elles sont à base un peu étendue, excision suivie de la cautérisation s'il y a perte de sang ; 3° les tumeurs violacées, de nature cancéreuse, qu'on enlève par extirpation.

Tumeurs de la glande lacrymale. — Ces tumeurs, analogues par leurs symptômes avec toutes les affections du même genre qui se développent à la partie antérieure de la cavité orbitaire, ne sont autres que des *hypertrophies congénitale* ou *acquise*, des *kystes*, ou un *cancer*, et pour le traitement desquels nous renvoyons aux généralités touchant ces diverses maladies.

Tumeurs gommeuses, gommes ou exostoses molles. — Voy. SYPHILIS. — **Tumeurs graisseuses.** Voy. LIPOME. — **Tumeurs glandulaires** ou **adénoïdes.** Voy. HYPERTROPHIES GLANDULAIRES. — **Tumeurs hémorrhagiques** (circonscrites ou non). Voy. ANÉVRYSMES. — **Tumeurs hémorrhoidaires.** Voy. HÉMORRHOÏDES.

Tumeurs de l'iris. — A. *Abcès* rares. Petites tumeurs de couleur jaune, se terminant par résolution ou par suppuration dans la chambre antérieure, c'est-à-dire par une *hypopyon*. — B. *Condylomes.* Abcès siégeant sur le petit ou sur le grand cercle de l'iris, pouvant remplir la chambre antérieure, de nature syphilitique et cédant au traitement mercuriel ou iodo-mercuriel. — C. *Papules syphilitiques.* Éruption accompagnant les syphilides et que l'on doit traiter comme ces dernières. — D. *Tubercules.* Tumeurs analogues aux précédentes par leur nature et leur mode de traitement. — E. *Tumeurs vasculaires*, mais surtout *hémotiques* ou *sanguines*, pour lesquelles l'extirpation, les collyres secs avec le sublimé (1 partie, et croûte de pain pulvérisée, 4 parties), les collyres liquides (eau de roses et de mélilot), les compresses trempées dans un mélange de blancs d'œuf et d'eau de roses, ont été employés avec succès. — F. *Kystes.* Tumeurs soumises à l'extirpation.

OPÉRATION DE LA PUPILLE ARTIFICIELLE. — Opération qui a pour but d'ouvrir un passage nouveau aux rayons lumineux.

Indications. — L'oblitération pupillaire sans synéchie et sans opacité de la cornée, l'opacité centrale de la cornée sans altération de la pupille naturelle ni adhérence de l'iris, l'occlusion pupillaire avec synéchie posté-

rière, avec cataracte, avec ou sans leucome; l'atrésie pupillaire avec synéchie antérieure ou antérieure et postérieure à la fois, avec ou sans cataracte, et leucome plus ou moins étendu, sont les conditions pathologiques qui nécessitent l'opération de la pupille artificielle.

Contre-indications. — L'amaurose, le glaucome, les affections du corps vitré, celles de la cornée; le staphylome général de la cornée, le pannus incurable, l'atrophie ou l'hydropisie, les varices du globe de l'œil; les lésions profondes de l'iris sont des contre-indications de l'opération de la pupille artificielle. Enfin, l'opération sera ajournée chez les sujets affectés de kératite, d'iritis, de syphilis primitive ou constitutionnelle. Il en sera de même pour les enfants très jeunes, les femmes grosses ou arrivées à l'âge critique, les personnes épuisées par des affections graves et de longue durée.

Autres indications en dehors des altérations pathologiques. — On peut opérer un malade qui présente les conditions suivantes : la vue n'a lieu que par un seul œil. L'autre œil est sain. La pupille naturelle de l'œil altéré est masquée en totalité ou en partie par un leucome, etc. Voy. les indications, par suite d'une synéchie antérieure ou postérieure. Le côté interne de la cornée est transparent.

L'opération sera faite sur un œil qui permet au malade de se conduire, quand la cornée n'a pas perdu toute sa transparence, que la pupille n'est frappée que d'une étroitesse extrême, que l'iris est sain. On agit par *excision*. On s'abstient quand la cornée est gravement malade, quand l'ouverture pupillaire ne peut avoir qu'une étendue insuffisante. Voy. les contre-indications.

En égard à la date de la fermeture de la pupille naturelle, il est prudent d'attendre la complète disparition de l'inflammation qui a amené la cécité pour opérer. On se conduira de même s'il y a : entropion, trichiasis rebelle, tumeur un peu volumineuse, granulations conjonctivales, etc. Voy. les contre-indications.

Lieu d'élection. — En thèse générale, le lieu d'élection est indiqué par la nature même de la maladie; en thèse générale encore, l'ouverture artificielle doit être faite dans la portion de la cornée restée transparente. Mais ce choix n'est pas toujours possible. Lorsque la faculté de choisir existe, c'est au centre de l'œil que l'on doit opérer, bien que l'opérateur et le but désiré rencontrent de nombreux obstacles.

Les pupilles artificielles latérales ne donnent qu'une vue faible, insuffisante. Enfin, l'iris devant être attaqué dans sa circonférence, on donnera la préférence à l'angle interne d'abord, à l'angle externe en-

suite, à la partie inférieure de l'iris à défaut des autres lieux d'élection.

Étendue et forme de la pupille artificielle. — D'après le docteur Huguier, on peut donner à l'ouverture 7 à 8 millimètres d'étendue. La forme sera ovale, circulaire, peu importe; la forme linéaire seule est mauvaise.

MODES OPÉRATOIRES ET APPRÉCIATIONS. — *Iridotomie* ou *incision de l'iris*. — Cette incision peut être *simple*, elle peut être *composée*. La dernière est généralement préférable. Elle convient dans les cas où il y a persistance de la membrane pupillaire, occlusion de la pupille par des fausses membranes peu épaisses.

Iridectomie ou *excision de l'iris*. — Cette opération est très délicate. On la pratique, soit par le procédé de Beer (*kératotomie, iris attiré au dehors*), dont l'application convient au plus grand nombre des cas, et surtout quand il y a adhérence de l'iris au ligament ciliaire, rupture des vaisseaux ciliaires, nécessité d'éloigner la pupille artificielle du siège normal de la pupille naturelle, etc.; soit par le procédé de Wenzel (*kératotomie, iris excisé sur place*), qui convient quand il y a complication de cataracte.

Iridodialysie ou *décollement de l'iris*. — On pratique le décollement de l'iris quand celui-ci a contracté avec la cornée une adhérence d'une grande étendue.

Corectopie, enclavement ou déplacement de la pupille normale. — Le but de cette opération est celui-ci : fixer une portion du bord pupillaire entre les lèvres d'une plaie faite à la cornée ou à la sclérotique, c'est-à-dire agrandir ou déplacer la pupille naturelle. Dans ce procédé l'iris est ménagé. Excepté l'*excision*, toutes ces méthodes sont rejetées par le docteur Desmarres, qui n'admet, par conséquent, que l'*excision* pour tous les cas d'oblitération *incomplète* de la pupille naturelle par adhérences de l'iris à la cornée, ou par adhérence de l'iris à la capsule, et qui propose le *déchirement* (*iridorhexis*) pour tous les cas d'oblitération *complète* de la pupille naturelle par adhérence de l'iris à la cornée, ou par adhérence de l'iris à la capsule. Voir pour les détails et procédés de ces deux méthodes. les ouvrages *ex professo* (Desmarres, Sichel, Nélaton, Velpeau, etc., etc.).

Pansement et traitement. — Quel que soit le procédé suivi, le pansement sera ainsi fait : enlever complètement le sang coagulé à l'aide de lotions d'eau fraîche ; engager le malade à fermer les paupières comme s'il voulait dormir ; maintenir les paupières immobiles au moyen de petites bandes de taffetas anglais. — Fermer également et de la même manière

l'œil sain, afin d'empêcher les mouvements de celui-ci, de déterminer ceux de l'œil malade. — Tenir le malade couché sur le dos, dans un lit ou sur un canapé. — Prévenir la réaction inflammatoire de l'organe opéré par des irrigations d'eau fraîche; par des saignées, des onctions mercurielles belladonnées sus-orbitaires, si des douleurs se font sentir dans l'œil; par le calomel et l'opium réunis et prescrits à doses contro-stimulantes.

Des vomissements surviennent-ils, on administre quelques cuillerées de la potion de Rivière, ou quelques verres d'eau de Seltz.

Tumeurs laiteuses (*galactocèles*). — *Symptômes*. — Gonflement anormal, tension insolite, douleur d'abord légère ou nulle. — Douleurs augmentant par la succion. — Fluctuation.

Traitement. — Au début, sevrer l'enfant. — Éviter le froid. — Topiques chauds sur la mamelle. — Purgatifs. — Boissons délayantes. — Repos, un peu de diète. — La fluctuation s'est-elle établie: ouverture du kyste, injection iodée si le foyer est peu considérable. — Dans le cas contraire, entretenir la suppuration.

Tumeurs des lèvres. — Blandin a décrit, comme tumeur particulière des lèvres, une affection attribuée à l'oblitération du goulot des follicules et ainsi caractérisée: petits corps du volume du grain de millet ou des grains de chènevis, demi-transparents, remplis d'un liquide filant, albumineux, susceptibles de s'enflammer, de s'ulcérer, etc., et d'être confondus avec les aphthes ou un ulcère syphilitique.

Traitement. — Topiques émollients, astringents, cathétériques.

Les *tumeurs tuberculeuses disséminées, lymphatiques multiples, lymphatiques purulentes de la mamelle*, sont soumises au traitement général des diathèses tuberculeuse, scrofuleuse. On enlève par énucléation les *tumeurs tuberculeuses concrètes*.

Les *tumeurs calcaires de la mamelle*, qui sont plus ou moins considérables, plus ou moins douloureuses, qui gênent plus ou moins selon leur volume et leur poids, ne sont extirpées qu'autant que leur présence devient intolérable.

Les *tumeurs des médiastins*, de nature cancéreuse, qui débutent par une douleur vague sous le sternum, par de la toux, de l'oppression; qui finissent par rendre la respiration de plus en plus difficile, par produire de la suffocation, par rendre les bruits du cœur *sourds et profonds*, et qui, enfin, entravent la circulation, obstruent les veines, etc., etc., sont incurables.

Tumeurs à myéloplaxes ou myéloplaxiques. — Tumeur formée par un élément particulier (le *myélocite*), non cancéreux, siégeant dans la moelle des os, dans celle du diploé et du tissu spongieux principalement, adhérente, etc. (Robin.) Ces tumeurs sont difficilement accessibles aux agents curatifs. Il en est de même des tumeurs molles, grises ou rougeâtres, qui sont dues à l'hypergénésie des myélocytes, qui n'affectent que la rétine, et qu'on a nommées *cancer de la rétine*.

Tumeurs des nerfs. — Voy. NÉVROMES.

Tumeurs du nez. — Rien à dire des *verruës, tannes et tumeurs érectiles* qui peuvent être vues sur le nez; ces excroissances ne diffèrent pas de celles qui siègent sur d'autres parties du corps. Il n'en est pas de même des *tumeurs éléphantiasiques*, dont on distingue (Velpeau) deux formes : une dans laquelle le nez ou une portion du nez est envahie d'une manière régulière, une autre caractérisée par des bosselures plus ou moins nombreuses, plus ou moins considérables, gênant l'olfaction, la respiration, la phonation, etc.

Traitement. — Expectation quand par son volume, par son poids, etc., la tumeur ne cause qu'un désagrément, qu'une gêne légère. Dans le cas contraire, extirpation avec l'attention de ménager la muqueuse des fosses nasales.

Les *tumeurs sanguines de la cloison du nez*, de couleur noirâtre, fluctuantes, susceptibles de résolution, etc., cèdent à un coup de bistouri, quand elles ne disparaissent pas d'elles-mêmes et qu'elles gênent la respiration, l'olfaction. Pour les tumeurs purulentes de la même région. Voy. ABCÈS.

Tumeurs de l'orbite. — Elles sont nombreuses, de nature diverse (*abcès, kystes, indurations, périostoses, exostoses, hypertrophie, lypomes, tumeurs sanguines, érectiles, anévrysmales*, etc.). Elles siègent : 1° à la base ou au pourtour de l'orbite ; 2° à la partie moyenne ou sur les parois ; 3° au sommet de la cavité orbitaire. A ces tumeurs d'autres doivent être ajoutées : ce sont celles qui proviennent des parties voisines, comme la base du crâne, les méninges, les fosses nasales, les sinus frontaux, sphénoïdaux et maxillaires.

Symptômes communs et locaux. — Exophthalmos ou exorbitisme, amaurose, déformation du globe de l'œil et des parties voisines.

Symptômes généraux. — Ceux des diathèses scrofuleuse ou cancéreuse.

Traitement. — Tenter les résolutifs, les fondants de toute nature. Après ces moyens, le plus ordinairement inefficaces, recourir, contre les tumeurs liquides, à la ponction, à l'injection, à l'incision, à l'excision et à l'ablation ; à l'énucléation si la tumeur est un kyste ; à l'incision verticale de la paupière, transversale de la conjonctive, transversale de la peau à la base des paupières et parallèlement aux fibres de l'orbiculaire si la tumeur est solide ; à des scarifications légères sur les téguments quand on a affaire à des expansions gazeuses ; à la ligature de la carotide, à l'acupuncture, aux injections cathérétiques quand la maladie est de nature érectile et anévrysmale.

Tumeurs sanguines de la langue. — Voy. GRENOUILLETTE.

Tumeurs (cancéreuses, cellulaires, enkystées) des paupières. — Les premières et les troisièmes sont enlevées par *excision* ; les secondes sont attaquées par les caustiques.

Les tumeurs de la prostate ont été étudiées au mot *hypertrophie* ; celles du *petit bassin et des fosses iliaques*, au mot *abcès*. C'est par extirpation qu'on enlève les tumeurs sébacées, lipomatiques, vasculaires du pénis.

Tumeurs du pli de l'aîne (*lipome, cancer primitif, tumeurs gommeuses, indurations ganglionnaires*). — Le diagnostic et le traitement de ces diverses tumeurs exigent une attention, un examen bien minutieux de la part des praticiens pour être établis exactement et suivis de succès.

Dans les cas de tumeurs salivaires formées par la dilatation du canal de Sténou, on ouvre la tumeur par la bouche. on établit une fistule interne entre l'obstacle et la glande. Bref, on substitue un orifice artificiel à l'orifice naturel du conduit.

Les tumeurs synoviales des doigts, des orteils sont enlevées par extirpation.

Tumeurs stercorales. — Tumeurs arrondies, peu saillantes, à base large, à volume très variable, siégeant dans le cæcum ou l'S iliaque, souvent mobiles, indolentes ; donnant lieu, tantôt à une constipation opiniâtre, tantôt à de la diarrhée.

Traitement. — Boissons délayantes, purgatives, bains de siège, lavements laxatifs, douches ascendantes avec l'eau de son, de mauve ou de guimauve. Voy. OCCLUSION, RÉTRÉCISSEMENT.

Des tumeurs fibreuses, cartilagineuses, calcaires du testicule, aucune n'est curable par un traitement local ou général ; la *castration* est le seul remède à leur opposer.

TUMEUR BLANCHE. -- Affection particulière et complexe des articulations, sans changement de couleur de la peau et de nature ordinairement scrofuleuse.

Symptômes locaux. — Au début, gêne ou douleur peu prononcée dans l'articulation, gonflement léger, indolent ou peu sensible; accumulation lente et progressive d'un liquide dans la cavité articulaire; tuméfaction des parties molles et même des os. Puis, douleur permanente, gonflement de plus en plus considérable; distension, aspect luisant de la peau; couleur normale de cette dernière. Dans les cas graves: inflammation, rougeur de la peau; douleurs très vives; difficulté des mouvements du membre malade; nécessité de garder le repos au lit. — Atrophie, infiltration du membre; abcès circonvoisins ou de voisinage; épanchement de pus dans les interstices musculaires (*abcès migrants*); trajets fistuleux, etc.

Symptômes généraux. — Accidents fébriles plus violents que ceux qui ont précédé la formation des abcès; accès continus, avec sécheresse et aspect terreux de la peau; troubles digestifs, diarrhée colliquative; perte du malade si une amputation, devenue nécessaire, n'a pas été faite en temps convenable, ou bien encore si une ankylose spontanée ou provoquée par le repos absolu, complète et solide, n'a pas déjà mis un terme à la maladie.

Traitement. — Celui des causes, c'est-à-dire le traitement réparateur de la constitution mauvaise; puis: topiques émollients et narcotiques, bains, douches, saignées s'il y a des symptômes de vive irritation. — Dans le cas contraire, employer les excitants résolutifs, les frictions aromatiques, ammoniacales ou mercurielles; les douches alcalines ou sulfureuses, les vésicatoires volants; enfin les cautères, les sétons, les moxas, la cautérisation transcurrente, la compression, mais surtout les onctions avec la pommade au nitrate d'argent cristallisé.

Les *abcès péri-articulaires* seront ouverts de bonne heure; les abcès intra-articulaires ne le seront que très tard, obliquement et avec un bistouri étroit. Des injections iodées seront faites pour prévenir ou combattre l'odeur fétide du pus, provoquer une inflammation adhésive.

On réduira les luxations survenues dans le cours de la maladie. Enfin, on pratiquera l'amputation si le sujet n'est pas tuberculeux, ou du moins, si la tuberculisation n'est pas très avancée.

<i>Emplâtre fondant opiacé.</i>		Camphre en poudre	1 gram.
Emplâtre de Vigo . .	15 gram.	Mélez par liquéfaction.	
Opium en poudre	1 gram.		

<p><i>Autre, non opiacé.</i></p> <p>Cataplasme ordinaire 500 gram.</p> <p>Acétate de plomb. 50 gram.</p> <p>Mêlez exactement.</p> <p><i>Pommade au nitrate d'argent</i> (Jobert et autres).</p> <table border="0"> <tr> <td></td> <td>N^o 1.</td> <td>N^o 2.</td> <td>N^o 3.</td> </tr> <tr> <td>Nitrate.</td> <td>4 gram.</td> <td>8 gram.</td> <td>12 gram.</td> </tr> <tr> <td>Axonge.</td> <td>30 gram.</td> <td>30 gram.</td> <td>30 gram.</td> </tr> </table> <p><i>Pommade phosphorée.</i></p> <p>Huile phosphorée 15 à 25 gram.</p>		N ^o 1.	N ^o 2.	N ^o 3.	Nitrate.	4 gram.	8 gram.	12 gram.	Axonge.	30 gram.	30 gram.	30 gram.	<p>Cérat ou axonge 10 à 15 gram.</p> <p>Mêlez.</p> <p><i>Pommade contre les tumeurs blanches douloureuses.</i></p> <table border="0"> <tr> <td>Extrait de belladone</td> <td rowspan="2">} De chaque,</td> </tr> <tr> <td>Cérat</td> <td>10 gram.</td> </tr> </table> <p>Mêlez exactement.</p> <p><i>Autre.</i></p> <table border="0"> <tr> <td>Opodeldoch</td> <td>125 gram.</td> </tr> <tr> <td>Vin de Rousseau</td> <td>8 gram.</td> </tr> <tr> <td>Chloroforme</td> <td>16 gram.</td> </tr> </table> <p>Mêlez exactement.</p>	Extrait de belladone	} De chaque,	Cérat	10 gram.	Opodeldoch	125 gram.	Vin de Rousseau	8 gram.	Chloroforme	16 gram.
	N ^o 1.	N ^o 2.	N ^o 3.																				
Nitrate.	4 gram.	8 gram.	12 gram.																				
Axonge.	30 gram.	30 gram.	30 gram.																				
Extrait de belladone	} De chaque,																						
Cérat		10 gram.																					
Opodeldoch	125 gram.																						
Vin de Rousseau	8 gram.																						
Chloroforme	16 gram.																						

Tumeurs blanches des articulations du bassin. — *Symptômes.*

— Au début, douleur prise pour un rhumatisme; douleur augmentant le soir; besoin d'étendre la colonne vertébrale, et soulagement momentané par suite de cette extension. Puis: douleur plus vive, plus prononcée, plus fréquente; claudication notable. Puis encore: douleur ressentie dans la fesse, le long de la cuisse, dans le genou; exaspération de la même douleur par la marche, par la pression exercée sur la crête iliaque ou sur le grand trochanter; peu ou pas de douleur dans les mouvements de la cuisse sur le bassin comme cela a lieu dans la coxalgie; abaissement de l'os des îles; distance normale entre l'épine iliaque et le grand trochanter; variation notable de cette distance dans la coxalgie; aplatissement des fesses, amaigrissement du membre malade; flexion du genou; abcès, etc.

Traitement. — Joindre au traitement ordinaire l'usage d'un bandage ou d'une ceinture capable de soutenir le bassin.

Les *tumeurs blanches des doigts et des orteils*, occasionnant des déplacements, une demi-flexion des articulations, etc., sont peu graves, guérissent quelquefois spontanément, ou se terminent par ankyloses.

Tumeurs blanches de l'articulation huméro-cubitale (*tumeur blanche du coude*). — *Symptômes.* — Amaigrissement du bras et de l'avant-bras. — Gonflement du coude. — Contracture du biceps. — Demi-flexion de l'avant-bras. — Extension difficile ou impossible de ce dernier. — Parfois, déplacement spontané du radius.

Traitement. — Résection si les os sont malades.

Tumeurs blanches des articulations occipito-atloïdienne et atloïdo-axoïdienne. — *Symptômes.* — Déplacements, luxations bilaté-

rales, unilatérales, en arrière, etc. — Douleur sourde, continue ou intermittente dans la région cervicale; augmentation de la douleur sur la pression ou dans les mouvements de la tête; irradiation de la même douleur sur les trajets des nerfs du plexus cervical; gêne de la déglutition; abcès; ramollissement de la moelle, etc., etc.

Traitement. — A ce qui a été indiqué d'une manière générale, ajoutons les appareils propres à maintenir la tête dans l'immobilité.

La *tumeur blanche de l'articulation tibio-fémorale* a été traitée sous le nom de *coxalgie*.

Tumeurs blanches des articulations radio-carpienne, carpienne et carpo-métacarpienne (*tumeur blanche du poignet*). —

Symptômes. — Déformation du poignet, dans sa partie postérieure principalement; soulèvement des tendons extenseurs ou fléchisseurs; saillie de la tête du cubitus. Les gânes tendineuses sont-elles envahies: immobilité des doigts; abcès; luxations du poignet en avant.

Traitement. — Comme dans la tumeur blanche du coude, ajouter la *résection* au traitement ordinaire si les surfaces osseuses sont altérées.

Tumeurs blanches de l'articulation scapulo-humérale (*tumeur blanche de l'épaule*). — *Symptômes.* — Douleur allant de l'articulation au coude; soulèvement du deltoïde; éloignement lent et progressif du coude; allongement du bras; engorgement du tissu cellulaire et diminution du creux de l'aisselle; trajets fistuleux, etc.

Traitement. — Comme il a été dit déjà plusieurs fois.

Tumeurs blanches des articulations sterno-claviculaires et acromio-claviculaires. — *Symptômes.* — Pour les premières tumeurs:

gonflement plus ou moins considérable au niveau de l'articulation; douleur plus ou moins vive, abcès, etc.; pour les secondes: douleur vive au niveau de l'acromion; augmentation de la douleur quand l'omoplate est mise en mouvement; douleur nulle quand c'est l'humérus qui se meut.

Traitement. — Celui des autres tumeurs blanches.

Tumeurs blanches de la symphyse du pubis. — *Symptômes.* — Douleur à la région pubienne, claudication, mobilité anormale, abcès dans les grandes lèvres, les aines, etc.

Traitement. — Celui de la tumeur blanche de l'articulation sacro-iliaque ou *tumeur blanche du bassin*.

Tumeur blanche de l'articulation temporo-maxillaire. — *Sym-*

ptômes. — Tuméfaction et empâtement de la région temporo-maxillaire; douleur vive pendant la mastication, diminution de l'ouïe par suite du rétrécissement ou de l'oblitération du conduit auditif; trajets fistuleux et purulents.

Traitement. — Celui des tumeurs blanches considérées en général.

Tumeur blanche de l'articulation tibio-tarsienne. — Cette tumeur, traduite par des bosselures situées en avant des malléoles, par des déplacements du pied, soit en dehors, soit en dedans; par des abcès, etc., est traitée comme il a été dit aux généralités.

Les *tumeurs* ou *productions cancroïdes* qui affectent la peau et les muqueuses, et qui, une fois ulcérées, envahissent tous les tissus, soit en largeur, soit en profondeur, ne sont pas des cancers; elles ne sont que de simples tumeurs épithéliales; elles apparaissent sous forme de végétations exubérantes assez semblables aux choux-fleurs. De leur surface s'écoulent bientôt du sang, des mucosités plus ou moins ténues, et ces pertes ne tardent pas à épuiser les malades. Le col utérin est le siège de prédilection de ces tumeurs. L'*excision*, suivie de la *cautérisation avec le fer rouge*, doit en être le traitement.

TUMEURS ÉRECTILES. — Tumeurs ainsi nommées, non parce qu'elles sont constituées par le tissu érectile proprement dit, tissu qui se trouve dans les parties génitales de la plupart des animaux des deux sexes, et particulièrement dans l'urèthre, les corps caverneux, le gland et le clitoris, sur la tête et le cou d'un grand nombre de gallinacées, dans les fesses de plusieurs singes, etc., mais parce qu'elles deviennent turgescents quand on les place dans une position déclive, ou que l'on comprime les veines qui en rapportent le sang, ou encore quand une émotion morale vive a exagéré le mouvement circulatoire sanguin. Anatomiquement parlant, ces tumeurs sont distinguées en quatre *variétés* ou *groupes*.

Le premier groupe comprend les *tumeurs érectiles cirsoïdes* ou *anévrismes cirsoïdes*. Voy. *Anévrysmes*. A ces tumeurs se rattache tout ce qui a été décrit sous les noms de : *fungus hématode artériel*, *tumeurs fongueuses sanguines artérielles acquises* (par opposition aux *navi materni*), *tumeurs variqueuses artérielles*. Dans le deuxième groupe se trouvent les *navi vasculaires* ou *tumeurs fongueuses sanguines artérielles et mixtes*, ou *tumeurs érectiles congénitales*. Le troisième groupe est formé par les tumeurs dites érectiles veineuses, fongueuses sanguines, veineuses ou variqueuses. Les *varices* font partie de ce groupe. Enfin, le quatrième

groupe est constitué par les tumeurs érectiles dues à l'*extravasation du sang hors des vaisseaux rompus ou érodés* : tels sont les *anévrismes par érosion* ou *anévrismes de Pott*, les *anévrismes des os*, les *tumeurs sanguines de nature douteuse* ou *fonqueuses sanguines des os*.

Eu égard au siège qu'elles occupent, les tumeurs érectiles sont dites *cutanées* et *sous-cutanées*. Les premières occupent les régions sus-diaphragmatiques du tronc et de la face. Elles sont formées par des vaisseaux capillaires, dilatés et entrelacés. Elles sont plutôt artérielles que veineuses. Elles débutent par un petit point d'un rouge vif, qui augmente et qui devient bientôt une tache ou une plaque avec ou sans élévation, avec ou sans pédicelle; disparaissant à la pression, reparaisant quand la pression a cessé, apparaissant à chaque effort musculaire, à chaque quinte de toux, à l'époque menstruelle; exemptes (en général) de pulsations, de susurrus internes.

Les secondes, les *tumeurs érectiles sous-cutanées* ou *tumeurs veineuses*, sont logées dans le tissu cellulaire sous-muqueux, à la face interne des joues, sur la voûte palatine, sur la langue, etc. — Un lacis veineux, complexe, anastomosé les constitue. Elles apparaissent sous l'aspect d'une tache bleuâtre qui s'étend et se soulève, ce qui constitue la tumeur, tumeur qui augmente quand on exerce une pression entre elle et les capillaires, qui disparaît momentanément quand on la comprime, et qui peut prendre un développement considérable.

Traitement. — Voy. ANÉVRYSMES, NÆVI, TACHES, ÉPHELIDES, VARICES, etc., où nous avons exposé les avantages, l'inefficacité ou les inconvénients de nombreux moyens de traitement proposés pour les tumeurs érectiles. Disons ici que les *réfrigérants*, les *astringents*, offrent peu de chance de succès; que la *compression*, le *broiement*, la *cautérisation électrique*, le *cautére actuel*, les *acides minéraux*, l'*extirpation*, ne conviennent que pour les tumeurs d'un petit volume; que la *ligature* est préférable à l'*incision circulaire autour de la tumeur*; que la *vaccination*, le *séton*, doivent passer avant les *épingles enfoncées en grand nombre* dans la tumeur. En résumé de ce qui précède, il résulte que le traitement des tumeurs érectiles incombe à la sagacité, à l'expérience du praticien.

Les *tumeurs érectiles artérielles de la langue*, développées dans l'épaisseur de la membrane muqueuse; les *tumeurs érectiles veineuses du même organe* siégeant sous la membrane muqueuse; les *tumeurs érectiles* de la *conjonctive*, de la *région parotidienne*, n'offrent rien de particulier. Toutes doivent être enlevées.

Les *tumeurs érectiles du maxillaire inférieur*, siégeant sur le bord alvéolaire, déterminant de la douleur, ébranlant les dents, envahissant

les gencives et la muqueuse buccale, ayant une couleur livide, une mollesse et une élasticité notables, etc., sont combattues par les mêmes moyens que les autres tumeurs érectiles.

Tumeurs érectiles de l'orbite. — Voy. TUMEURS DE L'ORBITE.

TUMEURS FIBREUSES. — Masses arrondies, plus ou moins volumineuses, dures, peu adhérentes aux parties voisines, se développant dans les parois de l'utérus (principalement), dans les fosses nasales, le pharynx, etc.; dépourvues de vaisseaux; de couleur plus ou moins pâle; formées de fibres, de fibrilles, de fibres-cellules entremêlées, entrecroisées, et contre lesquelles il faut appliquer la ligature et l'excision; tous les autres moyens n'étant que des palliatifs peu efficaces.

Les *tumeurs fibreuses du corps thyroïde*, de la *glande parotide*, de la *langue*, de la *région parotidienne*, du *scrotum*, n'offrent rien de particulier en dehors du traitement qui ne peut être qu'une opération, l'*extraction*.

Tumeurs fibreuses, ou corps fibreux, ou polypes fibreux de l'utérus. — Parasites attachés à l'utérus, etc., vivant d'une vie propre. (Gruveilhier.)

Symptômes. — Tumeur globuleuse ou sphéroïdale, pyriforme, avec ou sans pédicule, etc.; d'une couleur variable comme la forme, c'est-à-dire pouvant présenter toutes les nuances, depuis le blanc le plus pur jusqu'au noir ardoisé, à l'exception de la coloration jaune que l'on trouve dans le cancer; d'un volume, d'une consistance très divers comme le nombre; distinguées, sous le rapport du siège qu'elles occupent sur l'organe utérin, en *interstitiels*, *sous-péritonéaux*, *sous-muqueux*; susceptibles d'être frappées (*morbus in morbo*) d'œdème, d'inflammation, de gangrène; capables également de fournir du sang; déterminant des tiraillements dans les aines, dans les lombes; empêchant la marche et la station debout, ou du moins occasionnant une prompte fatigue; gênant les organes voisins dans leurs fonctions et leur état physiologique; déterminant de la douleur, des tranchées plus ou moins violentes à l'hypogastre, de la fièvre, des accidents très divers soit pendant la grossesse, soit pendant et après l'accouchement

Traitement. — Reconnues par le toucher vaginal, utérin, rectal ou vésical, par le palper, par le spéculum, les tumeurs fibreuses de l'utérus doivent être traitées de la manière suivante: Faire porter tout d'abord, comme moyen palliatif, une ceinture hypogastrique qui aura pour but de

redresser l'organe malade, de l'empêcher de balloter, de basculer, de gêner les organes voisins; on diminuera ainsi, en même temps, le poids de la tumeur, on adoucira les tiraillements, la douleur.

Une leucorrhée existe-t-elle, ce qui est assez ordinaire : on appliquera le traitement spécial de cette maladie. Les hémorrhagies seront combattues par les hémostatiques (eau de Rabel, ratanhia, eau froide, etc.). Un régime analeptique soutiendra les forces de la malade.

Les fondants de toute nature, de toute espèce, ne jouissant d'aucune propriété curative, nous n'en indiquerons aucun. Nous pourrions agir de même à l'égard des eaux minérales naturelles ou artificielles. Toutefois, l'espoir des malades devant toujours être soutenu, les stations thermales riches en chlorures sodiques, en iodures de potassium, en bromures de la même base, seront prescrites en bains, en injections, en douches, etc.

Traitement curatif. — Aucune médication active ne saurait être appliquée aux tumeurs sous-péritonéales; l'expectation, la médecine des symptômes est tout ce qu'il est humainement possible de faire. On enlève par *énucléation* les tumeurs interstitielles siégeant dans le col, auprès du col. Celles qui occupent le fond de l'utérus doivent être abandonnées à la nature. On attaque par la *ligature* d'abord, par l'*excision* ensuite, les tumeurs sous-muqueuses.

Le docteur Chassaignac a appliqué, avec succès, aux corps fibreux de l'utérus, son procédé dit *écrasement linéaire*. A cet effet, l'instrument (l'écraseur courbe de préférence à l'écraseur droit) est introduit et appliqué sur la cloison recto-vaginale. Puis, l'anneau de la chaîne dans lequel on fait passer la tumeur étant poussé avec les doigts jusque sur le pédicule, et l'instrument étant mis en jeu, la section est instantanée.

Tumeur fibreuse du maxillaire inférieur. — *Symptômes.* — Tumeur plus ou moins mal circonscrite, plus ou moins grosse, mollasse, élastique, à surface lisse, avec bosselures internes plus ou moins tendues, donnant au toucher la sensation d'une feuille de parchemin sec et résistant. — Indolente ou très peu douloureuse au début; puis, ayant pris du développement, entraînant des troubles du côté de la phonation, de la respiration, de la déglutition.

Traitement. — Énucléation et extirpation. — Cautérisation si l'os offre des inégalités, des anfractuosités. — Résection si la tumeur envoie des prolongements dans l'épaisseur de l'os.

Tumeurs fibreuses des ovaires. — *Symptômes.* — Lents et insidieux, souvent inappréciables par les malades, du moins pendant un

certain temps. Puis, une gêne plus ou moins notable indique quelque chose d'insolite dans l'un des côtés de l'abdomen, un seul ovaire étant ordinairement malade. La tumeur, une fois développée, de forme, de volume, de consistance très variables, se traduit par une douleur, rarement très vive, à moins d'une péritonite ou d'adhérences concomitantes. Troubles dans les fonctions des organes voisins (constipation miction difficile et fréquente, dyspepsie, etc.). — Compression des deux grosses veines abdominales, de la veine cave inférieure principalement ; infiltration des membres inférieurs d'abord, puis du ventre.

Traitement palliatif. — Usage permanent d'une ceinture abdominale. Rien à tenter comme moyen curatif. — Attendre les accidents, les complications et agir en conséquence.

TUMEURS VARIQUEUSES. — Les dilatations variqueuses des veines du scrotum (*varicocèles*), des veines spermatiques (*cirsocèles*) sont traitées : par un bandage, pour soutenir le scrotum, quand la maladie est légère et à son début : par le repos et les topiques astringents quand le mal persiste et qu'il n'y a pas encore de douleur bien vive ; par le repos, les saignées locales, les bains, les émollients si la douleur augmente et s'il y a de l'inflammation. Enfin, tous les moyens restant sans effet curatif, l'*excision* d'une portion de peau du scrotum offre des chances de succès.

TUMEURS ET FISTULES LACRYMALES. — La *tumeur lacrymale* ou distension du sac lacrymal par les larmes, la *fistule lacrymale* ou terminaison de la tumeur précédente, c'est-à-dire ouverture anormale par laquelle passent les larmes, ne sont que deux périodes de la même maladie, l'inflammation des voies lacrymales. Le docteur Béraud décrit quatre espèces de tumeurs lacrymales :

1° *Tumeur lacrymale inflammatoire* ainsi caractérisée : tumeur rouge, douloureuse à la pression, avec renversement des points lacrymaux et contraction violente du muscle orbiculaire ; s'abcédant facilement et se transformant en fistule interne ou externe ; consécutive à une inflammation des conduits des glandes et qui a gagné les culs-de-sac glandulaires, le tissu cellulaire sous-cutané et la peau. Dans cette tumeur, constituée par le gonflement des parties molles qui circonscrivent le sac lacrymal, est un liquide aqueux, muqueux, parfois purulent, et plus ou moins abondant.

Traitement. — Antiphlogistiques locaux et généraux (sangsues au grand angle de l'œil ou dans la narine) ; ou tout simplement, topiques émollients, onctions mercurielles.

2° *Tumeur lacrymale due au développement d'un follicule muqueux.* — Cette espèce n'occupe qu'une portion circonscrite du sac lacrymal. Elle forme une tumeur arrondie, globuleuse, non inflammatoire. Son traitement se résume dans la destruction du kyste au moyen de l'*incision*, des *injections iodées*, de la *cautérisation*.

3° *Tumeur lacrymale due à l'adhérence de la valvule inférieure du sac.* — Dans cette espèce, il y a distension du sac par accumulation des larmes ; la tumeur n'est point arrondie ni jamais très considérable ; par la pression, on en fait sortir une plus ou moins grande quantité de liquide.

4° *Tumeur lacrymale constituée par l'adhérence des valvules supérieure ou inférieure du sac, ou tumeur lacrymale enkystée.* — Espèce plus développée que la précédente, ayant plus de volume par conséquent et que l'on ne peut vider par la pression, à moins de pratiquer une issue avec le bistouri.

Traitement. — Les troisième et quatrième espèces de tumeurs lacrymales sont traitées par le cathétérisme, les injections, la compression, etc. Le *cathétérisme* est pratiqué 1° par l'un ou l'autre des points lacrymaux (*méthode d'Ancl*), par le point inférieur, principalement, si l'on veut explorer le lieu malade, mais non le guérir (le cathétérisme est ici impuissant) ; 2° par le canal nasal (*méthode de Laforest*). Les *injections* sont généralement inefficaces ; la *compression* seule n'est qu'un palliatif ; unie aux injections, elle compte des succès (Bonnafont). La *cautérisation* est peu employée ; la *dilatation* l'est beaucoup plus et avec raison, surtout si on l'associe à la cautérisation. (Tavignot).

La dilatation est *progressive* ou *permanente*. Des moyens conseillés (*séton, bougies de corde à boyau, clou de scarpa*) pour produire la dilatation progressive, le séton doit être préféré. La dilatation permanente s'obtient à l'aide de la canule. Cette méthode, très en vogue autrefois, est abandonnée. Elle a été trouvée trop violente ; elle n'empêche pas la maladie de se reproduire, elle déchire la membrane muqueuse, cause des fractures, etc. Restent la *création d'un canal artificiel* en perforant l'os unguis ou la paroi du sinus maxillaire, la *destruction de l'appareil lacrymal*, l'*incision du sac*, l'*oblitération des points lacrymaux*, l'*extirpation de la glande lacrymale*. Toutes ces méthodes ont des avantages, des défauts ; leur choix est subordonné à l'état du malade, aux progrès de la maladie, etc. D'où, parfois, la nécessité de venir en aide aux moyens chirurgicaux par des moyens internes ou médicaux.

dacryops, dacryome. — Affection rare et dont on admet deux variétés, l'une sans fistule due, selon Schmidt, à l'oblitération du canal excréteur, selon Baër, à une rupture du conduit et à un épanchement des larmes dans le tissu cellulaire. La seconde ou *fistule des canaux excréteurs*, consécutive à une plaie de la paupière, ou bien à une opération pratiquée sur le même organe, à l'ouverture d'un abcès, etc., a pour caractères : un pertuis anormal, très petit, caché sous les plis de la paupière, donnant issue aux larmes, pour le traitement duquel la cautérisation avec une aiguille à tricoter a eu du succès. (Baër.)

TYMPANITE. — Gonflement de l'abdomen par suite d'une accumulation de gaz dans l'intérieur des intestins. La tympanite est *essentielle* ou *nerveuse* quand elle est due à une exhalation gazeuse, ou bien à la décomposition des matières contenues dans le tube digestif; elle est *symptomatique* quand elle est déterminée par une cause quelconque, empêchant la libre circulation des gaz intestinaux.

Symptômes. — Ballonnement du ventre. — *Son de tambour* quand on percute la cavité abdominale. — Troubles digestifs. — Constipation. — Gêne de la respiration, etc.

Traitement. — La tympanite due à une indigestion ou à l'usage des farineux, des fruits rouges, des légumes frais et riches en matières sucrées, des boissons fermentées et très chargées d'acide carbonique, trouve son traitement dans le changement de nourriture habituelle, dans l'emploi d'un éméto-cathartique.

Contre la tympanite nerveuse, assez fréquente chez les hystériques, les hypochondriaques, on prescrit les antispasmodiques, les bains généraux, les boissons frappées, les affusions froides, les lavements à l'eau glacée, les frictions alcool-aromatiques sur les parois abdominales, les onctions avec l'huile de camomille camphrée.

La tympanite causée ou entretenue par une inflammation locale interne, par la présence d'un corps étranger, etc., est traitée par les antiphlogistiques d'abord, par les moyens chirurgicaux ensuite.

TYPHUS (*fièvre nosocomiale* ou des *hôpitaux*, des *prisons* ou *carcérale*, des *villes assiégées*, des *camps*, etc.). — Pyrexie à type continu, contagieuse (par infection et non par contact), parfaitement identique avec la fièvre typhoïde. (Gaultier de Claubry et tous les médecins, depuis 1814 et 1815.)

Symptômes et traitement. — Voy. FIÈVRE TYPHOÏDE.

Typhus fever. — Affection pyrétiqne, contagieuse (par voie d'in-

fection), très distincte de la fièvre typhoïde, caractérisée par des symptômes nerveux très graves, par une éruption, non plus de taches roses lenticulaires, mais par des taches nombreuses, d'un rose sombre, puis d'un rouge foncé ou violet, arrondies, non saillantes, ne disparaissant pas sous la pression des doigts, etc.

Symptômes. — Souvent violents au début. On a vu des malades succomber en trois ou quatre jours. — Diarrhée très rare ou difficile à noter comme symptôme, en raison des purgatifs employés tout d'abord. — Douleur de ventre, météorisme, très rares. — Signes gastriques nuls. — Dépression des forces considérable. — Céphalalgie constante mais supportable. — Stupeur. — Agitation ou somnolence. — Délire ou rêvasseries. — Indifférence. — Éblouissements, bourdonnements d'oreilles, surdité, fréquents et prononcés.

Traitement. — Médication excitante, diffusible (carbonate et acétate d'ammoniaque). — Boissons stimulantes (vin d'Espagne, porter, eau-de-vie coupée, vin chaud, etc.).

TYROIDITE ou GOITRE ENFLAMMÉ. — *Symptômes.* — Début : celui d'une angine intense. — Douleur profonde dans le cou, s'exaspérant au moindre mouvement. — Déglutition moins pénible que dans l'amygdalite. — Pas de déchirement dans le gosier comme dans cette dernière affection. — Puis, symptômes généraux (fièvre, dégoût, agitation, etc.). — Puis encore, symptôme capital, *gonflement* ou tumeur du corps thyroïde. — Tumeur circonscrite, douloureuse, d'un volume variable, celui d'un œuf ou d'une petite pomme. — Peau tendue, luisante. — Parfois, résolution subite. — Parfois, aussi, rougeur de la peau. — Ramollissement de la tumeur. — Fluctuation.

Traitement. — Ouvrir promptement l'abcès si le traitement et le régime antispasmodiques, devenus nécessaires, n'ont pas anéanti la maladie.

U

ULCÈRES EN GÉNÉRAL. — Solutions de continuité des parties molles, de la peau et des muqueuses principalement, dues à un travail morbide particulier, désigné sous le nom d'*ulcération*.

L'ulcère est accompagné d'un écoulement, ou plutôt d'un suintement muco-purulent, parfois tout à fait purulent.

L'ulcère diffère de la plaie par les qualités suivantes : la plaie est le résultat de l'action d'un corps étranger vulnérant (la cause de l'ulcère est inhérente à l'économie); la plaie est toujours idiopathique (l'ulcère est symptomatique); la plaie tend sans cesse à se guérir, à se cicatriser (l'ulcère s'étend et s'agrandit); la plaie est du domaine de la chirurgie (le traitement de l'ulcère est médical). (Richerand).

Eu égard à la constitution ou à l'état diathésique du sujet, la pathologie interne admet des *ulcères cancéreux, herpétiques, syphilitiques, scorbutiques, scrofuleux*. La chirurgie, tenant compte de l'étiologie et des conditions physiques de la maladie, divise les ulcères en *ulcères simples*, en *ulcères variqueux* et *ulcères calleux*.

Symptômes. — Traitement. — Nous les indiquerons en faisant l'étude de chaque ulcère en particulier.

Ulcères simples. — *Symptômes.* — Les caractères de cette première espèce d'ulcères, c'est-à-dire des ulcères qui ne sont ni symptomatiques ni diathésiques, qui siègent le plus souvent aux membres inférieurs, et principalement à la jambe gauche, sont les suivants : surface plus ou moins étendue, de forme oblongue ou circulaire, généralement indolente, présentant çà et là des cavités à fond grisâtre ou violacé, des éminences ou mamelons épais plus ou moins mous, saignant au moindre contact, d'un aspect violet quand le malade se tient debout, d'une teinte vermeille quand le malade est couché; laissant suinter une substance visqueuse, composée de pus, de sang et de matières organiques. — Les bords de la peau qui limite la solution de continuité sont découpés, minces, renversés en dehors et détachés de la plaie.

Traitement. — Repos. — Situation horizontale du membre. L'engorgement de ce dernier est-il considérable : tenir le pied plus élevé que la racine du membre, afin que le sang veineux puisse circuler de son propre poids.

Au repos, à la position du membre, réunir la compression et les excitants. Les *excitants* seront les poudres de kina, de plantes aromatiques. La *compression* sera faite avec des bandelettes de sparadrap, avec des feuilles de plomb, des plaques en cuir bouilli, en caoutchouc, en gutta-percha, etc. Les plaques ou fenilles de gutta-percha pourront contenir une certaine quantité de peroxyde de fer. Pour les employer, on les ramollit dans l'eau bouillante, ou les moule sur les parties malades. Quand on veut les enlever, il suffit de les rompre sur un des bords; elles se déchirent ensuite très facilement. Ces plaques, comme celles de caoutchouc, de

plomb, etc., remplacent la charpie, les compresses et les bandes; elles jouent le rôle de protecteur et d'obturateur.

A tous les moyens de *repos*, de *position*, de *compression*, dont le succès est certain dans la grande majorité des cas (la compression seule suffit souvent et permet aux malades de vaquer à leurs affaires) on ajoute les boissons amères et toniques, et quelquefois la *cautérisation* avec l'azotate d'argent. Cette cautérisation est faite sur les bords de l'ulcère seulement afin de réprimer, de modifier les chairs, sur la partie moyenne si la plaie présente des bourgeons charnus très abondants. Enfin la cautérisation est remplacée par l'*excision* avec des ciseaux courbes, quand l'action des caustiques est trop lente ou incomplète.

Contre les *ulcères atoniques* ou *indolents*, on peut employer le *cataplasme vineux* qui a été formulé à l'article POURRITURE D'HÔPITAL. On peut également prescrire un mélange à parties égales de *glycérine* et de *tamin*, l'*onguent d'Althæa camphré* (camphre 1 partie pour 4 parties d'onguent); l'*eau créosotée* (eau 100 parties, créosote 1 à 2); le *chlore liquide* (eau chargée de deux fois et demie en volume de chlore gazeux); le *miel* ou *onguent égyptiac* (miel, 44, vinaigre 22, verdet ou acétate de cuivre 16); le *badigeonnage iodo-ioduré*, etc.

L'appareil iodo-amidonné, conseillé et utile dans le pansement des plaies, trouve son application dans le pansement des ulcères plats des jambes. (Castex.)

Régime. — Plutôt fortifiant et réparateur que débilitant.

COMPLICATIONS. — L'*inflammation*, la *gangrène*, les *fungosités* peuvent compliquer les ulcères, ce qui fait autant de nouvelles espèces différentes.

A. *Inflammation.* — L'ulcère enflammé par une cause quelconque (fatigue, malpropreté, frottement des vêtements, pansements mal faits, excès, etc.) est très douloureux; la suppuration qu'il fournit s'altère promptement; sa surface et ses bords se tuméfient; le fond se dessèche, prend un aspect rouge brun. Puis, les parties voisines sont envahies, un phlegmon peut s'établir.

Traitement. — Repos, position comme ci-dessus. Puis, émoullients, antiphlogistiques. Ainsi: sangsues au pourtour de l'ulcère, cataplasmes adoucissants, laudanisés ou non. N'insister sur ces moyens qu'autant qu'il y aura urgence. Autrement, une mollesse, une atonie fâcheuse et défavorable à la cicatrisation, peuvent s'emparer des tissus et donner à la maladie une durée interminable.

Tous les ulcères sont-ils curables; la date de leur invasion, l'âge, la

constitution, l'idiosyncrasie du sujet, doivent-ils être pris en considération sous le rapport thérapeutique? A ces questions de la vieille médecine, de la médecine galénique, de la médecine humorale, en un mot, nous répondons : non ; tous les ulcères ne doivent pas être guéris. Il en est qu'il faut respecter ; ceux-là seront facilement reconnus par le praticien habile et prudent.

B. Gangrène. — Les ulcères compliqués de gangrène (*ulcères gangréneux*), sont plus rares que les précédents. Une inflammation violente en est la cause, et les sujets débilités en sont plus fréquemment atteints que les sujets jeunes et vigoureux. Leur suppuration est des plus fétides ; leur fond, gris verdâtre, présente l'aspect d'une véritable eschare qui, peu à peu, se détache et tombe après avoir causé au malade des douleurs excessives.

Traitement. — Repos, boissons toniques, pansements comme dans la gangrène, la pourriture d'hôpital, les plaies de mauvais caractère.

Cataplasme contre les ulcères cancéreux
(Trotter).

Houblon en poudre..... 100 gram.
Eau chaude, quantité suffisante.

Lotion ou teinture de Cheston contre les
ulcères gangréneux.

Voyez page 159.

C. Fongosités ou ulcères fongueux. — Ulcères dont les bourgeons charnus, mous, pâles, saignant au moindre contact, couverts d'un liquide séro-purulent, prennent quelquefois un développement considérable, et pour le traitement desquels on a souvent recours à l'*excision*.

D. Ulcères vermineux. — Ulcères compliqués par la présence d'un plus ou moins grand nombre d'insectes, qui sont engendrés par la malpropreté, et qui ne réclament que des soins et des pansements bien dirigés.

E. Ulcères variqueux. — Les ulcères entretenus par des varices, siégeant le plus souvent au bas de la jambe, fréquemment au-dessus de la malléole interne, débute ainsi qu'il suit : perforation ou déchirure de la veine ou de la peau, agrandissement, en largeur bien plus qu'en profondeur, de la solution de continuité.

L'ulcère une fois établi, ses bords, taillés à pic, s'engorgent, deviennent durs et s'élèvent au-dessus du niveau de la plaie. Le fond de l'ulcère est inégal, livide, souillé de sang. Le pus est sanieux, très fétide. Les parties voisines sont violacées, tendues. Enfin, une inflammation vient-elle compliquer la maladie : l'ulcère prend une couleur lie de vin, une couche gangréneuse le recouvre une odeur repoussante s'en dégage.

Traitement. — Combattre l'inflammation (s'il y en a) par les moyens ordinaires ; appliquer la *compression* quand les bords de l'ulcère se sont affaissés, quand des bourgeons charnus de bonne nature se sont développés, quand du pus louable s'en échappe ; permettre en même temps une marche modérée ; consolider l'amendement obtenu par l'usage des bas lacés. Tel doit être le traitement de l'ulcère variqueux, que cet ulcère soit le résultat d'un coup, d'une chute, d'une phlébite, de la rupture d'une cicatrice ancienne ou de toute autre cause.

F. *Ulcères calleux.* — Ulcères dont les bords sont durs et épais, taillés à pic, irréguliers, d'un aspect et d'une consistance squirrheux ; humectés, non plus par du pus, mais par un liquide blanc jaunâtre, d'une odeur infecte ; peu douloureux, consécutifs à une inflammation plus ou moins vive.

Traitement. — Antiphlogistiques, s'il y a quelques symptômes inflammatoires. Dans le cas contraire, pansement avec la charpie sèche ou imbibée d'un peu d'eau chlorurée, compression légère, bain local permanent (la nuit exceptée) et excision des parties malades.

G. *Ulcères scrofuleux.* — Ces ulcères, pouvant apparaître sur toutes les parties du corps (ulcères provenant de la fonte purulente des tumeurs scrofuleuses), siégeant principalement au cou, autour des ganglions lymphatiques et des articulations (ulcères scrofuleux diathésiques), conséquences ou effets d'une inflammation chronique, ont un fond rouge violet, des bords mous, décollés, plus ou moins violacés, déchirés ou irrégulièrement découpés. Du fond de ces ulcères, partent des bourgeons charnus, aplatis, sécrétant une sérosité sanieuse, plus ou moins abondante et mélangée à des débris floconneux.

Traitement. — Général et local. Le premier n'est autre que le traitement de la scrofule ; le second consiste en pansements avec la charpie sèche ou arrosée de chlorure, en *excisions*, en *cautérisations*. S'abstenir de tout topique emplastique.

Aux poudres siccatives (amidon, gomme ou racine de guimauve pulvérisée, etc.) qui ont l'inconvénient de se pelotonner quand il y a beaucoup d'humidité sur les surfaces ulcérées, le docteur Monneret préfère le sous-acétate de bismuth pour saupoudrer les ulcères, et particulièrement les ulcères scrofuleux. Toutefois, il proscriit le même topique, quand la maladie est aiguë, quand la suppuration est très abondante et utile, qu'il y a des trajets fistuleux, que ceux-ci peuvent être fermés par une croûte obturatrice. Si au contraire l'ulcération est plate, si le liquide exsudé est peu consistant, qu'il ne puisse former une croûte protectrice contre

les frottements et les corps étrangers, favorable à la cicatrisation, le sel de bismuth devient un précieux topique.

Cataplasme contre les ulcères scrofuleux.

Ciguë 50 gram.
Eau de fontaine 1000 gram.

Faites bouillir jusqu'à réduction d'un quart. Ajoutez farine de lin, quantité suffisante.

Pommade d'iodure de plomb.

Iodure de plomb 4 gram.
Graisse benzinée 36 gram.

Mêlez exactement. 1 gramme représente 10 centigrammes d'iodure. (Deschamps.)

Pommade saturnée.

Sous-acétate de plomb . . } De chaque,
Huile de foie de morue . . } 25 gram.
Jaune d'œuf N° 1.

Mêlez exactement.

Pommade iodo-iodurée (Deschamps).

Iode 20 centigram.
Iodure de potassium. }
Eau } De chaque,
Huile d'amandes dou- } 2 gram.
ces }
Axonge 14 gram.

Mêlez exactement. On peut porter la dose de l'iode jusqu'à 1 gram. progressivement.

Soluté pour lotion antiscrofuleuse.

Iode 10 gram.
Iodure de potassium 20 gram.
Eau distillée 120 gram.

Faites dissoudre par trituration dans un mortier de verre.

Autre.

Deuto-iodure de mercure. 1 gram.
Eau distillée 200 gram.

Gaz acide carbonique sous forme de douche.

Anesthésique local modifiant favorablement les surfaces suppurantes, atténuant l'odeur du pus, hâtant la cicatrisation.

Topique pulvérulent contre les ulcères cancéreux.

Amidon en poudre 60 gram.
Camphre en poudre 5 à 10 gram.

Mêlez exactement.

Autre (Ruft).

Camphre et myrrhe en } De chaque,
poudre } 8 gram.
Kina en poudre 16 gram.
Charbon végétal en poudre. 32 gram.

Mêlez exactement.

Autre.

Poudre d'amidon } Parties
Poudre d'écorce de chêne. } égales.

On peut remplacer la poudre d'écorce de chêne par la poudre de ratanhia, de bistorte, de caïnca, de tormentille, ou toute autre de même propriété astringente.

Topique sédatif contre les ulcères cancérés et douloureux.

Acide prussique médicinal. 3 à 5 gram.
Eau 500 à 600 gram.

Mêlez.— Pour arroser la charpie.

Autre.

Axonge 85 gram.
Essence de laurier-cerise 15 gout.

Mêlez.

Topique contre les ulcères cancéreux (Bonnet).

Axonge 50 gram.

Brome liquide 25 centigram.

Acétate de morphine. 15 centigram.

Mêlez. — Frictions matin et soir pendant un quart d'heure avec 2 ou 3 gram. du mélange.

Soluté de chlorure de zinc (Burnett).

Chlorure de zinc 10 gram.

Eau..... 50 à 200 gram.

Appliquez sur les cancers ulcérés ou mis à nu par l'ablation préalable de la peau. Les pansements doivent être renouvelés une ou deux fois par jour, en ayant soin d'enlever par le raelage la surface de la plaie qui se trouve racornie et momifiée.

Ulcères de l'aine. — Ulcères consécutifs à la gangrène de la peau, à des bubons syphilitiques, à la destruction du tissu cellulaire, etc.. extrêmement rebelles, et dont le traitement local doit être précédé ou accompagné d'un traitement général, celui de la cause occasionnelle ou déterminante.

Ulcères de la cornée. — Ils sont *superficiels* ou *profonds*, *aigus* ou *chroniques*. Les premiers sont *uniques* quand ils sont dus à la rupture des phlyctènes de la kératite pustuleuse ; ils sont *multiples* quand ils existent en plus ou moins grand nombre, qu'ils sont très rapprochés les uns des autres, très petits et qu'ils stimulent des piqûres faites avec la pointe d'une épingle (*ulcères pointillés*) ; ou bien ils sont larges, semblables aux yeux à facette des insectes (*ulcères à facettes*).

Les seconds, les *ulcères profonds*, présentent des formes diverses : tantôt ils sont circulaires, taillés à pic dans leur pourtour (*ulcères cupuliformes*) ; tantôt ils sont disposés en demi-lune, superficiels et étroits à leur extrémité, larges et profonds à leur centre (*ulcères en coup d'ongle*). D'autres fois ils occupent la circonférence de la cornée (*ulcères annulaires*).

Sont-ils dépourvus de vaisseaux, ce qui est fréquent à leur début, on les dit *ulcères transparents* ; dans les cas contraires, ils prennent le nom d'*ulcères vasculaires*. Enfin, on les nomme *ulcères pulpeux*, quand une fausse membrane blanchâtre les recouvre en totalité ou en partie.

ÉTAT AIGU. — *Symptômes communs.* — Transparence complète, photophobie et larmolement considérable. Altération plus ou moins profonde de la vision. — Parfois de la douleur.

Traitement. — Antiphlogistiques plus ou moins énergiques selon l'état général du sujet, selon le degré d'acuité de la maladie. Puis : traitement des affections qui ont produit l'ulcère, et traitement des complications.

ÉTAT CHRONIQUE. — *Symptômes.* — Troubles plus ou moins notables de la vue. — Aucun autre des symptômes de l'état aigu.

Traitement. — L'ulcère est *unique*, *vasculaire* : collyres astringents,

mais surtout quelques traînées avec le crayon de nitrate d'argent fondu, excision des vaisseaux hypertrophiés.

L'ulcère fait-il suite à un abcès large et profond ; est-il inégal, à fond grisâtre ; y a-t-il sécrétion d'une matière purulente, perforation de la cornée, excavation bulleuse, sorte de hernie de la membrane de l'humeur aqueuse : collyres au sulfate de zinc, au sulfate de cuivre.

L'ulcère consiste-t-il en une simple excoriation des lames superficielles de la cornée : collyres astringents. — vésicatoires sur les paupières.

Enfin, l'ulcération établie tout près du bord sclérotical, est-elle plus longue que large, de forme un peu circulaire, vivace, profonde ; son bord externe, formé par la conjonctive rouge et épaisse, est-il taillé à pic ; son bord interne est-il taillé en biseau : mêmes moyens que ci-dessus, et de plus insufflation de tutthie, de calomel mêlés et porphyrisés. — Collyres argentiques. — Collyres avec l'huile de foie de morue laudanisée.

Ulçères des fosses nasales, des lèvres, des paupières. — Voy. CORYZAS, GERÇURES, EXCORIATIONS, BLÉPHARITES.

<i>Collyre acétique alcoolisé</i> (Scarpa).	Eau de roses....	50 gram.
Vinaigre.....	Teinture de safran.....	1 gram.
Alcool à 20° centésimaux..	Mélez.	
30 gram.		
15 gram.		

Ulçère de la prostate. -- *Symptômes.* — Assez vagues : douleur toujours assez vive quand le cathéter touche le point ulcéré, et au moment où quelques gouttes d'urine sortent de la vessie. — Un peu de sang est attaché à la sonde, ou bien c'est une certaine quantité de muco-pus.

Traitement. — Injections émoullientes, puis injections narcotiques, astringentes, caustiques. — Enfin cautérisation directe.

Ulçères syphilitiques. — Formules qui n'ont pas figuré au mot *Syphilis*.

<i>Cérat mercuriel</i> (Zeller).	Graine de lin	5 gram.
Calomélas.. ..	Sirop de miel.. ..	20 gram.
Cérat.....	Eau.....	100 gram.
Mélez. — En frictions à la dose de 2 à 5 grammes.	Faites bouillir le pavot et la graine de lin dans l'eau, passez et ajoutez le miel.	
<i>Gargarisme contre les ulcérations vénériennes très douloureuses de la bouche.</i>	<i>Injection mercurielle opiacée contre les ulcérations syphilitiques du vagin et de l'urèthre.</i>	
Têtes de pavot concassées et séparées de leur graine.....N° 2.	Liqueur de Van Swieten... 500 gram.	

Vin d'opium composé 15 gram.

Mêlez et étendez de 10, 20 et 50 parties d'eau.

Autre (Lagneau).

Onguent mercuriel double. 5 parties.

Huile d'amandes douces . . . 4 gram.

Mêlez et agitez chaque fois.

Lotion mercurielle (Rust).

Bichlorure de mercure. 15 à 20 centigr.

Faites dissoudre dans : eau distillée, quantité suffisante, ajoutez :

Extrait de ciguë } De chaque,

Extrait de camomille . . . } 4 gram.

Teinture d'opium 24 décigram.

Miel rosat 15 gram.

Mêlez. — Appliquez deux à trois fois par jour au moyen d'un pinceau. Dans des cas rebelles, on remplacera la teinture par : Opium brut, 13 décigram.

Pastilles mercurielles altérantes.

Pâte de chocolat à la vanille. 500 gram.

Calomélas bien lavé 1 gram.

Faites 1000 pastilles après avoir mêlé intimement le calomélas à la pâte de chocolat. On peut remplacer le chocolat par 500 grammes de pâte faite avec du sucre en poudre et du mucilage à l'eau de fleurs d'oranger. Chaque pastille contiendra 1 milligramme de calomélas.

Pommade antisypilitique (Rust).

Calomel 4 gram.

Opium en poudre 2 gram.

Axonge 40 gram.

Mêlez.

Pommade au cyanure de mercure
(Bielt).

Cyanure de mercure . . . 3 décigram.

Axonge 30 gram.

Mêlez.

Pommade contre les ulcères sypilitiques stationnaires.

Pommade mercurielle }
double } Parties égales.
Cérat opiacé }

Pour les pansements avec de la charpie fine.

Autre.

Cérat opiacé 50 gram.

Précipité rouge 1 gram.

ou précipité blanc 2 gram.

Mêlez exactement.

Poudre caustique.

Oxyde rouge de mercure . } De chaque,
Alun calciné et pulvérisé . } 10 parties.

Poudre de sabine 40 gram.

Mêlez exactement. Saupoudrez les surfaces ulcérées.

Topique mercuriel belladonné.

Emplâtre de Vigo 4 parties.

Extrait de belladone 1 partie.

Mêlez à chaud et coulez sur la toile.

Même mode d'action que le *sparadrap ferrique*, plus l'action du mercure.

Topique antisypilitique (Cérillo).

Miel égyptiac 10 gram.

Eau 80 gram.

Mêlez. On applique deux ou trois fois par jour sur les ulcères sypilitiques une compresse imbibée de ce liquide.

Sparadrop ferrique ou de stéarate de fer, ou Emplâtre Braille.

Lactate de fer 500 gram.

Eau 1500 gram.

Faites dissoudre le sel dans l'eau. D'une autre part, faites dissoudre :

Savon de Marseille 1000 gram.

Dans : Eau 1000 gram.

Mélez les deux solutés. Laissez déposer. Décantez et faites sécher le précipité blanc verdâtre obtenu. Puis, dans le même précipité fondu à une chaleur suffisante et à moitié refroidi, ajoutez 40 pour 100 d'essence de lavande; mêlez exactement et coulez sur une toile.

Cet emplâtre, comme celui de Vigo, modifie l'économie par la compression qu'il exerce sur les tissus. De plus, il ne porte pas avec lui les inconvénients des sels de mercure, du sublimé principalement.

Ulcères de l'utérus. — On décrit 1° les *ulcères superficiels* ou *excoriations*, *érosions simples*, soulèvement de l'épiderme, avec ou sans rougeur; 2° les *ulcères granuleux* ou *bourgeonnés*, ulcères plus profonds que les précédents, avec saillies sur leur surface; saillies tantôt amincies et plus ou moins confluentes, tantôt arrondies et grosses comme la tête d'une épingle, également confluentes, tantôt analogues à des bourgeons charnus larges ou aplatis; 3° les *ulcères fongueux*, ulcérations larges et saillantes, présentant à leur surface des mamelons volumineux, fongueux, livides, assez semblables aux bourgeons charnus de certaines plaies suppurantes, et saignant comme eux au moindre contact. Les ulcérations sont souvent observées sur des femmes qui comptent quatre mois et demi de grossesse. A cette époque, l'état violacé, turgescence et mollesse du col pourrait induire en erreur si un examen attentif ne présidait pas au diagnostic; 4° *ulcères calleux* ou *épithéliaux*, ulcérations grisâtres, reposant sur un tissu très dur et produisant à peine un peu de muco-pus.

Les ulcérations se manifestent tout d'abord, du moins en général, autour de l'orifice du col, puis dans l'intérieur du col. Elles s'étendent ensuite, soit en dehors sur le col, soit en dedans jusqu'à l'orifice interne seulement, d'où l'hypertrophie, l'induration du museau de tanche.

Les ulcérations se reconnaissent au toucher. On sent sous le doigt des corps mous, petits et veloutés: les malades n'accusent aucune douleur. Une leucorrhée légère est souvent le seul indice de la maladie, à moins que celle-ci ne soit ancienne. Dans ce cas, des douleurs se font sentir dans les reins et dans les aînes; une pesanteur notable a lieu dans le bassin, des accidents névralgiques lombaires se déclarent, etc.

Traitement. — Après les topiques astringents ou autres, souvent insuffisants, il faut en venir aux cautérisations argentiques pour modifier les surfaces malades, au cautère actuel pour provoquer une cicatrisation prompte et durable.

C'est à l'aide du spéculum que l'on porte les caustiques sur les ulcérations de l'utérus. L'instrument étant placé convenablement (1), on déterge

(1) Très facile dans le jeune âge à cause de la grande extensibilité des tissus,

les surfaces malades avec de petits morceaux de charpie sèche. On promène ensuite le crayon de nitrate d'argent sur les parties détergées. On répète les mêmes opérations pendant un certain temps avec plusieurs jours d'intervalle (7 à 8) pour la chute des eschares.

La cautérisation doit-elle être faite avec le fer rouge : on procède de la même manière avec les précautions suivantes : prendre un spéculum cylindrique en ivoire, substance qui a l'avantage de ne pas conduire le calorique et de protéger ainsi les parties voisines ; injecter de l'eau froide aussitôt que la cautérisation a été pratiquée, afin d'enlever l'excès du calorique. Le cautère, rougi à blanc, est conique ou nummulaire, suivant les indications. Quatre ou cinq cautérisations, répétées tous les huit jours, sont parfois nécessaires pour obtenir guérison ou cicatrisation complète.

La *pâte de Vienne* a été quelquefois employée ; mais trop de dangers sont attachés à l'usage d'un pareil caustique pour le recommander.

L'amputation du col utérin est-elle reconnue nécessaire : on a proposé de faire l'opération avec l'*Écraseur linéaire*, serre-nœud d'une grande puissance, qui agit lentement, qui empêche l'hémorrhagie, en donnant le temps aux tuniques internes des vaisseaux sanguins de revenir sur elles-mêmes ; mais cet instrument a l'inconvénient de donner un moignon conique saillant et de causer des douleurs atroces.

Crayons cylindriques au tannin
(Becquerel).

Tannin. 4 parties.
Gomme adragante. 1 partie.
Mie de pain, quantité suffisante pour
donner de la souplesse au mélange.

Faire des crayons de 5 millimètres de diamètre et de 3 centimètres de longueur, que l'on place sur le col utérin à l'aide d'une pince et du spéculum. On pousse le crayon dans le museau de tanche, et on le maintient en place au moyen d'un tampon de charpie imbibée de solution concentrée de tannin. Une fois en place, le crayon se dissout. Une métrite pseudo-membraneuse a lieu. On retire le tampon. Trois ou quatre jours

après, on introduit un nouveau crayon, un nouveau tampon, et ainsi de suite pendant quatre ou cinq fois. Ainsi modifiée, la muqueuse ne produit plus de fongosités et la guérison ne tarde pas à se manifester.

Injection avec le chlorate de potasse
(Brown).

Chlorate de potasse. 4 parties.
Eau. 150 parties.

Mêlez. — Injection laissée à demeure pendant quelques heures (une ou deux).

Solution éthérée de cantharides (Robert
Johns).

Contre les ulcérations légères et idio-

moins facile dans l'âge adulte, très difficile dans l'âge avancé, l'application du spéculum a souvent besoin d'être préparée par une dilatation préalable, lente et progressive, obtenue au moyen d'éponge, ou de tampons de charpie.

pathiques du col de l'utérus, le docteur R. Johns propose la vésication établie au moyen du mélange suivant :

Soluté éthéré et concentré
de cantharides..... 2 parties.
Soluté de gutta-percha dans
le chloroforme 2 parties.

Le mélange est appliqué avec un pinceau imbibé. Les parties malades ont été préalablement essuyées et détergées avec de petites éponges portées au fond du vagin à l'aide du spéculum et d'une pince ordinaire. Rien de fâcheux, dit l'auteur de cette médication, sur les organes voisins (rectum, vessie, etc.). Toutefois, l'attention des praticiens devra être portée de ce côté.

Soluté iodo-ioduré caustique (Churchill).

Iode pur..... } De chaque,
Iodure de potassium... } 30 gram.

Alcool rectifié..... } De chaque,
Eau distillée..... } 60 gram.

Appliquez avec un pinceau. Ce caustique n'est employé qu'après avoir fait usage de l'acide nitrique ou du nitrate acide de mercure.

Topiques calmants.

Poudre de racine de guimauve 2 parties.
Poudre de stramonium... 1 partie.
Eau, quantité suffisante.

Faites bouillir et évaporer jusqu'à consistance de sirop épais. Injectez et laissez le tout en contact avec les parties malades pendant un certain temps. A cet effet, la malade reste couchée sur le dos, le bassin un peu élevé. On peut encore fermer le vagin par de la ouate ou de la charpie fine et sèche.

Le baume tranquille peut être employé de la même manière.

Ulcère de la vessie. — *Symptômes.* — Douleur à la région hypogastrique; douleur augmentée par la pression et pendant la miction. — Urine opaque, fétide, avec dépôt grisâtre. — Parfois fièvre lente, diarrhée, dépérissement, etc.

Traitement. — La cause étant connue et détruite (calculs ou tout autre corps étranger, cystite chronique, etc.), on prescrit les tisanes de bois de genévre, de bourgeons de peuplier ou de sapin, les diurétiques, les résineux en injections.

Injection résineuse.

Copahu..... 20 gram.
Jaune d'œuf..... 10 gram.

Eaux de chaux..... 30 gram.
Miel rosat..... 20 gram.

Mêlez et agitez chaque fois.

URÉTHRALGIE. — Douleur dans l'urèthre. — Étiologie difficile. — Traitement perturbateur. — Ainsi : compression méthodique du pénis. — Introduction dans le canal, avec une force modérée, d'une bougie molle et d'une grosseur moyenne, enduite d'un corps gras opiacé ou belladonné. — Séjour de la sonde pendant cinq à dix minutes. — Renouveler la même opération tous les jours en prenant chaque fois un bougie plus grosse.

URÉTHRITE. — Ce mot, synonyme de *blennorrhagie*, nous met à même de réparer l'oubli de quelques formules et médications bonnes à connaître.

*Mixture contre l'urétrite aiguë
ou chronique.*

Eau distillée... .. 60 gram.
Perchlorure de fer à 30°... 30 goutt.
Sirop simple. 15 gram.

Mélez. — Par cuillerées dans la journée.

Injection contre l'urétrite aiguë.

Chlorure de zinc... .. 1 gram.
Eau pure... .. 1000 gram.

Faites dissoudre. Engager le malade à garder le liquide pendant trois à quatre minutes.

Autre contre l'urétrite chronique.

Chlorure de zinc... .. 1 gram.

Eau pure... .. 500 gram.

Faites dissoudre. — Même recommandation que ci-dessus.

Autre, dite oléo-calcaire (Dupuytren).

Eau de chaux.. 120 gram.
Huile d'olives... .. 15 gram.
Sous-acétate de plomb liquide 30 goutt.

Mélez et agitez chaque fois. Même mode d'administration.

Tisane sèche ou poudre des voyageurs.

Voy. p. 84, POUDRE RAFRAICHISSANTE
ET DIURÉTIQUE.

Dans les *urétrites* ou *blennorrhagies rebelles*, qui ont nécessité, en dehors des moyens locaux et généraux ordinaires, l'emploi d'un traitement constitutionnel ou diathésique, et cela sans succès, le docteur Domerc propose la médication suivante, médication basée sur l'idée que le passage de l'urine sur la muqueuse uréthrale, est la cause de sécrétion permanente du muco-pus qui caractérise la maladie.

Pour protéger le canal de l'urètre du contact de l'urine et médicalement directement la portion malade (la portion droite le plus habituellement), on se sert : 1° d'un tube droit en argent ouvert par les deux bouts, et du diamètre d'une sonde de moyen calibre (ce premier tube est destiné à l'écoulement de l'urine); 2° d'un autre tube de même métal, rectiligne, entrant avec frottement dans le précédent, et dépassant celui-ci par son bout arrondi. L'extrémité de ce tube porte une ouverture latérale et ovale, destinée à laisser échapper les médicaments sur les surfaces malades; 3° d'une tige pleine en argent (sorte de piston), propre à chasser devant elle les substances médicamenteuses introduites dans le second tube. De ces substances, très variables, voici la plus fréquemment employée :

<p><i>Pommade contre l'urétrite chronique</i> (Domerc).</p> <p>Extrait aqueux d'opium..... 1 gram.</p> <p>Carbonate de plomb porphy- risé..... 2 gram.</p>	<p>Axonge..... 8 gram.</p> <p>Huile d'amandes douces, quantité suffi- sante pour avoir un mélange demi- fluide et très homogène.</p>
--	--

URTICAIRE. — Exanthème présentant des plaques saillantes, fugaces, plus blanches ou plus rouges que la peau, avec un état normal de celle-ci, un prurit plus ou moins vif, etc.

Trois espèces d'urticaire sont décrites dans les ouvrages spéciaux.

1° Urticaire fébrile ou fièvre ortiée. — *Symptômes locaux.* — Prurit souvent insupportable, surtout quand le malade est exposé à la chaleur d'un foyer ardent ou couché dans un lit. — Augmentation du prurit par le frottement ou par le contact des draps. — Élevures (*pomphos* ou *pomphus*) très variables dans leur nombre, leur couleur, leur forme, leur durée (des minutes, des heures, des jours). — Gonflement des tissus, gêne des mouvements, surtout s'il y a érythème. Dans ce dernier cas, desquamation. Pas d'érythème, pas de desquamation,

Symptômes généraux. — Fièvre plus ou moins intense. — Troubles digestifs toujours assez notables.

Traitement. — Saignée du bras quand les symptômes fébriles sont intenses. — Diète. — Repos. — Boissons tempérantes. Dans l'urticaire fébrile simple : Bains tièdes. — Régime doux. — Repos. — Boissons émollientes. — Tenir compte des causes, du genre d'alimentation, des conditions atmosphériques. — Parfois, un purgatif léger, des lotions avec l'eau de sureau, de mélilot, additionnées ou non d'acétate de plomb. — Limonade acidulée. — Topiques ou bains alcalins contre les démangeaisons.

L'urticaire qui a pour cause l'ingestion de certains aliments (viande de porc, champignons, écrevisses, homard, fruits rouges acidules, etc.), cède généralement à l'administration d'un émétique, des limonades minérales, de l'eau sucrée, d'un peu de sirop d'éther.

L'urticaire chronique est traitée par les bains et les lavages alcalins, les limonades minérales, les purgatifs. S'il y a de l'intermittence, on prescrit le sulfate de quinine.

2° Urticaire éphémère ou passagère (*urticaria evanida*). — *Symptômes locaux.* — Plaques irrégulières, allongées, simulant les traces d'une flagellation récente, d'une durée de quelques heures, susceptible de se reproduire plusieurs fois dans la même journée.

Symptômes généraux. — Dans cette seconde espèce d'urticaire, remarquable par sa marche chronique, les symptômes généraux sont ceux de l'*urticaria febrilis*.

Traitement. — Rien de particulier à ce qui a été dit précédemment.

3° **Urticaire gonflée, enflée** (*urticaria tuberosa*). — *Symptômes locaux.* — Plaques profondes, sortes de nodosités enfoncées dans l'épaisseur du derme, avec tension et gêne considérables.

Symptômes généraux. — Dans cette espèce, la plus grave de toutes, les accès fébriles sont intenses, l'abattement est général et prononcé. On peut encore voir survenir de l'agitation, de la suffocation, une gêne extrême dans les mouvements, etc.

Traitement. — Celui de l'*urticaria febrilis*, activement et énergiquement appliqué.

V

VACCINE. — Maladie pustuleuse et contagieuse, et qui, inoculée, préserve de la petite vérole.

PHASES DE LA VACCINE VRAIE OU PRÉSERVATRICE. — Les deux ou trois premiers jours (*incubation*) : petit cercle rougeâtre, à peine visible. — A la fin du troisième ou quatrième jour, un peu de dureté; puis, une petite élevure rouge. — Cinquième jour : aspect circulaire, ombilical, de l'élevure. — Sixième jour : diminution de la teinte rouge de l'élevure, élargissement du bourrelet entouré d'un cercle rouge; dépression de la pustule. — Septième jour (époque à laquelle la matière pustuleuse peut ordinairement servir à la vaccination) : augmentation du volume de la pustule; aplatissement, aspect argenté du bourrelet circulaire; teinte rosée dans le bord inférieur de ce dernier. — Huitième jour : élargissement du bourrelet, teinte foncée de la matière pustuleuse, couleur moins prononcée du cercle limitant la pustule, inflammation du tissu cellulaire sous-cutané. — Neuvième jour : largeur, élévation prononcées du bourrelet circulaire, matière pustuleuse plus abondante, teinte uniforme du cercle entourant la pustule, formation d'une belle aréole. — Dixième jour : élargissement du bourrelet circulaire, accroissement de l'aréole qui peut aller jusqu'à 5 millimètres de diamètre, tuméfaction de la peau (tumeur vaccinale); surface granulée légèrement pointillée, avec vésicules petites, nom-

breuses, remplies d'un fluide transparent. — Un peu de fièvre se déclare, avec chaleur mordicante, pesanteur, démangeaison assez vive. — Onzième jour : la pustule vaccinale dépasse de 2 à 5 millimètres le niveau de la peau ; elle ressemble à une grosse lentille. Son diamètre peut atteindre 10 et 11 millimètres ; sa couleur est perlée ; elle est dure au toucher. — Douzième jour : commencement de la dessiccation, aspect croûteux du centre de la pustule, trouble et teinte opaline de l'humeur contenue dans le bourrelet circulaire, pâleur de l'aréole, affaissement de la tumeur vaccinale, exfoliation de l'épiderme. — Treizième jour : dessiccation du centre de la tumeur, transformation de la pustule, jusqu'alors celluleuse, en une cavité qui, ouverte mécaniquement, se vide et fournit une matière jaunâtre, trouble et puriforme. — Teinte pourprée de l'aréole. — Quatorzième jour : consistance cornée et couleur sucre d'orge de la croûte pustuleuse. — Diminution du cercle aréolaire. — Teinte de plus en plus foncée et prééminence de la croûte pustuleuse. — Chute de celle-ci le vingt-quatre ou vingt-septième jour. — Cicatrice profonde.

PHASES DE LA FAUSSE VACCINE. — Deuxième ou troisième jour de la vaccination : apparition de pustules inégales, pointues, jaunâtres à leur sommet, s'ouvrant à la moindre pression, laissant écouler un pus très prompt à se dessécher (troisième ou cinquième jour), donnant des croûtes molles, jaunes et souvent humectées par un ichor peu consistant.

PHASES DE LA VACCINELLE OU VARIOLOÏDE. — Pustules circonscrites, ombiliquées, apparaissant le quatrième jour, marchant comme celles de la vraie vaccine jusqu'au neuvième jour (moins les caractères inflammatoires), se desséchant du quatorzième au quinzième, ne préservant pas sûrement de la petite vérole.

REVACCINATIONS. — Prudentes dans les cas de grandes épidémies, même sur des sujets bien vaccinés ou variolés. Plus prudentes encore, dans les cas douteux d'une bonne vaccine ; dans les cas contraires, subordonnées aux désirs, aux idées des personnes. — Les revaccinations peuvent alors être faites après la quatorzième ou quinzième année de la première vaccination (1). Vacciner de bras à bras. — Faire pénétrer le liquide un peu profondément sous l'épiderme, surtout chez les adultes. — Recommander le repos, bien que les phénomènes locaux et généraux consécutifs à la revaccination soient peu importants.

(1) La statistique a démontré, sur 100 revaccinations :

4	succès	chez les sujets de 20 à 40 ans.
23	—	40 à 60 —
54	—	60 à 70 —

VAGINALITE. — Inflammation de la tunique vaginale. Maladie dont les symptômes et le traitement se confondent avec ceux de l'orchite aiguë.

VAGINITE. — Inflammation de la muqueuse vaginale.

ÉTAT AIGU SIMPLE. — *Symptômes.* — Ceux de la blennorrhagie chez la femme, avec une intensité moindre, une durée moins prolongée.

Traitement. — Topiques émollients, soins de propreté, bains locaux et généraux, régime doux. Voy. BLENNORRHAGIE.

Vaginite chronique ou granuleuse. — *Symptômes.* — Démangeaisons ou cuissons à peine sensibles. — Écoulement jaune verdâtre, visqueux, de consistance crémeuse. — Surface interne du vagin semée de saillies (granulations) rougeâtres ou d'un rouge vif, petites (1/2 à 2 millimètres de diamètre), sphériques ou allongées, sensibles au toucher, parfois dures, rugueuses, chagrinées.

Traitement. — Repos et soins, propreté. — Boissons délayantes. — Lotions, injections d'abord émollientes, puis astringentes, détersives, cathérétiques. — Isoler les surfaces avec de la ouate saupoudrée de nitrate de bismuth.

Régime. — Doux, puis substantiel sans être excitant.

Injection de glycérine et de tannin.

Tannin 10 à 20 gram.
Glycérine 30 gram.

Mélez.

Injection alunée (Jacquot).

Alun..... 15 à 50 gram.
Eau..... 1000 gram.

Faites dissoudre. — On peut ajouter quelques grammes (1 à 5) de teinture d'iode.

Injection alunée et iodée.

Iode 6 gram.

Tannin..... 45 gram.
Eau..... 1000 gram.

Mélez par trituration.

Suppositoire contre la vaginite chronique (Gaudriot).

Chlorure de zinc liquide. 2 gouttes.
Chlorhydrate de morphine. 5 milligram.
Mucilage de gomme.... 6 gram.
Sucre en poudre..... 5 gram.
Amidon en poudre..... 3 gram.

Mélez et faites un suppositoire creux dont les parois n'aurent que 2 millimètres d'épaisseur.

VALGUS PIED CREUX. — Le docteur Duchenne (de Boulogne) a guéri par la faradisation quelques cas de *valgus pied creux* dû à la contracture du long péronnier latéral, avec atrophie ou paralysie de ses antagonistes. Un cas de *valgus pied plat*, qui avait résisté à la section

sous-cutanée du court péronnier latéral et de l'extenseur commun des orteils, a cédé à la faradisation du long péronnier latéral. Voy. PIED BOT.

VALVULES DU COL DE LA VESSIE. — Excroissances ou saillies placées au niveau du col vésical, gênant ou empêchant la miction.

Symptômes locaux. — Excrétion difficile de l'urine, parfois rétention complète ; troubles de la miction augmentée par une cystite ou une uréthrite plus ou moins intense, par un état spasmodique de l'anse musculaire. — Jet de l'urine petit, entortillé, puis entier ou à plein canal et ne tardant pas à diminuer de volume ; de là des efforts violents pour chasser les dernières portions d'urine. — Douleurs vives au niveau du col vésical, élancements à l'extrémité de la verge ; sentiment de gêne dans les aines, sur le trajet des uretères, dans les régions lombaires et sacrées.

Symptômes généraux. — Accès fébriles, troubles digestifs ; parfois accidents cérébraux.

Traitement. — Celui de la rétention d'urine, si rétention il y a, ce qui est assez ordinaire. A cette première indication, qui n'est que palliative, ajouter la médication curative qui comprend trois méthodes : la *compression*, la *cautérisation*, l'*incision*. De ces trois méthodes, une seule, l'*incision*, est pratiquée ; les deux autres sont abandonnées ; elles ne donnaient que des résultats incomplets ou insuffisants.

L'*incision* est faite au moyen d'un tube en forme de cathéter portant dans son intérieur une lame tranchante que l'on fait saillir à l'aide d'un ressort. Une sonde est placée à demeure dans la vessie pour maintenir écartés les bords de la plaie et empêcher la reproduction de la valvule. — Une hémorrhagie a-t-elle lieu : on la combat par des topiques froids, par des injections d'eau frappée. L'hémorrhagie persiste-t-elle : on exerce une compression au moyen d'une grosse sonde introduite jusqu'au col de la vessie.

VAPEURS (renvoi d'hystérie).

Sel de Preston (Preston sals).

Formule de M. Dalpiaz.

Essence de girofle, de roses, de cannelle, de lavande.....	} De chaque, 10 gouttes.
Essence de Bergamotte...	
Ammoniaque liquide concentrée....	125 gram.
Mêlez. — D'autre part, introduisez	

dans des flacons à large ouverture des fragments de carbonate d'ammoniaque concassé, très transparents et de 1 centimètre cube environ. Achevez de remplir les mêmes flacons avec autant du mélange ci-dessus qu'il pourra en être absorbé, et bouchez exactement.

Par inhalation dans les cas d'affections nerveuses (spasmes, syncopes, hystérie).

VARICE. — Dilatation permanente des veines (celles des membres abdominaux, et, principalement, la saphène interne et ses branches. Les veines hémorroïdales et spermatiques, les veines de la vulve, du vagin, etc., peuvent également être atteintes de varices, et cela par la même cause, un afflux sanguin anormal dans leur cavité.

Symptômes locaux et généraux. — Nodosités molles, inégales, allongées, sinueuses, indolentes à l'état médiocre, noirâtres et sans pulsation, disparaissant sous la pression des doigts, reparaisant bientôt ; douloureuses lorsqu'elles ont acquis un certain volume. Alors : engourdissement, gêne dans les mouvements des membres. — Désordre dans les fonctions physiologiques. — Empâtement, œdème, induration, etc., des tissus. — Compression des vaisseaux. — Couleur violacée, lividité de la peau. — Altération prompte et ulcéreuse de cette dernière, usure des parois veineuses, rupture des nodosités variqueuses, hémorrhagie plus ou moins abondante, si la compression, qui fait partie des traitements curatif et palliatif, et l'emploi du perchlorure de fer ne viennent pas enrayer, suspendre la marche progressive de la varice.

Traitement palliatif. — Exercer une compression circulaire, contenitive, permanente et non compressive, à l'aide de bandes appliquées avec soin, ou mieux à l'aide de bas lacés et coupés à partir des malléoles, faits en fort coutil ou en peau de chien. Les bas élastiques en fil de caoutchouc de M. Dalpiaz sont d'une utilité incontestable.

Les varices sont-elles compliquées d'une inflammation de la peau ou du tissu cellulaire sous-cutané, d'une phlébite, d'une hémorrhagie, d'une ulcération : prescrire le repos absolu, le décubitus horizontal, les topiques émollients ou astringents ; faire, en un mot, la médecine propre à chacun de ces épiphénomènes. Voy. PHLÉBITE, ULCÈRE VARIQUEUX.

Traitement curatif. — Favoriser le cours du sang dans les veines, obtenir l'oblitération de ces dernières, telles sont les indications à remplir comme traitement curatif.

La première indication n'est qu'imparfaitement remplie par la *compression permanente*, par la *réduction* ou écrasement et refoulement du sang coagulé ou non, et stagnant dans les veines, par la *ponction* ou évacuation d'une certaine quantité de sang. La compression, d'ailleurs, peut avoir des conséquences fâcheuses chez la femme enceinte. Elle a, de plus, l'inconvénient d'agir trop mollement ou trop fortement, suivant que le membre diminue ou augmente de volume, de retenir la sueur, laquelle sueur salit l'appareil, lui communique de l'odeur, etc.

Pour la seconde indication on a proposé la *compression circonscrite*

immédiate (Delpéch) ou *médiate* (Sanson), les *ligatures*, les *sutures*, les *incisions*, la *résection*, l'*extirpation*, la *cautérisation*, les *injections de perchlorure de fer*, l'*électropuncture*. Mais tous ces moyens, variables dans leurs procédés d'application, n'empêchent pas les récidives. Ajoutons qu'ils exposent aux érysipèles, aux phlébites, aux phlegmons, etc., et concluons que la cure radicale des varices ne doit être tentée que dans les cas d'absolue nécessité. Il n'est pas rare, d'ailleurs, de voir des personnes vivre très longtemps avec des varices, n'en éprouver qu'une gêne supportable ; enfin, quelques-unes ont guéri seules.

Les *varices de la langue*, qui ne gênent en aucune façon, les *varices des femmes enceintes*, qui siègent sur les cuisses, les grandes lèvres, le vagin, le pourtour de l'anus, etc., qui apparaissent dans les derniers mois de la grossesse, qui sont peu douloureuses, etc. ; les *varices du col de la vessie*, ou hypertrophie du système veineux du col, consécutives à des valves développées sur cette portion de la vessie, n'offrent rien de particulier. Quant aux *varices de la vessie*, elles sont trop rares, trop difficiles à reconnaître, pour être attaquées par le thérapeute.

VARICELLE. — Variole modifiée, très bénigne, susceptible de se développer sur des sujets bien vaccinés ou qui ont eu la petite vérole.

Symptômes. — Très légers, surtout au début de l'éruption. — Vésicules tantôt petites et acuminées, tantôt petites encore et aplaties, tantôt assez grosses (*varicelle globuleuse*), comme pustuleuses, avec prurit plus ou moins vif. — Fluide d'abord transparent, puis opaque les deuxième ou troisième jours ; croûtes larges et épaisses, surtout dans la forme globuleuse.

Traitement. — Repos. — Boissons douces. — Diète peu sévère.

VARICOCÈLE. — Dilatation variqueuse des veines du scrotum. — *Cirsocèle.* — Dilatation variqueuse des veines spermatiques ou du cordon testiculaire. Cette affection ne demande pas de description particulière.

Symptômes. — Le varicocèle se présente sous la forme d'une tumeur molle, comme fluctuante ou plutôt pâteuse, à nodosités multiples, siégeant au bord supérieur du testicule, pouvant s'étendre jusqu'au niveau de l'orifice inférieur du canal inguinal, et de là aux régions lombaires. Plus tard, le varicocèle est représenté par de petites masses irrégulières et dures, produites par la coagulation de la fibrine du sang dans l'intérieur des veines. — Parfois, atrophie du testicule.

Traitement palliatif. — Soutenir la tumeur dans un suspensoir. — Si

les bourses sont pendantes, on repousse les testicules près de l'anneau, on rétrécit les bourses à l'aide d'un lien circulaire (Hervez de Chegouin); ou bien on excise une portion des téguments et on réunit, par des sutures, les bords de la plaie (A. Cooper).

Au lien circulaire, le professeur Nélaton préfère une sorte d'anneau de caoutchouc vulcanisé, anneau qui ressemble à un rond de serviette.

Traitement curatif. — De tous les moyens proposés, tels que : la cautérisation avec le fer rouge, l'excision des veines variqueuses, la ligature des veines mises à nu par une incision préalable, la ligature de tous les vaisseaux du cordon, la section du canal déférent, la castration, aucun n'est resté dans la science. Et, des moyens conseillés dans la pratique journalière comme la compression, la ligature des veines spermatiques, l'entortillement, la cautérisation avec les caustiques, il n'en est pas un qui empêche la récurrence. D'où la conduite sage et prudente à tenir en pareille circonstance, à savoir : l'expectation quand la maladie, qui peut diminuer avec l'âge, ne cause qu'un malaise supportable ou amendable par les palliatifs.

VARIOLE. — Éruption fébrile pustuleuse, qui peut être régulière, anormale, etc.

Variole régulière. — *Symptômes locaux et généraux.* — Petites taches, ou petits points rouges, légèrement convexes, apparaissant, après accès fébriles, les huitième, dixième, quinzième et vingt-cinquième jours d'incubation, dans l'ordre et sur les points suivants : menton, lèvres, front, joues, cou, tronc, extrémités inférieures, quelquefois sur les parties génitales (chez les jeunes enfants principalement), puis sur les reins, les fesses, le pourtour des plaies. — Éruption, ordinairement discrète.

Du deuxième au troisième jour, sur le sommet de chaque tache : point transparent, devenant bientôt vésicule superficielle et plate, dans laquelle s'accumule un fluide d'abord séreux et incolore, puis trouble et d'un blanc jaunâtre. Sur les muqueuses de la bouche, du pharynx, du larynx, des paupières, de l'œil et même du prépuce, de la vulve, développement de pustules blanchâtres et circulaires, parfois déprimées dans leur centre, un peu douloureuses, surtout au pharynx et au larynx.

Pendant trois ou quatre jours, développement progressif des pustules de la peau. — Forme arrondie plus prononcée. — Dureté plus sensible. — Dépression centrale, cercle rougeâtre plus marqué. — Du quatrième au septième jour, forme hémisphérique des pustules. — Pus accumulé,

plus consistant. — Cercle rougeâtre, plus étendu, plus vif. — Tissu cellulaire sous-cutané, gonflé, tuméfié, notamment à la face, aux paupières, aux lèvres. — Gêne dans les mouvements de ces divers points. — Parfois, salivation abondante. — Au huitième jour, éruption complète. — Tuméfaction des mains, des parties génitales. — Cessation ou diminution des symptômes fébriles signalant l'invasion. — Réapparition des mêmes symptômes le neuvième ou dixième jour, époque de la fièvre secondaire ou de suppuration, époque aussi des complications (diarrhée, toux, délire, etc.).

Dessiccation. — du neuvième au dixième jour, dans l'ordre de l'éruption.

Cicatrisation. — Aucune trace quand la maladie a été simple, légère, bénigne, régulière. — Dans le cas où le derme a été profondément labouré : cicatrices notables, marquées d'un blanc mat, indélébiles, irrégulières, pointillées de noir. — Peau couturée. — Parfois, difformités, la variole ayant été confluente, la suppuration abondante.

Les *varioles cristalline, emphysémateuse, verruqueuse, tuberculeuse*, signalées par quelques-uns, sont rares et d'une très faible importance.

Variole anormale. — Celle qui n'a pas de symptômes d'invasion.

Variola sine variolis. — Variété à démontrer. Même observation pour la scarlatine, la rougeole et autres exanthèmes anormaux ou sans éruption.

Traitement. — Soins minutieux de propreté autour des malades. — Empêcher ceux-ci de se gratter. — Isolement complet.

MOYENS ABORTIFS ET PROTECTEURS. — *Topique mercuriel.* — Étendre sur les boutons une couche de 1 à 2 millimètres d'épaisseur d'un mélange fait à parties égales de graisse mercurielle double et d'amidon. — *Vaccin à haute dose* (Eichorn). — Introduire dans 40 à 50 petites incisions sous-cutanées autant de vaccin que possible, vaccin pris, de préférence, sur des pustules vaccinales. — *Vaccination* (au début de la variole) même dans un temps d'épidémie. — *Frictions camphrées.* — Déchirer les boutons avec du linge. — Les saupoudrer de camphre réduit en poudre fine.

Prophylaxie. — Voy. VACCINATION, REVACCINATION.

Lotion d'eau chlorée (Eisenmann).

En Bavière, l'eau chlorée, tiède et mêlée à moitié d'eau pure, est employée, pendant la période de la floraison de

l'exanthème, pour faciliter et activer l'éruption, calmer la fièvre, conserver l'appétit, maintenir le sommeil, modérer la suppuration, empêcher la fièvre consécutive, la tuméfaction de la face, la sali

vation, etc. Après l'éruption (les accidents qui devaient être prévenus ne l'ayant pas été) on a recours au même liquide pour diminuer ou annihiler l'inflammation de la peau, accélérer la fin de l'éruption, prévenir la répercussion de l'exanthème et la propagation de

l'affection variolique aux muqueuses et aux organes internes.

Enfin, les muqueuses sont-elles envahies, l'eau chlorée secondée par des gargarismes et des inhalations chlorurées trouve son application comme agent dérivatif, etc.

PROTECTION DE LA FIGURE ET DES MAINS DANS LA VARIOLE. — Les moyens proposés ne sont pas sans inconvénient. En effet, placer les malades dans l'obscurité pour les garantir de l'air et de la lumière, causés de la confluence éruptive, c'est priver les mêmes malades de deux éléments dont on ne peut méconnaître l'importance. Couvrir la face et les mains de gaz ou de mousseline, c'est agir d'une manière insuffisante ou incomplète. Les onctions avec les corps gras, avec la glycérine, ne réussissent pas mieux. Le collodion (Quarrin-Villemier) gêne les mouvements, occasionne souvent des ulcérations profondes.

La teinture d'iode, proposée dans le même but, ne nous paraît pas exempte de dangers. Le crayon de nitrate d'argent, appliqué (Serres) sur chaque pustule, donne lieu à des douleurs très vives et d'une durée de plusieurs heures. De plus, ce mode de cautérisation, dit, dans ce cas, *méthode ectrotique*, est difficile, minutieux et d'une grande lenteur dans son exécution. Reste l'emplâtre de Vigo (Champouillon), non plus comme agent protecteur quand l'éruption est complète, mais comme agent préservatif quand l'éruption n'est pas commencée. A cet emplâtre, le docteur Anselmier préfère le topique suivant : Emplâtre simple, 200 gram. Onguent mercuriel, quantité suffisante pour obtenir, à l'aide d'une douce chaleur, un mélange d'une consistance demi-solide. Une couche du mélange, de 3 millimètres d'épaisseur, est appliquée sur le visage, le cou, les épaules, les bras et les mains pendant quatorze jours environ. Survient-il, ce qui arrive quelquefois, une stomatite mercurielle, on la combat par les gargarismes astringents, le chlorate de potasse, etc.

Traitement de la variole régulière. — Repos au lit. — Boissons délayantes et tempérantes, nullement sudorales. — Précautions contre le froid et l'humidité. — Régime doux. — Grande modération dans les antiphlogistiques, quand ils sont nécessaires. — Faciliter la chute des croûtes par des topiques adoucissants, mucilagineux, huileux ou gras-seux.

Médecine des symptômes dans les *varioles irrégulière, maligne, confluente, compliquée.*

Régime. — Diète sévère. — Quelques bouillons coupés, fruits cuits, sucs de viande si le sujet est faible. — Après l'éruption, boissons féculentes, lait pur ou coupé. — Pendant la dessiccation : préparation de kina s'il y a un peu de fièvre ; dans le cas contraire, vin et aliments analeptiques ; peu d'évacuants. — Y a-t-il atonie générale, prédominance du système nerveux : moins de sévérité dans le régime. — Si la gorge est douloureuse, on prescrit des boissons et des collutoires d'abord adoucissants, puis légèrement acidules.

VACCINATION. — Opération par laquelle on met en contact le virus vaccin avec les vaisseaux absorbants de la peau. La vaccination se fait de *bras à bras*, ce qui, généralement, vaut beaucoup mieux, ou avec du vaccin conservé (1).

Pris sur un bouton vaccinal parvenu à sa maturité (septième ou huitième jour après l'inoculation), le vaccin est porté sur la pointe d'une lancette et introduit, sous l'épiderme, à l'aide d'une ou plusieurs piqûres (ordinairement trois, distantes l'une de l'autre de 25 à 26 millimètres). Chaque piqûre, faite sur la peau du bras (à la partie externe et supérieure : on peut vacciner sur toute autre partie du corps), doit avoir 1 à 2 millimètres de profondeur. La pointe de la lancette est retournée deux ou trois fois et légèrement appuyée dans la petite plaie. On laisse sécher cette dernière, on habille l'enfant et on ménage les frottements sur les piqûres.

Le vaccin sera pris sur un enfant de préférence à un adulte. Cet enfant devra être fort, exempt de maladie contagieuse. En cas d'épidémie, un enfant chétif, à défaut d'autre, pourra, sans danger, fournir le vaccin, à la condition que celui-ci sera transparent, visqueux, très adhérent à la pointe de la lancette.

Vaccination avec le vaccin conservé. — Même méthode que ci-dessus. Inutile d'ajouter que le vaccin conservé entre les plaques de verre et sec sera préalablement délayé dans un peu d'eau ou de salive.

(1) **VACCIN.**—Virus particulier découvert en 1798 dans les pustules (*cow-pow*) qui se développent sur les trayons des vaches.

Caractères. — Fluide séreux, transparent, incolore, visqueux (caractère essentiel), inodore, d'une saveur âcre et salée, ayant beaucoup d'analogie avec la sérosité des vésicatoires, très soluble dans l'eau, se desséchant facilement sans perdre de ses facultés préservatrices ; pouvant être conservé avec toutes ses propriétés entre deux plaques de verre légèrement concaves et réunies avec un peu de cire ou bien, ce qui est plus convenable, dans des tubes de verre. A cet effet, on applique l'extrémité effilée d'un tube de verre sur des gouttelettes de vaccin. Celui-ci monte en vertu de la capillarité. On ferme le tube à la lampe d'émailleur ; on l'enduit de cire et on le place dans un tuyau de plume.

Suivant le docteur Andrews de Chicago, des croûtes vaccinales peuvent être conservées dans la glycérine qui les dissout complètement.

VARIOLOÏDE, VARIOLE BATAARDE. — Variole modifiée et bénigne, observée, comme la varicelle, sur des sujets déjà vaccinés ou ayant eu la petite vérole.

Symptômes. — Pas de prodromes. — Pustules rares, petites, sans rougeur à leur base, sans gonflement de la peau, acuminées ou aplaties, ou tout simplement, élevures vésiculeuses. — Pas de fièvre. — Pas de suppuration. — Desquamation prompte. — Durée de quelques jours (6 à 12).

Traitement. — Celui de la varicelle.

VÉGÉTATIONS. — Productions charnues développées à la surface des plaies ou des organes.

Traitement. — L'établir sur la nature, le siège, la cause, etc. Voy. SYPHILIS, CONDYLOMES, POLYPES, etc.

Les végétations si communes sur les parties génitales des femmes enceintes, ne sont pas toutes de nature syphilitique. Beaucoup ne sont autre que des résultats d'inflammation des muqueuses, au même titre que les états catarrhal et granuleux observés sur la conjonctive, le nez, la lurette, le pharynx, l'anus, etc.

Traitement. — L'incontinence, une malpropreté habituelle étant les causes ordinaires de ces exubérances charnues, le traitement en est très facile.

Végétations syphilitiques. — Ces végétations, accidents secondaires (le *nodus* excepté) de la syphilis, peuvent être : 1° des *verruës* plus ou moins saillantes, occupant soit la base, soit la surface totale du pénis, du vagin, etc.; 2° des *plaques muqueuses* arrondies, à bords saillants, à surface rosée, siégeant sur la pointe ou sur les parties latérales de la langue; 3° des *tubercules muqueux*, profonds, développés dans l'épaisseur des muqueuses, ayant une forme arrondie et saillante, une couleur violacée, une disposition confluyente ou non — une marche lente, une terminaison ulcéreuse; 4° des *nodus syphilitiques* (accidents tertiaires), logés dans le tissu cellulaire sous-muqueux, vers la base ou le centre de l'organe affecté. Ces végétations consistent en une tumeur petite, adhérente à la muqueuse, susceptible de se ramollir, de s'ouvrir, de fournir un pus ichoreux mal lié, et de se terminer par un vaste ulcère à bords irréguliers; 5° des *ulcères primitifs* ou *consécutifs*, à bords grisâtres, taillés à pic.

Traitement. — Les trois premières formes des végétations syphilitiques sont traitées par le mercure à l'intérieur, précédé de la ligature ou l'exci-

sion si le mal est d'apparence verruqueuse, suivi de l'élimination de tout le contenu du kyste si l'on a affaire à un *nodus*, de la cautérisation si l'affection est un ulcère. Voy. SYPHILIS.

Les *végétations* ou *verruës du rectum*, affection ordinairement bénigne, n'occasionnant qu'un peu de gêne dans la défécation, accompagnée ou non d'un léger prurit, sont enlevées (le cas échéant) par abrasion avec des ciseaux courbes sur le plat. L'abrasion est suivie de la cautérisation avec le nitrate d'argent. Si les végétations sont de nature syphilitique, le traitement spécifique est indiqué.

<i>Soluté escharotique</i> (Freiberg).		<i>Autre.</i>	
Camphre.....	2 gram.	Eau distillée.....	500 gram.
Bichlorure de mercure..	4 gram.	Extrait aqueux d'opium..	60 gram.
Alcool rectifié.....	30 gram.	Extrait aqueux de ciguë..	25 gram.
En arroser des gâteaux de charpie et appliquer ces gâteaux sur les végétations syphilitiques.		En topique sur les végétations syphilitiques douloureuses.	

VERRUE. — Excroissance cutanée indolente, de nature cornée, sessile ou pédiculée, parfois mobile, parfois aussi rugueuse à la surface, etc.

Traitement. — On lie avec un fil ciré celles qui sont pédiculées. — On cautérise souvent et peu profondément, avec le nitrate d'argent fondu ou une allumette trempée dans l'acide nitrique, celles qui sont plates et non pédiculées (celles-ci sont désignées sous le nom de *poireaux*). L'arrachement, l'extirpation sont trop douloureux.

Les *productions cornées* sont enlevées par *extirpation*, non-seulement de la portion cornée elle-même, mais de la portion tégumentaire sur laquelle le mal s'est développé.

<i>Onguent contre les verrues</i> (Blaschko.)		<i>Mêlez.</i> — Frictions soir et matin sur les parties envahies.
Chromate de potasse..	10 centigram.	
Axonge.....	4 gram.	

VERTIGE. — Plutôt symptôme que maladie. — État dans lequel tous les objets semblent marcher autour du lieu que l'on occupe, ou bien dans lequel on semble tourner soi-même. — Signe de congestion vers le cerveau. — Souvent avant-coureur d'une attaque d'apoplexie ou d'épilepsie.

Traitement. — Bains de pieds. — Saignées du bras ou sangsues à l'anus. — Purgatifs. — Régime doux.

VERS INTESTINAUX. — ASCARIDES LOMBRICOÏDES. — *Signes pathognomoniques.* Expulsion du ver. — *Signes incertains.* Du côté des voies digestives : douleur, coliques, sensibilité, battement du ventre, diarrhée séreuse ou sanguinolente. — Altération de l'appétit. — Éructions fréquentes. — Parfois, vomissements glaireux, langue limoneuse. — Fétidité de l'haleine. — Soif. — Dans l'abdomen : sensation d'un corps qui se meut, rampe, pique, etc. — Du côté du cerveau : somnolence, céphalalgie, abattement ou agitation. — Puis : dilatation des pupilles. — Frottement continu du nez. — Pâleur de la face. — Amaigrissement. — Yeux abattus.

Accidents consécutifs. — Absès vermineux. — Hémorrhagie intestinale (par la piqûre de quelques artérioles). — Étranglement interne (par la réunion en masse de quelques vers). — Inflammation de l'intestin. — Migration ou introduction des vers dans l'estomac, l'œsophage, les voies biliaires, le tissu du foie, les voies aériennes. — Convulsions, chorée, méningite. — Fièvre dite *vermineuse*.

Traitement. — Commencer par modifier et régulariser le régime diététique ; arriver ensuite aux agents, aux moyens dits spécifiques.

Des nombreuses préparations recommandées contre les ascarides lombricoïdes, nous ne rapporterons que les plus efficaces et les plus faciles à faire prendre. Les tisanes, apozèmes, potions, électuaires, etc., composés dans le même but, la mort et l'expulsion des parasites intestinaux, sont trop désagréables à avaler pour être indiquées. Nous nous bornerons donc aux formules suivantes :

Bière amère.

Bourgeons de sapins du Nord.....	13 gram.
Feuilles d'absinthe....	10 gram.
Racine de gentiane.....	10 gram.

Incisez les feuilles et la racine, faites macérer le tout pendant deux ou trois jours dans :

Bière... .. 2500 gram.

Filtrez et conservez. Par tasses.

Biscuit purgatif et vermifuge.
(Fabres d'Arles).

Soufre précipité.	} De chaque,	
Résine de jalap blanche		} 10 à 30
et pure		

Résine de scammonée blanche et pure, 10 à 15 centigram.

Pour un biscuit. — Un ou deux chaque matin selon la force et l'âge du sujet.

Biscuits vermifuges.

Calomel préparé à la vapeur 8 gram.

Incorporez dans suffisante quantité de pâte pour deux douzaines de biscuits ordinaires.

Chaque biscuit contenant 3 décigram. de calomel, le médecin en fera prendre un ou deux, selon l'âge du sujet.

Au lieu de calomel on ajoute souvent dans chaque biscuit vermifuge :

Semen-contrà en poudre. . . 2 gram.

Autres (Storey).

Calomel	1 gram.
Jalap	3 gram.
Gingembre	2 gram.
Sucre blanc	30 gram.
Cinnabre, quantité suffisante pour colorer.	

Ajoutez sirop simple quantité suffisante et faites 10 biscuits.

Chocolat vermifuge.

Sulfure de mercure noir ...	5 gram.
Pâte de chocolat encore chaude ..	100 gram.
Mélez et divisez en tablettes de 1 gramme.	

Dragées de santonine (V. Garnier).

Santonine pure	50 gram.
Sucre	950 gram.

Faites 2000 dragées qui contiendront chacune 25 milligrammes de santonine 2 à 6 pour les enfants.

Espèces vermifuges pour lavements (Bremsler).

Absinthe	} De chaque,
Racine de valériane ...	
Semences de tanaïsie ..	} De chaque,
Écorce d'orange	

Divisez et mêlez. — Sur 2 cuillerées à bouche de ces substances, versez 500 grammes d'eau bouillante; laissez infuser pendant la nuit; passez, exprimez, et donnez l'infusé en deux fois sous forme de lavements. On ajoute à chacun une cuillerée d'huile empyreumatique.

Gelée de mousse de Corse.

Mousse de Corse	32 gram.
Sucre blanc	64 gram.
Vin blanc	64 gram.
Colle de poisson	4 gram.

Une à deux cuillerées le matin à jeun.

Lavement anthelminthique.

Mousse de Corse	15 gram.
Eau	400 gram.

Passez après dix minutes d'ébullition, et ajoutez :

Huile de ricin	50 gram.
----------------------	----------

Autre (Duncan).

Feuilles de sabine	} De chaque,	
Feuilles de rue		} 10 gram.
Feuilles d'absinthe		

Incisez, et faites infuser dans :

Eau	500 gram.
-----------	-----------

Passez et ajoutez :

Huile de ricin ..	20 gram.
-------------------	----------

Onguent anthelminthique (Boer).

Fiel de bœuf ..	} De chaque,
Aloès	
Onguent d'althæa	40 gram.

Mélez. — En frictions sur l'abdomen.

Pilules contre les lombrics et les ascari-des (Pitschaff).

Poudre de semen-contrà ...	5 gram.
Extrait d'absinthe	5 gram.

Faites des pilules de 30 centigram. En prendre de 2 à 6 par jour.

Potion anthelminthique (F. H. L.).

Semen-contrà en poudre ..	2 gram.
Sirop de fleurs de pêcher ..	30 gram.
Eau de laitue	150 gram.

Mélez. — Par cuillerées dans la journée.

Sirop vermifuge de Boullay.

Mousse de Corse mondée ..	160 gram.
---------------------------	-----------

Faites bouillir dans :

Eau	1000 gram
-----------	-----------

Jusqu'à réduction de moitié; versez le tout dans un bain-marie sur :

Calamus aromaticus... }
 Angélique.. } De chaque,
 Séné.... } 30 gram.

Laissez infuser pendant douze heures, passez avec expression, et dissolvez dans la liqueur :

Sucre..... 1000 gram.

Clarifiez au blanc d'œuf, et cuisez à 32° bouillant.

Une cuillerée à bouche pour les enfants de deux à quatre ans. On continue trois jours de suite.

Autre (Bouillon, Lagrange).

Eau de semen-contraturée d'essence..... 1125 gram.
 Essence de semen-contraturée..... 4 gram.
 Sucre blanc..... 2125 gram.
 Blanc d'œuf... N° 2

On bat les blancs d'œufs avec l'eau distillée, et on y ajoute 2061 gram. de sucre ; on met sur un feu doux ; on fait ensuite un oléo-saccharum avec l'essence et 64 gram. de sucre, qu'on ajoute au sirop qui commence à bouillir ; on retire du feu, on couvre le sirop et on filtre à froid.

Une cuillerée à bouche, matin et soir pendant trois à quatre jours ; au cinquième on purge avec l'huile de ricin.

Autre (Cruveilhier).

Séné, rhubarbe, semen- }
 contra mousse de } De chaque,
 Corse, tanaïsie, petite } 5 gram.
 absinthe, absinthe ma- }
 rine..... }
 Faites infuser dans :

Eau, quantité suffisante.

Pour obtenir, colature .. 250 gram.

Ajoutez :

Sucre..... 500 gram.

Faites fondre à une douce chaleur ; passez. — Une cuillerée à bouche chaque matin.

Sucre vermifuge mercuriel (Baumé).

Sucre en poudre..... 70 gram.

Mercure..... 30 gram.

Sulfure noir de mercure. 20 gram.

Triturez le mercure avec le sulfure ; quand il est divisé, ajoutez le sucre.

Dose : 12 à 20 centigram.

Suppositoire anthelminthique

(Swediaur).

Aloès 40 gram.

Sel marin. 30 gram.

Farine... .. 20 gram.

Miel, quantité suffisante.

Tablettes de santonine (Calloud).

Santonine..... 4 gram.

Sucre. 150 gram.

Gomme adragante .. 2 gram.

Faites 144 tablettes. On en prescrira 2 à 6 par jour aux enfants.

Tablettes de mercure doux (Pastilles vermifuges).

Mercure doux préparé à la vapeur..... 32 gram.

Sucre blanc 350 gram.

Mucilage de gomme adragante, quantité suffisante.

Faites des tablettes de 6 décigram. Une par jour pour les enfants de deux ans.

Régime. — Régime animal et tonique tant que les malades ont bon appétit. — Consommés, potages seulement dans le cas contraire. — Pas de farineux, pas de laitage.

ASCARIDES OU OXYURES VERMICULAIRES. — *Signes pathognomoniques.*

— Démangeaisons presque incessantes vers l'anus.

Traitement. — Lavements avec la suie (une ou deux cuillerées), avec les sommités d'absinthe (10 à 15 grammes), l'asa fœtida (1 à 2 grammes), l'ail frais et pilé (6 à 8 grammes), le sel marin (40 à 50 grammes), l'huile de ricin (30 à 40 grammes), l'éther (5, 10, 15 et 20 gouttes), le savon, l'onguent mercuriel (10 à 15 grammes), pour 250 grammes d'eau.

Adoucir les démangeaisons avec des onctions d'huile d'olive, d'huile de noix, d'amandes douces, ou la pommade au calomel.

Les *trichocéphales*, qui vivent dans le cæcum, dans le voisinage de la vulve, etc., ne donnent lieu à aucun symptôme morbide, à aucun phénomène appréciable.

TÉNIA OU VER SOLITAIRE. — *Signes pathognomoniques.* — Expulsion d'une portion du parasite, et, avant cette preuve, comme signes probables : douleurs, coliques, sensations particulières et intermittentes dans le ventre, telles que morsure, succion, reptation, ondulation. — Parfois diarrhée, prurit à l'anus, aux narines. — Appétit diminué, plus souvent augmenté, ou bien nul ou normal. — Douleur épigastrique. — Vomissements, céphalalgie, rares. — Parfois lassitude, crampes dans les extrémités. — Bourdonnements d'oreille, surtout chez les femmes. — Vue parfois obscurcie. — Lipothymie. — Vertiges. — Torpeur. — Tremblements des membres. Convulsions. — Attaques d'hystérie, d'épilepsie. — Catalepsie. — Chorée. Paralysie. — Amaigrissement. — Pâleur de la face.

Traitement. — Associer les ténicides avec les purgatifs (*aloès, jalap, séné, calomel, huile de croton*, etc., etc.), et faire choix de l'une ou l'autre des formules suivantes :

Apozème vermifuge. (Mérat).

Écorce fraîche de racine de grenadier.	60 gram.
Eau.	750 gram.

Faites bouillir sur un feu doux pour réduire à 500 grammes, passez. A prendre en 3 verres, de demi-heure en demi-heure. Le premier verre occasionne quelquefois des vomissements, mais il ne faut pas moins continuer plusieurs jours de suite.

Quelques praticiens purgent, avant et après, avec 60 gram. d'huile de ricin.

Bols vermifuges (Foy).

Poudre de racine de gre- nadier.	5 gram.
Poudre d'asa fœtida.	2 gram.
Huile de croton tiglium.	4 goutt.
Sirop, quantité suffisante.	

Mêlez, et faites 15 bols, 5 par jour.

Couso contre le ténia (Sandras).

Les malades, une fois la présence du ténia bien constatée, sont mis à la diète dès la veille du jour destiné à l'administration du couso. Le lendemain matin

on verse, sur 20 gram. de cette fleur grossièrement pulvérisée, 250 gram. d'eau tiède : on laisse infuser pendant un quart d'heure, et le malade avale tout le mélange sans rien laisser.

Quand le malade a surmonté le dégoût que lui cause cette boisson épaisse et s'est rincé la bouche, il n'a plus qu'à attendre l'effet du médicament. Au bout d'une heure à peu près, il va, sans colique, à la garderobe ; il rend des matières qui se trouvaient à l'avance dans les intestins, puis l'évacuation alvine se répète plusieurs fois, et à la fin le coussou est rendu sans autre matière. Les premières selles contiennent ordinairement des débris du ténia : c'est vers le troisième ou quatrième jour que le ver est expulsé en entier.

Huile éthérée de fougère (Peschier).

Teinture éthérée de bourgeons de fougère préparée avec les bourgeons frais..... 1000 gram.

Distillez au bain-marie pour séparer l'éther, réunissez le produit qui reste dans la cucurbitte et qui est une *oléo-résine de fougères* d'une couleur brune épaisse.

Après la poudre, c'est la seule préparation de fougère qu'on doit employer maintenant ; elle réussit très bien à chasser le ténia. Dose : 2 à 8 grammes dans du pain azyme. On purge deux heures après avec l'huile de ricin.

Traitement du ténia par l'huile éthérée de fougère (Coindet).

Le malade se nourrit de potages, de bouillon très gras quelques jours avant l'administration des pilules ei-dessous, qu'il prend en 2 doses : une le soir en se couchant, l'autre le lendemain.

Huile éthérée de fougère) De chaque,
mâle.....	
Calomel à la vapeur)

Poudre de fougère récemment préparée, quantité suffisante.

Faites des pilules de 30 centigram.

Deux heures après la dernière dose, on prescrit 60 gram. d'huile de ricin, et peu de temps après le malade rend le ver entier.

La *poudre de rhizomes de fougère*, préparée avec des rhizomes desséchés rapidement et pulvérisés immédiatement, réussit tout aussi bien que l'huile éthérée. Seulement, il faut que la racine soit nouvellement récoltée, pulvérisée immédiatement, et que la dose soit égale à 40 ou 60 grammes pour un jour. C'est un remède très économique, qui se trouve partout, et qui est infiniment moins désagréable que le décocté de grenadier.

Remède de madame Nouffer.

La veille au soir, le malade mange une panade. Le matin il avale 12 gram. de racine de fougère mâle en poudre très fine, et délayée dans 190 grammes de tisane de fougère. Deux heures après, il prend un bol purgatif composé de :

Calomélas.....) De chaque,	
Résine de scammonée..		5 déeigram.
Gomme-gutte.....		
Confection d'hyacinthe, quantité suffisante.		

Divisez en 3 bols égaux. 1 pour des enfants, 2 pour les personnes nerveuses et délicates, et 3 pour les adultes vigoureux, à un quart d'heure de distance les uns des autres.

Traitement du ténia (Rouzel).

M. Rouzel dit avoir traité plus de 150 individus atteints du ver solitaire, et il n'a jamais échoué une seule fois en administrant la fougère mâle : il réduit la poudre de fougère récente en bols de 1 gramme environ, au moyen de sirop de fleur de pêcher. Il en fait avaler 30

à 36 et plus dans l'espace d'un quart d'heure. Deux heures après il purge avec 60 grammes d'huile de ricin.

Huile anthelminthique. (Chabert).

Huile empyreumatique de corne de cerf..... 100 gram.
Huile essentielle de térébenthine..... 300 gram.

Mélez, et, après trois jours, distillez au bain de sable dans une cornue de verre, pour retirer les trois quarts du mélange. Conservez le produit dans de petits flacons bien bouchés. 1 ou 2 cuillerées par jour contre le ténia.

Remède vermifuge de Bremser (Électuaire vermifuge).

Semen-*contra* concassé, ou fleurs de tanaisie... .. 16 gram.
Poudre de valériane sauvage..... 8 gram.

Poudre de racine de jalap } De chaque,
Sulfate de potasse..... } 6 gram.
Oxymel scillitique, quantité suffisante.

Mélez. — Contre le bothriocéphale et le ténia, 2 ou 3 cuillerées à café par jour pendant plusieurs jours. On prescrit ensuite l'*huile anthelminthique de Chabert* à la dose de 1 ou 2 cuillerées matin et soir, mêlée avec un peu de sirop de limons. Quand le malade aura pris 100 gram. de cette huile, on donnera la *poudre purgative* suivante :

Jalap... .. 13 décigram.
Séné..... 2 décigram.
Sulfate de potasse.. 4 décigram.

Divisez en 3 doses, à prendre toutes les heures. On reprend ensuite l'usage de l'huile jusqu'à ce qu'on ait pris 224 grammes.

Contre les ascarides, matin et soir 1 ou 2 cuillerées de la même huile, et l'électuaire vermifuge. On purge avec la poudre précédente.

La *douve* ou *fasciole du foie* est un ver qui se rencontre bien rarement chez l'homme, qui peut occuper la vésicule, descendre dans les conduits biliaires, et donner lieu à des accidents décrits sous le nom de *colique hépatique*.

VICE DE CONFORMATION. — Tout dérangement dans l'ordre, le nombre et la disposition des parties du corps. Sont compris dans cette définition, les adhérences, les atrésies, les rétrécissements, les atrophies ou hypertrophies, etc., etc., observés chez le nouveau-né ou dans le cours du développement de la première enfance.

Traitement. — Variable comme les causes, comme la nature, le degré, etc., du vice de conformation. Mais ce qui ne varie pas, et ce qui ne doit pas être oublié, c'est qu'en chirurgie il n'y a pas de petite opération, que l'instrument tranchant doit être mis en œuvre par nécessité et non par complaisance; et que tout d'abord, le temps et l'état du malade le permettant, on doit avoir recours aux médications et moyens sanctionnés par l'expérience.

Vices de conformation de l'anüs et du rectum. — *Imperforation*

incomplète avec rétrécissement valvulaire (sortes de brides ou de cloisons) ou sans rétrécissement ; *imperforation complète simple*, ou *occlusion de l'anus* par la peau, par la membrane muqueuse, par le muscle sphincter ; *imperforation de l'anus avec ouverture anormale de l'intestin*, pouvant siéger à la surface de la peau, à la région périnéale, au niveau des organes génitaux, à la face postérieure du tronc sur la paroi abdominale antérieure ; *ouvertures de l'anus*, dans la vessie, dans l'urèthre, dans le vagin ; *absence partielle ou totale du rectum*. Voy. IMPERFORATIONS.

Vices de conformation du bassin. — *Excès d'ampleur, excès contraire ou étroitesse très prononcée*, sans altération de forme ; *altération de forme ou direction vicieuse des axes* de la cavité pelvienne, tels sont les vices de conformation du bassin. Le diagnostic de ces derniers est d'une grande importance, en obstétrique principalement ; nous allons nous y arrêter un moment, et indiquer : 1° les signes de la bonne et de la mauvaise conformation du bassin ; 2° les diamètres du bassin ; 3° les dimensions de la tête de l'enfant, dimensions qui décident de la plus ou moins grande facilité de l'accouchement.

Signes d'une bonne conformation. — Hanches arrondies, égales tant en hauteur qu'en largeur, situées sur un plan parfaitement horizontal ; épines antérieures et supérieures des os coxaux placées sur la même ligne, écartées l'une de l'autre de 930 à 945 millimètres ; 189 à 190 millimètres d'espace doivent exister entre le milieu des crêtes iliaques et la partie inférieure des tubérosités ischiatiques ; dépression modérée de la chute des reins ; courbure uniforme, peu prononcée, entre la chute des reins et la pointe du coccyx ; forme arrondie et légère, proéminence du pénil ; tubérosités ischiatiques disposées sur une même ligne et distantes l'une de l'autre de 108 à 110 millimètres.

Signes d'une mauvaise conformation. — Défaut de largeur, de saillie, d'élévation des hanches ; dépression prononcée de la chute des reins ; convexité très grande ou aplatissement notable de la région sacrée ; saillie considérable ou affaissement extrême du pénil ; longueur exagérée de la symphyse du pubis ; étroitesse de l'arcade pubienne ; inégalité d'élévation, rapprochement ou écartement trop fort des tubérosités ischiatiques.

Diamètres du bassin, leur longueur ou étendue. — Huit diamètres partagent le bassin, quatre pour le détroit abdominal ou supérieur, quatre également pour le détroit périnéal ou inférieur. Pour les diamètres du détroit supérieur, on trouve, pour le premier, du diamètre antéro-posté-

rieur ou sacro-pubien, 117 millimètres; pour le second, du diamètre transversal ou bis-iliaque, 135; pour le troisième, constitué par les deux diamètres obliques ou majeurs, 122; enfin, pour le quatrième ou diamètre sacro-cotyloïdien, 170 à 172.

Chacun des diamètres du détroit inférieur, diamètre antéro-postérieur ou coccy-pubien, diamètre transversal ou bis-ischiatique, et diamètres obliques, mesure 108 millimètres d'étendue.

Mensuration du bassin, ou Pelvimétrie. — La pelvimétrie se fait avec les mains ou avec des instruments inventés exprès. Les uns et les autres peuvent être appliqués extérieurement ou à l'intérieur des organes. A moins d'une nécessité absolue, le premier procédé devra toujours être préféré, surtout si on a affaire à une jeune femme, ou à une jeune fille pour le mariage de laquelle le médecin est appelé à donner son avis. La mensuration peut être faite sur la première pièce de l'habillement de chaque jour, sur la chemise. A cet effet, on applique les deux mains sur les points saillants et diamétralement opposés du bassin, et, évaluant l'écartement au moyen d'une règle ou d'un cordon rapporté sur une mesure métrique, on a la distance qui sépare les saillies du bassin. Certes, la distance trouvée n'est pas tout à fait la distance exacte; mais, à moins de circonstances particulières, elle peut suffire pour donner au praticien la possibilité de porter un pronostic favorable à une grossesse future, à un accouchement prochain.

Dans la pelvimétrie interne, beaucoup plus exacte dans ses résultats, on porte la main, préalablement enduite d'un corps gras, dans le vagin; on écarte le pouce et l'indicateur de manière à les fixer, l'un sur l'angle sacro-vertébral, l'autre derrière le pubis; on retire la main ainsi disposée, et à l'aide d'une mesure métrique on détermine, à 2 ou 5 millimètres près, les dimensions du diamètre sacro-pubien.

Pelvimètre. — Instrument propre à donner l'étendue du diamètre du bassin, et principalement du diamètre antéro-postérieur du détroit abdominal. Les accoucheurs ont à leur disposition plusieurs de ces instruments. Celui du docteur Baudelocque n'est autre qu'un compas d'épaisseur composé de deux branches d'acier qui ont chacune une portion droite et une portion courbe, et qui, toutes deux, sont terminées par une boule. Au point de jonction de ces deux parties de l'instrument, existe un rapporteur gradué par centimètres et par millimètres. Sur la symphyse pubienne on applique un des boutons de l'instrument; sur la saillie du sacrum on applique l'autre bouton; on compte les degrés de l'écartement obtenu; on déduit 81 millimètres, tant pour l'épaisseur de la base du sacrum que

pour celle du pubis et du pénil, et la soustraction donne la mesure, mesure approximative, inexacte, bien entendu.

Avec les pelvimètres (grand et petit) de Stein, ou avec celui de Coutouly, introduits dans le vagin, on obtient plus de précision dans la mensuration, mais on peut produire des désordres assez graves, et cela n'est pas indifférent. De là l'usage plus fréquent du pelvimètre de Baudelocque. On sait que le grand pelvimètre de Stein est une espèce de pince longue à anneaux et à branches inégales qu'on peut écarter dans l'intérieur du bassin, et dont les extrémités faites à coulisse, s'étendent ou se raccourcissent à volonté. Le petit pelvimètre du même auteur est une tige droite graduée qui ne peut donner que la profondeur de la cavité pelvienne. Enfin, on peut comparer le pelvimètre de Coutouly au compas des cordonniers. Deux tiges d'acier, glissant l'une sur l'autre dans une rainure graduée, le constituent, et, par leur écartement opéré dans l'intérieur du vagin, on a la distance qui sépare le sacrum du pubis.

Dimension de la tête de l'enfant ; indications qui en découlent. — Des instruments (*céphalomètres*) imaginés pour connaître le volume de la tête, les doigts de l'accoucheur sont encore les meilleurs ; ce sont eux qui donnent les résultats les plus satisfaisants, et qui conduisent aux indications suivantes : L'accouchement sera naturel quand les limites du bassin ne mesureront pas moins de 108 millimètres. On devra avoir recours au forceps ou opérer la version quand le pelvimètre ne donnera que 81 millimètres. L'accouchement sera provoqué, ou la symphyséotomie sera pratiquée si la mensuration ne fournit que 68 millimètres. L'enfant étant mort, et les limites du bassin n'étant que de 64 millimètres, on pratiquera la céphalotomie simple. L'opération césarienne devient une nécessité quand l'enfant est vivant et que le pelvimètre a accusé au-dessous de 64 millimètres. Enfin, on pratiquera la céphalotomie et le brisement si l'enfant est mort et si le bassin porte moins de 60 millimètres. Inutile d'ajouter que toutes ces règles ne sont pas absolues, que la nécessité seule exige leur application.

OPÉRATIONS NÉCESSITÉES PAR L'ÉTROITESSE ET LES VICES DE CONFORMATION DU BASSIN. — *Opération césarienne.* — Cette opération est pratiquée sur la femme qui meurt dans les derniers temps de la grossesse, ou à une époque postérieure au terme de la viabilité du fœtus. Sur la femme vivante, elle est indiquée toutes les fois que des vices de conformation du bassin, que des tumeurs rétrécissant les voies naturelles empêchent la délivrance sans mutilation pour l'enfant, sans danger pour la mère. De plus, on ne doit pas opérer, à moins d'hémorrhagie, de con-

vulsions graves, avant le terme révolu de la grossesse, avant que le travail de l'accouchement soit porté au dernier terme de sa terminaison.

Des méthodes proposées et suivies, celle de Mauriceau est généralement préférée. Dans cette méthode, on ramène la matrice au centre de la cavité abdominale ; deux aides la retiennent en place à l'aide des mains étendues sur les flancs de la femme. On fait, sur la ligne blanche, à partir de l'ombilic jusqu'à 6 centimètres du pubis, une incision de 13 à 16 centimètres, qui n'intéresse que la peau. On divise ensuite, couche par couche, tout ce qui superpose le péritoine. On fait à celui-ci une petite ouverture qu'on agrandit à l'aide d'un bistouri boutonné, conduit sous le doigt indicateur gauche. Enfin, sur la matrice, mise à découvert, on pratique une incision longitudinale qui n'intéresse d'abord que la moitié de son épaisseur. On continue l'opération ; on arrive au placenta ; on refoule les membranes avec le petit doigt ; on achève la division en fendant la paroi interne de l'organe. On rompt les membranes ; on extrait l'enfant, les membranes, le placenta. L'opération est terminée. On procède au pansement. A cet effet, on passe deux doigts dans le col utérin, à travers la plaie, deux autres doigts dans le vagin, à travers la vulve ; on s'assure de la liberté des communications ; on applique deux ou trois points de suture enchevillée ; on pose des bandelettes agglutinatives, des gâteaux de charpie, des compresses, un bandage de corps.

Symphyséotomie. — Division du fibro-cartilage unissant les os du pubis, opération des plus graves et qu'on ne doit pratiquer qu'autant que l'opération césarienne ne peut pas être faite. On y a recours quand l'étendue du diamètre sacro-pubien représente 68 à 72 millimètres, alors que la tête de l'enfant, plongée dans l'excavation pelvienne, ne peut plus ni avancer, ni reculer, retenue qu'elle est par un rétrécissement simultané au détroit abdominal et au détroit périnéal. Il faut de plus : que la grossesse soit à son terme, que l'accouchement soit décidé, le col de l'utérus dilaté, la poche des eaux non rompue, l'enfant vivant.

L'opération est ainsi faite : on rase le pubis, on vide la vessie, on fait sur la ligne médiane une incision longitudinale qui commence à quelques millimètres au-dessus de la symphyse, se prolonge sur le côté gauche au clitoris, et divise toutes les parties molles. Puis, comme dernier temps de l'opération, on coupe le cartilage d'avant en arrière d'abord, d'arrière en avant ensuite. L'accouchement terminé, on rapproche les pubis, on couvre la plaie de charpie, on place un bandage qui empêche l'écartement. Le repos, un régime doux viennent en aide à la cicatrisation.

Vices de conformation du clitoris. — *Excès de développement* contre lequel on n'a pas craint de porter la main armée d'un instrument tranchant, et cela dans le but de mettre fin à l'abus dangereux et désordonné auquel se livrent les femmes et les jeunes filles portant ce vice de conformation, abus désigné sous le nom de *clitorisme*.

Vices de conformation du conduit auditif. — Dans l'*imperforation* due à l'expansion de la peau, une *ponction* faite avec une lancette, l'*excision* des lambeaux cutanés, la *dilatation* des lèvres de la plaie, suffisent le plus généralement pour rétablir le sens de l'ouïe. L'obstacle est-il profond : on tente sa destruction en cautérisant avec le nitrate d'argent. (Leschevin.)

Vices de conformation des doigts. — Rien à faire sur des doigts surnuméraires dont les fonctions sont intactes ; rien à faire non plus sur des doigts manquant d'une phalange, la seconde, ordinairement, — Enlever par *excision* les appendices ou doigts rudimentaires qui gênent les mouvements et les fonctions de la main ou des autres doigts. — Séparer par une dissection habile et minutieuse les doigts réunis en totalité ou en partie (*syndactylie*), par une membrane peu épaisse et peu étendue. — Respecter les réunions digitales complètes. Dans ce vice de conformation, la main ressemble à la patte d'un oiseau palmipède. Tous les doigts sont enveloppés dans la peau comme le serait une mitaine (gant sans division pour les doigts).

Les *déviations congénitales des doigts* exigent des opérations qu'il est difficile d'indiquer par avance, mais que le génie chirurgical sait parfaitement improviser.

DOIGT A RESSORT. — M. le professeur Nélaton désigne ainsi une affection dans laquelle un des doigts de la main, étant fléchi, ne peut se redresser qu'avec une secousse, une force d'extension semblable à celle d'un ressort fortement comprimé et abandonné à lui-même. Cette affection peut tenir à plusieurs causes : un engorgement du cul-de-sac de la synoviale, un produit inflammatoire, une fausse membrane, etc.

Traitement. — Celui des causes préliminaires ou connues, puis les vésicatoires avant d'en venir à la ténotomie.

Vices de conformation du gland et du prépuce. — *Symphysis* ou *adhérence*. — L'adhérence est-elle complète : il faut l'abandonner à elle-même. Est-elle incomplète : faire les incisions nécessaires et placer entre

les lèvres des plaies des linges fins et glycérimés, afin d'empêcher une nouvelle adhérence.

Vices de conformation de l'intestin. — Occlusion *par corps étrangers*, voy. *Corps étrangers dans le tube digestif*, et *tumeurs stercorales*; occlusion *par tumeurs abdominales*, voy. *Tumeurs*; occlusion *par affections organiques*, telle que : *dégénérescences cancéreuses*, *hypertrophie des tuniques musculaire et cellulaire*; occlusion *par déplacement intestinal*. Cette variété comprend l'*invagination intestinale*, l'*étranglement interne*. Voy. ces mots. Occlusion *par renversement de l'intestin*; occlusion *par enroulement d'une certaine portion du tube digestif autour d'une anse d'intestin*.

Symptômes locaux et généraux. — Ceux des hernies ou à peu près (douleur abdominale, ballonnement du ventre, circonvolutions intestinales, faisant saillie ou image à travers les téguments. Puis : nausées, vomissements de matières bilieuses, stercorales; dépression du pouls, face grippée, etc.). Cependant il n'est pas très rare de voir des malades vivre plusieurs jours, des semaines, des mois même, et n'éprouvant alors que des coliques, de la constipation avec intervalles de repos ou de rémission.

Traitement palliatif. — Très insuffisant. Parfois, au début, les purgatifs ont rendu quelques services, mais la guérison, sous leur influence, a toujours été très rare. Il en a été de même des lavements de tabac, des onctions belladonnées, des insufflations d'air dans l'intestin, etc. Enfin les vomitifs n'ont pas été plus avantageux que les purgatifs, au contraire.

Traitement chirurgical. — La *ponction abdominale*, à l'aide d'un petit trocart, est sans danger; elle réussit très bien quand on a affaire à une simple tympanite; mais dans tout autre cas, elle est insuffisante et devient un simple moyen palliatif. La *gastrotomie* est une opération des plus graves; une péritonite, également grave, en est souvent la conséquence; on préfère généralement l'*entérotomie*, opération avec laquelle on établit un anus contre nature et une issue aux matières stercorales.

Vices de conformation de l'intestin et du péritoine. — Ces anomalies de développement comprennent : 1° les étranglements causés par des adhérences viscérales ou par des adhérences entre les appendices intestinaux et les parois voisines, par des culs-de-sac péritonéaux, par l'épiploon roulé en corde autour de l'intestin, par des brides péritonéales; 2° les solutions de continuité du mésentère, de l'épiploon, etc. Dans ces divers états pathologiques, on comprend toutes les difficultés d'un dia-

gnostic précis, d'un traitement curatif. Les palliatifs seuls sont à la portée des praticiens.

Vices de conformité de l'iris. — *Iridérémie* ou *absence congénitale, totale ou partielle de l'iris.* — Ce vice de conformation a été étudié au mot IRIDÉRÉMIE.

Vices de conformation de la langue. — Déjà nous avons dit un mot des *adhérences de la langue* ; nous n'y reviendrons pas. Nous ne dirons rien non plus de l'*absence congénitale* du même organe. Les absences d'organe ne sont pas des *vices de conformation*, mais des *arrêts de développement*, des *monstruosités*, contre lesquels le praticien n'a rien à voir. Ce qui doit nous intéresser ici, c'est l'état trop long ou trop court, de haut en bas, du frein de la langue chez le nouveau-né, et la petite opération décrite page 776.

Vices de conformation de la main et surtout du poignet. — *Main bot.* — Affection qu'il vaut mieux garder que de chercher à la guérir. Le moyen conseillé (*ténotomie sous-cutanée*) pourrait aggraver la difformité.

Vices de conformation du mamelon et de la mamelle. — Au *mamelon trop court* d'une femme nouvellement accouchée, on suppléera par un *bout de sein*. L'*imperforation du mamelon* rendra la lactation impossible. Dans ce cas, le cours du lait sera déplacé par des purgatifs et par tous les moyens conseillés à l'époque du *sevrage*. On enlève par *extirpation* les *mamelles et mamelons surnuméraires*, dans les conditions, toutefois, que cette multiplication d'organes serait d'une gêne notable.

Vices de conformation du nez. — L'art ne peut pas plus remédier au *volume trop considérable du nez* qu'à la *déviaton* du même organe. Quant aux *nez doubles* ou appendices plus ou moins pédiculés et ayant plus ou moins la forme du nez, l'*excision* est la seule opération à leur appliquer. Enfin, par une dissection ou division minutieuse, on détruira les *rétrécissements congénitaux des narines* ; par l'application du bandage dit *nez tordu*, on combattra la *déviaton de la cloison nasale*.

Vices de conformation de l'ombilic. — *Le défaut de cicatrisation de l'ombilic* n'est point un vice de conformation, mais un point d'arrêt dans la guérison de la plaie consécutive à la section du cordon, point d'arrêt que le temps et un traitement nouveau peuvent faire disparaître.

Quant à l'*élargissement de l'anneau ombilical*, son traitement et sa guérison sont liés à la thérapeutique des hernies ombilicales.

Vices de conformation des orteils. — Voy. ce qui a été dit des vices de conformation des doigts.

Vices de conformation du pavillon de l'oreille. — On remédie à l'*excès de développement de l'anthélix*, du *tragus* et de l'*antitragus* par l'*excision*, et par des précautions, pendant la cicatrisation, contre les adhérences vicieuses. L'*excision* fait également justice de la *longueur anormale du lobule*, lobule dans lequel on passe généralement, chez les femmes surtout, des objets d'ornement.

Percement du lobule de l'oreille. — A cet effet : Un bouchon de liège pour appuyer le lobule préalablement engourdi, au moyen de légères pressions entre les doigts. — Un petit trocart conique et décroissant jusqu'à la pointe, pour faire une ouverture en un seul temps. — Un fil de plomb pour passer dans la canule, débarrassée de sa tige et laissée à demeure (après l'enlèvement de la canule) jusqu'à cicatrisation de la plaie ou formation d'une ouverture permanente.

Vices de conformation du pénis. — Face dorsale constituée par l'urèthre, face inférieure par les corps caverneux. — Rien à faire.

Ouverture du frein de la verge ou plutôt du *frein du prépuce.* — Saisir la verge; découvrir le gland; plonger dans la partie inférieure ou cutanée du frein un bistouri étroit; la lame tranchante de celui-ci tournée en avant. — Retirer cette lame d'arrière en avant; raser le gland avec soin; éviter la réunion par une mèche de charpie. — Attendre la cicatrisation.

Vices de conformation des testicules. — Eu égard au nombre, on a vu des individus qui ne portaient qu'un testicule dans les bourses (monorchidie), d'autres qui n'en avaient pas (*cryptorchidie*); enfin, on a compté jusqu'à cinq testicules sur le même sujet.

Chez les monorchides, le testicule, absent des bourses, peut se trouver dans la cavité abdominale, dans le canal inguinal, dans le canal crural, dans la fosse iliaque, ou au périnée en avant de l'anus.

Symptômes. — En général la monorchidie et la cryptorchidie ne donnent lieu à aucun accident. Ce n'est qu'en pressant plus ou moins fortement les lieux d'inclusion qu'on détermine une douleur plus ou moins vive. Toutefois, un coup violent, un froissement considérable et continu, une pression forte et permanente, une blennorrhagie, peuvent occasionner

une inflammation et tous les dangers qui y sont attachés. La crypsorchidie est souvent accompagnée de l'atrophie du canal déférent.

Traitement. — Nul quand le testicule est logé dans la fosse iliaque ou dans la région périnéale. Est-il dans le canal inguinal : exercer quelques pressions modérées de haut en bas pour faire descendre le testicule dans le scrotum, l'y maintenir à l'aide d'un bandage. Nous disons *pressions modérées* ; agir autrement serait s'exposer à oblitérer l'artère spermatique et amener l'atrophie du testicule.

Vices de conformation de l'utérus. — L'utérus peut être atrophié ; il peut aussi être double, imperforé. Le col utérin peut être hypertrophié.

L'imperforation de l'utérus, qui mérite seule de fixer l'attention du praticien, se reconnaît aux phénomènes suivants : impossibilité du flux menstruel ; accumulation du sang dans la matrice ; douleurs dans les reins, céphalalgie, pesanteur dans le bassin. Puis, les mêmes phénomènes se renouvelant chaque mois, on voit l'utérus se distendre, faire saillie au-dessus du pubis, et simuler la grossesse. La vessie est comprimée ainsi que le rectum ; de là une constipation opiniâtre, une miction difficile.

Traitement. — Ouvrir un passage au sang accumulé, à l'aide d'un trocart ou d'un bistouri introduits par le vagin ou par le rectum, est chose facile, mais non exempte de dangers. Toutefois, l'opération a été faite, elle compte des succès ; elle peut en compter encore.

Vices de conformation uréthro-pénienne. — *Épispadias.* — Ce vice de conformation, caractérisé par l'ouverture de l'urèthre sur la face dorsale de la verge, a été combattu avec succès par un procédé autoplastique, dit *autoplastie par redoublement* (Nélaton). Dans ce procédé, un lambeau quadrilatère de la largeur de la verge, est taillé aux dépens de la peau de l'abdomen, immédiatement au-dessus de l'infundibulum uréthral. Un large pédicule relie ce lambeau au ligament inter-pubien. D'un autre côté, deux lambeaux latéraux, de 1 centimètre et demi de largeur, sont détachés de chaque côté de l'urèthre aux dépens de la peau de la verge. On a ainsi une paire de valves destinées à se refermer sur le lambeau abdominal préalablement abaissé et fixé par quelques points de suture. Mais en voilà assez sûr une opération que nous ne pouvons décrire qu'imparfaitement, et pour le complément de laquelle nous renvoyons à l'ouvrage du savant et habile professeur.

Hypospadias. — Ouverture anormale de l'urèthre sur la face inférieure de la verge ; ouverture pouvant exister : 1° au niveau de la fosse naviculaire ; 2° entre le gland et le scrotum ; 3° sur le scrotum. Cette ouverture

est au-dessus des ressources de l'art. Les deux autres peuvent être guéries, soit par le procédé du professeur Nélaton pour l'épispadias, soit par d'autres, suivant l'état ou l'étendue de la lésion uréthro-pénienne.

Vices de conformation de l'urètre. — Nous citerons comme vice de conformation très rare, l'absence totale ou partielle de l'urètre; comme vice de conformation moins rare : l'imperméabilité du même conduit, imperméabilité qui comprend l'hypospadias et l'épispadias; les variations de forme, de longueur, de calibre, les rétrécissements congénitaux, le renflement bulbaire, la dilatation de la fosse naviculaire, l'insertion du canal dans un point moins élevé que d'habitude, états pathologiques incombant tous, touchant leur traitement, à la sagacité et à l'habileté du chirurgien.

Vices de conformation de la vessie. — *Extrophie* ou *extroversion*. — A l'écoulement de l'urine, à l'incommodité permanente qui en est la conséquence, à l'odeur urineuse exhalée par les malades, à l'expansion de l'urine sur les cuisses, aux érosions, aux cuissçons, aux érysipèles, aux ulcérations qui résultent de l'extroversion de la vessie, deux traitements sont opposés : l'un *palliatif*, l'autre *curatif*.

Le premier se résume en soins de propreté, en ablutions fréquentes avec de l'eau fraîche, et dans l'usage habituel d'un appareil à protéger tout à la fois les téguments de l'abdomen et des cuisses, et les vêtements.

Des moyens curatifs, tels que la sonde à demeure, les sutures enchevillées ou autres, l'autoplastie, etc., aucun n'a donné de résultats satisfaisants.

Vices de conformation de la vulve. — *Atrésie* ou *imperforation* à laquelle on remédie par l'incision; *hypertrophie des petites lèvres*, pour laquelle on pratique l'excision.

Vices de conformation du vagin. — *Ouverture du vagin dans un point anormal* (peu d'importance); *ouverture du vagin dans la vessie* ou *au-dessus du pubis* (très rare); *ouverture près du rectum* (dangereuse, en ce qu'elle rend très facile la rupture du périnée); *cloisonnement du vagin* (rien de grave).

Vices de conformation de la voûte palatine, du voile du palais et de la luette. — Contre les *divisions congénitales* des divers organes que nous venons de nommer, divisions caractérisées par des troubles de la succion et de la déglutition des liquides, par une gêne de la phonation,

par l'état nasillard de la voix, on a recours : à la *staphylorrhaphie*, quand il y a scissure simple, légère et médiane ; à la *staphyloplastie*, quand la division simule une perte de substance ; à l'*uranoplastie*, quand il y a perte de substance. Ces trois opérations ayant pour but, soit le rapprochement des parties divisées à l'aide d'avivements, de tractions, de points de suture soit le remplacement de perte de substance par des emprunts de lambeaux sur les tissus voisins, se combinent souvent l'une avec l'autre.

Le nouveau-né portant une division du voile du palais sera tenu droit quand il devra teter. Cette position devenant insuffisante, on nourrira l'enfant à la cuiller.

Vices de conformation n'offrant au praticien aucun intérêt ou qu'un intérêt secondaire. — Organe de la vue : *Chromatopseudopsis* ou *Daltonisme*, affection qui empêche de distinguer les couleurs ; *Cyclopie* ou *Rhinocéphalie*, fusion des deux yeux ; *Microphthalmos* ou atrophie de l'œil ; *Mégalphthalmos* ou *Buphthalmos*, œil de bœuf ; *Position inégale des yeux* ; *Polyopsie*, plusieurs yeux. Prostate : *Prostate double*, *inversion de la prostate*. Pupille : *Corectopie*, ou déplacement ; *Discorie*, ou irrégularité ; *Polycorie*, plusieurs ouvertures de l'iris ; *Persistance de la membrane pupillaire* ; on y remédie par l'opération de la pupille artificielle. Gland : *Double perforation*. Orbites : *Orbite unique*, *Imperforation*, *Étroitesse*, *Déviations*, etc. Autant de monstruosité au-dessus des ressources de l'art.

VISION. — Altération du sens de la vue et de l'esprit ; variété de l'hallucination. Dans la vision ou dans les visions se trouvent les *incubes*, les *succubes*, la *possession*, l'*extase* principalement, maladie dans laquelle l'homme s'observe tellement en soi, dans son être pensant, intellectuel, qu'il oublie pour ainsi dire son extériorité (Cl. Gigon), sa nature corporelle, pour s'élever au-dessus des autres hommes, supporter impunément les tortures les plus dures et les plus cruelles, comme Socrate, Zénon, etc.

Traitement. — Celui des affections mentales, mais surtout un traitement moral.

VITILIGO. — Décoloration partielle de la peau, congénitale chez les nègres, accidentelle chez les blancs, traduite par des stries irrégulières, longitudinales, d'un blanc laiteux, indolentes, siégeant sur les bourses principalement, sans danger, sans moyens de guérison.

Le *vitiligo du cuir chevelu* doit être rapporté au *porriigo decalvan*.

On a encore donné le nom de *vitiligo* à des tubercules blancs, luisants,

siégeant ordinairement aux environs des oreilles, du cou, de la face, etc., analogues aux verrues, s'affaissant promptement et spontanément.

VOMIQUES. — Collections purulentes, enkystées ou non formées dans la poitrine, soit par le fait d'un ramollissement de tubercules pulmonaires, soit par suite d'un abcès développé dans le poumon.

Traitement. — Recourir à l'empyème si le pûs ne peut s'échapper par les bronches et s'il forme tumeur dans la poitrine.

VOMISSEMENT. — Symptôme d'un grand nombre de maladies de l'estomac, des intestins, du péritoine, etc., ou bien un des caractères des affections des reins et de l'utérus. Nous n'avons rien à dire ici du vomissement dû à une indigestion, à un empoisonnement, ou à l'administration d'un émétique. Le *vomissement nerveux, spasmodique, incoercible*, doit seul nous occuper.

Vomissement nerveux. — *Symptômes.* — Précédés ou non de nausées ou d'afflux à la bouche, le matin principalement, d'un liquide aqueux, plus ou moins abondant, les symptômes des vomissements nerveux sont les suivants : le *vomissement* d'abord, revenant à des intervalles plus ou moins éloignés (20, 40 et plus dans la journée). Matières vomies : aqueuses, rarement mêlées à des aliments, et rarement aussi à de la bile. — Parfois, quelques filets de sang dus aux efforts du malade. — Douleur épigastrique nulle ou légère. — Douleur assez vive le long de la colonne vertébrale, dans les espaces intercostaux, sur les bords du sternum. — Éruclations de gaz inodores, insipides. — Son tympanique de l'estomac. — Soif peu notable, à moins qu'il y ait de la fièvre. — Appétit normal, mais hésitation à prendre des aliments à cause des vomissements sans cesse renaissants. — Expulsion des matières alimentaires les plus difficiles à digérer. — Constipation. — Pas de colique. — Pas de fièvre, du moins en général. Le mal persiste-t-il : dépérissement, désordres graves.

Traitement général. — Émissions sanguines, très rarement nécessaires. — Utilité et efficacité des narcotiques à doses un peu élevées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Sur l'abdomen, frictions plusieurs fois par jour, avec la graisse belladonnée.

Traitement dirigé contre les vomissements : boissons amères, eaux gazeuses, potion de Rivière (p. 193). — Douches froides sur l'épigastre. — Poudre de rhubarbe, de colombo, de magnésie calcinée, de sous-

nitrate de bismuth, d'oxyde blanc de zinc, etc., 5, 10, 15 et 20 centigrammes.

Vomissement chez les femmes enceintes. — Affection qui a la plus grande analogie avec la précédente, et qui, souvent, cède avec la plus grande difficulté aux médications que nous allons indiquer.

Traitement. — Expectation quand les vomissements sont légers, qu'ils tiennent à l'état même de la femme grosse. Mais, quand les antispasmodiques, la glace, les opiacés à l'intérieur et à l'extérieur, ou sous forme de fomentation, ou encore par la méthode endermique, par les vésicatoires volants; quand les amers, la pepsine (50 centigrammes deux fois par jour), la teinture d'iode alcoolisée (1 gramme, teinture d'iode du *Codex* et 5 grammes et demi d'alcool rectifié), à la dose de 3 gouttes par jour dans un peu d'eau sucrée; quand enfin la potion de Rivière, les tablettes de Vichy, etc., ont échoué, ce qui arrive quelquefois, il faut tenter l'emploi des purgatifs, surtout s'il y a quelques symptômes gastriques. Il faut également provoquer le vomissement (*vomitum vomitu curatur*) à l'aide d'un émétique. Un examen du côté de l'utérus peut encore fournir des indications favorables.

Chez la femme primipare, des fomentations belladonnées sur le pubis, un soluté aqueux de belladone porté sur le museau de tanche à l'aide d'un pinceau ont réussi dans les cas où la distension de l'utérus se faisait mal, ce qui se voit assez fréquemment chez les sujets à constitution robuste et nerveuse.

La potion de Rivière, modifiée par Hufeland a eu des succès. En voici les formules :

Potion alcaline (Hufeland).

Bicarbonate de soude..	3 gram.
Extrait de jusquiame..	20 centigram.
Sirop.....	15 gram.
Eau de mélisse... ..	50 gram.

Mélez.

Potion acide (Hufeland).

Acide.	3 gram.
Sirop	15 gram.
Eau	60 gram.

Mélez. — Une cuillerée des deux potions toutes les heures en commençant par la potion alcaline.

La noix vomique, la strychnine peuvent encore être employées aux doses ci-dessous formulées.

Poudre antivomitiv (Homolle).

Poudre de noix vomique.....	1 centigram.
Magnésie calcinée....	30

Mélez. — A prendre après le principal repas.

Autre (Homolle).

Strychnine	1 milligram
Magnésie calcinée... ..	30 centigram.

Mêlez. — A prendre comme ci-dessus.

Les moxas sur la région épigastrique sont recommandés par le docteur Ferrand (de Mer).

Enfin, le calomel, *in refracta dosi* trois fois par jour, a été préconisé jusqu'à salivation (Bagot, de Dublin), ainsi que la potion chloroformée (15 gouttes de chloroforme pour 125 grammes de liquide).

Mixture contre les vomissements nerveux
(Padioleau).

Eau distillée.... .. 100 gram.
Bicarbonate de potasse.. 8 gram.
Sulfate de morphine ... 5 centigram.

Mettez une cuillerée à café de suc de limon dans deux cuillerées à bouche du mélange ci-dessus, et avalez immédiatement.

Mixture de Kroyher.

Eau distillée de laurier
cerise..... 4 gram.
Teinture de noix vomique..... 2 gouttes.

Mêlez. — On prend chaque matin et chaque soir 10 gouttes de ce mélange.

M. Pigeaux préfère le mélange suivant :

Alcool à 32°.... .. 180 gram.
Eau distillée de laurier
cerise 16 gram.
Eau..... 240 gram.
Sucre. 120 gram.

Mêlez. — Une cuillerée à bouche après chaque repas. On peut encore remplacer cette potion par un mélange de parties égales de kirsch et de sirop de sucre.

Vomissement pendant l'accouchement. — Repos de la parole. — Boissons aromatiques et toniques, topiques alcooliques sur l'épigastre.

Vomissement chez le nouveau-né ou chez le nourrisson. — Rien à faire quand il y a simple régurgitation, simple rejet du trop-plein de l'allaitement, si ce n'est de diminuer la durée de la succion. — Combattre les acidités de l'estomac si le lait est rendu en caillots avec odeur aigrelette. — Changer la nourrice si le lait est trop riche pour la force de l'enfance.

Vomissement chronique. — Affection qui peut exister sans lésion organique appréciable, qui n'est qu'une lésion de fonction, qui se rapproche du vomissement nerveux, et qui n'altère que lentement la santé, si même il l'altère, et contre laquelle tous les moyens ci-dessus peuvent être essayés.

Vomissement de sang. — Voy. HÉMATÉMÈSE.

VULVITE. — Inflammation de la vulve. — **Vulvite simple aiguë.** — *Symptômes locaux.* — Chaleur, cuisson, tuméfaction plus ou moins prononcées ; écoulement plus ou moins abondant d'un liquide d'abord limpide, puis épais, blanc ou jaunâtre ; aggravation de la douleur par le contact de l'urine avec les surfaces enflammées ; marche difficile, souvent

impossible; en un mot presque tous les symptômes de la blennorrhagie. Les antécédents ou commémoratifs faciliteront le diagnostic. Pas de symptômes généraux.

Traitement. — Soins de propreté. — Lotions émollientes, puis légèrement astringentes et enfin cathérétiques. Ainsi : eau de guimauve, eau de Mélilot, soluté de nitrate d'argent. — Pour boisson : eau de graine de lin, lait d'amandes, eau d'orge, etc. — Régime doux.

Vulvite simple chronique. — *Symptômes locaux.* — Pas de chaleur, de rougeur, de cuisson, de tuméfaction. Simple écoulement, mais ne devenant pas aussi épais que dans l'état aigu. Pas de symptômes généraux. — *Traitement.* — Lotions astringentes et cathérétiques. — Boissons toniques. — Régime fortifiant.

Vulvite folliculeuse. — *Symptômes locaux.* — Prurit parfois insupportable, avec ou sans élancement douloureux; écoulement continu ou intermittent; matière blanche et opaline si la vulvite est ancienne; jaunâtre, épaisse, puriforme dans le cas contraire; follicules du vagin gorgés de matières puriformes. Pas de symptômes généraux. Affection purement locale.

Traitement. — Excision des parties malades, lotions détersives; cautérisations souvent répétées avec le nitrate d'argent; pansement avec la charpie sèche saupoudrée ou noue de nitrate de bismuth.

Vulvite pseudo-membraneuse. — *Symptômes locaux.* — Douleur, tuméfaction, peu considérable; apparition d'une fausse membrane comme dans la stomatite pseudo-membraneuse; écoulement d'une matière sanieuse; îlots d'un blanc grisâtre formés par la pseudo-membrane; chute de cette dernière par lambeaux assez promptement renouvelés.

Symptômes généraux. — Ceux de la stomatite pseudo-membraneuse.

Traitement. — Toucher les surfaces malades avec le nitrate d'argent fondu, l'alun calciné, l'acide hydrochlorique; faire suivre la cautérisation de bains de siège adoucissants, de lotions, injections, lavements émollients. — Régime analeptique.

Vulvite gangréneuse. — *Symptômes locaux.* — Douleur brûlante. — Apparition à la face interne des grandes et petites lèvres, de taches circonscrites, d'un rouge pâle. — Formation d'un engorgement notable, dur, envahissant peu à peu toutes les parties voisines. — Miction douloureuse. — Douleurs continues, d'où le besoin impérieux d'y porter les doigts et la funeste habitude de la masturbation. Puis, changement lent ou rapide de

la teinte primitive des tissus en une teinte grise ou cendrée. — Séparation de teintes par un cercle aréolaire d'un rouge foncé. — Le mal fait-il des progrès : Couleur noire des taches. — Propagation de celles-ci au périnée, à l'anus.

Symptômes généraux. — Accidents fébriles, troubles digestifs, etc.

Traitement. — Au traitement de la stomatite gangréneuse, joindre la cautérisation, largement et hardiment faite, avec le fer rougi à blanc. — Panser la plaie avec le calomel en poudre (3, 4 et 5 grammes) appliqué seul ou mélangé dans un soluté aqueux et épais de gomme arabique. La pommade au calomel peut encore être utilement employée.

X

XÉRASIE. — Maladie qui attaque les cheveux, les empêche de croître et les rend semblables à un duvet couvert de poussière. Causes et traitement inconnus.

XÉROPTHALMIE. — Ophthalmie sèche, ou sécheresse de la conjonctive. — Aspect mat et ridé du globe oculaire. — Suspension de la sécrétion des larmes. — Gêne des mouvements de l'œil, perte des cils, trouble et perte de la vue, etc. — Médecine des causes et symptômes.

Y

YAWS. — Espèce de piau endémique. — Voy. FRAMBOESIA.

YEUX VAIRONS. — Coloration différente des deux yeux. Anomalie qui n'apporte aucun trouble de la vision, qui cause une difformité et que l'art ne peut détruire.

Z

ZONA, ZOSTER. — Voy. HERPES ZONA.

MÉDICATIONS

MÉDICATION. — Ensemble des moyens mis en usage pour obtenir la guérison d'une maladie. *Traitement et médication* ne sont pas une seule et même chose, quoique tendant au même but. Le traitement a toujours une marche plus sûre, plus rapide, plus décisive dans ses résultats ; la médication, au contraire, a une fin plus lente, ses pas sont moins assurés. Elle hésite, souvent elle tâtonne dans son début, dans sa durée.

La médication, comme le traitement, peut être *directe* ou *indirecte*, mais elle est plus souvent *indirecte*, surtout quand il s'agit de maladies internes, maladies que l'on ne peut atteindre qu'autant que les propriétés curatives des agents thérapeutiques sont transportées sur le point malade par les systèmes vasculaire et nerveux : d'où les insuccès plus nombreux en pathologie interne qu'en pathologie externe où l'on agit presque toujours sur le mal même ou directement.

Les médications indirectes sont nombreuses et diverses ; on peut les ranger dans trois classes principales : les *émissions sanguines*, les *révulsifs*, les *spéciaux*. Nous faisons abstraction de l'hygiène. Toutefois, ajoutons que ces trois classes se retrouvent dans la médication directe. Ainsi, la saignée par la lancette, par les ventouses ou les sangsues, peut être directe ou indirecte. Elle est indirecte dans l'application de sangsues aux tempes, derrière les oreilles, autour de l'orbite si l'on a à combattre une ophthalmie ; elle est directe quand les sangsues sont appliquées sur la paupière fortement congestionnée ou enflammée. Les scarifications, les saignées des veines sur la région malade sont des médications directes, tandis que la phlébotomie du bras, de la main ou du pied, est toujours un remède général ou indirect.

Le séton, le cautère, le moxa, le vésicatoire, le sinapisme, sont des moyens appartenant à la médication directe quand on les applique sur le point malade ; ils deviennent des agents indirects dans les cas contraires.

Les purgatifs, les vomitifs sont des remèdes indirects quand on les emploie contre le rhumatisme, la pleurésie, l'encéphalite, etc. ; ils deviennent, au

contraire, remèdes directs quand l'estomac, les intestins sont le siège de certaines phlegmasies, de certaines ulcérations, etc.

Enfin, les médicaments *spéciaux* ou *spécifiques*, ainsi nommés parce qu'on ne connaît pas bien leur mode d'action, médicaments tels que le kina dans les affections périodiques, le mercure dans la syphilis, l'iode dans la scrofule, les antimoniaux dans la pneumonie, la digitale dans les maladies du cœur, le colchique dans les arthropathies, sont des agents thérapeutiques indirects. Ils ne modifient le mal qu'après avoir traversé le système circulatoire, ou modifié quelques fonctions, si ce n'est l'organisme tout entier.

Une maladie localisée, mais liée à une constitution mauvaise, comme cela se voit souvent pour la goutte, le rhumatisme, la scrofule, la syphilis, réclame une médication directe d'abord, indirecte ensuite, cette dernière étant devenue un auxiliaire, un adjuvant indispensable.

La médication directe a un avantage marqué sur la médication indirecte. Elle n'entraîne pas après elle les troubles dus à la longue durée de cette dernière, et principalement observés sur l'estomac ou sur les intestins, organes transitoires du médicament employé.

Malgré cet avantage, beaucoup de malades, les gens du monde surtout, préfèrent la médication indirecte. La main du chirurgien, armée de l'instrument tranchant, donne raison de cette répulsion. Et cependant combien d'affections graves disparaîtraient promptement si le praticien n'était pas forcément réduit à l'emploi des topiques !

DIVISION OU CLASSIFICATION DES MÉDICATIONS. — Relever les forces abattues à l'aide des *toniques* ; réprimer les forces exagérées à l'aide des *débitants* ou *antiphlogistiques* ; arrêter les flux sanguins ou autres à l'aide des *astringents* ; débarrasser l'économie des humeurs accumulées dans l'estomac ou les intestins à l'aide des *évacuants* ; stimuler la paresse des organes, réveiller l'inactivité des fonctions à l'aide des *stimulants généraux* ou *spéciaux*, calmer les désordres du système nerveux à l'aide des *narcotiques* ; régulariser les actes du même système à l'aide des *antispasmodiques* ; et à l'aide des *révulsifs* déplacer le stimulus inutile ou nuisible, fixer le stimulus devenu nécessaire, combattre une maladie spontanée par une maladie artificielle, but des *substitutifs* ; détruire, à l'aide des *vermifuges*, des *tenifuges*, etc., les parasites qui vivent accidentellement aux dépens des organes internes ou externes ; appliquer aux affections traumatiques les moyens que la prothèse et la synthèse fournissent à la chirurgie, telles sont les médications ou les armes propres à l'art de guérir.

A ces médications s'en rattachent d'autres qui ne sont que des subdivisions des précédentes. Voici les principales : *médications contro-stimulante, émolliente, tempérante* (subdivision de la médication débiliteuse) ; *médications vomitive, purgative* (subdivision de la médication évacuante) ; *médication*

hémospasique (subdivision de la révulsion) ; *médications homœopathique, perturbatrice* (subdivision de la médication substitutive).

Médication antiphlogistique, hyposthénisante ou débilitante. —

Médication propre à combattre, à annihiler les inflammations, les irritations et dans laquelle il faut tenir compte de l'âge, de la force, du sexe, du tempérament, de l'idiosyncrasie du sujet, ainsi que des époques menstruelle ou critique, des états hémorrhoidal et cachectique. Cet avertissement, aussi sage que prudent, a été bien des fois donné dans le cours de cet ouvrage, mais on ne saurait trop y revenir.

Beaucoup de moyens servent à produire cette médication : les révulsifs cutanés, les révulsifs intestinaux, les contro-stimulants sont dans ce cas ; mais, en général, c'est par l'emploi des émissions sanguines, des émollients, des tempérants et de la diète, qu'on fait de la thérapeutique antiphlogistique, thérapeutique qui doit frapper bien plus sur la maladie que sur le malade.

ÉMISSIONS SANGUINES. — Elles sont *générales* ou *locales*. Les premières comprennent la saignée sur les veines (*phlébotomie*), la saignée sur les artères (*artériotomie*) ; les secondes agissent sur les vaisseaux capillaires au moyen des sangsues, des ventouses, des mouchetures, des scarifications.

PHLÉBOTOMIE OU SAIGNÉE. — On saigne au bras, au pied, à la jugulaire et encore ailleurs.

Saignée du bras. — Elle peut se faire sur la *radiale*, sur les *médianes céphalique, basilique* ou *commune*, sur la *cubitale*. Le malade est assis sur une chaise ou sur son lit, ou bien il est couché horizontalement ou il reste debout. On pique indifféremment l'une des veines du bras droit ou du bras gauche. A part la bande du chirurgien, appliquée au-dessus du lieu d'élection, rien ne doit comprimer le membre saigné.

La quantité de sang à tirer varie entre 60 et 400 grammes, et parfois entre 4000 et 2000 grammes. Toutefois il y a des limites qu'il ne faut pas franchir. La saignée, dit Tommasini, agit instantanément avec trop d'énergie ; elle laisse le système vasculaire (dont l'action est à demi suspendue par suite d'une grande soustraction du stimulus sanguin) beaucoup plus susceptible qu'auparavant. La fréquence du pouls, après une forte saignée, augmente souvent surtout chez les sujets nerveux et irritables.

La saignée devant être répétée dans un temps très court, un peu de cérat sera placé entre les lèvres de la plaie afin d'empêcher la réunion.

On *saigne debout* les individus faibles, ceux-là dont on a besoin de ménager, d'économiser la quantité de sang ; dans ce mode d'émission sanguine, la syncope est rapide, ainsi que la moiteur et la réfrigération du corps du malade. Pour rappeler la chaleur et la transpiration de ce dernier, on le couche dans son lit, on le charge de couvertures, on lui donne des boissons tièdes.

La *saignée blanche* est une saignée mal faite, ou un écoulement de sang empêché par une ligature trop serrée, par un vêtement retroussé et faisant office de ligature, par un peloton de graisse, un défaut de parallélisme entre la plaie de la peau et celle de la veine, une syncope, une ecchymose, un thrombus. Inutile d'indiquer les moyens de parer à toutes ces causes d'insuccès.

Saignée du pied. — Elle se fait principalement sur la saphène interne. La saphène externe peut également être ouverte. Le malade est assis sur une chaise ou sur le bord de son lit, les pieds plongés dans de l'eau chaude afin de gonfler les veines.

Saignée de la jugulaire. — Elle a lieu sur la jugulaire externe. Le malade doit être assis.

Les saignées autres que les précédentes se font, mais très rarement, sur les veines de la main et des doigts, sur celles du front, de la langue, du grand angle de l'œil, etc.

La *saignée coup sur coup* a été traitée au mot PNEUMONIE.

ARTÉRIOTOMIE. — On ouvre les artères quand la phlébotomie, les sangsues, les ventouses scarifiées manquent leur effet ou sont insuffisantes. Dans cette opération on agit sur la branche antérieure de l'artère temporale, le malade étant assis ou couché.

SANGSUES. — Avant d'appliquer les sangsues il est bon de les priver d'eau pendant une heure ou deux. Les surfaces à dégorger doivent être parfaitement propres.

On atteint les cavités en y portant les sangsues soit dans un spéculum, soit dans un tube de verre.

De larges surfaces doivent-elles être couvertes de sangsues : on place ces dernières au centre d'une compresse préalablement arrosée avec un peu de vin, et placée dans le creux de la main ; on renverse celle-ci sur le lieu d'élection et l'on attend quelques minutes ; les sangsues ne tardent pas à s'attacher à la peau et à fonctionner.

Chute des sangsues. — Elle est naturelle quand les sangsues, suffisamment gorgées ou paresseuses, tombent d'elles-mêmes. On la provoque en repoussant l'extrémité anale de l'annelide, du lieu où elle est attachée, avec l'ongle du doigt indicateur.

Dégorgement des sangsues. — Une très grande économie a été apportée dans les hôpitaux par le dégorgement des sangsues. Cette économie peut être apportée également avec avantage, dans une foule de ménages. Voici le mode opératoire : Chaque sangsue gorgée de sang, déposée dans de l'eau tiède et salée, à mesure qu'elle se détache de la peau du malade, est légèrement pressée entre les doigts à partir de l'extrémité caudale jusqu'à la bouche. Cette pression, sorte de laminoir lent et progressif dans son mode d'action, doit débarrasser la sangsue de tout le sang qu'elle a tiré. Le dégorgement

une fois opéré, la sangsue est abandonnée au repos dans un bocal (nous parlons du dégorgement privé) contenant de l'eau pure et fraîche que l'on renouvelle de temps en temps. Il n'est pas rare de voir des sangsues, ainsi traitées, servir deux ou trois fois en quatre ou cinq jours avant d'être livrées à un repos de plusieurs semaines et revenir de nouveau propres aux services qu'elles ont déjà rendus.

Accidents qui peuvent être dus aux sangsues. — La sangsue a-t-elle pénétré dans une cavité, estomac, vagin, rectum : un soluté aqueux de sel marin la déloge promptement. Une onction huileuse ou vineuse, pratiquée sur les bords de l'anus, de la vulve, des fosses nasales, empêche la sangsue d'y pénétrer.

Hémorrhagie par piqûres de sangsues. — On arrête le sang des vaisseaux capillaires piqués par des sangsues, par une pression de quelques minutes avec les doigts, par une compresse ou un morceau d'agaric, d'une bande roulée, par la poudre de gomme ou de camphre, ou la toile d'araignée ; par quelques traînées de nitrate d'argent fondu, une spatule de fer chauffée dans l'eau bouillante et appliquée sur la piqûre préalablement recouverte d'un linge.

Mode d'action de la saignée. — La saignée est-elle *dérivative, révulsive, déplétive, spoliative*? Elle est et ne peut être que *déplétive* ; en effet, attirer, déplacer le sang (*saignée dérivative*) d'un organe malade pour le porter sur un organe sain ; repousser, refouler le sang (*saignée révulsive*) d'un organe malade sur la partie voisine saine, c'est ne faire autre chose qu'une déplétion dans les tissus gorgés de sang. Quant à la *saignée spoliative*, elle n'est encore que la saignée déplétive, car, pas plus que la *déplétive*, la *spoliative* n'a la prétention d'enlever au sang plutôt sa fibrine que ses globules, plutôt son sérum que son cruor.

La saignée n'est donc qu'un moyen, qu'un agent de déplétion.

VENTOUSES. — Sorte de cloche de verre qu'on applique sur la surface de la peau pour produire une dérivation ou une déplétion dans les organes ou tissus sous-jacents gorgés de sang.

Les ventouses s'appliquent de la manière suivante : on prend un verre à liqueur, un verre fait exprès, dit *ventouse*, soit un verre à boire, une cloche plus ou moins large et peu profonde ; on en chasse l'air en y allumant un peu de papier ou d'étoupe roulée dans l'alcool, ou bien on y fait le vide au moyen d'un piston comme dans le *bdellomètre* (Sarlandière) ou la *ventouse Junod*. L'air étant raréfié et l'ouverture de l'instrument étant immédiatement appuyée sur la peau, celle-ci ne tarde pas à rougir et à se gonfler par l'afflux des humeurs (sérosité, sang, pus, selon que l'on agit sur un point congestionné, purulent ou imprégné d'un virus, d'un venin quelconque).

L'effet produit, on enlève la ventouse en déprimant la peau sur un des points de la circonférence du vase ; puis, suivant qu'on veut produire une

dérivation ou une déplétion, on ne pratique pas ou l'on pratique sur les téguments tuméfiés, des *piqûres* ou *mouchetures*, ou des incisions superficielles d'une certaine étendue et en sens divers (*scarifications*), pour donner lieu à un écoulement de sang. La ventouse est dite *ventouse sèche*, quand la peau n'est pas incisée, scarifiée, mais seulement rubéfiée. La perte de sang doit-elle être un peu considérable : on réapplique un certain nombre de ventouses sur la surface scarifiée. Enfin, un peu de coton cardé sur les premières mouchetures ou incisions, achève l'opération ; des compresses d'eau de sureau ou de mélilot, calment les démangeaisons qui peuvent survenir pendant la cicatrisation.

MOUCHETURES. — Petites ponctions faites à la peau, à quelque distance l'une de l'autre, dans l'intention de faciliter l'issue de la sérosité, dans les cas d'œdémie, d'hydropisie chronique du tissu cellulaire sous-cutané, de quelques inflammations et afflux sanguins, tels que amygdalites, certaines ophthalmies, etc.

Les mouchetures se pratiquent avec une aiguille droite en fer de lance, que l'on enfonce perpendiculairement et que l'on retire de même, ou bien avec une lancette à pointe aiguë.

On recouvre les petites plaies avec un linge imbibé d'eau fraîche, d'un décocté mucilagineux quelconque, ou bien on n'y met rien du tout, ce qui vaut encore mieux.

SCARIFICATIONS. — Incisions cutanées, qui ont pour but de donner issue à du sang ou quelque autre liquide accumulé. Les scarifications sont souvent suivies de l'application de ventouses, afin d'activer, d'augmenter la sortie des liquides. Leur profondeur doit être très légère. On les pratique avec la pointe d'une lancette que l'on tient inclinée plus ou moins, ou bien avec un bistouri convexe et parfaitement tranchant, la peau étant tendue avec l'index et le pouce de la main opposée à celle qui tient l'instrument ; on fait un plus ou moins grand nombre d'incisions, dont la forme et la direction varient selon les indications à remplir.

Médication antispasmodique. — Médication destinée à agir non contre l'état *spasmodique*, mais contre les troubles du système nerveux ou *spasmes*, troubles qu'elle a pour effet de calmer, de régulariser, différence avec la *médication narcotique* qui se borne à adoucir, à anéantir la douleur.

Les antispasmodiques sont fournis par la chimie, par la pharmacie qui emprunte elle-même au règne organique, c'est-à-dire aux végétaux et aux animaux.

Antispasmodiques dus à la chimie.

Éther, Oxyde de zinc, Valérianate de zinc.

Antispasmodiques tirés du règne animal.

Castoréum, Musc.

Antispasmodiques tirés du règne végétal.

Asa-fœtida et toutes les résines, toutes les gommes résines fétides; Camphre, Feuilles et fleurs d'oranger, Fleurs de tilleul, Racine de valériane.

Antispasmodiques officinaux ou pharmaceutiques.

Eaux distillées de fleurs d'oranger, de laurier-cerise, de mélisse simple, de tilleul. Pilules, 241, 292, 765. Potions, 48, 57, 68, 175, 360, 363, 450, 569, 1008. Teintures éthérées.

Médication altérante. — Modifier d'une manière lente et insensible, en raison de la dose fractionnée ou très minime du médicament employé, la nature du sang et celle des humeurs de l'économie, tel est le but de la médication altérante.

Les altérants sont pris parmi les *mercuriaux*, les *arsenicaux*, les *préparations d'or*, de *platine*, d'*argent*, de *cuivre*, d'*iode*, de *baryum*. Les *eaux minérales salines*, la *chaux*, le *nitre*, les *alcalins* sont encore des altérants; ils ne conviennent que dans les maladies chroniques. Comment agissent-ils? Peu importe. Ils guérissent très souvent, là est l'essentiel; comment sont-ils éliminés de l'économie? Par tous les émonctoires, la peau, les reins, les glandes salivaires, etc., et cela en ébranlant tous les organes, en déterminant des phénomènes plus ou moins notables et appréciables, précurseurs d'une guérison plus ou moins prompte et durable.

Médication astringente ou styptique. — Médication qui a pour résultat le resserrement des tissus de l'économie, et par suite, leur turgescence. Les toniques jouissent des propriétés des astringents, mais à un degré un peu plus faible. Les *répercussifs* sont également des astringents. Enfin, quelques *styptiques*, comme le *cachou*, la *gomme-kino*, le *tannin*, etc., peuvent agir à la manière des *antiseptiques*. Sont employées comme astringentes les substances, les préparations et formules dont les noms suivent :

Aigremoine (tiges et feuilles), Alun, Bain, 76, 121. Bistorte (racine); Blanc d'œuf alumineux, 797. Boissons, 249, 263. Bols, 339. Carbonate de plomb; Cataplasmes, 3, 398. Cérats de Goulard, de Turner, 122. Collutoires, 47, 48, 396, 516. Collyres, 101, 225, 365, 797, 798. Colophane; Conserves de cynorrhodon, — de roses, 555. Décocté, 76. Diascordium. Eau albumineuse, 195. — de boule. — ferrée 4, 190. — froide, — de gomme albumineuse 870. — hémostatique, minérale ferrugineuse, de Rabel, 557. Écorce de chêne, de grenade, de marronnier, de saule. Emplâtre, 798. Errhin, 264. Extrait de Saturne; Fomentation, † 517. Gargarismes, 4, 58, 515, 1041. Glace pilée, Glycérine alumineuse, 421. Glycérolé de tannin, 530. Injections, 4, 91,

681. Juleps, 341, 870. Lait composé, 350. Lavements, 438, 871. Looch composé, 553. Lotions, 5, 232, 264, 366, 369, 393. Magma de tannate de plomb, 393. Mélange, 529. Mixtures, 529, 546, 568, 590. Monésia, 680. Mucilage, 529. Noix de galle; Opiat, 86. Pierre divine; Pilules, 42, 195, 553, 564, 750, 869, 870. Plantain (feuilles), Pommade, 344. Potions, 62, 438, 558, 560, 564. Poudres, 320, 869. Ratanhia (racine), Ronce (feuilles), Roses rouges (fleurs), Sangdragon. Sels de fer, — de plomb. Sérum aluné, 216. Sirops de chaux, 339. — de chlorure de fer, 558. — de citrate de fer, 89, 678. — de lactate de fer, 130. — de matico, 339. — de ratanhia, 557. — de tannin, 553. Solutés, 225. Suc de citron, de verjus; Suppositoire, 216. Tablettes composées, 512. Taunrate de plomb, 270. Tannin; Tisane 62. Topiques, 1047. Tormentille (racine). Vinaigre.

Médication contro-stimulante ou hyposthénisante. — Les partisans de la médecine de Rasori, disciples ou continuateurs de l'école de Brown, considérant la santé comme le résultat de deux forces opposées : *stimulation* et *contro-stimulation*, également activées, également équilibrées, n'ont admis dans leur thérapeutique que deux sortes d'agents ou de moyens curatifs : les *stimulants* et les *contro-stimulants*. Au premier rang des stimulants, se trouvent les aliments, les stimulants proprement dits (*alcools, alcoolats, vins, aromates, etc.*). Parmi les contro-stimulants, distingués en indirects et en directs, on trouve, pour la première catégorie, l'abstinence, la saignée, l'action du froid; et, dans la seconde catégorie, sont placées des substances très dissemblables, eu égard à leur nature ou qualités physiques, dont l'action est également très différente, mais dont les résultats, heureux dans des circonstances voulues et bien établies d'avance, ne peuvent être contestés.

Les contro-stimulants s'administrent à des doses assez élevées et ils agissent alors comme le feraient les antiphlogistiques pharmaceutiques, tantôt à des doses très faibles; ils se rapprochent alors de la classe des altérants.

Sont employés comme contre-stimulants :

Les alcalins, le colchique, la digitale, l'émétique, la gomme-gutte, l'ipécacuanha, les préparations antimoniales, — ferrugineuses, — mercurielles, les purgatifs salins, la scille, le sel de nitre.

Pour les formules, voyez les pages 170, 217, 941.

Médication émolliente, adoucissante. — Médication qui fait partie de la médication antiphlogistique, qui relâche les tissus, diminue leur tonicité, émousse leur sensibilité; qui emprunte ses moyens d'action aux substances mucoso-sucrées, et qui convient dans la première période des phlegmasies, des catarrhes aigus principalement. Voici la liste des principaux émollients, simples et composés :

Amandes douces, Axonge, Bain tiède, Blanc d'œuf, Bouillon blanc (fleurs), 874. Cacao ; Cataplasmes, 3, 790, 859. Cérat, 122. Céromel, 457. Cétine ; Cétiné, 122. Chair des jeunes animaux, Chiendent (rhizome), Cire, Colimaçons, Colle de poisson ; Collyres, Consoude (racine), Corne de cerf, Dattes. Eau de gomme, 105. — de graine de lin, 123. — de guimauve, 123. — de poulet, tiède, de riz, 349. — de veau. Émulsion, 85, 195, 790. Farines de lin, d'orge ; Féculs, Figues grasses ; Gargarismes, 47, 515. Gélatine, Gomme, Grenouilles, Gruau, Guimauve (racine, feuilles et fleurs). Huiles d'amandes douces, blanche, d'œufs, de lin, d'olives. Jaunes d'œufs, Jujube, Juleps, 104, 113, 558. Lait d'amandes, 85. Lait pur ou coupé ; Lavements, 291, 738, 870. Lichen d'Islande (privé de son principe amer), Lin (graine de), Loochs 104. Mauve (feuilles et fleurs), Mie de pain, Miel ; Onctions, 241. Orge, Pâtes diverses, 105. Petit-lait ; Pommade, 98. Potions, 113, 399. Raisin de caisse, Réglisse, Riz, Sagou, Salep, Sirops de sucre, 790. — de gomme, 105. — de guimauve, d'orgeat. Son, Sucre, Tablettes diverses, 105. Tapioca, Tortue, Tussilage (fleurs).

Médication homœopathique. — Au principe de thérapeutique : *Contraria contrariis curantur*, qui, depuis Galien, a régné dans la science, Hahnemann a voulu y substituer celui-ci : *Similia similibus curantur*, dont l'idée première appartient à Théophraste Paracelse. On se souvient que cette méthode de traitement s'est introduite parmi nous par suite d'une incrédulité de *haut lieu*, d'une expatriation. On se rappelle encore les éloges bruyants et pompeux des journaux du temps ; nous parlons d'il y a bientôt trente ans. A cette époque, en effet, il n'était question que d'*homœopathie*, de *cures incroyables*, de *guérisons surprenantes*, obtenus avec des médicaments donnés à doses infinitésimales.

Si nous ne savions ce que l'homme est capable en fait de crédulité, témoins les sectaires des tables tournantes, du magnétisme, du somnambulisme appliqué à la connaissance et à la cure des maladies (*lire à ce sujet, le curieux et remarquable ouvrage de notre honorable collègue L. Figuier, ayant pour titre : Histoire du merveilleux dans les temps modernes*), nous pourrions être étonné des métamorphoses, des oscillations thérapeutiques qui ont passé devant nous depuis une cinquantaine d'années. Mais, chaque médecin envisageant à sa manière la santé et la maladie, se flattant de pouvoir expliquer l'une et l'autre avec des faits qu'il interprète plus ou moins heureusement, il n'est pas surprenant de voir quelques praticiens, irrités de leur ignorance à l'endroit du *pourquoi* et du *comment* des choses qui s'offrent à leur observation journalière, il n'est pas étonnant, disons-nous, de voir ceux qui cherchent et veulent la *vérité*, sans cesse occupés à créer des théories, des doctrines ou méthodes nouvelles, dans l'espoir d'arriver au but désiré. La doctrine ou médication dont il est question, qui compte encore quelques disciples ou partisans, avait fait pousser, lors de son apparition, des cris de joie et des cris de détresse : des cris de joie par ces malades pusillanimes, dont l'estomac se révolte et se soulève aux seuls noms de *médecine*,

pillules, apozèmes, etc.; des cris de détresse par les pharmaciens qui sont restés purs et vrais galénistes. Les premiers, en effet, n'avaient plus rien à avaler; l'odeur seule d'un médicament suffisait pour les guérir. Quant aux seconds, ils ne devaient plus être occupés qu'à faire respirer à leurs clients les flacons de leur officine.

Pendant, malgré ce que nous venons de dire, nous ne sommes pas l'ennemi-né et juré de l'homœopathie. De même que nous avons dit son côté ridicule, de même nous signalerons ses avantages. Raisonnablement et consciencieusement appliquée, la doctrine d'Hahnemann doit nécessairement amener les praticiens à remplacer les médicaments composés par des médicaments simples, à rejeter la vieille polypharmacie, à observer plus facilement le mode d'action des agents thérapeutiques; enfin elle peut faire naître de nouveaux spécifiques.

Des succès ont été obtenus avec la médication dilutive; mais quelle médication n'a pas eu les siens, et sur qui ces succès ont-ils été constatés si ce n'est sur des sujets connus dans la pratique médicale sous les noms de *malades imaginaires, d'hypochondriaques, de mélancoliques, etc.*, ou bien dans des cas pathologiques déjà anciens, chroniques, comme on le dit ordinairement? D'ailleurs qui ne sait pas que dans toutes les circonstances analogues, on a fait de tout temps la médecine *expectante*: médecine, qui n'est autre que l'homœopathie, et avec laquelle on laisse à la nature médicatrice, toutes ses ressources et tous ses moyens de guérison?

A la médication homœopathique se rattache la *médication substitutive*, médication qui a pour but de créer une maladie *artificielle* semblable à une maladie *spontanée*, de combattre l'une par l'autre, ou de faire d'une maladie chronique une maladie aiguë.

Médication narcotique. — Médication qui produit l'assoupissement, premier degré du sommeil, et qui est d'une utilité et d'un avantage incontestables. Toutes les fois qu'il s'agit de modérer une excitation pathologique quelconque, de ralentir la circulation exagérée, d'atténuer les mouvements désordonnés des organes, les narcotiques doivent être employés.

Les narcotiques ont des degrés d'action qui varient et qu'il est utile de connaître. Tout d'abord, comme premier degré d'action, ils exaltent la faculté intellectuelle; ils déterminent un état fébrile, très éphémère à la vérité, et qui se rapproche de l'ivresse. Puis les idées se troublent, les mouvements deviennent lents, paresseux; les sens s'émoussent, la myotilité s'éteint, le sommeil survient, et, avec celui-ci des rêves, des visions, etc. Inutile d'ajouter que des doses plus ou moins élevées sous lesquelles on administre les narcotiques découlent les phénomènes qui viennent d'être rapportés.

A petites doses, ces médicaments constituent les *sédatifs*, les *calmans*, les *anodins* (voir plus bas les anodins proprement dits); à doses élevées, ils don-

ment lieu au coma, au carus, à la mort. Les *hypnotiques*, les *anesthésiques* se rapprochent des narcotiques sinon par leur nature et leur composition chimique, du moins par les phénomènes physiologiques ou pathologiques qu'ils déterminent. Les *stupéfiants* sont dans le même cas.

Les narcotiques sont facilement absorbés par toutes les muqueuses et les séreuses, par la peau dénudée ou non, mais surtout dénudée. D'où leur emploi par l'estomac, la surface des plaies, le rectum, etc. ; d'où encore les *méthodes endermique et iatraleptique*.

L'économie s'habituant aisément à l'action narcotique, il est bien d'en augmenter progressivement les doses, d'en changer les formes pharmaceutiques, ou, ce qui est mieux, d'en suspendre l'usage pour y revenir après quelques jours de repos.

Division des narcotiques. — Eu égard aux substances diverses employées comme narcotiques, nous admettons les divisions suivantes :

A. *Narcotiques opiacés.* — Ceux qui agissent sur le cerveau, l'excitent d'abord, amènent le sommeil, contractent la pupille, etc. : tels sont l'opium, ses préparations et ses dérivés ou produits, tels que morphine, narcotine, codéine.

B. *Narcotiques vireux.* — Ceux qui agissent également sur le cerveau, l'excitent, produisent des vertiges, le délire, des hallucinations ; qui dilatent la pupille, etc. : telles sont les plantes dont les noms suivent :

Feuilles de belladone, de jusquiame blanche, de jusquiame noire, de stramonium, de tabac.

Telles sont encore la ciguë et ses préparations, médicaments qui agissent sur la moelle épinière, qui stupéfient les muscles inspireurs et expirateurs, etc.

C. *Narcotiques acres.* — Aconit et ses préparations qui portent leur action sur les flux séreux.

D. *Narcotiques cyaniques.* — Ceux qui, à doses un peu élevées, peuvent briser la vie en quelques instants, et qui exigent, par conséquent, la plus grande prudence et la plus grande réserve dans leur emploi ; mais qui, à doses modérées, constituent les sédatifs par excellence, les sédatifs les plus directs ; tels sont l'acide cyanhydrique, les cyanures, l'huile d'amandes amères.

Anodins proprement dits.

Coquelicot (fleurs de), Laitue, Lactucarium, Thridace.

Formules dites calmantes, narcotiques.

Baume, 770. Bols, 111. Cataplasmes, 3, 760. Cérat opiacé, 76, 122, 184. Collyre, 797. Décocté, 0, 76. Eau de laurier-cerise, 790. Embrocation, 53. Émulsion, 199, 875. Fomentation, 154. Juleps, 104, 247. Lavements, 199, 767, 789,

1081. Liniments, 241, 366, 647, 760, 790. Loochs, 104, 247. Mélanges, 105, 730. Mixtures, 248, 438, 524, 536, 757, 765, 945. Onctions, 244, 321. Pâte opiacée, 155. Pilules, 111, 113, 767. Pommades, 457, 514, 709, 710, 761, 768, 770, 822, 823. Potions, 47, 48, 113, 175, 244, 250, 316, 321, 341, 349, 363. Poudres, 113, 363. Sédatifs, 535. Sirops de belladone, 247. — de codéine, 40. — diacode, 105. — de jusquiame, 40. — de lactucarium, 114. — de sulfate de morphine, 40. Thridace, 114. Solutés, 152, 186, 199, 764. Suppositoire, 567. Teinture d'aconit, 109. — d'opium composée, 566. Topiques, 455, 762. Vin d'opium, 85.

Médication purgative ou évacuante. — Cette médication, déplétive du tube digestif, a pour but principal de provoquer des évacuations ; mais elle joue parfois le rôle d'agent révulsif.

Suivant leur mode et leur énergie d'action, les purgatifs sont divisés en trois classes : les *laxatifs*, les *cathartiques*, les *drastiques*.

A. *Laxatifs, minoratifs, délayants ou eccoproptiques.* — Purgatifs doux. Sous ces quatre dénominations, mais surtout sur les trois premières, on emploie les substances et préparations suivantes :

Eau de tamarin, 455. Boissons, 54, 195. Bouillons, 444. — aux herbes, 419. — de poulet, de veau, de veau émétisé, 47. — de veau et tamarin, 455. Calomel, Casse, Citrate de magnésie, Crème de tartre. Eau, 273. — laxative de Vienne, 748. — miélée. — de poulet, de pruneaux, de veau. Fleurs de pêcher, de roses pâles. Huile de ricin, Lavements, 68. Laxatif, 53. Limonade 546. Magnésie calcinée et ses carbonates; Manne, Marmelade de Tronchin, 455. Mercuriale (feuilles et jeunes tiges). Miel. Petit-lait. Potions, 1003. Pruneaux, Sérum ou petit-lait, Sirop de fleurs de pêcher, de manne, 1004. — de pruneaux, 634. — de roses pâles. Tamarin, Tartrate de magnésie, Tisane, 652.

B. *Cathartiques.* — Purgatifs un peu plus puissants que les précédents, comprenant les *cholagogues* ou excitants de la sécrétion biliaires. Sont journellement employés comme cathartiques les substances et produits suivants :

Biscuits, 598. Boissons, 440, 809. Eaux minérales salines. — Eau de rhubarbe, 273. — de Sédlitz, 445. — tiède, 466. Émétique en lavage, 129. Éméto-cathartique 373, 466, 536. Follicules et feuilles de séné, Glaubérine, 445. Globulins, 445. Lavements, 47, 321, 652, 947. Limonades, 94, 120, 444, 446. Médecine, 587, 373. Mercuriale et son mellite. Mixture, 750. Nerprun (suc et sirop), Phosphate de soude, Pilules, 32, 207, 213, 317, 373, 633. Potion, 633, 791, 808, 1019, 1020. Poudres, 803. Purgatifs, 633, 750, 1042. Rhubarbe, Sels neutres, Sulfates de magnésie, de potasse, de soude, Tartrate de potasse et de soude,

C. *Drastiques.* — Purgatifs très énergiques, auxquels se rattachent les *hydragogues* ou stimulants de la sécrétion intestinale. A cette propriété spéciale des hydragogues s'en ajoute une autre, celle de faciliter l'évacuation des séro-

sités infiltrées dans les tissus organiques, d'où leur usage dans le traitement des hydropisies.

Sont employés comme drastiques :

Agaric blanc; Aloès (qui agit plus spécialement sur le rectum). Bols, 852. Bryone (racine), Coloquinte, Gomme-gutte (qui agit plus spécialement sur l'intestin grêle), Gratiole (feuilles et jeunes tiges), Huiles de croton, d'épûrge; Iris des marais, Jalap et sa résine.

Lait purgatif (Planche).

Résine de scammonée.. 4 décigram.
Sucre blanc. 10 gram.

Triturez ensemble, et ajoutez peu à peu :

Lait pur.... 100 gram.
Eau de laurier-cerise.... 3 à 4 goutt.

En une seule fois pour un adulte.
Médecine agréable et d'un effet certain.

Mixtures, 791. Pilules, 129, 207, 752, 852. Poudres, 804.

Purgatif laiteux.

Scammonée décolorée. 60 centigram.
Lait de vache.... .. 120 gram.

Sirop de fleurs d'orange
ger 30 gram.

Pour une dose.

Purgatifs divers, 30, 60, 62, 106, 750.

Remède et purgatif Leroy.

Scammonée d'Alep.... .. 60 gram.
Racine de turbith..... 30 gram.
Jalap..... .. 250 gram.

Faites digérer pendant vingt-quatre heures au moins les trois substances précédentes dans :

Alcool à 20 degrés Cartier..... 6000 gram.

Passez; ajoutez la préparation suivante (espèce de sirop) :

Séné... .. 250 gram.
Eau..... 1000 gram.
Sucre..... 1250 gram.

Dose : 1 à 4 cuillerées par jour. Ce remède drastique peut convenir dans

tous les cas où le médecin aura reconnu l'indication des drastiques; mais d'ignorants empiriques en ont tant abusé que de nombreuses victimes ont succombé par suite de son administration imprudente, et ils ont discrédité cette formule, quelquefois utile.

Savon de jalap.

Résine de jalap en poudre.. 5 gram.
Savon médicinal râpé. . . 10 gram.

Faites dissoudre à une douce chaleur dans : Alcool à 32 degrés, quantité suffisante.

Évaporez jusqu'à consistance pilulaire, et conservez. Dose 5 décigr. à 1 gram.

Scammonée (qui agit comme la gomme-gutte), Sirop de séné.

Sirop de séné (Ph. Lond.)

Séné..... 75 gram.
Fenouil. 40 gram.
Manne. 100 gram.
Sucre..... 500 gram
Eau bouillante... .. 1/2 litre.

Faites macérer à une douce chaleur le séné et le fenouil dans l'eau, passez la liqueur, et ajoutez la manne et le sucre.

Évaporez en consistance sirupeuse.

Dose : 30 à 40 grammes, le matin à jeun.

<i>Suppositoires purgatifs.</i>		<i>Autre.</i>
Aloès pulvérisé..... } Sel marin..... } Miel commun, quantité suffisante. Pour trois suppositoires.	De chaque, 1 gram.	Aloès en poudre.. 1 à 2 gram. Beurre de cacao..... 10 à 15 gram. Pour quatre à huit suppositoires.

Teinture d'aloès composée, 600. — de jalap composée, 600.

Médication stimulante ou excitante. — Cette médication augmente les fonctions vitales en agissant sur le cerveau et sur la moelle épinière, en déterminant la turgescence des vaisseaux, activant la sécrétion de certains organes, de certains appareils ou système d'appareils, de quelques membranes muqueuses; en provoquant des contractions spasmodiques, musculaires, modérées et de peu durées, ou violentes et tétaniformes si l'action du stimulant employé est trop prolongée ou trop énergique.

Les stimulants sont distingués en *généraux*, en *spéciaux*, en *révulsifs*. Les premiers sont subdivisés en *diffusibles* ou ceux qui, pris en petite quantité, ont une action prompte, mais peu durable, et qui, ingérés en quantité plus forte, donnent lieu à tous les phénomènes de l'ivresse ou de l'empoisonnement par l'alcool ou d'autres spiritueux; et en non *diffusibles* quand l'action est lente, progressive et durable.

Stimulants généraux diffusibles.

Acétate d'ammoniaque, Alcool, Alcools, Ammoniaque liquide, Camphre, Carbonate d'ammoniaque, Chloroforme, Éthers, Huiles essentielles, Hydrochlorate d'ammoniaque, Teintures alcooliques et éthérées, Vin, Vins et vinaigres médicinaux.

STIMULANTS GÉNÉRAUX NON DIFFUSIBLES, comprenant les *détersifs* ou *détergents*, les *échauffants*, les *fondants*, les *antiscorbutiques*, etc. (V plus bas.)

AIR. — L'air chaud est un stimulant général: très chaud, c'est un débilitant; chaud et sec, il stimule et tonifie (V. INCUBATION, traitement des plaies); chaud et humide, il dilate et relâche; froid et humide, il n'a que des propriétés nuisibles. A l'état frais, ses effets sont favorables dans une foule de circonstances. Modérément froid et sec, il entretient et fortifie les fonctions de l'organisme; très froid et très sec, il irrite les muqueuses engendre des phlegmasies, etc. Comprimé et appliqué sous forme de *bain* à l'aide d'une cloche ou d'un appareil convenable, l'air convient dans le traitement de certaines hémorrhagies, dans les cas de diathèses sthéniques, d'hématose incomplète, etc.; mis en mouvement par des moyens mécaniques dits *ventilateurs*, il constitue un des meilleurs antiseptiques connus; enfin, insufflé modérément et suffisamment dans la poitrine, il fait partie des moyens de secours propres à combattre l'asphyxie. Dans le jeu de l'*escarpolette*, dans le

balancement, il devient un puissant modificateur de l'économie. (V GYMNAS-TIQUE.)

ACUPUNCTURE. — L'acupuncture est une opération fort ancienne, pratiquée par les Chinois, les Japonais, les Indiens, à l'aide d'aiguilles extrêmement déliées, et dont nous devons la connaissance aux travaux des voyageurs Kempfher et Ten-Rhyne. Depuis longtemps oubliée, les heureuses expériences de Berlioz de Haime, celles du professeur Jules Cloquet, en 1825, recommandèrent de nouveau l'acupuncture à l'attention des médecins.

L'acupuncture, qui a quelque analogie avec le perkinisme (1), se pratique en saisissant entre le pouce et l'indicateur une aiguille d'or, d'argent, ou d'acier trempé, très fine et très acérée, présentant l'extrémité aiguë à la partie malade, et l'introduisant à une profondeur déterminée, par un léger mouvement de rotation, ou en frappant légèrement dessus avec un petit maillet d'ivoire ou de bois dur selon la nature de la maladie et la structure de la partie sur laquelle on opère.

On peut pratiquer l'acupuncture dans toutes les parties du corps ou des membres qui sont le siège d'un sentiment douloureux. Le nombre des aiguilles, la durée de leur séjour dans les chairs sont variables, selon l'étendue et l'intensité de l'affection, qui, assez ordinairement, cesse après l'application de la première ou de la seconde aiguille. Si la douleur fuit, comme cela a lieu quelquefois, on la poursuit avec de nouvelles aiguilles; si, après avoir cessé, elle se renouvelle, on répète l'expérience.

Bien que des expériences aient prouvé qu'on pouvait, sans danger, pratiquer l'acupuncture dans toutes les parties du corps, il est toujours plus prudent d'éviter les principaux troncs artériels et veineux.

Le professeur Cloquet, qui laisse séjourner les aiguilles depuis un quart d'heure jusqu'à plusieurs jours (les Chinois et les Japonais ne les laissent que deux ou trois minutes) selon les indications, a tiré de ses expériences les conclusions suivantes : 1° l'acupuncture a une action spéciale sur les douleurs; 2° parmi ces dernières, les unes cèdent pour revenir plus tard, les autres diminuent seulement, et persistent un certain temps; enfin, il y en a

(1) Le *perkinisme*, du nom de Perkins, médecin qui exerçait son art à Plainfield, dans l'Amérique septentrionale, et qui mourut, en 1800, de la fièvre jaune, est un moyen thérapeutique qui consiste à toucher les parties malades, ou leur voisinage seulement, avec la pointe de deux aiguilles arrondies à leur sommet, et de métal différent (laiton et fer-blanc non aimanté), jusqu'à ce que l'on ait déterminé une légère phlogose de la peau, ayant soin de ne point agir pendant le temps de la digestion, de la menstruation, etc. De même que tous les moyens nouveaux, le perkinisme, imaginé d'abord pour guérir les douleurs rhumatismales légères, fut appliqué à toute espèce de cas pathologiques, et la vogue qu'il obtint fut tellement grande, que les ouvriers ne pouvaient suffire à confectionner les aiguilles. Aujourd'hui, le perkinisme, le cagliostromisme, le mesmérisme, et tous les moyens ou méthodes analogues que l'on a voulu introduire dans la médecine, doivent être rangés parmi les rêves creux des anciens et des modernes.

contre lesquelles l'acupuncture échoue complètement ; 3° le plus ordinairement on introduit les aiguilles sans faire éprouver aucune douleur au malade, et peu de temps après l'opération, un léger engourdissement ou un léger frissonnement se font sentir dans le trajet des nerfs ; 4° autour de l'aiguille enfoncée, on aperçoit quelquefois, car il y a des sujets chez lesquels cet effet n'a point lieu, une plaque érythémateuse de forme variable et de couleur rosée ; 5° quand l'acupuncture doit réussir, les malades ressentent dans la partie piquée une sorte de chaleur suivie de petits élancements ; 6° des douleurs nouvelles peuvent se manifester loin du lieu acupuncturé ; on les poursuit alors avec une nouvelle aiguille ; 7° si on touche la portion de l'aiguille qui fait saillie hors de la peau avec le bout du doigt préalablement mouillé, ou avec un conducteur métallique, les malades accusent des élancements plus vifs dans la partie piquée ; 8° on produit une action plus prompte et plus vive si l'on adapte à l'aiguille l'extrémité d'un conducteur métallique dont l'autre extrémité est plongée dans de l'eau salée ; 9° enfin, si l'opérateur laisse son doigt sur l'aiguille enfoncée, il est affecté lui-même d'un léger engourdissement, qui de la totalité du doigt peut s'étendre jusqu'à l'avant-bras, et donner lieu à de légères commotions.

L'acupuncture a eu plusieurs insuccès : elle peut même causer quelques accidents. Béclard cite un cas de syncope, suivi de délire. On en cite un autre où, après la syncope, le malade ressentit dans l'abdomen, dont les parois avaient été traversées par des aiguilles, de très vives douleurs accompagnées de fièvre et de chaleur pénibles.

Affusions (*voy.* HYDROTHERAPIE). Angélique (racine), Anis (fruit), Arnica (fleurs), Aunée (racine), Balancement (*voy.* AIR ATMOSPHÉRIQUE). Bain d'air chaud (*voy.* AIR ATMOSPHÉRIQUE). Bains chlorurés, 76. — électrique (*voy.* ÉLECTRICITÉ). — de marc de raisin, de mer, sulfureux, 21. — de vapeurs, 21. — Bière, Bouillon, 574. Café.

Pendant longtemps le café avait été considéré seulement comme une substance propre à préparer une boisson capable de réveiller l'activité du cerveau, de favoriser le travail intellectuel et la digestion. Aujourd'hui cette substance est rangée parmi les aliments les plus nutritifs. M. Payen a constaté que 100 grammes de café infusés dans 1 litre d'eau donnent 20 grammes de principes assimilables. Le même chimiste ajoute qu'une tasse de café au lait (lait pur) est trois fois plus nutritive qu'une tasse de bouillon.

Calorique accumulé (*voy.* CAUSTIQUES). Camomille (fleurs), Cascarille (écorce), Cochléaria (feuilles), Collutoire, 516. Cresson, Douches. Eaux minérales acidulées. — chlorurés sodiques. — ferrées. — gazeuses. — sulfureuses, V. HYDROTHERAPIE. Écorce de citron. — d'orange. Électricité.

ÉLECTRICITÉ, ÉLECTRISATION. — Un des plus puissants moyens d'excitation et qui, grâce aux expériences et aux lumières du docteur Duchenne (de Boulogne) a pris un rang élevé dans la thérapeutique.

Dans les différents modes d'appliquer l'électricité, on distingue : le *bain*, l'*étincelle*, la *pointe*, le *choc*, les *frictions*, les *courants*, la *galvano-puncture*, la *méthode localisée*.

Bain électrique. — Le malade, placé sur un isoloir (tabouret en résine ou en verre), communique, par une chaîne, avec la machine électrique ; on met celle-ci en mouvement pendant trente à quarante-cinq minutes. Voici ce qu'on observe : les poils et les cheveux se dressent, le pouls s'accélère, la transpiration est augmentée, il y a de l'agitation, etc.

Bain hydro-électrique. — Les règles à suivre dans l'administration de ce bain sont ainsi indiquées par le professeur Bouchardat : une baignoire isolante, c'est-à-dire une baignoire de bois, de caoutchouc durci, de gutta-percha, de terre émaillée, etc. ; de l'eau un peu acidulée, l'appareil de Ruhmkorff en communication, par les fils métalliques recouverts de gutta-percha, avec le courant inducteur ; le malade plongé au milieu de l'eau ; aux extrémités de la baignoire, les pôles de l'appareil et sans toucher le malade. Tout aussitôt, contractions dans les muscles des membres inférieurs, et contractions semblables dans les muscles des autres parties du corps en variant la position de l'extrémité des rhéophores.

Étincelle électrique. — Ici le malade peut n'être pas isolé comme dans le cas précédent. On l'approche de la machine mise en mouvement et son corps reçoit l'étincelle partie de la machine ; est-il isolé : une étincelle part de la partie de son corps mise en communication avec la machine. Dans l'un et l'autre cas voici ce qui arrive : du lieu où a été reçue ou d'où est partie l'étincelle, une douleur, de la rougeur, un gonflement pointillé dit *chair de poule* se manifestent avec une intensité en rapport avec la charge ou la décharge électrique.

Pointe électrique. — Mode d'électrisation dans lequel on soutire ou on donne l'électricité au moyen d'une pointe métallique et qui est moins douloureux et d'une application plus facile que les deux précédents.

Choc électrique. — Électrisation au moyen de la bouteille de Leyde, appareil plus vigoureux dans son mode d'action que tous les autres, qui ne convient que dans les cas où la sensibilité et le mouvement sont très affaiblis, dans les maladies graves et rebelles, et qui ne doit être employé que par des personnes habiles à le manier.

Frictions électriques. — On les pratique avec la boule d'un excitateur ou une brosse communiquant avec la machine électrique et promenés très près du corps ou sur le corps lui-même recouvert de flanelle.

Courants électriques. — Il y a deux manières de produire des courants électriques : ou bien les deux pôles d'un petit appareil voltaïque sont laissés

à demeure sur la peau dénudée, ou bien on approche de la partie malade un aimant qui détermine par *induction* un courant instantané. (Voy. FARADISATION.)

Galvano-puncture ou *electro-puncture*. — Stimulant dont la chirurgie a fait usage dans le traitement des anévrysmes et des hémorrhagies utérines, pour cautériser certaines tumeurs profondément situées et les nerfs dentaires, pour détruire des rétrécissements, ceux de l'urèthre principalement, pour réduire les hernies, le goître, etc., etc. ; pour aider à l'accouchement. Pour pratiquer ce mode d'électrisation on enfonce dans les organes des aiguilles très déliées dont la tête est terminée par une ouverture destinée à recevoir un des conducteurs de la machine électrique ou de la pile. On met la machine ou la pile en action et les conducteurs ne restent en contact avec les tissus de l'économie que quinze à vingt minutes pour chaque opération.

La médication électrique doit être continuée pendant longtemps. Des semaines, des mois (huit à dix et plus), avec quelques intervalles de repos, ont souvent été nécessaires pour arriver à des résultats satisfaisants. Le temps et la patience ne doivent donc pas manquer chez le malade.

Méthode localisée. — Cette méthode, très employée ainsi que la suivante, a pour effet de limiter la puissance électrique dans chacun des organes, sans léser la peau, et voici ce qui se passe dans son application. La peau et les excitateurs sont-ils parfaitement secs ; l'épiderme a-t-il une certaine épaisseur : les deux courants électriques, provenant d'un appareil d'induction, se recomposent à la surface de l'épiderme, sans traverser le derme, en produisant des étincelles et une crépitation particulière, *sans production de phénomènes physiologiques*.

Met-on sur deux points de la peau un exciteur humide et un exciteur sec, le sujet soumis à l'expérience accuse, dans le point où le dernier exciteur n'avait développé que des effets physiques, une sensation superficielle, évidemment cutanée. C'est que les électricités de nom contraire se sont recomposées dans le point de l'épiderme sec, mais après avoir traversé la peau par l'exciteur humide.

Mouille-t-on très légèrement cette peau, dont l'épiderme offre une très grande épaisseur ; il se produit dans les point où sont placés les excitateurs métalliques secs une sensation superficielle, comparativement plus forte que la précédente, sans étincelles ni crépitation. Ici la recombinaison électrique a lieu dans l'épaisseur de la peau.

Enfin, la peau et les excitateurs sont-ils très humides, on n'observe ni étincelles, ni crépitations, ni sensations de brûlure ; mais on développe des contractilités ou des sensibilités très variables, suivant qu'on agit sur un muscle ou sur un faisceau musculaire, sur un nerf ou sur une surface osseuse. Dans ce dernier cas, la douleur est très vive, d'un caractère tout particulier, plus nuisible qu'utile ; on doit donc éloigner les excitateurs humides des surfaces osseuses. (Littre et Robin, p. 446.)

Faradisation. — Stimulation opérée au moyen des courants induits et intermittents fournis par des appareils où tout est disposé de manière que le fluide électrique ne pénètre qu'une épaisseur voulue de la peau.

Par la *faradisation* ou *électrisation par induction*, nouvelle source d'électricité découverte par Faraday, on obtient le *courant* dit d'*induction* en faisant passer le courant électrique développé par une pile voltaïque ou un aimant à travers un fil de cuivre d'une certaine longueur, isolé par un fil de soie qui le recouvre, et enroulé autour d'une bobine. (Voy. p. 678, *Nouveau dictionnaire de Nysten.*)

La direction des courants d'induction est différente. Celui qui se manifeste en rétablissant la communication avec la source électrique est inverse de celui de la source. Le courant d'interception est direct, c'est-à-dire de même direction. On fortifie de beaucoup l'énergie de ces courants momentanés, lorsqu'on place au centre de la bobine une botte de fils de fer doux qui, sous l'action de la pile, deviennent aimants temporaires et une nouvelle source d'induction pour les fils de cuivre.

Le faradisme s'applique *extrà* et *intùs*. Nous venons de tracer le premier mode d'administration ; dans le second, on agit directement soit sur les tissus, soit sur leurs nerfs. Ainsi, pour le rectum et les muscles de l'anus, on introduit dans le rectum un des excitateurs (de forme olivaire) et on promène l'autre excitateur sur le pourtour de l'anus. La vessie est stimulée à l'aide d'un excitateur double composé de deux tiges flexibles, introduites dans une sonde de caoutchouc à double conduit qui les isole l'une de l'autre. Même mode d'opération quand on veut agir sur l'utérus.

Le pharynx, l'œsophage et le larynx sont faradisés au moyen d'un excitateur métallique, de forme olivaire, articulée comme la sonde œsophagienne, et isolé avec une sonde de caoutchouc. L'excitateur interne est dirigé sur les muscles du pharynx, du larynx ou sur les nerfs qui s'y rendent, selon les indications à remplir. L'excitateur externe humide repose sur la partie postérieure du cou, ou sur la partie antérieure s'il s'agit du larynx.

L'estomac, le foie, les poumons, le cœur peuvent être stimulés en faisant passer l'électricité par le pneumogastrique. Pour les sens, on agit ainsi qu'il suit :

Pour le *toucher*, on promène des excitateurs humides sur les nerfs collatéraux et sur la pulpe des doigts ; pour la *vue*, on pose les excitateurs humides sur les points où se ramifie la cinquième paire ; pour l'*ouïe*, on remplit le conduit auditif interne d'eau tiède ; on plonge l'extrémité d'un conducteur métallique dans le liquide, et on place l'autre excitateur humide sur la nuque. L'*odorat* est stimulé en promenant sur toute la surface de la membrane pituitaire l'extrémité d'une sonde métallique isolée, en rapport avec l'un des pôles de l'appareil, l'autre étant sur la nuque ; pour le *goût*, il suffit de mettre les excitateurs métalliques en contact avec les bords de la langue et de la voûte palatine.

Organes génitaux de l'homme. — Rien de plus facile que la faradisation des testicules, des vésicules séminales. Pour les premiers organes on place les excitateurs liquides sur le scrotum, avec la précaution, qui doit être la même dans toutes les opérations de ce genre, que les excitateurs seront toujours aussi rapprochés que possible, et qu'ils ne se toucheront pas. Pour les vésicules séminales, un des excitateurs, de forme olivaire, est placé dans le rectum et mis en rapport avec les vésicules; l'autre excitateur liquide est placé sur la peau.

Électuaire, 957. Embrocation, 123. Étuves, V. BAINS. — HYDROTHÉRAPIE. Fenouil (fruit).

FLAGELLATION. — Moyen propre à ranimer les fonctions de la sensibilité extérieure, d'activer la circulation capillaire, l'énergie des muscles, celles des tissus cellulaire et absorbant, de surexciter la peau, d'assurer l'innocuité de l'immersion du corps dans la neige en sortant d'un bain chaud, etc.

La flagellation, analogue, dans son but du moins, aux frictions sèches, convient dans certains cas de lipothymie, de syncope, d'épilepsie, de goutte, de sciatique, etc. On la pratique à l'aide des verges ou du fouet (poignée de jeunes tiges de bouleau), appliqués plus ou moins fortement sur diverses régions du corps.

La flagellation n'est pas seulement un modificateur physique de l'économie, elle est encore un pouvoir comprimant du moral que les médecins ont employé de tout temps, sinon en réalité, du moins en menace salutaire, contre la manie, la fureur de certains fous ou idiots, l'indocilité de l'enfance, etc.

FRICTIONS. — Moyens hygiéniques et thérapeutiques, dont les anciens médecins ont peut-être trop abusé, que les modernes négligent trop souvent, et que l'on met en usage pour exciter la surface de la peau, modérer l'action pénible du froid et de l'humidité, activer la circulation des liquides, faciliter la transpiration, fortifier le système nerveux, réveiller la sensibilité de quelques organes, comme dans l'expulsion du fœtus et du placenta, dans l'acte de la défécation, dans la paralysie, etc.; pour faire cesser la stase du sang dans certaines tumeurs, etc.

Les frictions se pratiquent à l'aide de la main nue ou armée de brosses douces, de flanelle sèche ou imbibée de liqueurs aromatiques, etc.

Frictions alcoolo-aromatiques, 328. Froid, V. AIR ATMOSPHÉRIQUE.

GALVANISME. — Le galvanisme, ou électricité galvanique, est l'électricité développée par superposition de certains corps, et non par le frottement, la chaleur ou la percussion. Cette précieuse découverte fut révélée par le hasard,

en 1789, au professeur Galvani (de là son nom), de Bologne. On rapporte qu'un élève s'avisant d'approcher la pointe d'un scalpel des nerfs cruraux d'une grenouille écorchée, destinée avec plusieurs autres à faire du bouillon, et posée sur une table où se trouvait une machine électrique, il en résulta à l'instant des mouvements convulsifs dans les muscles de l'animal. Un autre élève crut avoir remarqué que cet effet avait lieu au moment où l'on tirait une étincelle du conducteur de la machine. On se hâta de faire part de ce qui venait de se passer à Galvani, qui renouvela l'expérience, et depuis lors le galvanisme fut reconnu et étudié par une foule de savants.

D'après ce que nous avons dit de l'emploi thérapeutique de l'électricité, il nous reste peu de chose à indiquer sur le galvanisme considéré sous le même rapport. L'expérience a prouvé que l'on peut, dans la plupart des cas, se servir indifféremment de la pile de Volta ou de la bouteille de Leyde, en graduant les effets avec l'électromètre de Lane.

Dans tous les cas, on se servira, comme le conseille le docteur Andrieux, de la pile à auge, qui n'a pas l'inconvénient des piles verticales, piles dont le poids des éléments comprime et dessèche les conducteurs; les intervalles seront remplis par une eau acidulée avec 1/20^e et quelquefois 1/60^e seulement d'acide nitrique, ou hydrochlorique, ou nitrosulfurique; on fera entrer les parties malades dans l'arc galvanique, en introduisant une des aiguilles à l'une des extrémités du tissu malade, et la seconde à l'autre extrémité; on commencera par de faibles commotions, avec vingt ou trente paires de plaques, par exemple; on en augmentera le nombre peu à peu, ou bien on augmentera ou on diminuera l'intensité ou l'accumulation du fluide, à l'aide de rectangles mobiles, soudés par leurs parties supérieures à des coupelles de cuivre; on fera agir la pile pendant quinze, vingt ou trente minutes à chaque opération, on renouvellera ce mode d'excitation une ou deux fois par jour, et on les continuera jusqu'à parfaite guérison, si toutefois on en obtient d'abord quelques succès.

Une pile composée de quatre paires dont les éléments ont 65 à 70 millimètres suffit dans le plus grand nombre des cas pour produire des effets énergiques.

GAZ. — Quelques gaz sont employés comme agents thérapeutiques.

Le *gaz oxygène* est un excitant qui paraît agir avantageusement dans la chlorose, les affections scrofuleuses, le scorbut, le rachitis, mais principalement dans l'asphyxie par défaut d'air, et par les gaz non respirables. On l'a employé (Foy) dans le choléra asiatique, mais sans succès.

Le *chlore gazeux* est extrêmement irritant et dangereux à respirer; mais à l'état liquide et étendu de 3 ou 4 parties d'eau, il constitue un des meilleurs moyens de détruire les miasmes putrides, de combattre l'empoisonnement par l'acide hydrocyanique.

Le *gaz acide carbonique* est un stimulant du cerveau et des voies diges-

tives. Qui ne connaît pas les propriétés des eaux gazeuses, de la bière, du cidre, et surtout du vin de Champagne pris avec modération? On a proposé cet acide en fumigation (à l'aide d'un tube de gomme élastique, surmonté d'un bout mamelonné, introduit dans le vagin) contre l'aménorrhée, et comme calmant des douleurs utérines qui précèdent et accompagnent l'écoulement des règles.

Le *gaz acide sulfureux* convient dans les affections de la peau, les défaillances, les syncopes et les asphyxies.

Le *gaz ammoniac* est employé, sous forme de fumigations, dans l'amaurose imparfaite; on le fait respirer dans la syncope, l'asphyxie, le coma; pour prévenir les attaques d'épilepsie, etc.

Girofle (fruit). Glace voy. EAU.

GYMNASTIQUE. — La gymnastique, art de régler les mouvements, de développer les forces, d'augmenter l'agilité du corps, fait partie de l'éducation physique et morale des enfants. De l'éducation physique, nous venons de le prouver en signalant le but; de l'éducation morale, car les organes étant mieux et parfaitement développés, les fonctions doivent nécessairement s'exécuter avec plus de facilité, plus d'étendue.

La médecine fut la première à signaler l'emploi de la gymnastique, non-seulement comme moyen hygiénique, mais comme moyen thérapeutique, dans la faiblesse générale, les maladies qui tiennent à l'atonie et à la mollesse des tissus. La marche, le saut, la course, la danse, la natation, l'escrime, l'action de monter à une échelle, de grimper au mât, de sauter à la corde, de se suspendre à une poutre vacillante, de monter à cheval, etc., avec les précautions d'éviter ou de parer à tous les inconvénients des coups et des chutes, sont recommandés et employés avec succès contre les vices de conformation, la mauvaise direction de la colonne vertébrale ou des os, l'inégalité des forces, certaines névroses, etc.

La gymnastique est contre-indiquée toutes les fois que les cas dans lesquels elle serait utile sont accompagnés de symptômes aigus et fébriles, que les moindres mouvements du corps donnent lieu à des douleurs vives et intolérables, que les sujets sont trop jeunes, trop valétudinaires, etc.

Hysope (sommité); Injections, 457.

INSOLATION OU BAIN DE SOLEIL (la tête étant couverte ou garantie). Mode particulier d'excitation générale, extrêmement avantageux dans le traitement des scrofules, du carreau, de l'anasarque, etc., affections où il est nécessaire d'exciter, de tonifier l'économie. L'insolation est encore un très bon moyen de rubéfaction.

Lavande (sommités); Lavements, 60. Liniment, 4, 36, 60, 244. Macis.

MAGNÉTISME ANIMAL.—Par *magnétisme animal* on entend un principe spécial, un fluide particulier, siégeant dans le système nerveux, ayant pour fonction probable la détermination des actions organiques, et susceptible de se transmettre d'un corps vivant à un autre corps également vivant, par le contact, le simple rapprochement.

Depuis plus de quatre-vingts ans qu'on s'occupe de magnétisme animal, les opinions sont encore loin d'être unanimes, non sur l'existence du fluide, mais sur certaines applications qu'on a voulu et qu'on veut journellement en faire, soit en médecine, soit autrement. Les uns, et c'est le plus grand nombre, regardent cette prétention comme une erreur; quelques autres l'accablent de sarcasmes, de mépris. Enfin, il en est dont le jugement est beaucoup plus sévère.

Les éléments du magnétisme animal se trouvent dans les ouvrages de Paracelse, de van Helmont, Roberti, Libarius, Kircher, etc.; Mesmer n'est que le continuateur ou le rénovateur de cette doctrine. En 1774, un jésuite nommé Hell, qui répétait à Vienne les expériences faites par Lenoble en 1754, sur les aimants artificiels avec lesquels on tentait la guérison d'une foule de maladies nerveuses, raconta à Antoine Mesmer les cures qu'il obtint sur lui-même, pour un rhumatisme aigu, et sur une dame, pour une cardialgie chronique. Celui-ci (Mesmer), frappé de ces résultats, les appliqua à sa théorie de l'influence des planètes sur le corps humain qu'il énonça en 1766, dans sa thèse inaugurale. C'est alors qu'il répéta les expériences de Hell, qu'il établit une maison de santé pour y traiter les malades gratuitement et par le magnétisme, qu'il construisit une foule de lames et d'anneaux magnétiques dont il remplit l'Allemagne; c'est alors aussi qu'une foule de personnes se dirent guéries de diverses affections contre lesquelles les ressources de la médecine avaient échoué.

Peu à peu Mesmer porta ses vues plus loin. Il reconnut l'existence d'un *magnétisme animal essentiellement distinct de l'aimant*, et soutint même qu'il n'avait pas besoin de celui-ci pour opérer des cures. Cependant, assez mal accueilli par la plupart des académies et des savants de l'Europe qui regardaient ses prétentions et ses opérations comme des jongleries, Mesmer passa en Souabe et en Suisse, où il prétendait avoir obtenu beaucoup de succès, et où il s'associa avec un grand faiseur de miracles, Jean-Joseph Gassner. Cette alliance du magnétisme et du mysticisme a été admise par quelques magnétiseurs de l'époque, qui revendiquèrent les cures des convulsionnaires de Saint-Médard comme leur patrimoine, ou comme les résultats du magnétisme animal.

Retourné à Vienne, d'où il fut obligé de sortir une seconde fois par ordre de l'impératrice, Mesmer arriva en 1778 à Paris, théâtre favorable à tous les esprits audacieux et entreprenants. Dans ce pays, le seul au monde, peut-être, où la nouveauté, le ridicule et l'absurde agissent si puissamment sur les

masses, il débuta modestement d'abord, s'approcha des médecins et des savants, et chercha quelques malades. Les cures qu'il prétendit avoir obtenues ne trouvant pas toute la confiance qu'il espérait, il publia, en 1779, sur la découverte du magnétisme animal, vingt-sept propositions énoncées avec une sorte d'emphase, et qui séduisirent quelques esprits. Entre autres assertions, Mesmer ajoutait que le principe magnétique guérissait toutes les maladies nerveuses, qu'il nous éclairait sur le choix et l'emploi des remèdes, qu'il en assurait les effets, qu'il convenait à tous les âges, à tous les sexes, à tous les tempéraments, et qu'enfin il devait être considéré comme le préservatif de toutes les maladies.

La vogue que le magnétisme acquit bientôt dans Paris peut être attribuée à Deslon, régent de la Faculté, et premier médecin du comte de Provence (Louis XVIII, en 1745), avec qui Mesmer fit connaissance, qu'il initia dans sa doctrine, et qui publia, en 1780, des *Observations sur le magnétisme animal*. Mais la Faculté de médecine, indignée d'un tel écrit, dédaigna d'examiner la doctrine et les opérations que l'on soumettait à son jugement, se refusa d'assister aux expériences comparatives de malades traités, les uns par les méthodes ordinaires, les autres par le magnétisme, et Mesmer, traité de charlatan, abandonné des académiciens et des savants, quitta de nouveau Paris, malgré les recommandations qu'il parvint à avoir, avec Deslon, son élève, près de la reine Marie-Antoinette, et se rendit aux eaux de Spa.

Pendant les enthousiastes du mesmérisme se réunirent, et firent une souscription pour engager le magnétiseur à revenir. Alors parurent une foule d'écrits pour et contre le magnétisme. Bergasse, Court de Gebelin, Hervier, Caillet de Vaumorel, le soutinrent avec chaleur, et ne contribuèrent pas peu à accroître encore la fortune de Mesmer, déjà très brillante par les nombreuses souscriptions qu'il avait obtenues, et les dix mille louis comptants que lui avaient remis cent élèves auxquels il avait dû communiquer ses procédés.

Malgré les brochures malignes, l'ironie avec lesquelles les plaisants attaquaient la sotte crédulité des femmes vaporeuses et des hommes énervés, malgré les rapports foudroyants des académies des sciences et de médecine, à la tête desquels se trouvent les noms de Lavoisier, Franklin, Bailly, Leroy, Darcet, Guillotin, Caille, Jussieu, etc.; malgré la brochure de Devilliers, publiée en 1784, sous le titre de *Colosse aux pieds d'argile*; malgré les deux ouvrages publiés à la même époque, l'un intitulé *l'Anti-magnétique.*, l'autre, *Recherches et doutes sur le magnétisme animal*, par le célèbre Thouret, la foule n'en accourait pas moins au baquet mystique.

A cette époque, les malades recevaient la vertu magnétique, sans appareil, assis autour d'un baquet ou réservoir, dans un appartement mystérieux et à demi éclairé. On magnétisait, et on le fait encore ainsi aujourd'hui, en

se plaçant en face du malade, afin de se mettre en rapport avec ses organes, et rendre plus faciles la circulation et la transmission du fluide magnétique. Quand on touche pour la première fois, il faut poser d'abord les mains sur les épaules du patient, suivre chaque bras jusqu'à l'extrémité inférieure, tenir et presser les pouces pendant quelque temps, et recommencer deux ou trois fois la même opération, appelée *passé*, etc. On établit ensuite des courants semblables sur tous les vêtements, et on agit principalement sur le siège du mal. Pour la face, on se contente de diriger les doigts ou les mains au-devant, en plusieurs sens, mais sans toucher. Les nerfs étant les meilleurs conducteurs du fluide magnétique, il faut surtout palper la région abdominale, comme point de réunion du plus grand nombre de centres nerveux, et toujours faire les passes dans le sens du trajet des filets nerveux. Tout ce qui nous environne peut être magnétisé; ainsi, les arbres, les bouteilles, les verres, une tasse, l'eau, etc., peuvent recevoir et transmettre le fluide magnétique.

Peu à peu les procédés et la théorie du magnétisme changèrent : les magnétiseurs cherchèrent moins à expliquer les effets de leur doctrine qu'à les constater, et depuis aussi le magnétisme parut être suivi avec moins de chaleur et moins d'enthousiasme.

La découverte du *Somnambulisme magnétique* est due à de Puységur, ardent apôtre du mesmérisme, qui en propagea la pratique à Bordeaux et à Bayonne, avec son frère Maxime de Puységur, et qui avoue que toute la science du magnétisme se trouve renfermée dans ces deux mots, *veillez* et *croyez*.

L'emploi médical du magnétisme n'a conduit jusqu'alors à aucun résultat avantageux; il peut au contraire donner lieu à des accidents fort graves, surtout chez les personnes douées d'une sensibilité très grande et d'un moral facile à exalter. Un médecin prudent doit donc dans sa pratique abandonner tous ces moyens de fascination, apanages ordinaires du charlatanisme.

Déjà jugé en 1784, et presque abandonné en France, le magnétisme sembla renaître de ses cendres en 1814, 1815, et 1838, 1839, 1840: En 1826, une commission fut nommée au sein de l'Académie de médecine, pour savoir si on devait prendre en considération et agiter de nouveau la question d'utilité ou d'inutilité du magnétisme comme agent thérapeutique. Les docteurs Deleuze et Husson furent du nombre de ceux qui désirèrent un nouvel examen, un examen sérieux et réfléchi. A ces noms connus dans le monde savant, il faut ajouter celui du docteur Bertrand, qui ne considère le somnambulisme que comme une modification de l'*extase*, et qui explique les illusions et les hypothèses des magnétiseurs par leur obstination à rapporter la cause de toutes leurs observations à l'action d'un fluide universel ou particulier, qu'ils peuvent transmettre et distribuer à leur volonté. Les avis des commis-

saires furent partagés, et la question est encore à juger, ou plutôt ne l'est plus, depuis les échecs du docteur Pigeaire devant l'Académie de médecine, et la publication du remarquable ouvrage des docteurs Dubois (d'Amiens) et Burdin sur les erreurs et les prétentions du magnétisme ; depuis les discussions chaleureuses des professeurs Gerdy et Bouillaud avec le docteur Frappart, et les attaques plus ou moins vives et sérieuses de beaucoup d'autres médecins, non moins jaloux de l'honneur de leur profession, que sincères et ardents apôtres de la vérité. Cependant quelques personnes indignes du rôle et du titre de médecin s'occupent encore du magnétisme animal, l'appliquent au traitement des maladies et en tirent un lucre assez fort, mais honteux et déshonorant. Pitié ou blâme à ceux-là qui ne rougissent pas de spéculer sur la crédulité publique ! Il en est d'autres qui font de la *médecine mystique et magique*, assemblage monstrueux de la philosophie transcendante de Kant et de Fichte, et du magnétisme animal. Pitié encore pour ceux qui croient aux sorciers, aux paroles, aux attouchements, etc. !

MASSAGE OU MASSEMENT. — Que ce mode particulier de presser, de comprimer doucement avec les mains, se borne à de simples attouchements des parties les plus charnues des membres, qu'il consiste dans certaines manœuvres pratiquées sur les articulations, le massage se rapproche beaucoup, dans son but et ses résultats, des frictions sèches qu'il peut remplacer ; en effet, son action semble devoir être plus énergique. Son usage, qui commence à se répandre parmi nous, qui est si fréquent en Chine, en Grèce, en Russie, en Égypte, mérite donc de faire partie des agents modificateurs de l'économie saine ou malade, et cela, parce qu'il a pour effet principal d'activer la peau, d'augmenter la transpiration d'aider les circulations blanche et veineuse, etc.

Le massage convient dans les maladies lymphatiques et cutanées, dans les hydropisies cellulaires, les entorses, les affections rhumatismales chroniques, certaines névroses et phlegmasies, et surtout pour suppléer à l'exercice du corps quand les mouvements sont impossibles.

Matricaire (fleurs), Mélisse (feuilles et sommités), Menthe poivrée (feuilles et sommités), Moxas, V. CAUSTIQUES. Muscade (fruit), Noix (fruit), Oranger (feuilles et fleurs) Pilules, 818. Pommades, 232, 396, 426, 672. Potions, 60. Poudres, 842. Raifort, (racine), Romarin (sommités), Sassafras (racine), Serpentaire (racine), Sirop de raifort composé, 268. Thé ; Topique, 500.

URTICATION. — L'urtication, mode particulier d'exciter la surface de la peau, de produire la rubéfaction ou même la vésication, est connue depuis fort longtemps. Celse et Arétée disent que de leur temps c'était un moyen vulgaire. Cette opération tire son nom des orties fraîches dont on se sert pour la pratiquer. Aujourd'hui l'urtication est peu employée ; cependant c'est un

moyen fort simple, et qui peut être utile toutes les fois que la sensibilité et la vitalité d'une région du corps sont diminuées ou anéanties. Ainsi, on peut s'en servir dans les paralysies, les affections soporeuses, comateuses, le carus, la léthargie, etc.

On pratique l'urtication en flagellant les parties avec un bouquet d'ortie grièche, dont l'opérateur a eu soin de se garantir à l'aide de gants ou de morceaux de papier. Sur l'éruption érysipélateuse qui survient, on applique, si les douleurs sont trop vives, suffisante quantité d'huile d'olive.

Ventouses, V. ANTIPHLOGISTIQUES.

STIMULANTS SPÉCIAUX DU SYSTÈME CIRCULATOIRE, STIMULANTS SPÉCIAUX DES SÉCRÉTIONS BRONCHIQUES ET PULMONAIRES (Expectorants, Béchiques, Incisifs).

Digitale (feuilles), Digitaline, Baume de Tolu, Capillaire (feuilles), Fleurs pectorales, Fruits pectoraux, Genièvre, Ipéca (écorce de la racine), Juleps, 104, 942. Kermès minéral, Lierre terrestre (feuilles), Polygala de Virginie (racine), Potion, 945. Poudres. 945. — de Dower. Scille, Sirop de capillaire, 113. Tablettes, 1004. — de manne, 1004. — de Tolu, 114. Tisanes, 110, 1004. Tussilage (fleurs), Violettes (fleurs).

VAPEURS MÉDICAMENTEUSES. — *Fumigations pulmonaires.* — *Inhalations.* — Topiques qui ont des résultats avantageux dans beaucoup de circonstances, principalement dans les affections des voies respiratoires.

L'appareil le plus simple pour prendre un bain de vapeur pulmonaire est une théière ordinaire munie d'un couvercle : on met le liquide chaud dans l'intérieur de cette dernière, on abaisse le couvercle, on place le bec de la théière dans la bouche, et on aspire légèrement la vapeur qui tend à s'échapper. Dans les grands établissements thermaux ou nosocomiaux on a des salles disposées exprès pour ce genre de médication.

STIMULANTS SPÉCIAUX DE LA MUQUEUSE GÉNITO-URINAIRE.

Baies de genièvre (fruit), Bourgeons de sapin (fruit), Copahu, Cubèbe (fruit), Eau de goudron, Goudron, Térébenthine.

STIMULANTS SPÉCIAUX DE LA MUQUEUSE NASALE (Sternutatoires ou Errhins).

Poudre capitale de Saint-Ange, Tabac.

STIMULANTS DES GLANDES SALIVAIRES (Sialagogues).

Cresson de Para, Crucifères, Gingembre (racine), Paraguay[†] Roux, Poivre, Pyrèthre (racine).

STIMULANTS SPÉCIAUX DES GLANDES RÉNALES (*Diurétiques* ou *Apéritifs*). — La sécrétion urinaire est-elle empêchée ou troublée par une irritation locale

ou générale, les émoullients, les mucilagineux deviennent des diurétiques précieux. Mais de tous les médicaments doués de cette propriété ou qualifiés tels, le meilleur, sans contredit (nous l'avons déjà dit page 138), c'est l'eau ordinaire. Boire beaucoup d'eau, c'est se préparer à une grande urination ; c'est prévenir les affections calculeuses des voies urinaires. Toutefois voici la liste des substances et des produits chimiques et pharmaceutiques généralement désignés sous le nom de *diurétiques*.

Alkéhenge (fruit), Apozèmes, 598. Bicarbonate de soude, Bière, 305. Boissons, 289, 981. Bourrache (feuilles), Buglose (feuilles). Cataplasmes, 598. Chien-dent (racine) Cinq racines apéritives, Colchique (bulbe), Digitale (feuilles), Eaux minérales alcalines, Espèces diurétiques, Fraisier (racine) Frictions, 599. Infusions, 298. Lavement, 598. Liniments, 40, 599. Mixtures, 599, 1001. Nitre, Pariétaire (sommités et feuilles), Pilules, 599. Potions, 612, 1002. Poudre, 599. Queues de cerises, Savon médicinal, Scille (squames), Sirop, 599. — de colchique, 523. Tisane, 40, 43, 84, 86, 600. Vin amer scillitique, 600. — d'arnica, 602. — de colchique, 90, 91, 523. — diurétique, 600. — hydragogue, 600. — scillitique, 343, 600.

STIMULANTS SPÉCIAUX DES GLANDES SUDORALES (*Sudorifiques* ou *Diaphorétiques*).

— Médicaments propres à augmenter la transpiration cutanée. Agents peu nombreux. A part l'eau, prise en grande quantité, est-il un autre *sudorifique*, un autre *diaphorétique* ?

EAU. — L'eau tiède relâche, l'eau bouillante brûle, rubéfie ; l'eau chaude excite ; l'eau froide stimule, tonifie ; telles sont les propriétés des différents degrés de température de l'eau ordinaire. L'usage de cette dernière, en chirurgie surtout, remonte à la plus haute antiquité : il est contemporain de l'art de guérir.

Tantôt employée seule et dans tous les cas pathologiques qui se présentaient, tantôt abandonnée par les anciens, l'eau froide, dont le mode d'action principal est de diminuer la chaleur des parties sur lesquelles on l'applique, de faire avorter la suppuration, de détendre l'inflammation (quand la suppuration est établie, elle est contre-indiquée), vient d'être remise en vogue.

Toutefois, gardez-vous d'administrer *pur* ou *seul*, surtout comme tisane, un médicament aussi précieux. Votre crédit, votre réputation seront compromis si, par respect pour la foi et les préjugés populaires, vous n'y ajoutez pas quelques parcelles de fleurs, quelques centigrammes d'une poudre, d'un corps soluble quelconque.

L'eau à part son usage commun comme boisson alimentaire ou médicamenteuse, est employée en bains, en douches, lotions, immersions, fomentations ; à l'état solide ou *glace*, pulvérulent ou *neige*, de *vapeurs* ou fumigations. Voyons ces différents modes d'administration, avant de parler de la médication hydrothérapique.

BAINS. — Les propriétés médicinales des bains sont aussi variées que leurs composants, leur température et la durée de leur administration. On sait d'une manière générale que :

Les *bains froids*, ceux dont la température est au-dessous de 20 degrés centigrades, sont indiqués toutes les fois qu'il est nécessaire de soustraire une portion de la chaleur animale, celle-ci étant beaucoup au-dessus de l'état normal; que ces mêmes bains doivent être défendus aux sujets très irritables, dans les cas de pléthore sanguine, et dans tous ceux où le refoulement du sang à l'intérieur est à craindre; qu'ils conviennent dans une foule d'affections mentales et nerveuses, dans les fièvres accompagnées d'une chaleur vive et âcre de la peau, etc. On les a conseillés (Campagnano) dans le traitement des pneumonies et des pleuro-pneumonies intenses; mais des saignées ayant été pratiquées en même temps, on ne peut que constater ici la tolérance de cette médication.

Les *bains d'eau courante*, ceux de mer, sont d'excellents toniques, et ils s'emploient avec succès, surtout les seconds, contre les scrofules, l'hypochondrie, l'hystérie, l'aménorrhée, le rachitisme, etc.

Les *bains de siège froids* ont souvent fait cesser des hémorrhagies utérines, des flux hémorrhoidaux abondants.

Les *pédiluves froids* ont été utiles dans les entorses, les brûlures, les congélations, etc.

Les *bains froids* ne conviennent pas pendant la grossesse et la menstruation. Les personnes affectées d'anévrysmes internes, de phlegmasies, de dartres, d'érysipèles, d'hémorrhoides, celles qui sont sujettes aux hémoptysies, aux affections asthmatiques, doivent également s'abstenir des bains froids.

Les *bains tempérés* ou tièdes, ceux dont la température est de 25 à 32 degrés centigrades, sont relâchants et calmants. Ils conviennent dans les fièvres inflammatoires ou bilieuses, dans les phlegmasies abdominales et cutanées, dans la première période de la dysenterie, dans la néphrite, les péritonites, les rhumatismes aigus, les irritations nerveuses, les spasmes, les insomnies, les maladies syphilitiques traitées par le mercure, pour favoriser l'absorption de ce dernier, etc. Ces bains sont encore utiles pour disposer les malades aux opérations graves, et prévenir les accidents inflammatoires consécutifs, pour faciliter les accouchements, etc.

Les *bains chauds*, ceux dont la température varie depuis 34 degrés jusqu'à 36 degrés et même 40 degrés centigrades, sont excitants, sudorifiques et révulsifs. On les conseille dans les rhumatismes chroniques, à la fin des rhumatismes aigus, dans certains cas de sécheresse de la peau accompagnée de symptômes d'irritation de quelques organes de la poitrine ou de l'abdomen; pour faciliter l'éruption de la petite vérole, provoquer les hémorrhoides, etc.

Les *bains d'air chaud* ont été proposés dans les cas d'asphyxie par submersion. Des bains d'air comprimé sont conseillés depuis quelque temps

(Junod, Pravaz, Tabarié, etc.) dans le traitement des affections tuberculeuses, des hémorrhagies passives, de la surdité catarrhale, de l'aphonie, etc. Ces bains consistent à faire séjourner le malade dans un espace clos de toutes parts, et à comprimer l'air dans cet espace à l'aide d'une pompe.

Les *pédiluves chauds* sont journellement employés pour rappeler les lochies et la menstruation supprimées, pour prévenir les affections cérébrales, pour déplacer la goutte, etc.

Les *bains et douches de vapeur* sont de puissants sudorifiques, d'excellents dérivatifs toniques et excitants, dont les propriétés sont mises en usage à peu près dans les mêmes circonstances que celles des bains chauds, et particulièrement dans le traitement de la gale, de la syphilis, des syphilides, des douleurs ostéocopes, comme moyens auxiliaires, et dans celui des dartres et beaucoup d'autres maladies cutanées invétérées. Rapon, dans son traité de la *Méthode fumigatoire*, les recommande dans presque tous les cas pathologiques, les phlegmasies aiguës exceptées. Ainsi les *bains et douches de vapeur* conviennent dans les rhumatismes chroniques, les contractures musculaires, les fausses ankyloses, certaines névralgies, un petit nombre d'affections goutteuses, quelques variétés de paralysie, de laryngite, certains cas d'aménorrhée, de conjonctivite, etc.

La durée ordinaire de ces bains varie de trois quarts d'heure à une heure et demie. On cite des personnes qui ont eu le courage et la patience d'y rester vingt-quatre et trente-six heures. Cette sorte de macération a quelquefois fait cesser, dit-on, des douleurs rhumatismales et goutteuses qui jusque-là avaient résisté à tout autre moyen thérapeutique.

Bains de vapeur économique. — Voyez ce que nous avons dit à l'article RHUMATISME.

Bain électrique. — Voyez ÉLECTRICITÉ.

Les *bains d'ondée* ou de *pluie*, généralement en usage en Angleterre, et introduits à l'hôpital Saint-Louis en 1817, conviennent dans quelques névroses graves, telles que la chorée, l'hystérie, etc. Leur température est de 48 à 20 degrés. L'appareil propre à leur administration est une espèce de guérite haute de 2 à 3 mètres, fermée par-devant par une porte vitrée, au-dessus de laquelle se trouve un réservoir de zinc contenant 36 à 40 litres d'eau, percé d'un très grand nombre de trous dans le fond, et fermé par une soupape mobile. Le malade, placé dans la boîte, et dépouillé de ses vêtements, reçoit une sorte d'averse dont la durée ne dépasse guère deux ou trois minutes.

Les *bains d'immersion* ou *par surprise* sont conseillés dans le traitement de quelques névroses, comme l'épilepsie, la danse de Saint-Guy, etc. Dupuytren les employait et les recommandait contre l'incontinence d'urine. Leur température varie entre 24 et 45 degrés centigrades. On les applique de la manière suivante : deux personnes fortes prennent le malade, l'une par les

bras, l'autre par les jambes, et font passer tout le corps à travers deux lames d'eau contenue dans une baignoire, ou mieux à travers deux lames d'eau de rivière, d'eau de mer, etc.

Les *bains de marc* de raisin ou d'olives, suivant les pays, conviennent dans la convalescence des rhumatismes aigus et chez les enfants disposés aux scrofules. On place le malade, en totalité ou en partie, dans le marc même, et on prend soin de le soustraire aux vapeurs qui se dégagent.

Suivant que les malades sont plongés en totalité ou en partie dans l'eau du bain, les bains sont désignés sous les noms suivants : *bains généraux*, *bains locaux* ou *partiels*, *demi-bains* ou *bains de siège*. Enfin, les *bains de sable*, *de cendres*, *de son*, *de fumier chaud*, *de sang* (animaux écorchés vivants, et dans lesquels on plongeait les parties malades), sont presque généralement abandonnés, surtout en France.

Bains d'acide nitro-muriatique
(Lendrick de Dublin).

Eau 30 à 40 gallons.

Chaque gallon correspond à 4 pintes (mesure ancienne) de Paris.

Acide nitrique . . . 45 à 60 gram.

Acide muriatique 60 à 90 gram.

Mêlez, pour un bain chaud qui doit durer 15 à 20 minutes.

Bain antipsorique (Jadelot).

Sulfure de potasse . . . 125 gram.

Faites dissoudre dans :

Eau commune 1 kilogram.

Versez dans une baignoire en bois contenant la quantité d'eau nécessaire pour un bain général.

Bain aromatique (Formule des hôpitaux de Paris).

Espèces aromatiques. . . 1 kilogram.

Faites infuser pendant douze heures dans :

Eau bouillante 6 kilogram.

Passez avec expression et versez dans :

Eau chaude, quantité suffisante.

BAINS DE BOUES MINÉRALES OU DE LIMON MINÉRAL. — Celles des sources de Saint-Amand près Valenciennes, celles de Bagnères-de-Luchon, de Barbatan, etc., sont toniques et résolutes. Elles conviennent surtout dans les affections arthritiques anciennes. On les donne en bains locaux ou généraux.

La boue noire qui se trouve entre les pavés et au fond des égouts des grandes villes, contenant une grande quantité de fer affiné provenant des fers des chevaux, des roues de voitures, etc., constitue un excellent topique ferrugineux. Beaucoup de tumeurs, de nature diverse, ont souvent cédé à l'emploi d'un remède très connu des gens du peuple, et dont Morand et Malval ont entretenu l'ancienne Académie de chirurgie.

DOUCHES. — On appelle *douches* une colonne de liquide, d'un diamètre, d'une température et d'une nature variables, qui vient frapper une partie quelconque du corps avec une force variable aussi, et dépendant de la hauteur à laquelle se trouve le réservoir

Il y a des *douches ascendantes* (celles qui arrivent de bas en haut), des *douches descendantes* (celles qui se font en sens inverse), des *douches horizontales* (celles qui se font latéralement); enfin, il y en a de *froides*, de *tempérées*, de *chaudes*; d'autres qui sont faites avec l'eau simple, avec des infusés, des décoctés, des solutés, etc., ou des eaux minérales. (V. page 20.)

Les malades reçoivent ordinairement les douches dans une baignoire, et prennent un bain avant et après, selon la température de la douche. Si celle-ci est chaude, le bain est pris après, et souvent même l'eau de la douche sert de bain; si, au contraire, la douche est froide et le bain tiède, on place d'abord le malade dans le bain; on ferme la baignoire d'un couvercle qui présente une ouverture pour laisser passer la tête (c'est ordinairement sur cette partie du corps que l'on agit), et empêcher une trop grande quantité du liquide froid de se mêler à l'eau du bain.

La durée d'une douche, qui est ordinairement de dix à vingt minutes, varie selon les indications.

L'appareil propre à donner des douches est extrêmement simple. Il consiste en un réservoir placé à la hauteur de 4 à 4 mètres, du fond duquel part un tuyau de cuir très flexible, et terminé par un robinet et un ajustage. Le diamètre du robinet est ordinairement de 10 à 25 millimètres; on conçoit qu'on peut le diminuer à volonté. L'ajutage peut être coiffé avec des bouts de formes différentes; quelquefois il est terminé par une pomme en arrosoir: de là des *douches en arrosoir*.

Les phénomènes physiologiques auxquels la douche donne lieu varient, 1° selon la force de la percussion, qui dépend elle-même de la hauteur et du diamètre de la colonne du liquide; 2° selon les agents dissous ou contenus dans le liquide; 3° selon la température de ce dernier; 4° selon la durée et la direction du jet. Cependant on peut dire qu'en général ces moyens thérapeutiques sont d'abord excitants, ensuite sédatifs.

Le premier effet d'un corps qui vient frapper nos organes est d'y produire une sensation douloureuse, d'y ranimer la circulation, et d'y produire la rubéfaction. Il est difficile de calculer exactement la force de la douche et le degré d'excitation de la partie frappée, car la sensibilité de cette dernière va sans cesse en augmentant, bien que la colonne du liquide tombe constamment avec la même vitesse. On sait encore que la sensibilité et l'excitabilité varient selon les sujets, l'état des parties et les circonstances dans lesquelles on agit.

Les substances dissoutes ou tenues en suspension dans les liquides, augmentant la densité de ces derniers, augmentent aussi la force de percussion. Enfin, relativement à leur température, qui varie de 0 à 10° et de 34 à 40° Réaumur, les douches donnent lieu à des phénomènes qui sont d'autant plus remarquables que les degrés de chaleur sont plus différents. On a observé que, plus une douche était froide, plus l'émotion à laquelle elle donnait lieu

était vive. On sait également que, quelle que soit sa température, la sensation douloureuse qui résulte de la force de percussion a toujours lieu. Enfin il est inutile d'observer que, semblable au bain froid, la douche enlève une certaine quantité de calorique libre à la partie qui la reçoit, et qu'elle est moins excitante que celle qui se fait à une température élevée.

On emploie les douches froides dans plusieurs cas d'aliénation mentale. Leur administration doit être précédée de relâchants et de bains tièdes, etc. De même que les bains froids, on ne peut appliquer ces moyens de traitement aux aliénés pléthoriques et vigoureux, sans les faire précéder de saignées générales ; il en est de même pour ceux qui sont très faibles ou très irritables, à moins de voir augmenter leur débilité, leur sensibilité.

Les douches chaudes conviennent dans les paralysies, les douleurs rhumatismales chroniques, certains cas d'ankyloses incomplètes, d'engorgements indolents, etc.

Les douches chaudes sulfureuses réussissent souvent contre les dartres. Celles qui sont simples, salines ou sulfureuses, et qui se font de bas en haut, sont avantageuses dans quelques cas de relâchement avec ou sans ulcération de la matrice, du vagin et du rectum.

ÉTUVE. — Lieu dont on élève plus ou moins la température, et dans lequel on prend un bain. L'étuve est *sèche* ou *humide*. Les bains d'étuve activent la circulation, ramollissent la peau, augmentent les fonctions exhalantes. La chaleur de l'étuve sèche (*laconicum, calidarium*) doit être plus élevée que celle de l'étuve humide (*tepidarium, vaporarium*).

AFFUSIONS. — Moyens qui consistent à verser un liquide sur tout le corps ou sur quelque une de ses parties seulement, et que la médecine perturbatrice met en usage, 1° pour déterminer l'astiction, le dégagement et la pâleur des vaisseaux ; 2° pour réagir du centre à la circonférence ; 3° pour ébranler le système nerveux, dans le traitement des affections cérébrales, des maladies mentales, soit comme moyen de répression, soit comme moyen thérapeutique ; 4° contre les fièvres aiguës, la scarlatine, l'onanisme, etc., etc.

Les affusions ont des températures variables. Celles qui sont froides agissent en enlevant de suite une quantité notable de calorique libre, en produisant un choc plus ou moins considérable, et en donnant lieu à des effets qui ont de l'analogie avec ceux du bain froid, de la douche et des lotions froides.

On les administre le malade étant, ordinairement du moins, placé dans une baignoire. Une petite quantité de liquide est d'abord projetée, puis une quantité plus considérable. Les liquides sont l'eau ordinaire, l'eau de mer, etc.

GLACE OU ÉTAT SOLIDE. — La *glace* jouit des propriétés toniques et repercussives. Elle convient à l'intérieur (on la fait sucer aux malades) dans les gastrites, les gastralgies, les dilatations de l'estomac, la cholérine, etc. Pîlée et renfermée dans une vessie, on l'applique tous les jours avec succès sur les

brûlures du premier et du second degré ; en topique sur le front en cas de céphalalgie intense, de congestions cérébrales, d'anévrysmes traumatiques peu volumineux. Quelques médecins italiens et piémontais assurent avoir employé les boissons à la glace, avec avantage, dans le traitement des pneumonies, des pleuro-pneumonies et des fièvres intermittentes.

Glace artificielle. 721. Mélanges réfrigérants.

EAUX MINÉRALES NATURELLES. — Eaux chargées de principes organiques et inorganiques, mais surtout inorganiques fixes ou volatils, et douées de propriétés médicinales plus ou moins prononcées. Suivant leur température, elles sont distinguées en *eaux chaudes* ou *thermales* et en *eaux froides*. Les premières doivent marquer au minimum 25 degrés centigr. ; les secondes ont une température inférieure. D'après les principes qui dominent dans leur composition, on les divise (*Formulaire* du docteur Bouchardat) en *sulfureuses thermales*, *sulfureuses froides*, *alcalines*, *acidules gazeuses*, *ferrugineuses*, *salines thermales*, *salines purgatives*. Deux autres classes ont été ajoutées pour les *eaux iodées* et les *eaux arseniquées*.

L'*Annuaire* range les eaux minérales en : *sulfurées* ou *sulfureuses*, *salines chlorurées*, *acidules alcalines*, *salines sulfatées*, *acidules ferrugineuses*. Le docteur Durand-Fardel admet les sous-divisions que voici : *eaux sulfurées sodiques*, *eaux sulfurées calcaires* ; *eaux chlorurées sodiques*, *eaux chlorurées sodiques sulfureuses* ; *eaux bi-carbonatées sodiques*, *eaux bi-carbonatées calcaires*, *eaux bi-carbonatées mixtes* ; *eaux sulfatées sodiques*, *eaux sulfatées calcaires*, *eaux sulfatées magnésiques*, *eaux sulfatées mixtes* ; *eaux ferrugineuses magnésiennes*.

EAUX SULFUREUSES. — Eaux ainsi caractérisées : odeur plus ou moins prononcée d'œufs pourris ; précipité noir avec les solutés de plomb, d'argent, de cuivre ; précipité jaune avec l'émétique, l'acide arsénieux, perte des propriétés sulfureuses au contact de l'air. Principe minéralisateur : acide sulfhydrique libre (*eaux hydrosulfuriquées*) ou combiné (*eaux hydrosulfatées*). Les premières, très rares, ont une odeur très prononcée ; elles perdent tout leur acide par l'ébullition et leur exposition à l'air. Elles ne précipitent par les sels de fer ou de manganèse protoxydés qu'autant qu'elles contiennent des carbonates. Privées d'une grande partie de leur acide, on les désigne sous le nom d'*eaux hydro-sulfatées hydrosulfuriquées*.

EAUX HYDROSULFATÉES. — Ces eaux, très communes dans les Pyrénées-Orientales, présentent les caractères suivants : odeur moins prononcée ; exposées à l'air, elles donnent lieu à une petite quantité d'hyposulfite ; soumises à l'ébullition, elles ne perdent qu'une faible proportion de leur acide ; avec les sels (sulfates) de fer et de manganèse, elles forment des précipités noirs ou d'un blanc sale, avec l'acide arsénieux un précipité jaune. La glai-

rine (barégine ou zoogène), matière blanche, filamenteuse, etc., fait partie constituante des eaux hydrosulfatées. Enfin, les eaux sulfurées sont *thermales* ou *froides*.

EAUX SULFUREUSES THERMALES. — *Barèges* (Hautes-Pyrénées). La saison dure depuis le 1^{er} juin jusqu'au 15 septembre; température 42 degrés centigrades; par litre, environ 4 centigr. de sulfure de sodium.

Bonnes ou *Aigues-Bonnes* (Basses-Pyrénées). Depuis la fin de mai jusqu'à la mi-septembre; température 33 degrés centigrades; par litre, environ 2 centigr. 1/2 de sulfure de sodium.

Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées). On prend ces eaux depuis le mois de mai jusqu'au mois d'octobre; température 35 degrés centigrades; par litre, environ 2 centigr. de sulfure de sodium.

Eaux-Chaudes (Basses-Pyrénées). On les prend depuis le 1^{er} juillet jusqu'au 1^{er} novembre; température 35 degrés centigrades; par litre, environ 1 centigr. de sulfure de sodium.

Cauterets (Hautes-Pyrénées). Depuis le mois de juin jusqu'au 1^{er} octobre; température 48 degrés centigrades; par litre, environ 2 centigr. de sulfure de sodium.

Luchon ou *Bagnères-de-Luchon* (Haute-Garonne). Depuis la fin de mai jusqu'au mois d'octobre; température variant de 47 à 56 degrés centigrades dans les différentes sources; par litre, environ 8 centigr. de sulfure de sodium. Eaux très énergiques dont l'emploi demande à être attentivement suivi.

Escaldas (Pyrénées-Orientales). La saison a lieu depuis le mois de juin jusque vers le 15 septembre; la température est de 42 degrés centigrades; par litre, 5 centigr. de sulfure de sodium.

Moligt (Pyrénées-Orientales). Saison, du 15 juillet au 15 septembre; température 37 degrés centigr.; par litre, 3 centigr. de sulfure de sodium.

Vernet (Pyrénées-Orientales). Température 47 degrés centigrades; sulfure de sodium, 6 centigr. par litre.

Vinca (Pyrénées-Orientales). Température 23 degrés centigrades; par litre, 2 centigr. 1/2 de sulfure de sodium.

Thuez (Pyrénées-Orientales). Température 45 degrés centigrades; sulfure de sodium, quantité indéterminée.

Bains près Arles ou *Amélie-les-Bains* (Pyrénées-Orientales). Saison du 15 mai au 15 octobre; température 43 degrés centigrades; par litre, 4 centigrammes de sulfure de sodium. Thermes admirables par leur abondance, par la douceur du climat.

La Preste (Pyrénées-Orientales). Saison, de mai en octobre; température 44 degrés centigrades; par litre, sulfure de sodium 1 centigr.

Ax (Ariège). Saison, du 1^{er} mai au 1^{er} octobre; température de 44 à 75 degrés centigrades; par litre, sulfure de sodium 1 centigr.

Gréoulx (Basses-Alpes). Saison, 1^{er} mai au 1^{er} octobre; température 38 degrés centigrades; par litre, hydrosulfate de chaux 4 centigr.

Digne (Basses-Alpes). 1^{er} mai au 1^{er} septembre; température 42 degrés centigrades; acide hydrosulfurique, quantité indéterminée.

Bagnols (Lozère). Saison, 1^{er} juillet au 1^{er} septembre; température 45 degrés centigrades, acide hydrosulfurique quantité indéterminée.

Cambo (Basses-Pyrénées). Saison, du 15 mai au 15 octobre; température 23 degrés centigrades; par litre, 4 milligr. d'acide hydrosulfurique.

Castéra-Verduzan (Gers). Saison, du 15 mai au 1^{er} octobre; température 23 degrés centigrades; acide hydrosulfurique quantité indéterminée.

Saint-Antoine-de-Guagno (Corse). Saison, 1^{er} juin au 1^{er} septembre; température 52 degrés centigrades; sulfure de sodium 4 décigr. par litre.

Piëtra-Pola (Corse). Saison, du 15 mai au 1^{er} juillet; température 55 degrés centigrades; acide hydrosulfurique quantité indéterminée.

Aix-la-Chapelle (provinces rhénales): On les prend dans toutes les saisons; température 57 degrés centigrades; acide hydrosulfurique quantité indéterminée.

Baden (Autriche). Saison, 1^{er} juillet au 1^{er} septembre; température 35 degrés centigrades; acide hydrosulfurique quantité indéterminée.

Aix (Savoie). Saison, 15 mai au 15 septembre; température 45 degrés centigrades; acide hydrosulfurique.

Saint-Honoré (Nièvre). Saison, 1^{er} juin au 15 septembre; température 33 degrés centigrades; contient par litre: sels et matières organiques 4 gramme environ, hydrogène sulfuré quantité indéterminée.

Schinznach (Suisse). Saison, 15 mai au 15 septembre; température 31 degrés centigrades; acide hydrosulfurique, le quart de son volume.

Eaux sulfureuses [FROIDES. — *Enghien* (Seine-et-Oise). Saison, 1^{er} mai au 1^{er} octobre; température 15 degrés centigrades; acide hydrosulfurique 2 centigr. par litre; hydrosulfate de chaux 4 décigr.

Uriage (Isère). Saison, 15 mai au 15 septembre; température 15 degrés centigrades; hydrosulfate de chaux 4 centigr. par litre.

La Roche-Posay (Vienne). Saison, 1^{er} juin au 15 septembre; acide hydrosulfurique quantité indéterminée.

Gamarde (Landes). Saison, 1^{er} mai au 15 septembre; température 17 degrés centigr.; gaz hydrosulfurique 0,2 de son volume.

Eaux minérales alcalines. — Eaux ayant une saveur amère et urineuse, moussant légèrement, verdissant le sirop de violettes, précipitant en blanc les sels de chaux, en blanc également avec les sels de magnésie et à l'aide de l'ébullition, faisant effervescence avec les acides.

Les principales eaux de cette classe sont :

Vichy (Allier). Saison, 15 mai au 15 septembre; température 39 degrés

centigrades; par litre, 5 gram. environ de bicarbonate de soude, acide carbonique un peu plus de son volume, des traces d'arsenic et d'iode.

Vals (Ardèche). Saison 1^{er} juin au 15 septembre; température froide; contiennent par litre: bicarbonate de soude 7 gram., oxyde de fer 1 centigr., cuivre, des traces, point d'iode ni d'arsenic.

Châteauneuf (Puy-de-Dôme). Saison, 1^{er} mai au 15 octobre; la température varie de 12 à 37 degrés centigrades; contiennent par litre, carbonate de soude 3 gram. 7 décigr.

Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme). Saison, 15 juin au 15 septembre; température 38 degrés centigrades; par litre, bicarbonate de soude cristallisé 3 gram.

Ems (duché de Nassau). Saison, 1^{er} juin au 15 septembre; température 55 degrés centigrades; par litre, bicarbonate de soude 2 gram.

La Bourboule (Puy-de-Dôme). Saison, 1^{er} juin au 15 octobre; température 52 degrés centigrades; par litre, bicarbonate de soude 4 gram. 9 décigr.

Saint-Alban (Loire). Saison, 1^{er} juin au 15 octobre; température 18 degrés centigrades; par litre, carbonate de soude 4 gram. 85 centigr.

Carlsbad (Bohême). Saison, 15 juin au 15 octobre; température 54 à 73 degrés centigrades; par litre, carbonate de soude 12 décigr., autres sels environ 4 gram.

Bourbon-l'Archambault (Allier). Saison, 15 mai au 1^{er} octobre; température 60 degrés centigrades; acide carbonique trois fois son volume, carbonate de soude 5 décigr. par litre.

Saint-Laurent-les-bains (Ardèche). 1^{er} juillet au 15 septembre; température 53 degrés centigrades; par litre, 5 décigr. de carbonate de soude.

La Malou (Hérault). Saison, 1^{er} juin au 1^{er} octobre; température 35 degrés centigrades; par litre, carbonate de soude 47 centigr. 11 décigr.

Mont-Dore (Puy-de-Dôme). Saison, du 15 juin au 15 septembre; température 45 degrés centigrades; par litre, carbonate de soude sec 45 centigr., arséniate de soude 1 milligr.

Néris (Allier). Saison, 20 mai au 15 octobre; température 54 degrés centigrades; par litre, bicarbonate de soude 37 centigr.

Tœplitz (Bohême) 1^{er} juin au 15 septembre; température 65 degrés centigrades; contient par litre 34 centigr. de carbonate de soude; total des autres principes minéralisateurs, très variable.

Arvèze (Hérault). 15 juin au 15 septembre; température 28 degrés centigrades; par litre, carbonate de soude 1 décigr. ◆

Plombières (Vosges). Saison, 15 mai au 15 octobre; température 15 à 63 degrés centigrades; par litre, matières organiques 6 centigr., carbonate de soude 12 centigr., arsenic, des traces.

Camarès (Aveyron). Saison, 15 juin au 15 octobre; température 12 degrés

centigr.; par litre, carbonate de soude 19 décigr., acide carbonique, son volume.

Sulzbach (Haut-Rhin). Température 40 degrés centigr.; acide carbonique environ un volume; eaux froides agréables, pétillantes, légèrement alcalinisées par 1/2 gram. de bicarbonate de chaux et de magnésie, des traces de fer, de lithine.

Le Boulou (Pyrénées-Orientales). Eaux alcalines sodiques calcaires, et ferrugineuses. Carbonate de soude 2 gram. 1/2, de chaux et de magnésie 4 gram., de fer 3 centigr.

Bussang (Vosges). Contiennent deux fois leur volume d'acide carbonique et 77 centigr. de carbonate de soude par litre.

Mariénbad (Bohême). Saison, 1^{er} juin au 15 septembre; température froide. Carbonate de fer, de soude, de magnésie, acide carbonique, quantité indéterminée; lithine 2 centigr.

Eau alcaline gazeuse.

Bicarbonate de potasse. 45 décigram.
Eau pure. 625 gram.
Acide carbonique. 5 vol.

Faites dissoudre le sel de potasse dans l'eau; chargez d'acide carbonique et mettez en bouteille. Chaque 30 gram. d'eau tiendra en dissolution 20 centigrammes de bicarbonate de potasse.

Eau de soude carbonatée (Soda-water).

Bicarbonate de soude. 1 gram.
Eau pure. 625 gram.
Gaz acide carbonique. 5 vol.

Opérez comme pour l'eau alcaline gazeuse.

Eau magnésienne saturée.

Sulfate de magnésie crist. . . 28 gram.
Carbonate de soude crist. . . 36 gram.
Eau pure. 625 gram.
Acide carbonique. 6 vol.

Faites dissoudre séparément chacun des deux sels dans l'eau; mélangez les solutés, et portez-les à l'ébullition; en-

trenez les liqueurs bouillantes jusqu'à ce que vous n'aperceviez plus de dégagement de gaz: laissez déposer, décantez et lavez le précipité avec soin, faites-le égoutter; délayez-le dans une quantité d'eau suffisante et chargée d'acide carbonique. Ne mettez en bouteille que vingt-quatre heures après l'introduction du gaz, et dans cet intervalle, agitez de temps en temps pour faciliter la dissolution du carbonate de magnésie.

Chaque bouteille d'eau contiendra 8 grammes de magnésie blanche passée à l'état de bicarbonate, et un très faible excédant d'acide carbonique.

Anti-acide légèrement purgatif.

Eau magnésienne gazeuse.

Sulfate de magnésie crist. . . 14 gram.
Carbonate de soude crist. . . 18 gram.
Eau pure. 625 gram.
Acide carbonique 7 gram.

Opérez ainsi qu'il a été dit pour l'eau magnésienne saturée. Chaque bouteille de 625 grammes contiendra 4 grammes de magnésie blanche transformée en bicarbonate et un excès d'acide carbonique.

Eaux acidules gazeuses. — Eaux douées d'une saveur aigrelette, rougissant la teinture de tournesol, dégageant, à l'air libre ou par la chaleur, du gaz acide carbonique, acide qui les fait mousser comme la bière, comme le vin de Champagne, le cidre, etc.; formant, avec l'eau de chaux, un précipitant blanc

soluble avec effervescence dans les acides ; telle est l'eau gazeuse simple, telles sont les eaux de Vichy, Seltz, etc.

Eau gazeuse simple.

Eau pure 1 vol.
Gaz acide carbonique 1 vol.

Chargez l'eau d'acide carbonique au moyen d'un appareil de compression, et partagez le soluté gazeux dans des bouteilles d'une capacité de 625 gram. que vous boucherez exactement, et que vous tiendrez couchées dans un lieu frais.

En mettant 100 grammes de sirop de limon dans chaque bouteille avant d'y recevoir l'eau chargée de gaz carbonique on obtient une boisson fort agréable qui porte le nom de *limonade gazeuse*. En variant la nature du sirop, on peut préparer ainsi, à volonté, un grand nombre de boissons acidulées et très recherchées dans les saisons chaudes.

Seltz ou *Selters* (duché de Nassau). Non fréquentées ; contiennent acide carbonique deux fois leur volume ; sels 4 gram. environ par litre.

Poudre pour l'eau de Seltz.

Bicarbonate de soude 8 gram.

Acide citrique cristallisé . . . 10 gram.

Introduisez dans une bouteille pleine d'eau et bouchez tout de suite.

Pougues (Nièvre). Saison, du 15 mai au 1^{er} octobre ; température 13 degrés centigr. ; acide carbonique un volume, carbonate de soude 1 gram. 4 décigr. par litre, bicarbonate de chaux et de magnésie 2 gram. environ. Eau très agréable à boire aux repas et à toute heure du jour. Elle est de beaucoup préférable à l'eau de Seltz.

La constatation que vient de faire M. Mialhe d'une grande quantité d'iode dans les eaux minérales de Pougues, explique parfaitement le très bon résultat de leur application au traitement de la scrofule.

Saint-Galmier (Loire). L'eau de Saint-Galmier contient un volume et demi d'acide carbonique et de l'oxygène, 1 gram. environ de bicarbonate de chaux et de magnésie.

Condillac (Drôme). Acide carbonique, plus de la moitié de son volume, bicarbonate de chaux et de magnésie 1 gram. 1/2 ; iode et fer, des traces. Eau très agréable.

Sainte-Marie (Cantal). Saison, 1^{er} mai au 1^{er} octobre ; température froide ; contient acide carbonique deux fois son volume, et sels divers.

Chateldon (Puy-de-Dôme). Saison, 1^{er} mai au 1^{er} octobre ; température froide ; contient, par litre, bicarbonate de magnésie 45 centigr., acide carbonique 1 à 2 volumes.

Vic-sur-Cère (Cantal). Saison, 1^{er} juin au 15 septembre ; température 12 degrés centigr. ; contient acide carbonique deux fois son volume, et des sels.

Orezza (Corse). Eau gazeuse acidule agréable ; se prescrit dans les mêmes conditions que l'eau de Seltz.

Schwalheim. Eau aussi recommandable que celle d'Orezza.

Eaux ferrugineuses ou martiales. — Eaux minéralisées par le sulfate ou le carbonate acidule de fer, ou par un composé de chaux et d'oxyde de fer. Leur saveur est atramentaire plus ou moins prononcée. Elles se troublent à l'air et donnent un dépôt ocracé. Elles précipitent en noir, en gris noirâtre ou en gris verdâtre avec un sulfhydrate alcalin, la teinture de noix de Galle, certains vins blancs; en bleu plus ou moins intense avec les cyanoferrures de potassium jaune et rouge. Les eaux ferrugineuses sont d'excellents toniques. Voici les principales :

Spa (Belgique). Saison, 1^{er} juin au 15 octobre; température 10 degrés centigr.; par litre, carbonate de fer 7 centigr., acide carbonique environ 1 volume 1/2.

Rennes (Aude). Saison, 1^{er} mai au 1^{er} octobre; température de 40 à 50 degrés centigr.; par litre, 11 centigr. de bicarbonate de fer.

Pyrmont (Westphalie). Saison, 1^{er} juin au 1^{er} septembre; température 14 degrés centigr.; par litre, bicarbonate de fer 4 décigr., acide carbonique son volume environ, principes résineux, des traces:

Forges (Seine-Inférieure). Saison, 1^{er} juillet au 15 septembre; température froide; 5 centigr. de bicarbonate de fer par litre.

Sylvanès (Aveyron). Saison, 15 mai au 15 septembre; température 38 degrés centigr.; par litre, 4 centigr. de carbonate de fer.

Selles (Ardèche). Saison, 1^{er} mai au 1^{er} septembre; température 25 degrés centigr.; par litre, 1 centigr. de carbonate de fer.

Contrexéville (Vosges). Saison, du 15 juin au 15 septembre; température 10 degrés centigr.; par litre, 5 centigr. de sulfate de chaux, quelques traces de fer, matière organique 3 centigr.

Passy (Seine). Température froide; contient, par litre, de 4 centigr. à 5 décigr. de sulfate de fer.

Cransac (Aveyron). Saison, 1^{er} juin au 1^{er} octobre; température froide; contient, par litre, 50 centigr. de sulfate de fer et 4 gram. de sulfate de magnésie.

Eaux salines ou salées thermales. — Eaux ainsi caractérisées: saveur salée et amère; tempérantes, diurétiques et purgatives; donnant, après évaporation, une quantité plus ou moins considérable de matières solides ou composés salins. Les eaux salines les plus employées sont les suivantes :

Balaruc (Hérault). Saison, 1^{er} mai au 1^{er} octobre; température 50 degrés centigr.; par litre, 10 gram. environ de chlorure de sodium, de magnésium et de calcium, et une petite proportion de bromure de potassium.

Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne). 1^{er} juin au 1^{er} octobre; température 58 degrés centigr.; par litre, chlorure de sodium et de calcium 7 gram. environ, bromure de sodium 5 centigr.

Luxeuil (Haute-Saône). Saison, 1^{er} mai au 15 octobre; température 17 à

46 degrés centigr. ; contient, par litre, sels et matières bitumineuses, 24 centigr.

Saint-Gervais (Savoie). Saison, 1^{er} mai au 1^{er} octobre; température 44 degrés centigr. ; par litre, 4 gram. environ de sels divers.

Wisbade ou *Wiesbaden* (duché de Nassau). Saison, 1^{er} juin au 1^{er} octobre; température 68 degrés centigr. ; par litre, sels divers, 5 gram. environ.

Niederbronn (Bas-Rhin). Saison, 15 juin au 15 septembre; température 17 degrés centigr. ; par litre, 4 gram. environ de sels.

Bagnères-de-Bigorre ou *Bagnères-Adour* (Hautes-Pyrénées). Saison, 1^{er} juin au 15 septembre; température 18 à 51 degrés centigr. ; sels divers 2 gram. environ par litre.

Evaux (Creuse). Saison, 15 mai au 1^{er} octobre; température 58 degrés centigr. ; par litre, sels, 3 gram. environ.

Bade ou *Baden* (Suisse). Saison, 15 mai au 15 septembre; température 52 degrés centigr. ; par litre, sels, 3 gram. environ.

Bade ou *Baden* (grand-duché de Bade). Saison, 1^{er} juin au 15 septembre; température 46 à 65 degrés centigr. ; par litre, 2 gram. de sels.

Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire). Saison, 15 mai au 1^{er} octobre; température 43 à 64 degrés centigr. ; par litre, sels, 17 décigr.

Saint-Amand (Nord). Saison, 1^{er} juin au 1^{er} septembre; température 28 degrés centigr. ; par litre, sels, 17 décigr.

Chaudes-Aigues (Cantal). Température 80 degrés centigr. ; par litre, 4 gram. environ de sels.

Aix (Bouches-du-Rhône). Saison, 1^{er} mai au 1^{er} octobre; température 36 degrés centigr. ; par litre, environ 5 décigr. de sels.

Bains (Vosges). Saison, 15 juin au 15 septembre; température 33 à 54 degrés centigr. ; par litre, 44 centigr. de sels.

Ussat (Ariège). Saison, 1^{er} juin au 1^{er} octobre; température 38 degrés centigr. ; par litre, sulfate de magnésie, 3 décigr

Chatel-Guyon (Puy-de-Dôme). Saison, 15 mai au 15 septembre; température 35 degrés centigr. ; sulfate de magnésie et chlorures 1 gram. Légèrement purgatives.

Audinac (Ariège). Saison, 1^{er} juin au 1^{er} septembre; température 22 degrés centigr. ; par litre, 3 centigr. de bitume, acide hydrosulfurique et carbonique, quantité indéterminée.

Bagnoles. (Orne). Saison, 1^{er} août au 1^{er} septembre; température 27 degrés centés.

EAUX DE MER. — L'eau de mer, employée en boisson, a une action purgative. Elle contient par litre 38 gram. de matières fixes, dont 30 gram. de sel marin et 57 centigr. de bromure sodique.

EAUX SALINES PURGATIVES. — Ces eaux doivent leurs propriétés aux sulfates de soude et de magnésie qu'elles contiennent.

BAIN DE MER ARTIFICIEL. — Voy. p. 329.

Sedlitz (Bohême). Température 45 degrés centigr ; par litre, sulfate de magnésie, 8 gram.

Seidschütz (Bohême). Température froide; sulfate de magnésie, 20 gram. par litre.

Pullna (Bohême). Par litre, sulfate de magnésie, 33 gram.; sulfate de soude, 24 gram.

Friedhshall (Saxe). 25 gram. de chlorures et sulfates de soude et de magnésie par litre. Laxatives à la dose d'un verre, purgatives à trois verres.

Eaux iodées. — On trouve l'iode, à l'état libre (très rarement), à l'état d'iodure (généralement) dans les eaux d'Aix-la-Chapelle (Suisse), de Challes, d'Aix (Savoie), de Pougues (Nièvre), d'Asti (États sardes), de Castel-Novo, d'Acqui (Piémont), de Vittel (Vosges), de Lac-Villers (Doubs), d'Heilbrunn, de Kisingen (Bavière), d'Uriage (Isère), de Jeuzat (Allier), de Condillac (Drôme), de Saxon (Suisse), de Soultz-les-Bains (Bas-Rhin), de Gréoulx (Basses-Alpes), de Viterbe (États romains), d'Audinac (Ariège), de Nauheim (Hesse électorale), etc., etc.

Eaux arseniquées. — Celles de Cransac (Aveyron), de Bagnols (Lozère), de Hamman-Mescontine (Constantine), de Wisbaden (Nassau), de Jeuzat (Allier), d'Orezza (Corse), de Neyrac (Ardèche), etc., etc., contiennent des traces d'arsenic sous les états acide, métallique, salin, etc.

USAGES DES EAUX MINÉRALES. — Si l'usage des eaux minérales est une mode, un but de plaisir, d'agrément ou de promenade pour beaucoup de personnes, il est également, cela est incontestable, d'une ressource précieuse contre une foule de maladies chroniques. Mais pour qu'il en soit ainsi, pour que les malades trouvent dans ces agents naturels amendement ou guérison à leurs maux, il faut que le choix des diverses et nombreuses stations que nous avons énumérées soit indiqué avec discernement, avec sagesse, avec prudence. Des inconvénients graves, des dangers même, peuvent être la conséquence d'une prescription faite avec la légèreté coupable de ceux qui doutent de tout.

CHOIX DES EAUX. — Envoyer des malades aux eaux n'est donc pas chose indifférente; nous parlons des vrais malades. A ces derniers, atteints d'affections chroniques de la poitrine, on recommandera les établissements du Mont-Doré, de Bonnes, de Cauterets, etc. Les paralytiques iront à Bourbonne-les-Bains, à Bourbon-l'Archambault, à Balaruc, etc. A Vichy, on enverra les personnes ayant des engorgements du foie et des autres viscères abdominaux. La gravelle sera traitée avantageusement à Saint-Nectaire et à Contrexéville. Les névroses trouveront du soulagement à Saint-Sauveur, à Néris, à Ussat. Bains, Bagnère-de-Bigorre, Barèges, Bagnères-de-Luchon conviendront aux maladies de la peau; Pougues, Challes, Aix (en Savoie) à la scrofule; Bourbonne et Aix aux plaies d'armes à feu.

MODES D'ADMINISTRATION. — Les eaux minérales s'administrent *intus et*

extra, c'est-à-dire en boisson, sur la membrane muqueuse gastro-intestinale; en bains, en douches, en étuves sur l'appareil tégumentaire; en fumigations, inhalations sur les voies et organes respiratoires. Introduites dans l'estomac sous forme de boissons, tolérées par cet organe, traversant ensuite le reste du tube digestif, les eaux minérales exercent sur ces parties une action qui ne tarde pas à se propager dans le reste de l'économie. De là, une surabondance dans les sécrétions urinaire, cutanée et intestinale, ce qui fait dire que les eaux sont tantôt diurétiques, tantôt sudorifiques, tantôt purgatives. Appliquées à l'extérieur, les eaux minérales agissent de la même manière que sur l'estomac. La contiguïté de la peau et de la muqueuse gastro-intestinale, ou *peau interne*, rend parfaitement compte de ce même mode d'action.

L'action des eaux est-elle empêchée, arrêtée par quelques circonstances atmosphériques? cette action se manifeste-t-elle au début, pendant ou après la saison? Ces questions méritent d'être examinées.

Sous le rapport des influences atmosphériques, il est d'observation annuelle et très ancienne que les temps froids entravent l'efficacité des eaux minérales, que les temps chauds et secs l'activent et l'augmentent. Ces influences devront donc être prises en considération, ainsi que les suivantes. A l'approche des orages, quand l'atmosphère est chargée d'électricité, que les malades sont désagréablement impressionnés, qu'ils sentent leurs douleurs augmenter ou se renouveler, il sera bon de suspendre l'usage des eaux et de les remplacer par des boissons tempérantes, par des bains d'eau ordinaire.

Quant aux effets thérapeutiques des eaux minérales, les uns sont consécutifs, les autres sont tardifs; ces derniers sont le plus généralement observés. D'où la nécessité d'en avertir les malades, surtout ceux-là qui, pour la première fois, font usage de ce mode de traitement.

Les malades doivent encore être prévenus d'un autre fait, l'exaspération qui survient parfois, au début de la saison, dans les symptômes de l'affection pour laquelle ils sont venus chercher du soulagement. Mais cette exaspération n'est, le plus souvent, que passagère. Le calme reparait et relève le courage du malade. Celui-ci, alors, comprenant facilement les explications données par le médecin, achève la saison, quitte l'établissement, rentre chez lui avec l'espoir que bientôt les bons effets de la médication se manifesteront d'une manière notable. Il devra toutefois se préparer à l'heureux résultat qu'il attend en continuant, pendant un mois ou deux, le régime qu'il suivait à l'établissement des eaux, et en évitant l'usage de tout médicament actif.

CONTRE-INDICATIONS DES EAUX MINÉRALES. — Les maladies aiguës, celles qui sont accompagnées d'irritation un peu vive ou d'un excès d'irritabilité, sont des contre-indications à l'emploi des eaux minérales. Les mêmes agents médicamenteux sont également nuisibles aux personnes sanguines et plétho-

riques, à celles qui sont prédisposées aux congestions cérébrales, qui ont eu plus ou moins souvent des hémoptysies. Enfin, les inflammations du cerveau ou de ses enveloppes, l'épilepsie, les anévrysmes du cœur ou des gros vaisseaux, les suppurations internes, les épanchements sanguins ou séreux dans les cavités, les dégénérescences squirreuses ou cancéreuses sont des états pathologiques qui s'opposent à la médication hydrominérale.

Hygiène des buveurs d'eau minérale. — Les eaux sont bues à la source. Le premier verre est pris à jeun, à la pointe du jour, dans la belle saison. Chaque verre doit contenir à peu près 125 à 180 grammes de liquide. Le nombre de verres est subordonné à la tolérance de l'estomac, et chaque dose est séparée par un intervalle de quinze à trente minutes. Cet intervalle est rempli par une promenade modérée et agréable. L'eau est bue pure ou coupée selon qu'elle ne pèse pas, qu'elle passe bien. Le second, le troisième, le quatrième verre, etc., ne sont pas toujours pris. Les envies de vomir, le mal de tête, consécutifs à l'ingestion du premier verre, doivent faire reculer le moment de prendre le second. Dans ce cas encore, on diminuera la quantité du second verre.

Le déjeuner sera pris une heure ou deux après le dernier verre d'eau, quand l'estomac sera libre et dispos pour les aliments solides.

A l'époque menstruelle et pendant sa durée, les femmes cesseront l'usage des eaux.

Hygiène du baigneur. — Les soins à observer pendant l'usage des bains ordinaires se représentent ici avec toute leur exigence ; il s'agit, en effet, d'un sujet malade. Une grande fatigue, la sueur sur le corps, un repas récent, sont des indications de s'abstenir du bain pendant tout le temps nécessaire à la diminution de la fatigue, à la disparition de la sueur, à la digestion complète du dernier repas : ce temps peut être de deux à quatre heures.

Les bains sont *chauds* ou *froids*. La température des premiers doit être inférieure à celle du corps (25 à 30 degrés centigr.). Le malade doit y descendre petit à petit, y rester peu de temps (quinze à vingt minutes ; le bain tempéré 20 à 25 degrés centigr., peut durer une heure et plus), Il ne doit pas rester seul dans son cabinet. Une syncope, occasionnée soit par l'odeur ou la vapeur du liquide minéral, soit par un moment de faiblesse spontanée, peut l'exposer à couler dans le bain et périr par submersion.

Les bains sont ordinairement pris le matin, de bonne heure ; un seul suffit chaque jour. Le premier verre d'eau de la matinée peut être bu aussitôt l'entrée dans le bain. •

Les bains froids (12 à 15 degrés centig.) peuvent être pris, à plusieurs fois, dans le cours de la journée. Ils doivent être de courte durée (cinq à dix minutes), surtout chez les personnes nerveuses et irritables. Du mouvement, de l'agitation sont nécessaires pendant leur durée.

La sortie des bains demande les précautions suivantes : s'essuyer avec du

ling sec non chauffé; se couvrir de vêtements plutôt chauds que légers, et se livrer à un exercice modéré.

Accidents qui peuvent survenir pendant l'usage des eaux minérales. — La fièvre est un des premiers accidents de l'usage des eaux minérales; heureusement que cet accident est peu grave. Il est même nécessaire; il devient alors une preuve de l'action du liquide minéral sur l'économie malade. Toutefois, sa période ou sa durée exige un peu de repos, un régime doux et la suspension de l'eau, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur.

Mais il y a des accidents plus graves; ce sont ceux qui résultent de l'abus des eaux minérales, abus qui prend naissance, et dans le désir qu'ont les malades de guérir promptement, et dans l'erreur où ils sont presque tous de croire que dans toute médication la guérison se fait d'autant moins attendre que l'on prend davantage de médicaments.

Les accidents qui viennent après la fièvre sont les suivants: douleur épigastrique, anxiété générale, embarras gastrique, rougeur de la langue, sécheresse de la peau, petitesse et fréquence du pouls. A ces accidents on oppose le repos, la diète, les boissons acidules, et parfois, mais rarement, les émissions sanguines.

Des phénomènes dyspeptiques, gastralgiques, se manifestent-ils: topiques chauds sur l'épigastre; boissons diffusibles, toniques (tilleul, oranger, café, etc.).

Y a-t-il des vomissements, de la diarrhée, des signes d'une phlegmasie quelconque: suspension complète de la médication minérale; s'en tenir aux adoucissants, à l'expectation ou à la médecine des symptômes.

Un exanthème miliaire a-t-il lieu: respecter cet incident, indice d'un prompt soulagement, sinon de la guérison.

Précautions à prendre après l'usage des eaux minérales. — Un purgatif est-il nécessaire comme traitement final par les eaux minérales? Non, si les fonctions digestives se font bien, si l'appétit est bon, si aucun excès n'a été commis. Dans les cas contraires, la médication évacuante ou toute autre peut être utile.

Le malade ne doit quitter la station que quelques jours après la fin de son traitement. Il devra se rendre chez lui à petites journées, sans fatigue, et monter en voiture les jours où la chaleur de l'atmosphère sera plutôt tempérée que trop élevée. Rentré dans sa famille, il suivra encore pendant quelque temps, un mois par exemple, le régime qui lui était prescrit pendant son séjour aux eaux. Ces précautions, déjà indiquées en parlant des effets négatifs du traitement minéral à son début, contribueront à la manifestation de l'amendement de la maladie, prépareront, pour l'année suivante, un soulagement plus grand, et peut-être la guérison.

des maladies (par l'eau chaude), **hydropathie**, **hydrothérapie**, **hydrothérapeutique** (traitement des malades par l'eau froide). Cette méthode de traitement est due à un simple paysan des environs de Vienne, à Priesnitz; elle repose sur ce principe : que toutes les maladies sont déterminées par des humeurs viciées, retenues à l'intérieur du corps; qu'il suffit d'une sudation convenable pour en opérer l'expulsion. Quoi qu'il en soit de cette manière de voir, voici comment on procède dans l'application de la méthode.

Journée du malade. — A quatre heures du matin, en été, à cinq heures, en hiver, le malade est réveillé et mis au maillot sec. Trente, quarante ou soixante minutes après, la sueur paraît à la poitrine et à l'abdomen, puis sur tout le corps. On ouvre les fenêtres de la chambre; tous les quarts d'heure le malade boit un demi-verre d'eau froide. La sueur devient de plus en plus abondante. Une ou deux heures après, les jambes du malade sont dégagées, des sandales sont mises aux pieds, et le malade va au bain. Là, il se dépouille de son maillot, il mouille ses mains et sa poitrine avec de l'eau froide et se jette dans le bain, où il ne reste qu'une ou deux minutes, en s'agitant et se remuant beaucoup. Sorti du bain, sa peau est rouge, un nuage épais l'enveloppe (effet de la vaporisation de l'eau), un bien-être notable se manifeste en lui. Essuyé fortement, il s'habille à la hâte et va faire une promenade de une heure à une heure et demie, promenade pendant laquelle il boit de six à huit verres d'eau fraîche et pure.

A huit heures, le malade déjeune avec un verre de lait froid et un morceau de pain bis. Il satisfait son appétit, c'est-à-dire qu'il recommencera si besoin est. Après le déjeuner, il fait une nouvelle promenade d'une heure. A onze heures, on le deshabilie, on lui jette sur le corps un drap mouillé, mais tordu, et on le frictionne fortement sur toutes les parties du corps. Après cinq à dix minutes de frictions, le corps est essuyé avec un drap sec. Tous les vêtements sont remis, et le malade sort et se promène dans sa chambre.

A une heure le dîner a lieu, en réfectoire ou en commun. Une soupe, un plat de viande, des légumes, des fruits de la saison, de l'eau claire et en abondance complètent le menu de tous les jours. La nature des mets peut varier, mais le nombre est à peu près constant. Après le dîner, qui peut durer une heure ou une heure et demie, le malade fait une nouvelle promenade.

Entre trois et quatre heures, une douche est donnée. Le filet d'eau, tombant d'un point plus ou moins élevé, n'a guère plus de deux ou trois doigts de diamètre. La douche dure quatre ou cinq minutes. Le malade s'essuie, s'habille, met la ceinture abdominale, court à sa chambre prendre, jusqu'à sept heures, un repos dont il a besoin. Enfin, l'heure du souper est arrivée. Ce repas ressemble à celui du matin : du lait froid et du pain bis. Le lendemain, même traitement, mêmes promenades, mêmes repas.

Boissons. — La dose de l'eau froide à boire, pour chaque malade, est de deux à huit et quarante verres par jour, y compris la boisson des repas. Les

Sujets adultes supportent mieux ce régime aqueux, sorte de bain interne que les jeunes gens et les vieillards. Les sanguins, les bilieux, les personnes robustes supportent facilement le régime ci-dessus et digèrent une grande quantité d'eau ; les lymphatiques ne sont pas dans des conditions aussi favorables.

Bains. — La température varie entre 6 et 8 degrés centigrades. Il n'est pas rare de voir des malades aimer à briser la glace et à se plonger tout de suite dans l'eau sans les précautions que voici et que prennent quelques personnes : se mouiller préalablement la face et la poitrine avant de se jeter dans le bain.

La durée de chaque bain est de cinq à six minutes, et quelquefois moins. Une fois dans l'eau, il faut sans cesse s'agiter et se frotter. A la sortie du bain, il faut s'essuyer rapidement et fortement, s'habiller chaudement et se promener avec vitesse. Pas de refuge dans un appartement chaud ; pas de courant d'air dans le même appartement. Ne boire qu'après la réaction opérée, qu'après la sudation rétablie sous l'influence des mouvements incessants, des frictions, du massage.

Le *demi-bain froid* n'a pas plus de 6 à 10 degrés centigrades ; sa durée est d'un quart d'heure au plus.

La température du *bain de siège* sera très basse quand le bain devra agir comme tonique ; sa durée sera de huit à dix minutes. Doit-il agir comme déplétif des parties supérieures du corps : sa température sera de 12 degrés centigrades, et sa durée de vingt-cinq à 30 minutes. Il sera tiède dans les cas d'affection de vessie, de diarrhées chroniques. Enfin, il devra marquer 16 degrés centigrades s'il s'agit de phlegmasies chroniques des intestins, de la vessie ou de leurs annexes, et sa durée sera de une, deux ou trois heures.

Bains de jambes. — 15 à 16 degrés centigrades ; plusieurs heures de durée ; emmaillotement des jambes en sortant du bain.

Bains de la plante des pieds. — Mode de révulsion plus énergique que le bain de pied ou pédiluve ordinaire.

Bains partiels de la tête. — Immersion de la partie postérieure ou latérale de la tête dans un vase contenant de l'eau froide. Excellent révulsif dont la durée varie entre quinze et vingt minutes, et que l'on conseille dans les maladies anciennes et rebelles des yeux.

Douche froide. — Un exercice convenable, mais sans sueur et sans fatigue, une digestion complète, doivent précéder l'application de la douche. Le malade sera complètement deshabillé et placé, à l'abri des courants d'air, au-dessous de la chute d'eau. Celle-ci devant inonder tout le corps (*douche générale*), l'eau sera reçue sur les mains formant casque au-dessus de la tête. Le liquide ne sera donc immédiatement réparti que sur le cou, le dos, les bras. Des frictions aideront à l'action de la colonne d'eau. La douche ne durera

pas plus de dix à douze minutes. Elle frappe en *jet* ou en *nappe* selon la surface à atteindre.

Frictions avec le drap mouillé. — Avec un drap de lit ordinaire, plié en cinq ou six doubles dans sa longueur, plongé dans l'eau froide, tordu pour en faire sortir une certaine quantité de liquide, le malade, tout nu et aidé d'un garçon de bain, fait, sur toute la surface de son corps, des frictions plus ou moins fortes en commençant par la face, la poitrine, les membres, etc. Chaque friction peut durer cinq ou quinze minutes.

Maillot humide ou enveloppement humide. — Ce mode hydrothérapique ne convient qu'aux malades supportant mal le contact de la laine, qui suent difficilement, dont la peau est sèche et rude. Voici en quoi il consiste : deux ou trois couvertures de laine sont placées sur un lit jusqu'à la hauteur de l'oreiller ; un drap de lit mouillé et fortement tordu les recouvre. Le drap ne descend que jusqu'aux pieds, parties du corps qui se réchauffent difficilement ; mais il dépasse la tête et sert à la couvrir, avec la précaution, toutefois, de placer entre lui et la tête un linge fin, double et sec. Emmaillotté dans ces différents tissus, le malade éprouve un froid qui ne dure guère plus de dix minutes. Au bout d'une heure le drap est sec et la sueur commence. De l'eau fraîche est avalée par le malade au moment où il sort du maillot pour aller se jeter dans un bain froid. Les fenêtres de la pièce où l'on opère ont quelquefois besoin d'être entr'ouvertes.

Maillot sec ou enveloppement sec. — Le malade, nu ou en chemise, est enveloppé dans une couverture de laine, comme certaines nourrices le font encore pour les nouveau-nés. Les jambes et les cuisses sont entourées séparément, et, sur les pieds, la couverture est également et séparément relevée. Le cou est enveloppé aussi, mais sans être serré. La tête reste nue et libre. Une deuxième, une troisième couverture de laine sont placées comme la première, mais sans que les jambes en soient séparées.

Après une heure d'immobilité de la part du malade la sueur apparaît. Celle-ci peut être activée si les frictions sont pratiquées sur le tronc et les jambes par une main étrangère. A ce moment, on ouvre une fenêtre pour faire respirer au malade de l'air frais et pur. Tous les quarts d'heure on lui donne à boire un demi-verre d'eau froide. La sueur augmente, et cela à tel point, que les draps en sont traversés, le plancher de la chambre inondé.

La sudation, accompagnée de la coloration de la face, de l'injection des yeux, de l'accélération et de la fréquence du pouls, peut durer une, deux et quatre heures, selon les forces des malades. Quelques-uns même de ces derniers supportent deux fois la même opération.

Ceinture ou topique humide. — Pour l'homme adulte ce topique consiste en une pièce de linge de 2 mètres à 2 mètres $1/2$ de long, de 1 mètre de large, repliée trois fois sur elle-même dans le sens de sa longueur et appliquée autour de l'abdomen après avoir été plongée dans l'eau froide et à moitié

tordue ou fortement exprimée. La partie la plus chargée d'humidité doit être appliquée la première et faire le tour du ventre. La sensation de froid est rapide ainsi que le développement de la chaleur. Dans la fièvre typhoïde, où ce mode de traitement compte des succès, on renouvelle l'opération toutes les heures, et il est rare que le météorisme, quelque grand qu'il soit, que la chaleur abdominale, parfois excessive, ne cèdent pas promptement. Dans les affections chroniques de l'abdomen, la ceinture est renouvelée trois fois par jour.

Compresses. Frictions. Fomentations. — Modes divers de l'application de l'eau froide au traitement des maladies aiguës ou chroniques, mais maladies dont l'élément inflammatoire fait partie, et où la nature permet une réaction facile ou une crise. Là où ces conditions ne se trouvent pas, là où il y a dégénérescence des tissus, épuisement de l'organisme, l'hydrothérapie n'est plus applicable. Elle ne l'est pas non plus chez les sujets atteints d'affections chroniques des poumons et du cœur, de cancer, d'hydropisies symptomatiques, de maladies nerveuses avec altération du cerveau ou de la moelle. Les dartres sont réfractaires à la même méthode, ou du moins elles reparaissent après avoir cédé. Les vieillards et les enfants ont à redouter les effets par trop sédatifs du froid continu ou souvent renouvelé sur la peau. Les sujets lymphatiques, irritables, supportent difficilement les douches, le contact de la laine. Mais les maladies chroniques de l'estomac, la scrofule, les engorgements du foie, les angines, le rhumatisme, la goutte, les érysipèles, les contusions, les ophthalmies, beaucoup de phlegmasies aiguës et spontanées, la syphilis qui a résisté au mercure, sont susceptibles d'être guéries par l'hydrothérapie.

Sudorifiques ou diaphorétiques. — Acétate d'ammoniaque, Ammoniaque liquide, Bardane (racine), Bois sudorifique, Bols, 335. Bourrache (feuilles), Canne (racine), Carbonate d'ammoniaque, Douce-amère (tiges), Émulsions, 117. Esprit de mindédérus, Gaïac (bois râpé), Hydrochlorate d'ammoniaque, Hyposulfite de soude, Mixtures, 372. Patience (racine), Pensée sauvage (sommités fleuries), Phosphate d'ammoniaque, Potions, 117, 335. Salsepareille (racine), Saponnaire (feuilles), Soufre sublimé, Squine (racine), Sureau (fleurs), Tisane, 372, 652. Vinaigre étendu d'eau.

STIMULANTS SPÉCIAUX DES ORGANES GÉNITAUX (aphrodisiaques).

Cantharides et quelques-unes de ses préparations, phosphore, stimulants généraux.

Le nom et les qualités toxiques des deux premières substances indiquent suffisamment au praticien les soins et les précautions à apporter dans leur emploi comme aphrodisiaques.

STIMULANTS SPÉCIAUX DE L'APPAREIL UTÉRIN (emménagogues). — Trois genres d'emménagogues sont distingués dans la science; les *emménagogues indirects*

ou ceux qui n'agissent sur l'utérus qu'après avoir reconstitué, corroboré l'économie délabrée, affaiblie; tels sont les ferrugineux, les aliments fortifiants, une bonne hygiène; les *emménagogues directs* ou *proprement dits*, tels sont le safran, l'armoise, l'absinthe; les *emménagogues abortifs* qui sont la rue, la sabine, l'ergot de seigle, les drastiques.

Appliquée dans l'état de grossesse, la médication emménagogue, l'abortive principalement, devient passive de la justice et de la rigueur des lois. Elle est, de plus, dangereuse et souvent mortelle pour les personnes qui s'y soumettent.

Formules emménagogues. — Mixture, 353. Potion, 353. Poudre, 353. Vin, 727.

STIMULANTS TÉTANIFIANTS. — Médicaments (noix vomique et ses préparations) dont l'usage et les doses réclament la plus grande circonspection de la part du praticien.

STIMULANTS RÉVULSIFS. — Les *révulsifs* ou *dérivatifs*, ces deux expressions peuvent être considérées comme synonymes, sont des médicaments doués de la propriété de rompre la tendance des fluides à se porter vers un point de l'organisme actuellement frappé, soit d'une affection aiguë, soit d'une affection chronique.

La saignée serait un agent de révulsions dans les inflammations, les *rubéfiants*, les *vésicants*, les *cautérisants* ou *caustiques* (division des révulsifs), la cautérisation, les purgatifs, seraient les révulsifs applicables aux cas pathologiques chroniques.

RUBÉFIANTS. — Médicaments qui provoquent ou déterminent la rubéfaction de la peau. On emploie sous cette dénomination les substances, produits et moyens suivants :

Bains alcalins, 21, 139. Bains sinapisés, 449.

Emplâtre de croton.

Emplâtre diachylon..... 100 gram.
Huile de croton..... 20 gram.
Mêlez à une douce chaleur.

Emplâtre de poix de Bourgogne.

Poix de Bourgogne étendue à chaud,
sur un morceau de toile.

Emplâtre stibié.

Emplâtre de poix de Bourgogne saupoudrée, par une certaine pression avec les doigts, de quelques grammes (3 à 6) de tartre stibié.

Farine de moutarde, Huile de croton, Liniment hongrois, 199.

Liniment irritant.

Huile de croton..... 1 gram.

Huile blanche..... 60 gram.

Mêlez et agitez chaque fois.

Pommade rubéfiante.

Poudre de cantharides.	} De chaque.	
Camphre.		5 gram.
Axonge balsamique.		40 gram.

Mélez à chaud. — 1 à 3 grammes en frictions.

Sinapisme ordinaire.

Farine de moutarde nouvellement préparée et privée de son huile fixe, à l'aide de l'expression, quantité suffisante délayée dans quantité suffisante d'eau tiède.

Autre. Très actif ou animé.

Sinapisme préparé comme ci-dessus	250 gram.
---	----	-----------

Incorporez :

Ail épisté.....	} De chaque.	
Poivre en poudre.....		15 gram.
Ammoniaque liquide.....		20 à 30 gout.

Autre.

Farine d'orge torréfiée...	500 gram.
Vinaigre très fort.. ..	125 gram.
Blanc d'œuf.....	185 gram.

Mélez. Étendez sur un linge, et saupoudrez avec :

Poivre noir en poudre ..	60 gram.
--------------------------	----------

Autre, beaucoup plus doux.

Sinapisme ordinaire	125 à 250 gram.
---------------------	-----------------

Incorporez, selon les indications :

Cataplasme de farine de lin	30 à 60 gram.
-----------------------------------	---------------

Les sinapismes s'appliquent à nu ou entre deux linges, à la plante des pieds, sur le cou-de-pied, aux mollets, aux cuisses, etc. Le temps pendant lequel ces topiques doivent séjourner sur les parties varie de deux à quatre heures, mais il ne faut pas toujours autant de temps pour que leur effet (la rubéfaction) soit produit. Une demi-heure, une heure suffisent quelquefois. Il est prudent de surveiller le mode d'action de ces médicaments, afin de ne pas en trop prolonger l'application. Enfin, il ne faut pas toujours attendre que la rougeur des parties soit développée pour enlever un sinapisme, car il arrive quelquefois que ce premier effet du topique n'a lieu que quelques temps après qu'il a été retiré.

VÉSICANTS OU ÉPISPASTIQUES. — Médicaments qui produisent des ampoules à la peau, et par suite des plaies dites *vésicatoire*, *caulère*, ou *séton*, suivant l'indication à remplir, suivant le moyen employé pour établir la vésication.

Les vésicants proprement dits sont : les cantharides et leurs préparations (*emplâtres*, *pommades*, *onguents*, etc.), l'écorce de garou, l'eau bouillante, etc.

VÉSICATOIRES. — On donne indifféremment le nom de *vésicatoire* à la plaie formée par le vésicant, et au vésicant lui-même.

Les vésicatoires sont des agents thérapeutiques auxquels on a très souvent recours et qui, dans des mains habiles, constituent des remèdes vraiment héroïques.

Le vésicant, dont on se sert habituellement pour établir un vésicatoire, est la préparation pharmaceutique connue sous le nom d'*onguent épispastique solide*, autrefois *emplâtre épispastique*, étendue en quantité suffisante sur un morceau de peau ou de toile, de forme et de grandeur déterminées par le médecin, et saupoudrée de cantharides pulvérisées. Une fois ce vésicant pré-

paré, et la partie du corps, désignée préalablement par le médecin, disposée convenablement, c'est-à-dire lavée, rasée, frictionnée avec la main afin de rubéfier davantage le tissu cutané, on place le topique, et on le maintient à l'aide d'une compresse pliée en quatre et un bandage convenablement serré. On peut encore se servir de bandelettes de diachylon gommé posées en croix par-dessus le vésicant et la compresse. Au bout de douze à quinze heures l'effet est produit ; alors on procède à la levée du vésicant qui est partagée en deux temps, l'enlèvement de la pellicule et le pansement de la plaie. La pellicule s'enlève à l'aide d'une pince à pansement, après avoir préalablement vidé l'ampoule de la sérosité qu'elle contient. Les premier, deuxième et troisième pansements consistent à appliquer sur la plaie, dont on essuie les bords avec un linge fin, du beurre frais ou du cérat étendu sur une feuille de poirée bien tendre, et dont on a aplati les côtes avec un verre que l'on roule par-dessus.

Si le vésicatoire doit être permanent, il faut remplacer le topique gras par les graisses épispastiques qui, renouvelant tous les jours l'irritation de la plaie, la rendent capable de former du pus, et de faire le pansement comme à l'ordinaire. Ainsi on étend sur un morceau de linge fin une quantité suffisante de graisse épispastique pure ou mitigée avec un corps gras quelconque, selon que l'irritation est plus ou moins vive ou trop douloureuse ; on garantit les bords de la plaie ou on les empêche de s'étendre davantage, en les recouvrant d'un cercle de papier brouillard enduit de cérat ; on place le topique, on met par-dessus une compresse, et on maintient le tout avec une bande roulée ou une plaque en caoutchouc.

Si le vésicatoire ne doit agir que comme révulsif, s'il doit être *volant*, comme on le dit ordinairement, le pansement est plus simple : on se contente de crever l'ampoule, de laisser la sérosité s'écouler, et on applique par-dessus une feuille de poirée graissée de beurre ou de cérat, et maintenue à l'aide d'une compresse et d'une bande roulée. Le même vésicatoire peut servir plusieurs fois ; il suffit de le laver, de graisser sa surface avec un peu d'huile, et de le réappliquer.

Les vésicatoires ne doivent être lavés que fort rarement, essuyés par pression et non par frottement. On les panse une fois par jour en automne, en hiver et au commencement du printemps, deux fois en été, et le matin préférablement. Au surplus, ces règles ne sont pas absolues ; elles sont subordonnées à la quantité de pus, à la chaleur du jour, etc.

On a proposé et employé avec succès le coton cardé pour panser les vésicatoires dont la suppuration est extrêmement abondante. Cette substance est préférée à tout autre corps, par les Anglais, surtout dans le pansement des blessures.

Quand le vésicant ne produit pas son effet, ce qui arrive quelquefois, il faut en appliquer un second, mais plus actif. Quand il ne peut durer plus de douze

à quinze jours sans se couvrir de peaux blanches, épaisses, au lieu de supprimer, il faut le supprimer ou le transformer en cautère, surtout si la santé du malade nécessite la présence et l'entretien d'un exutoire. Quant aux engorgements qui surviennent quelquefois dans les parties voisines des vésicatoires, aux douleurs excessives qu'ils causent aux malades, à l'accroissement ou à la diminution de leur circonférence, etc., etc., c'est à la sagacité du praticien à trouver les remèdes convenables.

La transformation d'un vésicatoire en cautère est extrêmement simple : il suffit de placer au centre de la plaie, sur le linge qui la recouvre et qui est percé d'un trou à son milieu, un pois d'iris d'un volume plutôt plus fort que pas assez, du n° 10 ou 12, par exemple ; de placer sur celui-ci un corps quelconque un peu dur, comme un petit morceau de carton léger ou une carte pliée en deux, et de serrer un peu l'appareil. L'opération inverse, c'est-à-dire le changement d'un cautère en vésicatoire, est aussi facile : on met par-dessus le pois quantité suffisante de graisse épispastique forte, afin d'en agrandir la surface ; et lorsque celle-ci est suffisamment accrue, on ôte le pois et on panse comme pour un vésicatoire.

Emplâtre de cantharides.

Pois-résine.....	} De chaque, 125 gram.
Axonge.....	
Cire jaune.....	
Cantharides en poudre..	

Mêlez avec soin. — On étend cette masse emplastique sur de la peau blanche, on saupoudre de cantharides, et on a le vésicatoire le plus employé. Il est d'une sage précaution de mêler aux cantharides une certaine quantité de camphre en poudre afin de ménager la susceptibilité des voies urinaires.

Emplâtre vésicatoire anglais.

Cantharides, axonge, emplâtre de cire

Liquide vésicant ammoniacal, 294.

Mouches de Milan.

Pois-résine.....	} De chaque, 250 gram.
Cire jaune.....	
Poudre de cantharides..	
Térébenthine.....	50 gram.
Essence de lavande....	} De chaque, 5 gram.
Essence de thym.....	

Mêlez le tout par liquéfaction et étendez sur du taffetas.

de chaque parties égales. Mêlez. Cet emplâtre n'a pas besoin d'être recouvert de poudre de cantharides.

Extrait acétique de cantharides.

Cantharides.....	40 gram.
Acide pyroligneux.....	10 gram.
Alcool.....	160 gram.

Faites digérer au bain-marie à une température de 40 à 50 degrés ; passez avec expression ; distillez ; évaporez à une douce chaleur. On obtient un produit d'une consistance butyreuse qui peut remplacer le vésicatoire Trousseau.

Papier caustique (Vée).

N° 1.	
Cantharides.....	620 gram.
Axonge....	4 kilogram.
Cire très blanche....	2 kilogram.
N° 2.	
Cantharides.....	1 kilogram.
Onguent de morelle.	8 kilogram.
Cire blanche.....	2 kilogram.

N° 3.

Cantharides.....	1500 gram.
Axonge colorée par l'orcanette.....	8 kilogram.
Cire blanche.....	2 kilogram.

On met les cantharides en poudre grossière dans une bassine avec suffisante quantité d'eau pour qu'elles y baignent largement; on ajoute l'axonge; on chauffe jusqu'à l'ébullition; on entretient cette dernière d'une manière modérée pendant une heure, en agitant continuellement la masse; on laisse refroidir dans la bassine même, et l'on sépare ensuite la graisse cantharidée et fixée à la surface du marc liquide qui s'est déposé au fond, et que l'on rejette.

On fait fondre ensuite, sans eau, la graisse cantharidée, et l'on coule à travers un linge dans un bain-marie d'étain. On ajoute la cire, et l'on chauffe pendant deux ou trois heures pour opérer la fusion de cette dernière et une complète défécation de la masse que l'on gratte après le refroidissement pour la séparer du dépôt formé.

Cette masse est étendue sur du papier blanc, sans colle, très fin et très lisse. A cet effet, on plonge le papier disposé ou découpé en bandes plus ou moins larges, dans la masse liquéfiée, et en retirant le papier, on le fait passer entre deux lames ou baguettes de fer polies et un peu chaudes.

Pommades épispastiques diverses, 295. *Pommade épispastique jaune* (cantharides en poudre 125. Graisse de porc, 1680. Cire jaune, 250. Curcuma pulvérisé, huile volatile de citron, de chaque 8 grammes, mêlez à chaud).

Pommade épispastique verte. (Poudre de cantharides, 32. Onguent populéum, 875. Cire blanche, 125. Mêlez à chaud).

Pommade vésicante ammoniacale ou *Pommade de Goudret*, 294.

Taffetas vésicant.

Poudre de cantharides. . . 1000 gram.
Éther sulfurique, quantité suffisante.

Après quelques jours de macération, distillez au bain-marie, pour obtenir une huile épaisse très vésicante. Prenez alors :

Huile de cantharides. 125 gram.
Cire jaune..... 250 gram.

Faites fondre à une douce chaleur; étendez sur une toile cirée.

On applique ce taffetas immédiatement sur la peau. L'action est rapide.

Vésicatoire avec l'écorce de garou, 294.

Vésicatoire Bretonneau.

Poudre de cantharides. . . 100 gram.

Huile d'olives, quantité suffisante pour obtenir une pâte molle que vous conser-

vez dans un pot et que, pour les besoins, vous étendez, en une couche peu épaisse, sur du sparadrap taillé et préparé d'avance.

Vésicatoire extemporané, 361. Vésicatoire de Guépin, 294.

Vésicatoire perpétuel de Janin.

Mastic.....	} De chaque,	
Térébenthine.....		90 gram.
Cire.....		30 gram.

Faites liquéfier, et ajoutez :

Cantharides en poudre fine.	36 gram.
Euphorbe pulvérisée	15 gram.

Vésicatoire Trousseau.

Imbibez avec l'extrait éthéré de cantharides un papier joseph de la grandeur et de la forme du vésicatoire que vous voulez établir; évaporez en consistance sirupeuse; appliquez sur une rondelle de sparadrap dont les bords dépassent

sent un peu la rondelle de papier joseph. Sept à dix heures après l'application, l'épiderme est soulevé.

Vinaigre cantharidé anglais.

Cantharides 50 gram.
Euphorbe 10 gram.

Faites digérer huit jours dans :
Acide acétique. 150 gram.

Passez avec expression, filtrez. Taillez un morceau d'amadou imbibé de ce vinaigre, appliquez sur la peau : la vésication est rapide.

SÉTON. — Le séton, que nous plaçons à la suite des vésicants, comme moyen de transition aux cautérisants, n'est autre qu'une bandelette de linge effilée sur ses bords et passée à travers nos tissus pour y produire une exsudation suppurative, déplétive ou révulsive. Le séton peut être placé dans toutes les parties charnues du corps, mais c'est surtout à la nuque qu'on l'établit le plus souvent. C'était là le lieu d'élection pour Ambr. Paré quand il avait à combattre l'épilepsie et des ophthalmies chroniques rebelles.

Le séton s'établit de la manière suivante : on pince longitudinalement les téguments avec les doigts ; on confie le pli qui en résulte à un aide qui doit le tenir le plus soulevé possible, et on traverse le tout avec une lancette, un bistouri ou une aiguille à séton, entraînant avec elle la bandelette de linge, effilée et préalablement enduite d'un corps gras, afin de rendre son passage moins douloureux et faciliter l'établissement de la suppuration. Le surplus de la bandelette, qui ne doit être graissé de cérat ou d'un corps excitant quelconque, qu'à chaque pansement et dans une longueur égale à celle qu'on retire, est roulé et placé de manière à ne point être sali par le pus. Tous les jours, on retire la partie qui a séjourné dans la plaie ; on la coupe, et on continue ainsi jusqu'à ce que la totalité de la bandelette ait successivement passé par la plaie. Quand on veut renouveler la bandelette, il suffit de coudre une des extrémités de la nouvelle à la portion restante de l'ancienne.

CAUSTIQUES OU CAUTÉRISANTS. — Médicaments doués de la propriété de s'unir aux tissus animaux, de les désorganiser, de les transformer en eschares plus ou moins profondes.

Les principaux caustiques sont, par ordre alphabétique, les substances et produits chimiques et pharmaceutiques suivants :

Acides minéraux, Azotate acide d'argent, 184. Arsénicaux et pâtes arsénicales, 151. Calorique accumulé.

CALORIQUE ACCUMULÉ. — Considéré comme agent stimulant, et appliqué à l'extérieur, le calorique est d'un emploi avantageux dans le traitement des maladies ; on s'en sert pour exciter l'organe cutané, pour développer le système capillaire sanguin, et pour produire, soit la *cautérisation*, soit la *vésication*, soit enfin la *rubéfaction*, selon que son action est plus ou moins forte.

Quand on veut employer le calorique comme rubéfiant ou comme excitant

de l'organe cutané et des tissus sous-jacents, on peut le faire agir sur une grande ou sur une petite surface. Dans le premier cas, on fait tomber sur le corps dépouillé de ses vêtements, et plus ou moins rapprochés, les rayons solaires ou la flamme d'une substance très combustible ; dans le second, on concentre les rayons solaires sur la partie circonscrite de la peau, en les faisant converger à l'aide d'un verre lenticulaire ; ou bien on approche de la partie un charbon allumé ou un fer rouge. Le premier de ces deux modes d'excitation a été employé avec succès par les docteurs Lapeyre et Lecomte, contre les ulcères atoniques, cancéreux, etc. ; le second est le remède vulgaire des érysipèles connus sous le nom d'*engelures*, et, selon le docteur Faure, un excellent moyen de traiter les dartres ulcéreuses, les contusions, les ecchymoses, l'anthrax bénin, etc.

Le *cautère objectif*, ou présentation d'un fer chauffé au rouge ou au blanc à une certaine distance de la partie malade, était préféré par le célèbre Percy (voir sa *Pyrotechnie chirurgicale*) au charbon allumé du docteur Faure, qui conserve moins sa chaleur, qui échauffe moins uniformément, et qui s'éteint promptement.

Cette manière d'employer le calorique, avec laquelle Percy guérissait les ulcères fongueux, les engorgements froids, les tumeurs indolentes, etc., etc., que l'on emploie contre les morsures d'animaux venimeux, la pustule maligne, etc., consiste à faire chauffer jusqu'au blanc un cautère en platine, à le tenir plus ou moins loin de la partie cautérisable, à le promener dans tous les sens, et à l'approcher peu à peu aussi près que le malade peut l'endurer.

Le docteur Mayor de Lausanne se sert de *marteaux*, dont les bouts sont plans et convenablement arrondis, et que l'on échauffe dans l'eau bouillante pour les appliquer ensuite sur le lieu à cautériser ; l'épiderme ne tarde pas à se soulever pour donner lieu à des phlyctènes.

Enfin, le cautère actuel, mode de dérivation par excellence, produisant sur tout l'organisme, non-seulement des effets physiques très prononcés, mais encore des effets moraux extrêmement remarquables, a été mis en usage, avec succès, dans le traitement de certaines névroses sympathiques, comme l'hystérie, l'épilepsie, etc.

Le cautère actuel est encore dit *transcurrent, inhérent et potentiel*. Dans le premier cas, on promène rapidement le cautère sur la surface du derme, en faisant sur celui-ci des raies variables dans leur marche, leur direction et leur longueur. Dans le second, ou *cautère proprement dit*, on applique directement, et une ou plusieurs fois, sur les tissus, le cautère rougi à blanc.

L'application des cautères soit actuels, soit potentiels, est soumise aux règles suivantes : 1° déterger avec soin la surface que l'on veut cautériser, et en absorber toute l'humidité ; 2° préserver les parties voisines de l'action du caustique, en les recouvrant d'un emplâtre agglutinatif ou de charpie ; 3° étancher le sang ou la sérosité qui s'écoule pendant la cautérisation ;

4° enfin, enlever avec soin soit avec de la charpie sèche, soit à l'aide de lotions répétées, les portions de caustique appliquées en excès ou devenues inutiles.

Nous avons vu comment on applique le *cautère actuel*, c'est-à-dire le fer, ou mieux le calorique accumulé ou condensé dans une tige de fer de forme, de longueur et de grosseur variables. Indiquons maintenant, comme complément du mode d'emploi de ces agents thérapeutiques, comment s'emploient les caustiques liquides et pulvérulents, quelle est leur étendue d'action, et comment doivent être pansées les plaies ou eschares qui en résultent.

Les caustiques liquides s'appliquent à l'aide de pinceaux imbibés. Les surfaces cautérisées sont recouvertes de linge fin, sec ou imbibé d'un liquide stimulant, afin d'entretenir l'irritation. Les pâtes cautérisantes s'étendent, en gâteaux plus ou moins épais et suffisamment larges, sur les surfaces que l'on veut détruire; enfin, les caustiques pulvérulents sont insufflés ou répandus, en une épaisseur variable, sur les parties malades. Dans les deux cas, une compresse et une bande roulée doivent maintenir les caustiques. Au bout de quelques jours, deux ou trois, il s'est formé une croûte plus ou moins épaisse sous laquelle on trouve une plaie vive et rose, des bourgeons charnus, déprimés, etc. Si cette plaie est peu douloureuse, on se contente de la panser avec un linge fin, troué et très légèrement graissé de cérat, avec de la charpie fine, une compresse carrée et un bandage roulé. Est-elle très enflammée, très douloureuse? on la couvre de fomentations, de cataplasmes émollients. Est-elle blafarde, indolente? on l'excite à l'aide d'un peu de digestif simple ou animé.

Le pansement des plaies dues aux caustiques liquides se fait de la même manière, après la chute de l'eschare, bien entendu. Celui des cautérisations transcurrentes est fait, les premiers jours, avec des flanelles sèches, des linges chauds et secs ou trempés dans le vin, pour entretenir la stimulation. Une fois l'inflammation déclarée, on a recours aux antiphlogistiques. L'action des caustiques et des cautérisations doit être surveillée par le médecin; elle donne souvent lieu à des accidents, surtout chez les sujets nerveux. Il faut aussi que le praticien n'oublie pas que toujours les effets produits, l'irritation particulièrement et ses conséquences, s'étendent au delà des parties touchées.

Cautère ou fonticule exutoire. — Le fonticule ou cautère exutoire est un petit ulcère dont on entretient l'irritation et la suppuration à l'aide d'un corps étranger, tel que le pois ordinaire ou la racine d'iris tournée en petite sphère, un globule de cire, etc.

Le cautère exutoire peut être établi sur toutes les parties du corps; cependant on évite le voisinage trop rapproché d'un os, d'un tendon, d'un gros vaisseau, d'un nerf, etc. Les lieux d'élection sont, pour le *bras*, l'enfoncement qui sépare du biceps l'angle inférieur du deltoïde; pour la *cuisse* (dans la partie inférieure et interne, au-dessus du genou), la dépression qui existe

entre le muscle vaste interne et le tendon du troisième adducteur ; à la *jambe* (au-dessous de la partie interne du genou), la dépression qui sépare le jumeau interne des muscles couturier, droit interne et demi-tendineux.

On établit les cautères par *incision* ou par *apposition*. L'incision consiste à faire avec une lancette une incision cruciale dans les parties molles, à placer tous les jours dans le milieu de la plaie un peu de charpie, et à remplacer cette dernière, quand la suppuration est établie, par un pois d'iris ou ordinaire, ou une orangette dite *pois d'orange*, ou enfin une boule de cire, dont le volume varie, et que l'on renouvelle au moins deux fois par jour pendant les grandes chaleurs. Quand on agit par apposition ou qu'on se sert de pierre à cautère, on applique sur la peau un morceau de diachylon troué dans son milieu ; on humecte un peu le vide ; on y dépose un petit fragment de potasse, et l'on recouvre le tout d'un autre morceau de sparadrap non troué. Au bout de deux à trois heures, on a une eschare dont on facilite la chute par des émollients, et dont on entretient la suppuration comme nous l'avons indiqué lorsqu'on opère par incision.

Là où est établi un cautère, existe une exaltation permanente des propriétés vitales, du gonflement, de la rougeur, de la chaleur et de la douleur ; sans cesse il découle de la surface de la plaie un fluide purulent, etc. Tous ces phénomènes sont-ils exagérés dans leur manifestation, on les réprime par des topiques émollients, adoucissants, narcotiques ou simplement sédatifs, ou par la suppression du cautère lui-même, si quelque danger était imminent.

POIS D'IRIS, POIS A CAUTÈRE. — Racine d'iris de Florence, ou orangettes desséchées et tournées convenablement, et destinées à être placées dans les cautères pour en dilater légèrement les chairs et entretenir la suppuration. Charrière en prépare avec de l'ivoire poli et rendu élastique ; il suffit de les laver, de les broser, pour s'en servir plusieurs fois.

Les pois ordinaires, la cire blanche ou jaune roulée en sphères plus ou moins grosses, peuvent remplir le même objet. Enfin, on prépare encore dans le même but, dans quelques pharmacies, des pois épispastiques artificiels, composés avec différentes substances irritantes, telles que le garou, l'euphorbe, les cantharides, etc.

Les *pois suppuratifs* de Wislin, de Gray, ne sont autre chose que des orangettes macérées à plusieurs fois dans le soluté suivant : 1 partie d'extrait alcoolique d'écorce de garou, pour 4 parties d'alcool rectifié.

Les pois que l'on met dans les cautères sont percés d'un trou dans lequel on passe un petit bout de fil qui sert à les retirer quand on panse l'exutoire ; on les maintient en place à l'aide d'une feuille de lierre, *Hedera helix*, ou mieux à l'aide d'une feuille de papier ciré dit *papier à cautère*. Enfin, une compresse pliée en quatre, ou une plaque de cuir bouilli doit garantir la plaie des corps extérieurs ; des pressions, des contusions, etc.

Papier à cautère ou ciré

Cire blanche.	10 parties.	} De chaque,
Cétine.		
Résine élémi.	5 parties.	
Térébenthine fine.	6 parties.	

Faites liquéfier ces substances ; passez à travers un linge, et coulez sur des feuilles de papier lissé placées entre deux règles du sparadrapier.

Ce papier est préférable aux feuilles de lierre, que l'on ne peut pas toujours se procurer, qui se dessèchent, se rident

sur la peau des malades, et causent quelquefois de la douleur.

On peut le remplacer par la toile de mai dont nous donnons la formule.

Toile de mai.

Cire blanche.	150 gram.	} De chaque,
Graisse populinée.		
Huile d'amandes douces.	50 gram.	

Mélez par liquéfaction à une chaleur douce et coulez, après un certain degré de refroidissement, sur des bandes de toile de lin, de chanvre ou de coton.

Caustiques Canquoin, 151. — Filhos. — morphiné, 168. — safrané ou sulfo-safrané 152. — sodo-argentique (parties égales de nitrate de soude et de nitrate d'argent, fondues dans quantité suffisante d'eau et soumises à la fusion ignée). — Chlorure d'antimoine, d'or, de platine, de zinc (ce dernier est doué à un haut degré de la propriété de coaguler le sang); Crayons de Baral, 529.

Crayon caustique (Bonnafond).

Gomme adragante pulvérisée.	5 gram.
Poudre de charbon végétal.	15 gram.
Nitrate de potasse en poudre.	2 gram.

Mélez exactement, et avec quantité suffisante d'eau tiède, faites une pâte homogène, demi-solide, que vous trans-

formerez en cylindres de calibre différent et que vous ferez sécher à l'étuve ou au soleil.

Galvano-caustique (Jules Regnaud).

Action calorifère de la pile de Volta réunie à celle du cautère actuel dans le but d'entretenir le calorique latent de ce dernier.

MOXA. — Le mot *moxa* désigne en Chine et au Japon une bourre qui recouvre les tiges et les feuilles de l'*Artemisia chinensis*. En Europe, Percy et Sarlandière ont fait des moxas avec l'armoise commune, *Artemisia vulgaris*. Mais les meilleurs se font avec un tronçon de moelle de sureau, la mèche du canonier, le lin, le chanvre, le *Byssus cryptarum* qui croît sur les portes, les murs et les tonneaux des caves, le coton cardé, le duvet des feuilles d'armoise, etc. ; c'est ordinairement le coton cardé et nitré dont se sert. Pour cela, on fait avec du coton cardé et une bande de toile cousue autour du coton un cylindre solide de 15, 16 et même de 25 à 30 millimètres de diamètre. On divise ensuite ce cylindre en fragments de 12 à 15 millimètres de hauteur, que l'on conserve pour les usages de la chirurgie.

Pour poser un moxa, on applique une des extrémités du cylindre sur la partie que l'on veut cautériser, et on met le feu à l'autre. On laisse brûler la totalité du cylindre que l'on maintient fixe à l'aide d'une pince. On entretient la combustion en projetant sur le moxa une plus ou moins grande quantité d'air à l'aide du soufflet ou du chalumeau, et on garantit les parties voisines en les couvrant d'une large compresse mouillée.

Quand on veut éviter l'usage du soufflet, on se sert de moxas qui ont trempé pendant un certain temps dans un soluté concentré de nitrate de potasse ou de chlorate de potasse, et que l'on a fait sécher. Déjà Jacobson avait proposé, dans le même but, le soluté de chromate de potasse. Graaf employait les pains à cacheter trempés préalablement dans un mélange de 3 parties d'essence de térébenthine et 1 partie d'éther sulfurique. Enfin on a imaginé un marteau, dit *marteau à moxa*, qu'il suffit de plonger plusieurs fois de suite dans de l'eau bouillante.

Les lieux d'élection sont extrêmement nombreux. Cependant nous pouvons dire d'une manière générale, qu'on applique les moxas le plus près possible du siège de la maladie ; ainsi, ce sera aux deux côtés et près de la saillie de l'épine dorsale, dans la gibbosité vertébrale ; sur le trajet des nerfs, dans les névralgies ; aux tempes, dans l'amaurose ; aux environs des articulations, dans les tumeurs blanches de ces parties, etc.

Les premières sensations causées par le moxa sont très peu pénibles ; mais des douleurs, qui finissent par devenir intolérables, et qui, heureusement, ne sont pas de longue durée, se développent peu à peu.

Moxas de Marmorol.

Leur préparation est simple, leur application commode, et leur action, régulière et facile, se règle au vœu de l'opérateur. Une feuille de papier non collé, trempée dans du sous-acétate de plomb et séchée convenablement, suffit pour confectionner 60 cylindres, qui brûleront seuls, toujours parallèlement à la base et avec assez de lenteur pour développer graduellement cette chaleur qui doit enfin faire éclater l'épiderme et produire l'eschare. (*Guépratte.*)

Moxas étherés (Heulhard).

Pour pratiquer le vide dans la ventouse, on jette dans la cloche 3 gouttes d'éther : on l'approche de la partie sur laquelle elle doit être appliquée, on l'enflamme ; la combustion est vive et prompte, le vide est aussi parfait que possible : on peut ensuite pratiquer des scarifications et retirer la quantité de sang qu'on désire.

Le moxa peut être remplacé par le *crayon caustique*.

Nitrate acide de mercure, 152. Pâtes arsénicales, 152. Potasse fondue, Poudre de Vienne, 5. — caustique, 168. Topique, 264. Trochisques, 165.

Dans les caustiques sont compris les *cathérétiques* ou caustiques ne produisant que des eschares superficielles ; tels sont : l'alun calciné, l'ammoniaque liquide, le nitrate d'argent, le sulfate de cuivre.

Tempérants. — Médicaments qui diminuent l'excès d'excitation. On tempère à l'aide des agents et moyens suivants :

Acides végétaux étendus d'eau, Bains frais, Boisson.

Boisson antiphlogistique (Stoll).

Tisane d'orge.....	1000 gram.
Sirop de vinaigre.....	100 gram.
Nitrate de potasse.....	6 gram.

Mêlez. — Une petite tasse, toutes les heures.

On connaît également cette prescription sous le nom de *tisane tempérante de Stoll*. Quelques auteurs, qui n'ont jamais vu administrer le nitrate de potasse à haute dose, et qui n'ont pas compris Stoll, ont réduit à 2 grammes la proportion du nitre.

Autres boissons, 54, 444. Citronade, 120. Collutoire, 758. Eau fraîche, minérale acidule; Fruits et sucs de fruits acides. Limonade, 51, 120, 202, 350, 564, 750, Petit-lait, 430. Poudres, 446. Tisane, 84.

La soif est-elle grande, les boissons sont-elles mal supportées par l'estomac: tromper la soif en donnant à sucer des tranches de fruits, des cuillerées de confitures.

Hydromel; Oxymel; Hydrolats.

Médication tonique. — Médication qui a pour effet d'exciter lentement et progressivement l'action organique des divers systèmes de l'économie, de donner à cette excitation, à la force qui en est la conséquence, une durée notable. Les médicaments propres à cette médication sont pris parmi les amers, les ferrugineux; le *froid*, c'est-à-dire l'air atmosphérique froid; l'eau froide, l'eau glacée ou frappée, en font également partie. Leur usage, à part quelques rares exceptions, suppose la disparition complète de tout symptôme inflammatoire, ou du moins un très grand amendement dans l'état phlegmasique de la maladie.

Les toniques comprennent les *antipériodiques*, c'est-à-dire les quinquinas et leurs préparations pharmaceutiques, mais surtout le sulfate de quinine. Ce dernier peut être associé au sulfate de cinchonine, autre produit chimique des quinquinas, doué de propriétés toniques et fébrifuges comparables, sinon égales, à celles de son congénère. Le prix peu élevé de ce sulfate (celui de cinchonine) en fait un médicament précieux pour la médecine nosocomiale. Il en est de même de l'acide arsénieux et de l'arséniat de soude. Toutefois ces deux substances ne peuvent convenir que dans les cas de *fièvres intermittentes simples*, et il est sage de ne pas les formuler sous leur véritable nom.

De même qu'un certain nombre de stimulants généraux, quelques toniques (les *quinas*, les *écorces de chêne*, de *marronnier*, etc.) sont souvent employés comme *antiseptiques*.

Les substances simples, et principalement celles dont la saveur est amère, les préparations chimiques et pharmaceutiques, les formules rangées dans la classe des toniques, sont les suivantes :

Angusture vraie (écorce), Bière, Boissons, 193, 853. — fébrifuges, 436. Café de glands, Camomille (fleurs), Chicorée (feuilles et racine), Columbo (racine), Collutoire

516. Eau ferrugineuse et gazeuse, 4, 190, 679. — martiale, 508. — vineuse; Écorce de chêne, de marronnier, d'orange amère ou Curaçao. Électuaire, 636. Élixir fébrifuge, 432. Extrait de fiel de bœuf, Fer et ses préparations, Fumeterre (jeunes tiges), Gargarisme, 282. Gentiane (racine), Glands de chêne, Guy de chêne, 246. Grains de cachou, 512 Houblon (fleurs), Juleps, 852, 943. Fébrifuges, 434. Lavement fébrifuge, 437. Lichen d'Islande, Macéré, 358. Matricairé (fleurs), Ménianthe (feuilles), Mixture, 155. — fébrifuge 436. Opiat fébrifuge, 432. Pastilles, 36. Petit-chêne (jeunes tiges), Petite centaurée (sommités fleuries), Pilules, 190, 217, 373, 416, 508. Potions, 155, 170, 442, 448, 563, 856. Poudres, 210, 680. Quassia amara (écorce), Quinquina jaune (écorce), Simarouba (écorce), Sirop, 190, 678. — fébrifuge, 434. Tisane, 448. Vin chaud, 351, 678.

Quelques toniques prennent le nom de *corroborants*; ce sont : les *substances albuminoïdes*, les *huiles de morue, de squale*; les *extraits de viande*, l'*osmazome*, la *pepsine*, le *sang*.

Médication vermifuge ou anthelminthique. — Médication qui a pour but la destruction des parasites intestinaux, qui comprend les *ténifuges* ou *ténicides* et les *parasiticides*, et qui gagne beaucoup, dans son mode d'action, de son association avec les évacuants.

Les principaux vermifuges sont les substances et les produits pharmaceutiques suivants :

Absinthe marine, Couso, Écorce fraîche de racine de grenadier, Essence de térébenthine, Fougère mâle (racine), Huile éthérée de fougère, Huile de ricin et Éther sulfurique, Mousse de Corse, Semen-contrà, Tanaisie (sommités et fleurs).

Formules. Lavement, 841. Voy. VERS INTESTINAUX et VER SOLITAIRE.

Médication vomitive. — Médication qui débarrasse les premières voies du tube digestif. L'*eau tiède*, l'*émétique*, l'*émétine*, l'*ipécacuanha*, sont les vomitifs les plus employés. Il faut y ajouter les formules insérées aux pages 445, 868, 118, 106, 227, 117 et 282; plus les deux potions ainsi composées :

Potion avec l'émétique (Cayol).

Émétique	1 décigram.
Eau de camomille	150 gram.
Sirop d'ipécacuanha	50 gram.
Eau de fleurs d'oranger	10 gram.

Mêlez et donnez en deux ou trois fois à une demi-heure de distance.

Potion vomitive.

Émétique	1 décigram.
Eau distillée de menthe	50 gram.
Eau distillée simple	200 gram.
Sirop d'ipécacuanha	50 gram.

Mêlez et faites prendre en trois fois, à une demi-heure d'intervalle.

Aux médications que nous venons de passer en revue, se rattachent :

1° L'*anesthésie*, qui fait partie de la médication narcotique, qui joue parfois le rôle d'un antispasmodique, mais qui a pour but principal l'extinction

momentanée de la sensibilité, la suppression de la douleur dans une opération chirurgicale. Nous avons fait connaître, pages 478 et 557, les différents agents anesthésiques.

De l'anesthésie nous rapprochons l'*hypnotisme*, sorte de catalepsie artificielle pendant la durée de laquelle on devait pouvoir pratiquer les plus grandes opérations sans que le patient en ait la conscience. Les résultats annoncés ont fait défaut.

2° La *médecine perturbatrice*, qui ne convient que dans des cas tout à fait exceptionnels, qui met en œuvre des médicaments très actifs, et qui, par cela seul, oblige impérieusement la plus grande sagacité, l'attention la plus minutieuse. La rage, le tétanos, le choléra indien, certaines affections mentales, beaucoup de névroses, de névralgies, de maladies de la peau, justifient l'emploi de la médication perturbatrice, quand, d'ailleurs, tout ce que l'expérience et l'éclectisme thérapeutique recommandaient d'abord a complètement échoué.

3° Les *parasitocides*. Médicaments spécialement destinés à la destruction des animaux qui se développent à l'intérieur et à l'extérieur du corps, qui peuvent y vivre un temps plus ou moins long, et donner lieu à des accidents d'une gravité variable. Sont employés comme parasitocides les pommades mercurielles ; le précipité rouge, l'acétate de cuivre unis à la graisse, un soluté aqueux ou alcoolique de sublimé corrosif, etc.

4° La *méthode endermique* ou application de médicaments sur la peau préalablement dépouillée de son épiderme au moyen d'un vésicant quelconque.

5° La *méthode intraleptique* ou traitement des maladies par les frictions ; onctions, lotions, fomentations, etc. Cette méthode diffère essentiellement de la précédente en ce qu'ici la peau n'est pas dénudée.

6° La *méthode hémospasique* ou déplacement rapide des liquides de l'économie à l'aide du vide opéré sur certaines parties du corps avec des ventouses de grave calibre.

Régime ou diététique. — En hygiène, on entend par régime l'administration ou l'usage sage et raisonné des substances alimentaires solides ou liquides, propres à entretenir la santé, la vie. « En médecine pratique, où le régime joue un si grand rôle, qu'il s'agisse de maladies aiguës ou de maladies chroniques, mais surtout de diathèses, la diète fait partie, non-seulement du régime, mais du traitement. Rappelons à ce sujet les belles paroles d'Ambroise Paré : « Il est plus expédient de sortir d'une maladie par un bon régime que par des médecines qui sont fâcheuses à prendre, difficiles à retenir, pénibles en leur opération. »

Dans la période d'acuité des maladies, la diète est purement et simplement humectante ; elle ne comporte que les boissons ou *tisanes* ; ce n'est qu'un peu plus tard qu'elle permet les aliments solides.

La diète sera absolue quand le médecin voudra aider l'économie dans ses efforts de réaction. Il en sera de même pendant les crises et pendant l'exacerbation de la maladie, quand on aura affaire à de larges plaies, à d'abondantes suppurations, ou qu'il sera nécessaire de provoquer ou seconder une résorption ou une absorption. La diète sera modérée si la maladie doit avoir une longue durée, si le sujet est déjà faible et languissant depuis longtemps, ou si ce dernier est un grand mangeur. Une diète trop sévère, ont dit Hippocrate et Gallien, est plus dangereuse qu'une *diète abondante*.

D'après la nature des substances alimentaires, le régime est dit *animal* ou *végétal*, *lacté*, *mucilagineux*, etc., etc. D'après les propriétés des mêmes substances, on a les régimes *adouçissant*, *tempérant*, *tonique*, *stimulant*, *laxatif*, *astringent*, *analeptique*. Il y a donc à peu près autant de régimes différents qu'il y a de médications différentes.

Le régime animal ou azoté est essentiellement réparateur ; le régime végétal est sédatif, débilitant. Le premier fait partie de la médication tonique ; seul il peut même la remplacer ou la constituer. Le second vient en aide à la médication antiphlogistique.

Le régime adoucissant se compose de viandes blanches ou de la chair des jeunes animaux, de végétaux mucilagineux, huileux, mucoso-sucrés, de corps gras, de lait, de féculs. Comme régime tempérant, on conseille les légumes frais, les fruits et sucs acides, le petit-lait, les amylacés, le beurre, les graisses. Le régime tonique comprend les viandes faites (bœuf, mouton), les végétaux amers, les fruits de toute espèce. Est considéré comme régime stimulant l'usage des viandes noires, des végétaux aromatiques, des œufs, du poisson, des cervelles. Les fruits cuits et surtout les pruneaux, les corps gras, les huiles, les miels, le jeune veau, le poulet, la grenouille, etc., constituent le régime laxatif. Certains fruits, comme le cynorrhodon, le berberis ou épinevinette, le coing, la cornouille les grenades, sont des aliments astringents. Enfin, comme analeptiques, on recommande l'albumine, la gélatine, la caséine, la fibrine, le chocolat, l'huile de foie de morue, etc.

La chimie admet des aliments *respiratoires* ou *combustibles* (*sucres*, *corps gras*, *huileux* ou *solides*, *gommes*, etc.). Elle étudie également des aliments *réparateurs* ou *plastiques*. Les premiers favorisent l'assimilation, les seconds, qui ne sont autres que les substances coagulables qui font partie des analeptiques, constituent l'assimilation.

Le vulgaire reconnaît des aliments *échauffants* et des aliments *rafraîchissants*. Il prend les premiers dans la classe des stimulants, les seconds dans les tempérants et les adoucissants.

Le régime doit varier, nous l'avons dit, selon les âges, les sexes, les saisons, les climats, les tempéraments, les habitudes, etc. Ainsi, abstinence très modérée dans le jeune âge où l'accroissement est permanent, incessant ; abstinence plus facile dans l'âge viril et la vieillesse où les organes sont im-

prégnés d'une vie forte et résistante; abstinence également facile chez les femmes, etc., et, chez ces dernières encore, alimentation généralement plus légère que chez l'homme.

Sous le rapport des saisons, des climats, le régime sera moins sévère au printemps et dans l'hiver que dans l'été et dans l'automne. Dans ces deux dernières saisons, la vie est moins active, les fonctions des organes s'exécutent plus lentement, les besoins réparateurs sont moins urgents. Les observations sont les mêmes touchant les climats. L'habitant du nord a besoin d'une nourriture plus forte, plus soutenue que l'habitant des pays méridionaux.

Le tempérament sanguin ou pléthorique recevra une nourriture plutôt végétale qu'animale, par conséquent peu assimilatrice. Il en sera à peu près de même pour les tempéraments bilieux et nerveux. Les sujets lymphatiques trouveront dans l'usage des viandes faites, des végétaux amers et aromatiques, de quoi refaire leur constitution mauvaise et débile.

<i>Pilules contre la chorée</i> (Debreyne).		1 le matin, à jeun, pendant trois jours; 2 pendant quatre jours ; puis 3 par jour, 1 le matin, 1 à midi, 1 le soir ; puis 4 pi- lules, 2 le matin, 1 à midi, 1 le soir. Même dose pendant cinq jours. Enfin. cinq pilules par jour, 3 le matin, 1 à midi, 1 le soir.
Camphre	12 gram.	
Asa fœtida	12 gram.	
Extrait de belladone.	4 gram.	
Extrait aqueux d'opium	1 gram.	
Sirop de gomme, quantité suffisante pour faire 120 pilules, dont on donne :		

Choléra des doigts. — Nom donné par les ouvriers tanneurs à une ecchymose qui envahit la partie interne des doigts, qui a un aspect noirâtre, une durée qui se prolonge au delà de plusieurs mois, s'ulcère et cause des douleurs atroces, douleurs entretenues et exaspérées par la chaux dont on se sert pour la préparation des peaux.

Quelques jours de repos, des onctions huileuses ou graisseuses suffisent pour obtenir guérison ; mais le mal revient si le travail est repris.

Coloboma de l'iris, ou Division congénitale de l'iris. — Dans ce vice de conformation, les bords de la division peuvent aller en se rapprochant l'un de l'autre vers la pupille, ou bien ils sont parallèles, ou ils convergent vers le bord ciliaire.

Le coloboma est dit *complet* quand l'iris est divisé jusqu'au bord ciliaire, *incomplet* dans le cas contraire, *superficiel* lorsque l'une est intacte, *pénétrant* quand l'unée est divisée.

Traitement. — Celui de l'iridérémie. Eviter l'usage de la belladone.

Congestion cérébrale apoplectiforme dans ses rapports avec l'épilepsie. — Maladie très commune selon les uns, très rare selon d'autres, selon le professeur Trousseau principalement. En effet, un homme, avec ou sans symptômes préalables, tombe subitement dans la rue, dans sa chambre ou ailleurs ; on le relève hébété. Pendant 15, 20, 40, 60 minutes et plus, il reste la tête lourde, l'intelligence confuse, la démarche peu solide. Le lendemain tout est fini. Y a-t-il là apoplexie cérébrale ? Non, il y a tout simplement un accident épileptique ou éclamptique qui réclame des soins et un traitement tout autres et beaucoup plus simples qu'une véritable congestion cérébrale.

Contracture du col de la vessie. — Le docteur Caudemont la définit ainsi : état morbide caractérisé par une contraction irrégulière et permanente du sphincter du col de la vessie.

Symptômes. — Efforts de miction, après quoi un jet d'urine se manifeste. Miction douloureuse, chaleur uréthrale ; puis douleur au méat urinaire, irradiation des douleurs au périnée, à l'anus, aux aines, au pubis, à la région lombaire ; jet d'urine, petit, souvent interrompu par un spasme provoqué par

le contact de l'urine avec la muqueuse enflammée. Après la miction : gonflement, dureté du pénis, érection douloureuse, urine tantôt limpide et aqueuse, tantôt glaireuse et épaisse.

Traitement. — La contracture consécutive à une blennorrhagie, accompagnée de quelques phénomènes inflammatoires, est attaquée par les antipléthoriques, par les ventouses sèches sur les reins, le bas-ventre et les cuisses; par les révulsifs cutanés (non cantharidés) au périnée, à l'hypogastre.

Contre les contractures spasmodiques on emploie les bougies de cire molle d'un petit volume; on introduit ces bougies tous les jours ou tous les deux jours; on les laisse en place deux ou trois minutes, et on augmente leur volume peu à peu. Une précaution à prendre est celle-ci : recourber le bout de la bougie afin de franchir facilement l'obstacle ordinairement placé au-dessus du bulbe de l'urètre, et surtout afin de ne pas être arrêté par le repli valvulaire du col de la vessie.

Les bougies peuvent être préalablement enduites d'un corps gras. Ch. Bell les trempait dans l'huile de térébenthine et dans un liniment contenant du précipité rouge ou de l'onguent basilicum. Le docteur Mercier emploie la pommade au calomel, la pommade alunée, saturnée ou autre auxquelles on ajoute de l'extrait de tannin.

Au début du traitement l'introduction des bougies augmente-t-elle les douleurs : on prescrit des boissons acidules, un suppositoire opiacé et belladonné (extrait d'opium et de belladone, de chaque 2 centigrammes). Le suppositoire est renouvelé pendant deux ou trois jours.

Les bains de siège froids, les bains de rivière de 4 à 5 minutes de durée, les douches froides en jet ou en pluie sur le périnée et sur le ventre, ont des effets sédatifs beaucoup plus certains que l'usage des bains tièdes.

L'urine est-elle trouble et muqueuse, existe-t-il un catarrhe vésical : laver la vessie avec des injections d'eau tiède bientôt suivies d'injections d'eau froide, surtout si la vessie et les organes génitaux sont frappés d'atonie. Les injections sont faites de la manière suivante : évacuer l'urine à l'aide d'une sonde flexible de 5 millimètres de diamètre, placer dans l'extrémité de cette sonde la canule d'une seringue contenant 250 à 300 grammes de liquide; faire marcher lentement le piston de la seringue afin de ne pas distendre brusquement les parois de la vessie; suspendre la marche du piston si le malade a besoin d'uriner : quand ce besoin ne se fait pas sentir, on peut faire deux ou trois injections. Entretenir la liberté du ventre par de légers purgatifs administrés tous les quatre ou cinq jours. Soutenir les forces du malade, surtout s'il est lymphatique ou scrofuleux, par les pilules d'iodure de fer, le vin de quinquina, les bains de rivière. Attaquer les complications dartreuses, rhumatiques, etc., par les moyens ordinaires combinés au traitement spécial ou principal.

La contracture du col de la vessie est-elle entretenue par une inflammation chronique de la portion profonde de l'urètre et exempte de complications :

on a recours aux injections cathérétiques et on fait usage de la sonde du docteur Mercier. Les caustiques employés sont : le nitrate acide de mercure (1 à 3 gouttes pour 30 grammes d'eau pure), le chlorure de zinc (soluté à 4/1000^e pour les uréthrites simples aiguës, soluté à 4/500^e pour les uréthrites chroniques et rebelles). Chaque injection doit durer trois à cinq minutes.

Régime. — Ne rien changer au régime habituel quand celui-ci est bon, régulier, que la santé générale n'a pas souffert. Diète sévère si les voies digestives sont atteintes.

Aliments fortifiants et réparateurs, viandes rôties et grillées, volailles, poissons frais, légumes verts (les asperges exceptées). Aux repas, couper le vin avec de l'eau de Seltz, pas de liqueur, un peu de café; bas de laine et vêtements de flanelle en hiver et dans les temps humides; pas de voyages à cheval ou en voiture; continence sexuelle. (Phillips, Civiale, Mercier, Caudemont, etc., etc.)

Entropion. — *Traitement.* — A l'*excision*, trop souvent suivie d'insuccès et qui laisse après elle une cicatrice presque toujours difforme; à la *cautérisation*, dont il n'est pas facile de limiter l'action, le docteur Bonnafont donne la préférence à la compression, ou mieux à l'écrasement graduel de la base du repli cutané à l'aide d'une serre-fine dont les mors agissent uniformément. Ce procédé opératoire agit lentement (trois jours environ sont nécessaires pour le succès); de plus, il est un peu douloureux. Toutefois, il n'effraye pas le malade, et la cicatrice qui en résulte est régulière.

Fièvre typhoïde. — *Traitement.* — Tout à côté de la médication évacuante, proposée par de Larroque, contre la fièvre typhoïde, tend à se placer une autre médication, la médication corroborante ou l'alimentation. Encore un peu de temps, et la thérapeutique débilitante, basée sur l'anatomie pathologique, anatomie qui n'a rien éclairé jusqu'alors, dans cette question du moins, et qui, au contraire, a éloigné les praticiens de la véritable voie curative, aura disparu.

Lorsqu'un malade, atteint de fièvre typhoïde grave ou bénigne, est entré dans notre service, nous le soumettons (c'est M. Monneret qui parle), le premier jour, à l'action de l'émétique administré à dose vomitive, et nous y revenons quelquefois, le second jour, si les évacuations n'ont pas été assez abondantes. Le second, le troisième et le quatrième jour sont consacrés à l'emploi de l'eau de Sedlitz. Pendant ce temps, nous commençons par faire prendre au malade 3 ou 4 litres de limonade froide, glacée même, à laquelle on ajoute 25 ou 30 centilitres de vin, par litre : on accorde, de plus, deux ou trois grandes tasses de bouillon chaud ou froid, suivant qu'il est mieux digéré à l'une ou à l'autre de ces deux températures. En outre, la plupart des grands malades reçoivent de 100 à 150 grammes de vin de kina, ce qui porte

à 500 grammes et souvent à 1000, la quantité de vin que le malade boit dans les vingt-quatre heures, dès le début et pendant le cours de la fièvre. Enfin le traitement est complété par la prescription journalière de 60 à 70 centigrammes de sulfate de quinine, par quelques verres d'eau de Sedlitz si les selles deviennent rares et le météorisme un peu marqué; par des cataplasmes glacés si le cas est grave. Quant aux complications, rien de particulier aux habitudes ordinaires.

Du neuvième au dixième jour, on donne, dans les vingt-quatre heures, deux ou trois potages ou soupes substantielles; on continue le vin de quinquina, lequel est souvent accompagné de 400 à 200 grammes de vin de Bagnols.

Cette médication rappelle celle du docteur Bourdel (de Vierzon), qui, manquant de sulfate de quinine, remplace ce spécifique par deux ou trois bols de vin chaud, additionné de cannelle, etc., pris quelques heures avant l'accès fébrile. Dans nos contrées, dit-il, le vin est un agent thérapeutique d'une puissance très grande et d'une ressource précieuse: il remplace le fer dans le traitement de la chloro-anémie; il abrège la convalescence d'un grand nombre de maladies; il hâte la guérison et la cicatrisation des plaies pâles et sanieuses, etc.

Fractures. — Le docteur Voillemier admet une espèce dite par *pénétration*. Ces fractures se produisent dans les conditions suivantes: moins de volume dans le corps de l'os que dans son extrémité; tissu du corps de l'os, compacte, épais résistant, mais allant en s'amincissant du centre à l'extrémité; situation de l'axe de l'extrémité de l'os à peu près dans l'axe du corps de l'os; enfin action du corps vulnérant dans le sens de la longueur de l'os.

Traitement. — Expectation; simples topiques résolutifs et moyens contentifs convenables.

Goitre. — En dehors de l'hypertrophie du corps thyroïde endémique ou dû à l'action de l'eau, de l'air et des lieux, il en est une qui se développe sporadiquement ou spontanément, à certaines époques de la vie, soit chez l'homme, soit chez la femme, la jeune fille, exempts de toute affection scrofuleuse. L'état de grossesse semble prédisposer à cette hypertrophie; toutefois, nous venons de le dire, l'homme n'est pas à l'abri du goitre sporadique, et chez lui, comme chez la femme, on a vu des cas mortels. Que faire contre cette affection? Avoir peu de confiance dans les purgatifs, les antiphlogistiques, les iodures. Ces derniers surtout n'ont guère eu que des résultats dangereux. La médecine des symptômes, l'emploi du séton multiple ou filiforme, doivent constituer tout le traitement.

Goitre exophtalmique ou plutôt **Hypertrophie du globe ocu-**

laire, maladie de Basedow. — *Symptômes.* — Altération de la vue, myopie progressive. Puis : gêne, gonflement dans le cou ; sentiment d'oppression, de suffocation ; saillie du globe oculaire ou exorbitisme plus ou moins prononcé, augmentation du volume de la thyroïde, propulsion de celle-ci au-devant du larynx et de la trachée, etc.

Traitement. — Pas d'iode, pas d'iodures qui exaspèrent les symptômes de la maladie ; pas de préparations martiales non plus, qu'elles soient associées ou non à la digitale ; mais la saignée, les drastiques, la digitale, l'hydrothérapie, les topiques froids. Avec la saignée on empêche la congestion du corps thyroïdique. Avec la saignée et les purgatifs, on vient en aide aux fonctions absorbantes. La digitale (teinture, 8 à 40 gouttes toutes les heures) calme, maîtrise les mouvements du cœur. Le froid, l'hydrothérapie, les ventouses Junod, déplacent l'afflux sanguin ou autre.

Goutte. — Que la goutte soit une maladie avec matière ou une maladie humorale (Durand-Fardel, suivant le même praticien, le rhumatisme serait une maladie sans matière, une maladie dynamique), voici quel doit être son traitement (Trousseau, d'après les idées et l'autorité de Sydenham) : ne jamais toucher à un accès de goutte aiguë, si le malade a assez de courage pour se résigner à souffrir. Six, huit, dix et douze heures de douleurs donnent six, huit, dix et douze mois de repos.

La goutte aiguë revient-elle par paroxysmes ; ceux-ci sont-ils persistants ; le malade est-il à bout de souffrances : calmez la douleur, mais agissez avec modération.

Agissez de même contre la goutte atonique. Avez-vous affaire à un sujet assez fort, assez intelligent pour comprendre la nécessité de supporter les accès d'une goutte aiguë : par un régime convenable, substituez cette goutte aiguë à une goutte atonique.

La goutte est-elle larvée : hâtez-vous de la démasquer et de la combattre.

Enfin, la goutte est-elle articulaire : prescrivez les semences de colchique d'automne qui, de tous les remèdes vantés contre l'accès de goutte, est le plus efficace ; on donne cette substance sous forme d'extrait ou de teinture. Dose de l'extrait : 20, 25, 30 et 50 centigrammes par jour ; dose de la teinture : 5, 6 et 8 gouttes, deux et trois fois par jour. Bien entendu que la diathèse goutteuse a été modifiée antérieurement par l'usage de lithontripiques (en raison de l'affinité qu'il y a entre la goutte et la gravelle), par les solutés alcalins, l'eau de Vichy, etc., un régime convenable, la sobriété, un exercice violent à pied, à cheval, en voiture.

Pilules antigoutteuses (Becquerel).

Sulfate de quinine... 3 gram.
Extrait de digitale. 50 centigram.

Semence de colchique. . . 1 gram.

Pour 20 pilules. 2 ou 3 par jour pendant trois, quatre et cinq jours de suite.

Autres (Debout).

Extrait de colchique.. 3 gram.
Sulfate de quinine . . . 3 gram.
Poudre de digitale... 150 centigram.

Pour 30 pilules. Une chaque soir.

Fumigations de tabac (remède empirique).

Tous les huit jours, à partir du mo-

ment où l'accès de goutte est terminé, diriger sur la partie malade, pendant quatre ou cinq minutes, la fumée de tabac brûlé sur des charbons ardents. Plus la fumigation aura une température élevée, meilleur ce sera. Les pieds, les mains, les coudes, sièges le plus ordinaire de la goutte, seront enveloppés de morceaux de laine chauds et de pois.

Maladies des voies aériennes. — Avantages notables de leur traitement par la *diète respiratoire*, c'est-à-dire par une diminution, une régularisation des mouvements respiratoires dans un temps donné, et par l'introduction dans la poitrine d'un air tiède et peu agité. Déjà, en 1845, le docteur Sales-Girons avait signalé les mauvais effets de l'air très chargé d'oxygène. Il avait proposé alors, au début de la phthisie, le séjour dans les atmosphères balsamiques. Aujourd'hui (1861), il conseille l'usage d'un petit appareil analogue à ceux que l'on a nommés *spirothermes*, à travers lequel traverse l'air chargé de principes aromatiques (résineux ou autres), avant de pénétrer dans la poitrine.

Malaria urbana. — Affection mixte, observée surtout dans les grandes villes et dans les grandes agglomérations d'oisifs ou de travailleurs, qui se reconnaît aux caractères que l'on retrouve dans l'anémie, la chlorose, la scrofule, etc. Son traitement est celui des diverses affections qui la constituent.

Méningocèle. — Tumeur du crâne remplie de sérosité arachnoïdienne, constituée par une hernie de l'arachnoïde pariétale, faisant saillie à travers une ouverture accidentelle des os de la tête, repoussant et entraînant la portion correspondante de la dure-mère, amincie et soudée avec elle.

Contre cette tumeur, pas d'opération sanglante, tenter, tout au plus, une ponction évacuatrice, si la tumeur, très tendue, menaçait de se rompre. Dans les cas ordinaires, se borner à une compression lente et graduelle.

Mitte. — Les accidents ainsi désignés par les vidangeurs se rencontrent également chez les ouvriers ajusteurs. Le mastic dont ils font usage en est la cause. En effet, préparé avec le soufre, le sel ammoniac, la limaille de fonte, de l'eau ou de l'urine, ce mastic ne tarde pas à donner lieu à un développement de gaz tout à fait analogue à celui des fosses d'aisances.

Traitement. — Celui de l'asphyxie chez les vidangeurs.

Mydriase binoculaire spontanée. — Ce trouble de la vue peut se

présenter, dit le docteur Gosselin, sous deux formes, l'une *prolongée*, l'autre *temporaire*. La première, dite encore *primitive*, caractérisée par une dilatation énorme des pupilles et pouvant se comporter comme la mydriase monoculaire, est susceptible de guérison, mais incomplètement. Elle laisse après elle une presbytie que n'effacent pas tout à fait les efforts d'accommodation du muscle ciliaire et des muscles intrinsèques de l'œil.

L'autre, parfois consécutive aux angines graves et aussi à des maladies fébriles dans lesquelles les pupilles sont modérément dilatées, peut guérir sans laisser de traces, sous l'influence des excitants, de l'électricité, du sulfate de strychnine principalement.

Ces deux formes de mydriase sont facilement prises pour une amaurose commençante; mais il est facile de les distinguer de cette dernière. Dans l'amaurose, impossibilité de voir de loin, impossibilité de voir de près avec une carte percée d'un trou. Vision possible dans les mydriases.

Névrosisme, Névrosité. — Surexcitation nerveuse permanente, ou névrose générale, continue ou rémittente, parfois pyrétique, caractérisée par un grand nombre de troubles nerveux, erratiques et variables de la sensibilité, de l'intelligence, du mouvement et des principales fonctions de l'organisme. Le névrosisme peut être aigu ou chronique.

Etat aigu. — Très rare. *Fièvre nerveuse* (Sandras). *Symptômes.* Malaise, inappétence; parfois nausées et vomissements; constipation opiniâtre, irritabilité générale avec ou sans fièvre. Plus tard: accidents névralgiques et cérébraux très graves, douleurs générales ou partielles; délire, hallucinations, contractures, convulsions, assoupissement, coma.

Traitement. — Médication antiphlogistique et antispasmodique. Décubitus sur des lits ou canapés, dont les coussins sont remplis d'air ou d'eau.

Etat chronique. — Très commun. *Symptômes:* Troubles isolés ou réunis dans les fonctions de la sensibilité générale ou spéciale, dans l'intelligence, la motilité, la respiration, la circulation, la digestion, la sécrétion.

Traitement. — Repose sur la nature des causes et la prise en considération des complications.

Ophthalmic. — La vue d'un corps que l'on veut étudier ou examiner, n'est complète qu'autant que ce corps est suffisamment éclairé. Eh bien! dans l'examen ordinaire des yeux, cette première condition n'est pas remplie. Placé trop près du patient, le chirurgien intercepte la lumière et ne distingue plus l'organe que confusément; placé à distance, les altérations profondes du même organe lui échappent.

Jusqu'alors deux modes d'examen ont été suivis. Dans le premier, imaginé par Helmholtz, on recherche les images *aériennes*, formées au-devant de l'œil du patient, par la réflexion des rayons lumineux; ou bien, à l'aide d'un

miroir légèrement concave, percé d'un trou central et éclairé par une lampe ou une bougie placée près du malade, on voit, non plus les images *aériennes*, mais les images *réelles*. Dans le second mode, où l'œil est éclairé *latéralement* par un faisceau lumineux, parti d'une lampe ou d'une bougie et tombant sur une lentille convexe, toutes les lésions sont aperçues. Ici, en effet, l'observateur peut s'approcher du patient sans crainte d'intercepter les rayons de lumière.

A cet *éclairage latéral artificiel*, le docteur Fano préfère l'*éclairage latéral naturel*, obtenu à l'aide d'une lentille biconvexe, vulgairement connue sous le nom de *loupe*, et dont il faut se servir comme d'une *lentille convergente*.

Voici comment on procède : le malade et le chirurgien sont assis ou debout, près d'une fenêtre bien éclairée, en face l'un de l'autre, de façon que la lumière arrive *directement* sur le *côté de l'œil* à examiner. Le chirurgien saisit la lentille biconvexe par le manche, et la tient à environ 5 centimètres de l'œil malade, en tournant l'une des faces vers la fenêtre et l'autre vers la partie latérale de la tête du patient. Il incline l'instrument en divers sens, l'éloigne ou le rapproche de l'œil malade de quelques millimètres ; fait tomber le foyer lumineux sur les diverses parties dont il veut connaître les lésions.

Ophthalmie provoquée ou entretenue par la première et la deuxième dentition. — L'éruption est-elle insolite ; faut-il intervenir pour hâter la sortie des dents, diminuer la douleur, agir en même temps et favorablement sur l'ophthalmie concomitante : on débride le tissu fibro-muqueux, soit par incision, soit par ponction avec le fer de lance.

Y a-t-il photophobie essentielle : s'abstenir de tout collyre irritant ; se borner à appliquer, chaque matin et chaque soir, sur les yeux, une compresse imbibée du soluté suivant : extrait de belladone 4 gram. ; eau distillée : 125 gram. (Tavignot.)

Pigmentation de la rétine. — Maladie caractérisée par la présence de cellules pigmentaires au niveau de la couche vasculaire, par de la photophobie, de la douleur, un affaiblissement de la vue, etc., et que l'on doit respecter.

Propulsion de l'œil. — A la propulsion, chute ou luxation de l'œil par cause traumatique, on remédie : 1° par l'extirpation ou l'enlèvement complet de l'organe si les parties molles sont profondément altérées, si le nerf optique est complètement rompu ; 2° en remettant l'œil en place et le maintenant à l'aide d'un bandage convenable, si le déplacement est peu considérable, si le nerf optique n'a pas été trop distendu et si les parties molles ne sont que médiocrement contuses. Dans ce dernier cas, la vue peut être conservée. Dans l'autre cas, un œil artificiel est appliqué sur le moignon logé dans l'orbite.

Les accidents inflammatoires sont combattus par un traitement antiphlogistique énergique, par un bandeau sur les deux yeux, afin d'empêcher leurs mouvements.

Contre la *luxation spontanée* on a proposé, soit le rétrécissement de la fente palpébrale, en enlevant une petite partie du bout tarsien du côté de l'angle externe, soit l'excision d'une partie de la conjonctive au même angle externe. (Rognetta, Nélaton, Jamain.)

Pseudarthrose. — Déjà, page 474, nous nous sommes occupé de la fausse articulation, nous y revenons à l'occasion de l'*autoplastie périostique*, proposée comme moyen de traitement par le docteur Jos. Jordan, chirurgien de l'hôpital Manchester. Découvrir la fausse articulation par une incision large, cruciale et allant jusqu'à l'os; respecter les parties molles adhérentes au périoste; ne point dénuder ce dernier dans sa face externe; pratiquer sur le périoste du fragment supérieur une incision en forme de T renversé; détacher la membrane périostique petit à petit, par *percussion*, en former une sorte de manchette ouverte latéralement comme la manche d'un habit; réséquer les deux surfaces osseuses, les rapprocher et rabattre dessus la manchette périostique. Ramener les deux côtés de celle-ci dans la direction de l'axe de l'os et les fixer entre eux au moyen de deux points de suture placés à 4 centimètre de distance l'un de l'autre; enfin, réunir les parties molles, placer le membre dans un appareil contentif, et ménager les moyens de pansements, tels sont les différents temps de la nouvelle méthode opératoire, méthode qui se confond avec celle de Withe (1760), qui a été modifiée en France (Ach. Richard, Laugier, etc.) et qui se trouve corroborée par les belles expériences du docteur Ollier sur les *greffes osseuses*.

Syphilisation. — Saturation de l'économie par le virus syphilitique (Auzias-Turenne). SYPHILISME, aptitude à être syphilitisé. Comme moyen thérapeutique la syphilisation est unanimement repoussée.

FIN.

TABLE GÉNÉRALE

A

ABCÈS anthracôïde, 858.
— circonvoisins, 805.
— en bouton de chemise, 858.
— de la cornée, 662.
— du foie, 508, 509.
— des gaines synoviales, 857.
— de la glande mammaire, 857.
— de la glande vulvo-vaginale, 858.
— métastatiques, 727.
— migrants, 805, 1083.
— de l'orbite, 859.
— ossifiants, 805.
— par congestion, 805.
— de la paume de la main, 858.
— de la région mammaire, 861.
— des reins ou Pyélite.
ACARE, 823.
ACCOUCHEMENT, mort de l'enfant, de la femme, 734, 735.
ACÉPHALOCYSTES, 824.
ACHORE ou Impétigo.
ADHÉRENCE du gland et du prépuce, 1129.
AFFECTION douloureuse des glandes mammaires, 771.
— hystérique articulaire, 622.
AGALACTIE ou Agalaxie, 780.
AGE critique. Voy. MÉNOPAUSE.
AGÉNÉSIE, 33.
AÏ, 268.
ALBUMINURIE, 749.
ALONGEMENT hypertrophique du col utérin, 217.
ALOPÉCIE palpébrale, 100.
ALPHOS, 675.
AMBLIOPIE, 29.
AMYGDALITE, 47.
AMYOTILIE, 771.
ANALGÉSIE, 651.
ANASARQUE, 607.

ANDERS, 390.
ANÉMIE, 130, 189.
ANESTHÉSIE, 771.
— saturnine, 651.
ANESTHÉSIQUE local, 32.
ANHÉMATOSIE, 63.
ANKYLOBLÉPHARON, 24.
ANTÉFLEXION, Antéversion. Voy. DÉVIATION.
ANURIE, 55.
APHORIE, 33.
APOPLEXIE capillaire, 58.
— de la rétine, 314.
AQUO-CAPSULITE, 648.
ARACHNOÏDITE ou Méningite simple aiguë.
ARIÉTINE, 624.
ARRACHEMENT, 906.
ARTHRALGIE saturnine, 651, 1002.
ARTHRITE, 646.
ASCÉTISME, 732.
ASCITE, 601.
ASPHYXIE par écume bronchique, 107.
— lente des nouveau-nés, ou OEdème des nouveau-nés.
ASTHME de Kopp, 241.
— douloureux, ou Angine de poitrine.
— thymique, 241.
ATHÉROME, 665.
ATONIE des conduits et points lacrymaux, 345.
ATRÉSIE de la vulve, 1134.
ATTAQUE de nerfs ou Hystérie.
AUTOPLASTIE, 896.

B

BAIN. Voy. MÉDICATION, HYDROTHERAPIE.
BALANOPOSTHITE, 75.
BANDAGES, 894.

BARBIERS ou Colique nerveuse.
BÉZOARDS, 257.
BLANCHEUR des cheveux, 505.
BLENNORRÉE, 88.
BLÉPHAROPTOSE, 215.
 — subinflammatoire, 96.
BOULIMIE, 504.
BOURBILLON, 54.
BOUTON chancreux. Voy. **NOLI ME TANGERE**.
 — de Bagdad ou d'Alep.
BRONCHOCÈLE ou Goître.
BRONCHO-PNEUMONIE, 107.
BRONCHORRHÉE, 110.
BUBONS, 844.
BUBONOCÈLE ou Hernie inguinale.
BUPHTHALMOS, 1135.

C

CACHEXIE iodique, 654.
 — saturnine, 651.
CANCER des ovaires, 668.
 — des ramoneurs, 165.
 — de la rétine, 1081.
 — phymatoïde, 165.
CANCROÏDE ou Cancer épithélial, 156.
 658.
CAPSITE, Capsulite, 836.
CAPULODYNIE, 1002.
CAPUT Medusæ, 937.
CARIE des vertèbres, 710.
CARUS, 734.
CATARACTE verte, 514.
CATARRHE gastro-intestinal cholérique, 340.
 — laryngé suffocant, 270.
 — muqueux ou pituiteux, 110.
 — nasal, 261.
 — pulmonaire, 103.
 — sec, 110.
 — suffocant, 119.
 — vésical, 290, 296.
CÉPHALÉE, 1001, et ADDITIONS.
CÉPHALODYNIE, 1001.
CERCLE sénile ou Gérotoxon.
CÉRÉBRO-SPINAL arachnitis, ou Méningite cérébro-spinale épidémique.
CHALAZION, 181.
CHANCRE aquatique ou Stomatite couenneuse.
 — phagédénique, rongeur ou rongeur, 187.
CHARBON, 844.
 — inoculé, 967.
CHAUDE-PISSE, 75, 79, 83.

CHEVAUCHEMENT des os du crâne, 774.
CHLORO-ANÉMIE. Voy. ADDITIONS.
CHLOROFORMATION, 478.
CHOLÉLITHES, 134.
CHOLÉRA sporadique des enfants, 340 et ADDITIONS.
CHOLÉRINE. Voy. CHOLÉRA.
CHONDROPHYTE, 1075.
CHORÉE anormale. Voy. ADDITIONS.
 — alcoolique, 26, 316.
 — des écrivains, 268.
CHOROÏDITE, 514.
CHROMATOPSEUDOPSIE, 1135.
CIRSOCÈLE, 1112.
CIRSOPHTHALMIE, 214.
CLAIRVOYANCE, 809.
CLAUDICATION, 53.
CLITORISME, 1129.
CLOCHE, 33.
COENURIE, 823.
COLIQUES de Cayenne, de Devonshire, d'Espagne, de Madrid, de Normandie, de Poitou, sèche, de Surinam, végétale. Voy. **COLIQUE NERVEUSE**.
 — hépatique, 569.
 — inflammatoire, 398.
 — de misère, 424.
 — néphrétique, 749.
 — des peintres, de plomb, métallique, des barbouilleurs, des potiers, saturnine, 651.
COLITE, 398.
COLOBOMA de l'iris. Voy. ADDITIONS.
COMA, 174, 734.
CONCRÉTIONS tophacées, 1069.
CONGESTION cérébrale, 58 et ADDITIONS.
CONSUMPTION, 862.
CONTRACTURE du col de la vessie. Voy. ADDITIONS.
CONTUSION, 902, 903.
CONVALESCENCE, 203, 451.
CONVULSION céréale ou Ergotisme.
 — externe tonique, 240.
CORDON ombilical, 776.
CORDONS sanitaires, 848.
CORNÉITE ou Kératite.
CORPS fibreux, 1088.
COU tors ou Torticolis, 1002.
COUP de barre, 437.
 — de sang, 18.
 — de soleil. Voy. **ÉRYSIPELE**.
COUPEROSE, 19.
COUPURE, 901.
COURBATURE ou Fièvre éphémère,
COURS de ventre, 336.

COXALGIE, 267.
COXARTHROCACE, 267.
CRACHEMENT de sang ou Hémoptysie.
CRAMPES d'estomac, 505.
 — des écrivains, 268.
CRIPSORCHIDIE, 1132.
CRIS hydrencéphaliques, 592.
CROUP bronchique, Croup chronique, 119.
CROÛTE laiteuse, 519, 632.
CURE de petit-lait et de raisin, 714, 872.
CUTISATION de la conjonctive ou Xérophthalmie.
CYCLOPIE, 1135.
CYPHOSE, 329.
CYSTALGIE, 767. (Voir à la Préface les *errata*.)
CYSTICERQUES, 802, 824, 826.
CYSTIRRHÉE ou Catarrhe vésical.
CYSTOCÈLE, 581, 582.
CYSTOSARCOMES, 668.

D

DACRYOLITHE, 253.
 — de la conjonctive, 685.
DALTONISME, 1135.
DARTRES croûteuse, crustacée, ou Impétigo.
 — écailleuse ou Lèpre.
 — érythémoïde ou Erythème.
 — furfuracée volante ou Pityriasis.
 — phlycténoïde ou Herpès.
 — pustuleuse disséminée ou *Acne dissimulata*, 19.
 — pustuleuse mentagre ou *Acne mentagra*.
 — rongeante ou Lupus.
 — vulvo-anale, 423.
 — squameuse ou Psoriasis.
 — squameuse lichénoïde, forme particulière du Psoriasis.
 — squameuse orbiculaire ou Lèpre.
 — sèche ou Psoriasis.
 — vive humide ou Eczéma.
DÉCHIRURES, 906.
DÉFAILLANCE, 1049.
DÉGÉNÉRESCENCE granuleuse des reins, Maladie de Bright.
DELIRIUM tremens, 316.
DÉNUDATION de l'épiderme, 269.
DÉPÔT laiteux, 854.
DERMALGIE, 761.
DERMATOSE eczémateuse ou Eczéma.
 — scabieuse ou Gale.
DERMOPHYTES, 826.
DESMÉTITE ou Aquo-capsulite.

DÉVOIEMENT, 336.
DIABÈTE insipide ou Polyurie.
DIARRHÉE colliquative, 870.
 — incoercible chez la femme enceinte.
 Voy. VOMISSEMENT.
DIATHÈSE hémorrhagique, 563.
DIDYMITE ou Orchite.
DILATATION cirsoïde, 38.
 — du cœur, 610.
DIPHTHÉRITE pharyngienne, 49.
 — spécifique laryngée, 273.
 — trachéale ou Croup.
DISONIE, 1135.
DISTENSION hydrorénale ou Hydro-néphrose.
DISTICHIASIS, 327.
DISTOMA, 826.
DIURÈSE ou Polydipsie.
DOIGT à ressort, 1129.
DORSODYNIE, 1002.
DOUCHE. Voy. HYDROTHÉRAPIE.
DOULEURS, 609.
 — à la hanche, 267.
 — de côté ou Pleurodynie.
DOUVE du foie, 1124.
DRAGONNEAU, 802.
DURILLON, 147.
DYSPEPSIE gastralgique, 504.
DYSPNÉE, 70.

E

ECCHYMOSE traumatique, 902.
ÉCHAUBOULURE ou Urticaire.
ÉCHAUFFAISON, Echauffement, 79.
ÉCHINOCOQUES, 824, 826.
ÉCORCHURE, 269.
ÉCOULEMENT, 79.
 — du gland ou Balanite, 75.
 — de semence ou Spermatorrhée.
EFFORT, 801.
ÉGAGROPILES, 259.
ÉLÉPHANTIASIS italica, 829.
EMBOLIE, 783.
EMPHYSÈME traumatique, 922.
EMPROSTHÔTONOS. Voy. TÉTANOS.
EMPYÈNE (opération de l'), 935.
ENCÉPHACÉLITE, 592.
ENCÉPHALOCÈLE, 575.
ENCÉPHALO-MÉNINGITE épidémique, ou Méningite cérébro-spinale épidémique.
ENCÉPHALOPATHIE saturnine, 651.
ENCHIFRÈNEMENT, 261.
ENCHONDROME, 426, 1075.
ENDONÉPHRITE, 836.
ENDURCISSEMENT du tissu cellulaire chez les nouveau-nés, 787.

ENGELURES bénignes, 269.
ENGORGEMENT scrofuleux, 1017.
ENTÉRITES arthritique, catarrhale, circonscrite, hémorrhoidale, phlegmoneuse, 627.
 — folliculeuse ou Fièvre typhoïde,
ENTÉROCÈLE, Entéro-épiplocèle, 570.
ENTÉROLITHES, 257.
ENTÉRO-MÉSÉNTÉRITE ou Carreau.
ENTÉRRHÉE ou Diarrhée.
ENTROPION. Voy. ADDITIONS.
ÉPANCHEMENT de sang dans les enveloppes des testicules, 545.
 — de sang dans la poitrine, 921.
 — de sang traumatique, 902.
ÉPHÉLIDES lentiformes ou Lentigo.
ÉPIAN, Frambæsia.
ÉPINYCTIDE, Epinyctis, Ecthyma.
ÉPIPHYTES, 826
ÉPIPHORA, 672.
ÉPIPLOMPHALE ou Entéro-épiplomphale, 580.
ÉPISPADIAS, 1133.
ÉPITHÉLIOMA, 156.
ÉPIZOAIRE (Acares, Poux).
ÉPULIE, Epulide, Epulis, Tumeur des gencives, 1076.
ÉRAILLEMENT des paupières ou Ectropion.
ÉROSIONS, 269.
 — du col utérin, 530.
ÉROTOMANIE, 732.
ESCHARE, 497.
ESQUINANCIE ou Angine.
ESTHIOMÈNE, 687.
ÉTAT anémique, 130, 618.
 — chloro-anémique, 618.
 — fibrile, 427.
 — gastralgique, 618.
 — granuleux du foie. Voy. CIRRHOSE DU FOIE.
EXCORIATION, 269.
EXCURVATION, 329.
EXTINCTION de voix, 56.
EXTROPHIE, Extroversion de la vessie 1134.

F

FAUSSE couche, 72.
FAUX germe, 537.
FAVUS ou Teigne.
FÉGARITE ou Stomatite gangréneuse.
FER chaud ou Pyrosis.
FÉTIDITÉ des narines, 354.
FEU de Saint-Antoine, de Saint-Martin, sacré, 416.
 — Saint-Marcel ou Ergotisme.

FEUX de dents ou Strophulus, 1044
FEVER typhus ou Typhus.
FIÈVRES d'accès ou intermittentes.
 — adéno-méningée (Pinel) ou Fièvre muqueuse.
 — adéno-nerveuse (Pinel) ou Peste.
 — adynamique (Pinel) ou Fièvre putride.
 — algide ou Fièvre intermittente pernicieuse.
 — d'Amérique ou Fièvre jaune.
 — ataxique (Pinel) ou Fièvre nerveuse.
 — des Barbades ou Fièvre jaune.
 — bilieuse, 443.
 — blanche (de Sauvages), ou Chlorose.
 — des camps ou Typhus, 1092.
 — catarrhale, Fièvre muqueuse, ou Catarrhe pulmonaire, 115.
 — colliquative ou Hectique.
 — entéro-mésentérique (Petit et Serres) ou Dothiéntérie.
 — éphémère des femmes en couches, 439.
 — gastrique, 443.
 — de Hongrie, d'hôpital, Voy. TYPHUS.
 — de la Martinique ou Fièvre jaune.
 — des marais ou intermittente.
 — maligne, ou adynamique, ou ataxique.
 — méésentérique (Baglivi) ou Fièvre muqueuse.
 — muqueuse, 443.
 — nerveuse ou Typhus.
 — nosocomiale ou des hôpitaux.
 — ortiée ou Urticaire.
 — paludéenne, palustre, périodique, intermittente.
 — pellagreuse ou Pellagre.
 — pernicieuse, Fièvre intermittente grave.
 — pestilentielle, avec charbon, bubons, 884.
 — des prisons ou Typhus.
 — putride ou adynamique.
 — pyogénique ou puerpéral.
 — rouge ou Scarlatine.
 — de Siam ou Fièvre jaune.
 — synoque, 443.
 — typhoïde. Voy. ADDITIONS.
FILARIA, 826.
FILET ou frein de la langue (opération du), 677.
FISSURES, 269.
FISTULE de la cornée, 833.
FLEXION forcée et permanente, 984.
FLUX hémorroïdal, 564.

FLUX nasal, 261.
— de sang, entérite, ou Hémorrhagie intestinale.

— de semence ou Spermatorrhée, ou improprement Blennorrhagie.

FLUXION, 397, 398.

FOLIE pellagreuse, 830.

FONGUS articulaire ou Arthrocoque, ou improprement, Cancer.

— hémotode, 469, 548.

FOULURE ou Entorse, 400.

FRACTURES. Voy. ADDITIONS.

FRÉNÉSIE ou Méningite.

FRÉMISSEMENT hépatique, 825.

G

GALACTOCÈLE, 1080.

GALE des boulangers, 964.

GANGLIONS des chirurgiens, 773.

— des corps caverneux, 773.

GANGRÈNE des Sognolots, 416.

GARGOUILLEMENT, 570.

GASTRODYNIE ou Gastralgie.

GASTRO-ENTÉRALGIE rhumatismale des marins, ou Colique nerveuse.

GASTRO-ENTÉRRHÉE cholérique, 192.

GENGIVITE, 1037.

GERÇURES, 269.

GÉRONTOXON, Arc ou cercle sénile.

GLOSSITE, 1037.

GLUCOSURIE ou Diabète sucré.

GOÎTRE inflammatoire, 1093.

— Voy. ADDITIONS.

GONORRÉE bâtarde ou Balanite.

GOURME, 632.

GOUTTE miliaire ou militaire, 88.

— rose ou *Acne rosacea*.

— sciatique, 1021.

— seréine ou Amaurose.

— Voy. ADDITIONS.

GRATELLE des paupières, 97.

GRAVELLE, 1001.

GRÈLE ou Grélon, 97, 181.

GRÉLONS, 669.

GRENOUILLETTE sus-hyoïdienne, 671.

H

HANCHE scrofuleuse, 267.

HAUT MAL, 417.

HELMINTHES, 823.

HÉMICRANIE, 179.

HÉMIPLÉGIE, 61.

— faciale, 816.

HÉMOPTYSIE, Hémoptoé, Crachement de sang.

HÉMORRHAGIE de race ou constitutionnelle, 563.

— de l'estomac, 545.

— traumatique artérielle, 885.

— traumatique capillaire, 888.

— traumatique veineuse, 888.

HÉMORRHOÏDES blanches, 683.

HÉMOSTATIQUE interne, 890.

— Voy. PLAIES, 889.

HERNIE aqueuse ou Méningocèle.

— congénitale du cerveau et de ses annexes, 575.

HÉTÉRESTHÉSIE, 771.

HÉTÉROMYOTILIE, 771.

HYDARTHROSE, Hydarthre, 604.

HYDATIDES, 824.

— des voies aériennes ou Bronchite pseudo-membraneuse.

HYDROCÈLE de la femme, 665.

HYDROCÉPHALIE externe, 575.

HYDRODERMA ou Anasarque.

HYDRO-ENTÉROCÉPHALE, 580.

HYDROCÉPHALE, 458.

HYDROPÉTONITE ou Ascite, 601.

HYDROPSISIE des synoviales tendineuses. Voy. ÉPANCHEMENT SÉREUX, 407.

— enkystée du foie, 664.

— sous-rétinienne, 314.

HYGROMA, Hypéma, 407.

HYPERÉMIE cérébrale, 58.

— de la rétine ou Rétinite

HYPÉRESTHÉSIE, 771.

HYPERMYOTILIE, 771.

HYPEROSTOSE, 616.

HYPERSÉCRÉTION, 269.

HYPERTROPHIE des amygdales, 48.

— du cœur, 37.

— du col utérin, 217.

— du corps thyroïde, 517.

— des petites lèvres, 1134.

— de la tête, 592.

HYPOBRONCHITE ou Rhume, 103.

HYPOHEMA, 407.

HYSTÉROMANIE, fureur utérine.

HYPOSPADIAS, 1133.

I

ICTHYOSIS PELLAGRA, 829.

IMPERFORATION de la vulve, 1134.

INGUBES. Voy. VISIONS.

IMPUISSANCE, 840.

INCURVATION, 329.

INDURATION des amygdales, 48.

— du système vasculaire ou OEdème des nouveau-nés.

INFECTION purulente, 640, 853.

INFILTRATION sanguine, 58.
INFLAMMATION du gland, 75.
 — du prépuce, 75.
INTRODUCTION de l'air dans les veines, 403.
INTROVERSION des paupières ou Ectropion.
IRIDOCHOROIDITE 514.
IRIDOKÉRATITE, ou inflammation de l'iris et de la cornée.
IRRITABLE TESTIS, testicule syphilitique.
ISCHURIE. Voy. RÉTENTION D'URINE.

K

KÉRATITE panniforme ou Kératite superficielle générale.
 — phlycténulaire ou Kératite vasculaire superficielle.
KÉRATOCÈLE, 575.
KLEPTOMANIE, 732.
KYSTE articulaire du poignet. Voy. GANGLION.
 — sublingual, 534.

L

LACTATION, 778.
LARMES sanguinolentes, 554.
LARYNGITE diphthéritique spécifique, 273.
 — mixagène, Laryngite muqueuse ou Laryngite simple.
 — spasmodique, 270.
 — stridulcuse, 270.
 — ulcéreuse, 875.
LATÉROFLEXION, Latéroversion.
 Voy. DÉVIATION.
LOMBAGO, 1002.
LENTES, 824.
LENTIGO Voy. ÉPHÉLIDES.
LEPRA asturiensis, lombardica, 829.
LÈPRE, 372.
 — tuberculeuse, Eléphantiasis des Grecs.
LÉTHALITÉ des plaies, 928.
LÉTHARGIE, 734.
LEUCÉ. Voy. ALPHOS.
LIPOTHYMIE, 1049.
LIPPITUDE, 97.
LORDOSE, 328, 329.
LOUPES, 665.
LUXATION consécutive du fémur, 267.
 — de l'œil Voy. PROPULSION.
 — spontanée, 267.
LYMPHANGITE, Lymphite, 52.

M

MADAROSIS, 100.
MAIN-BOT, 1131.
MAL d'Adisson ou Peau bronzée.
 — américain ou Syphilis.
 — des ardents ou Epilepsie.
 — d'aventure, 811.
 — de Brünn, Pseudosyphilis.
 — caduc ou Epilepsie, 410.
 — espagnol ou Syphilis.
 — français ou Syphilis.
 — de gorge ou Angine.
 — de Naples ou Napolitain, Syphilis.
 — du pays ou Nostalgie.
 — de la rosa ou Pellagre
 — rosso ou des Lombards, 828.
 — rouge, 829.
 — sacré, 410.
 — Saint-Antoine ou Erysipèle.
 — Saint-Jean ou Chorée.
 — de Siam ou Fièvre jaune.
 — de la Teste ou Pellagre.
 — vertébral ou de Pott.
MALACIE, malacia, 504.
MALADIE à la hanche, 267.
 — bleue ou Cyanose.
 — de Bright ou Albuminurie.
 — des Espagnols, Typhus nosocomial.
 — glandulaire des Barbades, 370.
 — hongroise, Typhus nosocomial.
 — lunatique, 410.
 — des mineurs ou Anémie.
 — noire ou Mélancolie, Hypochondrie.
 — du nouveau-né, 776.
 — des ouvriers en caoutchouc, cristaux, etc., 717.
 — des Russes ou Typhus nosocomial.
 — des voies aériennes. Voy. ADDITIONS.
MALARIA URBANA. Voy. ADDITIONS.
MAMAPIAN. Voy. FRANBOESIA.
MARISQUES, 565.
MASQUE, 632.
MASTURBATION ou Onanisme.
MAUX de nerfs, Hystérie.
MÉDICATION ou traitement, 713, 714.
MÉGALOPHTHALMOS, 1135.
 — intermédiaire, 781.
MÉLAS ou Lèpre.
MÉLICERIS, 665.
MÉNINGITE, 430, 592.
MÉNINGOCÈLE. Voy. ADDITIONS.
MÉNINGO-CÉPHALITE, 592.
MENTAGRE, 632.
MÈRE du pian ou Mamapian,

MICROPHTHALMOS, 1135.
MIGRAINE, 179.
MILLET, 669, 737.
MISERERE (colique de), 627.
MITTE. Voy. ADDITIONS.
MOLE, 537.
MOLIMEN hemorrhagicum, 555.
MONORCHIDIE, 1132.
MONOSTOMA, 826.
MORBUS CEREALIS. Voy. ACRODINIE.
MORT apparente, 63.
MORTIFICATION des tissus, 497.
MORVE, 427
MOUCHES ou Fausses douleurs, 13.
MYCOSIS fongoïde. Voy. MOLLUSCUM
MYCRODERMES, 826.
MYDRIASE. Voy. ADDITIONS.
MYÉLOCITE, 1081.
MYRINGITIS, 649.

N

NÉPHRITIS, Colique néphrétique.
NÉPHROTOMIE, 970.
NÉVRALGIE crurale, 759.
 — erratique, 759.
 — lumbo-dorsale, 759.
 — multiple, 759.
 — du nerf pneumogastrique, 51.
NÉVROSISME, Névrosité. Voy. ADDITIONS.
NIRLE ou Rougeole.
NOEUDS des corps caverneux, 773.
NOEVI, 744.
NOUURE, Rachitisme.
NOYÉS, 66.
NUBÉCULE, 746.

O

OBLIQUITÉ. Voy. DÉVIATIONS.
OBLITÉRATIONS des veines, 854.
ODONTAGRE, 758.
OEDÈME algide compacte, OEdème des nouveau-nés.
 — de la conjonctivite. Voy. CHEMOSIS SÉREUX.
 — des nouvelles accouchées, ancien nom de la *Phlegmatia alba dolens*.
 — du scrotum. Voy. HYDROCÈLE PAR INFILTRATION.
OEIL-DE-LIÈVRE, 672.
OENOMANIE, 732.
OESOPHAGISME ou Spasme de la glotte.
ONGLADE ou Onyxis.
ONGLES ou Ptérygion.

OPHTHALMIE catarrhale, 228 et ADDITIONS.
 — diphthéritique, 234.
 — des égoutiers, 230.
 — d'Égypte, 236.
 — gonorrhéique, 233.
 — granuleuse, 228.
 — miasmatique, 230.
 — militaire, 236.
 — purulente, 233.
 — trachomateuse, 228.
 — des vidangeurs, 230.
OPHTHALMITE, 858.
OPISTHOTONOS. Voy. TÉTANOS.
OREILLON ou Ourle.
OSTÉOSARCOME, 163.
OTORRHÉE, 808.
OXYURES. Voy. PARASITES.
OZÈNES, 354, 363.

P

PALES COULEURS, 189.
PASSION iliaque, 424.
PARACENTÈSE thoracique, 935.
PARAPLÉGIE, 61.
PARAPLEXIE, 58.
PARALYSIE des conduits lacrymaux, 345.
 — idiopathique, 240.
 — nerveuse essentielle, 240.
 — des points lacrymaux, 345.
 — saturnine, 651.
PELACELLA, 829.
PELLARINA, 829.
PELVIMÈTRE, 1126.
PERCEMENT du lobule de l'oreille, 1132.
PERTE blanche ou Leucorrhée.
 — rouge ou Hémorrhagie utérine.
PÉTÉCHIES, 845.
PETITE VÉROLE ou Variole.
PHAKITE, 674.
PHALANGOSIS, 327.
PHALLITE ou Pénitis, 393.
PHARYNGITE, 46.
PHLEGMON. Voy. ABCÈS.
 — charbonneau de la langue. Voy. GLOSSITE et GLOSSANTHRAX.
PHRÉNÉSIE, Phrénitis ou Méningite,
PHTHISIE mésentérique, 173.
PIGMENTATION de la rétine. Voy. ADDITIONS.
PISSEMENT de sang, 548.
PLEURODYNIE, 1002.
PLOMB. Voy. MITIE.
PNEUMATOMPHALE, 580.

PNEUMORRHAGIE ou Hémorrhagie du poumon, 62.
PNEUMONIE, 465.
 — cachexique, 107.
POIL ou Engorgement des seins chez la femme en couches.
POIREAUX, 1118.
POINT de côté ou Pleurodynie.
POLLUTIONS nocturnes spontanées ou Pertes séminales.
POLYCORIE, 1135.
POLYÉMIE, 932.
POLIOPSIE, 1135.
POLYPES fibreux, 1088.
 — bronchiques, 119.
 — pulmonaires, 119.
POMPHOLIX ou Pemphigus.
POMPPOS ou Pomphus, 1106.
PORRIGO ou Porrigine.
POSTHITE, 75.
POU, 823.
POULAIN ou Bubon inguinal.
POURPRE blanc ou Miliare.
PROPULSION de l'œil. Voy. ADDITIONS.
PSELLISME, 77.
PSEUDO-CROUP, Laryngite striduleuse.
PSEUDARTHROSE. Voy. ADDITIONS.
PSORÉLYTRIE, 92.
PSOROBALANITE, 75.
PSOROPHTHALMIE, 97.
PTYALISME ou Salivation.
PULMONIE, Pneumonie, Phthisie.
PUNAISIE, 354.
PUPILLE artificielle, 1077.
PYOTHORAXE, 406.
PYOMANIE, 732.
PYROPSIE, 858.
PYROSIS, 504.

Q

QUARANTAINE, 846.
QUINISME, 858.

R

RAMOLLISSEMENT inflammatoire de l'encéphale, 329.
RANULE ou Grenouillette.
RAPHANIA ou Ergotisme.
RAPPORTS médico-légaux, 65, 377.
RENFLEMENT d'une portion des tendons, 773.
RÉTRACTION musculaire spasmodique, 240.
RÉTROCESSION, Rétroflexion, Rétroversion. Voy. DÉVIATION.

RHINITE ou Coryza, 259, 261.
RHINOCÉPHALIE, 1135.
RHINOLITHES, 252.
RHINONÉCHROSIE, 746.
RHUMATISME et goutte, 520.
 — métallique. Voy. ARTHRALGIE SA-
 TURNINE.
RHUME de cerveau, 259.
 — d'irritation, 862.
 — négligé, 862.
 — ordinaire, 103.
 — de poitrine, 103.

S

SAIGNEMENT de nez ou Epistaxis.
SALIVATION mercurielle, 1040.
SCIATIQUE, 762.
SCLÉROCHOROIDITE. Voy. STAPHILO-
 LOME.
SCLÉROKÉRATITE. Voy. SCLÉROTITE.
SCLÉROPHTHALMIE. Voy. BLÉPHAR-
 RITE CILIAIRE.
SCLÉROSIS, 97.
SCOLIOSE, 328.
SCORBUT alpin ou des Alpes. Voy.
 PELLAGRE.
SCYBALES, 239.
SIALLORRHÉE, 1015.
SODA ou Pyrosis.
SPASME musculaire idiopathique, 240.
 — de la glotte, 241.
SPERMATORRHÉE, 840.
SPILUS, Spili. Voy. NÆVUS, NÆVI.
SPINA bifida, 608.
 — ventosa, 163.
SQUIRRHOSARQUE, OEdème du nou-
 veau-né.
STÉATOME. Voy. LOUPE.
STOMACAGE, 1037.
SUCCUBE. Voy. VISIONS.
SUINTEMENT, 269.
SUPPURATION. Voy. POURRITURE D'HÔ-
 PITAL.
 — conjointe, 646.
SYCOSIS des paupières, 97.
SYMBLÉPHARON, 24.
 — tubulaire, 25.
SYMPHYSE CARDIAQUE, 25.
SYMPHYSÉOTOMIE, 1128.
SYMPHYSIS, 1129.
SYNDACTYLIE, 1129.
SYNENCÉPHALOCÈLE. Voy. MÉNINGO-
 CÈLE.
SYNIZEZIS ou Occlusion de la pupille,
 784.
SYPHILISATION. Voy. ADDITIONS.
SYPHILISME. Voy. ADDITIONS.

T

- TANNE**, 665.
TARAXIS, 226.
TAXIS, 572.
TEIGNE des paupières, 97.
TEINTE bronzée, 828.
TESTICULE vénérien ou douloureux, 1016.
TÉTANOS intermittent, 239.
HYDROCÈLE ou Thyrocèle. Voy. GOÏTRE.
TOPIHUS ou concrétions tophacées.
TORTICOLIS, 1002, 1083.
TORTUE. Voy. ATHÉROME.
TOUR de reins ou Lumbago.
TOURNIOLE, 811.
TOUX chronique des anciens, 109.
 — convulsive, 244
TRACHÉITE, 103.
TRACHÉOBRONCHITE, 103.
TRANSFUSION, 35.
TREMBLEMENT des vieillards, 211.
TRICHIASIS, 327.
TRICHINA spiralis, 823.
TRICHOMA ou Plique polonaise.
TRISMUS, Tétanos maxillaire.
TRISTICHIASIS, 327.
TROUSSE-GALANT, 192.
TUBER PELLAGRA, 829.
TUBERCULES des ganglions mésentériques, 173.
 — des méninges, 722.
 — des os, 10.
TUMEURS colloïdes, 668.
 — cornée, Verrue.
 — fibro-plastique ou Myélocystique,
 — fongueuse du périoste, 163.
 — graisseuse ou Lipome.
 — hémorrhagiques, 38.
 — hydatiques, 825.
 — hypertrophiées, 665.
 — phymatoïdes, Cancer du testicule,
 — purulentes. Voy. ABCÈS, ANTHRAX, FURONCLE.
 — sanguines, 545.
 — sébacées, Kystes de la peau.
 — séreuse des reins, Hydronéphrose.
 — syphilitiques, 773.

- TUMEURS** tarsiennes, 181.
TYPHUS amaril, Fièvre jaune.
 — ictérode, Fièvre jaune.
 — nautique, 437.
 — d'Orient, 844.
TYLOSIS, 97.

U

- ULCÈRE** atonique. Voy. RUPIA.
 — à facettes, 1099.
 — cancéreux, 156.
 — chancreux, 156.
 — croûteux. Voy. RUPIA.
 — pointillé, 1099.
 — en coup d'angle, 1099.
 — mozambique. Voy. PIAN.
 — cupuliformes, 1099.
 — verruqueux, 711.
ULCUS ELEVATUM, 187.
UNGUINOÈLE tendineuse. Voy. CRÉPITATION DES GAÎNES TENDINEUSES.
URÉTHRITE, 79.
UVÉITE, 657.
VACCIN, 1016.

V

- VARICE** anévrysmale, 37.
 — artérielle, 38.
VARUS ou Aené.
VÉGÉTATIONS syphilitiques (choux-fleurs, crêtes de coq, etc.).
VÉSANIES, 771.
VÉSICULES ou Vessies aqueuses. Voy. HYDATIDES DU FOIE.
VOLVULUS, 427, 627.
VOMITO-NEGRO, 437.
VOMITUS STERCORIS. Voy. ÉTRANGLÈMENT INTERNE.
VUE basse ou courte, 743.

Y

- YEUX** d'anchois, 97.

Z

- ZONA**, 584.

Faculdade de Medicina — S. Paulo
BIBLIOTECA

Mod. 4 - 1946

1988/1988
BIBLIOTECA

